en Alsace. La portion qui est en Souabe, & pour laquelle le landgrave de Darmstadt paie un contingent modique à l'Empire, renferme les bourgs de Lichtenau & de Wilstadt, avec un assez bon nombre de villages. Et celle qui est en Alsace & relève de la France, comprend la seigneurie d'Ochsensteim, avec les villes, bourgs & bailliages de Hatten, de Word, de Niederbrun, d'Ingweiler, de Pfaffenhoven, de Buschweiler, de Brumat, d'Offendord, de Wolfisheim, de Wethofen, & plusieurs autres lieux. (*D. G.*)

HANAU-MUNTZENBERG (*Comté de*), *Géogr.* état séculier & protestant de l'empire d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, & dans la Wétéravie, aux confins de l'archevêché de Mayence, de l'évêché de Fulde, des comtés de Rienek, d'Ysenbourg & de Solms, du landgraviat de Hesse-Hombourg, & des territoires de Friedberg & de Francfort-sur-le-Mein. Il n'a que neuf milles de longueur sur deux à peine de largeur; mais peu de terroirs égalent le sien en fertilité. Le vin, le grain, les fruits & les légumes y abondent; le tabac s'y cultive avec succès: il y a de bonnes mines d'argent & de cuivre, il y a du cobolt, du sel & des forêts d'un très-grand rapport. L'on dit enfin que ce petit pays donnoit au dernier de ses comtes particuliers, mort en 1736, un revenu annuel de passé 500 mille florins; aussi est-il taxé par la matricule à 230 florins pour les mois romains, & à 160 rixdallers 25 ¼ creutzers pour la chambre impériale. Il renferme avec 96 bourgs & villages, & sans y comprendre certains lieux qui n'en font pas entiérement partie, les villes de *Hanau*, de Windecken, d'Ortenberg, de Steinau, de Schluchtern, de Babenhausen, d'Assenheim, de Muntzenberg & de Gelnhausen, & il se divise en treize bailliages.

Vers la fin du XIIe siecle, cet état existoit déja sous le titre de seigneurie immédiate de l'Empire: l'an 1429, il fut érigé en comté par l'empereur Sigismond. Dans le XVIe siecle, on y introduisit successivement le luthéranisme & le calvinisme, & celui-ci par préférence à celui-là. Dans le XVIIe siecle, la guerre de trente ans ayant mis ce pays-là aux abois, comme tant d'autres, la maison de Hesse-Cassel vint à son secours, & par un traité signé l'an 1643, elle s'en assura la possession éventuelle: cette possession s'est réalisée en 1736, à l'époque de l'extinction des comtes de *Hanau-Muntzenberg*, & au moyen d'une forte somme d'argent livrée à la maison électorale de Saxe, pour lui faire abandonner l'expectative des fiefs impériaux de ce comté, qu'elle avoit obtenue de l'empereur Ferdinand II, l'an 1625. Des mesures particulieres prises dans la maison de Hesse-Cassel, il y a près de vingt ans, firent passer l'administration & la jouissance de ce pays, au prince fils aîné du landgrave aujourd'hui régnant. (*D. G.*)

HANGIAR, (*Milic. des Turcs.*) Les Turcs appellent ainsi une espece de poignard à la façon des nôtres, que les janissaires & les blignons portent à Constantinople, & qu'ils passent à travers de leur écharpe. Il est marqué par la lettre *A*, *planche II*, *Milice des Turcs*, dans ce *Suppl.* (*V.*)

HANGO *ou* HANGO-UDD, (*Géogr.*) langue de terre de la Finlande Suédoise, au voisinage d'Ekenas, & remarquable tant par la bonté de son port que par le péage que l'on y paie, & par le combat qu'il y eut à sa hauteur en 1714, entre la flotte de Russie & celle de Suede. (*D. G.*)

HANNON, (*Hist. sacr.*) roi des Ammonites, fit couper la barbe & les habits des ambassadeurs de David, qu'il supposa n'être que des espions. Cet outrage ne resta point impuni. David marcha contre lui, & après l'avoir vaincu, il le fit mourir. (*T—N.*)

HANNON, (*Hist. anc. Hist. des Carthaginois.*) général des Carthaginois, après avoir contribué par son courage & ses talens à l'aggrandissement de sa patrie, eut l'ambition d'en être le tyran. Le sénat seul pouvoit être un obstacle à ses desseins, il résolut de l'exterminer. Ses richesses immenses lui servirent pour acheter des complices. Le jour du mariage de sa fille fut destiné à l'exécution de ce crime: les grands préparatifs qu'il fit sous prétexte de cette solemnité, en voilerent le véritable motif. Un magnifique festin fut préparé pour le peuple, sous les portiques de la ville: il en fit préparer un autre dans sa maison pour les sénateurs, à qui il destinoit des liqueurs empoisonnées. Quelques-uns de ses complices pressés par leurs remords, découvrirent sa trahison. Les magistrats qui redoutoient sa puissance, eurent la modération de ne point le punir, & feignant d'ignorer ses desseins impies, ils se bornerent à réprimer par un édit le luxe des festins nuptiaux.

Hannon devenu plus audacieux par l'impunité, persista à vouloir tout enfreindre. Voyant qu'il étoit craint, il osa tout tenter. Ses prodigalités répandues à dessein, corrompent la fidélité des esclaves qui jurent de faire périr leurs maîtres par le fer & le poison: vingt mille qu'il avoit armés, se retirent avec lui dans une forteresse dont il avoit eu l'adresse de se saisir. Tous les brigands qui espéroient d'y trouver l'impunité de leurs crimes, lui formerent une armée. Il sollicite tous les rois Africains à s'associer à son entreprise, en leur promettant les dépouilles de la plus riche ville du monde. Les Carthaginois prévinrent ces alliances; & sans lui donner le tems de se fortifier, ils l'assiégerent & le forcerent de se rendre. Ces républicains étoient atroces dans les supplices des criminels. Après avoir fait couler son sang sous les verges, ils lui creverent les yeux, lui rompirent les bras & les cuisses, & voulant que toutes les parties de son corps eussent part aux tourmens, chaque membre éprouva un supplice particulier. Ses enfans & toute sa famille furent enveloppés dans sa punition; toute sa race fut éteinte, comme si l'on eût craint que d'une source si corrompue il ne sortît quelques ruisseaux empoisonnés. (*T—N.*)

HANNON, (*Hist. des Carthaginois.*) célebre par sa haine contre Annibal, & par son opposition à la faction Barcine, sortoit d'une des plus illustres maisons de Carthage. Il fut chargé du commandement de la flotte qui fut dispersée par le consul Luctatius, près des îles Egates. Ce mauvais succès n'empêcha point de le mettre à la tête des troupes qu'on envoya contre les mercénaires. Il marcha vers Utique assiégée par les rebelles qu'il défit; mais il ne sut pas profiter de sa victoire; & enivré de sa prospérité, il ne se précautionna point contre une nouvelle attaque. Ses soldats occupés à piller, furent assaillis par les mercénaires qui se rendirent maîtres de son camp. Les Carthaginois lui substituerent Amilcar dans le commandement, à qui dans la suite il fut encore donné pour collegue; il eut part à la gloire d'avoir éteint une sédition qui avoit menacé Carthage d'une prochaine destruction.

Quoique *Hannon* fût revêtu du commandement des armées, il étoit plus propre aux affaires qu'à la guerre. Ses inclinations pacifiques le mirent à la tête de ceux qui s'opposoient à la faction Barcine, décidée pour la guerre. N'ayant pu déterminer le sénat à la paix, il eut la prévoyance de dire: *je crains que cette étincelle n'allume un grand incendie.* Il employa l'intrigue & le crédit pour faire exclure Annibal du commandement, sous prétexte de sa jeunesse & de l'impétuosité de son caractere. Son opposition fut stérile, & au lieu de se borner à des remontrances dont l'événement justifia la sagesse, il

traverſa ouvertement les deſſeins du général. Après la journée de Canne, Annibal envoya demander à Carthage, des proviſions & des troupes : *Hannon* profita de cette demande pour affoiblir la gloire du vainqueur. « Il a diſperſé, diſoit il, les armées Romaines & il ſollicite un renfort, que demanderoit-il, s'il avoit été vaincu ? Il ſe vante de s'être emparé du camp ennemi & de leurs proviſions, il demande des vivres ; & que demanderoit-il, s'il avoit perdu ſon camp » ? Ce fut par ces ſophiſmes qu'il tâcha d'obſcurcir l'éclat des victoires de ſon rival, dont il devoit être l'admirateur. Quoiqu'il fût véritablement citoyen, il prépara la ruine de ſa patrie, en refuſant de concourir aux deſſeins du héros qui ſeul pouvoit la défendre. (*T—N.*)

HANNON, (*Hiſt. des Carthaginois.*) célebre navigateur, fut chargé par le ſénat de Carthage, de faire le tour de l'Afrique & de découvrir de nouvelles terres dont les productions puſſent devenir un objet de commerce ; l'hiſtoire de ſes voyages paroît fabuleuſe. Tout ce qu'il raconte de l'île Atlantide eſt une exagération qui ne peut ſouffrir l'examen de la critique : quelques ſavans ont prétendu qu'étant entré dans l'Océan par le détroit de Gibraltar, il pénétra juſqu'aux extrêmités de l'Arabie, & que ce fut le défaut de vivres qui l'empêcha de pouſſer plus loin ſes découvertes.

L'hiſtoire de Carthage fait encore mention d'un général nommé HANNON qui fut aſſocié à Bomilcar, dans le commandement de l'armée qu'on leva pour s'oppoſer aux progrès d'Agatocle. Il combattit à la tête de la cohorte ſacrée, troupe intrépide qui ſoutint avec fermeté le choc des Siciliens ; ſa réſiſtance fut inutile. *Hannon* accablé d'un déluge de pierres & percé de coups, perdit la vie, & ſa mort fut ſuivie de la déroute de ſon armée. (*T—N.*)

HAQUIN, (*Hiſt. de Norwege.*) roi de Norwege, fut couronné vers l'an 1250. Il ſe ligua avec la Suede contre Chriſtophe I, roi de Danemarck : il mit en mer une flotte de trois cens voiles, força le paſſage de Munſter-Sund, & ravagea les côtes de la Hallandie ; mais l'an 1257, ces rois, las de verſer ſans fruit le ſang des peuples, entrerent en négociation. *Haquin* ſe rendit à Coppenhague ; les deux ennemis s'embraſſerent, renoncerent à leurs prétentions reſpectives, & jurerent une alliance éternelle. *Haquin* demeura tranquille dans ſes états juſqu'à l'année 1287 : mais ayant donné un aſyle aux rébelles qui avoient maſſacré Eric VII, roi de Danemarck, on vit ſe rallumer entre les Danois & les Norwégiens une guerre cruelle. Elle dura neuf ans, des milliers d'hommes périrent, des villes entieres furent livrées aux flammes, de riches provinces furent changées en déſerts ; les deux partis furent également cruels, également malheureux, & Eric ne fut point vengé. *Haquin* mourut dans un âge très-avancé. On connoît plus ce qu'il fit pour nuire à ſes ennemis que ce qu'il fit pour rendre ſes ſujets heureux. Il y a eu en Norwege pluſieurs rois de ce nom ; mais l'hiſtoire des premiers paroît un peu fabuleuſe, & celle des derniers peu intéreſſante. (*M. DE SACY.*)

HARALD, (*Hiſt. du Nord.*) prince de Norwege, voyagea d'abord dans l'Orient, & ſe fixa à la cour de l'empereur de Conſtantinople ; mais ayant appris que Magnus, ſon neveu & ſon perſécuteur, déja roi de Norwege, diſputoit encore à Suénon la couronne de Danemarck, l'eſpoir de la vengeance le ramena dans le Nord, vers l'an 1046 : il ſe ligua d'abord avec Suénon ; mais ayant étudié le caractere de ce prince, & comptant peu ſur ſa reconnoiſſance, il quitta ſon parti pour embraſſer celui de Magnus, qui lui céda une partie de la Norwege. Magnus régna donc en Danemarck ; mais après ſa mort Suénon remonta ſur le trône ; *Harald* prétendit l'en chaſſer. (*Voyez* SUÉNON II, dans ce *Suppl.*) les deux princes ſe firent une guerre cruelle ; Suénon manqua pluſieurs fois au rendez-vous qu'il avoit marqué pour un combat déciſif ; enfin on en vint aux mains, la flotte de *Harald* remporta une victoire ſignalée ; *Harald*, quoique triomphant, entra en négociation, & termina tant de débats par un traité qui lui aſſuroit de grands avantages, mais qui ne lui donnoit pas la couronne. (*M. DE SACY.*)

HARALD, (*Hiſt. de Danemarck.*) Pluſieurs rois de Danemarck ont porté ce nom ; mais la plupart, ou n'ont rien fait de grand, ou ont manqué d'hiſtoriens pour faire paſſer leurs actions à la poſtérité. Nous ne parlerons que de *Harald VI* & *Harald VII*, plus connus que les autres.

HARALD VI fut proclamé roi de Danemarck vers l'an 814, par une faction puiſſante, tandis qu'un autre parti couronnoit Regner, fils de Sivard : on vouloit d'abord que les deux ſouverains partageaſſent entr'eux l'autorité ſuprême & leurs états ; & le moyen dont on ſe ſervit pour prévenir la guerre civile, fut préciſément ce qui l'alluma. *Harald* fut vainqueur ; & tandis que ſon rival, de roi devenu brigand, alloit porter le ravage vers le midi, il fit alliance avec l'empereur Louis-le-Débonnaire. Régner reparut bientôt ; *Harald* fut vaincu, s'enfuit à la cour de Louis, & y trouva des ſecours puiſſans, avec leſquels il rentra dans le Juthland ; chaſſé bientôt de cette contrée, il fit de nouveaux efforts, remonta ſur le trône, & en tomba preſque auſſi-tôt ; il ſe retira en Friſe où il vécut dans l'obſcurité. Telles étoient les révolutions qui agitoient un état où l'ordre de la ſucceſſion à la couronne, n'étoit réglé que par les caprices du peuple, & les intérêts des grands.

HARALD VII, roi de Danemarck ; on prétend qu'il fut aſſaſſin avant d'être roi, & que le meurtre de ſon frere lui ouvrit le chemin du trône, vers l'an 920 ; à peine y fut-il monté qu'il fit poignarder un ſeigneur Danois, nommé *Ach*, dont la puiſſance lui donnoit de l'ombrage. Ce prince fit élever deux mauſolées, l'un à ſon pere, l'autre à ſa mere ; monumens de ſon faſte, & non de ſon reſpect pour la mémoire de ſes parens. Il eut avec une couturiere, nommée *Eſa*, un commerce criminel ; Suénon qui lui ſuccéda fut le fruit de ſes amours. Richard duc de Normandie avoit été dépouillé de ſes états par le roi de France, *Harald* partit auſſi-tôt pour le venger, remporta une victoire ſur les François, prit le roi, & le força à rétablir Richard dans ſon duché ; enfin *Harald* ſe convertit à la foi chrétienne, & n'en fut ni plus doux, ni plus juſte ; il fit la guerre à tous ſes voiſins : ſon ambition ne cherchoit point de prétexte, il ne connoiſſoit d'autre droit que celui de la guerre. Il reconnut Suénon pour ſon fils ; & pour prix de ce bienfait, le jeune prince leva contre ſon pere l'étendart de la révolte. *Harald* mourut vers l'an 980, après un regne très-long. (*M. DE SACY.*)

HARANGUE, ſ. f. (*Belles-Lettres.*) Après avoir expoſé avec ſoin les raiſons pour & contre l'uſage des *harangues*, dans la narration hiſtorique, l'homme de Lettres qui a donné cet *article* dans le *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. laiſſe la queſtion indéciſe : ſans être plus tranchant que lui, je me permettrai d'indiquer le point de la difficulté, & les moyens de la réſoudre.

Eſt-il permis à l'hiſtorien de céder la parole à ſes perſonnages, ou ne doit-il rapporter qu'indirectement ce qu'ils ont dit, ſans les faire parler eux-mêmes ?

Cela dépend de l'idée qu'on attache à la ſincérité de l'hiſtoire, & de ſavoir ſi on exige d'elle la lettre ou l'eſprit de la vérité. Si on exige la lettre, il eſt certain que preſque toutes les *harangues* directes ſont

interdites à l'hiſtoire ; & à l'exception de celles qui ont été réellement prononcées dans les conſeils, dans les aſſemblées, dans les cérémonies publiques, & dont on a tenu regiſtre, & de quelques mots que les rois, ou que les capitaines ont réellement adreſſés à leur peuple ou à leur armée, & que la tradition a conſervés, il eſt rare que l'hiſtorien ait des *harangues* à tranſcrire.

Celles dont l'hiſtoire ancienne eſt remplie ſont elles-mêmes ſuppoſées : ce n'eſt pas que l'eſprit & le caractere de ceux qui parlent n'y ſoient fidelement gardés ; dans celles de Thucidide, par exemple, on diſtingue très-bien le génie des Athéniens & celui des Spartiates ; on y reconnoît Périclès, Nicias, Alcibiade, au langage que l'hiſtorien leur fait tenir : quant au fonds même il eſt vraiſemblable qu'il en étoit inſtruit ; mais quant au ſtyle, les bons critiques s'apperçoivent qu'il eſt factice, parce qu'il eſt toujours le même.

On peut prendre à la lettre les *harangues* de Xénophon, quand c'eſt lui-même qui parle à ſes compagnons & les encourage dans leur retraite ; mais lorſqu'il fait prendre la parole à Cambyſe, à Cyrus, à Ciaxare, croira-t-on de même qu'il rende fidelement ce qu'ils ont dit ?

Polybe, en faiſant parler Scipion & Annibal dans leur entrevue, a-t-il répété leurs diſcours ? Tite-Live les a-t-il tranſcrits ? Et les belles *harangues* qu'il met dans la bouche d'Horace le pere, de Valerius Publicola, de Camille, de Manlius, de Fabius, d'Hannon, de Scipion, *&c.* ne ſont-elles pas auſſi viſiblement artificielles que celles de Marius & de Catilina dans Saluſte ?

Il eſt plus vraiſemblable que Tacite ait recueilli les propres diſcours de Germanicus, de Tibere, de Néron, de Séneque, de Thraſéas, d'Othon, ſurtout d'Agricola ; mais ſi on y reconnoît leur eſprit, on n'y reconnoît pas moins la plume de Tacite ; ainſi dans toute l'hiſtoire ancienne, à l'exception de quelques mots conſervés par tradition, tout paroît compoſé.

Ceux donc qui veulent que l'hiſtoire ſoit un expoſé littéral de la vérité, & qui lui interdiſent tout ornement qui reſſemble à de l'artifice, doivent rejetter ces *harangues*.

Mais il y a pour l'hiſtorien une autre façon d'être vrai, c'eſt de garder fidelement le fonds des choſes & des faits, & de préférer pour la forme le tour le plus propre à donner au récit plus de chaleur & d'énergie. S'il eſt donc vrai, par exemple, que dans les aſſemblées de la Grece, tel fut l'objet des délibérations, des négociations, des *harangues*, tels furent les motifs des réſolutions ; Thucidide n'a pas été un hiſtorien moins fidele, en faiſant parler les députés des villes, que s'il avoit indirectement réſumé ce qu'ils avoient dit.

Il n'eſt pas vrai que Gracchus & que Marius aient tenu préciſément le langage que leur font tenir Tite-Live & Saluſte ; mais il eſt vrai que tout cela étoit dans leur ame : & il eſt plus que vraiſemblable, qu'ayant de pareils moyens d'émouvoir les eſprits & de les ſoulever, ils étoient l'un & l'autre trop éloquens & trop habiles pour ne pas les faire valoir. S'ils n'ont pas dit les mêmes choſes dans les mêmes termes & dans une ſeule *harangue*, ce ſont des propos détachés qu'ils ont tenus & fait répandre, & que l'hiſtorien n'a fait que reſſembler pour leur donner en même tems plus de chaleur, de force & de lumiere.

De quoi s'agit-il après tout ? Il s'agit de paroître, en écrivant l'hiſtoire, un peu plus ou un peu moins artificiellement arrangé ; car ſi l'hiſtorien prend ce tour uſité : *Gracchus repréſenta au peuple que ſa ſituation étoit pire que celle des eſclaves, qu'on le fruſtroit du prix de ſes travaux ; que le ſénat avoit tout envahi : Marius dit à ſes concitoyens que, ſi les nobles le mépriſoient, ils n'avoient qu'à mépriſer auſſi leurs propres aïeux, dont la vertu avoit fait la nobleſſe ; que s'ils lui envioient ſon élévation, ils n'avoient qu'à lui envier auſſi ſes travaux, ſon innocence, les dangers qu'il avoit courus, dont ſa grandeur étoit le prix ;* ce récit aura, je l'avoue, l'air plus ſimple, plus naturel, plus ſincere qu'une *harangue ;* mais cela même encore n'eſt pas la vérité littérale, & chaque article du diſcours même indirect, ne ſera qu'une conjecture fondée ſur les caracteres, ou autoriſée par les circonſtances des choſes, des lieux & des tems ; il n'y a donc preſque jamais, dans l'une & l'autre maniere de faire parler ſes perſonnages, qu'une vraiſemblance, plus ou moins approchante de la réalité.

Ainſi la difficulté ſe réduit à ſavoir ſi l'apparence de la vérité eſt aſſez détruite par le diſcours direct, pour que l'on s'interdiſe, en écrivant l'hiſtoire, ce moyen d'être dans ſon récit plus vif, plus véhément, plus clair & plus rapide. Or voici, ce me ſemble, un milieu à prendre pour éviter les deux excès : que le diſcours qui n'eſt qu'un expoſé de faits, une accumulation de motifs raiſonnés, ſenſibles par eux-mêmes, & qui n'avoient beſoin pour frapper les eſprits d'aucuns des mouvemens de l'éloquence pathétique, ſoit rappellé indirectement & en ſimple récit, ſa préciſion fera ſa force. Mais s'agit-il de développer les ſentimens d'une ame paſſionnée, & de faire paſſer dans d'autres ames la chaleur de ſes mouvemens, on peut, je crois ſans balancer, employer la maniere directe ; la vérité même ſeroit trop affoiblie, & perdroit trop de ſon effet, ſi elle étoit froidement réduite à la ſimple narration. Le lecteur s'appercevra bien qu'on aura mis de l'art à la lui préſenter, mais il ſentira que cet art n'eſt pas celui qui la déguiſe, & qu'en la rendant plus ſenſible il n'a pas voulu l'altérer. (*M.* MARMONTEL.)

HARAS, (*Hiſt. nat. Zool.*) chevaux de l'un & l'autre ſexe, deſtinés à la propagation de l'eſpece : ce terme eſt encore pris pour déſigner le lieu où ces chevaux ſont établis ; on dit les *haras* du royaume, pour ſignifier les chevaux entiers ou étalons diſtribués dans les provinces chez divers particuliers ; chevaux deſtinés à ſervir les jumens de ces cantons. L'on dit encore, les *haras* du roi, les *haras* de tel prince, de tel particulier, pour indiquer le lieu où ſe trouvent raſſemblés & établis certains nombres d'étalons, & uniquement employés à la propagation : tels ſont les *haras* d'Hyeſme, de Pompadour, *&c.* Il en eſt encore qui appartiennent à des particuliers, qui ne le cedent en rien à ceux-là, par l'eſpece : tels ſont les *haras* de MM. de Bouchet de la Getiere, chevalier de l'ordre de S. Louis, en Poitou ; Loiſſon de Guinaumont, & de Chalette, en Champagne, & pluſieurs autres que l'on pourroit citer : les étalons & les jumens qui compoſent ces *haras*, ne ſont employés à aucun autre uſage qu'à la population ; au lieu que dans ceux du royaume, les propriétaires des jumens les emploient à différens travaux. On ne peut par conſéquent établir la même adminiſtration pour ces deux eſpeces de *haras*, ce qui nous oblige d'en traiter ſéparément : comme le premier eſt ſans contredit le plus parfait, le ſeul à proprement parler qui mérite le nom de *haras*, ce ſera lui qui ſervira de regle, & par lequel nous commencerons. Le but de tous *haras* eſt l'augmentation de l'eſpece, & la plus grande perfection ou la correction des défauts de la race dominante ; cette amélioration a des rapports intimes avec une foule d'objets qui lui ſemblent étrangers ; ces rapports ſont ſouvent ſi nombreux & ſi délicats, qu'il eſt difficile de les ſaiſir & d'en profiter. D'ailleurs la nature ſemble avoir poſé des bornes qu'il n'eſt pas poſſible de franchir ; il n'eſt permis que d'en approcher, quiconque eſſaieroit de les paſſer s'y briſeroit ; elle paroît avoir attaché à chaque pays,

l'eſpece & la race d'animal qui lui eſt propre, & la plus relative à ſes beſoins. Dans un pays dont le ſol humide & marécageux ne produit que des herbages groſſiers & de mauvaiſe qualité, ſous un ciel triſte, froid & nébuleux, ce ſeroit en vain que l'on eſſaieroit d'élever des chevaux fins, vifs & légers; des chevaux de qualité d'arabes ou barbes. Ces races, quelque ſoutenues qu'elles fuſſent dégénéreroient: je ne doute pas qu'il n'en fût de même dans les ſables brûlans de l'Arabie ou de la Barbarie, ſi l'on vouloit y introduire nos forts chevaux de coche ou de rouliers; ce n'eſt pas cependant que la nature elle-même ne nous indique les moyens d'affoiblir & de diminuer certains défauts, quoiqu'affectés à certains pays ou à tels cantons. Nous ſavons, par exemple, que ſi l'on donne à une jument, dont la tête eſt très-groſſe, peſante & charnue, un étalon à tête fine, ſeche & légere, le poulain qui viendra de cette union, aura cette partie moins groſſe que celle de la mere, en approchant de celle du pere; mais ſi ce défaut eſt attaché au pays, que ce ſoit le vice dominant de la race, il faudra le combattre ſans ceſſe en ſe ſervant d'étalons étrangers qui n'en ſoient point affectés; autrement la race retombera bientôt dans ſon premier état par les influences perpétuellement agiſſantes du ſol & du climat; delà le principe fondamental de tout *haras*, le croiſement des races, ſans lequel on pourra bien augmenter le nombre des individus, mais jamais les perfectionner. L'induſtrie humaine peut encore aider beaucoup la nature; ces deux agens les plus puiſſans de l'univers, en réuniſſant leurs forces, changent preſqu'entiérement l'eſſence des choſes; par ſon intelligence & par ſon travail, l'homme en deſſéchant les marais, d'un terrein inculte & pernicieux forme une prairie couverte d'herbage ſain & de bonne qualité; en creuſant des écoulemens, les eaux auparavant infectes & croupiſſantes, ſe changent en ruiſſeau clair & limpide; les exhalaiſons empeſtées qui s'en élevoient ſont détruites, l'air eſt purifié; enfin par la culture, tout prend une forme nouvelle & riante; d'ailleurs les divers uſages auxquels les chevaux ſont employés, exigent des conformations particulieres appropriées à ces uſages; conformations relatives aux pays auxquels elles ſont propres; & ſi le ſceau de la perfection eſt attaché à certains climats, il ne s'enſuit pas que dans les autres on ne puiſſe par des opérations bien combinées, parvenir à une amélioration qui approche plus ou moins de cette perfection. Dans l'établiſſement d'un *haras*, il eſt donc eſſentiel de connoître parfaitement la nature du terrein & le climat du canton où l'on forme cet établiſſement; ce n'eſt que par la combinaiſon de l'un & de l'autre, que l'on peut déterminer la race de chevaux qui doit y proſpérer & ſe ſoutenir; les climats chauds, les terreins ſecs, produiront des chevaux de légere taille, qui auront de la fineſſe, du nerf & de la vivacité, des chevaux de ſelle; au contraire, des climats froids, des prairies graſſes, fraîches & abondantes, on ne peut en eſpérer que des chevaux de trait plus ou moins étoffés ſuivant les dégrés de température ordinaire, & les qualités plus ou moins marquées du ſol. Lorſqu'on aura déterminé la race la plus propre du *haras*, on examinera l'étendue & la fertilité des prairies pour aſſortir le nombre de chevaux à ce que peut fournir le terrein, l'étendue, la nature du terrein, le climat & la température: ayant déterminé le nombre & la qualité des chevaux dont le *haras* ſera compoſé, on partagera le ſol en pluſieurs enclos fermés de haies ou d'autres barrieres que les chevaux ne puiſſent forcer; l'un de ces enclos ſera deſtiné pour les jumens qui n'ont pas été faillies; un autre pour celles qui ſont pleines; un autre pour celles qui allaitent; d'autres enfin pour les poulains ſévrés de différens âges & de différent ſexe. Il ſeroit avantageux qu'un ruiſſeau traverſât ces parcs, afin que les chevaux puſſent s'y abreuver, & qu'il s'y trouvât quelques arbres qui puſſent fournir de l'ombrage. Quelques-uns, lorſque le parc eſt d'une certaine étendue, y conſtruiſent des hangards ou toits qui ſervent d'abri contre les chaleurs ou contre les grandes pluies. Il n'eſt cependant pas avantageux que les parcs ſoient trop vaſtes; les chevaux ſe promenant par-tout, foulent une quantité d'herbes qui ſont perdues; le parc étant plus reſſerré, on peut en ménager deux au lieu d'un; & pendant que l'un ſe mange, l'autre ſe rétablit & ſe remet en herbe.

Cette diſtribution arrangée, l'on paſſe à d'autres objets qui conſtituent plus particuliérement les *haras*, & exigent différens ſoins. Ces objets ſont, la monte, la geſtation, la naiſſance des poulains, leur premiere enfance, leur ſévrage & leur éducation. La monte eſt l'opération de l'étalon, par laquelle il ſaute ſur la jument & la féconde; c'eſt d'elle que dépendent la réuſſite & les progrès du *haras*; mais ce ſeroit en vain que l'étalon s'acquitteroit de toutes ſes fonctions avec ardeur, ſi la jument n'eſt point dans l'état ordonné par la nature, elle ne ſera jamais fécondée. Cet état s'annonce par la tuméfaction des parties naturelles, & par une humeur épaiſſe & blanchâtre qui coule de ces mêmes parties; humeur vulgairement appellée *chaleur*, & que les anciens nommoient *hyppomanes*, qu'il ne faut pas confondre avec cet autre *hyppomane* que l'on trouve épaiſſie en corpuſcules dans l'allantoïde du poulain. La jument entre en chaleur ordinairement au printems, depuis le mois de mars juſqu'en juin, quelquefois plutôt. Les chaleurs diſparoiſſent auſſi-tôt la conception; ſi la jument n'a pas été fécondée, elles ſe paſſent, mais elles reviennent. Ces chaleurs ſont tellement néceſſaires à l'œuvre de la génération, que les jumens qui en ſont exemptes refuſent abſolument les approches de l'étalon. On a établi deux eſpeces de monte, la monte en main, la monte en liberté; dans la premiere on préſente la jument, ſuppoſée en chaleur, à l'étalon, lequel eſt dirigé & conduit par deux palfreniers qui tiennent deux longes attachées aux anneaux du caveçon, par le moyen deſquels on le retient, ou on le laiſſe approcher, ſuivant qu'il eſt préparé; lorſqu'il eſt en état, on lui permet de ſauter ſur la jument, qui doit être enchevêtrée pour l'empêcher de ruer, & ſoutenue à la tête par celui qui la tient. Dans la monte en liberté on abandonne l'étalon dans le parc qui renferme les jumens, il va de l'une à l'autre, les flaire, les eſſaie, pour ainſi dire; enfin, ſaute celle qu'il lui plaît, ou qui eſt la plus diſpoſée à le recevoir. Il eſt certain que cette derniere méthode eſt beaucoup plus sûre que la premiere; aucune jument n'eſt ſautée que dans les circonſtances les plus favorables: l'étalon s'uſe beaucoup plus par les jouiſſances réitérées qui ne lui donnent point de repos ſuffiſant. Quelques-uns propoſent pour obvier à cet inconvénient d'avoir pluſieurs étalons; auſſi-tôt que le premier a ſauté une jument, on le retire du parc avec cette jument, on lui ſubſtitue un étalon que l'on retire de même avec ſa jument, ainſi de ſuite juſqu'à ce que tous les étalons aient ſervi, ou que toutes les jumens aient été ſautées. Par ce moyen, les étalons auront le tems de ſe repoſer ſans que le ſervice du *haras* en ſouffre. Pendant la monte qui eſt de deux à trois mois, les étalons doivent être nourris abondamment. Une attention qui n'eſt point encore à négliger, eſt de déferrer les pieds de derriere des jumens; il en eſt, quoique en pleine chaleur, qui ſont ſi chatouilleuſes, qu'elles ruent ou ſe défendent aux premieres approches. Il eſt auſſi néceſſaire de faire revoir toutes les jumens

à l'étalon, il s'en trouve qui ne conçoivent pas du premier saut: il doit y avoir un gardien dans le parc qui observe continuellement ce qui s'y passe & en rende compte.

Les signes par lesquels on peut reconnoître qu'une jument a été fécondée, sont très-incertains & fort douteux, sur-tout dans les premiers mois de la conception. Le moins équivoque est lorsque les chaleurs cessent, & que la jument refuse le cheval & s'en défend vigoureusement, qu'elle ne souffre pas même son voisinage. On compte encore parmi ces signes, un embonpoint qui n'est pas ordinaire, plus d'appétit le mois suivant, plus de pesanteur après le sixieme ou septieme mois, les secousses du battement du poulain que l'on éprouve en posant la main sur le côté du ventre au-bas du flanc, lorsque la jument vient de boire & qu'elle mange l'avoine, ou lorsqu'elle est un peu fatiguée; enfin la tuméfaction des mamelles qui se manifeste & disparoît alternativement deux ou trois fois pendant les deux derniers mois de la gestation.

La durée de la gestation est de onze mois & quelques jours, plus ou moins; suivant que la mere & le poulain sont forts & vigoureux, le terme est avancé ou retardé. Pendant tout ce tems on doit ménager beaucoup les jumens, écarter avec soin tout ce qui pourroit les blesser ou leur occasionner quelque commotion forte, les nourrir suffisamment & les exercer par un travail uni & modéré; il est important qu'elles ne soient point surchargées de graisse; un embonpoint excessif deviendroit dangereux en rendant l'accouchement laborieux & difficile.

Lorsque le terme de la gestation est arrivé, les jumens après quelques efforts jettent leur poulain; la plupart restent debout: j'en ai cependant vu coucher dans l'accouchement, le poulain en tombant rompt le cordon ombilical, & donne peut-être une secousse au placenta ou arriere-faix qui en facilite la séparation & la sortie. Toute cette opération s'exécute sans aucune effusion de sang. Le cordon se dessèche & tombe par la suite; dans l'accouchement naturel, le poulain présente la tête la premiere; s'il étoit mal tourné & qu'il présentât une autre partie, on le remet en situation avec la main.

Dans les cas pressans où la mere manqueroit de forces, ou si le poulain étoit mort, on le tireroit avec des cordes, après avoir fait entrer de l'huile dans la matrice pour lubréfier le passage & faciliter la sortie. Aussi-tôt qu'il est né, la mere le leche pour le sécher, & peu de tems après il essaie de se lever & de se tenir debout; mais ses articulations encore molles & mal assurées ne le peuvent soutenir, il chancelle & tombe souvent fort lourdement. Dans un parc ces chûtes ne sont pas dangereuses, mais dans une écurie, il faut avoir soin de l'éloigner des murailles: on mettra autour de lui beaucoup de paille, afin d'amortir les heurts toujours dangereux sur un corps aussi tendre; en naissant il a douze dents molaires, lesquelles se trouvent un peu usées. *V.* DENTS, au mot HIPPIATRIQUE, *Suppl.* Deux jours après sa naissance, il s'affermit assez pour pouvoir marcher, jusques-là il sera bon de le soutenir pour l'aider à tetter. En naissant le poulain est couvert d'un poil doux, très-long: j'en ai vu qui par l'épaisseur & la longueur de ce poil ressembloient parfaitement à des ours; à six mois ou un an, suivant la vigueur de l'animal, ou la température de la saison, ce premier poil tombe & découvre celui dont la couleur sera permanente; la robe varie presque toujours de la naissance à un certain âge; j'ai vu des poulains en naissant être parfaitement noirs, devenir à la chûte du poil, rouhans ou gris; il est vrai que si l'on examine avec attention les paupieres ou les sourcils, on y appercevra souvent quelques poils blancs; un poulain haut monté, ou dont les jambes sont très-longues, sera pour l'ordinaire d'une taille avantageuse.

Il est essentiel, pour le développement & l'accroissement du poulain, de lui fournir un aliment sain & abondant; pendant que les jumens allaitent, elles ne peuvent être trop bien nourries, ni trop ménagées. On ne doit point les faire travailler; le travail, quel qu'il soit, échauffe le lait & diminue sa sécrétion. On les laissera tranquilles dans le parc avec leurs poulains. Ceux-ci, en s'égayant, en courant & en bondissant, se fortifieront, leur accroissement en sera plus prompt & plus parfait; ils s'habitueront peu-à-peu aux alimens solides, ils tetteront moins fréquemment, & parviendront insensiblement au point d'être sevrés sans inconvénient. C'est à six mois qu'on les sépare de leurs meres; un plus long usage du lait, à ce que plusieurs prétendent, les rendroit mous & flasques. D'ailleurs les jumens fatiguées d'avoir nourri pendant ce tems dépériroient considérablement si les poulains continuoient à les tetter. Il est vrai néanmoins que les Tartares, qui se nourrissent du lait de leurs jumens, les tirent une grande partie de l'année; mais ces jumens sans doute n'en sont pas en meilleur état, ou elles sont nourries bien plus abondamment que les nôtres, peut-être le poulain fait-il une plus grande consommation, & dessèche-t-il davantage. Les nôtres, après avoir allaité, ont besoin d'être remises par le repos; c'est une des raisons pour lesquelles on ne doit jamais permettre qu'une jument soit sautée pendant qu'elle nourrit. Quoiqu'elle soit en chaleur, le poulain qu'elle porteroit, celui qui la tette, & elle-même se ruineroient tous trois. On doit toujours attendre la monte de l'année suivante, si l'on est jaloux de conserver les meres & d'élever des poulains bien constitués.

On peut absolument sevrer dès trois mois, si quelque accident y oblige; mais il sera toujours plus avantageux, lorsqu'on n'y est pas forcé, de ne le faire que plus tard. Les poulains en seront plus forts, plus en état de supporter les rigueurs de l'hiver, & le changement de nourriture du verd au sec. Dans les premiers jours de sevrage on diminuera la nourriture de la mere, pour lui faire passer son lait. On la traitera à-peu-près, quant au régime, comme si elle eût avorté, avec l'eau blanche, une diette plus ou moins sévere, selon la qualité du lait, en observant de la tenir chaudement. A l'égard des poulains, il seroit à propos de placer dans leurs parcs des bacquets remplis d'eau blanchie avec la farine d'orge, ou de petit lait, rien ne contribuera plus à les entretenir en bon état, à leur faire prendre du corps; mais il faut avoir l'attention de changer tous les jours cette boisson, elle s'aigriroit & contracteroit des qualités malfaisantes. Une autre attention plus essentielle, est de ne toucher les poulains que le moins qu'il est possible depuis leur naissance, jusqu'à l'âge de deux ans; leur délicatesse en souffriroit. Il est bon de les apprivoiser, de les rendre familiers, mais sans les tourmenter.

Pendant la belle saison, depuis le mois de mai, jusqu'en septembre ou octobre, suivant les climats, on les abandonne dans les parcs qui leur sont destinés, & que je suppose suffisamment garnis d'herbages pour les nourrir. Ils y restent nuit & jour jusqu'à l'hiver qu'on les retire dans les écuries. S'il étoit même possible de leur faire passer cette saison fâcheuse en plein air, ils en seroient sans doute plus vigoureux; mais il y auroit peut-être trop d'inconvéniens.

Il est même nécessaire qu'il y ait dans leurs parcs des hangars ou especes d'écuries dans lesquels ils puissent se retirer pendant la chaleur du jour, & se mettre à couvert des orages ou des pluies froides qui leur feroient du tort. On placera des auges sous

ces hangars, afin de leur donner tous les jours quelques jointées d'orge concaſſée. On prétend que ce grain eſt préférable à l'avoine ; celle-ci, dit-on, échauffe & attaque la vue ; ce dernier accident proviendroit apparemment de la difficulté que les poulains trouveroient à broyer l'avoine, ce qui attireroit peut-être plus de ſang dans l'œil ; alors en cartelant l'avoine ainſi que l'orge, cet inconvénient ſeroit levé. Quoi qu'il en ſoit, l'orge eſt plus ſubſtantielle, plus farineuſe, & paſſe pour être rafraîchiſſante. Lorſqu'on retire les poulains dans les écuries, ce qui arrive pour la premiere fois dès le moment du ſévrage, dans nos climats, le tems du ſévrage tombe au mois de ſeptembre ou d'octobre, on les nourrit avec le foin, l'orge cartelée & l'eau blanche ; on les laiſſe en liberté & ſans être attachés, ayant ſoin néanmoins que les forts ne gourmandent point les foibles, & ne les chaſſent point du ratelier. Ce ratelier, ainſi que l'auge, doivent être poſés à une certaine hauteur, les poulains en contractent l'habitude de porter la tête levée. On doit les tenir très-proprement, le fumier leur gâte les pieds, & les exhalaiſons qui s'en élevent ſont mal-ſaines ; mais comme je l'ai déja dit, il ne faut point les toucher ni les étriller. Rien ne ſeroit plus avantageux que de les baigner journellement dans la ſaiſon favorable, & lorſque l'eau n'eſt pas froide. J'ai obſervé que les poulains élevés ſur les bords des rivieres, obligés de les paſſer pluſieurs fois par jour, ſont plus nerveux, plus gais, viennent mieux que ceux de pareille race qui ne jouiſſent point de cet avantage. A un an ou dix-huit mois on leur tondra la queue, pour rendre les crins plus forts & plus touffus. Quelques-uns blâment cette méthode, prétendant que cette ſurabondance de crins ſe fait aux dépens de la crue ou de la force du ſujet, & que les chevaux qui ont la queue la plus touffue, & la criniere la plus épaiſſe, ne ſont pas ordinairement les chevaux les plus vigoureux, mais bien les plus flaſques & les plus mous. Cette obſervation ne me paroît ni juſte, ni bien fondée. Lorſqu'on raſe les cheveux des enfans pour les épaiſſir, cette opération ne me paroît nullement influer ſur leur tempérament ; les hommes qui raſent leur barbes ne ſont pas plus foibles que ceux qui la portent. La plupart des laboureurs coupent tous les ans, en certains pays, la criniere de leurs chevaux, ſans qu'il en réſulte aucun inconvénient. Je n'approuve pas au reſte cette coutume de couper la criniere, parce que revenant plus épaiſſe, la craſſe s'amaſſe dans les plis du col, en eſt enlevée plus difficilement, ce qui peut occaſionner des dartres, une gale rébelle, le rouvieux, *&c.* Mais il n'en eſt pas de même à la queue ; on la tondra dès les premieres approches de l'hiver, afin de lui donner le tems pendant cette ſaiſon de croître ſuffiſamment pour chaſſer les mouches l'été ſuivant.

A deux ans, il eſt indiſpenſable de ſéparer les poulains mâles des femelles de cet âge. Ils commencent à ſentir leur ſexe, ſur-tout s'ils ont été bien nourris, & qu'ils ſoient vigoureux, ils s'échaufferoient, ils s'énerveroient & fatigueroient inutilement les pouliches. Ceux que l'on deſtine à être hongres ne doivent ſubir cette opération qu'à trente mois & même plus tard. On choiſira pour la faire, le printems ou l'automne, le froid & la grande chaleur y ſont contraires ; c'eſt alors qu'il faut commencer à les apprivoiſer entiérement & à les rendre obéiſſans. On leur levera les jambes, on frappera légérement ſur la ſolle, on les habituera à ſouffrir un filet dans la bouche, un harnois très-leger ſur le dos ; mais toutes ces tentatives doivent ſe faire avec la plus grande douceur : un moment d'impatience eſt ſouvent capable de les rendre indomptables. Lorſqu'ils ſouffriront avec tranquillité & ſans ſe défendre, toutes ces préparations, on commencera à les travailler ; mais très-légerement, juſqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de leur parfait accroiſſement. Cet âge eſt plus ou moins tardif ſelon les différentes races. Les chevaux fins & de légere taille ne ſont ordinairement formés qu'à cinq ou ſix ans. Si on les livroit au travail avant ces termes, ils le ſupporteroient avec peine, ils n'auroient pas le tems de ſe fortifier, ils contracteroient des défectuoſités qu'ils n'auroient point eues, enfin ils ſe mineroient de jour en jour.

Les fers n'ayant été inventés que pour conſerver la corne du ſabot, & cette corne ne s'éclatant ou ne ſe détériorant que par les marches, par le travail ; tant que les chevaux n'y ſont point ſoumis, il eſt inutile de les ferrer. Les pieds en liberté, s'il eſt permis de le dire, ſe renforceront & prendront la forme qui doit leur être naturelle. La plupart des pieds défectueux, ne le deviennent que par les défauts de la ferrure. Ainſi les poulains peuvent reſter juſqu'à trois ans & plus ſans être ferrés.

On voit même des chevaux employés à de certains ouvrages, tels que le labourage de terres douces & légeres, ne l'avoir été de leur vie, ſans que le pied en ait reçu le moindre dommage. Tels ſont à-peu-près les ſoins qu'exige l'établiſſement d'un *haras* en regle ; j'ai ſuppoſé qu'il étoit fourni des étalons & des jumens qui lui ſont néceſſaires ; nous allons parler du choix de ces chevaux, & des qualités particulieres qu'ils doivent poſſéder. L'étalon étant le modele de la race dont il eſt le pere, doit réunir, autant qu'il eſt poſſible, toutes les qualités propre à ſon eſpece, & être exempt des défauts qui la détérioreroient. Parmi ces défectuoſités, il en eſt ſur-tout qui doivent le faire rejetter abſolument ; celles qui plus que les autres ſe perpétuent, paſſent à leur race, & ſont héréditaires. Dans ce nombre, on compte principalement & pour les plus dangereuſes, en ce qu'elles ſe communiquent preſque conſtamment, tous les défauts de conformation dans les os, tels que les chanfrin renfoncé, groſſe ganache, la côte plate, l'enſellé, la croupe avalée, le ſerré des épaules ou chevillé, le pied plat, aſſez ſouvent les éparvins, les ſuros & toujours le trop de volume des os. En général, les défauts de conformation, la diſproportion choquante des différentes parties, tous les vices de méchanceté. Parmi les bonnes qualités, on exige principalement, l'âge convenable, la ſanté, la vigueur, la vivacité, portée juſqu'à l'ardeur, en préſence des jumens, les jambes bien proportionnées, des jarrets excellens, du corps ſans avoir le ventre pendant, ce qui marqueroit de la molleſſe, les reins doubles, les parties de la génération ſaines & le membre gros ; les teſticules retrouſſés : cependant les chevaux eſpagnols les ont pendans dans le repos ; en général le cheval communique, par la génération, preſque toutes ſes bonnes & ſes mauvaiſes qualités naturelles & acquiſes. Un étalon naturellement hargneux, ombrageux, rétif, *&c.* produit des poulains qui ont le même naturel.

On ne demande point aux jumens la perfection des étalons : il ſeroit cependant à ſouhaiter qu'elle fût la même. On ſe contente en elles de la beauté des parties de l'avant-main, c'eſt-à-dire de la tête, de l'encolure, du poitrail, *&c.* On prétend que le poulain leur reſſemble par ſes parties ; on exige encore qu'elles aient du corps & du ventre, qu'elles ſoient, ce qu'on appelle bien coffrées, afin que le poulain ſoit logé à ſon aiſe & puiſſe profiter, croître, & s'étoffer. Elles doivent, par conſéquent, être d'une taille avantageuſe, telle que de quatre pieds ſept à huit pouces au moins. On ſent bien qu'elles doivent n'être tachées d'aucun défaut eſſentiel, principalement de ceux dont le poulain hérite

le plus communément ; que leur âge ſoit compétent, c'eſt-à-dire, au moins de trois ans ; ſi elles en avoient plus, étant mieux formées & plus vigoureuſes, leurs fruits ſeroient plus parfaits ; que leur tempérament ſoit ſain, & qu'elles ſoient aſſorties aux étalons. Cet aſſortiſſement eſt l'opération la plus délicate qu'il y ait dans les *haras*. Il eſt très-difficile de ſaiſir les rapports des étalons avec les jumens, qui doivent donner les plus belles conformations. Souvent un étalon & une jument d'une grande beauté, chacun dans leur genre, ne donnent que des productions défectueuſes, dégingandées, *&c.*

Les chevaux barbes, ainſi que tous ceux qui viennent des pays chauds, ſont regardés comme les meilleurs étalons. Cependant on prétend que depuis qu'ils ont été introduits en Normandie & dans le Limouſin, ils ont entiérement ruiné les *haras* de ces provinces ; les poulains ſortis de ces *haras* ayant les jambes très-minces.

En Angleterre, dit-on, les chevaux ſortis d'étalons barbes pechent auſſi par les jambes ; & l'on s'en eſt ſi bien apperçu, que l'on a donné des ordres, pour remédier à cet inconvénient. C'eſt en effet le défaut des barbes d'être de petite taille & d'avoir le paturon trop long. Leurs jambes d'ailleurs ſont très-fines, apparemment que les jumens normandes, limouſines & angloiſes n'ont pas été bien aſſorties, qu'elles n'ont pas aſſez compenſé ces qualités : ces jumens épaiſſes ont produit des grands chevaux montés ſur des fuſeaux, & des poulains qui ne tenoient de leur pere qu'une petite tête & des jambes très-minces, qui n'alloient nullement avec leur corpulence. Il faudroit ſans doute, pour réuſſir, que ces jumens euſſent à-peu-près la même figure que les étalons ; ou ſi l'on pouvoit obtenir des barbes court-jointés & de grande taille, probablement leur poſtérité pécheroit moins ; mais comme ils ſont aſſez rares pour ne pouvoir choiſir, on doit préférer les chevaux de ces pays, où il eſt facile de choiſir les plus beaux, lorſque d'ailleurs ils poſſedent à-peu-près les qualités deſirées. Malgré leur petite taille, les plus grands ne paſſent pas quatre pieds huit pouces, & ont le défaut que nous venons d'indiquer. Les barbes ont toujours été réputés les meilleurs pour tirer race, il eſt vrai que l'on prétend qu'ils engendrent des poulains qui ſont plus grands qu'eux ; que ce ſont des chevaux admirables pour la vîteſſe & pour le nerf, fort légers & très-propres à la courſe. Les chevaux arabes dont les barbes tirent leur origine, ſont, dit-on, les plus beaux & les meilleurs du monde ; mais à peine ſont-ils connus en Europe ; il n'eſt que des princes qui puiſſent s'en procurer. Les chevaux d'Eſpagne tiennent le ſecond rang après les barbes, ils ſont renforcés, agiles, ſinceres & nobles ; ils ont de la ſoupleſſe, du feu & de la fierté ; les jambes belles & ſans poils, le nerf bien détaché, la croupe ronde & large, la côte ronde, & le poitrail large. Ce ſont auſſi les plus propres à la plupart des *haras* de chevaux de ſelle ; après eux les chevaux napolitains, les normands, les anglois, ceux du pays de Holſtein & du Danemarck, pourront encore ſervir pour étalons de ſelle, proportion gardée de leur taille & de leur agilité. Quant aux étalons de caroſſe on peut prendre ceux des même pays, en choiſiſſant les plus grands & les plus renfoncés. La Friſe & l'Italie en fourniſſent de plus propres encore, & dont la taille eſt quelquefois au-deſſus de cinq pieds quatre pouces. Mais nous avons obſervé que les chevaux de Friſe trotoient lourdement, que leurs croupes étoient avalées, & que cette partie étoit toujours foible. En général, l'étalon doit être plus haut que la jument, parce que pour l'ordinaire, il fait plus petit que lui ; on ne connoît que les barbes qui faſſent plus grands qu'eux.

Cependant la diſproportion ne doit point être choquante, la jument ſera aſſortie le plus qu'il ſera poſſible à l'étalon, en corrigeant néanmoins les défectuoſités de l'un par les qualités oppoſées de l'autre, ſans tomber dans l'excès contraire. Enfin, il eſt indiſpenſable & eſſentiel de changer les étalons tous les quatre ou cinq ans, pour croiſer les races, & de n'en jamais prendre de ces mêmes races pour ſervir d'étalons dans le même *haras*.

Tels ſont à-peu-près les ſoins qu'exigent les *haras* en regle ; mais par l'autre nature, les *haras* du royaume en demandent d'un genre différent, dont nous allons rendre compte.

Ces *haras* ſont compoſés des jumens naturelles du pays, éparſes chez les particuliers qui en ſont propriétaires. Outre les défauts communs propres au climat & au ſol qu'elles habitent, ces jumens, pour la plupart, ont des défectuoſités particulieres occaſionnées par les accidens du travail, par le manque de ſoins, ou par les préjugés & les abus. C'eſt à un directeur intelligent à corriger ces défauts le plus qu'il eſt poſſible, les uns par le choix de l'étalon, les autres par inſtruction & par inſinuation. Dans un *haras* en regle on aſſortit les jumens aux étalons, ou les étalons aux jumens. On eſt le maître du choix des unes & des autres ; il n'eſt que le climat qui puiſſe apporter quelque gêne dans ce choix, ou la nature du ſol ; mais dans les *haras* du royaume, on n'a pas ſeulement le climat & le ſol ; les jumens ſont déterminées, il faut abſolument les prendre avec leurs défauts, il n'eſt pas libre de s'en procurer de plus parfaites ; auſſi n'eſt-ce qu'à la longue & par des ſoins continus qu'on peut eſpérer de changer une race, ou de la rendre beaucoup plus parfaite par la voie de ces *haras*.

Pour y parvenir, un directeur doit commencer par connoître parfaitement toutes les jumens de ſon département ; il ſaiſira le défaut commun propre au pays, aux cantons, au climat, au ſol ; les chevaux barbes ont preſque tous le défaut d'avoir le paturon trop long, les épaules ſerrées ; les turcs, l'encolure effilée, les jambes trop menues ; les eſpagnols, la tête un peu groſſe, ſouvent trop longue ; les napolitains, la tête groſſe & l'encolure épaiſſe ; les danois, la conformation irréguliere, la croupe trop étroite pour l'épaiſſeur du devant ; les allemands, peſans & de peu d'haleine ; les flamands, la tête groſſe, les pieds plats & les jambes ſujettes aux eaux ; les limouſins, la croupe de mulet & les jarets clos ; les navarins, les hanches hautes ; ce qui les rend connus ; la plupart des françois, de trop groſſes épaules : enfin, chaque pays, chaque défaut qui lui eſt propre ; un directeur de *haras* doit connoître aſſez parfaitement les jumens de ſon département, pour pouvoir les aſſortir d'étalons convenables ; autrement les défauts dominans ſe perpétueront, & peut-être augmenteront par une adminiſtration mal entendue.

Les abus qui ſe gliſſent dans cette adminiſtration, contribuent ſans doute au peu de fruit que l'on tire des *haras* du royaume. L'expérience nous apprend que s'ils étoient corrigés, il en réſulteroit un avantage très-apparent, & une amélioration ſenſible dans les races ; en effet, les poulains de tous les gardes-étalons ſont infiniment ſupérieurs à ceux des particuliers, & plus nombreux, quoique les jumens de ceux-ci aient été ſaillies par les mêmes étalons ; parce que ces gardes emploient pour eux toutes les précautions néceſſaires qu'ils négligent ou ne permettent pas pour les autres ; comme d'attendre la pleine chaleur de leurs jumens, de ne les faire ſauter qu'après le repos néceſſaire à l'étalon, *&c.*

Le plus dangereux de ces abus, celui qui eſt le plus oppoſé au principe fondamental des *haras*, eſt

de recevoir pour étalons des chevaux de la race du pays, qui viennent des jumens du pays, quelque parfaits que ſoient les peres, ou qu'ils puiſſent être eux-mêmes ; s'ils ſont aſſez beaux pour en tirer race, on doit abſolument les changer de pays ou de canton, pourvu que les étalons ſoient de taille, & n'aient point de défauts groſſiers ; ce qui n'arrive pas toujours, on s'en contente, & l'on s'embarraſſe peu de ſon aſſortiment. Un autre inconvénient qui anéantira toujours, du moins en partie, le bien qu'on tireroit des *haras*, eſt la multitude de chevaux & de poulains entiers qu'on abandonne dans les pâtures avec les jumens. Ils entretiennent les chaleurs de celles-ci, & détruiſent le fruit de l'étalon dès les premiers inſtans de la conception. Tout cheval entier, au-deſſus de dix-huit mois, doit être, comme nous l'avons déja dit, exactement ſéparé des jumens, même pour ſon propre avantage. Il s'énerve ſi on le laiſſe ſauter avant quatre ans, âge auquel il a pris pour l'ordinaire ſon parfait accroiſſement. Il eſt dû trois ſauts à chaque jument ; la monte dure quatre mois au plus, & l'étalon doit avoir au moins un jour plein de repos après quatre ſauts. Si on lui en donnoit davantage, ſon opération ſeroit bien plus ſûre, il ne peut donc ſervir que dix-ſept ou dix-huit jumens, & c'eſt un abus manifeſte d'en marquer un plus grand nombre, quelquefois juſqu'à trente pour un étalon.

Le garde-étalon eſt ordinairement le plus riche du lieu, qui ne prend cette place que pour jouir des rétributions & des privileges qui y ſont attachés ; du reſte ſe ſouciant très-peu que ſon cheval faſſe des poulains ou non ; ils s'en trouve même qui ſont jaloux de leur étalon, & qui, la veille du ſaut de la jument du particulier, font couvrir une des leurs, afin que celle du particulier ſoit trompée. Il eſt juſte ſans doute que ces gardes-étalons ſoient indemniſés de l'achat, de la nourriture, du ſoin & des périls de l'étalon, qu'ils ſoient même récompenſés ; mais la récompenſe devroit être plus ou moins grande, ſuivant qu'elle eſt plus ou moins méritée ; & rien n'eſt ſi facile à exécuter. Je ſuppoſe que le garde-étalon tire de ſon cheval, en argent, par ſes exemptions d'impôts, par les droits de monte, *&c.* (je ne parle point des privileges perſonnels) une ſomme de cent-vingt livres, pour ſervir ſeize jumens, de ce nombre j'ôte le quart pour les jumens qui ne ſeront pas fécondées. Il reſtera douze jumens qui doivent être pleines, ſur leſquelles en répartiſſant la même ſomme de cent-vingt livres, on pourra fixer la rétribution due au garde-étalon, à une piſtole par jument pleine, en n'en marquant que ſeize par étalon. Cette ſomme ſera priſe & rejettée ſur l'impôt de la taille, payable ſur les certificats des propriétaires de jumens, ſignés de deux principaux habitans, pour plus d'authencité, & ſous des peines rigoureuſes ſi le certificat étoit trouvé faux. Par cette adminiſtration il ſeroit de l'intérêt du garde-étalon de prendre toutes les précautions poſſibles pour faire engendrer le plus grand nombre de poulains, & de choiſir les jumens qui ſeront les plus propres à en porter. Le particulier paroîtroit ne plus rien payer pour le ſaut de ſes jumens, & être délivré d'un impôt qu'il regarde comme une vexation.

Il ne ſuffit pas de créer le poulain, il faut l'élever, & par des ſoins aſſidus le faire valoir tout ce qu'il peut être. L'avantage d'un poulain dont on ne jouira qu'après trois ou quatre ans, s'évanouit dans l'éloignement ; le propriétaire ſe décourage, il néglige les ſoins convenables ; le poulain dépérit, & finit par être auſſi défectueux que les moindres du pays.

On engageroit aiſément les propriétaires à ſe porter aux vues du gouvernement, & à leur propre intérêt, par quelques légeres gratifications accordées chaque année à ceux qui auroient les plus beaux poulains, & les mieux entretenus. Aucune dépenſe ne pourroit être plus avantageuſe ni plus lucrative. Il en eſt de même des jumens ; il ſeroit bien avantageux de les avoir plus parfaites, par conſéquent de récompenſer ceux qui en auroient de grande taille, de bien coffrées, *&c.*

Un directeur, un inſpecteur des *haras*, ou celui qui travaille à les maintenir & à les perfectionner, ne doit être gêné dans aucune de ſes opérations. Suivant les occurrences & les dégrés d'amélioration, il s'en préſente de nouvelles ; ou telle qui étoit néceſſaire dans un tems, peut devenir inutile dans un autre, c'eſt à lui d'en juger, à faire des réglemens ſuivant les circonſtances, & ſuivant l'état préſent des choſes. Mais afin que ſes vues ſoient remplies, il doit s'attirer une confiance entiere & méritée. Les hommes en ayant ordinairement pour ceux qu'ils reſpectent, on ne doit point avilir l'inſpecteur, ni l'inſpecteur s'avilir lui-même. Il ne devroit avoir aucun intérêt perſonnel à démêler avec les gardes-étalons, ni avec les propriétaires ; ainſi le droit qu'il perçoit à chaque changement d'étalon de la part du garde, devroit être abrogé. Jamais il ne doit ſe charger de fournir ou faire fournir les étalons, puiſque c'eſt à lui à les examiner, les recevoir ou refuſer, lorſqu'ils ſont achetés & préſentés par les gardes-étalons. Jamais les gardes-*haras* ou marqueurs de jumens ne doivent ſe faire payer ni défrayer par les gardes-étalons, ou par les propriétaires des jumens. Les propos indécens, les ſoupçons injurieux qui peuvent naître en conſéquence, quoique mal-fondés, portent toujours quelqu'atteinte à la réputation d'un ſupérieur, que la malignité humaine tâche avec plaiſir de trouver en faute ; dès-lors tout ce qu'il ſera obligé de faire ſera mal interprété ; on ne s'y ſoumettra que par force, avec défiance, & tout ſera moins bien.

Un inſpecteur doit faire des revues fréquentes des étalons, pour corriger, s'il eſt poſſible, les inconvéniens qu'il obſervera. Ces viſites doivent être ſouvent particulieres & imprévues ſur les lieux même. Ce n'eſt point par une revue générale annoncée pluſieurs mois d'avance, que l'on peut juger de l'état de tous ces chevaux, toujours brillans dans ces occaſions, & préparés de longue main.

Les particuliers ne ſont point aſſez inſtruits, il ſeroit à propos qu'on dreſſât un regiſtre qui fût dépoſé dans chaque communauté, lequel renfermeroit un détail exact des obligations, des droits, privileges, *&c.* des gardes-étalons, des qualités requiſes pour un étalon, des défauts qui doivent le faire rejetter ou réformer, de la taille, des qualités que doivent avoir les jumens, des exemptions & gratifications qu'elles peuvent eſpérer, ainſi que les poulains ; une inſtruction ſur l'éducation de ces derniers ; enfin tout ce qui concerne les *haras*, & même les maladies des chevaux. Chacun auroit communication de la loi, & verroit clairement ce qui lui eſt dû, ce qu'il doit, ce qui lui eſt avantageux, ce qui lui eſt nuiſible.

Les directeurs ou inſpecteurs devroient tenir auſſi un état de tous les chevaux de leur département, de leur nombre, de leur forme, de leur qualité, des fruits qui en ſont provenus, des obſervations qu'ils auront faites ; ces états réunis fourniroient une connoiſſance exacte du nombre des chevaux, & des qualités dominantes d'un royaume, ils contribueroient encore infiniment à la perfection des *haras*.

Enfin les étalons de choix ne peuvent être trop multipliés, plus ils ſeront nombreux, plutôt les races

races ſeront changées, plutôt les particuliers perdront l'habitude d'avoir de ces chevaux d'écurie, qui ne ſervent qu'à perpétuer les défauts du pays, & à détruire ce que les étalons auroient produit.

Il ſera donc avantageux de faire rechercher l'état de garde-étalon, en le rendant aſſez lucratif pour être deſiré ; ce qui donneroit lieu d'exiger de plus beaux étalons, & de punir plus rigoureuſement les contraventions ; on objectera ſans doute qu'en multipliant ces places, on augmenteroit les charges des communautés, les exemptions priſes ſur la taille étant réparties ſur les habitans ; mais cet inconvénient imaginaire ne doit pas tenir vis-à-vis du bien réel qui réſulteroit de ces établiſſemens. S'il eſt vrai que l'impôt ſoit augmenté, il l'eſt légérement pour chacun, il ſera compenſé & au-delà par une nouvelle branche de commerce plus avantageuſe pour le laboureur ; le manouvrier qui participe toujours du meilleur être du laboureur, parce que celui-ci le fait plus travailler & le paie plus cher, y trouvera auſſi ſon avantage ; les chevaux étant plus forts, plus vigoureux, les exportations deviendront moins diſpendieuſes & plus faciles, toute eſpece de commerce deviendra plus floriſſante. Le laboureur ayant des chevaux d'une certaine valeur, les ménagera davantage, en aura plus de ſoin, les conſervera plus long-tems, ou les vendra plus chérement.

Les *haras* du royaume ſeroient beaucoup plus parfaits, ſi les étalons qui ſervent dans ces *haras* étoient achetés, entretenus & nourris par la province. Alors on les raſſembleroit tous dans un même lieu, éloignés des jumens, ſous la conduite & la direction d'une perſonne intelligente & inſtruite. Tout le monde n'eſt pas capable de ſoigner des étalons comme il faut ; & s'ils ne ſont pas bien ſoignés, ils dépériront ou feront des maladies qui les mettront hors de ſervice : ils doivent être nourris & exercés chacun ſuivant leur nature. Par cette méthode ils s'entretiendroient en bon état, auroient plus de durée, & dans le tems de la monte qu'on les diſtribueroit dans les différens cantons, on ſeroit aſſuré de leur vigueur & de l'efficacité de leurs ſervices. Un autre avantage bien plus conſidérable que produiroit cet arrangement, ſeroit de les changer de canton ou d'arrondiſſement, tous les trois ou quatre ans, ce qui donneroit un accroiſſement de race abſolument néceſſaire & eſſentiel à la perfection du *haras*, ce que l'on ne peut obtenir lorſque les étalons appartiennent aux particuliers. Les frais n'en ſeroient pas plus chargés ; au contraire cette diſpoſition, en faiſant le bien de la choſe, ſupprimeroit encore une infinité de privileges perſonnels dont jouiſſent les gardes-étalons, & qui ſont onéreux aux communautés dans leſquelles ces gardes ſont établis. On pourroit encore, pendant l'hiver, tirer des ſervices utiles des étalons pour les travaux publics ; l'exercice bien ménagé leur eſt néceſſaire & ſalutaire. Tous les avantages de ce projet exécuté en quelques endroits avec ſuccès, devroient engager à l'adopter, & à le mettre en exécution dans tous les *haras* du royaume ; prenons par exemple la Champagne.

On voit aujourd'hui s'élever dans cette province une nouvelle race de chevaux, ſupérieure à l'ancienne en taille, en figure & en force. On trouve déja nombre de jeunes chevaux, ſinon de diſtinction, du moins beaucoup moins imparfaits que les naturels du pays qui ſubſiſtent encore. Mais pour parvenir à un plus grand dégré de perfection dont la poſſibilité eſt prouvée par cet heureux commencement, il eſt néceſſaire d'avoir recours à de nouvelles opérations qui paroiſſent exiger des changemens dans l'adminiſtration actuelle. On ſait, & il eſt démontré par l'expérience, qu'en tout genre, pour ſoutenir & augmenter la beauté de l'eſpece, il eſt indiſpenſable de croiſer les races, c'eſt-à-dire de prendre toujours des individus étrangers pour chefs & peres de chaque génération, de ne jamais permettre que le même individu s'allie avec ſa poſtérité ; autrement on voit bientôt cette poſtérité ſe détériorer, & la race retomber dans ſon premier état d'imperfection : en changeant à chaque génération l'individu qui coopere le plus, qui doit ſervir de modele, on diminue de plus en plus les défauts dont ces générations peuvent être attaquées ; & ce n'eſt que par ce moyen que l'on peut parvenir à les détruire entiérement, lors toutefois que le climat & le ſol le permettent. Ce principe inconteſtable n'eſt pas moins pour les *haras* que pour toute autre éducation. Il eſt donc eſſentiel pour la perfection de ces établiſſemens, qu'un étalon ne ſerve jamais ſa poſtérité ; & comme cette poſtérité commence elle-même à être en état d'engendrer à l'âge de trois ou quatre ans, il eſt indiſpenſable alors de lui fournir un étalon étranger, qui, s'il eſt permis de le dire, ne lui ſoit point parent, & n'ait point la tache de famille.

Pour y parvenir, il faut donc tous les trois ou quatre ans, au plus tard, changer les départemens des étalons, en les éloignant le plus qu'il eſt poſſible ; mais cette opération eſt auſſi impraticable dans l'adminiſtration actuelle, où ces étalons appartiennent aux particuliers, ſont partie de leur bien, qu'elle ſeroit aiſée & facile à exécuter, ſi tous ces chevaux appartenoient à la province en général ; d'ailleurs les avantages qui réſulteroient de ce nouveau plan, autres même que ceux qui concernent les *haras*, pourroient peut-être faire deſirer par les perſonnes intéreſſées, qu'il fût adopté. Je vais tâcher d'établir & de préſenter ces avantages ſans partialité.

Les propriétaires des étalons joüiſſent, en conſéquence de la garde de ce cheval, d'exemptions pécuniaires, de privileges perſonnels, & de droits de monte, ainſi que du ſervice de cet animal pendant la plus grande partie de l'année. Les privileges perſonnels & les droits de monte, comme plus apparens, ſont regardés, par la plupart des autres habitans, comme un impôt onéreux : les premiers, parce que le garde-étalon ne partage point les charges publiques ; les autres, par la rétribution pécuniaire qui eſt due par jument à ce garde. C'eſt apparemment pour ne pas multiplier ces rétributions & les plaintes qu'elles occaſionnent, que chaque propriétaire de jumens n'en fournit que deux à l'étalon, quelque nombre qu'il ait.

D'un autre côté, le garde-étalon n'eſt occupé qu'à cacher ou à pallier les défauts ſouvent eſſentiels de ſon cheval, s'embarraſſant aſſez peu que les poulains qu'il engendre ſoient défectueux, ou que même il en produiſe. Un étalon eſt de ſervice, pour l'ordinaire, pendant dix ans, dans le même département ; par conſéquent il ſervira trois générations dont il aura été le pere.

Tous les étalons appartenans à la province, ces inconvéniens qui détruiſent les *haras*, diſparoiſſent. On gagnera les exemptions, & les privileges anéantis avec ceux qui les poſſédoient ; les droits de monte ne paroiſſant plus ſubſiſter, chacun s'empreſſera de profiter du bénéfice des étalons. Ces chevaux réunis, mais en pluſieurs corps, placés aux endroits les plus commodes, ſous la direction de perſonnes intelligentes, ſeront mieux nourris, mieux ſoignés & plus ménagés ; étant raſſemblés en certain nombre, on ſera plus à portée de juger des accidens qui peuvent les mettre hors de ſervice, d'y apporter remede. Dans le tems de la monte qui, comme l'on ſait, eſt de trois mois, on les diſtribueroit par

pelotons de quatre ou cinq dans chaque arrondiſſement, ſous la conduite de leur palfrenier ordinaire; enfin le plus grand avantage qui réſulteroit de ce plan, eſt la facilité de changer ces pelotons d'année en année, d'une extrêmité de la province à l'autre, & par conſéquent de fournir chaque arrondiſſement d'étalons nouveaux, chaque année, ou tous les deux ans, ſans augmentation de dépenſe ni de ſoins. Pendant les trois mois de monte, l'étalon ne doit être employé à aucune autre fonction : je penſe même que pendant deux mois avant ce tems, il doit être préparé à cet exercice par le repos, ou de très-légeres promenades, & par une nourriture plus abondante qu'à l'ordinaire. Ainſi on peut compter cinq mois, employés tant à la préparation à la monte, qu'à la monte même. Quant aux ſept mois reſtans, on peut tirer de ces chevaux tous les ſervices dont ils ſont capables. On ſait qu'un travail bien ménagé & proportionné à la nature de l'animal, lui eſt plus ſalutaire qu'un repos trop continué. Ces chevaux appartenant au public, doivent travailler pour lui; ainſi en leur donnant un mois pour pourvoir à leur propre ſubſiſtance, c'eſt-à-dire, pour récolter leurs proviſions; la province pourra jouir ſix mois entiers de leurs ſervices pour les travaux publics, tels qu'entretien des chemins royaux, charois militaires ou autres, auxquels on voudra les employer. Cette ſpéculation eſt d'autant plus fondée, qu'en entrant dans quelques détails, on verra que par leur nombre, par leur diſtribution, ils pourront ſuffire à-peu-près à ces objets.

La Champagne peut porter quatre cens étalons, & je crois qu'ils ſont effectifs; quoiqu'on doive les placer à la campagne, de préférence à la ville, tant pour la moindre dépenſe, que pour plus grande commodité, & pour éviter beaucoup d'inconvéniens dans le ſervice; ſi l'on prend cependant, pour fixer ces idées, les principales villes de la province, & qui ſont à-peu-près à égale diſtance les unes des autres, on trouvera que l'on peut ſéparer ces quatre cens chevaux en huit diviſions, de cinquante chacune, leſquelles pourront être placés dans les villes, ou plutôt dans les environs de Reims, Châlons, Sainte-Menehould, Vitry, Joinville, Chaumont, Bar-ſur-Aube, & Troyes. Trente des chevaux pourront travailler journellement ſans ſe fatiguer, pendant que vingt ſe repoſeront, ou que quelques-uns ſeront retenus par quelque accident : or, il n'eſt point de paroiſſe qui, l'une dans l'autre, ne paie volontiers cinquante écus pour être déchargée de ſa part de l'ouvrage que ces chevaux feront pendant ſix mois, & qui n'y trouve ſon profit. En jettant les yeux ſur le calcul ci-joint, on verra que ces ſommes réunies ſeront ſuffiſantes pour l'entretien des étalons, & qu'il en reſtera même une par an aſſez conſidérable pour le remplacement & le complet des chevaux. Je ne parle point des petits privileges que l'on pourroit, ſans grande conſéquence, attacher à ces établiſſemens, ſoit pour l'achat des proviſions, ſoit pour le logement, ou pour les perſonnes qui y ſeroient employées.

On objectera ſans doute le premier achat des étalons, la dépenſe de leur établiſſement, & les frais de leur premier approviſionnement : objets conſidérables. Quant au premier, on peut prendre des arrangemens avec les gardes-étalons actuels qui céderont leurs chevaux, & dont les paiemens ſeront faits d'année en année ſur la ſomme de . . . . . deſtinée à l'achat des étalons, dût-on leur payer la rente du prix ſur cette ſomme, juſqu'au paiement total. L'établiſſement eſt un objet ſtable & fixe, peu diſpendieux, chaque édifice conſiſtant en écurie de cinquante chevaux, magaſin à foin & à paille, grenier à avoine, & logement pour les employés au ſervice du *haras*. D'ailleurs cet objet n'eſt point d'une utilité particuliere, propre à certain endroit, indifférent à tous les autres, il intéreſſe toute la province, il tient au bien général; quant aux frais de premier approviſionnement, ce ſont les dépenſes que l'on eſt obligé d'avancer pour mettre ſon bien en valeur, & qui rentreront par la ſuite au centuple. D'ailleurs le bon qui ſe trouve chaque année ſur la recette, dépenſe déduite, eſt aſſez conſidérable pour ſuffire à tous ces objets en peu d'années; on le verra dans le calcul ci-après. On obſervera que les étalons bien conduits, doivent être en état de ſervir au moins pendant ſix ans, la plupart ſont conſervés pendant huit & dix. Cette ſomme annuelle que l'on pourra mettre en caiſſe pendant ce nombre d'années, produira un fond aſſez fort pour ſubvenir à toutes ces dépenſes.

D'ailleurs il eſt des fonds affectés aux *haras*, dont on pourroit aider ce nouvel établiſſement, s'il étoit approuvé, ſauf par la ſuite à remettre même ces avances.

On peut conclure de tout ce que nous venons de dire, qu'il eſt deux eſpeces d'avantages qui réſulteroient du plan propoſé; les uns tendant à la perfection des *haras* de la province, en ſupprimant tous les droits payés par les propriétaires des jumens, toutes les exemptions & privileges des gardes-étalons, la répartition ſera plus égale, la rétribution inſenſible; ces propriétaires ne paroiſſant aſſujettis à aucune taxe propre à cet objet, fourniront leurs jumens avec empreſſement. On ſe livre toujours à un profit qui ſemble ne rien coûter, la race ſe perfectionnera de plus en plus, & ſe ſoutiendra par le croiſement des étalons, & par les autres opérations de l'adminiſtration actuelle, telles que gratifications pour les jumens de taille, pour les poulains d'une certaine beauté, *&c.* qui ſubſiſteront toujours; enfin la province ſera déchargée d'une partie des corvées qui l'accablent & qui gênent l'agriculture.

ETAT de l'entretien des haras, ſuivant le plan projetté.

Dépenſe.

Nourriture, ſoins, entretien de quatre cens étalons, 500 liv. chacun, par an, fait . . 200,000 liv.

Recette.

Deux mille deux cens paroiſſes, en Champagne, payant chacune 120 liv. par an, fait 264,000

Chaque garde-étalon jouit de 80 liv. exemption de taille; le reſte des privileges 20 liv. droits de monte de vingt jumens à 3 liv. 10 ſ.

Total, 170 liv.

Pris au plus bas, on pourroit compter ſur 200 liv. par an.

Quatre cens gardes-étalons, à 170 liv. fait 68,000

TOTAL de recette . 332,000 liv.

Dont à ôter dépenſe ci-deſſus . . 200,000

Reſte par an 132,000

Somme deſtinée au remplacement des étalons & dépenſes d'entretien de bâtimens ou extraordinaires.

ETAT de dépenſe & recette, ſuivant le plan projetté.

Dépenſe.

Quatre cens étalons, à 500 liv. d'entretien chacun . . . . . 200,000 liv.

Recette.

Deux mille deux cens paroiſſes, à 150 liv. chacune . . . . . 330,000 liv.

Sur quoi on obſervera qu'il faut ôter pour exemptions de garde & droits de monte 68000 liv. que l'on paie aujourd'hui 200,000

reſte 130,000

Somme à employer.

Quatre cens étalons à 600 liv. . . . 240,000

Huit bâtimens à 25000 liv. 200,000

TOTAL . . 440,000 liv.

En quatre ans cette dépenſe ſera acquittée, & il y aura 80,000 liv. de reſte.

Mais je ſuppoſe que la province de Champagne ne porte que deux cens étalons.

Leur nourriture & leur panſement à 500 liv. chacun, par an, fait . . . . . 100,000 liv.

Il n'eſt point de cheval qui, en ſix mois de travail, ne puiſſe apporter des matéraux ſuffiſamment pour l'entretien d'une lieue de chemin, puiſque M. de Turgot prétend qu'un ſeul homme peut lui ſeul en entretenir deux.

Par la liſte générale des poſtes, il ne ſe trouve en Champagne que cent cinquante lieues de grandes routes, c'eſt donc cent cinquante chevaux qu'il faudroit; ces deux cens par conſéquent ſont donc plus que ſuffiſans, & bien au-deſſous du travail qu'un cheval doit faire.

En attachant deux manœuvres, outre le conducteur à chaque cheval pendant les ſix mois de l'année, à 20 ſols par jour, fait par an 312 liv.

Ainſi les *haras* & les chemins de la province ſe trouveront entretenus moyennant 162,400

Mais comme il y a en outre les routes de traverſes, & que la totalité de la province porte quatre cens chevaux, le nombre de chevaux ſeroit plus que ſuffiſant pour ces travaux, & pour relayer ceux qui ſe trouveroient trop foibles ou malades.

En prenant la dépenſe du tout, elle montera à 324,800

Mais la province, à la taxe médiocre que nous ſuppoſons, donnera . . 330,000

Que l'on conſidere actuellement l'argent qui rentrera dans les coffres de la province, par les droits que paieront & ne payoient pas les gardes-étalons, ce qui eſt un objet fort conſidérable.

Il ne reſte pour la dépenſe du *haras*, que l'acquiſition des chevaux, celle des tombereaux & harnois néceſſaires.

Les chevaux ſont actuellement exiſtans entre les mains des gardes-étalons, ce ſeroit au gouvernement ou à la province à prendre des arrangemens avec eux pour les acquérir.

A l'égard des voitures & harnois, chaque communauté de la province, & il y en a deux mille, ne ſeroit pas foulée de fournir un tombereau & ſon harnois.

Quant au bâtiment on en trouveroit aſſez, tel que château, abbayes, *&c.* par exemple, à ſaint Dizier, petite ville ſituée ſur la Marne, au centre de toutes les ſubſiſtances, ſe trouve un ancien château, qui par ſon étendue & par ſa poſition avantageuſe, ſerviroit de dépôt général des vivres, en même tems de logement à un peloton de cinquante chevaux.

A Vitry-le-François, ſitué ſur la Marne, un bâtiment vaſte qui ſervoit ci-devant de manege aux grenadiers à cheval, aujourd'hui totalement inutile, pourroit loger aiſément & commodément vingt-cinq à trente chevaux, avec leurs palfreniers.

A Châlons-ſur-Marne, Troies, Reims, Bar-ſur-Aube, *&c.* on trouveroit de pareils logemens.

Pendant les trois mois de monte, où il ſeroit néceſſaire de diſtribuer, pour la commodité du public, les étalons, au nombre de cinq ou ſix, en divers lieux ou départemens, on trouveroit quantité d'abbayes, telles que celles de Haute-Fontaine, de Moulcetz, de Trois-Fontaines, de Cheminon, de Moutier-Onder, de Huiron, de Moutier-Amé, de Rivon, de Boulancourt, de la Chapelle-aux-Planches, de Châtriée, *&c.* dont les vaſtes bâtimens fourniroient ſans aucun dérangement un logement commode, & un magaſin pour cinq chevaux & un palfrenier.

Ce plan d'adminiſtration qui avoit été goûté de pluſieurs miniſtres, avoit été examiné derechef par M. de Turgot, alors contrôleur-général des finances, & qui, après un mûr examen, avoit promis à l'auteur d'en faire uſage; mais la multiplicité de projets dont ce miniſtre étoit rempli lui a fait oublier celui-ci. La choſe étoit cependant bien néceſſaire, puiſqu'il eſt avéré que les *haras* ſont dans l'état le plus déplorable, & que pluſieurs miniſtres ſe ſont plaints que la bonne eſpece manquoit pour la cavalerie, qu'elle étoit obligée de ſe remonter chez l'étranger; il y a long-tems que le public s'en plaint; les marchands avouent même que la vraie race normande eſt perdue, ce qui faiſoit autrefois une branche de commerce, & nous apportoit de l'argent en France; au lieu qu'aujourd'hui nos marchands de chevaux normands ont abandonné cette province, tant par rapport à l'eſpece qui y eſt abâtardie, que par la cherté de celle qui y regne, ce qui les oblige d'aller chercher des chevaux chez l'étranger. Paris fourmille de chevaux Friſons, de Northolandois, de Danois, & de toutes les provinces circonvoiſines d'Allemagne; ce n'eſt que depuis quelques années encore que l'on voit à nos carroſſes des chevaux Bretons, qui naturellement ſont mal conſtruits, ont des têtes peſantes, des pieds plats, ſont lourds & preſque tous de baſſe taille, encore ne valent-ils quelque choſe qu'après avoir paſſé deux ans dans nos prairies du Perche, dans le pays Chartrain, où ils acquierent un peu de qualité. (*Cet article eſt de M.* LA FOSSE, *maréchal du roi.*)

§ HARCOURT, (*Géogr.*) *Harecortis* (non *Harcontis*, comme l'écrit le *Dict. raiſ. des Sciences.*), *Hercunia*, *Hardicuſia*, bourg de Normandie, au dioceſe d'Evreux, à dix lieues de Rouen, entre le Bec, Neubourg & Brionne, avec château ancien, dont les appartemens ont été rétablis à la moderne, fut érigé en comté, par le roi Philippe VI, en 1338; ce comté comprend vingt paroiſſes.

Il y a un prieuré de l'ordre de Saint Auguſtin, de la congrégation de Sainte Genevieve, où l'on conſerve des reliques anciennes & précieuſes. Un grand candelabre de cuivre à ſept branches, & les tombeaux des anciens comtes d'*Harcourt*, fondateurs du prieuré.

HARCOURT, ſur l'Orne à ſix lieues de Caen, appellé auparavant *Thury*, qui de marquiſat a été érigé en duché par Louis XIV, en 1700; ſous le nom d'*Harcourt*, en faveur de Henri d'*Harcourt* de Beuvron, depuis maréchal de France, & capitaine des gardes du corps, & en pairie en 1704.

Les ſeigneurs de ce nom ſont très-illuſtres & bien connus dans nos annales. (*C.*)

HARDBERG, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & dans la Styrie, au quartier

de Voreau. Elle eſt depuis long-tems hypothéquée à la maiſon des princes de Paar. (*D. G.*)

HARDENBERG, (*Géogr.*) ville des Provinces-Unies, dans l'Overyſſel, au quartier du Salland, & aux frontieres du comté de Bentheim, ſur le Vecht. Elle eſt petite, & elle fut entiérement conſumée par un incendie l'an 1708.

Il y a en Allemagne dans la Weſtphalie au duché de Berg, une ſeigneurie du même nom, laquelle comprend deux bourgs & quelques villages. Et dans la baſſe-Saxe, au pays de Calenberg, ce nom eſt encore celui d'une grande juriſdiction héréditaire dans une famille noble, qui porte auſſi ce nom de *Hardenberg*, & qui donne deux ſuffrages dans l'aſſemblée des états provinciaux. (*D. G.*)

HARDESSEN *ou* HARDEGSEN, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne, dans le cercle de baſſe-Saxe, & dans la principauté de Calenberg, au confluent de l'Eſpolde, & du Schottelbeeck. Elle n'eſt que de 176 maiſons, bâties la plupart ſur le roc. Mais elle eſt munie d'un château, où quelques-uns des anciens ducs de Brunſwich ont réſidé; & elle eſt le ſiege d'une ſurintendance eccléſiaſtique, ainſi que d'un bailliage, qui comprend neuf villages; & qui généralement peu fertile en grains, n'exporte que des bois de chênes & de hêtres, & ne cultive avec ſuccès que le lin & quelques légumes, qu'à la vérité il exporte de même. (*D. G.*)

§ HARFLEUR, *Hareſlotum*, *Heriſlorium*, (*Géogr.*) autrefois *Hare-fleot* (Havre ou morte mer) *Fleot flet* en Anglo-Saxon ſignifie la même choſe que l'*Aſtuarium* des Latins: c'eſt peut-être le *Caracotinum* de l'Itin. d'Antonin, ſitué ſur la Leſarde à l'embouchure de la Seine. *Harfleur* étoit la clef de la France du côté de l'Angleterre; mais elle a perdu ſon éclat à meſure que le Havre s'eſt agrandi: ſes murailles raſées, ſon port comblé de ſables eſt devenu un pré; ſes fortifications démolies, ſon commerce tombé annoncent ſa miſere actuelle & ſa grandeur paſſée.

Les Anglois ſous Henri V la prirent d'aſſaut en 1415, & la ſaccagerent; ils en firent ſortir 8000 habitans & la peuplerent d'Anglois ſous Charles VII, elle fut priſe & repriſe: les Anglois l'aſſiégerent encore en 1439; Eſtouteville ſon gouverneur avec 400 hommes fit la plus vigoureuſe réſiſtance, ſecondé des habitans; mais après un ſiege de quatre mois la place capitula: ſa perte entraîna celle de Montiviliers, le roi lui-même dix ans après reprit *Harfleur* défendu par deux mille Anglois. Les Huguenots s'en rendirent maîtres du tems de la ligue & y faiſoient fleurir le commerce: mais la révocation de l'édit de Nantes & les impôts ont réduit cette ville ſi fidelle à ſes rois dans un état pitoyable: à peine y compte-t-on 300 feux.

On y braſſe de la biere, on y fait de la dentelle, & l'on blanchit quantité de toiles ſur les prés. La pyramide du clocher & l'égliſe ſont remarquables.

Thomas du Four, un des ſavans bénédictins qui ont illuſtré l'autre ſiecle par leur piété & leur érudition, étoit né à *Harfleur*: il a compoſé une grammaire hébraïque, une paraphraſe du cantique des cantiques, un commentaire ſur les pſeaumes, & mourut à 34 ans, à Jumieges.

Un habitant de *Harfleur* connoiſſoit très-bien certains cailloux que la mer roule ſur les côtes de Normandie, dans leſquels ſe trouvent de fort beaux criſtaux de différentes couleurs. Il ſavoit les diſtinguer, les caſſer proprement, & en avoit fait une garniture de cabinet, que les curieux eſtimoient 5 à 600 écus.

Harfleur, où il y a encore deux foires franches, eſt à deux lieues du Havre, ſix de Feſcamp, neuf de Caudebec, 16 de Rouen, 44 de Paris. A une lieue de *Harfleur* près le château d'Archer, on voit des incruſtations, des ſtalactites formées par l'eau d'une ſource qui ſe répand ſur les rochers, dont les groupes en cul-de-lampe, compoſent des grottes admirées des naturaliſtes.

Voy. Vign. de Marv. *Mél. de Litt. T. 2. mém. pris ſur les lieux où j'étois le 12 octobre 1767.* Voy. auſſi *les Antiquités de* Harfleur *in-8°. 1720*, à Harfleur.

HARMATIAS, (*Muſiq. des anc.*) nom d'un nome dactylique de la muſique grecque, inventé par le premier Olympe Phrygien. (*S*)

Plutarque dans ſon traité *De muſicâ*, dit que le nommé *Harmatias* paroît avoir tiré ſon nom du mot char Ἅρμα; & dans ſon ſecond diſcours *De fortuna vel virtute Alex. mag.* il rapporte que c'eſt en jouant le nome *Harmatias* qu'*Andigénite* le joueur de *flûte* fit courir Alexandre aux armes; à en juger par ces deux traits, ce nome devoit être très-rapide. *Mattheſon*, célebre muſicien Allemand, prétend qu'il étoit purement rhythmique ou n'avoit d'autre changement que celui des longues & des breves. Dans l'*article* FLUTE (*Litter.*), *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. cet air eſt nommé *pharmatios*. (*F. D. C.*)

HARMODIE, (*Muſiq. des anc.*) les Athéniens chantoient dans leurs feſtins une chanſon à l'honneur d'Harmodius & d'Ariſtogiton, qui les avoient délivrés de la tyrannie d'Hyparque, & ils la nommoient *Harmodie* du nom d'un de ces vengeurs de la patrie. (*F. D. C.*)

§ HARMONIE, (*Muſiq.*) Le ſens que donnoient les Grecs à ce mot, dans leur muſique, eſt d'autant moins facile à déterminer, qu'étant originairement un nom propre, il n'a point de racines par leſquelles on puiſſe le décompoſer pour en tirer l'étymologie. Dans les anciens traités qui nous reſtent, l'*harmonie* paroît être la partie qui a pour objet la ſucceſſion convenable des ſons, entant qu'ils ſont aigus ou graves, par oppoſition aux deux autres parties appellées *rhythmica* & *metrica*, qui ſe rapportent au tems & à la meſure: ce qui laiſſe à cette convenance une idée vague & indéterminée qu'on ne peut fixer que par une étude expreſſe de toutes les regles de l'art; & encore, après cela, l'*harmonie* ſera-t-elle fort difficile à diſtinguer de la mélodie, à moins qu'on n'ajoute à cette derniere les idées de rhythme & de meſure, ſans leſquelles, en effet, nulle mélodie ne peut avoir un caractere déterminé; au lieu que l'*harmonie* a le ſien par elle-même, indépendamment de toute autre quantité. *Voyez* MÉLODIE (*Muſiq.*) *Suppl.*

On voit par un paſſage de Nicomaque & par d'autres, qu'ils donnoient auſſi quelquefois le nom d'*harmonie* à la conſonnance de l'octave, & aux concerts de voix & d'inſtrumens qui s'exécutoient à l'octave & qu'ils appelloient plus communément *antiphonies*.

Harmonie, ſelon les modernes, eſt une ſucceſſion d'accords ſelon les loix de la modulation. Longtems cette *harmonie* n'eut d'autres principes que des regles preſque arbitraires ou fondées uniquement ſur l'approbation d'une oreille exercée qui jugeoit de la bonne ou mauvaiſe ſucceſſion des conſonnances, & dont on mettoit enſuite les déciſions en calcul. Mais le P. Merſenne & M. Sauveur ayant trouvé que tout ſon, bien que ſimple en apparence, étoit toujours accompagné d'autres ſons moins ſenſibles qui formoient avec lui l'accord parfait majeur, M. Rameau eſt parti de cette expérience, & en a fait la baſe de ſon ſyſtême harmonique, dont il a rempli beaucoup de livres, & qu'enfin M. d'Alembert a pris la peine d'expliquer au public.

M. Tartini partant d'une autre expérience plus neuve, plus délicate & non moins certaine, eſt parvenu à des concluſions aſſez ſemblables par un chemin tout oppoſé. M. Rameau fait engendrer les

deſſus par la baſſe ; M. Tartini fait engendrer la la baſſe par les deſſus : celui-ci tire l'*harmonie* de la mélodie, & le premier fait tout le contraire. Pour décider de laquelle des deux écoles doivent ſortir les meilleurs ouvrages, il ne faut que ſavoir lequel doit être fait pour l'autre, du chant ou de l'accompagnement. On trouvera dans *l'explication des planches de muſique*, à la fin du *tome VII* des planches du *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. un court expoſé du ſyſtême de M. Tartini. Je continue à parler ici de celui de M. Rameau, que j'ai ſuivi dans tout cet ouvrage, comme le ſeul admis dans le pays où j'écris.

Je dois pourtant déclarer que ce ſyſtême, quelque ingénieux qu'il ſoit, n'eſt rien moins que fondé ſur la nature, comme il le répete ſans ceſſe ; qu'il n'eſt établi que ſur des analogies & des convenances qu'un homme inventif peut renverſer demain par d'autres plus naturelles ; qu'enfin, des expériences dont il le déduit, l'une eſt reconnue fauſſe, & l'autre ne fournit pas les conſéquences qu'il en tire. En effet, quand cet auteur a voulu décorer du titre de *démonſtration*, les raiſonnemens ſur leſquels il établit ſa théorie, tout le monde s'eſt moqué de lui ; l'académie a hautement déſapprouvé cette qualification obreptice, & M. Eſteve, de la ſociété royale de Montpellier, lui a fait voir qu'à commencer par cette propoſition, *que, dans la loi de la nature, les octaves des ſons les repréſentent & peuvent ſe prendre pour eux :* il n'y avoit rien du tout qui fût démontré, ni même ſolidement établi dans ſa prétendue démonſtration. Je reviens à ſon ſyſtême.

Le principe phyſique de la réſonnance nous offre les accords iſolés & ſolitaires, il n'en établit pas la ſucceſſion. Une ſucceſſion réguliere eſt pourtant néceſſaire. Un dictionnaire de mots choiſis n'eſt pas une harangue, ni un recueil de bons accords, une piece de muſique : il faut un ſens, il faut de la liaiſon dans la muſique, ainſi que dans le langage ; il faut que quelque choſe de ce qui précede ſe tranſmette à ce qui ſuit pour que le tout faſſe un enſemble & puiſſe être appellé véritablement un.

Or la ſenſation compoſée qui réſulte d'un accord parfait, ſe réſout dans la ſenſation abſolue de chacun des ſons qui le compoſent, & dans la ſenſation comparée de chacun des intervalles que ces mêmes ſons forment entr'eux : il n'y a rien au delà de ſenſible dans cet accord ; d'où il ſuit que ce n'eſt que par le rapport des ſons & par l'analogie des intervalles qu'on peut établir la liaiſon dont il s'agit, & c'eſt-là le vrai & l'unique principe d'où découlent toutes les loix de l'*harmonie* & de la modulation. Si donc toute l'*harmonie* n'étoit formée que par une ſucceſſion d'accords parfaits majeurs, il ſuffiroit d'y procéder par intervalles ſemblables à ceux qui compoſent un tel accord ; car alors quelque ſon de l'accord précédent ſe prolongeant néceſſairement dans le ſuivant, tous les accords ſe trouveroient ſuffiſamment liés & l'*harmonie* ſeroit une, au moins en ce ſens.

Mais outre que de telles ſucceſſions excluroient toute mélodie en excluant le genre diatonique qui en fait la baſe, elles n'iroient point au vrai but de l'art, puiſque la muſique étant un diſcours, doit avoir, comme lui, ſes périodes, ſes phraſes, ſes ſuſpenſions, ſes repos, ſa ponctuation de toute eſpece, & que l'uniformité des marches harmoniques n'offriroit rien de tout cela. Ses marches diatoniques exigeoient que les accords majeurs & mineurs fuſſent entremêlés, & l'on a ſenti la néceſſité des diſſonances pour marquer les phraſes & les repos. Or, la ſucceſſion liée des accords parfaits majeurs, ne donne ni l'accord parfait mineur, ni la diſſonance, ni aucune eſpece de phraſe, & la ponctuation s'y trouve tout-à-fait en défaut.

M. Rameau voulant abſolument, dans ſon ſyſtême, tirer de la nature toute notre *harmonie*, a eu recours, pour cet effet, à une autre expérience de ſon invention, de laquelle j'ai parlé ci-devant, & qui eſt renverſée de la premiere. Il a prétendu qu'un ſon quelconque fourniſſoit dans ſes multiples un accord parfait mineur au grave, dont il étoit la dominante ou quinte, comme il en fournit un majeur dans ſes aliquotes, dont il eſt la tonique ou fondamentale. Il a avancé comme un fait aſſuré, qu'une corde ſonore faiſoit vibrer dans leur totalité, ſans pourtant les faire réſonner, deux autres cordes plus graves, l'une à ſa douzieme majeure, & l'autre à ſa dix-ſeptieme ; & de ce fait, joint au précédent, il a déduit fort ingénieuſement, non ſeulement l'introduction du mode mineur & de la diſſonance dans l'*harmonie*, mais les regles de la phraſe harmonique & de toute la modulation, telles qu'on les trouve aux mots ACCORD, ACCOMPAGNEMENT, BASSE-FONDAMENTALE, CADENCE, DISSONANCE, MODULATION, (*Muſiq.*) *Dict. raiſ. des Sciences*, &c.

Mais premiérement, l'expérience eſt fauſſe ; il eſt reconnu que les cordes accordées au-deſſous du ſon fondamental, ne frémiſſent point en entier à ce ſon fondamental, mais qu'elles ſe diviſent pour en rendre ſeulement l'uniſſon, lequel, conſéquemment, n'a point d'harmoniques en-deſſous. Il eſt reconnu de plus que la propriété qu'ont les cordes de ſe diviſer, n'eſt point particuliere à celles qui ſont accordées à la douzieme & à la dix-ſeptieme en-deſſous du ſon principal, mais qu'elle eſt commune à tous ſes multiples ; d'où il ſuit que les intervalles de douzieme & de dix-ſeptieme en deſſous n'étant pas uniques en leur maniere, on n'en peut rien conclure en faveur de l'accord parfait mineur qu'ils repréſentent.

Quand on ſuppoſeroit la vérité de cette expérience, cela ne léveroit pas, à beaucoup près, les difficultés. Si, comme le prétend M. Rameau, toute l'*harmonie* eſt dérivée de la réſonnance du corps ſonore, il n'en dérive donc point des ſeules vibrations du corps ſonore qui ne réſonne pas. En effet, c'eſt une étrange théorie de tirer de ce qui ne réſonne pas, les principes de l'*harmonie* ; & c'eſt une étrange phyſique de faire vibrer & non réſonner le corps ſonore, comme ſi le ſon lui-même étoit autre choſe que l'air ébranlé par ces vibrations. D'ailleurs, le corps ſonore ne donne pas ſeulement, outre le ſon principal, les ſons qui compoſent avec lui l'accord parfait, mais une infinité d'autres ſons, formés par toutes les aliquotes du corps ſonore, leſquels n'entrent point dans cet accord parfait. Pourquoi les premiers ſont-ils conſonnans, & pourquoi les autres ne le ſont-ils pas, puiſqu'ils ſont tous également donnés par la nature ?

Tout ſon donne un accord vraiment parfait, puiſqu'il eſt formé de tous ſes harmoniques, & que c'eſt par eux qu'il eſt un ſon. Cependant ces harmoniques ne s'entendent pas, & l'on ne diſtingue qu'un ſon ſimple, à moins qu'il ne ſoit extrêmement fort ; d'où il ſuit que la ſeule bonne *harmonie* eſt l'uniſſon, & qu'auſſi-tôt qu'on diſtingue les conſonnances, la proportion naturelle étant altérée, l'*harmonie* a perdu ſa pureté.

Cette altération ſe fait alors de deux manieres ; premiérement, en faiſant ſonner certains harmoniques & non pas les autres, on change le rapport de force qui doit régner entr'eux tous, pour produire la ſenſation d'un ſon unique, & l'unité de la nature eſt détruite. On produit, en doublant ces harmoniques, un effet ſemblable à celui qu'on produiroit en étouffant tous les autres ; car alors il ne faut pas douter,

qu'avec le ſon générateur, on n'entendît ceux des harmoniques qu'on auroit laiſſés; au lieu qu'en les laiſſant tous, ils s'entre-détruiſent & concourent enſemble à produire & renforcer la ſenſation du ſon principal. C'eſt le même effet que donne le plein jeu de l'orgue, lorſqu'ôtant ſucceſſivement les regiſtres, on laiſſe avec le ſon principal la double & la quinte; car alors cette quinte & cette tierce qui reſtoient confondues, ſe diſtinguent ſéparément & déſagréablement.

De plus, les harmoniques qu'on fait ſonner ont eux-mêmes d'autres harmoniques, leſquels ne le ſont pas du ſon fondamental: c'eſt par ces harmoniques ajoutés que celui qui les produit ſe diſtingue encore plus durement; & ces mêmes harmoniques qui font ainſi ſentir l'accord, n'entrent point dans ſon *harmonie*. Voilà pourquoi les conſonnances les plus parfaites déplaiſent naturellement aux oreilles peu faites à les entendre; & je ne doute pas que l'octave elle-même ne déplût, comme les autres, ſi le mêlange des voix d'hommes & de femmes n'en donnoit l'habitude dès l'enfance.

C'eſt encore pis dans la diſſonance, puiſque non-ſeulement les harmoniques du ſon qui la donnent, mais ce ſon lui-même, n'entre point dans le ſyſtême harmonieux du ſon fondamental; ce qui fait que la diſſonance ſe diſtingue toujours d'une maniere choquante parmi tous les autres ſons.

Chaque touche d'un orgue, dans le plein jeu, donne un accord parfait tierce-majeure, qu'on ne diſtingue pas du ſon fondamental, à moins qu'on ne ſoit d'une attention extrême, & qu'on ne tire ſucceſſivement les jeux; mais les ſons harmoniques ne ſe confondent avec le principal, qu'à la faveur du grand bruit & d'un arrangement de regiſtres par lequel les tuyaux qui font réſonner le ſon fondamental, couvrent de leur force ceux qui donnent ſes harmoniques; or on n'obſerve point, & l'on ne ſauroit obſerver cette proportion continuelle dans un concert, puiſqu'attendu le renverſement de l'*harmonie*, il faudroit que cette plus grande force paſſât à chaque inſtant d'une partie à une autre; ce qui n'eſt pas praticable, & défigureroit toute la mélodie.

Quand on joue de l'orgue, chaque touche de la baſſe fait ſonner l'accord parfait majeur; mais parce que cette baſſe n'eſt pas toujours fondamentale, & qu'on module ſouvent en accord parfait mineur, cet accord parfait majeur eſt rarement celui que frappe la main droite, de ſorte qu'on entend la tierce mineure avec la majeure, la quinte avec le triton, la ſeptieme ſuperflue avec l'octave, & mille autres cacophonies dont nos oreilles ſont peu choquées, parce que l'habitude les rend accommodantes; mais il n'eſt point à préſumer qu'il en fût ainſi d'une oreille naturellement juſte, & qu'on mettroit pour la premiere fois à l'épreuve de cette *harmonie*.

M. Rameau prétend que les deſſus d'une certaine ſimplicité, ſuggerent naturellement leur baſſe, & qu'un homme ayant l'oreille juſte & non exercée, entonnera naturellement cette baſſe. C'eſt-là un préjugé de muſicien, démenti par toute expérience; non-ſeulement celui qui n'aura jamais entendu, ni baſſe, ni *harmonie*, ne trouvera de lui-même, ni cette *harmonie*, ni cette baſſe; mais elles lui déplairont ſi on les lui fait entendre, & il aimera beaucoup mieux le ſimple uniſſon.

Quand on ſonge que, de tous les peuples de la terre, qui tous ont une muſique & un chant, les Européens ſont les ſeuls qui aient une *harmonie*, des accords, & qui trouvent ce mêlange agréable; quand on ſonge que le monde a duré tant de ſiecles, ſans que de toutes les nations qui ont cultivé les beaux arts, aucune n'ait connu cette *harmonie*; qu'aucun animal, qu'aucun oiſeau, qu'aucun être dans la nature ne produit d'autre accord que l'uniſſon, ni d'autre muſique que la mélodie; que les langues Orientales, ſi ſonores, ſi muſicales; que les oreilles Grecques, ſi délicates, ſi ſenſibles, exercées avec tant d'art, n'ont jamais guidé ces peuples voluptueux & paſſionnés vers notre *harmonie*; que ſans elle leur muſique avoit des effets ſi prodigieux, qu'avec elle la nôtre en a de ſi foibles; qu'enfin il étoit réſervé à des peuples du Nord, dont les organes durs & groſſiers ſont plus touchés de l'éclat & du bruit des voix, que de la douceur des accens & de la mélodie des inflexions, de faire cette grande découverte, & de la donner pour principe à toutes les regles de l'art; quand, dis-je, on fait attention à tout cela, il eſt bien difficile de ne pas ſoupçonner que toute notre *harmonie* n'eſt qu'une invention gothique & barbare, dont nous ne nous fuſſions jamais aviſés, ſi nous euſſions été plus ſenſibles aux véritables beautés de l'art, & à la muſique vraiment naturelle.

M. Rameau prétend cependant que l'*harmonie* eſt la ſource des plus grandes beautés de la muſique; mais ce ſentiment eſt contredit par les faits & par la raiſon; par les faits, puiſque tous les grands effets de la muſique ont ceſſé, & qu'elle a perdu ſon énergie & ſa force depuis l'invention du contre-point; à quoi j'ajoute que les beautés purement harmoniques ſont des beautés ſavantes, qui ne tranſportent que des gens verſés dans l'art, au lieu que les véritables beautés de la muſique étant de la nature, ſont & doivent être également ſenſibles à tous les hommes ſavans & ignorans.

Par la raiſon, puiſque l'*harmonie* ne fournit aucun principe d'imitation, par lequel la muſique formant des images ou exprimant des ſentimens, ſe puiſſe élever au genre dramatique ou imitatif, qui eſt la partie de l'art la plus noble, & la ſeule énergique; tout ce qui ne tient qu'au phyſique des ſons, étant très-borné dans le plaiſir qu'il nous donne, & n'ayant que très-peu de pouvoir ſur le cœur humain. *Voyez* MÉLODIE, (*Muſiq.*) *Suppl.*

HARMONIE, genre de muſique; les anciens ont ſouvent donné ce nom au genre appellé plus communément *genre enharmonique*. *Voyez* ENHARMONIQUE, (*Muſiq.*) *Suppl.*

HARMONIE DIRECTE, eſt celle où la baſſe eſt fondamentale, & où les parties ſupérieures conſervent l'ordre direct entr'elles & avec cette baſſe.

HARMONIE RENVERSÉE, eſt celle où le ſon générateur ou fondamental eſt dans quelques-unes des parties ſupérieures, & où quelqu'autre ſon de l'accord eſt tranſporté à la baſſe au-deſſous des autres. (*S*)

Changement d'harmonie, (*Muſiq.*) On appelle *changement d'harmonie* l'action de ſubſtituer à un accord un de ſes renverſemens. *Voyez* RENVERSEMENT, (*Muſiq.*) *Dict. raiſ. des Sciences*, &c.

Par le *changement d'harmonie* on produit un chant différent dans toutes les parties, ſans changer l'*harmonie*, ou plutôt la ſucceſſion de l'*harmonie* fondamentale.

Toutes les fois que la baſſe continue reſte, il n'y a point de *changement d'harmonie*, parce qu'un accord dont les parties ſupérieures ſont ſeulement renverſées, n'eſt pas un accord renverſé, comme on le dit au mot RENVERSEMENT, (*Muſiq.*) *Dict. raiſ. des Sciences*, &c.

Il n'y a donc de *changement d'harmonie* que lorſqu'on porte une des notes ſupérieures de l'accord à la baſſe, & que par conſéquent on porte la note de la baſſe à une des parties ſupérieures.

Les accords conſonnans, c'eſt-à-dire, l'accord parfait majeur & mineur, & ſes renverſés, n'ayant pas une marche néceſſairement déterminée, on peut

y pratiquer le *changement d'harmonie* ſans aucune difficulté, & ſans produire un effet frappant.

Mais il en eſt bien autrement des accords diſſonans; par le moyen du *changement d'harmonie* de ces derniers, on peut produire une ſuite de diſſonances entre deux parties qui, dans la muſique théâtrale, & ſur-tout dans les récitatifs, où la voix n'eſt accompagnée que de la baſſe, produit un effet ſurprenant.

Le *changement d'harmonie* d'un accord diſſonant eſt de deux ſortes.

1°. Lorſqu'il arrive avant le ſauvement de la diſſonance, & que le nouvel accord diſſonant qui en réſulte ſe ſauve à l'ordinaire.

2°. Lorſque ce *changement* arrive préciſément au moment de ſauver la diſſonance, ce qui eſt le cas le plus ſingulier, qui produit le plus grand effet, & qui par conſéquent doit être le plus ménagé; ce dernier cas pourroit auſſi s'appeller le *changement du ſauvement des diſſonances.*

I. Le *changement d'harmonie*, avant le ſauvement de la diſſonance, peut encore être conſidéré ſous deux faces; lorſque la compoſition eſt avec toutes les parties, lorſqu'elle n'eſt qu'à deux parties.

Lorſque la compoſition eſt à pluſieurs parties, on peut ſans aucune difficulté changer l'*harmonie* d'un accord diſſonant, & lui ſubſtituer un de ſes renverſemens, ou tous, pourvu que le dernier accord diſſonant ſoit ſauvé réguliérement. *Voyez fig. 5, planche VI de Muſiq. Suppl.*

Il faut un peu plus de précaution pour changer convenablement l'*harmonie*, quand la compoſition n'eſt qu'à deux parties, parce que tout accord diſſonant étant compoſé d'au moins quatre tons, il n'y en a que deux qui reſtent & qui repréſentent tout l'accord.

Tout accord diſſonant ayant des conſonnances parmi les notes qui le compoſent, il eſt clair que dans le *changement d'harmonie* à deux parties, on pourra ſubſtituer un accord conſonnant à un diſſonant; & c'eſt une ſubſtitution qu'il faut éviter, parce qu'il ſemble à l'oreille qu'on a voulu ſauver la diſſonance, & que cette diſſonance n'eſt pas ſauvée réguliérement, ce qui fait un effet déſagréable; cependant ſi dans une compoſition à deux parties on vouloit ſe ſervir du *changement d'harmonie*, qui fait ſuccéder un accord conſonnant à un diſſonant, on aura ſoin de mettre dans le chant du deſſus, une des diſſonances primitives. *Voyez fig. 6, planche VI de Muſiq. Suppl.* où le *fa* qui eſt la diſſonance ſe trouve dans le chant du premier deſſus, quoiqu'il ne ſoit pas ſauvé comme il le devroit.

L'accord renverſé qui ſert à faire le *changement* peut être tel que les deux parties ſe trouvent à l'octave ou même à l'uniſſon, & c'eſt ce qu'il faut éviter avec ſoin. *Voyez fig. 7.*

Enfin, ſi par le *changement d'harmonie* on trouve un intervalle diſſonant qui ne ſe ſauve pas réguliérement, ce *changement d'harmonie* eſt défendu; par exemple, en changeant l'*harmonie* de l'accord de ſeptieme *ſol, ſi, re, fa*, comme on l'a fait, *fig. 8, planche VI de Muſiq. Suppl.* on trouve la quarte *re, ſol*, qu'on ne peut ſauver réguliérement, & ce *changement* doit être rejetté. *Voyez* tous les *changemens* poſſibles d'*harmonie* qui réſultent de l'accord de ſeptieme diminuée, qui fournit les plus ſinguliers, *fig. 9, planche VI, & fig. 1, planche VII de Muſiq. Suppl.* & remarquez que dans les derniers *changemens* l'accord *ſol* ♯, *ſi, re, fa*, ne peut pas paſſer immédiatement à l'accord parfait mineur *la, ut, mi*, parce que la diſſonante *fa* étant à la baſſe, doit ſe ſauver ſur le *mi.*

Quelquefois en mode mineur on ſubſtitue la ſeptieme diminuée à la ſixte dans l'accord de ſixte-quinte de la note ſenſible, parce qu'il eſt indifférent duquel de ces accords on ſe ſert. *Voyez fig. 2, planche VII, de Muſiq. Suppl.* On peut auſſi faire ſubſtitution en changeant l'*harmonie* de cet accord & de ſes dérivés. *Voyez fig. 3, même planche.*

On peut encore hauſſer par un ♯ ou ♮ un des tons de l'accord renverſé, qu'on ſubſtitue au premier, ſans que le *changement d'harmonie* perde ſa régularité, pourvu qu'au fonds ce ♯ ou ♮ ne faſſe que changer une dominante en dominante tonique. *Voyez fig. 4 & 5, même planche.*

Excepté ce ſeul cas, où l'accord change en même tems que l'*harmonie*, tout *changement d'harmonie* dans lequel le ſecond accord ne contient pas exactement les mêmes tons que le premier, quoique dans un ordre différent, ne vaut rien.

II. Paſſons au *changement d'harmonie* au moment que la diſſonance ſe ſauve, ou au *changement du ſauvement de la diſſonance*, qui eſt de deux ſortes.

1°. Lorſqu'il n'y a *changement du ſauvement de la diſſonance* que dans les parties ſupérieures, c'eſt-à-dire, lorſque la *B. C.* garde la marche naturelle; mais que les parties ſupérieures, au lieu de deſcendre ou monter diatoniquement pour ſauver réguliérement la diſſonance, ont une autre marche, quoique l'accord qui ſuccede au diſſonant ſoit réellement l'accord qui lui doit ſuccéder. *Voyez fig. 6, planche VII de Muſiq. Suppl.* où l'*ut*, ſeptieme du *re* de de la *B. C.* monte ſur le *re* ſuivant, au lieu de deſcendre ſur le *ſi*; ce *changement* peut ſe pratiquer comme l'on veut, pourvu que les parties ſupérieures aient un bon chant; quant au récitatif où le chant eſt compté pour rien, on s'en ſervira toutes les fois & de toutes les façons que l'expreſſion l'exigera.

2°. Lorſque la *B. C.* même dérobe, pour ainſi dire, au deſſus la note ſur laquelle ſe devoit ſauver la diſſonance, & que par conſéquent ce deſſus prend en échange la note qui devoit ſe trouver à la baſſe. *Voyez fig. 7, même planche.*

3°. Lorſque la *B. C.* prend bien la note ſur laquelle la diſſonance du deſſus devoit ſe ſauver; mais que le deſſus au lieu de prendre la note de la *B. C.*, prend une des autres notes de l'accord. *Voyez fig. 1, planche VIII de Muſiq. Suppl.*

Enfin, lorſque le deſſus prend à la *B. C.* la note que celle-ci devoit avoir; mais que la *B. C.* au lieu de prendre la note que devoit ſonner le deſſus, prend une autre note de l'accord. *Voyez fig. 2, même planche.*

On peut pratiquer tous ces différens *changemens du ſauvement de la diſſonance* dans tous les accords diſſonans, & ſur-tout dans le récitatif, pourvu que l'accord conſonnant qui ſuccede au diſſonant, ſoit celui qui doit lui ſuccéder réguliérement, ou un de ſes renverſés.

Si l'expreſſion l'exige, on peut ajouter une diſſonance à l'accord conſonnant, & alors on peut changer *le ſauvement de la diſſonance*, enſorte qu'une diſſonance ſuccede à l'autre. *Voyez fig. 3, pl. VIII de Muſiq. Suppl.*

Enfin on peut encore, ſans difficulté, hauſſer d'un ſemi-ton mineur par un ♯ ou ♮, le ton qui fait la tierce de l'accord fondamental qui doit ſuccéder à l'accord diſſonant, bien entendu que cette tierce ſoit mineure, parce que l'on peut toujours changer à volonté une dominante en dominante tonique. *Voyez fig. 4, même planche;* mais alors il faut y ajouter, comme on l'a fait ici, la ſeptieme qui décide la dominante tonique.

En un mot, tout *changement d'harmonie* avant le *ſauvement de la diſſonance*, ou au moment qu'elle ſe fait, ſera bon, pourvu qu'en réduiſant les accords aux vrais accords fondamentaux, on trouve une ſucceſſion fondamentale réguliere. (*F. D. C.*)

HARMONIE DU STYLE, ſ. f. (*Belles-Lettres*,

Poéſie.) L'*harmonie du ſtyle* comprend le choix & le mêlange des ſons, leurs intonations, leur durée, la liaiſon des mots & leurs nombres, la texture des périodes, leur coupe, leur enchaînement, enfin toute l'économie du diſcours relativement à l'oreille, & l'art de diſpoſer les mots, ſoit dans la proſe, ſoit dans les vers, de la maniere la plus convenable au caractere des idées, des images, des ſentimens qu'on veut exprimer.

Les recherches que je propoſe ſur cette partie méchanique du ſtyle, & les eſſais que l'on fera pour y exercer ſon oreille & ſa plume, doivent être, comme les études du peintre, deſtinées à ne pas voir le jour. Dès qu'on travaille ſérieuſement, c'eſt de la penſée qu'on doit s'occuper, & des moyens de la rendre avec le plus de force, de clarté, de préciſion qu'il eſt poſſible. *Fiat quaſi ſtructura quædam, nec tamen fiat operosè : nam eſſet, cum infinitus, tum puerilis labor.* Cic.

C'eſt par l'analyſe des élémens phyſiques d'une langue qu'on peut voir à quel point elle eſt ſuſceptible d'*harmonie ;* mais ce travail eſt celui du grammairien. Le devoir du poëte, de l'hiſtorien, de l'orateur, eſt de ſe livrer aux mouvemens de ſon ame. S'il poſſede ſa langue, s'il a exercé ſon oreille au ſentiment de l'*harmonie*, ſon ſtyle peindra ſans qu'il s'en apperçoive, & l'expreſſion y viendra d'elle-même s'accorder avec la penſée.

Une oreille excellente peut ſuppléer à la réflexion ; mais avant la réflexion perſonne n'eſt ſûr d'avoir l'oreille délicate & juſte. Le détail où je m'engage peut donc avoir ſon utilité.

Duæ ſunt res quæ permulcent aures (dit Ciceron) ; *ſonus & numerus.*

On peut conſidérer dans les voyelles le ſon pur, l'articulation, l'intonation.

Les voyelles ne ſont pas toutes également pleines & brillantes ; le ſon de l'*a* eſt le plus éclatant de tous, & la voix, comme pour complaire à l'oreille, le choiſit naturellement : la preuve en eſt dans les accens indélibérés d'une voix qui prélude, dans les cris de ſurpriſe, de douleur & de joie. Virgile connoiſſoit bien la prédilection de l'oreille pour le ſon de l'*a*, lorſqu'il l'a répété tant de fois dans ce vers ſi mélodieux :

Mollia luteolâ pingit vaccinia calthâ.

& dans ceux-ci, plus doux encore :

..... Vel mixta rubent ubi lilia multâ
Alba roſâ, tales virgo dabat ore colores.

Ces vers prouvent que Voſſius a tort de reprocher au ſon de l'*a* de manquer de douceur (*ſuavitate ferè deſtituitur*) ; mais il a raiſon quand il ajoute : *magnificentiâ aures propemodum percellit.*

Le ſon de l'*o* eſt plein, mais grave : pour le rendre plus clair dans le chant, on y mêle du ſon de l'*a*, comme lorſqu'on veut éclater ſur *vole ;* l'*é* plus foible & moins volumineux, s'éclaircit de même dans l'*e* ouvert en approchant du ſon de l'*a ;* l'*i* eſt plus grêle, plus délicat que l'*é ;* l'*eu* eſt vague, mais ſonore ; l'*ou* eſt plus grave, mais moins foible que l'*u ;* l'*e* muet ou féminin eſt à peine un ſon.

O, *ſonum quidem habet vaſtum & aliquâ ratione magnificum ; longè tamen nimis quam* A, *nulla hac aptior littera ad ſignificandum magnorum animalium & ingentium corporum, ſeu vocem, ſeu ſonum.*

E, *non quidem gravem, ſed tamen clarum ſatis & elegantem habet ſonum :* È, *vocalis magis ſonora & magnifica quam* O, *minùs quam* A ; *cùm & ſonum habeat obſcuriorem, & prope modum in ipſis faucibus ſepultum.*

I, *nulla eſt clarior voce illâ : in levibus & argutis uſum habet præcipuum.*

Infimum dignitatis gradum tenet U, *vocalis.* (Iſaac Voſſius.)

Dans les voyelles doubles, le premier ſon n'étant que paſſager, l'oreille n'eſt ſenſiblement affectée que du ſon final, ſur lequel la voix ſe déploie.

L'effet de la nazale, voyelle que nous avons miſe au rang des conſonnes, eſt de terminer le ſon fondamental par un ſon fugitif & harmonique qui réſonne dans le nez : ce ſon fugitif donne plus d'éclat à la voyelle ; il la ſoutient, il l'éleve & caractériſe l'*harmonie* bruyante.

Luctantes ventos tempeſtateſque ſonoras.

(Virg.)

J'entends l'airain tonnant de ce peuple barbare.

(Volt.)

On voit dans le premier exemple combien Virgile a déféré au choix de l'oreille en employant l'épithete *ſonoras*, qui n'eſt point analogue à l'image *imperio premit*, en l'employant, dis-je, préférablement à *rebelles, frementes, minaces*, que l'image ſembloit demander. C'eſt la même raiſon du volume de l'*o*, qui le lui a fait employer tant de fois dans ce vers,

Vox quoque per lucos vulgo exaudita ſilentes ;
Ingens.

M. l'abbé d'Olivet décide breve la voyelle nazale à la fin des mots, comme dans *turban, deſtin, Caton ;* mais il me ſemble que le retentiſſement de la nazale en doit prolonger le ſon, du moins dans la déclamation ſoutenue, & par-tout où la voix a beſoin d'un appui.

La réſonnance de la nazale eſt interrompue par la ſucceſſion immédiate d'une voyelle, à moins que l'on n'aſpire celle-ci pour laiſſer retentir celle-là : *tyran-inflexible, deſtin-ennemi ;* mais cet hiatus que l'on a permis en poéſie, eſt peut-être le plus dur à l'oreille, & celui de tous qu'on doit éviter avec le plus de ſoin.

Obſervons cependant que moins la nazale eſt ſonore, plus il eſt aiſé de l'éteindre, & par conſéquent moins l'aſpiration de la voyelle ſuivante eſt dure à l'oreille : auſſi ſe permet-on plus ſouvent la liaiſon d'une voyelle avec les nazales *on* & *un*, qu'avec les nazales *an* & *en : leçon utile, commun à tous*, ſont moins durs que *main habile, océan irrité.* Boileau lui-même a dit :

Le chardon importun hériſſa nos guérets.

Dans les monoſyllabes, le ſon de la nazale, pour éviter l'aſpiration, ſe réduit à une voyelle pure, ſuivie de l'*n* conſonne, qui s'en détache pour ſe lier avec la voyelle ſuivante : *l'un-& l'autre, l'on-aime, en-eſt-il ?* (Dans ce dernier exemple l'*e* qui précéde l'*n*, a le ſon de l'*a* bref.). Toutefois il eſt mieux de conſerver à la nazale la liberté de retentir, en ne la plaçant devant une voyelle que dans les repos & les ſens ſuſpendus. Il n'y a que Lamotte qui n'ait pas ſenti la dureté de ce vers :

Et le mien incertain encore.

C'eſt peu de conſulter pour le choix la beauté des ſons en eux-mêmes ; il faut encore y obſerver un mêlange, une variété qui nous flatte. La monotonie eſt fatigante, même dans les paſſages, à plus forte raiſon dans les repos : ce n'eſt pas que le même ſon répété ne plaiſe quelquefois. Quelle douceur, quelle grace, dit Ciceron, ne ſent-on pas dans ces compoſés, *inſipientem, iniquum, tricipitem !* au lieu qu'il trouve de la rudeſſe dans *inſapientem, inæquum, tricapitem ;* mais cette exception ne détruit pas la regle qui oblige à varier les ſons.

Dans

Dans nos vers on a fait une loi d'éviter la conſonnance de deux hémiſtiches: la même regle doit s'obſerver dans les repos des périodes: plus ces repos ſont variés, plus la proſe eſt harmonieuſe. Il y a une eſpece de conſonnance ſymmétrique dont les Latins faiſoient une grace de ſtyle: *ſimiliter cadens*, *ſimiliter deſinens*; cette ſymmétrie peut avoir lieu quelquefois dans la proſe françoiſe, mais l'affectation en ſeroit puérile.

Il y a dans la proſe comme dans les vers des meſures, qu'on appelle *nombres*, compoſées de deux ou trois ſons; il faut éviter que les nombres voiſins l'un de l'autre s'appuient ſur les mêmes finales, comme dans ce vers de Boileau:

Du deſtin des Latins prononcer les oracles.

Les conſonnes ne ſont pas des ſons, mais des articulations de ſons.

La parole a des doux & des forts, des ſons piqués, des ſons appuyés, des ſons flattés comme la muſique; il n'eſt donc point de conſonne qui miſe à ſa place ne contribue à l'*harmonie* du diſcours; mais la dureté bleſſe par-tout l'oreille. Or la dureté conſiſte non pas dans la rudeſſe ou l'âpreté de l'articulation, qui ſouvent eſt imitative:

Tum ferri rigor atque argutæ lamina ſerræ.
Virg.

mais dans la difficulté qu'elle oppoſe à l'organe qui l'exécute: le ſentiment réfléchi de la peine que doit avoir celui qui parle, nous fatigue nous-mêmes; & voilà dans ſa cauſe & dans ſon effet ce que nous appellons *dureté de ſtyle*.

Ce vers raboteux que Boileau a fait dans le ſtyle de Chapelain,

Droite & roide eſt la côte & le ſentier étroit,

reſſemble aſſez à ce qu'il exprime; mais la prononciation en eſt un travail, & l'organe y eſt à la gêne: en pareil cas, c'eſt par le mouvement qu'il faut peindre, & non par le froiſſement des ſyllabes.

Dans un chemin montant, ſablonneux, malaiſé,
Et de tous les côtés au ſoleil expoſé,
Six forts chevaux traînoient un coche,
L'équipage ſuoit, ſouffloit, &c.

La langue la plus douce ſeroit celle où la ſyllabe d'uſage n'auroit jamais qu'une conſonne, comme la ſyllabe phyſique; car dans une ſyllabe compoſée de pluſieurs conſonnes qui ſemblent ſe preſſer autour d'une voyelle, *ſphinx*, *trop*, *Grecs*, *Cecrops*, la réunion précipitée de toutes ces articulations en un tems ſyllabique, rend l'action de l'organe pénible & confuſe; & quoique chaque conſonne ait naturellement ſon *e* muet pour voyelle, l'intervalle inſenſible que laiſſe entr'elles ce foible ſon, ne ſuffit pas pour les articuler diſtinctement l'une après l'autre. Cependant, ce n'eſt pas aſſez qu'une langue ſoit douce, elle doit avoir de quoi marquer le caractere de chaque idée, & cela dépend ſur-tout des articulations molles ou fermes, rudes ou liantes, qu'elle nous préſente au beſoin: par exemple, la réunion de deux conſonnes en une ſyllabe lui donne quelquefois plus de vigueur & d'énergie, comme de l'*f* & de l'*r* dans *frémir*, *friſſonner*, *frapper*, *frendere*, *frangere*, *fragor*; & du *t* avec l'*r*, comme dans ces vers du Taſſe tant de fois cités,

Il rauco ſuon de la tartarea tromba,
Treman le ſpacioſe atre caverne.

& comme dans ce vers de Virgile, que le Taſſe admiroit lui-même:

Convulſum remis, roſtris ſtridentibus æquor.

Ce n'eſt point-là de la dureté, mais de cette âpreté que le même poëte eſtimoit dans le Dante: *Queſta aſprezza ſente un non ſo che di magnifico e di grande.*

Ce n'eſt jamais, comme je l'ai dit, que le travail des organes de la parole qui gêne & fatigue l'oreille; & c'eſt dans les mouvemens combinés de ces organes, que ſe trouve la raiſon phyſique de l'eſpece de ſympathie ou d'antipathie que l'on remarque entre les ſyllabes. *Voyez* ARTICULATION, *Suppl.*

Si l'oreille eſt offenſée de la conſonnance des voyelles, par la même raiſon elle doit l'être du retour ſubit & répété de la même articulation. Les Latins avoient préféré pour cette raiſon *meridiem* à *medidiem*. Qu'en François l'on traduiſît ainſi le début des paradoxes de Cicéron: « Brutus, j'ai ſouvent » remarqué que quand Caton ton oncle opinoit » dans le ſénat »; cela ſeroit choquant & riſible. La fréquente répétition de l'*r* & de l'*s* eſt dure à l'oreille, ſur-tout dans les ſyllabes compliquées où l'*s* ſiffle, où l'*r* frémit à la ſuite d'une autre conſonne. La Motte a corrigé dans l'une de ſes odes, *cenſeur ſage & ſincere*. Il auroit bien dû corriger auſſi,

Avide des affronts d'autrui.....
Travail toujours trop peu vanté.....
Les rois qu'après leur mort on loue.....
L'homme contre ſon propre vice.....
Ton amour-propre trop crédule.....

& une infinité de vers auſſi durs, ſur leſquels il avoit le malheureux talent de ſe faire illuſion.

Le *z* qui bleſſoit l'oreille de Pindare, adouci dans notre langue, a quelquefois beaucoup de grace; mais dans une foule d'écrits modernes on l'a ridiculement affecté.

Les Latins retranchoient l'*x* des mots compoſés, où il devoit être ſelon l'étymologie, & nous avons ſuivi cet exemple.

La répétition des dentales mouillées, *che* & *ge*, eſt déſagréable à l'oreille.

Mais écoutons; ce berger joue
Les plus amoureuſes chanſons.
La Motte.

Les conſonnes les plus favorables à l'*harmonie* ſont celles qui détachent le plus diſtinctement les ſons, & que l'organe exécute avec le plus d'aiſance & de volubilité: telles ſont les articulations ſimples de la langue avec le palais, de la langue avec les dents, de la levre inférieure avec les dents, & des deux levres enſemble.

L'*l*, la plus douce des articulations, ſemble communiquer ſa molleſſe aux ſyllabes dures qu'elle ſépare. M. de Fénelon en a fait un uſage merveilleux dans ſon ſtyle. « On fit couler, dit Télémaque, des » flots d'huile douce & luiſante ſur tous les mem» bres de mon corps ». L'*l*, ſi j'oſe le dire, eſt elle-même comme une huile onctueuſe qui, répandue dans le ſtyle, en adoucit le frottement; & le retour fréquent de l'article *le*, *la*, *les*, qu'on reproche à notre langue, eſt peut-être ce qui contribue le plus à lui donner de la mélodie. Voyez quelle douceur l'*l* communique à ce demi-vers de Virgile:

Quæque lacus latè liquidos.

Le gazouillement de l'*l* mouillée peut ſervir quelquefois à l'*harmonie* imitative, mais on en doit réſerver le fréquent uſage pour les peintures qui le demandent. L'articulation mouillée qui termine le mot *regne*, ſeroit inſoutenable, ſi elle revenoit fréquemment.

Le mouillé foible de l'*l*, exprimé par ce caractere *y*, & dont nous avons fait une voyelle, parce qu'il eſt conſonne vocale, eſt la plus délicate de toutes les

articulations; mais cette conſonne ſi douce eſt trop foible pour ſoutenir l'*e* muet, comme dans *paie*, *eſſaie*; au lieu que jointe au ſon de l'*a*, comme dans *paya*, *déployа*, ou à telle autre voyelle ſonore, comme dans *foyer*, *citoyen*, *rayon*, elle fait nombre & ſuffit à l'oreille.

Par cette analyſe des articulations de la langue, on doit voir quelles ſont les liaiſons qui flattent ou qui bleſſent l'organe.

La prononciation eſt une ſuite des mouvemens variés que l'organe exécute; & du paſſage pénible ou facile de l'un à l'autre dépend le ſentiment de dureté ou de douceur dont l'oreille eſt affectée. *Collabuntur verba ut inter ſe quam aptiſſimè cohæreant extrema cum primis* (Cicer.). Il faut donc examiner avec ſoin quelles ſont les articulations ſympathiques & antipathiques dans les mots déja compoſés, afin d'en rechercher ou d'en éviter la rencontre dans le paſſage d'un mot à un autre. On ſait, par exemple, qu'il eſt plus facile à l'organe de doubler une conſonne en l'appuyant que de changer d'articulation. Si l'on eſt libre de choiſir, on préférera donc pour initiale d'un mot la finale du mot qui précede: *les Grecs-ſont nos modeles; le ſoc-qui fend la terre.*

L'hymen-n'eſt pas toujours entouré de flambeaux.
Rac.

Il avoit de plant vif-fermé cette avenue.
La Font.

Si La Fontaine avoit mis *bordé* au lieu de *fermé*, l'articulation ſeroit plus pénible. Ainſi, Virgile ayant à faire entrer le mont *Tmolus* dans un vers, l'a fait précéder d'un mot qui finit par un *t*.

Nonne vides croceos ut Tmolus odores.

On ſait que deux différentes labiales de ſuite ſont pénibles à articuler; on ne dira donc point, *Alep-fait le commerce de l'Inde*, *Jacob-vivoit*, *ſep-verdoyant:* ainſi de toutes les articulations fatigantes pour l'organe, & qu'avec la plus légere attention il eſt facile de reconnoître, en liſant ſoi-même à haute voix ce que l'on écrit.

L'étude que je propoſe paroît d'abord puérile; mais on m'avouera que les opérations de la nature ne ſont pas moins curieuſes dans l'homme que celles de l'induſtrie dans le flûteur du célebre Vaucanſon; & qui de nous a rougi d'aller examiner les reſſorts de cette machine?

Au choix, au mêlange des ſons, au ſoin de rendre les articulations faciles & de les placer au gré de l'oreille, les anciens joignoient les accens & les nombres.

L'accent proſodique eſt peu de choſe dans les langues modernes (*Voyez* ACCENT, *Suppl.*); mais elles ont leur accent expreſſif, leur modulation naturelle: par exemple, chaque langue interroge, admire, ſe plaint, menace, commande, ſupplie avec des intonations, des infléxions différentes. Une langue qui dans ce ſens-là n'auroit point d'accent, ſeroit monotone, froide, inanimée; & plus l'accent eſt varié, ſenſible, mélodieux dans une langue, plus elle eſt favorable à l'éloquence & à la poéſie.

L'accent François eſt peu marqué dans le langage ordinaire, la politeſſe en eſt la cauſe: il n'eſt pas reſpectueux d'élever le ton, d'animer le langage; & l'accent dans l'uſage du monde n'eſt pas plus permis que le geſte: mais comme le geſte il eſt admis dans la prononciation oratoire, plus encore dans la déclamation poétique, & de plus en plus, ſelon le dégré de chaleur & de véhémence du ſtyle; de maniere que dans le pathétique de la tragédie, & dans l'enthouſiaſme de l'ode, il eſt au plus haut point où le génie de la langue lui permette de s'élever: mais c'eſt toujours l'ame elle-même qui imprime ce caractere à l'expreſſion de ſes mouvemens. De-là vient, par exemple, que notre poéſie aſſez vive dans le drame, eſt un peu froide dans l'épopée. Elle a une mélodie pour les ſentimens, elle n'en a point pour les images; & ſi mon obſervation eſt juſte, c'eſt une nouvelle raiſon pour nous de rendre l'épopée auſſi dramatique qu'il eſt poſſible.

L'*harmonie du ſtyle* dans notre langue ne dépend donc pas, comme dans les langues anciennes, du mêlange des ſons aigus & des ſons graves, mais bien du mêlange des ſons plus lents ou plus rapides, liés & ſoutenus par des articulations faciles & diſtinctes qui marquent le nombre ſans dureté.

Commençons par avoir une idée nette & préciſe du rithme, du nombre & du metre.

Le rithme eſt dans la langue ce que dans la muſique on appelle *meſure;* le nombre en eſt communément le ſynonyme, mais pour plus de clarté, on en fait l'eſpece du rithme. Ainſi, par exemple, on dit que le vers iambique & le vers trochaïque ont le même rithme, & qu'ils ſont compoſés de nombres différens.

Dans le ſyſtême proſodique des anciens, la meſure avoit pluſieurs tems, & la ſyllabe un tems ou deux, ſelon qu'elle étoit breve ou longue. On eſt convenu de donner à la breve ce caractere ˘, & à la longue celui-ci ¯. Ces élémens proſodiques ſe combinoient diverſement, & ces combinaiſons faiſoient tel ou tel nombre; enſorte que les nombres ſe varioient ſans altérer la meſure: la valeur des notes étoit inégale, la ſomme des tems ne l'étoit pas, & chacun des pieds ou nombres du vers étoit l'équivalent des autres. Ainſi, dans le vers hexametre, le rithme étoit conſtant & le mouvement varié.

Le metre étoit une ſuite de certains nombres déterminés: il réduiſoit & limitoit le rithme, & diſtinguoit les eſpeces de vers.

La meſure ou rithme à trois tems n'a que trois combinaiſons, & ne produit que trois pieds ou nombres; le tribrache, ˘ ˘ ˘; le chorée ou le trochée, ¯ ˘; & l'iambe, ˘ ¯. La meſure à quatre tems ſe combine de cinq manieres, en dactile, ¯ ˘ ˘; ſpondée, ¯ ¯; anapeſte, ˘ ˘ ¯; amphibrache, ˘ ¯ ˘; & dipyrriche, ˘ ˘ ˘ ˘.

Les anciens avoient bien d'autres nombres dont il ſeroit ſuperflu de parler ici. Or, ces nombres employés dans la proſe lui donnoient une marche grave ou légere, lente ou rapide, au gré de l'oreille; & ſans avoir, comme le vers, un rithme précis & régulier, elle avoit des mouvemens analogues à ceux de l'ame.

« La proſe, dit Cicéron, n'admet aucun batte-
» ment de meſure, comme fait la muſique; mais
» toute ſon action eſt réglée par le jugement de l'o-
» reille qui alonge ou abrege les périodes (il pou-
» voit dire encore, qui les retarde ou les précipite),
» ſelon qu'elle y eſt déterminée par le ſentiment du
» plaiſir; c'eſt-là ce qu'on appelle *nombre* ». Or, le même nombre tantôt ſatisfait pleinement l'oreille, tantôt lui laiſſe deſirer un nombre plus ou moins rapide, plus ou moins ſoutenu: Cicéron en donne des exemples; & cette diverſité dans les ſentimens, dont l'oreille eſt affectée, a le plus ſouvent pour principe l'analogie des nombres avec les mouvemens de l'ame, & le rapport des ſons avec les images qu'ils rappellent à l'eſprit.

Il y a donc ici deux ſortes de plaiſir, comme dans la muſique. L'un, s'il eſt permis de le dire, n'affecte que l'oreille; c'eſt celui qu'on éprouve à la lecture des vers d'Homere & de Virgile, même ſans entendre leur langue: il faut avouer que ce plaiſir eſt foible. L'autre, eſt celui de l'expreſſion; il intéreſſe l'imagination & le ſentiment, & il eſt ſouvent très-ſenſible.

Cicéron diviſe le diſcours en périodes & en inciſes; il borne la période à vingt-quatre meſures, & l'inciſe à deux ou trois. D'abord, ſans avoir égard à la valeur des ſyllabes, il attribue la lenteur aux inciſes & la rapidité aux périodes; & en effet, plus les repos ſont fréquens, plus le ſtyle ſemble devoir être lent dans ſa marche. Mais bientôt il conſidere la valeur des ſyllabes dont la meſure eſt compoſée, comme faiſant l'eſſence du nombre, & avec raiſon: car, ſi les repos plus ou moins fréquens donnent au ſtyle plus ou moins de lenteur ou de rapidité, la valeur des ſons qu'on y emploie ne contribue pas moins à le précipiter ou à le ralentir, & il eſt évident qu'un même nombre de ſyllabes arrivera plus vîte au repos, s'il ſe précipite en dactiles, que s'il ſe traînoit en graves ſpondées. On ne doit donc perdre de vue, dans la théorie des nombres, ni la coupe des périodes, ni la valeur relative des ſons.

Tous les genres de littérature n'exigent pas un ſtyle nombreux, mais tous demandent, comme je l'ai dit, un ſtyle ſatisfaiſant pour l'oreille.

Quamvis enim ſuaves graveſque ſententiæ, tamen ſi inconditis verbis efferuntur, offendunt aures, quarum eſt judicium ſuperbiſſimum. Cicér.

La diction philoſophique eſt affranchie de la ſervitude des nombres: Cicéron la compare à une vierge modeſte & naïve qui néglige de ſe parer. « Cependant rien de plus harmonieux, dit-il, que la proſe » de Démocrite & de Platon »; c'eſt un avantage que la raiſon, la vérité même ne doit pas dédaigner. Il eſt certain cependant que dans un genre d'écrire où le terme qui rend l'idée avec préciſion eſt quelquefois unique, où la vérité n'a qu'un point qui ſouvent même eſt indiviſible, il n'y a pas à balancer entre l'*harmonie* & le ſens; mais il eſt rare qu'on en ſoit réduit à ſacrifier l'un à l'autre, & celui qui ſait manier ſa langue trouve bien l'art de les concilier.

Cicéron demande pour le ſtyle de l'hiſtoire des périodes nombreuſes, ſemblables, dit-il, à celles d'Iſocrate; mais il ajoute que ces nombres fatigueroient bientôt l'oreille, s'ils n'étoient pas interrompus par des inciſes. Ce mêlange a de plus l'avantage de donner au récit plus d'aiſance & de naturel: or, quand on eſt obligé, comme l'hiſtorien, de dire la vérité & de ne dire que la vérité, l'on doit éviter avec ſoin tout ce qui reſſemble à l'artifice. Quintilien donne pour modele à l'hiſtoire la douceur du ſtyle de Xénophon, « ſi éloignée, dit-il, de toute affecta» tion, & à laquelle aucune affectation ne pourra » jamais atteindre ».

Il en eſt du ſtyle oratoire comme de la narration hiſtorique: la proſe n'en doit être ni tout-à-fait dénuée de nombres, ni tout-à-fait nombreuſe; mais dans les morceaux pathétiques ou de dignité, Cicéron veut qu'on emploie la période. « On ſent bien, » dit-il, en parlant de ſes péroraiſons, que ſi je n'y » ai pas toujours attrapé le nombre, j'ai fait ce que » j'ai pu pour en approcher ». Cependant il conſeille à l'orateur d'éviter la gêne; elle éteindroit le feu de ſon action & la vivacité des ſentimens qui doivent l'animer: elle ôteroit au diſcours ce naturel précieux, cet air de candeur qui gagne la confiance & qui ſeul a droit de perſuader.

Quant aux inciſes, il recommande qu'on les travaille avec ſoin: « moins elles ont d'étendue & d'ap» parence, plus l'*harmonie* s'y doit faire ſentir; c'eſt » même dans ces occaſions qu'elle a le plus de force » & de charme ». Or, il entend par *harmonie* la meſure & le mouvement qui plaiſent le plus à l'oreille.

On voit combien ces préceptes ſont vagues, & il faut avouer qu'il eſt difficile de donner des regles au ſentiment. Toutefois les principes de l'*harmonie* du ſtyle doivent être dans la nature: chaque penſée a ſon étendue, chaque image ſon caractere, chaque mouvement de l'ame ſon dégré de force & de rapidité. Tantôt la penſée eſt comme un arbre touffu dont les branches s'entrelacent; elle demande le développement de la période. Tantôt les traits de lumiere dont l'eſprit eſt frappé ſont comme autant d'éclairs qui ſe ſuccedent rapidement; l'inciſe en eſt l'image naturelle. Le ſtyle coupé convient encore mieux aux mouvemens impétueux de l'ame; c'eſt le langage du pathétique véhément & paſſionné; & quoique le ſtyle périodique ait plus d'impulſion à raiſon de ſa maſſe, le ſtyle coupé ne laiſſe pas d'avoir quelquefois autant & plus de vîteſſe: cela dépend des nombres qu'on y emploie.

Il eſt évident que dans toutes les langues le ſtyle coupé, le ſtyle périodique ſont au choix de l'écrivain, quant aux ſuſpenſions & aux repos; mais toutes les langues, & en particulier la nôtre, ont-elles des tems appréciables, des quantités relatives, des nombres enfin déterminés? *Voyez* PROSODIE, *Suppl.*

Il eſt du moins bien décidé qu'elles ont toutes des ſyllabes plus ou moins ſuſceptibles de lenteur ou de vîteſſe; & cette variété ſuffit à l'*harmonie* de la proſe, laquelle étant plus libre, doit être auſſi plus variée & plus expreſſive que celle des vers, dont les nombres ſont limités. (*Voyez* VERS, *Suppl.*)

Il eſt vrai que la gêne de notre ſyntaxe eſt effrayante pour qui ne connoît pas encore les ſouplеſſes & les reſſources de la langue: l'inverſion qui donnoit aux anciens l'heureuſe liberté de placer les mots dans l'ordre le plus harmonieux, nous eſt preſqu'abſolument interdite; mais cette difficulté même n'a pas rebuté les écrivains doués d'une oreille ſenſible, & ils ont ſu trouver, au beſoin, des nombres analogues au ſentiment, à la penſée, au mouvement de l'ame qu'ils vouloient exprimer.

Il ſeroit peut-être impoſſible de rendre l'*harmonie* continue dans notre proſe; & les bons écrivains ne ſe ſont attachés à peindre la penſée, que dans les mots dont l'eſprit & l'oreille devoient être vivement frappés. C'eſt auſſi à quoi ſe bornoit l'ambition des anciens; & l'on va voir quel effet produiſent dans le ſtyle oratoire & poëtique des nombres placés à propos.

Fléchier dans l'oraiſon funebre de M. de Turenne, termine ainſi la premiere période: « pour louer la » vie & pour déplorer la mort dŭ sāge ĕt văillānt » Măcchăbēĕ ». S'il eût dit, « du vaillant & ſage » Macchabée »; s'il eût dit « pour louer la vie du » ſage & vaillant Macchabée, & pour déplorer ſa » mort »; la période n'avoit plus cette majeſté ſombre qui en fait le caractere: la cauſe phyſique en eſt dans la ſucceſſion de l'iambe, de l'anapeſte & du dichorée, qui n'eſt plus la même dès que les mots ſont tranſpoſés. On doit ſentir en effet que de ces nombres les deux premiers ſe ſoutiennent, & que les deux derniers, en s'écoulant, ſemblent laiſſer tomber la période avec la négligence & l'abandon de la douleur. « Cet homme, ajoute l'orateur, cet » homme que Dieu avoit mis autour d'Iſraël, com» me un mur d'airain, où ſe briſerent tant de fois » toutes les forces de l'Aſie » .... venoit tous les ans, » comme les moindres Iſraëlites, réparer avec ſes » mains triomphantes, les ruines du ſanctuaire ». Il eſt aiſé de voir avec quel ſoin l'analogie des nombres, relativement aux images, eſt obſervée dans tous ces repos: pour fonder un mur d'aīraīn, il a choiſi le grave ſpondée; & pour réparer les ruines du temple, quels nombres majeſtueux il a pris! Si vous voulez en mieux ſentir l'effet, ſubſtituez à ces mots des ſynonymes qui n'aient pas les mêmes quantités: ſuppoſez *victorieuſes* à la place de *triomphantes*; *temple*, au lieu de *ſanctuaire*. « Il venoit tous les ans, » comme les moindres Iſraëlites, réparer avec ſes » mains victorieuſes les ruïnes du temple »: vous ne

retrouvez plus cette *harmonie* qui vous a frappé. « Ce vaillant homme repouſſant enfin avec un cou- » rage invincible, les ennemis qu'il avoit réduits à » une fuite honteuſe, reçut le coup mortel & de- » meura comme enſéveli dans ſon triomphe ». Que ce ſoit par ſentiment ou par choix que l'orateur a peint cette mort imprévue par deux iambes & un ſpondée rĕçūt lĕ coūp mōrtĕl, & qu'il a oppoſé la rapidité de cette chûte, cōmme ēnsĕvĕlīe, à la lenteur de cette image, dāns ſōn trĭōmphĕ, où deux nazales ſourdes retentiſſent lugubrement, il n'eſt pas poſſible d'y meconnoître l'analogie des nombres avec les idées. Elle n'eſt pas moins ſenſible dans la peinture ſuivante : « au premier bruit de ce funeſte » accident, toutes les villes de Judée furent émues, » des ruiſſeaux de larmes coulerent de tous les yeux » des habitans ; ils furent quelque tems ſaiſis, muets, » immobiles : un effort de douleur rompant enfin ce » long & morne ſilence, d'une voix entrecoupée de ſan- » glots, que formoient dans leurs cœurs la triſteſſe, » la piété, la crainte, ils s'écrierent : comment eſt » mort cet homme puiſſant qui ſauvoit le peuple » d'Iſrael ? A ces cris Jéruſalem redoubla ſes pleurs, » les voûtes du temple s'ébranlerent, le Jourdain ſe » troubla, & tous ſes rivages retentirent du ſon de » ces lugubres paroles : comment eſt mort cet hom- » me puiſſant ? *&c.* » Avec quel ſoin l'orateur a coupé, comme par des ſoupirs, ces mots, *ſaiſis, muets, immobiles !* Comme les deux dactiles renverſés expriment bien l'impétuoſité de la douleur, & les deux ſpondées qui les ſuivent l'effort qu'elle fait pour éclater ! Comme la lenteur & la réſonnance des ſons rendent bien l'image de *ce long & morne ſilence !* Comme le dipirriche & le dactile ſuivis d'un ſpondée, peignent vivement les pleurs de Jéruſalem ! Comme le mouvement renverſé de l'iambe & du chorée dans s'ĕbrānlērĕnt, eſt analogue à l'action qu'il exprime ! Combien plus frappante encore eſt l'*harmonie* imitative dans ces mots, « le Jourdain ſe troubla, » & ſes rivages retentirent du ſon de ces lugubres » paroles ».

Boſſuet n'a pas donné une attention auſſi ſérieuſe aux choix des nombres : ſon *harmonie* eſt plutôt dans la coupe des périodes briſées ou ſuſpendues à propos, que dans la lenteur ou la rapidité des ſyllabes, mais ce qu'il n'a preſque jamais négligé dans les peintures majeſtueuſes, c'eſt de donner des appuis à la voix ſur des ſyllabes ſonores & ſur des nombres impoſans.

« Celui qui regne dans les cieux, & de qui » relevent tous les empires, à qui ſeul appar- » tient la gloire, la majeſté, l'indépendance, *&c* ». Qu'il eût placé l'indépendance avant la gloire & la majeſté, que devenoit l'*harmonie ?* « Il leur ap- » prend, dit-il, en parlant des rois, il leur apprend » leurs devoirs d'une maniere ſouveraine & digne » de lui ». Qu'il eût dit ſeulement d'une maniere digne de lui, ou d'une maniere abſolue & digne de lui, l'expreſſion perdoit ſa gravité : c'eſt le ſon déployé ſur la pénultieme de *ſouverāine* qui en fait la pompe.

« Si elle eut de la joie de régner ſur une grande » nation, dit-il de la reine d'Angleterre, c'eſt parce » qu'elle pouvoit contenter le deſir immēnſe qui » ſans ceſſe la ſollicitoit à faire du bien ». Retranchez l'épithete immenſe, ſubſtituez-y celle d'extrême, ou telle autre qui n'aura pas cette nazale volumineuſe, l'expreſſion ne peindra plus rien.

Examinons du même orateur le tableau qui termine l'oraiſon funebre du grand Condé. « Nobles rejet- » tons de tant de rois, lumieres de la France, mais » aujourd'hui obſcurcies & couvertes de votre dou- » leur comme d'un nuage, venez voir le peu qui » vous reſte d'une ſi auguſte naiſſance, de tant de » grandeur, de tant de gloire. Jettez les yeux de » toutes parts. Voilà tout ce qu'a pu faire la magni- » ficence & la piété pour honorer un héros. Des » titres, des inſcriptions, vaines marques de ce qui » n'eſt plus ; des figures qui ſemblent pleurer autour » d'un tombeau, & de fragiles images d'une douleur » que le tems emporte avec tout le reſte ; des colon- » nes qui ſemblent vouloir porter juſqu'au ciel le » magnifique témoignage de votre néant ». Quel exemple du ſtyle harmonieux ! *Obſcurcies & couvertes de votre douleur* n'auroit peint qu'à l'imagination, *comme d'un nuage* rend le tableau ſenſible à l'oreille. Boſſuet pouvoit dire, *les déplorables reſtes d'une ſi auguſte naiſſance ;* mais pour exprimer ſon idée il ne lui falloit pas de grands ſons : il a préféré *le peu qui reſte*, & a réſervé la pompe de l'*harmonie* pour *la naiſſance, la grandeur & la gloire*, qu'il a fait contraſter avec ces foibles ſons. La même oppoſition ſe fait ſentir dans ces mots, *vaines marques de ce qui n'eſt plus.* Quoi de plus expreſſif à l'oreille que ces figures qui ſemblent pleurer āutōur d'ūn tōmbeāu ! c'eſt la lenteur d'une pompe funebre. Et qu'on ne diſe pas que le hazard produit ces effets : on découvre partout, dans les bons écrivains, les traces du ſentiment ou de la réflexion : ſi ce n'eſt point l'art, c'eſt le génie ; car le génie eſt l'inſtinct des grands hommes. Il ſuffit de lire ces paroles de Fléchier dans la péroraiſon de Turenne : « ce grand homme étendu ſur » ſes propres trophées, ce corps pâle & ſanglant » auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frap- » pé ». Il ſuffit de les lire à haute voix, pour ſentir l'*harmonie* qui réſulte de cette longue ſuite de ſyllabes triſtement ſonores, terminée tout-à-coup par ce dipirriche, quĭ l'ă frăppĕ. Dans le même endroit, au lieu *de la religion & de la patrie ēplŏrĕē*, que l'on diſe, *de la religion & de la patrie en pleurs*, il n'y a plus aucune *harmonie ;* & cette différence ſi ſenſible pour l'oreille, dépend d'un dichorée ſur lequel tombe la période : effet ſingulier de ce nombre, dont on peut voir l'influence dans preſque tous les exemples que je viens de citer, qui dans notre langue, comme dans celle des Latins, conſerve ſur l'oreille le même empire qu'il exerçoit du tems de Cicéron.

Je n'ai fait ſentir que les effets d'une *harmonie* majeſtueuſe & ſombre, parce que j'en ai pris les modeles dans des diſcours où tout reſpire la douleur. Mais dans les momens tranquilles, dans la peinture des douces émotions de l'ame, dans les tableaux naïfs & touchans, l'éloquence françoiſe a mille exemples du pouvoir & du charme de l'*harmonie*. Liſez ces deſcriptions ſi douces que la plume de Fénelon a répandues dans le Télémaque ; liſez les diſcours enchanteurs que le vénérable Maſſillon adreſſoit à un jeune roi ; vous verrez combien la mélodie des paroles ajoute à l'onction céleſte de la ſageſſe & de la vertu.

Le poëme épique doit être encore plus varié dans ſon *harmonie ;* mais par malheur nous avons peu de poëmes en proſe que l'on puiſſe citer comme des modeles du ſtyle harmonieux : il ſemble que les traducteurs n'aient pas même eu la penſée de ſubſtituer à l'*harmonie* des poëtes anciens les nombres & les mouvemens dont notre langue étoit capable : cependant on en trouve plus d'un exemple dans la traduction du *Paradis perdu* & dans celle de l'*Iliade ;* & quoi qu'en diſent les partiſans trop zélés de nos vers, lorſque dans *Homere* la terre eſt ébranlée d'un coup du trident de Neptune, l'effroi de Pluton qui *s'élance de ſon trône*, eſt mieux peint par ces mots de Mme. Dacier que par l'hémiſtiche de Boileau, *Pluton ſort de ſon trône.* Et lorſqu'elle dit des enfers : « cet affreux ſéjour, *demeure éternelle des ténebres & » de la mort*, abhorré des hommes & craint même » des dieux » ; ſa proſe me ſemble, même du côté de l'*harmonie*, au-deſſus des vers :

Cet empire odieux
Abhorré des mortels & craint même des dieux ;

où l'on ne trouve rien de ſemblable à ces nombres, *demeure éternelle des ténebres & de la mort.*

L'auteur du *Télémaque* excelle dans les ſituations paiſibles. Sa proſe mélodieuſe & tendre exprime le caractere de ſon ame, la douceur & l'égalité ; mais dans les momens où l'expreſſion demanderoit des mouvemens bruſques & rapides, ſon ſtyle n'y répond pas aſſez.

C'eſt ſur-tout dans le récit, que le poëte doit rechercher les nombres : ils ajoutent au coloris des peintures un dégré de vérité qui les rend mobiles & vivantes. Par-là les plus petits objets deviennent intéreſſans ; une paille, une feuille qui voltige dans un vers, nous étonne & nous charme l'oreille.

Sæpè levem paleam & frondes volitare caducas.

Mais dans le ſtyle paſſionné, c'eſt à la coupe des périodes qu'il faut s'attacher ; c'eſt de là que dépend eſſentiellement l'imitation des mouvemens de l'ame.

Me me adſum qui feci : in me convertite ferrum,
O Rutuli ! Mea fraus omnis : nihil iſte nec auſus,
Nec potuit. (Virg.)

L'impatience, la crainte de Niſus pouvoit-elle être mieux exprimée ? Quoi de plus vif, de plus preſſant que cet ordre de Jupiter ?

Vade, age, nate, voca zephiros & labere pennis.
(idem.)

Voyez au contraire dans le monologue d'Armide, l'effet des mouvemens interrompus.

Frappons ..... Ciel ! qui peut m'arrêter ?
Achevons ..... Je fremis. Vengeons-nous ..... Je ſoupire.
Eſt-ce ainſi que je dois me venger aujourd'hui ?
Ma colere s'éteint quand j'approche de lui.
Plus je le vois, plus ma vengeance eſt vaine.
Mon bras tremblant ſe refuſe à ma haine.
Ah quelle cruauté de lui ravir le jour !
A ce jeune héros tout cede ſur la terre.
Qui croiroit qu'il fût né ſeulement pour la guerre ?
Il ſemble être fait pour l'amour.

Dans tout ce que je viens de dire en faveur de notre langue, pour encourager les poëtes à y chercher la double *harmonie* des ſons & des mouvemens, je n'ai propoſé que la ſimple analogie des nombres avec le caractère de la penſée. La reſſemblance réelle & ſenſible des ſons & des mouvemens de la langue avec ceux de la nature, cette *harmonie* imitative qu'on appelle *onomatopée*, & dont nous voyons tant d'exemples dans les anciens, n'eſt pas permiſe à nos poëtes. La raiſon en eſt que dans la formation des langues grecque & latine, l'oreille avoit été conſultée, au lieu que les langues modernes ont pris naiſſance dans des tems de barbarie où l'on parloit pour le beſoin & nullement pour le plaiſir. En général, plus les peuples ont eu l'oreille ſenſible & juſte, plus le rapport des ſons avec les choſes a été obſervé dans l'invention des termes. La dureté de l'organe a produit les langues âpres & rudes ; l'exceſſive délicateſſe a produit les langues foibles, ſans énergie, ſans couleur. Or une langue qui n'a que des ſyllabes âpres & fermes, ou que des ſyllabes molles & liantes, a le défaut d'un monocorde. C'eſt de la variété des voyelles & des articulations que dépend la fécondité d'une belle *harmonie*. Dire d'une langue qu'elle eſt douce ou qu'elle eſt forte, c'eſt dire qu'elle n'a qu'un mode ; une langue riche les a tous. Mais ſi les divers caracteres de fermeté & de molleſſe, de douceur & d'âpreté, de vîteſſe & de lenteur y ſont répandus au hazard, elle exige de l'écrivain une attention continuelle, & une adreſſe prodigieuſe pour ſuppléer au peu d'intelligence & de ſoin qu'on a mis dans la formation de ſes élémens ; & ce qu'il en coûtoit aux Démoſthenes & aux Platons, doit nous conſoler de ce qu'il nous en coûte.

Il n'eſt facile dans aucune langue de concilier l'*harmonie* avec les autres qualités du ſtyle ; & ſi l'on veut imaginer une langue qui peigne naturellement, il faut la ſuppoſer, non pas formée ſucceſſivement & au gré du peuple, mais compoſée enſemble & de concert, par un métaphyſicien comme Locke, un poëte comme Racine, & un grammairien comme du Marſais. Alors on voit éclorre une langue à la fois philoſophique & poëtique, où l'analogie des termes avec les choſes eſt ſenſible & conſtante, non-ſeulement dans les couleurs primitives, mais dans les nuances les plus délicates ; de maniere que les ſynonymes en ſont gradués du rapide au lent, du fort au foible, du grave au léger, &c. Au ſyſtême naturel & fécond de la génération des termes, depuis la racine juſqu'aux derniers rameaux, ſe joint une richeſſe prodigieuſe de figures & de tours, une variété infinie dans les mouvemens, dans les tons, dans le mêlange des ſons articulés & des quantités proſodiques, par conſéquent une extrême facilité à tout exprimer, à tout peindre : ce grand ouvrage une fois achevé, je ſuppoſe que les inventeurs donnaſſent pour eſſais quelques morceaux traduits d'Homere, d'Anacréon, de Virgile, de Tibule, de Milton, de l'Arioſte, de Corneille, de la Fontaine : d'abord ce ſeroient autant de griffes qu'on s'amuſeroit à expliquer à l'aide des livres élémentaires ; peu-à-peu on ſe familiariſeroit avec la langue nouvelle, on en ſentiroit tout le prix : on auroit même, par la ſimplicité de ſa méthode, une extrême facilité à l'apprendre ; & bientôt, pour la premiere fois, on goûteroit le plaiſir de parler un langage qui n'auroit eu ni le peuple pour inventeur, ni l'uſage pour arbitre, & qui ne ſe reſſentiroit ni de l'ignorance de l'un ni des caprices de l'autre. Voilà un beau ſonge, me dira-t-on : je l'avoue, mais ce ſonge m'a ſemblé propre à donner l'idée de ce que j'entends par l'*harmonie* d'une langue ; & tout l'art du ſtyle harmonieux conſiſte à rapprocher, autant qu'il eſt poſſible, de ce modele imaginaire la langue dans laquelle on écrit. (*M.* MARMONTEL.)

HARMONIEUX, adj. (*Muſiq.*) tout ce qui fait de l'effet dans l'harmonie, & même quelquefois tout ce qui eſt ſonore & remplit l'oreille dans les voix, dans les inſtrumens, dans la ſimple mélodie. (*S*)

HARMONIQUES, adj. (*Muſiq.*) ce qui appartient à l'harmonie, comme les diviſions *harmoniques* du monocorde, la proportion *harmonique*, le canon *harmonique*, &c. (*S*)

Sons harmoniques. Voyez SON. (*Muſiq.*) *Dictionn. raiſ. des Sciences*, &c. (*F. D. C.*)

HARMONISTE, ſ. m. (*Muſiq.*) muſicien ſavant dans l'harmonie. C'eſt un bon *harmoniſte*. Durante eſt le plus grand *harmoniſte* de l'Italie, c'eſt-à-dire, du monde. (*S*)

HARMONOMETRE, ſ. m. (*Muſiq.*) inſtrument propre à meſurer les rapports harmoniques. Si l'on pouvoit obſerver & ſuivre à l'oreille & à l'œil les ventres, les nœuds & toutes les diviſions d'une corde ſonore en vibration, l'on auroit un *harmonometre* naturel très-exact ; mais nos ſens trop groſſiers ne pouvant ſuffire à ſes obſervations, on y ſupplée par un monocorde que l'on diviſe à volonté par des chevalets mobiles, & c'eſt le meilleur *harmonometre* naturel que l'on ait trouvé juſqu'ici. *Voyez* MONOCORDE. (*Muſiq.*) *Dictionnaire raiſ. des Sciences*, &c. (*S*)

HARPE-DOUBLE, (*Luth.*) Au commencement du XVIIe ſiecle on avoit une eſpece d'inſtrument

compoſé de deux *harpes* jointes enſemble ; auſſi l'appelloit-on *harpe-double*. Chacune des *harpes* qui la compoſe (*Voyez fig. 3, planche II de Luth. Suppl.*) paroît avoir un corps ſemblable à celui du tympanon, car la *harpe* droite a une roſe ſemblable à celle des clavecins, pour faire ſortir le ſon; & de plus l'auteur d'où je l'ai tirée (*Prætorius, Theat. inſtr.*) dit qu'elle avoit tous les ſemi-tons comme un clavecin, & que ces ſemi-tons étoient plus près de la table que les tons, quoique tous fuſſent au même niveau ſur le chevalet. Apparemment cette différence de poſition étoit faite pour diſtinguer plus aiſément les tons des ſemi-tons.

Cet inſtrument avoit quatre octaves d'étendue, à compter depuis l'*ut* à l'uniſſon du 8 pieds ouvert. La *harpe* gauche avoit depuis cet *ut* juſqu'au *ſol* ✻ double octave de la quinte ſuperflue de ce même *ut*. La *harpe* droite avoit depuis le *ſol*, quinte du premier *ut*, juſqu'à l'*ut* quadruple octave du premier ; enſorte qu'il y avoit quatorze, tant tons que ſemi-tons qui ſe trouvoient également ſur l'une & l'autre *harpes* qui formoient la *harpe-double*. (*F. D. C.*)

HARPIE, ſ. f. (*terme de Blaſon.*) animal fabuleux ayant le buſte d'une jeune fille & le reſte du corps ſemblable à l'aigle.

Calois de Meſville à Paris ; *de gueules ſemé de fleur de lis d'argent, à une harpie de même.* (*G. D. L. T.*)

HARTENSTEIN, (*Géogr.*) petite ville d'Allegne, dans le cercle de haute-Saxe, & dans les états des comtes de Schonburg-Waldenbourg : c'eſt le chef-lieu d'un comté particulier qui releve des électeurs de Saxe, & dont ces princes ont même en bonne partie acquis la propriété, celle qui en reſte aux comtes de Schonbourg ne comprenant que cette ville & quinze villages.

Il y a en Baviere, dans le haut-Palatinat, un ancien château & une juriſdiction du même nom. (*D. G.*)

HARTHA, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, au canton de Leipſick, bailliage de Rochlitz ; elle eſt du nombre de celles qui ont ſéance & voix dans les états du pays. (*D. G.*)

HARTKIRCHEN, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans les états de Naſſau-Saarbruck, au comté de Saarwerden : c'eſt une ville baillivale, qui n'exiſte que de l'an 1746. Ce n'étoit avant cette date qu'un ſimple village. (*D. G.*)

HARTLAND, (*Géogr.*) petite ville maritime d'Angleterre, dans la province de Devon, ſur la mer de Briſtol : elle eſt au voiſinage du cap jadis appellé *Herculis promontorium*, aujourd'hui *Hartland point* ; & c'eſt un des lieux les plus fréquentés de ceux qui vont à la pêche dans cette mer. (*D. G.*)

HARTLEPOOL, (*Géogr.*) ancienne ville d'Angleterre, dans l'évêché de Durham, ſur la mer du Nord : elle a un port aſſez commode, & où s'arrêtent volontiers en paſſant, les vaiſſeaux employés au tranſport de la houille de Newcaſtle à Londres. *Long. 16, 40. lat. 54, 40.* (*D. G.*)

HASKERLAND, (*Géogr.*) diſtrict de Zevenwolden, quartier de la Friſe, dans les Provinces-Unies. Il eſt de ſept villages. (*D. G.*)

HASLEMERE, (*Géogr.*) bourg d'Angleterre, dans la province de Surrey, vers celle de Hant. Il eſt floriſſant par ſes manufactures, & députe deux membres au parlement. (*D. G.*)

HASSELFELDE, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne, dans la baſſe-Saxe, & dans la principauté de Blankenbourg, l'un des états de Brunſwich-Wolfenbuttel. Elle eſt ſur une pente du Hartz, & renferme une des maiſons de chaſſe du prince. (*D. G.*)

HASSELOE, (*Géogr.*) petite île de Suede, ſur la côte de Sudermanie, à la hauteur de Nykioping. Elle étoit autrefois munie d'un fort, & aujourd'hui elle n'eſt plus qu'un lieu de péage. (*D. G.*)

HASPAREN, (*Géogr. Antiq.*) village du dioceſe de Bayonne : on trouva en 1660, dans les fondemens de l'ancien maître-autel de l'égliſe paroiſſiale, une pierre de marbre blanc longue de 15 pouces, large de 22 & épaiſſe de 4, ſur laquelle on lut en caracteres romains,

FLAMEN ITEM DUUMVIR QUESTOR PAGIQ MAGISTER VERUS AD AUGUSTUM LEGATO MUNERE FUNCTUS PRO NOVEM OBTINUIT POPULIS SE JUNGERE GALLOS URBE REDUX GENIO PAGI HANC DEDICAT ARAM.

Ce Verus prêtre, duumvir, queſteur, gouverneur du pays, érigea cet autel au génie du pays en action de graces du ſuccès de ſa députation. L'empereur paroît être Adrien qui, voulant ſe faire plus de créatures, établit dans la Gaule un plus grand nombre de gouvernemens ou de provinces : il forma la troiſieme Aquitaine, autrement la Novempopulanie, & la ſépara des deux autres Aquitaines.

On voit dans l'hiſtoire d'Adrien un Verus qui obtenoit tout de ce prince, & qui en fut même adopté à l'empire, où une prompte mort l'empêcha de parvenir, ſelon Spartianus. Adrien exigea d'Antonin le Pieux, ſon ſucceſſeur, qu'il adopteroit à l'empire, comme il le fit, le fils de ce Verus. Tout cela convient parfaitement au Verus fondateur de notre autel dans le tems de ſa jeuneſſe, pendant laquelle il aura eu commiſſion de mener une colonie à Hiſparen, pays des Cantabres, ſi redoutés des empereurs Romains. *Voyez Journal de Trévoux octobre 1703.* (*C.*)

§ HASSELT, *Haſſeletum*, (*Géogr.*) ville dans la Campine Liégeoiſe, au comté de Looz, ſur la Demer à quatre lieues de Maeſtricht & ſix de Liege : les habitans révoltés contre leur évêque, en chaſſerent les prêtres, & pillerent les égliſes en 1566 ; mais l'année ſuivante ils rentrerent ſous l'obéiſſance de leur prince, & la ville fut fortifiée : les Auguſtins y enſeignent les humanités.

A deux lieues de cette ville eſt le village de Munſter-Bilſen, où il y a un fameux chapitre de chanoineſſes nobles, dont l'abbeſſe porte le titre de princeſſe ; elles peuvent ſe marier, excepté l'abbeſſe. Il fut fondé par ſainte Landrade en 680 dans un bois, & S. Lambert, évêque de Maeſtricht bénit l'égliſe ſous le nom de la Vierge. Sainte Amalberge, en 772, fut religieuſe dans cette abbaye, qui depuis a été ſécuriſée. *Dél. des Pays-Bas, tom. III.* (*C.*)

HATTON-CHATEL, (*Géogr. Hiſt. du moyen âge.*) *Hattonis-Caſtellum*, bourg & marquiſat du duché de Bar, dans la Vaivre, dioceſe de Verdun, entre la Meuſe & la Moſelle, ſur une éminence, à ſix lieues de Verdun, trois de Saint-Mihiel, bâti par Hatton, évêque de Verdun en 860. Il donna par ſon teſtament en 870, cette terre à ſes ſucceſſeurs, qui en jouirent juſqu'au XVIe ſiecle. Maltilde, femme de Geoffroi, comte de Verdun, ſe défendit dans cette forteresſe, juſqu'à l'extrémité, contre Lothaire, roi de France, qui retenoit ſon mari priſonnier, & qui fut forcé d'en lever le ſiege vers 980. Adalberon ſon fils, abbé de Montfaucon, y ſoutint auſſi heureuſement un ſiege contre les François en 984. Henri, 44e évêque de Verdun, chaſſé de cette ville par les bourgeois & le clergé, qui le regardoient comme intrus, ſe retira en 1118 en ce château. Guy de Trainel, 55e évêque y mourut en 1245. Henri d'Apremont, 67e évêque, érigea l'égliſe paroiſſiale de *Hatton-Châtel*, en collégiale en 1328. Liébaud de Couſance, 73e évêque, y réſidoit ordinairement, & y tint un ſynode général en 1401.

Guillaume de Haraucourt, 79e évêque, génie ambitieux & intriguant, après avoir été comblé des faveurs de Louis XI, le trahit avec le cardinal de la Balue, tomba dans sa disgrace, & fut pris à *Hatton-Châtel* pour être conduit à la Bastille, où il fut mis dans une de ces cages de fer, dont il avoit été le premier inventeur. Le cardinal Louis de Lorraine, 82e évêque de Verdun, alloit souvent à *Hatton-Châtel*, où il se plaisoit à la chasse du vol; son épervier ayant pris un jour une perdrix, & celui d'un gentilhomme Lorrain, de la maison de Gondrecourt, qui chassoit avec lui, ayant enlevé cette proie, les armoiries de cette maison, qui portoit trois anneaux, furent changées en deux éperviers, pour faire plaisir au cardinal. Son successeur, Nicolas de Lorraine, vendit & céda la châtellenie de *Hatton-Châtel* au duc de Lorraine son neveu, pour six-vingt mille livres en 1546. Cette aliénation fut confirmée en 1564, par Nicolas Pseaume, qui appelloit cette terre de son évêché *primum & præcipium membrum*. Alors le duc Charles II obtint l'investiture des fiefs impériaux de l'empereur Maximilien II, qui érigea *Hatton-Châtel* en marquisat en 1567, & depuis il a été chef-lieu d'une des prévôtés du bailliage de Saint-Mihiel. La collégiale a été transférée en 1707 à Saint-Mihiel.

Quelques-uns croient que le *Vabrense castrum* de Grégoire de Tours, étoit sur cette montagne. Baudrand a cru que le nom de *Hatton-Châtel* venoit du ruisseau *Hatton*. *V. Hist. de Verdun in-4°*, 1745. (*C*).

HATZFELD (*Etats de*), *Géogr.* Ils sont situés dans la Thuringe, au cercle de haute-Saxe, en Allemagne, & confinent à ceux de Gotha, & de Schwartzbourg, & au territoire d'Erfort. Ils consistent dans la portion du comté de Gleichen, où est le château de ce nom, & le bourg de Wandersleben; dans la portion de la seigneurie de Kranich, où est Kranichfeld, avec un certain nombre de villages; & dans la seigneurie de Blankenhayn, qui comprend une ville & un château du même nom. Ils sont sous la souveraineté de la maison de Saxe, à laquelle ils paient une reconnoissance annuelle de 500 florins; & ils appartiennent en propre à des seigneurs, que le roi de Prusse éleva l'an 1741 à la dignité de princes de Trachenberg & Prausnitz en Silésie, & que l'empereur François I éleva à celle de prince du saint empire, l'an 1748. (*D. G.*)

HAUENSTEIN, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, & dans l'Autriche antérieure, sur le Rhin, entre les villes forestieres de Laufenbourg & de Waldshut. C'est la capitale d'un comté passé aux archiducs d'Autriche, à l'extinction des comtes de Fribourg de la maison de Zæringen. (*D. G.*)

§ HAVRE-DE-GRACE (LE), *Géogr.* Cette ville, considérable par son commerce, son port, ses beaux édifices, doit son commencement à Louis XII, qui en jetta les fondemens en 1509. François I, après la bataille de Marignan, y fit bâtir une très-grosse tour qui défend les jettées & la rade, & qui a un commandant particulier avec garnison; il voulut même que la ville s'appellât *Franciscopolis*, Françoisville.

Les murs du *Havre* commençoient à peine à s'élever, que l'eau, en se débordant, en noya les deux tiers, & presque tous les habitans: vingt-huit navires pêcheurs furent portés jusque dans les fossés du château de Graville. Une procession solemnelle rappelle tous les ans ce triste événement arrivé le 15 janvier 1525. La mer fit sentir encore au *Havre* la terreur de son voisinage en 1718: un coup de vent emporta un canon de trente-six & son affut. La tempête de 1765, connue sous le nom de *coup de vent de S. François*, y causa aussi beaucoup de désastre. Depuis ce tems la mer a perdu plus de 300 pas du côté de la porte de la jettée: le *Havre* a essuyé encore un débordement en février 1773.

Les Religionnaires s'emparerent de cette ville en 1562; le vidame de Chartres & Beauvoir-la-Nocle la vendirent aux Anglois, sur lesquels Charles IX la reprit en personne peu de tems après. Le cardinal de Richelieu fit réparer & fortifier la citadelle à ses dépens: elle est très-forte & la plus réguliere du royaume; enfin Louis XIV en a fait une place imprenable; on y montre la maison qui servit de prison aux trois princes du tems de la fronde en 1650.

Le port dont l'entrée est ornée d'une longue jettée, est large, & peut contenir six à sept cens vaisseaux; en 1690, on y fit entrer & séjourner onze galeres du roi. Mais les vaisseaux y sont trop serrés pour manœuvrer: on pourroit aisément prolonger le port à demi-lieue en creusant le bassin de la Seine. S'il appartenoit à des Hollandois dans huit mois la chose seroit faite, disoit un négociant de la Haie, & le *Havre* deviendroit peut-être aussi riche qu'Amsterdam.

La ville, qui est jolie, a quarante rues tirées au cordeau & ornées de six belles fontaines: celle de la grand' place où se terminent quatre rues, jette de l'eau de quatre côtés: au-dessus est une figure pédestre de Louis XIV, en pierre bronzée & vêtue à la romaine. Le chantier, la corderie, l'arsenal méritent d'être vus. Le peuple est doux, spirituel, laborieux & poli.

Il peut y avoir 20000 ames au *Havre*, non 30000, comme le dit la Martiniere. M. Mesance ne porte même la population qu'à 14653, selon le dénombrement fait en 1763. *Traité de la population*, *in-4°*. *1766*. Les Anglois ont bombardé le *Havre* en 1694 & en 1759.

Le commerce consiste principalement dans la navigation & dans la manufacture de dentelles, qui sont recherchées.

Le *Havre* est la patrie de George & de Magdelaine Scudery. Le plus grand mérite du premier est d'avoir préparé le siecle de Corneille. Le trait suivant fait honneur à sa façon de penser.

Christine, reine de Suede, avoit résolu de donner à Scudery une chaîne d'or de 1000 pistoles pour la dédicace d'un poëme qu'il avoit composé sous le titre d'*Alaric*. Mais parce que le comte de la Gardie, dont l'auteur avoit fait l'éloge dans le poëme, étoit tombé dans la disgrace de la reine, avant que l'ouvrage fût publié, elle souhaita que le nom de ce comte en fût retranché. Scudery répondit que, de quelque prix que fut la chaîne, il ne renverseroit jamais l'autel sur lequel il avoit sacrifié. Cette circonstance déplut à la reine qui retint son présent.

Marie Pioche de la Vergne, comtesse de la Fayette, qui a composé Zaïde, la princesse de Cleve, *&c.* étoit née au *Havre*: cette illustre bienfaitrice des gens de lettres leur fut enlevée en 1693.

D. Tournois, bénédictin, versé dans les langues orientales; M. l'abbé Pleutri, auteur de l'*Histoire du Havre*, en *1 vol.* dont la deuxieme édition est de 1769; M. l'abbé Dicquemare, Astronome-géographe; D. Garet, bénédictin, éditeur de Cassiodore; le P. Cordier, oratorien, sont aussi de cette ville.

Croiroit-on qu'au *Havre* il n'y a que deux ecclésiastiques pour le college, dont le premier n'a que 150 liv. & le second 120 liv. sur les octrois de la ville? Cependant il y a une école royale de marine, établie par ordonnance du roi, du 24 août 1773, pour 80 éleves.

M. de la Condamine remarque comme une chose singuliere, que la marée qui arrive à trois heures en Guyenne n'arrive à Saint-Malo qu'à six heures, à Caën, au Havre, vers neuf heures; à Dunkerque

à minuit. *Voyez Journ. des Savans, févr. 1769, p. 70.*

Les ſpectacles ſont en oubli au Havre depuis l'écroulement & l'affreux incendie de la ſalle où on les repréſentoit en 1757; par une rencontre ſinguliere, ce fut le jour où l'on donnoit la tragédie de *Samſon.* (*C.*)

HAUSBERGE, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans la Weſtphalie & dans la principauté de Minden, ſoumiſe à la Pruſſe. Ses chartes ne ſont que de l'an 1722, ce n'étoit auparavant qu'un village. Elle donne aujourd'hui ſon nom à un bailliage conſidérable, arroſé du Weſer, & compoſé de quarante-ſix villages, du nombre deſquels eſt Wietersheim, commanderie de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, au bailliage de Sonnenbourg. (*D. G.*)

HAUSSÉE, adj. (*terme de Blaſon.*) ſe dit d'une faſce, quand elle eſt plus haute que ſa poſition ordinaire.

De Roſtaing, en Foreſt; *d'azur à une faſce hauſſée d'or, accompagnée en pointe d'une roue de même.* (*G. D. L. T.*)

HAUT-DESSUS, ſ. m. (*Muſiq.*) c'eſt, quand les deſſus chantans ſe ſubdiviſent, la partie ſupérieure. Dans les parties inſtrumentales, on dit toujours *premier deſſus* & *ſecond deſſus;* mais dans le vocal, on dit quelquefois *haut-deſſus* & *bas-deſſus.* (*S*)

HAUTE, adj. (*terme de Blaſon.*) ſe dit d'une croix qui paroît longue, le croiſillon ou ſa traverſe étant élevé. *Voyez fig. 168 & 183, pl. IV du Blaſon,* dans le *Dict. raiſ. des Sciences,* &c.

Bignon de Blanſy de l'Iſlebelle d'Hadricourt, à Paris; *d'azur à la croix haute d'argent, accolée d'un pampre de vigne de ſinople, poſée ſur une terraſſe de même & cantonnée de quatre flammes d'or.* (*G. D. L. T.*)

HAUTES, (*Muſique des anc.*) On appelle quelquefois ainſi les cordes du *tetracorde hyperboleon.* (*F. D. C.*)

HAUTEUR *en mer,* (*Aſtron.*) ſe dit ordinairement de la *hauteur* méridienne du ſoleil, que l'on obſerve pour déterminer la latitude du lieu. On la prenoit autrefois avec l'arbaleſtrille, le bâton de Jacob, le marteau; on ne ſe ſert plus aujourd'hui que de l'octant de Hadley ou quartier de réflexion.

La *hauteur* d'un aſtre obſervé hors du méridien, ſoit en mer, ſoit à terre, ſert à trouver l'heure qu'il eſt, & les anciens aſtronomes n'avoient point d'autre moyen. La réſolution du triangle *P Z S, fig. 19, pl. d'Aſtron.* dans ce *Suppl.* qui ſert à trouver l'arc ſemi-diurne, ſert également dans le cas où le ſoleil a une *hauteur* quelconque. Si, par exemple, on a obſervé la *hauteur* du bord ſupérieur du ſoleil, qu'on en ait ôté la réfraction moins la parallaxe & le demi-diametre du ſoleil, & qu'on ait enfin trouvé que le ſoleil a 30 d de *hauteur* vraie, ſa diſtance au zénith *Z S, fig. 25,* eſt néceſſairement alors de 60 d. On réſout le triangle *P Z S,* en employant *Z S* de 60 d. Le côté *P Z* eſt toujours le complément de la *hauteur* du pôle, & le côté *P S* eſt la diſtance du ſoleil au pôle boréal du monde, c'eſt-à-dire, la ſomme de 90 d & de la déclinaiſon du ſoleil, ſi elle eſt auſtrale; la différence entre 90 d & la déclinaiſon du ſoleil, ſi elle eſt boréale; l'angle *P,* que l'on trouve en réſolvant le triangle *P Z S,* étant converti en tems à raiſon de 15 d par heure, donne l'heure qu'il eſt, ſi c'eſt après midi, ſans aucune autre aſcenſion. Si c'eſt le matin, cet angle *P* donne ce qu'il s'en faut pour aller à midi; ou bien l'on prend le ſupplément de l'angle *P* à 180 d qui, converti en tems, donne l'heure qu'il eſt pour le matin, c'eſt-à-dire l'heure comptée depuis minuit.

Si c'eſt une étoile dont on ait obſervé la *hauteur,* on réſoudra de même le triangle *P Z S* pour trouver l'angle *P;* mais on n'aura que ſa diſtance au méridien, on ſera obligé de calculer par ce moment l'aſcenſion droite de l'étoile, & celle du ſoleil qu'on retranchera de celle de l'étoile; ayant trouvé leur différence, on en ôtera l'angle horaire trouvé, ſi l'étoile eſt à l'orient du méridien, & on l'ajoutera ſi c'eſt à l'occident; la différence ou la ſomme, convertie en tems à raiſon de 15 d par heure, donnera l'heure vraie, en comptant depuis midi juſqu'à 24 heures, ainſi que les aſtronomes ont coutume de compter les heures aſtronomiques.

Les aſtronomes font très-ſouvent uſage du problême inverſe qui conſiſte à trouver la *hauteur* d'un aſtre pour une heure donnée, au lieu de trouver l'heure par le moyen de la *hauteur.* Il ne s'agit alors que de réſoudre le même triangle, dans lequel on connoît deux côtés *P Z* & *P S,* avec l'angle horaire *P,* & de trouver le côté *Z S,* complément de la *hauteur* de l'aſtre. Ce problême eſt d'un uſage fréquent pour le calcul des éclipſes, pour la conſtruction des cadrans ſolaires, pour la conſtruction des tables de réfraction, &c. (*M. DE LA LANDE.*)

HAUTEURS *correſpondantes,* (*Aſtron.*) L'opération la plus ordinaire de toute l'aſtronomie, conſiſte à chercher l'heure du paſſage d'un aſtre par le méridien, ſoit pour trouver l'heure qu'il eſt, ſoit pour déterminer les différences d'aſcenſions droites entre deux aſtres. La méthode la plus exacte pour y parvenir, conſiſte à obſerver des *hauteurs* correſpondantes. On ſait que tous les aſtres décrivent par le mouvement diurne des cercles paralleles à l'équateur, dont les deux parties à droite & à gauche ſont ſemblables; ainſi les aſtres ſont également élevés une heure avant le paſſage au méridien & une heure après; donc pour avoir rigoureuſement le tems où un aſtre a paſſé au méridien, il ſuffit d'obſerver, par le moyen d'une horloge à pendule, le moment où il s'eſt trouvé à une certaine *hauteur* vers l'orient en montant & avant ſon paſſage par le méridien, & d'obſerver enſuite le tems où il ſe trouve à une *hauteur* égale en deſcendant vers le couchant après le paſſage au méridien. Le milieu entre ces deux inſtans à l'horloge, ſera le tems que l'horloge marquoit quand l'aſtre a été dans le méridien.

Suppoſons que le bord du ſoleil ait été obſervé le matin avec le quart-de-cercle, dont on trouvera la deſcription dans cet ouvrage, & qu'on ait trouvé ſa *hauteur* de 21 d lorſque l'horloge marquoit 8 h 50′ 10″; ſuppoſons que pluſieurs heures après, & le ſoleil ayant paſſé au méridien, on trouve encore ſa *hauteur* de 21 d vers le couchant, au moment où l'horloge marque 2 h 50′ 30″; il s'agit de ſavoir combien il y a de tems écoulé entre 8 h 50′ 10″ du matin & 2 h 50′ 30″ du ſoir: on prendra le milieu de cet intervalle, & ce ſera le moment du midi, ſur l'horloge dont on s'eſt ſervi, ſoit qu'elle fût bien à l'heure ou qu'elle n'y fût pas. Pour prendre le milieu entre ces deux inſtans, il faut, ſuivant une regle de la plus ſimple arithmétique, ajouter enſemble les deux nombres, & prendre la moitié de la ſomme; mais au lieu de 2 h après midi il faut écrire 14 h, parce que l'horloge doit être ſuppoſée avoir marqué de ſuite les heures dans l'ordre naturel depuis 8 juſqu'à 14, au lieu que dans le fait, & par l'uſage de l'horlogerie, elle a fini à 12 h, pour commencer 1 h, 2 h, &c. Cette irrégularité de l'horloge dérangeroit le calcul, ſi l'on n'y avoit pas égard.

Heure où le bord du ſoleil étoit à 21 d le matin.	8 h	50′	10″
Heure où le même bord étoit à 21 d le ſoir.	14	50	30
Somme des heures.	23	40	40
Moitié de la ſomme ou heure du midi.	11	50	20

Ainſi

Ainſi, quand le ſoleil étoit dans le méridien à ſa plus grande *hauteur*, & à diſtances égales des deux *hauteurs* obſervées, l'horloge marquoit $11^h\ 50'\ 20''$, c'eſt-à-dire, qu'elle étoit en retard ſur le ſoleil de $9'\ 40''$. Cette opération n'a pas beſoin d'être démontrée. On voit aſſez que $8^h\ 50'\ 10''$ à $11^h\ 50'\ 20''$, il y a $3^h\ 0'\ 10''$, & qu'il y a la même diſtance entre $11^h\ 50'\ 20''$ & $2^h\ 50'\ 30''$ du ſoir; mais il faut y appliquer l'équation des *hauteurs* correſpondantes.

L'opération précédente ſuppoſe que le ſoleil ait décrit le matin & le ſoir un ſeul & même parallele, que ſon arc montant ait été parfaitement égal à ſon arc deſcendant, c'eſt-à-dire, qu'il ait été depuis 9^h du matin juſqu'à 3^h du ſoir à la même diſtance de l'équateur, afin que ſon angle horaire ait été le même à la même *hauteur*. Cependant cette ſuppoſition n'eſt pas rigoureuſement exacte; car le ſoleil décrivant tous les jours obliquement dans l'écliptique un arc d'environ un dégré, il s'approche ou s'éloigne un peu de l'équateur, & la quantité va quelquefois à une minute de dégré par heure.

Soit P le pôle élevé, *fig. 10, pl. d'Aſtron.* dans ce *Suppl.* Z le zénith, S le ſoleil, SB un arc parallele à l'horizon, enſorte que le point B & le point S ſoient à la même *hauteur*. Soit PS la diſtance du ſoleil au pôle le matin, PB ſa diſtance au pôle devenue plus petite le ſoir par le changement de la déclinaiſon. Au moment que le ſoleil ſera parvenu le ſoir au point B, que je ſuppoſe élevé de 21^d, comme dans l'obſervation du matin, l'angle horaire du ſoir ZPB, diſtance du ſoleil & de ſon cercle horaire PB au méridien PZ, ſera plus grand que l'angle horaire du matin ZPS. On a donc deux triangles ZPS, ZPB, qui ont chacun le côté commun PZ & les côtés égaux ZS, ZB, tous les deux de 69^d, puiſqu'ils ſont le complément de la *hauteur* qui eſt de 21^d dans les deux cas; les côtés PS & PB ſont différens de la quantité dont la déclinaiſon du ſoleil a changé dans l'intervalle de deux *hauteurs*; ſi l'on réſout ſéparément ces deux triangles pour trouver les deux angles horaires ZPS, ZPB, on les trouvera différens; la moitié de leur différence réduite en tems, ſera la correction qu'il faudra faire au tems du milieu des deux *hauteurs* égales, pour avoir le véritable inſtant du midi.

On peut trouver auſſi cette correction par la formule ſuivante, dans laquelle dx exprime le changement total de déclinaiſon arrivé depuis la *hauteur* du matin juſqu'à celle du ſoir. $\frac{dx}{30}\left(\frac{\text{tang. lat.}}{\text{ſin. angl. hor.}} + \frac{\text{tang. décl.}\ \odot}{\text{tang. ang. hor.}}\right)$ Voyez *Mém.* de Pétersbourg, *tome VIII*, *pag.* 43. *Mém. acad.* de Paris, année 1741, *p.* 242. *Aſtronomie nautique*, 1743.

Le ſigne $+$ a lieu quand la déclinaiſon du ſoleil eſt du côté oppoſé au pôle élevé, c'eſt-à-dire, pour nous quand elle eſt auſtrale; & le ſigne $-$ a lieu quand la déclinaiſon du ſoleil eſt du même côté que le pôle élevé, c'eſt-à-dire, pour nous quand elle eſt boréale, ou depuis le 22 de mars juſqu'au 20 de ſeptembre.

L'équation trouvée par la formule précédente, doit ſe retrancher lorſque la diſtance du ſoleil au pôle élevé va en diminuant, c'eſt-à-dire, dans nos régions ſeptentrionales, lorſque le ſoleil eſt dans les ſignes aſcendans 9, 10, 11, 0, 1, 2, ou depuis le 21 de décembre juſqu'au 21 de juin. Cette équation eſt additive dans les ſignes deſcendans, ou lorſque le ſoleil s'éloigne de notre pôle, depuis le 21 de juin juſqu'au 21 de décembre.

Exemple. Le premier jour du mois de mars 1764, on a pris à Paris des *hauteurs* correſpondantes vers 9^h du matin & 3^h du ſoir, on demande l'équation par la formule ci-deſſus: la déclinaiſon du ſoleil étoit de $7^d\ 17'$ du côté du midi, & ſa diminution dans 24^h, de $22'\ 54''$. On aura donc $5'\ 43'',5$ pour le changement en déclinaiſon pendant 6^h, intervalle des obſervations. Ainſi dx eſt égal à $343'',5$; l'angle horaire qui répond à 3^h, eſt de 45^d; la tangente de la latitude de Paris, eſt de 1, 1436, le ſinus de l'angle horaire 0, 7071. Diviſant la premiere de ces quantités par la ſeconde, on trouve pour l'expreſſion du premier terme $\frac{\text{tang. lat.}}{\text{ſin. ang. hor.}}$, 1, 6173; la tangente de la déclinaiſon du ſoleil $7^d\ 17'$ qui eſt 0, 1278, diviſée par une tangente de l'angle horaire 45^d, donne 0, 1278 pour l'expreſſion du ſecond terme; ajoutant ce terme au premier, l'on aura $1,7451 = \frac{\text{tang. lat.}}{\text{ſin. ang. hor.}} + \frac{\text{tang. décl.}}{\text{tang. ang. hor.}}$. Cette ſomme multipliée par $343'',5$ valeur de dx, & diviſée par 30, donnera $19'',98$, ou $20''$ pour la correction du midi conclu par les *hauteurs* correſpondantes: dans l'exemple propoſé, on ôtera cette équation du midi conclu des *hauteurs*, puiſque le ſoleil étoit dans les ſignes aſcendans. C'eſt ainſi qu'on trouve exactement l'heure du paſſage du ſoleil au méridien; on trouveroit de même celui d'un autre aſtre dont on auroit obſervé des *hauteurs* correſpondantes. (*M. DE LA LANDE.*)

HAUTEURS DU SOLEIL, (*Aſtronomie.*) La table ſuivante, tirée des papiers de *M. DE MAIRAN*, peut ſervir à trouver chaque jour l'heure qu'il eſt, en obſervant la *hauteur du ſoleil*, & en connoiſſant, comme il eſt aiſé, ſon lieu dans l'écliptique; le tout pour la latitude de $48^d\ 51'$ qui eſt à-peu-près celle de Paris.

TABLE

DES HAUTEURS DU SOLEIL A CHAQUE HEURE ET DEMI-HEURE DU JOUR,

DANS TOUS LES DÉGRÉS DE L'ÉCLIPTIQUE,

SELON L'OBLIQUITÉ DE 23d 29', *ET LA LATITUDE DE* 48d 51'.

69 H

	12	.	11	.	10	.	9	.	8	.	7	.	6	.	5	.	4	
0	64d 38'		63d 56'		62d 0'		59d 3'		55d 21'		51d 9'		46d 38'		41d 53'		37d 0'	32d 5'	27d 9'	22d 16'	17d 28'	12d 47'	8d 16'	3d 57'		30
1	64 37 30		63 55 30		61 59 30		59 2 30		55 20 30		51 8 30		46 37 30		41 52 30		36 59 30	32 4 30	27 8 30	22 15 30	17 27 30	12 46 30	8 15 30	3 56 30		29
2	64 37		63 55		61 59		59 2		55 20		51 8		46 37		41 52		36 59	32 4	27 8	22 15	17 27	12 46	8 15	3 56		28
3	64 36		63 54		61 58		59 1		55 19		51 7		46 36		41 51		36 58	32 3	27 7	22 14	17 26	12 45	8 14	3 55		27
4	64 34		63 52		61 57		59 0		55 18		51 6		46 35		41 50		36 57	32 2	27 6	22 13	17 25	12 44	8 13	3 54		26
5	64 32		63 50		61 55		58 58		55 17		51 5		46 33		41 48		36 56	32 1	27 5	22 12	17 23	12 42	8 11	3 53		25
6	64 30		63 48		61 53		58 56		55 15		51 3		46 31		41 47		36 54	31 59	27 4	22 11	17 22	12 41	8 10	3 51		24
7	64 27		63 45		61 50		58 54		55 12		51 1		46 29		41 45		36 52	31 56	27 1	22 8	17 19	12 38	8 8	3 48		23
8	64 24		63 41		61 47		58 50		55 9		50 58		46 27		41 42		36 49	31 53	26 59	22 5	17 17	12 35	8 5	3 45		22
9	64 20		63 39		61 44		58 48		55 7		50 56		46 25		41 40		36 47	31 51	26 56	22 3	17 15	12 33	8 2	3 43		21
10	64 15		63 34		61 39		58 45		55 2		50 52		46 21		41 36		36 44	31 47	26 53	22 0	17 11	12 30	7 59	3 39		20
11	64 11		63 30		61 34		58 40		54 59		50 49		46 18		41 33		36 41	31 45	26 50	21 57	17 8	12 26	7 55	3 36		19
12	64 5		63 24		61 30		58 35		54 54		50 44		46 13		41 29		36 37	31 41	26 46	21 53	17 4	12 22	7 51	3 31		18
13	64 0		63 19		61 25		58 30		54 50		50 40		46 9		41 26		36 33	31 37	26 42	21 49	17 0	12 19	7 47	3 27		17
14	63 54		63 13		61 19		58 25		54 45		50 35		46 5		41 21		36 29	31 33	26 38	21 45	16 56	12 14	7 42	3 23		16
15	63 47		63 6		61 13		58 18		54 40		50 29		46 0		41 16		36 24	31 29	26 33	21 40	16 51	12 9	7 37	3 17		15
16	63 40		62 59		61 6		58 13		54 34		50 25		45 54		41 11		36 19	31 23	26 28	21 35	16 46	12 4	7 32	3 11		14
17	63 33		62 52		61 0		58 7		54 28		50 19		45 49		41 6		36 14	31 18	26 24	21 30	16 41	11 58	7 26	3 6		13
18	63 25		62 44		60 52		57 59		54 22		50 13		45 44		41 0		36 8	31 13	26 18	21 24	16 35	11 52	7 20	2 59		12
19	63 17		62 36		60 45		57 52		54 15		50 7		45 37		40 55		36 3	31 7	26 12	21 18	16 29	11 46	7 13	2 53		11
20	63 8		62 28		60 36		57 44		54 8		50 0		45 31		40 48		35 56	31 1	26 6	21 13	16 23	11 40	7 7	2 46		10
21	62 59		62 19		60 28		57 36		54 0		49 53		45 24		40 21		35 50	30 55	25 59	21 6	16 16	11 33	7 0	2 39		9
22	62 50		62 10		60 19		57 29		53 52		49 46		45 17		40 35		35 44	30 48	25 53	21 0	16 9	11 26	6 53	2 32		8
23	62 40		62 0		60 19		57 20		53 44		49 38		45 10		40 28		35 36	30 41	25 46	20 51	16 2	11 19	6 45	2 24		7
24	62 30		61 50		60 1		57 11		53 36		49 30		45 2		40 20		35 29	30 34	25 39	20 43	15 55	11 11	6 38	2 16		6
25	62 19		61 39		59 50		57 1		53 27		49 21		44 54		40 12		35 21	30 26	25 31	20 36	15 46	11 3	6 30	2 7		5
26	62 8		61 29		59 40		56 51		53 18		49 12		44 46		40 4		35 14	30 18	25 23	20 29	15 39	10 55	6 21	1 58		4
27	61 57		61 18		59 29		56 41		53 8		49 4		44 37		39 56		35 6	30 11	25 15	20 21	15 30	10 47	6 12	1 50		3
28	61 45		61 6		59 18		56 31		52 58		48 54		44 28		39 47		34 57	30 2	25 7	20 13	15 22	10 38	6 3	1 40		2
29	61 33		60 54		59 7		56 20		52 48		48 45		44 19		39 39		34 48	29 53	24 58	20 4	15 13	10 29	5 54	1 31		1
30	61 20		60 42		58 54		56 8		52 37		48 34		44 9		39 29		34 39	9 44	24 49	19 55	15 4	10 19	5 44	1 21		0
	12	.	1	.	2	.	3	.	4	.	5	.	6	.	7	.	8	

♌ ♉

	12 .		11 .		10 .		9 .		8 .		7 .		6 .		5 .			
0	61	20	60	42	58	54	56	8	52	37	48	34	44	9	39	29	34	39	29	44	24	49	19	55	15	4	10	19	5	44	1	21	30
1	61	7	60	29	58	43	55	57	52	27	48	24	43	59	39	19	34	30	29	35	24	40	19	45	14	54	10	9	5	34	1	11	29
2	60	54	60	15	58	30	55	46	52	15	48	14	43	49	39	10	34	20	29	25	24	30	19	36	14	45	9	59	5	24	1	0	28
3	60	40	60	2	58	17	55	33	52	3	48	2	43	39	38	59	34	10	29	16	24	21	19	26	14	34	9	49	5	14	0	48	27
4	60	26	59	48	58	4	55	20	51	52	47	51	43	28	38	49	34	0	29	6	24	10	19	16	14	24	9	38	5	2	0	37	26
5	60	12	59	34	57	50	55	8	51	41	47	40	43	19	38	39	33	50	28	56	24	0	19	5	14	14	9	28	4	51	0	26	25
6	59	57	59	20	57	36	54	54	51	27	47	28	43	6	38	27	33	39	28	45	23	50	18	55	14	9	9	17	4	40	0	14	24
7	59	42	59	5	57	22	54	41	51	14	47	16	42	54	38	16	33	28	28	34	23	38	18	44	13	52	9	5	4	29	0	2	23
8	59	27	58	50	57	8	54	27	51	1	47	4	42	43	38	5	33	17	28	23	23	28	18	33	13	41	8	54	4	17			22
9	59	11	58	35	56	52	54	13	50	48	46	51	42	30	37	53	33	5	28	11	23	16	18	21	13	29	8	42	4	5			21
10	58	55	58	18	56	37	53	58	50	34	46	37	42	17	37	41	32	53	28	0	23	5	18	10	13	17	8	30	3	52			20
11	58	39	58	3	56	22	53	44	50	21	46	25	42	5	37	29	32	42	27	48	22	53	17	58	13	5	8	18	3	40			19
12	58	23	57	47	56	7	53	30	50	7	46	12	41	53	37	17	32	30	27	37	22	42	17	46	12	53	8	7	3	28			18
13	58	6	57	30	55	50	53	14	49	52	45	58	41	39	37	4	32	17	27	24	22	29	17	34	12	41	7	53	3	14			17
14	57	48	57	14	55	33	52	58	49	37	45	33	41	26	36	51	32	4	27	11	22	16	17	21	12	28	7	40	3	1			16
15	57	31	56	56	55	17	52	42	49	22	45	29	41	12	36	37	31	52	27	0	22	4	17	8	12	15	7	27	2	47			15
16	57	13	56	38	55	0	52	26	49	7	45	14	40	58	36	24	31	38	26	46	21	51	16	55	12	2	7	14	2	33			14
17	56	55	56	20	54	43	52	9	48	51	45	0	40	44	36	10	31	25	26	33	21	38	16	42	11	48	7	0	2	20			13
18	56	37	56	2	54	26	51	53	48	35	44	45	40	29	35	57	31	11	26	19	21	25	16	29	11	35	6	46	2	6			12
19	56	18	55	43	54	8	51	36	48	19	44	29	40	14	35	42	30	57	26	5	21	11	16	15	11	21	6	32	1	51			11
20	55	59	55	25	53	49	51	18	48	2	44	13	39	59	35	27	30	43	25	51	20	57	16	2	11	7	6	18	1	35			10
21	55	40	55	6	53	31	51	0	47	46	43	58	39	44	35	13	30	29	25	37	20	43	15	47	10	53	6	3	1	22			9
22	55	21	54	47	53	13	50	43	47	29	43	42	39	29	34	58	30	14	25	23	20	29	15	33	10	39	5	49	1	7			8
23	55	2	54	29	52	55	50	26	47	13	43	26	39	14	34	43	30	1	25	9	20	15	15	19	10	25	5	35	0	53			7
24	54	42	54	9	52	35	50	7	46	55	43	9	38	58	34	28	29	45	24	54	20	0	15	5	10	10	5	19	0	37			6
25	54	22	53	49	52	16	49	50	46	37	42	52	38	42	34	12	29	30	24	40	19	45	14	50	9	54	5	4	0	27			5
26	54	2	53	30	51	57	49	31	46	20	42	36	38	26	33	57	29	15	24	25	19	31	14	35	9	40	4	49	0	6			4
27	53	41	53	8	51	37	49	12	46	2	42	18	38	9	33	41	28	59	24	9	19	15	14	19	9	24	4	33					3
28	53	20	52	48	51	16	48	52	45	43	42	0	37	52	33	24	28	43	23	53	19	0	14	4	9	9	4	18					2
29	53	0	52	28	50	58	48	34	45	25	41	43	37	37	33	9	28	28	23	38	18	45	13	49	8	54	4	2					1
30	52	39	52	7	50	37	48	14	45	7	41	26	37	18	32	51	28	10	23	23	18	29	13	34	8	38	3	46					0
	12 .		1 .		2 .		3 .		4 .		5 .		6 .		7 .																

♍ ♈

	12 .		11 .		10 .		9 .		8 .		7 .		6 .			
0	52	39	52	7	50	37	48	14	45	7	41	26	37	18	32	51	28	10	23	23	18	29	13	34	8	38	3	46	30
1	52	17	51	45	50	16	47	54	44	47	41	7	37	1	32	36	27	55	23	6	18	13	13	17	8	22	3	30	29
2	51	56	51	25	49	55	47	36	44	29	40	49	36	44	32	18	27	39	22	50	17	57	13	2	8	6	3	14	28
3	51	34	51	3	49	35	47	14	44	9	40	31	36	26	32	1	27	22	22	34	17	41	12	45	7	49	2	56	27
4	51	13	50	42	49	14	46	54	43	51	40	13	36	9	31	45	27	6	22	18	17	25	12	30	7	34	2	41	26
5	50	51	50	20	48	53	46	34	43	31	39	54	35	51	31	27	26	49	22	2	17	9	12	14	7	18	2	25	25
6	50	29	49	58	48	32	46	13	43	13	39	35	35	33	31	10	26	32	21	45	16	52	11	57	7	1	2	8	24
7	50	6	49	36	48	9	45	52	42	51	39	15	35	14	30	52	26	14	21	27	16	35	11	40	6	44	1	52	23
8	49	44	49	14	47	48	45	32	42	31	38	57	34	56	30	34	25	57	21	11	16	19	11	23	6	27	1	34	22
9	49	22	48	52	47	27	45	11	42	12	38	38	34	38	30	17	25	40	20	54	16	2	11	7	6	10	1	17	21
10	48	59	48	29	47	5	44	50	41	51	38	18	34	19	29	58	25	23	20	37	15	45	10	49	5	54	1	0	20
11	48	36	48	7	46	43	44	28	41	31	37	58	34	0	29	40	25	5	20	19	15	28	10	33	5	37	0	42	19
12	48	13	47	44	46	20	44	6	41	10	37	38	33	41	29	21	24	47	20	1	15	10	10	15	5	19	0	25	18
13	47	50	47	21	45	58	43	45	40	49	37	19	33	21	29	3	24	29	19	44	14	53	9	58	5	1			17
14	47	27	46	58	45	36	43	23	40	28	36	59	33	2	28	45	24	11	19	26	14	36	9	41	4	44			16
15	47	4	46	35	45	13	43	2	40	7	36	39	32	43	28	26	23	53	19	9	14	19	9	24	4	27			15
16	46	41	46	13	44	51	42	40	39	47	36	19	32	24	28	7	23	35	18	51	14	1	9	6	4	9			14
17	46	18	45	50	44	28	42	18	39	26	35	59	32	5	27	49	23	17	18	34	13	44	8	49	3	53			13
18	45	54	45	26	44	6	41	56	39	4	35	38	31	45	27	30	22	58	18	15	13	25	8	31	3	35			12
19	45	31	45	3	43	43	41	34	38	43	35	18	31	25	27	11	22	40	17	57	13	8	8	14	3	17			11
20	45	7	44	39	43	20	41	12	38	21	34	57	31	5	26	52	22	21	17	39	12	50	7	56	2	59			10
21	44	43	44	15	42	56	40	49	38	0	34	36	30	45	26	32	22	2	17	20	12	32	7	37	2	41			9
22	44	20	43	52	42	32	40	27	37	39	34	16	30	26	26	13	21	44	17	3	12	14	7	20	2	24			8
23	43	56	43	29	42	11	40	5	37	17	33	55	30	5	25	54	21	25	16	43	11	54	7	1	2	6			7
24	43	32	42	5	41	47	39	42	36	55	33	34	29	45	25	34	21	6	16	26	11	38	6	44	1	48			6
25	43	8	42	41	41	23	39	19	36	33	33	13	29	25	25	14	20	47	16	8	11	20	6	26	1	30			5
26	42	45	42	18	41	1	38	57	36	12	32	53	29	6	24	56	20	29	15	49	11	2	6	9	1	12			4
27	42	21	41	54	40	38	38	35	35	50	32	32	28	45	24	36	20	10	15	31	10	44	5	50	0	54			3
28	41	57	41	30	40	15	38	12	35	28	32	11	28	25	24	17	19	51	15	12	10	25	5	32	0	36			2
29	41	33	41	7	39	51	37	49	35	6	31	49	28	5	23	57	19	32	14	53	10		5	14	0	18			1
30	41	9	40	43	39	28	37	26	34	44	31	28	27	44	23	37	19	13	14	35	9	48	4	5					0
	12 .		1 .		2 .		3 .		4 .		5 .		6 .					

♎ ♓

	12	.	11	.	10	.	9	.	8	.	7	.		
0	41	9	40	43	39	28	37	26	34	44	31	28	27	44	23	37	19	13	14	35	9	48	4	55	30
1	40	45	40	19	39	4	37	4	34	22	31	7	27	24	23	17	18	53	14	16	9	30	4	38	29
2	40	21	39	55	38	41	36	41	34	0	30	46	27	2	22	58	18	34	13	57	9	12	4	20	28
3	39	57	39	31	38	18	36	18	33	3	30	25	26	43	22	38	18	15	13	38	8	54	4	2	27
4	39	33	39	7	37	54	35	55	33	16	30	3	26	22	22	18	17	56	13	20	8	36	3	43	26
5	39	10	38	45	37	32	35	33	32	55	29	43	26	3	21	59	17	37	13	2	8	18	3	26	25
6	38	46	38	21	37	9	35	11	32	33	29	22	25	42	21	39	17	18	12	43	7	59	3	8	24
7	38	22	37	57	36	45	34	48	32	11	29	0	25	22	21	19	16	59	12	24	7	41	2	50	23
8	37	58	37	33	36	21	34	25	31	49	28	39	25	1	20	59	16	39	12	6	7	22	2	32	22
9	37	35	37	10	35	59	34	5	31	27	28	18	24	41	20	41	16	21	11	48	7	5	2	14	21
10	37	11	36	46	35	35	33	40	31	5	27	57	24	20	20	20	16	2	11	29	6	46	1	56	20
11	36	47	36	22	35	12	33	17	30	43	27	36	24	0	20	1	15	42	11	10	6	28	1	38	19
12	36	24	35	59	34	50	32	55	30	23	27	15	23	40	19	41	15	24	10	52	6	10	1	20	18
13	36	0	35	35	34	26	32	32	30	0	26	54	23	19	19	21	15	4	10	33	5	52	1	2	17
14	35	37	35	13	34	3	32	11	29	38	26	33	23	0	19	2	14	46	10	15	5	34	0	45	16
15	35	14	34	50	33	41	31	49	29	17	26	13	22	40	18	43	14	27	9	57	5	16	0	27	15
16	34	51	34	27	33	18	31	26	28	56	25	52	22	20	18	24	14	9	9	39	4	58	0	10	14
17	34	28	34	4	32	55	31	5	28	35	25	31	22	0	18	5	13	50	9	21	4	41			13
18	34	5	33	41	32	33	30	43	28	13	25	11	21	40	17	45	13	31	9	2	4	23			12
19	33	42	33	18	32	11	30	21	27	52	24	50	21	20	17	26	13	13	8	44	4	5			11
20	33	19	32	56	31	48	29	59	27	31	24	29	21	0	17	7	12	54	8	26	3	48			10
21	32	56	32	33	31	25	29	37	27	9	24	9	20	40	16	48	12	35	8	8					9
22	32	34	32	11	31	4	29	16	26	49	23	49	20	21	16	29	12	17	7	51					8
23	32	12	31	49	30	43	28	55	26	28	23	29	20	2	16	11	12	0	7	33					7
24	31	49	31	26	30	22	28	32	26	7	23	9	19	42	15	51	11	41	7	15					6
25	31	27	31	4	29	59	28	11	25	46	22	49	19	23	15	33	11	23	6	58					5
26	31	5	30	42	29	37	27	50	25	26	22	29	19	4	15	14	11	5	6	40					4
27	30	44	30	21	29	16	27	30	25	6	22	10	18	45	14	57	10	48	6	23					3
28	30	22	29	59	28	55	27	9	24	46	21	50	18	27	14	38	10	30	6	6					2
29	30	1	29	39	28	34	26	49	24	26	21	31	18	8	14	21	10	13	5	50					1
30	29	39	29	17	28	13	26	28	24	5	21	11	17	49	14	2	9	55	5	32					0
	12	.	1	.	2	.	3	.	4	.	5	.		

♏ ♒

	12	.	11	.	10	.	9	.	8	.	7			
0	29	39	29	17	28	13	26	28	24	5	21	11	17	49	14	2	9	55	5	32	0	57	30
1	29	18	28	56	27	52	26	8	23	46	20	53	17	30	13	45	9	38	5	16	0	42	29
2	28	58	28	35	27	32	25	48	23	28	20	34	17	13	13	27	9	22	5	0	0	27	28
3	28	37	28	15	27	12	25	28	23	8	20	15	16	55	13	10	9	4	4	43	0	10	27
4	28	16	27	54	26	51	25	8	22	48	19	56	16	36	12	53	8	48	4	27			26
5	27	56	27	34	26	32	24	49	22	29	19	38	16	19	12	35	8	31	4	11			25
6	27	36	27	14	26	12	24	30	22	11	19	20	16	1	12	18	8	15	3	55			24
7	27	16	26	54	25	52	24	10	21	52	19	2	15	44	12	1	7	59	3	39			23
8	26	57	26	35	25	33	23	52	21	34	18	45	15	27	11	45	7	44	3	24			22
9	26	38	26	17	25	15	23	34	21	16	18	28	15	11	11	29	7	28	3	9			21
10	26	19	25	58	24	56	23	16	20	59	18	10	14	54	11	13	7	12	2	54			20
11	26	0	25	39	24	38	22	58	20	41	17	53	14	37	10	57	6	56	2	39			19
12	25	41	25	20	24	19	22	39	20	23	17	36	14	21	10	41	6	41	2	24			18
13	25	23	25	2	24	1	22	22	20	6	17	20	14	5	10	26	6	26	2	9			17
14	25	5	24	44	23	44	22	5	19	50	17	3	13	49	10	10	6	11	1	55			16
15	24	47	24	26	23	25	21	47	19	33	16	47	13	33	9	55	5	56	1	41			15
16	24	30	24	9	23	9	21	31	19	16	16	31	13	18	9	41	5	42	1	27			14
17	24	12	23	51	22	51	21	14	19	0	16	15	13	3	9	25	5	28	1	13			13
18	23	55	23	34	22	35	20	57	18	44	16	0	12	47	9	11	5	14	1	0			12
19	23	39	23	19	22	19	20	42	18	29	15	45	12	33	8	58	5	1	0	47			11
20	23	23	23	3	22	3	20	26	18	14	15	31	12	19	8	44	4	47	0	34			10
21	23	7	22	47	21	48	20	11	17	59	15	16	12	5	8	30	4	34	0	21			9
22	22	51	22	31	21	32	19	55	17	44	15	1	11	51	8	17	4	22	0	9			8
23	22	36	22	16	21	17	19	41	17	30	14	48	11	38	8	4	4	9					7
24	22	21	22	1	21	2	19	27	17	16	14	34	11	25	7	51	3	57					6
25	22	6	21	46	20	47	19	12	17	2	14	20	11	12	7	38	3	44					5
26	21	52	21	32	20	34	18	59	16	49	14	8	11	0	7	28	3	33					4
27	21	38	21	18	20	20	18	45	16	35	13	55	10	46	7	14	3	21					3
28	21	24	21	4	20	6	18	32	16	22	13	42	10	35	7	3	3	9					2
29	21	11	20	51	19	53	18	19	16	10	13	30	10	23	6	52	2	59					1
30	20	58	20	38	19	41	18	7	15	58	13	19	10	11	6	41	2	48					0
	12	.	1	.	2	.	3	.	4	.	5			

	12			11			10			9			8			
0	20	58	20	38	19	41	18	7	15	58	13	19	10	11	6	41	2	48	30
1	20	45	20	25	19	28	17	54	15	46	13	7	10	0	6	30	2	38	29
2	20	33	20	13	19	16	17	42	15	34	12	56	9	49	6	19	2	28	28
3	20	21	20	1	19	4	17	31	15	23	12	45	9	39	6	9	2	18	27
4	20	10	19	50	18	54	17	20	15	13	12	35	9	29	5	59	2	9	26
5	19	59	19	39	18	43	17	10	15	3	12	25	9	20	5	50	2	1	25
6	19	48	19	28	18	32	16	59	14	52	12	15	9	10	5	41	1	51	24
7	19	38	19	18	18	22	16	49	14	43	12	5	9	1	5	32	1	43	23
8	19	28	19	8	18	12	16	40	14	23	11	57	8	52	5	24	1	35	22
9	19	19	18	59	18	3	16	31	14	25	11	48	8	44	5	16	1	27	21
10	19	10	18	51	17	55	16	22	14	16	11	40	8	36	5	8	1	20	20
11	19	1	18	42	17	46	16	14	14	8	11	32	8	28	5	1	1	12	19
12	18	53	18	34	17	38	16	6	14	0	11	24	8	21	4	54	1	6	18
13	18	45	18	26	17	30	15	58	13	53	11	17	8	14	4	47	0	58	17
14	18	38	18	19	17	23	15	51	13	46	11	11	8	8	4	41	0	53	16
15	18	31	18	12	17	16	15	45	13	40	11	4	8	2	4	35	0	48	15
16	18	24	18	5	17	9	15	38	13	33	10	58	7	56	4	29	0	42	14
17	18	18	17	59	17	3	15	32	13	27	10	53	7	50	4	24	0	37	13
18	18	12	17	54	16	58	15	27	13	23	10	48	7	46	4	20	0	33	12
19	18	7	17	48	16	52	15	21	13	17	10	42	7	41	4	15	0	28	11
20	18	2	17	43	16	49	15	18	13	13	10	39	7	37	4	11	0	24	10
21	17	58	17	39	16	44	15	13	13	9	10	34	7	33	4	7	0	21	9
22	17	55	17	36	16	41	15	10	13	6	10	31	7	30	4	5	0	18	8
23	17	51	17	32	16	37	15	6	13	2	10	28	7	27	4	1	0	15	7
24	17	48	17	29	16	34	15	3	12	59	10	25	7	24	3	59	0	12	6
25	17	46	17	27	16	32	15	1	12	57	10	23	7	22	3	57	0	11	5
26	17	44	17	25	16	30	14	59	12	55	10	21	7	20	3	55	0	9	4
27	17	42	17	23	16	28	14	57	12	54	10	20	7	18	3	54	0	8	3
28	17	41	17	22	16	27	14	56	12	53	10	19	7	17	3	53	0	7	2
29	17	40 30	17	21 30	16	26 30	14	55 30	12	52 30	10	18 30	7	16 30	3	52 30	0	6 30	1
30	17	40	17	21	16	26	14	55	12	52	10	18	7	16	3	52	0	6	0
	12			1			2			3			4			

HAUTEUR *de nuages*, (*Phyſ. Météorol.*) Nous les voyons ſe former ſouvent ſi près de nous, qu'on ne peut leur aſſigner de hauteur déterminée; mais il y a des nuages qui s'élevent à trois ou quatre mille toiſes & peut-être au-delà; il eſt rare qu'on puiſſe meſurer la *hauteur* d'un nuage, il faudroit que deux obſervateurs puſſent au même inſtant diriger des quarts de cercle vers la même partie du nuage; cependant M. de Cheſeaux parvint à meſurer une *hauteur* de cette eſpece, & il la trouva de 4347 toiſes (*Traité de la comete de 1743, p. 279.*); *voyez* auſſi les *Recherches* de M. de Luc ſur les condenſations de l'atmoſphere, & M. Bouguer, *Figure de la terre, pag.* 4. Ce célebre académicien penſe que le terme de la neige conſtante eſt entre 2400 toiſes de *hauteur* & 4400, parce que les nuages ne peuvent pas monter plus haut. (*M. DE LA LANDE.*)

HAUTEUR *des montagnes*, (*Géogr. Phyſ.*) La plus haute montagne qu'on ait jamais meſurée eſt celle de Chimboraço au Pérou, qui a 3217 toiſes au-deſſus du niveau de la mer (M. Bouguer, *Figure de la terre, pag. 50.*): la plus haute où il ſoit parvenu eſt celle de Pichincha, qui a 2434 toiſes. M. de Luc a meſuré la *hauteur* du Mont Blanc ou Mont Maudit, qui eſt le ſommet le plus haut des glaciers du Faucigny en Savoie, quinze lieues au ſud-eſt de Geneve, il l'a trouvée de 2391 toiſes au-deſſus du niveau de la mer (*Recherches ſur les modif. de l'atmoſphere, tom. II, pag.* 230.); il paroît que c'eſt la plus haute montagne d'Europe; car le Pic de Teneriffe, que le P. Feuillée croyoit de 2213 toiſes, n'en a que 1743, ſuivant la meſure qu'en ont faite M. de Borda & M. Pingré, en 1772. Le Canigou n'a que 1453 toiſes ſuivant M. de Luc (*tom. I, pag. 178.*). Le mont d'Or n'a que 1048 toiſes (*Mém. de l'acad. 1740.*); mais cela ſuffit pour qu'il y ait de la neige preſque toute l'année.

Si l'on en croit la carte gravée à Augsbourg, avec ce titre, *Proſpect. des montagnes neigées*, dite *Gletſcher*, en Suiſſe; le ſommet du mont Saint-Gothard auroit 2750 toiſes, mais cela me paroît fort douteux ſur la meſure des montagnes. (*M. DE LA LANDE.*)

HAUTEUR *des édifices*, (*Archit.*) La pyramide meſurée par M. de Chazelles, au Caire, a 466 pieds de *hauteur* perpendiculaire (*Mém. acad. 1761, pag. 160.*); *voyez* auſſi Thévenot, le Bruyn & Greaves, dans la *Pyramidologie*. La fleche de Malines avoit 600 pieds, ſuivant un plan de comparaiſon des principaux édifices de l'Europe, gravé par M. Dumont, profeſſeur d'architecture à Paris, rue des Arcis. La fleche de Strasbourg, avant le coup de tonnerre qui en a ruiné la partie ſupérieure, avoit 459 pieds de Paris, ſuivant la deſcription de M. Bohm: la fleche des Invalides, à Paris, a 324 pieds: le ſommet de la croix qui eſt ſur la coupole de ſaint Pierre de Rome, 378 pieds; les tours de Notre-Dame de Paris, 204 pieds au-deſſus du pavé, & 250 au-deſſus du lit de la riviere de Seine: la baluſtrade ou l'appui de la terraſſe de l'obſervatoire royal, 82 $\frac{1}{2}$ au-deſſus du ſol où il eſt bâti, & 212 au-deſſus du ſol le plus bas de la riviere; *Mém. acad.* de Paris, 1742. (*M. DE LA LANDE.*)

§ HAUT-VILLIERS, *Altum-Villare*, (*Géogr.*) paroiſſe du Rémois près de la Marne, à une lieue d'Ay & d'Epernay, remarquable par une abbaye de bénédictins de ſaint Vannes, fondée en 670 par ſaint Nivard, archevêque de Reims; c'eſt dans cette maiſon que fut mis en pénitence Goteſcalc, moine d'Orbais, plus malheureux que coupable, après avoir été condamné & maltraité par Raban de Mayence & Hincmar de Reims. Ce village eſt renommé par ſes excellens vins blancs, c'eſt un des meilleurs vignobles de Champagne. (*C.*)

HAYE (LA), *Géogr.* bourg de Touraine ſur la Creuſe, à quatre lieues de Châtellerault, ſix de Loches, dix de Tours & de Poitiers, avec titre de baronnie, réunie en 1588, au duché de Montbazon: on y compte environ 160 feux & 700 habitans; il s'y tient quatre foires par an. Le pere de la philoſophie, René Deſcartes, y eſt né en 1596; il eſt mort à Stockholm le 11 février 1650, ſon corps fut apporté en France par les ſoins de Valibert, ſecrétaire du roi, qui le fit enterrer à ſainte Genevieve, après un ſervice ſolemnel. Nous renvoyons à l'éloge de ce grand homme par M. Thomas, diſcours éloquent qui a remporté le prix à l'académie Françoiſe en 1765.

Ceux qui ont traité ſes ſyſtêmes de romans, n'en auroient pas fait d'auſſi ingénieux; forcé de créer une phyſique nouvelle, il ne pouvoit la donner meilleure:

il osa du moins montrer aux bons esprits à secouer le joug de la scholastique, de l'opinion, de l'autorité, des préjugés & de la barbarie; avant lui on n'avoit point de fil dans le labyrinthe de la philosophie, du moins il en donna un, dont on se servit après qu'il se fut égaré. *S'il n'a pas payé en bonne monnoie*, dit un écrivain, *c'est beaucoup d'avoir décrié la fausse*. Il eut deux disciples illustres dans l'Oratoire, le P. Lami & le célebre Malebranche: ce denier réfuta & confondit Voëtius, brouillon, orgueilleux & entêté des chimeres scholastiques, qui étant recteur de l'université d'Utrecht, défendit la philosophie de Descartes, comme dangereuse. (*C.*)

H E

HECATOMPHONIE, s. f. (*Mythol.*) Le *Dict. raif. des Sciences*, &c. dit ECATONPHONEUME. *Sacrifice qu'on faisoit à Mars, lorsqu'on avoit défait cent ennemis de sa main.* 1°. Lisez *Hecatomphonie*, comme écrivent MM. Banier, Gedoyn, les auteurs des *Mémoires* de l'académie des inscriptions, &c. 2°. Les *Hecatomphonies* ne se faisoient pas seulement au dieu Mars, mais aussi aux autres dieux: *Non Marti modò*, dit Giraldi, *sed Jovi aliisque deis hæc sacra fieri solita.* En effet Pausanias assure dans son *Voyage de Messenie*, « qu'Aristomene fit un sacrifice à Jupiter, non un » sacrifice à l'ordinaire, mais ce qu'ils appellent une » *Hécatomphonie;* c'est une sorte de sacrifice qui a » été en usage de tout tems chez les Messeniens ». *Lettres sur l'Encyclopédie.*

HECHINGEN, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, dans la principauté de Hohenzollern, sur la riviere de Starzel: une branche des princes du pays en prend le surnom, & y fait sa résidence. C'est une ville catholique romaine, où l'on trouve des chanoines de saint Jacques, & des religieux de saint François. L'on trouve bien autre chose dans la ville de résidence des Hohenzollern, qui regnent en Prusse. (*D. G.*)

HECKSTEDT *ou* HETTSTÆDT, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans la haute-Saxe, & dans la principauté de Mansfeld, sur la Wipper. Elle jouit de beaucoup de droits municipaux, & est très-riche par la fertilité de ses environs; aussi a-t-elle fait jadis plus d'une fois un objet de dispute entre les électeurs de Saxe & les évêques de Halberstadt. Elle est du grand bailliage d'Eisleben. (*D. G.*)

HECTOR, (*Myth.*) fils de Priam & d'Hécube, passoit pour le plus fort & le plus vaillant des Troyens. Homere nous donne une preuve de sa force prodigieuse: *Hector* trouva devant la porte du camp des Grecs une grosse pierre, que deux hommes des plus robustes auroient de la peine à lever de terre pour la mettre sur un chariot: il la leva seul très-facilement, la jetta contre le milieu de la porte, qu'il enfonça avec un fracas horrible, & fit tomber le monstrueux rocher bien au-delà du mur. C'est que Jupiter, ajoute le poëte, avoit rendu la pierre légere. Les oracles avoient prédit que l'empire de Priam ne pourroit être détruit tant que vivroit le redoutable *Hector*. Pendant la retraite d'Achille, il porta le feu jusques dans les vaisseaux ennemis, & tua Patrocle qui voulut s'opposer à ses progrès. Le desir de venger la mort de Patrocle, rappella Achille au combat. A la vue de ce terrible guerrier, Priam & Hécube tremblerent pour la vie de leur fils; ils lui firent les plus vives instances pour l'engager d'éviter le combat avec Achille. Mais il est inexorable, & lié par son destin, dit Homere, il attend son rival. Alors Jupiter prenant ses balances d'or, met dans leurs bassins les deux destinées d'*Hector* & d'Achille, & les élevant de sa main toute puissante, il examine leur poids, celle d'*Hector* plus pesante, emporte la balance & se précipite dans les enfers; & dès ce moment, Apollon abandonne ce prince. Achille ôte donc la vie à *Hector;* & par une barbarie qui se ressent des mœurs grossieres de ces tems-là, il attache à son char le cadavre du vaincu, le traîne indignement plusieurs fois autour de la ville, & après avoir assouvi sa vengeance & sa cruauté sur un ennemi mort, il vend le corps à Priam qui vient en suppliant jusques dans sa tente le lui demander, ou plutôt l'acheter par de riches présens. Apollon qui l'avoit protégé dans son vivant, à la priere de Vénus, prit soin de son corps après sa mort, & empêcha qu'il ne fût déchiré, ni même défiguré par les mauvais traitemens d'Achille. Philostrate dit que les Troyens, après avoir rebâti leur ville, rendirent à ce héros les honneurs divins: on le voit représenté sur leurs médailles, monté sur un char tiré par deux chevaux, tenant une pique d'une main, & de l'autre le palladium. Le portrait d'*Hector* étoit fort commun chez les Grecs & chez les Romains, & les traits de son visage & de toute sa figure devoient être bien empreints dans leur imagination, s'il est vrai ce que raconte Plutarque, dans la *Vie d'Aratus*, qu'un jeune Lacédémonien ressembloit si fort à *Hector*, que le bruit s'en étant répandu, on y accourut de tous côtés comme à un spectacle, tant la figure & les traits du visage d'*Hector* étoient connus, même de la populace. La foule étoit si grande, que le pauvre garçon fut jetté par terre & foulé aux pieds. C'étoit plusieurs siecles après la prise de Troye. (+)

HÉCUBE, (*Myth.*) fille de Cisséis, roi de Thrace, & sœur de Théano, prêtresse d'Apollon, épousa Priam, roi de Troye, dont elle eut Hector, Pâris, Déiphobe, Hélenus, Polités, Antiphe, Hipponoüs, Polydore, Troïle; & quatre filles, Creüse, Polixene, Laodice, Cassandre. Ces enfans infortunés (Virgile en compte cinquante) périrent presque tous sous les yeux de leur mere, pendant le siege ou après la ruine de Troye. *Hécube*, dans le partage des esclaves, échut à Ulysse. Lorsqu'on vient lui annoncer son sort (dans les *Troyennes* d'Euripide), elle jette de grands cris, en versant des torrens de larmes; elle hait & méprise Ulysse; elle l'a vu ramper à ses pieds, lorsque ce prince ayant été surpris à Troye, déguisé en espion, supplia *Hécube* de le dérober à une mort certaine; & se voir ensuite destinée à être l'esclave d'Ulysse, c'est pour elle le comble de l'infortune. Avant de quitter le rivage de Troye, elle a la douleur de voir périr Astianax son petit-fils, dont elle est chargée de faire les funérailles; elle est conduite chez Polymnestor, roi de Thrace, à qui Priam avoit confié son fils Polydore, & apprenant aussi-tôt la mort funeste de ce fils, transportée de rage contre Polymnestor, auteur de cette mort, elle demande à lui parler en secret; elle l'attire au milieu des femmes Troyennes qui se jettent sur lui avec des fuseaux ou des aiguilles, & l'aveuglent, tandis qu'elle tue elle-même les deux enfans du roi. Les gardes du prince étant accourus au bruit, tirerent *Hécube* hors du palais & la lapiderent. On montroit encore du tems de Strabon le lieu de sa sépulture dans la Thrace, qu'on appelloit le *tombeau du chien*. D'autres racontent sa mort différemment. Ulysse partant *incognito* pour retourner à Itaque, laissa sa captive dans le camp des Grecs. La malheureuse princesse qui préféroit la mort à la honte de l'esclavage, ne cessa d'accabler tous les Grecs d'injures & de malédictions, pour obtenir par-là la mort qu'elle souhaitoit; elle y réussit: les Grecs la lapiderent, & firent courir le bruit qu'elle avoit été changée en chienne, pour marquer la rage & le désespoir où ses malheurs l'avoient réduite. On croit pourtant qu'Ulysse fut l'auteur de la mort d'*Hécube;* car, étant arrivé en

Sicile, il fut tellement tourmenté de ſonges funeſtes, que, pour appaiſer les dieux, il fit bâtir une chapelle à *Hécube* dans un temple d'Hécate. Il y a dans *Euripide* deux tragédies dont *Hécube* fait le principal ſujet; l'une porte ſon nom, & l'autre eſt intitulée: *les Troyennes*. Dans celle-ci c'eſt une reine privée de la couronne, & réduite à l'eſclavage avec les dames Troyennes, que les vainqueurs ſe partagent entr'eux au ſort, pour les faire paſſer ſur leurs vaiſſeaux. Dans la premiere, c'eſt une princeſſe la plus malheureuſe qui fut jamais, puiſqu'outre l'eſclavage, elle a encore la douleur de voir égorger ſon fils Polydore & ſa fille Polixene. (+)

HEDEMARKEN, (*Géogr.*) diſtrict de la Norwege méridionale, dans la préfecture de Chriſtiania, formant avec celui d'Oſterdalen, une prévôté eccléſiaſtique de vingt-ſix paroiſſes. C'eſt de tous les cantons du royaume le plus fertile en grains: l'on y en cultive avec ſuccès de toutes les eſpeces, & il n'y manque ni fourrages ni légumes; l'on y a de même beaucoup de poiſſons. L'ancienne & importante ville de Hammer, détruite de fond-en-comble par les Suédois en 1567, étoit ſituée ſur le lac de Miæſen, dans l'enceinte de ce canton: plus grande & plus peuplée qu'aucune autre de la contrée, elle étoit honorée d'un ſiege épiſcopal & décorée d'une cathédrale magnifique, & elle pouvoit mettre 1800 hommes ſous les armes. Son évêché a été transféré à Opſlo. L'on trouve au reſte dans l'île de Hovindſholm, dépendante de ce diſtrict, une ſorte de pierre puante, que les Allemands appellent *ſchweinſtein*, & qui paſſe pour avoir effectivement l'odeur de la fiente de porc. (*D. G.*)

HEDYCOME, (*Muſiq. des anc.*) air de flûte, ſuivant lequel on danſoit. *Voyez* EPIPHALUS, (*Muſiq. des anc.*) *Suppl.* (*F. D. C.*)

HEENVLIET, (*Géogr.*) ville des Provinces-Unies, dans la Hollande méridionale, & dans l'île d'Ooſtvorn, ſur la Borniſſe. (*D. G.*)

HEEPEN, (*Géogr.*) diſtrict des états Pruſſiens, au comté de Ravensberg, dans la Weſtphalie, en Allemagne; il abonde en fauve, en gibier & en poiſſons. L'on y fabrique beaucoup de toiles, & on les y blanchit avec beaucoup de ſuccès. (*D. G.*)

HEERENVEEN, (*Géogr.*) grand & beau bourg des Provinces-Unies, dans la Friſe & dans le Zevenvolden, au Schoterland: il eſt ſi conſidérable & ſi riant, qu'on lui donne le ſurnom de *Haie en Friſe*: la tourbe de ſon voiſinage paſſe pour la meilleure de la province. (*D. G.*)

HEERINGEN, ville d'Allemagne, dans la Haute-Saxe, & dans la principauté de Schwartzbourg-Rudolſtadt, ſur la riviere de Helm: elle eſt munie d'un château que les comtes de Hohenſtein firent bâtir l'an 1327, & elle préſide à un bailliage riche en grains & en fourrages, & poſſédé par moitié entre la maiſon de Schwartzbourg & celle de Stollberg. (*D. G.*)

HEGAU, (*Géogr.*) c'eſt le ſecond des cinq cantons de la nobleſſe de Souabe en Allemagne; il eſt ſitué dans l'entre-deux du Danube & du lac de Conſtance, & on le joint à ceux d'Algau & de Bodenſee. (*D. G.*)

HEIDELSHEIM, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, au bailliage de Bretten, dans le Craichgau, ſur le Saltzbach: elle eſt fort ancienne, & ſe nommoit autrefois *Hadolfsheim*. (*D. G.*)

*HELENOPHORIES, (*Mythol.*) Ce ſont les fêtes appellées fautivement ELENOPHORIES, dans le *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. *Voyez* Giraldi au mot *Helenophoria*, *tom. I*, *p. 500*, édit. de Hollande.

HELGAFELS, (*Géogr.*) montagne d'Iſlande, au quartier occidental de cette île, vers le cap de Snæfel; c'eſt-là que les anciens habitans du pays croyoient qu'ils alloient paſſer après la mort une vie bienheureuſe. (*D. G.*)

HELGELAND, (*Géogr.*) juriſdiction de Norwege, dans la préfecture de Drontheim, au bailliage de Nordlhand: c'eſt la plus étendue de la province, la plus fertile, & la mieux peuplée: il y a une prévôté de cinq paroiſſes, & deux vice-paſtorats de ſeize égliſes; l'on en exporte quantité de beurre, de bois & de poiſſon; & tels ſont les avantages naturels de ce canton ſur ſes voiſins, qu'enviſagé comme habité bien long-temps avant les autres, on a voulu le faire paſſer ſous le nom de *Halogia*, pour l'Ogygie d'Homere, & Othin ou Oddin pour le héros de l'*Odyſſée*. (*D. G.*)

HELGON, (*Hiſt. de Danemarck.*) roi de Danemarck, conquit la Suede ſur Halvard. Il y régna avec un ſceptre de fer; le mépris qu'il avoit pour ſes ſujets n'éclate que trop dans la loi qu'il publia, par laquelle un aſſaſſin payoit une amende moins forte pour le meurtre d'un Suédois que pour celui d'un Danois. Enfin, il céda à Attilus cette couronne comme indigne de lui; mais le royaume de Suede demeura tributaire du Danemarck. Ce fut vers la fin du deuxieme ſiecle que ce prince mourut. (*M.* DE SACY.)

HÉLI, *offrande*, (*Hiſt. ſacr.*) grand ſacrificateur & juge des Juifs, deſcendoit d'Ithamar, ſecond fils d'Aaron, dans la famille duquel la ſouveraine ſacrificature étoit entrée, après que celle d'Eléazar en eut été dépouillée. Il commença à conduire le peuple l'an du monde 2848, & fut en grande conſidération parmi les Juifs; mais Ophni & Phinées, ſes enfans, étoient le ſcandale du peuple, par leur mauvaiſe conduite & leur prévarication dans le ſacré miniſtere. *Héli* qui n'ignoroit pas leurs déſordres, ſe contentoit de les réprimander avec douceur, au lieu d'employer une juſte ſévérité à les punir. Dieu, irrité des crimes des fils & de la criminelle indulgence du pere, fit enfin éclater les maux dont il menaçoit depuis long-tems la maiſon d'*Héli*. Ophni & Phinées furent mis à mort par l'épée des Philiſtins, l'arche d'alliance tomba entre les mains des ennemis, & *Héli* lui-même, apprenant cette derniere nouvelle, tomba de ſa chaiſe & ſe rompit le col, l'an du monde 2888. C'eſt ainſi que commencerent à s'accomplir les menaces que Dieu avoit fait faire à *Héli*. Dieu lui ayant promis que ſa famille ſeroit privée de la ſouveraine ſacrificature, cette prédiction s'accomplit ſous Salomon, lorſque Abiathar, qui deſcendoit d'*Héli*, fut dépoſé de la ſouveraine ſacrificature, donnée à Sadoc, de la branche d'Eléazar: *Ecce dies veniunt, & præcidam brachium tuum & brachium domus patris tui, ut non ſit ſenex in domo tuâ omnibus diebus: & videbis æmulum tuum in templo.... & non erit ſenex in domo tuâ omnibus diebus.* *Héli* eſt l'image de ces paſteurs indolens, à qui l'habitude & le grand âge ôtent le ſentiment de leurs propres crimes & de ceux des autres. Ils laiſſent vivre leurs enfans ſpirituels dans le déſordre, avec une complaiſance cruelle pour eux & pour ceux dont ils diſſimulent les plaies, puiſqu'elle attire ſur les uns & ſur les autres, les plus terribles jugemens de Dieu. Ces paſteurs, ainſi qu'*Héli*, ont à la vérité des vertus, mais ils manquent d'une qualité eſſentielle à leur état qui eſt le zele de la gloire de Dieu, & le courage pour s'oppoſer ſans aucun reſpect humain au torrent de l'iniquité.

Héli, nommé dans S. Luc comme le dernier des aïeux de J. C. ſelon la chair, eſt peut-être le même que S. Joachim, pere de la ſainte Vierge, connu dans pluſieurs monumens anciens, *Luc. III.* 23. (+)

HELICON, (*Muſique inſtrum. des anc.*) Ptolomée *liv. II. chap. 2.* des Harmoniques, décrit ainſi

cet inſtrument, dont les anciens muſiciens ſe ſervoient pour montrer le rapport des conſonnances.

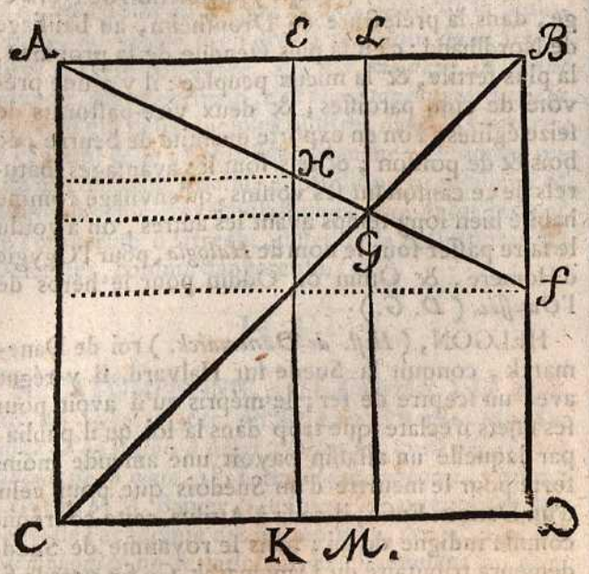

Coupez en deux parties égales en *E* & *F* les côtés *AB*, *BD* du quarré *ABDC*. Joignez *AF* & *BGC*. Par les points *E* & *G*, menez *EHK*, *LGM* paralleles à *BD* ou *AC*.

AC eſt double de *BF* & de *FD*; *BF* eſt double d'*EH*; donc *AC* eſt quadruple de *EH*, & par conſéquent *HK* eſt les trois quarts d'*AC*, ou *AC* eſt à *HK* comme 4 à 3. A cauſe des triangles équiangles *CDB*, *CMG*; *CD* eſt à *CM* comme *DB* à *MG*. Mais à cauſe des triangles équiangles *ABF*, *ALG*; *AB* eſt à *AL* comme *BF* à *LG*; & puiſque *AB*, *CD*; *AL*, *CM* ſont égales, *DB* eſt à *MG* comme *BF* à *LG*; & *alternando*, *DB* eſt à *BF* comme *MG* à *LG*. Or *DB* eſt double de *BF*; donc auſſi *MG* eſt double de *LG*; & par conſéquent *LG* eſt le tiers, & *MG* les deux tiers de *LM* ou *AC*; ou bien *AC* eſt à *LG* comme 3 à 1, & à *MG* comme 3 à 2.

Ayant donc tendu quatre cordes à l'uniſſon ſur les lignes *AC*, *EK*, *LM* & *BD*, & poſé un chevalet d'*A* en *H*, *G*, & *F*, on aura toutes les conſonnances & de plus l'intervalle du ton majeur. Car

HK ſera la quarte d'*AC*, puiſque *AC* eſt à *HK* comme 4 à 3; l'intervalle de quarte ſe trouvera encore de *GM* à *FD*, & de *LG* à *EH*.

MG ſonnera la quinte d'*AC*, car *AC* eſt à *MG* comme 3 à 2: *FD* ſera encore la quinte de *HK*, & *LG* de *BF*.

L'octave ſe trouvera d'*AC* en *FD*; on en trouvera auſſi une entre *MG* & *GL*; *FB* & *EH*.

La raiſon de l'octave à la quarte, qui eſt de 8 à 3, ſe trouvera de *GM* à *HE*.

L'intervalle de l'octave à la quinte ſera fourni par les cordes *AC* & *LG*, car elles ſont entr'elles comme 3 à 1; on trouvera cet intervalle encore une fois entre *KH* & *HE*.

La double octave, dont le rapport eſt de 4 à 1, ſe trouvera entre *AC* & *EH*.

Enfin on trouvera l'intervalle du ton majeur entre *HK* & *GM*; car ces lignes ſont comme 9 à 8.

Si l'on prenoit les parties *EH*, *LG* & *BF* ſur *AC*, on auroit les mêmes conſonnances avec la ſeule corde *AC*, mais alors il faudroit tranſporter continuellement le chevalet aux différens points de diviſion.

Voici un autre *hélicon* auſſi tiré de Ptolomée.

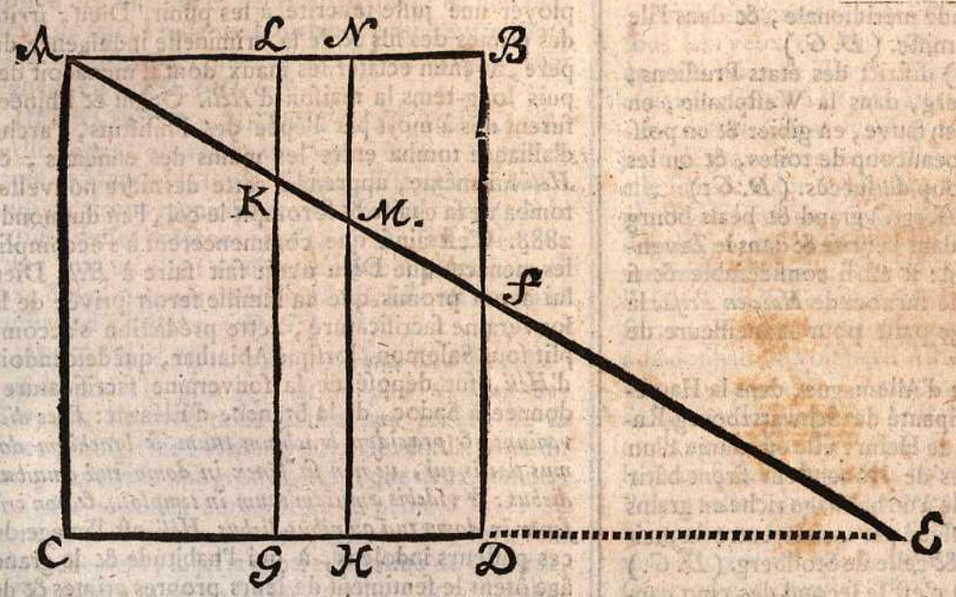

Soit un parallélogramme quelconque *ABCD*, dont les côtés oppoſés *AB*, *CD* repréſentent les traverſes où tiennent les cordes. Prolongez *CD* en *E* enſorte que *CD* ſoit égale à *DE*: coupez *CD* en *G* & *H* en deux & en trois parties égales; & tendez à ces points *G*, *H*, *D*, des cordes paralleles à *AC* & à l'uniſſon entr'elles & avec *AC*. Alors mettant ſous ces cordes un chevalet commun de *E* en *F*, *MKA*, vous aurez de nouveau toutes les conſonnances, & l'intervalle du ton majeur. Car à cauſe des lignes *DF*, *HM*, *GK* paralleles entr'elles & à la baſe *AC*,

Comme *CE* eſt à *ED*, ainſi *CA* eſt à *DF*, qui eſt par conſéquent la moitié de *CA* & donne l'octave;

Comme *CE* à *EG*, ainſi *AC* à *GK*, qui eſt par conſéquent les trois quarts d'*AC*, & donne la quarte au-deſſus;

Comme *CE* à *EH* ainſi *AC* à *HM* qui en eſt donc les deux tiers & qui ſonne la quinte d'*AC*;

Comme *EG* à *CH*, ainſi *KG* à *HM*: mais *EG* eſt les trois quarts d'*EC*, & *EH* en eſt les deux tiers: donc *EG* eſt à *EH* comme $\frac{3}{4}$ à $\frac{2}{3}$, comme 9 à 8, & il y a un ton majeur de *KG* à *HM*.

Ce dernier *hélicon* a de commode qu'en fixant le chevalet en *E*, on peut le faire tourner & le poſer où l'on veut, ſans rien changer aux proportions, ſeulement on rend tous les tons plus aigus. (*F. D. C.*)

HELIODORE, (*Hiſt. du Bas-Empire.*) *Voyez* CASSIODORE dans ce *Suppl.*

HELIOGABALE,

HELIOGABALE (MARCUS-AURELIUS-ANTOINE BASSIEN), *Hiſt. de l'Empire Romain*, étoit fils de l'empereur Marcus-Antoninus Baſſien, plus connu ſous le nom de *Caracalla*. Macrin qui avoit envahi l'empire, fut maſſacré par ſon armée qui proclama le jeune *Heliogabale*. Il avoit été ainſi ſurnommé, parce que pendant ſa jeuneſſe les Phéniciens l'avoient conſacré prêtre du ſoleil. Quoiqu'il n'eût que ſeize ans, le ſénat par une baſſe adulation, lui déféra le titre d'Auguſte ; ſon caractere impétueux le précipita dans tous les excès. Il ne reconnut d'autres loix que ſes volontés momentanées. Sa mere & ſon aïeule avoient reçu le titre d'Auguſte avec lui : cet honneur ne lui parut pas ſuffiſant ; il voulut qu'elles aſſiſtaſſent aux délibérations du ſénat, & qu'elles donnaſſent leur voix après les conſuls. Il établit ſur le mont Quirinal une eſpece de ſénat compoſé de femmes, dont ſa mere eut la préſidence. Cette femme, ſans décence dans ſes mœurs, y donnoit des leçons & des exemples de proſtitution : elle prononçoit des arrêts ſur les ajuſtemens & les modes. Les femmes les plus honnêtes, dans la crainte de lui déplaire, renonçoient à la ſimplicité innocente de leur parure pour ſe vêtir en courtiſannes. L'empereur abruti dans la plus ſale débauche, ſommeilloit dans ſon palais, où il n'admettoit que ce que Rome avoit de plus abject & de plus corrompu. Quiconque avoit un reſte de pudeur, ou de la naiſſance, en étoit exclu. Les cochers, les comédiens, les pantomimes & les hiſtrions compoſoient ſa cour, & tous pour lui plaire cherchoient à ſe diſtinguer par leurs rafinemens dans les voluptés & par leurs excès de débauches. Ce fut ce qui lui mérita le ſurnom de *Sardanapale* des Romains. Gannis qui avoit élevé ſon enfance, crut avoir droit de lui faire des remontrances ſur ſes déſordres. *Heliogabale*, pour ſe délivrer de l'importunité de ſa cenſure, lui plongea ſon épée dans le ſein. Quoiqu'il n'eût aucun ſentiment de religion, il prenoit un ſingulier plaiſir dans la pompe des cérémonies ſacrées. Son extravagance s'étendoit juſque dans le culte religieux : plein d'indifférence pour les anciennes divinités du Capitole, il fit venir de Phénicie le ſimulacre du dieu Elagabal, & il exigea qu'on lui rendît un culte excluſif. C'étoit une pierre brute qui avoit la forme d'un cône, avec des figures tracées par le caprice & qui paroiſſoient myſtérieuſes à force d'être ridicules. Les anciens temples furent dépouillés de leurs plus riches ornemens, pour embellir celui qui fut conſacré à ce nouveau dieu. Son délire religieux fut encore pouſſé plus loin ; il y avoit à Carthage une ſtatue de la Lune qui attiroit des adorateurs de toutes les contrées de l'Aſie & de l'Afrique ; il la fit tranſporter pour la placer dans le temple qu'il venoit de conſtruire : il ne garda aucune retenue dans ſon extravagance ; & pour mieux honorer ſon dieu, il le maria avec la Lune. Ces noces furent célébrées avec magnificence dans Rome & les provinces : ceux qui refuſerent de prendre part à cette fête, expirerent dans les tortures. Tandis qu'il ſignaloit ſon zele pour une divinité bizarre, il violoit ſans pudeur ce que l'ancienne religion avoit de plus reſpectable. Il épouſa publiquement une veſtale : cette union ſacrilege excita un ſcandale général. Il crut impoſer ſilence à la cenſure, en diſant qu'il n'y avoit point d'union plus ſainte que celle d'un prêtre du Soleil avec une prêtreſſe de Veſta. Sa vie fut un perpétuel délire : une extravagance diſſipée offroit le ſpectacle d'une nouvelle. Comme il étoit réguliérement beau, il eut la manie de paſſer pour femme. Il annonça publiquement ſon nouveau ſexe ; & en cette qualité, il épouſa un de ſes officiers qu'il répudia pour paſſer dans le lit d'un de ſes eſclaves. De ſorte qu'on lui appliqua le reproche fait à Jules-Céſar, qu'il étoit la femme de tous les maris & le mari de toutes les femmes. Son inconſtance le promenoit d'objets en objets. Chaque année il répudioit une femme pour en prendre une nouvelle. Ses organes émouſſés par une continuelle jouiſſance, lui inſpirerent le dégoût de la ſatiété. Sans frein dans ſes paſſions, tout ce qui étoit outré lui paroiſſoit digne d'un empereur : il ne ſe déroboit à l'ennui qu'en ſortant de l'ordre. Quelquefois il invitoit à ſa table huit boiteux, huit chauves, huit borgnes & huit vieillards caſſés : cet aſſemblage lui cauſoit un plaiſir délicieux, parce qu'il étoit bizarre. Quelquefois il préparoit un ſomptueux feſtin où il invitoit les hommes les plus vils, & après les avoir bien enivrés, il les expoſoit pour être la pâture des bêtes féroces. Ses prodigalités épuiſerent le tréſor public : il fallut multiplier les impôts pour remplir le vuide cauſé par ſes profuſions. Rome & les provinces obéiſſoient en tremblant, à un monſtre qui les gouvernoit avec un ſceptre de fer. Les eſprits étoient ſans énergie & ſans courage ; le ſénat n'étoit rempli que d'eſclaves ſoumis aux caprices d'un deſpote impitoyable. L'armée qui l'avoit autrefois proclamé empereur, ſe repentit de ſon choix : elle appella à l'empire Alexandre Sévere, & tout le peuple applaudit à cette nomination. *Heliogabale* auſſi bas dans l'adverſité qu'il avoit été inſolent dans la fortune, deſcendit aux plus humbles prieres pour fléchir les ſoldats. N'ayant pu les vaincre par l'éclat de ſes promeſſes, il vit ce qu'il avoit à craindre de leurs menaces. Cet empereur voluptueux qui n'avoit dormi que ſur des fleurs, alla ſe cacher dans les latrines, où il fut découvert par des ſoldats, avec ſa mere qui tâchoit de le conſoler en mêlant ſes larmes aux ſiennes. Ils s'embraſſoient l'un & l'autre, lorſqu'on leur trancha la tête. La mere étoit la plus coupable, puiſqu'elle lui avoit donné l'exemple de la diſſolution. Les débauches du fils étoient moins criminelles, & pouvoient être rejettées ſur ſa jeuneſſe & ſon inexpérience : il n'avoit que dix-huit ans, lorſqu'il perdit la vie & l'empire ; il avoit régné trois ans neuf mois & quatre jours. Leurs cadavres, après avoir été traînés ignominieuſement dans le cirque, furent jettés dans le Tibre. (*T—N.*)

HELIOS, *ou* HELIUS, (*Mythologie.*) fils d'Hypérion & de Baſilée, fut noyé dans l'Eridan par les Titans ſes oncles, ſelon Diodore. Baſilée, cherchant le long du fleuve le corps de ſon fils, s'endormit de laſſitude, & vit en ſonge *Hélius* qui lui dit de ne point s'affliger de ſa mort, qu'il étoit admis au rang des dieux, & que ce qui s'appelloit autrefois dans le ciel le *Feu ſacré*, s'appelleroit déſormais *Hélius*, ou le *Soleil*. (+)

§ HELIOSCOPE, (*Aſtron.*) inſtrument dont on ſe ſert pour regarder le ſoleil, & affoiblir ſa lumiere, de façon que l'œil puiſſe la ſupporter. Le P. Scheiner avoit employé pour obſerver le ſoleil une lunette qu'il appelloit *helioſcopium*, dont l'objectif & l'oculaire étoient d'un verre coloré. Hévélius en parle auſſi ; M. le Gentil s'eſt ſervi d'un objectif verd pour regarder le ſoleil, & il y trouvoit l'avantage de diminuer la couronne lumineuſe, qui borde les objets dans les lunettes ordinaires à cauſe des rayons colorés ; il trouvoit le ſoleil mieux terminé & le diametre plus petit de cinq ſecondes qu'avec un objectif blanc ; mais il eſt très-difficile d'avoir du verre coloré aſſez parfait pour former un bon objectif. M. le Gentil propoſe auſſi de ſe ſervir de pluſieurs toiles d'araignées couchées légérement les unes ſur les autres à l'extrêmité du tuyau de l'objectif ; ces toiles forment une eſpece de voile tranſparent qui intercepte une partie de la lumiere, & diſpenſe de l'uſage des verres noirs.

Les verres colorés en rouge, en jaune, en bleu ou en verd ſont fort en uſage ; cependant on doit craindre l'irrégularité qu'il y a preſque toujours

dans la matiere & dans l'épaiſſeur de ces ſortes de verre : on apperçoit des défectuoſités monſtrueuſes quand on met ces verres ſur l'objectif, comme M. le Gentil l'a éprouvé; il vaut mieux employer des morceaux de glace de miroir que l'on peut enfumer ſoi-même; on les éprouve en les plaçant ſur l'objectif de la lunette; & l'on n'admet que ceux dont l'interpoſition n'altere point l'image du ſoleil. Il eſt vrai que l'erreur réſultante de l'imperfection des verres colorés devient beaucoup moindre, quand on les met entre l'œil & la lunette; mais cette erreur, quoique peu ſenſible, mérite encore quelque attention: ainſi je préfere les glaces enfumées à toute autre ſorte d'*héliоſcope*. (*M. DE LA LANDE.*)

HELIOSTATE, (*Aſtron.*) inſtrument propre à obſerver le ſoleil & les autres aſtres, & à les fixer, pour ainſi dire, dans la lunette, de maniere que le mouvement diurne continuel d'un aſtre n'apporte point d'obſtacle à l'obſervation. Pour cet effet, il eſt néceſſaire que la lunette ſoit montée ſur un axe parallele à l'axe du monde, ainſi que les *lunettes parallactiques*, & de plus que l'axe ſoit conduit par un mouvement d'horloge qui lui faſſe faire un tour en vingt-quatre heures. L'*héliоſtate* ſeroit ſur-tout fort néceſſaire pour obſerver la parallaxe de mars, quand il eſt près d'une étoile, & qu'on veut les comparer enſemble à pluſieurs repriſes & avec une très-grande préciſion: mais les aſtronomes ſont rarement en état de ſe procurer des inſtrumens auſſi compliqués & auſſi diſpendieux. Il y en a un au cabinet de phyſique du roi de France, près le château de la Meute, qui avoit été exécuté par Paſſement. On ſe ſert auſſi d'une eſpece d'*héliоſtate* dans les obſervations de la lumiere, pour conduire le miroir & ramener toujours le ſoleil ſur le trou par lequel on introduit le rayon ſolaire dans le lieu de l'obſervation. (*M. DE LA LANDE.*)

* HELLOTIDE, (*Mythol.*) *Voyez* ELLOTIDE, (*Mythol.*) *Dictionnaire raiſonné des Sciences*, &c. & *Suppl.*

* HELLOTIES, (*Mythol.*) *Voyez* ELLOTIES, (*Mythol.*) *Dictionnaire raiſonné des Sciences*, &c. Il vaut pourtant mieux écrire *Helloties* pour conſerver l'étymologie.

HELMECZ, (*Géogr.*) ville de la Haute-Hongrie, dans le comté de Beregh, l'un de ceux que la Theiſs laiſſe à ſa gauche. Elle eſt ſituée au centre de pluſieurs collines: elle eſt de médiocre grandeur, & appartient à la prévôté de Lelez. (*D. G.*)

HELMERSHAUSEN, (*Géogr.*) ville d'Allemagne au cercle du Haut-Rhin, & dans la Heſſe inférieure, ſur le Diemel, au pied du château de Kruckemberg. Elle eſt petite & uniquement conſidérable par ſon bailliage qui renferme la ville de Karlshaven.

Il y a dans la Franconie, au comté de Henneberg, ſous la domination de Saxe-Weimar, un bourg à marché du même nom. (*D. G.*)

HELVŒTSLUYS, (*Géogr.*) fortereſſe des Provinces-Unies, dans l'île d'Oſt-Voorn, province de Hollande, ſur le Haringvliet. Elle fut conſtruite vers la fin du dernier ſiecle. Sa rade eſt grande & ſûre, ſon port petit mais bon. C'eſt-là qu'arrivent les paquebots d'Harwich en Angleterre, & c'eſt de là qu'ils y retournent. Il y a de beaux chantiers & de riches magaſins pour la marine, avec un lieu de dépôt aſſigné aux vaiſſeaux de guerre que l'amirauté de Rotterdam a dans ſon département. *Long.* 21. 35. *Lat.* 51. 34. (*D. G.*)

HEMIDITON, (*Muſiq.*) c'étoit dans la muſique grecque, l'intervalle de tierce-majeure, diminuée d'un ſemi-ton; c'eſt-à-dire, la tierce mineure. L'*hémiditon* n'eſt point, comme on pourroit croire, la moitié du diton ou le ton: mais c'eſt le diton moins la moitié d'un ton; ce qui eſt bien différent. (*S*)

§ HEMIOLE, (*Muſiq.*) on appelloit encore *hemiola* dans la muſique du moyen âge, ces notes que le compoſiteur noirciſſoit à deſſein dans la meſure de $\frac{3}{2}$ pour marquer qu'elles ſyncopoient. *Voyez* TRIPLE (*Muſique.*) *Suppl.* (*F. D. C.*)

HEMIOPE, (*Muſiq. inſtr. des anciens.*) nom d'une flûte des anciens. Athénée qui en parle *dans le livre V Deipnos*, dit que c'étoit la même flûte que la *puérile*, & que c'eſt d'où vient qu'Anacréon la nomme tendre. (*F. D. G.*)

HÉMISPHERE, oriental & occidental, (*en Aſtronomie.*) ils ſont ſéparés par le méridien du lieu où l'on obſerve, mais ils changent continuellement par le mouvement diurne. En géographie, ils ſont ſéparés par le premier méridien; l'un contient l'Europe, l'Aſie & l'Afrique; l'autre contient l'Amérique ou le nouveau monde, qui par rapport à nous eſt à l'occident, & forme l'*hémiſphere* occidental.

Hémiſpheres viſibles & inviſibles: ils ſont diſtingués dans les planetes par celui de leurs grands cercles, dont le plan eſt perpendiculaire à notre rayon viſuel. Les taches du ſoleil ſont pendant treize jours dans l'*hémiſphere* viſible pour nous.

Hémiſpheres éclairés & obſcurs: ils ſont diſtingués dans les planetes par celui de leurs grands cercles, dont le plan eſt perpendiculaire au rayon mené du ſoleil au centre de la planete. Le ſoleil étant plus gros que les planetes, il éclaire toujours, à la vérité, un peu plus de la moitié du globe, c'eſt-à-dire, un peu plus d'un *hémiſphere*; la différence eſt égale à l'angle du cône d'ombre que forme la planete; ou égale à-peu-près à l'angle du diametre apparent du ſoleil vu de la planete; mais on néglige communément cette différence dans l'aſtronomie. (*M. DE LA LANDE.*)

HEMMEN, (*Géogr. Hiſt. Litt.*) bourg du duché de Gueldres, dans la Bétau, où naquit en 1644, Gilbert Cuper, d'un pere greffier & ſecrétaire général de la province. Il fut profeſſeur en hiſtoire à Deventer à vingt-cinq ans, & s'y fit un nom par ſes éleves & ſes ouvrages. Il donna *in*-4°. à Utrecht ſon *Harpocrate* en 1676, dédia ſon quatrieme livre d'*Obſervations* à Guillaume Cuper ſon pere, âgé de ſoixante-quinze ans, en 1678; & une hiſtoire des *trois Gordiens* en 1697. Il mourut académicien des Inſcriptions & Belles-Lettres, à l'âge de ſoixante-treize ans, très-regretté des ſavans & de ſes compatriotes, chez leſquels il avoit rempli les premieres places de la magiſtrature. *Voyez ſon éloge dans le 2. vol. de l'hiſt. de l'acad. des Inſcriptions, pag. 533 in*-12. (*C.*)

HEMMING, (*Hiſt. de Danemarck.*) roi de Danemarck, vivoit vers l'an 811: ce prince n'eſt guere connu que par un traité qu'il conclut avec Charlemagne; on régla que Leides ſerviroit de ſéparation à l'empire François & au royaume de Danemarck. Ce traité ne mit pas un frein à l'ambition des Danois. Leurs flottes parurent ſur les côtes de France; mais l'aſpect de l'empereur qui s'avançoit à la tête de ſes troupes empêcha la deſcente. Ces vaiſſeaux, dit Charlemagne, contiennent plus d'ennemis que de marchandiſes; on ſurprit quelques larmes qui couloient de ſes yeux; les courtiſans empreſſés & curieux lui demanderent le ſujet de ſa douleur; hélas, dit-il, ſi les habitans du Nord oſent inſulter la France de mon vivant, que feront-ils après ma mort? (*M. DE SACY.*)

HEMPSTED, (*Géogr.*) ville d'Angleterre, dans la province de Hertford, dans un vallon baigné de la riviere de Gade, laquelle y fait tourner pluſieurs

moulins. Il n'eſt pas dans la province, ni peut-être même dans toute l'Angleterre, d'auſſi gros marchés de grains, que ceux qui ſe tiennent dans cette ville; les moulins d'ailleurs y ſont occupés ſans ceſſe, & l'on a ſupputé que la farine qui s'en tranſportoit à Londres, montoit quelquefois à vingt mille livres ſterlings par ſemaine. *Long.* 16. 55. *lat.* 51. 44. (*D. G.*)

HENRI I, ſurnommé l'*Oiſeleur*, (*Hiſtoire d'Allemagne.*) IIe roi de Germanie, ſuccéda à Conrad I, l'an 919. Ce prince étoit fils d'Oton de Saxe, ce duc qui par un ſentiment de généroſité dont les tems héroïques même nous offrent peu d'exemples, avoit refuſé de monter ſur le trône, dans la crainte de n'en pouvoir remplir les devoirs. *Henri I*, auſſi ambitieux que ſon pere étoit modéré, n'avoit pu voir ſans une jalouſie ſecrete, l'élévation de Conrad I, & l'on ne tarda pas à reſſentir les funeſtes effets de la paſſion qui le conſumoit. Naturellement factieux, les prétextes de révolte ne lui manquerent pas. Peu ſatisfait du duché de Saxe que ſon pere lui avoit tranſmis, il voulut y joindre la Thuringe & la Weſtphalie. Indigné d'un refus qui cependant étoit juſtifié par la plus ſage politique, il aſſocia à ſon reſſentiment les ducs de Baviere & de Saxe, & donna naiſſance à une guerre civile dont Conrad ne put voir la fin. Ce prince pour convaincre *Henri* que ce n'étoit pas par un motif de haine qu'il lui avoit refuſé l'inveſtiture des provinces qu'il ſollicitoit, le nomma ſon ſucceſſeur, & lui envoya les ornemens impériaux; ſacrifiant ainſi ſon reſſentiment au bien du royaume, & rendant au fils, dit un moderne, une généroſité pareille à celle que le pere avoit fait paroître en ſa faveur. *Henri* reçut les marques de ſa nouvelle dignité, des mains du propre frere de Conrad; mais comme ces gages ne ſuffiſoient pas, il ſe fit reconnoître dans une aſſemblée qui ſe tint à Fridzlard. Les états étoient alors en poſſeſſion de ſe choiſir des rois. La volonté du prince défunt étoit regardée comme un conſeil, & non pas comme une loi. Les ſeigneurs Germains (le nom d'*Allemans* n'étoit encore en uſage que pour ſignifier les Suabes) ratifierent le teſtament de Conrad; & tous les ſuffrages ſe réunirent pour *Henri*. On ne ſait pourquoi ce prince refuſa de ſe faire ſacrer. Comment put-il renoncer à une cérémonie qui à la vérité ne décidoit pas la royauté, mais qui rendoit la perſonne des rois plus vénérable? Ce fut en vain qu'Heriger ou Hérircé, archevêque de Mayence, l'en ſollicita, rien ne fut capable de vaincre ſon obſtination ſur ce point.

Le premier ſoin de *Henri* fut d'affermir le trône que lui-même avoit ébranlé. Arnoul duc de Baviere, & Burchard, duc de Suabe, qu'il avoit engagés dans ſa révolte, étoient devenus ſes ennemis, dès qu'il avoit ceſſé d'être leur égal. Il les fit ſommer de venir lui rendre hommage; & ſur leur refus il marcha contre eux, & les ſoumit après les avoir battus. Mais comme le duc de Baviere lui offroit encore une puiſſance redoutable, il ſe crut obligé à quelques ſacrifices. Jaloux de ſe l'attacher, il lui donna la nomination des bénéfices qui viendroient à vaquer dans ſa province. Ce droit précieux étoit au nombre des droits regaliens; & les princes François, empereurs ou rois, en avoient toujours joui.

Le calme qui ſuccéda à la guerre civile, fut employé à réparer les déſordres de l'anarchie qui avoit ſuivi le regne glorieux de Louis le Germanique. *Henri* porta un œil obſervateur dans toutes les provinces de ſon royaume; & lorſque d'une main habile il en déracinoit les vices intérieurs, il ſe ſervoit de l'autre pour étendre les frontieres. Les grandes routes étoient infeſtées de brigands; il en compoſa une milice; & les retenant ſous une ſévere diſcipline, il les employa contre les ennemis du dehors. On peut regarder cette milice comme le premier corps de troupes réglées qui ait été en Allemagne. C'étoit encore un moyen d'affermir ſon autorité contre cette multitude de vaſſaux, devenus rivaux des rois. *Henri* cherchant ſes modeles dans les plus grands princes, ſe montra fidele aux anciennes inſtitutions de Charlemagne. Des marquis furent établis ſur toutes les frontieres; il en mit dans le Brandebourg, la Luſace & la Miſnie: il en plaça même dans la haute Autriche; lorſqu'il eut reconquis cette province ſur les Hongrois. Ses différentes victoires ſur ces peuples affranchirent la Germanie du tribut honteux qui la déshonoroit depuis Louis l'Enfant. Les Hongrois avoient des armées fort nombreuſes; on prétend même que dans une ſeule bataille qui ſe donna dans les plaines de Mersbourg, *Henri* leur tua plus de quatre-vingts mille hommes. Ses troupes pour récompenſer des ſuccès auſſi prodigieux, lui offrirent le titre d'empereur, mais il le refuſa ſans doute, parce qu'à l'exemple de Charlemagne, il vouloit ſe le faire déférer dans Rome. On prétend qu'il ſe diſpoſoit à en prendre la route, lorſqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut. Il ne ſongea plus qu'à aſſurer la couronne à Othon ſon fils. La gloire de ſon regne captivant les ſuffrages de ſes grands vaſſaux, il eut la conſolation de voir ce fils s'aſſeoir ſur le trône à l'inſtant qu'il en deſcendoit. Il mourut l'an 936, dans la ſoixantieme année de ſon âge, la dix-ſeptieme de ſon regne. Ses cendres repoſent dans l'abbaye de Quedlembourg dont ſa fille Malthilde étoit alors abbeſſe. L'hiſtoire ne lui reproche que ſa révolte contre Conrad: au reſte il fut bon fils, bon pere & bon mari. Il jouit d'un bonheur que goûtent rarement les rois; *Henri* eut des amis, il aima la vérité, & déteſta la flatterie. Une douleur univerſelle préſida à ſes funérailles: toutes les voix ſe réunirent à dire que le plus habile homme du monde & le plus grand roi de l'Europe étoit mort. On auroit pu ajouter le plus grand capitaine; toutes les guerres qu'il entreprit eurent un ſuccès heureux. Les Bohemes furent forcés de payer les anciens tributs dont ils s'étoient affranchis ſous les regnes précédens. Les différentes nations Slaves furent réprimées; & les Danois vaincus ſe virent contraints de lui abandonner tout le pays que renferme la Slie & l'Eder. On prétend qu'il força Charles-le-ſimple à lui céder la Lorraine par un traité; mais cette circonſtance de ſon regne ſe trouve démentie par pluſieurs chartres dont on ne peut méconnoître l'authenticité. Il eſt certain qu'il régna dans cette province, mais ſeulement après la cataſtrophe de l'infortuné Charles-le-ſimple. Avant lui, les villes n'étoient encore que des bourgades défendues par quelques foſſés. Il les fit environner de murs garnis de tours & de baſtions; & comme les grands en abhorroient le ſéjour, il attacha aux charges municipales des privileges capables d'exciter leur ambition. On y établit des magaſins où les habitans de la campagne devoient porter le tiers de leurs récoltes. Une partie de ces biens étoit deſtinée à faire ſubſiſter les armées en tems de guerre. Outre un nombre conſidérable de villes qu'il fit fortifier, il en fonda une infinité d'autres parmi leſquelles on compte Miſne ou Meiſſen ſur l'Elbe, Quedlembourg, Gotta, Herfort, Goſlard, Brandebourg & Sleswick. Toutes ces villes eurent des garniſons, & pour les entretenir, il força chaque canton, chaque province à lui fournir la neuvieme partie des hommes en état de ſervir. On admire ſur-tout dans ce prince la maniere dont il s'y prit pour réformer la haute nobleſſe aſſez puiſſante alors pour braver le glaive des loix. Il inſtitua des jeux militaires d'où furent exclus tous ceux qui étoient ſoupçonnés de quelque crime ſoit envers la religion, ſoit envers le prince ou les particuliers. Les nobles devenus leurs propres juges,

banniſſoient eux-mêmes les prévaricateurs; & le prince pouvoit frapper impunément ceux qu'ils avoient une fois condamnés à cette eſpece d'opprobre. Ce fut ſur ces jeux que ſe formerent les tournois environ un ſiecle après. Le ſurnom d'*Oiſeleur* fut donné à *Henri*, non qu'il n'en mérite de plus honorables, mais parce qu'il chaſſoit à l'oiſeau, lorſqu'Evrard lui préſentoit le diadême de la part de Conrad. On lui attribue l'érection des gouvernemens en fiefs; mais ce ſentiment nous paroît peu vraiſemblable. *Henri* fit tout pour conſerver l'autorité, & rien pour la diminuer. Cette révolution convient mieux au regne de Conrad, le premier qui ſoit venu au trône par droit d'élection. Les Germains ne manquerent pas probablement de lui faire des conditions, en mettant entre ſes mains un ſceptre auquel il n'avoit d'autre droit que leur ſuffrage.

HENRI II, dit *le Boiteux*, (*Hiſtoire d'Allemagne.*) duc de Baviere, VIe roi ou empereur de Germanie depuis Conrad I, XIe empereur d'Occident depuis Charlemagne, naquit l'an de J. C. 978, de Henri le jeune, arriere-fils de Henri le Quereleur, & arriere-petit-fils de Henri, premier empereur de la maiſon de Saxe.

L'élection de *Henri II* fut menacée de pluſieurs orages; une infinité de ſeigneurs dont les principaux étoient Ezon ou Erinfroi, comte Palatin du Rhin, & Mari de Mathilde, ſœur d'Oton III; Ekkart, marquis de Thuringe, Hercimane ou Herman, comte d'Allemagne, c'eſt-à-dire de Suabe, ſecond fils d'Henri I, duc de Baviere, & oncle du duc Henri III. Ces deux derniers, en admettant le droit héréditaire, avoient un titre égal à celui de *Henri-le-Boiteux*, comme deſcendant en ligne maſculine de Henri l'Oiſeleur. *Henri*, pour terminer une conteſtation dont l'événement pouvoit lui être contraire, s'empara de force des ornemens impériaux, & l'on prétend même qu'il fit aſſaſſiner Ekkart, le plus opiniâtre des prétendans. Il eſt certain qu'après la mort de ce marquis, *Henri II* ne rencontra que de légers obſtacles. Il ſe rendit à Mayence à la tête d'une armée, & reçut l'hommage de la plupart des ſeigneurs de Germanie. Herman fut auſſi-tôt mis au ban de l'empire, & déclaré déchu de ſon duché. La premiere année de ſon regne ſe paſſa à pacifier les troubles excités par ſes rivaux. Il ſongea enſuite à maintenir ſa puiſſance en Italie. Un nommé Ardouin, comte d'Ivrée, arriere-fils de Berenger le jeune, paré des titres pompeux d'Auguſte & de Céſar, s'en faiſoit appeller le monarque, bien ſûr d'être ſoutenu par les Romains dont la politique conſtante étoit de ſe donner pluſieurs maîtres pour n'obéir à aucun. Arnolfe, archevêque de Milan, excité par un motif d'ambition, ſe déclara contre ce nouveau ſouverain, prétendant que lui ſeul avoit droit de donner des rois à la Lombardie, ou au moins de les ſacrer. Ardouin avoit négligé de mettre ce prélat dans ſes intérêts, & c'étoit une faute irréparable. *Henri* déterminé par les prieres d'Arnolfe, ſe rendit en Lombardie, après avoir forcé le roi de Pologne qui venoit d'envahir la Bohême, à lui rendre hommage, & avoir fait un duc de Baviere. Une remarque importante, c'eſt que ce duc fut nommé d'abord par les Bavarois, le roi ne s'étant réſervé que le droit de le confirmer. *Henri* avoit déja envoyé des troupes en Italie; mais Ardouin les avoit taillées en pieces aux environs du Tirol. Sa préſence fit changer la fortune, vainqueur d'Ardouin au paſſage de la Brente, il marche auſſitôt vers la Lombardie dont la plupart des villes conſentirent à le reconnoître. On lui fit une eſpece de triomphe en entrant dans Pavie. Il marchoit accompagné d'une multitude d'évêques & de ſeigneurs qui le ſaluerent pour leur roi avec tous les tranſports de la plus vive allegreſſe (15 mai 1004); l'archevêque de Mayence fit la cérémonie du ſacre qui fut ſuivie de réjouiſſances publiques. Les Allemands ſe livroient à toute l'ivreſſe de la joie, lorſque les Lombards excités par les pratiques d'Ardouin, coururent aux armes, & changerent les ſalles du feſtin en autant de théâtres de carnage. *Henri*, ſur le point de périr, ſe jetta du haut d'un mur, & ſe caſſa une jambe dans ſa chûte. Ce fut pour ſe venger de cette noire trahiſon, qu'il ordonna le ſac de Pavie: cette ville fut réduite en cendres. Les troubles de Germanie dont les Slaves, les Polonois, les Bohemes & un ſeigneur de Lorraine étoient les auteurs, ne lui permirent pas d'aller à Rome recevoir la couronne impériale. Il ne put s'y rendre qu'en 1014, c'eſt-à-dire lorſqu'il eut rétabli le calme dans ſes états par la défaite des Polonois, & par l'entiere ſoumiſſion des Slaves & des Bohemes. Ces derniers furent privés de Boleſlas leur duc, que l'empereur dépoſa pour lui ſubſtituer Jaromir, fils de ce factieux; Baudouin, auteur des troubles de la Lorraine, lui fit hommage de Valencienne qu'il avoit uſurpé ſur le comte Arnoul. Baudouin n'en eût pas été quitte à ce prix, s'il n'eût eu l'adreſſe de mettre Robert, roi de France, dans ſes intérêts. Cependant Ardouin avoit reparu en Lombardie; il s'apprêtoit même à ſoutenir la guerre; mais au premier bruit de l'approche du roi de Germanie, il prit la fuite, & s'enferma quelque tems après, dans un monaſtere où il mourut, non ſans avoir fait des efforts pour remontrer ſur le trône. *Henri*, maître de paſſages, & ne voyant autour de lui ni ennemis, ni rivaux, ſe fit une ſeconde fois proclamer roi de Lombardie dans Milan, l'an 1013. Ardouin lui fit propoſer ſa renonciation au royaume d'Italie, à condition qu'on lui donneroit un comté; mais le roi continua de le regarder comme un rébelle, & rejetta toute négociation. Quelques écrivains l'ont accuſé d'avoir affecté cette hauteur; mais elle eſt juſtifiée par une ſage politique. On ne pouvoit uſer d'une ſévérité trop grande envers les Italiens toujours prêts à la révolte; & c'eſt toujours une faute de la part d'un ſouverain de traiter avec un ſujet: c'eût été en quelque ſorte reconnoître les droits d'Ardouin qui ſe diſoit fils de Berenger II, l'un des tyrans d'Italie pendant l'anarchie qui ſuivit la dépoſition de Charles-le-Gros; cependant l'empereur, après un court ſéjour dans Milan, ſe rendit à Rome, où Benoît III le ſacra, & lui donna la couronne impériale (14 février 1014). La reine Cunegonde reçut les mêmes honneurs de la part du pontife romain. Si l'on en croit quelques hiſtoriens, *Henri II* ſe reconnut le vaſſal des papes, en jurant fidélité à Benoît, & à ſes ſucceſſeurs. Mais cette particularité de la vie de cet empereur eſt rejettée comme fauſſe par les meilleurs critiques, & ne peut ſe concilier avec pluſieurs autres faits généralement reconnus. Eſt-il croyable que Benoît qui depuis ſon avénement au ſiege pontifical avoit été en butte à toutes les perſécutions des Romains, eût voulu avilir un prince dont le ſecours lui étoit néceſſaire pour contenir ſes ennemis? Le pontificat de Benoît avoit été juſqu'alors agité au point que ce pape avoit été obligé de s'enfuir de Rome, où il n'étoit rentré qu'à la faveur des préparatifs que *Henri II* faiſoit pour s'y rendre lui même. Il ne pouvoit être ſolidement rétabli qu'autant que la terreur de ſes armes contiendroit les Romains. « Etoit-il en ſituation, dit de Saint-Marc, de s'entêter des vaines prétentions de quelques-uns de ſes prédéceſſeurs, & d'impoſer des loix à un prince qui par la réception de la couronne impériale devenoit ſon ſouverain? C'eſt tout ce qu'auroit pu faire, continue ce critique, un pape jouiſſant tranquillement de ſon ſiege, & bien ſûr de voir tous les Romains ſeconder ſes vues d'un concert unanime». Ce qui manque le plus ordinairement aux fauſſaires, c'eſt le ſens commun. Il ſeroit cependant poſſible qu'une piété peu éclairée lui eût

fait compromettre ainſi ſon autorité. Il eſt certain qu'au retour de ce voyage, il ſe fit aſſocier à l'abbaye de Clugny à laquelle il donna ſa couronne, ſon ſceptre, & un ſuperbe crucifix, le tout d'or, & du poids de cent livres. *Henri* porta la dévotion plus loin: ce prince qui par une contradiction aſſez ordinaire dans la vie de l'homme, avoit ſoutenu une guerre civile pour monter ſur le trône, voulut en deſcendre, & conſacrer ſes jours à la retraite. Il auroit exécuté ce projet, ſans Richard, abbé de Saint Vannes, qui préférant les intérêts de l'état à la vanité de voir un empereur ſoumis à ſa regle, l'invita à conſerver ſa couronne. Les religieux doivent obéiſſance en tout à leur ſupérieur, lui dit ce ſage abbé, je vous ordonne donc de reſter empereur.

Henri II eut de nouveaux démêlés avec les Polonois & les Bohemes, & ils tournerent toujours à ſa gloire. Après qu'il eut pacifié ces nations, Rodolfe ou Raoul III, roi des deux Bourgognes, l'inſtitua ſon héritier, à condition qu'il rangeroit à leur devoir les états rébelles de ce royaume. L'empereur les ayant ſoumis, fit approuver le traité qui reſta ſans exécution par la mort de *Henri* arrivée avant celle de Raoul.

Les Grecs tantôt ennemis, tantôt amis ſecrets des papes, faiſoient des vœux continuels pour recouvrer quelques débris de l'empire d'Occident qui leur étoit échappé. L'empereur Bazile crut les conjonctures favorables pour mettre à découvert les prétentions de ſon trône, & commença par exiger un tribut des Bénéventins. Benoît VIII oppoſa d'abord avec ſuccès aux Grecs, un nommé *Raoul*, gentilhomme Normand, qui s'étoit exilé pour ſe ſouſtraire au reſſentiment du duc Richard II. Raoul épuiſé par ſes propres victoires, ſe rendit en Germanie, où le pape l'avoit devancé, & ſollicita des ſecours de l'empereur. *Henri II* ſe hâta d'arriver en Italie où il reprit Benevent ſur les Grecs, reçut Troye en Pouille à compoſition, & pour récompenſer le gentilhomme Normand qui l'avoit ſecondé dans cette guerre, il lui donna des terres conſidérables en Italie. Raoul profita de l'autorité que lui donna l'empereur pour jetter les fondemens de la monarchie des deux Siciles ſur les ruines de l'empire grec.

L'entrevue de *Henri II*, & de Robert, roi de France, fut le dernier événement mémorable de ce regne. Cette entrevue devoit ſe faire ſur la Meuſe qui ſéparoit les états de ce prince. On étoit convenu d'un cérémonial; chaque roi devoit avoir ſes gardes. *Henri II*, trop généreux pour ſoupçonner Robert d'une perfidie, rejetta toutes les précautions, & ſe rendit à ſa tente ſans gardes. Une paix de pluſieurs ſiecles entre la France & l'empire, fut le réſultat de cette conférence. Les deux rois mangerent enſemble, & ſe firent des préſens réciproques. Ils avoient formé la réſolution d'aller à Pavie, pour engager Grégoire à les accorder ſur certains droits litigieux; mais ce voyage fut rompu par la mort du pape arrivée peu de tems après. L'amitié n'en fut pas moins ſincere entre ces princes. *Henri* s'occupa de tous les moyens qui pouvoient faire naître la félicité dans ſes états. Il en parcourut toutes les provinces pour y répandre ſes bienfaits. Il n'y en eut aucune qui ne reſſentît les effets de ſa juſtice & de ſa généroſité. Toutes les voix ſe réuniſſoient pour bénir ſon regne qui finit avec ſa vie le 14 juillet 1024. Il ne laiſſa aucun héritier de ſa puiſſance, ni de ſon nom. On prétend qu'avant d'expirer, il dit, en montrant l'impératrice Cunegonde à ſes parens: Vous me l'avez donnée vierge, & je vous la rends vierge: étrange dévotion dans un prince ſouverain, qui doit deſirer d'avoir des deſcendans! Cette particularité de la vie de *Henri* eſt démentie par une diete tenue à Francfort, où l'empereur ſe plaignit de la ſtérilité de Cunegonde. Elle ne s'accorde guere d'ailleurs avec les préventions qu'il eut contre la vertu de cette princeſſe. Ce n'eſt pas qu'on veuille jetter des doutes ſur ſa piété; elle fut ſincere, & le clergé en tira de grands avantages. Jamais prince ne fit de plus grandes largeſſes aux monaſteres & aux égliſes: tout eſt plein de ſes éloges dans les annales compoſées par les moines. Tous les détails de ſa vie montrent un prince religieux, bienfaiſant, ami de l'ordre, & plein de valeur. Mais c'eſt en vain que l'on y cherche l'homme d'état. Il détruiſit la plupart des avoueries établies par Oton I, pour tenir le clergé dans la dépendance des empereurs. Il confia même ſes avoueries aux évêques, réuniſſant ainſi des titres incompatibles. L'évêché de Bamberg où repoſent ſes cendres, lui eſt redevable de ſa fondation; & l'on prétend que ce ne fut qu'en ſe jettant aux pieds de l'évêque Vursbourg, qu'il l'engagea à conſentir à ſon érection. *Henri* ſoumit le nouvel évêché immédiatement au Saint-Siege, & céda au pape la ſuzeraineté de la ville de Bamberg pour le récompenſer de ce qu'il le prenoit ſous ſa protection. On aſſure même qu'il conſentit à lui envoyer tous les ans un cheval blanc enharnaché, & cent marcs d'argent.

HENRI III, dit *le Noir*, (*Hiſt. d'Allemagne.*) né le 28 octobre 1017, élu roi de Germanie en 1026, ſacré le jour de Pâques 1028, proclamé en 1039, mort en octobre 1056.

Les premieres années du regne de ce prince furent ſignalées par des victoires ſur les Polonois, les Bohemes & les Hongrois; de grands ravages & de légers tributs levés ſur les vaincus, en furent tout le fruit. *Henri III* étoit d'autant plus jaloux de terminer la guerre avec ces peuples, que tout étoit en confuſion en Italie ſous trois papes ennemis, & ſous une infinité de ducs rivaux les uns des autres, & partagés entre les pontifes & les empereurs. Il y avoit pluſieurs factions qui en compoſoient deux principales, celles des Ptolemées & des comtes de Toſcanelle, ou de Tuſcule. Chacune avoit fait ſon pape qui lui prêtoit les ſecours de ſes anathêmes. La populace de Rome en avoit fait un troiſieme. Chacun d'eux étoit retiré dans un fort, & diſſipoit les tréſors du Saint-Siege dans les voluptés. L'empereur ſentit combien ſa préſence étoit néceſſaire pour arrêter ces déſordres, & fit ſes préparatifs pour entrer en Italie. Arrivé à Milan, il ſe conforma aux uſages de ſes prédéceſſeurs, & s'y fit couronner roi des Lombards, (1046.) Les cérémonies de ce nouveau ſacre furent à peine finies, que l'empereur ſe rendit à Sutri. Ce fut-là qu'il aſſembla un concile où les trois papes furent dépoſés. Sintger, évêque de Bamberg, monta ſur le Saint Siege, qu'il honora par ſes vertus. L'empereur, après avoir reçu la couronne impériale des mains du nouveau pontife, & avoir fait rendre les mêmes honneurs à l'impératrice, exigea des Romains le ſerment de fidélité. Ce ſerment n'étoit plus qu'une vaine cérémonie, ou plutôt qu'un parjure. Les Romains dégradés n'offroient plus qu'une populace mercénaire, & ſans foi. Prodigues de leur ſerment, ils le prêtoient ſans ſcrupule à celui qui étoit aſſez riche pour les corrompre, ou aſſez puiſſant pour les faire trembler. Ils promirent, comme il étoit d'uſage, de n'élire & de ne conſacrer aucun pape, ſans ſon agrément, & ſans celui de ſes ſucceſſeurs. On verra ſous le grand & l'infortuné Henri IV quelle confiance on devoit avoir en leur parole. Avant de repaſſer en Allemagne, où ſa préſence n'étoit pas moins néceſſaire qu'en Italie, *Henri III* donna l'inveſtiture de la Pouille & de la Calabre au brave Normand, conquérant de ces provinces ſur l'empire Grec. Il en excepta Bénevent, dont les comtes de Toſcanelle étoient les maîtres ou plutôt les tyrans. On ne tarda

pas à s'appercevoir combien la loi concernant les fiefs, étoit contraire à la tranquillité de l'état. Conrad II qui la porta, eût dû en prévoir les funeſtes conſéquences. C'eſt peut-être à cette loi qu'on doit rapporter tous les malheurs qui affligerent ſa race. L'hérédité avoit été en uſage ſous les regnes précédens, mais les empereurs avoient ſouvent partagé les grands fiefs entre pluſieurs prétendans. Ainſi l'on avoit ſouvent vu la Saxe, la Suabe, la Baviere poſſédées chacune par pluſieurs ducs, au lieu que la loi ſembloit avoir ôté aux empereurs cette liberté qui, en diviſant les grands vaſſaux, devoit affermir le trône. *Henri*, trop gêné par cette loi, crut pouvoir s'exempter de la ſuivre, & lorſque le duché des deux Lorraines vint à vaquer par la mort de Gotelon I, que Conrad II en avoit inveſti, il ne donna que la baſſe à Godefroy, fils de ce duc, & la haute ſucceſſivement à Gotelon II, à Albert iſſu d'une illuſtre maiſon d'Alſace, & à Gérard de la même famille, tige des princes de la maiſon de Lorraine d'aujourd'hui. L'ambitieux Godefroi ne pouvant ſouffrir de ſecond au duché de Lorraine, chercha tous les moyens de ſecouer le joug. L'empereur lui avoit pardonné pluſieurs fois après l'avoir fait tomber à ſes pieds. Le duc, toujours enivré de ſes projets de vengeance, paſſe en Italie à deſſein d'engager les Normands à ſeconder ſon reſſentiment, & à partager ce royaume lorſqu'ils l'auroient affranchi de la domination Allemande. L'empereur ayant tout à craindre des intrigues du rébelle, paſſe les Alpes, & ſe ſaiſit de la ducheſſe Béatrix, veuve de Boniface, marquis de Toſcane, que le rébelle avoit épouſée depuis ſa fuite en Italie, & l'amena avec lui en Allemagne, après avoir forcé ſon perfide époux d'y rentrer. Ce rébelle conſerva la baſſe Lorraine malgré ſes intrigues & ſes révoltes. Conrad I, duc de Baviere, implora vainement la même clémence. Cité à la diete de Mersbourg, il fut dépoſé, & ne put être rétabli. Une guerre malheureuſe termina le regne de *Henri III*. Le chagrin qu'il en conçut, cauſa ſa mort. Victor II, qui pour lors étoit auprès de lui, reçut ſes derniers ſoupirs, & ſacra ſon fils Henri IV, âgé pour lors d'environ ſix ans. L'empereur avant ſa mort avoit eu une entrevue avec Henri I, dans laquelle ils renouvellerent l'alliance entre l'Allemagne & la France. On prétend que ces princes ſe ſéparerent ennemis. La fierté de *Henri III* rend ce ſentiment probable. A l'entendre, il n'y avoit point de prince en Europe qui ne dût lui rendre hommage; on le vit ſur le point de déclarer la guerre à l'Eſpagne qu'il prétendoit être fief de l'empire. Tout-puiſſant dans Rome, il diſpoſa de la papauté comme d'un ſimple bénéfice. Il nomma ſucceſſivement Clément II, Damaſſe II, Léon IX, Victor II; mais ſi ce prince diſpoſa à ſon gré du Saint-Siege, les pontifes à leur tour prétendirent diſpoſer de l'empire. Telles ſont les prétentions que nous allons voir éclater ſous le regne ſuivant. *Henri III* eut de ſon premier mariage avec l'impératrice Cunelinde, fille de Canut, roi de Danemarck, Béatrix qui mourut abbeſſe de Gandersheim, & de ſon ſecond avec l'impératrice Agnès, fille de Guillaume, comte de Poitou, Mathilde, qui fut femme de Rodolphe de Reinfelden, duc de Suabe, & depuis élu empereur contre Henri IV; Judith mariée à Boleſlas, duc de Pologne; Sophie, femme de Salomon, roi d'Hongrie; Henri IV ſon ſucceſſeur; Conrad, duc de Baviere; Giſelle morte religieuſe, & Adélaïde, abbeſſe de Quedlimbourg. Son corps fut tranſporté de Benfelt en Saxe, à Spire en Alſace, où l'on célébra ſes funérailles.

HENRI IV, (*Hiſt. d'Allemagne.*) fils du précédent, & d'Agnès de Poitou, IX roi ou empereur de Germanie depuis Conrad I, XIV empereur d'Occident depuis Charlemagne.

La vie de ce prince n'offre qu'un tiſſu de malheurs: il avoit à peine ſix ans lorſqu'il fut appellé au trône par la mort de Henri III. L'impératrice Agnès, ſa mere, s'empara de la régence où elle ſe maintint avec autant de ſageſſe que de fermeté, juſqu'à ce que la calomnie des grands qui l'accuſoient de ſe proſtituer à l'évêque d'Ausbourg, ſon principal miniſtre, la força de ſe retirer dans un monaſtere à Rome (1063.). L'empereur après ſon départ eût bien voulu gouverner par lui-même, mais les archevêques de Mayence, de Cologne & de Bremen, ſe rendirent maîtres des affaires, & prolongerent ſa tutelle. On accuſe ces prélats d'avoir abuſé de ſa jeuneſſe, en le plongeant dans les voluptés: mais on doit être bien circonſpect en liſant l'hiſtoire de ce prince. Ceux qui armerent ſes ſujets & ſes propres fils pour le précipiter du trône, ne ſe feront point fait un ſcrupule de noircir ſa mémoire. Ce fut pendant le miniſtere de l'évêque de Mayence & de ſes collegues, que ſe formerent les orages qu'il ne put diſſiper. Les Saxons voyoient avec peine ſur le trône des ducs de Franconie, & deſiroient avec la plus vive ardeur d'y rétablir leur ſouverain. Ils ſe rappelloient ſans ceſſe le ſouvenir du regne glorieux des Oton, & prenoient toutes les meſures qui pouvoient opérer une révolution favorable à leur deſir. Ils avoient même formé une conſpiration pendant le régence d'Agnès, contre le jeune monarque. Les états qui vouloient que la couronne fût élective, ſouffroient difficilement qu'elle ſe perpétuât dans la race de Conrad. Les papes n'ignoroient pas le mécontentement & les complots des Allemands contre leur prince; & ils s'apprêtoient à en profiter, non-ſeulement pour ſe ſouſtraire à la domination de ces étrangers, mais encore pour ſoumettre l'empire au ſacerdoce. Leur premier attentat contre l'autorité des empereurs, fut de priver *Henri* du droit de confirmer l'élection des pontifes. Nicolas II en fit une loi, & décida dans une aſſemblée d'évêques Italiens, que déſormais les cardinaux ſeuls éliroient les papes qui ſeroient enſuite préſentés au peuple pour être confirmés. Ce fut d'après ce coupable décret qu'Alexandre II s'aſſit ſur le S. Siege, ſans conſulter la cour impériale. Alexandre ſe prévalût encore de la minorité de *Henri*, pour augmenter ſa puiſſance temporelle. Il ſe lia d'intérêt & d'amitié avec les princes Normands, & les engagea à ſecouer le joug de l'empire dont ils étoient feudataires. C'eſt ainſi que ces princes, dont les ſuccès auroient été moins brillans ſans le ſecours des papes, ternirent la gloire de leurs armes. On les excuſeroit peut-être, ſi ſacrifiant à la gloire de leur nation, ils euſſent briſé leurs liens pour ſe rendre vaſſaux des pontifes. Ils firent hommage de leurs conquêtes à Nicolas II qui leur en donna une nouvelle inveſtiture, moyennant une légere redevance à ſon ſiege. C'étoit un puiſſant appui pour les papes, déja maîtres abſolus dans le ſpirituel. Tel étoit l'état des choſes, lorſqu'*Henri IV*, devenu majeur, ſort de la captivité où le retenoient ſes prétendus tuteurs. Ses premiers ſoins furent de rétablir la ſûreté publique, & d'arrêter les brigandages des officiers ſubalternes, que les grands favoriſoient pour cauſer une révolution. Lorſqu'il eut viſité l'Allemagne, il alla à Goſlard en Saxe, & y fixa ſa réſidence. Les anciennes fortereſſes négligées dans cette province, ſous le précédent regne, furent rétablies, & l'on en conſtruiſit de nouvelles. *Henri* les garnit d'un nombre ſuffiſant de troupes. Tout en lui montroit un prince qui vouloit faire le bien de ſes peuples, & régner avec autorité. Les Saxons s'apperçurent bientôt que ces fortereſſes s'élevoient

au milieu d'eux, autant pour les contenir dans le devoir, que pour les défendre contre l'étranger. Leurs députés vers l'empereur lui traçoient les loix les plus dures, & cenſuroient ſes mœurs avec une extrême licence. *Henri*, naturellement enclin aux plaiſirs, avoit pour les femmes un penchant exceſſif. Il s'en confeſſa à Grégoire VII, qui, au lieu de l'abſoudre, ſe ſervit de ce pieux aveu pour le perſécuter. Les députés de Saxe lui déclaroient la guerre, s'il refuſoit d'abattre les fortereſſes, de retirer ſes garniſons, & de congédier ſes miniſtres. L'empereur reçut cette députation avec froideur: il n'étoit pas d'un caractere à recevoir la loi de ſes ſujets. Son eſprit étoit calme, & ſa fermeté n'étoit point ébranlée par le danger. Il répondit aux députés qu'il conſulteroit les états. Les Saxons, mécontens de cette réponſe, l'aſſaillirent tout-à-coup dans Goſlard. Ces rébelles étoient ſecondés par Alexandre II, qui, conduit par le fameux Hildebran, mieux connu ſous le nom de Grégoire VII, leur montroit de loin les foudres dont il devoit bientôt frapper l'empereur. Sans être ſoutenus par le pontife, les ducs de Saxe & de Baviere, l'archevêque de Magdebourg, & huit évêques paroiſſent à la tête des rébelles. L'empereur voyant quel ſang précieux alloit inonder l'Allemagne, les exhorte en vain à rentrer dans le devoir; ſes délais ne font que groſſir l'orage. Les ducs de Suabe, de Carinthie & de Baviere l'abandonnent, & pour donner un prétexte à leur révolte, ils gagnent un de ſes domeſtiques qui l'accuſe d'avoir voulu le corrompre pour les aſſaſſiner. L'empereur s'offrit de ſe laver de cette odieuſe imputation; mais on avoit trop d'intérêt à le trouver coupable pour lui permettre de ſe juſtifier. On ſe prévaut de la calomnie, on lui refuſe les taxes, on fait languir ſes troupes, on raſe, on démolit ſes forts & ſes châteaux. Contraint d'employer la force, il marche en Saxe contre les rébelles que ſa préſence diſſipe, & il leur donne la paix, content de les avoir fait trembler: mais bientôt infideles à leurs ſermens, ils le forcent de voler à de nouvelles victoires. *Henri*, vainqueur par la force de ſes armes, perſiſte à vouloir les déſarmer par ſa clémence. Il reçoit en grace l'archevêque de Magdebourg, les ducs & les évêques ſes complices, & leur conſerve leur dignité. Il n'exige que leur parole pour gage de leur ſoumiſſion. Cette guerre ainſi aſſoupie, il ſe retire en Alſace pour être plus à portée de veiller ſur ce qui ſe paſſoit en Italie. Alexandre II étoit mort pendant la guerre civile; les entrepriſes de ce pape qui avoit oſé le citer à ſon tribunal, lui faiſoient craindre quelque révolution. Hildebran, né de parens obſcurs, ſucceſſivement moine de l'abbaye de Cluny, & membre du ſacré college, s'étoit fait élire par les Romains ſans conſulter les cardinaux. Chancelant ſur le Saint-Siege, il feint de reconnoître les droits des empereurs, & députe vers *Henri IV* pour s'excuſer de ce qu'il avoit été élu ſans l'agrément de ce prince. Il proteſte qu'il eſt prêt d'abdiquer, s'il le juge à propos. L'empereur, trompé par cette ſoumiſſion apparente, envoie ſon chancelier qui le confirme, & le maintient dans ſa dignité. Mais Hildebran n'eſt pas plutôt affermi, qu'il fait éclater les deſſeins qu'il avoit conçus depuis long-tems, & qu'il avoit inſpirés à Alexandre ſon prédéceſſeur. C'étoit un génie vaſte & opiniâtre dans ſes projets, ardent, impétueux, mais trop artificieux pour que la chaleur de ſon génie nuiſît à ſes deſſeins. Nourri dans les diſputes, il poſſédoit toutes les ſubtilités de l'école; ami & confident de pluſieurs papes, il étoit verſé dans toutes les intrigues des cours: à ces dangereuſes qualités Hildebran joignoit une grande auſtérité de mœurs qui tenoit moins à ſes vertus qu'à ſa politique; la dureté de ſon caractere étoit conforme à ſes principes, & ſon ambition ne connoiſſoit aucune borne. Tel étoit l'hydre que *Henri* avoit à combattre, hydre qu'il fut vaincre, mais dont le ſouffle en produiſit d'autres, ſous leſquels il devoit ſuccomber, ainſi que ſes ſucceſſeurs. Hildebran qui vient de reconnoître le droit de *Henri* pour la confirmation de ſon ſiege, lui conteſte celui de diſpoſer des prélatures. Il attaque ce droit inconteſtable comme un abus, & prétend qu'il n'appartient qu'à lui ſeul. On ſent aiſément quel étoit ſon but: une fois qu'il ſeroit devenu maître dans la nomination aux bénéfices, dont pluſieurs donnoient rang de prince, il n'y auroit placé que des perſonnes dévouées à ſes intérêts, & ſe ſeroit acquis un pouvoir abſolu dans l'empire. *Henri* s'oppoſe à ces prétentions, & menace le pape: mais celui-ci ſe fait un appui des Saxons; & accuſant l'empereur de pluſieurs crimes, il veut l'obliger de ſe rendre à Rome, & de ſe juſtifier. *Henri* bat les Saxons, releve les fortereſſes qu'ils avoient détruites, & uſant des droits de ſes prédéceſſeurs, il dépoſe le pape dans un concile compoſé de vingt-quatre évêques, & de tous les princes de l'empire. Grégoire VII étoit perdu, ſi l'empereur eût pu conduire ſon armée à Rome; mais il étoit toujours retenu par les mouvemens des Saxons. Le pape qui connoît la raiſon qui le retient, & toujours aſſuré de la protection des princes Normands, excommunie l'empereur, & le dépoſe à ſon tour: Je lui défends, dit cet audacieux pontife, de gouverner le royaume Teutonique & l'Italie, & je délie ſes ſujets du ſerment de fidélité. Telle eſt la premiere entrepriſe des papes ſur le temporel des rois. Des légats ſe répandent auſſi-tôt dans toutes les cours d'Allemagne, appuient par des promeſſes les excommunications du pontife, & ſoufflent dans tous les cœurs l'eſprit de révolte qui les anime. *Henri* ſe voit tout-à-coup abandonné: ceux qu'il croit les plus fideles s'arment contre lui de ſes propres bienfaits; & ces mêmes évêques qui venoient de dépoſer le pape, l'établiſſent juge de leur ſouverain. Ils l'inviterent à venir à Ausbourg jouir des droits qu'il s'arroge. L'empereur voyant qu'il avoit tout à craindre de cette aſſemblée, ſonge à en prévenir les ſuites. Il paſſe en Italie, non pas en appareil de triomphe comme ſes prédéceſſeurs, mais avec un petit nombre d'amis qui l'engagent à cette démarche, la ſeule que l'hiſtoire lui reproche. Arrivé à Canoſſe, fortereſſe de la dépendance de la comteſſe Mathilde, ſa couſine, qui le perſécutoit, perſuadée que la cauſe du pontife étoit celle de Dieu, il demande à parler à Grégoire qui le fait attendre pieds nuds trois jours entiers dans une cour, pendant un froid rigoureux, n'ayant qu'un ſeul habit de laine, & ne prenant que le ſoir quelques alimens groſſiers. L'orgueilleux pontife paroît enfin, & il lui demande à genou pardon de ſon courage qu'il ternit par cette démarche. Il le prie de l'abſoudre de l'excommunication, & promet de ſe trouver à Ausbourg où il ſe ſoumettroit à ſon jugement; cependant une lueur de fortune lui fait auſſi-tôt révoquer ſes ſermens, que la néceſſité lui arrache. Les familiarités du pape & de la comteſſe Mathilde ſcandaliſoient les eſprits: leur intimité étoit ſi grande, que bien des gens croyoient que l'amour y avoit quelque part. Les ſeigneurs d'Italie étoient bien moins allarmés de la proſtitution de la comteſſe, que de l'exceſſive puiſſance du pape auquel elle venoit de faire une donation de tous ſes biens qui étoient immenſes. Tous ſe rendent auprès de *Henri*, qui les conduit auſſi-tôt au ſiege de Canoſſe. On vit alors, dit un moderne, ce qu'on n'avoit point encore vu, un empereur Allemand ſecouru par l'Italie, & abandonné par l'Allemagne. Mais tandis que les Italiens & le pape ſont aſſiégés dans Canoſſe,

les légats répandus en Allemagne continuent leurs brigues contre l'empereur. Ils renouvellent les anathêmes lancés contre lui, & tiennent toutes les consciences dans de continuelles allarmes. *Henri* est déposé par les états dont il défend les droits, & le perfide Rodolphe qu'il avoit fait duc de Suabe, monte sur le trône. C'est alors que Grégoire déploie toute sa politique. Allarmé des progrès de *Henri* qui le tient bloqué, il ratifie sa déposition; mais il déclare qu'il peut lui pardonner, & refuse d'approuver l'élection de Rodolphe. Il promet sa protection à celui qui montrera le plus d'égards pour son siege. *Henri* qui voit les consciences un peu plus libres, se décharge du siege de Canosse sur les Lombards, & vole en Allemagne où il espere trouver des sujets. Tout est en feu depuis le Tibre jusqu'à l'Oder; tous les ordres de l'état sont en armes, les évêques eux-mêmes sont à la tête des troupes, & donnent le signal du meurtre & du pillage. Des conciles réitérés leur avoient en vain défendu de faire la guerre (c'étoit avec aussi peu de succès qu'on leur avoit interdit le mariage.). Le pape, échappé aux Lombards, souleve la Bourgogne qui lui rend hommage. Il renouvelle son alliance avec les Normands, excommunie de nouveau *Henri*, & envoie à Rodolphe une couronne, qu'il lui annonce par une pensée pitoyable exprimée dans un vers latin plus pitoyable encore; & pour relever son courage abattu par trois défaites consécutives, il lui prédisoit la mort de *Henri* qui devoit arriver dans l'année. Sa prédiction fut fausse & prouva qu'il étoit aussi mauvais prophete que poëte médiocre. *Henri IV* fut vainqueur pour la quatrieme fois à Mersbourg, où Rodolphe périt de la main de Godefroi de Bouillon, le même qui, sous ce regne, fit la conquête de Jérusalem. Gregoire VII déposé, tremble à son tour. L'empereur conduisit en Italie un pape solemnellement élu, & confirmé sous le nom de Clément III. Après deux ans de siege, Rome fut prise d'assaut; & l'empereur qui pardonna à cette ville si souvent rébelle, installa le pape, & fut couronné. Grégoire VII, assiégé dans le château Saint-Ange, profite d'une diversion de l'empereur en Lombardie, pour se faire enlever par Robert Guiscard, qui l'emmene à Salerne, où son ambition trompée termine sa vie laborieuse & coupable. La mort de ce turbulent pontife sembloit devoir permettre à l'empereur de respirer. La Saxe humiliée de ses précédentes défaites, ne pouvoit se résoudre à obéir: les états de cette séditieuse province nomment Herman pour succéder à Rodolphe. L'empereur qui craint les suites de cette nouvelle révolte, passe en Allemagne, remporte plusieurs victoires sur Herman qui demande grace, & l'obtient. Jamais prince ne pardonna plus souvent, & ne fut plus souvent outragé. Ecbert, qui succede à Herman, est également vaincu. L'un & l'autre périrent d'une mort misérable.

Henri, au milieu de ces troubles, songe à assurer à sa famille une couronne qu'elle va bientôt lui disputer elle-même, & fait proclamer roi des Romains, Conrad son fils, qu'il mene en Italie pour s'opposer à Victor III, successeur de Grégoire VII, & héritier de ses dangereuses maximes. Ce Victor meurt, & est remplacé par Urbain II. La duchesse Malthide, toujours fidelle à sa haine contre l'empereur, appuie de tout son crédit ce nouveau pape qui corrompt par argent les gardes de Clément III, & l'oblige de sortir de Rome: le roi des Romains lui-même cede aux artifices du pontife qui lui donne le titre de roi d'Italie & lui fait épouser la fille de Robert Guiscard de Calabre, le plus cruel ennemi de son pere. L'impératrice Adélaïde que *Henri* venoit d'épouser, reçoit les funestes présens de Mathilde, & on la voit dans la liste des rébelles. C'est avec bien de la vérité qu'on a dit que jamais empereur, ni pere, ni mari ne fut plus malheureux: il étoit cependant réservé à de plus grandes infortunes. *Henri*, contraint de se défendre contre sa propre famille, assemble une diete dans Cologne, & met au ban impérial ce fils ingrat qu'il venoit de couronner roi des Romains, & qui se liguoit avec ses ennemis. Henri, son second fils, monstre plus cruel que ceux que nous venons de peindre, est couronné dans Aix-la-Chapelle, & reconnu pour succéder à son pere. La ville de Ratisbonne lui est assignée pour tenir sa cour. Il sembloit que le calme alloit renaître en Allemagne; & l'empereur ne s'occupoit que de la guerre d'Italie; mais avant que de s'y rendre, il crut devoir détruire quelques abus introduits pendant la guerre civile, & punir les auteurs de certains désordres qu'il ne pouvoit se dissimuler. Il n'eut pas plutôt fait ses premieres recherches, qu'il s'en repentit. L'archevêque de Mayence étoit au nombre des coupables. Ce prélat s'enfuit aussi-tôt dans la Thuringe, ranime l'incendie qui étoit prêt à s'éteindre. Pascal II, élu par la faction de Mathilde, pour successeur d'Urbain II, profite de ces mouvemens, & renouvelle les anathêmes lancés par Hildebran. L'empereur recevoit peu de secours de Clément III. Ce pape avoit des vertus, mais il eût mieux valu qu'il eût eu des talens. Ce pape étant mort pendant ces nouveaux troubles, il nomma successivement trois papes, qui tous étoient plus dignes du saint Siege, que capables de s'y maintenir. Deux furent enfermés dans le cloître, & le troisieme mourut subitement, genre de mort assez ordinaire alors en Italie. Conrad meurt; & son frere *Henri* songe aussi-tôt à l'imiter dans sa révolte. Il s'apprête à s'emparer par le plus noir des crimes, un sceptre qu'il eût bientôt tenu de la nature. En vain l'empereur qui n'a plus que ce fils, lui fait les plus justes remontrances dans le style le plus tendre, le tigre lui répond qu'il ne peut reconnoître un excommunié, ni pour son roi, ni pour son pere. Il se rend à Spire, & commence par se saisir du trésor. Enflé de ses succès, il convoque à Mayence tous les seigneurs & les prélats de son parti. L'empereur met aussi-tôt une armée sur pied, mais ce fils aussi lâche qu'impie, oppose la ruse à la valeur. Il va trouver ce pere, dont tant de fois il avoit éprouvé la tendresse; il condamne sa révolte, lui jure fidélité, & lui demande pour grace de le choisir pour médiateur, & de lui permettre de le réconcilier avec ses ennemis. L'empereur trompé par des larmes feintes, consent à le suivre à Mayence, seulement avec cent cinquante chevaux: mais comme il entroit dans Bingen, il est arrêté prisonnier par ce fils qui va faire part à la diete de sa perfidie. Les légats du pape renouvellent aussi-tôt les anathêmes lancés contre ce prince; & les états corrompus par des vues d'intérêt, déclarent Henri V légitime possesseur du trône. L'archevêque de Mayence court aussi-tôt à Bingen, où il lit à l'empereur la sentence de déposition prononcée contre lui, & le somme de lui rendre sur le champ les ornemens impériaux. *Henri* passe sans rien répondre dans un appartement voisin, & revenant couvert de toutes les marques de sa dignité, « les » voilà, dit-il, ces fatals ornemens, si vous ne crai» gnez plus Dieu vengeur du parjure, vous pouvez » les reprendre ». Comme on lui reprochoit la simonie, il demanda à l'archevêque de Mayence, ainsi qu'à celui de Cologne & de Worms qu'il avoit investis, s'il avoit violé les canons dans leur élection, & sur leur réponse: « Mon crime, leur repliqua-t-il, n'est donc pas d'avoir vendu des préla» tures, c'est de n'avoir appellé que des ingrats » & des traîtres au gouvernement de l'état & de » l'église ».

» l'église ». L'archevêque de Mayence qui, dans cette commission, satisfaisoit son propre ressentiment, ne montra aucune sensibilité : il s'approche du prince, & lui ôte la couronne ; ensuite le tirant de sa chaise, il aide à le dépouiller de ses vêtemens royaux. Jamais patience ne fut mise à une plus dure épreuve : l'empereur voit un instant après arriver son fils qui le presse de signer l'acte de sa déposition ; ce fut alors que *Henri* se regardant comme mourant, se jetta aux pieds d'un légat, le conjurant de l'absoudre. Ce secours qui s'accorde même aux plus criminels, lui est refusé. Ce prince infortuné, abandonné à lui-même, manquant de tout, ne pouvant fournir à ses premiers besoins, forcé de supporter le poids de sa vie que lui impose sa religion, demande un bénéfice laïque à l'évêque de Spire qui le lui refuse. L'empereur succombant à cet excès d'ingratitude, se tourne vers ses amis, & fait un cri de douleur. Les ancêtres de *Henri* avoient fondé l'église cathédrale de Spire, & lui-même l'avoit enrichie. L'inflexible & hypocrite dureté du fils rend quelques partisans au pere malheureux. *Henri IV* en profite, & trompant la vigilance de ses gardes, il descend le Rhin jusqu'à Cologne, dont les habitans lui jurent fidélité. Il se rend ensuite à Liege, d'où il envoie des lettres circulaires à tous les princes de la chrétienté. Il écrit aussi au pape, lui offre de se réconcilier avec lui, pourvu cependant qu'il n'exige aucune condition contraire aux intérêts de son trône. Ses amis assembloient une armée dans les Pays-Bas, mais il n'eut pas la consolation de la voir. Il ne put résister à tant d'épreuves, & sur-tout à l'idée d'avoir pour ennemi un fils qu'il avoit couronné lui-même. Il mourut à Liege le 7 août 1106, dans la cinquante-sixieme année de son âge, & la cinquantieme de son regne.

Dans *Henri IV* les dons du héros étoient relevés par toutes les graces extérieures ; son port étoit noble, sa marche grave & assurée ; il avoit le visage beau, la taille haute, les années & les malheurs ne lui firent rien perdre de sa majesté. Il avoit l'esprit vif, la conversation agréable, beaucoup d'élévation dans l'ame ; peut-être un peu trop de roideur ; sa libéralité cherchoit tous les malheureux ; sa clémence ne se lassa jamais de pardonner. Plusieurs fois il se contenta de désarmer des scélérats surpris dans l'instant même qu'ils s'approchoient pour l'assassiner : sa valeur fut éprouvée dans soixante-deux batailles, d'où il sortit toujours vainqueur. Presque toutes furent livrées le mardi ; les païens auroient dit que c'étoit une espece d'hommage qu'il rendoit au dieu de la guerre. On peut lui reprocher de n'avoir pas toujours su placer sa confiance dans le choix de ses créatures. *Henri IV* céda plus souvent au penchant d'un cœur généreux, qu'aux conseils d'une politique sagement intéressée ; au reste on ne réfutera point des fables grossieres, inventées par des moines esclaves ou mercenaires : dans tous les fastes dictés par l'amour de la vérité, ce prince sera toujours placé au rang des plus grands rois.

Il eut de son mariage avec Berthe, deux fils, Conrad & Henri dont nous avons déja parlé ; & trois filles, Agnès, Berthe & Sophie. Ses cendres reposent à Spire, où son corps resta sept ans. Le pape qui le persécuta pendant sa vie, défendit de lui rendre les honneurs de la sépulture après sa mort.

HENRI V, dit *le jeune*, (*Hist. d'Allemagne.*) XI roi ou empereur de Germanie depuis Conrad I, roi des Romains, XVe empereur d'Occident depuis Charlemagne, fils du précédent, & de l'impératrice Berthe, né l'an 1181 : on ne tarda pas à connoître les véritables motifs qui l'avoient porté à détrôner son pere ; cette crainte de déplaire aux pontifes & d'encourir leurs censures, n'étoit qu'une pure hypocrisie. Elevé sur le trône par les intrigues de Rome, ce prince artificieux cessa de la ménager, quand il l'eut pour rivale de son pouvoir ; fâché d'avoir nourri l'orgueil de cette cour par de feintes soumissions, il songea à tous les moyens de l'abaisser ; ainsi l'investiture des bénéfices qui, quand il étoit sujet, sembloit devoir appartenir au S. Siege, devint un droit incontestable de l'empire, lorsqu'il y fut parvenu. *Henri V* joignoit à la dureté d'un tyran, tous les vices qui rendent leur regne fameux ; sombre, dissimulé, il alloit à son but par toutes les routes qui sembloient l'en éloigner. La maniere dont il s'y prit pour engager Pascal II à renoncer aux investitures, sert à faire connoître sa dextérité & la fausseté de son caractere. Tant qu'il eut sur les bras la Pologne & la Hongrie, dont il exigeoit les anciens tributs, il eut pour ce pape les plus grands égards ; lorsqu'il eut terminé cette guerre, dont le succès lui fut contraire, il se rendit à Rome où il conclut avec Pascal un traité qui devoit armer tous les évêques de l'empire contre ce pontife ; il consentoit à le faire jouir du droit d'investiture, mais à condition qu'il déclareroit tous les ecclésiastiques inhabiles à posséder des fiefs, lesquels seroient aussi-tôt rendus à la couronne. Pascal II qui ne considéroit que ses intérêts, & ne voyoit point le piege qu'on lui tendoit, signa cet accord avec des transports de joie, & consentit à couronner l'empereur à cette condition. *Henri*, plus modéré, déclara expressément que ce traité seroit nul, si les évêques refusoient de l'approuver ; en vain Pascal entreprit de les persuader, en vain il les y exhorta par cette maxime, qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César, ils lui répondirent par le même argument, & l'inviterent à donner l'exemple, & à remettre tous les biens qu'il tenoit de la libéralité des empereurs. Cette contestation éclata dans l'église de saint Pierre ; comme on procédoit aux cérémonies du sacre, l'empereur prenant le parti des évêques, casse le traité, déclare qu'il retient les investitures ; & sur le refus que fait le pape de le sacrer, il ordonne aussi-tôt de le conduire en prison. L'empereur avoit une armée de quatre-vingts mille hommes ; ceux qui voulurent s'opposer à ses ordres furent massacrés ou chargés de chaînes, suivant la barbare coutume d'alors de traiter ainsi les prisonniers de guerre. Pascal fut traité d'abord avec assez de déférence, mais *Henri* voyant qu'il s'obstinoit à vouloir retenir le droit d'investiture, fit conduire devant lui les prisonniers, du nombre desquels étoient plusieurs cardinaux, avec ordre de leur trancher la tête en sa présence ; Pascal, pour empêcher cette exécution sanglante, consentit à tout ce que l'on voulut exiger de son ministere. L'empereur le reconduisit à la tête de ses troupes, & reçut de lui la couronne impériale avec la bulle qui lui confirmoit le droit des investitures par la crosse & par l'anneau. Les papes pour justifier leurs prétentions, tâchoient de faire regarder cette crosse comme un objet sacré, mais ce n'est qu'une marque de distinction purement humaine qui n'est rien aux yeux de la religion. Le pape, en confirmant cette bulle, jura sur l'Evangile avec seize cardinaux, de ne jamais excommunier l'empereur qui, de son côté, confirma toutes les donations & les présens que ses prédécesseurs avoient faits au S. Siege ; il y en ajouta même de nouveaux, moins par politique que par générosité. *Henri V* fut admis à la communion ; que celui (dit le pape, en rompant une partie de l'hostie avant de la consacrer) qui rompra la paix, soit séparé du royaume de Jesus-Christ, ainsi que cette partie de l'hostie est séparée de l'autre. Si des sermens eussent pu lier ce pontife, cette fameuse querelle concernant les investitures étoit terminée ; mais *Henri* ne fut pas plutôt

rentré dans ſes états, que les légats de Paſcal déclamerent dans tous les royaumes contre cet accord, le pape même tient un concile, où il s'accuſe d'avoir trahi, par une foible condeſcendance, les intérêts du S. Siege, & conſent à ſe démettre de ſa dignité: c'eſt ainſi que ce traité, fait, il eſt vrai, dans un état de contrainte, mais ratifié dans une entiere liberté, fut rompu. Une circonſtance embarraſſoit le pape: il avoit juré ſur l'hoſtie de ne jamais excommunier l'empereur: il eut recours à un expédient qui montre combien il étoit peu délicat en fait de ſerment; il dit qu'il n'avoit pas renoncé au droit de le faire excommunier. L'empereur, choqué des procédés du pape, l'attaqua d'une maniere ouverte; il paſſe d'abord en Italie, où il s'empare de la ſucceſſion de la comteſſe Mathilde, ſa couſine, fondé ſur ce qu'elle n'avoit pu en diſpoſer ſans ſon agrément étant ſa vaſſale; il envoie enſuite des ambaſſadeurs à Rome prier Paſcal II de l'abſoudre des excommunications lancées par les légats; le pape, pour réponſe, les ratifie, & s'enfuit dans la Calabre avec les cardinaux de ſon parti; ils jugeoient par la conduite de *Henri*, dans ſon premier voyage, de ce qu'ils avoient à craindre de ſes vengeances. *Henri* s'avance auſſi-tôt vers Rome; des préſens faits à propos applaniſſent tous les obſtacles, il gagna les comteſſes Toſcanelle, dont les brigues engagerent les Romains à lui décerner une eſpece de triomphe. L'empereur fut reçu avec la plus grande pompe; Bourdin, archevêque de Brague, en Portugal, le ſacra & le couronna une ſeconde fois; *Henri* exigea cette cérémonie, proteſtant de nullité contre tout ce qui avoit été fait *par un rébelle & un parjure*. Les chaleurs exceſſives l'ayant déterminé à faire un voyage dans la Toſcane, le pape profita de ſon éloignement & revint à Rome, où il mourut deux jours après ſon arrivée. L'empereur fit procéder à l'élection d'un nouveau pontife; & l'archevêque de Brague, après avoir été préſenté au peuple, & confirmé par l'empereur, fut inſtallé ſous le nom de *Grégoire VIII*; mais la faction contraire l'avoit déja prévenu, & avoit nommé Gelaſe II; ces deux papes oppoſés l'un à l'autre, ſe chargerent réciproquement du poids de leurs anathêmes. Gelaſe II eut d'abord à craindre pour ſa vie; Cenſio Frangipani, emporté par un excès de zele pour l'empereur, étoit entré l'épée à la main dans le conclave, & l'avoit frappé de pluſieurs coups; mais cette brutale férocité nuiſit au parti de l'empereur: l'outrage fait à Gelaſe ſouleva tous les Romains. La France intéreſſée à entretenir des troubles en Germanie, prit le parti de ce pape contre Grégoire; ces déſordres ſcandaleux ne finirent qu'en 1122; & Caliſte II, ſucceſſeur de Gelaſe II, eut la gloire de terminer à l'avantage du S. Siege, ce différend qui, depuis ſi long-temps agitoit le trône & l'autel. *Henri V* renonça au droit d'inveſtir par la croſſe & par l'anneau; le ſceptre fut ſubſtitué à ces ſymboles. La nomination aux bénéfices fut remiſe aux égliſes; & *Henri* conſentit que la confirmation fût libre. Le pape lui accorda ſeulement le droit de mettre la paix entre deux compétiteurs, & de les forcer de s'en remettre à la déciſion des métropolitains & des provinciaux. On ſent quel coup un ſemblable traité portoit à l'autorité impériale; & l'on peut bien dire que le ſceptre alors paſſa des empereurs aux pontifes. Caliſte II dans ce traité, parle vraiment en maître: « Je vous » donnerai des leçons, dit-il, ſuivant les devoirs de » mon miniſtere, lorſque vous m'aurez porté vos » plaintes; je vous donne une véritable paix ». On croit entendre un Céſar plutôt qu'un ſucceſſeur de Pierre; cet accommodement qui privoit le trône de ſes droits les plus précieux, étoit ſans doute une tache au regne de *Henri V*; mais les troubles de Germanie le rendoient excuſable, même néceſſaire. L'empereur connoiſſoit les intrigues de la cour de Rome, qui l'avoit porté ſur le trône & en avoit précipité ſon pere. Les ducs Conrad & Frédéric, ſes neveux, s'étoient déclarés contre lui; & s'étant unis avec les légats & les Saxons, ils avoient placé ſur le ſiege de Wuizsbourg, Rugger, ſon ennemi; il voyoit dans ces princes factieux des inſtrumens prêts à mettre tout en œuvre par Caliſte, pour le réduire aux mêmes infortunes que *Henri IV* avoit éprouvées. L'empereur cédoit à la néceſſité; d'ailleurs le défaut d'héritiers rendoit ſon ambition moins active: ſon intérêt étoit d'achever paiſiblement un regne trop agité, & de laiſſer à une nouvelle famille le ſoin de profiter des conjonctures qui pouvoient s'offrir pour remettre les papes ſous le joug qu'ils venoient de ſecouer. Caliſte lui écrivit une lettre remplie de complimens qui ne devoient nullement flatter ſon ambition: à en juger par ce qui venoit de ſe paſſer, on la prendroit plutôt pour une ſanglante ironie que pour une lettre de félicitation. « Nous louons, diſoit » ce pontife, le Seigneur tout-puiſſant, de ce qu'il » a éclairé votre cœur du ſouffle de ſon eſprit, nous » vous chérirons d'autant plus à l'avenir, que vous » nous obéiſſez avec plus de dévouement que vos » derniers prédéceſſeurs ». Grégoire VIII paya bien cher l'honneur de s'être aſſis ſur le trône pontifical; après avoir été pris dans Sutri, il parut dans Rome précédant l'entrée ſolemnelle qu'y fit Caliſte, qui montoit un cheval blanc, ſuivant l'uſage des ſouverains; il étoit ſur un chameau, dont la queue lui ſervoit de bride, on l'avoit couvert de peaux de bêtes, après l'avoir dépouillé de la pourpre: cette pompe indécente & barbare accuſe l'orgueil de Caliſte: elle étoit, dit un moderne, plus digne d'un triomphateur de l'ancienne Rome, que d'un évêque de la nouvelle. Grégoire fut enſuite traîné de priſon en priſon, il y mourut pluſieurs années après dans une grande vieilleſſe, toujours attaché à ſes maximes qui lui faiſoient reconnoître l'autorité des empereurs. Tel fut le ſort d'un prélat, qui eût été univerſellement reconnu pour pape, ſi le parti de *Henri V*, qui ſans contredit étoit le plus légitime, eût prévalu.

Ces outrages accumulés retomboient ſur l'empereur; réduit à diſſimuler avec la cour de Rome, il méditoit un éclat avec celle de France. Philippe I lui avoit donné de juſtes motifs de plaintes pendant la querelle des inveſtitures; ce prince avoit même fourni des ſecours aux papes: *Henri* fut retenu par la révolte de la Hollande & de quelques villes d'Alſace, & par ſa mort, arrivée en 1125. Il avoit épouſé en 1114 Mathilde, fille de *Henri I*, roi d'Angleterre: cette princeſſe lui donna deux filles; l'une appellée *Chriſtine*, fut mariée à Ladiſlas, roi de Pologne; l'autre nommée *Berthe*, fut mariée à Ptolomée, fils d'un conſul de Rome de ce nom; on doute de la légitimité de cette derniere.

Outre cette ambition effrénée qui porta *Henri V* à détrôner ſon pere, on lui reproche une avarice ſordide, ſon repos fut ſacrifié à cette aviliſſante paſſion: on a dit de ce prince qu'il avoit vécu pauvre pour mourir riche. Il avoit plus de fineſſe dans l'eſprit que d'élévation dans l'ame; plus de talent pour gouverner, que de génie & de vertus pour ſe faire admirer & eſtimer; au reſte, les plus éminentes qualités n'auroient jamais effacé les taches qu'impriment ſur ſon nom les malheurs de ſon pere, qui furent ſon ouvrage. Son corps fut transféré d'Utrecht à Spire, & enterré dans le tombeau de ſes ancêtres.

HENRI VI, dit *le ſévere*, (*Hiſt. d'Allemagne.*) XVe roi ou empereur de Germanie depuis Conrad I, XVIIIe empereur d'Occident depuis Charlemagne, né en 1165, de Frédéric I, & de Béatrice,

élu roi des Romains, succede à son pere en 1190, meurt en 1197 ou 1198, en septembre.

La constitution Germanique manqua de changer entiérement sous ce prince; & s'il avoit eu un successeur qui lui eût ressemblé, la nation la plus libre seroit tombée sous le joug le plus despotique. Nommé vicaire-général de l'empire, depuis le départ de Frédéric I pour la Palestine, il n'avoit rien négligé pour s'affermir sur le trône; aussi la mort de cet empereur ne causa aucun mouvement: *Henri* ne daigna pas même assembler les états pour faire ratifier son élection, suivant l'usage constant de ceux de ses prédécesseurs qui avoient été reconnus rois pendant la vie de leurs peres. La violation de cette coutume, la plus chere pour une nation qui vouloit que la couronne fût élective, n'excita aucun murmure; sans doute que l'on craignoit déja ce caractere féroce & sanguinaire qu'il déploya vers le milieu de son regne; né avec toutes les dispositions qui pouvoient faire un grand roi, *Henri VI* ne s'occupa qu'à se rendre terrible: ce n'est qu'en frémissant d'horreur que l'on se représente les cruautés qui déshonorent son regne: on n'a cependant rien à lui reprocher sur sa conduite envers Henri-le-lion qui, toujours proscrit & toujours armé, réclamoit l'héritage de ses peres, dont les empereurs précédens l'avoient privé, autant pour abaisser sa maison que pour le punir de son indocilité. Après l'avoir vaincu & privé de toute ressource, il lui laissa Brunswick qu'il fit démanteler, & lui permit de partager la seigneurie de Lubec avec l'évêque de ce diocese. Si Henri-le-lion eût su lire dans l'avenir, il eût regardé ce traitement comme le bienfait le plus signalé de la part d'un prince que l'on n'offensa jamais sans s'exposer aux plus cruelles vengeances; cependant *Henri VI* faisoit ses préparatifs pour entrer en Italie, il y alloit revendiquer les droits de Constance, sa femme, fille de Roger II, & son héritiere aux royaumes de Naples & de Sicile. Tancrede-le-bâtard, fils naturel du prince Roger, prenoit des mesures pour le lui disputer; l'empereur se rendit à Rome où Célestin III fit les cérémonies de son sacre & de son couronnement. Si l'on en croit un Anglois, le seul qui rapporte ce trait, le pape fit tomber d'un coup de pied la couronne, à l'instant qu'il venoit de la lui poser sur la tête; mais ce fait, qui déceleroit un orgueil aussi brutal que ridicule, est sans vraisemblance: *Henri* n'eût pas manqué de s'en venger; ce prince étoit capable de le faire périr sur l'heure: mais au lieu de punir le pontife d'un outrage qu'il n'eût pu dissimuler, il lui donna l'ancienne Tusculum, aujourd'hui Frescati, ville qui s'étoit distinguée par son attachement à la domination Allemande, & dont les Romains se vengerent d'une maniere vraiment barbare, s'il est vrai qu'après avoir pris & rasé la ville, ils couperent les pieds & les mains à tous ceux des habitans qui survécurent à la ruine de leur patrie: une peste qui détruisit l'armée Impériale, l'empêcha d'exécuter dans ce voyage, ses projets sur la Sicile & sur Naples: il entreprit une seconde campagne, où tout réussit au gré de ses desirs; aidé des Pisans & des Génois, & de l'or qu'il avoit exigé du roi d'Angleterre Richard, qu'il avoit, contre tous les droits divins & humains, fait languir dans une longue captivité, il alla mettre le siege devant Naples; cette ville fut forcée de le recevoir. Tancrede étoit mort avant ce siege, qu'il eût rendu plus difficile; la veuve de ce prince, allarmée des progrès des Allemands, demande à capituler, & se contente de la principauté de Tarente, pour elle & pour son fils Guillaume, que les Siciliens avoient nommé pour succéder à Tancrede. L'empereur devoit se contenter d'un traité qui mettoit dans sa famille deux royaumes puissans; mais ce prince barbare & sans foi n'eut pas plutôt en son pouvoir le jeune roi, qu'il le fit mutiler, & l'envoya à Coire, où on lui brûla la vue. La reine mere de Guillaume & les princesses ses sœurs furent reléguées dans des monasteres en Alsace. La rage du tyran cherchant de nouveaux alimens, il fit exhumer Tancrede, & ordonna qu'on tranchât la tête à ce cadavre infecté. Les Siciliens voulurent en vain venger ces cruautés accumulées; leur fidélité pour leurs anciens rois ne servit qu'à leur attirer de nouveaux malheurs; *Henri* passa dans leur île & se surpassa dans la recherche des supplices. Un nommé *Jourdain*, qu'ils avoient choisi pour roi, périt sur un trône de fer ardent, ayant sur la tête une couronne également ardente: la plupart des principaux du pays périrent dans des tourmens non moins affreux; & tous les ôtages que lui avoit donnés la veuve de Tancrede, eurent les yeux crevés. Ce fut au milieu de ces exécutions que *Henri* fit vœu de se croiser pour la Terre-Sainte; ce monstre de cruauté vouloit passer pour un prodige de dévotion: il n'accomplit cependant pas ce vœu, il se contenta d'envoyer dans la Palestine une armée, dont il ne put voir le retour; son inhumanité souleva tous les esprits: Constance ne pouvant soutenir la présence d'un mari semblable, conspira contre lui, & le fit empoisonner: crime, dit un moderne, excusable peut-être dans une femme, qui vengeoit sa famille & sa patrie, si l'empoisonnement, & sur tout l'empoisonnement d'un mari pouvoit être justifié. Des auteurs prétendent qu'il mourut d'une dyssenterie ou d'une fievre qu'il eut, pour s'être endormi la nuit, fatigué d'une longue chasse, dans un lieu marécageux; son corps fut porté à Panorme, où l'impératrice le fit mettre dans un tombeau de porphyre. L'histoire, en accusant sa cruauté, rend justice à ses talens relevés par les graces extérieures: *Henri VI* étoit d'une taille médiocre, mais parfaitement proportionnée; il avoit le visage beau, quoiqu'un peu maigre, la peau fort blanche, & la tête un peu petite; son agilité, l'extrême souplesse de ses membres le rendoient propre à tous les exercices de pied & de cheval; il étoit économe, sans cependant rien épargner dans les cérémonies d'éclat: son esprit étoit orné des plus belles connoissances, il avoit une éloquence naturelle & beaucoup d'élévation dans l'ame: & l'on peut dire qu'il eût pu être compté parmi les grands princes, si au talent qui maintient les empires, il eût su joindre les vertus qui font régner sur les cœurs: il n'eut de son mariage, avec Constance, qu'un fils, qui régna dans la suite sous le nom de *Frédéric II.*

HENRI *de Luxembourg*, VIIe du nom, (*Histoire d'Allemagne.*) XXIIe roi ou empereur depuis Conrad I, né vers l'an 1313, de Henri, comte de Luxembourg, & de Béatrix de Hainaut, élu empereur en 1308, en novembre, mort en 1313, le 24 août.

Dès que la mort d'Albert fut divulguée, Frédéric-le-Bel se présenta aux états pour lui succéder, sa qualité de fils de cet empereur étoit un titre auprès du peuple, mais non pas auprès des électeurs: Charles de Valois, frere de Philippe-le-Bel, prince si connu par son extrême passion de régner, se mit sur les rangs; on prétend que Philippe-le-Bel s'y mit lui-même, mais les Allemands avoient de puissans motifs pour rejetter ce monarque, ainsi que sa race: il est probable que si la couronne d'Allemagne eût été une fois sur la tête d'un roi de France, & sur-tout d'un Philippe-le-Bel, il n'eût pas manqué de reprendre les privileges qui y étoient attachés sous Charlemagne. Philippe savoit qu'il ne parviendroit jamais à faire illusion aux électeurs, aussi fit-il jouer tous les ressorts auprès de Clément V; mais si d'un côté ce pape devoit être flatté de pouvoir forcer l'Allemagne

à recevoir de ſa main un empereur, il devoit être retenu de l'autre par la crainte de ſe donner un maître ; il en avoit trop coûté de ſoins & de ſang à ſes prédéceſſeurs pour diviſer la monarchie, pour que Clément pût conſentir à la réunir. Dans une entrevue que ce pontife eut avec le roi, il lui promit d'employer tout ſon crédit à faire réuſſir ſes deſſeins, ſoit qu'il voulût la couronne pour lui ou pour Charles ſon frere : il lui donna une bulle auſſi favorable qu'il pût la deſirer ; mais dans le tems même qu'il la lui remettoit aux mains, il en expédioit une autre, où il faiſoit voir aux électeurs les dangers auxquels l'Allemagne s'expoſoit ; & comme il connoiſſoit leur peu d'inclination pour Frédéric-le-Bel, il leur recommandoit *Henri de Luxembourg*, prince qui avoit des vertus & des talens, & connu par ſon zele pour la conſtitution Germanique. Six mois s'étoient paſſés dans diverſes intrigues, & l'on commençoit à murmurer de cette eſpece d'anarchie ; cette conſidération preſſa la nomination de *Henri* : il fut couronné à Aix-la-Chapelle ; Marguerite de Brabant, ſa femme, fut admiſe au même honneur. Son premier ſoin, lorſqu'il fut ſur le trône, fut de pourſuivre les aſſaſſins d'Albert ; tous les complices du duc Jean & lui-même furent mis au ban Impérial ; Rodolphe de Vaart, ſeigneur qui jouiſſoit d'une haute réputation, fut puni par la roue ; ce ſupplice juſqu'alors inuſité en Allemagne, aſſura la vie des empereurs, & rendit les aſſaſſinats moins fréquens. Cependant *Henri* méditoit un projet bien grand, & dont l'exécution eût pu illuſtrer ſon regne ſans le rendre plus heureux ; c'étoit de relever l'empire d'Occident, au moins de le mettre dans l'état où il étoit ſous Frédéric II, en qui l'on peut dire qu'il finit. Pluſieurs villes, comme Florence, Gênes, Luques & Bologne, avoient acheté leur liberté de l'empereur Rodolphe ; les autres avoient cru pouvoir s'en diſpenſer, eſpérant que le tems effaceroit les traces de la domination des empereurs ; elles étoient dans la plus grande ſécurité, & ne ſoupçonnoient pas qu'un empereur pût jamais s'expoſer à renouveller les ſanglantes tragédies des Henri IV, des Frédéric II, & des Conrad IV, ſa fermeté lui fit mépriſer ces exemples : il aſſura la paix en Allemagne, en donnant le vicariat de l'empire à Jean, ſon fils, qu'il avoit placé ſur le trône de Bohême, & partit pour l'Italie ; cette contrée étoit toujours diviſée par les Guelphes & les Gibelins : ces derniers étoient toujours favorables aux empereurs & combattoient pour la domination Allemande ; mais outre que les Guelphes attaquoient ouvertement *Henri VI*, ce prince avoit pour ennemi caché Clément V ; ce pontife qui avoit favoriſé ſon élection, & l'avoit appuyée de tout ſon pouvoir, le traverſoit par tous les moyens poſſibles, depuis qu'il le voyoit marcher ſur les traces des Charlemagne & des Othon I. Clément députe vers Robert, roi de Naples, & lui donne le gouvernement de Rome ; il fait en même tems une ligue, mais toujours ſecretement, avec les villes de Florence, de Bologne, de Sienne, de Luques, de Brixene, & de pluſieurs autres moins conſidérables. L'empereur eut à chaque pas de nouveaux combats à ſoutenir, il aſſiégea la plupart des villes que nous venons de nommer, & en reçut quelques-unes à compoſition ; la terreur de ſes armes réduiſit les Milanois à diſſimuler leurs anciens projets de domination ſur la Lombardie, ils lui apporterent les anciens tributs, & le couronnerent roi des Lombards. Padoue reçut un gouverneur Allemand, & paya mille écus par forme de tribut ou d'amende, la modicité de cette ſomme atteſte l'indigence des habitans de cette ville ; les Vénitiens plus riches & plus magnifiques ſe diſtinguerent par des préſens conſidérables : *Henri* reçut de leurs ambaſſadeurs une ſomme prodigieuſe, avec une couronne toute d'or, ornée de diamans, & d'une chaîne de vermeil d'un travail exquis : ces républicains, ſuivirent leur politique ordinaire, d'écarter par des préſens les empereurs aſſez puiſſans pour les aſſervir ; telle fut la ſageſſe de Veniſe pendant les révolutions qui ſuivirent l'extinction des Céſars, que l'on a douté long-tems, ſi depuis cette époque elle n'avoit pas toujours été libre : Gênes montra le plus vif empreſſement à le recevoir, elle déploya tout le luxe d'une nation induſtrieuſe & commerçante ; & comme Veniſe, elle lui témoigna tant d'affection, que *Henri* put regarder comme ſuperflu d'examiner ſes droits ſur cette ville : Véronne, Parme & Mantoue reçurent des gouverneurs Impériaux. Le monarque étoit à Piſe lorſque des couriers de la faction des Colonnes l'exhorterent à uſer de célérité pour ſe rendre à Rome : il s'y fit couronner dans le palais de Latran par trois cardinaux, & revint à Piſe, où il tint une aſſemblée d'états ; il ordonna la levée des anciens tributs, & cita le roi de Naples, pour qu'il eût à ſe juſtifier ſur les motifs qui avoient porté ce prince à lui déſobéir ; & ſur ſon refus de comparoître, il confiſqua ſon royaume, & en donna l'inveſtiture à Frédéric, roi de Sicile. Robert étoit perdu, & toute l'Italie alloit paſſer une ſeconde fois ſous le joug des empereurs, ſans un dominicain de Montepulciano, qui, dit-on, n'eut point horreur de mêler du poiſon à l'hoſtie dont il communia *Henri* ; des écrivains prétendent juſtifier ce moine de cette atrocité ſacrilege, ſur des lettres de Jean de Bohême, qui déclarent les dominicains innocens de cet attentat : ces lettres ne furent expédiées que trente ans après ; & comme le remarque un moderne, il eût mieux vallu qu'elles euſſent été accordées dès qu'ils en furent accuſés. On reproche aux ſucceſſeurs de *Henri VII*, d'avoir négligé ſa pompe funebre, & d'avoir laiſſé ſon corps à Piſe, au lieu de l'avoit fait transférer à Spire dans le tombeau des empereurs. Outre Jean, roi de Bohême, dont nous avons parlé dans cet article, ce prince eut quatre filles, la premiere fut mariée à Charles, roi d'Hongrie ; Marie, la ſeconde, à Charles-le-Bel, roi de France ; Agnès, la troiſieme, à Rodolphe, électeur Palatin ; Catherine, la quatrieme, épouſa Léopold, duc d'Autriche. (*M—Y.*)

HENRI, dit *le roi des prêtres*, (*Hiſt. d'Allemagne.*) landgrave de Thuringe & de Heſſe, fils d'Herman, comte de Raſpenberg, & de Sophie de Baviere, fut élu empereur en 1245, pendant les troubles excités par l'excommunication de Frédéric II, par Innocent IV ; *Henri* gagna la bataille de Francfort ſur Conrad IV, qui pour lors étoit roi des Romains, il périt au ſiege d'Ulm, l'an 1246, & fut inhumé dans l'égliſe Sainte-Catherine d'Iſenac : on prétend qu'il étoit du ſang de Charlemagne ; on ne le met point au nombre des empereurs, n'ayant été reconnu que par les eccléſiaſtiques, qui furent cauſe qu'on l'appella par dériſion, *le roi des prêtres*. (*M.—Y.*)

HENRI I, (*Hiſt. de France.*) avoit 27 ans lorſqu'il monta ſur le trône de France, en 1031, après la mort de Robert ſon pere ; ſa mere prétendoit couronner Robert, ſon frere puîné ; c'étoit un fantome qu'elle auroit voulu préſenter à la nation, pour envahir elle-même toute l'autorité. Eudes, comte de Champagne, & Baudouin, comte de Flandres, ſe liguerent avec cette princeſſe ; mais *Henri*, ſecondé par Robert le diable, duc de Normandie, remporta trois victoires ſur les rébelles ; dès qu'ils eurent mis bas les armes, tout fut oublié : *Henri* céda le duché de Bourgogne à ce même Robert qui avoit voulu lui ravir la couronne ; & telle eſt la tige des ducs de Bourgogne, de la premiere race. En 1040, *Henri* fut contraint de raſſembler ſes forces pour diſſiper une nouvelle révolte,

il en triompha ; il fut tour à tour l'allié & l'ennemi de ce Guillaume-le-Conquérant, qui fut, comme tous ſes ſemblables, l'admiration & le fléau du genre humain. *Henri* mourut en 1060 ; par reſpect pour les cérémonies religieuſes, il avoit défendu de ſe battre en duel pendant quelques jours de la ſemaine ; par reſpect pour l'humanité, il auroit dû proſcrire auſſi cet uſage atroce pendant les autres jours. (*M. DE SACY.*)

HENRI II, (*Hiſt. de France*) étoit âgé de vingt-neuf ans lorſqu'il ſuccéda, en 1547, à François I ſon pere. La bravoure, la franchiſe, le rendoient recommandable ; mais il ne ſavoit ni gouverner, ni choiſir des hommes pour gouverner à ſa place. Dans les camps, il n'étoit que ſoldat ; à la cour il n'étoit qu'eſclave : tandis que le connétable de Montmorency, les Guiſes, & le maréchal de Saint-André s'emparoient de ſon eſprit, la ducheſſe de Valentinois s'emparoit de ſon cœur ; elle avoit quarante-ſept ans, ce qui prouve aſſez que l'empire des graces eſt plus durable que celui de la beauté. Si les calviniſtes avoient ſçu les premiers captiver *Henri II*, il eût perſécuté les catholiques ; mais ceux-ci les avoient prévenus, & les hérétiques furent perſécutés. On dreſſa des gibets de toutes parts, & on chargea des bourreaux de la converſion de ces malheureux, en attendant que l'on confiât le même emploi à des aſſaſſins. La gabelle excita de nouveaux troubles en Guyenne ; & on traita les rébelles comme les hérétiques. Ainſi les premieres années de ce regne furent marquées par des meurtres, préludes des maſſacres horribles dont la France devoit être le théâtre ſous Charles IX. Les cantons de Zurich & de Berne indignés de ces violences, refuſerent de ſigner l'alliance renouvellée entre la France & les Suiſſes. *Henri II* s'empara du marquiſat de Saluces, comme fief relevant du Dauphiné. Cette révolution n'excita point de troubles alors, l'Europe étoit occupée de plus grands objets. La guerre étoit déclarée entre la France & l'Angleterre. Les François perdirent Boulogne ; mais la paix ſignée en 1550, le leur rendit. *Henri* attaché à des ſoins plus pacifiques, renouvella les ſages ordonnances de Charles VIII & de Louis XII, par leſquelles ces princes établiſſoient dans la robe une diſcipline ſévere. Les gens du roi à certains jours reprochoient aux magiſtrats les fautes qu'ils avoient pu commettre contre la ſainteté de leurs fonctions, & telle eſt l'origine des mercuriales. La paix ne fut pas de longue durée : la guerre ſe ralluma bientôt en Italie, entre la France & l'Empire ; il s'agiſſoit des duchés de Parme & de Plaiſance. *Henri II*, ou plus ſage, ou mieux conſeillé que ſes prédéceſſeurs, tandis que l'empereur épuiſoit ſes forces en Italie, s'emparoit du pays des trois évêchés : il étoit entré dans la ligue formée pour la défenſe du corps germanique : mais bientôt ſes alliés l'abandonnerent ; Charles-Quint pénétra juſqu'à Metz, la fortune de ſes armes échoua devant cette place ; il s'en vengea ſur Thérouanne, fit raſer cette ville & la punit des fautes qu'il avoit faites au ſiege de Metz. On ne ſait comment allier tant de petiteſſe avec tant de grandeur d'ame. Le maréchal de Briſſac ſoutenoit au-delà des monts l'honneur du nom François ; abandonné de la cour, enveloppé par les Impériaux, il faiſoit des prodiges avec de foibles moyens. Dans le même tems, de Termes ſoumettoit une partie de ces Corſes, ſi jaloux de leur liberté qu'ils ont défendue ſucceſſivement contre les Romains, les Cartaginois, les Sarraſins, les Génois & les François. *Henri s'*avançoit en perſonne vers les Pays-bas, partout il laiſſa des traces de ſa fureur ; & ces provinces déſolées par les deux partis, maudirent également & ceux qui les attaquoient & ceux qui les défendoient.

On fit le ſiege de Renty pour attirer les ennemis au combat, on y réuſſit ; le duc de Guiſe diſpoſa tout avec ſageſſe, & le roi combattit avec intrépidité ; ce prince brûloit de ſe meſurer avec l'empereur, & de triompher par ſes armes de ce monarque qui avoit triomphé de lui par ſa politique ; il le cherchoit des yeux, il l'appelloit du geſte & de la voix ; Charles-Quint, ou mépriſa la gloire d'un combat ſingulier, ou en craignit l'iſſue : peu de tems après cet empereur abdiqua pour goûter un nouveau genre de gloire. Quelques mois avant cette démarche, dont il ſe repentit le lendemain, il avoit conclu, à Vaucelles, une treve de cinq ans avec *Henri II* ; mais bientôt la guerre ſe rallume avec l'Angleterre ; d'un autre côté Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, inveſtit Saint-Quentin, les François marchent au ſecours de cette place, la bataille ſe donne, ils ſont vaincus & leurs généraux ſont faits priſonniers. *Henri II* frappé de terreur, incapable par lui-même de réparer un ſi grand déſaſtre, nomme le duc de Guiſe lieutenant général du royaume ; celui-ci enleve aux Anglois la ville de Calais dont ils étoient maîtres depuis qu'Edouard III y étoit entré après ce ſiege ſi fameux. Le duc chaſſa les Anglois de toute la France, & depuis cette époque ils abandonnerent leurs vaines prétentions ſur quelques-unes de nos provinces. Le mariage de François & de Marie Stuart, donna au dauphin des droits ſur l'Ecoſſe ; & comme ſi on eût voulu rendre aux Anglois uſurpation pour uſurpation, ce prince, aux titres de roi d'Ecoſſe, ajouta celui de roi d'Angleterre & d'Irlande, comme autrefois les ſouverains d'Angleterre prétendoient l'être de la France. Enfin la paix ſe fit à Cateau-Cambreſis en 1559 ; paix honteuſe & funeſte, où quelques particuliers ſacrifierent l'intérêt de l'état à l'intérêt perſonnel. Le roi ne devoit avoir Calais en ſa puiſſance que pendant huit ans ; la Breſſe & toutes les conquêtes d'Italie furent rendues au duc de Savoie ; *Henri* ne conſerva que Toul, Metz & Verdun : le maréchal de Vielleville oſa faire au roi des remontrances aſſez vigoureuſes contre un traité ſi ignominieux. « Je ſens » toute la ſageſſe de vos conſeils, dit le roi, mais je » ſuis trop avancé pour reculer ; au reſte ſi le duc » de Savoie ſe fait de mes bienfaits, des armes con» tre moi-même, je ſais comme on punit des in» grats ». On conclut le mariage d'Iſabelle fille du roi, avec Philippe II, roi d'Eſpagne, & de ſa ſœur Marguerite avec le duc de Savoie ; cette double alliance donna lieu à cette fête fatale où *Henri II* voulant rompre une lance avec le comte de Montgommery, fut bleſſé mortellement : il expira le 10 juillet 1559. *Henri* étoit né doux, humain, équitable ; ſes favoris ou plutôt ſes maîtres le rendirent cruel en ſoufflant le fanatiſme dans ſon ame : il donna, ou plutôt les Guiſes lui dicterent le ſanguinaire édit qui condamnoit tous les hérétiques à mort, & portoit des peines ſéveres contre tous les juges qui, par humanité, oſeroient s'écarter de la rigueur de l'ordonnance. Cinq conſeillers au parlement perdirent leur liberté pour avoir voulu la rendre à un Luthérien. (*M. DE SACY.*)

HENRI III, roi de France & de Pologne ; tant qu'il fut duc d'Anjou il ne fit rien d'indigne de ſon rang. La France étoit alors déchirée des troubles les plus funeſtes : les catholiques & les proteſtans ſe faiſoient la guerre la plus cruelle. Le peuple défendoit ſa religion, les grands leurs intérêts. Au milieu de ces diviſions *Henri* fut nommé lieutenant général du royaume en 1567, il eut la gloire de vaincre deux fois le célebre Coligny. Il commandoit au ſiege de la Rochelle en 1573, lorſqu'il apprit qu'il venoit d'être élu roi de Pologne, preſque ſans intrigue : un nain éloquent & adroit avoit réuni les ſuffrages en ſa faveur. Avant de partir il demanda au parlement

des lettres de naturalité ; précaution ſage qui lui conſervoit ſes droits ſur la couronne de France ; il ne fit rien de mémorable en Pologne, & lorſqu'en 1574, il apprit la mort de Charles IX, ſon frere, il craignit que le ſénat ne s'oppoſât à ſon départ ; il s'échappa comme un priſonnier ſe ſeroit évadé de ſon cachot : on le déclara déchu du trône, & il parut s'en inquiéter peu. Le trône où il montoit le dédommageoit aſſez de celui dont il étoit deſcendu. Etienne Battori lui ſuccéda.

Henri III, ne trouva pas en France la paix qu'il avoit laiſſée en Pologne ; les deux partis ſe heurtoient avec plus de violence que jamais ; ſon retour fut marqué par le ſupplice du comte de Montgommery qui eut la tête tranchée, parce qu'il avoit été pris les armes à la main contre les royaliſtes. Catherine de Médicis d'ailleurs n'étoit pas fâchée de paroître venger la mort de ſon époux tué dans un tournoi par ce ſeigneur. Montbrun, chef des huguenots en Dauphiné, eut le même ſort peu de tems après. Le prince de Condé, fils de celui qui avoit été tué à Jarnac, & le maréchal d'Anville étoient à la tête des huguenots ; *Henri*, roi de Navarre, échappé de ſa priſon, vint bientôt ſe joindre à eux. Cette faction parut trop puiſſante : on fit la paix, & on lui accorda des conditions auſſi favorables que ſi elle les eût dictées elle-même : L'article eſſentiel étoit le libre exercice de la religion prétendue réformée. *Henri*, peu occupé de ces grands objets, donnoit à la France indignée le ſpectacle ridicule de ſes ſuperſtitions, & croyoit effacer la honte de ſes débauches par des proceſſions. Nouvelle guerre, & nouvelle paix en 1577. On ne ſignoit des traités que pour ſe donner le tems de reſpirer & de raſſembler ſes forces. *Henri* inſtitua l'ordre du ſaint-Eſprit en mémoire de ce que le jour de la Pentecôte avoit été l'époque de ſes deux avénemens à la couronne de Pologne & à celle de France : ſi la cauſe de cette inſtitution a été légere, les effets en ont été importans, & cet ordre eſt devenu le premier du royaume.

La ligue projettée par le cardinal de Lorraine, ſuſpendue par la mort de François duc de Guiſe, exécutée par *Henri* ſon fils, avoit pris naiſſance en 1576. La guerre continuoit malgré les treves, ſouvent dans le même jour un officier ſignoit un traité & commandoit une attaque ; le duc d'Anjou qui vouloit s'ériger en ſouverain dans les Pays-bas, & qui prétendoit à la main d'Eliſabeth, reine d'Angleterre, s'efforçoit de calmer les eſprits afin de ſuivre ſans inquiétude les projets de ſon ambition & ceux de ſon amour ; mais tout échoua, il ne rapporta en France que la honte d'une entrepriſe infructueuſe.

Sa mort arrivée en 1584, laiſſoit roi Henri de Navarre héritier préſomptif de la couronne. Ce fut alors que le duc de Guiſe fit entendre que la religion étoit perdue en France, ſi un prince hérétique montoit ſur le trône, qu'il falloit que la ligue lui portât les coups les plus terribles, & que tout étoit légitime lorſqu'on vengeoit Dieu ; il travailloit pour lui-même, Catherine de Médicis pour le duc de Lorraine ſon petit fils, & le cardinal de Bourbon ſe laiſſoit perſuader que c'étoit lui qu'on vouloit couronner. *Henri III* vivoit encore, ſon ſucceſſeur légitime étoit connu, & cependant le trône faiſoit autant d'envieux que s'il eût été vacant. *Henri III* favoriſoit la ligue & ne ſentoit pas qu'elle lui ſeroit auſſi funeſte qu'à ſes ennemis. Sixte-Quint déclaroit le roi de Navarre & le prince de Condé incapables de ſuccéder à la couronne. Le conſeil des Seize ſe formoit au ſein de Paris.

La bataille de Coutras, où périt le duc de Joyeuſe le 20 octobre 1587, ne changea rien à la ſituation de la France. Le duc de Guiſe entre dans Paris malgré le roi qui eſt forcé d'en ſortir, après avoir montré, à la journée des barricades, toute la foibleſſe de ſon parti. L'édit de réunion ſigné à Rouen en 1588, ne fit qu'aigrir les eſprits ; on ſe contint quelque tems, mais on ſe tint toujours prêt pour l'attaque & pour la défenſe : au lieu de batailles on vit des aſſaſſinats, & c'étoit *Henri III* qui les avoit ordonnés. Le duc de Guiſe, & le cardinal de Lorraine, ſon frere, furent égorgés ; le cardinal de Bourbon fut arrêté ; Catherine mourut de ſa mort naturelle ſans autre ſupplice que ſes remords. Cette révolution ne rétablit point l'autorité du roi, elle donna un prétexte aux ligueurs pour s'élever contre lui : la Sorbonne déclara le trône vacant, dégagea les ſujets du ſerment de fidélité, & la Sorbonne ne fut point abolie ; un ſpadaſſin traîna le parlement à la Baſtille. Tous ces attentats demeurerent impunis, il n'y avoit de ſupplice alors que pour l'innocence. *Henri III* ſentit enfin la néceſſité de s'unir au roi de Navarre ; tous deux s'avancerent vers la capitale dont le duc de Mayenne s'étoit fait gouverneur ; le blocus étoit formé, lorſque *Henri III* fut aſſaſſiné à Saint-Cloud le premier d'août 1589, par Jacques Clément, jacobin fanatique, qu'on eſt forcé de plaindre en le déteſtant, & qui croyoit ſervir Dieu en égorgeant un roi : on accuſa la maiſon de Lorraine d'avoir armé ce miſérable dans ces tems affreux, où les loix étoient ſans vigueur ; cette famille penſa ſans doute ſe rendre juſtice en vengeant des meurtres par un aſſaſſinat. Si *Henri III* étoit mort au ſiege de la Rochelle, on l'auroit placé parmi les hommes illuſtres ; il falloit du génie pour vaincre deux fois Coligny : mais les dernieres années de ſa vie ont fait oublier les premieres. On ne ſe ſouvient plus que de ſes débauches, de ſes foibleſſes & de ſes cruautés. (*M. DE SACY.*)

HENRI IV, (*Hiſt. de France.*) roi de Navarre, naquit à Pau le 13 décembre 1553, quoiqu'il ne fût parent de Henri III que du dix à l'onzieme dégré, ſes droits à la couronne ne lui furent point conteſtés, puiſqu'il deſcendoit de Robert, comte de Clermont, fils de ſaint Louis, qui épouſa l'héritiere de Bourbon ; ſon enfance fut expoſée à tous les périls, ſon éducation toute guerriere le familiariſa avec les fatigues & le mépris de la mort qu'il eut à eſſuyer pour ſoutenir ſes droits, & pour faire le bonheur de la France. Elevé dans le camp de Condé & de Coligny, ce fut ſous de tels maîtres qu'il ſe forma dans l'art de la guerre ; il ſut profiter des leçons & des exemples de ces deux grands hommes, dont il fit revivre le courage & les vertus. L'hiſtoire de ſa vie depuis ſa naiſſance juſqu'à ſon avénement au trône ſeroit ſans doute plus intéreſſante que tout ce qu'il fit lorſqu'il fut paiſible poſſeſſeur d'un royaume conquis par ſes armes : on aime à ſuivre les hommes extraordinaires dans leur marche, à développer leurs moyens, à les étudier dans leur vie privée ; mais le plan de cet ouvrage nous preſcrit de le repréſenter ici comme roi.

Henri avec le titre de roi de Navarre, où il n'avoit preſque aucunes poſſeſſions, ſe vit à la tête d'un parti qui partageoit la France ſous prétexte de venger la religion ; il fut attiré à Paris par les promeſſes de Charles IX. Son mariage avec la princeſſe Marguerite, ſœur du monarque, attira dans la capitale tous les ſeigneurs de ſon parti ; la cérémonie s'en fit ſur un échaffaut dreſſé devant la porte de l'égliſe de Notre-Dame. Pluſieurs jours ſe paſſerent en feſtins, en tournois & en ballets. Mais au milieu de ces fêtes on méditoit le maſſacre de tous les huguenots. Avant de donner le ſignal du carnage, le roi fit appeller le roi de Navarre & le prince de Condé dans ſon cabinet & leur dit, *mort, meſſe ou baſtille ;* cette menace eut ſon effet, ils firent abjuration, & ce fut à ce prix qu'ils acheterent leur vie à la journée de la ſaint-Barthelemi, les deux princes ſe couvrirent d'un maſque hypocrite

juſqu'au tems de leur évaſion. Le roi de Navarre, las de vivre dans une eſpece de captivité à Senlis, forma une partie de chaſſe qui facilita ſon évaſion; il ſe retira à Alençon où il fit abjuration de la religion catholique. Deux cens gentilshommes ſe rangerent autour de lui & l'accompagnerent en Guyenne dont il étoit gouverneur. La nobleſſe vint en foule ſe ranger ſous ſes enſeignes, & la plupart des villes lui ouvrirent leurs portes. Son parti dominoit alors dans la France: Condé & le duc d'Alençon à la tête de trente mille hommes pouvoient y donner la loi, lorſque la paix fut conclue à Moulins en 1576.

Cette paix ſimulée n'avoit d'autre but que de déſarmer les huguenots pour mieux les accabler; leur défiance fit leur ſûreté. *Henri* ne ſe laiſſa point ſéduire par l'éclat des promeſſes de l'artificieuſe Médicis; mais la puiſſance de ſon parti replongea la France dans de nouvelles calamités. La politique ſe couvrant du voile de la religion donne naiſſance à la confédération des grands & des villes; ce fut l'origine de la ſainte union, ou de la ligue, dont le but étoit d'exterminer les proteſtans, & d'exclure le roi de Navarre du trône: cette tige foible en ſa naiſſance pouſſa tant de rameaux, que ſon ombre obſcurcit l'autorité royale. Ce fut pour prévenir de plus grands ravages que les huguenots demanderent l'aſſemblée des états de Blois; mais au lieu d'y trouver un remede à leurs maux, ils reconnurent trop tard qu'ils s'étoient rendus les complices de leur ruine: le duc de Guiſe qui dirigeoit tous les reſſorts de la ligue, régla auſſi toutes les délibérations des états: les huguenots oppoſerent une contre-ligue, dont le roi de Navarre fut déclaré le chef, & le prince de Condé ſon lieutenant: ce fut alors qu'il publia un manifeſte fier & menaçant, dont le ſtyle militaire déceloit la franchiſe de ſon caractere & l'intrépidité de ſon courage; il leva une armée pour donner plus de poids à ſes menaces. La méſintelligence qui diviſoit les ſeigneurs de ſon parti, oppoſant un obſtacle à ſes deſſeins, la paix parut néceſſaire. Le cinquieme édit de pacification conclu à Bergerac & dreſſé à Poitiers, fut vérifié au parlement en 1577; mais les deux partis n'attendoient que des circonſtances favorables pour en violer impunément les conditions. La reine-mere, ſous prétexte de mener au roi de Navarre ſa femme, qui lui étoit fort indifférente & dont il n'étoit point aimé, ſe rendit en Guyenne pour conférer avec lui; mais il ne ſe laiſſa point ſurprendre par ſes artifices; elle ne fut point rebutée par ce mauvais ſuccès: elle indiqua une autre conférence à Nérac, où elle ſe rendit accompagnée de toutes les beautés de la cour, bien perſuadée que c'étoit un écueil où le roi de Navarre feroit naufrage: quoique ſenſible aux charmes de l'amour, il ne voulut rien conclure ſans avoir conſulté tout ſon parti, dont les députés s'aſſemblerent à Montauban. Sa paſſion fut toujours ſubordonnée aux intérêts de ſa gloire.

Les proteſtans étoient diviſés en deux factions; le peuple ardent pour la défenſe de ſon culte, n'avoit de confiance que dans le prince de Condé, véritablement homme de bien, & le ſeul des grands qui fût perſuadé de ſa religion; ſes mœurs rigides, ſon caractere grave & ſérieux étoient propres à en impoſer à une ſecte naiſſante qui confond les auſtérités avec les vertus. L'autre faction qu'on nommoit les politiques, étoit compoſée de tous les ſeigneurs qui ſe ſervoient du prétexte de la religion pour élever leur fortune. Le roi de Navarre qui regardoit d'un œil indifférent toutes les queſtions agitées, aimoit les proteſtans qui pouvoient le ſervir, ſans haïr les catholiques dont il prévoyoit qu'il auroit un jour beſoin. Au milieu de l'agitation des intrigues, il ſe livroit aux plaiſirs de l'amour, & captivé par les charmes de la belle Foſſeuſe, il entreprit une nouvelle guerre que l'on nomma *la guerre des amoureux*, parce qu'elle fut excitée par les intrigues des beautés qui compoſoient ſa cour; ce qui donna naiſſance à de nouveaux troubles. *Henri* fut mal ſecondé, parce que pluſieurs provinces, qui croyoient cette guerre injuſte, reſterent dans la neutralité; il n'eut d'autre reſſource que de faire entrer en France une armée de Reitres dont le nom inſpiroit de la crainte & de l'horreur à tous les François; le ſouvenir de leurs brigandages inſpira des deſirs pacifiques. L'édit accordé aux huguenots fut religieuſement obſervé pendant cinq ans.

Le roi de Navarre offrit au roi cinq cens mille écus pour faire la guerre à l'Eſpagne & une armée de Reitres & de Suiſſes. Cette propoſition qui faiſoit connoître ſa puiſſance, fut rejettée. Le ſcandale excité par la reine Marguerite, les traitemens ignominieux qu'elle reçut à la cour du roi ſon frere, donnerent naiſſance à de nouvelles tracaſſeries: le roi ſon époux fut obligé de la reprendre chargée d'opprobres, pour prévénir une nouvelle rupture. La mort du duc d'Anjou le fit aſſeoir ſur les dégrés du trône; alors le parti de la ligue ſe réveilla pour l'en précipiter. Un fanatiſme épidémique ſaiſit tous les eſprits; chaque province eut des chefs qui convoquerent des aſſemblées & leverent des ſoldats: l'Eſpagne ouvrit ſes tréſors, & le pape prodigua ſes bénédictions à ces dévots inſenſés; leurs émiſſaires, de ces deux cours, réglerent le deſtin de la France: le duc de Nevers, le cardinal de Pellevé, le jéſuite Mathieu furent les principaux agens dont l'ambitieuſe politique des Guiſes ſe ſervit pour l'exécution de leurs deſſeins. Henri III, flottant, eut recours à la négociation quand il étoit encore aſſez puiſſant pour punir; ce fut en temporiſant qu'il favoriſa les accroiſſemens de la ligue. Le roi de Navarre, après avoir publié des manifeſtes pour établir la juſtice de ſa cauſe, offrit au duc de Guiſe de terminer cette querelle par un combat particulier; ce défi ne fut point accepté; le duc proteſta qu'il n'avoit rien à démêler avec le roi de Navarre dont il reſpectoit la naiſſance & le mérite. Les ligueurs trop puiſſans pour ne pas tout ſe promettre d'un gouvernement foible & voluptueux, obtinrent des villes de ſûreté, & l'on vit s'élever dans la France une nouvelle puiſſance rivale de l'autorité royale. Les huguenots mécontens, aſſocierent à leur reſſentiment les ſeigneurs qui ne vouloient point ployer ſous la tyrannie des Guiſes. Il ſe forma un tiers-parti dont les Montmorenci furent les chefs; ils ſe joignirent au roi de Navarre dont la puiſſance s'affermit dans pluſieurs provinces tandis qu'elle s'affoibliſſoit dans d'autres: ſes ennemis s'autoriſoient du nom du roi qui le protégeoit en ſecret, mais qui étoit trop foible pour oſer manifeſter ſon penchant.

Sixte-Quint occupoit alors le ſiege de Rome: ce pontife altier & ſuperbe affectoit de fouler ſous ſes pieds les diadêmes; & ſe croyant le diſpenſateur des ſceptres & des couronnes, il lança les foudres de l'égliſe ſur le roi de Navarre & le prince de Condé qu'il déclara hérétiques, relaps, fauteurs & protecteurs de l'héréſie, & comme tels, privés de toutes ſeigneuries, terres & dignités, incapables de ſuccéder à aucune principauté, nommément à la couronne de France, délioit leurs ſujets du ſerment de fidélité & leur défendoit de leur rendre aucune obéiſſance ſous peine d'être enveloppés dans la même excommunication; cette bulle les qualifioit de génération bâtarde & abominable de la maiſon de Bourbon. Ce ſtyle, qui n'avoit rien d'apoſtolique, révolta tous les gens ſenſés qui n'en trouverent le modele ni dans les canons ni dans les conciles. Les deux princes firent afficher un placard dans les places publiques de Rome, où ils ſoutenoient que le pape en avoit

menti, ils le qualifierent d'antechriſt, le citerent au parlement pour le temporel, & au futur concile pour le crime d'héréſie. Sixte qui, malgré ſon orgueil, aimoit tout ce qui avoit l'empreinte du grand, en conçut plus d'eſtime pour les princes. Eliſabeth, reine d'Angleterre, leur prêta quarante mille écus & dix vaiſſeaux dont ils ſe ſervirent pour délivrer la Rochelle & ſurprendre Royan, qui paya deux cens mille écus de contribution par an. *Henri* rendoit de fréquentes viſites à la comteſſe de Guiche dont il étoit éperdument amoureux; il fut ſur le point d'être arrêté par le duc de Mayenne qui lui tendoit des embûches au paſſage de la Loire. Henri III prêtoit ſon nom aux ennemis des princes qui, par la voix des prédicateurs fanatiques, le décrioient dans l'eſprit du peuple comme fauteurs de l'héréſie. La guerre ſe faiſoit avec une fureur barbare, deux régimens, qui s'étoient rendus à diſcrétion, furent maſſacrés par l'ordre de Joyeuſe.

Henri III, forcé de faire la guerre à ſes ſujets, leva trois armées, dont l'une ſous les ordres du duc de Joyeuſe qui avoit plus de préſomption que de capacité, marcha contre le roi de Navarre, qu'il rencontra dans la plaine de Coutras; l'action ne fut pas vivement diſputée, toute la cavalerie de Joyeuſe plia dès le premier choc, & l'infanterie ſuivit ſon lâche exemple: la victoire fut complette, tout fut paſſé au fil de l'épée; Joyeuſe ſe retira auprès de ſon canon pour y attendre la mort, il y fut tué par deux capitaines qui vengerent les deux régimens maſſacrés par ſes ordres. Cette victoire ne coûta que trente hommes. Henri III ne parut point affligé d'une perte qui le délivroit des plus ardens ligueurs. La mort du prince de Condé affoiblit le parti proteſtant dont il étoit le conſeil, comme *Henri* en étoit le héros. La défaite des Reitres à Auneau, & celle des Lanſquenets au pont de Gien, rendirent les ligueurs plus inſolens. Henri III revenu de ſon aſſoupiſſement, reconnut qu'il n'étoit qu'un fantôme de roi, & que Guiſe avoit toute la réalité du pouvoir ſouverain, il réſolut enfin de diſſiper la ligue par la punition exemplaire des chefs. Guiſe prévint ſes vengeances en rentrant dans Paris, où il donna la loi; les Pariſiens enhardis par ſa préſence obligerent le roi de ſortir de ſa capitale: il ne vit d'autre remede à tant de maux que d'indiquer les états généraux & de donner un édit pour lequel il jura d'extirper les ſchiſmes & les héréſies, de ne faire aucune paix avec les huguenots, & de ne reconnoître pour ſucceſſeur aucun prince hérétique. Le roi de Navarre étoit à la Rochelle lorſqu'il apprit que cet édit avoit été enregiſtré par le parlement, & reçu avec acclamation dans les principales villes du royaume; il en fut conſolé par l'aſſurance que le roi, qui l'avoit juré, étoit dans la diſpoſition de l'enfreindre.

L'ouverture des états ſe fit à Blois en 1588. *Henri* trop offenſé par les plaintes des ligueurs qui décrioient ſon gouvernement, réſolut de s'en venger ſur les Guiſes qui nourriſſoient l'orgueil de leurs députés inſolens: les ames fieres & généreuſes lui conſeilloient de les ſoumettre à la ſévérité de la loi; l'avis le plus honteux parut le plus ſûr: il fut réſolu de les aſſaſſiner. Le duc, en ſe rendant au conſeil, fut frappé de quinze coups de poignard, & tomba en s'écriant: Ah le traître: le cardinal, ſon frere, auſſi ambitieux que lui, eut la même deſtinée. Cet attentat ſouleva tous les eſprits. Le roi de Navarre délivré de ſes deux plus implacables ennemis, étoit trop généreux pour ne pas en déſapprouver les moyens, & trop ſage pour en témoigner de la joie: il plaignit Henri III d'avoir été dans la cruelle néceſſité de ſe déshonorer pour conſerver ſon pouvoir; & voyant qu'il étoit devenu plus odieux par l'eſpoir de devenir plus puiſſant, il lui tendit une main ſecourable, & l'écouta dès qu'il s'en vit recherché: il bannit même toute défiance qu'on ne l'immolât aux ligueurs pour ſatisfaire au reſſentiment qu'ils témoignoient de la perte de leur chef: il fit un traité ſecret par lequel il s'engagea de l'aider de toutes ſes forces pour faire rentrer les ligueurs dans l'obéiſſance. Les deux rois dans une conférence qu'ils eurent dans le parc du Pleſſis-les-Tours, réſolurent d'aſſiéger Paris dont l'exemple entraînoit les autres villes dans la rébellion. La nobleſſe ſe rangea en foule ſous leurs enſeignes; leur armée fortifiée de dix mille Suiſſes, de deux mille Lanſquenets & de quelque cavalerie légere, ſe préſenta devant Paris; le roi de Navarre avec ſon armée s'étendoit depuis Vanvre juſqu'au port de Charenton; Henri III campé à Saint-Cloud, s'étendoit juſqu'à Neuilli. La capitale étoit vivement preſſée, quand la main du fanatiſme détourna le coup prêt à la frapper. Frere Jacques Clément, moine jacobin, ſe fit un devoir religieux de porter ſa main parricide ſur ſon roi: il ſe fit introduire dans ſon appartement ſous prétexte d'affaires importantes qu'il avoit à lui révéler; c'étoit pour l'aſſaſſiner: ce moine furieux lui donne deux coups de couteau, & le lendemain ce prince mourut de ſa bleſſure; la branche des Valois s'éteignit avec lui, & la couronne paſſa dans la branche des Bourbons.

Les avenues du trône ſembloient être fermées à *Henri IV* par l'édit d'union juré par ſon prédéceſſeur & par les états généraux. Dès que Henri III eut les yeux fermés, les ſeigneurs catholiques & proteſtans qui ſe trouvoient dans les deux armées lui prêterent ſerment d'obéiſſance: Vitri & d'Epernon furent les ſeuls qui ſe retirerent avec les troupes qu'ils commandoient. Cette défection en l'affoibliſſant n'abattit point ſon courage: Bordeaux fut contenu dans le devoir par la ſageſſe de Matignon; mais *Henri IV* ne ſe ſentant point aſſez fort pour forcer Paris, défendu par une multitude de fanatiques, leva le ſiege & ſe retira en Normandie pour y recevoir le ſecours qu'il attendoit d'Angleterre; il y fut ſuivi par le duc de Mayenne qui s'étoit fait déclarer lieutenant général du royaume, & qui avoit fait proclamer roi le vieux cardinal de Bourbon, que *Henri IV* retenoit priſonnier. Comme il étoit ſupérieur en forces, & que le roi s'étoit retiré ſous les murs de Dieppe, il ſe flatta de voir bientôt la guerre terminée; il écrivit même en Eſpagne que le Béarnois ne pouvoit lui échapper à moins de ſauter dans la mer. *Henri*, long-temps incertain s'il paſſeroit en Angleterre, ſe détermina à tenter le ſort d'une bataille; il choiſit ſa poſition à Arque, bourg diſtant de Dieppe d'une lieue & demie: il y fut attaqué par une armée trois fois plus forte que la ſienne, & remporta une victoire qui, ſans être déciſive, donna beaucoup de réputation à ſes armes; le ſecours d'Angleterre arriva trop tard pour participer à l'honneur de cette journée, mais il fournit les moyens d'en retirer de grands avantages. Les Pariſiens, qui s'étoient flattés de voir bientôt le Béarnois priſonnier, furent ſurpris de le voir quelques jours après inſulter en vainqueur leurs remparts: il attaqua avec tant de vivacité les retranchemens des fauxbourgs ſaint Jacques & ſaint Germain, qu'il fût entré dans la ville s'il eût eu du canon pour en rompre les portes. Bourgouin, prieur des Jacobins, fut pris dans les retranchemens combattant comme un forcéné: le parlement de Tours le condamna à être écartelé pour avoir incité Jacques Clément à un parricide. Le danger où ſe trouvoit la capitale y rappella les ducs de Mayenne & de Nemours avec leurs troupes. Le roi trop foible pour attaquer avec une poignée de monde une ville immenſe, défendue par une armée nombreuſe, s'en éloigna pour faire des conquêtes plus faciles: Etampes, Janville, Vendôme rentrerent dans l'obéiſſance; le Mans après avoir fait

de

de grands préparatifs pour une vigoureuſe défenſe, ſe rendit à la premiere ſommation; l'Anjou, le Maine & la Touraine n'oppoſerent qu'une foible réſiſtance. La réduction de la Normandie étoit plus importante, le roi n'étoit maître que de Dieppe, du Pont de l'Arche & de Caen: il alla mettre le ſiege devant Dreux, & ſur la nouvelle que Mayenne s'avançoit pour la ſecourir, il fut l'attendre ſur les bords de la riviere d'Eure dans la plaine d'Yvri; l'ennemi qui s'étoit flatté de vaincre ſans combattre, parut ſurpris de la fierté de ſa contenance. A peine l'action fut engagée que l'armée de la ligue fut diſperſée; les Lanſquenets ayant vu tomber d'Egmont leur chef percé de coups, prirent l'épouvante & la fuite; les Suiſſes parurent vouloir faire quelque réſiſtance, mais voyant pointer le canon pour rompre leurs bataillons, ils baiſſerent leurs piques & rendirent leurs enſeignes; le roi qui vouloit ménager les cantons, leur accorda une capitulation honorable. Le duc de Mayenne, après avoir fait le devoir d'un grand capitaine, ſe retira en fugitif à Mantes, & les débris de ſon armée ſe réfugierent dans les murs de Chartres. Le roi après ſa victoire n'avoit qu'à ſe préſenter devant Paris pour en être le maître; la journée d'Yvri avoit fait paſſer les Pariſiens de l'inſolence dans l'abattement, c'étoit l'avis du ſage la Noue; mais il en fut diſſuadé par le maréchal de Biron qui craignoit la fin de la paix, & par d'O, intendant des finances, qui aimoit mieux qu'on prît d'aſſaut la capitale, que par capitulation, dans l'eſpoir que le pillage de cette ville immenſe rempliroit le vuide du tréſor public. Le roi, trop docile à ces perfides conſeils, s'occupa de la conquête de quelques villes qui lui firent perdre le fruit de ſa victoire; il reconnut ſa faute & réſolut de la réparer. Paris fut bloqué par quinze mille hommes de pied & quatre mille chevaux, le 15 avril 1590. Les habitans, ſans chef & ſans diſcipline, défiant les périls parce qu'il ne les connoiſſoient pas, ſans prévoyance de l'avenir parce qu'ils n'avoient aucuns beſoins préſens, ſe fioient dans leur nombre & ne preſſentoient pas que leur multitude ſeroit la ſource de leurs maux: leur fanatiſme leur inſpira un courage féroce, & ils ſurent mieux mourir que ſe défendre; le ſacrifice de leur fortune n'eut rien de pénible, ils livrerent à l'envi leur batterie de cuiſine pour fondre du canon; ils s'offroient à l'envi pour travailler aux fortifications, ils payoient largement les mercénaires qui vouloient contribuer à l'ouvrage; ils s'exerçoient trois fois la ſemaine dans toutes les évolutions militaires: tous les étrangers & ceux qui avoient un aſyle au dehors s'étoient retirés de la ville; mais malgré cette migration l'on comptoit encore cent vingt mille habitans qui n'avoient de proviſions que pour un mois. Le duc de Nemours, prince courageux juſqu'à la témérité, avoit le commandement des troupes qui conſiſtoient en douze cens Lanſquenets, autant de Suiſſes & de François: on lui avoit aſſocié le chevalier d'Aumale, dont la valeur farouche & brutale étoit plus propre à briller dans un combat particulier, qu'à diriger les mouvemens d'une milice bourgeoiſe.

Dès que le roi ſe fut rendu maître des ponts de Charenton & de Saint-Cloud, & que tous les paſſages furent bouchés, la ville commença à reſſentir les horreurs de la famine. Mayenne s'étoit éloigné pour ſolliciter le ſecours des Eſpagnols, dont il lui fallut eſſuyer les hauteurs. Le cardinal de Bourbon, fantôme de roi, ſous le nom de Charles X, mourut de la gravelle dans ſa priſon de Fontenay en Poitou; les ligueurs oppoſés dans le choix de ſon ſucceſſeur, vouloient déférer la couronne, les uns à l'infante d'Eſpagne, & les autres au fils du duc de Lorraine. Le duc de Mayenne déchu de l'eſpérance de régner ne ſongea qu'à perpétuer les troubles pour perpétuer ſon autorité. Il fit parler la Sorbonne qui décida que *Henri* de Bourbon étant relaps, étoit déchu de tout droit à la couronne, quand bien même il ſeroit abſous, & que ceux qui mourroient en combattant pour la ſainte union étoient aſſurés de la palme du martyre & d'être couronnés dans le ciel comme défenſeurs de la foi.

L'armée aſſiégeante recevoit chaque jour de nouveaux renforts, les uns s'y rendoient dans l'eſpoir d'avoir part au pillage; les autres pour donner un témoignage de leur fidélité. Le roi qui deſiroit s'en rendre maître par capitulation, ne preſſoit pas le ſiege de peur de prendre d'aſſaut une ville dont il vouloit ménager les habitans. Tous étoient mécontens, les catholiques ſe plaignoient de ce qu'il différoit ſa converſion; les huguenots le preſſoient de révoquer l'édit lancé contr'eux par Henri II. La famine commença ſes ravages, ce peuple ſi fier fit ſuccéder les gémiſſemens aux vaudevilles; on fit du pain de ſon & le vin manqua tout-à-coup. La néceſſité devenue plus urgente, on fit la viſite dans les couvens qui tous ſe trouverent bien pourvus; les capucins avoient des proviſions pour plus d'une année: le ſeptier de bled fut vendu ſix cens écus, un mouton cent francs, ceux qui avoient de l'argent avoient peine à en avoir, & ceux qui en manquoient étoient réduits à manger les chiens, les chats & les ſouris, on faiſoit bouillir les herbes & des feuilles qu'on aſſaiſonnoit avec du vieux-oing & du ſuif: les prêtres & moines plus fortunés montroient le ciel ouvert à ces cadavres ambulans qui ſe faiſoient porter dans les égliſes pour y rendre le dernier ſoupir. Les politiques & les royaliſtes qui étoient enfermés dans la ville excitoient ſourdement des ſéditions, mais ils étoient veillés de ſi près, qu'ils ne tentoient rien avec ſuccès. Dans une de ces émeutes, où l'on entendit crier, *la paix ou du pain*, on ſaiſit le pere & le fils qui furent étranglés à la même potence.

Les murmures du peuple diſpoſerent les chefs des ligueurs à la paix. Tandis qu'ils délibéroient, le roi dans une ſeule attaque, ſe rendit maître des faux-bourgs: il eût peut-être pris la ville d'aſſaut, ſi la crainte que les ſoldats n'euſſent vengé le maſſacre de la ſaint Barthelemi, n'eût enchaîné ſon courage. Le duc de Parme ſortit de Valencienne avec une armée qui ſe joignit, à Meaux, aux troupes de Mayenne. *Henri* ne crut pas devoir l'attendre dans ſes retranchemens, il leva le ſiege pour aller défier les Eſpagnols au combat. Le duc de Parme content d'avoir délivré Paris, reprit la route de Flandre. La guerre ſe faiſoit avec la même vivacité dans les provinces; les deux partis étoient également agités de factions. Mayenne, jaloux de ſon frere utérin, le duc de Nemours, lui avoit ôté toute ſa confiance. Les royaliſtes formoient auſſi des cabales. Les catholiques & les huguenots avoient des intérêts différens de religion qui les diviſoient: le jeune cardinal de Bourbon forma un tiers-parti pour ſe faire déclarer roi; mais il ſe repentit de ſon orgueil imprudent & rentra dans le devoir. On entama des négociations qui n'eurent aucun ſuccès. Le roi d'Eſpagne offrit de répandre ſur la France tous les tréſors du Mexique & de fournir de nombreuſes armées, à condition qu'on déféreroit la couronne au prince qui épouſeroit ſa fille Iſabelle; ſes promeſſes étoient appuyées par les Seize, les moines mendians &, ſur-tout, les jéſuites: le pape, qui faiſoit mouvoir cette troupe ſéditieuſe, publia deux monitoires par leſquels il déclaroit *Henri* de Bonrbon excommunié, relaps, & comme tel, déchu de tous les droits de ſa naiſſance: ſes foudres s'évanouirent dans les airs; il employa un moyen plus efficace, ſon neveu entra en France avec huit mille hommes de pied & mille chevaux. Le parlement de Châlons déclara le pape Gregoire ennemi

de la paix, fauteur des rébelles & coupable du parricide de Henri III; pour mieux le punir il fut défendu de porter ni or ni argent à Rome: le clergé aſſemblé à Mantes déclara que les bulles étoient nulles & ſuggérées par les ennemis de la patrie. Renauld de Beaume, primat d'Aquitaine, fut d'avis de créer un patriarche; d'autres propoſerent de convoquer un concile national pour limiter la puiſſance papale. On peut juger par-là combien la raiſon avoit fait de progrès. Le jeune duc de Guiſe, fils du balafré, ſe ſauva de ſa priſon de Tours; le roi s'en conſola par l'eſpoir qu'étant ambitieux il prétendroit à la couronne, & que par-là il mettroit la diviſion parmi les ligueurs. Le roi croyoit n'avoir rien fait tant qu'il ne ſeroit pas maître de ſa capitale & de la Normandie: il aſſiégea Rouen; il éprouva par la réſiſtance des habitans, que ſi les Pariſiens ſavoient mieux jeûner que combattre, les Normands craignoient moins les périls de la guerre que les horreurs de la famine. La ville bien fortifiée & bien approviſionnée fit une vigoureuſe réſiſtance: le roi fut obligé de lever le ſiege pour aller au devant du duc de Parme qui marchoit à lui; ce duc qui ne vouloit que délivrer Rouen comme il avoit délivré Paris, s'en retourna en Flandre ſans combattre, après avoir jetté quinze cens hommes dans Paris. Le roi acheta, avec de l'or, Rouen qu'il n'avoit pu ſubjuguer par ſes armes.

Le duc de Mayenne fatigué d'une viciſſitude de proſpérités & de revers, prit le parti de convoquer les états en 1593; c'eſt ce qui prépara la ruine de ſon parti. Les Eſpagnols eurent l'audace de propoſer l'abolition de la loi ſalique, & de ne point reconnoître pour légitime ſouverain *Henri IV*, quand bien même il ſe feroit catholique, & de déclarer l'infante d'Eſpagne reine de France. Le Maître, premier préſident de la portion du parlement réſidente à Paris, parla avec une fermeté héroïque pour faire connoître l'indécence de cette propoſition; le parlement rendit un arrêt qui ordonnoit de maintenir les anciennes loix, qui déclaroit nuls & illicites tous traités qui appelloient un étranger à la couronne & qui dérogeoient à la loi ſalique. Le roi, enfin, ſe détermina à faire ſon abjuration dans l'égliſe de ſaint Denis, le 15 juillet 1593: il en fit part à tous les parlemens; l'allégreſſe publique ſe manifeſta par des danſes & des feſtins; les Pariſiens qui lui donnoient le nom de *Béarn*, s'accoutumerent à l'appeller leur roi; il y eut une treve de trois mois qu'on employa à traiter avec le pape; dès qu'elle eut été publiée, beaucoup d'évêques & de magiſtrats firent aſſurer le roi de leur obéiſſance. Ce fut dans cet intervalle que Barriere fut condamné à être tenaillé & rompu vif pour avoir formé le deſſein d'attenter ſur la perſonne du roi: ſa vie fut ſouvent expoſée à de pareils dangers par les inſinuation des moines & de quelques prêtres fanatiques: c'eſt ce qui le diſpoſoit à faire des propoſitions de paix à Mayenne qui, prétextant l'intérêt de la religion, ne vouloit rien conclure ſans l'aveu du pape. La ligue fut ſur ſon déclin, tous les chefs ſe firent acheter & ce fut Vitri qui donna l'exemple de cette vénalité: Dalincourt remit Pontoiſe; la Châtre, Orléans & Bourges; Ornano, la ville de Lyon: la préſence du duc de Mayenne retenoit Paris dont il fut obligé de s'éloigner avec ſa femme & ſes enfans; il s'y voyoit entouré de fanatiques dont il ne pouvoit tempérer les ſaillies, ou d'ambitieux prêts à tout ſacrifier à la fortune. Briſſac à qui il en avoit confié le gouvernement, négocioit ſecrétement avec le roi; mais il avoit de dangereux ſurveillans dans les ſeize & dans la garniſon Eſpagnole ſecondée par quatre mille hommes de la lie du peuple que l'ambaſſadeur d'Eſpagne ſoudoyoit: cette milice de brigands à qui il étoit devenu ſuſpect, réſolut de l'aſſaſſiner & d'envelopper dans ſa ruine le préſident le Maître; Luillier, prévôt des marchands; du Vair, conſeiller au parlement, & Langlois, échevin. Ce furent en effet ces généreux citoyens qui ouvrirent les portes de Paris au meilleur des rois; Briſſac qui lui en remit les clefs, reçut le bâton de maréchal de France. Toutes les villes rentrerent ſucceſſivement dans l'obéiſſance en 1594. Le retour du calme fut troublé par l'attentat de Jean Chatel ſur la perſonne du roi, qui ne fut bleſſé qu'à la levre; ce jeune homme qu'un faux zele avoit ſéduit, fut condamné à la mort; les jéſuites furent bannis de France & enveloppés dans ſa condamnation. Tandis que Biron diſſipoit les débris de la ligue, le roi qui venoit de déclarer la guerre à l'Eſpagne, engagea une action extrêmement vive à Fontaine-Françoiſe; ſa témérité fut juſtifiée par le ſuccès; quoiqu'il n'eût avec lui qu'un petit corps de cavalerie, il mit en déroute dix-huit mille hommes, commandés par le duc de Mayenne & don Velaſco. Cette victoire & l'abſolution du pape déterminerent Mayenne à le reconnoître: quoique ce duc eût toutes les qualités qui forment les grands hommes, on a dit qu'il ne ſut faire ni la guerre ni la paix, parce qu'il ne ſaiſit point le moment où il pouvoit obtenir des conditions avantageuſes.

Le roi attentif à réparer les pertes de la guerre, convoqua l'aſſemblée des notables à Rouen; il s'y rendit, & y parla moins en roi qu'en pere & en citoyen: je ne vous ai point appellés, leur dit-il, pour vous aſſujettir aveuglément à mes volontés, mais pour recevoir vos conſeils, mais pour les croire & les ſuivre; enfin pour me mettre ſous votre tutelle. On fit de ſages réglemens qui reſterent ſans exécution. Le roi ſe délaſſoit de ſes fatigues de la guerre dans les bras de l'amour, lorſqu'il apprit que la ville d'Amiens avoit été ſurpriſe par les Eſpagnols. Partons, s'écria-t-il, c'eſt aſſez faire le roi de France, il eſt tems de faire le roi de Navarre. Il partit en effet, & la ville fut repriſe. La paix fut conclue par la médiation du pape. Les Huguenots l'avoient trop bien ſervi pour les abandonner. Il accorda en leur faveur l'édit de Nantes, contenant 92 articles, qui n'étoient que le renouvellement des édits précédens: il y eut 56 autres articles ſecrets, dont le principal leur accordoit pluſieurs nouvelles places de ſûreté. Le premier fruit de la paix fut la réforme de pluſieurs abus. La diſcipline eccléſiaſtique étoit tombée dans le relâchement, il permit au clergé de s'aſſembler pour la remettre en vigueur. Il dit aux députés, Meſſieurs, vous vous plaignez juſtement de pluſieurs abus; je n'en ſuis point l'auteur, je les ai trouvés établis, je vous ſeconderai dans la réforme. Juſqu'ici l'on vous a donné de belles paroles, pour moi je réaliſerai mes promeſſes; vous éprouverez qu'avec ma caſaque griſe & poudreuſe, je ſuis tout d'or au-dedans.

Silleri fut chargé de pourſuivre à Rome la diſſolution de ſon mariage avec Marguerite de Valois; la négociation eût été facile, ſi la reine n'eût refuſé d'y conſentir par le dépit d'être remplacée par la ducheſſe de Beaufort ſa rivale. Cet obſtacle fut levé par la mort inopinée de la ducheſſe. Dès que la reine fut informée de cette mort, elle concourut avec le roi à la diſſolution de ſon mariage. Alors le monarque libre dans ſon choix, épouſa à Lyon Marie de Médicis. La découverte d'une conſpiration tramée par les ducs de Biron, de Bouillon & le comte d'Auvergne lui cauſa de nouveaux chagrins. Le maréchal eut la tête tranchée, le comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, obtint ſa grace, ainſi que le duc de Bouillon qui ſortit du royaume. La paie du ſoldat avoit épuiſé le tréſor public, ce fut pour le remplir qu'on licencia les troupes. Cette réforme occaſionna de grands déſordres ſur les routes, mais ils furent bientôt reprimés par la vigilance du gouvernement.

L'économie de Sulli répara les profusions ruineuses du regne précédent, & à un siecle de calamités, succéda un siecle d'abondance. Le roi qui s'étoit souvent attendri sur la misere de ses sujets, disoit qu'avant de mourir, il vouloit que tous les paysans fussent assez aisés pour mettre une poule à leur pot. Expression bourgeoise qui exprime la bonté compatissante de son ame: quoique roi, son cœur fut capable d'amitié: Sulli en fut un glorieux témoignage, il le combla de biens & en reçut de plus grands services. Quand cet integre ministre fut nommé surintendant des finances, l'état étoit chargé de trois cens trente millions de dettes, somme immense dans un tems où les mines du Mexique & du Pérou à peine connues, n'avoient pas encore fait circuler l'or en Europe. Une sage économie, une juste répartition des impôts, firent renaître l'abondance & réprimerent la cupidité des exacteurs. Des manufactures de soie, de faïance, de verre, furent établies & perfectionnées. L'étranger vint acheter en France ce qu'il avoit accoutumé de lui vendre. De nouveaux édifices furent construits, le pont-neuf fut achevé; les maisons royales furent embellies de jardins délicieux. Et après toutes ces dépenses, ne devant rien, il avoit encore soixante millions gardés dans la Bastille. La charge de grand-maître de l'artillerie fut donnée à Sulli, qui la remplit avec autant d'intégrité que d'intelligence: elle étoit alors peu importante, parce que ses fonctions étoient partagées. L'extinction de plusieurs charges & sur-tout de celle de grand-maître des arbalêtriers lui furent réunies & la rendirent considérable, elle devint même une charge de la couronne.

Une ordonnance de police rendue en 1609 sur la police des spectacles prouve combien nos mœurs ont éprouvé de révolutions. Il fut ordonné que depuis la S. Martin jusqu'au quinze de février les comédiens ouvriroient leur porte à une heure après midi, & donneroient leurs représentations à deux heures précises, afin que le spectacle finît avant la nuit. Ce réglement, qui paroîtroit aujourd'hui fort incommode, étoit fort sage dans un tems où Paris n'étoit point éclairé, où il n'y avoit point de guet pour veiller à la sûreté publique; les rues sales & remplies de boue, rendoient la marche lente & pénible. C'étoit autant de cavernes de voleurs, qui attentoient à la vie & la bourse du citoyen qui avoit encore à essuyer les outrages de l'ivresse insolente & brutale.

Quoique le roi fût réconcilié avec le chef de l'église, des théologiens turbulens continuerent à enseigner des maximes contraires à son indépendance. Ce fut pour réfuter leurs paradoxes audacieux que le savant Pithou publia son ouvrage sur les libertés de l'église Gallicane. Ses assertions, sans avoir force de loi, sont d'une grande autorité dans les matieres contentieuses. L'indiscrétion de quelques jésuites fut la cause de bien des troubles. Leurs démêlés avec l'université & les curés de Paris, partagerent tous les esprits. Après avoir été chassés de France en 1594, ils y furent rétablis en 1603, on leur imposa la condition de tenir deux jésuites à la cour pour être les garans de la modération qu'on exigeoit d'eux. Cette condition humiliante dans son principe devint le fondement de leur crédit: ils eurent la politique de ne donner pour ôtages que des hommes d'une dextérité éprouvée dans les affaires & d'une grande souplesse dans le caractere.

Les privileges de la noblesse trop multipliés en rendirent la réforme nécessaire. *Henri IV*, en donnant un édit sur les tailles, déclara que la profession des armes n'annobliroit plus tous ceux qui l'exerçoient. Dans ces tems de troubles, tous les citoyens étoient soldats, & à la faveur des anciens usages tous se paroient du titre de nobles. Les hommes d'armes avoient été réputés gentilshommes; & quiconque endossoit la cuirasse, étoit homme d'armes. Cet abus s'étendoit encore plus loin: celui qui étoit né dans la plus vile roture, prenoit le titre de gentilhomme, dès qu'il étoit assez riche pour acheter un fief qui l'obligeoit de suivre son seigneur à la guerre. Henri III fut le premier qui entreprit de restreindre cet abus. Il déclara que la noblesse n'étoit point attachée à la possession d'un fief. *Henri IV* étendit plus loin cette réforme, en supprimant la noblesse qu'on s'attribuoit en suivant la profession des armes, on n'eut plus la faculté de s'annoblir soi-même. Depuis ce tems, le titre de gentilhomme n'est que l'attribut d'un citoyen issu de race noble ou de celui qui a reçu du prince des lettres d'annoblissement, ou enfin de celui qui est revêtu d'une dignité à laquelle la noblesse est attachée. S'il corrigea cet abus, il en introduisit un autre qui donna un faux éclat à bien des familles puissantes par leurs richesses. Ce prince environné d'ennemis étrangers & de sujets rébelles trouva le secret de caresser la vanité des riches pour les attirer sous ses enseignes: il leur écrivoit des lettres, où il les qualifioit de comte ou de baron ou de marquis, & comme tous ces titres ne lui coûtoient rien, il en fut extrêmement prodigue. Les descendans de ces hommes nouveaux ont fait de ces lettres des monumens de leur noblesse.

Depuis l'introduction de la vénalité des charges, le possesseur pouvoit les résigner, mais il falloit qu'il vécût quarante jours après sa démission, pour que sa résignation fût légale, de sorte que des charges achetées bien cher retournoient au roi, qui étoit obligé de les accorder gratuitement à l'importunité des courtisans. Il parut plus juste & plus avantageux de les assurer aux héritiers des possesseurs décedés, moyennant qu'ils payassent tous les ans le soixantieme denier de la finance à laquelle ces offices avoient été taxés. On nomma ce droit annuel la *paulete*, du nom d'un certain Paulet, qui en avoit donné l'idée & qui en fut le fermier. Cet établissement qui avoit ses avantages & ses abus, trouva des censeurs & des panégyristes. Le roi avoit érigé une chambre royale en 1601, pour faire regorger les financiers. Ce tribunal jetta plus de troubles dans les familles, qu'il ne versa d'argent dans le trésor public: trois ans après on renouvella cette recherche, qui fut aussi infructueuse; enfin en 1606, la noblesse indignée d'être obscurcie par le luxe insultant de ces hommes nouveaux, rétablit une chambre de justice pour faire le procès aux exacteurs. Cette chambre, pour semer la terreur, remplit les places publiques de potences & de carcans. Cet appareil de supplices détermina les coupables à s'expatrier avec leurs richesses; & du lieu de leur retraite, ils sacrifierent une portion de leur fortune pour acheter des protecteurs à la cour; de sorte que de tant de millions envahis, il ne rentra que deux cens mille écus dans les coffres du roi. L'expérience dépose que ces sortes de recherches ont toujours aggravé les maux qu'on se proposoit de guérir. L'édit lancé contre les banqueroutiers parut plus nécessaire, les troubles de l'état les avoit fort multipliés, en les laissant impunis. On décerna peine de mort contr'eux, comme voleurs publics. Tout transport, vente, cession faite par eux furent annullés, & il fut défendu à leurs créanciers de leur faire aucune remise & de leur accorder aucun délai. Cette sévérité ne produisit pas le bien qu'on s'en étoit promis. Les banqueroutiers, avant de déclarer leur faillite, se réfugierent chez l'étranger avec leurs richesses où ils jouissoient impunément de leurs larcins.

La fureur des duels privoit la France de ses plus braves défenseurs. On lança un édit sévere contre

ceux qui ſe battoient & contre ceux qui leur ſervoient de ſecond. On fit pluſieurs beaux réglemens pour la réparation des offenſes, & il fut preſcrit aux offenſés de s'adreſſer au roi ou aux maréchaux de France, pour obtenir la permiſſion de ſe battre. Les François étoient encore trop barbares pour obſerver cet édit.

Les conſpirations fréquentes formées contre le roi & l'état, dont la plupart étoient fomentées par l'Eſpagne, réveillerent les anciennes inimitiés. La ſucceſſion de Cleves & de Juliers fournit un prétexte aux deux puiſſances de faire de grands armemens pour protéger leurs alliés. Une armée de trente mille François & de ſix mille chevaux ſe rendit ſur les frontieres de la Champagne. Le maréchal de Leſdiguieres en avoit une autre de douze mille hommes de pied & de deux mille chevaux. Les Vénitiens & le duc de Savoie devoient le joindre avec trente mille hommes. Les princes d'Allemagne & les Hollandois ſes alliés devoient attaquer la maiſon d'Autriche avec des forces auſſi nombreuſes. Les frais de cette guerre avoient été calculés avant de l'entreprendre, & quoiqu'il en dût coûter à la France trente millions par an, le roi avoit des fonds ſuffiſans pour la ſoutenir quatre ou cinq ans ſans charger ſon peuple de nouvelles impoſitions. Ce fut au milieu de cet appareil de guerre que Ravaillac forma le deſſein de l'aſſaſſiner. Ce monſtre, né à Angoulême, étoit âgé de trente-trois ans. Il avoit pris l'habit de feuillant dont il fut dépouillé, parce que prétendant avoir des révélations, on s'apperçut qu'il avoit la tête mal organiſée : les libelles des ligueurs, les invectives lancées contre le roi dans la tribune ſacrée, allumerent ſon fanatiſme. Il ſe trouva de faux docteurs qui, par des viſions ſuppoſées & d'autres pieux artifices, égarerent ſon imagination. Il épia le moment où le roi alloit à l'arſenal ſans gardes, pour exécuter ſon parricide. Un embarras de charettes, dans la rue de la Ferronnerie, en facilita l'exécution : il frappa le roi de deux coups de couteau dans la poitrine. Le ſang coula avec tant d'impétuoſité, qu'il ne put proférer une ſeule parole. Il mourut dans la cinquante-ſeptieme année de ſon âge, & dans la vingt-deuxieme de ſon regne.

Ce prince, après avoir été pendant ſa vie l'arbitre de l'Europe, reçut de la poſtérité le nom de *Grand* qu'il mérita par ſes qualités bienfaiſantes, plus encore que par ſa valeur héroïque. Il eut toujours des rébelles à punir, il mit ſa gloire à leur pardonner ; la clémence, qui lui étoit naturelle, fut quelquefois contraire aux intérêts de la politique qui exigeoit de la ſévérité. Il témoigna de grands égards pour la nobleſſe qui en effet avoit prodigué ſon ſang pour cimenter ſa puiſſance : quoiqu'il fût roi, il ſe glorifioit du titre de gentilhomme : il réunit aux vertus de l'homme privé tous les talens qui font les grands rois. Elevé ſous la tente, il eut la franchiſe d'un ſoldat ; ennemi du luxe & de la parure, il en pouſſa le dédain juſqu'à tomber dans une mal-propreté rebutante. Son nom ne peut encore être prononcé qu'avec attendriſſement par tous les François. Ce prince ſi grand dans les combats, ſi bienfaiſant dans la paix, ſi affable dans la ſociété, ne fut point exempt de foibleſſes attachées à l'humanité. Son cœur fait pour aimer, éprouva la plus douce & la plus impérieuſe des paſſions ; mais l'amour ne préſida jamais dans ſon conſeil : auſſi brave, auſſi clément que Céſar, il fut tendre & galant comme ce Romain. La belle Foſſeuſe & la comteſſe de la Guiche lui inſpirerent tour-à-tour une vive paſſion. Gabrielle d'Eſtrée fut celle qui régna le plus long-tems ſur ſon cœur. On prétend même qu'il l'eût épouſée, s'il eût pu obtenir alors la diſſolution de ſon mariage avec Marguerite de Valois. La mort de ſon amante laiſſa dans ſon cœur un vuide qui fut rempli par la célebre marquiſe de Verneuil, femme ſpirituelle, qui réuniſſoit tous les artifices d'une courtiſanne & tous les talens qui font les charmes de la ſociété. Le roi qui ſans ceſſe avoit à s'en plaindre, & qui ne pouvoit vivre ſans elle, eut la foibleſſe de lui faire une promeſſe de mariage, dont elle eut l'audace de ſoutenir la validité. L'auſtere Sulli rougit de la foibleſſe de ſon maître ; & préférant ſa gloire à la fortune, il déchira cette indigne promeſſe ſans craindre de perdre ſa faveur. *Henri* ſe conſola des caprices & des dédains de ſon impérieuſe maîtreſſe dans les bras de la comteſſe de Moret & de la belle des Eſſarts. Il eut de toutes ces maîtreſſes onze enfans naturels, ſix de Gabrielle d'Eſtrée, deux de Henriette Balzac d'Entrague, marquiſe de Verneuil, une de Jacqueline du Beuil, comteſſe de Moret, & deux de Charlotte des Eſſarts : il en eut beaucoup d'autres qu'il ne voulut point reconnoître.

Quoiqu'il fût roi, & magnifique envers ſes maîtreſſes, il trouva des femmes incorruptibles & rébelles. Il aima ſans ſuccès madame de Guercheville. Son amour dédaigné ne reſpira point la vengeance. Au lieu de la punir de ſes refus, il ſe fit un devoir de récompenſer ſa vertu, en la plaçant auprès de Marie de Médicis qu'il venoit d'épouſer. Il lui dit obligeamment, que puiſqu'elle étoit véritablement dame d'honneur, il vouloit qu'elle le fût de la reine ſa femme. La ducheſſe de Mantoue qui étoit intéreſſée à le ménager, hazarda ſa fortune pour conſerver ſa vertu en réſiſtant à ſes pourſuites. La princeſſe de Condé, qui étoit auſſi belle que vertueuſe, lui inſpira une paſſion qui auroit pu devenir funeſte à l'état, ſi elle n'avoit été avec ſon mari chercher un aſyle chez l'étranger pour aſſurer ſa pudicité. Catherine de Rohan, ſœur du vicomte, que le roi venoit de faire duc & pair, eut la fierté de rejetter ſes vœux & ſes promeſſes : elle lui dit qu'elle étoit trop pauvre pour être ſa femme, & de trop bonne maiſon pour être ſa maîtreſſe.

La paſſion de l'amour cauſoit beaucoup de ravages dans ces ſiecles orageux, où les ſciences & les arts dédaignés, laiſſoient dans tous les cœurs un vuide qui n'étoit rempli que par l'amour. Ce fut ſous ſon regne qu'un bourgeois de Midelbourg inventa les lunettes d'approche. Il en préſenta une au prince Maurice qui ſembloit expoſer à deux cens pas les objets éloignés de deux lieues. On ne fait honneur de cette invention à Galilée que parce qu'il la perfectionna : le tumulte des guerres civiles n'étouffa point tout-à-fait le génie dont les productions nous ſont conſervées dans la ſatyre *Ménippée* & dans d'autres ouvrages où l'eſprit naturel ſupplée à l'étude & à l'art. (*T—N.*)

* HENRI I, (*Hiſt. d'Angleterre.*) duc de Normandie, couronné roi d'Angleterre en 1100, au préjudice de Robert Courte-cuiſſe, ſon frere aîné, & tous deux fils de Guillaume le Roux. L'avénement de *Henri I* au trône, eſt une époque mémorable. Il n'obtint la préférence ſur ſon frere qu'en accordant aux Anglois des privileges qui puſſent les mettre à jamais à l'abri des vexations de la puiſſance arbitraire : privileges qu'aucun roi n'a violés depuis impunément, & qui font encore aujourd'hui la baſe de la liberté britannique. Il jura pour lui & pour ſes ſucceſſeurs, qui n'ont pu annuller ſon ſerment, de ne jamais lever de taxes ou de ſubſides ſans le conſentement exprès de la nation : il jura qu'aucun citoyen ne pourroit, en aucun cas, être condamné par le roi ou par ſes officiers, ſoit en matiere civile, ſoit en matiere criminelle, que l'accuſation n'eût été vérifiée devant douze de ſes pairs ou concitoyens qu'on ſeroit obligé d'aſſembler pour cet effet. *Henri* monté ſur le trône, ſoutint cette démarche pendant

un regne de vingt-cinq ans, & mérita les titres de guerrier courageux, de politique habile & de roi juſte. Il mourut en 1135.

HENRI II, fils de Geoffroi, comte d'Anjou, & de Mathilde, fille de Henri I, dont on vient de parler, ſut applanir les obſtacles qui ſembloient devoir l'éloigner du trône d'Angleterre du vivant de ſa mere. Les premieres années de ſon regne furent fort agitées. Il ajouta à ſes états la Guienne & le comté de Poitou, par ſon mariage avec Eléonore, héritiere de ces provinces. Il en conquit d'autres ſur Conan IV, & ſe rendit maître de l'Irlande. Mais ces exploits, qui annoncent un héros, ſont moins dignes d'éloge que ſa prudence, ſa généroſité, & ſon habileté pour le gouvernement. C'eſt dommage que ces bonnes qualités aient été ternies par un orgueil exceſſif, une ambition démeſurée & un luxe ſans bornes. Il mourut en 1189, du chagrin que lui cauſerent les révoltes multipliées de ſes enfans.

HENRI III, fils & ſucceſſeur de Jean Sans-terre, monta ſur le trône d'Angleterre en 1216. Ce prince, peu capable de gouverner, eſclavé de ſes miniſtres & de ſes favoris qu'il enrichit aux dépens de la nation, régna cinquante-cinq ans dans des orages continuels, excités par ſa mauvaiſe adminiſtration, ſon peu de fermeté, ſa hauteur hors de ſaiſon, en un mot par ſon imbécillité. Les barons révoltés le firent priſonnier à la bataille de Lewes, en 1264, & lui firent ſigner une nouveau plan de gouvernement, que quelques hiſtoriens regardent comme l'origine des communes, & de la puiſſance du parlement de la Grande-Bretagne.

HENRI IV, fils du duc de Lancaſtre, troiſieme fils d'Edouard III, ſuccéda à Richard II, qu'il fit dépoſer juridiquement. Mais comme la couronne ſembloit appartenir à plus juſte titre à Edmond de Mortimer, duc de Clarence, ſecond fils du même Edouard III, l'Angleterre ſe vit en proie à une guerre civile cauſée par la haine, l'ambition & la jalouſie réciproques des deux maiſons d'Yorck & de Lancaſtre. L'uſurpateur s'efforça en vain de gagner l'amitié des Anglois: en vain il jura de défendre leurs droits, de protéger leurs privileges, d'y ajouter de nouvelles prérogatives. Jamais il ne put effacer à leurs yeux le crime de ſon uſurpation, & ceux qui en furent la ſuite. Il finit par ſe haïr lui-même, ne pouvant étouffer les remords qui le tourmentoient. Il mourut de la lepre en 1413, âgé de quarante-ſix ans: il en avoit régné quatorze.

HENRI V, fils du précédent, porta ſur le trône des talens exercés pendant les dernieres années du regne de ſon pere, & l'utile connoiſſance des droits de la nation qu'il gouvernoit. Il reſpecta les privileges des Anglois, & les Anglois oublierent qu'il étoit fils de Henri IV. Il eut encore la politique de leur préſenter le projet ſéduiſant de conquérir la France; projet qu'il exécuta à la faveur des factions auxquelles cet état étoit en proie. Le traité de Troyes conclu en 1420, remettoit aux mains de *Henri* les rênes du gouvernement, & ne laiſſoit à Charles VI que le titre & & les honneurs de roi. *Henri* reconnu pour héritier de la couronne, devoit à jamais réunir la France & l'Angleterre ſous un même monarque. Il eſt vrai, ce traité n'eut point ſon exécution; mais il l'auroit eu ſans la valeur du Dauphin qui rétablit ſes affaires, & ſans la mort de *Henri V* qui ceſſa de vivre en 1422, dans la trente-ſixieme année de ſon âge, & laiſſa ſon ſceptre à Henri, ſon fils, qui ſuit.

HENRI VI. Le duc de Betford, protecteur ou gardien du royaume pendant la minorité du jeune prince, vouloit le faire régner ſur la France & l'Angleterre, ſuivant les clauſes du traité de Troyes. Mais, tandis que pour y parvenir, il portoit ſes armes victorieuſes dans les provinces françoiſes qu'il déſoloit, la méſintelligence qui diviſoit les miniſtres de *Henri VI*, l'obligea de repaſſer la mer, & ſon ſéjour en Angleterre ruina ſes affaires en France. Charles VII repouſſa les Anglois, réunit les ſuffrages de ſes ſujets, & ſe fit couronner à Reims. Depuis cette époque, Bedfort n'éprouva que des revers & des défaites en France, & en Angleterre des dégoûts & de contradictions. Richard, duc d'Yorck, parent d'Edouard III par ſa mere, déclara la guerre à *Henri VI*, que ſa grande jeuneſſe & ſon eſprit foible mettoient hors d'état de ſe ſoutenir ſur le trône. Cependant le parlement décide que le poſſeſſeur actuel gardera la couronne, & que Richard ſera reconnu pour héritier naturel & légitime de la monarchie. Cette déciſion pouvoit tout pacifier ſi *Henri* n'eût point eu d'enfans. Il avoit un fils dont Marguerite d'Anjou, ſa mere, fit valoir les droits à la tête d'une armée. Cette femme, bien ſupérieure à ſon époux, livre au duc d'Yorck la bataille de Vakenfield, en 1461, où ce duc perd la vie. Edouard, ſon fils, venge ſon pere, ſe fait un parti conſidérable, aſſemble le parlement, & eſt couronné roi. *Henri*, enfermé dans la tour de Londres, y languiſſoit paiſiblement, trop mépriſé de ſon rival pour en être craint. Cependant Warwick, mécontent d'Edouard, cauſe une nouvelle révolution dans l'état. Edouard fuit devant lui, & *Henri VI* paſſe de l'obſcurité de la priſon à l'éclat du trône. Du fond de ſon exil, Edouard conçoit le projet de reparoître en Angleterre, & de reprendre une couronne que la fortune vient de lui ravir. Il eſt ſecondé par l'archevêque d'Yorck, frere du comte de Warwick. Il ſe montre fiérement devant les murs de Londres. Warwick n'y étoit pas. Les portes lui ſont ouvertes. L'armée de la reine eſt défaite. Elle-même eſt priſonniere. *Henri* retourne à la tour, où il eſt bientôt poignardé avec ſon fils. Telle fut la fin malheureuſe de ce prince. *Voyez* EDOUARD IV dans ce *Supplément*.

HENRI VII, comte de Richemond, parvint à la couronne d'Angleterre par la défaite & la mort de Richard III. Il fut reconnu en 1485. Il étoit de la maiſon de Lancaſtre, & il réunit en ſa perſonne les droits de la maiſon d'Yorck, par ſon mariage avec Eliſabeth, fille d'Edouard IV. Cela n'empêcha pas ſes ennemis de faire bien des tentatives pour le détrôner. *Henri VII* fut triompher de toutes les conſpirations, de toutes les factions. C'eſt qu'il ménagea le parlement, qu'il reſpecta les droits de la nation, fit de ſages loix, réforma la juſtice, protégea les ſciences, rétablit le commerce qui avoit beaucoup ſouffert pendant les guerres civiles, & il eût mérité le titre glorieux de *Salomon de l'Angleterre*, ſi une léſine honteuſe & des rapines fiſcales n'euſſent pas terni l'éclat de ſes excellentes qualités. Il mourut en 1509.

HENRI VIII. Les amours groſſiers & ſanguinaires de ce monarque, ſes divorces ſucceſſifs qui firent paſſer pluſieurs de ſes femmes de ſon lit ſur l'échafaud, l'orgueil deſpotique avec lequel il fit adopter ſes caprices & des loix auſſi biſarres que tyranniques, le changement qu'il introduiſit dans l'égliſe de ſon royaume, & qui n'eut pas de plus noble motif que ſes paſſions effrénées, ſes démêlés avec la France, ſon inconſtance dans ſes alliances politiques comme dans ſes amours; tels ſont en peu de mots les traits qui caractériſent le regne & la perſonne de *Henri VIII*. Que penſer d'un prince qui oſe avouer de ſang froid en mourant, *qu'il n'a jamais refuſé la vie d'un homme à ſa haine, ni l'honneur d'une femme à ſes deſirs?* Il mourut en 1547, âgé de cinquante-ſept ans, après en avoir régné trente-huit.

HENRI I, roi de Caſtille, (*Hiſt. d'Eſpagne.*) On ne peut rien dire de ce prince, & l'on ignore s'il

eût été bon ou méchant. Elevé par le plus vicieux des hommes, il eſt très-vraiſemblable qu'il en eût à la fin adopté les principes, & en ce cas, ce fut un bonheur pour la Caſtille & pour Léon, que la mort terminât de bonne heure ſes jours, & avant qu'il eût pu abuſer du pouvoir de la royauté. Sa minorité fut courte, mais violemment orageuſe : s'il eût gouverné, peut-être ſon regne eût été plus orageux encore. Il n'avoit pas onze ans lorſque le roi Alphonſe X, ſon pere, mourut en 1214, après l'avoir déclaré ſon ſucceſſeur ſous la régence de la reine Eléonor ſa mere : mais celle-ci n'ayant ſurvécu que deux mois à ſon époux, *Henri I* demeura ſous la régence de dona Berengere, ſa ſœur, épouſe répudiée du roi de Léon. La ſageſſe & les talens de dona Berengere donnerent aux Caſtillans les plus grandes eſpérances, & de tous les citoyens il n'y eut que les comtes de Lara, don Ferdinand, don Alvar, & don Gonçale qui virent avec chagrin la régence du royaume entre les mains de cette princeſſe. Ambitieux, entreprenans, & très-peu délicats ſur le choix des moyens, ces trois freres formerent le complot de ſe rendre maîtres de la perſonne du roi, afin de pouvoir enſuite gouverner plus facilement le royaume. Dans cette vue ils cabalerent avec quelques ſeigneurs, qu'ils s'attacherent par l'eſpoir des bienfaits, ou à force d'argent : ils parvinrent auſſi à corrompre celui des domeſtiques de la reine en qui elle avoit le plus de confiance, & qui, d'après leurs ſuggeſtions, fit croire à la reine que les grands étoient très-mécontens qu'une femme fût chargée de l'éducation du roi, & qu'il importoit à ſa ſûreté d'aſſembler les états, & de ſe démettre de la régence. La crédule Bérengere, docile à ce conſeil, aſſembla les grands du royaume, & nomma pour tuteur du prince & régent du royaume, don Alvar de Lara, mais après avoir exigé de lui des conditions qu'il accepta ; & qu'il jura d'obſerver religieuſement. A peine cependant il ſe vit élevé au rang qu'il avoit tant ambitionné, qu'infidele à ſes promeſſes, il gouverna de la maniere la plus tyrannique, ne s'occupa que des moyens d'aſſouvir ſon avidité, foula le peuple, offenſa la nobleſſe, attenta tyranniquement à la liberté des citoyens, ravit impunément leurs biens, & viola ſans égards les droits & les immunités du clergé. Afin de s'aſſurer des volontés du jeune ſouverain, ſur lequel il avoit déja pris l'aſcendant le plus irréſiſtible, il forma le projet de le marier avec dona Mafalde, infante de Portugal ; & ne voulant confier à perſonne l'exécution de ce deſſein, il alla lui-même en Portugal, & négocia avec tant de ſuccès, que ſes propoſitions acceptées, il emmena la jeune infante en Caſtille, où ce mariage eût été célébré, ſi le pape ne s'y fût oppoſé de toute ſa puiſſance, à cauſe de la parenté qu'il y avoit entre les deux fiancés ; enſorte que dona Mafalde s'en retourna en Portugal, & ſe fit religieuſe, dédaignant de ſe marier avec don Alvar qui vouloit l'épouſer, ne pouvant l'unir avec ſon maître. Le régent, ſoit pour ſe venger des obſtacles que le pape lui avoit oppoſés, ſoit pour aſſouvir ſa dévorante avidité, continua de vexer les eccléſiaſtiques ; mais ceux-ci, peu accoutumés à ſouffrir l'oppreſſion, arrêterent le cours de cette tyrannie, & le doyen de Tolede, indigné contre don Alvar qui n'avoit pas craint de s'emparer d'une partie des revenus de ſon égliſe, l'excommunia ſolemnellement, & par ce coup inattendu accabla le régent, qui, effrayé des ſuites qu'avoit alors l'excommunation, ſe hâta d'appaiſer le doyen, reſtitua tout ce qu'il avoit uſurpé ſur les biens du clergé, & lui donna la plus éclatante ſatisfaction : mais afin de ſe dédommager de cet acte forcé d'humiliation, il convoqua les états à Valladolid, & y parla avec tant de hauteur, donna des ordres ſi tyranniques, agit avec tant d'inſolence, que la reine Bérengere, vivement offenſée, s'éloigna bruſquement de Valladolid, & ſuivie d'une partie de la nobleſſe également bleſſée du ton impérieux de don Alvar, alla ſe renfermer dans le fort d'Autillo. Cette démarche n'eût point inquiété le régent, s'il n'eût vu en même tems que le jeune *Henri* vouloit ſe retirer auſſi au château d'Autillo, près de ſa ſœur. Le ſeul moyen de détourner le danger auquel cette réunion eût expoſé le régent, étoit d'enlever le jeune prince, & il l'entraîna loin de Valladolid, ſous prétexte de lui faire voir l'état de ſes provinces ; il le mena rapidement à Ségovie, à Avila, d'où il le fit paſſer dans le royaume de Tolede. Là, don Alvar, loin de ſes ennemis, fit un ſéjour de pluſieurs mois, & commit tant de vexations, foula les citoyens d'une maniere ſi cruelle, que le peuple étoit prêt à ſe ſoulever, lorſque le régent, peu ému des plaintes qu'on formoit contre ſon deſpotiſme, imagina de faire oublier ſes attentats & ſes dernieres injuſtices, par des entrepriſes nouvelles, & beaucoup plus hardies. La reine Bérengere avoit envoyé ſecrétement un émiſſaire pour s'informer de la maniere dont on traitoit ſon jeune frere. Don Alvar ne fut pas plutôt inſtruit de ce meſſage, qu'il fit ſaiſir l'agent de dona Bérengere, le fit pendre, accuſa la reine d'avoir envoyé un homme chargé d'empoiſonner le roi, & montra même, pour appuyer cette odieuſe accuſation, une lettre ſuppoſée. Cette fourberie atroce ne lui réuſſit point ; elle ne ſervit au contraire qu'à le faire encore plus déteſter, & l'archevêque de Tolede le taxa ſi hautement d'impoſteur & de ſcélérat, qu'obligé de ſortir des terres de cet archevêché, il alla, ſuivi du jeune roi, s'enfermer dans Huete. Il n'y reſta que peu de jours ; & déterminé à périr ou à perdre ſes ennemis, & bouleverſer l'état, il ſe rendit à Valladolid, aſſembla une armée, & fit ſommer la reine Bérengere, avec ſes adhérans, de remettre à l'inſtant même de la ſommation, toutes les places qu'elle tenoit. Don Alvar, à la tête des troupes, étoit le plus fort ; d'ailleurs, accompagné perpétuellement du jeune roi, il eût été dangereux de le combattre, parce que c'eût été expoſer la vie de *Henri*. Dans cette ſituation critique, dona Bérengere demanda du ſecours au roi de Léon ; mais le régent, qui avoit prévu cette démarche, afin de lui ôter cet appui, s'étoit adreſſé lui-même au roi de Léon, & lui avoit fait demander, pour le roi de Caſtille, l'infante dona Sanche, en mariage ; cette propoſition avoit été acceptée, enſorte que dona Berengere ne put point obtenir du ſecours du roi de Léon ; cependant la plus grande partie des citoyens, opprimés eux-mêmes, s'intéreſſoient à ſa cauſe ; on murmuroit partout contre le régent, on ſe plaignoit hautement de ſes violences & de ſa tyrannie ; il étoit déteſté, & la guerre civile alloit éclater, quand le plus imprévu des accidens vint diſſiper ce menaçant orage, & arracher des mains de l'oppreſſeur les rênes du gouvernement. Don Alvar étoit à Palence avec le roi, logé dans le palais épiſcopal ; & cherchant tous les moyens de ſe rendre agréable à ce jeune prince, il lui procuroit tous les amuſemens qu'il croyoit pouvoir lui plaire. Un jour que *Henri* jouoit avec pluſieurs jeunes ſeigneurs de ſon âge, l'un d'eux jetta en l'air une tuile qui tomba ſur le tête du roi, & le bleſſa ſi cruellement qu'il mourut très-peu de tems après, le 6 juin 1217, dans la troiſieme année de ſon regne, & dans la quatorzieme de ſon âge. Qu'eût été, s'il fût parvenu à un âge plus avancé, ce roi formé par les leçons & ſous les yeux de don Alvar ?

HENRI II, roi de Léon & de Caſtille. Opprimé par la haine du plus cruel des freres, perſécuté, proſcrit par le plus féroce des tyrans, *Henri II* vit ſa

jeuneſſe s'écouler au milieu des orages & des dangers. Formé à la vertu par l'horreur que lui inſpirerent les crimes & les vices de don Pedre, le plus pervers & le plus ſanguinaire des hommes, *Henri* ne dut peut-être les talens ſupérieurs qu'il montra ſur le trône, les actions qui l'illuſtrerent, & ſa célébrité, qu'aux efforts continuels que la néceſſité de dérober ſa tête à la plus atroce des perſécutions, l'avoit obligé de faire pendant pluſieurs années; tant il eſt vrai que la meilleure des écoles eſt celle de l'adverſité, & que les plus grands rois ont été dans tous les tems ceux qui ont eu, avant que de gouverner les peuples, le plus d'obſtacles à ſurmonter! *Henri II*, connu avant de parvenir à la couronne ſous le nom de *comte de Tranſtamare*, étoit fils naturel d'Alphonſe XI, roi de Caſtille, qui, en mourant, laiſſa ſes états à ſon fils Pierre, ſi juſtement ſurnommé *le Cruel*. Pierre fut à peine monté ſur le trône, qu'il exerça les fureurs d'un bourreau, plutôt que les fonctions d'un ſouverain: il prit plaiſir à ſe baigner dans le ſang de ſes ſujets. On ſait avec quel farouche plaiſir ce barbare ſe jouoit de la vie des hommes; on ſait avec quelle infernale ſatisfaction il aimoit à égorger lui-même les victimes qu'il avoit déſignées (*Voyez* PIERRE-LE-CRUEL, *Suppl.*). Sa cruauté menaçant la vie de tous ceux qui l'entouroient, & ſes parens les plus proches étant ceux contre leſquels il tournoit le plus volontiers ſa brutalité meurtriere, le comte de Tranſtamare ſe ſouleva avec la plus grande partie des ſeigneurs, & ſe ligua avec eux contre le tyran; mais cette confédération n'eut point le ſuccès qu'on en attendoit; la fourberie & la cruauté de don Pedre prévalurent; la plupart des ſeigneurs ligués expirerent par les ordres & ſous les coups du ſouverain lui-même, & le comte de Tranſtamare, réſervé par ſon frere à un genre de mort plus atroce & plus douloureux, eut toutes les peines du monde à éviter le ſort qui lui étoit deſtiné; il s'évada & paſſa en France. Il n'y reſta que peu de tems, & les beſoins preſſans de ſa patrie le rappellerent en Eſpagne: il alla à la cour du roi d'Aragon, qui étoit alors en guerre avec celui de Caſtille: mais *Henri* n'oſoit ſe mettre encore à la tête des troupes Aragonoiſes, dans la crainte très-fondée, que don Pedre pour ſe venger, ne fit aſſaſſiner dona Jeanne-Emmanuel, ſa belle-ſœur, épouſe de Henri, qui, à Toro, étoit tombée au pouvoir du tyran. Le comte de Tranſtamare fut délivré de ſes allarmes par les ſoins de Pierre Carillo, qui trouva moyen de tromper la vigilance du roi de Caſtille, & d'enlever dona Jeanne-Emmanuel, qu'il conduiſit à ſon époux. Don Pedre, furieux de voir s'échapper l'une de ſes victimes, tourna ſa rage contre don Frédéric, ſon propre frere, & contre don Juan d'Aragon, ſon couſin, qu'il fit poignarder l'un & l'autre ſous ſes yeux: ſouillé du ſang de ſes freres, de celui de ſa tante & de ſa belle-ſœur qu'il avoit fait également périr, avec tous ceux qu'il ſoupçonnoit attachés à ſon frere, il marcha contre celui-ci, il fut complettement battu; il ſe dédommagea de ce revers par les nombreux aſſaſſinats qu'il ordonna, & par ceux qu'il commit lui-même: la reine Blanche, ſon épouſe, la plus belle & la plus vertueuſe des femmes, mourut auſſi empoiſonnée par ſon farouche époux. Le comte de Tranſtamare, réſolu de mettre fin à cette horrible ſuite de crimes & de proſcriptions, alla en France où l'on ſe diſpoſoit déja à venger la mort de cette reine, ſœur du duc de Bourbon. *Henri* revint bientôt en Eſpagne, & tous les Caſtillans exilés ou menacés d'être proſcrits, ſe joignirent à lui, ainſi que les rois d'Aragon & de Navarre. Ces illuſtres confédérés s'aſſemblerent, & il fut convenu qu'on détrôneroit don Pedre, & qu'on mettroit don *Henri* à ſa place. Cependant les deux rois, celui d'Aragon du moins ne traitoit point de bonne foi avec le comte de Tranſtamare, à la vie duquel il attenta plus d'une fois; mais la fortune veilloit ſur les jours de ce prince, qui avoit évité déja pluſieurs trahiſons de ce genre, lorſque le célebre du Gueſclin, ſuivi d'une armée Françoiſe, & chargé de venger la mort de Blanche, vint en Eſpagne, & ſe joignit au comte de Tranſtamare; ils allerent à Burgos dans le deſſein d'y aſſiéger le roi de Caſtille qui y étoit, & de ſe rendre maîtres de ſa perſonne. Mais don Pedre s'enfuit à Séville, & les confédérés s'emparerent de Burgos, où une foule de ſeigneurs Caſtillans s'étoit rendue. Le comte de Tranſtamare fut reconnu & proclamé roi de Caſtille en 1366, ſous le nom de *Henri II*. Le nouveau roi ſignala ſa reconnoiſſance par les bienfaits dont il combla les principaux confédérés, & alla ſans perdre de tems ſe préſenter devant Tolede qui lui ouvrit ſes portes. Don Pedre tenta de ſe retirer en Portugal, mais il n'y fut point reçu; il voulut ſe retirer à Albuquerque qui lui ferma ſes portes; on l'eût également rejetté en Galice, ſi l'archevêque de S. Jacques n'eût à force d'inſtances déterminé les Galiciens à le recevoir. Don Pedre récompenſa le zele de l'archevêque en le faiſant aſſaſſiner, & en s'emparant de tous ſes biens. Après ce meurtre il s'embarqua pour Bayonne, & alla implorer le ſecours du prince de Galles. Cependant *Henri II* ſoumettoit les provinces Caſtillanes, où, au lieu de trouver de la réſiſtance, il ne voyoit que de l'empreſſement à quitter le joug de don Pedre. Celui-ci, ſoutenu par le prince de Galles, & par le roi de Navarre qui trahit lâchement *Henri*, ſon allié, vint fiérement préſenter bataille à ſon concurrent. *Henri*, malgré la défection du roi de Navarre, & contre l'avis de du Gueſclin, accepta le combat, fut malheureuſement défait, & obligé de ſe ſauver précipitamment en Aragon, d'où il paſſa en France. Don Pedre ne goûta d'autre plaiſir dans cette victoire, que celui de ſe baigner dans le ſang des partiſans de ſon frere; il fit périr dans les tourmens tous ceux qui eurent le malheur de tomber en ſa puiſſance; les femmes même & les enfans n'échapperent point à ſa barbarie. Mais pendant qu'il s'abandonnoit à toute ſa férocité, *Henri II* obtenoit de puiſſans ſecours de la France, & intéreſſoit à ſa cauſe le pape Urbain V, qui lui accorda le droit de ſuccéder, quoique fils illégitime d'Alphonſe, aux états de Caſtille, & qui même lui fit remettre une ſomme très-conſidérable d'argent: avec ces ſecours, *Henri II*, à la tête d'une forte armée, revint en Eſpagne, & entra en Caſtille, dont il ſe rendit bientôt le maître, ainſi que du royaume de Tolede; la ville de Léon, la plus grande partie de ce royaume, & les Aſturies ſe ſoumirent à lui. Tolede ſeule refuſoit ſon obéiſſance, & ſoutenoit le ſiege: don Pedre, ligué avec le roi de Grenade, entreprit pour ſon malheur de délivrer cette ville, il ſe mit en marche, & *Henri* averti de ſon entrepriſe, alla à ſa rencontre ſuivi de toutes ſes troupes. Bientôt les deux armées ſe rencontrerent, & à peine le ſignal du combat eut-il été donné, que les troupes de Pierre-le-Cruel prirent la fuite, & abandonnerent leur chef. Celui-ci ſe retira avec quelques-uns de ſes gens au château de Montvel, tandis que don Lopez de Cordoue ſe retiroit à Carmone, où étoient les enfans du roi vaincu, & s'y enfermoit avec huit cens chevaux & mille arbalêtriers. Don Pedre, ſe voyant prêt à tomber entre les mains du vainqueur, envoya propoſer à Bertrand du Gueſclin, l'homme de ſon ſiecle le plus incorruptible, une groſſe ſomme d'argent, s'il vouloit lui procurer le moyen de s'évader. Du Gueſclin alla rendre compte de cette propoſition à *Henri*, qui lui dit de donner à ce prince un rendez-vous dans ſa tente. Don Pedre y vint; *Henri II*,

bien accompagné, s'y rendit au même instant, & se jettant sur don Pedre, lui donna un coup de poignard au visage, & le laissa achever par les gens de sa suite, qui le percerent de mille coups. Ainsi périt le plus cruel des hommes, & le plus affreux des tyrans. Sa mort ne laissa cependant point *Henri II* paisible possesseur du trône de Castille; il lui fut, mais inutilement, disputé par l'inconséquent Ferdinand I, roi de Portugal, qui prit le titre de roi de Castille & de Léon. La couronne lui fut également contestée par le duc de Lancastre, qui y ayant aussi des prétentions, se ligua avec les rois de Grenade & d'Aragon, qui vouloient l'un & l'autre se rendre plus aisées les conquêtes qu'ils s'étoient proposés de faire en Castille. *Henri II* défendit avec succès ses droits & ses états, opposa la plus ferme résistance à ses ennemis, força le roi de Grenade & les Maures à lui demander une treve; battit les Portugais, s'empara des places les plus importantes, & contraignit le roi de Portugal à demander la paix, qu'il n'obtint qu'aux conditions les plus désavantageuses. Ces orages dissipés, & ses états tranquilles, le roi *Henri* ne songeoit plus qu'à s'occuper des soins du gouvernement, lorsque le roi de Portugal lui suscita de nouveaux troubles. Le capricieux Ferdinand qui avoit déja fait la guerre pour soutenir les droits qu'il prétendoit avoir au sceptre de Castille, se ligua tout-à-coup avec le duc de Lancastre, récemment uni à dona Constance, fille de Pierre-le-Cruel, & du chef de laquelle il avoit pris le titre de roi de Castille. Cette ligue eut à peine été conclue, que Ferdinand se jetta sur la Galice, surprit Tuy & quelques autres places qu'il fut obligé de rendre presqu'aussi-tôt qu'il s'en fut rendu maître. *Henri II*, résolu d'ôter pour jamais au roi Ferdinand l'envie de remuer, fit une irruption en Portugal, poussa ses conquêtes jusques sous les murs de Lisbonne, & contraignit ce souverain à accepter la paix humiliante qu'il voulut bien lui offrir, aux plus dures conditions. Le roi de Castille ne desirant que de jouir de quelques années de tranquillité, afin de rétablir dans ses états le bon ordre que le regne précédent & les derniers troubles en avoient banni, entra en négociation avec le roi d'Aragon, & après quelques débats, on conclut une paix perpétuelle entre les deux souverains & leurs successeurs; & pour mieux cimenter ce traité, il fut convenu que l'infant don Juan de Castille épouseroit dona Léonore, infante d'Aragon. Quelque tems après le roi *Henri*, pénétré de reconnoissance pour les services que la France lui avoit rendus, alla lui-même conduire au secours de cette puissance une armée en Guienne, & envoya sa flotte en France au secours des François contre l'Angleterre. De retour dans ses états, *Henri*, pour assurer la puissance de sa maison, fit demander pour don Frédéric, son fils, dona Béatrix, infante de Portugal, & héritiere présomptive de ce royaume: Frédéric, à la vérité, n'étoit que le fils naturel de *Henri II*, fils naturel lui-même du roi Alphonse XI. Ce mariage fut approuvé par Ferdinand, & par les états de Portugal; mais par des circonstances qu'on ne prévoyoit point alors, il ne s'accomplit pas. Le roi de Navarre, en apparence ami de celui de Castille, mais en effet le plus turbulent & le plus irréconciliable de ses ennemis, prévoyant que l'échange qu'il vouloit faire avec l'Angleterre, des états qu'il avoit en Normandie, pour quelques autres équivalens en Gascogne, causeroit tôt ou tard la guerre entre la Castille & la Navarre, crut que la possession de Logrono, ville forte & importante sur le bord de l'Ebre, lui donneroit dans cette guerre les plus grands avantages, & d'après cette idée, il projetta de se rendre maître de cette ville Castillanne; Dans cette vue il tenta d'en corrompre le gouverneur, don Pedre Manrique, auquel il fit offrir vingt mille florins. Don Pedre, qui étoit le plus integre & le plus incorruptible des hommes, avertit le roi son maître de cette proposition; & d'après les ordres de *Henri*, feignit de se laisser gagner, reçut les vingt mille florins, & au jour convenu, laissa entrer dans Logrono deux cens cavaliers Navarrois: mais ceux-ci ne furent pas plutôt dans la place, qu'ils furent désarmés & faits prisonniers: dans le même tems, don Juan, infant de Castille, se jetta, suivi d'une armée, dans la Navarre, y eut de grands succès, s'empara de beaucoup de places, & s'avança jusqu'à Pampelune. L'Italie étoit encore plus agitée que la Navarre par les troubles qu'y causa la double élection d'Urbain VI & de Clément VII, au pontificat. L'Europe chrétienne presqu'entiere, prit part aux dissentions suscitées par ce schisme; la France soutenoit les intérêts de Clément: l'Angleterre défendoit la cause d'Urbain. Les rois de Castille & d'Aragon, plus sages, & vraisemblablement plus éclairés que le reste des souverains Européens, refuserent de reconnoître l'un & l'autre pontifes, s'inquiétant fort peu que le conclave divisé eût élu deux papes au lieu d'un. Tout ce que fit *Henri* au sujet de ce schisme, fut de convoquer à Illescas une assemblée d'évêques & de prélats, & dans cette assemblée il fut statué qu'on mettroit en réserve tous les revenus qui appartenoient au pape, afin de les remettre à celui des deux contendans qui resteroit seul possesseur de la papauté. La même délibération fut prise à Burgos par les évêques & les prélats qui s'y assemblerent encore. Pendant que, secondé par le clergé, *Henri II* écartoit ainsi de ses états le trouble & la division, l'infant don Juan prenoit des villes, & continuoit de faire des conquêtes. Le roi de Navarre épuisé, & craignant de voir à la fin son royaume passer sous la domination du roi de Castille, demanda la paix à *Henri*, qui, quelques avantages qu'il eût, & quelque brillantes que fussent les espérances que lui donnoient les succès de don Juan, se prêta volontiers aux propositions du roi de Navarre, & conclut avec lui un traité de paix, dont les conditions furent que le Navarrois congédieroit les troupes Angloises & Gascones, que le roi de Castille prêteroit les fonds nécessaires pour le paiement de ces troupes, & que toutes les places que don Juan avoit prises seroient rendues. Quelques jours après la conclusion de cette paix, *Henri II* tomba dans un état de foiblesse & de langueur qui épuisa ses forces, au point que, malgré tous les secours & tous les remedes qu'on lui donna, il mourut le 29 mai 1379 après un regne de dix ans depuis la mort de Pierre-le-Cruel, & de treize ans à compter du jour où il fut proclamé roi de Castille à Calahorra. Quelques historiens, mais non les mieux instruits, ni les plus sensés, ont dit sans preuve ni vraisemblance, qu'il mourut par les effets d'un poison très-subtil que Mahomet, roi de Grenade, lui avoit fait donner par un seigneur Mahométan. Mais les meilleurs historiens & les plus judicieux, regardent ce récit comme très-fabuleux, & fondé tout au plus sur quelque mauvais bruit populaire, produit par la haine des Chrétiens contre les Maures, & par cet absurde penchant que le vulgaire a eu dans tous les tems de rapporter la mort des souverains à des causes extraordinaires. Les éditeurs du dictionnaire de Moreri n'ont pas manqué d'assurer fort gravement aussi que le roi *Henri II* mourut de poison. Car ces éditeurs aiment beaucoup les traditions vulgaires, & ne croient pas non plus que les rois puissent mourir comme le reste des hommes. C'est avoir un goût bien décidé pour le merveilleux! (*L. C.*)

* HENRI III, roi de Léon & de Castille, n'avoit pas onze ans accomplis, lorsque la mort du roi, don

don Juan ſon pere, le fit monter ſur le trône en 1390: ſa minorité fut très-orageuſe; l'état fut en proie aux concuſſions & aux rapines des régens, & des autres grands du royaume. *Henri*, dont la prudence étoit fort au-deſſus de ſon âge & de la foibleſſe de ſa complexion, ſenſible aux maux de toute eſpece que cauſoit la mauvaiſe adminiſtration des régens pendant ſa minorité, réſolut d'en arrêter le cours, en déclarant qu'il vouloit gouverner lui-même, quoiqu'il n'eût pas encore quatorze ans accomplis; il convoqua l'aſſemblée des grands, & leur déclara ſes intentions, ils applaudirent à ſa réſolution. *Henri* trouva les finances dans un état plus déplorable qu'il ne l'avoit cru: on aſſure que le roi dans ce moment étoit ſi pauvre, qu'au retour d'une chaſſe on ne lui ſervit point à dîner; il en demanda la raiſon, on lui répondit qu'il étoit ſans argent & ſans crédit: vendez mon manteau, dit *Henri*, & achetez-moi de quoi dîner. Pendant qu'il mangeoit un morceau de belier qu'on lui ſervit avec quelques cailles qu'il avoit tuées à la chaſſe, il apprit qu'il y avoit un ſouper ſplendide chez l'archevêque de Tolede, que les grands y étoient conviés, & que tous les jours ils ſe donnoient les uns aux autres de magnifiques feſtins. Dès que la nuit fut venue, le jeune monarque déguiſé alla vérifier par ſes propres yeux ce qu'on venoit de lui dire; le lendemain il fit venir à ſon palais tous les convives & l'archevêque à leur tête; il demanda au prélat combien il avoit vu de rois en Caſtille? j'en ai vu trois, répondit l'archevêque, votre aïeul, votre pere & vous: & moi qui ſuis plus jeune que vous, replique *Henri*, j'en ai vu vingt, ſans me compter; car c'eſt vous qui êtes roi, & je ſuis le plus pauvre de vos ſujets: je n'avois pas hier de quoi ſouper; il eſt tems que je regne ſeul, vous mourrez tous: je dois à ma conſervation & à mon peuple le ſacrifice de tant de tyrans qui l'ont opprimé. Le palais étoit entouré de ſoldats prêts à exécuter les ordres du roi; les grands effrayés de cette terrible ſentence, implorerent ſa clémence: je ne ſuis pas auſſi inhumain que vous, leur dit *Henri*, vous méritez la mort, & je conſens à vous laiſſer la vie & vos biens; mais vous me reſtituerez tout ce qui m'appartient, & je ſaurai mettre mon peuple à l'abri de vos vexations. En effet, ils n'obtinrent la liberté que lorſque chacun d'eux eut rendu au tréſor royal toutes les ſommes dont il fut jugé redevable; cette action pleine de vigueur & de juſtice annonçoit un regne heureux; *Henri* eut néanmoins des factieux à contenir, des cabales à diſſiper, des guerres à ſoutenir contre les puiſſances étrangeres; ſa prudence ſuffit à tout malgré ſa grande jeuneſſe. Il eut une attention particuliere à ſe rendre agréable au peuple, évitant avec un ſoin extrême tout ce qui pouvoit altérer l'amour que ſes ſujets avoient pour lui. Je redoute plus, diſoit-il, la haine de mes ſujets, & les malédictions du peuple, que les intrigues & les armes de mes ennemis. Ce prince fit punir quelques Juifs uſuriers, défendit rigoureuſement le prêt à uſure, & enjoignit à tous les Juifs de ſes états de porter ſur l'épaule un morceau d'étoffe large de trois doigts: cette diſtinction flétriſſante le fit haïr de cette nation; & l'on a prétendu qu'un médecin Juif lui avoit donné un poiſon lent qui le conduiſit au tombeau, à l'âge de vingt-ſept ans, en 1406; mais il étoit ſi valétudinaire, que ſa mort, quoique précoce, a pu être naturelle.

HENRI IV, ſurnommé *l'impuiſſant*, roi de Léon & de Caſtille, fils de Jean II & de Marie, infante d'Aragon, naquit en 1424, & ſuccéda à ſon pere en 1454. Un monarque reconnu impuiſſant, entouré de maîtreſſes, & introduiſant dans le lit de ſon épouſe un jeune ſeigneur, qui étoit à la fois, & le mignon du roi, & l'amant de la reine; des miniſtres regardant l'équité, la décence & la religion comme de vains noms; des grands révoltés, portant le mépris des loix & de l'autorité royale au dernier excès; une nation entiere avilie & corrompue par l'exemple de ſes chefs, ſe livrant ſans honte à toutes ſortes de débauches, de perfidies, de trahiſons, d'aſſaſſinats: tel eſt l'affreux ſpectacle que nous offre le regne de *Henri IV*. Il dura vingt ans, ce regne qui plongea la Caſtille dans un abyme de maux: nous ne nous arrêterons point à détailler des ſcenes ſcandaleuſes qui révolteroient les eſprits.

HENRI, comte de Portugal, (*Hiſt. de Portugal.*) Le plus ſacré des droits qui élevent les hommes à la ſouveraineté, eſt ſans doute celui de la naiſſance; mais ce droit, quelque ſacré qu'il ſoit, n'eſt pourtant, ni le plus flatteur, ni le plus beau, ni le plus reſpectable. Que peut avoir en effet de flatteur & de précieux un droit donné par le hazard? le plus grand, le plus illuſtre des ſouverains eſt celui qui s'élevant par ſon propre mérite, parvient au rang ſuprême par ſes vertus & par l'éclat de ſes actions. Tel fut, ſuivant quelques auteurs, *Henri*, que ſes vertus firent ſeules créer comte de Portugal, quoiqu'il ne fût d'ailleurs qu'un étranger, diſent-ils, dont on ignoroit la naiſſance. Si ce fait étoit vrai, *Henri* n'en ſeroit, à mes yeux, que plus eſtimable encore; mais ils ſe trompent, & il eſt très-prouvé que, par ſa naiſſance illuſtre, ainſi que par ſes talens, il étoit fait pour commander aux hommes. Alphonſe VI, roi de Caſtille & de Léon, quelque terreur qu'il eût répandue ſur les Maures, craignant lui-même que la conquête de Tolede ne réunît contre lui tous ces ennemis, & ceux même d'Afrique, demanda du ſecours au roi de France, Philippe I, & au comte de Bourgogne: ces deux ſouverains inviterent la nobleſſe de leurs états à aller en Eſpagne ſe ſignaler ſous les drapeaux du roi de Caſtille; & bientôt il paſſa dans ce royaume une nombreuſe armée, conduite par Raymond, comte de Bourgogne, *Henri*, frere puîné de Hugues, comte de Bourgogne, & Raymond, comte de Toulouſe; ces trois chefs ſe diſtinguerent par les plus brillantes actions; & Alphonſe VI pénétré d'eſtime pour la valeur de *Henri*, & de reconnoiſſance pour les ſervices qu'il lui avoit rendus, lui donna le gouvernement des frontieres & des contrées méridionales de la Galice, avec le pouvoir de réparer les anciennes villes, d'en conſtruire de nouvelles; de reculer, aux dépens des poſſeſſions des Maures, les frontieres de ce pays autant qu'il le pourroit, de les défendre & d'attaquer les Maures toutes les fois qu'il le jugeroit convenable: *Henri* répondit en grand homme à la confiance d'Alphonſe, & en très-peu d'années ce pays fut très-floriſſant: ſous ſa protection une foule de chrétiens, jadis chaſſés de leurs poſſeſſions & retirés dans les montagnes, vinrent s'établir dans les campagnes ſoumiſes à la domination de *Henri*, qui, par dégré, peupla, enrichit & fertiliſa les provinces ſituées entre le Minho & le Douro, ainſi que la province de Tra-los-Montes & celle de Beira, juſqu'alors ſoumiſe au roi Maure de Lamego, auquel il l'enleva, & qu'il obligea même de lui payer tribut. Alphonſe VI, rempli de la plus haute eſtime pour *Henri*, & voulant lui donner des marques de la conſidération qu'il avoit pour ſes talens & ſes rares qualités, lui accorda en mariage dona Thérèſe, ſa fille naturelle; & en 1094, lui céda en pleine propriété, les provinces dont il n'avoit été juſqu'alors que gouverneur, lui donnant le titre de comte, & la permiſſion de conquérir tout ce qu'il pourroit ſur les Maures juſqu'à la riviere de Guadiana. *Henri* & ſon épouſe allerent alors fixer leur réſidence à Guimaraens, ville agréablement ſituée dans une plaine très-fertile, ſur le bord de la riviere d'Ave. La permiſſion donnée au comte de faire des conquêtes ſur les

Maures, étoit très-analogue au caractere guerrier & conquérant de *Henri*, qui inspirant ses goûts aux Portugais, fondit sur les Maures établis au-delà du Douro, & eut les plus brillans succès : on ignore les détails de cette guerre, on sait seulement qu'elle fut très-funeste aux Maures, & que Hecha, roi de Lamego, & vassal du comte, s'étant révolté contre lui, & ayant même ravagé les frontieres du nouvel état, *Henri* marcha contre ce souverain, le joignit, lui livra bataille, remporta la victoire, & fit Hecha & son épouse prisonniers. Les deux captifs embrasserent le christianisme, & *Henri* leur rendit Lamego ; mais les Maures irrités de la conversion de leur roi, se révolterent & furent punis par *Henri*, qui s'empara de Lamego & rétablit Hecha ; mais celui-ci craignant une nouvelle révolte, garda auprès de lui quelques Portugais. Quelques années après (car on n'a pas une suite fort exacte des faits qui se sont passés dans ces siecles en Portugal) Alphonse VI mourut, & Aben-Joseph, roi de Maroc, ayant fait quelques tentatives inutiles sur Tolede & sur Madrid, fit une incursion en Portugal, battit les troupes Portugaises qui gardoient les frontieres, s'empara de Santaren & de quelques autres places. *Henri* ne put alors aller défendre ses états : il étoit en Galice, occupé à mettre fin aux divisions qui étoient survenues au sujet de la tutelle du prince Alphonse-Raymond, proclamé roi par les Galiciens ; & d'ailleurs il combattoit comme allié dans la guerre qui s'étoit élevée entre dona Urraque, reine de Léon & de Castille, & don Alphonse, roi d'Aragon & de Navarre : il servit si puissamment & avec tant de zele la reine dona Urraque, que son époux vouloit dépouiller de tous ses états, que ce monarque fut contraint d'abandonner le siege d'Astorga, prête à tomber entre ses mains, lorsqu'elle fut secourue & délivrée par le comte *Henri* : il entra dans cette place au bruit des acclamations du peuple, mais il ne jouit pas long-tems de son triomphe, il y tomba malade & y mourut, aussi regretté de ses alliés, qu'il avoit si vaillamment secourus, qu'il le fut de ses sujets qui voyoient moins en lui leur maître que leur bienfaiteur : il mourut en 1112, âgé d'environ cinquante ans, après avoir gardé la souveraineté pendant dix-huit ans. (*L. C.*)

HENRI, roi de Portugal, (*Hist. de Portugal.*) La piété, le zele, la régularité des mœurs, la pureté des intentions, la charité, les connoissances théologiques suffisent à un archevêque ; mais les vertus, les talens & les qualités nécessaires à un prélat, ne sont rien moins que les talens, les qualités & les vertus qui forment les bons rois. Le meilleur & le plus respectable des archevêques pourroit n'être, & ne seroit très-vraisemblablement qu'un souverain fort médiocre, ou même un assez méchant prince. Il y a fort loin de la pourpre Romaine à la pourpre royale, & le gouvernement spirituel d'un dioceſe ne ressemble point du tout au gouvernement civil & suprême des peuples ; c'est ce que les Portugais éprouverent sous le foible & malheureux regne de *Henri*, cinquieme fils d'Emmanuel & de Marie de Castille. Ce prince, né le 31 Janvier 1512, fut dès sa plus tendre enfance destiné à l'église : il reçut une éducation analogue à l'état qu'il devoit embrasser, devint l'un des meilleurs théologiens de son tems, fit quelques progrès même dans les mathématiques, & fut successivement archevêque de Brague, de Lisbonne, d'Evora, & créé cardinal, en 1546, par le pape Paul III. Le roi don Sébastien, son petit-neveu, ayant eu la folle & téméraire ambition de passer en Afrique pour y combattre les Maures, & l'imprudence encore plus téméraire de livrer bataille, contre l'avis de tous les officiers, à une armée infiniment supérieure à la sienne, fut battu complettement ; ses troupes furent massacrées, il périt, ou plutôt, car on ignore le genre de sa mort, il se perdit dans le feu du combat ou après la victoire, & laissa le trône vacant. Sébastien n'ayant point de postérité, sa couronne appartenoit de droit à son plus proche parent ; & par malheur ce parent le plus proche étoit le cardinal *Henri*, son grand-oncle, qui ne s'étant jamais préparé à régner, ne s'étoit jusqu'alors occupé que des devoirs de son état, à édifier le peuple par une conduite exemplaire, à nourrir & faire élever les enfans des pauvres, à procurer des soulagemens aux infirmes, aux malades & aux vieillards ; à fonder & faire construire des hôpitaux, à doter les jeunes filles qui se marioient, & à s'intéresser pour les gens de lettres qu'il protégeoit & qu'il encourageoit de toute sa puissance. Il étoit dans son abbaye d'Alcobaça lorsqu'il reçut la triste nouvelle de la défaite des Portugais en Afrique, & de la mort du roi, son petit-neveu : cet événement imprévu opéra un changement subit dans la maniere de penser du cardinal qui, détaché, avant cette révolution, des grandeurs & des pompes humaines, ne songea plus qu'aux droits de sa naissance, & se rendit fort rapidement à Lisbonne, où il prit le titre de protecteur du royaume ; mais il falloit un roi, & non un protecteur. Huit jours après, la nouvelle de la mort de Sébastien s'étant confirmée, le cardinal alla célébrer la Messe dans l'église de l'hôpital de tous les Saints, & monta sur le trône, sans penser qu'il n'avoit jamais régné, qu'il étoit dans sa soixante-septieme année, & qu'à cet âge il est bien difficile de s'instruire dans l'art de gouverner les hommes ; aussi gouverna-t-il fort mal : on s'apperçut pourtant du changement que la fortune opéroit dans sa conduite ; modeste, modéré jusqu'alors, doux, pacifique, & toujours prêt à pardonner les torts qu'on avoit avec lui, le sceptre le rendit fort différent de lui-même. On raconte qu'un roi de France, ayant cherché, n'étant encore que duc d'Orléans, à se venger de quelqu'injure, ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'oubliant ses démêlés particuliers, dit que ce n'étoit point au roi de France à se souvenir des torts qu'avoit reçus le duc d'Orléans. *Henri* pensa tout autrement : à peine il eut reçu le sceptre, qu'il fit sentir le poids de son ressentiment à tous ceux dont il croyoit avoir eu à se plaindre pendant qu'il n'étoit qu'archevêque ou cardinal : il dépouilla les uns de leurs charges, les priva de leurs dignités, & exila les autres, non qu'ils eussent, ou mal servi l'état, ou prévariqué dans leurs fonctions, mais par cela seul qu'ils n'en avoient pas bien usé avec lui sous le regne de Sébastien ; du reste, à cette vengeance près, le nouveau souverain ne se montra ni dur, ni injuste ; il est vrai que tous les Portugais lui avoient témoigné la plus haute considération pendant sa vie ecclésiastique. Philippe, roi d'Espagne, qui avoit de grandes prétentions au trône Portugais, envoya des ambassadeurs à *Henri*, chargés de le complimenter, & connoître ses intentions au sujet de la succession à la couronne ; le roi parut porté pour la duchesse de Bragance ; Philippe n'insista point, & se contenta de conseiller à *Henri* de passer aussi agréablement qu'il le pourroit, le reste de ses jours ; mais ce conseil, très-facile à donner, étoit fort difficile à suivre ; & le bon cardinal ne trouva sur le trône que des chagrins & de l'amertume. Don Antoine, prieur de Crato, fils, à la vérité naturel, de l'infant don Louis, duc de Bejar, fils du roi Emmanuel, arriva d'Afrique, où il avoit suivi Sébastien, & vint cabaler à Lisbonne contre le roi, dont il ambitionnoit la couronne, à laquelle il cherchoit à persuader qu'il avoit les plus légitimes droits. Les intrigues de don Antoine n'étoient pas le seul embarras du souverain, qui ne savoit comment répondre aux vœux, ou pour mieux dire aux cris des Portugais qui vouloient absolument qu'il se mariât, & qu'il se

donnât un héritier : il l'eût bien voulu auſſi ; mais vieux prêtre, vieux cardinal, il y avoit de grands obſtacles à ſurmonter : pour tâcher d'applanir celui qu'il ne regardoit pas peut-être comme le plus inſurmontable, il chargea ſecrétement ſes agens à Rome de ſolliciter du pape une diſpenſe qui lui permît de ſe marier. Philippe de ſon côté, inſtruit de cette tentative, envoya ordre à ſon ambaſſadeur d'empêcher, par tous les moyens poſſibles, le pape d'accorder cette diſpenſe ; cependant Grégoire XIII, vivement preſſé par les agens Portugais, établit une congrégation de cardinaux pour examiner cette grande affaire ; & la déciſion des cardinaux fut tout-à-fait contraire aux deſirs de leur confrere, qui ne ſe rebuta point, & fit demander avec tant de vivacité cette diſpenſe, que bien des perſonnes penſerent qu'il avoit quelque bâtard, dont ſa conſcience le preſſoit d'épouſer la mere : ce n'étoit cependant point-là le motif de *Henri*, il ne cherchoit qu'à ſe mettre à l'abri de l'importune & odieuſe queſtion qu'on ne ceſſoit de lui répéter depuis le premier moment de ſon regne, ſavoir, quel ſeroit ſon ſucceſſeur ? il étoit tout auſſi fatigué de cette demande perpétuellement réitérée, qu'il l'étoit des ſollicitations & des intrigues des prétendans à ſa ſucceſſion. Le nombre de ces prétendans étoit fort conſidérable, mais il y en avoit cinq qui, plus que tous les autres, tracaſſoient le foible *Henri ;* Ranuce, prince de Parme, fils de la princeſſe dona Marie, morte il y avoit deux ans, & fille aînée de l'infant Edouard ; la ducheſſe de Bragance, ſeconde fille du même infant ; Philippe II, roi d'Eſpagne, fils de l'infante dona Iſabelle, & ſœur de l'infant Edouard ; le duc de Savoie, fils de l'infante dona Béatrix, ſœur cadette d'Iſabelle ; enfin don Antoine, fils de l'infant don Louis, duc de Bejar, fils du roi Emmanuel, & qui eût eu ſans contredit au trône, le droit le plus inconteſtable, ſi ſa naiſſance eût été légitime, & s'il eût pu prouver, comme il le tenta vainement, que l'infant don Louis avoit épouſé ſecrétement ſa mere. Parmi les autres prétendans, ſe diſtinguerent ſur-tout Catherine de Médicis, qui ſe prétendoit iſſue de Robert, fils d'Alphonſe III, & de Mathilde, ſa premiere femme, & le pape qui prétendoit avoir des droits ſacrés à la même couronne ; en premier lieu, parce que le S. Siege avoit confirmé le titre de roi à don Alphonſe Enriquez ; en ſecond lieu, parce que *Henri* venant à mourir, ſon trône devoit être regardé comme la dépouille d'un cardinal, qui de droit appartient au ſouverain pontife : ces raiſons étoient abſurdes, elles étoient très-ridicules, mais c'étoit par cela même que le pape s'obſtinoit à les faire valoir : avec la même obſtination, ſes prédéceſſeurs avoient bien fait valoir des prétentions encore plus mal fondées. Au milieu des tracaſſeries de tous ces prétendans, le bon *Henri* ne ſavoit auquel d'entr'eux donner la préférence, & d'ailleurs tout ce qu'il faiſoit ſe ſentoit de ſa foibleſſe : il s'étoit choiſi les miniſtres les plus puſillanimes ; il vouloit le bien, mais il n'avoit pas la force de le faire, & ſon miniſtere étoit tout auſſi irréſolu que lui : il eût bien deſiré de nommer la ducheſſe de Bragance, mais il n'en eut point la fermeté ; d'ailleurs il craignoit trop le prieur de Crato, qui avoit pour lui le peuple dont il étoit aimé, & le bon roi ne prévoyoit que malheurs & guerres civiles. Accablé de ſa propre irréſolution, le roi aſſembla les états, leur demanda avis ; & ſuivant le ridicule plan qu'il avoit formé, il fut décidé que tous les prétendans ſeroient cités, qu'il entendroit leurs raiſons, qu'il décideroit, mais que ſa déciſion ne ſeroit rendue publique qu'après ſa mort ; mais comme ce procès paroiſſoit devoir être fort long, & que le roi étoit fort vieux, il fut ſtatué que s'il venoit à mourir avant que d'avoir décidé, cette affaire ſeroit jugée par onze perſonnes choiſies par le roi, ſur vingt-quatre que les états lui propoſeroient ; & que pendant l'interregne le royaume ſeroit gouverné par cinq régens, nommés par le roi, ſur quinze qui lui ſeroient propoſés auſſi par les états. D'après cette délibération, *Henri* ſe mit à citer les prétendans, à écouter leurs raiſons, & il ne put rien décider ; la diſpute s'échauffa entre ces prétendans, & il oſa moins encore donner la préférence à l'un d'entr'eux ; il n'eut que la fermeté d'ordonner au duc de Bragance, qui ſoutenoit avec trop de chaleur les droits de ſon épouſe, de ſe retirer dans ſon duché, à don Antoine de s'en aller dans ſon prieuré ; le duc de Bragance laiſſa en s'en allant des agens tout auſſi animés que lui ; & don Antoine, au lieu de prendre le chemin de ſon prieuré, parcourut le royaume, où il ne ceſſa d'intriguer pour lui-même & contre le roi. *Henri* livré à la plus vive crainte & aux conſeils de Léon Henriquez, jéſuite Eſpagnol, ſon confeſſeur, traita ſecrétement avec Philippe II, & aſſembla les états qui, rejettant tout accommodement avec les Caſtillans, prierent le roi de nommer pour ſon ſucceſſeur un Portugais, quel qu'il fût, lui déclarant ſans détour que s'il ne faiſoit pas ce choix lui-même, ils ſe croyoient ſeuls en droit d'élire un roi auſſi-tôt que le trône ſeroit vacant ; il ne tarda point à l'être, car au milieu des diſputes qui s'éleverent à ce ſujet, *Henri* mourut, le 31 janvier 1580, dans le dix-huitieme mois de ſon regne, âgé de ſoixante-huit ans, peu eſtimé, moins regretté encore, & à la vérité ne méritant point de l'être. Il avoit été bon archevêque, cardinal très-pieux ; il fut le plus pauvre des rois. (*L. C.*)

HÉPAR, ſ. m. (*Chymie.*) ce mot nous vient du latin, il ſignifie *foie ;* on a ainſi nommé le produit de la combinaiſon du ſoufre avec l'alkali, l'antimoine & l'arſenic (*Voyez* HEPAR ANTIMONII, HEPAR SULFURIS, ORPIMENT, *Dictionnaire raiſonné des Sciences*, &c.). On dit même aſſez habituellement foie de ſoufre, foie d'antimoine ; mais les unes & les autres de ces dénominations ſont abſolument impropres, puiſqu'elles n'ont été données à ces mixtes, qu'en conſéquence d'une couleur rougeâtre purement accidentelle ; ne pouvant les changer, il faut du moins préférer celle qui s'éloigne davantage de l'uſage familier, parce qu'il vaut bien mieux que les mots techniques d'une ſcience n'expriment rien de connu, ne rappellent aucune idée, que d'indiquer de faux rapports qui égarent les commençans, & étonnent toujours les gens les plus inſtruits.

Il eſt donc d'autant plus important de ne pas traduire le nom d'*hépar* en langue vulgaire, que l'idée que l'on doit y attacher eſt plus diſparate avec ſa vraie ſignification, & que cette idée peut devenir plus générale, en rapprochant une quantité de ſubſtances, à meſure que les progrès de la chymie nous forceront de ſimplifier la méthode, & de conſidérer moins la variété des effets, que l'unité des principes.

Sous ce point de vue, l'*hépar* peut être défini un ſel à trois parties ; on ne peut ſuivre une marche plus ſûre dans l'étude de la nature, qu'en allant des corps ſimples aux corps compoſés, de ceux-ci aux corps compoſés de trois autres, & ſucceſſivement.

Il ne faut entendre ici par corps ſimples que les derniers produits des décompoſitions que la nature opere ſous nos yeux, & cette explication prévient toute difficulté. Que les élémens ſoient eux-mêmes ou non d'une ſeule matiere différemment modifiée, toujours eſt-il vrai de dire que ce que nous nommons ici corps ſimples, ſont très-ſûrement des compoſés, & même dans un ordre déja plus ou moins avancé ; mais ils ſont pour nous l'unité de la décompoſition chymique, & dans ce ſens, les acides, les alkalis,

les terres, le phlogiſtique, ſeront évidemment des corps ſimples, juſqu'à ce que l'on ſoit parvenu à changer leurs caracteres eſſentiels, autrement que par une nouvelle combinaiſon, c'eſt-à-dire, en leur ôtant plutôt qu'en leur ajoutant.

Ainſi l'acide qui eſt un corps ſimple, en s'uniſſant avec l'alkali qui eſt un autre corps ſimple, forme un corps compoſé que nous nommons ſel.

Les deux parties ſimples de ce ſel s'uniſſant au phlogiſtique que nous conſidérons auſſi comme corps ſimple, forme un corps du ſecond ordre chymique, que nous nommons *hépar*.

Cette maniere de généraliſer les choſes, éprouvera ſans doute des contradictions de la part de ceux qui ſe ſont faits des principes des qualités accidentelles des produits ; mais dès qu'une fois le mot affinité ne ſera plus un mot vuide de ſens ; dès qu'on ſera convenu de l'expliquer par la loi univerſelle de l'attraction (*Voyez* AFFINITÉ. *Suppl.*), on ſentira bientôt la néceſſité de ne plus diviſer arbitrairement les effets d'une même cauſe, on élaguera les diſtinctions inutiles ; & conſidérant, par exemple, que l'acide vitriolique s'unit au phlogiſtique par la même raiſon & de la même façon qu'il s'unit à l'alkali, qu'il acquiert par ſon union avec lui, comme avec toute autre baſe, la propriété de former un corps ſolide, régulier & neutre, on placera le ſoufre dans la claſſe des ſels, ſans s'embarraſſer ſi ce mixte a ou non une ſaveur propre, ni quelles ſont ſes vertus particulieres.

La claſſe des *hépars* eſt néceſſairement beaucoup plus nombreuſe que celle des ſels ; & cependant il y en a encore très-peu de connus, parce que, juſqu'à préſent, on ne les a examinés que ſéparément, & comme des êtres iſolés qui n'avoient entr'eux aucun rapport, aucune analogie. On ne s'occupera pas à les tous raſſembler ici : quelques exemples ſuffiront pour faire juger de l'étendue & de l'importance de cette matiere, qui offre un vaſte champ aux recherches des chymiſtes.

L'union du ſoufre avec toute terre métallique, forme un *hépar* : la pyrite martiale eſt un compoſé de trois corps ſimples ; l'acide vitriolique, la terre du fer, la matiere du feu : on imite très-bien ce minéral en préſentant du ſoufre à une barre de fer rouge, parce que le ſoufre fondu s'empare d'une certaine portion de la terre du fer.

Le charbon eſt un *hépar* compoſé de l'acide végétal, d'une terre particuliere, & du feu fixé.

L'alkali phlogiſtique eſt un *hépar* compoſé de l'acide animal, de l'alkali & du feu fixé : l'opération du bleu de Pruſſe ne fait que ſubſtituer une baſe ferrugineuſe à la baſe alkaline.

Ces deux obſervations ſur le charbon & l'alkali phlogiſtiqué, ont été publiées dès 1772, dans une diſſertation ſur le phlogiſtique, *&c.* je les ai retrouvées dans des ouvrages imprimés depuis, dont les auteurs n'ont pas jugé à propos d'indiquer où ils les avoient priſes, & qui ne paroiſſent même pas avoir apperçu le ſyſtême auquel elles tenoient.

On peut ſoupçonner encore que les ſavons, les ſubſtances muqueuſes, celles qu'on nomme ſels eſſentiels, les corps glutino-gélatineux, ou gélées animales & végétales, les ſucs ſucrés, les gommes, les réſines, les baumes, *&c.* ſont de véritables *hépars* ; mais l'analyſe n'eſt pas encore aſſez avancée pour déterminer avec quelque certitude les parties conſtituantes de ces compoſés.

Je formai le projet il y a pluſieurs années de réunir en un ſeul tableau ſynoptique tous les compoſés ſalins de deux & de trois parties : tous les acides connus devoient être placés ſur la premiere ligne horizontale, partagée en autant de caſes ; une premiere colonne perpendiculaire également diviſée, devoit offrir toutes les baſes connues ; les ſimples d'abord, enſuite les compoſées, & la caſe correſpondante, c'eſt-à-dire, celle qui ſe trouvoit au ſommet de l'angle, formé par une colonne perpendiculaire & une ligne horizontale, devoit indiquer le ſel produit par la combinaiſon des ſubſtances nommées à l'extrêmité de chaque côté du même angle. Je préſentai à l'académie de Dijon, en 1769, un eſſai de cette table, que j'appellai *halotechnique* ; des occupations multipliées de plus d'un genre, ne m'ont pas permis de ſuivre ce travail ; mais je crois pouvoir aſſurer qu'une table rédigée ſur ce plan ſeroit peut-être auſſi utile, du moins auſſi commode que la table des affinités ; elle formeroit une eſpece de mappemonde chymique, où l'on appercevroit au premier coup-d'œil le pays connu, & l'eſpace qui reſte à découvrir ; elle annonceroit tous les réſultats des ſubſtances qui ont été juſqu'à ce jour préſentées l'une à l'autre ; elle indiqueroit celles dont la combinaiſon n'auroit pas encore été tentée, celles qui refuſent abſolument de ſe combiner ; & ſous ce dernier point de vue, elle ſerviroit de table d'affinité négative. (*Cet article eſt de M.* DE MORVEAU.)

§ HÉPATIQUE, *artere*, (*Angeiologie.*) L'*artere hépatique* eſt plus conſidérable que l'on n'a voulu la faire. Elle n'eſt pas ſimple. La branche de l'artere méſentérique, & celle de la coronaire, ſont quelquefois auſſi grandes que l'*hépatique* ordinaire.

Il eſt très-probable que c'eſt elle qui nourrit le foie, qui lui apporte l'humeur glaireuſe dont le ſuintement a rempli les petites cavités du tiſſu cellulaire, s'attache aux lames & aux fibres, & nourrit les vaiſſeaux, qui avec ce tiſſu compoſent le foie. Il paroît même, ſi l'artere étoit diſpenſée de cet office, que la nature eût pu s'en paſſer, & ſe contenter de donner au foie la veine-porte. (*H. D. G.*)

HEPTAPHONE, (*Muſiq. des anc.*) *Voyez* EPTAPHONE (*Muſiq. des anc.*) *Suppl.* (*F. D. C.*)

HÉRACLION *ou* HERACLIONAS étoit fils du premier empereur Héraclius & de Martine, ſa ſeconde femme. Cette femme ambitieuſe du pouvoir, ne put conſentir à vivre ſous l'obéiſſance du jeune Heraclius qui, par le droit de ſa naiſſance, excluoit *Héraclion* du trône. Elle applanit cet obſtacle, en empoiſonnant ce prince infortuné. L'empire qu'elle envahit, ſous le nom de ſon fils, fut gouverné par elle pendant deux ans. Le ſénat humilié de recevoir les ordres d'une femme, ſouleva les eſprits. Les Romains ſemblerent reprendre leur premiere fierté. Elle fut dégradée & condamnée avec ſon fils à vivre dans l'exil. Comme elle étoit naturellement éloquente, le ſénat lui fit couper la langue pour prévenir les ſéditions qu'elle auroit pu exciter par ſon éloquence. *Héraclion* eut le nez coupé. On crut devoir le défigurer, afin que les graces touchantes de ſa figure ne puſſent plus intéreſſer à ſon malheur. Le ſénat, après leur dégradation, proclama Conſtant empereur ſans le concours de l'armée, qui applaudit à cette nomination. On avoit peu vu d'empereurs élus par ces magiſtrats avant & depuis Tacite. (*T—N.*)

HERACLIUS, (*Hiſtoire Romaine.*) fils du gouverneur d'Afrique, fut élevé dans ſon camp où il ſe forma dans le métier de la guerre. L'empereur Phocas s'étant rendu odieux par ſon avarice & ſes débauches, les armées proclamerent Héraclius l'an 610. Ce choix fut confirmé par les applaudiſſemens du peuple & du ſénat. Phocas détrôné fut condamné à la mort. *Heraclius*, avant de lui faire trancher la tête, lui dit : Croyois-tu n'être armé du pouvoir que pour faire le malheur des hommes ? Phocas lui répondit froidement : Apprend, par mon exemple, à les mieux

gouverner. Sergius patriarche de Conſtantinople, lui ceignit le front du diadême, & il partit pour la Perſe où le fameux Coſroès II. ſe préparoit à porter la guerre dans les provinces de l'empire. *Heraclius* trop foible pour détourner ce fléau, entama des négociations infructueuſes. Coſroès ſe répandit comme un torrent dans la Paleſtine. Jéruſalem fut priſe & ſaccagée, les miniſtres de l'autel furent maſſacrés dans les temples. Les chrétiens furent vendus aux Juifs, leurs implacables ennemis. Les vaſes ſacrés furent profanés, on les fit ſervir aux plus ſales uſages. Coſroès annonça qu'il n'accorderoit la paix aux Romains qu'après qu'ils auroient abjuré le chriſtianiſme pour adorer le ſoleil. *Heraclius* contraint de tenter la fortune des combats, remporta pluſieurs victoires ſur ce monarque redoutable. Mais l'ennemi, prompt à réparer ſes pertes, reparoiſſoit plus puiſſant après ſes défaites, que les Romains après leur victoire. La fortune ſauva l'empire. Siroès, fils aîné de Coſroès, qui l'avoit voulu deshériter, profita de l'éloignement de ſon pere, pour ſe placer ſur le trône. Coſroès, au premier bruit de cette révolte, s'en retourna dans ſes états, où ſon fils le condamna à languir dans une éternelle priſon. Le nouveau roi pour s'affermir dans ſon uſurpation, conclut la paix avec *Héraclius* qui retourna couvert de gloire à Conſtantinople. On lui rendit le bois de la vraie croix qui avoit été enlevé du temple de Jéruſalem, lorſque cette ville fut priſe par Coſroès. Cette reſtitution fut célébrée dans tout l'empire, par une fête qu'on nomme encore aujourd'hui l'*exaltation de la croix*. *Héraclius* qui n'avoit juſqu'alors été qu'homme de guerre, voulut ſe mêler dans les queſtions théologiques. Il ſe laiſſa ſéduire par les Monotheliſtes, & donna en leur faveur un édit qui fut frappé des anathêmes de Rome. Pendant qu'*Héraclius* s'érigeoit en théologien, les Sarrazins lui enlevoient l'Egypte, la Syrie & les plus riches provinces de l'empire. *Héraclius* affoibli par ſes fatigues & ſes maladies, ne put oppoſer une digue à cette inondation; devenu circonſpect juſqu'à la timidité, il perdoit à négocier le tems qu'il auroit dû employer à combattre; les dernieres années obſcurcirent l'éclat de ſes anciennes victoires. Il mourut d'une maladie dont les médecins ne purent le guérir, parce qu'ils en ignoroient la cauſe: il gouverna l'empire pendant trente ans. Ce fut ſous ſon regne que Mahomet publia ſes menſonges. Cet impoſteur envoya une armée dans la Syrie, où ſes lieutenans, miſſionnaires guerriers, firent des proſélites & des conquêtes. Il mourut en 641 âgé de ſoixante-ſix ans. Sa poſtérité occupa le trône d'Orient pendant plus de quatre-vingts ans. C'eſt la ſeule famille qui puiſſe ſe glorifier d'avoir donné tant d'empereurs, dans ces tems féconds en révolutions.

HÉRACLIUS, fils de l'empereur de ce nom, & d'Eudoxie, fut ſurnommé *Conſtantin le jeune* ou le *nouveau Conſtantin*. Il étoit encore enfant lorſque ſon pere lui ceignit le front du diadême. Il ne gouverna l'empire que pendant un an, ſa marâtre l'empoiſonna pour élever ſon propre fils ſur le trône. Il fut plus recommandable par ſa piété que par ſes talens pour gouverner. Il périt en 642. (*T—N.*)

HERBELAI, (*Géogr. Hiſt. Litt.*) village près de Paris, où naquit le ſavant Etienne Fourmont en 1683. Il n'étoit encore qu'écolier, lorſqu'il donna les *Racines de la langue latine miſes en vers françois*, ouvrage qui eût fait honneur à un maître. L'Académie des Sciences ſe l'aſſocia en 1715. La Société royale de Londres en 1738, & celle de Berlin en 1741. Les ſavans françois & étrangers le conſultoient comme un oracle dans tout ce qui concerne le grec, le perſan, le ſyriaque, l'arabe, l'hébreu & même le chinois. On a de lui une foule d'ouvrages imprimés & manuſcrits, témoignages de ſon érudition & de ſon amour pour le travail. Il a joui pendant ſa vie, qui a fini en 1745, de la conſidération due à ſon ſavoir, à la droiture, à la modeſtie & à la candeur qui l'accompagnoient. Il avoit un frere académicien & profeſſeur en langue ſyriaque au college-royal, mort en 1746. (*C.*)

HERBERSTEIN *ou* HERBSTEIN, (*Géograph.*) ville & bailliage de l'évêché de Fulde, dans le cercle du bas-Rhin, en Allemagne: cette ville n'eſt pas une des plus modernes de la contrée, mais elle en eſt une des plus petites. (*D. G.*)

§ HERCULANUM, *autrement* HERCULANEUM, HERCULANIUM, & HERCULEUM, (*Géogr. Antiq.*) ancienne ville d'Italie dans la Campanie, ſur la côte de la mer, vis-à-vis du Véſuve.

Polybe, en parlant de Capoue, de Naples, de Nola, ne cite point *Herculanum*; mais cet hiſtorien vivoit 150 ans avant Jeſus-Chriſt, & peut-être alors cette ville étoit encore peu connue. Diodore de Sicile, qui vivoit ſous Jules-Céſar & ſous Auguſte, parle dans ſon quatrieme livre du voyage d'Hercule; mais il ne parle point d'*Herculanum*. Strabon, qui vivoit du tems d'Auguſte & de Tibere, eſt le plus ancien auteur qui en ait parlé; c'eſt dans le cinquieme livre de ſa géographie. Après Naples, dit-il, on trouve *Herculanum*, dont l'extrêmité s'avance dans la mer, & dont l'air eſt très-ſalubre. Cette ville, auſſi-bien que Pompeii qui vient après, & qui eſt arroſée par le fleuve Sarno, fut habitée autrefois par les Oſques & les Etruſques, les Grecs, & enſuite par les Samnites, qui en ont été chaſſés à leur tour.

Denys d'Halicarnaſſe, qui vivoit auſſi ſous Auguſte, raconte, dans le premier livre de ſes antiquités romaines, l'arrivée d'Hercule en Italie. Il revenoit d'Eſpagne où il avoit défait le tyran Gérion; il avoit détruit les brigands qui infeſtoient l'Eſpagne & les Gaules; il avoit policé les nations ſauvages qui habitoient ces pays, & s'étoit ouvert par les Alpes un chemin que perſonne n'avoit encore tenté; enfin, ajoute-t-il, Hercule ayant réglé les affaires d'Italie à ſon gré, & ſon armée navale étant arrivée d'Eſpagne aux bords du Sarno, il ſacrifia aux dieux la dixieme partie des richeſſes qu'il rapportoit; & pour donner à ſa flotte un lieu de relâche, il forma une petite ville de ſon nom, qui eſt encore habitée par les Romains; elle eſt ſituée entre Pompeii & Naples, & ſon port en tout tems eſt un lieu de ſûreté.

Les Oſques, les Cuméens, les Tyrrhéniens & les Samnites occuperent ſucceſſivement cette côte. Les Romains s'y établirent 293 ans avant Jeſus-Chriſt & occuperent ſpécialement *Herculanum*. Cette ville, 100 ans avant Jeſus-Chriſt, étant entrée dans la guerre ſociale ou marſique, contre les Romains, elle fut repriſe par le proconſul T. Didius. Le triſaïeul de l'hiſtorien Velleius Paterculus commandoit une légion qu'il avoit levée à ſes dépens, & contribua beaucoup à la priſe de cette ville.

Quelque tems après, *Herculanum* fut faite colonie romaine; on voit ce titre dans une inſcription qu'elle avoit conſacrée à L. Munatius Conceſſanus, ſon protecteur, & qui fut trouvée anciennement auprès de Torre-del-Greco; elle eſt à Naples chez les peres de S. Antoine.

Cette ville devint riche & conſidérable, à en juger par les reſtes qu'on a découverts; elle eſt citée dans Pline & dans Florus parmi les villes principales de la Campanie. Dans le tems où toute la côte délicieuſe du golfe de Naples étoit couverte par les maiſons des plus riches Romains, il ne pouvoit manquer d'y en avoir près d'*Herculanum*. Les lettres de Cicéron parlent de celle qu'y avoient les Fabius, & que deux freres poſſédoient par indivis. Sénéque parle

d'une maiſon de Caligula, que cet empereur fit détruire, parce que ſa mere y avoit été détenue priſonniere du tems de Tibere; elle étoit, dit-il, d'une ſi grande beauté qu'elle attiroit les regards de tous ceux qui paſſoient le long de la côte.

La deſcription que fait Stace d'une maiſon ſituée à Sorrento, c'eſt-à-dire, ſur la même côte & à ſix lieues d'*Herculanum*, peut faire juger de la magnificence & de la richeſſe qui brilloient dans ces maiſons de plaiſance; les figures antiques de bronze & de métal de Corinthe auſſi eſtimé que l'or, les portraits des généraux, des poëtes, des philoſophes, les chefs-d'œuvre d'Apelles, de Policlete, de Phydias; tous les genres de beautés y étoient accumulés. On ne doit pas être étonné de retrouver dans les ruines d'*Herculanum* des figures de la plus grande perfection:

Quid referam veteres ceræ æriſque figuras,
Si quid Apellæi gaudent animaſſe colores,
Si quid adhuc, vacuâ tamen, admirabile Piſâ,
Phidiacæ raſere manus; quod ab arte Myronis,
Aut Polycletæo quod juſſum eſt vivere cælo,
Æraque ab Iſthmiacis auro potiora favillis,
Ora ducum & vatum, ſapientumque ora priorum.
Statius.

Martial & Stace mettent *Herculanum* au nombre des villes abymées par les éruptions du Véſuve; mais Dion Caſſius, qui vivoit l'an 230 de Jeſus-Chriſt, & qui a compoſé une hiſtoire romaine, eſt le premier hiſtorien qui le diſe formellement en décrivant l'éruption de l'an 79. « Une quantité incroyable de » cendres emportées par le vent, remplit l'air, la » terre & la mer, étouffa les hommes, les trou- » peaux, les poiſſons & les oiſeaux, & engloutit » deux villes entieres, *Herculanum* & Pompeii, dans » le tems même que le peuple étoit aſſis au ſpecta- » cle. D. Caſſ. *L. LXVI. n°. 21.* » Cependant Florus vers l'an 100 de Jeſus-Chriſt, parloit encore d'*Herculanum*, qu'on croit avoir été engloutie dès l'an 79. Quoi qu'il en ſoit de la date de ce terrible événement, on ne peut pas douter que la ville d'*Herculanum* n'ait été enſevelie ſous les cendres ou laves ſablonneuſes du Véſuve; on trouve ſes bâtimens à 68 pieds ſous terre dans l'endroit où eſt le théâtre, & à 101 pieds ſous terre, du côté de la mer & du château du roi. Le maſſif dont elle eſt recouverte eſt une cendre fine, griſe, brillante, qui, mêlée avec de l'eau a fait un compoſé que l'on briſe quoique avec peine, & qui tombe en pouſſiere; il y a des endroits où elle ſe détache d'elle-même & s'ébouleroit fort promptement, ſi on ne la ſoutenoit par des planches & des étais; en regardant cette pouſſiere au microſcope, on y voit des parties noires & bitumineuſes, des parties vitrifiées, d'autres minérales & métalliques, & on y trouve une qualité ſaline, un peu alumineuſe, ce qui prouve, comme nous l'avons dit en parlant du Véſuve, que c'eſt une matiere de même nature que la lave en maſſe dont nous rapporterons bientôt l'analyſe; elle ne donne cependant pas une odeur de ſoufre quand on la brûle: ſans doute que l'acide ſulfureux s'en eſt évaporé.

Cette matiere ne couvrit que peu-à-peu la ville d'*Herculanum*, & laiſſa aux habitans toute la liberté de s'enfuir; car depuis le tems que l'on fouille, à peine y a-t-on trouvé une douzaine de ſquelettes; il y avoit même fort peu d'or & d'effets précieux, ſi ce n'eſt de ceux qu'il étoit difficile d'emporter.

Cette pouſſiere étoit encore brûlante lorſqu'elle tomba, car l'on trouve les portes & autres bois de la ville réduits en une eſpece de charbon, qui conſerve encore de la molleſſe à cauſe de l'humidité de la terre. Dans les maiſons où la lave n'avoit pas pénétré, tout eſt rôti & réduit en charbon ſans être conſumé; tels ſont les livres qui étoient d'écorce & qu'on a trouvés en grand nombre, le bled, l'orge, les feves, les figues, le pain même en entier, tout cela a été réduit en charbon, ſans que la lave y ait touché, & par la ſeule chaleur qu'elle communiquoit à l'air environnant.

On trouve beaucoup de maiſons & de chambres qui ſont remplies de cette lave, ce qui paroît indiquer que l'eau qui s'y mêla, charria cette matiere, & la diſperſa dans l'intérieur.

La cendre & la lave rempliſſent exactement tout l'intérieur des appartemens; on trouve des murs qui ont fléchi, d'autres qui ſont renverſés, ce qui prouve que la lave a été détrempée & a coulé comme une eſpece de pâte ou de fluide. Le ciment que cette cendre a formé avec l'eau, eſt devenu ſi compact, & dans la ſuite a ſi bien garanti de l'humidité tout ce qu'il environnoit, qu'il a empêché la fermentation, & qu'il a conſervé les couleurs même des peintures, que les acides & les alkalis auroient rongées par-tout ailleurs.

Au-deſſus de cette lave qui tomba dans la premiere éruption, l'on trouve une eſpece de poudre blanche diſpoſée par lits, mais avec quelques interruptions; elle provient ſans doute des pluies de cendres qui ſont venues ſucceſſivement en divers tems; par-deſſus cette cendre on trouve dix à douze pieds de terre, dans laquelle on rencontre d'anciens tombeaux, & par-deſſus cette terre la lave dure en grandes maſſes pierreuſes, telle qu'elle a coulé dans les dernieres éruptions, depuis l'an 1036; & par-deſſus celle-ci de nouvelles couches de terre végétale.

C'eſt ainſi que ce rivage dangereux paroît avoir été habité & dévaſté à pluſieurs repriſes différentes; la beauté du climat fait qu'on y retourne volontiers, auſſitôt qu'un ou deux ſiecles d'intervalle ont fait oublier les derniers embraſemens. On étoit encore, en 1631, dans la plus profonde ſécurité, comme on l'avoit été au mont Ætna, en 1536, mais ces éruptions précédées d'un long calme, ſont toujours les plus terribles.

Le ſouvenir des villes d'*Herculanum* & de Pompeii étoit tellement éteint, qu'on diſputoit au commencement du ſiecle ſur le lieu de leur ancienne ſituation. Célano mettoit *Herculanum* au ſommet du Véſuve; quelques auteurs l'avoient placé à Ottaiano qui eſt de l'autre côté du Véſuve, Biondo & Razzano la mettoient à Torre dell' Annunziata; ſur la carte de Petrini, elle eſt marquée à près d'une lieue au midi de Portici; Ambrogio Lione penſa que c'étoit à Torre-del-Greco, qui eſt à une demi-lieue de Portici; en effet l'on avoit trouvé dans le dernier ſiecle des inſcriptions du côté de Torre-del-Greco, dans leſquelles il étoit parlé de cette ville, & que Capaccio a rapportées dans ſon hiſtoire de Naples; ce qui la faiſoit ſuppoſer plus méridionale que Portici, où cependant elle s'eſt trouvée réellement. Il y avoit des ſavans qui croyoient que Pompeii étoit dans cet endroit, quoiqu'elle ſe ſoit trouvée enſuite ſur les bords du Sarno, deux lieues plus loin; lors même qu'on a eu découvert des ruines ſous Reſina & Portici, on penſa que c'étoient celles de Retina dont parle Pline; mais on croit aujourd'hui que Retina n'étoit qu'un petit village ſur le bord de la mer, où habitoient les matelots: toutes ces incertitudes ont été fixées par les découvertes que nous allons raconter.

Le prince d'Elbeuf, Emmanuel de Lorraine, étoit allé à Naples en 1706, à la tête de l'armée impériale qu'on avoit envoyée contre Philippe V. Il y épouſa en 1713, la fille du prince de Salſa. Ce mariage lui fit deſirer une maiſon de campagne aux environs de Naples; il en fit bâtir une à Portici &

voulut la faire décorer de ſtucs ; un artiſte ſe préſenta, qui excelloit dans la compoſition d'un ſtuc auſſi dur & auſſi brillant que le marbre, qu'il compoſoit comme les anciens, avec les débris, les éclats & la pouſſiere de différens marbres ; il ne s'agiſſoit que d'en raſſembler une quantité ſuffiſante. Un payſan de Portici en avoit trouvé en creuſant un puits dans ſa maiſon : le prince d'Elbeuf acheta de ce payſan la liberté de faire des fouilles au même endroit. Telle fut la premiere occaſion des découvertes d'*Herculanum ;* on a reconnu depuis que cette premiere ouverture étoit juſtement au-deſſus du théâtre de cette ancienne ville. Après quelques jours de travail on découvrit une ſtatue d'Hercule, & enſuite une Cléopatre. Ces premiers ſuccès encouragerent le prince, on continua les excavations avec plus d'ardeur ; on trouva bientôt l'architrave ou le deſſus d'une porte en marbre, avec une inſcription & ſept ſtatues grecques, ſemblables à des veſtales.

Quelque tems après on trouva un temple antique, de forme ronde, environné de vingt-quatre colonnes d'albâtre fleuri ; l'intérieur étoit orné d'un pareil nombre de colonnes & d'autant de ſtatues de marbre grec.

Le produit de ces recherches devint bientôt aſſez conſidérable pour réveiller l'attention du gouvernement, & l'on forma oppoſition aux travaux du prince d'Elbeuf ; depuis ce tems-là, il ne fut preſque plus queſtion de nouvelles découvertes, juſqu'au tems où don Carlos, devenu roi de Naples, voulut faire bâtir un château à Portici en 1736. Le duc d'Elbeuf céda au roi ſa maiſon & le terrein d'où l'on avoit tiré tant de belles choſes. Le roi fit creuſer à 80 pieds de profondeur perpendiculaire, & l'on ne tarda pas à reconnoître une ville entiere qui avoit exiſté à cette profondeur. On retrouva même le lit de la riviere qui traverſoit la ville, & une partie de l'eau qui la formoit.

M. Venuti, célebre antiquaire, dirigeoit alors les excavations ; il découvrit le temple de Jupiter, où étoit une ſtatue d'or, & enſuite le théâtre, les inſcriptions qui étoient ſur les principales portes, les fragmens des chevaux de bronze doré & du char auquel ils étoient attelés qui avoient décoré la principale entrée de ce théâtre, une multitude de ſtatues de marbre, de colonnes & de peintures, dont nous allons donner une idée.

Il n'y avoit pas cinquante ouvriers, en 1765, qui y fuſſent occupés depuis le départ du roi pour l'Eſpagne, & on ne laiſſoit pas de faire continuellement des découvertes nouvelles. Les ouvriers font leurs tranchées au hazard, de cinq ou ſix pieds de haut, ſur trois ou quatre de largeur. Ils ſont obligés de les étayer enſuite avec de la charpente, ou de réſerver des maſſifs de terre pour ſoutenir la terre toujours prête à s'ébouler.

Quand on a fouillé dans un endroit, on eſt obligé de le remplir enſuite avec la terre que l'on retire d'un boyau voiſin ; on eſt aſſujetti à cette maniere de procéder, par la néceſſité de ménager les édifices de Reſina & de Portici qui ſont au-deſſus de ces fouilles, & cela fait qu'on ne peut avoir qu'imparfaitement les plans de la ville & de ſes édifices.

On reconnoît cependant que toutes les rues d'*Herculanum* étoient tirées au cordeau, & avoient de chaque côté des parapets ou trottoirs pour les gens de pied, comme il y en a dans les rues de Londres ; elles étoient pavées de laves toutes ſemblables à celles que jette actuellement le Véſuve ; ce qui ſuppoſe des éruptions bien plus anciennes que celle de l'an 79.

L'édifice le plus conſidérable qu'on ait découvert dans les fouilles d'*Herculanum*, eſt un bâtiment public où il paroît que ſe rendoit la juſtice, appellé, ſuivant les uns, *forum*, ſuivant les autres, *chalcidicum ;* c'étoit une cour de 228 pieds, dont la forme étoit rectangle, environnée d'un périſtile ou portique de 42 colonnes, plus haut de deux pieds que le niveau de la cour, pavé de marbre & orné de différentes peintures.

Le portique d'entrée étoit compoſé de cinq arcades ornées de ſtatues équeſtres de marbre, dont deux ont été conſervées ; ce ſont les fameuſes ſtatues des deux Balbus, & l'on a trouvé pluſieurs ſtatues des familles Nonia & Annia, dans le théâtre & ailleurs.

Dans un enfoncement qui ſe voyoit en face de l'entrée, à l'extrêmité de l'édifice, au-delà du portique parallele à celui de l'entrée, il y avoit une eſpece de ſanctuaire élevé ſur trois marches, où étoit la ſtatue de l'empereur Veſpaſien, & à ſes côtés deux autres figures dans des chaiſes curules ; à droite & à gauche, il y avoit dans le mur deux niches ornées de peintures, avec les ſtatues en bronze de Néron & de Germanicus, de 9 pieds de haut ; il y avoit d'autres figures de marbre & de bronze ſur les murs du portique.

Ce forum étoit joint par un portique commun à deux temples moins grands, de forme rectangle, voûtés, ornés intérieurement de colonnes, de peintures à freſque & de quelques inſcriptions en bronze ; il y avoit un de ces temples de 150 pieds de long.

On découvrit auſſi en 1750, près de ces mêmes temples, c'eſt-à-dire, ſous Reſina & près du château du roi, un théâtre dont M. Bellicard a donné le plan dans le même ouvrage ; les gradins des ſpectateurs ſont diſpoſés dans une demi-ellipſe qui a 160 pieds de diametre, coupée ſur ſa longueur, & le théâtre étoit un rectangle de 72 pieds ſur 30, orné d'une façade d'architecture & de belles colonnes de marbre, placées ſur le *proſcennium*, dans le goût du théâtre de Palladio à Vicence ; cependant, comme le théâtre de Marcellus à Rome étoit exactement en demi-cercle, M. Bellicard ſoupçonne le plan qu'on lui avoit donné, de n'être pas fidele à l'égard de l'ovalité. La ſalle de ce théâtre avoit vingt-un rangs de gradins, & plus haut une galerie ornée de ſtatues de bronze, de colonnes de marbre & de peintures à freſque, qu'on en a détachées avant que de reporter la terre dans les fouilles. Une partie des murs étoit revêtue de marbre de Paros ; j'ai vu encore en 1765 beaucoup de gradins à découvert, & l'on y travailloit journellement. C'eſt-là ſans doute le théâtre où l'on étoit aſſemblé le jour de la grande éruption de l'an 79 qui enſevelit ſous les cendres *Herculanum* & *Pompeii*, ſuivant Dion Caſſius.

Un tombeau que l'on découvrit dans le même tems, étoit décoré extérieurement de piédeſtaux d'un bon genre : l'intérieur étoit un caveau de briques, ayant 12 pieds ſur 9 de large, environné de niches, avec des urnes cinéraires ; tout étoit reſté en place au point que la brique même poſée ſur chaque urne n'étoit pas dérangée, la cendre y avoit cependant pénétré & avoit tout rempli.

Un peu plus loin, en creuſant ſous la vigne d'un particulier, on a trouvé pluſieurs rues bien alignées & des maiſons particulieres, dont pluſieurs étoient pavées de marbres de différentes couleurs, en compartimens ; d'autres de moſaïque faite avec quatre ou cinq eſpeces de pierres naturelles ; d'autres enfin avec des briques de trois pieds de longueur & de ſix pouces d'épaiſſeur ; il y en a de ſemblables dans un temple découvert à Pouzol, vers 1750. On apperçoit tout autour des chambres une eſpece de gradin d'un pied de haut, où peut-être s'aſſeyoient les eſclaves. Les murs des maiſons étoient le plus ſouvent peints à freſque en compartimens. On y remarque des cercles, des lozanges, des colonnes, des

guirlandes, des oiseaux. Ce genre de décoration s'est maintenu en Italie jusqu'à notre tems ; on ne voit presque pas de tapisseries dans les appartemens ordinaires, mais beaucoup de peintures à fresque sur les murailles ; cela décore les appartemens sans en diminuer la fraîcheur. Les murs des maisons sont souvent ornés de colonnes de briques qui sont engagées d'un tiers de leur diametre, & qui sont enduites d'un ciment blanchi au-dehors. J'ai vu la même chose dans le temple de Pompeia ; c'est l'*intonacatura* des Italiens, qui se fait avec de la chaux & du marbre pilé.

Les fenêtres, à ce qu'il paroît, étoient ordinairement fermées en bois pendant la nuit & ouvertes pendant le jour ; on a trouvé du verre, mais ce n'est qu'à un bien petit nombre de maisons ; ce verre étoit fort épais. Il paroît que l'on n'avoit point alors l'art de faire des vitres aussi minces que les nôtres, & aussi facilement qu'on les fait actuellement. Il n'en faut pas être étonné, ce n'est que dans ces derniers tems que ce genre d'agrément est devenu si général ; il y avoit à Lyon au commencement de ce siecle, la moitié moins de vitres qu'il n'y en a maintenant, & les fenêtres des ouvriers y sont encore fermées en toiles ou en papiers.

On trouve cependant à *Herculanum* des bouteilles de verre & des gobelets en grand nombre. Ce verre est absolument terne ; il a perdu son poli par les accidens qui en ont attaqué & décomposé la surface ; il s'en trouve des morceaux qui brillent des couleurs prismatiques les plus vives, parce qu'ils sont écaillés & divisés, sans qu'on s'en apperçoive, en feuillets ou tranches extrêmement minces : or, il est de la nature des lames très-minces de répandre des couleurs différentes, suivant la différence de leur épaisseur, ainsi qu'on le voit par les belles expériences qui sont dans l'optique de Newton ; on a remarqué la même chose dans le verre tiré des catacombes de Rome.

Il y avoit aussi à *Herculanum* des fenêtres fermées avec un gypse transparent débité par lames minces, comme la pierre spéculaire qui pouvoit tenir lieu de verre ; on s'en sert encore quelquefois.

Le cabinet d'antiques ou le *musæum* de Portici, le plus curieux & le plus riche qu'il y ait en Italie, a été formé depuis 1750, en conséquence des fouilles d'*Herculanum*, de Pompeii & de Stabia ; il est placé dans les entresols d'un bâtiment extérieur qui tient au palais du roi, du côté de Naples, sous la garde de M. Filippo Cartoni ; un jeune homme très-peu instruit le fait voir aux étrangers, mais on ne reçoit de lui aucune lumiere ; & comme il est défendu de rien écrire sur le lieu, l'on ne peut en avoir la description que d'une maniere assez imparfaite, jusqu'à ce qu'elle ait été publiée dans le pays.

La description de tous ces monumens & de leurs usages, & l'explication des peintures & des statues, méritoient bien d'occuper les antiquaires les plus habiles. Dès qu'on eut commencé de former ce *musæum*, vers 1750 ou 1755, M. le marquis Tanucci créa une académie de Belles-Lettres qui devoit s'y appliquer : elle s'assembloit dans son appartement à la secrétairie tous les quinze jours, & l'on travailloit de concert avec lui. Nous avons déja sept volumes de leur travail, dont le premier contient un catalogue de 738 tableaux, de 350 statues, de 1647 vases ou meubles remarquables, sans y comprendre les lampes, candélabres & trépieds, qui sont comptés séparément. Ce volume parut en 1755 ; les six autres sont les gravures & les explications des principales peintures.

Cette belle collection a été gravée par ordre & aux frais du roi, qui a fait déja des présens de la moitié de l'édition. J'ai vu offrir jusqu'à cinquante sequins du volume, par des gens riches qui n'étoient pas à portée de l'avoir autrement qu'à prix d'argent. Mais le roi a voulu se réserver le privilege de donner seul cette marque de distinction aux gens de Lettres ou aux personnes en place. Cependant s'étant rendu aux sollicitations des curieux, il vient de donner ordre de vendre les exemplaires qui en restent encore.

On voit, dans la cour de ce cabinet unique, un grand banc de pierre en demi-cercle de quinze à dix-huit pieds de diametre, qu'on croit avoir été placé dans le lieu de la sépulture des prêtres. Il y a aussi dans la cour, dans l'escalier & dans les appartemens, plusieurs statues de marbre, qui sans être du premier ordre, comme celles des Nonius, ont cependant de la beauté : les têtes sont ordinairement médiocres, mais les draperies sont travaillées avec délicatesse & avec goût. On y remarque sur-tout une grande figure de femme d'un âge avancé, érigée par les décurions d'*Herculanum*, à l'honneur de Ciria, mere de Balbus, qui étoit le protecteur de leur ville, & & femme de Balbus le pere : cette statue a six pieds de haut ; elle est voilée & drapée de grande maniere : on y a trouvé l'inscription qui marque ce qu'elle étoit.

Douze statues de femmes drapées, entre lesquelles on voit une vestale admirable.

Deux figures mutilées d'hommes assis : elles sont de grandeur un peu colossale.

Une figure debout, plus grande que nature, qu'on dit représenter un consul Romain : la draperie en est de la plus grande maniere, & indique parfaitement le nud.

Les statues de bronze sont en si grand nombre dans ce cabinet, que tout le reste de l'Europe auroit peine peut-être à en fournir autant, & elles sont belles en général. On y remarque sur-tout un Mercure assis, de grandeur naturelle, la plus belle de toutes les statues de bronze qu'on y a trouvées ; un Jupiter, plus grand que nature ; un Faune qui dort, grande figure en bronze ; un Mercure ; deux lutteurs, dont l'un est dans la posture d'un aggresseur, & l'autre sur la défensive, & qui sont très-beaux ; un Faune ivre, placé sur un outre de vin, de sept à huit pieds de haut. On en a trouvé douze pareilles dans le théâtre ; deux figures nues, d'un tiers plus grandes que nature : on prétend que l'une représente Jupiter. Cette statue a eu la tête & le corps applatis sous le poids des laves. Quoique cet accident l'ait endommagée beaucoup, on y reconnoît toujours de grandes beautés : les cuisses & les jambes sont bien conservées & fort belles.

Deux consuls Romains, dont l'un avoit vraisemblablement les yeux d'un autre métal, ainsi qu'il est aisé de s'en appercevoir par les trous qui restent, & où il y a tout lieu de croire qu'ils étoient incrustés. On ne trouve dans l'antiquité que trop d'exemples de ce mauvais usage : & la plupart de ces statues ont souvent des yeux d'argent, qui font un contraste désagréable, avec le fond presque noir.

Cinq statues de danseuses, plus petites que nature ; trois femmes drapées ; plusieurs bustes, représentant des philosophes & d'autres hommes illustres ; quelques fragmens d'une statue équestre de bronze, qui fait présumer que ce devoit être un bel ouvrage, à en juger par la tête du cheval, & par les jambes de l'homme, qui subsistent encore.

Tous ces morceaux, tant en marbre qu'en bronze, se distinguent par une composition d'un grand style, un excellent caractere de dessin, & une belle exécution.

Nous aurons bientôt occasion de remarquer que les peintures ne sont pas de la même beauté.

Tous

Tous les appartemens du cabinet dont nous parlons, ſont pavés de moſaïque ancienne d'*Herculanum :* on les tranſporte par morceaux de quatre à cinq pieds. La derniere piece du cabinet contient les morceaux, dont les ſujets ou l'exécution ont mérité d'être diſtingués. J'y ai remarqué une figure qui tient un tambour de baſque ; une autre qui joue de deux flûtes à la fois, & une troiſieme tenant des crotales. On y voit des figures à cheval ſans étriers & ſans ſelles, une ſimple toile couvre le cheval, & elle ne tient que par une ſangle & un poitrail.

Ces appartemens ſont garnis de beaux vaſes d'argent & de bronze, avec des urnes ſépulcrales, & des vaſes de terre Etruſques, ſemblables à ceux qu'on voit à Rome dans la bibliotheque du Vatican, & ailleurs.

On y remarque un autel de bronze, une chaiſe pliante, *ſella curulis*, dont les pieds ſont faits en forme d'S ; le *lectiſternium*, ou lit de parade conſacré aux dieux, & beaucoup d'inſtrumens qui ſervoient aux ſacrifices.

Les armoires vitrées, dont ces ſalles ſont garnies, contiennent un grand nombre de petits dieux lares ; quelques figures panthées ou polythées, qui ſembloient les attributs de pluſieurs divinités. La variété de ces attributs dépendoit de la dévotion des perſonnes qui les faiſoient faire, pour exprimer dans un ſeul objet toutes les divinités ſous la protection deſquelles elles ſe mettoient. Ces petits dieux ſont tous de bronze, & pluſieurs ſont d'un très-bon goût.

Des trépieds du plus beau travail ; un ſur-tout, dont la cuvette eſt portée par trois ſphynx aîlés, très bien faits ; un autre, qui eſt auſſi de bronze, & ſoutenu par trois ſatyres ou eſpeces de priapes, dont les caracteres des têtes ſont admirables, & les attitudes pleines d'expreſſion. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que chacun de ces priapes n'a qu'une oreille, une jambe & un pied, & chaque cuiſſe prend naiſſance au milieu du bas ventre.

Il y avoit auſſi dans une armoire un recueil de priapes d'une très-belle conſervation : ils ſont de bronze ; les uns de grandeur naturelle, les autres plus petits. Ces priapes ne ſont point, comme les précédens, les ſimulacres du dieu de ce nom, mais de ſimples repréſentations de ce qui caractériſe ce dieu. La plupart ont deux cuiſſes & deux pieds de lion ou d'autre animal, qui prennent leur naiſſance vers les teſticules : ils ont quelquefois des aîles, & en ſont enjolivés de pluſieurs ſonnettes ou grelots : on peut les ſuſpendre comme des luſtres ; & pour peu qu'on les touche, ils forment un petit carillon. Indépendamment de ces priapes, qui ſont en très-grand nombre, il y en a une infinité de très-petits, qui n'ont pas plus de ſix à huit lignes de long. On prétend que les femmes portoient ces derniers ſur elles, dans l'eſpérance de devenir fécondes.

J'ai vu un manche d'aſperſoir qui a la figure d'un priape : peut-être penſoit-on qu'un meuble de jardinage pouvoit porter le caractere du dieu qui préſidoit aux jardins : un petit cadran dont le ſtyle étoit de même forme.

Au reſte, les villes de la Campanie, Capoue & Baies, étoient regardées, plus que tout autre endroit de l'Italie, comme des lieux de volupté & de licence. Vénus étoit ſpécialement honorée à *Herculanum ;* & l'on trouve les attributs de ce culte obſcene ſur beaucoup de lampes de bronze, où l'imagination s'eſt épuiſée dans les formes les plus bizarres ; mais on ne les a point expoſées dans le cabinet de Portici. Les lampes de terre cuite, ſont en général plus modeſtes.

On voit auſſi dans ce cabinet des inſtrumens d'agriculture ; les ſonnettes qu'on attachoit au col des beſtiaux ; les inſtrumens de différens arts, comme les pieces pour figurer la pâte des gâteaux ; les inſtrumens de bronze qui portent les lettres dont on marquoit les briques. Ils auroient bien dû, ce me ſemble, faire inventer l'Imprimerie, car pluſieurs de ces lettres aſſemblées, n'auroient-elles pas imprimé leur couleur ſur du papier, ſur de la toile, comme elles imprimoient leur forme ſur de la pâte ?

Des plumes de bois, des écritoires de forme cylindrique, avec de l'encre dedans ; des tablettes, ſur leſquelles on étendoit la cire ; des inſtrumens pour unir la cire ; des poinçons ou ſtyles pour écrire ; des grattoirs pour effacer l'écriture ; & un étui de bronze, qui renfermoit des ſtyles.

Tous les inſtrumens de ménage, toute la batterie de cuiſine, tous les uſtenſiles domeſtiques, ſe retrouvent dans ce *muſeum :* on y eût trouvé de quoi monter une maiſon complette, à cet antiquaire paſſionné, qui ne vouloit être éclairé que par les lampes ſépulcrales antiques, & qui, au lieu de dire, une piece de deux ſols, diſoit toujours un ſeſterce.

Des lanternes, des candelabres, ſur leſquels on mettoit des lampes, qui ont juſqu'à cinq pieds de haut, dont les ornemens ſont d'un bon genre.

Des fourneaux portatifs en bronze, d'une forme aſſez ingénieuſe, qui ſervoient à chauffer de l'eau dans un vaſe, & des choſes ſolides ſur un gril ; d'autres pour chauffer de l'eau, en mettant le feu dans le milieu ; un vaſe ou eſpece de marmite de bronze à double fond, avec trois petites cheminées : il paroît qu'on y mettoit du feu.

Des taſſes & des ſoucoupes en argent, comme celles de nos taſſes à café, dont la forme & la ciſelure ſont de la plus grande beauté ; des aiguieres plus commodes que les nôtres, en ce que l'orifice étoit porté ſur le côté, & l'anſe placée au-deſſous de la partie la plus peſante, pour qu'elle fût en équilibre, quoique pleine ; des pincettes à main pour prendre le charbon.

Des inſtrumens en forme de cuillers quadruples, propres à faire cuire quatre œufs à la fois ſéparément ; grand nombre de coquilles de cuivre avec des manches, pour faire cuire la pâtiſſerie. Un gril de fer pour la cuiſine. J'y ai vu beaucoup de cuillers, mais aucun meuble, ce me ſemble, qui approchât de nos fourchettes.

Des marmites, dont les deux anſes ſe rabaiſſent & ſe collent ſur les côtés, pour occuper moins de place ; des vaſes, dont les anſes ſont en forme de ſerpens entrelacés ; d'autres vaſes, ayant des anſes doubles de chaque côté. Des paſſoires ou eſpeces de cribles comme les nôtres, en argent & d'un travail admirable ; un mortier à piler du ſel, d'une forme applatie, avec un trou pour faire tomber le ſel ; des baſſins, dans la forme de nos corbeilles à fruit.

Un baſſin de bronze, incruſté d'argent ; beaucoup de vaſes dorés & de batterie de cuiſine argentée ; il n'y en a point d'étamée. Cet art utile d'appliquer l'étain ſur le cuivre, manquoit aux Romains ; auſſi leur batterie de cuiſine étoit-elle toujours d'un métal compoſé, comme notre bronze, & non pas de cuivre pur, métal trop facile à diſſoudre & qui ſe change trop vîte en verd-de-gris.

Les denrées même s'y trouvent encore en nature : on y a trouvé des œufs très-bien conſervés ; une tourte d'environ un pied de diametre, dans ſa tourtiere au-dedans du four. J'y ai vu du froment dont les grains ſont entiers, quoique noirs & charbonneux ; des feves, des noix qui ont encore leur couleur naturelle, mais qui ne ſont au-dedans que du charbon ; des petits pains ronds, qui n'étoient pas encore cuits ; d'autres déja cuits, quoique moiſis,

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA CANADA

& à demi brûlés : ils ne ſont point méconnoiſſables, leur forme eſt entiere ; on y voit même les lettres dont on les marquoit : il y en a un de neuf pouces de diametre, ſur quatre d'épaiſſeur, où ſont écrits ces mots : *Segilo e granii. E. Cicere.* Des amandes, des figues, des dattes, de l'huile deſſéchée, & dont il ne reſte que la partie réſineuſe ; du vin même, qui eſt à ſec, & réduit en une matiere concrete & noirâtre. On ſait que les vins des anciens étoient épais & dépoſoient beaucoup ; & l'on en peut juger ſur-tout par celui-là. L'on en eſt aſſuré, parce qu'on a trouvé des caves revêtues de marbre, avec les bouteilles rangées ſur des gradins.

Les verres & les bouteilles y étoient une choſe fort commune, de même que les lacrymatoires, petites fioles, qui étoient ſuppoſées renfermer les larmes répandues ſur les tombeaux : il y en a même où l'on voit des figures empreintes.

Des pots de terre, aſſemblés en forme de panier, à porter deux bouteilles de vin ; des aſſiettes de terre, abſolument plates, pour mettre les gâteaux ; des tuiles d'une forme très-commode, pour border le faîte des maiſons ; elles finiſſent par un rebord, avec un trou pour l'écoulement des eaux ; des lampes de terre cuite, ornées de bas-reliefs ; une lampe à deux meches, qui paroît avoir été ſuſpendue en l'air par le moyen de quatre chaînes attachées aux ailes de deux aigles qu'on voit ſur les côtés, & dont l'anſe eſt en forme de tête de cheval.

Tout ce qui eſt néceſſaire pour la toilette & pour l'ajuſtement ſe retrouve dans ce cabinet d'antiques : un braſſelet d'or, formé de deux demi-cercles, qui s'attachoient avec des petits cordonets d'or ; on y voit deux têtes, fort bien ciſelées ; des bagues, des boucles d'oreilles, des ciſeaux, aiguilles, dés à coudre ; une caſſette, contenant tout ce qui étoit néceſſaire pour les travaux des femmes ; des cure-oreilles, des peignes, des ornemens de la jeuneſſe, appellés *bullæ*, en forme de cœur ; des boucles de cheveux en bronze, évidées avec légéreté & friſées avec goût ; des galons d'or, treſſés ſans ſoie ; des pots de rouge, en cryſtal de roche, ſemblables à ceux des toilettes des Françoiſes, avec le vermillon *fucus*, qui y eſt encore dans ſon entier ; des vaſes pour les parfums ; des frottoirs pour la peau, *ſtrigili*, qu'on employoit dans les bains. On a trouvé les bains eux-mêmes, avec l'aſſortiment de tous les uſtenſiles qu'on y employoit.

Des couleurs brutes pour peindre, très-bien conſervées, ſur-tout de la laque, de l'encre jaune & de très-beau bleu.

De petites balances à deux baſſins, mais dont les bras ſont diviſés en deux parties ; un petit poids, qu'on y faiſoit couler, ſuppléoit, à-peu-près comme dans nos romaines, au grand nombre de petits poids, ou de ſubdiviſions dont on ſe ſert dans le commerce. Ces balances ſont ſuſpendues à une ſimple boucle : elles n'ont point d'aiguilles ni de languettes pour indiquer les petits trébuchemens ; cependant j'ai vu ailleurs des balances antiques où il y avoit une languette.

Des inſtrumens de muſique ; *tibiæ*, les flûtes faites d'os ; les *crotali*, ou petites pieces rondes de cuivre qu'on frappoit l'une contre l'autre ; & le *ſiſtrum*, inſtrument en fer à cheval, traverſé de pluſieurs tringles de métal, que l'on frappoit avec un archet : la flûte à ſept tuyaux, le tambour de baſque, les tymbales & les jeux de dés, ne ſe voient que dans les peintures.

Des inſtrumens de chirurgie, comme des ſondes ; & même un étui complet, où tous les inſtrumens ont des manches de bronze avec des ornemens de fort bon goût.

Des caſques, des boucliers, & toutes ſortes d'armes offenſives & défenſives, des verroux, des ſerrures, des clefs, des marteaux ; des clous qui paroiſſent faits au marteau ; & d'autres qui ont été formés dans une eſpece de filiere : je parle de ceux de cuivre, car pour ceux de fer, je n'ai pas pu en diſtinguer la forme. En général tous les inſtrumens de fer ſont rongés par la rouille, défigurés, réduits en ſcories, bourſoufflés & méconnoiſſables. Voilà pourquoi l'on n'y a trouvé preſque d'autre meuble en fer bien conſervé, que le gril de fer dont j'ai parlé. On trouva une maiſon dont la porte d'entrée étoit fermée d'une grille de fer ; mais elle s'en alla en morceaux quand on voulut la toucher. J'ai remarqué encore des hameçons, des filets de pêcheurs & d'oiſeleurs, noircis par le feu, mais dont la forme eſt entiere.

Des urnes de terre, diviſées intérieurement par loges : on croit qu'elles ſervoient pour renfermer les loirs, *glires*, que l'on élevoit, & qui formoient un objet de luxe chez les anciens, par un de ces uſages bizarres, dont on trouve à peine quelque prétexte, malgré leur univerſalité : tel eſt parmi nous l'uſage du tabac, auquel il ſemble qu'on ne puiſſe attacher ni agrément ni utilité.

Un petit cadran ſolaire, tracé ſur une piece d'argent en forme de jambon : la queue de l'animal y ſert de ſtyle : on l'a gravé dans le troiſieme tome des *antichità di Ercolano*, *page 337.*

Il s'y eſt rencontré une meſure du pied romain, dont M. Bonpiede, ingénieur du port, m'a fait voir une copie exacte, il a dix pouces onze lignes & demie : cela peut contribuer à décider la queſtion de la longueur de l'ancien pied, que M. de la Condamine avoit déja trouvé de dix pouces onze lignes, par la comparaiſon de pluſieurs monumens Romains.

On a trouvé beaucoup de médailles, dont quelques-unes ſont curieuſes : telles que les médailles de Vitellius, qui ſont rares dans tous les cabinets ; un triomphe de Titus ; une médaille de Veſpaſien, frappée à l'occaſion de la priſe de Jéruſalem, *Judæa capta.* J'y ai vu un médaillon d'Auguſte en or, de quatorze lignes de diametre, qui peſe plus d'une once : morceau unique pour les antiquaires ; mais c'eſt le ſeul de cette importance qui ait été trouvé à *Herculanum.*

Des ſceaux ou cachets ; des anneaux de fer, d'or, d'argent, montés & non montés ; des cornalines ; des ſardoines ; pluſieurs pierres précieuſes, montées en or, mais groſſiérement. On m'en fit voir une que le roi d'Eſpagne avoit fait remonter, & qu'il portoit depuis ſept ans, mais qu'il a remis au cabinet de Portici, en partant pour l'Eſpagne, afin de faire voir qu'il vouloit conſerver au royaume de Naples, tout ce qu'on avoit trouvé à *Herculanum*, ſans exception.

Les pierres gravées ſe ſont trouvées en grand nombre, & la plupart d'une grande beauté. On en a tiré auſſi pluſieurs meubles de cryſtal de roche, qui prouve que ce travail étoit très-perfectionné dans ce pays-là : il y a des flacons de cette matiere, dont l'ouverture eſt ſi étroite, que le travail en a dû être fort difficile.

On garde, dans le même cabinet, huit petits tableaux ſur pierre, repréſentant huit muſes : ils ne ſont pas mieux peints que de bonnes peintures Chinoiſes ; mais il y a une de ces muſes remarquable, en ce qu'elle a à côté d'elle un *ſcrinium*, boite que l'on avoit regardée juſqu'à préſent, comme deſtinée à mettre des livres. Ce tableau leve toute incertitude à ce ſujet : on apperçoit très-diſtinctement dans le *ſcrinium*, des livres roulés avec leurs étiquettes, qui ſont de petites bandes de papier qui débordent ;

ce que l'on n'avoit encore trouvé dans aucun monument.

Les livres, ou plutôt les manuscrits trouvés à *Herculanum*, sont d'une grande espérance pour les gens de lettres, quoiqu'on n'en ait fait jusqu'à présent que peu d'usage. Ces livres ne sont point en parchemin, ainsi qu'on l'a publié en France : on a cru d'abord qu'ils étoient d'ancien papier d'Egypte ; mais on s'est apperçu depuis qu'ils n'étoient que sur des feuilles de cannes de jonc, collées les unes à côté des autres, & roulées dans le sens opposé à celui dont on les lisoit. Ils ne sont tous écrits que d'un côté, & disposés par petites colonnes, qui ne sont guere plus hautes que les pages de nos *in*-12 : ils étoient rangés les uns sur les autres dans une armoire en marquetterie, dont on voit encore les fragmens. Lorsqu'on mit la main sur ces livres, tous ceux qui n'avoient point été saisis par la chaleur des cendres du Vésuve, étoient pourris par l'effet de l'humidité, & ils tomberent comme des toiles d'araignées, aussi-tôt qu'ils furent frappés de l'air ; ceux au contraire qui, par l'impression de la chaleur de ces cendres, s'étoient réduits en charbon, étoient les seuls qui se fussent conservés, parce qu'ils avoient résisté à l'humidité.

Ces feuilles roulées & converties en charbon, ne ressemblent ordinairement qu'à un bâton brûlé, de deux pouces de diamètre, sur huit à dix pouces de longueur : quand on veut le dérouler ou enlever les couches de ce charbon, il se casse & se réduit en poussiere ; mais en y mettant beaucoup de tems & de patience, on est parvenu à lever les lettres les unes après les autres, & à les copier en entier. Le P. Antonio Piaggi, religieux Somasque, a été l'inventeur de cette espece d'art, & il a fait un éleve nommé *Vicenzio Merli*, qui s'en occupe actuellement, mais avec peu d'assiduité & peu d'ardeur : voici à-peu-près leur procédé.

On a un chassis assujetti sur une table, dans le bas duquel le livre est porté sur des rubans, par les deux extrêmités du morceau de bois sur lequel il est roulé : on fait descendre de dessus un cylindre, qui est au haut du chassis, des soies crues d'une très-grande finesse, & rangées comme une chaîne fort claire, dont on étend sur la table une longueur pareille à la partie de la feuille qu'on veut dérouler ; on fait tenir le commencement de cette feuille à la partie de la chaîne qui ne pose pas sur la table, & qui est la plus proche de cette même feuille. On se sert à cet effet de petites particules de gomme en feuille ou par écailles, qu'on applique derriere avec un pinceau, à l'aide d'un peu d'eau ou de la simple salive, observant de ne les mouiller que dans l'instant qu'on les applique. La feuille du livre s'adapte sur le champ à ces particules, de la même maniere qu'une feuille d'or se fixe sur le mordant du doreur : le commencement de la feuille du livre étant ainsi hapé par la soie & par la gomme qui y sont adhérentes, on tourne très-doucement le cylindre qui est au haut du chassis, auquel les fils de soie sont attachés, & à cause de la grande fragilité de la feuille, on aide en même tems le livre, par en-bas, à tourner ; par ce moyen on enleve insensiblement la partie de la feuille qui est fortifiée, & l'on force le reste de la chaîne, qui est couché sur la table, à se relever & à se joindre, à mesure que le livre tourne, à la partie de la feuille qui reste à dérouler. On les fixe ensuite avec des particules de gomme, en suivant le même procédé. Lorsqu'il ne reste plus rien de la chaîne sur la table, & qu'elle a été toute appliquée à la feuille du livre, on coupe cette même feuille, & on la colle sur une planche. L'écriture y est si foiblement marquée, qu'il est difficile de la lire au grand jour, mais on y réussit en la mettant à l'ombre ou à un jour plus doux ; alors on la lit comme on liroit un imprimé, qui après avoir été noirci au feu, conserveroit encore la trace des caracteres dont il étoit empreint. Les fils de soie sont ici d'autant mieux imaginés, que présentant une surface à la feuille, ils la soutiennent par-tout également, rempliſſent les parties mutilées, & empêchent que la feuille ne se déchire dans ces endroits, qui étant les plus foibles, seroient les premiers à céder. Cette opération exige beaucoup de légéreté dans la main. On n'y travaille que les fenêtres fermées, car le moindre vent pourroit enlever ou rompre la feuille qu'on développe, & faire perdre en un instant le fruit de toutes les peines qu'on auroit prises.

On a développé ainsi quatre manuscrits Grecs, dont le premier traite de la philosophie d'Epicure ; le second est un ouvrage de morale ; le troisieme un poëme sur la musique ; le quatrieme un livre de rhétorique. Aussitôt qu'on avoit enlevé une page, on la copioit & on l'envoyoit au chanoine Mazocchi, pour la traduire en Italien. Il seroit à souhaiter qu'on employât à ce travail beaucoup de personnes. Le P. Piaggi n'est plus en état de s'en occuper, étant estropié, & son éleve paroît n'y prendre pas assez d'intérêt : il se plaint de ce qu'on ne lui donne que six ducats par mois, & il y travaille très-peu. Peut-être seroit-il aussi beaucoup plus utile de ne développer que le commencement de chaque manuscrit, & de l'interrompre quand on voit que le sujet ne peut rien nous apprendre d'intéressant.

Sans cela, il y a tout lieu de croire, que de très-long tems on ne verra paroître au jour ces ouvrages précieux, & parmi lesquels on ne doit pas désespérer de recouvrer quelques-uns de ceux qu'on avoit cru perdus pour la république des Lettres.

Ce seroit une époque bien mémorable dans l'histoire de l'esprit humain, si l'on y rencontroit les ouvrages complets de Diodore de Sicile, de Polybe, de Salluste, de Tite-Live, de Tacite, les six derniers mois des fastes d'Ovide, & les vingt livres de la guerre de Germanie, que Pline commença dans le tems qu'il servoit dans ces pays.

La collection des peintures antiques tirées d'*Herculanum*, est aussi déposée près du château de Portici. On les conserve dans plusieurs chambres, mais sous verre, avec le plus grand soin, & le roi d'Espagne n'a jamais voulu qu'on en dispersât la moindre partie : on assure qu'il en avoit refusé même au roi son pere.

Ces peintures étoient sur des murailles que l'on a sciées à une certaine épaisseur : on les a ensuite assujetties avec tout le soin possible, en les scellant sur des chassis de parquet, comme autrefois on enleva les ouvrages de Damophile & de Georgaze, peintres & sculpteurs célebres, qui avoient décoré le temple de Cérès à Rome, lorsqu'on voulut réparer & recrépir de nouveau les murs de cet édifice. La fraîcheur des peintures d'*Herculanum*, qui s'étoit conservée pendant plus de 1600 ans dans l'humidité de la terre, se perdit bientôt à l'air par le dessèchement qu'elles éprouverent, & il se forma dessus une poussiere farineuse, qui en peu de tems en eût fait perdre les couleurs. Un Sicilien nommé *Moriconi*, qui excelloit dans l'art des vernis, fut chargé d'en appliquer un pour conserver le coloris. Cela a produit l'effet qu'on en attendoit, mais ce vernis a occasionné la ruine de plusieurs tableaux ; car il fait tomber la couleur par écaille, & il y en a qui ne sont pas présentement reconnoissables, tant ils sont mutilés. Cela ne paroîtra pas surprenant, lorsqu'on fera attention que la chaleur des cendres du Vésuve a dû consumer les gommes qui en lioient les couleurs. Si l'on eût employé à ce travail des personnes plus intelligentes, elles auroient tenté de donner du

corps aux couleurs, en collant les tableaux avant de les vernir; c'eût été le seul moyen de les conserver & de rendre en même tems à leur coloris son ancienne fraîcheur.

Les plus grands morceaux de cette collection sont les moins nombreux, & n'ont guere plus de cinq pieds de haut: les autres sont la plupart comme nos petits tableaux de chevalet; plusieurs ont été trouvés entiers: il y en a cependant quelques-uns de mutilés; mais il est étonnant qu'il n'y en ait pas davantage, soit à cause des diverses éruptions du Vésuve, qui ont dû les endommager, soit à cause de l'humidité, occasionnée par les eaux, qui ont filtré au travers des terres & des cendres dont on a trouvé les maisons remplies.

Tous ces tableaux sont peints en détrempe, ainsi qu'il est aisé de s'en appercevoir, sur-tout dans ceux qui ont été mutilés; la couleur qui s'en est enlevée par écailles, n'a laissé qu'une impression verte, jaune ou rouge, qu'on avoit étendue auparavant sur l'enduit qui recouvroit la muraille. Il n'en seroit pas de même si ces morceaux eussent été peints à fresque; car cette peinture qui ne s'arrête pas à la supercie, mais qui pénetre l'enduit de chaux & de sable, sur lequel on l'applique, n'auroit pu se détacher qu'avec l'enduit même. De plus, on sait que la fresque des anciens, ainsi que la nôtre, n'admettoit pas certaines couleurs assez actives pour pénétrer l'enduit; au lieu que la détrempe les admet toutes indistinctement. Les tableaux d'*Herculanum* sont dans ce dernier cas: on y reconnoît, sans exception, toutes sortes de couleurs, même celles qu'exclut la fresque. Enfin l'on a reconnu, jusques dans les morceaux les mieux conservés, lorsqu'on les a sciés & enlevés de dessus les murailles, qu'ils n'étoient tous peints qu'en détrempe. Cette observation détruit le système de ceux qui ont prétendu que les anciens n'avoient pas, comme nous, le secours de toutes les couleurs, & qu'ils n'employoient les peintures à fresque, que pour décorer leurs murailles & leurs voûtes.

Cette immense collection de peintures, qui s'accroît tous les jours, & qui nous met sous les yeux les productions des anciens peintres dans tous les genres, prouve que les artistes du premier ordre, étoient aussi rares chez eux que parmi nous: dans la description des peintures qui est imprimée, on en exalte un grand nombre qui sont au-dessous du médiocre. Nous nous bornerons ici aux ouvrages d'un mérite distingué, ou qui, sans être bien remarquables du côté de l'art, auront du moins quelques singularités capables de fixer les regards des curieux. Commençons par les tableaux dont les figures sont de grandeur naturelle, ou qui en approchent.

Un des tableaux, les plus grands & les plus beaux que l'on ait tiré des fouilles d'*Herculanum*, représente Thésée, vainqueur de Minotaure en Crete. Ce tableau est de forme cintrée: il a été enlevé de l'une des deux niches qui étoient dans le bâtiment que l'on a prétendu être le Forum ou Chalcidique dont nous avons parlé. Thésée y est vu de face: il est debout, nud, & de taille giganteſque, relativement aux autres figures. Son manteau, jetté négligemment sur l'épaule gauche, repasse sur le bras du même côté: il tient sa massue levée de la main gauche: à l'un des doigts de cette main il a un anneau. Trois jeunes Athéniens lui rendent leurs actions de graces; l'un lui baise une main; l'autre lui prend le bras du côté de sa massue; & le troisieme, prosterné à ses pieds, lui embrasse une jambe. Une jeune fille se joint à eux; & portant la main sur la massue du vainqueur, semble lui témoigner sa reconnoissance: on croit qu'elle sort du labyrinthe, ainsi qu'une autre personne, dont on ne découvre qu'une partie de la tête, le surplus étant effacé. Le Minotaure est renversé aux pieds de Thésée, sous la figure d'un homme à tête de taureau, qui porte une main à l'une de ses cornes: il a l'estomac & l'une de ses épaules déchirés par les coups qu'il a reçus. C'est la premiere fois qu'on le voit sous cette forme: les médailles antiques ne nous en fournissent aucun exemple. La déesse, protectrice du héros, est assise sur un nuage dans le haut du tableau, on la découvre jusqu'à la tête: elle est appuyée d'une main sur le nuage, & tient de l'autre son arc & une fleche. Le côté où est la porte du labyrinthe est très-mutilé.

On prétend que lorsque ce morceau a été découvert, les couleurs en étoient bien plus vives qu'à présent. On les trouve cependant encore belles, quoiqu'un peu éteintes: la figure de Thésée est noblement composée, elle a cependant quelque chose de froid; mais les trois jeunes gens sont remués avec beaucoup plus de chaleur; les mouvemens en sont pleins d'expressions: celui qui embrasse la jambe du vainqueur, surpasse en cette partie les deux autres. Cet ouvrage est en général correct de dessin, d'une grande maniere, mais il y regne peu d'intelligence du clair-obscur. Le mouvement du manteau du jeune homme qui baise la main de Thésée, n'est ni heureux, ni dans le style des autres draperies du même tableau.

Un autre tableau de forme cintrée, a été trouvé dans la seconde niche du *Forum* dont on a parlé ci-dessus; les figures en sont à-peu-près grandes comme nature. Le sujet est incertain, & a donné lieu à bien des conjectures. Tous les personnages qui y sont représentés ont rapport à un enfant, qu'on présume, avec assez de vraisemblance, être Télephe, fils d'Hercule; cet enfant est allaité par une chevre, qui lui leche la cuisse en levant une jambe par derriere pour le laisser tetter avec plus de facilité. Une divinité ailée & couronnée de lauriers, tient d'une main des épis de bled, & de l'autre indique l'enfant en le regardant. Hercule debout & appuyé sur sa massue, a les yeux fixés sur lui. La déesse Flore est assise vis-à-vis d'Hercule, & a derriere elle le dieu Pan; aux deux côtés d'Hercule, il y a un lion & un aigle, qui ne contribuent pas peu à jetter de l'obscurité sur ce sujet. La composition de ce tableau est bien liée, & les attitudes en sont expressives; la Flore est drapée d'une bonne méthode, mais tous les airs de têtes ne sont pas assez variés. Le caractere de dessin, dans le total de l'ouvrage, est très-médiocre; l'enfant est très-incorrect, & les animaux sont mal rendus.

Achille, à qui le centaure Chiron enseigne à jouer de la lyre, est encore un beau tableau. Quoique la figure du centaure ne soit pas bien dessinée, & qu'elle n'intéresse pas d'elle-même, cependant le haut de cette figure se grouppe au mieux avec celle d'Achille, qui est dans une attitude noble. Les contours de ce dernier sont coulans, le dessin en est d'un beau caractere; il est même peint avec légéreté, & l'on y admire une belle dégradation de tons dans les passages des ombres à la lumiere.

Un tableau de diverses figures représentant une jeune fille, ayant une main appuyée sur l'épaule d'un jeune homme, & de l'autre lui serrant le bras comme par un mouvement d'affection. Ce jeune homme est entiérement vêtu; il est assis, la tête appuyée sur sa main, dans l'attitude d'une personne pensive, ou qui fait attention à ce que lui lit un autre jeune homme, qui est assis vis-à-vis de lui. Ce dernier est nud jusqu'à la ceinture, il tient d'une main un papier, & de l'autre semble indiquer celui dont nous avons parlé le premier à qui il lit ce papier. Deux femmes & un vieillard qui les écoute, sont dans des attitudes d'étonnement. On croit que ce sujet est Oreste reconnu, & tel qu'Euripide le

repréſente dans la tragédie d'Iphigénie en Tauride; le jeune homme penſif eſt Oreſte; la jeune fille qui ſemble le ſerrer de ſes mains, eſt Iphigénie; celui qui lit eſt Pilade. L'ordonnance en eſt belle, les têtes en ſont très-expreſſives, & les figures drapées d'un bon ſtyle. On y trouve même un aſſez bon effet de lumiere; mais ce tableau laiſſe beaucoup à deſirer du côté du deſſin & du coloris, le dos de l'homme à mi-nud qui lit, peche plus que tout le reſte de l'ouvrage dans ces deux parties de l'art, étant très-incorrect & d'un ton de brique déſagréable. Ce morceau a ſouffert dans le bas, mais aux endroits les moins eſſentiels.

Un autre tableau repréſente, à ce que l'on prétend, Oreſte & Pilade enchaînés & conduits par un ſoldat du roi Toante devant la ſtatue de Diane, qui eſt ſur un autel, où l'on voit une patere & un préféricule; Iphigénie eſt debout de l'autre côté de la table, & les voit arriver; elle a derriere elle deux de ſes ſuivantes, dont l'une porte, dans un baſſin, une lampe, & l'autre ſe baiſſe pour avoir le coffre qui contient ſans doute les inſtrumens du ſacrifice. Les deux figures d'Oreſte & de Pilade qui ſont preſque nuds, ſont très-bien compoſées, & d'un deſſin pur; mais elles ſont iſolées, & la compoſition générale n'eſt point du tout liée.

Un petit tableau repréſentant un faune qui careſſe une bacchante renverſée; elle tend un bras qui paſſe ſur la tête du faune, comme ſi elle vouloit ſe retenir à ſes cheveux. Elle eſt preſque entiérement nue, elle n'a qu'une cuiſſe couverte d'une draperie rouge. On voit auprès d'elle ſa cymbale & ſon tirſe, dont l'extrêmité finit par une touffe de lierre, & auquel pend un ruban de la même couleur que ſa draperie. Ce grouppe eſt chaudement compoſé, & les figures ont beaucoup d'expreſſion.

Un petit tableau de deux jeunes filles qui ſe donnent les mains en danſant. Le mouvement de leur bras eſt bien varié, & les graces du coude y ſont obſervées; mais les draperies y ſont aſſommées par la confuſion des plis.

Un autre petit tableau d'une danſeuſe ſeule; elle eſt nue juſqu'à la ceinture & tient ſa draperie. L'attitude en eſt gracieuſe, les mouvemens en ſont bien contraſtés; on trouve dans ſes mains, dont les petits doigts ſont écartés, des gentilleſſes qu'on ne voit pas ordinairement dans l'antique. La draperie en eſt moins confuſe que celle des figures du tableau précédent, & les plis de ſes extrêmités paroiſſent être moins lourds.

Une autre danſeuſe touchant d'une cymbale à grelots, ſemblable aux tambours de baſques dont les Napolitains jouent aujourd'hui; il y a de la fineſſe & de la correction dans le haut de cette figure. Elle ſeroit plus intéreſſante, s'il y avoit moins de confuſion dans les plis de ſa draperie.

Une jeune fille tenant d'une main un rameau de cedre, & de l'autre un ſceptre d'or, elle eſt entiérement drapée. La tête en eſt vue de profil, & l'ajuſtement de ſa coëffure eſt du meilleur goût; elle a des pendans d'oreilles de perles: le tour de cette figure eſt naturel; & quoique les draperies faſſent trop d'étalage, le mouvement que l'air leur donne en les faiſant voltiger, eſt exprimé avec une grande vérité.

Une bacchante portée par un centaure; la bacchante eſt preſque nue, ſes cheveux flottent en l'air, & ſa draperie qui voltige au gré du vent, laiſſe ſon dos à découvert. L'attitude en eſt auſſi ſinguliere qu'élégante, elle ne porte que d'un genou ſur la croupe du centaure, en ſe tenant à ſes cheveux d'une main; en même tems, pour le faire galopper, elle lui donne du pied dans les reins; de l'autre main, elle tient ſon tirſe, afin de l'aiguillonner davantage. Ce grouppe, qui eſt des plus ſinguliers, eſt plein de feu & d'expreſſion, & il eſt admirablement compoſé: la bacchante eſt rendue avec autant de correction que de fineſſe de deſſin, & ſes draperies ne manquent pas de légéreté.

Un autre centaure qui porte un jeune homme en courant au galop; le jeune homme eſt devant le centaure, & il n'eſt retenu que par une main qui lui paſſe ſur l'épaule. Le centaure touche d'une main une lyre à trois cordes, qui eſt appuyée ſur ſa croupe, & de l'autre il fait réſonner la moitié d'une crotale contre l'autre moitié de la même crotale que tient le jeune homme. Ce tableau paroît d'un deſſin pur; mais il eſt compoſé contre tout principe d'équilibre, étant impoſſible que le jeune homme puiſſe ſe ſoutenir en l'air dans l'attitude où il eſt.

On a remarqué que dans preſque tous ces petits tableaux, ſur-tout dans ceux dont les figures ſont ſeules, les peintres, pour éviter l'embarras des ſites, ſe ſont contentés de faire des fonds unis, d'une teinte rougeâtre ou brune, ou dans d'autres couleurs très-foncées.

Un grand nombre de tableaux repréſentant des enfans, des amours ou des génies ailés, occupés à différens travaux, comme à chaſſer, à faire réſonner des inſtrumens, ou à des jeux, des danſes & autres exercices. Celui de ces petits tableaux où l'on voit des enfans vignerons, eſt digne d'attention, ſur-tout à cauſe de la forme du preſſoir antique: il en donne une idée plus nette que celle qu'on trouvoit dans Vitruve, Pline & autres anciens auteurs. Il faut voir la gravure qui en a été faite dans le livre des *pitture antiche d'Ercolano*. Nous nous contenterons ici d'obſerver que ces enfans ſont tous d'une nature un peu avancée, & compoſés froidement; ils n'ont point l'enjouement des graces enfantines. Il y en a cependant dont les attitudes ont une certaine vérité, & qui ſont paſſablement peints.

Pluſieurs tableaux d'animaux où il y a des paons, des coqs, des poules, des canards, des cailles, des tigres & des poiſſons; quelques-uns ſont aſſez bien imités & d'une touche ſpirituelle.

Des tableaux de fruits, où l'on a repréſenté, ſur-tout des raiſins, des figues & des dattes: ils ſont touchés librement & peu terminés.

Une grande quantité de tableaux d'ornemens, ou, pour mieux dire, des fragmens de friſes en arabeſque, dont quelques-uns ſont d'aſſez bon goût de deſſin; mais il n'y en a preſqu'aucune de bien peinte.

Beaucoup de payſages mal rendus, & où il y a des bâtimens qui fourmillent de fautes de perſpective.

Des tableaux d'architecture, dont le genre eſt ſi bizarre, qu'on croit y trouver en général un mêlange de goût gothique, arabeſque & chinois, & ſouvent une imitation extravagante de l'ordre ionique.

Deux marines: la premiere repréſente quatre vaiſſeaux, dont l'un en partie conſumé par les flammes, eſt briſé contre un écueil; on combat avec acharnement ſur les trois autres: il y en a un ſur lequel s'éleve une tour où ſont les enſeignes de de Rome: au milieu de la mer, on découvre une petite île avec un temple entre deux arbres, à côté duquel il y a un Neptune le trident à la main; devant ce temple eſt placé un autel. On voit dans la même île un ſoldat armé d'une pique, d'un caſque & d'un bouclier; une figure que l'on diſtingue mal, parce qu'elle eſt preſque toute effacée, ſemble ſortir de la mer. Ce tableau eſt mauvais, & n'a d'autre mérite que celui de nous laiſſer en ce genre de peinture

quelque choſe des anciens ; les vaiſſeaux n'y ſont point en perſpective, & ils ne levent point la queſtion des biremes, des triremes & des quadriremes, toutes les rames paroiſſent ſortir de la même ligne.

La ſeconde marine, quoique fort mutilée, dans un coin découvre un ſite agréable, avec un front terminé par des montagnes, & quelques bâtimens mêlés d'arbres qui forment un bon effet.

Les terreins qui ſervent de repouſſoir, ſont traités dans le goût de ceux qu'emploient quelques-uns de nos peintres pour produire de ſemblables effets.

On conſerve dans cette collection quelques tableaux en moſaïque, trop mauvais pour qu'on entre dans aucun détail à leur ſujet.

On remarque dans ces peintures en général un bon caractere de deſſin & de l'expreſſion ; mais il paroît que les peintres étoient peu ſavans dans l'art des raccourcis, que leur maniere de draper conſiſtoit en petits plis ſouvent confus, & que rarement, par la diſpoſition de leurs étoffes, ils s'attachoient à produire de grandes maſſes, mais qu'ils accuſoient toujours le nud avec auſtérité. Ils étoient peu avancés dans la couleur locale, encore moins dans la magie du clair-obſcur, qu'ils ont, pour ainſi dire, totalement ignoré. Ils n'avoient aucune notion, ni de la perſpective locale, ni de la perſpective aérienne. A l'égard de la compoſition, ils réuſſiſſoient bien dans les figures iſolées, qu'ils diſpoſoient dans le ſtyle de celles des bas-reliefs ou des ſtatues, ſans connoître cependant l'agencement des grouppes, auſſi preſque tous leurs ſujets ſont-ils rendus avec froideur. On n'y voit nulle part cet enthouſiaſme, qui, à l'aſpect de pluſieurs peintures modernes, remue les paſſions & excite dans l'ame des impreſſions ſi vives ; il eſt ſurprenant que, dans des ſiecles où la ſculpture avoit été portée à un ſi haut dégré de perfection, la peinture n'eût pas marché avec elle d'un pas égal ; car quoique ces tableaux paroiſſent être des peintres médiocres de ce tems là, les principes qu'ils ont ſuivis répandent beaucoup de doutes ſur les talens des maîtres de leurs écoles. Peut-être auſſi découvrira-t-on par la ſuite des morceaux plus précieux, qui renverſeront cette conjecture. Il faut convenir qu'on ne peut pas exiger une grande perfection dans les tableaux que nous venons de décrire, pluſieurs ayant été enlevés de deſſus les murs du théâtre & autres lieux publics d'une petite ville, où l'on n'a dû chercher qu'une décoration générale ; les autres paroiſſent avoir été tirés de quelques maiſons de particuliers, qui n'étoient pas aſſez opulens ou aſſez curieux pour employer des artiſtes du premier ordre.

Quant aux matieres dont on ſe ſervoit alors pour peindre, il paroît, en regardant ces tableaux avec attention, qu'on y a employé toutes ſortes de couleurs, comme nous l'avons dit plus haut, & que ces couleurs ſont les mêmes dont on ſe ſert aujourd'hui ; cela paroît détruire l'opinion de quelques modernes, qui prétendent que les anciens n'ont connu que le blanc de Milet, le jaune d'Athenes, le rouge de Sinope, & le ſimple noir : on voit à la vérité dans un paſſage de Pline que les peintres de ſon tems ſe ſervoient de ces quatre couleurs, mais non pas que ce fuſſent les ſeules dont ils fiſſent uſage. Les deſſinateurs qu'on a employés pour les gravures du recueil dont nous avons parlé, deſſinoient avec beaucoup de propreté, mais ils n'ont rendu que mollement & ſans eſprit, les endroits les mieux reſſentis des originaux ; quelquefois auſſi ils ont pris la liberté de corriger les fautes de perſpective qui s'y trouvoient, enſorte qu'il ne faut pas préciſément juger des originaux par les figures qu'on en publie. Mais dans le pays où il y auroit le plus d'habiles artiſtes, il ſeroit bien difficile d'exécuter à la rigueur un ouvrage d'une ſi vaſte étendue.

La ſculpture eſt bien meilleure dans les reſtes d'*Herculanum*, que la peinture ; peut-être parce que cet art étoit plus perfectionné ; peut-être auſſi parce qu'il étoit facile de tranſporter les ſtatues, au lieu que les peintures étoient faites néceſſairement par les artiſtes du pays.

On ne ſauroit trop regretter le grand nombre de belles figures, dont on ne trouve que les débris, la plupart des ſtatues de bronze ſont en partie fondues, celles de marbre ſont en morceaux, la chaleur a détruit les unes, & les autres ont été broyées par la chûte des pierres & des murs : mais les deux Nonius dont nous avons parlé, ſont au rang de ce qu'il y a de mieux dans l'antique, ſoit à Rome, ſoit à Florence ; & les autres ſtatues, ſans être d'une auſſi grande perfection que ces deux premieres, ont preſque toutes des beautés qui les rendent dignes d'être placées dans la ſeconde claſſe. Au reſte, on ne ſauroit hazarder une deſcription & une critique bien étendue de ces monumens, n'étant permis à perſonne d'écrire dans ces cabinets, ce qui fait que l'on ne peut rapporter que de mémoire les différentes particularités. (+)

Perſonne n'a mieux décrit que M. Gerard Heerkens, Hollan. 1770, la maiſon où ſe ſont trouvés les ſeuls livres qu'on ait encore découverts depuis qu'on travaille à faire ſortir de ſes ruines cette ville enſevelie ſous les cendres du Véſuve, depuis près de dix-ſept ſiecles, le corps du logis de cette maiſon étoit près du forum : il n'avoit qu'un étage, & il paroît que les autres maiſons d'*Herculanum* n'étoient pas plus élevées. Au milieu du jardin, long de 300 pieds ſur 80 de large, étoit une belle piſcine de 250 pieds de longueur ſur 27 de largeur, revêtue de pierres.

C'eſt dans une chambre de cette maiſon qu'on a trouvé une bibliotheque compoſée, au moins, de mille volumes en rouleaux, placés les uns ſur les autres. L'inondation de la mer qui précéda l'irruption du Véſuve & les cendres enflammées de la montagne, ont tellement altéré & calciné ces livres qu'ils reſſemblent à des charbons. Cependant le P. Piaggi, comme on l'a dit ci-deſſus, a trouvé le moyen de développer ce papier brûlé, qui eſt auſſi fin que celui de la Chine, de l'appliquer ſur une matiere ſolide, & d'en tranſcrire l'écriture : il a déja développé quatre ouvrages de Philodemus, écrivain grec. Cette bibliotheque qui étoit autrefois à 24 pieds au-deſſus de la mer, eſt maintenant de plus de 80 pieds au-deſſous, tant le terrein d'*Herculanum* fut affaiſſé par le tremblement de terre. (*C.*)

HERCULE, (*Aſtronomie.*) conſtellation boréale, appellée auſſi *engonaſis*, c'eſt-à-dire, *genuflexus*, *ovillus* ou *mellus*, parce qu'il eſt couvert d'une peau de centaure ; *Neſſus*, du nom de ce centaure, *cernuator*, *claviger*, *thamyris* ou *thracien* ; *niſus*, à cauſe de la ville de Niſa ; *Mélicerta*, roi de la Cité, ou *Mélica*, c'eſt le nom d'*Hercule* le Phénicien ou le Tirien ; *Deſanes*, *Deſanaus* ou *Dorſanes*, c'étoit le nom de l'*Hercule* des Indiens ; *Maceris*, nom de l'*Hercule* des Lybiens ; il étoit pere de Sardus qui conduiſit une colonie en Sardaigne ; *Santus*, *Sanctus*, c'eſt le nom de l'*Hercule* romain ; *Almannus* c'étoit le nom de l'*Hercule* germain ou celtique ; *Lycaon*, roi d'Arcadie, que Jupiter changea en loup ; Ixion, Prométhée, Orphée, Theſée, Palemon, &c. car cette conſtellation a porté autant de noms qu'*Hercule* lui-même ; on ſait aſſez combien il y a de diſſertations parmi les érudits, ſur le tems, la patrie & les travaux d'*Hercule* : mais on attribue communément cette conſtellation à *Hercule* le Thébain, fils d'Amphitrion & d'Alcmene, qui vivoit quelques années avant le ſiege de Troye, & fut du voyage des Argonautes ; il eſt repréſenté communément dans l'attitude d'un combattant, un genou

en terre, tenant d'une main sa massue, & de l'autre la peau du lion de la forêt de Némée, qu'il présente comme un bouclier; on lui met aussi dans la main le rameau qu'il arracha dans sa descente aux enfers, pour délivrer Thésée & un serpent sous le nom de *Cerbere*. Mais d'autres disent que cette figure d'un homme à genou est celle de Thésée, qui leve avec effort la pierre sous laquelle son pere avoit caché son épée. Quoi qu'il en soit, cette constellation renferme 113 étoiles dans le catalogue britannique de Flamsteed; la plus remarquable désignée par la lettre *α* est située sur la tête d'*Hercule*. Elle est de seconde & de troisieme grandeur. Son ascension étoit en 1750 de $255^d\ 48'\ 46''$; & sa déclinaison boréale $14^d\ 41'\ 46''$ suivant le *Catalogue* de M. de la Caille. (*M. DE LA LANDE.*)

HERDALIE, HÆRIEDDLEN, (*Géogr.*) province du royaume de Suede dans le Nordland aux confins du Jemptland & de la Norwege, détachée de ce dernier royaume en 1545 à la paix de Bremsebro, & ne formant qu'une seule juridiction avec le Jemptland. On lui donne 18 milles de longueur, & 7 à 8 de largeur. Elle est pleine de montagnes & de forêts, & ne cultive que très-peu de grains; mais ses pâturages sont excellens, & lui font entretenir beaucoup de bétail. Elle a des lacs & des ruisseaux poissonneux, & quelques mines de cuivre. L'on ne trouve aucune ville dans son enceinte. (*D. G.*)

HERDICKE, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne, dans la Westphalie, & dans le comté de la Marche, au bailliage de Wetter, sur la Ruhr. Elle n'existe à titre de ville que dès l'an 1738. Les réformés, les luthériens & les catholiques y ont chacuns leur église; & il y a une abbaye de filles nobles, où celles de la premiere & de la derniere de ces communions sont également reçues. (*D. G.*)

HERISSON, s. m. (*terme de Blason.*) petit animal qui a la tête, le dos & les flancs couverts d'aiguillons ou de pointes assez semblables aux épines.

Il paroît dans l'écu marchant, & differe du porc-épic, en ce que ce dernier est plus haut sur ses jambes & en ce qu'il a ses piquans beaucoup plus longs.

Le *herisson* a la faculté de se mettre en boule, ce qu'il fait quand il ne peut se sauver à la course; alors il paroît, comme une châtaigne, armé de ses piquans, & ses ennemis ne peuvent l'attaquer.

Il est l'hiéroglyphe de la prudence.

Hericy de Montbray, de Fierville, en Normandie; *d'argent à trois hérissons de sable.* (*G. D. L. T.*)

HERMANMIESTECZ, (*Géogr.*) ville de Bohême, dans le cercle de Czaslau: elle appartient à des comtes de Spork, & elle est en assez mauvais état. (*D. G.*)

§ HERMAPHRODITE, s. & adj. (*Anat.*) On a cru de tout tems aux *hermaphrodites*. Les premiers hommes étoient bergers; ils avoient vu des moutons & des boucs, qui avec la marque essentielle du sexe viril, ont assez souvent une fente assez ressemblante à l'organe de la femelle. Des hommes, comme nous allons voir, ont paru de tems en tems en réunir les deux sexes de plusieurs manieres: on a cru remarquer qu'ils sont plus communs dans les pays chauds.

Les siecles de la crédulité ont été nombreux; celui de la critique est venu à la fin: mais à force de fables la vérité avoit perdu son crédit, parce qu'elle leur ressembloit; on a nié qu'il y eût des *hermaphrodites*. Guy Patin, qui ne croyoit guere qu'à la saignée & au syrop de roses pâles, fut le premier à nier l'existence de ces hommes ambigus. On a pensé de même de nos jours.

Ne croyons qu'à la vérité, mais croyons y: ne donnons ni dans un scepticisme injuste, ni dans une crédulité imbécille.

Il n'est pas douteux qu'il n'y ait de nombreux genres d'animaux naturellement *hermaphrodites*; une grande partie des coquillages est de ce nombre.

Dans la classe des insectes & des poissons, dont les ovaires ou les vaisseaux séminaux sont doubles, il n'est pas rare de trouver des *hermaphrodites* accidentels, dont le côté droit, par exemple, est mâle, & dont le côté gauche est femelle. On a vu cette variété dans des anguilles, des carpes, des homars, des écrevisses, & on a cru l'avoir vue dans des papillons.

Mais la chose est plus difficile à admettre dans les animaux, qui n'ont qu'un seul organe extérieur, placé dans le milieu, & qui décide du sexe. On comprend, sans que nous entrions dans un grand détail, que dans la classe précédente les parties génitales gauches ne gênent point les droites; & que chacune d'elles attachée naturellement à son côté, ne prend rien sur l'autre. Mais dans les quadrupedes analogues à l'homme, l'organe extérieur du sexe mâle occupe une place qui exclut l'organe femelle.

On a vu cependant des personnes dont il n'étoit pas aisé de déterminer le sexe. Un nombre assez grand de femmes naissent avec l'organe analogue du mâle, porté à une grandeur extraordinaire: il y en a d'autres où des turpitudes secretes ont augmenté le volume d'une partie qui naturellement ne se présente pas à la vue. C'est peut-être des *hermaphrodites* prétendus de cette espece qui se trouvent plus ordinairement dans les pays chauds: une opération chirurgique, adoptée par la religion en Egypte & en Abissinie, rend cette conjecture assez probable.

C'est à cette classe qu'on a rapporté entr'autres Marie-Anne Drouart: nous ne sommes cependant pas décidés de son sexe, & on ne pourra l'être que lorsqu'une dissection exacte aura donné des lumieres suffisantes sur son utérus & sur son vagin.

Mais si cet exemple peut être contesté, il y en a bien d'autres recueillis par des auteurs dignes de foi, où certainement le clitoris seul en a imposé, & a fait passer pour mâles de véritables filles.

Mais il y a une autre classe de personnes beaucoup plus nombreuse qui sont véritablement hommes, & dont l'uretre s'ouvre dans le périné. Cette fente tendre, rouge & un peu épanouie, porte une ressemblance assez complette de l'autre sexe. C'est cette classe qui est assez commune parmi les béliers, pour être connue aux bergers & aux gens de la campagne: le genre des boucs si voisin des béliers, offroit fréquemment cette variété dès le tems d'Aristote.

Dans ces animaux & dans les hommes qui leur ressemblent, l'organe du sexe mâle est sans canal & sans ouverture; l'uretre est très-courte, & s'ouvre par un petit canal à la base du pénis. Mais ce qui rend les béliers stériles encore plus analogues à leurs femelles, c'est la réunion des canaux séminaux qui forme un conduit beaucoup plus large qu'il n'est dans l'animal bien formé, & qui peut être pris pour un vagin, dont il tient la place. Ce faux vagin s'ouvre dans l'uretre. C'est, suivant les apparences, le même vagin qu'on a découvert dans la prétendue Marie-Anne Drouart, qui s'ouvroit dans l'uretre, & par lequel la liqueur séminale s'y verse.

On a de nombreux exemples de cette espece d'hommes, & Kaauw Boerhaave en a décrit quatre dans les *Mémoires* de Petersbourg. Le sexe devient encore plus ambigu, quand leurs testicules ne paroissent pas, & qui dans les boucs se sont trouvés dans le bas-ventre.

Mais n'y a-t-il pas de véritables *hermaphrodites*? Nous entendons par cette expression les personnes qui réunissent le pénis, les testicules & les vésicules séminales, avec le vagin, l'utérus & les ovaires.

Cela paroît bien difficile à admettre : le clitoris tient avec ſes corps caverneux, leurs muſcles & ſes plexus veineux, exactement la même place que le pénis avec ſon appareil analogue. Des teſticules, & en même tems des ovaires, demanderoient un double aſſortiment de vaiſſeaux ſpermatiques.

Mais les faits l'emportent chez nous ſur les raiſonnemens. Il paroît qu'il y a eu effectivement des perſonnes à qui rien ne manquoit d'eſſentiel de l'un & de l'autre ſexes. M. Petit, le médecin, a donné la deſcription d'un ſoldat qui réuniſſoit les deux ſexes. Arnauld donne celle de M. Ninzia, dont le vagin ouvert ſous le pénis, paroît bien être un véritable vagin, puiſqu'il fournit l'écoulement périodique propre au ſexe. M. Tabarrani a vu dans la même perſonne le clitoris, l'uretre, un pénis, un teſticule & un vagin différent de l'uretre. Il ne paroît donc pas impoſſible que l'eſſentiel de l'un & de l'autre ſexes ne ſe réunît dans la même perſonne. Mais il paroît preſque inévitable que l'un des deux ſexes ſoit imparfait. Le pénis ne peut pas avoir ſes juſtes dimenſions, & celles des corps caverneux & de leurs muſcles, dans le même angle de l'os pubis, où il y auroit un clitoris : le vagin ne paroît pas pouvoir être d'un diametre proportionné à ſes uſages, quand il eſt placé ſous une uretre mâle & ſous des véſicules ſéminales. L'accélérateur, ſéparé d'avec le pénis par le vagin, & dont la fonction par conſéquent manque dans des actions eſſentielles, ne permet guere que les liqueurs qui ſortent de l'uretre aient le ſaut néceſſaire pour la fécondation. S'il y a donc de véritables *hermaphrodites*, ils ne peuvent qu'être imparfaits. (*H. D. G.*)

Marie-Anne Drouart, la même dont parle le *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. & dont nous donnons la figure dans ce *Suppl. fig. 9 & 70, planche d'Hiſt. nat. hermaphrodites*, ſe préſenta à l'académie de Dijon, en 1761 ; elle étoit alors âgée de 28 ans ; on ſentoit dans les aines deux corps ovoïdes qui avoient l'apparence de teſticules : les parties qui caractériſoient le ſexe féminin étoient plus développées que du tems où cette *hermaphrodite* avoit été examinée par M. Morand. Les mamelles ſans avoir beaucoup de volume, étoient plus ſaillantes que ne le ſont ordinairement celles des hommes ; les nimphes plus marquées ; & le vagin, toujours étroit, avoit aſſez de profondeur pour permettre l'introduction d'un doigt entier, on y remarquoit pluſieurs rides, une entre autres aſſez conſidérable pour arrêter le doigt environ à un pouce d'enfoncement, mais qu'on franchiſſoit aiſément ſi l'on avoit la précaution de recourber un peu ſon doigt en en-haut ; c'eſt probablement cette ride qui avoit arrêté le doigt de M. Morand, & avoit engagé ce célebre chirurgien à comparer ce vagin à un doigt de gand.

M. Hoin, lieutenant de M. le premier chirurgien, membre de l'académie, & mort en 1772, a laiſſé une deſcription très-exacte de cet *hermaphrodite* : il s'étoit aſſuré par différentes queſtions de cet individu ſingulier, & avoit appris que le ſexe féminin dominoit ſi réellement qu'il étoit ſenſible à la vue des hommes : d'ailleurs la Drouart étoit ſujette à un flux menſtruel.

On ne ſait ſi cet *hermaphrodite* eſt mort, ni ſi la diſſection de ſon corps a fait connoître plus particuliérement juſqu'à quel point les deux ſexes ſe trouvoient confondus chez lui ; mais on va joindre à ces nouveaux détails ſur la Drouart, la deſcription d'un autre *hermaphrodite* qu'on n'a reconnu qu'après ſa mort & qui vient à l'appui de l'aſſertion de Parſons, ſur l'impoſſibilité de l'exiſtence des *hermaphrodites* parfaits ; elle a été donnée à l'académie de Dijon par M. Maret, maître en chirurgie, & inſérée dans le *tome II*, des *Mémoires* de cette ſociété littéraire.

L'*hermaphrodite* dont il va être queſtion ſe nommoit Hubert-Jean-Pierre : il étoit natif de Bourbonne-les-Bains & âgé de dix-ſept ans : il mourut à l'hôpital le 13 octobre 1767. Des circonſtances particulieres avoient donné lieu de ſuſpecter ſon ſexe ; & voici ce que MM. Maret l'aîné, Hoin & Enaux, tous trois maîtres en chirurgie, reconnurent à l'inſpection de ſon cadavre.

Les traits du viſage, quoique flétris par la mort, étoient plus délicats que ne le ſont ordinairement ceux d'un homme ; la peau en paroiſſoit fine, & l'on n'appercevoit, ni ſous le nez ni au menton, ce coton léger qui, dès l'âge de ſeize ans, eſt le précurſeur de la barbe, & décele le ſexe ; l'on ne voyoit pas dans la partie antérieure du cou cette ſaillie que le larinx a coutume d'y faire dans les hommes : il étoit rond & s'uniſſoit par une pente inſenſible à une poitrine très-élevée & large, ornée dans ſa partie antérieure de deux mamelles de moyenne groſſeur, bien arrondies, fermes & placées très-avantageuſement : chacune d'elles avoit une aréole fort large, d'un rouge pâle, de laquelle s'élevoit un petit mamelon un peu rouge & dur.

Le bras n'offroit aucun détail qui pût faire croire qu'il appartenoit à un individu femelle ; mais l'avant-bras avoit la rondeur, la délicateſſe des contours qu'on remarque dans les femelles bien faites ; la main détruiſoit les idées que l'avant-bras, vu ſeul, auroit pu donner ; celle-ci étoit large & les doigts courts & gros.

Le buſte de Jean-Pierre annonçoit donc une femme, & l'on ſent par cette deſcription qu'il auroit été difficile de ne pas s'y méprendre, en ne conſidérant que ce qui vient d'être décrit ; cet individu avoit cependant toujours été pris pour homme ; mais en continuant la deſcription des parties extérieures de ſon corps, on reconnoîtra pourquoi il fut baptiſé comme garçon, pourquoi on lui en donna l'habillement, & pourquoi on lui en fit prendre les occupations.

La jeuneſſe & l'embonpoint s'oppoſent ordinairement à ce que les muſcles du corps des jeunes gens ſoient fortement prononcés, & juſqu'à trente ans le ventre & les reins d'un jeune homme ne different point de celui d'une fille ; mais la hauteur des hanches & la ſaillie des feſſes, produite par l'évaſement du baſſin dans les perſonnes du ſexe bien faites, ſuffiſent pour les faire reconnoître, indépendamment des parties ſexuelles ; c'eſt ce que l'on ne remarquoit pas dans Jean-Pierre qui, depuis la ceinture, commençoit à différer d'une fille, la forme preſque quarrée des cuiſſes & des jambes, la petiteſſe des genoux, le rendoient encore plus reſſemblant à un individu de l'eſpece maſculine. Juſques-là on auroit pu dire qu'il étoit femme depuis la ceinture en-haut, & homme pour le reſte du corps ; les parties ſexuelles auroient, même à la premiere apparence, favoriſé cette conjecture ; mais l'examen faiſoit naître d'autres idées & jettoit dans l'incertitude. Un corps rond, oblong, *A* (*figure 11 & 12, pl. d'Hiſt. nat. hermaphrodites*, dans ce *Suppl.*), ayant quatre pouces de longueur, ſur une groſſeur proportionnée, étoit attaché à l'endroit qui répond à la ſymphyſe des os pubis, & par ſa forme avoit toute l'apparence d'une verge : ce corps oblong étoit de même que cette partie caractériſtique du mâle, terminé par un gland *B* (*fig. 12.*), qui recouvroit un prépuce ; on remarquoit à ſon extrêmité la foſſette *C* (*fig. 12.*), où s'ouvre ordinairement l'uretre, & le frein s'attachoit au bas de cette foſſette comme dans les verges ordinaires.

Quand on relevoit ce corps, on obſervoit qu'il recouvroit

recouvroit une grande fente formée par deux replis de la peau *C B* (*fig. 11.*), qui repréſentoient aſſez bien les grandes levres de la vulve, & que cette verge étoit placée dans la commiſſure ſupérieure de ces levres, comme l'eſt ordinairement le clitoris chez les femmes.

Chacun de ces replis de la peau étoit un peu renflé, mais point ferme; on remarquoit, ſur-tout, ſur celui du côté gauche *C* (*fig. 11.*), des rides profondes & d'une direction oblique: en touchant ces eſpeces de levres on ſentoit, dans la gauche *C* (*fig. 11.*), un corps ovoïde, mollet & fort reſſemblant à un teſticule; mais la droite *B* (*fig. 11.*), paroiſſoit une poche vuide; cependant en preſſant ſur le ventre on y pouſſoit une eſpece de corps, auſſi ovoïde, qui y deſcendoit facilement en paſſant par l'anneau, & qu'on repouſſoit auſſi très-aiſément.

Lorſqu'on tenoit relevée la verge qui a été décrite, & qu'on écartoit les levres placées au-deſſous, on voyoit naître de la racine du frein du gland deux petites crêtes ſpongieuſes *E E* (*fig. 12.*), rouges & ſaillantes, environ d'une ligne, qui augmentoient de volume à meſure qu'elles s'éloignoient de leur origine, & imitoient parfaitement les nymphes par leur écartement.

Entre ces nymphes, & à leur partie ſupérieure, s'ouvroit l'uretre *I* (*fig. 2.*), comme dans les femmes: au-deſſous de ce méat urinaire étoit une autre ouverture très-étroite *G* (*fig. 12.*), dont le diametre étoit d'environ deux lignes, elle étoit rétrecie à ce point par une membrane ſémi-lunaire, qui prenoit naiſſance dans la partie inférieure, & reſſembloit à la membrane à laquelle on a donné le nom d'*hymen*, *H* (*fig. 12.*), une petite excroiſſance placée latéralement & ſupérieurement, & qui avoit la figure d'une caroncule mirtiforme, contribuoit encore à donner à cette ouverture l'apparence de l'orifice d'un vagin.

On doit ſentir par cette deſcription la juſteſſe de la remarque que j'ai faite ſur la difficulté qu'il y avoit à prononcer ſur le ſexe dominant de cet individu monſtrueux. La longueur & le volume de la verge pouvoient, au premier coup d'œil, en impoſer aſſez pour que l'on crût pouvoir aſſurer que le ſexe maſculin dominoit; le corps ovoïde trouvé dans la levre gauche, un autre corps que l'on pouſſoit dans la droite en preſſant le ventre, donnoient l'idée de deux teſticules, & ſembloient autoriſer cette conſéquence; mais l'aſpect des nymphes, du méat urinaire, de l'orifice du vagin, de l'hymen & de la caroncule mirtiforme, la détruiſoient: on peut conclure que cet individu appartenoit également à l'un & à l'autre ſexes, que la nature étoit enfin parvenue à réunir les deux dans le même ſujet. La diſſection vient à l'appui de cette préſomption, puiſqu'elle a démontré que ſi Jean-Pierre étoit femme de la ceinture en-haut, homme de la ceinture en-bas, il étoit dans le point central, femme à droite, & homme à gauche, ſans être préciſément ni l'un ni l'autre.

Le corps oblong que l'on avoit regardé comme une verge, fut le premier objet des recherches anatomiques; on reconnut en effet qu'il étoit compoſé de deux corps caverneux qui prenoient leur naiſſance des branches de l'iſchium, s'adoſſoient en ſe réuniſſant, & ſe terminoient au gland qui, ainſi qu'on l'obſerve toujours dans le membre viril, étoit formé par le corps ſpongieux qui, dans l'état naturel, auroit contribué à former l'uretre. La ſtructure de cette partie confirma l'idée que l'on en avoit priſe, & prouva qu'elle étoit réellement une verge, mais imperforée, dans laquelle l'uretre étoit remplacé par une eſpece de ligament qui s'étendoit juſqu'au méat urinaire décrit ci-deſſus. Les crêtes que l'on avoit regardées comme des nymphes, parurent dès-lors pouvoir être les débris d'un uretre ouvert dans toute ſa longueur.

Une inciſion faite ſur la levre gauche y fit découvrir un véritable teſticule, auquel s'étendoit le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques, & d'où partoit un canal déférent, qui paſſant par l'anneau, alloit gagner une véſicule ſéminaire dont on fera mention dans peu.

La diſſection de l'autre levre ne fit appercevoir qu'un ſac membraneux dans lequel on ſentoit un liquide, & où, comme on l'a dit plus haut, ſe précipitoit un corps ovoïde, lorſqu'avec la main on preſſoit le ventre dans la région iliaque droite. On borna d'abord là les recherches pour venir à la diſſection des autres parties externes, ſe réſervant de les pouſſer plus loin quand on travailleroit à celle des internes.

Le vagin apparent fixa enſuite l'attention; une inciſion faite à la membrane ſémi-lunaire, à laquelle on a donné le nom d'*hymen*, permit de reconnoître que c'étoit un canal borgne, une eſpece de ſac ayant plus d'un pouce de profondeur, ſur un demi-pouce de diametre, & placé entre le rectum & la veſſie; ſituation bien conforme à celle où eſt ordinairement le vagin. Ce ſac étoit membraneux, & ſa ſurface étoit liſſe, tandis qu'on obſerve toujours des rides plus ou moins ſenſibles dans le vagin; mais ce qui détruiroit encore davantage les inductions qu'on auroit pu tirer de la ſituation de ce canal & des apparences extérieures, c'eſt qu'à ſa partie inférieure on remarquoit le vérumontanum & les orifices des véſicules ſéminaires, d'où, par la preſſion, on faiſoit ſortir une liqueur gluante & blanchâtre abſolument ſemblable à de la ſemence prolifique.

Cette découverte porta à détacher ce prétendu vagin, & à emporter avec lui la veſſie & le teſticule. Guidés alors par le canal déférent, on fut conduit à de véritables véſicules ſéminaires placés à l'endroit ordinaire, & l'on ſe convainquit que l'excroiſſance qui avoit été obſervée dans le canal borgne, décrit plus haut, étoit véritablement le vérumontanum.

La véſicule ſéminaire gauche à laquelle aboutiſſoit le canal déférent, étoit pleine d'une ſemence qu'on fit ſortir aiſément par le conduit qui s'ouvroit près du vérumontanum; la droite paroiſſoit un peu flétrie, & communiquoit avec la gauche; on voyoit auſſi partir de cette véſicule un canal déférent qui ſe perdoit dans les graiſſes, on ne put le conduire à aucune partie qui eût quelqu'apparence glanduleuſe, il s'aminciſſoit à meſure qu'il s'éloignoit de cette véſicule: on commença alors à douter du corps ovoïde qui ſe gliſſoit dans la levre droite, & qu'on avoit pris juſques-là pour un teſticule, mais l'on étoit bien éloigné de ſoupçonner ce qu'il étoit.

Ce corps dont la ſituation naturelle étoit dans la foſſe iliaque droite *D* (*fig. 11.*), parut dès que les tégumens eurent été ouverts, une tumeur oblongue placée dans le tiſſu cellulaire, qui recouvre la partie large du muſcle iliaque: la diſſection de ce tiſſu démontra bientôt que ce corps étoit renfermé dans une poche qui lui étoit particuliere, & dont un prolongement s'étendoit dans la levre droite, prolongement que l'on avoit déja reconnu par l'ouverture de cette levre: on ouvrit cette poche qui contenoit environ une verrée d'un liquide aſſez limpide, de couleur de lie de vin rouge; après l'avoir épuiſée, on apperçut un corps très-ferme ayant la figure & la couleur d'un gros marron un peu applati, ſon grand diametre étant d'environ un pouce & demi, & le petit d'un pouce; il étoit placé de façon que dans le tems où cet *hermaphrodite* étoit debout, la direction du petit diametre de ce corps approchoit de la perpendiculaire à l'horizon, & le grand diametre y étoit

parallele ; ſa figure, ſa couleur, ſa conſiſtance étonnoient les obſervateurs, quand des recherches ultérieures augmenterent leur ſurpriſe. Ils trouverent que de la partie ſupérieure du côté droit, partoit une véritable trompe de Fallope qui, ſe contournant à deux ou trois lignes de ſon origine, paſſoit par deſſous ce corps, & alloit embraſſer, par ſon pavillon & ſon morceau frangé, un ovaire qui étoit placé à droite & uni au même corps par une eſpece de ligament : cet ovaire avoit la conſiſtance, la couleur, la figure & le volume d'un ovaire ordinaire ; mais la néceſſité où l'on avoit été d'emporter le baſſin du ſujet pour le diſſéquer plus à l'aiſe, & l'impoſſibilité où l'on fut de procéder auſſi promptement qu'on auroit voulu à la diſſection de ces parties, mirent hors d'état de vérifier ſi les vaiſſeaux ſpermatiques du côté droit aboutiſſoient à cet ovaire ; on en vit aſſez cependant pour ne pas douter que ce corps ne fût réellement un ovaire.

L'ouverture du petit corps rond & applati, dont cet ovaire & la trompe étoient des appendices, prouva qu'il étoit réellement une matrice ; on obſerva dans ſon centre une cavité de quatre à cinq lignes de longueur, ſur deux à trois de largeur ; en ſoufflant dans cette cavité, l'air paſſa dans la trompe, cette manœuvre ne découvrit aucune autre ouverture ; ce corps étoit donc une matrice, mais imparfaite, qui n'avoit aucune communication avec les parties extérieures.

L'*hermaphrodite* que l'on vient de décrire, réuniſſoit donc, aux parties qui annoncent les deux ſexes, celles qui les caractériſent l'un & l'autre ; mais quoique la nature ait paru en quelque ſorte prodigue en ſa faveur, les dons qu'elle lui avoit faits ne devoient pas exciter ſa reconnoiſſance, puiſque par cette prodigalité, il avoit été rendu inhabile aux fonctions auxquelles l'un & l'autre ſexe ſont deſtinés.

Une ſemence prolifique ſe préparoit en vain dans un teſticule, puiſque l'imperforation de la verge & l'endroit d'où cette liqueur pouvoit s'échapper, s'oppoſoient ſenſiblement à ce qu'elle pût jamais être d'aucun uſage pour perpétuer l'eſpece humaine. Une trompe embraſſoit en vain un ovaire bien conformé, puiſque la matrice à laquelle cette trompe aboutiſſoit étoit borgne & n'avoit aucune communication extérieure. En un mot Jean-Pierre qui étoit ſenſiblement homme & femme, n'étoit cependant dans le fait ni l'un ni l'autre, & ſon état, qui augmente le nombre de cette eſpece de monſtres, rend l'exiſtance des *hermaphrodites* parfaits bien peu vraiſemblable.

Il ſeroit intéreſſant de ſavoir ſi dans le tems où les menſtrues devoient paroître, la ſanté de cet *hermaphrodite* étoit altérée ; il ſeroit curieux d'être inſtruit s'il éprouvoit quelquefois des érections ; mais ce qui ſeroit bien plus ſatisfaiſant, ce ſeroit la connoiſſance morale du cœur de cet individu, elle donneroit probablement quelque notion de l'influence de notre organiſation ſur notre façon de ſentir & de penſer ; mais les recherches que l'on a faites n'ont pas fourni ſur ce ſujet beaucoup de lumiere, tout ce que l'on a pu apprendre des perſonnes chez leſquelles il a demeuré en cette ville, c'eſt qu'il aimoit paſſionnément la danſe, que ſon goût ne paroiſſoit pas le porter vers le ſexe, & qu'il n'a jamais fait de careſſes, même innocentes, à de jeunes filles fort jolies avec leſquelles il demeuroit ; ſon ſon de voix étoit celui d'un garçon de ſon âge : mais il aimoit à parler. (*M. M.*)

* On peut diſtinguer les *hermaphrodites* en quatre claſſes ; 1°. les *hermaphrodites* parfaits, ou que l'on ſuppoſe réunir parfaitement & diſtinctement les deux ſexes, avec la faculté de ſe reproduire au dedans & au dehors ; 2°. ceux qui ont le ſexe maſculin parfait & quelque apparence du ſexe feminin ; 3°. ceux qui ſont réellement femmes avec quelque choſe des parties de l'homme ; 4°. ces êtres infortunés qui avec les apparences équivoques des deux ſexes, n'ont réellement ni l'un ni l'autre. Nos *planches d'Hiſtoire naturelle* dans ce *Supplément*, font voir pluſieurs *hermaphrodites* de diverſes eſpeces ; il n'y en a point que l'on puiſſe ranger dans la premiere claſſe.

La *figure 1.* eſt un *hermaphrodite* femelle, dans qui la conſtruction du corps annonce le ſexe féminin ; mais cette femme avoit une verge *a*, iſolée & imperforée, au-deſſus de la vulve *c* ; *b* eſt l'orifice de l'uretre. Cette *figure* eſt priſe de Columbus, ainſi que la ſuivante.

Figure 2. hermaphrodite mâle dont la verge *a* eſt dans l'état naturel, le ſcrotum diviſé en deux parties forment les deux levres de la vulve *b* ; ce qui donne à cet homme une apparence du ſexe feminin.

Figure 3. Dans les deux figures précédentes la verge eſt au-deſſus de la vulve ; dans celle-ci elle eſt au-deſſous : c'eſt une femme parfaite, comme l'annonce toute l'habitude du corps ; elle a cependant une verge *b*, perforée & aſſez bien formée attachée à l'angle inférieur de la vulve *a*, & au-deſſous de la verge un ſcrotum *c*, contenant les teſticules, de ſorte que ſi la conformation intérieure, & les fonctions de ces organes répondoient à leur annonce extérieure, on pourroit croire que cette femme-homme réuniſſoit les avantages des deux ſexes, pouvoit ſe ſervir avec un égal ſuccès de l'un & de l'autre, & & ſucceſſivement concevoir & engendrer.

Figure 4. Ici la vulve *a* eſt à côté de la verge *b*, au bas de laquelle pend le ſcrotum *c*, contenant les teſticules. Cet *hermaphrodite* ſemble encore réunir les deux ſexes ; & ne differe du précédent que dans la ſituation des parties, & dans l'habitude du corps qui annonce plutôt un homme qu'une femme.

Figure 5. Deux jumeaux *hermaphrodites* joints enſemble par le dos. Cette *figure* eſt priſe d'Ambroiſe Paré. On voit les verges *a*, *a*, & les ſcrotum *c*, *c* ; & à côté des ſcrotum, un peu plus bas que les verges, les vulves *c*, *c*.

Figures 6 & 7 repréſentent un ſujet mal conformé par ſes parties de la génération, & qui ne peut guere être rangé dans aucune des quatre claſſes d'*hermaphrodites* énumérées ci-deſſus. Ces *figures* ont été deſſinées par le docteur Parſons, ſavant médecin Anglois, d'après le ſujet lui-même qui portoit tout le caractere du ſexe féminin. La *figure 6* repriſe, eſt le ſujet vu debout : *a*, le clitoris ; *b*, la levre du côté droit contenant une hernie ; *c*, la grande fente. La *fig. 7* eſt le ſujet vu couché, les cuiſſes écartées & la vulve ouverte ; *a*, *a*, les levres ; *b*, le clitoris plus gros & plus long que dans l'état naturel, & adhérent au pubis. C'eſt la ſeule circonſtance qui donne à cet être quelque apparence d'hermaphroditiſme.

Figure 8 repréſente un *hermaphrodite* examiné & décrit par M. Arnaud, docteur en médecine, & membre de la ſociété des chirurgiens de Londres, dont nous avons fait pluſieurs fois mention dans ce *Supplément*, & particuliérement en parlant de la CHAISE CHIRURGICALE de ſon invention.

« En l'année 1725 (dit cet habile chirurgien connu dans toute l'Europe par ſes excellens ouvrages, & ſon habileté dans la cure des hernies), une eſpece d'*hermaphrodite* s'adreſſa à moi en habit de femme ; elle ſe plaignoit d'une deſcente qu'elle croyoit avoir dans l'aîne droite. Je trouvai hors de l'anneau une petite tumeur *e*, *fig. 8*, qui me parut être tout autre choſe que la maladie dont elle ſe plaignoit : elle me dit qu'elle en avoit été incommodée toute ſa vie ; que cette groſſeur deſcendoit quelquefois plus bas, & que lorſqu'elle remontoit elle étoit fort douloureuſe. Je fis coucher la malade ſur

un lit pour avoir plus de facilité à l'examiner. La premiere choſe que j'apperçus fut une eſpece de verge *a*, qui me donna lieu de croire que cette groſſeur de l'aîne étoit un teſticule : en comparant le côté prétendu malade avec le côté gauche, je trouvai à celui-ci une tumeur pareille *f*, mais elle étoit plus élevée. Il me fut aiſé de diſtinguer au toucher que ces deux groſſeurs étoient deux teſticules. Je ne pus me tromper ſur leur caractere, tant par la forme de ces organes que par celle des épididymes & des vaiſſeaux ſpermatiques. Je fus obligé de tirer un peu en-bas celui du côté gauche pour l'examiner plus particuliérement, parce qu'étant trop près de l'anneau, je ne pouvois pas le manier aiſément. Ce teſticule qui étoit de moitié plus petit que l'autre, remontoit toujours quand la malade étoit hors du tems de ſes regles.

Les deux teſticules *e*, *f*, étoient renfermés chacune dans une eſpece de bourſe ou de ſcrotum. Ces deux bourſes repréſentoient très-parfaitement les deux grandes levres de la partie naturelle aux femmes *e f*. La peau qui couvroit l'intérieur de ces deux levres étoit rouge & parſemée de glandes ſébacées très-apparentes, & humectées par l'humidité qui eſt ordinaire à ces parties. La verge ſortoit de la partie ſupérieure de ces deux levres : on voyoit, en les écartant, toute l'étendue de cette verge, dont le gland ſeul paroiſſoit hors des levres, lorſqu'elles étoient fermées. Elle étoit très-bien formée & tout-à-fait iſolée ; elle avoit deux pouces neuf lignes de longueur & autant de circonférence, dans l'état de flaccidité. Il ne me fut pas poſſible de ſavoir poſitivement ſi cette verge étoit ſuſceptible d'aucune des ſenſations particulieres à cette partie, ſoit parce qu'en effet elle ne fût capable d'aucun mouvement, ſoit que la modeſtie dictât à la malade cette diſcrétion. Elle me dit ſeulement que dans le tems des regles elle devenoit un peu plus groſſe, mais ſans érection. Je compris cependant, malgré tous les diſcours contraires, qu'elle en étoit très-capable ; car la malade vouloit abſolument que je la lui amputaſſe, parce que, me diſoit-elle, elle lui cauſoit beaucoup d'embarras. Cet embarras n'étoit autre choſe, à n'en pas douter, que des érections ſpontanées qui devoient lui cauſer plus de mal que de plaiſir, par les raiſons que je vais rapporter.

Cette verge avoit la figure de celle d'un homme, elle paroiſſoit compoſée de deux corps caverneux, d'un uretre & d'un gland : elle étoit couverte d'une peau de même couleur que celle qui couvroit les autres parties du corps ; elle étoit lâche & pliſſée au-deſſus de la couronne du gland ; elle s'alongeoit & ſe retiroit de même que le prépuce dans les hommes, pour couvrir le gland ſuivant ſa diſpoſition ; le frein ou filet étoit très-marqué, court & fort épais. La portion de la peau qui couvroit la partie poſtérieure de la verge étoit rouge, très-fine & parſemée de glandes ſébacées qui la rendoient humide.

Le gland *b* étoit très-bien formé & proportionné au reſte de la verge : il n'étoit point percé à ſon extrêmité, mais on y obſervoit une petite dépreſſion qui s'étendoit tout le long de la partie poſtérieure de la verge juſqu'à ſa racine, & ſe terminoit au bord ſupérieur de l'orifice urinaire. Cette dépreſſion qui avoit la figure de la cannelure d'une ſonde, paroiſſoit être un uretre affaiſſé ; car lorſque la malade urinoit, cette dépreſſion ſe gonfloit ; ce qui donnoit lieu de croire que l'urine avoit la liberté d'entrer dans ce canal qui, n'ayant pas d'iſſue, forçoit la colonne de ce fluide à retourner vers l'orifice que la nature avoit diſpoſé pour ſon évacuation.

Le canal urinaire tout-à-fait ſemblable à celui des femmes, étoit ſitué au même endroit que dans le ſexe ; une ſonde creuſe y entroit dans la même direction, & amenoit l'urine hors de la veſſie de la même maniere que dans les femmes.

Aux deux côtés de cette dépreſſion dont je viens de parler, on appercevoit très-diſtinctement au toucher les deux corps caverneux : ils ſembloient ſe terminer à la face moyenne de l'os pubis.

Immédiatement au-deſſous du bord inférieur du méat urinaire, ſe réuniſſoient les deux portions des bourſes ou ſcrotums qui contenoient les teſticules. Leur commiſſure inférieure reſſembloit, mais aſſez imparfaitement, à ce que l'on nomme *la fourchette* ; de la commiſſure inférieure des levres à l'anus, il y avoit deux pouces & demi : cette diſtance étoit occupée par une peau lâche & molle qui cédoit à l'impulſion du doigt ; elle paroiſſoit s'enfoncer dans une cavité : il n'y avoit aucune marque de ce que l'on nomme *le raphé* ; il y avoit beaucoup de poils, comme à tout le reſte de la partie, mais il n'y en avoit pas autour de l'anus.

La cavité dans laquelle la peau du périnée ſembloit s'enfoncer, indiquoit celle du vagin qui, n'ayant point d'orifice, ne permettoit pas au ſang menſtruel de ſortir avec facilité ; il étoit obligé de prendre la route de l'anus tous les mois, en paſſant vraiſemblablement par une communication qui alloit du vagin dans le rectum.

Quelques jours avant le tems des regles, il ſe formoit une tumeur *d* au périnée qui augmentoit peu-à-peu, & en trois ou quatre jours elle devenoit de la groſſeur d'un petit œuf de poule ; parvenu à cet état, le ſang commençoit à couler par l'anus, ſans que l'on apperçût à cette partie aucun gonflement intérieurement ni extérieurement. Cela fait croire avec raiſon que le ſang s'amaſſoit dans la cavité du vagin, où il devoit être retenu juſqu'à ce qu'il y en eût une quantité ſuffiſante pour gagner la hauteur de la communication qui a été ſuppoſée venir de ce réſervoir dans le rectum, quand une fois il avoit commencé à couler par l'anus. Il y avoit de plus à obſerver que la peau qui couvroit l'entrée du vagin, & qui s'élevoit ſur la tumeur que le ſang formoit lorſqu'il s'amaſſoit, ne changeoit pas de couleur.

Tel étoit l'état des parties lorſque la malade ſe préſenta à moi pour la premiere fois. Deux des plus célebres chirurgiens de ce tems-là, MM. Malaval & Puzos, l'examinerent avec moi. Ces meſſieurs ſuſpendirent leur jugement, ils ne voulurent pas décider ſous quelle eſpece d'*hermaphrodites* ils pouvoient la ranger, avant d'avoir bien conſidéré la nature des écoulemens périodiques qu'elle nommoit *ſes regles*.

Tous les paſſages pour l'évacuation de la ſemence ayant été ainſi fermés, il n'eſt pas étonnant que cette créature ſentît plus de peine que de plaiſir dans l'état d'érection qu'elle avoit ſelon toutes les apparences, puiſque, croyant que ſes peines venoient toutes de ſa verge, elle vouloit que je la lui amputaſſe.

Cette fille étoit alors âgée de trente-cinq ans ; elle étoit de la taille de cinq pieds cinq pouces. Son tempérament étoit délicat, foible & fort maigre : ſa peau étoit rude, épaiſſe & baſanée ; ſon viſage étoit rempli de barbe ; les poils en étoient noirs & minces ; ſa voix étoit rude & hommaſſe ; elle avoit la poitrine étroite ; ſon ſein étoit plat & ſec ; ſes bras étoient maigres & muſculeux ; ſes mains grandes ; ſes doigts longs & forts ; elle avoit le ventre plat, les os du baſſin étoient fort évaſés ; l'os pubis très-élevé ; les feſſes groſſes ; les cuiſſes & les jambes rondes ; les pieds petits. Par les proportions de toutes les parties de ſon corps, on eût pu tirer cette conſéquence, que de la tête juſqu'à la ceinture elle auroit pu paſſer pour un homme, & que de la ceinture juſqu'aux pieds on eût pu la prendre pour une fille, excepté les parties extérieures de la génération qui étoient mixtes. Elle s'occupoit dans l'état de pauvreté

où elle vivoit, à travailler de l'aiguille : ce métier lui ſuffiſoit pour ſe maintenir dans la vie modeſte & ſobre à laquelle elle étoit accoutumée. Son humeur étoit douce. Exempte de toutes paſſions, elle ſe tenoit toujours à ſon particulier; elle évitoit les compagnies. Nullement faite pour la ſociété, parce que ſon état l'humilioit beaucoup, elle parloit peu, elle étoit fort mélancolique.

Comme cette *hermaphrodite* étoit fort valétudinaire, qu'elle ſe plaignoit plus particuliérement du mauvais état de ſa ſanté dans le tems que le flux menſtruel ſe diſpoſoit à paroître ; comme elle étoit ſujette alors à des tenſions de ventre, à des coliques dans les régions lombaires, à des baillemens vaporeux, à des vertiges continuels, & à de fréquentes ſyncopes, je crus que tous ces ſymptômes auxquels elle étoit ſujette depuis l'âge de puberté, & qui l'avoient pluſieurs fois miſe dans le cas de perdre la vie, procédoient de la difficulté que le ſang menſtruel avoit à s'écouler, il me parut néceſſaire, & même très-poſſible, de lui procurer une iſſue facile, en ouvrant la peau qui couvroit & bouchoit le vagin, & en entretenant ce paſſage ouvert. Pluſieurs des plus célebres chirurgiens de Paris furent de mon avis ; mais comme nous convînmes de faire cette opération dans un tems que la tumeur du périnée paroîtroit, je lui conſeillai de retourner à Menilmontant, lieu de ſa réſidence, où elle reſta cinq à ſix mois. Elle me dit, à ſon retour, qu'ayant été près de perdre la vie, chaque fois qu'elle avoit eu ſes regles depuis qu'elle ne m'avoit vu, & que comme elle étoit ſur le point de les avoir, elle croyoit qu'il lui étoit convenable de ſe ſoumettre à ce que nous avions réſolu, pour éviter les dangers auxquels elle avoit été expoſée : cependant je jugeai qu'il étoit à propos de faire quelques obſervations ſur ſon état avant que d'entreprendre l'opération. Le lendemain de ſon arrivée, elle ſe plaignit de coliques très-violentes ; elle eut des défaillances & des ſyncopes pluſieurs fois dans la journée ; elle ne put point manger ; ſon pouls fut, par intermiſſion, tantôt haut, tantôt bas, très-fréquent & fort inegal. Je touchai le périnée différentes fois dans la journée, ſans y avoir rien obſervé de particulier. Le troiſieme jour, il y parut une tumeur de la groſſeur d'un œuf de poule, ſans aucun changement de couleur à la peau : elle diminuoit conſidérablement lorſque la malade étoit couchée. M. de la Brunerie & ſon pere firent les mêmes obſervations. A la fin du quatrieme jour, nous vîmes le ſang ſortir par le fondement en petite quantité, mais d'une couleur & d'une conſiſtance plutôt ſéreuſe que ſanguine : il continua à couler avec plus d'abondance pendant cinq jours, mais d'une couleur rouge plus marquée. Le ſixieme jour, l'évacuation diminua : elle fut tout-à-fait arrêtée le ſeptieme. Pendant ce tems-là, nous fîmes beaucoup d'attention au fondement, où nous ne trouvâmes pas la moindre apparence d'hémorrhoïdes.

Le tems le plus favorable pour faire l'opération eût été le mois ſuivant, lorſque la tumeur devoit reparoître ; mais la malade ne pouvoit pas reſter à Paris plus de quinze ou vingt jours ; je fus donc obligé de profiter de cette occaſion. J'appellai pour conſeil MM. de la Bruniere, Carere, Guerin le pere, Morand, Garengeot, Malaval, Puzos, Foubert, de Gramond, Verdier, Gallin & mon pere. Après avoir examiné les parties, ils furent tous d'avis que je procédaſſe à l'opération.

Je poſai la malade ſur le bord d'un lit, les jambes & les cuiſſes écartées, & ſupportées ſur les genoux de deux aſſiſtans ; je pinçai tranſverſalement la peau qui couvroit l'entrée du vagin, avec le pouce & l'index de ma main gauche ; M. Guerin prit avec ſes doigts le même pli du côté oppoſé à celui que je tenois ; je coupai enſuite la peau avec un biſtouri droit, en décrivant une ligne perpendiculaire à l'anus. Du premier coup de biſtouri, je découvris une eſpece de tiſſu cellulaire que je ſaiſis avec une érigene pour l'attirer hors de la plaie ; je le coupai dans toute ſon épaiſſeur avec la pointe de mes ciſeaux. Cette ſeconde inciſion me facilita le moyen de paſſer le doigt dans ce tiſſu cellulaire ; il entra ſans aucune réſiſtance dans un vuide qui fut jugé être la cavité du vagin par tous ceux de la compagnie qui l'examinerent de près. Cette cavité avoit deux pouces & demi de profondeur, & environ deux de circonférence. Je la remplis de charpie attachée avec un fil. Le lendemain, je ſubſtituai au tampon de charpie une tente de deux pouces & demi de longueur, & d'un pouce de diametre. Le ſixieme jour après l'opération, M. Puzos, M. Verdier & moi ſentîmes à l'extrêmité de notre doigt, au fond du vagin, une éminence qui ne laiſſa aucun lieu de douter que ce ne fût l'orifice de la matrice. Depuis le ſixieme jour après l'opération, la malade ne fut panſée qu'avec une tente faite d'éponge préparée : elle ne fut jamais couverte de matiere purulente, excepté à ſon talon qui répondoit à l'orifice du vagin, ou à l'ouverture de la peau & du tiſſu cellulaire qui ſuppurerent pendant quatorze ou quinze jours. La malade quitta alors Paris.

Je la pourvus d'une quantité ſuffiſante d'éponge, pour qu'elle en fît uſage elle-même. Peu de jours après qu'elle fut arrivée chez elle, le ſang des regles vint par l'ouverture que j'avois faite, ſans qu'il en paſſât une ſeule goutte par le fondement ; elle n'eut aucun des ſymptômes auxquels elle avoit été ſujette, excepté cinq ou ſix heures avant que ſes regles paruſſent. Les ſymptômes ſe bornerent à des coliques très-violentes, pareilles à celles qu'elle avoit toujours eues. L'évacuation menſtruelle ne dura que trois jours, pendant leſquels la malade ſupprima l'uſage de l'éponge aſſez mal-à-propos, comme j'en jugeai par la ſuite. Elle recommença à s'en ſervir quand ſes regles furent paſſées.

Cinq ſemaines après, le ſang reprit ſon cours par la même voie, & coula pendant trois ou quatre jours fort librement. La malade crut alors n'avoir plus beſoin de l'éponge ; auſſi le mois ſuivant l'ouverture fiſtuleuſe parut être fermée ; elle s'ouvrit cependant aſſez pour donner paſſage au ſang menſtruel. La même choſe arriva les deux mois ſuivans ; mais le ſixieme mois la fiſtule ſe ferma, & le ſang reprit ſon cours par le fondement : tous les ſymptômes auxquels la malade avoit été ſujette avant l'opération, recommencerent de nouveau.

Elle ſouffrit pendant huit ou dix mois ſans ſe plaindre de ſon état ; après ce tems-là, elle vint me conſulter. Je n'eus d'autre moyen à lui propoſer que la même opération ; mais quelques raiſons particulieres l'empêcherent de s'y ſoumettre. Sa répugnance venoit, à n'en pas douter, de la crainte qu'elle avoit de retomber dans le même cas que celui où elle étoit. Son ignorance & ſon état mélancolique prévalurent ſur mes raiſons.

Ce ne fut pas la crainte de l'opération qui la retint, car elle convint qu'elle avoit ſouffert bien moins de douleur qu'elle ne s'y étoit attendue. Elle eût bien voulu ſe ſoumettre encore à une nouvelle opération, pourvu que c'eût été pour lui amputer la verge, ou comme elle diſoit, ſon morceau de chair, parce que, ajoutoit-elle, ce morceau l'incommodoit tant, qu'elle croyoit que tout ſon mal provenoit de là. Il ne falloit que cet aveu pour juger que cette verge étoit irritée, & que c'étoit les érections qui

la faiſoient ſouffrir. La modeſtie ſeule l'empêchoit de convenir que c'étoit dans le tems des érections qu'elle ſouffroit le plus ; il n'y avoit pas lieu d'en douter.

Je ne pouvois que lui repréſenter l'inutilité de l'amputation qu'elle ſollicitoit, ſon innocence ne me permettoit pas d'aller plus loin. La pudeur eût été bleſſée, ſi je lui euſſe dit que la ſemence qui fermentoit chez elle n'eût pas moins agi ſur ſon tempérament, & qu'elle auroit peut-être plus ſouffert encore. Je ne voulus donc pas lui amputer la verge, & elle ne voulut pas ſe laiſſer ouvrir le vagin.

On voit par cette obſervation de quelle conſéquence ſont les reſſources de la chirurgie. Si la nature s'écarte dans ſes productions, elle peut être quelquefois redreſſée & miſe dans le bon chemin par cet art capable de la ramener à elle-même, pourvu que les malades aient aſſez de confiance pour ſe prêter aux ſoins des chirurgiens.

Je dois avouer que ſi je n'euſſe pas ſupprimé la tente dans le tems des regles, elle eût pu ne pas nuire à l'iſſue du ſang, & l'ouverture ne ſe ſeroit peut-être pas fermée. Une bougie dans l'uretre n'empêche pas toujours l'urine de ſortir ».

La malade mourut en 1740. M. Arnaud en donna avis à l'académie royale de chirurgie : elle nomma MM. Verdier & Foubert, pour lui faire le rapport de l'état des parties intérieures de la génération ; mais on laiſſa pourrir ces parties avant de les diſſéquer.

Fig. 9 & *10*, parties extérieures de la génération de Michel-Anne Drouart, dont il eſt parlé dans le *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. & au commencement du *Supplément* à cet article ; *a*, *a*, la verge vue par-deſſous dans la *fig. 9*, & de profil dans la *fig. 10*, où elle eſt repréſentée à ſon plus haut dégré d'érection ; *b*, *b*, le gland ; *c*, *c*, le prépuce ; *d*, *d*, le frein s'élargiſſant à meſure qu'il approche de la racine de la verge ; *e*, *e*, le méat urinaire que l'on pouvoit dilater juſqu'à y introduire le bout du petit doigt ; *f*, petit mamellon charnu placé au bord interne de l'orifice de l'uretre ; *g*, *g*, deux plis de la peau écartés dans la *fig. 9*, & rapprochés en forme de levres dans la *fig. 10* ; *h*, le périnée ; *i*, la marge de l'anus.

Les *fig. 11* & *12* ont été expliquées ci-deſſus.

HERMAPHRODITES, (*Méd. lég.*) L'*article* HERMAPHRODITE, (*Anat.*) dans le *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. & le *Supplément* ci-deſſus, nous diſpenſent de diſcuter l'exiſtence prétendue de ces êtres hommes & femmes, & d'aſſigner les raiſons qui la détruiſent. On n'avoit pas conſulté les faits, & la nature n'avoit pas été aſſez étudiée, lorſqu'on aſſura qu'un même individu poſſédoit parfaitement les deux ſexes. Le goût du merveilleux ſéduiſit des phyſiciens peu exacts ou trop peu anatomiſtes, & l'on s'en tint au premier examen. On créa même un corps de doctrine ſur cette eſpece particuliere ; il y eut des *hermaphrodites* qui poſſédoient également les deux ſexes (Schurig. Bauhin.) ; il y en eut d'autres dans leſquels un ſexe dominoit, & l'on établit des regles pour conſtater ces différences. Les loix vinrent à l'appui des opinions, elles ſtatuerent ſur tous les cas. On établit pour le mariage que, dans le cas de parfaite égalité des deux ſexes, l'*hermaphrodite* ſeroit lui-même le maître de choiſir entre le rôle de femme & celui d'homme ; ſon appétit particulier devoit décider du ſexe auquel il devoit appartenir, & les loix lui impoſerent par ſerment l'obligation de ſe borner à celui qu'il auroit choiſi.

Dans cette même égalité de ſexe, on exigea quant au baptême, que l'*hermaphrodite* fût toujours ſuppoſé appartenir au ſexe le plus noble, à moins qu'il ne parût par l'examen qu'un ſexe prévaloit ſenſiblement ſur l'autre.

Cette inſpection qui n'étoit point fondée ſur la bonne anatomie, fut elle-même un objet de litige : les gens de l'art furent ſouvent trompés, ils tromperent le public & les juges, & l'on vit des déciſions contradictoires.

Telle eſt l'eſpece d'égarement que produiſent les demi-connoiſſances ou la folle prévention des ſyſtêmes ; tout cet édifice de loix & de précautions, tout cet amas énorme de volumes s'anéantit devant une bonne démonſtration anatomique qui prouve l'impoſſibilité de coexiſtence des deux ſexes dans le même ſujet : la nature imite & réunit quelquefois dans ſes jeux les formes les plus diſſemblables ; mais elle ne confond pas les eſpeces en conſervant à chacune ſes propriétés diſtinctes. Un clitoris prolongé, une chûte de matrice en ont ſouvent impoſé pour la partie virile ; des difformités dans la ſtructure de ces organes ont ſouvent exercé les eſprits qui trouvent du merveilleux par-tout. On a ſuppoſé que l'arrangement intérieur répondoit parfaitement à la conformation extérieure, & l'on a cru qu'une ouverture plus ou moins forte des tégumens étoit toujours accompagnée d'une matrice & de ſes dépendances. On ne s'eſt jamais aviſé d'appuyer cette conjecture par une diſſection du cadavre, encore moins a-t-on cru utile d'obſerver ſi de pareils ſujets rempliroient exactement les fonctions des deux ſexes. (*Cet article eſt de M.* LA FOSSE, *docteur en médecine.*)

HERMENEUTIQUE (ART), *Philoſop. Log.* c'eſt l'art d'entendre & d'interpréter les paroles, les diſcours & les opinions des autres ; l'art de découvrir le vrai ſens des auteurs qu'on lit.

Cet art important renferme des regles néceſſaires, que nous allons indiquer en peu de mots : les unes regardent les circonſtances extérieures, les autres les circonſtances intérieures. Les premieres ſe rapportent aux connoiſſances que doit avoir celui qui lit, qui écoute, ou qui veut interpréter. Les ſecondes ſe rapportent plus directement aux attentions qu'il doit avoir, en liſant ou en écoutant.

1°. Un homme qui veut être interprete des ouvrages ou des diſcours d'autrui, doit bien entendre la langue de l'auteur, la force des termes, leur énergie, la nature du ſtyle, ſon caractere.

2°. Il n'eſt pas moins néceſſaire d'avoir l'exemplaire le plus correct de l'auteur que l'on veut interpréter.

3°. Pour entrer plus ſûrement dans la penſée de l'auteur, il eſt indiſpenſable de connoître ſa patrie, ſes mœurs, ſon caractere, ſa religion, les uſages de ſa nation, auxquels il peut faire illuſion fréquemment.

4°. Il faut auſſi connoître le but de l'écrivain ; faire attention à la forme de ſon diſcours, s'il raiſonne comme philoſophe, s'il exerce comme orateur, s'il décrit & orne en poëte, s'il veut enſeigner en maître, *&c.* ſuivant les vues de l'auteur, ſes diſcours peuvent ſouffrir, exiger même différentes interprétations.

Voici maintenant les maximes & les regles à ſuivre en liſant, ſi l'on deſire de ſaiſir le véritable ſens & de connoître le ſentiment de l'auteur.

1°. Prenez dans le ſens naturel, propre & littéral, ſuivant le génie connu de la langue, toutes les expreſſions, lorſque l'on n'a aucune raiſon de les ſuppoſer figurées ou métaphoriques. Si vous avez des raiſons ſuffiſantes d'y ſuppoſer de la métaphore, interprétez ces termes ſelon la métaphore, le but de la figure & le caractere de la langue.

2°. Ayez ſoin d'interpréter en éclairciſſant un endroit obſcur par un autre plus clair, en comparant les mêmes mots employés en divers endroits, & les

mêmes idées préſentées ſous différentes expreſſions.

3°. Souvent le ſujet, dont parle un auteur, fait connoître les propriétés qu'il lui attribue, & les détermine; ſouvent auſſi les propriétés font connoître le vrai ſujet & ſa nature. Il importe donc de rechercher quel eſt le ſujet, quels ſont les attributs, & de les examiner ſéparément.

4°. Pour parvenir à être un interprete exact, il faut lire convenablement, avec ordre, avec attention, de ſuite, ſans interruptions trop longues, avec réflexion ſur ce que nous liſons, & en conſultant les interpretes, ou les commentateurs; enfin ſans paſſion, ſans prévention. Un commentateur, qui a été contemporain de l'écrivain, qui en entendoit bien la langue, qui paroît impartial, doit avoir plus d'autorité, toutes choſes égales, que celui qui a vécu longtems après, qui ne s'eſt ſervi que de verſions, qui paroît prévenu & paſſionné, *&c.*

On demande pourquoi le livre des loix & les livres ſacrés ont eſſuyé le plus d'interprétations différentes; pourquoi il y a plus de commentateurs, & plus de diverſité dans les commentaires? Ces livres ſeroient-ils de tous les plus obſcurs? non. C'eſt que les paſſions des hommes les plus violentes, l'avarice & l'orgueil ont été miſes en œuvre quand il s'eſt agi d'interpréter ces ouvrages. On les a lus avec le deſir & l'intention d'y trouver une idée favorable à ſon opinion, & on n'a pas manqué de la rencontrer. L'écriture ſainte eſt parfaitement claire dans tous les articles néceſſaires pour le ſalut de tous les hommes; s'il eſt un paſſage obſcur, concluons qu'il ne renferme pas un article fondamental, un article de foi néceſſaire à tous.

5°. Mais s'il eſt un endroit obſcur dans un livre quelconque, quelles ſont les regles à ſuivre pour en découvrir le ſens? Il faut pour cela comparer toutes les notions poſſibles des mots employés: conſidérer avec ſoin la chaîne du diſcours, la ſuite des idées: réduire les notions univerſelles en idées ſingulieres, pour ſaiſir la juſteſſe de celles-là: rapporter toutes les expreſſions figurées aux termes ſimples, pour entrer dans le but de la figure. Entre pluſieurs ſens poſſibles choiſir celui qui eſt le plus raiſonnable, le plus conforme aux idées du bon ſens naturel, celui qui eſt le plus analogue au but principal de l'auteur, à l'économie & à l'analogie de ſon ſyſtême. Si entre pluſieurs ſens poſſibles on eſt forcé d'héſiter, il faut ſuſpendre ſon jugement. *Voyez Art. critiq. Clerici;* Richard. Simon. *Hiſt. critic. Vet. Teſtam.* Erneſti, *Inſtitut. interpret. Nov. Teſtam.* &c. Antonii Gennenſis, *Element. art. logico criticæ, lib. IV. cap. 8*, &c. (*B. C.*)

HERMINE, ſ. m. (*terme de Blaſon.*) fourrure blanche, chargée de mouchetures de ſable. *Voyez fig. 18, pl. I du Blaſon* dans le *Dictionnaire raiſ. des Sciences*, &c.

Cet émail ſignifie *grandeur, autorité, empire.*

On nomme *contre-hermine, un champ de ſable ſemé de mouchetures d'argent.*

Le mot *hermine* eſt dérivé de celui d'*Hermins*, nom que l'on donnoit anciennement aux Arméniens, parce que l'Arménie eſt un pays abondant en *hermines*, & que l'on y faiſoit un grand trafic de ces peaux.

Quinſon de Verchieres en Breſſe; *plein d'hermine.* (*G. D. L. T.*)

§ HERMINE (*l'ordre de l'*), *Ordo velleris Pontici.* Ordre de chevalerie qui étoit autrefois celui des ducs de Bretagne; il fut inſtitué par Jean IV, dit le *Conquerant*, l'an 1381.

Il n'eſt point parlé de l'origine de cet ordre dans les auteurs, ni des raiſons qu'eut le duc Jean de l'inſtituer & de choiſir la deviſe *à ma vie.* On croit que cette deviſe ſignifie qu'il avoit conquis deux fois la Bretagne, & qu'il avoit expoſé ſa vie pour ſe maintenir dans ſes états.

Le collier de l'ordre étoit fait de deux chaînes ſur leſquelles il y avoit des épis deux à deux, paſſés en ſautoirs; au milieu de cette chaîne double étoit ſuſpendue, par trois petits chaînons, une *hermine* courante ſur une terraſſe émaillée de fleurs, le tout d'or, & au-deſſous ſur un liſtel étoit en émail la deviſe *à ma vie. Voyez* la *pl. XXVI, fig. 66 de Blaſon* dans le *Dictionnaire raiſ. des Sciences*, &c. (*G. D. L. T.*)

HERMINE (*l'ordre de l'*), ordre de chevalerie inſtitué l'an 1464, par Ferdinand, roi de Naples.

Le collier, d'où pendoit une figure d'*hermine*, étoit d'or, & pour deviſe, ces mots, *malo mori quàm fœdari.*

Il eſt parlé de cet ordre au livre premier de la guerre de Naples, par Pontanus. (*G. D. L. T.*)

§ HERMITAGE, (*Géogr. Hiſt.*) montagne près de Tain ou Thain en Dauphiné, où l'on recueille le vin excellent qui porte le même nom, vis-à-vis Tournon, près du Rhône. On trouva, il y a plus de 130 ans, ſous l'autel de la chapelle de cet *hermitage* qui a donné ſon nom à la montagne, une pierre ſur laquelle eſt gravée une ancienne inſcription: l'hermite qui faiſoit creuſer en cet endroit, la fit mettre à la porte de l'*hermitage* où elle eſt demeurée juſqu'en 1724; des Anglois l'ayant achetée de l'hermite, ſe mirent en devoir de la faire conduire juſqu'au Rhône pour la tranſporter en Angleterre; mais M. de Deloche, lieutenant de maire de Thain, obligea les Anglois de ſe retirer; quelque tems après M. Murde, maire de Thain, la fit enlever & tranſporter dans cette ville. M. Moreau de Mautour, à qui cette inſcription fut communiquée, plus exacte qu'elle n'eſt dans Gruter, décida que c'étoit un autel dédié à Cybele à l'occaſion d'un taurobole ſemblable à celui de Lyon expliqué par M. de Boze. Ce monument eſt quarré d'environ quatre pieds & demi de haut ſur dix-neuf pouces de largeur. Ce fut Antonianus, pontife perpétuel, qui offrit le taurobole à Lyon, colonie de l'empereur Claude, ſur une prédiction ou ſonge de Julianus, grand-prêtre de Cybele: Verinus, joueur de flûte, avoit aſſiſté à ce ſacrifice, & Paninus avoit reçu le ſang de la victime.

L'époque de ce ſacrifice, qui tombe à la quatrieme année de l'empire de Commode, l'an de Rome 936, 18 ans avant Jeſus-Chriſt, eſt déſignée par le nom des Conſuls. L. Eggius Manellus & Cn. Papirius Ælianus. *Voyez Hiſt. de l'Acad. des Inſcr. & Belles-Lettres. tom III, in-12, p. 441.* (*C.*)

HERMOMENON, *Voyez* MŒURS, (*Muſique.*) *Suppl.*

HÉRO, (*Myth.*) jeune prêtreſſe de Vénus, demeuroit à Seſtos, ville ſituée ſur les bords de l'Helleſpont du côté de l'Europe; vis-à-vis de Seſtos ſur l'autre bord de la mer, étoit Abydos du côté de l'Aſie, où demeuroit le jeune Léandre, qui aimoit paſſionément la prêtreſſe de Seſtos. Comme de preſſantes raiſons l'obligeoient de cacher ſon amour à ſes parens, il n'avoit d'autre moyen d'aller voir ſa maîtreſſe à Seſtos, qu'en hazardant de traverſer de nuit le détroit à la nage. Or le trajet étoit au moins de ſept ſtades, qui ſont 875 pas. *Héro* prenoit ſoin de tenir toutes les nuits un flambeau allumé au haut d'une tour, pour lui ſervir de guide dans ſa route. Après diverſes entrevues, la mer devint ſi orageuſe que ſept jours s'écoulerent ſans qu'il la pût paſſer, comme il avoit accoutumé; enfin l'impatience de revoir ſa maîtreſſe, ne lui permettant pas d'attendre que la mer fût tout-à-fait calme, il voulut la paſſer lorſqu'elle étoit encore agitée, mais il manqua de force & ſe noya malheureuſement. Les vagues pouſſerent ſon corps ſur le rivage de Seſtos où il fut

reconnu. *Héro* au déſeſpoir de la mort de ſon amant dont elle ſe reconnoiſſoit l'unique cauſe, ne veut pas lui ſurvivre, & ſe précipite dans la mer, choiſiſſant le même genre de mort qui l'avoit privée de ce qu'elle avoit le plus aimé. Les amours de *Héro* & de Léandre ſont le ſujet d'un petit poëme grec fort eſtimé, qu'on attribue à Muſée. Un auteur moderne, M. de la Nauze, dans les *Mémoires de l'académie des Belles Lettres* de Paris, *tom. 7*, a prétendu prouver que cette hiſtoire de *Héro* étoit non-ſeulement poſſible, mais réelle. Si le fait eſt vrai, Léandre devoit être bien vigoureux pour faire à la nage un ſi grand trajet toutes les fois qu'il vouloit voir ſa maîtreſſe. On le voit repréſenté ſur des médailles de Caracalla & d'Alexandre Severe, précédé par un Cupidon qui voloit, un flambeau à la main pour le guider, & qui ne lui étoit pas d'un moindre ſecours que le fanal que ſa maîtreſſe prenoit ſoin d'allumer ſur le haut de la tour où elle l'attendoit. Ovide ſuppoſe dans ſes *Héroïdes* que Léandre n'ayant pu paſſer à la nage pendant quelques jours à cauſe que la mer étoit agitée, envoya par un eſquif une lettre à ſa maîtreſſe pour la tirer d'inquiétude, & que *Héro* lui répondit par la même voie pour lui exprimer ſon impatience. (+)

HÉRODE, *dragon en feu*, (*Hiſt. ſacr.*) dit le *Grand*, ou l'*Aſcalonite*, parce qu'il étoit né à Aſcalon, ville de l'Idumée, d'Antipater l'Iduméen, eut, étant encore fort jeune, le gouvernement de la Galilée. Après la mort de Caſſius & de Brutus, dont il avoit ſuivi le parti, il ſe déclara pour Antoine, qui le fit nommer par le ſénat, roi des Juifs. Ce nouveau protecteur ayant été défait à la bataille d'Actium, *Hérode*, qui n'étoit attaché qu'à ſa fortune, ſe livra à ſon vainqueur, & fit tant par ſes ſoumiſſions, qu'Auguſte lui conſerva le royaume des Juifs. *Hérode* ſembloit alors être au comble de ſes ſouhaits; mais ce prince cruel & ſoupçonneux trouva dans ſa famille des ſources de diſgraces, qui le rendirent malheureux au milieu de la plus brillante fortune. Mariamne ſa femme, ſes propres enfans, ſes parens & ſes amis, furent autant de victimes, qu'il immola à ſes ſoupçons jaloux. Dieu, après avoir long-tems ſouffert l'impiété & l'orgueil de ce prince barbare, le punit par une maladie affreuſe, bien capable de l'humilier. Pendant qu'il en étoit attaqué, le Sauveur du monde naquit, & des mages étant venus de l'Orient pour l'adorer, *Hérode*, inquiet de cet événement, & couvrant ſes noirs deſſeins ſous les paroles d'une adoration feinte, leur fit promettre de venir vers lui, lorſqu'ils auroient trouvé l'enfant qu'ils cherchoient, pour qu'il pût à ſon tour, aller l'adorer: *Et ego veniens adorem eum. Mat. 2. viij.* Mais l'ange du Seigneur leur ayant découvert les mauvais deſſeins de ce prince, ils s'en retournerent dans leurs pays par un autre chemin. *Hérode*, furieux d'avoir été trompé par les mages, & agité de ſoupçons, au ſujet de l'enfant nouvellement né, fit maſſacrer tous les enfans mâles au-deſſous de deux ans, des environs de Bethléem, croyant pouvoir envelopper dans le maſſacre, celui qu'il redoutoit. Enfin cet impie ſuccombant à ſes maux, mourut âgé de 70 ans, l'an du monde 4001. *Mat. 2. j. & ſuiv. Hérode* fut le premier étranger qui porta la couronne de Judée; & ce qui eſt remarquable, il la reçut de la main des Romains, & non de celle des Juifs, qui par là, furent privés du droit d'élire leurs chefs. Ce changement leur annonçoit que le libérateur promis devoit bien-tôt paroître ſelon la prophétie de Jacob. *Le ſceptre ne ſortira point de Juda*, &c. (+)

HÉRODIADE, (*Hiſt. ſacr.*) fille d'Ariſtobule & de Bérénice, petite-fille du grand Hérode, épouſa en premiere noce Hérode Philippe, ſon oncle, dont elle eut Salomé. Quelque tems après, elle quitta ſon mari, pour s'attacher à Hérode Antipas ſon frere, tetrarque de Galilée, & vivoit publiquement avec lui. Jean-Baptiſte, qui étoit alors à la cour de ce prince, ne ceſſant de crier contre ce mariage inceſtueux, Hérode le fit arrêter & mettre en priſon. *Hérodiade*, plus animée encore contre ce ſaint, parce qu'elle craignoit que le roi, qui l'eſtimoit, ne ſe laiſſât ébranler par ſes reproches, ne cherchoit que l'occaſion de le faire périr. Elle ſe préſenta un jour que Hérode donnoit un grand repas, à la fête de ſa naiſſance. Salomé, fille d'*Hérodiade* & de Philippe, danſa avec tant de grace devant le roi, qu'il promit avec ſerment de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderoit. La jeune fille inſtruite par ſa mere, demanda la tête de Jean-Baptiſte, & le roi, par une complaiſance criminelle, ſacrifia, à la fureur de ſa maîtreſſe, le ſaint précurſeur. *Marc 6. vij & ſuiv.* Dieu vengea cette mort, car *Hérodiade*, ſouffrant impatiemment de voir ſon mari ſimple tetrarque, pendant que ſon propre frere Agrippa étoit honoré du titre de roi, força Antipas d'aller à Rome demander la même dignité à l'empereur Caligula; mais ce prince prévenu contre Antipas, le relégua à Lyon, où *Hérodiade* aima mieux le ſuivre que d'accepter la grace que l'empereur vouloit lui accorder, en conſidération d'Agrippa ſon frere. (+)

HERON, ſ. m. *ardea*, *erodius*, (*terme de Blaſon.*) oiſeau aquatique & ſauvage, ayant le col long, un grand bec & les jambes hautes; il paroît arrêté dans l'écu.

Le *héron* étoit chez les anciens le ſymbole de la débauche, parce qu'il jette le ſang par les yeux, lorſqu'il couvre ſa femelle.

De la Mare du Theil en Normandie; *d'azur au héron d'argent.* (*G. D. L. T.*)

HERRENBERG, (*Géogr.*) ville du duché de Wirtemberg, dans le cercle de Souabe, en Allemagne: c'eſt le chef-lieu d'un bailliage de dix paroiſſes, & le ſiege d'une ſur-intendance eccléſiaſtique; avant la réformation elle avoit un chapitre. Peu de villes dans la contrée ont autant ſouffert que celle-là des violences de la guerre de trente ans, & de celle de 1688. (*D. G.*)

HERRENSTADT, (*Géogr.*) ville de la Siléſie Pruſſienne, dans la principauté de Wolau, entre deux bras de la riviere de Bartſch aux frontieres de Pologne. Les ſavans du pays la nomment *Kiriopolis*. Elle eſt ſituée dans une plaine fertile en bons grains, & munie d'un château qui paſſoit encore au ſiecle dernier pour très-fort, & pour très-important à oppoſer aux Polonois: c'étoit alors une des poſſeſſions de la maiſon d'Autriche. Les événemens du préſent ſiecle ont bien changé la face de toutes ces choſes: *Herrenſtadt* fut réduite en cendres par les Autrichiens l'an 1759; & il ne paroît pas au tems où nous ſommes, que la Siléſie ni aucun autre pays de l'Europe ait à craindre les attaques de la Pologne. (*D. G.*)

HERRIEDEN, (*Géogr.*) ville de l'évêché d'Aichſtedt, dans le cercle de Franconie en Allemagne, chef-lieu d'un bailliage enclavé dans les états d'Anſpach, ſur l'Altmulh. Un couvent de bénédictins fondé dans cet endroit par Charlemagne, & converti dans la ſuite en égliſe collégiale, donna naiſſance à cette ville, qui malgré ces auſpices religieux, fut priſe & détruite par l'empereur Louis V en 1316, incendiées aux années 1450 & 1490, & conquiſe enfin l'an 1633 par le duc Bernard de Weimar, chef des armées proteſtantes en Allemagne. (*D. G.*)

* HERSÆUS *ou* HERCEUS, (*Mythol.*) *Voyez* ERCEUS *dans ce Suppl.*

§ HERSE, ſ. f. (*terme de Blaſon.*) meuble de l'écu qui repréſente un inſtrument propre à renverſer les terres ſur les grains, pour les couvrir après

qu'ils ont été semés. *Voyez fig. 226, planche V de l'art Héraldique dans le Dict. raisonné des Sciences*, &c.

Des Hayes de Gassard, en Normandie; *d'azur à trois herses d'or.*

§ HERSE-SARRASINE, s. f. *cataracta, æ;* (*terme de Blason.*) meuble d'armoiries fait de six pals alesés & aiguisés en bas, avec cinq traverses potées horizontalement jointes avec des clous aux intersections, & un anneau au milieu de la traverse supérieure.

La *herse-sarrasine* représente une porte faite en treillis, suspendue en haut avec une corde, qu'on fait tomber par deux couliſſes dans les surprises, lorsque la porte d'une ville de guerre est rompue & sert à fermer le passage aux ennemis.

D'Apelvoisin, vicomte de Ferré, seigneur de la Jouviniere en Bretagne; *de gueules à la herse sarrasine d'or.* (*G. D. L. T.*)

HERSÉ, ÉE, adj. (*terme de Blason.*) se dit d'un château, d'une tour, dont la herse-sarrasine est abattue.

De Tourteville en Lorraine; *d'azur à la tour d'argent, herſée de sable.* (*G. D. L. T.*)

HERSTAL, (*Géogr.*) château & village dans les Pays-Bas, au pays de Liege, autrefois maison royale des rois de France. Pepin y bâtit le château & y faisoit son séjour ordinaire, il fut nommé *Pepin de Herstal.* Ce lieu est appellé, dans les actes *Haristallium*, *Heristallium:* on croit que le fameux Charles-Martel y est né; ce prince, sans la valeur duquel la France seroit devenue une province Mahométane, auroit bien dû être plus ménagé par les moines & les évêques. Cette baronnie possédée par les rois Carlovingiens & les ducs de la basse-Lorraine, & qui a passé des comtes de Brabant aux comtes de Nassau, a été vendue par le roi de Prusse, héritier en partie de cette maison, à l'évêque de Liege en 1740. (*C.*)

§ HESDIN *ou* HÉDIN, *Hesdinium*, (*Géogr.*) sur la Canche, à neuf lieues de Saint-Omer. Le vieil *Hesdin*, qu'on croit avoir été le *Vicus Helenæ* des anciens, fut rasé par l'armée de Charles V en 1552: le nouvel *Hesdin* fut bâti en 1554 (non en 1653, comme dit le *Dict. raisonné des Sciences*, &c.) à une lieue au-dessous, par Philibert, duc de Savoie, qui en fit une place forte, prise par Louis XIII, en 1639, & où M. de la Meilleraye gagna le bâton de Maréchal de France. *Hesdin* fut cédé à la France par le traité des Pyrénées en 1659. C'est la patrie de l'abbé Prevot d'Exiles, qui de jésuite se fit officier, bénédictin, ensuite chartreux, Anglois, Hollandois, enfin mort à Paris en 1763, aumônier du prince de Conti. On peut lui appliquer le mot dit de Fr. Ange de Joyeuse.

Il prit, quitta, reprit la cuirasse & la haire.

Son *Histoire des voyages* est connue, sa traduction des *Lettres de Cicéron* est estimée: son *Manuel lexique* est utile, & lui fera plus d'honneur que tous ses romans.

Les environs de cette ville donnent des tourbes très-estimées dans le pays. Au village de Fontaine-Lestalon, on voit des échinites de couleur de cendre, de forme triangulaire, des poulettes & des petites cames. (*C.*)

HESPER, (*Astron.*) nom que l'on donne quelquefois à la planete de Vénus, lorsqu'elle brille le soir après le coucher du soleil, dans ses plus grandes digressions. Ce mot vient de ἕσπερος, *vesper*, fin du jour. Il est opposé au nom de *phosphore* ou *porte-lumiere* qu'on donne à cette belle planete, quand elle brille le matin avant le lever du soleil. (*M. DE LA LANDE.*)

HESYCHASTIQUE, (*Musiq. des anc.*) sorte de mélopée des Grecs, propre à calmer les passions. (*F. D. C.*)

§ HÊTRE, (*Bot. Jard.*) en latin *fagus*, en anglois *beech-tree*, en allemand *buche.*

Caractere générique.

Le même arbre porte des fleurs mâles & des fleurs femelles; les premieres dépourvues de pétales & grouppées sur un chaton commun, présentent la forme d'un globe, elles renferment plusieurs étamines fixées dans un calice d'une seule feuille: les fleurs femelles sont aussi apétales & ont un calice de même forme, découpé en quatre parties; au centre du calice se trouve l'embryon qui devient une capsule armée d'épines molles; elle s'ouvre en trois parties, dont chacune contient une semence coriacée triangulaire.

Especes.

Hêtre à feuilles ovales, dont les plus anciennes sont dentées.

Fagus foliis ovatis obsoletè serratis. Linn. *Sp. pl. beech-tree.*

Variétés.

1. *Hêtre* à feuilles panachées.
2. *Hêtre* dont le feuillage est d'un pourpre noir.

Linnæus a cru devoir réunir le *hêtre* aux châtaigners, à cause de la ressemblance des parties de la fructification, & de celle des fruits.

Le *hêtre* est la parure la plus riante & la plus riche des montagnes; son feuillage est épais & étendu; sa verdure est fraîche & glacée; son écorce unie & luisante a servi long-tems de tablettes à l'amour; mais ce qui est plus intéressant aux yeux du cultivateur philosophe, c'est que son bois subvient aux premiers besoins des plus pauvres d'entre les hommes, il les chauffe, ils en font des écuelles, des cuillers, &c. on peut se monter en *hêtre* un ménage complet: tel étoit celui de Philémon & de Beaucis; les dieux daignerent accepter de leurs mains une coupe de bois; ils rejetteroient avec horreur les vases d'or de nos Crassus. Le *hêtre* est sobre, il n'est guere d'arbre qui s'accommode mieux d'un terrein stérile, pierreux ou anfractueux: il vient jusques dans la craie, & son meilleur aliment n'est que le sable mêlé d'argille; il croît assez bien aux pentes des côteaux, où il voit couler les torrens sous ses racines: sa tête vigoureuse où se réunissent & s'entrelacent un nombre prodigieux de vastes rameaux, brave l'orage & la tempête; ainsi cet arbre ressemble à tous les êtres bons, il est pauvre, fier, & persécuté; mais il est utile même après sa mort.

Qu'on transporte les *hêtres* dans nos jardins, sur-tout dans ceux que nous imiterons des Anglois, il y figurera mieux que la plupart des autres; on en fait de belles palissades & des haies très-fortes; il perd sa feuille fort tard, sa verdure ne s'altere que très-peu de tems avant que les feuilles tombent; ainsi on doit le placer dans les bosquets d'été.

L'*article* HÊTRE, dans le *Dict. raisonné des Sciences*, &c. est fort bon & assez étendu; qu'on le consulte sur-tout pour les semis en grand qu'on veut faire de cet arbre.

Lorsqu'on n'en veut semer qu'une petite quantité, je conseille de stratifier la faine pendant l'hiver, de la même maniere que les marrons. (*Voyez* CHATAIGNER, *Suppl.*), seulement qu'on la seme un peu avant qu'elle ne soit germée, à moins qu'on n'en veuille faire qu'un très-petit semis, simplement dans la vue de former des allées & des bosquets, alors mon avis seroit de laisser germer la faine dans le sable: on la plantera une à une, en retranchant le bout de la radicule avec l'ongle; de cette maniere ces arbres n'auront jamais de pivots, seront pourvus d'un bel empâtement de racines, & se transplanteront avec autant de succès que tout autre arbre. Quelle que soit l'opinion que l'on ait de la difficulté avec laquelle cet arbre reprend, on en formera ensuite des pépinieres, en plantant les jeunes arbres à trois pieds en tout sens les uns des autres; au bout de sept ou huit ans on pourra les transplanter; & si l'on

l'on prend les précautions requiſes, & qu'on les fixe en un terrein & un ſol convenables, on en aura beaucoup de ſatisfaction. Pour bien faire, la pépiniere doit être établie dans le même ſol où l'on ſe propoſe de les planter à demeure.

J'en ai vu des allées ſuperbes en Flandre dans une terre graveleuſe, ils croiſſoient extrêmement vîte, & avoient une écorce luiſante & ſuperbe. Je ſais qu'en les tranſplantant on ne leur a pas coupé la fleche, & ma propre expérience vient à l'appui de celle-là pour interdire ce retranchement.

Le *hêtre*, ainſi que le charme, conſerve ſa feuille ſeche l'hiver; & comme elle eſt plus épaiſſe, & qu'il s'y en trouve en plus grand nombre, les paliſſades faites de *hêtre* parent mieux que les charmilles, des vents & du froid : les paliſſades de *hêtre* ſont d'ailleurs bien plus belles, parce que le verd de leurs feuilles eſt plus vif & plus luiſant, elles ont de plus l'avantage de croître là où le charme réuſſiroit mal : la verdure n'en eſt pas ſi précoce ; ſi l'on vouloit pourtant, on auroit des *hêtres* dont le feuillage ſe développeroit en même tems que celles des charmes. Dans le nombre de ceux qui ſe trouvent dans les forêts, j'en ai toujours vu qui verdoient quinze jours avant les autres; il faudroit multiplier cette variété, & la fixer par la greffe : c'eſt par ce moyen auſſi, & par les marcottes qu'on perpétue le *hêtre* panaché & le *hêtre* pourpre : celui-ci mérite que nous en donnions une idée.

J'ignore ſi cette ſinguliere production eſt une eſpece de *hêtre* ou n'en eſt qu'une variété : je ſoupçonne que c'eſt une eſpece, parce que j'en ai reçu qui avoient l'air d'avoir été élevés de ſemence, & n'avoient dégénéré en rien.

Ce *hêtre* a l'écorce unie & d'un brun-rouge, les feuilles en ſont plus larges que celles du *hêtre* commun; lorſque les bourgeons ſe développent, ils ſont couleur de roſe; les jeunes feuilles au mois de mai ſont d'un rouge qui tire ſur le ceriſe; quand la feuille a pris ſa grandeur, elle eſt d'un brun-pourpre; a-t-elle toute ſa conſiſtance, elle eſt preſque noire & très-luiſante par-deſſus, & more-doré par-deſſous. En octobre, lorſque les feuilles de certains arbres rougiſſent, celles-ci ſe nuancent de verd, elles ſont alors verd-canard. Le tiſſu cellulaire, lorſqu'on a levé l'épiderme, ſe trouve être d'une couleur ſanguine; ce *hêtre* ſingulier fait un contraſte piquant, mêlé avec d'autres arbres, dont il fait valoir l'éclat : j'aimerois à en planter quelque part une maſſe conſidérable, on croiroit habiter les régions du feu, les bords du Phlégéton; la méditation y prendroit un caractere ſombre qui ne pourroit qu'éveiller des idées graves & neuves : lorſque le vent agite les touffes de ces arbres, on croit voir ondoyer des flammes ; je le regarde comme précieux dans la partie pittoreſque & poétique des jardins, il y produit des effets qui contribuent à celui de l'enſemble; ainſi il a un mérite de plus que celui de la ſingularité : les jardins bien entendus ſeroient des tableaux ; les arbres & les plantes ſeroient les couleurs (*Voyez articles* BOTANIQUE & BOSQUET, *Suppl.*). Ce *hêtre* ſe multiplie par les marcottes, & par les greffes en approche; & en écuſſon ſur le houx commun. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

HEURE, (*Gnomonique.*) *inſtrument qui montre les heures du jour & l'élévation du ſoleil au-deſſus de l'horizon pour telle latitude que ce ſoit.* (*Voyez nos planches de Gnomonique. Suppl. fig. 1, planche VII.*) La partie principale de cet inſtrument eſt une plaque de cuivre AB, ſur laquelle eſt gravé un cadran rectiligne; ſur cette plaque eſt un quart de cercle d'ivoire DE, diviſé en dégrés & en minutes par des tranſverſales, & qui étant attaché à la regle de cuivre mobile EDF, peut être placé à tel dégré de latitude qu'on veut : on arrête cette regle & le quart de cercle dans tel point qu'on veut, par le moyen de deux vis G & H, qui coulent dans les rainures AM & AK qu'on a pratiquées pour cet effet.

Sur la planche de cuivre ſont gravés deux triangles NO & PQ, ſur le premier deſquels, comme le plus grand, ſont marqués les paralleles de latitude qui répondent exactement à ceux de la rainure AM, pour pouvoir ajuſter la regle. Le centre du quart de cercle eſt à jour, pour qu'on puiſſe voir les dégrés de latitude; ſur ce même centre eſt une alidade ST, laquelle parcourt le quart de cercle d'un bout à l'autre, & à laquelle eſt attaché un fil, le long duquel coule le grain R, & dont l'extrêmité porte un plomb; cette alidade a un coulant V, par le moyen duquel on l'arrête où l'on veut lorſqu'on rectifie l'inſtrument.

Pour trouver l'*heure* du jour & la hauteur du ſoleil avec cet inſtrument, il faut placer le centre du quart de cercle d'ivoire ſur le dégré au ſigne où le ſoleil ſe trouve ſur le grand triangle, & faire couler le grain le long du fil juſqu'à ce qu'il ſoit ſur le dégré du même ſigne, marqué ſur le petit triangle; cela fait, on préſentera le quart de cercle au ſoleil, juſqu'à ce que ſes rayons paſſent à travers les pinules X & Y; le grain marquera l'*heure* ſur la plaque, & le fil la hauteur du ſoleil ſur le quart de cercle. (*Article traduit d'un journal Anglois.*)

§ HEURES, (*Aſtron.*) Les aſtronomes diſtinguent trois ſortes d'*heures* aſtronomiques, ſavoir, *heures* ſolaires moyennes, *heures* ſolaires vraies, *heures* du premier mobile; les *heures* ſolaires moyennes ſont toujours égales & uniformes, elles ſont la 24e partie d'un jour moyen, c'eſt-à-dire, d'un retour moyen du ſoleil au méridien; ce ſont ces *heures* égales & ces jours moyens ſur leſquels ſe reglent tous les calculs, ainſi que les pendules aſtronomiques. *Voyez* TEMS MOYEN, *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. Les *heures* ſolaires vraies ſont celles que marque chaque jour le ſoleil ſur nos méridiennes & nos cadrans, mais qui varient tous les jours, à raiſon des inégalités du ſoleil. Les *heures* ſolaires vraies ſont plus grandes au commencement de janvier de 29 ſecondes par jour que les moyennes, & plus petites de 19″, trois mois après.

Les *heures* du premier mobile ſont celles que l'on compte par la révolution des étoiles fixes, qui eſt la véritable durée de la rotation de la terre, & qui eſt toujours égale, ou, 23″, 56′, 4″ de tems moyen; il y a des aſtronomes qui reglent leurs pendules ſur les *heures* du premier mobile, ils y trouvent cet avantage que les étoiles paſſent tous les jours à la même *heure* de la pendule, mais le ſoleil y paſſe quatre minutes plus tard; cette méthode a encore la commodité de donner, par une opération très-ſimple, les arcs de l'équateur, qui correſpondent aux *heures* de la pendule, 15° pour une *heure*, 15 ſecondes de dégré pour une ſeconde de tems; c'eſt ce qu'on appelle convertir en dégré les *heures* du premier mobile.

Les aſtronomes calculent *l'heure* qu'il eſt, 1°. par la hauteur du ſoleil ou d'une étoile; 2°. par les hauteurs correſpondantes; 3°. par les pendules réglées ſur des lunettes méridiennes, ou ſur des méridiennes ordinaires.

On trouve l'*heure* en mer par la hauteur du ſoleil, priſe au moyen de l'octant de Hadley ou quartier de déflexion; il y a un volume tout entier des pieces qui ont concouru pour le prix de l'académie, en 1745 & 1747, ſur la meilleure maniere de trouver l'*heure* en mer; M. Daniel Bernoulli eſt un des auteurs qui partagerent le prix; mais la méthode la plus générale & la plus uſitée eſt d'obſerver la hauteur du

ſoleil, alors la réſolution d'un ſeul triangle ſphérique donne l'angle au pôle ou l'angle horaire, & par conſéquent l'*heure* qu'il eſt. (*M. DE LA LANDE.*)

HEXAPHORES, (*Littérat.*) Les anciens Grecs & Romains donnoient ce nom à une eſpece de littiere découverte, qui ſervoit à tranſporter dans la ville ou dans la campagne les perſonnes opulentes; elles employoient à cet effet ſix porteurs, & c'eſt ce que déſigne le terme grec *hexaphore*. Les ſeigneurs qui mépriſoient le faſte ſe faiſoient porter par quatre eſclaves. Du tems de l'empereur Néron, l'on avoit inventé les chaiſes où l'on n'employoit que deux porteurs; elles étoient à-peu-près ſemblables à celles qui ſont en uſage dans l'Europe & dans la Chine.

Les *hexaphores* ne ſont aujourd'hui de mode que dans le Japon, à Siam, en un mot dans l'Aſie. Les Romains donnoient auſſi le nom d'*hexaphore* au magnifique lit funebre qui ſervoit à porter au bûcher les morts d'un rang diſtingué; ils donnoient le nom de *ſanda pila* au brancard ouvert, qui ſervoit à tranſporter le cadavre des pauvres: comme le *ſanda pila* n'étoit formé que de l'aſſemblage de quelques ais, on le brûloit avec le corps du défunt. On peut ſur cette matiere conſulter *Lexicon antiquitatum romanarum à Samuele Pitiſco in-folio*, *Hagæ Comitum*, 3 vol. *in-fol.* 1737. Dans l'ouvrage qui a pour titre *Roma Sotterranea di Abrahamo Boſio*, *in-fol. Româ* 1632, on trouve quantité d'eſtampes qui repréſentent ſur les bas-reliefs des ſépulcres, les *hexaphores* ou lits funebres des anciens Romains, qui vivoient dans l'opulence; ces meubles reſſembloient parfaitement à nos canapés, c'eſt-à-dire, à de petits lits à doſſier, garnis de ſangles, couverts d'un matelas. Dans quelques-uns des bas-reliefs qui repréſentent les *hexaphores*, les deux pieds qui ſoutiennent le côté où repoſe la tête du défunt, ont plus de hauteur que ceux qui ſoutiennent ſes pieds. Le cadavre paroît couché ſur un plan incliné. Il eſt probable que l'on portoit le mort dans le lit où il étoit expiré. Les Grecs modernes ont conſervé l'ancien uſage, ils ne couchent que ſur des canapés. (*V. A. L.*)

HEXARMONIEN, adj. (*Muſiq. des anc.*) nome ou chant d'une mélodie efféminée & lâche, comme Ariſtophane le reproche à Philoxene ſon auteur. (*S*)

HEYDECK, (*Géogr.*) ville & bailliage du duché de Neubourg, dans le cercle de Baviere, en Allemagne: c'étoit autrefois une ſeigneurie immédiate de l'Empire, & le cercle de Franconie l'a ſouvent réclamée, comme étant dans ſon reſſort. (*D. G.*)

HEYDINGSFELD, (*Géogr.*) ville de l'évêché de Wurtzbourg, dans le cercle de Franconie, en Allemagne; elle eſt ſur le Mein, & préſide à un bailliage plein de vignes. (*D. G.*)

H I

HIATUS, ſ. m. (*Littérature, Poéſie.*) L'*hiatus* eſt quelquefois doux & quelquefois dur à l'oreille: les Latins, du tems de Cicéron, l'évitoient, même dans le langage familier; les Grecs n'avoient pas tous le même ſcrupule: on blâmoit Théophraſte de l'avoir porté à l'excès. « Si Iſocrate, ſon maître, lui en a » donné l'exemple, dit Cicéron, Thucidide n'a pas » fait de même; & Platon, écrivain encore plus » illuſtre, a négligé cette délicateſſe » (lui dont l'élocution, dit Quintilien, *eſt d'une beauté divine & comparable à celle d'Homere*). Cependant ce concours de voyelles que Platon s'eſt permis, non-ſeulement dans ſes écrits philoſophiques, mais dans une harangue de la plus ſublime beauté, Démoſthene l'évitoit avec ſoin: c'étoit donc une queſtion indéciſe parmi les anciens, ſi l'on devoit ſe permettre ou s'interdire l'*hiatus*.

Pour nous, à qui leur maniere de prononcer eſt inconnue, prenons l'oreille pour arbitre.

J'ai dit que l'*hiatus* eſt quelquefois doux, quelquefois dur; & l'on va s'en appercevoir. Les accens de la voix peuvent être tour à tour détachés ou coulés comme ceux de la flûte; & l'articulation eſt à l'organe ce que le coup de langue eſt à l'inſtrument: or la modulation du ſtyle, comme celle du chant, exige tantôt des ſons coulés, & tantôt des ſons détachés, ſelon le caractere du ſentiment ou de l'image que l'on veut peindre; donc, ſi la comparaiſon eſt juſte, non-ſeulement l'*hiatus* eſt quelquefois permis, mais il eſt ſouvent agréable; c'eſt au ſentiment à le choiſir; c'eſt à l'oreille à marquer ſa place. Nous ſommes déja ſûrs qu'elle ſe plaît à la ſucceſſion immédiate de certaines voyelles: rien n'eſt plus doux pour elle que ces mots, *Danaé*, *Laïs*, *Dea*, *Leo*, *Ilia*, *Thoas*, *Leucothoé*, *Phaon*, *Léandre*, *Actéon*, &c. Le même *hiatus* ſera donc mélodieux dans la liaiſon des mots, car il eſt égal pour l'oreille que les voyelles ſe ſuccedent dans un ſeul mot, ou d'un mot à un autre. Il y avoit peut-être chez les anciens une eſpece de bâillement dans l'*hiatus*; mais s'il y en a chez nous il eſt inſenſible, & la ſucceſſion de deux voyelles ne me ſemble pas moins continue & facile dans *il y-a*, *il a-été-à*, que dans *Ilia*, *Danaé*, *Méléagre*.

Nous éprouvons cependant qu'il y a des voyelles dont l'aſſemblage déplaît: *a-u*, *o-i*, *a-an*, *a-en*, *o-un*, ſont de ce nombre, & l'on en trouve la cauſe phyſique dans le jeu même de l'organe; mais deux voyelles dont les ſons ſe modifient par des mouvemens que l'organe exécute facilement, comme dans *Ilia*, *Clio*, *Danaé*, non-ſeulement ſe ſuccedent ſans dureté, mais avec beaucoup de douceur.

L'*hiatus* d'une voyelle avec elle-même eſt toujours dur à l'oreille: il vaudroit mieux ſe donner, même en proſe, la licence que Racine a priſe, quand il a dit, *j'écrivis en Argos*, que de dire, *j'écrivis à Argos*: c'eſt encore pis quand l'*hiatus* eſt redoublé, comme dans *il alla à Athenes*.

On voit par-là qu'on ne doit ni éviter, ni employer indifféremment l'*hiatus* dans la proſe. Il étoit permis anciennement dans les vers, on l'en a banni par une regle à mon gré trop générale & trop ſévere: Lafontaine n'en a tenu compte, & je crois qu'il a eu raiſon.

Du reſte, parmi les poëtes qui obſervent cette regle en apparence, il n'y en a pas un qui ne la viole en effet, toutes les fois que l'*e* muet final ſe trouve entre deux voyelles; car cet *e* muet s'élide, & les ſons des deux voyelles ſe ſuccedent immédiatement.

Hector tomba ſous lui, Troy' expira ſous vous....
Allez donc & portez cette joi' à mon frere.
(RACINE.)

Il y a peu d'*hiatus* auſſi rudes que celui de ces deux vers: la regle qui permet cette éliſion & qui défend l'*hiatus*, eſt donc une regle capricieuſe, & auſſi peu d'accord avec elle-même, qu'avec l'oreille qu'elle prive d'une infinité de douces liaiſons. (*M. MARMONTEL.*)

HIDDENSÉE *ou* HIDDENSO, (*Géogr.*) petite île de la mer Baltique, à l'occident de celle de Rugen, ſur les côtes de la Poméranie Suédoiſe. Elle peut avoir trois à quatre milles d'Allemagne de circuit: ſon terroir eſt ſablonneux & de peu de rapport; auſſi n'y trouve-t-on que cinq à ſix villages, formant une paroiſſe Luthérienne, & vivant de la pêche ſans autre reſſource. (*D. G.*)

HIE, ſ. f. *fiſtuca*, *æ*, (*terme de Blaſon.*) meuble de l'écu en forme de fuſée alongée, terminée par deux lignes curvilignes, dont les bouts finiſſent en pointes, avec deux annelets ſaillans vers le quart

de la longueur, l'un à dextre en haut, l'autre à senestre en bas.

La *hie* est rare dans les armoiries. *Voyez figure 578, planche XI, de l'art Héraldique*, dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c.

Damas de Cormaillon de Jouancy en Bourgogne, *d'argent à la hie de sable en bande, accompagnée de six roses de gueules en orle.* (*G. D. L. T.*)

HIÉRACIEN, (*Musique des anciens.*) *nome* ou chanson des Grecs, surnommé *hiéracien*, à cause d'Hiérax, disciple d'Olimpe. C'étoit un nom de *flûte.* (Pollux, *Onomax, livre IV, chapitre 10.*) (*F. D. C.*)

§ HIERES, (*Géogr.*) Les pélerins de la Terre-Sainte s'embarquoient autrefois au port d'*Hieres*, & rendoient cette ville brillante; mais aujourd'hui que ce port est comblé, & à deux cens pas de la mer, la ville est peu de chose: elle est arrosée par une fontaine abondante, très-utile aux orangers, qui garnissent en bas les jardins. Ses environs sont délicieux par l'excellence & l'abondance de ses fruits. C'est le plus beau ciel de la France, & le pays le plus agréable & le plus varié. On fait à l'est de cette ville quantité de sel de mer assez bon. L'église paroissiale a été érigée en collégiale en 1571: c'est la patrie de deux oratoriens, célebres prédicateurs, Massillon & Hainaud. L'oratoire n'y a point de college, comme le dit Nicole de la Croix.

A *Hieres* est une des douze sénéchaussées de Provence, établie en 1662. (*C.*)

HIÉRON I, (*Histoire ancienne.*) frere de Gélon, fut successivement tyran de Gênes & de Syracuse. Les premiers jours de son regne en firent concevoir les plus hautes espérances. Ce prince, né avec le goût des arts & des sciences, appella dans sa cour les savans & les artistes de la Grece & de l'Italie. Ami de la vérité, il disoit que sa maison & ses oreilles étoient toujours ouvertes pour l'entrée. Des infirmités naturelles lui donnerent le tems de faire des réflexions sur les amertumes attachées au pouvoir suprême, & sur-tout sur le malheur qui prive les rois des plaisirs de l'amitié. Il se consoloit de l'ennui de sa grandeur dans la conversation d'Epicarme, de Bachilide, de Pindare & de Simonide: ce fut ce dernier qui eut le plus d'ascendant sur son esprit. Un jour le prince l'interrogea sur la nature & les attributs de la divinité. Simonide lui demanda un jour pour y réfléchir; le lendemain il en demanda deux, & allant toujours en augmentant, il eut enfin la modestie d'avouer que plus il approfondissoit ce mystere, plus il trouvoit de difficulté à l'expliquer.

Hiéron, mécontent des villes d'Ecatanne & de Naxe, en chassa les anciens habitans, qui furent remplacés par une colonie de cinq mille Syracusains & d'un pareil nombre de Péloponésiens. Ces nouveaux habitans, le regardant comme leur fondateur, lui rendirent, après sa mort, les mêmes honneurs qu'on décernoit aux demi-dieux. Anaxilaus, tyran de Zancle, avoit entretenu une amitié constante avec Gélon. Après sa mort, *Hiéron* se déclara le protecteur de ses enfans. Il se chargea de régir lui-même leur bien; & il le fit avec tant d'économie, qu'à leur majorité ils se trouverent plus riches qu'ils ne l'étoient à la mort de leur pere. Les dernieres années de sa vie, obscurcirent la splendeur des premiers jours de son regne. Dominé par l'avarice, il accabla son peuple d'exactions; il commit les injustices les plus criantes, & il usa souvent de violence pour assouvir sa cupidité. Les Syracusains, naturellement indociles, ne virent plus qu'un tyran dans celui qu'ils avoient chéri & respecté comme leur roi: & s'ils ne passerent point du tumulte à la révolte, c'est qu'ils furent contenus dans l'obéissance par le respect religieux qu'ils conservoient encore pour la mémoire de son frere Gélon: ce prince bienfaisant, de l'ombre du tombeau, sembloit encore exercer sa domination au milieu de Syracuse, reconnoissante de ses bienfaits. *Hiéron* mourut après un regne de douze ans.

HIÉRON II, (*Histoire ancienne.*) descendoit de Gélon, qui avoit régné autrefois avec gloire à Syracuse. Son pere, qui l'avoit eu d'une femme esclave, craignit que le vice de sa naissance n'imprimât une tache à l'honneur de sa race: il le fit exposer dans une forêt pour être la pâture des bêtes. Mais l'oracle instruit de ce trait dénaturé, annonça la vengeance des dieux, & prophétisa la grandeur future de l'enfant délaissé. Le pere attendri, ou peut-être intimidé par les menaces du prêtre, le fit rapporter à sa maison, où il fut instruit par les plus grands maîtres. Le disciple profita de leurs leçons, & se fit bientôt distinguer par son adresse & son courage. Pyrrhus, juge & témoin de sa valeur naissante, découvrit en lui le germe d'un grand homme. Son suffrage le mit dans une si grande vénération, qu'il eut dans Syracuse tout le pouvoir d'un roi, sans en avoir le titre. Les dissentions qui s'allumerent entre les magistrats & l'armée, préparerent sa grandeur: les troupes mutinées, l'éleverent au commandement; & il ne se servit de son pouvoir, que pour pacifier les troubles domestiques. Les Syracusains charmés de sa modération, confirmerent son élection illégale.

Les Mamertins portoient depuis long-tems la désolation dans le territoire de Syracuse. Il marcha contre eux, les vainquit, & le trône fut la récompense de sa victoire. Son alliance avec les Carthaginois lui devint funeste. Il éprouva quelques revers qui lui firent rechercher & obtenir l'amitié des Romains qui ne furent pas long-tems à ressentir les avantages de cette nouvelle alliance. Ils avoient éprouvé plusieurs fois les horreurs de la famine; mais dès que *Hiéron* fut leur ami, ils virent régner l'abondance dans leur camp. Tandis que tout étoit dans l'agitation, le calme régnoit dans ses états. Ce fut dans ces tems pacifiques qu'il développa toute la trempe de son cœur bienfaisant. Il n'imita point la sombre politique de ses prédécesseurs qui, regardant leurs sujets comme leurs ennemis, confioient la garde de leur personne à des étrangers mercénaires: il ne voulut avoir autour de lui que des citoyens; il paroissoit si assuré de leur fidélité, qu'au lieu de les désarmer, il voulut que tous fussent formés dans les exercices de la guerre. Les peuples se crurent libres par le soin qu'il prit de respecter leurs privileges & le droit de propriété. Dépositaire & ministre de la loi, il se reposa sur elle du soin de commander & de punir. Les citoyens & l'armée avoient jusqu'alors divisé l'état: il étouffa la semence de cette rivalité dangereuse. Et dès que chacun fut resserré dans ses limites, un calme durable fit renaître les prospérités publiques. Ce fut en bannissant l'oisiveté, qu'il extirpa la racine de tous les vices. L'agriculture fut honorée: la terre mieux cultivée fournit avec usure le prix du travail. *Hiéron* étudia lui-même l'art de la rendre plus fertile. L'on regrette encore aujourd'hui la perte de ses expériences & de ses découvertes sur une matiere aussi intéressante. Ses réglemens sur le commerce du bled, parurent avoir été dictés par un cœur sensible & compatissant aux besoins de l'humanité. Ils furent observés comme une loi sacrée sous son regne, & longtems après sa mort.

Ce fut dans la seconde guerre Punique qu'il se montra véritablement l'ami des Romains. Il fournit gratuitement du bled & des habits aux légions, qui manquoient de tout. Lorsque Rome, après trois défaites, sembloit pencher vers sa ruine, il en releva les espérances par un présent de trois cens mille boisseaux de froment, & deux cens mille d'orge, avec

mille frondeurs, pour les oppoſer aux baléares & aux frondeurs de l'armée d'Annibal. Il ne fut pas moins magnifique envers les Rhodiens, dont l'île avoit été bouleverſée par un tremblement de terre: il leur envoya cent talens, ſans en être ſollicité. C'étoit en prévenant les demandes des infortunés, qu'il donnoit un nouveau prix à ſes bienfaits. Il eut le bonheur de poſſéder le premier géometre de l'univers, & d'en connoître tout le mérite. C'étoit Archimede, qui fit ſervir ſon art à la conſtruction de pluſieurs machines pour l'attaque & la défenſe des places. Ce fut à ce ſavant géometre qu'on fut redevable de l'invention de cette fameuſe galere, qu'on regarda comme une des merveilles de l'antiquité. Comme il n'y avoit point de port dans toute la Sicile aſſez vaſte pour la contenir, *Hiéron*, à qui elle devenoit inutile, en fit préſent à Ptolomée Philadelphe. L'Egypte venoit d'être frappée du fléau de la ſtérilité, il y envoya ſoixante mille muids de bled, dix mille grands vaſes de terre, pleins de poiſſon ſalé; vingt mille quintaux peſant de chair ſalée. C'eſt ainſi qu'en répandant ſes bienfaits ſur les étrangers, il trouvoit par-tout des admirateurs & des amis. Après le carnage de Canne, les Carthaginois victorieux deſcendirent dans la Sicile, où ils porterent le fer & la flamme. *Hiéron*, inébranlable dans ſa fidélité pour les Romains, fut le plus expoſé à leurs ravages. Les alliés de Syracuſe murmurerent de ſon attachement pour un peuple que les dieux ſembloient avoir abandonné. Son fils Gélon, ſéduit par les promeſſes des Carthaginois, ſe mit à la tête des mécontens. La Sicile étoit ſur le point de voir allumer le feu des diſſentions civiles, lorſque la mort imprévue de ce fils dénaturé, la délivra de ce fléau. Son pere fut ſoupçonné d'avoir abrégé ſes jours: il le ſuivit de près au tombeau, où il emporta ſes regrets de toute la Sicile. Il mourut âgé de quatre-vingt-dix ans: il en avoit régné cinquante-quatre, ſans avoir jamais éprouvé l'inconſtance d'un peuple indocile, qui ne vouloit point de maître. (*T—N.*)

HILDBOURGHAUSEN, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, & dans la Thuringe méridionale, ſur la riviere de Werra. Elle exiſte à titre de ville dès l'an 1323; & dès l'an 1685, elle eſt le lieu de la réſidence des ducs de Saxe, de la maiſon de Gotha, qui cinq ans auparavant avoient pris le ſurnom de *Hildbourghauſen*. Il y a nombre de belles maiſons dans cette ville: il y a pluſieurs égliſes Luthériennes & Calviniſtes; & dans l'une de celles-ci, l'on fait alternativement le ſervice en Allemand & en François. L'on y fonda, l'an 1714, un college académique; & l'on y trouve divers établiſſemens louables, deſtinés à l'aſſiſtance des pauvres, & à la correction des vicieux. D'ailleurs, en ſa qualité de capitale, cette ville eſt le ſiege des cours de police, de juſtice & de finances, qu'entretient le prince du pays. *Longitude 28, 15; latitude 50, 35.* (*D. G.*)

HILDEBOURGHAUSEN (*principauté de*), *Géogr.* L'on donne ce nom à ſix bailliages d'Allemagne, ſitués dans la Thuringe, leſquels conjointement avec d'autres terres & ſeigneuries, compoſent les états de l'un des ducs de Saxe, de la maiſon de Gotha. Ces ſix bailliages ſont ceux de *Hildbourghauſen*, de Veilsdorf, d'Eiſsfeld, de Heldbourg, de Kœnigsberg, & de Sonnenfeld. Ils devinrent, en 1680, le partage ſéparé de l'un des ſept princes, fils du duc Erneſt de Saxe-Gotha, qui les a fait paſſer à ſa poſtérité ſous la loi de la primogéniture. Mais ils ne forment pas une principauté proprement dite de l'Empire: le duc, prince de *Hildbourghauſen*, ne prend place ni dans les dietes générales, ni dans les particulieres d'Allemagne, & il ne paie rien non plus des charges communes aux membres du corps Germanique. Son rang & ſa dignité ne manquent cependant pas d'élévation & de grandeur, puiſqu'il eſt prince de l'illuſtre maiſon de Saxe. L'on fait monter ſes revenus annuels à la ſomme d'environ quatre-vingts mille rixdallers. (*D. G.*)

HILDESHEIM (*évêché de*), *Géogr.* état d'Allemagne, ſitué dans le cercle de baſſe-Saxe, contre les principautés de Calemberg, de Wolfenbuttel, de Grubenhagen, de Halberſtad, de Lunebourg, & le comté de Wernigerode. Il peut avoir dix milles de l'orient à l'occident, & huit du ſeptentrion au midi. Les rivieres d'Ocker, de Leine, d'Innerſte & de Fuſe l'arroſent; & ſon ſol eſt en partie montueux, & en partie plat. Il a des forêts très-conſidérables, d'excellentes carrieres & quelques mines de fer. Les meilleurs grains croiſſent abondamment dans ſes plaines: l'on en exporte de toute eſpece, de même que du houblon & du lin; mais il eſt moins riche en fourrages & en pâturages, & à peine nourrit-il aſſez de bétail pour ſubvenir à ſes beſoins.

L'on compte dans ce pays huit villes, quatre bourgs, deux cens quarante-huit villages, & ſoixante-quinze terres ſeigneuriales. Le clergé, d'un certain ordre; la nobleſſe & les villes de Hildesheim, de Peina, d'Elze & d'Alfeld, y tiennent annuellement des aſſemblées ſous le nom d'*états*, leſquelles s'ouvrent ſous la préſidence du chancelier de l'évêque, & prennent en délibération les matieres de finances qui ſont propoſées.

Tout le pays, à-peu-près, embraſſa la réformation de Luther dans le ſeixieme ſiecle; mais dans le dix-ſeptieme elle y ſouffrit de la gêne, & aujourd'hui les catholiques y ſont en aſſez grand nombre. L'évêque d'ailleurs eſt reſté ſuffragant de Mayence; & les quarante-deux membres du chapitre, par lequel il eſt élu, ſont auſſi tous catholiques.

Cet évêché fut fondé par Charlemagne, l'an 798. Son rang à la diete de l'Empire, le place entre Augsbourg & Paderborn; & dans les aſſemblées du cercle de baſſe-Saxe, il ſiege entre Holſtein-Gottorp & Saxe-Lauenbourg. Il eſt taxé pour les mois Romains à 479 florins; & pour la chambre impériale, à 72 rixdallers 58 creutzers & demi. Le prince qui remplit ce ſiege depuis dix ans, eſt né baron de Weſtphalen: il n'a de troupes ſur pied qu'une centaine de fantaſſins & quelques hommes de cavalerie; mais il a un maréchal, un échanſon & un chambellan héréditaires. (*D. G.*)

HILLESHEIM, (*Géogr.*) ville & bailliage de l'électorat de Treves, dans le cercle du bas-Rhin en Allemagne. Cette ville eſt fortifiée d'une citadelle; & ce bailliage renferme des mines d'argent. (*D. G.*)

HILLSBOROUGH, (*Géogr.*) petite ville du comté de Down, dans la province d'Ulſter, en Irlande: elle députe au parlement du royaume, & donne le titre de comte à un lord de la famille de Hill, baron de Harwich, en Angleterre. (*D. G.*)

HINDELOPEN *ou* HINLOPEN, (*Géogr.*) petite ville maritime de la Friſe, dans les Provinces-Unies, avec un port ſur le Zuiderſée. La plupart de ſes habitans ſont Menonnites, & ſe diſtinguent du reſte des Friſons par l'habillement & par le langage. Leur occupation principale après la pêche, eſt la conſtruction des navires. Ils ont reſtreint leur application & leur induſtrie à ces deux objets, depuis les funeſtes inondations & même ſubmerſions éprouvées par la ville dans le ſeizieme ſiecle; car avant cette époque, c'étoit une des places les plus floriſſantes de la province. (*D. G.*)

HIPPIATRIQUE, (*Art vétérinaire.*) médecine du cheval, terme compoſé de deux mots Grecs, *ippos*, qui veut dire cheval; & *iatrike*, médecine.

Quoique l'*hippiatrique* paroiſſe preſque un art nouveau parmi nous, il eſt cependant certain qu'elle

fût cultivée avec ſoin, avant le commencement de l'ere Chrétienne. Comment ne l'auroit-elle pas été, puiſque dès les ſiecles les plus reculés, on voit que les hommes ont été amateurs des chevaux ? Cette paſſion, née du beſoin qu'on a toujours eu de ces animaux, & de l'utilité qu'on en retire pour les travaux domeſtiques & pour la guerre, a dû rendre attentif à leur conſervation. Il paroît même par les poëmes d'Homere, que de ſon tems il y avoit en Grece des haras, qu'on y nourriſſoit quantité de chevaux, qu'on les dreſſoit, qu'on les exerçoit, & qu'il y avoit des hommes deſtinés à les dompter & à les rendre ſouples & dociles : ce dont on trouve encore la preuve dans Platon, dans Hérodote, & ſur-tout dans un traité de Xenophon, capitaine, philoſophe & hiſtorien, qui a écrit ſur l'équitation. Avant lui cette matiere avoit été diſcutée, car il cite, en commençant, Simon, Athénien, lequel s'eſt moqué d'un certain Micon qui s'étoit occupé du même objet.

Seroit-il raiſonnable de croire qu'on ſe fût uniquement borné à élever des chevaux, à les nourrir, à les dreſſer au combat ou à les monter ? Ne ſeroit-il pas étonnant au contraire que la cavalerie, faiſant alors la principale force des armées, perſonne ne ſe fût appliqué à connoître les maladies & les accidens auxquels les chevaux ſont expoſés, & à chercher les moyens d'y remédier ? Il eſt vrai qu'on n'a point d'ouvrage de cette antiquité qui en faſſe la deſcription, qui en donne les ſignes, & qui indique le traitement à ſuivre. Cependant les Grecs & les Romains s'en ſont occupés, au rapport de Végece, qui dit expreſſement que la Vétérinaire tient le ſecond rang après la Médecine ; & qui ſe plaint dans un autre endroit, que déja elle étoit négligée depuis long-tems.

Quoi qu'il en ſoit, l'*hippiatrique* exiſtoit très-certainement avant Jeſus-Chriſt, puiſqu'il y avoit alors des médecins de chevaux. C'eſt ſeulement lorſqu'un art a commencé de prendre une eſpece de conſiſtance, qu'on lui donne un nom, & qu'on convient d'un terme qui déſigne l'artiſte. Or dès le quarantieme ſiecle du monde, on vit le mot de *medicus veterinarius* ou *veterinarius* ſeul, employé par les Latins. On le trouve dans Varron, mort vingt-huit ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Valere Maxime, qui écrivoit ſous Tibere, & avant l'an 37, parle d'un Hérophile, médecin de chevaux (*equarius medicus*), lequel ſe vantoit fauſſement d'avoir pour aïeul Marius, ce fameux Romain, qui fut ſept fois conſul, & qui mourut quatre-vingt ſix ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Le terme dont s'eſt ſervi Varron, ſe lit dans Columelle, qui compoſa ſon ouvrage vers l'an 50. Ce dernier paroît avoir eu pour contemporain, un Pélagonius qui a parlé des maladies des animaux. Galien qui, comme on ſait, pratiquoit la médecine vers l'an 180, fait mention d'un inſtrument en uſage chez les médecins de chevaux. Il y a apparence que ce fut vers la fin du deuxieme ſiecle, ou au plus tard avant la fin du troiſieme, que fut compoſé un ouvrage latin intitulé : *Vegetii artis veterinariæ, ſive mulo-medicinæ, libri quatuor.* Qui pourroit nier que l'art exiſtât alors bien réellement, après des preuves auſſi fortes & auſſi concluantes ? Mais quoique Vegece ſe plaignît déja que l'*hippiatrique* fût moins cultivée depuis long-tems, parce qu'on n'encourageoit point par des récompenſes ceux qui la profeſſoient, elle ne fut cependant pas totalement abandonnée dans les ſiecles ſuivans, ou au moins l'on ſongea à la remettre en vigueur dans le dixieme ſiecle, par le ſoin que l'on prit d'extraire les ouvrages des Grecs. C'eſt à Conſtantin Porphyrogenete qu'on croit avoir cette obligation ; mais il auroit ſans doute rendu un plus grand ſervice, s'il eût fait rechercher tous ces livres, qu'il les eût ramaſſés tels que leurs auteurs les avoient faits, & que ſans en rien retrancher, il en eût donné une collection complette ; faute de cette attention, ces ouvrages ſont perdus : il ne nous en reſte que des extraits, fragmens précieux échappés à la fureur du tems & à la barbarie. On ſaura au moins toujours gré à l'abréviateur de nous avoir conſervé les noms de pluſieurs médecins vétérinaires ou hippiatres, parmi leſquels la plupart ont écrit & les autres ſeulement exercé. Il ſeroit peut-être impoſſible de réuſſir à fixer le tems où chacun d'eux a vécu ; ce qui au-moins n'eſt point douteux, c'eſt que l'*hippiatrique* exiſtoit, puiſqu'ils ſont tous nommés *hippiatres* ou *médecins vétérinaires*. On a donc ſenti de bonne heure l'utilité de la médecine des chevaux ; on s'y eſt donc livré avec zele & même avec ſuccès, puiſque ceux qui l'ont pratiquée avoient pris ſoin d'écrire leurs obſervations & d'inſtruire leurs contemporains de ce que l'expérience leur avoit appris. Nous ſommes malheureuſement privés de ces ouvrages qui auroient pu favoriſer & accélérer les progrès de l'*hippiatrique*.

Mais puiſqu'elle a mérité l'attention & les regards d'un empereur, on peut croire qu'elle jouiſſoit encore alors de quelque conſidération, qui a dû rejaillir ſur ceux qui la profeſſoient : elle n'eſt certainement déchue de ſon éclat qu'avec les autres arts & ſciences ; leur ruine a entraîné la ſienne : on ne voit pas au moins que juſqu'au quinzieme ſiecle on s'en ſoit beaucoup occupé en Europe. Il ne doit pas être ſurprenant qu'ainſi abandonnée, elle ſe ſoit inſenſiblement réfugiée entre les mains de ceux qui, voyant le plus ſouvent des chevaux, furent cenſés les plus capables de les traiter dans leurs maladies, ils ſaiſirent l'occaſion ; & à la faveur d'une opinion qui flattoit leur amour-propre, & pouvoit augmenter leur fortune, ils s'ingérerent en médecins de ces animaux : ils travaillerent ſans principes, recueillirent ce que la tradition pouvoit avoir conſervé, profiterent des épreuves qu'ils oſerent tenter, ſuivirent avec avidité ce que l'empiriſme leur preſcrivit, & y joignirent bientôt ce que la crédulité & la ſuperſtition apporterent de nouveau dans leur code ignorant.

L'*hippiatrique* reſta plongée dans l'oubli & comme avilie dans les atteliers brûlans de ceux qui ferroient les chevaux, juſqu'au quinzieme ſiecle. On ſentit dans le ſeizieme qu'elle avoit beſoin d'être éclairée ; on fit imprimer les quatre livres de Vegece, en 1528, leſquels parurent en françois, en 1563. François I chargea Ruel, médecin, de traduire du grec en latin, la collection faite par les ordres de Conſtantin, de laquelle nous avons parlé ; cette verſion parut en 1530 : ces fragmens d'auteurs vétérinaires furent mis en françois par Jean Maſſé, auſſi médecin, en 1563. Rien ne démontre que ces ſecours aient été d'une grande utilité ; il falloit des eſprits préparés pour recevoir les inſtructions que renfermoient ces livres, il n'y en avoit point parmi cette portion d'ouvriers qui forgeoient même groſſiérement les fers des chevaux. L'émulation ſe répandit cependant en Eſpagne, en France, en Italie, en Allemagne, *&c.* Pluſieurs hommes de mérite, ſans doute, crurent devoir écrire ſur cet objet, mais leurs ouvrages ne furent répandus que parmi les amateurs ; & s'ils le furent parmi les maréchaux, ceux-ci manquoient de l'intelligence néceſſaire pour en profiter, ou d'émulation pour aller au-delà ; l'*hippiatrique* eſt demeurée dans l'enfance durant le ſeizieme & le dix-ſeptieme ſiecles, malgré les nombreux écrits dont on a voulu l'enrichir : elle eſt même reſtée dans l'aviliſſement. Ce qu'avoit dit Végece, pour prouver que cet art méritoit de la conſidération, & n'étoit point abject, ne toucha point ; on ne fit guere plus d'attention à

cette propoſition du célebre Ingraſſias : *Quod veterinaria medicina formaliter una eademque cum nobiliore hominis medicina ſit materiæ duntaxat nobilitate differens*, &c. Les preuves qu'il produit ne paroiſſent pas avoir engagé beaucoup de gens inſtruits à s'appliquer à cette branche réelle de la médecine ; il a fallu du tems pour s'accoutumer à croire qu'un médecin de chevaux pouvoit mériter l'eſtime & la conſidération du public ; mais le ſiecle de la philoſophie a fait ſecouer ce préjugé, ainſi que bien d'autres, & l'art vétérinaire a maintenant l'eſtime & la conſidération que ſon utilité mérite.

Il n'y a point d'animal au monde, dit Foubert, qui rende plus de ſervice à l'homme, ſoit dans la paix, ſoit dans la guerre, que le cheval : durant la paix, il ſert à la pompe, à l'ornement & à la magnificence ; en la guerre, il ſert de renfort, de ſoutien & de défenſe ; il eſt ardent au combat & ambitieux de gloire ; il s'anime au ſon de la trompette & combat avec l'homme en tout tems ; il eſt le ſoulagement de la fragilité humaine ; il fournit des pieds à ceux qui n'en ont point ; il entend ce que le frein demande de lui, auſſi promptement & auſſi facilement qu'une perſonne raiſonnable entendroit la voix d'une autre qui lui parleroit ; il eſt vigilant & ne ſe repoſe jamais, ſi ce n'eſt lorſqu'il eſt fatigué ; il porte ou traîne des fardeaux ; il court, il ſaute, & ſemble qu'il eſt né pour procurer à l'homme toutes ſes commodités ; qui eſt-ce qui n'admirera pas en un ſi grand animal, avec la force & la vigueur du corps, une grande docilité & une merveilleuſe diſpoſition pour recevoir toutes ſortes d'inſtructions ? Scaliger rapporte qu'en Irlande il y a des chevaux ſi doux & ſi aiſés, qu'ils ſe baiſſent & prêtent le dos pour recevoir celui qui veut les monter. Dion Caſſius, en la vie de Trajan, écrit que les Parthes, entr'autres préſens qu'ils firent à l'empereur, lui préſenterent un cheval ſi bien inſtruit, qu'il s'inclinoit devant lui, fléchiſſant les jambes de devant & courbant la tête. Athénée dit que les Sibarites étoient tellement plongés dans les délices & dans les plaiſirs, qu'ils accoutumoient leurs chevaux à danſer au ſon des flûtes durant leurs banquets ; & Pline écrit qu'on auroit vu toute la cavalerie de leur armée danſer au ſon de la ſymphonie. Pauſanias fait mention d'un cheval, lequel toutes les fois qu'il remportoit la victoire aux jeux olympiques, accouroit vers ceux qui préſidoient à ces jeux, comme s'il eût voulu les avertir qu'il avoit mérité le prix. Platon, dans le livre intitulé *Laches*, dit que les Scythes ne combattoient pas moins en fuyant qu'en pourſuivant ; de-là vient qu'Homere, louant les chevaux d'Enée, dit qu'ils pourſuivent & fuient de côté & d'autre. Jules-Céſar Scaliger, parlant de l'induſtrie de cet animal, dit qu'il a eu un cheval d'Eſpagne qui tiroit le foin avec ſes pieds de derriere, à la façon des ſinges. Pindare remarque la diligence & la docilité d'un cheval, nommé *pherenicus*, lequel, ſans être pouſſé de l'éperon, obéiſſoit parfaitement à ſon maître dans la courſe. Homere donne cette louange à quelques cavales, qu'elles couroient ſans être incitées par l'éperon ; n'y a-t-il pas ſujet de s'étonner voyant le bon naturel, l'affection & la tendreſſe que le cheval a pour ſon maître, lorſque nous liſons que celui de Licomedes, roi de Bythinie, voyant ſon maître mort, ne voulut ni boire ni manger, & qu'il ſe laiſſa mourir de faim, finiſſant ſa vie en pleurant ? Suétone nous en fournit encore un exemple aſſez mémorable dans la vie de Jules Céſar, lorſque décrivant les prodiges qui arriverent un peu avant ſa mort, rapporte qu'il trouva des troupeaux de chevaux qu'il avoit conſacrés en paſſant le Rubicon, & qu'il avoit laiſſés errans çà & là ſans aucun gardien, ne voulant prendre aucune nourriture, & pleurant abondamment ; tous ces faits peuvent être outrés ; mais moi qui écris ſur l'*hippiatrique*, je puis aſſurer avoir vu des preuves inconteſtables de l'attachement de certains chevaux à l'égard de leur maître. En 1757 & 1758, je fis les campagnes d'Hanovre, avec un cheval qui avoit l'art de ſe délicoler pour venir ſe coucher auprès de moi : un jour que l'armée paſſoit le Véſer à Hoeſter, & que je l'avois laiſſé au gros du bagage, & attaché derriere un chariot, je le vis venir me joindre à plus de ſept cens pas de-là ; & après m'avoir reconnu au milieu d'une infinité d'équipages, s'arrêter juſqu'à ce que je fûs monté deſſus, & me conduire à l'endroit où étoit ſa bride pour que je le rattachaſſe ; & cela ſans que j'euſſe beſoin d'emprunter d'autre bride pour le conduire : cet animal, non-ſeulement me ſuivoit & s'arrêtoit des heures entieres aux portes ſans être attaché, ne ſe laiſſant toucher par perſonne, & encore moins monter ; & quand je reſtois trop long-tems dans une maiſon, & qu'il croyoit m'avoir perdu, il alloit hennir à toutes les portes des maiſons où j'avois coutume d'aller ; ce cheval m'a été ſi cher, que je ne diſſimulerai pas de dire que j'ai eu la foibleſſe, après l'avoir fait deſſiner, quoique dans un état de maraſme & de vieilleſſe, de le faire enterrer dans le jardin de ma maiſon de campagne, après avoir conſervé ſa peau & ſa forme, & avoir mis ſon cœur dans de l'eſprit de vin. J'ai vu un cheval être enchevêtré, & reſter dans cet état une nuit entiere de peur de bleſſer ſon palfrenier, qui dans l'ivreſſe s'étoit couché ſous lui, & l'animal endurer ce mal, au point qu'il en eſt mort de gangrene. M. le comte de Levenhock m'a rapporté que ſon cheval étoit ſi docile, qu'il henniſſoit, comme jettant des cris de douleur, toutes les fois qu'il le frappoit ou qu'il le faiſoit ſouffrir ; doutant du fait, il ſe mit ſur ſon cheval, qui étoit couché, il lui pinça la langue avec des tenailles ; il lui fendit la peau des levres & de l'épaule avec un canif, & le cheval ſe contenta de crier & de ſe plaindre ſans faire le moindre mouvement ; & étant relevé, il ſe contenta de regarder fixement ſon maître & de verſer quelques larmes ; le comte auſſi peu attaché à cet animal que l'animal l'étoit au comte, me le vendit, parce qu'il n'avoit plus d'ardeur ; je le conſervai environ deux ans, & je puis dire qu'il n'en cédoit guere au premier que j'appellois *renard*, que bien des perſonnes ont vu entre mes mains, & que je regretterai long-tems.

Oppian étale magnifiquement les belles & les excellentes qualités dont le cheval eſt orné ; il dit que la nature a donné aux chevaux un cœur d'homme, & leur a verſé dans le ſein diverſes affections ; ils reconnoiſſent toujours celui qui les gouverne, & henniſſent en voyant celui qui les conduit ; ils regrettent le malheur de leurs compagnons qui ſuccombent dans les combats ; & autrefois on a vu un cheval rompre les liens du ſilence & violer les loix que la nature avoit établies, en faiſant ſortir de ſa bouche une voix ſemblable à celle d'un homme, & faiſant faire à ſa langue ce qu'un homme pourroit faire faire à la ſienne, voulant peut-être inſinuer ce qui ſe lit dans Homere, touchant le cheval d'Achille, nommé *Xanthus*, lequel ce poëte fait parler à ſon maître. Ælian fait voir bien clairement combien cet animal eſt plein de feu, diſant que lorſque le cheval entend le bruit de ſon mors, & qu'il voit ſon harnachement, il hennit & frappe du pied contre terre ; la ſeule voix de l'écuyer eſt capable de l'animer, il dreſſe les oreilles ; & enflant ſes narines, il ne reſpire qu'un prompt départ.

Les hiſtoires nous fourniſſent pluſieurs exemples du grand courage qui ſe rencontre dans les chevaux : elles diſent que celui de l'empereur Tibere vomiſſoit feu & flamme par la bouche lorſqu'il étoit dans les combats. Alexandre-le-Grand s'eſt ſervi de ſon

Bucéphale dans toutes les guerres qu'il a faites en Asie; & lorsque ce cheval fut blessé devant la ville de Thebes qui étoit assiégée, il ne voulut pas souffrir qu'Alexandre en montât d'autres; le même cheval, en la guerre que ce conquérant fit dans les Indes, quoiqu'il fût tout percé de fleches, & qu'il eût perdu presque tout son sang, ne laissa pas d'enlever son maître du milieu de ses ennemis; & après l'avoir mené hors de la portée du trait, & qu'il fut assuré qu'il étoit en sûreté, il expira au même lieu. Philippe Camerarius, en ses Méditations historiques, fait voir le jugement & la finesse de cet animal dans une histoire qu'il récite: un gentilhomme François, dit-il, ami de mon pere, nommé *Mathieu de Rotenham*, nous a assuré qu'il avoit échappé des embuscades de ses ennemis par l'industrie de son cheval, lorsque voulant passer le Mein par un endroit guéable qui lui étoit connu; & les ennemis étant de l'autre côté de la riviere qui l'observoient avec la troupe de gens de cheval qu'il conduisoit, son cheval qui d'ailleurs étoit obéissant & intrépide, s'arrêta tout court au milieu de la riviere, dressant les oreilles & ne voulant jamais passer outre; mais il tourna en arriere nonobstant les coups d'éperon & la voix de son maître qui l'excitoit à passer ce fleuve, jusqu'à ce qu'ayant découvert qu'il y avoit une embuscade de l'autre côté, il fut contraint d'avouer qu'il avoit été sauvé par l'aide de Dieu & par la prudence de son cheval: le même auteur dit avoir vu plusieurs fois ce cheval qui étoit de diverses couleurs; & ces sortes de chevaux sont appellés des *Thraces marrons*. Darius s'est pu vanter d'avoir obtenu le royaume par la vertu de son écuyer & de son cheval, ainsi qu'il le témoigna par l'inscription qu'il fit mettre au-dessous de la statue de pierre qui le représentoit à cheval, où ces mots étoient gravés: *Darius, fils d'Hystape, a acquis le royaume de Perse, tant par la vertu de son écuyer, nommé* ABARE, *que par celle de son cheval, duquel on peut voir l'histoire dans le troisieme livre d'Hérodote*. Jules-César avoit un cheval dont les pieds étoient distingués par des raies & marques noires en forme de doigt d'homme, sans aucune séparation ni division, ce qui lui fut un présage qu'il parviendroit à l'empire du monde. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les chevaux sont estimés nécessaires pour le bien public: autrefois il étoit enjoint parmi les Grecs, à tous les riches, pour l'utilité de la république, d'entretenir des chevaux; d'où vient que Pindare, parlant de Xenoncrate, comme d'un homme très-vertueux, dit qu'il avoit soin de nourrir des chevaux, suivant la loi établie chez les Grecs. On lit aussi sur ce même sujet, dans Socrate, qu'entre plusieurs louanges données à Alcibiade, celle-ci lui étoit particuliérement attribuée; savoir, qu'il s'adonnoit à nourrir des chevaux, ce que nulle personne vile & abjecte ne pouvoit faire. Anciennement c'étoit une chose fort honorable & bienséante aux personnes de condition relevée, d'aller à cheval; & pour preuve de cela, l'on n'a qu'à lire dans Homere comme Minerve parle à Nausicao, fille d'Alcinoüs, & lui dit qu'il est bien plus honorable d'aller à cheval qu'à pied. Il n'y a point de doute que toutes les belles qualités que possede le cheval, & qui le rendent recommandable par-dessus tous les autres animaux, ne le rendent aussi plus digne de nos soins: il faudroit être bien dur & bien cruel, si on ne faisoit pas tous les bons traitemens possibles à un animal, dont nous tirons tant d'avantage & de profit, & qui nous est si nécessaire, soit pour les commodités de la vie, soit pour notre contentement & divertissement; & comme nous ne pouvons pas avoir un excellent cheval, si ce n'est pour un prix considérable, & il y va de notre intérêt de le conserver en santé, & de le garantir des maladies qui l'attaquent, si nous ne voulons souffrir une grande perte, non-seulement à cause de l'argent qu'il a coûté, mais aussi par la difficulté qu'il y a d'en rencontrer un autre pareil en bonté. Il y a des chevaux si exquis, que le prix en est extraordinaire, & dont on ne sauroit en souffrir la perte sans un grand regret. Pline dit que le cheval d'Alexandre coûta seize talens. Plutarque, en sa vie, & Aulugelle, disent qu'il fut seulement acheté treize talens ou trois cens douze sesterces; chaque talent faisant vingt-quatre sesterces, c'est-à-dire, soixante livres d'argent pesant, qui font six cens ducatons d'Italie. Le même Aulugelle rapporte qu'un certain consul allant en Syrie, s'arrêta à Argos, pour y voir un cheval d'un grand prix, qu'il acheta cent mille sesterces: il arrive quelquefois que nous aimerions mieux perdre le double du prix que le cheval même, à cause de l'estime que nous en faisons.

Nous avons des exemples de grands princes qui ont aimé leurs chevaux jusqu'à l'excès: Alexandre aima tant son Bucéphale, que pour honorer sa mémoire il fit bâtir une ville, nommée de son nom. Semiramis aima un cheval au-delà de la raison & de l'honnêteté. L'empereur Auguste fit faire un tombeau à un cheval sur lequel Germanicus fit des vers. Dion Cassius dit que l'empereur fit faire un sépulcre à un cheval mort, & lui fit dresser une colonne, sur laquelle étoit gravée une épitaphe. Jules-César fit nourrir & entretenir avec soin ce cheval, dont les pieds approchoient de la figure de ceux d'un homme; & après sa mort il l'honora d'une statue posée devant le temple de Vénus la mere, comme le dit Suétone. Antonius-Verus fit dresser une statue d'or, qui représentoit son cheval. Néron honora le sien d'une robe de sénateur. Caligula faisoit boire le sien dans des vases d'or, & le vouloit faire consul. Andromaque, femme d'Hector, dans Homere, a plus de soin des chevaux de son mari que de lui-même; elle leur fait donner à manger du froment, & à boire du vin pour soutenir leur courage & les fortifier dans les combats. Je n'estime point qu'il faille louer les folles passions que ces païens ont eues pour leurs chevaux, & avoir foi à un tas de fadaises; mais je crois que personne ne doit blâmer le soin & la peine que l'on prendra à guérir & sauver un animal qu'on fait gloire de posséder; que si on prend le soin de conserver en son entier, ou de rétablir la machine d'une horloge qui est dérangée, à cause des commodités que nous en recevons, combien plus doit-on employer de diligence & d'industrie pour conserver cette machine vivante & mobile qui se présente si agréablement à l'homme; & qui non-seulement s'approche, mais qui se joint & s'unit avec lui, par maniere de dire, pour l'assister dans ses nécessités? Les anciens considérant cette association de l'homme avec le cheval, pour concourir de concert aux fins que l'homme s'est proposées: on feint que l'homme & le cheval ne composoient qu'un seul & même animal, qu'ils ont nommé *hippocentaure*; & à dire vrai, il semble qu'un homme à cheval n'est autre chose qu'un cheval conduit & gouverné par un homme qui est monté sur lui, ou bien un homme emporté par la vertu & légéreté du cheval, comme parle Grinacus, dans la préface qu'il a mise devant les auteurs Grecs de l'art Vétérinaire. La premiere fois que les Indiens virent des hommes à cheval, & que le cheval & l'homme ne leur parurent qu'un seul corps, ils en furent si saisis, qu'ils furent sur le champ vaincus par les Espagnols, qui le furent à leur tour dans tous les endroits où les chevaux ne purent pénétrer; mais comme nous ne pouvons pas posséder long-tems un bien sans ressentir quelque disgrace qui trouble la joie que nous en recevons, aussi cette machine vivante dont nous venons de parler, se dérégle fort souvent, ce qui l'empêche dans ses mouvemens, & nous prive

du ſervice & de l'utilité que nous en pourrions retirer; car il faut avouer que de tous les animaux il n'y en a point qui ſoit ſujet à tant de maladies, après l'homme, que le cheval, comme le remarque très-bien cet auteur; que ſi les maladies de l'un & de l'autre ne ſont pas toutes ſemblables, du moins il y en a pluſieurs qui arrivent à l'un & l'autre, & qui ont beaucoup de rapport entr'elles; c'eſt pourquoi la médecine qui donne la connoiſſance des maladies des hommes & de leur guériſon, ne communique pas peu de lumieres à l'art de traiter & de gouverner les bêtes, & principalement les chevaux, lequel ſans ſon aide agiroit aveuglément, & ignoreroit pluſieurs choſes qu'il faut néceſſairement ſavoir pour réuſſir en cet art.

Les ſept choſes naturelles qui conſtituent la nature de l'homme, & deſquelles la médecine traite, n'entrent-elles pas auſſi dans la nature du cheval? on ne peut point s'imaginer combien cette connoiſſance eſt néceſſaire à celui qui veut entreprendre la guériſon de cet animal.

Les ſix choſes non naturelles ſont comme ces médailles qui ont deux faces fort différentes; on y peut voir l'image de la mort, ou plutôt de la maladie, qui eſt le chemin pour y parvenir; de l'autre on y peut remarquer celle de la ſanté parfaite: elles peuvent conſerver & détruire, ſelon la bonne ou mauvaiſe application qu'on en fait; comment donc pourra-t-on gouverner ſagement la ſanté du cheval, ſi on en ignore le vrai & le légitime uſage?

Les choſes contre nature, continue Foubert, ſont celles qui la détruiſent, à ſavoir, la maladie, la cauſe de la maladie, & l'accident qui la ſuit, comme l'ombre ſuit le corps; comment pourra-t-on éviter ou décliner ces trois traits mortels & funeſtes qui peuvent bleſſer & accabler le cheval, ſi on ne connoît leur nature, leurs qualités & leurs effets? & comment pourra-t-on reconnoître les maladies, ſi ce n'eſt par les ſignes qui paroiſſent ou qui accompagnent le mal, ou qui lui ſurviennent, leſquels ſuppléent au défaut de ſa voix, qui ne peut pas exprimer comme fait l'homme, ſes paſſions & ſes ſouffrances, & qui nous font connoître quelle en ſera l'iſſue? La guériſon de ſes maladies ſe fait par les mêmes moyens & par les mêmes organes que l'on emploie en la guériſon de l'homme, qui ſont trois, ſavoir, la diete ou régime de vivre, les médicamens & l'opération de la main, qui emploie le fer & le feu pour guérir les maladies que les deux premieres parties de la thérapeutique ou l'art curatoire n'ont pu guérir? N'emploie-t-on pas les mêmes médicamens pour la guériſon du cheval, comme pour celle de l'homme, tels que la rhubarbe, l'agaric, l'aloès, *&c.* Et pour ce qui eſt des médicamens compoſés, les lavemens, les pilules, les breuvages, les cataplaſmes, les linimens, les fomentations, *&c.* il n'y a que la quantité de la doſe des médicamens à changer, ſans rien innover en la méthode ni aux regles que la médecine a établies: pour cette raiſon on dit qu'Eſculape a été celui qui a inventé l'une & l'autre médecine, & que Chiron, qui fut ſon précepteur, eſt repréſenté ſous la forme d'un centaure, duquel les parties de devant tenoient de la nature de celles de l'homme; & celles de derriere de la nature de celles du cheval, pour donner à entendre que le même *Chiron*, auquel Apollon donna ſon fils Eſculape pour inſtruire, exerçoit la chirurgie, tant ſur les hommes que ſur les chevaux, & qu'il portoit le nom de *Chiron* à cauſe de la dextérité de ſa main, qu'il employoit à guérir les plaies & les ulceres: il fut fils de Saturne, c'eſt-à-dire, du Tems; & de Phillira, c'eſt-à-dire de l'Expérience, qu'il faut avoir pour amis, parce que pour acquérir l'expérience il eſt beſoin de beaucoup de tems.

La vétérinaire, qui eſt l'art de traiter & de guérir les chevaux, ainſi appellés du mot latin *veterinum*, qui ſignifie un cheval, ou toute ſorte d'animal propre à porter, eſt de la juriſdiction de la médecine: on peut même dire que c'eſt le même art, qui a les mêmes regles & préceptes, tant à l'égard des hommes que des bêtes, & qui eſt diſtingué ſeulement ſelon la différence de l'objet qu'il conſidere, l'un étant beaucoup plus noble & plus excellent que l'autre, autant que l'homme eſt plus relevé & eſtimé que la bonté: cependant il ne faut pas croire que la médecine ſoit déshonorée, ſi on prétend lui attribuer cette connoiſſance; les anciens l'ont tant eſtimée, qu'ils l'ont fait dériver de leurs fauſſes divinités. Hiéroclès, qui eſt un des auteurs Grecs qui a écrit des remedes pour les maladies des chevaux, prie, dans la préface du premier livre de l'*art vétérinaire*, que Neptune qui eſt un dieu lui ſoit favorable, comme auſſi Eſculape, qui a ſoin de conſerver les hommes, & qui vraiſemblablement prend ſoin des chevaux. Les païens ont cru relever la majeſté de leurs dieux, lorſqu'ils les ont dépeints montés ſur des chevaux. Dans les *Achaies*, Pauſanias écrit que Neptune eſt le premier qui a trouvé l'art de ſe tenir à cheval; Homere le décrit monté ſur un char, traîné par quatre chevaux, légers comme l'air, & volant, ayant des pieds d'airain & la criniere reſplendiſſante comme de l'or; de-là vient que Pindare voulant ſignifier des chevaux excellens & très-légers, les appelle des chevaux de *Neptune*, comme on peut le voir dans l'ode, où il fait une belle apoſtrophe & un ſouhait à Pſaumis qui avoit remporté la victoire aux jeux olympiques, à ſavoir, que ſe ſervant des chevaux de Neptune, il jouiſſe d'une joyeuſe & agréable vieilleſſe; ils diſent encore que ce même Neptune fit préſent à ſon fils Bellérophon, d'un cheval ailé, pour aller combattre & défaire la Chimere; & que ce cheval ayant frappé de ſon pied une pierre, ſur le mont Hélicon, il fit faire une fontaine, conſacrée aux muſes, nommée *Hippocrene:* ils diſent qu'une autre fois Neptune dormant ſur une pierre, répandit quelque ſemence, dont s'engendra le cheval, qu'ils appellent *Scyphius*. Quelquefois auſſi, par allégorie, les poëtes nomment un navire, *un cheval de bois;* & Homere appelle les vaiſſeaux, *les chevaux de la mer;* d'où vient qu'Artemidore compare l'un avec l'autre, & dit qu'un navire rend le même ſervice aux hommes ſur mer, que le cheval ſur la terre. Les mêmes anciens qui ont voulu repréſenter pluſieurs belles choſes ſous des fictions, nous ont repréſenté le ſoleil monté ſur un char, tiré par quatre chevaux, appellés par Ovide, *Pyroïs*, *Eoüs*, *Æthon* & *Phlégon*, leſquels font ſortir de leurs naſeaux la lumiere, & rempliſſent les airs de henniſſemens, qui portent le feu, & qu'il conduit tenant des rênes d'or en ſa main; ſemblablement ils dépeignent le dieu Mars, porté ſur un chariot, conduit par Bellone, laquelle tient en ſa main un fouet tout ſanglant, & dont les chevaux ſont l'épouvantement & la crainte qui marchent toujours devant lui; il n'y a pas juſqu'à Pluton qu'ils ont voulu être monté ſur un char, attelé de chevaux noirs.

On peut auſſi remarquer que ces deux médecines des hommes & des brutes, étoient autrefois exercées par une même perſonne. Abſyrtus nomme ſouvent un médecin de chevaux, & quelquefois ſimplement un médecin; ainſi, au commencement du premier livre, il y a pour inſcription: *Abſyrtus à Hippocrates, médecin de chevaux, ſalut;* & au chapitre vingt-deuxieme, *Abſyrtus à Secundus, médecin de chevaux, ſalut;* & au chapitre quarante-deuxieme, *Abſyrtus à Statillius-Stephanus, médecin, ſalut;* & au chapitre ſoixante-neuvieme, *Abſyrtus à Hegeſugoras, très-bon médecin, ſalut:* tous ces hommes-là pratiquant la

médecine

médecine ſur les chevaux, conſultoient Abſyrtus touchant leurs maladies les plus importantes; il appelle auſſi cette profeſſion du nom ſimple de *médecine*, lorſqu'il écrit à Achaïcus, en ces termes: « Puiſque tu es fort envieux de la connoiſſance de la » médecine, & que tu me demandes ſi la ſaignée eſt » profitable aux chevaux » *&c.*; le même Abſyrtus aſſure qu'il n'a pas ſeulement traité des remedes pour les chevaux, mais auſſi pour les hommes: & pour faire voir que les anciens ont cru qu'il y avoit quelque rapport de l'art de guérir les chevaux à celui qui enſeigne la maniere de guérir les hommes, c'eſt que Hiéroclès dit qu'il feroit un ouvrage digne de conſidération, ſi à l'imitation de Dioclès, qui fit un petit traité, adreſſé au roi Antigonus, où il lui propoſoit les moyens de conſerver ſa ſanté, qu'il avoit éprouvés lui-même, il faiſoit auſſi de ſon côté un petit traité qui enſeigneroit les moyens de gouverner les chevaux, & de les garantir des maladies qui leur pourroient arriver. En divers tems il y a eu de très-habiles hommes, de différentes nations, qui ont traité cette matiere, non-ſeulement en grec & en latin, mais auſſi en allemand, en françois, en italien & en anglois. Nous avons eu un livre, un recueil de pluſieurs auteurs Grecs qui ont écrit de l'*hippiatrique*, ou du moyen de traiter les chevaux, lequel Ruellius a traduit en latin par le commandement du roi François I, le reſtaurateur des arts & des ſciences: ce livre qui eſt aſſez ancien, a été traduit auſſi en italien, il contient les écrits d'Abſyrtus, d'Hiéroclès, de Théomneſtus, Pélagonius, Anatolius, Tiberius, Eumelus, Archodemus, Hyppocrates, Æmilius, Eſpagnol, Letorius de Benevent, Humerius, Africanus, Didymus, Diophanes, Pamphiles, Magon de Carthage; outre ceux-là, il y en a eu d'autres qui ont traité le même ſujet, comme Chiron, Agatolychus, Niphon, Jeſon, Caſſius, Hiéroſme, Grégoire Celſe, Archélaus, Micon, Publius, Varon & Simon, le plus ancien de tous qui avoit écrit ſur les murailles du temple de Pallas Eleuſienne, les enſeignemens qui concernent les chevaux & qui en avoit fait la démonſtration tant par figures que par des gravures ſur cuivre, comme le rapporte Hiéroclès, en la préface qui eſt miſe au-devant du premier livre de l'art vétérinaire. Ariſtote a écrit pluſieurs choſes qui concernent l'anatomie, la maniere de gouverner & de guérir les chevaux, comme auſſi Pline au huitieme livre de ſon hiſtoire naturelle. Xénophon a compoſé deux petits traités, l'un touchant ce qui concerne les chevaux, & l'autre intitulé l'*Hipparchique* ou *l'Ecuyer*. Depuis ce tems-là il y en a eu pluſieurs autres qui ont écrit ſur cette matiere, comme ſont Conſtantin, Céſar, Columelle, Marc, Varron, Palladius, Végece, Nigreſſius, Laurentius Romanus, Jordanus, Ruffus de Calabre, Auguſtinus Colombus qui a traité de l'anatomie des chevaux, Laurentius Ruſius, Jean Philippe Ingraſſius. Végece, en la préface de ſon livre, donne ſon jugement touchant les ouvrages de quelques auteurs qui l'ont précédé; il dit que Columelle traite fort légérement de la cure des chevaux; ſon principal deſſein étant d'enſeigner le travail des champs que Pélagonius a écrit avec négligence, & a laiſſé en arriere les principaux fondemens de l'art, comme s'il n'eût écrit que pour les ſavans, n'ayant fait aucune mention des ſignes des maladies; que Chiron & Abſyrte ont traité de ces choſes avec plus de ſoin, mais en bas ſtyle & avec beaucoup de confuſion, de ſorte que le lecteur eſt contraint de parcourir les titres des chapitres pour trouver une partie de la cure en un endroit, & l'autre partie en un autre; il ajoute auſſi, qu'étant pouſſés par le deſir du gain, ils avoient inféré dans leurs traités des breuvages ſi compoſés, que le prix & l'argent qu'il faudroit débourſer pour le traitement du cheval, excéderoient ce qu'il ſeroit eſtimé; il conclut qu'ayant pris plaiſir dès ſa jeuneſſe à nourrir & élever des chevaux, il a recueilli en un abregé ce qu'il avoit lu dans tous les auteurs latins ſeulement qui avoient écrit ſur cette matiere, même ce qu'il avoit puiſé dans les médecins, & qu'il avoit déclaré & expoſé les cauſes & les ſignes des maladies. Que ſi un médecin eſt digne de louanges & de gloire d'avoir découvert la nature de la maladie d'un homme qui par ſa voix & par ſes geſtes, lui peut déclarer ſes ſouffrances, combien plus il eſt glorieux & difficile de reconnoître la maladie d'un animal muet qui ne peut pas s'exprimer par ſa bouche.

PREMIERE PARTIE.

Hippotomie ou *anatomie du cheval.* On entend par *hippotomie*, l'art de diſſéquer le cheval. C'eſt par l'hippotomie qu'on parvient à ſe rendre habile dans la connoiſſance des parties qui le compoſent; c'eſt par elle qu'on s'inſtruit de leur ſtructure, de leur rapport, de leur jeu, de leurs différences, c'eſt elle qui met à portée de raiſonner ſur leurs uſages, qui apprend à diſtinguer les dérangemens qui peuvent ſurvenir dans l'individu. Le déſordre qui ſe préſente ſous mille formes différentes, étant bien connu, mene aux choix des moyens à employer pour le faire ceſſer. C'eſt l'objet principal de l'*hippiatrique*, art dans lequel on ne ſauroit faire de progrès ſans être verſé dans l'anatomie du cheval, de même qu'on ne peut être habile médecin ſans ſavoir l'anatomie humaine.

Avant d'entrer dans le détail de l'hippotomie, nous prévenons que nous ne ferons point mention des choſes qui ſont communes à l'anatomie humaine & à l'anatomie du cheval. Notre deſſein étant de ne donner dans cet extrait que ce qui a rapport à la ſtructure du cheval & à ſes maladies.

Oſtéologie. L'oſtéologie eſt la partie de l'anatomie qui traite des os. Relativement au cheval, nous la nommerons *hippoſtéologie*, c'eſt-à-dire, *diſcours ſur les os du cheval.*

Le crâne du cheval eſt une boîte oſſeuſe qui eſt compoſée de douze os: ſavoir deux frontaux, deux pariétaux, un occipital, un ſphénoïde, deux ethmoïdes, deux parties écailleuſes, & autant de pierreuſes appartenant aux deux os des tempes.

La face eſt compoſée de dix-ſept os, qui ſont les deux du nez, les deux du grand angle, les deux de la pomette, les deux maxillaires ſupérieurs, les deux inférieurs, les deux du palais, les deux pterigoïdiens, le vomer, & les cornets inférieurs des narines.

Il eſt facile de ſéparer la mâchoire inférieure en deux pieces dans les jeunes poulains; mais il n'eſt pas poſſible d'y réuſſir lorſque les chevaux ont atteint un certain âge, parce qu'elle eſt alors formée d'une ſeule piece.

Chaque mâchoire du cheval eſt garnie de vingt dents. Les jumens en ont trente-ſix, tant à la ſupérieure qu'à l'inférieure. On nomme *brehaignes* les jumens dans la bouche deſquelles on trouve de petites dents appellées *crochets.*

On trouve encore entre les mâchoires, vers la racine de la langue, un os appellé *hyoïde*, qui ne manque jamais d'être compoſé de cinq pieces.

Dans le cheval on compte trente-une vertebres appellées *vraies*, & pour l'ordinaire dix-huit ou dix-neuf de fauſſes, en y comprenant l'os ſacrum.

Parmi les vraies, il y en ſept qui appartiennent au col, elles ſe nomment *cervicales*, il y en a dix-huit pour le dos, elles ſont connues ſous le nom de *dorſales*; ſix déſignées ſous celui de *lombaires*, & enfin l'os ſacrum.

Les trois ou quatre premieres fauſſes vertebres qui ſuivent l'os ſacrum, ont aſſez de reſſemblance avec les vraies. Ces fauſſes vertebres ſont elles-mêmes ſuivies de treize ou quatorze autres moins régulieres encore que les précédentes; ce ſont celles qui forment la queue du cheval.

Le thorax comprend le ſternum & les côtes, leſquelles ſont au nombre de trente-ſix, dix-huit de chaque côté. Le ſternum eſt formé d'une ſeule piece dans les chevaux faits, & de cinq ou ſix dans les jeunes: mais ces portions oſſeuſes ſe trouvent intimement collées par un cartilage ou bande cartilagineuſe intermédiaire.

Les extrêmités antérieures, ou les jambes de devant, comprennent neuf parties; ſavoir, l'épaule, le bras, l'avant-bras, le genou, le canon, le boulet, le paturon, la couronne & le pied.

L'épaule n'a pour piece qu'un ſeul os nommé *omoplate* ou *paleron*. Le bras n'a pareillement qu'une piece nommée *humerus*. Il s'en trouve deux à l'avant-bras, qui ſont le radius & le cubitus.

Le genou eſt compoſé de ſept os, rangés par ordre & ſur deux lignes: quatre dans la premiere y compris le ſeptieme qui eſt derriere & hors du rang; & trois dans la ſeconde. Les trois os, dont la premiere ligne eſt formée, ſont l'*irrégulier*, le *triangulaire*, & le *ſémilunaire*; les trois de la ſeconde ſe nomment le *grand cuneïforme*, le *trapezoïde* & le *petit-cuneïforme*: quant au ſeptieme hors de rang, on pourroit à la rigueur ne le conſidérer que comme faiſant partie du premier rang. Il eſt inutile de lui donner d'autre nom que celui de *crochu* adopté par tous les auteurs qui ont traité de l'*hippoſtéologie*.

Le canon renferme trois os. Le premier retient le nom de *canon*, les deux autres portent celui de *ſtyloïdes*.

Le boulet eſt la réunion de deux os appellés *ſeſamoïdes*, parce qu'ils ont la forme d'une graine de ſeſame.

Le paturon n'a qu'un ſeul os nommé *paturon*.

La couronne n'a auſſi qu'un ſeul os appellé *coronaire*.

Le pied eſt formé de deux os, dont le premier eſt connu ſous le nom d'*os du pied*, & le ſecond ſous celui d'*os de la noix*, de la *navette* ou d'*os articulaire*.

Les extrêmités poſtérieures ou les jambes de derriere comprennent auſſi huit parties de même que les antérieures, ce ſont la cuiſſe, le graſſet, la jambe, le jarret, le canon, le boulet, le paturon, la couronne & le pied.

Un ſeul os, appellé le *femur*, forme la cuiſſe.

Le graſſet ou la rotule, eſt compoſé par l'os qu'on nomme *quarré*.

La jambe a deux os, qui ſont le *tibia* & le *péronné*.

Pluſieurs pieces concourent à la formation du jarret: l'os du jarret, proprement dit, celui de la poulie, le grand & le petit *ſcaphoïde*, l'os *difforme* & l'*entroſſeux* ou l'*interarticulaire*.

On compte trois os dans le canon, celui qui retient le nom de *canon*, & deux autres appellés *ſtyloïdes*, de même qu'aux extrêmités antérieures.

On trouve dans le boulet deux os ſeſamoïdes; dans le paturon, l'os du paturon; dans la couronne, l'os coronaire; dans le pied, l'os du pied proprement dit, & celui de la noix ou de la navette ou articulaire.

Des os en particulier. Des os de la tête. La tête du cheval eſt compoſée, comme nous l'avons dit, de deux parties, l'une ſe nomme *mâchoire ſupérieure* & l'autre *mâchoire inferieure*.

Du crâne. De l'aſſemblage des os du crâne s'éleve une voûte ſolide, de figure oblongue, dont la baſe comprend une cavité dans laquelle ſe trouve le cerveau. On peut donner à cette voûte le nom de *calotte de crâne*, pour la diſtinguer de ſa baſe, en partie déprimée & en partie ſaillante. Le crâne & la face unie enſemble figurent aſſez-bien un cône, dont la baſe eſt en haut & la pointe en bas. La baſe du crâne peut être partagée en trois portions; l'inférieure, la ſupérieure & la moyenne. L'inférieure renferme le cerveau; la ſupérieure le cervelet, & la moyenne la moëlle alongée.

Des frontaux. Les frontaux ſont deux os pairs ſitués à la partie antérieure & preſque moyenne de la face. Conſidérés ſéparément, ils ſont d'une forme irréguliere; mais unis enſemble, ils reſſemblent à une tortue, & ne font pour lors plus qu'un ſeul os aux parties latérales duquel on diſtingue intérieurement deux gouttieres plus ou moins profondes pour l'attache des ſinus-frontaux: on y voit auſſi à la partie inférieure, une foſſe creuſe, elle retient le nom de *ſinus frontal*. Chaque ſinus eſt borné par ſa partie latérale interne, d'une lame oſſeuſe aſſez unie, qui empêche la communication avec ſon congénere. C'eſt ſur la face externe des ſinus frontaux que l'on doit appliquer la couronne du trépan dans la morve: cet endroit déclive favoriſe l'écoulement des humeurs & des injections.

Des pariétaux. Les pariétaux ſont ſitués au-deſſus des frontaux, & forment la partie moyenne du crâne. Chaque pariétal conſidéré ſéparément, a la figure d'une coquille quarrée. Ces os ſont les plus minces & les plus expoſés des os du crâne; ils ſont moins que les autres à l'abri des coups extérieurs. C'eſt ſur ces os ſeuls qu'il eſt facile d'appliquer des couronnes de trépan. On y en a appliqué juſqu'à quatre. Il eſt vrai que dans ce cas, on eſt obligé de découvrir le muſcle crotaphite; mais le danger eſt de peu de conſéquence, car quand même la fonction de ce muſcle ſeroit entiérement anéantie, le muſcle maſſeter pourroit ſuffiſamment y ſuppléer.

Ainſi toutes les fois qu'il y a fracture aux pariétaux, ou aux frontaux, l'on ne doit jamais héſiter de trépaner à côté de la fracture.

Des temporaux. Les os temporaux ſont au nombre de quatre, ils ſont ſitués à la partie latérale du crâne & formés de deux pieces; l'une reſſemble à une écaille, & l'autre à une roche ou à une pierre irréguliere. On ne trouve jamais cette derniere piece oſſifiée ou réunie avec la partie écailleuſe, même dans les vieux chevaux; & lorſque cela arrive, c'eſt toujours la ſuite de quelque accident; on peut ajouter que ce ſont les ſeuls os de la tête qui ne s'uniſſent pas avec leurs voiſins.

Dans la face externe de la partie écailleuſe de cet os, on remarque un prolongement conſidérable en forme d'S romaine, appellé *apophyſe zygomatique*. Cette apophyſe eſt ſouvent expoſée à être fracturée, ſoit dans les ſecouſſes violentes que les chevaux ſe donnent dans les maladies aiguës, ſoit par des coups de pied qu'ils reçoivent des autres. Cette fracture peut avoir lieu ou dans le corps de l'apophyſe, ou dans la partie cartilagineuſe qui s'articule avec la mâchoire inférieure. Dans le premier cas, ſi la fracture eſt complette, & qu'elle ſe trouve en avant ſur l'apophyſe orbitaire, il faut en faciliter la ſuppuration promptement, pour détacher ces portions d'os: mais il arrive quelquefois que tous ces os ſe réuniſſent, & qu'ils forment une exoſtoſe conſidérable qui gêne l'articulation de la mâchoire inférieure vers ſon apophyſe coronaire; dans cette circonſtance, il ne faut pas héſiter de ſcier l'os; on enleve depuis l'apophyſe coronoïde juſqu'à l'os de la pommette & l'apophyſe orbitaire de l'os frontal. On ſe comporte de même, lorſqu'il y a complication, c'eſt-à-dire, lorſque la fracture ſe trouve dans l'une & l'autre parties. Cette opération ſe pratique avec

ſuccès ; mais ſi au contraire la partie articulaire de l'os temporal vient à être fracturée, dans ce cas, la réunion ne ſe fait point avec la mâchoire, comme il arrive aux autres articulations, le mouvement perpétuel de la mâchoire s'y oppoſe ; mais il ſurvient pour l'ordinaire un dépôt ſanieux qui forme une fiſtule que le cheval porte toujours. On abandonne comme incurables ces ſortes de maux, à moins qu'on ne veuille extirper toute l'apophyſe zygomatique, ce qui eſt très-faiſable ; mais comme cette fiſtule n'eſt point dangereuſe, on la laiſſe ſubſiſter.

Il n'y a rien de remarquable dans la partie pierreuſe des temporaux ; la figure en eſt aſſez irréguliere reſſemblant à un rocher, d'où lui eſt venu ſon nom. Cependant on peut y conſidérer quatre faces leſquelles ſe terminent en pointe & repréſentent un cône dont la baſe eſt renverſée.

De l'occipital. L'occipital eſt ſitué à la partie poſtérieure du crâne. Il eſt compoſé de cinq pieces dans les embryons ; de trois dans les jeunes poulains, & d'un ſeul dans les chevaux de trois à quatre ans. Cet os ſe diviſe en trois parties, ſavoir, antérieure, ſupérieure ou moyenne, & poſtérieure. L'antérieure, ainſi nommée parce qu'elle eſt en-devant du crâne, eſt une portion ordinairement triangulaire qui s'enclave par engrenure entre les os pariétaux.

La partie ſupérieure eſt ſituée au ſommet de la tête & forme en partie le devant de la face & le derriere du crâne ; ſa figure reſſemble à une calotte.

La troiſieme partie de cet os eſt ſituée poſtérieurement & inférieurement au crâne : il a la forme d'une tête de bœuf avec ſes cornes.

On apperçoit dans l'os occipital trois trous : le plus conſidérable eſt pour le paſſage de la moëlle alongée. Il eſt connu ſous le nom de *trou occipital.* Les deux autres ſont ſitués derriere les condyles, & ſont appellés *trous condyloïdiens.*

Cet os eſt articulé avec le ſphénoïde par l'apophyſe cunéiforme ; avec les pariétaux, par la ſuture lambdoïde ; avec les temporaux, par leurs parties pierreuſes.

De l'os ſphénoïde ou baſilaire. Cet os eſt ſouvent compoſé de deux pieces dans les jeunes poulains : en le conſidérant ſelon ſa baſe, il a l'air d'une chauve-ſouris dont les ailes ſont étendues ; vu dans un autre ſens, il a la figure d'une ſelle à monter à cheval. L'os ſphénoïde a pluſieurs apophyſes ou éminences & divers trous : deux ſont ſitués entre les deux grandes ailes, & s'appellent *trous optiques*, parce qu'ils laiſſent paſſer les nerfs optiques. Quatre autres ſont ſitués inférieurement à ceux-ci, entre les petites ailes, ils portent les noms de *trous orbitaires*, & donnent paſſage à des cordons de nerfs ophthalmiques ; à la racine des apophyſes ptérigoïdes, eſt un trou nommé *ptérigoïdien*, par lequel paſſent des vaiſſeaux ſanguins. Enfin, l'on apperçoit ſur l'apophyſe *criſta galli* deux gouttieres percées d'une infinité de petits trous qui communiquent dans le crâne pour donner paſſage aux nerfs olfactifs. Ces gouttieres ſont ſéparées par une lame oſſeuſe plus ou moins grande, ſur laquelle vient s'unir la cloiſon cartilagineuſe du vomer : cloiſon qui s'oſſifie preſque en totalité par l'âge. Cet os eſt articulé avec tous les os du crâne, excepté les pariétaux.

Des os ethmoïdes. Les os ethmoïdes ſont au nombre de deux, ſitués intérieurement à la partie antérieure du crâne, mais ſéparés par la cloiſon cartilagineuſe du nez : ils pourroient être regardés comme les cornets ſupérieurs, puiſqu'ils font partie des cornets qui ſont adhérens aux os du nez.

Chaque os ethmoïde a une figure irréguliere, & eſt joint avec l'os ſphénoïde inférieurement, avec l'os frontal ſupérieurement, avec l'os du grand angle latéralement.

Dans la morve, ces os ſe trouvent remplis de matiere purulente ; ce qui n'arrive cependant que dans la morve invétérée, & dans le cas où il n'y a nulle probabilité que le cheval puiſſe guérir, attendu qu'il n'y a point de communication de ce cornet en-dedans des foſſes nazales, & qu'il préſente un cul-de-ſac dont l'entrée & par conſéquent la ſortie, ſe terminent dans le ſinus maxillaire vers la derniere dent molaire au-deſſous du ſinus frontal.

Des os du nez. La ſituation des os du nez eſt aſſez connue ; chaque os pris ſéparément a une figure pyramidale, dont la baſe regarde les frontaux. Ces os ſont joints ſupérieurement avec l'os frontal ; antérieurement, entr'eux ; inférieurement, avec les os maxillaires ſupérieurs.

C'eſt ſur les os du nez que l'on voit trop ſouvent des palfreniers, & même des maréchaux, frapper les chevaux ; ce qui eſt très-dangereux, parce qu'il en réſulte une fracture ou une commotion ſi conſidérable, que la membrane pituitaire en eſt affectée ; ce que l'on reconnoît par une groſſeur qui ſurvient quelques jours après ſous la ganache, ſigne qui annonce ſouvent les premiers ſymptômes de la morve. Si quelque tems après à la ſuite de ces coups, le cheval vient à jetter, il faut le trépaner ſur le ſinus maxillaire, & y injecter de l'eau tiede. Ce moyen ſeul eſt ſuffiſant pour en obtenir la guériſon.

Des os du grand angle ou os angulaires. Ces os ſont ainſi nommés à cauſe de leur poſition & de leur forme. On conſidere dans chacun de ces os trois faces ; une externe, une orbitaire & une interne. L'externe & l'orbitaire n'ont rien de particulier ; à l'interne ſont deux petites foſſes ſéparées par une petite éminence alongée & arrondie qui n'eſt autre choſe que le conduit lacrymal qui ſe porte de haut en bas, en s'aminciſſant vers l'os maxillaire. C'eſt par ce canal que s'écoulent les larmes : on peut juger, par l'humeur qui en ſort, ſi un cheval eſt morveux, lorſque le mal eſt invétéré. En effet, on obſerve que toutes les fois que le ſinus maxillaire ou le cornet ſupérieur du nez eſt plein, la matiere reflue par le canal nazal & ſort par le grand angle ; c'eſt pourquoi on fait des injections par ce conduit, pour entraîner par le nez les humeurs purulentes.

Cet os eſt joint avec l'os du nez, l'os frontal, l'os de la pomette, l'os maxillaire, l'os ethmoïde.

Des os de la pomette. Les os de la pomette occupent la partie inférieure de l'orbite. Chaque os approche d'une figure oblongue & n'a rien de remarquable. Il eſt joint avec l'os du grand angle, l'os ſphénoïde, le maxillaire ſupérieur, & l'os temporal par l'apophyſe zygomatique.

Des os maxillaires ſupérieurs ou poſtérieurs. Les os maxillaires ſupérieurs ſont les plus gros de cette mâchoire : ils ſont ſitués aux parties latérales ; leur figure eſt aſſez irréguliere. La partie inférieure de l'os maxillaire préſente différentes inégalités qui paroiſſent plus dans certains chevaux que dans d'autres : elles ſont formées par la pulſion des racines des dents, ce dont on s'apperçoit communément dans les jeunes poulains. A la face interne, on voit une foſſe aſſez grande qui, unie avec ſa congenere, forme une cavité très-grande pour loger les cornets du nez que l'on diviſe en ſupérieurs & en inférieurs. Supérieurement dans la même face eſt un fort enfoncement qui, en s'uniſſant avec le cornet inférieur, forme une cavité que l'on appelle *ſinus maxillaires :* ces ſinus manquent dans les poulains, ils n'exiſtent que dans les chevaux. Les os maxillaires ſont unis aux os du nez, à ceux du grand angle & de la pomette, aux os maxillaires inférieurs, par harmonie, & entr'eux par engrenure.

Des os maxillaires inférieurs ou antérieurs. Les os

maxillaires inférieurs ſont ſitués à la partie inférieure de la face, & s'uniſſent avec les précédens. Lorſque ces os ſont unis enſemble, ils repréſentent aſſez bien une charrue armée de ſon ſoc. Dans la partie preſque moyenne de cet os ſe voit une échancrure, qui étant jointe avec le maxillaire ſupérieur, forme une alvéole pour loger le crochet. La partie ſupérieure s'unit avec les maxillaires ſupérieurs par engrenure dans certains ſujets, & par écailles dans d'autres.

Des os palatins. Ces os ſont ſitués à la partie poſtérieure du palais, & ſupérieure des foſſes naſales. Leur figure approche de celle du chevalet d'un violon. Il y a pluſieurs trous le long du corps de cet os, dont un conſidérable appellé *trou palatin poſtérieur*, par lequel paſſent des vaiſſeaux ſanguins; & de plus, une large cavité formant le ſinus palatin, lequel n'exiſte que dans les chevaux. Cet os eſt joint avec les os maxillaires, avec le ſphénoïde, les cornets du nez, l'ethmoïde & le vomer.

Des os ptérygoïdiens. Les os ptérygoïdiens ſont deux petits os en forme d'arc ou d'S mal tourné, ſitués entre les os palatins & le vomer; ils ſont applatis dans toute leur étendue.

Des cornets inférieurs du nez. Les cornets du nez ſont au nombre de deux; car les ſupérieurs ſont partie des os du nez, & n'en doivent pas être ſéparés. Ces os n'ont rien de remarquable.

Du vomer. Le vomer eſt le plus long des os de la mâchoire ſupérieure; il eſt ſitué intérieurement dans les foſſes naſales, & partage verticalement les os de la face en deux parties égales. Il reſſemble à une ſonde canellée. L'uſage de cet os eſt de loger la lame cartilagineuſe qui partage les foſſes naſales en deux. Il ſe joint avec le ſphénoïde, les maxillaires ſupérieurs, les palatins, les ptérigoïdiens & l'ethmoïde.

De la mâchoire inférieure ou antérieure. La mâchoire inférieure eſt compoſée de deux pieces dans les jeunes poulains, & d'une ſeule dans les jeunes chevaux. Dans la partie inférieure de cet os, on remarque ſix cavités plus ou moins profondes, à raiſon de l'âge: on les nomme *alvéoles;* elles ſont deſtinées à recevoir les dents inciſives. On voit deux autres cavités placées un peu en arriere, pour loger les crochets dans les chevaux & dans les jumens bréhaignes. Le bord ſupérieur de cet os eſt très-large, & percé de ſix trous, quelquefois de ſept, pour loger les dents molaires ou mâchelieres. Ces trous ſe rempliſſent avant l'âge: ce bord devient alors tranchant, & fait fonction de dents. La mâchoire eſt articulée avec ſa partie ſupérieure par ſa jonction avec l'os temporal. Son mouvement eſt celui du genou.

Des dents. Le nombre des dents eſt pour l'ordinaire de quarante dans les chevaux, de trente-ſix dans les jumens: beaucoup de jumens néanmoins ont des crochets moins conſidérables à la vérité que ceux des chevaux: quelquefois les dents ſont en plus grand nombre, & quelquefois en moindre nombre; mais ce dernier cas eſt plus rare.

La connoiſſance des dents eſt d'autant plus importante, qu'elle ſert à indiquer l'âge des chevaux; c'eſt pourquoi nous allons un peu nous étendre là-deſſus.

Chaque mâchoire eſt garnie de vingt dents dans les chevaux, & elles different entr'elles, à raiſon de l'âge des chevaux. Dans les jeunes, elles ont une figure quarrée; dans les vieux, elles perdent une de leurs faces, laquelle ſe termine en pointe, & forme plus ou moins de racines. Les vieux chevaux perdent leurs dents, comme les jeunes perdent leurs dents de lait. Dans les derniers temps de la vieilleſſe, les dents molaires ſont unies dans toute leur ſurface, & préſentent ſouvent pluſieurs racines. Les inciſives chez les jeunes chevaux ſont recourbées; chez les vieux, elles ſe portent en avant.

Les dents pour chaque mâchoire ſe diviſent en ſix inciſives, deux crochets & ſix molaires. Les inciſives ſe diviſent en deux pinces, en deux mitoyennes, & en deux coins: les pinces ſont plus longues que les mitoyennes; celles-ci plus longues que les coins: les coins plus courbés que les mitoyennes; les mitoyennes plus que les pinces. Les inciſives different encore par la partie qui eſt au-dehors; les coins ayant une figure triangulaire; les mitoyennes, un peu moins, & les pinces étant à-peu-près ovales.

Les dents de lait, ſoit pinces, ſoit crochets ou molaires, ſont, ainſi que les dents des chevaux, creuſes à leurs racines & au-dehors, lorſqu'elles ſont nouvellement pouſſées. Mais les molaires ſont moins creuſes que les inciſives: les unes & les autres ſont pleines quand elles ſont prêtes à tomber.

Des dents en particulier. Les dents de pince ſont ſituées en devant de la bouche, & font la partie moyenne des inciſives logées dans les alvéoles: il y en a deux à chaque mâchoire; leur figure eſt conique. On y conſidere une partie plus large qui eſt en dehors, & une racine qui eſt en dedans: ces deux parties ſont creuſes dans les jeunes dents de poulain, de même que dans celles des jeunes chevaux; mais lorſqu'elles ont pouſſé, & qu'elles ſont parvenues à leur grandeur naturelle, elles commencent à ſe remplir, & forment enſuite des racines pleines & pointues.

Les dents inciſives de la mâchoire ſupérieure ſont, en général, plus fortes & plus courbées qu'à l'inférieure. Les crochets ſont au nombre de quatre: on a ainſi nommé ces dents, à cauſe de leur figure; il y en a deux à chaque mâchoire; ils ſortent entre les inciſives & les molaires. L'eſpace qui les ſépare d'avec celles-ci, ſe nomme *les barres.* On conſidere au crochet deux extrêmités; l'une qui eſt au-dehors, & l'autre qui eſt au-dedans. L'extrêmité du dehors eſt pointue dans les jeunes chevaux, & arrondie dans les vieux. Le crochet eſt la dent la plus recourbée de toutes celles des mâchoires: parvenu dans ſon état naturel, il forme un quart de cercle & plus.

Des dents molaires. Les dents molaires ſont au nombre de vingt-quatre, douze à chaque mâchoire; elles ſont plus fortes & plus volumineuſes à la mâchoire ſupérieure qu'à l'inférieure. Les ſix dents de la mâchoire inférieure ſont placées en divergence de leurs corps à leurs racines, de façon que celles-ci ſe trouvent écartées. Dans la mâchoire ſupérieure, les dents ſont ſerrées, à l'exception de la premiere & de la derniere, qui ſont auſſi en divergence.

Toutes les dents de la mâchoire ſupérieure ſont, à peu de choſe près, ſemblables entr'elles, à l'exception de la premiere & la derniere. Les autres forment un quarré long dans les jeunes chevaux, de même que dans l'embryon avancé; elles ſont coniques dans les vieux chevaux.

La premiere eſt triangulaire; c'eſt la plus courte de toutes. La derniere eſt recourbée de derriere en avant; les quatre dents du milieu ſont à-peu-près ſemblables.

Les dents de la mâchoire inférieure different encore des ſupérieures, en ce que l'émail de la dent n'eſt point blanc, ni le corps ſi dur.

Nous ne parlerons point du développement des dents du cheval; il ſe fait par le même méchaniſme que celui des dents de l'homme. Ainſi nous renvoyons à l'article de l'Anatomie humaine, pour ce qui concerne cet article.

De la connoiſſance de l'âge du cheval par l'inſpection des dents, depuis ſa naiſſance juſqu'à 27 ans. Il n'y a que les dents inciſives & le crochet, qui indiquent l'âge du cheval; les molaires n'ont cet uſage, que

vers les derniers temps de la vieilleſſe. Il n'y a ni chevaux ni jumens qui marquent toujours : il y en a à la vérité qui marquent plus long-temps ; mais cela ne fait jamais une grande différence. D'ailleurs, que ce ſoit chevaux ou jumens, il y a toujours des indices certains de l'âge, ſoit par la largeur des dents, par leurs ſillons, leur figure ou leur implantation.

Le cheval naît avec ſix dents molaires à chaque mâchoire ; dix ou douze jours après ſa naiſſance, il lui pouſſe deux pinces à chaque mâchoire ; quinze jours après, les mitoyennes paroiſſent ; trois mois après celles-ci, les coins ſortent. A dix mois, les inciſives ſont de niveau & creuſes ; les pinces moins que les mitoyennes, & celles-ci moins que les coins. A un an, on diſtingue un col à la dent ; ſon corps a moins de largeur, & eſt plus rempli : à cet âge, il paroît auſſi quatre dents molaires ; trois de poulain & une de cheval. A dix-huit mois, les pinces ſont pleines, & le poulain a cinq dents molaires, deux de cheval & trois de lait. A deux ans, les dents de lait ſont raſées, & les premieres dents molaires tombent. A deux ans & demi ou trois ans, les pinces tombent. A trois ans & demi, les ſecondes molaires tombent, ainſi que les mitoyennes. A quatre ans, le cheval a ſix dents molaires, cinq de cheval & une de lait. A quatre ans & demi, les coins tombent. A cinq ans, les crochets percent. A cinq ans & demi, le crochet eſt preſque dehors. A ſix ans, les pinces ſont raſées, ou peu s'en faut ; les coins ſont formés, & la muraille externe un peu uſée. A ſix ans & demi, les pinces ſont entiérement raſées ; la muraille des coins l'eſt auſſi un peu, & le crochet émouſſé. A ſept ans, les mitoyennes ſont raſées, ou peu s'en faut, & le crochet, uſé de deux lignes. A ſept ans & demi, les coins ſont preſque raſés, & le crochet, uſé d'un tiers. A huit ans, le cheval a raſé entiérement, & le crochet eſt arrondi. A neuf ans, les chevaux n'ont preſque pas de crochet, & les pinces ſont plus rondes. A dix ans, les crochets n'ont preſque plus de crenelure, & ſont plus arrondis. A douze ans, les crochets ſont totalement arrondis, les pinces ſont moins larges, & augmentent en épaiſſeur. A quinze ans, les pinces ſont triangulaires, & plongent en avant. A vingt ans, les deux inciſives ſont plattes & écartées. A vingt-un ans ou à vingt-deux, les deux premieres dents molaires tombent ; à vingt trois, les ſecondes ; à vingt-quatre, les quatriemes ; à vingt-cinq, les troiſiemes ; à vingt-ſix, les cinquiemes, & la ſixieme quelquefois à vingt-ſept ; mais ce terme n'eſt pas fixe : il ſe recule quelquefois juſqu'à trente.

A l'égard des autres ſignes auxquels pluſieurs auteurs ont attribué la connoiſſance de l'âge du cheval, ils ſont abſurdes ; on ne peut abſolument l'avoir que par l'inſpection de la bouche.

De l'os hyoïde. Cet os eſt ſitué entre les deux extrêmités de la mâchoire inférieure. Nous regardons comme inutile de faire mention de ſa figure, qui eſt aſſez difficile à décrire. Nous dirons ſeulement que cet os eſt ſouvent expoſé à être carié dans l'endroit du manche où ſe fait la bifurcation de la fourchette, à la ſuite d'un dépôt critique ſous la ganache, provenant de gourme bénigne ou maligne, ou de morfondure, *&c.* Cette carie vient quelquefois de ce que l'on aura appliqué des pointes de feu trop avant ; mauvaiſe pratique, que l'expérience auroit dû entiérement proſcrire, & qui cependant n'eſt encore que trop ſuivie. Le biſtouri eſt le ſeul moyen qu'il faille employer, toutes les fois qu'il eſt queſtion d'ouvrir, ou bien lorſque la ſuppuration aura été interceptée, ſoit par le feu ou les médicamens contraires.

De l'épine. L'épine eſt une colonne oſſeuſe formée de l'aſſemblage de quarante-neuf os dans les vieux chevaux, & de cinquante-trois dans les jeunes, y compris les nœuds de la queue. Ces os ſont appellés *vertebres :* elles ſe diſtinguent en vraies & en fauſſes. Les vraies ſont au nombre de trente-une, rarement trente-deux. Les fauſſes ſont au nombre de dix-huit. Les vraies ſont de trois ſortes ; ſavoir, ſept cervicales, dix-huit dorſales & ſix lombaires. Les fauſſes ſont l'os ſacrum & la queue. On conſidere en général dans les vertebres trois ſortes d'apophyſes ; ſavoir, épineuſes, obliques & tranſverſes. La quatrieme & la cinquieme apophyſe du dos ſe trouvent ſouvent expoſées à être cariées par les froiſſemens & les contuſions occaſionnés par les ſelles, dans les maladies du gaviot. Dans ce cas, il faut amputer l'os, & ne rien laiſſer du cartilage, afin que l'os puiſſe s'exfolier. Chez les jeunes chevaux, le haut de ces apophyſes, ainſi que toutes celles du dos, ſont épiphyſes.

L'os ſacrum eſt compoſé de cinq pieces dans les jeunes ſujets, & d'une ſeule dans les vieux. Ses apophyſes épineuſes, ainſi que celles du dos, ſont expoſées à être bleſſées, dans ce qu'on appelle vulgairement *maladie du rognon.* Dans ce cas, il faut extirper le cartilage juſqu'à l'os, ſi ce ſont de jeunes chevaux, & traiter la plaie comme celle des apophyſes épineuſes du dos.

Du thorax ou de la poitrine. La poitrine eſt formée par les dix-huit vertebres dorſales, par les côtes & par le ſternum. Les côtes ſont au nombre de trente-ſix, dix-huit de chaque côté, quelquefois dix-neuf, diſtinguées en vraies & en fauſſes : le nombre des unes & des autres, eſt également de neuf. On entend par vraies, celles dont les cartilages vont répondre au ſternum ; par fauſſes, celles dont les cartilages vont s'unir aux cartilages des vraies côtes.

Le ſternum eſt ſitué à la partie inférieure de la poitrine ; ſa figure approche de la carene d'un vaiſſeau : il eſt large inférieurement, & étroit ſupérieurement ; fort long, & ſe termine antérieurement par un cartilage en forme de ſabre. Il eſt compoſé dans les poulains de ſix pieces oſſeuſes & ſpongieuſes, qui ſont unies enſemble par ce cartilage tranchant qui regne le long de ſon bord inférieur.

Le ſternum eſt garni à ſes extrêmités de deux cartilages, dont l'un eſt large & très-mince, poſé tranſverſalement, & regardant le bas-ventre ; il ſe nomme *cartilage xiphoïde :* l'autre au contraire, ſitué antérieurement, eſt plus épais & poſé perpendiculairement au précédent.

Ce dernier cartilage eſt expoſé à être léſé, ou par quelque coup de timon, ou à la ſuite de quelque tumeur appellée vulgairement *avant-cœur*, ou par des cauſtiques. Il arrive ſouvent que cette partie eſt non-ſeulement découverte, mais conſidérablement bleſſée : alors ce cartilage, qui eſt de la nature de ceux du pied, des côtes & des articulations, ſe carie, & ne peut s'exfolier. Dans ce cas, il ſurvient une plaie fiſtuleuſe, qu'on ne doit pas tenter d'emmener à ſuppuration, car on courroit riſque de détruire la réunion des principaux vaiſſeaux qui entrent dans la poitrine.

Du baſſin. Le baſſin eſt formé par les os innominés & par l'os ſacrum. Les os innominés ſont compoſés de ſix pieces dans les poulains, de deux dans les jeunes chevaux, & d'un ſeul dans les vieux. Ces ſix pieces ſont trois de chaque côté ; ſavoir, l'iléon, l'iſchion & le pubis.

L'os iléon, qui eſt le plus grand des trois, eſt triangulaire, applati, convexe en dedans, & un peu concave en dehors. Les chevaux, en tombant dans les temps de gelées, ſe fracturent cet os. Quand la fracture arrive dans l'angle ſupérieur de l'iléon, la guériſon s'en fait parfaitement, ſans le ſecours du maréchal ; c'eſt-là ce qu'on appelle un *cheval épointé.* Au contraire, lorſque la fracture ſe trouve dans l'angle inférieur, la guériſon eſt rare : la raiſon

paroît en être, de ce que l'artere iliaque interne, paſſant par cet endroit, ſe trouve tiraillée continuellement par les muſcles abdominaux, leſquels tiraillent eux-mêmes cette portion qui, par conſéquent, n'eſt plus fixe, & augmente par-là l'inflammation de la partie & enſuite la gangrene.

Les os iſchion & pubis ſe réuniſſent de bonne heure, & reſſemblent à une lunette. On les diviſe en deux parties; une ſupérieure & une inférieure. Ces os n'ont rien de particulier.

Des extrêmités. Les extrêmités ſont au nombre de quatre; deux antérieures & deux poſtérieures. Les antérieures ſont formées de l'épaule, du bras, de l'avant-bras, du genou, du canon, du boulet, du paturon, de la couronne & du pied.

L'épaule eſt compoſée d'un ſeul os nommé *omoplate.* Cet os eſt ſitué à la partie latérale du thorax, depuis la deuxieme côte juſqu'à la ſixieme ou ſeptieme: il reſſemble à une palette triangulaire.

Le bras eſt formé d'un ſeul os long arrondi, ſitué le long de la partie inférieure du thorax, décrivant une ligne oblique, ainſi que le précédent, ſe portant de devant en arriere. On la diviſe en corps & en extrêmités, dont l'une eſt ſupérieure & l'autre inférieure.

L'avant-bras eſt formé de deux os; ſavoir, du radius ou rayon, & du cubitus, ou os du coude. Le radius eſt le plus long des os de l'extrêmité antérieure. Le cubitus eſt ſitué à la partie poſtérieure du radius: il reſſemble à une maſſue diviſée en deux portions; une ſupérieure & l'autre inférieure. Le cubitus deſcend tout le long du bord externe du radius: c'eſt aux environs de la partie moyenne de ce dernier qu'il s'oſſifie avec lui dans les jeunes chevaux; enſorte qu'ils ne font plus qu'un ſeul os dans les vieux. Ce même os eſt ſouvent expoſé à être carié à la ſuite de l'ouverture d'une loupe qui eſt ſurvenue en cet endroit, où elle a été occaſionnée par l'éponge du fer.

Le genou eſt compoſé de ſept os diſpoſés ſur deux rangées, trois à chaque, & un derriere la premiere. Les os de la premiere rangée ſont en prenant de dehors en dedans; l'irrégulier, le triangulaire & le ſémilunaire. Ceux de la ſeconde ſont le petit cunéiforme, le trapézoïde & le grand cunéiforme: le ſeptieme, ſitué derniere la premiere rangée, eſt appellé *os crochu.*

Le canon eſt formé de trois os; l'un qui ſert de baſe & qui conſerve le nom d'*os du canon;* les deux autres ſont ſitués derriere. L'os du canon eſt placé au-deſſous du genou; ſa figure eſt à-peu-près cylindrique. On diviſe cet os en trois parties; la ſupérieure, la moyenne & l'inférieure: il a deux faces, une antérieure & une poſtérieure.

Il ſurvient quelquefois à cet os, dans la partie antérieure de ſon corps, ſoit en dedans, ſoit en dehors, & preſque toujours dans la partie ſupérieure, une éminence contre nature, qui n'eſt autre choſe qu'une exoſtoſe appellée vulgairement *ſuxos.* Quand cette exoſtoſe ſe trouve avoiſiner l'os ſtyloïde, & qu'elle eſt en long, on la nomme *fuſée.* Rarement cet accident fait boîter les chevaux, à moins qu'il ne gêne le mouvement du tendon extenſeur, lorſque l'exoſtoſe eſt un peu en devant. Si elle eſt ſur le côté, proche de l'os ſtyloïde, elle le comprime, le pouſſe en dedans, & gêne par conſéquent les tendons fléchiſſeurs de l'os du paturon & celui du pied; autrement le cheval ne doit point boîter.

Les deux autres os ſont ſitués derriere celui-ci; ils ont la forme d'un ſtilet: ainſi on peut les appeller *ſtyloïdes.* Ces os s'oſſifient quelquefois avec l'os du canon; accident qui ne ſe rencontre que dans les vieux chevaux, & qui gêne le mouvement des tendons; car en ſe contractant, les tendons acquierent un peu plus de volume, & par conſéquent ſont obligés de jetter en dehors les os ſtyloïdes; & comme ces os oſſifiés leur oppoſent une forte réſiſtance, ils n'ont plus le même jeu qu'auparavant.

Le boulet eſt compoſé de deux os triangulaires, qui étant joints enſemble, forment une couliſſe pour le paſſage d'un tendon. Ces os ſont articulés avec l'os du canon.

Le paturon eſt formé d'un ſeul os, nommé *os du paturon.* Comme les os longs, il peut être diviſé en corps & en extrêmités. Cet os eſt expoſé à être fracturé, par la poſition fauſſe que prend le cheval en mettant ſon pied à terre.

L'os de la couronne approche d'une figure quarrée. On peut y remarquer ſix faces; une ſupérieure, une inférieure, une poſtérieure & deux latérales. Cet os eſt expoſé à être fracturé, & cette fracture ſe fait ordinairement en deux ou trois portions; mais rarement en un plus grand nombre.

Le pied eſt compoſé de deux os, ſavoir de l'os du pied proprement dit, & os de la noix. L'os du pied eſt ſitué dans le ſabot: ſa figure reſſemble aſſez bien au talon du ſoulier des femmes lorſqu'on le renverſe. Cet os, quoique ſolidement placé dans le ſabot, eſt néanmoins expoſé a être fracturé, mais plus rarement que les autres: la cauſe de cet accident provient du parement du pied, principalement de la ſole des talons qui forme les arcs-boutans de la muraille, & encore plus du parement de la fourchette. Il eſt bon d'obſerver que cette fracture eſt toujours verticale, qu'elle arrive quelquefois dans la partie moyenne, mais plus ſouvent ſur le côté.

L'os de la noix, auſſi appellé *os de la navette* à cauſe de ſa reſſemblance avec cet inſtrument, eſt un ſeſamoïde invariable qui joue un des plus grands rôles dans l'économie du cheval; il eſt ſitué derriere la partie poſtérieure & inférieure de l'os coronaire, & porte ſur le bord poſtérieur de l'os du pied. Cet os peut ſe fracturer dans les mémarchures; il eſt encore expoſé à être piqué par le parement du pied.

Des extrêmités poſtérieures. Les extrêmités poſtérieures ſont au nombre de deux; chaque extrêmité eſt formée de la cuiſſe, du graſſet, de la jambe, du jarret, du canon, du boulet, du paturon, de la couronne & du pied.

La cuiſſe eſt formée d'un ſeul os qui eſt le plus grand du corps de l'animal. On le diviſe en corps & en extrêmités. Son corps eſt liſſe & arrondi antérieurement; inégal & raboteux poſtérieurement, formant une crête qui part de ſon extrêmité ſupérieure, & qui s'étend juſqu'à l'inférieure en ſe bifurquant.

Le graſſet ou rotule eſt formé d'un ſeul os, que ſa figure a fait nommer *os quarré.* Les plaies ſur la rotule occaſionnées par un coup de pied ſont dangereuſes; quelquefois elle ſe fracture par la violence du coup, & quelquefois par la contraction ſubite des muſcles au moment du coup & toujours tranſverſalement: de quelque cauſe que provienne la fracture du graſſet, le mal eſt ſans remede, parce que d'un côté les muſcles étant toujours en contraction obligent la partie ſupérieure de la rotule à monter, & que de l'autre le cheval ne ſauroit ſe tenir tranquille, quand bien même il ſeroit poſſible d'y établir un bandage.

La jambe eſt formée de deux os, dont le plus conſidérable ſe nomme *tibia* & l'autre *péronné.* Le tibia, qui eſt le plus long des extrêmités poſtérieures, eſt d'une figure priſmatique dans ſon corps & dans ſa partie ſupérieure; l'inférieure eſt quarrée. Le corps de cet os eſt liſſe & poli ſur ſes faces interne & externe, & raboteux dans ſa partie poſtérieure. Le péronné eſt ſitué à la partie latérale externe du tibia, s'étendant depuis la partie ſupérieure, juſqu'à la partie moyenne de cet os. Sa figure approche d'une pyramide dont la baſe

eſt en haut ; cette extrêmité ſupérieure eſt applatie & arrondie dans ſon bord poſtérieur, pour s'articuler avec la facette du tibia.

Le jarret eſt pour l'ordinaire compoſé de ſix os, mais quelquefois de ſept. Ces ſix os ſont, l'os du jarret proprement dit, l'os de la poulie, le grand ſcaphoïde, le petit ſcaphoïde, l'os difforme & l'entr'oſſeux : c'eſt ce dernier qui quelquefois eſt ſéparé en deux & forme le ſeptieme os de cette partie. L'os du jarret eſt ſitué derriere l'articulation de ces os : il eſt d'une figure alongée ; ſon corps eſt peu conſidérable ; il ſe prolonge en-haut & forme ce qu'on appelle la *pointe du jarret*, laquelle eſt très-inégale, raboteuſe. L'os de la poulie, ainſi nommé à cauſe de ſa figure, s'articule poſtérieurement avec l'os du jarret, inférieurement avec le grand ſcaphoïde, & ſupérieurement avec l'os du tibia. Le grand ſcaphoïde, ainſi nommé à cauſe de ſa figure creuſe & en forme de nacelle, eſt ſitué deſſus le petit ſcaphoïde & au-deſſous de l'os de la poulie. Le petit ſcaphoïde eſt ſitué au-deſſous du précédent, & au-deſſus de l'os du canon : ſa figure eſt différente du premier, non-ſeulement il eſt moins creux & moins conſidérable, mais il reſſemble à un rein avec ſes principaux vaiſſeaux. L'os difforme eſt l'os de l'articulation du jarret le plus régulier ; il eſt ſitué à la partie latérale externe de cette articulation ; il eſt auſſi épais que les deux ſcaphoïdes pris enſemble & ſe porte un peu de bas en-haut. L'os articulaire ou entr'oſſeux eſt ſitué à la partie poſtérieure de cette articulation ; derriere le petit ſcaphoïde & l'os ſtyloïde interne & touchant un peu l'os du canon : cet os eſt en partie quarré & en partie applati.

L'os de la poulie ainſi que ces quatre derniers os, joue un grand jeu, quoiqu'il ne paroiſſe pas avoir beaucoup de mouvement ; il eſt certain que dans l'état naturel, il n'eſt guere poſſible qu'ils ſe meuvent, mais on a obſervé que toutes les fois que ces articulations avoient été endommagées par quelque ankiloſe, ou par quelque exoſtoſe, le jeu de cette partie n'étoit plus à beaucoup près le même, que le mouvement muſculaire étoit bien plus roide ; maladie que l'on déſigne ordinairement par ces mots, *roide dans les jarrets*. Rien n'eſt plus important à un amateur de chevaux que de bien être inſtruit de la conſtruction du jarret ; pris en détail, le jarret paroîtra toujours défectueux à une perſonne qui ne le connoîtra pas.

Le canon eſt compoſé, ainſi que la jambe de devant, de trois os, ſçavoir de l'os du canon proprement dit, & des os ſtyloïdes ; la ſituation de l'os du canon eſt au-deſſous du jarret ; il eſt beaucoup plus cylindrique que celui de devant & en differe conſidérablement. Les os ſtyloïdes, qui ſont au nombre de deux, ſont ſitués derriere l'os du canon, ou de chaque côté, ils ſont ainſi nommés à cauſe de leur reſſemblance avec un ſtylet : l'externe eſt plus conſidérable que l'interne.

Le boulet eſt compoſé de même qu'à la jambe de devant, de deux petits os triangulaires qui ne different preſqu'en rien de ceux de devant.

L'os du paturon préſente les mêmes éminences & les mêmes cavités que celui de la jambe de devant ; ces os different cependant en ce que l'os du boulet de la jambe de derriere eſt un peu plus long que celui de la jambe de devant, & que ſon corps eſt plus grêle.

La couronne eſt formée d'un ſeul os, comme dans l'extrêmité antérieure : ces deux os ſe reſſemblent aſſez, mais celui de l'extrêmité poſtérieure a plus de longueur.

De même que dans la jambe de devant, le pied de la poſtérieure eſt compoſé de deux os, de l'os du pied proprement dit, & de l'os de la noix. L'os du pied de l'extrêmité poſtérieure eſt mulage ou alongé & en forme de U ; celui de l'extrêmité antérieure eſt plus rond & décrit un demi-cercle mieux marqué ; l'os de la noix de la jambe de derriere eſt moins gros que celui de la jambe de devant : ils ſont d'ailleurs conformés de la même maniere.

De l'oſtéologie fraîche. On conſidere dans les os frais la conformation externe & la ſtructure interne des os. La conformation interne des os comprend les cartilages, les ligamens, le périoſte, les glandes mucilagineuſes.

De la chondrologie. Les cartilages en général ſont des corps blancs, élaſtiques, moins durs que les os, plus durs que toutes les autres parties du corps du cheval, très-peu tranſparens ou diaphanes : on diſtingue deux ſortes de cartilages, l'un articulaire & l'autre non articulaire ; les premiers ſe trouvent aux extrêmités des os longs & dans toutes les articulations diarthrodiales ; les autres cartilages ſont placés ſur le corps des os : les cartilages articulaires des vieux chevaux s'uſent ; ce dont on s'apperçoit aiſément en ouvrant les articulations. Les plaies d'articulation ſe guériſſent plus facilement dans les vieux chevaux que dans les jeunes. Les cartilages non articulaires au contraire, ne s'uſent point & quelques-uns ſont expoſés à s'oſſifier avec l'âge ; tels ſont la cloiſon du nez vers ſa partie ſupérieure, les cartilages du larinx, ceux des côtes, celui de l'omoplate ; mais les cartilages des oreilles, non plus que ceux du pied, ne s'oſſifient jamais.

Des cartilages de la tête ou ſuperpharingiens de la mâchoire ſupérieure. En avant de l'os pierreux du temporal, à côté des apophyſes ſtyloïdes partent deux petites bandes cartilagineuſes qui forment une cloiſon qui ſépare l'arriere-bouche d'avec une cavité ſpacieuſe, ſituée derriere le pharinx : la propriété de cette large cavité eſt de donner au larinx l'aiſance de ſe retirer en arriere, & à la tête celle de ſe fléchir : l'uſage de ces deux cartilages eſt de laiſſer paſſer l'air qui entre ou qui ſort du larynx pour enfiler les foſſes nazales, ou pour conduire les alimens dans le pharynx.

Trois cartilages compoſent l'oreille : le premier ſe nomme la *cuiraſſe*, le ſecond la *conque* ou *cornet*, & le troiſieme le *bouclier*. La cuiraſſe, ainſi appellée à cauſe d'une eſpece de reſſemblance avec une cuiraſſe, eſt ſituée ſur le trou auditif externe, lequel eſt bordé d'un petit cercle cartilagineux. La conque eſt le plus grand des trois cartilages de l'oreille : elle a la figure d'un cornet & celle d'un loſange lorſqu'elle eſt déployée ; ſa partie ſupérieure eſt très-mince, l'inférieure eſt plus épaiſſe. Le bouclier, ainſi nommé à cauſe de ſa figure, eſt ſitué à la partie antérieure de l'oreille, recouvrant en partie le muſcle crotaphite.

On compte pour le nez cinq cartilages, dont quatre pairs & un impair : ce dernier s'étend depuis l'apophyſe *criſta galli* de l'os ſphénoïde, juſqu'au bord du trou palatin antérieur : ſa figure approche d'un quarré. L'uſage de ce cartilage eſt de ſéparer les foſſes nazales en deux parties égales ; il s'oſſifie pour l'ordinaire dans les vieux chevaux à l'exception de ſa partie inférieure qui reſte dans ſon état naturel.

Les cartilages pairs ſont au nombre de quatre, dont deux ſont dans les narines, un de chaque côté, c'eſt une continuation du cornet inférieur. Les deux autres forment le bord extérieur des naſeaux & ſont ſitués à la partie inférieure de la cloiſon au-deſſous de la pointe des os du nez ; joints enſemble ils ont la figure d'un X ; ſéparés ils reſſemblent à une eſſe de charron : l'uſage de ces cartilages eſt de maintenir l'ouverture des narines : les deux autres cartilages pairs ſont ſitués à l'extrêmité inférieure des cornets inférieurs du nez ; ils ont la figure d'un S ; leur uſage

eſt de modifier l'air, de peur qu'il n'entre dans les narines avec trop d'impétuoſité.

L'onglée eſt une piece cartilagineuſe, triangulaire, ſituée dans l'orbite vers le grand angle de l'œil; ſon uſage eſt de tenir lieu de doigt au cheval pour chaſſer les ordures qui ſont dans l'œil, ſon mouvement lui vient de la contraction des muſcles rétracteurs de l'œil.

Du côté du grand angle dans l'orbite il y a un cartilage arrondi, de la forme d'une groſſe lentille; ce cartilage forme une poulie que l'on appelle *trochlée*, & qui laiſſe paſſer le muſcle oblique ou trochléateur.

Des cartilages du tronc. Nous commencerons par les cartilages du larynx qui ſont au nombre de cinq, ſavoir, le thyroïde, le cricoïde, les deux arythénoïdes & l'épiglotte. Le cartilage thyroïde eſt le plus conſidérable de ceux qui forment l'épiglotte; il a la figure d'un corſet d'enfant: le cartilage cricoïde eſt ſitué inférieurement à celui-ci; il a la figure d'une bague dont le chaton eſt placé poſtérieurement, & l'anneau ſitué en devant: ſa partie antérieure eſt plus étroite & paroît comme échancrée; ce qui ſemble fait ainſi par la nature pour faciliter le mouvement du cartilage thyroïde ſur lui. Les arythénoïdes ſont deux petits cartilages d'une figure priſmatique, ſitués poſtérieurement au-deſſus de ce dernier, & ſe portant un peu en-dedans du larynx; c'eſt à la réunion de ces deux cartilages, que l'on donne le nom de *glotte*. L'épiglotte eſt cette portion cartilagineuſe qui a la forme d'une hallebarde: elle eſt ſituée en-dedans du cartilage thyroïde, & eſt attachée par des trouſſeaux de fibres ligamenteuſes: ſon uſage eſt de fermer exactement le larynx dans le tems que les alimens paſſent dans le pharinx.

La trachée-artere eſt formée de pluſieurs anneaux cartilagineux, fermés antérieurement & unis en arriere par une membrane ligamenteuſe; les deux extrêmités de ces anneaux ſont plus larges & plus minces que la partie antérieure, ces extrêmités gliſſent les unes ſur les autres, ce qui augmente ou diminue le diametre de la trachée-artere dans le tems d'inſpiration ou d'expiration: en entrant dans le poumon, la trachée-artere ſe diviſe en pluſieurs branches qu'on appelle *bronches*, leſquelles ſont compoſées de trois quarts d'anneaux qui, poſés en différens ſens forment des anneaux parfaits; ils different en cela des anneaux de la trachée-artere, ils en different encore en ce qu'ils ſont pointus à leurs extrêmités & plus ou moins larges dans leurs parties moyennes.

Les côtes à leurs extrêmités ſont revêtues de cartilages, l'un qui eſt articulaire à l'égard de toutes les côtes & qui ſe joint avec les vertebres dorſales; l'autre auſſi articulaire, mais ſeulement à l'égard des neufs premieres côtes, s'unit avec le ſternum: les cartilages non articulaires ne ſont que pour les neuf dernieres côtes; ils vont ſe joindre avec le cartilage des vraies côtes. La ſtructure de ces cartilages eſt un peu différente de celle de tous les cartilages dont on vient de parler: ils ſont compoſés de divers lobules, qui dans l'intervalle contiennent une eſpece de parenchiſme, qui leur donne la ſoupleſſe dont ils ſont doués.

Le cartilage qui tient les ſix pieces oſſeuſes du ſternum unies enſemble, s'étend depuis la partie antérieure de cet os juſqu'à la partie poſtérieure, il eſt tranchant inférieurement, ſaillant antérieurement & applati ſur les côtes, très-mince dans ſon bord, a la figure d'une palette; cette extrêmité a retenu le nom d'*appendice xiphoïde*.

Des cartilages des extrêmités. L'omoplate eſt bordé à ſa partie ſupérieure d'un cartilage très-large, mais fort mince & arrondi dans ſon bord à ſon inſertion ſur l'os: il eſt de la même épaiſſeur que lui: extérieurement il eſt attaché à l'os par un ligament très-fort, qui part de l'épine de l'omoplate & qui s'épanouit ſur preſque tout le cartilage en forme d'éventail.

Les os du pied tant de devant que de derriere, ſont revêtus à leurs parties latérales en dedans & en dehors d'un cartilage qui eſt très-étroit à l'endroit de ſon attache à l'os du pied, & très-mince à ſa partie ſupérieure, où cette portion cartilagineuſe a la figure d'un éventail. Ce cartilage eſt en partie dans le ſabot & en partie dehors.

De la ſyndeſmologie ou traité des ligamens. Les ligamens en général ſont des trouſſeaux de fibres blanchâtres; ils ſont moins durs, plus flexibles, moins élaſtiques, & compoſés de pluſieurs paquets filamenteux très-ſerrés. L'uſage de tous les ligamens eſt de contenir ſoit des parties dures, ſoit des parties molles. La nature des ligamens eſt de deux ſortes, les uns ſont jaunâtre & les autres blancs.

Des ligamens de la tête. La mâchoire inférieure eſt unie avec la ſupérieure par ſes condyles; elle l'eſt avec l'os écailleux du temporal derriere & au-deſſous de l'arcade zygomatique, par deux ligamens, un poſtérieur & un capſulaire.

Les grandes branches de l'os hyoïde tiennent à l'os pierreux des temporaux par un ligament latéral diſpoſé en maniere de capſule.

La tête tient à la premiere vertebre du col par un ligament capſulaire & un longitudinal: la tête eſt encore retenue par un ligament épineux.

Des ligamens du tronc. Les vertebres en général ſont contenues par des ligamens communs & particuliers; les communs ſont le ligament vertébral externe & le vertébral interne; le vertébral externe s'étend depuis la crête de l'occipital juſqu'à la fin de l'épine: le vertébral interne, à proprement parler, n'appartient qu'aux vertebres du dos & à celles des lombes.

La premiere vertebre du col eſt unie avec la ſeconde par quatre ligamens; ſavoir, par un capſulaire, par deux longitudinaux dont l'un eſt inférieur & l'autre ſupérieur, & par un tranſverſaire.

La troiſieme vertebre eſt liée avec la ſeconde par trois ligamens, ſavoir, deux capſulaires qui s'attachent à la circonférence des apophyſes obliques; & un intermédiaire ſitué entre chaque corps des vertebres. Les ligamens intermédiaires des vertebres, du dos principalement & des lombes, ſont expoſés à être tiraillés, dans les chevaux de bât; on trouve en effet dans ces ſortes de chevaux des ankiloſes & des exoſtoſes à l'endroit de ces ligamens. Le ligament longitudinal ſupérieur & la portion du ligament capſulaire, qui eſt au-deſſous, ſont ſujets à être affectés dans la maladie de taupe, ce qui eſt ſuivi d'un très-grand danger.

Les vertebres du dos & des lombes ſont contenues de même par le ligament capſulaire de leurs apophyſes obliques, & par le ligament intermédiaire qui unit leurs corps enſemble.

Les os de la queue ſont ſimplement joints par le ligament intermédiaire. La derniere vertebre des lombes eſt auſſi jointe avec l'os ſacrum.

Les vraies côtes ſont jointes aux vertebres par trois ligamens, & au ſternum par deux.

Le baſſin eſt uni à l'os ſacrum dans la face interne des os iléon par deux ligamens intermédiaires, leſquels ſont en partie cartilagineux; les os pubis ſont joints entr'eux par ſymphyſe; mais cette ſymphyſe n'a plus lieu à l'âge de ſix ou ſept ans.

Des ligamens des extrêmités antérieures. L'épaule eſt tenue à la poitrine par ſes propres muſcles, & jointe inférieurement avec l'humérus par un ligament capſulaire, ſimplement attaché d'une part au bord extérieur de la cavité glénoïde, & de l'autre au-deſſous du col de la tête de l'humérus.

L'humérus

L'humérus eſt joint avec le radius & le cubitus par trois ligamens; ſavoir, le ligament capſulaire, le latéral externe, & le latéral interne. Le ligament capſulaire eſt le plus étendu des trois; le latéral externe eſt un cordon aſſez fort, arrondi extérieurement & applati du côté des os; le latéral interne eſt beaucoup plus long que le précédent.

Les ligamens du genou ſont communs & propres: les communs ſont au nombre de ſix; ſavoir, un ligament capſulaire, & cinq latéraux, dont quatre latéraux obliques & un droit. Il ne nous paroît pas néceſſaire d'entrer dans le détail de ces ligamens. Les os du genou ſont tenus entr'eux au radius, à l'os du canon par huit ligamens, dont quatre ſont tranſverſaux & quatre droits latéraux. Nous ne ferons point non plus mention de ces os dont nous avons déja parlé, ni des ligamens particuliers qui les uniſſent.

L'os du canon eſt joint avec l'os du paturon par deux ligamens latéraux & un capſulaire; ces ligamens latéraux ſont attachés, d'une part, aux empreintes latérales de l'os du canon dans ſa partie inférieure; & de l'autre au côté de l'os du paturon où ils viennent ſe terminer. Ces ligamens ſont très-courts.

L'os coronaire eſt joint avec le précédent non-ſeulement par le ligament dont on vient de parler, mais encore par deux ligamens latéraux & par un capſulaire.

L'os de la noix a deux ligamens qui l'uniſſent aux os précédens. Ces trois articulations ſont très-expoſées à être tiraillées, accident d'autant plus fréquent qu'on parera plus ſouvent le pied, & qu'il ne poſera pas à plomb à terre.

Des ligamens des extrêmités poſtérieures. Les ligamens qui uniſſent le fémur au baſſin, ſont au nombre de deux; ſavoir, un ſuſpenſeur, & un capſulaire qui s'attache à tout le bord de la cavité cotyloïde & à un ligament tranſverſal qui ferme cette cavité: ce ligament tranſverſal ſe rompt ſouvent dans les chûtes, ainſi que le ligament ſuſpenſeur, & dans ce cas la tête du fémur eſt portée dans le trou ovalaire. Dans d'autres circonſtances il n'arrive qu'une forte diſtenſion de l'un & de l'autre ligamens. Dans le premier cas, il ſe fait pour l'ordinaire un dépôt ſanieux aux environs de cette cavité, lequel pénetre quelquefois dans le baſſin: dans l'autre on apperçoit une ſurabondance de ſinovie rougeâtre, cauſée par le froiſſement & la rupture des vaiſſeaux ſanguins. Le diagnoſtic de cette maladie eſt très-difficile à ſaiſir, parce que cette articulation eſt recouverte par une grande partie de muſcles épais. Dans le premier cas, le mal eſt incurable; dans le ſecond, il peut ſe guérir par le repos & l'inaction: il n'eſt point rare de voir à la ſuite d'une chûte, le grand trochanter caſſé; il y a peu d'exemples de guériſon de cette fracture; la contraction des muſcles feſſiers y met obſtacle. Mais quoique les chevaux reſtent boiteux, on peut néanmoins les faire encore travailler.

L'articulation du fémur avec le tibia, ſe fait par pluſieurs ligamens; ſavoir, deux latéraux, deux croiſés, un poſtérieur & un capſulaire. La rotule eſt retenue d'un côté par la terminaiſon des tendons des muſcles, qui forment la cuiſſe antérieurement, & de l'autre par trois ligamens. Les coups portés ſur la rotule, ſont toujours fort dangereux; il ſe forme ordinairement un gonflement qui commence par être inflammatoire, & continue par être œdémateux.

Les ligamens du jarret ſont au nombre de quatre; ſavoir, deux ligamens latéraux, un capſulaire & un poſtérieur. Le tibia eſt uni extérieurement au calcanéum, & intérieurement à l'os de la poulie, par deux ligamens qui deviennent croiſés, en paſſant par-deſſous les latéraux.

Les os ſcaphoïdes ſont contenus antérieurement par pluſieurs plans de fibres, qui s'étendent depuis leurs apophyſes, & vont ſe terminer preſque à la partie antérieure de l'os du canon. Les os ſcaphoïdes, difformes & entr'oſſeux, ſont contenus poſtérieurement, par des fibres ligamenteuſes rangées en tous ſens; ce qui donne au jarret la force & la réſiſtance dont il a beſoin.

Les os péronnés ſont contenus par l'expanſion des ligamens latéraux & d'un trouſſeau de fibres tendineuſes. Il arrive ſouvent que ces os font corps avec l'os du canon; ce que l'on voit ſurvenir dans les vieux chevaux.

Les ligamens du boulet, du paturon, de la couronne & du pied, ſont de même qu'à l'extrêmité de devant, excepté ceux qui tiennent les os ſéſamoïdes, qui ſont plus longs & moins larges qu'aux jambes de devant: le reſte eſt la même choſe.

De toutes les différentes parties de l'Oſtéologie, il ne reſte plus à parler que du périoſte; mais tout ce qu'on peut dire ſur cette membrane, convenant également à l'anatomie de l'homme & à celle du cheval, nous renvoyons à la premiere pour ce qui concerne cet article.

Myologie ou traité des muſcles. Les muſcles ſont des organes fibreux, qui, par leur contractilité, procurent aux animaux la faculté de ſe mouvoir & de changer de lieu. Nous ne parlerons point du mouvement muſculaire, de la ſtructure du muſcle, ni de ſes vaiſſeaux: ces différens objets ont amplement été traités à l'article de l'anatomie humaine.

Des muſcles en particulier. Sous le nom des *muſcles peauciers*, on pourroit comprendre tous ceux auxquels toute portion charnue va s'unir à la peau & qui la fait remuer: tels ſont les muſcles des paupieres, des levres, de l'anus, du vagin, *&c.* mais il n'eſt ici queſtion que de ceux qui ſont répandus ſur l'habitude du corps du cheval, ou de la peau proprement dite.

La peau eſt mue par le moyen de huit muſcles; quatre de chaque côté, ſavoir, un qui recouvre les côtes & le bas-ventre, & qu'on nomme *grand peaucier*: c'eſt le plus conſidérable. Le deuxieme s'étend depuis le garrot juſqu'au canon: c'eſt le moyen peaucier, ou peaucier brachial. Le troiſieme s'étend depuis l'épine de l'omoplate juſqu'à la tête: c'eſt le peaucier cervical. Le quatrieme recouvre entiérement un des côtés de la face; on le nomme *peaucier zygomatique.*

Des muſcles du bas-ventre. Le bas-ventre eſt cette cavité qui eſt formée, ſupérieurement, par les vertebres lombaires; antérieurement, par le diaphragme & par les dernieres côtes; poſtérieurement, par les os du baſſin; inférieurement, par les muſcles & par la peau. Le bas-ventre eſt mu par le moyen de dix muſcles; cinq de chaque côté, dont deux ſont ſitués dans le bas-ventre; ſavoir, le grand oblique, ou oblique deſcendant; le petit oblique, ou oblique aſcendant. Les trois autres ſont le muſcle droit, le tranſverſe & le pſoas des lombes.

Le grand oblique eſt celui que l'on apperçoit lorſqu'on a enlevé le grand peaucier: il s'étend depuis la ſeptieme des vraies côtes juſqu'à l'os pubis: il a ſon attache fixe au défaut des cartilages des ſixieme, ſeptieme, huitieme vraies côtes.

L'uſage de ce muſcle eſt d'approcher, avec ſon congénere, le baſſin vers la poitrine, & de la tourner à droit & à gauche, quand ces deux muſcles agiſſent ſéparément, parce que quand le cheval veut ſe mordre la hanche gauche, le grand oblique de ce côté agit ſeul; mais lorſqu'il veut fianter, les deux obliques agiſſent enſemble.

Le petit oblique eſt celui que l'on trouve ſous le précédent. Il a ſon attache à la crête des os des îles,

un peu intérieurement. Lorſqu'il agit avec le tranſverſe, il attire la poitrine avec le bas-ventre; & quand ces deux muſcles agiſſent ſéparément, ils ont la propriété de la tourner à droit & à gauche.

Le muſcle droit, ainſi nommé à cauſe de la direction de ſes fibres, a ſon attache fixe dans toute ſon étendue par pluſieurs petites portions, dont la premiere prend ſon origine au-deſſous du muſcle tranſverſal du ſternum, va, en s'élargiſſant, ſur les cartilages des cinq dernieres vraies côtes, & ſur celui du ſternum; & en augmentant, vers la partie moyenne du bas-ventre; enſuite il diminue & va s'inſérer à la partie antérieure de l'os pubis. L'uſage de ce muſcle, eſt de rapprocher ſimultanément & la poitrine & le baſſin vers la partie moyenne de l'abdomen.

Le muſcle tranſverſe eſt le dernier des muſcles du bas-ventre. Il a ſon attache aux apophyſes tranſverſes des vertebres des lombes, aux bords internes des cartilages des côtes juſqu'à l'appendice xiphoïde. L'uſage de ce muſcle, en agiſſant avec ſon congénere, eſt de rapprocher les fauſſes côtes les unes des autres, ainſi que quelques-unes des vraies, & par conſéquent de diminuer la capacité de l'abdomen.

Le muſcle pſoas eſt ſitué dans le bas-ventre, & eſt d'une figure pyramidale. Son attache ſe fait par une maſſe charnue au corps des trois premieres vertebres dorſales. L'uſage de ce muſcle eſt d'attirer le baſſin ſur le thorax, ou d'abaiſſer le baſſin lorſqu'un cheval rue.

L'uſage commun des muſcles du bas-ventre, eſt de ſervir aux mouvemens de l'expiration, & d'aider celui des inteſtins pour chaſſer dehors les matieres ſtercorales.

Des muſcles de la face. Ces muſcles ſont, les muſcles du nez, des levres, des paupieres, des yeux & des oreilles.

Le nez, cette cavité en partie membraneuſe & en partie cartilagineuſe, eſt dilatée par le moyen de cinq muſcles: un commun, qu'on nomme *le grand dilatateur*, quatre propres qui ſont les deux pyramidaux ou divergens, & les deux courts dilatateurs.

Les levres ſont ces duplicatures de peau, qui forment l'entrée de la bouche: elles ſont mues par le moyen de dix-neuf muſcles, dont un eſt impair, & ſert d'attache mobile aux autres: on l'appelle *muſcle orbiculaire*. Il y en a ſix propres à la levre ſupérieure; ſavoir, deux releveurs, ou grands inciſifs; deux abaiſſeurs, ou petits inciſifs; deux abducteurs. La levre inférieure en a auſſi ſix propres; ſavoir, deux longs, releveurs; deux courts, abaiſſeurs, & deux abducteurs. Ceux qui ſont communs aux deux levres, ſont au nombre de ſix; ſavoir, deux zigomatiques, deux buccinateurs, & deux molaires.

Le mouvement des paupieres ſe fait par le moyen de quatre muſcles. Le principal eſt appellé *orbiculaire*: les autres ſont deux propres à la paupiere ſupérieure, & en ſont les releveurs: le troiſieme eſt l'abaiſſeur de la paupiere inférieure.

Le globe de l'œil eſt porté en bas ſur les côtés, tourné & relevé en arriere, par le moyen de ſept muſcles. Les quatre premiers mouvemens s'operent par quatre muſcles, appellés *droits*, qui ont leurs attaches dans le fond de l'orbite: ce ſont, le releveur, l'abaiſſeur, l'adducteur & l'abducteur. Les trois autres mouvemens s'operent par trois muſcles qui ſont le grand oblique, le petit oblique & le retracteur.

L'oreille eſt portée en avant, en arriere, en-dedans, en-dehors, & eſt tournée par le moyen de douze muſcles; ſavoir, trois releveurs, un abaiſſeur, trois adducteurs, & deux abducteurs, deux rotateurs, & le douzieme qui eſt un muſcle commun, agiſſant en différens ſens. L'oreille eſt relevée & portée vers ſa congénere par le moyen de trois muſcles; ſavoir, le long, le moyen & le court. Les muſcles adducteurs ſont au nombre de trois; ſavoir, le ſupérieur, le moyen & l'inférieur. Le muſcle abaiſſeur eſt le plus long des muſcles de l'oreille. Les muſcles abducteurs ſont, le long & le court abducteur. Les rotateurs ſont au nombre de deux; ſavoir, le long & le court. Le muſcle commun eſt plus conſidérable que tous ceux dont nous venons de parler. L'uſage de ce muſcle eſt d'abaiſſer l'oreille vers l'arcade zigomatique, de la relever vers la future ſagittale, & de la porter en avant du côté des ſalieres.

Des muſcles de la mâchoire inférieure. La mâchoire inférieure eſt abaiſſée, relevée, portée en arriere & ſur les côtés par le moyen de dix muſcles; ſavoir, quatre abaiſſeurs, qui ſont les deux ſterno-maxillaires, & les deux ſtylo-maxillaires; ſix releveurs, dont deux maſſeters externes, deux maſſeters internes & deux crotaphites.

La mâchoire eſt portée à droite & à gauche, non pas par les muſcles qui lui ſont particuliers, mais par l'action des muſcles maſſeters, & principalement par l'action du ſtylo-maxillaire, qui, agiſſant ſéparément, obligent la mâchoire de ſe porter du côté du montoir, ſi c'eſt le muſcle de ce côté qui ſe contracte. De même encore la mâchoire ſera portée du côté hors le montoir, lorſque le maſſéter de ce côté & le maſſeter externe du montoir entreront en contraction: ce mouvement de froiſſement, qui eſt eſſentiel pour la maſtication, eſt peu apparent dans les chevaux; & quand il eſt outré, c'eſt un défaut que l'on appelle *faire les forces*. Ce mouvement eſt très-marqué dans les bœufs, dans les moutons, *&c.* en un mot, dans toutes les bêtes ruminantes. Lorſque ce mouvement ceſſe dans ces animaux, c'eſt ſouvent un des premiers ſymptômes de maladie. L'uſage des muſcles de la mâchoire inférieure, eſt de ſervir à la maſtication.

Des muſcles de l'os hyoïde. L'os hyoïde eſt porté en avant, en arriere, en bas, ſur les côtés & ſur lui-même, par le moyen de dix-ſept muſcles. Il eſt porté en avant par le moyen de quatre muſcles, qu'on appelle *releveurs*, & qui ſont les deux milo-hyoïdiens, & les deux géni-hyoïdiens.

L'os hyoïde eſt porté en arriere par le moyen de quatre muſcles, qu'on appelle *retracteurs*; ſavoir, deux de chaque côté, qui ſont les longs hyoïdiens & les ſtylo-hyoïdiens. L'os hyoïde eſt abaiſſé par le moyen de quatre muſcles; ſavoir, deux ſterno-hyoïdiens, & deux coſto-hyoïdiens. L'os hyoïde eſt porté ſur les côtés par le moyen de quatre muſcles, qu'on appelle *abducteurs*, & qui ſont les deux digaſtriques & les deux courts hyoïdiens. On nomme *tranſverſal* le muſcle qui fait mouvoir l'os ſur lui-même.

Des muſcles de la langue. La langue eſt portée en avant, en arriere, ſur les côtés, & élevée par le moyen de ſept muſcles, dont trois pairs & un impair. Les pairs ſont de chaque côté, le génioglоſſe, le baſiogloſſe & l'hyogloſſe. Puis vient le muſcle impair, autrement dit *mentonnier*, qui eſt d'une figure quarrée; ſon uſage eſt d'élever la langue, & de favoriſer l'action du génioglоſſe, qui eſt de la porter en avant, ou celle de l'hyogloſſe, qui eſt de la porter ſur les côtés. Quant au baſiogloſſe, ſon uſage eſt de tirer la langue en bas, & de favoriſer le mouvement de déglution.

Des muſcles du pharinx & du voile du palais. Le pharinx eſt le conduit qui s'étend depuis les os ptérygoïdiens juſqu'au corps de la fourchette de l'os hyoïde; depuis le corps de l'os ſphénoïde juſqu'à l'entrée de l'œſophage. Ce conduit eſt un compoſé de pluſieurs muſcles, & préſente une eſpece de boyau,

dont la partie antérieure eſt fendue vers ſa baſe, afin de donner paſſage aux alimens pour aller dans l'œſophage.

On a donné le nom de *voile du palais* à cette membrane aponévrotique, revêtue de la peau du palais en-dedans de la bouche, & de la continuation de la membrane pituitaire, à côté des fauſſes naſales, qui s'étend depuis le bord ſupérieur des os palatins juſqu'à la baſe de la langue, & qui va ſe terminer de l'autre part aux branches de la fourchette de l'os hyoïde. Ce voile palatin eſt abaiſſé & porté en-dedans du pharinx, par le moyen de trois muſcles de chaque côté, qui ſont le ſtylo-palatin, le périſtaphylin, & le velopalatin. L'uſage du premier eſt de lever le voile du palais, pour faciliter le paſſage des alimens, & la reſpiration par la bouche. Celui du ſecond, eſt de jetter la cloiſon du palais en arriere, pour faciliter la reſpiration par la bouche : ce qui arrive, quand l'épiglotte ſe porte en avant de ce voile. L'uſage du troiſieme eſt d'abaiſſer le voile palatin, pour faciliter la reſpiration par les narines.

Le mouvement du pharinx s'opere par le moyen de dix-ſept muſcles ; ſavoir, huit pairs & un impair, qui eſt l'œſophagien. Ce ſont le ptérigopharingien, dont la fonction eſt de relever le pharinx dans ſa partie ſupérieure ; le pharingien, qui ſert à le relever ; l'hyopharingien poſtérieur, qui le retire en arriere & le dilate ; l'hyopharingien latéral, releveur du pharinx ; l'hyopharingien inférieur, qui le dilate ; le thyropharingien, le cricopharingien, l'uſage de ces deux muſcles eſt de diminuer le pharinx ; l'aryténopharingien & l'œſophagien.

Du larynx & de ſes muſcles. Le larynx eſt cette ouverture ſituée au-deſſous & en-devant du pharynx. Il eſt compoſé de parties cartilagineuſes que nous avons décrites dans l'Oſtéologie. Les muſcles qui font mouvoir ces différens cartilages, ſont au nombre de dix-ſept ; ſavoir, huit pairs & un impair, qui eſt l'hyoépiglotique. Les autres ſont déſignés ſous les noms de *ſternothyroïdien*, abaiſſeur du cartilage ; d'*hyothyroïdien*, releveur du cartilage thyroïde ; de *hyrocricoïdien*, qui ſert à rapprocher le cartilage cricoïde vers le thyroïde ; de *crico-aryténoïdien poſtérieur*, dont la fonction eſt de relever ou de porter en arriere le cartilage cricoïde ; d'*aryténoïdien*, qui ſert à écarter le cartilage aryténoïde de ſon congenere ; de *thyro-aryténoïdien antérieur ;* de *thyro-aryténoïdien poſtérieur :* l'uſage de ces deux derniers muſcles eſt de rétrecir le larynx ; de *crico-aryténoïdien latéral*, qui porte le cartilage aryténoïde en-dedans du larynx, pour en diminuer la capacité.

Des muſcles de la tête. La tête eſt élevée, abaiſſée & portée ſur les côtés par le moyen de dix-huit muſcles ; ſavoir, de cinq pour l'extenſion ; trois pour la flexion, & un pour l'adduction de chaque côté. Les extenſeurs ſont, un commun & quatre propres. Le commun, qui eſt nommé *ſplénus*, eſt le plus large des quatre ; lorſque ce muſcle agit ſéparément, il porte la tête un peu ſur le côté. Le grand complexus eſt ſitué au-deſſous du précédent. Le petit complexus eſt très-peu conſidérable. Enſuite viennent le grand droit & le petit droit. L'uſage de tous ces muſcles extenſeurs, eſt de relever la tête. La trop grande contraction, & la fréquence inattendue de ces muſcles, occaſionne ce mouvement, qu'en terme de manege on appelle *battre à la la main*, *donner des ſaccades*.

La tête eſt fléchie par le moyen de trois muſcles pairs, qui ſont, le long, le court & le petit fléchiſſeur. L'action trop marquée, ou la contraction permanente de ces muſcles, forme le défaut qu'on appelle *encapuchonner*. Il conſiſte en ce que le cheval ramene trop ſa tête vers le col.

La tête eſt portée ſur le côté par un muſcle nommé *oblique*, à raiſon de la poſition de ſes fibres. L'uſage de ce muſcle eſt de porter la tête ſur le côté, & de lui faire faire un petit mouvement de rotation, qui, à la vérité, n'eſt pas bien marqué du côté de ſon articulation, avec la premiere vertebre, mais qui eſt réel en conſidérant l'autre extrêmité de la tête.

Des muſcles du col. Les vertebres du col ſont fléchies & étendues, portées ſur les côtés par le moyen de vingt-ſept muſcles, dont douze extenſeurs, ſept fléchiſſeurs, & huit latéraux. Les extenſeurs de chaque côté, ſont diviſés en communs de la tête & du col. Les communs ſont, le ſplénius, le grand complexus & le long commun. Les deux premiers ont été décrits à l'article des muſcles de la tête. On parlera du dernier à l'article des muſcles du bras, parce qu'il lui appartient plus qu'à la tête. Les extenſeurs propres ſont, le gros extenſeur, le long extenſeur & le court extenſeur. Tous ces muſcles ſont pairs ; & leur uſage eſt de tirer le col ou de le plier ſur les vertebres du dos ; mais quand le long extenſeur agit ſéparément, il porte le col ſur le côté.

Les muſcles fléchiſſeurs ſont trois pairs & un impair, qui eſt le long fléchiſſeur. De tous ces muſcles, trois ſont deſtinés pour la premiere & ſeconde vertebres, & quatre pour les dernieres, qui ſont fléchies par le moyen des muſcles ſcalenes & fléchiſſeurs internes. Vient enſuite le court fléchiſſeur.

Les vertebres ſont portées ſur les côtés, par le ſecours de quatre petits muſcles pairs, appellés *inter-tranſverſaires*. L'uſage de ces muſcles eſt de porter le col ſur le côté.

Des muſcles du dos & des lombes. Les vertebres dorſales & lombaires ſont miſes en mouvement & ſe plient les unes ſur les autres, par le moyen de trois muſcles de chaque côté, qui ſont, le long dorſal, le court épineux & le long épineux. Le long dorſal eſt un muſcle très-fort, dont la fonction eſt double. Le plan externe, en ſe contractant, fait lever le train de derriere en l'air ; ce que l'on appelle *ruer*. Le plan interne au contraire, fait lever le devant ; ce que l'on appelle *cabrer :* mais le plan externe peut aider l'expiration en abaiſſant les côtes les unes ſur les autres. Le court épineux, en agiſſant avec le long dorſal, ſert à l'élévation du train de derriere ſur le devant, dans la ruade. Le long épineux eſt ſitué ſous le précédent, tout le long des apophyſes épineuſes des vertebres lombaires & des lombes : l'uſage de ce muſcle eſt de lever le devant ſur le derriere.

Des muſcles de la reſpiration. Les mouvemens de la reſpiration s'exécutent par le moyen de pluſieurs muſcles, dont les uns ſont inſpirateurs, les autres expirateurs, & les derniers communs à l'inſpiration & à l'expiration. Les muſcles inſpirateurs ſont au nombre de quatre qui ſont pairs ; ſavoir, le dentelé antérieur, le dentelé poſtérieur, le releveur des côtes & le tranſverſal. Le dentelé antérieur s'étend depuis la partie poſtérieure de la cinquieme des vraies côtes, au-deſſous de l'omoplate : l'uſage de ce muſcle eſt d'élever les côtes, lorſque l'air entre dans la poitrine. Le dentelé poſtérieur, ainſi que le précédent, a ſon attache au ligament épineux de la douzieme vertebre, par une large aponévroſe qui ſe confond avec celle du dentelé antérieur : ſon uſage eſt d'abaiſſer les côtes dans le mouvement d'expiration. Les releveurs des côtes ſont de petits muſcles ſitués ſous le long dorſal, & dont les attaches ſont aux apophyſes tranſverſes des vertebres du dos. Le muſcle tranſverſal eſt de la figure d'un quarré long ; il eſt ſitué à la partie inférieure & externe de la premiere côte.

Les muſcles expirateurs ſont, le dentelé poſtérieur, le diaphragme & le muſcle du ſternum. Nous

venons de parler du premier. Le diaphragme eſt cette cloiſon muſculeuſe, en partie charnue, en partie aponévrotique, qui ſépare la poitrine d'avec le bas-ventre. La fonction de ce muſcle, en ſe contractant vers ſon centre, eſt de rabaiſſer les côtes, & de diminuer le volume de la poitrine, & par conſéquent, de chaſſer l'air contenu dans les poumons. Le muſcle du ſternum eſt ſitué dans la partie interne de cet os, & s'étend dans toute ſa longueur: ſa fonction eſt la même que celle du diaphragme.

Les muſcles communs à l'inſpiration & à l'expiration, ſont, le long intercoſtal & les intercoſtaux. Le muſcle intercoſtal eſt le muſcle qu'on apperçoit, après avoir levé les dentelés antérieur & poſtérieur: ſon uſage eſt de lever les côtes dans l'inſpiration. Les muſcles intercoſtaux ſont toutes les portions charnues qui rempliſſent l'intervalle des côtes: ainſi il y en a dix-ſept de chaque côté, leſquels ſont compoſés de deux plans de fibres, l'un externe & l'autre interne. Ce dernier plan ſert à l'expiration, & le premier à l'inſpiration.

Des muſcles de la queue. Les nœuds de la queue (ou fauſſes vertebres), ſont mus ou ébranlés par le moyen de dix muſcles: quatre élevent la queue, quatre l'abaiſſent, & deux la portent ſur les côtés; on les nomme *latéraux*. Elle eſt auſſi portée ſur les côtés par pluſieurs paquets muſculeux, qui ſont bien diſtincts de ces muſcles, & qui prennent leurs attaches d'une vertebre à l'autre.

Les muſcles releveurs ſe diviſent en longs & en courts releveurs. Les longs releveurs viennent de la continuation des muſcles très-longs du dos; les courts releveurs prennent leurs attaches aux parties latérales des trois & quatre dernieres apophyſes épineuſes de l'os ſacrum, & ſe terminent de même que les précédens.

Les abaiſſeurs ſont diſtingués de même, en longs & en courts. Les longs prennent leurs attaches aux parties latérales de l'os ſacrum; les courts abaiſſeurs ont leurs attaches dans la face interne du baſſin.

Les muſcles latéraux n'ont rien de particulier.

Des muſcles de la verge. La verge a des muſcles propres à ſon corps & au canal de l'uretre. Ceux de ſon corps ſont au nombre de deux; un de chaque côté: leur uſage eſt de relever la verge du côté du ventre. Le canal de l'uretre a trois muſcles, un impair & deux pairs. L'impair eſt le plus long, & s'étend tout le long du canal de l'uretre: la fonction de ce muſcle, qui agit comme digaſtrique, eſt de reſſerrer le canal de l'uretre.

Les deux autres muſcles ſont très-courts, & placés de chaque côté: ils ont leurs attaches aux parties latérales des corps caverneux, au-deſſous des os iſchion.

Des muſcles des teſticules. Les teſticules ſont élevés par deux muſcles; un propre à chacun, & qu'on nomme *crémaſter*. Ce muſcle eſt très-large, mince & charnu: ſon uſage eſt de relever les teſticules. Son action eſt continue & ſuivie, lorſque le cheval eſt en exercice; il agit peu quand il eſt en repos. En effet, dans un cheval qu'on exerce, on n'apperçoit point les teſticules, qui ſont pendans lorſqu'il eſt dans l'écurie.

Des muſcles de l'anus. L'anus, qu'on appelle auſſi *fondement*, n'eſt autre choſe que l'extrêmité du rectum. Cette ouverture de la peau eſt reſſerrée & retirée en dedans du baſſin, par le moyen de trois muſcles; deux pairs & un impair. Ce dernier eſt compoſé de fibres orbiculaires qui ſervent à reſſerrer la peau. Les muſcles pairs ſont placés de chaque côté. C'eſt dans ces derniers muſcles que l'on a vu ſi ſouvent introduire des roſſignols ou ſifflets, eſpece d'anneau de fer ou de plomb, dans l'idée de faciliter la reſpiration du cheval; méthode ſi peu raiſonnée & ſi dangereuſe, qu'elle occaſionne ſouvent dans cette partie une fiſtule que l'on appelle *fiſtule à l'anus*.

Des muſcles du vagin. Le vagin eſt cette ouverture que l'on appelle *nature* dans les jumens; elle eſt formée, comme l'anus, par un trouſſeau de fibres circulaires, dont l'uſage eſt de ſe contracter dans l'introduction du membre du cheval. C'eſt dans les bords du vagin que certaines perſonnes paſſent quatre petites bandes de laiton en forme de couture, & que l'on appelle *boucle*, dans l'intention d'empêcher l'approche du mâle, dans le tems que la jument eſt en chaleur: cette opération n'eſt guere moins dangereuſe que celle du roſſignol.

Des muſcles des extrêmités antérieures. L'épaule eſt élevée, abaiſſée, portée en avant & en arriere par le moyen de ſix muſcles, qui ſont, le triangulaire, le rhomboïde, le lombaire, le releveur de l'omoplate, le trapeze, le large dentelé & le petit pectoral. Le triangulaire eſt ſitué à la partie ſupérieure de l'épaule: ſon uſage eſt d'élever l'épaule, & de porter ſon extrêmité ſupérieure un peu en arriere. Le rhomboïde eſt un muſcle totalement charnu, ſitué en dedans de l'épaule: il ſert à élever l'épaule, & à porter ſon extrêmité ſupérieure un peu en avant. Le releveur de l'omoplate eſt un muſcle très-long, d'une figure arrondie & pyramidale: ſa fonction eſt d'élever l'épaule, & de la porter un peu en avant par ſon bord ſupérieur. Le trapeze eſt ſitué au-deſſous de l'aponévroſe du muſcle peaucier du col, & recouvre les muſcles de cette partie: ſon uſage eſt de porter l'épaule en avant, & de l'élever un peu. Le large dentelé eſt un muſcle très-large & très-fort, ſitué en dedans de l'épaule, & recouvrant preſque en totalité les vraies côtes & en partie le col: ce muſcle eſt le plus conſidérable de cette extrêmité; ſa fonction eſt de baiſſer l'épaule. Le petit pectoral eſt un muſcle long & gros, ſitué à la partie antérieure de l'épaule: ſon uſage eſt d'abaiſſer l'épaule, en emportant ſa partie ſupérieure en en-bas.

Le bras eſt mû dans la cavité glénoïde de l'omoplate en tous ſens; ce qui ſe fait par le moyen de douze muſcles; ſavoir, trois releveurs, trois abaiſſeurs ou rétracteurs, trois adducteurs & trois abducteurs. Les releveurs ſont, le ſur-épineux, le commun & le releveur-propre. Le ſur-épineux eſt un muſcle très-fort, ſitué à la partie antérieure de l'épaule. Le commun eſt un des principaux agens des extrêmités: ſon uſage eſt plus ou moins marqué, dans le pas moins que dans le trot, & dans celui-ci moins que dans le galop. Ce muſcle, dans certains cas, ſouffre de ſi grandes extenſions, qu'il ſurvient ſouvent dans ſon corps des tumeurs enkiſtées, qui s'élevent à trois ou quatre travers de doigt au-deſſus de la jonction de l'épaule avec l'humérus. Il ne faut pas confondre ces tumeurs enkiſtées avec des tumeurs ſquirreuſes, & quelquefois auſſi enkiſtées, qui arrivent derriere ce muſcle, aux glandes des aiſſelles. Pour obtenir la guériſon dans l'un & l'autre cas, on eſt obligé d'inciſer ce muſcle & très-ſouvent d'en emporter une partie en côte de melon. Le releveur-propre eſt moins conſidérable que le précédent. Ces trois muſcles agiſſant dans le pas, dans le trot & dans le galop, il n'y a que leur vîteſſe contractive qui en faſſe la différence, leur fonction étant de porter le bras en avant.

Les abaiſſeurs ou rétracteurs ſont, l'abaiſſeur proprement dit, le large dorſal & le grand pectoral. L'abaiſſeur a ſon attache au bord ſupérieur & poſtérieur de l'omoplate. Le large dorſal, qui eſt un muſcle aſſez mince, à raiſon de ſa largeur, recouvre une partie du large & du long dentelé. Si l'on conſidere

la terminaiſon de ces deux muſcles, leur uſage paroîtra être de rapprocher le bras de la poitrine; il l'abaiſſe néanmoins, ou le porte en arriere lorſqu'elle a été portée en avant. Ces muſcles ſont les principaux moteurs quand le cheval veut reculer. Dans ce cas, les antagoniſtes n'ont point d'action, ou au moins très-peu. Le grand pectoral, dont la fonction eſt à-peu-près ſemblable à celle des deux derniers (car il abaiſſe l'épaule en la portant en arriere), eſt un muſcle commun à l'épaule & au bras.

Les adducteurs ſont, le ſcapulaire, l'adducteur & le large pectoral. Ces muſcles ſervent à rapprocher le bras en dedans dans les voltes de la croupe au mur, ou du dehors en dedans.

Les abducteurs ſont, le ſous-épineux, le long abducteur & le court abducteur. La fonction de ces muſcles eſt d'éloigner le bras de la poitrine, & de ſuivre ſucceſſivement les adducteurs dans les mouvemens de voltes.

L'avant-bras eſt fléchi & étendu par le moyen de ſept muſcles, dont deux ſervent pour la flexion, & cinq pour l'extenſion. Les fléchiſſeurs ſont, le long & le court fléchiſſeur. Le premier eſt un muſcle très-conſidérable qui occupe la partie antérieure du bras, & a ſon attache à la partie inférieure de l'omoplate, à l'apophyſe coracoïde, par un tendon très-gros. Le dernier eſt un muſcle charnu dans toute ſon étendue, qui a ſon attache à la partie ſupérieure & externe de l'humérus. Ces muſcles fléchiſſent l'avant-bras ſur le bras, dans toutes les allures. Les extenſeurs ſont, le long, le gros, le moyen, le court & le petit extenſeur. Le long extenſeur a ſon attache au bord poſtérieur & ſupérieur de l'omoplate. Le gros extenſeur s'attache ſupérieurement, par une bande tendineuſe, au bord poſtérieur de l'omoplate. Le moyen extenſeur a ſon attache à la partie poſtérieure & moyenne de l'humérus. Le petit extenſeur s'attache de même par des fibres charnues à la partie poſtérieure & inférieure de l'humérus. La fonction de ces muſcles eſt d'étendre le bras, & de remettre la jambe dans ſon à-plomb lorſqu'elle a été portée en avant: mais, en concourant avec les muſcles du bras, ils la portent en arriere.

Le genou eſt étendu, fléchi, par le moyen de trois muſcles; ſavoir, deux pour la flexion & un pour l'extenſion. Les fléchiſſeurs ſont, l'externe & l'interne. Le premier a ſon attache à la partie poſtérieure & inférieure de l'humérus. Le ſecond s'attache à la partie latérale externe & inférieure de l'humérus. L'extenſeur a ſon attache à la partie preſque moyenne latérale externe du radius.

Le canon a quatre muſcles; ſavoir, un extenſeur & trois fléchiſſeurs. L'extenſeur, qui eſt aſſez conſidérable, a ſon attache à la partie antérieure & inférieure de l'humérus. Le tendon de l'extenſeur du canon eſt ſouvent expoſé à être coupé à ſon inſertion, dans les chevaux qui bronchent: mais cet accident n'arrive guere que dans les chemins ferrés; car toutes les fois qu'un cheval tombera ſur un pavé liſſe, il s'écorchera légérement; ce que l'on appelle *être couronné*; parce qu'il réſulte de la cicatrice faite au genou, un changement de couleur dans les poils, qui deviennent blancs. Ce n'eſt que quand le cheval tombe ſur une pierre, qu'il peut ſe couper juſqu'à l'os. Les fléchiſſeurs ſont, le fléchiſſeur & les deux canonniers. Le premier a ſon attache à la partie inférieure & externe de l'humérus. Les deux autres ſont ſitués, un de chaque côté de l'os du canon. L'uſage de ces muſcles eſt d'augmenter l'action des premiers.

Comme le paturon forme un articulation de charniere plus parfaite que le genou, il eſt étendu & fléchi. Ces mouvemens s'operent par l'action de deux muſcles; ſavoir, un extenſeur & un fléchiſſeur. Le premier a ſon attache à la partie ſupérieure & latérale du radius. Le ſecond eſt un muſcle peu charnu, dont le tendon eſt très-fort, & qui s'attache à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'os du canon.

Le fanon eſt cette maſſe de tiſſu cellulaire & de vaiſſeaux lymphatiques, ſituée derriere le boulet. Cette maſſe cellulaire eſt portée en haut par le moyen de deux muſcles, qui ſont deux petits corps charnus, un de chaque côté.

L'os coronaire eſt fléchi par un muſcle qui lui eſt propre, & étendu par un autre qui lui eſt commun, & à l'os du pied. Le fléchiſſeur a ſon attache à la partie poſtérieure & inférieure de l'humérus, un peu dans ſa face latérale. C'eſt dans le tiſſu cellulaire, qui enveloppe le tendon & le corps de ce muſcle, que ſurviennent ces nodus ou épaiſſiſſemens que l'on appelle *nerferrure*: ce n'eſt autre choſe qu'un tiraillement & une diſtenſion de ces fibres, arrivés à la ſuite d'un effort de ce tendon: ces accidens ſont rarement cauſés par des coups donnés avec le pied de derriere. L'extenſeur commun porte l'os coronaire en avant, ainſi que le pied, & a ſon attache à la partie inférieure latérale externe de l'humérus, & à la partie ſupérieure du radius.

L'os du pied eſt porté en avant & en arriere par le moyen de ſix muſcles; ſavoir, cinq fléchiſſeurs & un extenſeur. Les fléchiſſeurs ſont, le cubital, le fléchiſſeur externe, le fléchiſſeur moyen, le fléchiſſeur interne & le radial. Le premier eſt une maſſe charnue oblongue, qui a ſon attache dans la partie concave du cubitus. Le ſecond a ſon attache au même endroit que le muſcle fléchiſſeur de l'os coronaire. Le troiſieme a ſon attache au-deſſous du précédent. Le quatrieme s'attache au-deſſous du précédent. Le cinquieme eſt un petit muſcle plat ſitué derriere le radius. Tous ces muſcles ſe terminent par des tendons qui ſe réuniſſent enſemble pour n'en former qu'un ſeul derriere le genou. Ce tendon eſt expoſé à être rompu par les efforts que fait un cheval, mais plus ſouvent encore, toutes les fois qu'il n'a point ſon pied d'à-plomb; dans ce cas il ſe rompt ſans effort; le poids du corps y contribue ſeul: ſa rupture ſe fait toujours dans le ſabot, à ſon attache, ou à un demi-travers de doigt près. Mais lorſqu'il n'y a qu'une extenſion violente & ſans rupture, il ſurvient un gonflement tout le long du tendon; il y a quelquefois pluſieurs nodus & quelquefois un ſeul. Il eſt bon de remarquer qu'entre cette extenſion & la nerferrure, il ſe trouve une différence très-grande; car dans la premiere il y a un nodus, tandis que dans la ſeconde il n'y en a point, & que ſouvent il y a une raie de poil blanc; ce qui prouve une cicatrice, & par conſéquent, qu'il y a eu une plaie faite par le pied de derriere dans cet endroit.

Des muſcles des extrêmités poſtérieures. Le fémur articulé avec les os du baſſin, produit un mouvement en tous ſens, c'eſt-à-dire, qu'il peut être porté en avant, en arriere, en dedans, en dehors, & tourné ſur ſon axe. Ces différens mouvemens s'exécutent par le moyen de quatorze muſcles; ſavoir, trois extenſeurs, deux fléchiſſeurs, deux adducteurs, trois abducteurs & quatre rotateurs.

Les extenſeurs ſont, le gros extenſeur, l'extenſeur moyen & le petit extenſeur. Le premier a ſon attache à la partie antérieure & inférieure de la ſymphyſe des os pubis. Le ſecond prend ſon attache en devant & au-deſſus du précédent. Le troiſieme eſt un muſcle grêle ſitué dans le corps de la cuiſſe. La fonction de ces muſcles eſt d'abaiſſer la cuiſſe, lorſqu'elle a été portée en avant, & de la porter en arriere dans le reculement.

Les muſcles fléchiſſeurs de la cuiſſe ſont, le grand pſoas & l'iliaque. Le premier eſt un muſcle très-

long, d'une figure pyramidale, situé en dedans du bassin, & recouvert du péritoine. Le second prend son attache au-dessous du précédent. La fonction de ces deux muscles est de fléchir la hanche sur le bassin.

Les muscles adducteurs de la cuisse sont, le petit psoas & le pectinéus. Le petit psoas est situé à côté du grand. Le pectinéus a son attache au bord antérieur de l'os pubis. L'usage de ces deux muscles est d'approcher les cuisses l'une de l'autre.

Les muscles abducteurs de la cuisse sont, le moyen, le grand & le petit fessier. Le premier est un muscle plat, situé à la partie inférieure de la fesse, recouvrant le grand trochanter. Le second est le muscle le plus considérable de la cuisse. Le troisieme a son attache à la partie inférieure de l'os iléon. L'usage de ces muscles est de porter la cuisse en arriere, & de l'étendre dans la ruade.

Les muscles rotateurs de la cuisse sont, l'obturateur externe, l'obturateur interne, le pyramidal & l'ischio. Le premier est situé au-dessous des os pubis; le second recouvre la face interne du trou ovalaire; le troisieme s'attache à l'os iléon; le quatrieme s'attache au bord latéral de l'os ischion. Ces muscles tournent la jambe de dehors en dedans, & de dedans en dehors.

Des muscles de la jambe. La jambe est portée en avant, en arriere, en dehors, en dedans, par le moyen de douze muscles; savoir, trois extenseurs, un fléchisseur, quatre adducteurs & quatre abducteurs. Les extenseurs de la jambe sont, le crural, le vaste externe & le vaste interne. Le crural est un muscle gros & court, qui prend son attache au bord de l'os ischion. Le vaste externe a son attache à côté du précédent. Le vaste interne va s'attacher à la partie interne de l'os ischion. Le nom générique de ces muscles indique leur usage. Le fléchisseur a son attache à la partie latérale externe & inférieure du fémur. Sa fonction est aussi de faire tourner le tibia sur le fémur.

Les adducteurs de la jambe sont, le grêle adducteur, le large adducteur, le gros adducteur & le long adducteur. Le premier s'attache, par une aponévrose, en partie au petit psoas & en partie à l'iliaque; le second, le plus large des muscles de la jambe, est situé au-dessous du précédent, & plus en dedans de la cuisse; le troisieme s'attache à la partie postérieure de l'os ischion & à la partie latérale & inférieure de l'os sacrum; le quatrieme s'attache au-dessus du précédent. Ces muscles rapprochent la cuisse de dehors en dedans. En agissant avec les abducteurs en même tems, ils fléchissent la jambe ou la portent en arriere.

La jambe est portée en dehors, ou écartée du corps par le moyen de quatre muscles qui sont, le fascia-lata, le long abducteur, le moyen abducteur & le court abducteur. Le premier est un muscle plat, d'une forme triangulaire, qui a son attache à l'angle externe de l'os ilion. Le second, qui est considérable & long, a son attache aux parties latérales de l'os sacrum. Le troisieme va s'attacher au bord inférieur de l'os ischion. Le quatrieme prend son attache jusqu'à la partie moyenne du long abducteur. Nous venons d'indiquer l'usage de ces muscles.

Le jarret est fléchi & étendu par le moyen de quatre muscles; sçavoir, un fléchisseur, qui a son attache au bord externe du tibia. Les extenseurs sont, les jumeaux qui ont leurs attaches à la partie postérieure du fémur, & le grêle extenseur qui s'attache au-dessous du ligament latéral externe du fémur avec le tibia.

Le canon est fléchi par un seul muscle qui s'attache à la partie inférieure des condyles du fémur, & dans la gouttiere externe du tibia.

Le paturon est fléchi par le moyen de trois muscles; sçavoir, le gros fléchisseur qui a son attache à la partie postérieure & inférieure de l'os inter-osseux, & les grêles fléchisseurs qui sont des muscles très-petits & très-longs, & qui s'attachent à chaque côté du précédent.

Le fanon est relevé par le moyen de deux muscles qu'on appelle *fanonniers.*

L'os coronaire est fléchi par le moyen d'un muscle qui a son attache entre les deux jumeaux.

Le pied est porté en avant, en arriere, par le moyen de cinq muscles; sçavoir, trois extenseurs & deux fléchisseurs. Les extenseurs sont, l'extenseur antérieur, qui a son attache à la partie inférieure des condyles du fémur; l'extenseur latéral qui s'attache à toute l'étendue de l'os péronné; l'extenseur inférieur qui s'attache à la partie antérieure & un peu externe des os scaphoïdes. Les fléchisseurs du pied sont, le gros fléchisseur qui a son attache à la partie postérieure du tibia; le grêle fléchisseur qui s'attache à la partie supérieure & externe du tibia.

De l'angéiologie, ou traité des vaisseaux. Nous ne parlerons point des arteres ni des veines en général; nous renvoyons encore cet article à ce qu'on en a dit dans l'anatomie humaine.

On distingue deux principales arteres, qui sont, l'artere pulmonaire, & l'artere aorte. La premiere porte le sang dans le poumon, & l'autre dans toute l'habitude du corps. La premiere differe de la seconde en ce qu'elle n'a qu'un demi-pied de longueur, ou neuf pouces environ. Quand on détermine des dimensions, ou qu'on assigne des proportions, on parle toujours du cheval de cinq pieds.

De l'artere aorte & de sa division. L'artere aorte tire son origine du cœur: elle a environ deux pouces & demi ou trois pouces de long. Cette artere ne produit dans sa partie postérieure que deux branches qui vont se distribuer dans la substance du cœur. L'aorte se divise ensuite en deux portions, qu'on nomme *aorte ascendante* ou antérieure, & *aorte descendante* ou postérieure. La premiere n'a environ que quatre pouces de long, & produit deux troncs principaux. La branche gauche de l'aorte, depuis sa bifurcation avec l'aorte ascendante jusqu'à sa sortie de la poitrine, fournit trois branches qui sont, l'intercostale, la cervicale inférieure, & la thorachique. Cette même branche au-dessus de la bifurcation, prend le nom d'*axillaire.* La continuation de l'axillaire jusqu'au coude, s'appelle *brachiale:* elle se partage vers le coude en deux branches, l'une qu'on nomme *cubitale*, & l'autre *radiale;* celle-ci depuis le genou jusqu'au paturon prend le nom de *canonniere*, ensuite elle se partage en deux branches, qu'on nomme *paturonniere* & *coronnaire;* celle-ci se partage en radiale externe & radiale interne.

Division du principal tronc de l'aorte ascendante en particulier. La branche qui paroît la plus près de l'aorte ascendante est l'intercostale: elle part du côté du principal tronc, à trois pouces & plus de distance du corps des vertebres, & bientôt se divise en deux branches. La cervicale inférieure part en arriere du principal tronc. La thorachique, improprement appellée *mammaire*, naît au-dessous du principal tronc, lequel sortant de la poitrine, reçoit le nom d'*axillaire.* La continuation de cette artere prend le nom de *brachiale* à l'articulation de l'épaule avec le bras. A peu de distance elle produit une branche considérable, qu'on nomme *scapulaire.* L'artere brachiale, après avoir fourni cette branche, descend tout le long de la face interne de l'humérus, & vers l'articulation de l'humérus avec le radius: elle se bifurque en deux arteres,

l'une nommée *cubitale*, & qui paſſe entre le radius & le cubitus; l'autre nommée *radiale*, & qui rampe derriere le radius. L'artere canonniere prend ſon nom immédiatement au-deſſous du genou; elle produit les paturonnieres & les canonnieres.

La branche droite de l'aorte eſt du double plus longue que la gauche. Elle fournit la thorachique, l'intercoſtale & la cervicale : puis, elle donne trois troncs principaux qui ſont, l'axillaire & les carotides. L'artere carotide, après avoir monté vers l'angle de la mâchoire inférieure, produit avant ſa bifurcation générale, trois groſſes branches, qui ſont, l'artere parotide, la cervicale ſupérieure & la cérébrale. L'artere carotide étant arrivée vers l'angle arrondi de la mâchoire inférieure, ſe diviſe en deux troncs, qui ſont, la carotide interne ſupérieure, & la carotide interne inférieure. La premiere fournit cinq branches conſidérables, deux internes & trois externes. Les internes ſont, l'artere palatine & la mâcheliere. Les externes ſont, l'auriculaire, la temporale & la maxillaire poſtérieure. La carotide interne inférieure rampe tout le long de la face interne de la mâchoire inférieure, puis ſe partage en deux branches, qui ſont, la ſublinguale & la maxillaire inférieure. Cette derniere produit l'artere buccinatrice, laquelle ſe diviſe en deux; ſçavoir, buccinatrice inférieure, & buccinatrice ſupérieure.

Diviſion de l'aorte deſcendante ou poſtérieure. L'artere aorte deſcendante, qui commence à s'appeller ainſi à la bifurcation de l'aorte, regne tout le long des douze vertebres dorſales, & des quatre lombaires, puis elle ſe diviſe en aorte thoracale ou pectorale, & en aorte abdominale. La pectorale eſt diſtante du corps des vertebres, vers la quatrieme, de près d'un demi-pied; mais elle ſe rapproche à meſure qu'elle s'éloigne du cœur. L'aorte fournit douze branches de chaque côté.

L'aorte abdominale s'étend depuis le diaphragme juſqu'à la quatrieme vertebre lombaire; elle ſe diviſe en trois branches; ſçavoir, une antérieure, une moyenne, & une poſtérieure. La premiere ſe fait immédiatement au-deſſous du diaphragme. L'aorte fournit dans cet endroit la cœliaque, laquelle produit l'artere ſplénique, l'hépatique, la ſtomachique, & la pancréatique. La ſeconde branche de l'aorte abdominale ne ſe trouve pas beaucoup éloignée de la premiere; elle ſe fait au tiers de l'étendue de l'aorte, qui en cet endroit fournit trois troncs principaux; ſçavoir, l'artere méſenterique antérieure, & les émulgentes. La troiſieme branche de l'aorte abdominale en produit trois, qui ſont, la méſentérique poſterieure, & les ſpermatiques.

L'artere aorte étant parvenue vers la quatrieme vertebre lombaire, ſe partage en quatre groſſes branches, qui ſont, les iliaques externes & les iliaques internes. L'iliaque interne fournit trois branches; ſçavoir, la honteuſe interne, la ſacrée, & la petite iliaque. L'iliaque interne vers la jonction de l'os iléum à l'os iſchion, ſe partage encore en deux branches dont l'une rampe au dedans du baſſin, & l'autre ſort en dehors. La premiere ſe nomme *obturatrice*, & la deuxieme *feſſiere*.

L'iliaque externe ſe bifurque au-deſſus de l'interne, & perd ſon nom vers la cavité cotyloïde à la ſortie du baſſin. Elle ne produit qu'une branche conſidérable, qu'on nomme *la grande iliaque*. Au-deſſous de l'anneau, l'artere iliaque prend le nom de *crurale*; vers l'articulation du fémur avec le baſſin, elle produit deux branches, qui ſont, l'artere honteuſe externe, & l'épigaſtrique. L'artere crurale en produit deux autres, qui ſont, la tibiale antérieure, & la tibiale poſtérieure. La tibiale ſe diviſe encore en canonniere interne & canonniere externe.

Il y a un bien plus grand nombre de ramifications artérielles que celles qu'on a marquées. On s'eſt borné à ne marquer ici que celles qu'il eſt le plus important de connoître dans la pratique. On n'a point parlé des anaſtomoſes, parce qu'elles ſont très-multipliées, & qu'elles ſont d'ailleurs de peu d'utilité dans le traitement des maladies du cheval. Nous ferons la même choſe à l'égard des veines.

Des veines. Il faut diſtinguer trois eſpeces de veines, qui ſont, les veines pulmonaires, la veine-cave, & la veine-porte. La premiere apporte le ſang qui a été diſtribué au poumon. La deuxieme rapporte le ſang de preſque toute l'habitude du corps; la troiſieme reçoit le ſang des méſentériques, de la rate, & va ſe rendre au foie.

La veine-cave s'étend depuis la partie antérieure des côtes, juſqu'à la cinquieme vertebre lombaire, quelquefois vers la quatrieme. On la diviſe en veine-cave antérieure & poſtérieure. Cette veine eſt près de deux tiers plus groſſe que l'aorte. La veine-cave antérieure eſt ſituée dans la poitrine; elle eſt plus groſſe que l'inférieure. Elle reçoit le ſang de pluſieurs petits vaiſſeaux, tels que des veines coronnaires, des thymiques, des thorachiques, des cervicales, des dorſales, de la veine azygos. Cette veine-cave, un peu plus antérieurement, reçoit le ſang de quatre troncs principaux, qui ſont, les jugulaires & les axillaires. Elle reçoit encore le ſang des vertebrales.

Les veines axillaires reçoivent le ſang de deux groſſes veines, qui ſont, la brachiale interne & externe; celle-ci reçoit le ſang des veines ſcapulaires. Cette même veine brachiale interne reçoit la veine des ars, qui eſt ſituée en devant & au bas du poitrail, à côté de l'articulation de l'épaule avec le bras. C'eſt cette veine que l'on devroit ouvrir, quoique l'uſage ſoit de ſaigner en dedans de l'avant-bras, partie dangereuſe, où on a vu arriver nombre d'accidens; au lieu qu'à celle des ars, il n'y a jamais de danger.

La veine brachiale reçoit le ſang de trois branches; ſçavoir, la radiale cutannée, la muſculaire & la moyenne. La veine brachiale interne reçoit le ſang d'une veine qui rampe le long de l'artere.

La veine-cave antérieure, derriere le cœur, reçoit la veine diaphragmatique; la veine-cave poſtérieure reçoit le ſang des veines émulgentes, des rénales, des ſpermatiques, de celles des ovaires, des lombaires & des petites iliaques. La veine-cave, vers la cinquieme vertebre lombaire, reçoit les grandes iliaques & les crurales. Les crurales reçoivent le ſang de deux autres; ſçavoir, la crurale interne & la crurale externe. Celle-ci, après avoir rampé au-dedans de la cuiſſe, prend le nom de *tibiale*. Les crurales reçoivent encore le ſang des canonnieres, leſquelles reçoivent le ſang des paturonnieres. Le retour du ſang de ces veines ſe faiſant difficilement, les arteres lymphatiques s'engorgent, & produiſent une tumeur inflammatoire, ou une œdême. Ce dernier genre de maladie ſe guérit plus difficilement que le premier, & eſt plus long; l'on voit ſouvent de ſimples enchevetrures durer cinq à ſix mois avec plus de gonflement, & occaſionner au cheval de la roideur dans ces articulations. Dans les poireaux, ces vaiſſeaux ſont de même engorgés. C'eſt l'engorgement des veines des extrêmités qui eſt preſque toujours la cauſe premiere de tous les gonflemens des jambes, depuis le jarret ou le genou, juſqu'en bas.

Les paturonnieres reçoivent encore le ſang de deux branches de chaque côté. Ce ſont ces veines

qui, quand un cheval a été opéré d'un fiſc ou crapaud, ou à la ſuite d'un clou de rue, pour lequel on l'aura deſſolé, donnent du ſang, pour peu qu'on leve le pied trop haut, & ſur-tout en le pliant ſur le canon. Le palfrenier en ce cas doit avoir attention de ne lever qu'en alongeant le canon en avant avec la jambe, & de ne pas l'éloigner de terre de plus d'un pied; c'eſt à l'opérateur à ſe gêner pour le panſer; autrement, l'on fera toujours ſaigner la plaie, ce qui la met dans le même état que ſi l'on venoit de l'opérer ſur le champ. Cette attention, que les maréchaux ne prennent pas aſſez ſouvent, eſt cependant bien eſſentielle, principalement pour les plaies de l'articulation de l'os du pied avec l'os de la noix, à la ſuite d'un clou de rue.

On parlera ailleurs des veines pulmonaires, & de la veine-porte, en décrivant le poumon & le foie en particulier.

De la Névrologie. De l'origine des nerfs & de leurs diviſions. En enlevant la cervelle, on découvre dix cordons de chaque côté, qui forment les dix paires de nerfs, qui partent de la moëlle alongée; ces nerfs ſortent par les différens trous & déchirures de la baſe du crâne.

La premiere paire ſont les nerfs olfactifs, ils naiſſent de la partie antérieure & inférieure des lobes du cerveau. Ils vont ſe répandre dans toute l'étendue de la membrane pituitaire & ſont la cauſe premiere de l'odorat. La ſeconde paire ou nerfs optiques partent derriere ceux-ci, & viennent des couches optiques; ces nerfs vont ſe diſtribuer au globe de l'œil pour y produire la rétine. La troiſieme paire ou nerfs ophthalmiques ſont de petits filamens très-fins qui naiſſent derriere ceux-ci, un peu plus ſur le côté, ils ſe diſtribuent aux muſcles des yeux par trois branches principales. La quatrieme paire ou nerfs pathétiques ſont très-déliés, & naiſſent de la partie ſupérieure & latérale de la moëlle alongée, & vont ſe diſtribuer dans l'orbite au muſcle du grand oblique. La cinquieme paire eſt la plus conſidérable après les nerfs olfactifs. Ces nerfs partent des protubérances annulaires, & forment chacun deux cordons, dont un antérieur & l'autre poſtérieur. L'antérieur ſort par le trou maxillaire, & retient le nom de *maxillaire antérieur;* ce nerf ſe diviſe en ſix branches: la premiere ſe nomme *ophtalmique*, & la ſeconde *nerf ſourcillier;* la troiſieme va à la caroncule & au conduit lacrymal; la quatrieme ſe diſtribue au périoſte interne de l'orbite; la cinquieme va à la paupiere inférieure; la ſixieme qui, à proprement parler, eſt le corps du nerf, eſt très-conſidérable. Le cordon poſtérieur de la cinquieme paire ſort entre l'apophyſe-ſtyloïde de l'os pierreux, & va ſe réunir à la ſeptieme paire. La ſixieme paire part au-deſſous de la protubérance annulaire, & va ſe diſtribuer dans l'orbite aux muſcles adducteur & rétracteur de l'œil. La ſeptieme paire ſort par les trous déchirés: elle fournit quatre branches, dont la premiere va à la mâchoire inférieure: la deuxieme ſe répand aux muſcles de la face: la troiſieme va au muſcle crotaphite: la quatrieme va ſe terminer ſur toute l'étendue de la face. La huitieme paire naît de la moëlle alongée, ſort par les trous déchirés où elle reçoit le nerf ſpinal: celle-ci fournit pluſieurs rameaux qui vont à la langue, au pharynx & au larynx: elle fournit encore le nerf récurrent, lequel produit pluſieurs filets qui vont ſe communiquer à l'intercoſtal, & forment un réſeau qu'on nomme *plexus cardiaque:* cette huitieme paire paſſe le long des poumons, & fournit le plexus pulmonaire. La neuvieme paire ſort des trous condyloïdiens de l'occipital, & ſe communique à la cinquieme paire. La dixieme paire ou nerfs occipitaux naiſſent de la partie inférieure de la moëlle alongée, & ſe diſtribue aux muſcles de la tête & de l'encolure.

Du nerf intercoſtal & de ſes diviſions. Le nerf long intercoſtal, ou intercoſtal commun, ou nerf ſympathique, s'étend depuis la derniere vertebre cervicale juſqu'à la premiere apophyſe tranſverſe de la premiere vertebre des lombes. Il eſt formé de deux branches qui partent en arriere de la moëlle épiniere, & viennent former le ganglion intercoſtal. Ce nerf paſſe enſuite au-deſſus du diaphragme, & vient former les plexus méſentériques ſupérieurs. De ce plexus part un cordon conſidérable qui donne naiſſance au plexus rénal; il en part encore un autre cordon très-gros qui va former le plexus méſentérique poſtérieur.

Des nerfs de la moëlle de l'épine & de leurs diviſions. La moëlle de l'épine eſt ce qui s'étend depuis le trou occipital juſqu'à la queue. Elle fournit ſept paires cervicales, dix-huit dorſales & ſix lombaires; le reſte de la moëlle épiniere forme la queue du cheval.

Les ſept paires cervicales ſortent par les trous de conjugaiſon, & donnent naiſſance aux nerfs axillaires, leſquels produiſent le brachial externe, le brachial interne; de celui-ci réſulte le radical: ce nerf, en s'avançant vers la couronne, prend le nom de *coronaire.* Les nerfs pédieux ſont ceux qui entrent dans le pied par les trous qui ſont dans ſa partie inférieure.

La moëlle de l'épine dorſale produit dix-huit cordons de chaque côté qui ſe bifurquent en deux branches, dont l'une va ſe diſtribuer aux muſcles du dos; l'autre qu'on nomme *intercoſtale*, ſe répand ſur le ſternum & ſur les muſcles du bas-ventre.

La moëlle de l'épine lombaire produit de même ſix branches, qui chacune ſe ſéparent en deux, dont l'une va aux muſcles du dos, & l'autre aux muſcles du bas-ventre. Le nerf crural ſort de deſſous l'arcade crurale, & va ſe diſtribuer par différentes branches à la partie interne de la cuiſſe. La moëlle qui occupe l'os ſacrum, fournit cinq cordons conſidérables qui envoient des branches aux muſcles feſſiers, & produiſent le nerf ſciatique qui ſe partage lui-même en différentes branches qui ſe répandent dans la jambe & dans la cuiſſe. La moëlle de l'épine à ſon extrêmité de l'os ſacrum produit en outre cinq petits cordons qui ſe répandent dans les muſcles qui font mouvoir la queue.

Nous aurions pu nous étendre davantage ſur l'hiſtoire des nerfs, & les ſuivre dans une plus grande diviſion. Mais nous avons cru devoir nous borner; notre objet étant d'être utile aux maréchaux, & non pas de faire parade de connoiſſances dans la Névrologie.

De la Splanchnologie ou traité des viſceres. Nous ſerons fort courts dans ce traité, parce qu'il y a peu de choſe qui ne ſoit propre qu'aux viſceres du cheval ſans convenir à ceux de l'homme. C'eſt pourquoi nous renvoyons à l'anatomie humaine quiconque voudra avoir les connoiſſances néceſſaires relativement à cette partie de l'anatomie du cheval. Nous ne ferons même que nommer les viſceres ſans entrer dans aucune deſcription, à moins qu'ils ne préſentent quelque choſe de particulier.

Les viſceres ſont des organes renfermés dans une cavité quelconque ſans y être attachés par toutes leurs parties. Il y a dans le cheval trois cavités auxquelles on donne le nom de *ventre;* ſavoir, la tête ou ventre ſupérieur, la poitrine ou ventre antérieur, le bas-ventre ou ventre poſtérieur.

Les viſceres de la tête ſont le cerveau, le cervelet & la moëlle alongée. Ceux de la poitrine ſont le

le cœur, le poumon & le thymus. La poitrine contient en outre le médiaſtin, le péricarde & les principaux vaiſſeaux du poumon, qui ſont l'artere pulmonaire qui ſe diviſe d'abord en deux branches, puis en un grand nombre de ramifications, puis quatre veines pulmonaires qui rapportent le ſang d'une très-grande quantité de veines. Dans la poitrine eſt encore la trachée-artere, l'œſophage, pluſieurs autres vaiſſeaux, & le thymus qui eſt de la groſſeur d'une demi-bouteille ou environ dans les poulains, & peu conſidérable dans les chevaux: ce corps eſt ſouvent attaqué dans les poulains, c'eſt-à-dire ulcéré, ce qui leur cauſe la mort. Lorſqu'ils en rechappent & en vieilliſſant, le reſte de la glande ſe fond, & la partie gâtée produit une petite tumeur plâtreuſe qui ne ſe diſſipe jamais & ne nuit aucunement à l'animal.

L'eſtomac eſt un des viſceres du bas-ventre qui, comme dans l'homme, eſt compoſé de pluſieurs membranes, mais dont les plans de fibres ſont arrangés différemment, en allant de la grande courbure à la petite, toutes en ſe croiſant, de maniere que plus ces fibres entrent en tenſion, plus l'orifice cardiaque où elles vont aboutir ſe reſſerre; c'eſt une obſervation que j'ai faite, & c'eſt la ſeule raiſon pour laquelle le cheval ne ſauroit vomir: la veloutée eſt preſque toujours tapiſſée de vers dans les chevaux: ces vers ſont petits, rougeâtres, velus, d'une forme ovalaire: ils proviennent des œufs d'une mouche nommée *œſtre:* la larve (ou le vers de cet inſecte) ſe tient attachée à l'eſtomac par deux grappins qu'elle a à ſa tête; il eſt difficile d'appercevoir ſa bouche, on diſtingue ſeulement trois petits trous par leſquels elle ſuce le ſuc des alimens: ſes grappins ſont très-durs & d'une matiere ſemblable à la corne: ils ſont recourbés comme des crochets à pendre la viande de boucherie, &, pour ainſi dire, adoſſés l'un à l'autre.

On remarque encore à ce vers onze anneaux bordés de poil; ſa longueur eſt d'environ cinq lignes ſur environ trois de largeur. Cette larve demeure conſtamment attachée, & ſans changer de place, à la paroi de l'eſtomac juſqu'au moment où elle va ſe changer en chryſalide, pour-lors elle ſe détache, paſſe le long du canal inteſtinal, tombe avec la fiente & ſe change enſuite. Quoique ces vers ne ſoient pas dangereux pour les chevaux, il eſt néanmoins à propos de leur donner de l'huile ou des amers. La mouche qui produit ces vers eſt noire & velue: ſes pattes ſont jaunâtres; elle naît au mois de juillet, entre dans les écuries, voltige autour de la tête des chevaux ou de l'anus, les tourmente & les agite. Comme elle dépoſe ſes œufs ſur le foin dont le cheval ſe nourrit, on ne ſauroit empêcher qu'il n'avale ces germes qui éclоſent dans ſon eſtomac.

Les inteſtins ſont contenus dans le bas-ventre: ils ſe diviſent en duodénum, jéjunum, iléon, cœcum, colon & rectum. Le jéjunum & l'iléon ſont quelquefois remplis de vers blancs & longs, qui donnent des tranchées aux chevaux & leur procurent ſouvent la mort, mais qui, pour l'ordinaire, les fait tomber dans le maraſme. Ces vers que M. Linnæus appelle *aſcaris vermicularis*, ſont de la longueur de huit à neuf pouces, & même quelquefois de onze environ; ils ſont cylindriques, & cependant pointus par les deux bouts, dont l'un eſt la tête & l'autre la queue. La tête repréſente trois mamelons en forme de trefle, de ſorte que la bouche forme trois levres, *&c.* En voilà aſſez pour les reconnoître: ces vers ſe trouvent auſſi dans les gros inteſtins. Pour les détruire, on a recours aux remedes employés pour tuer ceux de l'eſtomac.

C'eſt dans l'appendice du cœcum que ſe forment pour l'ordinaire les pierres inteſtinales. Il n'eſt peut-être pas difficile de concevoir comment ſe forment ces ſortes de pierres dans les quadrupedes, & principalement dans le cheval. L'inteſtin cœcum eſt attaché vers les lombes par le péritoine; ſa pointe, par la poſition du cheval, tombe ſur les muſcles du bas-ventre, & touche immédiatement au péritoine; de ſorte que les matieres peſantes deſcendues au fond de cette appendice, ne pouvant pas remonter, y ſéjournent & y durciſſent. Tant que cette pierre n'eſt point chaſſée du lieu qu'elle occupe & reſte immobile, le cheval ſouffre peu; mais lorſque, par ſa poſition ou par quelque mouvement du cheval, elle eſt déterminée à remonter & à enfiler le canal inteſtinal, elle excite alors de vives tranchées, ſurtout quand elle ſe trouve à la valvule du colon, ou qu'elle a parcouru aſſez de chemin pour paſſer du colon dans le rectum, comme cela arrive aſſez ſouvent. Les douleurs qu'elle fait ſentir au cheval, reſſemblent à celles qui ſont cauſées par un volvulus. Il eſt difficile de s'appercevoir de cette maladie; d'ailleurs le mal eſt incurable.

Les pierres formées dans les inteſtins des chevaux ſont de deux eſpeces: les unes légeres, ne ſont qu'un amas de bourre, de poil & d'alimens; on les nomme *égagropile* (*calculus ægagropila, Linn.*): mais ce calcul ne ſe trouve jamais dans l'eſtomac, ou du moins fort rarement. Les égagropiles ſe forment quelquefois fort promptement, & reſtent un tems infini ſans acquérir plus de groſſeur. Les autres pierres des inteſtins different de beaucoup de celles-ci & par leur nature & par leur poids; car à volume égal, elles peſent deux tiers de plus; on les nomme *bezoards;* ce ſont de véritables pierres, qui toutes ont dans leur centre un noyau plus ou moins gros. C'eſt pour l'ordinaire un grain de ſable de la groſſeur d'une groſſe tête d'épingle.

Le rectum eſt d'un pied & demi environ de longueur, & a quatre à cinq pouces de diametre. Or les ſeringues, dont on ſe ſert ordinairement, ne contenant pas plus de trois chopines, que peuvent faire de tels lavemens donnés dans l'intention de délayer, non-ſeulement les matieres contenues dans le rectum, mais même dans le colon? Il faut abſolument, lorſqu'on veut donner des lavemens, en adminiſtrer trois de ſuite, ou avoir une ſeringue qui contienne quatre pintes & plus; autrement ils ſont ſuivis de peu d'effet: ils reſtent dans le rectum, & pour peu que le cheval faſſe quelque effort, ou même quelque mouvement, il les rend.

L'épiploon eſt une membrane très-mince, appellée *coëffe*, attachée à la grande courbure de l'eſtomac: ſon uſage eſt d'humecter par ſa graiſſe les inteſtins, & d'en favoriſer le mouvement.

Les autres viſceres du bas-ventre ſont le foie, la rate, le pancréas, les reins, les reins ſuccinturiaux, les parties de la génération dans le cheval, les ovaires & la matrice dans les jumens, la veſſie.

Dans le foie, le canal cholédoque eſt ſouvent affecté de vers qu'on appelle *douves;* ces vers qui s'engendrent ordinairement dans les ruminans, principalement dans le mouton, ſe trouvent aſſez ſouvent dans les chevaux. Ces douves ont la figure d'un cœur, ou pour mieux dire, d'un cerf-volant que les écoliers enlevent; ils ſont plats, de la longueur d'un pouce & larges à proportion. On leur remarque à la tête deux ouvertures ſituées au-deſſus l'une de l'autre, il s'en voit une troiſieme à l'extrêmité qui eſt l'anus. Ces vers ſe replient en forme de cornets dans le canal cholédoque. Les chevaux avalent les œufs de ces vers qui ſe trouvent dans les eaux douces, dans les foſſés. Les alimens ſecs dont ils ſe nourriſſent n'en ſont point chargés: ces vers ne détruiſent nullement les ſolides; ils ne ſont dangereux que

lorſqu'ils ſont en ſi grande quantité, qu'ils bouchent le canal cholédoque & les autres vaiſſeaux biliaires, d'où réſulte un engorgement au foie qui tôt ou tard eſt mortel. Ces inſectes qui ſembleroient devoir ſe porter avec la bile dans le duodénum, ne s'y rencontrent cependant jamais. Les remedes contre ces vers ſont les martiaux, & ſur-tout les boiſſons réitérées des eaux non épurées de Paſſi, qu'on fait prendre au cheval; il faut lui en donner pendant huit jours matin & ſoir.

Le canal pancréatique eſt quelquefois rempli de vers, comme le cholédoque, mais d'une nature différente. Ces inſectes dont j'ai ſeul parlé, & que les diſſections & les ouvertures fréquentes des chevaux m'ont fait appercevoir, ſont cylindriques, de la longueur de deux pouces environ; la moitié de leur longueur eſt rouge, le reſte eſt blanc; la tête eſt difficile à diſtinguer de la queue: on peut croire cependant que la tête eſt cette extrêmité à laquelle on remarque deux eſpeces de filamens, à-peu-près ſemblables à ceux que portent les vers de l'eſtomac. Au reſte, ils ne s'attachent point, & errent çà & là dans le canal pancréatique; on n'en rencontre que très-rarement dans le canal inteſtinal. Les moyens de les détruire ſont les mêmes que ceux que nous avons indiqués contre les vers du foie.

Outre toutes ces eſpeces dont nous avons parlé, il s'en trouve une cinquieme répandue dans la capacité du bas-ventre & errantes ſur les viſceres: ces derniers vers ſont longs de quatre pouces & plus, & minces comme des aiguilles; ils ſont abſolument différens de ceux des inteſtins. On n'a aucun ſigne qui indique que le cheval en ſoit incommodé, & quand on en auroit de certains, comment y porter le remede? On ne pourroit avoir recours qu'aux injections ameres, faites après la ponction.

Les chevaux ſont ſujets à avoir des pierres dans les reins; elles ſe logent dans le baſſinet & rarement dans les mamelons. Elles ſont de deux eſpeces: la plus ordinaire eſt un amas de ſable, de gravier ou ſédimens qui s'amoncelent, ſans cependant acquérir une conſiſtance bien dure, quelquefois elles ſont ſemblables à une pierre blanche. L'autre eſpece eſt d'une ſubſtance plus dure, brunâtre, quelquefois rouge & quelquefois cryſtalliſée. Ni l'une ni l'autre ne font effervescence avec les acides; elles n'ont point non plus, comme les bezoards, de point central. La pierre de la veſſie eſt ordinairement de la premiere eſpece: ce viſcere peut en contenir pluſieurs, mais ce cas eſt rare. Le plus ordinairement on n'en rencontre qu'une ſeule plus ou moins groſſe: le diagnoſtic eſt aiſé à porter par l'affection des reins; le mal eſt incurable.

De l'adénologie, ou traité des glandes. Nous avons encore peu de choſe à dire ſur cet article, parce qu'il n'y a pas grande différence entre l'anatomie des glandes du cheval & de celles de l'homme. C'eſt pourquoi nous ne ferons que les indiquer ſans entrer dans aucune deſcription, à moins qu'il ne ſe préſente quelque variété eſſentielle.

Les glandes de la tête ſe diviſent en ſalivaires & en lymphatiques. Les ſalivaires ſont, les parotides, les maxillaires, les ſublinguales, les molaires, les buccales, les labiales, les linguales, les amygdales, les palatines, les arythénoïdiennes & les tyroïdiennes; les lymphatiques ſont, les parotides, les maxillaires ou de morve, les occipitales.

Les glandes du col ſont les cervicales, les jugulaires & les œſophagiennes. Celles du thorax ſont, les thorachiques & les médiaſtines. Les glandes du bas-ventre ſont, le foie, le pancréas, les reins, les reins-ſuccinturiaux, les glandes méſentériques, les lombaires, les iliaques & les ſacrées, les grandes & petites proſtrates & une ſuite de glandes répandues dans la plupart des viſceres dont nous avons parlé, telles que celles de l'eſtomac, des inteſtins, de la veſſie, *&c.* Les glandes des extrêmités ſont, les axillaires, les inguinales & les crurales.

De pluſieurs points d'hippotomie. On entend par digeſtion, le changement des alimens en chyle. Cette opération eſt préparée dans la bouche par la maſtication, s'avance dans l'eſtomac, ſe perfectionne & s'acheve dans les inteſtins grêles, en un mot, ſe fait dans le cheval de la même maniere que dans l'homme. C'eſt pourquoi nous n'entrerons dans aucun détail là-deſſus. Par la même raiſon, nous ne dirons rien non plus de la maniere dont la circulation ſe fait dans le cheval.

Les parties qui compoſent l'oreille du cheval portent les mêmes noms que celles de l'oreille de l'homme, & l'anatomie en eſt preſque la même, aux dimenſions près. L'oreille externe du cheval eſt compoſée de trois cartilages: ſavoir, la conque, la cuiraſſe & le bouclier qui ſont mus par le moyen de douze muſcles, & recouverts de la peau. Cette partie de l'oreille eſt ſéparée de l'interne par le moyen d'une membrane qu'on nomme *membrane du tympan.* Le tympan perd ſon reſſort par le moyen de la trop grande humidité qui le relâche; parvenu à un certain point de relâchement, il ne peut pas recouvrer ſon élaſticité: cette perte de reſſort peut encore être cauſée par la trop grande ſéchereſſe, qui, continuée longtems, fait tendre les fibres, leſquelles, incapables de prêter, ſe rompent. Dans ce cas, comme dans le premier, il n'y aura plus d'entendement, à moins que l'on ne puiſſe ſubſtituer une membrane artificielle. Je crois qu'elle réuſſiroit ſi elle étoit adaptée hermétiquement. Cet accident arrive ſouvent par la faute de ceux qui, traitant des chevaux malades, ſuivent la mauvaiſe pratique de leur verſer des médicamens dans l'oreille. Elle annonce un homme totalement dénué de connoiſſances anatomiques; cependant elle eſt encore fort en uſage.

L'anatomie de l'œil du cheval eſt preſque en tout la même que celle de l'œil de l'homme; c'eſt pourquoi nous dirons encore peu de choſe de cette partie. La cornée eſt compoſée de pluſieurs tuniques membraneuſes, de l'exiſtence deſquelles on peut s'aſſurer dans les accidens qui ſurviennent à la ſuite de quelque coup reçu dans cette partie, puiſqu'on les apperçoit dilacérées: on en compte alors quelquefois juſqu'à trois; c'eſt dans ce cas que certains maréchaux diſent qu'ils vont faire tomber la peau, ou manger les peaux qui ſont ſur l'œil. Les humeurs de l'œil du cheval ſont les mêmes que celle de l'œil de l'homme. Lorſque l'humeur aqueuſe vient à ſéjourner dans la chambre antérieure, elle devient blanche & opaque; c'eſt une maladie de l'œil qu'il a plu à certaines perſonnes de nommer *lunatique*, comme ſi la lune avoit quelque influence ſur les corps: mais ſi l'on vouloit bien faire attention que cette maladie arrive plus ſouvent dans les tems humides que dans d'autres, on avoueroit que dans cette conſtitution, les corps en général perdent de leur reſſort, & que par conſéquent on ne doit point être ſurpris que les vaiſſeaux abſorbans de l'œil perdent auſſi du leur. Le cryſtallin eſt compoſé de pluſieurs couches qui ſe diſtinguent ſeulement lorſqu'il eſt devenu opaque, c'eſt-à-dire, lorſqu'il y a une cataracte bien formée. C'eſt dans ce cas que le vulgaire dit que le cheval a un dragon dans l'œil.

Le nez eſt diviſé en deux parties; l'une interne & l'autre externe. Le nez interne eſt cette grande cavité formée par le concours des os dont nous avons fait mention dans l'oſtéologie. Cette cavité ſe diviſe elle-même en pluſieurs autres: la premiere eſt ſituée au-deſſous de la premiere table oſſeuſe de l'os frontal, dans ſa partie inférieure, & retient le nom de

ſinus frontal. Ce ſinus verſe, par une large ouverture, l'humeur pituitaire dans le ſinus maxillaire & zygomatique. Ce dernier ſinus forme la ſeconde cavité, c'eſt la plus conſidérable des trois : la derniere cavité eſt ſituée au-deſſous de la troiſieme dent molaire ; elle s'ouvre dans le cornet inférieur du nez dans lequel elle verſe l'humeur purulente qui s'y amaſſe dans la morve.

C'eſt à raiſon de cette ſtructure que dans mon *Guide du maréchal*, je propoſe le trépan en trois endroits différens ; opération indiſpenſable lorſqu'il y a collection de pus dans ces parties ; on établit, par ce moyen, une communication entre ces cavités & le ſinus ſphénoïdal, & l'on donne de l'écoulement à la matiere. Une ſeule couronne de trépan ſur l'os frontal ſuffit à la vérité, pour que l'injection ſorte par les narrines, à moins que le cheval ne l'avale, comme cela peut fort bien arriver ; mais il eſt néceſſaire de multiplier les couronnes, pour déterger la cavité ou ſinus ſitué au-deſſous de la troiſieme dent molaire.

La quatrieme cavité eſt plus ſpacieuſe : on y conſidere deux cornets d'une figure approchant de celle d'une navette, mais plus alongée, un ſupérieur & un inférieur. Le premier eſt plus étendu & formé par la réunion de l'os ethmoïde, & de cette duplicature mince qui appartient aux os du nez : le ſecond eſt ſitué au-deſſous de celui-ci, il eſt appliqué ſur les os maxillaires, & ſert de paroi au ſinus maxillaire de la troiſieme dent molaire. Ces cornets doivent être regardés comme autant de ſinus & de culs-de-ſac. Leur ſtructure démontre combien il eſt difficile de traiter la morve lorſqu'elle occupe ces différentes cavités. Quoique perſonne n'ait encore bien connu ni bien décrit cette ſtructure, on a cependant vu nombre de gens s'imaginer avoir un ſecret pour la morve, qu'ils ont regardée ſans doute, moins comme un vice local, que comme un vice des humeurs. Mais ſuppoſons que cette maladie dépende d'un vice répandu dans le ſang, après avoir employé tous les remedes capables de le purifier, & en être venu à bout, aura-t-on fait évacuer le pus qui remplit ces culs-de-ſac, ces ſinus qui n'ont point d'iſſue ? Que riſque-t-on de faire des eſſais en ce genre, puiſque perſonne ne veut garder un cheval attaqué de cette maladie, & qu'on ne peut le vendre ?

On comprend, ſous le nom de *bouche*, tout l'eſpace qui ſe trouve depuis le bord antérieur des levres juſqu'à la premiere vertebre du col. Les parties qui compoſent la bouche du cheval ſont les mêmes que celles de la bouche de l'homme, à l'exception cependant de ce qu'on appelle les *barres* dans le cheval, qui ne ſont autre choſe que la peau qui tapiſſe la mâchoire inférieure. Cette peau forme plus ou moins de plis dans la vieilleſſe. En général on dit qu'un cheval a les barres épaiſſes, charnues ou tranchantes ; épaiſſes, lorſque la mâchoire eſt arrondie en cet endroit ; charnues, ce qui provient ou de ſes plis ou d'une induration occaſionnée par le mors : cet accident ôte la ſenſibilité au cheval, qui n'obéit qu'à raiſon de cette ſenſibilité excitée par la preſſion du mors ſur cette partie : on appelle *barres tranchantes*, celles dont les os ſont ſaillans ; ce qui ſe rencontre plus communément dans les jumens que dans les chevaux. Les barres tranchantes ſont ſujettes à être offenſées ; à la ſuite de cette léſion, il ſurvient même ſouvent carie, laquelle on ne ſauroit guérir qu'en ruginant l'os, & en le faiſant exfolier.

Le palais eſt cette peau ſillonnée qui s'étend depuis le voile palatin, & depuis les os palatins, juſqu'aux gencives de la mâchoire inférieure. Cette partie en cet endroit eſt moins ſillonnée ; mais élevée dans les poulains en eſpece de dos d'âne ; c'eſt ce qu'on appelle le *lampas* ou *feve*, ce que nombre d'auteurs ont regardé comme une maladie & comme le ſujet du dégoût, principalement pour le manger, comme ſi l'on trouvoit ici des houppes & des papilles nerveuſes ? Leur opinion eſt fondée ſur ce que le lampas déborde les dents, & en conſéquence ils y ont fait appliquer le feu. Il n'y a que l'ignorance ſeule qui ait pu autoriſer la pratique de porter le feu ſur une partie qui, brûlée de la ſorte, n'ôte certainement pas à l'animal le dégoût qu'on lui ſuppoſe, mais lui cauſe un mal réel, pour le guérir d'une maladie imaginaire.

L'arriere-bouche eſt ſéparée de l'avant-bouche par une cloiſon aponévrotique, nommée *voile du palais*. Cette cloiſon eſt échancrée dans ſa partie inférieure, pour faciliter le mouvement de l'épiglotte de devant en arriere, dans les différens tems de reſpiration ; car, quoique par l'arrangement de ces parties, l'épiglotte monte pour l'ordinaire derriere le voile palatin, & oblige l'air de paſſer des poumons dans le canal nazal, il peut ſe faire que l'épiglotte ſe porte en avant, & oblige l'air de ſortir par la bouche ; ce qui aura lieu lorſque le voile du palais viendra à s'élever, tandis que le pharynx ſe contractera. Ce fait eſt prouvé par ce qui arrive dans la phthyſie : les chevaux en touſſant jettent de la matiere par la bouche. Or, ſi une humeur auſſi groſſiere & auſſi épaiſſe ſort par cette voie, à plus forte raiſon l'air doit-il donc y paſſer. Tout le monde ſait qu'on eſt quelquefois obligé d'abattre un cheval, lorſqu'on veut le couper ; mais avant que de le faire, on lui met le torche-nez ou la moraille qui lui bouche une narine. Si la narine ouverte de l'animal abattu, porte à terre, de maniere que l'entrée de l'air ſoit interceptée, on les voit alors ouvrir la bouche pour reſpirer. La reſpiration ſe fait par la bouche toutes les fois qu'il y a embarras dans les narines, de quelque eſpece que ſoit cet embarras.

Nous n'avons rien de particulier à dire ſur la peau & les poils du cheval. La peau a ſon épiderme qui n'eſt autre choſe qu'une expanſion des vaiſſeaux de la tranſpiration. On voit tous les jours s'enlever cet épiderme de deſſus la peau, lorſqu'on y applique des ſubſtances graſſes & huileuſes ; méthode qui malheureuſement eſt encore ſuivie aujourd'hui par bien des maréchaux, leſquels ignorent ſans doute que les corps gras bouchent les pores de la tranſpiration ; que les excrétions ne ſe faiſant pas, la jambe ou la partie malade doit augmenter de volume plutôt que diminuer. Pour les poils, ceux de la criniere ſont quelquefois ſi longs qu'ils ſe mêlent au point qu'il eſt très-difficile de les démêler ; ce que les ignorans attribuent à un eſprit, qu'ils appellent *follet*.

Pour ce qui regarde les ſabots, *voyez* la deſcription du pied du cheval. Les châtaignes ſont des portions de corne ſituées en dedans de l'avant-bras, & en dedans du canon de derriere. Cette eſpece de corne eſt d'une ſubſtance différente de celle des ſabots : elle eſt plus compacte & plus molaſſe.

SECONDE PARTIE.

De l'hygienne. Dans cette partie on traitera 1°. de la conformation du cheval ; 2°. de ſa nourriture ; 3°. du ſoin qu'on doit en avoir ; 4°. de ſes exercices.

De la conformation du cheval. Le cheval conſidéré extérieurement, ſe diviſe en trois parties ; ſavoir, en avant-main, en corps & en arriere-main. L'avant-main renferme la tête, le col, le devant du poitrail, le garot & les jambes de devant. Le corps comprend le dos, les reins, le deſſous du poitrail, les côtes, le ventre, les flancs, les parties de la génération. L'arriere-main comprend la croupe, la queue, le fondement, la nature dans la jument, les hanches,

les feſſes & les jambes de derriere. La tête comprend la nuque, le toupet, les oreilles, la face dans laquelle on trouve le front, les ſallieres, les ſourcils, les paupieres, les cils, le grand angle, le petit angle, les yeux, les onglets, le nez, le chanfrein, les nazeaux, la bouche, la levre ſupérieure, la levre inférieure, la commiſſure de la bouche, le menton, les barres, les joues, la ganache, l'auge & les avives. Le col comprend le goſier, l'encolure & la criniere. Le devant du poitrail comprend l'os de la poitrine, la foſſette & les aiſſelles. Le garot eſt formé d'une ſeule partie. Les jambes de devant ſont compoſées de l'épaule, de la pointe de l'épaule, du bras, de l'avant-bras, des ars, du coude, de la châtaigne, du nerf, du boulet, du fanon, du paturon, de la couronne, du ſabot compoſé de la muraille & de la ſolle; la muraille ſe diviſe en muraille de la pince, muraille des quartiers & muraille des talons; la ſole comprend la ſole de la pince, la ſole des quartiers, la ſole des talons & de la fourchette. La cuiſſe comprend le plat du dehors, le plat du dedans, l'ame, le graſſet, la jambe proprement dite, le jarret, dans lequel eſt compris le pli du jarret & la pointe du jarret; le canon, le nerf, & le reſte comme à la jambe de devant.

Juſqu'ici on n'a pu donner aucune regle ſûre pour ſtatuer ſi un cheval eſt conſtruit parfaitement, tant pour l'apparence que pour la bonté: on eſt ſouvent trompé par la plus belle apparence: combien de fois a-t-on préféré un laid cheval à celui dont la forme étoit réguliere & brillante? Il n'eſt pas poſſible de donner à cet égard des regles générales. En effet, un cheval de caroſſe ne doit pas être conſtruit comme un cheval de ſelle, celui-ci comme un cheval de bât, & ce dernier comme un limonnier. Nous allons marquer en général la différence qu'il doit y avoir entre le cheval de caroſſe & celui de ſelle, c'eſt-à-dire, entre celui qui porte & celui qui tire; ce qui ſervira de regle pour le limonnier & le cheval de bât. Les proportions que nous donnerons de ces deux premiers animaux ſeront priſes de leurs uſages & de leurs mouvemens. Afin de procéder avec ordre, je conſidere le cheval en action ſous deux points de vue: 1°. dans la totalité & la généralité de ſes mouvemens: 2°. relativement aux mouvemens des jambes; l'animal étant vu de profil.

Les allures de tous les chevaux ſont le pas, le trot & le galop; mais tous n'exécutent pas ces mouvemens avec la même facilité, tous ne ſe ſervent pas également de ces allures: un cheval qui aura l'encolure épaiſſe, la tête groſſe, les épaules chargées, ne galoppera pas avec la même aiſance que celui dont l'encolure ſera déliée, les épaules allégées; cette maſſe, ou l'avant-main, ſera plus aiſée à enlever dans ce dernier, car ce ſont les muſcles du dos qui ſont les principaux moteurs dans ce mouvement; mais le premier trottera avec plus de facilité, vu que dans le trot les muſcles extenſeurs & fléchiſſeurs des jambes de devant, entrent tous en contraction, ce qui n'arrive point dans le tems du galop. En général on doit conſidérer le corps du cheval comme une maſſe quarrée, poſée ſur quatre colonnes, dont la tête & l'encolure ſervent au mouvement de progreſſion: dans le repos les quatre jambes ſervent d'appui au reſte du corps, de façon que chacune porte un quart de peſanteur de la maſſe.

Dans le pas les jambes ſe meuvent tour-à-tour en quatre tems & operent les mouvemens de progreſſion de la maſſe; mais chaque jambe ſe décharge tour-à-tour ſur la voiſine du quart qu'elle ſoutenoit avant que d'être levée. Dans le trot les choſes ſe paſſent autrement: deux colonnes, ou jambes, ſe meuvent en même tems, mais dans la diagonale du quarré, c'eſt-à-dire, de l'angle de devant à l'angle oppoſé de derriere. La différence qui ſe trouve dans le pas & dans le trot eſt bien marquée; dans la premiere allure le fardeau ſe trouve partagé entre deux colonnes, qui ſervent alternativement de point d'appui, & toujours diagonalement; au lieu que dans le pas, la colonne qui reçoit le poids de ſa voiſine, perd la ligne de direction qu'elle avoit, & change ſon axe de mouvement pour en prendre un autre. Dans le galop deux colonnes ſervent auſſi de ſoutien au reſte de la machine, mais dans un ſens oppoſé au trot: ce ſont alternativement les jambes de devant qui ſe meuvent enſemble, enſuite celles de derriere. Un cheval galoppera avec d'autant plus de vîteſſe qu'il portera davantage ſa maſſe en avant: ſes mouvemens ſeront moins raccourcis, & il y aura moins de tems perdu; les coureurs n'agiſſent preſque pas depuis le genou juſqu'en bas.

Les écuyers regardent comme naturelles trois autres allures, qui cependant ne le ſont pas; puiſqu'elles ne ſe remarquent que dans les chevaux foibles & uſés; ces allures ſont l'amble, l'entre-pas & l'aubin: dans l'amble le cheval meut les deux jambes du même côté, & le poids de la maſſe ſe jette ſucceſſivement ſur les deux jambes oppoſées, il partage parallelement le poids de ſa maſſe: l'entre-pas ne differe en rien du pas à l'égard de l'équilibre: l'aubin ne differe des autres allures, qu'en ce que le cheval galoppant du devant & trottant du derriere, ſes jambes de derriere partagent tour-à-tour le poids total de la maſſe & celui de ſes trois colonnes. Il eſt encore d'autres allures que les écuyers appellent *artificielles*; ce ſont le paſſage, le piaffer, la galoppade, la volte, la paſſade, la pirouette, le terre-à-terre, la peſade, le mézair, la courbette, la croupade, la balotade, la capriole, le pas & le ſaut; le cheval n'exécute ces allures que par la crainte, & rarement de lui-même; au reſte elles participent des trois autres allures.

Il eſt donc aiſé de voir par ce que nous venons de dire, qu'une encolure arrondie & une groſſe tête ſont eſſentielles pour les chevaux de trait; car plus ces parties ſeront chargées, plus auſſi la quantité de mouvemens, que l'on ſait être le produit de la maſſe par la vîteſſe, ſera conſidérable; ou, ce qui revient au même, plus la force de l'animal, qui n'eſt autre choſe que cette quantité de mouvement, ſera augmentée. C'eſt le contraire pour les chevaux de ſelle: la tête & l'encolure qui ſont, pour ainſi dire, le gouvernail de la machine, ayant trop de peſanteur, ne feront pas enlevées avec aiſance & avec la même vîteſſe que ſi les parties étoient déliées. On voit donc d'après cela qu'il eſt abſurde d'admettre une ſeule & même proportion pour tous les chevaux.

En conſidérant le cheval vu de profil, le quarré parfait qu'on admet dans tous les chevaux, ne peut pas avoir lieu. Nous venons de dire que les allures naturelles du cheval étoient le pas, le trot & le galop: de ces trois mouvemens deux ſont propres au cheval de ſelle, deux au cheval de caroſſe: dans le cheval qui va le pas, les jambes de devant agiſſent, pour ainſi dire, ſimultanément, les mouvemens ſont plus marqués, la vîteſſe eſt plus grande que dans le cheval de caroſſe. En obſervant celui-ci, on voit qu'il leve les pieds en tranſtravat, c'eſt-à-dire, une jambe de devant d'un côté, & une de derriere de l'autre; que ces mouvemens ne ſont pas ſi étendus, quoique ſouvent plus relevés que ceux du cheval de ſelle; d'après cela on peut voir qu'une même regle ne doit point ſervir pour tous les chevaux; qu'il eſt au contraire de toute néceſſité qu'un cheval de ſelle forme un rectangle, tant pour la liberté de ſes mouvemens que pour leur douceur. En conſidérant un cheval de courſe, on voit qu'il paſſe d'un dixieme & plus, la ligne verticale qui partageroit le quarré parfait en

deux parties égales : or s'il étoit poſſible que l'on pût former des chevaux, il ſeroit à ſouhaiter qu'on leur donnât en longueur un dixieme de plus qu'en hauteur, c'eſt-à-dire, qu'un cheval qui auroit cinq pieds de la pointe de la feſſe à celle de l'épaule & la même meſure du garot à terre, devroit avoir cinq pieds & demi de plus dans la premiere dimenſion ſur les mêmes cinq pieds de hauteur, afin qu'il fût bien proportionné.

Après avoir conſidéré un cheval dans ſon enſemble, il faut examiner ſes parties chacune ſéparément. On commence par la tête : elle doit être ſemblable à celle de la diagonale d'un rectangle, dont la baſe ſeroit trois fois plus courte que ſa hauteur ; d'un rectangle, par exemple, qui auroit neuf pouces de hauteur ſur trois pouces de largeur. Lorſque la tête du cheval s'écarte en avant de la diagonale, on dit que le cheval *porte au vent, qu'il tend le nez ;* & lorſqu'elle ſe retire vers le col, on dit que le cheval *ſe ramene*, qu'*il s'encapuchonne*, qu'*il s'arme ;* mais lorſqu'il tient ſa tête dans la direction de cette ligne, on dit, qu'*il porte bien ſa tête, ſe bride bien*, & non pas *il eſt bien placé :* ce terme n'a lieu que pour l'enſemble d'un cheval, lorſque les quatre jambes tombent bien d'à-plomb ; on dit auſſi d'un cheval qui baiſſe la tête, *il porte bas :* on obſerve encore dans la tête d'autres défauts, marqués par ces expreſſions, *tête graſſe, tête décharnée, tête longue*, qui s'appelle auſſi *tête de vieille.* Enfin une tête pour être belle & agréable à la vue doit être petite. Il eſt encore des diſtinctions relatives aux différentes eſpeces de chevaux. D'après ce que nous avons dit ci-deſſus, il eſt facile de ſentir que la tête d'un cheval de caroſſe ne doit pas avoir les mêmes proportions que celle d'un cheval de ſelle.

La nuque qui eſt cette partie ſituée au-deſſus de la tête, derriere les oreilles, doit être un peu élevée & arrondie afin de donner plus de grace à la tête du cheval que l'on dit alors avoir la tête bien attachée.

Le toupet eſt cette portion de crin qui tombe en avant de la tête ſur le front : on ne coupe guere ce toupet que l'on ne coupe auſſi la queue ; on ne devroit point faire ces opérations aux chevaux, afin qu'ils puſſent ſe garantir des mouches.

Les oreilles doivent être placées perpendiculairement dans l'état d'inaction. Une oreille trop grande ou trop courte eſt déſagréable ; cependant celle qui eſt courte choque moins que celle qui eſt longue : l'œil ſeul peut juger de leurs proportions ; les grandes ſont ſujettes à balloter en tous ſens dans la marche du cheval ; alors on les appelle *oreilles de cochon.* Quoiqu'elles ſe meuvent toutes deux également, il eſt cependant des chevaux qui préſentent en même tems l'une en avant & l'autre en arriere ; c'eſt pour éviter toute ſurpriſe qu'ils agiſſent ainſi : ce mouvement eſt ordinaire aux chevaux aveugles. Quelquefois les oreilles deviennent très-penchées vers les avives à la ſuite de quelque tumeur dans l'oreille, on appelle ce défaut *oreillard* ou *oreilles penchées.* Souvent les oreilles ont été taillées par les maquignons, on appelle alors le cheval *moineau*, on dit qu'il a été *bretaudé ;* & lorſqu'en outre on lui a coupé la queue, on l'appelle *courteau.* Dans la vue de rapprocher les oreilles l'une de l'autre, les maquignons font une inciſion entre les deux parties vers le toupet : pour réuſſir il faudroit que l'inciſion ſe fît dans la partie inférieure vers les avives & que l'on coupât le principal muſcle abaiſſeur de l'oreille ; l'action de ce muſcle étant detruite, les antagoniſtes rapprocheroient les oreilles : cette méthode eſt toujours ſûre quand l'opération eſt bien faite.

Le front eſt cette partie qui s'étend depuis le toupet juſqu'à un travers de doigt au-deſſus des yeux : il doit être convexe, ce que l'on appelle *moutonné* ou *buſqué :* cette conformation eſt très-agréable, elle ne ſe remarque ordinairement que dans les chevaux anglois & eſpagnols, & non pas dans les napolitains, ni dans les barbes, comme l'avance un hippometre, ni même dans les normands.

On appelle *ſalieres* deux enfoncemens qui ſe trouvent au-deſſus des yeux, & qui ſont toujours regardées comme un défaut de conformation. Dans la belle nature, cette partie doit être de niveau avec les ſourcils : cette dépreſſion eſt ſenſible dans la vieilleſſe ; elle eſt quelquefois naturelle & héréditaire ; mais c'eſt une erreur de croire qu'un vieux cheval, dont les ſalieres ſont creuſes, engendrera un poulain qui aura cette défectuoſité.

Les paupieres ſont ces deux portions de peau qui forment un eſpace ovalaire, ſous lequel ſont placés les yeux. Les paupieres, principalement la ſupérieure, doit toujours être élevée & repliée ſur elle-même, & laiſſer à découvert tout le globe de l'œil ; ce qui fait dire d'un cheval qu'il *a l'œil fier.* Lorſqu'au contraire la paupiere eſt trop marquée, on dit, ce cheval *a l'air mal ;* ce qui s'obſerve principalement dans les vieux chevaux : cependant ce défaut peut venir d'un vice de conformation.

Pour que les yeux ſoient bien placés, il faut qu'ils ſoient ſaillans, & que leurs mouvemens ſoient fréquens ; l'endroit le plus favorable pour examiner la vue d'un cheval eſt la porte d'une écurie, lorſqu'il eſt prêt à ſortir, ſous une porte cochere, ou ſous une remiſe, afin qu'il n'y ait point de jour derriere lui. On conſidere l'œil en avant, de profil, & on fait des ſignes ; ſi le cheval eſt aveugle, on en ſera convaincu, & par la poſition de ſes oreilles, dont l'une eſt en avant & l'autre en arriere, & par la maniere dont il leve les jambes.

L'onglet eſt cette partie ſémilunaire ſituée vers le grand angle, entre le globe de l'œil & cet angle. Dans la belle nature, l'onglet ne doit point paroître, à moins que quelques corps étrangers ne touchent la vitre de l'œil ou la conjonctive, & n'obligent le globe à ſe retirer dans le fond de l'orbite, pour lors cette membrane agit en avant, & ſert de doigt à l'animal pour balayer les ordures ; mais c'eſt une maladie toutes les fois qu'elle paroît quand l'œil eſt tranquille.

Le nez, pour être bien fait, doit être moutonné en ſe ſuivant avec le front ; la partie moyenne eſt nommée *chanfrein ;* lorſque le chanfrein eſt concave ou d'une forme creuſe & rentrant en-dedans, l'on dit que le cheval *a le chanfrein renfoncé ;* c'eſt un grand défaut pour le coup d'œil : d'ailleurs la reſpiration s'en trouve gênée, & le paſſage de l'air intercepté.

Les nazeaux ſont deux ouvertures de peau qui ont environ quatre pouces de longueur : ils doivent être bien ouverts, autrement c'eſt un défaut, & on dit que le cheval *a les nazeaux peu fendus*, ce qui ſouvent le rend ſouffleur ou ſiffleur : ce ſeroit cependant un très-grand défaut s'ils étoient trop ouverts ; car l'air ayant un trop libre accès & pénétrant avec trop d'impétuoſité pourroit occaſionner différentes maladies, telles que la toux, la morfondure, la morve, *&c.* Le diametre des nazeaux, pour qu'ils ſoient bien conformés, ne doit pas, dans l'action, ſurpaſſer la largeur des levres.

La bouche eſt bien proportionnée lorſqu'elle forme une eſpece de grouppe agréable : les levres doivent être ſeches & bien appliquées ſur les dents ; le bord de chaque levre doit rentrer en dedans ſans laiſſer appercevoir aucune ride ; la levre ſupérieure, être placée en-avant & un peu arrondie ſur ſes côtés ; autrement on dit, mais improprement, *que l'animal a le bout du nez gros :* la levre inférieure doit être trouſſée, & ſon bord auſſi rentrer en-dedans ; on

déſigne la conformation contraire par ces mots, *levre pendante ;* preſque tous les vieux chevaux ont ce défaut qui peut auſſi provenir de naiſſance : le menton fait partie de la levre inférieure, on demande qu'il ſe termine en pointe.

On appelle *joue* cette ſurface latérale & unie, faiſant partie de la mâchoire inférieure & ſituée à côté de la face ; elle doit être plate : on dit vulgairement que le cheval *a une groſſe ganache*, lorſque la partie ſupérieure eſt ſurpaſſée par l'inférieure ; & qu'il *a la ganache décharnée*, lorſque la ſupérieure déborde, l'entre-deux des joues ſe nomme *le deſſous de la ganache*. Ce deſſous doit être creux, évidé & évaſé ; c'eſt une belle forme : le contraire s'appelle *ganache pleine & évaſée*, ce qui eſt un défaut. Les chevaux naiſſent pour l'ordinaire avec la ganache évidée ; elle ne devient pleine qu'à la ſuite de la gourme qui leur laiſſe toute la vie un engorgement des glandes ſalivaires qui les fait appeller *ganachés ;* la partie inférieure de deſſous cette ganache ſe nomme *auge*. Lorſqu'il arrive que les bords de l'auge qui devroient être arrondis, ſont ſaillans, le cheval court riſque d'être bleſſé par la gourmette.

Les avives ſont ſituées à la partie ſupérieure & poſtérieure de la ganache ; cette partie doit être ſeche & rentrer en-dedans, pour faciliter le mouvement de la tête vers le col dans le tems que le cheval ſe ramene.

L'encolure doit être charnue, arrondie ſupérieurement : lorſqu'elle eſt droite, on l'appelle *fauſſe encolure ;* lorſqu'elle eſt creuſée ou échancrée, elle ſe nomme *coup de hache*. Dans le cheval de ſelle, l'encolure ne doit point être longue, mais bien relevée : dans le cheval de carroſſe, elle doit être plus alongée, afin de former le centre de gravité dans les mouvemens en-avant. Le goſier eſt la partie antérieure du col ; il doit être ſaillant & un peu convexe dans ſa partie moyenne ; quand il l'eſt trop, on l'appelle *col pendant*. C'eſt pour l'ordinaire le défaut des vieux chevaux, quoiqu'ils puiſſent naître ainſi.

Le poitrail antérieur doit être bien ouvert, & ne doit paroître faire qu'un ſeul & même corps avec l'épaule : il faut auſſi que le deſſous du poitrail ſoit ouvert & plat.

Le garot ne doit être ni tranchant, ni arrondi, mais de niveau avec l'encolure, & un peu plus élevé ſur les côtés, ſans quoi il ſeroit expoſé à être bleſſé par l'arçon de la ſelle ; mais cette conformation eſt plus néceſſaire dans le cheval de ſelle que dans celui de carroſſe.

L'épaule eſt cette partie qui s'étend depuis la partie ſuperieure du garot juſqu'à la partie moyenne du poitrail ; elle doit paroître détachée dans ſa partie antérieure d'avec l'encolure : il ne faut pas qu'elle ſoit trop ſerrée ; dans ce cas, on l'appelle *épaule colée ;* & ſi les deux le ſont également, on dit que le cheval *eſt chevillé*. Si l'épaule eſt trop graſſe & trop arrondie, on dit que le cheval *a les épaules trop graſſes*, ce qui gêne beaucoup ſon mouvement ſur la poitrine.

Le bras s'étend depuis l'épaule juſqu'au coude, & doit ſuivre en proportion l'épaule. Cela eſt ſi vrai, que l'on a toujours confondu cette partie avec l'épaule, & que des deux l'on en a fait un tout ; & comme il eſt couché le long de la partie inférieure du poitrail, il doit néceſſairement tomber en ligne droite à l'épaule.

L'avant-bras s'étend depuis la partie inférieure de la poitrine, juſqu'à la premiere jointure ; il doit être charnu, & d'une longueur proportionnée ; il ne peut même être trop charnu ; car, quand il ne l'eſt pas (ce que l'on nomme alors bras menu), il forme toujours un cheval mou, dans ſon devant, ſujet à broncher & à plier les genoux ; en un mot, un cheval arqué. Quoiqu'on voie de fort jeunes poulains arqués, c'eſt le plus ſouvent un défaut des chevaux uſés, & ſur-tout des vieux. Le coude eſt cette partie pointue, ſituée derriere & au-deſſous de l'avant-bras, & qui en fait partie ; il doit ſe détacher de la poitrine, & ne point être court ; conſtruit autrement, le jeu de cette partie ſeroit diminué. Les chevaux à coudes ſerrés & courts, ſont nommés *pannards*.

Le genou doit être ſec, de façon que l'on diſtingue, pour ainſi dire, les os qui le compoſent. Quand il eſt gras, ſes mouvemens ſont durs & peu déliés. Le canon eſt cet os qui paroît au-deſſous du genou, & qui s'étend juſqu'à la premiere jointure. Il doit être un peu large, pour donner l'appui & l'aiſance aux nerfs qui ſont derriere. Quand il a les qualités contraires, on dit que le canon eſt menu. Les nerfs, que les anatomiſtes connoiſſent ſous le nom de *tendons*, doivent être détachés les uns des autres, tant pour la beauté que pour le mouvement. De-là ces expreſſions dans la maréchallerie : *ce cheval a le nerf bien détaché ; il a le nerf collé à l'os*. Le boulet, qui eſt la jointure ſituée au-deſſous du canon, peut être trop ou trop peu gros. Le paturon eſt l'os qui forme cet eſpace creux, compris entre le boulet & les talons. C'eſt un grand défaut quand cet os eſt long ; dans ce cas, les chevaux s'appellent *longs-jointés ;* alors la partie ſupérieure de cet os ſe porte en arriere ; on les appelle *bouletés*, lorſqu'elle ſe jette en avant : & quand cet os eſt poſé perpendiculairement, on dit : le cheval eſt droit ſur ſon boulet, ſi cette ſituation de l'os ne regarde qu'une jambe ; & ſur les boulets, ſi elle regarde les deux.

Les ſabots doivent être petits, & la ligne d'inclinaiſon, ou la pente de la muraille, doit être la diagonale du quarré de la perpendiculaire, que l'on tireroit de la couronne au bord du ſabot ſur le terrein ; ou, ce qui eſt le même, l'hypothénuſe d'un triangle rectangle iſocelle, dont un côté ſeroit cette perpendiculaire. La ſole doit être creuſe, & la fourchette petite ; les talons doivent être droits ; en un mot, le pied, conſidéré étant levé du côté de la ſole, doit former les deux tiers d'un ovale.

On comprend ſous le nom de *corps*, cette maſſe qui s'étend depuis la jambe de devant juſqu'à celle de derriere.

Le dos s'étend depuis le garrot juſqu'à cet endroit plat qu'on appelle les reins : il finit à cette petite gouttiere qui s'étend juſque ſur la croupe. Le dos doit être arrondi, & décrire une ligne horizontale : mais s'il s'abaiſſe, on dit que le cheval eſt enſellé ; ſi au contraire il s'élève, on dit qu'il a un dos de carpe, ou dos de mulet. Les reins ſont la ſuite du dos ; ils s'étendent juſqu'au point où celui-ci paroît baiſſer en arriere ; ce qui eſt le commencement de la croupe : ils doivent être plats & larges. Ce n'eſt jamais un défaut dans un cheval que d'avoir trop de reins. C'eſt par erreur que les maquignons ſe ſervent de ces expreſſions : *ce cheval a les reins bas*, puiſque c'eſt du dos qu'ils veulent parler, quoiqu'il ſoit vrai qu'alors les reins ſuivent un peu cette pente. Toutes les fois qu'un cheval paroît bas des reins, il eſt ce qu'on appelle, *court monté de derriere*, c'eſt-à-dire, que les jambes de derriere ſont trop courtes, & obligent le rein, ainſi que le reſte, à pencher.

Les côtes que tout le monde connoît doivent être bien cerclées, c'eſt-à-dire, bien arrondies. Lorſqu'elles paroiſſent comme droites, on donne le nom de *côtes plates* à ce défaut, qui eſt très-grand, puiſqu'il gêne le mouvement de la reſpiration, &

que la plupart des chevaux chez lesquels on le remarque, finissent par être pulmoniques; ils n'ont ordinairement point de ventre.

On comprend sous le nom de ventre, toute cette masse molle située en arriere de la poitrine. Dans un cheval bien construit, & qui a de l'embonpoint, il suit toujours la forme des côtes : mais il n'est guere possible de distinguer la poitrine d'avec le ventre, à moins que de tâter les dernieres côtes. Si le ventre n'est pas arrondi par-tout, & sur la même ligne que la poitrine, ou s'il sort de cette ligne, on l'appelle *ventre de vache ;* lorsqu'il rentre en dedans, on dit que le cheval est court de boyaux : si ce sont les parties latérales ou les flancs qui rentrent ainsi en dedans, l'animal est efflanqué : quand les flancs ont peu d'étendue, & qu'on y distingue une espece de corde, il est fortrait. Ces défauts proviennent, ou d'une poitrine mal faite, ou de l'applatissement des côtes, ou de quelque maladie.

Passons aux parties de la génération. La premiere qui se présente, est l'enveloppe de la verge, ou le fourreau, au bord duquel se trouvent les mamelles, peu sensibles, à la vérité dans l'état naturel, mais qui le deviennent beaucoup quand cette partie est malade. Le fourreau doit être large ; lorsqu'il est trop petit, l'humeur sébacée s'y amasse, & produit des maladies : d'ailleurs, la verge ne sortant pas aisément, oblige le cheval de pisser dans son fourreau. Les bourses doivent être bien troussées, c'est-à-dire peu pendantes. Les chevaux espagnols de manege, même en exercice, sont sujets à les avoir pendantes, quoiqu'elles remontent & se tiennent, pour ainsi dire, collées aux aînes dans tous les chevaux qui trottent ou qui marchent. Il paroît que, si les testicules des chevaux espagnols sont pendans, c'est parce qu'ils sont fort gros en comparaison de la taille de l'animal ; ils tirailent par leur poids les cordons, les fatiguent, & les forcent de s'alonger.

La position des mamelles est assez connue. Elles doivent être petites, il ne doit même y avoir d'apparent que le mamelon, d'où part une petite ligne de peau saillante, qui s'étend en arriere le long du raphé, ligne qui va répondre à la nature dans la jument, & au fondement dans le cheval. Lorsque les mamelles excedent la grosseur d'une noix, & que leur peau est un peu arrondie & dure, c'est une preuve que la jument a pouliné : je ne parle pas ici des mamelles dans le tems que la jument allaite son poulain ; cela est assez connu.

La croupe est cette ligne saillante, en forme de gouttiere, qui s'étend depuis les reins jusqu'au commencement de la queue : cette partie peut avoir deux ou trois pouces de large. Pour être bien faite, elle doit former un cinquieme de cercle ; autrement, on dit que le cheval a la croupe *avalée*. La gouttiere dont on a parlé, se remarque seulement dans les chevaux gras & bien construits ; dans les maigres, elle est saillante.

La queue doit suivre la croupe, & par conséquent être placée haute, ce qui donne aux chevaux, de l'aisance & de la facilité pour la lever & pour la porter en arriere. On distingue dans la queue, 1°. le tronçon, qui est la partie la plus élevée, ou l'étendue de la queue sur laquelle les crins sont posés : 2°. le fouet ; ce sont les crins : quand ils sont cassés, ou qu'ils se trouvent en petite quantité, la queue s'appelle alors *queue de rat*.

Les hanches sont ces pointes que l'on apperçoit au haut des jambes de derriere, & qui sont à peu-près au niveau de la jonction des reins avec la croupe ; c'est une élévation arrondie, qui doit être peu sensible dans les chevaux gras & bien faits. Elle sont quelquefois plus hautes que la croupe, quelquefois beaucoup plus basses : ce qui vient de la position des os du bassin, plus ou moins inclinés : assez souvent ces os suivent la conformation de la croupe, c'est-à-dire, que si la croupe est avalée, les hanches seront hautes ; alors le cheval est cornu : mais si la croupe est droite & bien faite, les hanches le seront aussi. Il peut arriver que les deux hanches soient basses, ou une simplement ; dans ce dernier cas, on dit que *le cheval est épointé ;* ce défaut est tantôt naturel, & tantôt la suite d'un accident ; par exemple, de la fracture de la pointe de la hanche. Un cheval qui se place mal paroît épointé ; ce qui provient de ce que la jambe ne portant pas à-plomb, entraîne le bassin ; & celui-ci faisant tourner l'os sacrum sur les vertebres des lombes, lui donne la pente qu'il a.

Les fesses sont ces masses de chair que l'on voit depuis la hanche jusqu'à la croupe, & depuis celle-ci jusqu'à la pointe qui avoisine la queue. Elles doivent être grasses & convexes, tant pour la grace que pour le mouvement.

La cuisse s'étend depuis le bas de la pointe jusqu'à la premiere jointure. Elle doit être charnue & arrondie postérieurement, se joignant avec le bas de la fesse, dont elle suit la forme en dehors, & un peu en avant ; il faut encore qu'elle soit un tant soit peu plate pour faciliter son mouvement vers le bas-ventre. Le dedans, ou, comme on l'appelle vulgairement, le plat de la cuisse, doit être charnu, mais peu chargé de graisse : c'est dans la partie moyenne du plat de la cuisse que se trouve une veine où l'on a coutume de saigner.

L'aine est le pli de la cuisse vers le bassin ; elle doit être bien évidée, autrement il y a lieu de croire qu'il y a eu quelque tumeur.

Le grasset est cette partie arrondie qui forme la jointure de la cuisse avec la jambe proprement dite ; il est proche le flanc. Un grasset gros est toujours avantageux.

La jambe proprement dite, prise du grasset à la partie postérieure, doit avoir la même largeur que l'avant-bras, mesuré depuis le coude jusqu'aux ars. Elle doit être en forme de cône, & aller insensiblement jusqu'à deux ou trois travers de doigt au-dessus du jarret ; la jambe doit être située obliquement ; lorsqu'elle est droite, on dit que *le cheval est droit sur son jarret.*

Le jarret est cette jointure située au bas de la jambe. Pour être bien construit, il doit paroître difforme à un connoisseur, c'est-à-dire, que postérieurement la pointe du jarret doit être détachée du bas de la jambe, à y laisser une séparation, & qu'en devant il y ait un pli sur lequel on puisse distinguer une espece de corde, qui est un tendon extenseur de l'os du pied : en dedans, il faut qu'il présente deux grosseurs, une à la pointe moyenne de la jointure, & une autre dans la partie inférieure avec étranglement au bas ; l'entre-deux de ces grosseurs doit former une cavité. Ces grosseurs en imposent à bien des gens qui, les voyant détachées l'une de l'autre, les prennent pour des éparvins. En dehors du jarret se remarque une grosseur alongée, & un étranglement moins marqué qu'en dedans. Toutes les fois qu'on verra un jarret arrondi dans lequel on ne distinguera aucune forme, ce sera toujours un vice de conformation ou une suite d'accidens. On dit qu'un cheval est jarreté, lorsque les pointes des jarrets se touchent ; mais, en examinant la partie avec attention, on s'assurera que ce défaut ne dépend pas du jarret, mais de l'os de la cuisse, dont la tête se dérange de sa cavité. Ce qui le prouve, c'est que l'animal porte le pied

en dehors ; d'ailleurs, les os de cette partie n'ont point de mouvement de rotation ſur l'os du canon. les chevaux qui ont ce défaut ſont pour l'ordinaire mous dans leur train de derriere, & manquent de force dans les reins.

Le canon de derriere doit être plus long que celui du devant, plus arrondi ; les nerfs doivent être auſſi plus détachés. On veut que le paturon ſoit un peu plus long & plus étroit, la couronne de même. Le ſabot doit être moins arrondi que ce qu'on appelle *mulage*.

Les poils varient en couleurs ; quelle qu'elle ſoit, on dit communément, ce cheval eſt de tel poil ou de tel robe. On diviſe les poils en réguliers & en non réguliers : il n'y a que le noir qui ſoit régulier ; tous les autres ſont irréguliers, parce qu'ils contiennent toujours une ou pluſieurs couleurs. Le noir eſt le plus commun, & ſe diſtingue en noir geai & en mal teint. Les marques blanches que les chevaux noirs ont en tête ou aux pieds, ne les empêchent pas d'être réguliers. Parmi les chevaux noirs, il y en a qu'on appelle *miroités* ou *pommelés*, chez leſquels on appercoit des nuances liſſes & polies, plus claires en certains endroits que dans d'autres ; elles forment un bel effet, ſont plus agréables à la vue ſur les chevaux noirs que ſur les bais.

Parmi les poils irréguliers, ſont le bai, dont la couleur eſt rougeâtre. La marque à laquelle on reconnoît un cheval bai, eſt lorſqu'il a les crins & le bas des jambes noirs : de-là le bai clair, le bai châtain, le bai brun ou foncé, le bai à miroir, *&c.*

L'alzan eſt un poil qui ne differe guere du bai ; il a comme lui différentes nuances, telles que, alzan clair, alzan foncé, alzan poil de vache, *&c.*

Le poil gris eſt mêlangé de noir, de noir mal teint & de blanc : la couleur dominante eſt le mal teint. On rencontre fort rarement des chevaux totalement blancs. Les parties qui blanchiſſent les premieres, ſont le col, les épaules, le corps, les feſſes, enſuite la tête, & enfin les extrêmités du haut en bas ; enſorte que toutes les fois que l'on verra un cheval dont le bas des quatre jambes ſera blanc, & le reſte du corps très-blanc, on peut en augurer qu'il eſt fort vieux. Il faut cependant remarquer qu'un cheval gris peut naître avec le bas des quatre jambes blancs, mais ce cas eſt rare. Le gris ſe diſtingue auſſi en différentes eſpeces.

Il y a encore d'autres eſpeces de poils, tels ſont le rouhan mêlé de blanc & de bai ; le rouhan cap de more, le tigre, le pie, le porcelaine, *&c.* Tout cheval qui n'eſt que d'un ſeul poil eſt nommé *zain*. Le poil blanc ſur le front eſt appellé *pelote* ou *étoile* ; s'il ſe continue entre les yeux juſqu'aux nazeaux en maniere de bande, c'eſt le chanfrein blanc ; s'il rend les pieds blancs, on dit que ce ſont des *balſanes*. Si le bord de la balſane eſt dentelé, c'eſt une balſane dentelée ; ſi on y voit des taches noires, elle eſt herminée ou tachetée. Le cheval travat a les deux pieds du même côté de devant & de derriere blancs. Le tranſtravat a de même les deux pieds blancs, mais oppoſés, & en diagonale.

De la nourriture du cheval. Les alimens propres au cheval, ſont le foin, la paille de froment, & l'avoine. Le foin ne doit point être trop ſéché ; il ſe briſeroit, ſe mettroit en pouſſiere ; d'ailleurs il ſeroit privé d'un grand nombre de parties nutritives : il ne doit point non plus être trop frais ou trop verd ; car, lorſqu'il ſeroit mis en tas, il ſubiroit une fermentation qui le rendroit incapable d'être mangé. Le foin qui n'a point eſſuyé de pluie pendant le tems de la fenaiſon, eſt meilleur que celui qui auroit été mouillé ; la pluie en le lavant, le blanchit & lui enleve ſon odeur aromatique. Le foin dont on ſe propoſe de faire la nourriture des chevaux doit être verd, d'une odeur agréable, aromatique & forte, ſur-tout lorſqu'il eſt nouveau, fin ; c'eſt-à-dire, compoſé de plantes qui n'aient point de groſſes tiges, dures ou ligneuſes, ni de feuilles amples, larges & épaiſſes ; ces gros foins ne ſont propres qu'au bétail. Il doit être ſec ſans être caſſant, ſans aucune moiteur, ſi ce n'eſt lorſqu'il jette ſon feu. Une qualité qui n'eſt pas moins eſſentielle au foin, eſt la netteté : ainſi, tout foin blanc, jaune ou noir, gros & ligneux, mou, frais, humide, de mauvaiſe odeur ou boueux, doit être rejetté comme de mauvaiſe eſpece. Les prairies ſont auſſi deſtinées à la nourriture du cheval ; les hautes ſont à préférer aux baſſes, parce que les premieres étant plus ſeches, les plantes qui y croiſſent ſont moins abreuvées, les ſucs en ſont moins aqueux, plus élaborés ; le foin qu'on en tire eſt plus fin & plus aromatique. Les plantes les plus recherchées, celles qui donnent le meilleur foin, ſont toutes les eſpeces de gramen, à l'exception de ceux qui viennent dans les marais : entre les premiers, on préfere tous les chiendents, le fromental, *&c.* tous les trefles, les lotus, les melicots ſont d'excellente qualité.

Il eſt encore d'autres plantes employées à la nourriture des chevaux, ſoit en verd ou en ſec ; telles ſont l'orge, les veſces, les lentilles, *&c.* La paille eſt auſſi une nourriture du cheval, celle qu'on emploie le plus communément eſt celle de froment ; c'eſt un des alimens le plus ſain que l'on connoiſſe, & même un des plus nourriſſans, quoiqu'il paroiſſe ſec. Les chevaux nourris avec de la paille ſont beaucoup plus gras, ont le poil plus liſſe, & ſont moins ſujets aux maladies cutanées que ceux qui n'ont mangé que du foin. L'avoine eſt l'aliment le plus nourriſſant de tous ; plus elle ſera peſante, & par conſéquent farineuſe, plus elle nourrira : ſa couleur eſt aſſez indifférente. Outre ces alimens ordinaires, on emploie la luzerne, le ſainfoin, le grand trefle, les lentilles, les pois, la veſce, l'orge, le ſeigle. Mais toutes ces herbes & ces grains qui quelquefois peuvent ſervir de nourriture au cheval, deviennent des médicamens dans différentes circonſtances. Ainſi, ils ne doivent être alimens que dans les cas de néceſſité & lorſqu'on manque des autres.

L'eau eſt la boiſſon ordinaire du cheval ; mais toutes les eaux ne ſont pas également bonnes. L'eau battue eſt préférable à l'eau dormante ; celle des grandes rivieres, aux eaux de ſources, *&c.* La meilleure eſt la plus limpide. L'eau très-fraîche eſt dangereuſe. On ne doit point laiſſer boire un cheval qui eſt en ſueur, ou qui vient de quitter le travail.

Du ſoin que l'on doit avoir des chevaux. Ce que nous avons à dire ſur cet objet, regarde le local des écuries, leur conſtruction, leur proprété, & le panſement des chevaux.

Toute écurie doit être conſtruite ſur un endroit ſec & élevé. Celle qui eſt ſur un terrein bas, eſt humide & peu éclairée, pour l'ordinaire : les chevaux y ſont ſujets aux maladies des yeux & aux œdemes. Les écuries pavées ſont plus avantageuſes que celles qui ſont ſalpétrées, lors ſur-tout qu'on n'eſt pas en état de faire la dépenſe des madriers qui, à tous égards, ſont préférables. On doit renouveller des écuries à toutes les heures du repas, & donner un coup de balai à ces mêmes heures. On doit étriller avec ſoin le cheval, ce qui l'entretient dans une tranſpiration abondante : cela doit ſe faire au-dehors, autant qu'il eſt poſſible, & jamais dans l'écurie. Il y a encore d'autres petits ſoins de détail, dont il ne nous paroît pas néceſſaire de parler.

Des exercices du cheval. Nous avons vu dans l'article de la conformation extérieure du cheval, qu'il étoit fait pour tirer ou pour porter. Le cheval de trait ne tire qu'autant qu'il a de peſanteur ; pour ſe

la donner, il eſt obligé de ſe jetter en avant. Auſſi voit-on qu'un cheval attelé à une charrette, ne tire qu'à raiſon de la charge qu'on lui met ſur le dos: eſt-elle chargée ſur le derriere, les efforts deviennent impuiſſans. Tout fardeau qu'un cheval tire, doit être à l'alignement de ſon corps; car autrement il agiroit de deux manieres, en élevant & en tirant, ce qui arrive preſque toujours dans les caroſſes. La force des chevaux qui tirent ces voitures, agit ſuivant une diagonale; & par conſéquent peut être décompoſée en force horizontale & en force perpendiculaire: or, cette derniere eſt entiérement perdue pour la progreſſion. Les harnois d'ailleurs ſont mal conſtruits: la bricole ne doit pas être placée ſur l'articulation des épaules avec le bras. Cette poſition gêne le mouvement de ces parties, & le cheval eſt hors de force: la bricole doit être placée au bas de l'encolure, ſur le haut du poitrail; & les traits doivent partager le corps du cheval en deux parties, enſuite répondre au centre du fardeau. Il en eſt de même du reculement qu'on place trop bas: il doit ſe trouver ſur la même ligne que le poitrail, autrement le cheval n'a pas de force. On voit par tout ceci combien il eſt eſſentiel que les voitures ſoient bien conſtruites, & les chevaux bien placés, ſi l'on veut en tirer tous les ſecours qu'on en attend ſans les ruiner.

Le cheval de bât ne porte qu'autant qu'il eſt également chargé & qu'il va lentement. Il n'en eſt pas de même du cheval de ſelle: la légéreté du cavalier, ſa poſition, l'action de ſes bras & de ſes jambes, la forme de la ſelle & du mors, contribuent beaucoup à ſes mouvemens. La poſition de l'homme & ſon action ſur le cheval, ont donné & donnent encore matiere à conteſtation. Les plus fameux écuyers de ce ſiecle ne ſont point d'accord ſur ces objets; & leur art ſe réduit à bien peu de choſe.

TROISIEME PARTIE.

Hippopathologie ou deſcription des maladies du cheval. Le cheval eſt ſujet à un grand nombre de maladies, dont les unes lui ſont communes avec l'homme, & d'autres lui ſont particulieres. Nous dirons peu de choſes des premieres, parce que le traitement eſt à-peu-près le même pour l'homme & pour le cheval, mais nous inſiſterons ſur les dernieres. Si les anciens ont écrit ſur le traitement des maladies du cheval, ce qui nous en reſte eſt bien peu capable d'éclairer & d'inſtruire. Quoique depuis deux cens ans, un grand nombre d'amateurs de chevaux, nous aient donné des traités d'*hippiatrique*, ce n'eſt guere que dans ce ſiecle qu'on s'en eſt ſérieuſement occupé. La cure des maladies de ces animaux a été abandonnée à des gens groſſiers & peu inſtruits, qui n'ont pu étendre l'art. Il n'a fait de progrès que depuis qu'on a ſenti l'avantage d'étudier l'anatomie du cheval, & d'en bien connoître l'œconomie. Ces deux ſciences cultivées avec ſoin, nous en promettent de plus grands par la ſuite. Après avoir décrit, le plus clairement & le plus exactement que nous avons pu, les parties intérieures & externes de l'animal, nous allons paſſer à l'hiſtoire de ſes maladies qui ſont internes ou externes: nous parlerons d'abord de celles-ci, qui ſont peut-être les plus ordinaires & les plus nombreuſes, comme les plus aiſées à reconnoître, à ſaiſir & à traiter.

Les cauſes & les ſymptomes de l'inflammation, ſont les mêmes dans l'homme & dans le cheval, c'eſt pourquoi nous n'en parlerons pas. Quant au diagnoſtic, on reconnoît l'inflammation des parties internes (car c'eſt de celles-ci dont il s'agit à préſent), par la douleur qui ſe manifeſte aſſez par les mouvemens & l'agitation du cheval, par les grands mouvemens du cœur, ſouvent par la fievre, la toux & la difficulté de reſpirer, ſi l'inflammation attaque le poumon. Pour la cure, il faut mettre le cheval à la diete blanche, ne lui donner preſque point de foin, le tenir au ſon & à l'eau blanche, lui faire avaler des décoctions de plantes adouciſſantes, relâchantes & rafraîchiſſantes, comme les racines de mauve, de guimauve, chicorée ſauvage, les feuilles de bouillon blanc, de brancurſine, de pariétaire, de laitue, de mercuriale, d'oſeille, *&c.* On ne doit pas oublier les lavemens, où entrent les mêmes herbes qui, en nettoyant les gros boyaux, font un bain intérieur, & ſervent admirablement à diminuer l'inflammation. Sur le déclin on peut donner l'infuſion des fleurs de mellilot, de camomille, de ſureau, qui ſont adouciſſantes & un peu réſolutives en même tems.

Le phlegmon eſt une tumeur avec chaleur, tenſion, douleur & dureté. Il attaque le plus ſouvent les parties charnues, parce qu'elles ſont parſemées d'un plus grand nombre de vaiſſeaux ſanguins: il eſt ſouvent accompagné de fievre, lors ſur-tout que l'inflammation eſt conſidérable & fort étendue. Les ſymptomes de ce mal ſont indiqués par la définition du mot *phlegmon*. On connoît aiſément le phlegmon par la tumeur, la dureté, la chaleur & la douleur que le cheval reſſent lorſqu'on le touche. Le phlegmon eſt plus ou moins dangereux, ſuivant l'importance des organes qu'il affecte. Celui des parties tendineuſes eſt plus dangereux que celui des parties charnues; mais celui des articulations l'eſt bien davantage. La cure s'obtient par les ſaignées, les adouciſſans, les délayans, *&c.* en un mot les remedes qu'on emploie dans l'inflammation.

Les cauſes, les ſymptomes, le diagnoſtic, le prognoſtic, la cure de la ſuppuration ſont abſolument les mêmes dans le cheval & dans l'homme: c'eſt pourquoi nous renvoyons cet article à la médecine humaine. Il en eſt de même de l'ulcere, de quelque eſpece qu'il ſoit, de la gangrene, de l'éréſipelle, de l'œdeme & du ſquirre. Nous dirons ſeulement, à l'égard de ce dernier, que les parties les plus expoſées à devenir ſquirreuſes, ſont celles qui ſe trouvent entre la pointe de l'épaule & le thorax; les glandes de deſſous la ganache, les mamelles, le fourreau, *&c.* & toutes les glandes ſituées ſous la peau. Les mauvais fourrages, le défaut de tranſpiration, le peu d'uſage que l'on fait du cheval, *&c.* peuvent occaſionner les ſquirres: ce qui prouve qu'il eſt produit par un épaiſſiſſement de la lymphe, ou des humeurs excrémentitielles.

Pour les mêmes raiſons que ci-deſſus, nous n'entrerons dans aucun détail ſur ce qui concerne les maladies des os en général: telles que la carie, la fracture, l'ankiloſe, l'exoſtoſe, la luxation, la piquure, la contuſion, *&c.*

Des maladies externes. La taupe eſt preſque toujours une tumeur inflammatoire, ſituée ſur le ſommet de la tête entre les deux oreilles. Cette tumeur, ainſi que le phlegmon, eſt dure dans le commencement, & devient en ſuppuration dans la ſuite. Le dépôt contient quelquefois une eſpece de pus blanc comme de la bouillie, quelquefois une eau rouſſe. Quoique ces dépôts ſoient preſque toujours critiques, néanmoins celui dans lequel il y a de l'eau rouſſe, eſt plus difficile à guérir; car, dans le premier, il eſt rare que le ligament cervical ſoit à découvert; au lieu que dans le ſecond, non ſeulement le ligament eſt à découvert, mais ſouvent encore il ſe trouve déchiré: ce qui prouve que la tumeur vient plutôt d'un coup que d'une humeur. La taupe vient quelquefois du ſoir au lendemain; d'autres fois elle eſt huit jours à ſe former. Lorſqu'elle ſe manifeſte du ſoir au matin, il y a lieu de croire qu'elle contient de l'eau rouſſe: ce qui eſt encore annoncé par la molleſſe de

la tumeur. Quand elle se forme lentement, elle contient du pus.

Dès qu'on s'apperçoit d'une grosseur, il faut voir si elle est séreuse ou purulente. Si elle est séreuse, il faut l'ouvrir sur le champ, & traiter la plaie avec un digestif. Si la tumeur ne tient d'aucun caractere, il faut préliminairement mettre le cheval au son & à l'eau blanche, le saigner, & fomenter ensuite la tumeur avec l'eau dans laquelle on aura fait fondre du sel jusqu'à son point de salivation. Lorsque la tumeur ne diminue pas au bout de cinq ou six jours, il y a lieu de croire qu'elle renferme du pus ou de l'eau rousse : ce qu'on reconnoît facilement au tact.

Il faut ouvrir la taupe suivant sa longueur, pour donner écoulement à la matiere qui y est contenue, & traiter la plaie comme une plaie ordinaire. Le cheval guérit ordinairement dans l'espace de quinze jours ; mais si au bout de ce tems la plaie suppure encore, il y a tout lieu de croire que le ligament cervical est endommagé. Dans ce cas on pratiquera une nouvelle ouverture, qu'on prolongera jusqu'au fond de la plaie, afin d'enlever toute la partie du ligament qui est gâtée. Si l'os occipital est carié, ce dont on s'assure par la sonde, on en procure l'exfoliation. En suivant cette méthode, on guérit sûrement & sans peine cette maladie, qu'on regarde comme dangereuse, qui ne le devient que parce que le pus, en fusant, peut attaquer le ligament cervical, carier l'os occipital, & quelquefois la premiere vertebre du col ; & parce qu'il gâte aussi assez souvent le ligament capsulaire de la premiere vertebre avec l'os occipital, & pénetre dans le canal épineux.

Les avives, ou ouvertures des glandes salivaires, doivent être ouvertes avec beaucoup de précaution, dans la crainte d'ouvrir le canal salivaire, ce qui produiroit une fistule incurable. L'on a vu de ces fistules arriver à la suite de quelque dépôt critique, survenu à la suite d'une fausse gourme : ce canal étant ouvert, laisse échapper continuellement la salive au-dehors, & souvent fait tomber le cheval dans le marasme. Ce mal se guérit rarement, & encore est-ce la nature qui opere, car on ne sauroit y porter l'instrument sans courir risque d'exciter encore plus de mal. Le mieux dans ces circonstances, est donc d'abandonner la cure à elle-même, en se contentant de laver souvent cette partie avec de l'eau acidulée : en continuant long-tems ce remede, on parvient à resserrer les vaisseaux salivaires & à modérer l'écoulement.

Il survient quelquefois au-dedans de la conque de l'oreille une grosseur qui en remplit toute la cavité : elle est la suite d'un coup ou d'une morsure, & est ordinairement remplie d'eau rousse, jaunâtre, & rarement de pus. Il faut ouvrir la tumeur & panser la plaie à l'ordinaire. Ce mal n'a pas de suite.

Les maladies des yeux des chevaux sont à-peu-près les mêmes que celles de l'homme, & se traitent de la même maniere : telles que l'opthalmie, la tuméfaction des glandes des yeux, l'enflure des paupieres. Pour la lésion de la cornée, on s'en apperçoit aisément par la blancheur, qui ne lui est pas ordinaire ; par l'abondance des larmes qui s'écoulent souvent ; par de petites pellicules qui s'enlevent de dessus la cornée transparente ; par son affaissement sur l'uvée, ou par une couleur rouge dans toute son épaisseur. Cette maladie est presque toujours accompagnée d'une inflammation de la conjonctive : dans ce cas il faut saigner une ou deux fois le cheval ; le mettre à la paille & à l'eau blanche ; lui bassiner l'œil avec une décoction tiede de plantain & de fleurs de roses. Il est étonnant qu'on n'ait pas encore abandonné la pratique dangereuse de mettre sur l'œil de la tutie, & même des poudres corrosives, dans la vue dit-on, de manger la taie. On ne fait pas attention que cette taie n'est point un corps étranger, mais simplement un embarras dans les vaisseaux de cette partie ; ainsi on doit chercher à adoucir & détendre, & ensuite à résoudre.

Rien n'est plus commun que de voir des chevaux avoir la langue coupée, par la longe que l'on met dans leur bouche pour les faire trotter, & avec laquelle on les attache à un autre cheval ou derriere une voiture. Le mal est presque toujours curable, quand même la langue seroit coupée aux trois quarts, à moins qu'elle ne le fût en-dessous, car là se trouvent les principaux vaisseaux : s'ils étoient coupés, il faudroit nécessairement faire la section de la langue, pour éviter la gangrene qui y surviendroit. Cette section ne seroit pas dangereuse : il resteroit toujours assez de langue à l'animal pour promener les alimens sur l'un & l'autre côtés des dents mâchelieres.

On appelle *barres*, cet espace uni & dénué de dents qui se trouve entre les dents mâchelieres & les crochets ; c'est sur cet endroit que porte le mors de la bride ; c'est la forte impression de ce mors qui y produit du mal : pour remédier à la blessure légere des barres, on met dans la bouche du cheval un billot, enveloppé d'un linge, qu'on couvre de miel, d'heure en heure ; si l'os est carié, il faut emporter la carie. Quoique la plaie soit guérie, on ne mettra pendant quelque tems dans la bouche du cheval, qu'un billot de sapin & sans gourmette, & on ne lui mettra un mors de fer que quand il se sera formé une pellicule dure & capable de résister.

Il survient souvent au col des tumeurs produites par la morsure des chevaux, le collier ou quelqu'autre cause. Si au bout de quatre à cinq jours l'enflure ne diminue pas par les remedes ordinaires, il se forme un cors au milieu de cette grosseur qu'il faut détacher : si au bout de dix ou douze jours la plaie fournit de la matiere, il y a à craindre que le ligament ne soit endommagé ; dans ce cas, il faut sonder ; & si l'on trouve du fond, fendre la peau pour donner issue à la matiere, & enlever ce qu'il y a de gâté.

On appelle *mal de garrot*, toute tumeur ou ulcere qui se trouve sur la partie de ce nom : pour l'ordinaire la maladie commence par un gonflement semblable à la taupe, qui tient du phlegmon ou de l'œdeme ; il faut traiter la tumeur selon l'espece dont elle est : si au bout de deux jours elle ne diminue pas, on doit faire une petite incision pour donner issue à l'eau qui y est contenue. Quand après quinze ou vingt jours la plaie fournit beaucoup de matiere, il y a lieu de croire que le ligament est gâté ; il faut alors débrider la plaie, aller jusqu'au foyer du mal, & ôter ce qu'il y a d'attaqué : souvent même le mal a gagné la partie supérieure des apophyses épineuses des vertebres du dos, qui, pour l'ordinaire, sont cartilagineuses ; dans ce cas il faut couper tout ce qui est gâté, c'est-à-dire, tout le cartilage, & pénétrer jusqu'à l'os, parce qu'il ne se fait d'exfoliation que dans la partie osseuse.

La selle ou le bât qui portent principalement sur la partie latérale des côtes, y font une compression forte qui meurtrit souvent le dos, & y produit une tumeur inflammatoire, appellée *cors ;* dès qu'on s'en apperçoit, il faut en procurer la résolution par les remedes appropriés ; si elle ne se fait pas, la tumeur se termine par suppuration ou par induration, c'est-à-dire, par une dureté nommée *cors*, lequel est indolent & demeure dans cet état, tant qu'on l'entretient dans une certaine souplesse. Si on continue à le comprimer avec la selle ou le bât, il se forme dans la peau une couenne noirâtre, qui n'est autre chose qu'une escarre gangreneuse : souvent la suppuration s'établit d'elle-même & l'escarre tombe ; mais si elle

tarde trop à ſe faire, il faut emporter cette eſcarre avec le biſtouri, de peur que le pus ne creuſe & ne carie les os, ou ne pénetre dans la poitrine : on trouve quelquefois des côtes caſſées au-deſſous de la plaie qui, dans ce cas, doit être traitée avec beaucoup de ménagement; il faut laiſſer repoſer le cheval, afin de donner le tems aux deux extrêmités des côtes de ſe reprendre, & aux calus de ſe former.

Si au bout de quinze ou vingt jours la plaie fournit encore beaucoup de matiere ſanieuſe, on doit croire que quelque obſtacle s'oppoſe à la formation du calus, & même qu'il y a carie; dans ce cas il faut faire une ouverture & mettre l'os à découvert, & procurer l'exfoliation par les remedes appropriés.

Le cheval fait un effort des reins en tombant, ou en ſe relevant, ou lorſqu'il eſt accablé par un poids conſidérable; cet accident s'annonce par un mouvement alternatif, qui ſe remarque ſur les côtés, & qu'on appelle *tour-de-bateau :* outre les remedes généraux de l'inflammation, il faut empêcher le cheval de ſe coucher, de peur qu'en ſe relevant il ne renouvelle l'effort. Lorſque ces remedes ſont inſuffiſans, on applique des pointes de feu ſur les reins; ce remede eſt quelquefois ſalutaire, mais l'animal ne peut plus ſervir qu'à tirer, & non à porter.

On appelle *mal de rognon* toute tumeur ou plaie qui attaque les vertebres des lombes, depuis l'endroit de la ſelle juſqu'au haut de la croupe : la ſelle, un porte-manteau, & tout corps dur occaſionne cette maladie, qui eſt la même que celle du garrot, parce que les parties qui ſe trouvent attaquées ſont les mêmes; c'eſt pourquoi la cure n'en eſt pas différente : tout cheval bleſſé dans cette partie, ſur les côtés ou ſur le garrot, l'eſt toujours par la faute du cavalier qui l'a monté, ou du palfrenier qui l'a bâté, ſi c'eſt un cheval de bât.

Au-deſſus du ſternum, dans la facette même, ou entre la pointe de l'épaule & le poitrail, il ſurvient ſouvent une tumeur conſidérable, qu'on nomme *avant-cœur*, que bien des perſonnes regardent comme mortelle, ce qui eſt cependant très-rare. Cette tumeur gêne le mouvement de l'épaule ſur le thorax, elle s'abcede rarement d'elle-même, & forme pour l'ordinaire un kiſte; il faut quelquefois attendre quatre à cinq mois pour qu'elle arrive au moment de maturité qui indique l'opération, qui ſe fait en fendant la peau dans toute la longueur de la tumeur de bas en haut : on dégage enſuite les bords de cette peau qui, dans tous les cas doit être ménagée; puis on coupe une portion de la tumeur en côte de melon, laquelle eſt une partie du muſcle commun; on parvient au centre du mal, puis on vuide le pus contenu dans le ſac. La méthode d'ouvrir la tumeur avec différentes pointes de feu, ne vaut rien; par-là on retarde la guériſon qui n'eſt pas radicale, car le ſac du kiſte n'eſt pas enlevé : s'il arrivoit que la tumeur fût ſquirreuſe, il faudroit l'emporter entiérement, elle ne peut être guérie par une autre voie : cette opération eſt un peu délicate, ſur-tout quand le ſquirre eſt volumineux, & qu'il ſe trouve collé à la carotide : l'opérateur doit s'attendre à la ſection d'une forte branche qui part de l'axillaire, & qui donne beaucoup de ſang; mais cette hémorragie ne doit point l'inquiéter : le lycoperdon ou une pointe de feu appliqués ſur le vaiſſeau, ſuffit pour arrêter le ſang. Les chevaux de trait auxquels on met des colliers ſont plus ſujets à cette maladie que les autres.

L'anthrax, muſaraigne ou muſette eſt une maladie qui ſe manifeſte par une petite tumeur à la partie ſupérieure & interne de la cuiſſe; elle ſurvient ſubitement & fait boîter le cheval : elle eſt accompagnée de dégoût, de triſteſſe, de friſſons, de fievre, de difficulté de reſpirer; & la mort ſuit de près ſi l'on ne ſe hâte d'y remédier. L'anthrax eſt un dépôt critique, formé à la ſuite d'une fievre inflammatoire, & produit par une humeur âcre & corroſive; les vaiſſeaux lymphatiques ſont engorgés & gros comme des plumes à écrire; les cellules du tiſſu cellulaire ſont remplies d'une lymphe noirâtre, coagulée & corrompue : cette maladie ne vient point de la morſure de la muſaraigne, ainſi qu'on l'a cru pendant long-tems.

Dès qu'on s'apperçoit de ce mal, il faut coucher le cheval par terre, fendre la peau, ſuivant la longueur de la tumeur, & enfoncer le biſtouri juſqu'au muſcle, pour dégorger les vaiſſeaux, & donner une iſſue libre à la lymphe qui y eſt contenue; il peut ſe faire qu'en opérant on coupe la veine crurale externe qui rampe au-deſſous de la peau, parce qu'on ne ſauroit guere la voir ni la ſentir, à cauſe de l'inflammation : il eſt encore poſſible qu'on ouvre quelqu'artere, dans ce cas on applique à l'ouverture de l'artere ou de la veine, de la poudre de lycoperdon, qu'on y tient avec la main pendant quinze ou trente minutes au moins, ce qui ſuffit pour arrêter le ſang. Je ne parle point des remedes qu'on emploie après ces opérations, ce ſont ceux qui ſont appropriés aux ulceres & aux plaies en général, & qu'il eſt facile d'imaginer.

Les chevaux ne ſont ſujets qu'à deux eſpeces de hernies, ſavoir, la ventrale & la crurale; les autres ſont fort rares chez eux : ces hernies ſont la ſuite d'un effort, d'un coup, *&c.* Dans la ventrale, provenant d'un coup donné par une bête à corne, ou par le bout d'un bâton, il arrive quelquefois une dilacération des muſcles du bas-ventre, & les inteſtins tombent ſur la peau; alors il faut faire rentrer les inteſtins dans leur place, & les ſoutenir par le moyen d'un ſuſpenſoir qu'on applique ſous le ventre.

La hernie crurale eſt la ſortie d'une partie des boyaux hors du baſſin, par-deſſus le ligament de poupart : dans cette hernie, les boyaux ſortis du baſſin forment une poche conſidérable ſur les vaiſſeaux cruraux au-dedans de la cuiſſe; pour y remédier on renverſe le cheval ſur le dos, on repouſſe doucement avec les doigts le boyau dans le ventre : ſi on ne peut réuſſir de cette maniere, il faut ouvrir les tégumens, & débrider le ligament de poupart, afin de faciliter la rentrée de l'inteſtin, puis faire ſur le champ un point de ſuture aux ligamens.

Les tumeurs des teſticules; ſavoir, le ſpermatocele, le ſquirre, le ſarcocelle, l'hydrocele, & le pneumatocele, ſont, dans le cheval, abſolument de la même nature que dans l'homme; les ſymptômes, le diagnoſtic, le prognoſtic, la curation, *&c.* ſont les mêmes : c'eſt pourquoi nous n'en parlerons point.

Le phimoſis eſt un rétréciſſement du fourreau, capable d'empêcher le cheval de tirer ſa verge pour piſſer : le paraphimoſis eſt un alongement du membre avec étranglement du fourreau, qui ne permet pas à la verge de ſe retirer. Les cauſes du phimoſis ſont l'âcreté & le ſéjour de l'humeur ſébacée, des ulceres farcineux, & d'une nature vérolique qui ſe trouvent dans le fourreau, *&c.* Si les remedes généraux, par leſquels on doit commencer, ne ſuffiſent pas, alors il faut débrider le fourreau; & pour cela on jette le cheval par terre, & on lui prend une jambe de derriere, comme ſi on vouloit le châtrer; cette opération ſe pratique à côté du raphé : ſi cette inciſion étoit faite latéralement, on formeroit par-là une bande de peau difficile à guérir, & qui d'ailleurs ſeroit toujours pendante. L'opération achevée, il faut frotter avec une broſſe rude tous les ulceres, juſqu'à les rendre ſanglans, après quoi on les lave avec une eau ſtyptique, puis on laiſſe la ſuppuration s'établir.

Le paraphimoſis vient quelquefois de cauſe interne, ou de quelque corps mis dans le fourreau pour exciter le cheval à piſſer, tel que du poivre long, de la pyrethre, *&c.* mais cet accident arrive le plus ſouvent au cheval pour avoir voulu ſaillir une jument bouclée, ou monter ſur un cheval; dans ce cas la verge eſt alongée d'un demi-pied, ſans que les corps caverneux ſoient engorgés : elle eſt quelquefois groſſe comme la cuiſſe & entrecoupée d'étranglemens; elle eſt d'ailleurs froide : lorſque le mal eſt à ce point, ſi on n'y remédie pas promptement, la gangrene ſurvient, & le cheval périt quelquefois dans deux fois vingt-quatre heures; le moyen le plus court pour arrêter le progrès du mal, eſt de ſcarifier la partie dans différens endroits, juſqu'aux corps caverneux, de baſſiner les plaies avec le vinaigre, & de débrider les étranglemens qui s'y trouvent : après cette opération la lymphe s'écoule promptement, & la verge rentre facilement dans le fourreau : on eſt quelquefois obligé de ſcarifier deux ou trois fois, mais en s'y prenant à tems le mal eſt toujours curable.

L'écart, qui approche beaucoup de la mémarchure, eſt un effort violent ſur le bras qui tend à l'écarter de la poitrine : les muſcles qui l'y tiennent attachés ſont les ſeuls qui ſouffrent; il ſe fait dans leurs fibres une diſtenſion conſidérable, & il ſurvient inflammation dans tout l'eſpace qu'occupent ces muſcles. Les cauſes de l'écart ſont les chûtes lourdes, les faux pas, les coups violens dans l'endroit qu'on appelle *la pointe de l'épaule*, les efforts du cheval en ſe levant. On connoît l'écart, 1°. lorſqu'on s'eſt apperçu que le cheval a fait un effort; 2°. lorſqu'en lui touchant le bras il reſſent de la douleur : les écarts ne ſont pas ſi fréquens qu'on le croit; ſouvent le mal eſt dans le pied ou aux articulations de la jambe. Pour ce qui regarde la cure, il faut laiſſer le cheval en repos, afin que les fibres puiſſent reprendre peu à peu leur reſſort; il faut ſaigner ſur le champ pour prévenir l'inflammation, puis employer les réſolutifs, les diſcuſſifs, *&c.*

La nerfure ou nerf-feru, n'eſt autre choſe qu'un coup ſur les tendons fléchiſſeurs du pied de devant; coup que le cheval ſe donne avec le pied de derriere : cet accident arrive plus communément aux chevaux de chaſſe qu'aux autres; l'animal commence par boîter, il ſurvient au canon & aux parties voiſines un engorgement, qui après avoir duré quelque tems, diminue inſenſiblement : quelquefois la peau ſe trouve coupée; d'autres fois à la ſuite de la réſolution, il paroît ſur le tendon une groſſeur qui embraſſe ſa gaîne & ſes tiſſus; après que l'on a diſſipé l'inflammation par les remedes ordinaires, il faut baſſiner la jambe depuis le haut juſqu'en bas, avec une décoction de plantes aromatiques. Si après avoir continué ce traitement pendant un mois ou cinq ſemaines, l'enflure des jambes ne diminue pas, & qu'il y ait un ganglion, le remede le plus ſûr eſt d'y porter le feu, & de continuer à baſſiner la plaie avec l'eſprit de vin camphré.

L'effort de la hanche eſt une diſtenſion des fibres charnues qui arrive dans les muſcles feſſiers, à l'occaſion d'un mouvement violent que fait le cheval, & non pas un dérangement des os des îles, comme pluſieurs perſonnes le penſent. Ces os n'ont point de mouvement & ne ſauroient ſouffrir de déplacement, ſans occaſionner une luxation de la derniere vertebre des lombes avec l'os ſacrum. Cette luxation étant complette, comprimeroit l'épine & feroit périr l'animal. Au lieu de paſſer des ſetons, comme on a coutume de faire, il vaudroit mieux employer les fomentations réſolutives & les remedes dont nous avons parlé à l'article de l'écart.

En maréchallerie on appelle *varice*, un gonflement ou élévation en dedans du jarret, ſur ſon articulation. Mais tantôt cette tumeur eſt une vraie dilatation de la veine, tantôt c'eſt un bourſoufflement de la capſule articulaire. La tumeur qui eſt produite par la dilatation de la veine, & qui eſt limitée, vient ſouvent d'un effort de jarret, à la ſuite duquel il s'eſt fait un épanchement de lymphe qui a cauſé un relâchement dans la tunique de la veine. Pour y remédier, il faudroit un bandage ſolide. Mais comme il n'eſt pas poſſible d'en fixer un dans cette partie, le mal eſt incurable. Si la varice vient du bourſoufflement de la capſule, on fomente avec la diſſolution de ſel ammoniac. Quand elle eſt ancienne, on y porte le feu avec des pointes.

On appelle *mémarchure* ou *entorſe*, une diſtenſion des ligamens de l'articulation : il ſurvient alors un gonflement à la partie où elle ſe fait, & le cheval boîte. La mémarchure peut ſurvenir à toutes les articulations; elle eſt cependant plus ordinaire au boulet. Ce mal eſt plus fréquent qu'on ne penſe : les cauſes ſont un faux-pas, ou un effort que le cheval fait pour retirer ſon pied lorſqu'il eſt engagé dans quelque endroit, &c. Il faut, pour la curation, employer ſur le champ les réſolutifs & les diſcuſſifs; il eſt auſſi bon de ſaigner, ſur-tout au commencement, afin de déſemplir les vaiſſeaux & de prévenir l'engorgement. On peut dans ce cas ſaigner au plat de la cuiſſe, ſi l'entorſe affecte la jambe de devant, afin de faire une dérivation & de dégorger plus aiſément les vaiſſeaux de la jambe; ce ſera aux ars, ſi l'accident eſt arrivé à la jambe de derriere.

On appelle *atteinte*, une meurtriſſure ou une plaie que le cheval ſe fait à une des jambes avec un de ſes fers, ou qu'il reçoit d'un autre cheval. Les atteintes les plus communes que le cheval ſe donne, ſont en dedans, du boulet; ce qui provient quelquefois de fatigue. Mais cet accident dépend le plus ſouvent de la mauvaiſe ferrure, des fers qui garniſſent en dedans, des fortes branches, des crampons que l'on aura mis à la branche de dedans. L'atteinte encornée ou qui arrive à la couronne, demande que l'on y brûle un peu de poudre à canon; ce qui deſſeche promptement la plaie. L'atteinte ſimple eſt peu de choſe, & ſe guérit d'elle-même. Si l'atteinte encornée étoit profonde & placée ſur un des côtés du quartier, elle pourroit produire un javart encorné; ce qui eſt annoncé par la grande ſuppuration & par les fonds qui ſe forment dans cette partie. Pour lors il faut employer les ſuppuratifs & faire marcher le cheval; ce qui procure ſouvent la chûte d'un petit bourbillon. Si elle eſt dans la partie moyenne, le corps du cartilage ſe trouvant attaqué, il faut faire l'opération du javart encorné.

On entend par *clou de rue*, tout corps étranger qui pénetre dans la ſole de corne : il y a trois ſortes de clous de rue; le ſimple, le grave & l'incurable. Le ſimple eſt celui qui ne perce que la fourchette charnue ou la ſole charnue; le grave eſt celui qui pique, ſoit le tendon, ſoit les ligamens de l'os de la noix, ou l'artere, ou l'os du pied; l'incurable eſt celui qui offenſe l'os de la noix ou l'os coronaire à leurs parties cartilagineuſes. Dans les jeunes chevaux le mal ne ſe guérit point, parce que les cartilages ne s'exfolient jamais, & qu'ils ſe conſument peu à peu par la carie. Le clou ſimple ſe guérit la plupart du tems de lui-même, ou du moins il faut peu de choſe. Il n'en eſt pas de même du clou grave : ſi le tendon a été percé récemment, on le reconnoît à la ſynovie qui ſort par le trou, il faut deux ou trois mois pour rétablir le cheval, qui bien que guéri, reſte quelquefois boiteux. S'il ne ſort point de ſynovie, & qu'on ſoupçonne néanmoins que le tendon eſt offenſé, il faut s'en aſſurer avec la ſonde; ſi l'on ſent l'os, il eſt certain que le tendon a été percé.

Dans ce cas il faut deſſoler, puis emporter l'endroit de la fourchette qui a été piqué, & introduire au fond de la plaie une ſonde cannelée, dans la rainure de laquelle on dirige le biſtouri, pour débrider un peu le tendon longitudinalement & non tranſverſalement. En panſant le cheval, on doit recommander de lui lever le pied très-doucement. Il faut pouſſer avec le genou (ſi c'eſt le pied de derriere) la jambe du cheval, afin qu'il ne ploie pas le paturon, & avoir ſoin de ne pas mettre la main au pied, de peur de cauſer une hémorrhagie. Lorſque l'artere, qui entre dans la partie concave du pied, a été piquée, ce dont on eſt aſſuré par l'hémorrhagie, il faut deſſoler le cheval, faire une ouverture, & appliquer un appareil convenable pour arrêter le ſang.

Il eſt néceſſaire d'indiquer ici les cas dans leſquels les clous de rue ſont incurables, afin de ne pas faire de remedes ni d'opérations inutiles. 1°. Les clous de rue ne ſauroient ſe guérir, lorſque le tendon a été piqué, & que, par une ſuite de cette piquûre, la matiere, en ſéjournant, a corrodé la partie cartilagineuſe de l'os de la noix & altéré la ſynovie; 2°. lorſqu'on a appliqué ſur la plaie des onguens corroſifs qui ont opéré le même effet ſur cet os; 3°. lorſque le clou de rue a piqué l'os de la noix ou l'os coronaire, parce que ces os ſont revêtus d'un cartilage qui ſe corrode & ſe mine peu à peu, ſans s'exfolier, & qu'il en ſort toujours une ſanie ſanguinolente; ce qui empêche la plaie de ſe cicatriſer. Il eſt important d'obſerver que les vieux chevaux peuvent guérir ſans même reſter boiteux, par la raiſon que les cartilages ſont uſés & non oſſifiés, comme on l'a prétendu juſqu'ici; mais il faut convenir que pour lors le cheval ne vaut pas le tems ni l'argent que l'on emploie à le traiter.

On eſt ſujet à piquer le cheval en le ferrant, & cela de pluſieurs manieres, dans le détail deſquelles nous n'entrerons pas; il ſuffit ſeulement de dire qu'on retire la partie ſupérieure du clou & qu'on laiſſe la partie inférieure, croyant qu'elle ne coude pas: cependant on eſt ſouvent trompé à cet égard, & l'extrêmité preſſe la chair cannelée. Dans ce cas on doit tâcher d'arracher la partie du clou qui eſt dans le pied, en la pinçant avec des triquoiſes. Si l'on ne peut pas la pincer, il faut couper une partie de la muraille avec le rogne-pied, pour aller chercher cette portion de clou. Cela & le traitement ordinaire d'une piquûre ſuffit.

On appelle *clou qui ſerre la veine*, un clou qui comprime la chair cannelée, de ſorte que les vaiſſeaux ſont reſſerrés; la circulation ſe trouve interceptée: d'où naît l'inflammation & la formation de pus. Pour reconnoître le ſiege du mal, on ſonde avec les triquoiſes; l'endroit où le pied eſt le plus ſenſible, indique le clou qui le ſerre. Si l'on s'apperçoit ſur le champ que le cheval a le pied ſerré, il faut le déferrer, ou du moins retirer le clou qui cauſe le mal, & n'en point remettre d'autre à la place.

Enclouer un cheval, c'eſt planter un clou dans la chair, & l'y laiſſer. On connoît l'enclouure, lorſqu'après avoir déferré & paré le pied, on voit que le clou eſt dans la chair; ou lorſqu'en ſondant avec les triquoiſes, le cheval donne des marques de ſenſibilité quand on touche l'endroit de l'enclouure. Il faut retirer le clou tout d'abord; & quoique le ſang ſorte par la ſole de corne & par la muraille, il n'y a pas ordinairement de danger: mais s'il ſe forme du pus, par le ſéjour du clou dans la chair, il faudra faire une ouverture profonde entre la ſole de corne & la muraille, & pénétrer juſqu'au vif de la chair cannelée. Si, malgré l'ouverture, la matiere fuſoit juſqu'au-deſſus du ſabot, vers la couronne, ce qu'on appelle *ſouffler au poil*, il ne faudroit pas s'oppoſer à la ſortie du pus de ce côté-là, il faut au contraire la favoriſer. Lorſque le clou a piqué l'os du pied (ce dont on s'apperçoit à la quantité de matiere qui en ſort, & encore mieux avec la ſonde), il faut deſſoler le cheval, afin de donner ouverture à l'eſquille, qui tombera par exfoliation. On examinera s'il n'eſt pas reſté dans l'endroit de la piquûre quelque portion de clou. Si la matiere, en ſéjournant auprès des talons, avoit gâté le cartilage, il faudroit extirper la partie gâtée.

On appelle *bleime*, une rougeur à la ſole des talons. Il y a une bleime naturelle & une ſurnaturelle: la premiere vient ſans cauſe apparente aux pieds qui ont de forts talons: la ſeconde eſt celle qui vient de la ferrure; les talons portant bas ſur le fer, en ſont meurtris, foulés, *&c.* Les remedes de celle-ci ſont les mêmes que ceux de la ferrure pour les talons bas. La bleime naturelle eſt de quatre ſortes: dans la premiere, il y a une rougeur produite par un ſang extravaſé & deſſéché dans les pores de la ſole de corne: dans la ſeconde, on remarque à la corne qui eſt fendue, une tache noire, qu'on prendroit pour un clou de rue. En ſuivant cette tache, on trouve la chair cannelée noirâtre & comme pourrie: dans la troiſieme, on voit, en parant, ſortir du pus de la chair cannelée des talons: dans la quatrieme, on s'apperçoit, en parant, d'un décernement de la muraille avec la ſole des talons, cauſé par la matiere qui eſt noire & en petite quantité. A ces quatre eſpeces on peut en ajouter une cinquieme, dans laquelle la muraille des talons eſt renverſée en forme d'huître à l'écaille.

Curation. Dans la premiere eſpece, comme le cheval ne boite que lorſque le pied eſt trop ſec, on doit avoir ſoin d'humecter le pied toutes les fois qu'on le ferre. Dans la ſeconde, il faut faire ouverture avec le boutoir ou la renette, & y porter les remedes convenables. Dans la troiſieme, on aura recours aux mêmes moyens. Dans la quatrieme, il faut abattre de la muraille du talon, parer à la roſée le pied & ſur-tout l'endroit du talon, puis faire le même panſement qu'aux autres. La cinquieme vient de la mauvaiſe conformation du pied; les talons n'ont preſque point d'arcs-boutans; la bleime n'eſt recouverte que de très-peu de corne: le cheval eſt fort ſenſible en cet endroit, parce que la muraille ſe renverſe & pince la chair cannelée. Il faut enlever avec le boutoir cette corne renverſée: s'il vient du pus, il faut faire une ouverture pour donner iſſue à la matiere; mais il ne faut pas qu'elle ſoit trop grande, de peur que la chair ne ſurmonte & ne forme une ceriſe.

La ſole échauffée eſt une inflammation du ſabot, produite par les fers rouges appliqués ſur les pieds des chevaux. Le fer, ſans être rouge, peut néanmoins tellement échauffer les parties contenantes du ſabot, qu'il produit les mêmes accidens. Les remedes aux pieds échauffés, ſont d'humecter la ſole de corne avec des emmiellures ou de la terre glaiſe très-liquide.

La ſole peut encore avoir été brûlée par l'application d'un tiſonnier rouge, dont le maréchal ſe ſera ſervi pour attendrir la ſole & pour avoir plus d'aiſance à la parer. Dans ce cas on s'apperçoit, en parant, que les pores de la ſole de corne ſont très-ouverts en forme de tamis; la lymphe ſort à travers ces petits trous, & ſouvent il arrive une ſéparation totale de la ſole de corne d'avec la ſole charnue, dans l'endroit où elle a été brûlée, quelquefois la gangrene ſe manifeſte & le cheval périt. Le remede qu'on apporte à ce mal, eſt de parer à la roſée & de cerner la ſole autour de la muraille, comme ſi l'on vouloit deſſoler. L'inflammation peut ſurvenir à la ſole par la compreſſion du fer, & occaſionner du pus dans cette partie.

Le pied ſe trouve quelquefois ſerré par les fers trop voûtés ; mais il n'y a qu'un mauvais ouvrier qui puiſſe donner aux fers cette conformation vicieuſe. Si, en ferrant, on éloigne la fourchette de terre, tout le poids du corps eſt appuyé ſur les éponges & écraſe les talons ; ce qui n'arriveroit pas, ſi la fourchette portoit à terre, puiſqu'elle eſt la baſe du cheval. Si le mal eſt de peu de conſéquence, il ne s'agit que de changer la ferrure. On appelle *quartier renverſé*, lorſque le fer porte ſur un quartier foible ; ce qui le fait renverſer.

La foulure de la ſole n'auroit pas lieu, ſi l'on n'avoit pas trop paré le pied ; ce qui laiſſe une eſpece de creux pour loger le caillou & le ſable ; & ſi l'on avoit moins aminci la ſole de corne, laquelle alors ne garantit preſque plus la ſole charnue de la compreſſion, il faut ôter le fer pour enlever les corps qui compriment la ſole charnue, nourrir le pied en le tenant humecté, & ne le point parer.

La belle conformation du pied eſt quelquefois nuiſible dans certains chevaux ; la ſole des talons ſe prolonge quelquefois en pince, & a dans ſon corps une épaiſſeur conſidérable. Cette conformation ſe trouve dans les chevaux qui ont une petite fourchette ; pour lors cette ſole ſert de fourchette, porte à terre & comprime la chair cannelée, d'où réſulte inflammation.

Lorſqu'un cheval a le pied bien paré, & qu'il vient à ſe déferrer, la muraille n'ayant plus de ſoutien de la part de la ſole de corne, s'éclate ; la ſole porte à terre, comprime la ſole charnue, l'inflammation ſurvient & le cheval boîte ; c'eſt ce qu'on appelle *ſole battue* ou *pied dérobé*.

L'étonnement du ſabot eſt un ébranlement dans le pied du cheval, occaſionné par quelque coup. On s'en apperçoit en frappant ſur la muraille ; l'endroit où le coup a été porté, eſt beaucoup plus ſenſible. Il faut bien parer le pied, ſaigner en pince & mettre une emmiellure autour du ſabot.

La compreſſion de la ſole arrive quand la fourchette ne porte pas à terre, & quand le cheval, dans certaines ſurpriſes, dans certains faux-pas, ou dans certains efforts, pouſſe l'os coronaire en arriere ſur l'os de la noix, celle-ci ſur le tendon qui preſſe la ſole charnue entre lui & la ſole de corne. On reconnoît cette compreſſion, lorſqu'après avoir bien paré uniment le pied & rendu la corne de ſole fort mince, le cheval marque de la ſenſibilité. On ſonde avec les triquoiſes, en commençant en pince & allant ſucceſſivement vers les talons, mais avec l'attention de ne pas ſerrer les triquoiſes plus dans un endroit que dans l'autre. Pour remédier à la compreſſion, on pare le pied à la roſée, & on met dans le pied quelque choſe d'onctueux pour humecter & relâcher les parties qui ſont diſtendues. Il faut laiſſer le cheval en repos pendant douze ou quinze jours, & ne point lui permettre de marcher. Quand la guériſon paſſe vingt jours, on doit le faire promener juſqu'à ce qu'il ſoit guéri ; on peut même le mettre à la charrue, à une voiture. Si le cheval boîte tout bas, s'il eſt ſenſible à la couronne & au paturon lorſqu'on appuie ſur ces parties, il ne faut pas tarder à le deſſoler ; il n'y a pas de tems à perdre : on laiſſera long-tems ſaigner le pied, afin de dégorger les vaiſſeaux. Cette opération met la ſole charnue hors de preſſe & remédie à l'inflammation du ſabot. Si le cheval n'eſt pas guéri au bout de quarante jours, ce qui eſt rare, il faut le mettre à la pâture pendant ſix ſemaines ou deux mois. Lorſque le mal eſt ancien, ce qu'on connoît par une petite groſſeur qui vient ordinairement autour de la couronne, & parce que le pied eſt malade & plus petit que l'autre, il n'eſt pas facile à guérir. Dans ce cas on peut cependant tenter, après les autres remedes, de porter le feu autour de la couronne, afin d'empêcher l'oſſification qui commence toujours par un endurciſſement des tuniques.

Dans l'ébullition, toute l'habitude du corps ſe trouve en un moment couverte de petits boutons plus ou moins nombreux & plus ou moins élevés, mais pourtant ſuperficiels ; ils ſurviennent ordinairement après les grandes fatigues & les grandes ſueurs ; c'eſt l'humeur de la tranſpiration qui s'accumule dans les vaiſſeaux de la peau. Ces boutons ſont ſans danger & diſparoiſſent par le moyen de la ſaignée & de quelque ſudorifique.

La morve eſt un écoulement de mucoſité par le nez, avec inflammation & ulcération de la membrane pituitaire. Mon pere & moi avons démontré de la maniere la plus victorieuſe & la plus ſatisfaiſante, que le ſiege de cette maladie étoit dans la membrane pituitaire, & non pas dans les reins, le foie, le poumon, *&c.* comme on l'avoit cru avant que nous euſſions fait voir le contraire. Cet écoulement eſt tantôt d'une couleur tranſparente, comme le blanc d'œuf, tantôt jaunâtre, tantôt verdâtre, purulent, ſanieux ; mais toujours accompagné du gonflement des glandes lymphatiques, qui ſont ſous la ganache.

Il n'y a de véritable morve que l'écoulement qui vient de la membrane pituitaire : tout écoulement qui vient d'une autre partie n'eſt pas morve ; c'eſt à tort qu'on lui a donné ce nom. La morve eſt de deux eſpeces, l'une dans laquelle le cheval jette du ſang par les narines, & où l'on découvre le long de la cloiſon beaucoup de chanvres, fourniſſant très-peu de pus qui eſt noirâtre & ſanieux. Dans l'autre eſpece on ne découvre point de chanvres ; mais elle fournit une grande quantité de pus, & les cornets & les ſinus ſont plus ou moins remplis de matiere ; au lieu que dans la premiere ils ſont vuides : celle-ci vient preſque toujours d'un vice farcineux, & ſe communique plus aiſément. La ſeconde vient du paſſage du chaud au froid & ne ſe communique que lorſqu'elle eſt invétérée, & encore bien rarement. Il y a pluſieurs autres diviſions de la morve, dans le détail deſquelles nous n'entrerons pas, ce ne ſont que des ſoudiviſions des deux eſpeces que nous venons d'indiquer.

Les cauſes premieres de la morve ne nous ſont pas connues ; nous nous contenterons de rapporter les cauſes ſecondes qui ſont évidentes & inconteſtables. La cauſe évidente de la morve eſt l'inflammation de la membrane pituitaire, & les cauſes de cette inflammation ſont générales & particulieres ; les générales ſont la trop grande quantité, la raréfaction & l'épaiſſiſſement du ſang. Les particulieres ſont quelque coup porté ſur le nez, quelque corps pouſſé avec force dans cette partie, des injections âcres & corroſives qu'on y aura faites ; le froid, lorſque le cheval eſt échauffé, le farcin qui affecte ſucceſſivement les différentes parties du corps : lorſqu'il parvient à la membrane pituitaire, il y forme des ulceres. L'inflammation, l'ulcération & l'écoulement du conduit lacrymal ſont encore des cauſes de la morve ; ce canal étant enflammé produit un pus âcre qui corrode les parois des cornets. La fonction des larmes qui ſortent par cette ouverture, eſt d'empêcher que l'air n'entre avec trop d'impétuoſité dans les nazeaux : l'écoulement des larmes étant une fois ſupprimé, l'air ne trouvant plus d'obſtacle qui s'oppoſe à ſon paſſage, entre avec force dans les nazeaux, & va heurter la cloiſon & les cornets ; c'eſt pourquoi la plupart des chevaux attaqués de la fiſtule lacrymale, ou ceux chez leſquels il y a ſuppreſſion de cette humeur, deviennent morveux ; ce qui arrive le plus ſouvent dans les chevaux glandés de longue main.

Les principaux ſymptômes ſont l'écoulement qui ſe fait par les naſeaux & l'engorgement des glandes lymphatiques de deſſous la ganache. 1°. L'écoulement eſt plus abondant que dans l'état de ſanté, parce que l'inflammation irrite les fibres, & fait ſéparer une grande quantité de mucoſité. 2°. L'écoulement eſt de couleur naturelle, tranſparent comme le blanc d'œuf dans la morve commençante. 3°. L'écoulement eſt purulent dans la morve confirmée, parce que l'ulcere eſt formé. 4°. L'écoulement eſt noirâtre & ſanieux dans la morve invétérée, parce que le pus ayant corrompu quelques vaiſſeaux ſanguins, le ſang ſe mêle avec le pus. 5°. Quelquefois l'écoulement diminue, & ceſſe même quelquefois, ce qui arrive parce que le pus a pénétré dans quelque grande cavité, comme le ſinus maxillaire, d'où il ne peut ſortir que lorſque la cavité eſt pleine.

La morve attaque tantôt les ſinus frontaux, tantôt les ſinus maxillaires, les cornets du nez, *&c.* quelquefois toutes ces parties à la fois, ſelon que la membrane pituitaire eſt enflammée dans un endroit plutôt que dans un autre. Pour l'ordinaire cette inflammation commence par la ſuperficie des cornets & le long de la cloiſon du nez. Les glandes lymphatiques de deſſous la ganache ont deux tuyaux, ou ce qui eſt la même choſe, deux veines lymphatiques; l'une qui apporte la lymphe de la membrane pituitaire dans ces glandes, l'autre qui reçoit la lymphe de ces glandes pour la porter dans la veine ſous claviere. Il n'eſt pas difficile d'expliquer par cette théorie, l'engorgement des glandes de deſſous la ganache, parce que dans l'inflammation la lymphe s'épaiſſit, & comme ces glandes ſont compoſées de vaiſſeaux qui font mille contours, la lymphe épaiſſie doit y circuler plus difficilement, s'y arrêter enfin & les engorger. Lorſque la membrane pituitaire eſt ulcérée, le pus ſe mêle avec la lymphe, lui donne une qualité âcre: cette âcreté irrite les vaiſſeaux des glandes, les fait reſſerrer, & c'eſt une ſeconde cauſe de leur engorgement.

Il n'eſt pas difficile d'expliquer par la même théorie pourquoi dans la gourme, dans la morfondure & dans la pulmonie, les glandes lymphatiques de deſſous la ganache ſont quelquefois engorgées & quelquefois ne le ſont pas, ou ce qui eſt la même choſe, pourquoi le cheval eſt quelquefois glandé & quelquefois ne l'eſt pas. Dans la morfondure, les glandes de deſſous la ganache ne ſont pas engorgées, lorſqu'il y a un ſimple reflux de l'humeur de la tranſpiration dans le nez, ſans inflammation de la membrane pituitaire; elles ſont engorgées lorſque l'inflammation gagne les glandes de cette membrane. Dans la pulmonie, le cheval n'eſt pas glandé, parce que le pus qui vient du poumon n'eſt pas aſſez âcre pour ulcérer la membrane pituitaire; mais à la longue, il acquiert de l'âcreté, enflamme la membrane, & engorge les glandes de deſſous la ganache.

Rien n'eſt plus important & rien en même tems n'eſt plus difficile que de bien diſtinguer chaque écoulement qui ſe fait par le nez; il faut pour cela un grand uſage & une longue étude de ces maladies. Pour décider avec ſûreté, il faut être familier avec ces écoulemens, autrement on eſt expoſé à porter des jugemens faux. L'œil & le tact ſont d'un grand ſecours pour prononcer avec juſteſſe ſur ces maladies.

La morve étant un écoulement qui ſe fait par le nez, eſt aiſément confondu avec tous les autres écoulemens qui ſe font par le même endroit. La couleur de l'écoulement n'eſt pas un ſigne diſtinctif ſuffiſant, un ſigne ſeul ne ſuffit pas non plus. Lorſque le cheval jette par le nez ſans touſſer, qu'il eſt glandé & gai comme à l'ordinaire, qu'il boit & mange comme de coutume & a bon poil; lorſqu'il n'eſt glandé que d'un côté & qu'il jette peu, il y a lieu de croire que c'eſt la véritable morve, c'eſt-à-dire, l'inflammation de la membrane pituitaire. Lorſqu'au contraire l'écoulement ſe fait également par les deux nazeaux, qu'il eſt ſimplement purulent, que le cheval touſſe, qu'il eſt triſte, abattu, dégoûté, maigre, qu'il a le poil hériſſé & qu'il n'eſt pas glandé, c'eſt une preuve que l'inflammation n'eſt pas dans la membrane pituitaire, mais dans toute autre partie. Lorſque l'écoulement ſuccede à une inflammation de poitrine, il vient du poumon, & c'eſt la morve de pulmonie, dont nous parlerons en traitant des maladies de poitrine. Lorſque l'écoulement ſuccede à la gourme & qu'il vient d'un dépôt formé au larynx, c'eſt la morve de gourme. Lorſque le cheval jette une mucoſité tranſparente & que la triſteſſe & le dégoût ont précédé cet écoulement, on a lieu de croire que c'eſt la morfondure; on en eſt certain, lorſque l'écoulement ne dure pas plus de douze à quinze jours. Lorſque le cheval commence à jetter également par les deux nazeaux une morve mêlée de pus, ou le pus tout pur ſans être glandé, c'eſt la pulmonie ſeule; mais ſi le cheval devient glandé par la ſuite, c'eſt la pulmonie & la morve tout-à-la-fois.

On connoît la morve commençante, lorſqu'il y a un écoulement d'une ſimple mucoſité, avec engorgement des glandes lymphatiques de deſſous la ganache: on reconnoît encore d'une maniere ſûre les glandes de morve, non pas à leur volume & à leurs adhérences, mais à leur dureté. Les glandes de gourme qui ne paroiſſent point différentes des glandes de morve à ceux qui en ont peu vu, ſont dures extérieurement, molles intérieurement; en les preſſant, on ſent comme une cavité qui eſt dans leur centre, au lieu que les glandes de morve réſiſtent dans leur centre, & paroiſſent repouſſer les doigts. Les premieres ſont ſenſibles, les ſecondes ne le ſont pas; & ſi le cheval marque de la ſenſibilité, ce n'eſt que de la peau & des tuniques de la glande. Cette remarque & cette diſtinction eſt des plus eſſentielles.

On connoît que la morve eſt confirmée, lorſque l'écoulement eſt purulent, qu'il y a ulcere dans la membrane pituitaire & que le cheval eſt glandé. On connoît au contraire qu'elle eſt invétérée, lorſque l'écoulement eſt ſanieux, & que le cheval eſt glandé: on le reconnoît encore par la ſuppreſſion de l'écoulement des larmes, par la ſéchereſſe des nazeaux, & ſur-tout quand le cheval eſt en exercice. En général, quand on achete un cheval, & ſur-tout quand on l'exerce, il faut avoir ſoin d'examiner ſi les nazeaux ſont mouillés, c'eſt un grand défaut quand ils ne le ſont pas.

La morve de gourme bénigne & celle de la morfondure ne ſont pas dangereuſes, elles ne durent ordinairement que douze jours, pourvu qu'on faſſe les remedes convenables. La morve de pulmonie invétérée eſt incurable. La morve commençante peut ſe guérir; lorſqu'elle eſt confirmée, elle ne ſe guérit que difficilement; lorſqu'elle eſt invétérée, elle eſt incurable. Il n'y a que la véritable morve qui ſe communique.

La cauſe de la morve commençante étant l'inflammation des glandes de la membrane pituitaire, il faut mettre en uſage les remedes de l'inflammation, puis relâcher & détendre les vaiſſeaux par des injections émollientes dans le nez. Dans la morve confirmée où il y a des ulceres, il faut employer des injections déterſives. Pour deſſécher & terminer la guériſon, il faut injecter l'eau ſeconde de chaux. Le moyen le plus ſûr de porter ces injections ſur toutes les parties eſt le trépan, c'eſt la voie la plus ſûre de guérir la morve confirmée. La maniere dont on doit faire l'opération du trépan, eſt de ſe ſervir d'une groſſe vrille qui puiſſe faire une ouverture ſuffiſante pour pouvoir introduire une canule. Le

moyen de fondre les calloſités des ulceres ſeroit de faire des injections fortes & corroſives, ſi on pouvoit les faire ſur les parties ſeulement ; mais comme elles arroſent les parties ſaines, elles irritent celles qui ne ſont pas ulcérées & augmentent le mal ; de-là l'impoſſibilité de guérir la morve par les cauſtiques. Ainſi dans la morve invétérée, où les ulceres ſont en grand nombre, profonds & ſanieux, où les vaiſſeaux ſont rongés, les os cariés & la membrane pituitaire épaiſſie, je ne crois pas qu'il y ait de remede : le parti le meilleur eſt de tuer les chevaux, pour éviter les dépenſes inutiles qu'on pourroit faire pour tenter leur guériſon.

Quand on a pour diagnoſtic la ſuppreſſion des larmes par les narines, il faut toujours injecter de haut en-bas, ou de bas en-haut, le canal lacrymal. L'injection ſe fait à la vérité plus aiſément en-bas qu'en-haut ; mais comme le canal eſt plus étroit en-haut qu'en-bas, & que les matieres qui ſont épaiſſes ne ſauroient ſortir par en-haut ſans forcer ce conduit, on doit la faire par les conduits lacrymaux, principalement par celui de la paupiere inférieure. C'eſt ainſi qu'on parvient à déboucher aiſément le conduit lacrymal. L'injection ne doit être dans les premiers tems que d'une eau très-légere de graine de lin : on ſe ſervira enſuite des injections de leſſive ci-deſſus.

Le farcin eſt, après la morve, la maladie la plus terrible & la plus fréquente. Il produit même ſouvent la maladie dont nous venons de parler. On donne le nom de *farcin* à certains boutons, à certaines galles, à certains ulceres répandus plus ou moins ſur la ſurface du corps ; mais l'arrangement de ces boutons, leur multiplicité, leur ſituation ne ſervent preſque de rien pour décider ſi c'eſt le farcin ou une autre maladie ; on n'en peut juger que par le tact : combien voit-on de chevaux avoir le farcin, & avoir les jambes rondes comme des pots-à-beurre, qui percent dans certains endroits ſans que l'on puiſſe appercevoir de tumeur circonſcrite. Dans d'autres, les boutons ſont ſuperficiels ; dans d'autres, ils ſont très-apparens ; mais ces différences ne ſuffiſent pas pour caractériſer le farcin ; il y en a bien d'autres que nous indiquerons tout-à-l'heure.

Quant aux cauſes primordiales du farcin, elles ne ſont guere connues ; cependant à examiner les tumeurs & les plaies qu'occaſionne ce virus, il y a lieu de croire que c'eſt tantôt un vice de la partie rouge du ſang, & tantôt un vice de la partie blanche, & non pas une ſeule & même eſpece.

Le virus farcineux occupe dans certains chevaux les vaiſſeaux de la peau ; dans d'autres, les vaiſſeaux ſanguins ; & dans d'autres, les vaiſſeaux de la tranſpiration : il s'en trouve chez leſquels le ſiege de cette maladie eſt dans le tiſſu cellulaire ou dans le corps des muſcles. En ouvrant les chevaux, on a trouvé pluſieurs fois des abcès placés dans le corps des muſcles. Quelquefois ce vice n'attaque que les glandes, jamais, ou preſque jamais, les parties tendineuſes & ligamenteuſes. On voit tous les jours des chevaux avoir une jambe, ſur-tout celle de derriere, extrêmement engorgée & remplie de dépôts, quoique les glandes inguinales ne ſoient pas engorgées : on en voit d'autres dont les glandes des ars & des aines ſont engorgées, ſans que les jambes le ſoient & ſans qu'elles le deviennent. On remarque encore des boutons durs ſur les feſſes, ſur les côtes qui produiſent tantôt un pus louable, tantôt ne fourniſſent qu'une ſéroſité plus ou moins ſanieuſe. Toutes ces différences ſuffiſent pour prouver que le vice du farcin n'occupe pas toujours les mêmes parties ; qu'il n'eſt pas toujours le même, & que la curation par conſéquent en doit être différente.

Les cauſes ſecondes ſont les mauvais fourrages, le long repos, le peu d'attention à étriller les chevaux, un arrêt de la tranſpiration, de fréquens exercices, une trop grande déperdition de ſueur, & le contact d'un cheval farcineux. Les chevaux entiers & principalement ceux de meſſagerie & de charrette, y ſont plus ſujets que les autres.

Cette maladie eſt plus ou moins difficile à traiter, ſelon les parties qu'elle occupe. Celle qui eſt dans la peau eſt phlegmoneuſe ou ſquirrheuſe : dans le premier cas, on doit employer les relâchans ; dans le ſecond, on emploiera les réſolutifs. Mais comme ces remedes ne réuſſiſſent pas toujours, & que ſouvent ces galles ſont autant de petits cancers, on raſera ces tumeurs avec le biſtouri & on les fera ſuppurer. Il faut donner intérieurement les fondans de la lymphe : on donnera pour boiſſon au cheval les eaux ferrugineuſes.

Le farcin qui attaque le tiſſu cellulaire commence toujours par un phlegmon, puis dégénere en kiſte. Il faut donc le traiter comme l'inflammation ; mais quand la tumeur devient enkiſtée, il faut l'ouvrir de peur que le ſéjour du pus ne forme un ulcere de mauvaiſe qualité. L'ouverture faite, on appliquera un digeſtif animé : mais comme les remedes externes ne ſuffiſent pas, il faut employer en même tems les internes. Après quelques jours de traitement, l'exercice eſt ſalutaire ; l'on en ſauve tous les jours en les faiſant travailler. Quelquefois les boutons qui ſont pour l'ordinaire cordés, percent, & les bords de la plaie ſe renverſent ou ſe replient ſur la peau en cul de poule : dans ce cas, il faut raſer les boutons & y paſſer enſuite la pierre infernale, puis y exciter la ſuppuration : cet accident n'arrive qu'aux boutons qui produiſent une ſéroſité ſanguinolente, & non à ceux qui forment un pus louable.

Le farcin, qui occupe les parties charnues, eſt difficile à traiter, rarement le guérit-on. Ce virus ſe jette ſouvent ſur les viſceres, tels que le péritoine, les reins, *&c.* mais le plus communément ſur les poumons, ou ſur la membrane pituitaire ; quelquefois, après avoir affecté les premiers, il va ronger celle-ci. Outre les remedes énoncés, on paſſe au cheval un ſéton de chaque côté du col, & on a ſoin, après l'avoir graiſſé tous les jours, de le retourner pour procurer une grande ſuppuration. Mais rarement le cheval guérit quand le virus s'eſt porté ſur un des viſceres ou ſur la membrane pituitaire.

Le farcin qui attaque les glandes ſe traite comme celui du ſquirre de la peau ; ſi ce n'eſt que ſur la fin de la curation, en ſe ſervant du cheval, on lui fait manger dans du ſon, ou prendre en breuvage des poudres de graines aromatiques. On emploie en même tems tous les remedes quelconques.

Maladies des yeux. L'humeur aqueuſe peche par ſa diminution, par ſon altération ou par ſa trop grande abondance ; cette derniere cauſe, qui eſt la plus commune, vient ſouvent de coups donnés dans le globe de l'œil, de-là l'arrêt de l'humeur aqueuſe dans la chambre antérieure. Les remedes de cette maladie ſont faciles à imaginer.

La lunatique n'eſt autre choſe qu'un épaiſſiſſement de l'humeur aqueuſe, occaſionnée par ſon ſéjour dans la chambre antérieure de l'œil & par l'opacité de la cornée tranſparente, elle eſt aſſez ſouvent héréditaire ; elle arrive ſur-tout aux chevaux élevés dans les marécages. Dans ce cas, il faut appliquer un ſéton ou deux ſur la criniere du cheval, & laver les yeux avec de l'eau fraîche tous les matins. Quelquefois ce mal arrive à la ſuite d'un coup ſur la cornée tranſparente, l'humeur aqueuſe s'épaiſſit, ſéjourne, devient âcre, & corrode l'uvée. Dans ce cas, on donnera un coup de lancette dans la chambre

chambre antérieure pour ouvrir une iſſue à la matiere épaiſſie.

La paupiere ſupérieure peut être relâchée par coups ou paralyſie. Dans ce dernier cas, il faut couper la paupiere, enſorte que l'on voie la pupille, & que les rayons de lumiere puiſſent y pénétrer. La même choſe arrive au cartilage nommé *onglée*; les remedes ſont auſſi les mêmes. Les paupieres ſe joignent rarement ſans pouvoir être ſéparées; ainſi il ſuffit dans ce cas de les baſſiner avec de l'eau tiede.

La cataracte eſt une opacité plus ou moins grande du cryſtallin, qui eſt tantôt blanche, tantôt jaune. Il eſt aiſé de reconnoître cette maladie en examinant le cheval en face à la ſortie d'une écurie, l'on voit un corps plus ou moins blanc, que l'on appelle *dragon*. Ce mal eſt preſque toujours incurable, non-ſeulement à cauſe de la difficulté de l'opération, mais même à cauſe des fréquentes contractions du muſcle rétracteur.

Le ſquirre & le cancer des mammelles peuvent être occaſionnés par différentes cauſes, qui ſont à-peu-près les mêmes que celles qui produiſent ces maladies dans les mammelles de la femme. Le plus prompt & le plus ſûr remede eſt d'emporter tout le ſquirre, ou cancer, avec un biſtouri ſans en rien laiſſer, enſuite d'attirer la plaie à ſuppuration.

Lorſqu'après une courſe forcée & une longue fatigue, le cheval eſt tout en ſueur, elle lui découle du col, du poitrail & des jambes ſur les extrêmités & ſur le pied. Quelque tems après, ſi on porte la main ſur les jambes, on ſent que cette ſueur eſt refroidie, & que les jambes ſont froides depuis l'épaule juſqu'en-bas; mais on s'apperçoit que le froid va en augmentant à meſure qu'on deſcend vers le pied; c'eſt ce qu'on appelle, *cheval froid dans les épaules*. Si on laiſſe la ſueur ſur les jambes, elle y ſeche; ou, ce qui revient au même, ce ſera l'eau ſi on lui lave les jambes, ou ſi on le mene à la riviere, & qu'on ne l'eſſuie pas. Le lendemain on remarque que le cheval a peine à marcher, que les jambes de devant ſemblent être d'une ſeule piece, que les articulations ne jouent plus; c'eſt ce qu'on appelle *cheval pris des épaules*. L'animal, en marchant, ſe déroidit, les articulations ſe dénouent, puis il marche ſans boîter, comme s'il n'avoit point de mal, & cela parce que le mouvement met en jeu les fibres, les dégourdit & ranime la circulation: mais il retombe dans le même état par le repos, parce que les fibres ayant une fois perdu leur reſſort, ne le reprennent pas facilement. Cet accident n'attaque quelquefois qu'une jambe, mais le plus ſouvent les deux jambes de devant en même tems. C'eſt un mal fâcheux, il eſt rare de le guérir.

Pour prévenir ce mal, il faut, dès que le cheval revient de ſa courſe, faire tomber la ſueur avec un couteau de chaleur, eſſuyer avec un linge, & frotter fortement les jambes avec un bouchon de paille de bas en-haut à rebrouſſe-poil, afin d'empêcher l'épaiſſiſſement des humeurs & l'engourdiſſement des fibres. Par cette précaution, on préſerve toujours le cheval de cette maladie. Pour la curation, les indications qu'on a à remplir ſont de ranimer le jeu des fibres, d'augmenter la ſéroſité du ſang, de rendre la fluidité aux humeurs. Pour cela il faut 1°. donner au cheval une bonne nourriture, du ſon & de la farine d'orge ou de ſeigle délayée dans beaucoup d'eau: les bons alimens augmentent le liquide animal, & raniment par-là les parties. 2°. Il faut fomenter les jambes avec une décoction de plantes aromatiques & les frotter à rebrouſſe-poil. Mais le meilleur remede, c'eſt le bain des eaux thermales, ou les boues de ces eaux; elles mettent de la ſéroſité dans le ſang, & fortifient en même tems les fibres, leur rendent leur reſſort & rétabliſſent les fonctions.

On dit que le cheval ſe couche en vache, de maniere que le coude appuie ſur l'éponge de dedans; la compreſſion de l'éponge ſur le coude y fait ſouvent venir des tumeurs de différentes eſpeces, qui ſe diſſipent d'elles-mêmes lorſqu'elles ſont nouvelles, ſur-tout ſi l'on remédie à la ferrure. Dès que ces tumeurs commencent à ſe former, il faut tâcher de les réſoudre par le moyen des réſolutifs, & ferrer court. Mais quand elles ſont anciennes, remplies d'eau rouſſe, de pus, *&c.* il faut les ouvrir. Si la tumeur eſt formée par des chairs ſpongieuſes, il faut l'extirper par le moyen des inſtrumens.

L'enflure des jambes peut être phlegmoneuſe; mais le plus ſouvent, c'eſt un amas de ſéroſité dans le tiſſu cellulaire de ces parties qui, en ſéjournant, s'épaiſſit & ſe durcit, de maniere que les tuniques des tendons & le corps cellulaire ſont tellement endurcis, qu'on croiroit couper des tranches de lard. La bouffiſſure des jambes ſe connoît aiſément par l'enflure, le défaut de douleur & l'impreſſion du doigt qui reſte. La ſimple bouffiſſure peut ſe guérir, mais l'œdeme endurci, qui forme une tumeur reſſemblante à du lard, ne ſe peut guérir, vu la délicateſſe des parties ſur leſquelles elle ſe trouve. Les remedes de la bouffiſſure ſont à-peu-près les mêmes que ceux de l'œdeme. Les ſudoriſiques, les fomentations aromatiques, l'exercice ſont recommandés. Mais ſi la lymphe épanchée dans le tiſſu cellulaire eſt endurcie, ces remedes ſont infructueux; on doit avoir recours au feu qu'on met par raies; lorſque l'œdeme eſt dans le paturon, on met le feu par pointes. C'eſt le moyen le plus efficace.

On appelle *jarret enflé* le gonflement total de cette partie: il doit communément ſon origine à un vice des humeurs, ce qui ſe manifeſte par une inflammation. Le gonflement du jarret eſt quelquefois opiniâtre, ce qui annonce un épaiſſiſſement de la lymphe dans les tuniques, qu'on ne ſauroit guérir ſans l'application du feu qu'on met en patte-d'oie; ce qui opere plus d'effet que les pointes. Le jarret eſt encore expoſé à d'autres maladies, dont nous allons parler, telles que le veſſigon, la molette, *&c.*

Le veſſigon eſt pour l'ordinaire une tumeur molle qui ſurvient au jarret, à la partie inférieure du tibia, entre lui & le tendon extenſeur de l'os du jarret, tantôt en-dedans, tantôt en-dehors. Si cette tumeur paroît des deux côtés, on l'appelle *veſſigon chevillé*. Ce mal vient d'un effort que le cheval a fait dans cette partie: on le guérit par les fomentations réſolutives, le feu qu'on applique en raies ou en pointes.

Le caplet ou paſſe-campagne eſt une groſſeur flottante ſur la pointe du jarret; elle n'attaque que la peau & ſon tiſſu: ce n'eſt qu'un épanchement de ſéroſités. Les cauſes les plus communes ſont les coups.

On appelle *molette* une petite tumeur molle & indolente qui vient ordinairement au boulet ſur le tendon, & plus ſouvent entre le tendon & l'os du canon; quelquefois elle forme une tumeur en-dedans & en-dehors: c'eſt la même maladie que le veſſigon, & elle ſe traite de la même maniere.

Le jardon eſt une tumeur dure qui s'étend depuis la partie poſtérieure & inférieure de l'os du jarret, juſqu'à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'os du canon, ſur le tendon fléchiſſeur du pied. La cauſe vient d'une extenſion de l'un des tendons de cette partie. Si le mal eſt récent, il faut les émolliens; s'il eſt ancien, il y faut le feu.

Les poireaux ou fic, ſont de petites tumeurs dont la baſe eſt plus étroite que l'extrêmité; elles ſont recouvertes d'une petite pellicule griſâtre, dénuée de poils & aride: on les détruit en les coupant ou en

les faiſant toucher par les cauſtiques, ou en les liant. Le choix du moyen dépend de leur figure & de leur ſituation. Les verrues des paupieres s'annoncent comme celles qui viennent ſur toute l'habitude du corps : on les détruit de trois manieres ; en les liant, ou en les coupant, ou en les brûlant. Les poireaux qu'on voit aux pâturons ſemblent être d'une autre eſpece que ceux qui naiſſent ſur les autres parties du corps, ils rendent continuellement une ſéroſité âcre, d'une odeur très-déſagréable ; dès qu'ils commencent à paroître, il faut les couper.

Il ſurvient en-devant du boulet, tant du devant que du derriere, une tumeur molle ſans chaleur, à laquelle on donne improprement le nom de *loupe* : c'eſt un épaiſſiſſement de la lymphe dans les tiſſus des tendons de l'os du paturon & de l'os du pied, qui ſe manifeſte à la ſuite d'un effort de cette articulation. Si après les remedes convenables la guériſon n'eſt pas terminée au bout d'un mois, il faut y mettre le feu en raies plutôt qu'en pointe. Il y a des chevaux ſur leſquels le feu n'opere aucun effet : ce ſont des chevaux uſés qu'on appelle *bouletés*.

La fourbure eſt une maladie dans laquelle le cheval a de la peine à marcher : rarement il peut reculer, ſes extrêmités paroiſſent d'une ſeule piece. Cette maladie, qui paroît attaquer le jeu des muſcles & les articulations, ſe manifeſte preſque toujours aux pieds. La couronne eſt ſenſible, il ſurvient quelque tems après une groſſeur dans cet endroit, qui bientôt ſe fait appercevoir au ſabot : on l'a nommée *cercle* ou *cordon*. Dans d'autres chevaux il ſurvient des croiſſans, qui ſont des ſéparations de l'os du pied d'avec la chair cannelée, & de la ſole charnue d'avec la ſole de corne. Il eſt des fourbures ſi terribles, que les quatre ſabots tombent au bout de huit ou neuf jours. A l'exception de cet accident, où l'animal périt, ou bien eſt à tuer, tous les chevaux fourbus n'en guériſſent point ; ils reſtent affectés toute leur vie. La fourbure vient le plus ſouvent d'un travail forcé, ſur-tout ſi le cheval paſſe tout d'un coup d'un grand chaud à un grand froid : elle peut encore être occaſionnée par le trop long ſéjour du cheval dans l'écurie. Il faut d'abord ſaigner, puis donner les cordiaux pour ranimer la circulation : le cheval ſera tenu chaudement dans l'écurie, & promené de tems en tems.

On appelle *eaux aux jambes*, une ſéroſité âcre qui ſuinte continuellement des jambes. Les cauſes les plus ordinaires ſont les boues âcres, par leſquelles les tuyaux excrétoires de la ſueur & de la tranſpiration ſont irrités & bouchés. Le froid, la gelée & les neiges, ſont une ſeconde cauſe des eaux : ajoutez à cela le vice du ſang épais ou âcre, qui eſt communiqué à la lymphe ou à la matiere de la tranſpiration. Si on a lieu de croire que les eaux viennent du vice du ſang, il faut employer les émolliens, les adouciſſans ; puis les ſudorifiques, & inſiſter ſur ces remedes pour corriger le ſang. Mais ſi le mal eſt local, il faut frotter la partie juſqu'au ſang ; puis la laver avec une légere teinture de noix de galle, *&c.*

Le ſuros eſt une éminence dure ſur l'os du canon, qui vient ordinairement à la jambe de devant, ſur la partie ſupérieure latérale interne de l'os du canon : elle eſt ordinairement large & ronde comme une piece de vingt-quatre ſols. Quand le ſuros ſubſiſte, c'eſt une exoſtoſe : il n'y a rien à faire, à moins qu'il ne ſoit trop difforme, & qu'on ne veuille l'enlever avec le ciſeau, ce qu'on peut faire ſans danger.

L'éparvin eſt une tumeur à-peu-près de la même nature que la courbe dont nous allons parler : elle a ſon ſiege ſur la partie ſupérieure interne de l'os du canon, avoiſinant les os ſcaphoïdes : elle fait pour l'ordinaire boîter les chevaux. Il y a trois ſortes d'éparvins, ſavoir, l'éparvin de bœuf, l'éparvin ſec & l'éparvin calleux. Le premier eſt une tumeur naturelle avec laquelle le cheval naît ; on l'appelle ainſi à cauſe de ſa reſſemblance avec le jarret d'un bœuf : il eſt rare que le cheval naiſſe avec un ſeul éparvin, il en a ordinairement aux deux jambes. Le ſecond eſt un mouvement convulſif que fait le cheval, ſans qu'on remarque aucune apparence de groſſeur. Ce mouvement n'exiſte quelquefois qu'à une ſeule jambe : on dit alors que le cheval *trouſſe*, *harpe*. Il y a apparence que cet accident vient des nerfs & du trop grand raccourciſſement des muſcles. Ce défaut eſt agréable lorſqu'il n'eſt pas outré, & eſtimé parmi les écuyers ; les chevaux eſpagnols y ſont ſujets. Le troiſieme eſt une tumeur ſituée dans la même partie que l'éparvin de bœuf ; il provient d'une diſtenſion des ligamens latéraux communs, & des particuliers qui uniſſent l'os du canon aux os ſcaphoïdes, & de ceux qui uniſſent les os ſcaphoïdes entr'eux. C'eſt à tort qu'on les appelle *calleux* ; car dans le principe ils ſont mols, puis deviennent ſquirrheux, & enſuite calleux, ou pour mieux dire, ils s'oſſifient. Ainſi il n'y a que cette eſpece de tumeur qui mérite le nom d'*éparvin* ; le remede eſt le même que celui du ſuros.

La courbe eſt une tumeur qui entoure le bas du jarret : elle vient ſouvent d'un effort ou d'un exercice outré. Si elle eſt phlegmoneuſe, on aura recours aux adouciſſans & aux émolliens ; ſi elle eſt ſquirrheuſe, le meilleur remede eſt le feu, qu'on appliquera après avoir employé les réſolutifs.

On appelle *forme* une tumeur plus ou moins conſidérable qui ſurvient à la couronne en-dedans ou en-dehors, quelquefois aux deux côtés en même tems, mais plus aux pieds de devant qu'à ceux de derriere. Il y a deux ſortes de forme, l'une naturelle & l'autre contre nature. La naturelle eſt une oſſification du cartilage, ce qui arrive aux poulains & aux chevaux qui ont des pieds plats & des talons bas. La forme contre nature eſt la ſuite d'un coup ou d'un effort de l'os coronaire ſur l'os du pied : elle commence toujours par être inflammatoire & ſe termine par induration ; ſi la forme eſt la ſuite d'un effort, il faut ſur le champ deſſoler pour dégorger la ſole charnue qui a été comprimée ; par ce moyen on évite l'oſſification du cartilage qui arrive ſouvent ; en général la forme eſt une maladie longue. Pour refaire le cheval, il faut l'envoyer au labour, ou le mettre dans une prairie baſſe.

On appelle *pied comble*, un pied dont la ſole des talons, & ſouvent même toute la ſole eſt bombée ; naturellement elle doit être concave. Cet accident ne vient jamais que de la ferrure, de l'application du fer, des longues éponges, des fers voûtés & trop entollés, des paremens de la ſole. Les pieds plats y ſont les plus ſujets, d'après les cauſes de ce mal que nous venons d'indiquer, il eſt facile d'y appliquer le remede.

L'oignon eſt une groſſeur qui ſurvient à la ſole, plus ſouvent en-dedans qu'en-dehors, jamais ou preſque jamais au pied de derriere. Cette élévation de la ſole de la corne, n'eſt pas un vice de la ſole, mais de l'os du pied, dont la partie concave eſt devenue convexe par la ferrure, & le fait renverſer en-dehors. Le remede eſt donc par conſéquent dans la maniere de ferrer.

L'extenſion du tendon fléchiſſeur du pied & des ligamens, vient de la même cauſe que la compreſſion de la ſole charnue. Cet accident arrive lorſque la fourchette ne porte pas à terre : or, elle n'y porte pas 1°. lorſqu'elle eſt trop parée, que les éponges ſont trop fortes ou armées de crampons : 2°. lorſque le pied du cheval porte ſur un corps élevé, le pied eſt obligé de ſe renverſer. Enfin, l'extenſion des ligamens vient des grands efforts & des mouvemens forcés de l'os coronaire. On reconnoît l'extenſion

du tendon par un gonflement qui regne depuis le genou juſques dans le paturon, & par la douleur que le cheval reſſent lorſqu'on le touche. On s'apperçoit encore mieux de cette maladie au bout de douze ou quinze jours, par une groſſeur arrondie qu'on nomme *ganglion*, qui ſe trouve ſur le tendon & qui forme par la ſuite une tumeur ſquirrheuſe, dure, indolente, & pour l'ordinaire, fixe. Cette maladie eſt bien différente de la nerferrure, pour laquelle on la prend communément. Pour la curation, il faut commencer par deſſoler le cheval, parce qu'il ne ſauroit y avoir d'extenſion ſans une forte compreſſion de la ſole charnue, puis appliquer des cataplaſmes émolliens. Mais s'il ſurvient un ganglion, il faut y mettre le feu en pointe, puis promener le cheval quelques jours après: il eſt plutôt guéri que ſi on le laiſſoit à l'écurie.

On s'apperçoit que le tendon fléchiſſeur de l'os du pied eſt rompu, en ce que le cheval portant le pied en avant, ne le ramene pas; en ce qu'il ne ſauroit mouvoir cette articulation; en ce que le tendon eſt lâche lorſqu'on le touche. On en juge encore par la douleur que le cheval reſſent dans le paturon; par un gonflement qui ſurvient en cet endroit, *&c.* On ne doit pas tenter la guériſon de cette maladie ſans deſſoler le cheval, & ſans faire une ouverture à la ſole charnue; & cela, pour donner iſſue à la partie du tendon qui doit tomber en pourriture & qui devient toujours un corps étranger; puis on emploie les digeſtifs.

Quand l'effort a été violent, & que le tendon n'a pas été rompu, il arrive que l'os coronaire ſe caſſe. Pour le reconnoître on tire le pied en avant; on le tient d'une main, & on met le pouce de l'autre ſur la couronne: on ſent, 1°. au tact un petit cliquetis, qui ſe diſtingue mieux lorſque le tendon eſt rompu: 2°. parce que le cheval marche preſque ſur le fanon, le bout de la pince étant en l'air. Il eſt inutile de tenter la guériſon de l'os coronaire fracturé, parce que le mouvement continuel empêche que ces parties puiſſent ſe réunir: il ſe forme pour l'ordinaire une ankyloſe, qui ſert comme de ſoudure aux os du pied, coronaire & de la noix.

Il n'y a rien qui faſſe connoître la fracture de l'os de la noix, ſi ce n'eſt que le cheval ſent de la douleur tout autour du pied lorſqu'on le ſonde avec les triquoiſes; & encore ce ſigne n'indique pas plus la fracture de l'os de la noix que la compreſſion de la ſole charnue: dans le doute il faut deſſoler. Si l'os eſt fracturé, il ne ſe ſoude pas plus que l'os coronaire.

Il n'eſt pas plus aiſé de reconnoître la fracture de l'os du pied, que celle de l'os de la noix. Cependant lorſque le cheval ſent une douleur à la couronne, & qu'il y a un gonflement, on peut croire que l'os du pied eſt fracturé. Cet os ſe caſſe ordinairement en deux parties. Le parement du pied eſt toujours la cauſe de cet accident. Les deux parties fracturées de cet os ſe réuniſſent & ſe ſoudent facilement enſemble. Pour la curation, il faut d'abord deſſoler le cheval, le laiſſer en repos pendant ſix ſemaines: on peut enſuite le mettre au labour pendant vingt ou trente jours. Ces maladies dont on vient de parler, ſont plus fréquentes qu'on ne penſe; car pour un cheval qui boîte de la hanche ou de l'épaule, il y en a cent qui boitent du pied. Ces accidens ſurviennent facilement: l'os coronaire ſur-tout ſe caſſe au moindre mouvement, ſouvent même ſans un effort conſidérable. On ne ſera pas ſurpris que ces fractures ſoient ſi fréquentes & ſi faciles, ſi on fait attention à la ſituation de ces parties & à la ſtructure du pied. L'os coronaire de la noix & celui du pied, ſont ſitués au bas de la jambe, & ſont chargés de tout le poids du cheval.

On appelle *aphtes*, des ulceres peu profonds, qui ſe trouvent plus communément dans la bouche qu'ailleurs. Les levres, les gencives, le palais, la langue, en ſont ordinairement le ſiege. On en voit auſſi dans l'arriere-bouche, le pharynx, l'œſophage & la trachée-artere. Quelquefois les mauvaiſes digeſtions & la ſabure de l'eſtomac les font naître; mais celles-ci ſe diſſipent aiſément. Les autres ſont ordinairement noirâtres, livides & les bords ſont calleux. Quoique les aphtes ſoient fort communes dans les chevaux, aucun médecin vétérinaire n'en avoit parlé avant moi. A l'égard du traitement, il eſt analogue aux cauſes qui ont produit les aphtes. Outre les médicamens internes, on lave la bouche avec le collyre de Lanfranc, ou bien avec l'huile de myrrhe. Quelquefois ces aphtes ſurviennent en peu d'heures, & tuent promptement le cheval: celles-ci ſont ordinairement ſituées ſous la langue ou à côté. Dans ce cas il faut les ratiſſer, toucher enſuite les plaies avec la pierre de vitriol, & avoir ſoin de laver ſouvent la bouche avec le vinaigre & l'ail.

La fiſtule à la ſaignée du col, n'eſt autre choſe qu'une petite élévation qui ſurvient à l'endroit de la ſaignée en forme de cul de poule, avec un léger ſuintement d'une eau rouſſe. La veine ſe durcit: ce cul-de-poule ſe trouve toujours rempli d'une lymphe épaiſſe, qui intercepte la circulation du ſang, & devient extrêmement tendue juſqu'aux glandes parotides: on voit en outre un petit point rouge, duquel ſuinte la partie ſéreuſe du ſang. En ſondant ce trou, on diſtingue facilement s'il y a fiſtule. La curation conſiſte à ſonder la tumeur, pour donner iſſue à la matiere lymphatique qu'elle contient. Il faut bien ſe garder d'aller au-delà de la tumeur, de peur d'hémorragie, qui ſeroit très-difficile à arrêter. Cet accident arrivera d'autant plus facilement, que la ſaignée ſera près des glandes parotides, que les veines qui forment la jugulaire partiront de l'intérieur des glandes: dans ce cas il ne ſeroit pas poſſible de faire la ligature ſans endommager les glandes. Il arrive quelquefois qu'en tardant à faire cette opération, la veine jugulaire ſe remplit tellement de lymphe épaiſſie, qu'elle ſe coagule juſques dans ſa bifurcation: ce qui excite une inflammation dans les parties voiſines, & forme une tumeur qui ſe termine par la ſuppuration.

Il eſt aſſez commun de voir des chevaux, dont l'anus eſt dilaté au point qu'on pourroit y introduire une demi-bouteille de pinte, & qu'on voit à un demi-pied dans le rectum: outre le dévoiement à la ſuite duquel ce mal vient, il eſt quelquefois occaſionné par le relâchement des fibres du ſphincter; alors il faut fomenter la partie avec les toniques.

La fiſtule à l'anus ſurvient à la ſuite d'un dépôt ou d'une corroſion quelconque, & quelquefois à la ſuite d'une opération de queue à l'Angloiſe, dont la premiere ſection a été faite trop près de l'anus. C'eſt un ulcere plus ou moins profond qui naît au-deſſus, ou aux parties latérales de l'anus, & attaque ce corps ligamenteux qui s'étend ſous la queue. Les inciſions multipliées ne ſuffiſent pas toujours pour en procurer la guériſon. Alors on en vient à l'extirpation: en la faiſant, on doit ménager & conſerver les fibres du ſphincter.

La fiſtule aux bourſes eſt un écoulement de matiere, qui ſubſiſte après qu'un cheval a été coupé. La cauſe de cet accident vient de ce qu'on a laiſſé une partie des épididimes, nommées auſſi *amourettes*. On peut rarement porter remede à cette eſpece de fiſtule, à moins qu'on ne puiſſe couper de nouveau les cordons: ce qui eſt très-difficile, vu qu'ils ſe retirent vers le bas-ventre.

Il vient aſſez communément, au plat de la cuiſſe, une groſſeur plus ou moins conſidérable, qui pour

l'ordinaire s'abcede promptement par le moyen de quelque ſuppuratif: il en réſulte un ulcere qu'il faut traiter & panſer comme une plaie ſimple.

On connoît les dartres & la galle, & leur traitement; ainſi nous ne nous y arrêterons pas. Nous dirons ſeulement que l'huile de cade eſt un bon remede: on en frotte les parties malades durant deux jours. Cette huile eſt plus efficace que l'onguent gris.

La malandre eſt au genou, ce que la ſolandre eſt au pli du jarret. C'eſt une crevaſſe, dont il découle une humeur âcre. Ce mal eſt long à guérir, à cauſe du mouvement qui l'irrite ſans ceſſe. Si c'eſt une ſimple crevaſſe qui n'ait point de cauſe interne, il faut tondre la partie, puis la frotter juſqu'au ſang avec une broſſe, & y appliquer le bandage indiqué pour les plaies du genou: peu de jours après la ſuppuration s'établit. La ſolandre, qui eſt une crevaſſe au pli du jarret, ſe traite de la même maniere.

La mule traverſine eſt une crevaſſe qui ſurvient aux pieds de derriere, au-deſſus du boulet, d'où ſuinte continuellement une humeur ſéreuſe. Le traitement de cette crevaſſe eſt le même que celui que nous venons d'indiquer.

Le javart en général eſt un petit bourbillon, ou une portion de peau qui tombe en gangrene, & qui ſe détache de ſon corps, en produiſant une légere ſéroſité: il peut être comparé au furoncle ou clou dans l'homme. Ce mal n'attaque guere que les extrêmités, depuis le genou juſqu'en bas. La cauſe du javart eſt l'épaiſſiſſement de l'humeur de la tranſpiration: épaiſſiſſement occaſionné par les boues, par la mal-propreté, par les mauvais alimens, ou par les exercices violens. Quoiqu'on puiſſe regarder cette maladie comme de peu de conſéquence, néanmoins elle fait boiter les chevaux tout bas. Il faut obſerver que les javarts qui naiſſent en-dedans du paturon ou en-dedans du boulet, font boiter l'animal comme s'il avoit un écart. Bien des gens s'y trompent, faute de paſſer la main le long de la jambe. D'après ce que nous venons de dire, on voit qu'il faut traiter le javart avec les ſuppuratifs.

Le javart ſimple eſt celui qui n'attaque que la peau & une partie du tiſſu cellulaire: il vient ordinairement dans le paturon, plus ſouvent aux pieds de derriere qu'à ceux de devant, & quelquefois aux côtés du paturon. Ce mal eſt plus commun à Paris qu'ailleurs; l'âcreté des boues en eſt la principale cauſe. Souvent ce javart n'eſt pas bien apparent: on ne s'en apperçoit que parce que le cheval boite, & qu'en portant la main au paturon on ſent le poil mouillé d'une matiere qui donne une mauvaiſe odeur. L'indication eſt de faire détacher le bourbillon, & d'exciter la ſuppuration par les moyens ordinaires.

On a donné le nom de *javart nerveux* à celui qui attaque la gaîne du tendon. Cette eſpece de javart ſe fixe plus ſouvent dans le paturon qu'ailleurs, & vient de ce que l'humeur du javart ſimple a fuſé & pénétré juſqu'à la gaîne du tendon. On s'en apperçoit parce qu'à la ſortie du bourbillon il ſuinte de la plaie une ſéroſité ſanieuſe, qu'il reſte une petite ouverture & un fond dont on s'aſſure par le moyen de la ſonde. Dans ce cas il faut faire avec un biſtouri une inciſion qu'on prolonge juſqu'au foyer du mal: elle doit être longitudinale, afin de ne pas couper les principaux vaiſſeaux, ou d'altérer quelques parties, ſoient tendineuſes, ſoient ligamenteuſes. On eſt quelquefois obligé d'en venir à une ſeconde & troiſieme inciſion, principalement quand les gaînes des tendons ſont ouvertes. Dans ce cas, il faut faire ſon inciſion en tirant vers le milieu de la fourchette, pour éviter de toucher au cartilage latéral de l'os du pied.

Le javart encorné, proprement dit, ne differe du javart ſimple que par ſa poſition. Le premier a toujours ſon ſiege ſur la couronne, au commencement du ſabot. Les cauſes ſont les mêmes que celles du javart ſimple: les remedes ſont auſſi les mêmes. Cependant lorſque le bourbillon ne ſe détache pas au bout de quatre ou cinq jours, il faut faire marcher le cheval; le mouvement facilite & aide la ſortie de la matiere.

On donne communément le nom de *javart encorné*, improprement dit, à la carie du cartilage placé ſur la partie latérale & ſupérieure de l'os du pied. Il y a en même tems un ſuintement ſanieux, & une tumeur dans la partie poſtérieure du pied, à l'endroit du cartilage. On le reconnoît encore par l'enflure du pied, & le fond qu'on ſent avec la ſonde. Ce mal reconnoît pour cauſe toute matiere âcre qui ſe jette ſur le cartilage. Il eſt fort grave & difficile à guérir, ſouvent même incurable: 1°. lorſque l'opération a été mal faite, c'eſt-à-dire, qu'on a coupé le ligament latéral de l'os coronaire à l'os du pied, détruit la capſule du cartilage de l'os coronaire; dans ce cas le cheval eſt eſtropié: 2°. lorſqu'elle ne l'a pas été à tems, c'eſt-à-dire, qu'on n'a coupé du javart que ce qui paroît gâté, dans l'eſpérance que le reſte ſe conſervera, & que la plaie ſe cicatriſera; mais le cartilage une fois attaqué ſe gâte tout entier; & ſi l'on n'en coupe qu'une partie, il faut revenir fréquemment à l'opération, car ce qu'on laiſſe ſe gâte de nouveau juſqu'à ce qu'on l'ait entiérement enlevé: 3°. lorſque durant le traitement, & quelque tems après l'opération, le cheval fait un faux pas dans l'écurie. Pour guérir ce javart, il faut couper le cartilage; mais cette opération n'eſt pas facile. On ne peut réuſſir qu'autant qu'on connoît bien la ſtructure du pied, la ſituation du cartilage, ſa figure, ſes attaches, ſon étendue, la ſituation des ligamens de la capſule; autrement on court riſque de toucher ces parties avec l'inſtrument & d'eſtropier ſans reſſource le cheval. Le cartilage eſt ſitué ſur l'apophyſe latérale de l'os du pied: il s'étend depuis la partie de l'os qui répond à la muraille des quartiers juſqu'à la fin des talons; il va ſouvent juſqu'à l'articulation de l'os du paturon, à l'os coronaire. Au lieu de ce cartilage, on trouve ſouvent un os qui forme une éminence applatie, continue avec le corps de l'os du pied.

On appelle *coup de boutoir dans la ſole*, lorſqu'en parant le pied on a donné un coup de boutoir qui a pénétré juſqu'à la ſole charnue: ſur le champ il faut appliquer des plumaceaux & bien comprimer l'appareil, afin que les chairs ne ſurmontent pas: il faut empêcher que le cheval mette le pied dans l'humidité, de crainte que la plaie ne devienne livide & baveuſe, & ne dégénere bientôt en fic.

La ſeime eſt une fente, ou une ſolution de continuité, ou une ſéparation du ſabot, qui arrive à la muraille du haut en bas, tant aux pieds de devant qu'aux pieds de derriere. Les ſeimes ſont plus ou moins profondes, & communément toujours à la couronne. Il ne faut pas les confondre avec ces petites fentes répandues çà & là ſur la ſuperficie de la muraille, & qui ne ſont autre choſe qu'une légere aridité de cette partie, occaſionnée par des coups de rape donnés ſur la muraille. Les ſeimes viennent de la ſéchereſſe de la peau, de la couronne & de la muraille. Lorſque cette derniere eſt ainſi deſſéchée, elle n'a plus cette humidité & cette ſoupleſſe néceſſaires à toutes les parties; elle ſe creve, ſe fend & forme les ſeimes. La ſéchereſſe de la muraille vient ſouvent de ce qu'on a trop paré le pied, ou rapé le ſabot. Si la ſeime eſt commençante, il faut ſeulement rafraîchir les bords de la partie ſupérieure de la ſeime, aller juſqu'au vif, & y mettre des plumaceaux chargés

de térébenthine. Si la chair cannelée ſurmonte & ſe trouve pincée entre les deux bords de la muraille, on amincira ces deux bords avec le boutoir ; on les rafraîchira depuis la couronne juſqu'à la fin de la ſeime ; on coupera même la chair, ſi elle ſurmonte de beaucoup, & on appliquera deſſus une tente chargée de térébenthine. On comprimera avec une ligature ſerrée pour que la chair cannelée ne ſurmonte pas. Lorſqu'au bout de quinze jours ou trois ſemaines, la plaie continue à jetter de la matiere, il y a lieu de croire que l'os eſt carié : on s'en aſſure par le moyen de la ſonde ; lorſqu'on ſent l'os (ce qui annonce preſque toujours la carie), on coupe un peu plus de la muraille, afin d'ouvrir une iſſue plus grande ; puis on rugine pour emporter la carie, ou bien on y met une pointe de feu.

La goutte-ſereine ne ſe diſtingue dans le cheval que par ſa marche, car il n'y voit point, quoiqu'il ait les yeux très-beaux. Il leve les pieds très-haut, ſoit au pas, ſoit au trot ; il porte ſes oreilles l'une en avant, l'autre en arriere alternativement, & ſouvent toutes les deux en avant. Ce mal n'eſt point incurable : il vient de la paralyſie du nerf optique.

Il arrive quelquefois aux chevaux un gonflement qu'on appelle *emphyſeme*, ou *bourſouflure*, qui tantôt occupe la poitrine, tantôt le col, & tantôt les épaules, *&c.* il occupe même, mais plus rarement, toute l'habitude du corps. On reconnoît l'emphyſeme à pluſieurs ſignes : 1°. ſi on porte les doigts ſur la bourſouflure, ils n'y laiſſent point d'impreſſion, comme dans l'œdeme ; 2°. on entend l'air réſonner dans le tiſſu cellulaire ; 3°. en comprimant on chaſſe l'air d'un endroit, lequel ſe porte dans un autre ; 4°. il n'y a ni chaleur ni douleur. Cette maladie n'eſt point dangereuſe par elle-même : elle ne peut l'être qu'autant que la cauſe qui l'a produite eſt elle-même dangereuſe ; telle qu'une plaie profonde qui auroit attaqué quelques parties eſſentielles à la vie de l'animal. Il eſt rare qu'elle dure au-delà de huit jours. La curation conſiſte à faire des ouvertures à la peau dans différens endroits, ce qui donne une iſſue très-prompte à l'air.

Les chevaux ſerrés des épaules ſont ſujets à une inflammation accompagnée de beaucoup de gerſure : elle paroît en-deſſous du poitrail & au-dedans de l'avant-bras ; ce que l'on appelle *frayé aux ars*. Cette maladie, qui fait écarter le cheval, vient à la ſuite d'un long exercice. La guériſon de ce mal n'eſt pas difficile : elle conſiſte à baſſiner ſouvent cette partie avec des décoctions émollientes ; & ſi c'eſt en été, à envoyer le cheval à l'eau.

La crampe eſt une roideur au jarret qui empêche le cheval de fléchir la jambe : ce qui vient d'un arrêt de la circulation du ſang qui comprime les filets nerveux. Il faut frictionner l'étendue de la jambe avec une broſſe rude & à rebrouſſe-poil.

On appelle *arrête*, un endroit dont le poil eſt tombé où il n'en revient plus, & ſur lequel on remarque une eſpece de corne farineuſe. Il n'y a point de remede qui faſſe renaître le poil.

L'avalure eſt la ſéparation de la corne d'avec la peau à la couronne ; ce mal peut occuper toute l'étendue de la couronne, il a pour cauſe le pus qui a ſéjourné entre la chair cannelée & la muraille, à la ſuite d'une enclouure, & qui a fuſé juſqu'à la couronne, & détaché la peau de la partie ſupérieure de la muraille : l'avalure ne fait boiter le cheval que lorſqu'elle eſt récente, il n'en boîte jamais lorſqu'elle eſt deſcendue ; il faut mettre ſur l'avalure une tente imbibée d'eſſence de térébenthine, un plumaceau, *&c.*

La fourmilliere eſt un vuide qui ſe fait entre la chair cannelée & la muraille, & qui regne ordinairement depuis la couronne juſqu'en bas : les cauſes de cette maladie ſont, un coup ſur la muraille, une altération du ſabot, un deſſéchement de cette partie occaſionné par un fer chaud ; une fourbure peut encore la produire : il faut ouvrir la muraille à la partie antérieure, & introduire dans l'ouverture des tentes chargées de térébenthine.

L'encaſtelure eſt un reſſerrement de la partie ſupérieure de la muraille dans tout ſon pourtour, où l'articulation de l'os coronaire, avec l'os du paturon, paroît ſurpaſſer en diametre la terminaiſon de la peau à la muraille. On peut diſtinguer deux ſortes d'encaſtelure, la naturelle & l'accidentelle ; la naturelle eſt celle qui vient de conſtitution ; les chevaux barbes & les eſpagnols y ſont plus ſujets que d'autres : l'accidentelle vient pour l'ordinaire de ce qu'on a paré la ſole de corne, détruit les arcs-boutans, de ce qu'on a rapé la muraille, ſur-tout la couronne proche le poil. L'encaſtelure peut encore ſurvenir à la ſuite d'une fourbure ou d'un effort de l'os coronaire ſur l'os du pied ; elle peut auſſi ſurvenir à un cheval qu'on aura deſſolé pluſieurs fois. Des raies de feu miſes trop profondément ſont de même capables d'y donner naiſſance ; ce dernier accident & la deſſolure occaſionnent plus fréquemment l'encaſtelure qu'on ne penſe : à l'encaſtelure naturelle il n'y a point de remede ; pour l'accidentelle c'eſt de tenir le pied humecté avec de la terre glaiſe mouillée ou des emmiellures.

Les poux ou maladie pédiculaire, eſt très-commune, & fait ſouvent maigrir les chevaux ; les vieux y ſont plus ſujets que les jeunes : la peau eſt pour l'ordinaire dure, tendue ; les poils ſont hériſſés & ſemés clair ; on voit des chevaux tout couverts de poux : le remede le plus efficace ſeroit de faire des frictions mercurielles, mais elles ne ſont pas ſans danger ; c'eſt pourquoi on emploie avec ſuccès une infuſion de tabac dans de l'eau-de-vie, & on en lave le cheval ; il eſt rare que les chevaux aient des poux ſans avoir en même tems des dartres farineuſes ou la galle.

Opérations. Les endroits où l'on doit ſaigner le cheval ſont au col, aux ars, au plat de la cuiſſe : l'on peut encore tirer du ſang de la queue, en y coupant une partie tuméfiée que l'on voudra dégorger, en la ſcarifiant. On appelle *flamme* l'inſtrument avec lequel on ſaigne ; il y a des flammes à reſſort avec leſquelles on ſaigne plus ſûrement & plus facilement ; on donne du fer autant qu'il eſt néceſſaire : je crois même qu'il eſt indiſpenſable de faire uſage de cet inſtrument, lorſqu'on veut ſaigner aux ars, & principalement au plat de la cuiſſe. On peut ſaigner au col avec ou ſans ligature ; ſi l'on ſe ſert d'une ligature, elle doit paſſer par-deſſus le col, le plus près du poitrail qu'il ſe pourra : on fera tenir la tête du cheval un peu élevée, afin que le vaiſſeau ſoit moins roulant, qu'il ſorte davantage, & qu'il ſe rempliſſe mieux ; alors le phlébotomiſte étant placé convenablement, ſaignera à un demi-pied de l'angle de la mâchoire inférieure, il fera ſon ouverture longitudinale ; il doit éviter de piquer ces groſſeurs qui paroiſſent diſperſées comme des grains de chapelet, ce ſont autant de valvules, qui venant à être coupées, ont quelquefois beaucoup de peine à reprendre, & ſont ſouvent le principe de fiſtules à la ſaignée du col. Lorſque la veine eſt ouverte, on facilite la ſortie du ſang par le mouvement des mâchoires, qu'on excite par différens moyens ; après la ſaignée on prend une épingle, avec laquelle on perce les bords de la peau au milieu de l'inciſion ; on prend enſuite des crins, dont on entortille l'épingle, en formant un double nœud : on peut auſſi ne pas mettre d'épingle ; pour lors, avant que de ſaigner, l'opérateur fait tirer la peau du col vers le haut ou vers le bas ; dès qu'on a tiré autant de ſang qu'il eſt beſoin, on lâche la peau

qui vient recouvrir l'ouverture de la veine, & ſert d'appareil. Les ſaignées des ars & de la cuiſſe ſe font ſans préparation, ſans ligature, ſans compreſſion; on ferme l'ouverture de la veine avec une épingle, comme au col. Le lieu où l'on ne ſaigne pas, & où l'on devroit ſaigner, & où on peut le faire ſans ligature, c'eſt dans le bas du poitrail, dans la partie moyenne du bras antérieurement: ce ſont-là les ars & non pas en-dedans, à un demi-pied plus bas où la veine eſt moins forte & apparente; d'ailleurs l'on voit ſouvent des maréchaux bleſſer les parties tendineuſes qui s'y trouvent. La ſaignée de derriere doit ſe faire de même dans la partie la plus élevée de la cuiſſe, dans l'endroit où elle commence à rentrer en-dedans, car plus bas l'on court les mêmes riſques que devant.

L'opération de la cataracte ſe fait de deux manieres; ſavoir, par abaiſſement & par extraction; toutes les deux ont de grandes difficultés, & ne peuvent s'exécuter qu'en jettant le cheval par terre. La premiere ſe fait en plongeant une petite aiguille (de la forme de celles qui ſont à ſéton), dans la cornée opaque, vers le petit angle de l'œil, à deux ou trois lignes du ligament ciliaire: quand on eſt arrivé derriere le criſtallin, on fend ſa capſule avec l'aiguille, pour lors il ſort & on l'abaiſſe avec le plat de l'inſtrument dans le fond de l'œil, derriere l'iris; les muſcles rétracteurs & l'enfoncement du globe de l'œil, rendent cette opération difficile. La ſeconde conſiſte à faire une inciſion à la cornée tranſparente, qu'il faut faire avec beaucoup de légéreté & de dextérité, & être attentif à ne point toucher l'iris ou l'uvée avec l'inſtrument, autrement il y ſurviendroit une forte inflammation. Si le cheval retire trop ſon œil dans le fond de l'orbite, & qu'on ne puiſſe pas exécuter l'opération, on introduira une ſonde cannelée deſſous la corne, & on ſe ſervira de ciſeaux: ceci fait, on éleve la corne tranſparente, & l'on fait une inciſion tranſverſale à la membrane du criſtallin, puis on comprime légérement la partie ſupérieure de l'œil, afin de faciliter la partie du criſtallin; s'il eſt dur, il ſort facilement; s'il eſt mou, on ſe ſert d'une curette pour enlever ce qui peut reſter dans ſa membrane; on abaiſſe enſuite la cornée, ce qui termine l'opération; on applique enſuite un appareil convenable, qu'on ne leve qu'au bout de huit jours: il arrive ſouvent qu'après l'opération, même bien faite, l'on eſt obligé d'abandonner la cure, lorſque la contraction des muſcles rétracteurs comprime le globe de l'œil, & que l'humeur vitrée eſt forcée de s'écouler par l'ouverture, dans ce cas l'œil devient aride & ſe deſſeche; on peut prévenir cet accident en fendant les ſalieres & en coupant tous les muſcles qui vont juſqu'au nerf optique; il ſurvient par cette inciſion une grande hémorragie, & la perte preſque totale de l'action de ces muſcles; il arrive même un appauvriſſement à l'œil par la ſection de nombre de vaiſſeaux; mais en revanche le cheval ne perd point la vue. Cette opération de la cataracte ne m'a jamais réuſſi qu'en me ſervant de ce moyen; ainſi toutes les fois qu'on voudra employer la méthode de l'extraction, il faudra commencer par fendre les ſalieres.

Le trépan eſt une opération qui ſe pratique ſur les os du crâne, ſoit pour relever des pieces d'os enfoncées, ſoit pour donner iſſue aux matieres épanchées dans le cerveau: cette opération qu'on néglige communément, eſt pourtant très-néceſſaire dans certains cas, & on en voit de très-bons effets: on s'apperçoit de la léſion des os du crâne, par une tumeur inflammatoire, qui ne manque pas de ſurvenir, par le tact, les enfoncemens de ces os, par des inégalités, des engourdiſſemens, un ſommeil continuel. La fracture des os de la tête, & l'épanchement des matieres dans le cerveau, produiſent quelquefois une inflammation de la membrane pituitaire, il y ſurvient un ulcere qui dégénere en morve; d'autres fois il ſe forme des dépôts ou amas de pus qui font périr le cheval; pour prévenir ces accidens il faut trépaner; & pour cela on doit d'abord s'aſſurer de la fracture, de ſa ſituation, & du lieu où l'on peut appliquer la couronne du trépan, puis on jette le cheval par terre, & on procede à l'opération qui eſt aſſez connue, ainſi nous ne la décrirons pas. Si l'on ſoupçonnoit, après l'opération, qu'il y eût du ſang épanché, il faudroit faire une inciſion à la dure-mere, mais être attentif à ne couper aucune artere; dans ce cas il n'arrive jamais d'accident, & il eſt rare qu'il faille y toucher. La fracture de l'os occipital eſt très-rare; j'en ai cependant vu des exemples, & j'en ai même guéri une: la fracture de l'os occipital étoit complette, & dans ſa partie ſupérieure & poſtérieure à l'attache du ligament cervical. Il arrive quelquefois que la fracture ſe trouve ſur les ſinus frontaux, ſur les os du nez ou ſur les ſinus maxillaires; dans ce cas il faut appliquer une très-petite couronne de trépan, afin qu'on puiſſe, avec l'élévatoire, remettre les pieces enfoncées dans leur ſituation. L'opération du trépan eſt d'autant plus néceſſaire dans ce cas, que le cheval devient glandé, que la membrane pituitaire s'enflamme, qu'il ſurvient un ulcere, & enſuite la morve. La fracture des os du crâne peut être compliquée, c'eſt-à-dire, que le cheval peut avoir reçu un coup ſur les ſinus; la partie des frontaux que recouvrent les lobes inférieurs du cerveau peut être auſſi fracturée, ainſi que la partie du même os qui ſe joint aux os du nez: il faut alors appliquer deux couronnes de trépan; l'une ſur les pariétaux, & l'autre ſur les ſinus, ou plus inférieurement, ſi la fracture ne s'étend pas plus loin.

La fiſtule lacrymale s'annonce au grand angle de l'œil, par une tumeur phlegmoneuſe qui, en s'abcédant, produit du pus qui s'écoule le long de cette partie; quelquefois il y a tumeur ſans pus, avec une grande abondance de larmes. Les points lacrymaux ſont engorgés; mais pour l'ordinaire il y a ulcere entre les paupieres, à la caroncule lacrymale, ſouvent même les points lacrymaux ſont ulcérés: cette maladie eſt très-commune dans les chevaux, & provient de l'âcreté des larmes qui, en ſéjournant, gâtent & ulcerent cette partie; le grand froid en eſt ſouvent la cauſe. Quelquefois la fiſtule lacrymale naît de cauſe interne, comme de farcin ou de morve, ou d'autre cauſe de cette nature; dans les premiers tems on a recours aux remedes employés contre l'inflammation; mais ſi le mal eſt avancé, & qu'il y ait écoulement de pus, il faut d'abord eſſayer de déterger l'ulcere avec des injections, faites par les points lacrymaux, & par le canal nazal ou lacrymal, dont l'ouverture eſt au bord des narines, au haut de la levre inférieure. Les points lacrymaux ſont ſouvent ſi fort engorgés, que la liqueur ne ſauroit y paſſer; dans ce cas il faut injecter de bas en en haut: mais ſi on eſt obligé d'inciſer & d'ouvrir le ſac, il faut faire contenir les paupieres, ſe ſervir du *ſpeculum oculi*, après quoi on introduit la ſonde cannelée, & l'on fait une inciſion avec le biſtouri; s'il y a carie à l'os du grand angle, ou même au canal nazal de cet os, il faut gratter l'os & le ratiſſer dans ſa partie cariée, & ne pas trop appuyer; car, comme cet os eſt mince, on pourroit bien le caſſer, & le pus tomberoit dans le ſinus maxillaire, où il produiroit la morve: cette maladie eſt preſque toujours curable, à moins qu'elle ne ſoit très-ancienne, qu'elle ne vienne d'une cauſe de morve, ou qu'elle ne ſoit compliquée avec la morve; dans ce cas il eſt rare que le canal nazal ne ſoit pas entiérement détruit.

A la ſuite de la fauſſe gourme, ou de la gourme maligne, ou autre maladie, il ſurvient quelquefois une inflammation conſidérable au larynx & à toute l'arriere-bouche ; l'air alors ne ſauroit ſortir, ni par les narines, ni par la bouche, ce qui fait périr le cheval : pour empêcher cette ſuffocation, il faut pratiquer une ouverture à la trachée-artere, & y introduire enſuite une petite canule d'argent ou de plomb ; cette opération s'appelle *bronchotomie* : le cheval lié & attaché convenablement, l'opérateur fait l'ouverture entre le troiſieme & le quatrieme anneau de la trachée-artere, ou bien entre le cinquieme & le ſixieme ; alors il introduit ſa canule qui doit être courbée d'un huitieme de cercle & applatie, à-peu-près auſſi large à ſa ſortie qu'à ſon entrée, car en ſe ſervant de canulles en forme d'entonnoir, l'air entre avec trop d'impétuoſité, & va heurter les parois de la trachée-artere, & y occaſionne une inflammation : cette canule porte deux petites anſes, auxquelles on attache des rubans, que l'on paſſe par-deſſus le col : on doit obſerver qu'il faut que le cheval reſte attaché dans l'écurie, à deux longes, entre deux piliers.

La caſtration qu'on pratique ſur les chevaux, a été juſqu'à préſent faite d'une maniere hazardeuſe, & preſque toujours par des gens qui n'ont aucune connoiſſance des parties qu'ils coupent ; ſans rapporter leurs mauvaiſes manœuvres, je ne parlerai que de deux manieres que je propoſe pour faire cette opération, parce qu'elles m'ont toujours bien réuſſi. Dans la premiere, après avoir jetté le cheval par terre, & attaché d'une maniere convenable, on fait à l'un des deux teſticules une inciſion à la peau, juſqu'au corps du teſticule ; puis on prend une aiguille courbe, dans le chas de laquelle on paſſe une ficelle cirée, que l'on introduit dans le cordon ſpermatique, à un travers de doigt au-deſſus du teſticule, que l'on coupe enſuite ; il faut avoir ſoin que la ficelle entre dans la ſubſtance du cordon, pour deux raiſons ; la premiere, afin d'éviter de prendre dans la ligature le nerf ſpermatique, ce qui occaſionneroit une irritation du genre nerveux, & feroit périr le cheval ; la ſeconde, c'eſt que par cette méthode, la ficelle ne ſauroit s'échapper, ſoit dehors, ſoit dans le bas-ventre ; il eſt eſſentiel de laiſſer pendre un bout de cette ficelle qui tombe par la ſuppuration. L'autre teſticule ſe coupe de la même maniere ; cette méthode de couper les chevaux, eſt ſans contredit, préférable à toutes les autres, parce qu'il n'en réſulte jamais d'accidens, qu'il n'y a preſque pas de douleur, & que les chevaux guériſſent plus promptement.

Dans l'autre maniere, on fait ſortir le teſticule, & on le coupe avec un biſtouri ; on prend enſuite une pointe de feu que l'on applique ſur l'orifice du vaiſſeau qui ſaigne ; on emporte l'autre de même : cette méthode, qui eſt encore préférable à la premiere, demande cependant que l'on laiſſe le cheval trois jours à l'écurie, pour être ſûr que le coagulum eſt formé à l'orifice de l'artere : ſans prendre même tant de précautions, j'ai coupé un grand nombre de chevaux ſans faire de ligature & ſans appliquer le feu, & dont la guériſon a été parfaite : il eſt vrai qu'ils perdoient du ſang, mais ils ne périſſoient pas pour cela.

L'appareil étant tout diſpoſé pour la taille, on jette le cheval par terre, & on le renverſe ſur le dos, en lui élevant le train de derriere : on le maintient dans cette ſituation par deux billots taillés en forme de priſme, que l'on met de chaque côté des côtes, puis on aſſujettit les jambes de derriere ; alors l'opérateur fend avec un biſtouri ordinaire, de la longueur de deux pouces environ, le canal de l'uretre longitudinalement, vers le bas de la ſymphiſe des os pubis, puis il introduit un catheter ou ſonde cannelée & courbée pour pénétrer dans la veſſie : il prend enſuite un biſtouri tranchant des deux côtés qu'il fait gliſſer dans la ſonde, & coupe le col de la veſſie, en évitant de toucher le rectum. La veſſie étant ouverte, il y introduit les tenettes & charge la pierre : cette opération doit être prompte, car il faut profiter de la préſence de l'urine dans la veſſie ; car étant évacuée, les parois de ce viſcere s'affaiſſent & s'approchent de la pierre, ce qui en rend l'extraction plus difficile, & expoſe même l'opérateur à pincer les rides que forme alors la veſſie. Si le calcul eſt trop gros, on peut aiſément le caſſer avec les tenettes, car il eſt ordinairement mou & friable dans le cheval ; mais lorſque ce ne ſont que de petites pierres ou des graviers, on introduit une curette en forme de cuiller, avec laquelle on les emporte : on ne met aucun appareil ſur la plaie ; il n'y a aucun bandage qui pût le contenir.

Les cas les plus ordinaires pour leſquels on deſſole, ſont les clous de rue, les bleimes, les fics, les extenſions des tendons où il y a eu compreſſion de la ſole charnue entre la ſole de corne & l'os du pied, *&c.* Il ne faut jamais deſſoler pour des enclouures, comme le pratiquent cependant trop ſouvent des maréchaux, car l'enclouure la plus grave n'attaque point la ſole, mais bien la chair cannelée, ce qui prouve l'inutilité de cette opération dans ce cas. Comme le détail de cette opération eſt très-long, il ne peut trouver place dans un ouvrage tel que celui-ci, c'eſt pourquoi je renvoie à mon *hippiatrique*, *pag.* 306, édition de Paris, 1772, ceux qui ſont curieux de voir la deſcription de cette opération : ils trouveront là-deſſus des détails ſatisfaiſans.

On nomme *fic* ou *crapaud* une tumeur qui ſurvient à la partie intérieure du pied, elle eſt à-peu-près de la nature du poireau ; c'eſt une excroiſſance qui, quoique mollaſſe, a un certaine conſiſtance ; elle eſt inſenſible & ſans chaleur. Le fic ſe diviſe par le bout en pluſieurs filets qu'il eſt facile de ſéparer avec le doigt. Il y a deux eſpeces de fic, l'un bénin & l'autre grave : le bénin eſt celui qui n'attaque que la fourchette ; le grave attaque la fourchette & la ſole charnue. Les cauſes du fic ſont l'âcreté de la lymphe, la ſaleté & les ordures dans leſquelles trempe le pied, un ſéjour trop long du pied dans le fumier, la ſuite des eaux des paturons, le ſéjour trop long du cheval à l'écurie : les chevaux qui y ſont le plus ſujets ſont ceux qui ont les talons hauts & la fourchette petite ; la fourchette ſe trouvant alors éloignée de terre n'eſt point comprimée, l'humeur y ſéjourne & y produit les fics ; au lieu que les talons bas laiſſent porter la fourchette à terre, & par là elle éprouve une compreſſion continuelle. Lorſqu'il n'y a que la fourchette & la ſole charnue qui ſoient affectées, le cheval ne boite pas ; mais il boite lorſque les quartiers commencent à ſe deſſoler, ce qui a lieu quand le fer gagne la chair cannelée des talons. Lorſqu'on s'apperçoit que les racines du fic bénin ſont profondes, il faut commencer par deſſoler : il eſt inutile de détruire l'extrêmité du fic, il reviendra toujours ſi on n'emporte pas les racines. Comme le fic grave eſt une maladie très-ſérieuſe, qui paroît en partie cauſée par la corruption des humeurs dont le pied eſt abreuvé, il eſt à propos de mettre le cheval au ſon & à la paille, de lui faire deux ſétons aux feſſes & un troiſieme au poitrail, pour détourner de ce côté une partie de l'humeur qui ſe porte au pied : il faut deſſoler deux ou trois jours après & couper le fic juſqu'à la racine. Si l'os du pied étoit carié, il faudroit ratiſſer l'os ; quand on s'apperçoit que les chairs ſont baveuſes, mollaſſes & filamenteuſes, & qu'elles fourniſſent de la ſéroſité

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA GRANADA

(ce qui prouve que la racine du fic n'eſt pas entiérerement détruite), il faut les couper de nouveau. Il ſe trouve quelquefois des chevaux qui ont des fics aux quatre pieds en même tems; avant que d'en venir à l'opération, il eſt néceſſaire de les y préparer durant quelques jours; enſuite on opere ſur deux pieds à la fois; ſavoir, ſur un de devant & ſur un de derriere du côté oppoſé; on ne fera l'opération ſur les deux autres que quand les douleurs de la premiere ſeront appaiſées. Si le cheval avoit des eaux ou quelque poireau dans le paturon, il faudroit commencer par les guérir, parce que la ſéroſité du paturon s'écoulant dans le pied empêcheroit la guériſon du fic. Souvent on peut prévenir les fics en abattant les talons lorſqu'ils ſont trop hauts, ce qui fait porter la fourchette à terre.

Le feu ou cautere actuel, eſt un remede des plus uſités & des plus efficaces pour les tumeurs œdémateuſes, pour les engorgemens de cette nature qui ſurviennent aux jambes, pour les épanchemens de ſinovie, ou de lymphe tendineuſe; tels que les veſſigons, molette, jardon, courbe, éparvins, furos commençans & autres: à l'exception de ces cas, on ne doit jamais avoir recours au feu pour ouvrir des abcès; on ne doit employer que des inſtrumens de fer, & ce ſont les couteaux ou les pointes. On met le feu avec les couteaux quand les tumeurs ont de l'étendue; on préfere les pointes émouſſées quand ces tumeurs n'en ont guere: il paroît qu'il vaut mieux brûler en côtes de melon & en patte d'oie, que de toute autre maniere; l'eſſentiel eſt d'embraſſer toute la tumeur. Quand on emploie la ſeconde maniere il faut avoir ſoin de ménager les angles où les lignes ſe réuniſſent, de peur d'occaſionner de trop grandes eſcarres: il faut paſſer le fer chaud légérement; car en appuyant trop fort, on court riſque d'outrepaſſer la peau; alors au lieu de lui donner du reſſort & du ton, on les lui ôte, & on occaſionne ſouvent des eaux aux jambes, leſquelles guériſſent difficilement: à ce mal ſuccedent des poireaux, & à ceux-ci des fics qui, aſſez ſouvent, deviennent incurables. Après avoir appliqué le feu avec préciſion, on frotte la partie avec un peu d'huile de laurier, ce qui eſt préférable au ſirouane que l'on a coutume de mettre. Au bout de onze ou douze jours l'eſcarre tombe; le reſte du traitement eſt ſimple: il faut avoir attention de promener un peu tous les jours le cheval, principalement s'il a eu le feu aux deux jambes ſoit de devant ſoit de derriere; quelquefois on le met aux quatre jambes, tant en-dedans qu'en-dehors depuis le jarret & le genou juſqu'en-bas: mais le parti le plus ſage eſt de mettre le feu en tranſtravat, c'eſt-à-dire, à une jambe de devant & à une jambe de derriere oppoſée; puis on vient aux deux autres quand les eſcarres ſont tombées; par ce moyen on eſt à l'abri de tout danger.

Pour couper la queue à l'angloiſe, il faut jetter le cheval par terre du côté du montoir, préférablement à l'autre, pour avoir l'aiſance d'opérer; prendre enſuite les dimenſions de la queue pour ne pas faire les inciſions trop près les unes des autres, car il en réſulteroit une ſeule plaie & les bandes de la peau ſe déchireroient: on fait juſqu'à cinq inciſions tranſverſales, ce qui vaut mieux, parce que plus la queue a d'étendue, plus elle ſe recourbe & ſemble former, par ſon crin, un éventail: la queue étant retrouſſée, il faut faire la premiere inciſion à deux pouces du rectum, de peur d'attaquer les fibres du ſphincter de l'anus, ce qui formeroit une plaie fiſtuleuſe. Chaque inciſion doit ſe faire en deux tems; dans le premier on inciſe la peau & on met les muſcles à découvert; & dans le ſecond on les coupe. Lorſque la ſection des muſcles eſt faite, on a coutume de renverſer la queue ſur le dos & de la contenir dans une eſpece de gouttiere, ce qui eſt une mauvaiſe méthode, parce qu'en renverſant ainſi la queue, on enfonce les nœuds, on ôte l'action des muſcles releveurs, il ſe forme des plis qui s'échauffent, produiſent inflammation, d'où réſulte quelquefois la gangrene: au lieu de cela, il faut laiſſer pendre la queue dans ſon état naturel; car les muſcles abaiſſeurs étant coupés, les releveurs antagoniſtes operent leur effet dès le moment même, & mieux encore lorſqu'ils ſont guéris.

Avant que d'en venir à l'opération du javart, on doit s'aſſurer ſi la tumeur eſt dure ou molle, ſi la fiſtule eſt cauſée par une tumeur ſurnaturelle, & ſi le pus qui en ſort vient du cartilage, dans ſon état de belle nature, ou s'il vient d'un bord cartilagineux, ſitué ſur ce que j'appelle *forme de nature*, cette exoſtoſe ou oſſification dont nous avons parlé à l'article *de la forme*. Dès qu'on a reconnu, par le tact & par le moyen de la ſonde, que le javart eſt produit par une carie dans le corps du cartilage, il faut parer le pied & en général humecter le ſabot avec des emmiellures pendant deux jours; le jour de l'opération l'on rape la muraille du quartier & du talon du côté de la fiſtule, de la longueur d'un pouce, depuis la couronne juſqu'en-bas, en mangeant le côté du talon, de maniere qu'on puiſſe emporter avec le biſtouri toute la portion de corne qui loge la chair de la couronne. Pour ce qui regarde le manuel de l'opération, je renvoie encore à mon traité d'*hippiatrique*, *pag. 314* & ſuivantes, édition de Paris, 1772. Après le ſecond appareil levé, ſi l'on apperçoit, du côté de la pince un petit point élevé, ou une tache noirâtre, à laquelle on donne le nom de *cul-de-poule*, on juge qu'il y a un fond; mais ce fond n'eſt pas aſſez conſidérable pour qu'on s'en inquiete; on ne doit pas même le ſonder; ſouvent c'eſt une portion du cartilage que l'on a laiſſée ſur l'os du pied, quelquefois c'eſt l'os du pied qui veut s'exfolier. Il eſt bon d'obſerver que dans toutes les plaies de pied, le palfrenier, en levant le pied, doit tendre le genou & ne pas plier le paturon, ce qui feroit ſaigner la plaie: celui qui panſe doit ſe baiſſer & poſer ſon appareil de maniere qu'il n'intercepte point la circulation du ſang. Il faut bien ſe garder de faire l'opération d'un javart encorné incurable: ceux qui attaquent la pointe du talon ſe guériſſent par l'exercice & par la marche; la matiere aidée par le jeu des articulations de cette partie, détache certains paquets qui font guérir le cheval.

On appelle, en général, *tiqueux* un cheval qui a contracté une habitude de mouvoir perpétuellement ou la tête, ou le corps, ou les jambes: mais à proprement parler un cheval tiqueux eſt celui qui met les dents de la mâchoire ſupérieure ſur la mangeoire ou ailleurs, ce qui fait ouvrir la bouche & couler perpétuellement la ſalive, la perte exceſſive de cette humeur fait dépérir l'animal. Il faut lui mettre un collier de cuir bien ſerré, large de deux pouces, pendant tout le tems qu'il eſt dans l'écurie: il y en a qui contractent cette habitude, parce qu'ils lechent ſouvent les murs, où ils trouvent fréquemment du ſalpêtre. Pour les guérir, il ne s'agit que de frotter les murailles avec une teinture d'aloès ou une décoction de plantes ameres.

On appelle *cheval arqué* celui qui a la jambe de devant repliée & recourbée en forme d'arc. On ſent au-deſſous de la peau, au bas du poitrail, une eſpece de corde: c'eſt une expanſion aponévrotique qui enveloppe preſque tout le bras. Cette membrane étant tendue, tient la jambe arquée. Pour y remédier on fend la peau en cet endroit, puis embraſſant l'aponévroſe avec la corne de chamois, on la coupe; c'eſt ce qu'on appelle *dénerver*.

On dit que le cheval *fait des armes* ou *montre le chemin de ſaint Jacques*, lorſqu'il n'eſt pas ferme & aſſuré ſur ſes jambes, qu'il ne réſiſte pas au travail, qu'il

qu'il ſe couche ſouvent, & qu'étant levé il tient ſes jambes en avant, tantôt l'une, tantôt l'autre; c'eſt une marque de foibleſſe à laquelle il n'y a point de remede.

Un cheval a le flanc retrouſſé, lorſque ſon ventre eſt avalé & que ſes muſcles ſont tendus comme une corde: ce défaut eſt ordinaire aux chevaux qui ont le cerceau mal fait ou la côte plate; ils mangent peu & ont aſſez ſouvent de l'ardeur. Nul remede pour ce défaut qui, pour l'ordinaire, vient de conformation.

Les maréchaux entendent par cheval huché ſur ſon derriere, un cheval uſé qui porte le boulet en avant & qui ſe ſoutient ſur la pince.

On entend par cheval bouleté, celui dont le tendon fléchiſſeur du boulet a ſouffert & s'eſt retiré; & quelquefois celui dont le tendon extenſeur du pied s'eſt relâché: cette maladie vient d'uſure, d'un travail outré, mais principalement de la ferrure; par exemple, ſi on a mis des fers longs à fortes éponges & dont on a paré la fourchette, ce qui les empêche de porter à terre, le tendon fléchiſſeur de l'os du pied étant toujours obligé de porter, d'être tendu, ſera de toute néceſſité obligé de tenir le paturon droit ſur l'os coronaire, & ſucceſſivement avec le tems de porter la partie ſupérieure de l'os du paturon en avant. Les remedes ſont les mêmes pour ces deux derniers défauts: on fait la ferrure courte & on laiſſe la fourchette poſer à terre.

Le cheval épointé eſt celui qui a une hanche plus baſſe que l'autre: ce défaut, qui vient ou de conſtruction, ou d'une fracture faite à la pointe des os des îles, eſt abſolument incurable.

Le pied plat eſt toujours large. Tous les jours on confond le pied plat avec le pied comble, quoique ces défauts ſoient bien différens; on peut toujours juger du pied plat ſans le lever, mais jamais du pied comble, à moins qu'il ne ſoit outré. On regarde comme pied plat tout ſabot qui, pour ainſi dire, ne tombe pas droit, ou qui tient plus de l'obliquité, & qui d'ailleurs eſt large: quelquefois ce défaut eſt naturel, & pour lors la couronne eſt très-groſſe & la muraille mince: quelquefois il vient à la ſuite d'une fourbure ou d'un effort, & dans ce cas on ſent un creux, un vuide tout autour de la couronne, ce qui prouve le relâchement de l'os du pied avec l'os coronaire, & une ſéparation de la chair canelée d'avec la corne canelée.

On déſigne ſous le nom de *pied foible* ou *pied gras* celui dont la muraille eſt mince: c'eſt un vice de conformation qui arrive à un pied bien fait comme à un pied plat; les chevaux chez leſquels on le remarque ſont ſouvent expoſés à être piqués, encloués ou ferrés.

Les chevaux dont les pieds ſont plats, ont preſque toujours les talons bas, auſſi leur fourchette eſt-elle très-groſſe: les talons peuvent quelquefois devenir bas par la ferrure, par exemple, ſi l'on met des éponges fortes ou des crampons qui les auront abîmés. On y remédie par la ferrure des pieds plats.

Par reſſerrement du pied on entend une diminuſion totale du ſabot ſurvenue à la ſuite d'un étonnement du ſabot, d'une fourbure, ou pour avoir trop paré le pied. Le ſeul remede eſt de tenir le ſabot toujours humecté.

On appelle *quartier ſerré* un rétreciſſement du pied à l'endroit des quartiers: cette maladie eſt naturelle ou accidentelle: naturelle lorſque c'eſt un vice de conformation; accidentelle lorſqu'elle vient de quelque cauſe extérieure, comme quand on pare trop le pied & qu'on détruit les arcs-boutans; alors la muraille n'ayant point d'appui ſe renverſe, ſerre le pied, comprime la chair canelée, & fait boiter le cheval. On y remédie en humectant le pied, en évitant de le parer, en abattant du talon & en ferrant court, de maniere que les talons ne portent pas ſur le fer.

La mauvaiſe méthode que l'on a de rapetiſſer & d'enjoliver le pied, fait que l'on abat beaucoup de muraille, qu'on rape bien le ſabot tout autour, & qu'on vuide beaucoup le dedans du pied: on l'expoſe par là au contact de l'air qui deſſeche l'humidité & fait reſſerrer le pied. Le remede eſt le même que ci-deſſus.

Le pied altéré eſt un deſſéchement de la ſole de corne: ce mal vient ſouvent de ce qu'on a paré le pied juſqu'à la roſée, l'air a enlevé toute l'humidité du pied & a fait reſſerrer la ſole de corne, de ſorte qu'elle comprime la ſole charnue; ce qui rend le cheval boiteux; il faut adoucir & humecter la ſole de corne.

On appelle *quartier foible*, la muraille des quartiers lorſqu'elle eſt mince, plate, ſerrée & quelquefois renverſée à la partie inférieure; ce défaut ſe rencontre plutôt en-dedans qu'en-dehors, & toujours aux pieds de devant. Il n'y a point d'autre remede que celui qu'on peut y apporter par la ferrure.

Un quartier défectueux eſt celui dont la corne eſt devenue raboteuſe & filamenteuſe, ſoit parce qu'on a coupé le cartilage ou la muraille, ou qu'on a appliqué des cauſtiques ſur cette partie, ou parce qu'on y a mis le feu. Si une ſeime a été mal guérie, ou mal opérée, il ſe forme au quartier une fente, par laquelle paſſe la chair cannelée, & qui rend le quartier fiſtuleux. On ne guérit jamais ce mal; il faut faire une nouvelle opération, à laquelle il faut apporter plus de ſoin qu'à la premiere.

Maladies internes. Si la connoiſſance des maladies internes du corps humain eſt difficile à acquérir, celle des maladies internes du cheval ne doit pas l'être moins, puiſqu'il ne peut ſe faire entendre, ni déſigner l'endroit de ſa douleur; auſſi *l'hippiatrique* eſt-elle un art dont les progrès ont été lents; ceux même qu'on a faits n'éclairent pas encore aſſez pour qu'on puiſſe ſe flatter de marcher hardiment & ſans s'égarer, lors ſur-tout qu'il s'agit de prononcer ſur le ſiege d'une maladie. Cependant quoique *l'hippiatrique* ſoit un art difficile, il ne faut pas croire que ce ſoit une ſcience aveugle; elle a des principes vrais & des regles certaines, ſur leſquels ſont appuyés ſes préceptes: ces principes dérivent de l'Hippotomie, de la Phyſiologie & de la Pathologie: la premiere enſeigne la ſtructure des parties du cheval; la ſeconde en apprend & en explique le méchaniſme & l'uſage; la troiſieme développe l'hiſtoire des maladies, en aſſigne les cauſes, en marque le diagnoſtic, en prédit les bons ou mauvais ſuccès, & décrit enfin la méthode de les traiter & de les guérir. Avec ces connoiſſances, on court moins riſque de s'égarer; & ſi l'on y joint les obſervations déja faites, & celles qu'on peut faire ſoi-même, on poſſédera tout ce qu'il faut ſavoir pour être véritablement hippiatre.

A raiſon des parties qui ſont affectées, les maladies ſe diſtinguent en celles de la tête, de la poitrine & du bas-ventre. Avant d'entrer dans aucun détail des maladies internes, il eſt bon d'indiquer les ſymptomes généraux qui font connoître que le cheval eſt malade: ce ſont, 1°. lorſqu'il eſt dégoûté & qu'il perd l'appétit; 2°. lorſqu'il eſt triſte & qu'il porte la tête baſſe; 3°. s'il a la langue ſeche; 4°. le poil hériſſé; 5°. s'il ne fléchit pas les reins lorſqu'on le pince ſur cet endroit; 6°. ſi la fiente eſt ſeche & par marron, plus détachée qu'à l'ordinaire, couverte quelquefois de glaires, qu'on prend ſouvent pour graiſſe, & qu'on appelle *gras-fondu*; 7°. lorſqu'il rend une urine de couleur rouge; 8°. lorſqu'elle eſt claire & crue comme l'eau pure; 9°. ſi le cœur bat plus fort qu'à l'ordinaire; 10°.

ſi le battement du cœur & des arteres eſt trop foible ; 11°. lorſque le cheval ſe leve, ſe couche, & ne peut trouver aucune poſition agréable ; 12°. qu'il regarde ſouvent ſon flanc, & plus ſouvent un côté que l'autre ; 13°. qu'il jette une humeur jaunâtre par les narines ; 14°. que ſa marche eſt chancelante ; 15°. s'il a la vue triſte & abattue, & les yeux larmoyans ; 16°. une difficulté d'uriner, dont on s'apperçoit dès que le cheval ſe préſente pour cette fonction ; 17°. lorſque l'animal eſt enflé, ſe tourmente & lâche des vents ; 18°. s'il y a battement des flancs, & difficulté de reſpirer. Les ſymptomes dangereux ſont, 1°. lorſque le cheval ſe tient foiblement ſur ſes jambes, héſite à ſe coucher, tombe comme une maſſe, & ſe releve de tems-en-tems ; 2°. qu'il ſort de la mouſſe, ou de la bouche ou des narines ; 3°. que l'œil eſt tourné de maniere qu'on y découvre beaucoup de blanc ; 4°. que l'urine découle goutte-à-goutte, ſans que le cheval ſe préſente pour uriner ; 5°. qu'il jette par le nez une matiere ſanguinolente, & quelquefois brune comme une eſpece de pus ; 6°. s'il ne rend que des matieres glaireuſes & ſanguinolentes ; 7°. s'il ſe leve & ſe releve en regardant ſes reins ; 8°. lorſqu'il regarde fixement ſon flanc & ſa poitrine, & qu'il a une grande difficulté de reſpirer. Ces ſymptomes ne ſe rencontrent pas tous à-la-fois dans une ſeule maladie ; ils appartiennent à pluſieurs : on ne les a raſſemblés ici que pour connoître l'état de maladie.

Indiquons en deux mots les remedes généraux qui conviennent dans toutes les maladies curables, parce que nous y renverrons dans le détail des maladies. C'eſt de retrancher le ſon & la paille, mettre le cheval à l'eau blanche, ſaigner & donner des lavemens adouciſſans, des breuvages avec les plantes émollientes, tenir le corps de l'animal chaudement & bien couvert, *&c.*

La fievre conſiſte dans la fréquence des contractions du cœur, & dans le dérangement des fonctions. Les ſymptomes ſont, 1°. la fréquence du battement du cœur & des arteres ; 2°. l'abattement, la triſteſſe, les yeux abattus, la tête baiſſée ; 3°. le vice des digeſtions, la dégénéreſcence des ſucs digeſtifs ; & de-là, celle des humeurs, & le déſordre des ſecrétions ; 4°. la chaleur. Le battement du cœur ſe ſent en plaçant la main ſur la région des côtes qui répond au cœur ; & celui des arteres, en la portant ſur l'artere maxillaire, au-deſſous de l'angle de la mâchoire poſtérieure ; ou bien au-deſſous de ſon articulation, ou bien ſous les aines ſur l'artere crurale à ſa ſortie du baſſin ; en dedans de l'avant-bras à ſon articulation ; au jarret, *&c.* Le battement de l'artere eſt ſouvent ſenſible quand on met la main ſur le dos. En général la fievre demande la diete, parce qu'elle affoiblit l'eſtomac, altere les ſucs digeſtifs, & diminue les fonctions de ce viſcere. Puis on donne les remedes généraux.

Le vertigo eſt une maladie dans laquelle le cheval eſt comme étourdi, porte la tête de côté en avant ; il la tient quelquefois dans l'auge, & l'appuie contre la muraille, de maniere qu'il ſemble faire effort pour aller en avant ; ſes yeux ſont étincelans ; il eſt chancelant de tous ſes membres, ſe laiſſe tomber comme une maſſe, tourne les yeux de tous côtés, ne boit ni ne mange. Les cauſes du vertigo ne ſont pas faciles à connoître, mais il eſt vraiſemblable qu'il vient du battement conſidérable des arteres de la rétine & de l'engorgement du cerveau. Cette maladie eſt toujours dangereuſe. Il faut faire d'abord les remedes généraux, & l'attacher de maniere qu'il ne puiſſe pas ſe bleſſer la tête. On remédie enſuite à l'engorgement du cerveau, qui eſt la cauſe de la maladie, par les ſaignées qui doivent être promptes & copieuſes, & faites ſur-tout à l'arriere-main, c'eſt-à-dire, au plat de la cuiſſe, ou à la queue, pour déterminer le ſang à ſe porter vers les parties de derriere, & dégager par-là la tête. Puis on emploie les délayans & les rafraîchiſſans, tant en boiſſons qu'en lavemens. Il eſt bon auſſi d'ouvrir deux fétons au col, afin de détourner une partie de l'humeur.

On déſigne ſous les noms de *mal de feu*, ou *mal d'Eſpagne*, une maladie dans laquelle le cheval a la tête baſſe, & toujours triſte, ne ſe couche que rarement, & s'éloigne toujours de la mangeoire ; elle eſt accompagnée d'une fievre conſidérable : on donne preſque toujours le nom de *mal de feu* à la fievre. Le mal de feu vient de la ſtagnation du ſang dans les vaiſſeaux du cerveau, laquelle eſt ordinairement produite par la fievre. Ainſi, tout ce qui augmentera le mouvement du ſang, & qui l'obligera de ſéjourner dans les vaiſſeaux du cerveau, doit être regardé comme la cauſe du mal de feu. Le prognoſtic eſt à-peu-près le même que celui du vertigo, & les remedes les mêmes, parce qu'il y a engorgement du cerveau dans cette maladie comme dans le vertigo. Il faut ſur-tout s'attacher à guérir la maladie eſſentielle, dont le feu n'eſt qu'un ſymptome, comme quand il y a fievre, pleuréſie, *&c.*

On donne le nom de *mal de cerf* à une maladie dans laquelle le cheval eſt roide de tous ſes membres, ou d'une partie. Si le col eſt attaqué, le cheval ne peut remuer ni le col ni la tête ; ſi ce ſont les vertebres, il ne peut pas recevoir les rênes ; ſi c'eſt l'avant-main, toutes les parties de devant ſont roides & ſans mouvement. Lorſque le mal affecte toutes les parties, le cheval ſemble être tout d'une piece ; il eſt roide de tous les membres. Ce dernier cas eſt rare. Quelquefois les muſcles de l'œil ſont en contraction, & le globe tourne ſans ceſſe dans l'orbite ; il fait de grands mouvemens, & l'onglet s'éleve juſqu'à la cornée tranſparente. La cauſe immédiate de cette maladie, eſt la contraction permanente des muſcles, qui tient les parties roides ; & cette contraction eſt produite par la trop grande quantité d'eſprits animaux qui coulent dans les nerfs, & qui vont ſe diſtribuer aux muſcles actuellement contractés ; & cet influx du liquide animal dépend de la compreſſion des membranes & de la ſubſtance du cerveau, cauſée par le battement des arteres qui s'y diſtribuent. Cette compreſſion vient de l'engorgement des vaiſſeaux du cerveau, qui lui-même vient de la trop grande quantité ou de la raréfaction du ſang. Le mal de cerf eſt toujours dangereux, parce qu'il attaque une partie eſſentielle à la vie. Il faut d'abord mettre le cheval à une diete rigoureuſe, & preſcrire les remedes généraux, enſuite venir à la ſaignée, ſur laquelle on doit plus inſiſter que dans le vertigo. Après avoir fait précéder ces remedes, il faut ouvrir un ou deux fétons au côté du col, pour détourner une partie de l'humeur qui ſe porte à la tête : on les laiſſera couler pendant quelque tems, afin d'empêcher l'immobilité dans laquelle le cheval tombe quelquefois. Lorſque les ſymptomes violens ſont diſſipés, & que la maladie paroît céder aux remedes, il eſt bon de donner quelques lavemens purgatifs.

La gourme eſt l'écoulement d'une humeur qui ſe fait ordinairement par le nez dans les jeunes chevaux. Cette humeur a plus ou moins de conſiſtance, & différentes couleurs, ſuivant le dégré d'inflammation & d'engorgement des glandes affectées. Tantôt elle eſt gluante & blanche comme le blanc-d'œuf ; tantôt elle eſt épaiſſe & jaunâtre. Quelquefois elle eſt cuite & reſſemble au pus. Tantôt l'humeur coule par le nez, tantôt elle forme un dépôt ſous la ganache ; d'autres fois le dépôt s'établit du côté des parotides. L'écoulement eſt quelquefois abondant, & jette hors du corps toute la matiere de la gourme ; d'autres fois peu abondant ; quelquefois l'inflammation gagne

l'arriere-bouche & le larynx. Ces variétés ont donné lieu à la diſtinction de trois eſpeces de gourme; l'une bénigne, l'autre maligne, & l'autre fauſſe. La bénigne eſt une évacuation totale de l'humeur de la maladie, qui ſe fait, ſoit par le nez lentement, ſoit par abcès ſous la ganache, ſoit par ces deux voies en même tems. La maligne eſt celle dont le venin eſt plus abondant ou plus âcre, & qui attaque des parties importantes, comme le larynx, ou quelque viſcere. La fauſſe eſt celle dans laquelle il ne s'évacue qu'une partie du levain, ce qui occaſionne enſuite un dépôt ſur quelques autres parties. La gourme paroît être aux chevaux, ce que la petite vérole eſt aux hommes. C'eſt un venin d'une eſpece inconnue, qui circule dans la maſſe du ſang, juſqu'à ce qu'il vienne ſe fixer ſur le nez ou la ganache. On ſoupçonne que le cheval va jetter ſa gourme, lorſqu'il eſt jeune, & qu'il ne l'a pas encore eue; qu'il eſt triſte, dégoûté, abattu; qu'il touſſe, & qu'il commence à ſe former une groſſeur ſous la ganache. Ce qui diſtingue la gourme de la morve, c'eſt que dans la premiere, il y a toux, triſteſſe, & une groſſeur mollaſſe qui occupe tout l'intervalle de la mâchoire inférieure, & que cet engorgement n'affecte communément que les glandes ſalivaires; au lieu que dans la morve, le cheval eſt gai, ne touſſe pas; l'engorgement n'exiſte que dans les deux glandes lymphatiques, ſituées aux deux côtés intérieurs du milieu de la mâchoire poſtérieure, & le cheval boit & mange comme à l'ordinaire. Lorſque la gourme eſt bénigne, elle eſt ſalutaire & ſans danger; il n'en eſt pas de même ſi elle eſt maligne: nous parlerons de celle-ci dans un moment. Pour la curation de la bénigne, dès qu'on s'apperçoit que la ganache eſt pleine (ce qu'on appelle ganache chargée), il faut mettre le cheval à l'eau blanche, à la diete, *&c.* employer les remedes généraux; lui faire reſpirer la vapeur de décoctions de plantes émollientes. Lorſque la ſuppuration eſt établie dans la tumeur (ce qu'on reconnoît lorſqu'en appuyant le doigt ſur la groſſeur le pus fait une eſpece de fluctuation, ou lorſqu'on voit une petite pointe blanchâtre ſaillante), il faut percer l'abcès, & ne pas toujours attendre qu'il perce lui-même, parce que le pus enfermé entretient l'engorgement & l'inflammation des parties voiſines.

La gourme maligne eſt accompagnée d'une difficulté de reſpirer; le cheval touſſe beaucoup & avec peine; il eſt triſte, abattu, dégoûté, & ne ſent pas quand on le pince ſur les reins: la fievre eſt conſidérable. La gourme maligne n'eſt jamais ſans danger. Elle attaque ordinairement le fond de la bouche, & ſur-tout le larynx: l'inflammation n'occupe quelquefois que la glotte; quelquefois elle gagne l'intérieur de la trachée-artere; d'autres fois elle s'étend juſqu'au poumon. Cette inflammation ſe termine, ou par la gangrene (& cauſe la mort), ou par la ſuppuration qui ſe forme dans plus ou moins de parties, ſuivant l'étendue de l'inflammation qui l'a précédée. Ainſi, il ſurvient quelquefois un dépôt au larynx, à la trachée-artere; quelquefois la ſuppuration s'étend même juſqu'au poumon. Lorſque le dépôt, formé au larynx, s'ouvre en dedans de la trachée-artere, il tombe dans les bronches, s'oppoſe à la ſortie de l'air & à la reſpiration, ce qui ſuffoque le cheval. Lorſque l'abcès du larynx s'ouvre dans l'arriere-bouche, le pus monte dans le nez, par-deſſus le voile palatin, & s'écoule par les nazeaux. Si la ſuppuration de la trachée-artere eſt peu abondante, l'air de la reſpiration chaſſe le pus, & le fait monter le long de la trachée-artere, juſques ſur le voile palatin, & delà dans le nez, par où il ſort. Lorſque le pus eſt âcre de ſa nature, ou qu'il devient tel en ſéjournant dans les foſſes nazales, il corrode la membrane pituitaire, y forme des ulceres & produit la morve: comme il y a une inflammation conſidérable dans la gourme maligne, il faut mettre en uſage tous les remedes qui peuvent la diminuer, tels que les ſaignées abondantes, les antiphlogiſtiques, *&c.* Lorſque le dépôt a percé, & que le pus s'écoule par le nez, il faut faire dans cette partie des injections déterſives, afin d'empêcher les particules âcres du pus de s'attacher à la membrane pituitaire, & de produire la morve.

Mais, ſi l'écoulement de la gourme n'eſt pas aſſez abondant pour chaſſer hors du corps tout le virus, il fermentera dans le ſang, infectera les humeurs, & formera un dépôt ſur quelques parties, telles que les glandes parotides, le poumon, ou quelqu'autre viſcere; c'eſt ce qu'on appelle *fauſſe gourme*. Si ce dépôt n'attaque que des parties externes, il doit être traité comme un abcès ſimple; s'il s'eſt fixé ſur quelque viſcere, après avoir mis en uſage les remedes généraux, on abandonnera la guériſon à la nature.

La morfondure eſt un écoulement des mucoſités, qui ſe fait par le nez comme dans la gourme; l'humeur qui ſort eſt tranſparente, aſſez fluide au commencement, mais elle devient enſuite plus épaiſſe: le cheval eſt triſte, perd l'appétit & touſſe. C'eſt ordinairement le froid qui produit cette maladie: lorſqu'après avoir eu chaud, le cheval eſt expoſé au froid, au vent, à la pluie, la tranſpiration qui ſe fait à la tête s'arrête tout-à-coup, la peau ſe condenſe, les pores ſe reſſerrent & l'humeur de la tranſpiration reflue dans le nez; c'eſt la morfondure commençante. On voit que cette maladie a beaucoup de reſſemblance avec le rhume dans l'homme: ce qui empêche de confondre la morfondure avec la morve, c'eſt que la premiere ne dure pas au-delà de quinze jours. Quand elle paſſe ce tems, on doit craindre la morve; ſi l'écoulement dure au-delà d'un mois, la morfondure a dégénéré en morve. Dans ce cas, on aura recours aux remedes indiqués contre la morve commençante. Pour guérir la morfondure, il faut ſaigner le cheval, employer les remedes généraux, faire des injections déterſives & adouciſſantes dans le nez, *&c.*

Rien de ſi ordinaire que de voir des chevaux, étant même debout & attelés, aſſoupis, mangeant avec lenteur, & paroiſſant toujours comme endormis. Les cauſes les plus communes de l'aſſoupiſſement ſont 1°. la pléthore qui demande les ſaignées & la diete; 2°. les coups ſur la tête dont l'effet eſt paſſager, & qui doivent être traités comme une maladie inflammatoire; 3°. la taupe, & dans ce cas il faut débrider la plaie, donner iſſue à la matiere, de peur qu'elle n'attaque la moëlle de l'épine, ce qui feroit périr l'animal; 4°. certains alimens, tels que l'ivraie.

Il eſt étonnant qu'aucun auteur d'*hippiatrique* n'ait fait mention juſqu'à préſent de l'immobilité. Le cheval immobile ne recule pas, ou très-difficilement; il reſte dans la place où on le met, c'eſt-à-dire, que ſi en le faiſant avancer, on l'arrête tout-à-coup, il conſerve ſa poſition actuelle; quand on lui leve la tête, il reſte dans la même poſition: on voit que cette immobilité a de la reſſemblance avec la catalepſie. Cette maladie eſt cauſée par la peur, dont l'effet peut être tel que l'animal meurt: elle vient encore à la ſuite d'une longue maladie, principalement dans ceux qui ont eu le mal de cerf. Les chevaux dont la croupe eſt avalée, qui ſont fortraits & ont le dos de carpe, ſont très-ſujets à l'immobilité. On ne connoît aucun remede pour cette maladie.

L'épilepſie, que les maréchaux appellent *étourdiſſement*, eſt une convulſion irréguliere de tout le corps, qui ſaiſit ſubitement le cheval & le fait tomber par terre; il ſe roidit & s'agite; ſes yeux

deviennent rouges, hagards; ſa tête ſe ramene vers la poitrine, l'écume lui ſort de la bouche; l'accès dure plus ou moins de tems : l'animal revenu à lui, ſe releve & ſe met à trotter, ſans paroître ni abattu, ni fatigué. Lorſque l'épilepſie n'exiſte pas dès la naiſſance, ne peut-on pas croire que les mauvais fourrages, la repercuſſion des humeurs de la peau, celle de la galle & du farcin, la peur, ſont très-capables de la produire ? Ce mal n'eſt pas curable.

Le *dégoût* eſt une averſion pour toute nourriture : on ne peut le reconnoître dans le cheval, qu'au refus qu'il fait des alimens qu'on lui préſente. Le dégoût vient ſouvent de ce que le cheval aura été nourri, pendant quelque tems, de mauvaiſes nourritures; il a encore pour cauſes les vices de l'eſtomac, la ſabure, les mauvaiſes digeſtions, *&c.* Le traitement doit varier ſuivant les cauſes qui font naître le dégoût ou qui l'entretiennent.

Il n'eſt point rare de voir des chevaux jetter par la bouche une grande quantité de ſalive fort blanche ou peu mouſſeuſe, mais très-gélatineuſe; dans pluſieurs chevaux, on n'apperçoit aucune cauſe extérieure à laquelle on puiſſe attribuer ce flux ſalivaire : il y en a qui ont la tête enflée & les mâchoires ſerrées; d'autres ont les mâchoires ſerrées, ſans que la tête ſoit enflée. Cette grande ſalivation eſt quelquefois produite par la pouſſe des dents, des aphtes, des fluxions, des coups ſur la tête, l'engorgement des glandes ſalivaires, la carie des dents, *&c.* Les remedes doivent varier en raiſon des cauſes qui la produiſent.

La *toux* eſt un mouvement de la poitrine excité par la nature pour chaſſer avec l'air ce qui gêne la reſpiration. La toux a bien des cauſes; celle qui vient de la tenſion des fibres ou de leur irritation, demande les relâchans & les adouciſſans; mais comme la toux n'eſt ſouvent que le ſymptôme d'une autre maladie, il faut plutôt s'attacher à guérir celle-ci que la toux qui ceſſera dès que la cauſe ſera ôtée.

La *pulmonie* eſt une ulcération du poumon, avec écoulement de pus par les narines. Le cheval touſſe, mais il eſt gai, juſqu'à ce qu'il ſoit devenu pthiſique : il boit & mange comme à l'ordinaire, & ne ſouffre pas. Lorſqu'on l'abandonne à lui-même, il maigrit peu-à-peu, & périt enfin de conſomption. La pulmonie eſt toujours la ſuite de l'inflammation du poumon qui a précédé, & qui s'eſt terminée en ſuppuration : ainſi tout ce qui pourra cauſer l'inflammation du poumon, pourra être regardé comme cauſe de la pulmonie. On connoît que l'écoulement qui ſe fait par le nez, vient du poumon, lorſque cet écoulement eſt ſimplement purulent, que le cheval touſſe & qu'il n'eſt pas glandé. Cependant le pus ulcere quelquefois la membrane pituitaire & cauſe la morve; le cheval devient glandé, & la pulmonie eſt alors compoſée. La pulmonie qui ſuccede à la pleuréſie & à la courbature, eſt moins dangereuſe que les autres; elle peut ſe guérir. Celle qui provient de fauſſe gourme, d'humeur farineuſe & de tubercules ſuppurées, eſt incurable. Les remedes qu'on emploie pour la pulmonie curable, ſont ceux qui favoriſent l'expectoration, les adouciſſans, les déterſifs, pour deſſécher l'ulcere du poumon, *&c.*

La *pleuréſie* eſt une inflammation de la plevre, avec fievre, difficulté de reſpirer, ſouvent accompagnée de toux. Les cauſes générales ſont la pléthore, la raréfaction & l'épaiſſiſſement du ſang. Les particulieres ſont le froid ſubit après le chaud, la boiſſon froide, la pluie, le grand vent, des coups ſur la poitrine. On reconnoît la pleuréſie par la triſteſſe, l'abattement & le dégoût du cheval, par la fievre, la difficulté de reſpirer, les grandes expirations, & parce qu'il regarde ſa poitrine. Comme cette maladie eſt inflammatoire & qu'elle attaque des parties eſſentielles à la vie, elle eſt toujours dangereuſe. Il faut avoir promptement recours aux ſaignées; deux ſont plus d'effet dans le commencement, que ſix dans l'état de la maladie; elles deviennent au moins inutiles après le ſixieme jour. Aux ſaignées on joindra les délayans, les adouciſſans, les antiphlogiſtiques, les lavemens, *&c.* Si les accidens ſubſiſtent encore le ſeptieme & le huitieme jour, c'eſt une preuve que la réſolution n'a pas eu lieu; alors la pleuréſie ſe termine par la ſuppuration du poumon; ce qui forme la pulmonie.

La *vomique* eſt un abcès enveloppé d'une membrane dans la ſubſtance du poumon; il ſe forme à la ſuite d'une péripneumonie ou d'une fievre putride; il s'épanche quelquefois dans la cavité de la poitrine, & alors le mal eſt incurable. On juge qu'il s'eſt formé une vomique, par la toux qui eſt très-vive, & par une grande difficulté de reſpirer. Lorſque le ſac ſe rompt, le pus ſort par les narines & par la bouche en grande quantité. Avant cette rupture, l'animal exhale une odeur très-fétide; la conſiſtance du pus diminue peu-à-peu, la fievre ceſſe, ainſi que la difficulté de reſpirer. Pour amener l'abcès à maturité, on emploie les fumigations émollientes, & lorſqu'il eſt crevé, on fait uſage des vulnéraires.

La *courbature* eſt à-peu-près la même maladie que la pleuréſie; c'eſt une inflammation du poumon cauſée par une fatigue outrée ou un travail forcé. Le cheval a une fievre conſidérable, tient la tête baſſe, eſt dégoûté, reſpire avec peine, touſſe & jette par le nez une humeur glaireuſe, quelquefois jaunâtre ou ſanguinolente. Quand la réſolution ne ſe fait pas, elle ſe termine par ſuppuration ou par la gangrene, qui cauſe la mort. On traite la courbature comme la pleuréſie; il faut beaucoup inſiſter ſur les fumigations émollientes.

La *pouſſe* eſt une difficulté de reſpirer, ſans fievre; elle reſſemble aſſez à l'aſthme dans l'homme : le cheval touſſe quelquefois, il fait de grandes expirations, les côtes s'élevent avec force & avec difficulté, mais en deux tems; ce qui eſt le caractere propre de la pouſſe : il y a auſſi râlement ou ſifflement. Les cauſes de cette maladie ſont tout ce qui peut ralentir ou gêner la circulation du ſang dans le poumon; elles ſont en grand nombre, & la plupart rendent le mal incurable. Il y a des gens qui, pour remédier au ſifflement, s'aviſent fort mal-à-propos de fendre les narines, dans leſquelles il n'y a aucun défaut, & qui n'ont aucune part à ce ſifflement. La pouſſe eſt très-difficile à guérir, pour ne pas dire incurable. On peut cependant l'adoucir par le régime, en retranchant le foin au cheval, & en lui faiſant faire un exercice modéré : lorſqu'il râle ou ſiffle, qu'il eſt gêné & rené trop court, il faut le mettre à ſon aiſe.

L'*hydropiſie de poitrine* eſt un amas d'eau dans cette cavité; les cauſes de l'hydropiſie ſont l'épaiſſiſſement & la ſtagnation du ſang, laquelle ſtagnation eſt produite par les maladies inflammatoires de la poitrine, telles que la pleuréſie, la péripneumonie, la courbature, la pouſſe, *&c.* On connoît cette maladie par la difficulté de reſpirer; les côtes s'élevent avec force, le cheval regarde ſa poitrine, ſe couche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, bat des narines, a des ſueurs fréquentes, ſe couche & ſe releve ſouvent; il jette par les narines une ſéroſité jaunâtre, qui eſt un des ſignes certains de l'hydropiſie. Cette maladie ne peut ſe guérir que par l'opération. On enfonce un trois-quart dans la poitrine, à la partie inférieure de la huitieme côte, à ſa jonction avec ſon cartilage; on vuide à-peu-près la moitié de l'eau contenue dans cette cavité; enſuite, ſans retirer la canule, on injecte environ la même quantité d'une décoction vulnéraire. On tire ainſi l'eau, & on réitere les injections à différentes fois & alternativement.

Ce traitement eſt preſque toujours certain dans l'hydropiſie ſurvenue à la ſuite d'une inflammation. Le ſuccès n'eſt pas toujours auſſi heureux dans les autres cas.

Les chevaux peuvent être dans une écurie où le feu vient à prendre. Lorſque la fumée eſt abondante, ils ſont ſuffoqués; ſi elle eſt peu conſidérable, ils ne périſſent point; mais ils ſont attaqués d'une toux violente. Les chevaux étouffés par la fumée, jettent pour l'ordinaire du ſang par les narines; ce qui prouve une grande inflammation: on a trouvé les poumons tout noirs à ceux qu'on a ouverts. Pour remédier à ce mal, il faut ſaigner les chevaux aux deux jugulaires, & deux heures après, tirer du ſang au plat des cuiſſes, afin de déſemplir les vaiſſeaux, puis leur donner beaucoup de lavemens, & leur faire des fumigations émollientes: les aromatiques ſont pernicieuſes.

On nomme *tranchées*, ces grandes agitations où ſe trouve le cheval lorſqu'il reſſent de vives douleurs dans les inteſtins. A proprement parler, les tranchées ſont une inflammation du bas-ventre où des inteſtins, bien qu'elles puiſſent être produites par d'autres cauſes dont nous ferons mention en traitant des différentes eſpeces de tranchées. On connoît que le cheval eſt attaqué de tranchées, lorſqu'il ſe couche & ſe leve, qu'il s'agite & ſe tourmente, qu'il racle la terre avec le pied de devant, & ne demeure jamais en place. Le danger des tranchées dépend de la nature de la cauſe, de l'étendue & du dégré de l'inflammation. Toute eſpece de tranchées qui dure au-delà de trois heures, doit faire craindre pour la vie du cheval, quand bien même ſes agitations ne ſeroient pas violentes. Il faut mettre le cheval à la diete, mettre en uſage les remedes de l'inflammation, les lavemens, *&c.*

Ce qu'on appelle ordinairement *tranchées rouges*, n'eſt autre choſe que l'inflammation de l'eſtomac ou des inteſtins, mais portée au dernier dégré; on a lieu de ſoupçonner cette maladie, lorſque le cheval ſe tourmente, ſe couche & ſe leve ſouvent; lorſqu'il ſent de la douleur en le touchant ſous le ventre, qu'il regarde cette partie, ſur-tout ſi le mal vient après l'uſage des purgatifs violens; le ſphincter de l'anus eſt quelquefois d'un rouge vif, ainſi que la conjonctive. Il eſt à craindre que cette inflammation ne ſe termine par la gangrene; elle demande de prompts ſecours, qui conſiſtent dans l'uſage des relâchans, des émolliens, des anodins, la ſaignée, *&c.*

On doit conjecturer que le cheval a une *tranchée d'indigeſtion*, lorſqu'il a beaucoup mangé & que les tranchées ſont ſurvenues quelque tems après. Lorſqu'il a difficulté de reſpirer, qu'il eſt appeſanti & qu'il gémit en alongeant la tête, il ne faut pas ſaigner, parce qu'on diminueroit les forces digeſtives, & on expoſeroit le cheval à périr de ſuffocation; mais il faut lui donner un peu de thériaque, lui faire avaler beaucoup d'eau chaude, & lui adminiſtrer pluſieurs lavemens légérement purgatifs.

Lorſqu'il ſurvient des tranchées au cheval après avoir bu une grande quantité d'eau froide, ſur-tout étant en ſueur, on conjecture que cette boiſſon en eſt la cauſe. Cette maladie n'eſt pas dangereuſe; il faut couvrir le cheval & le tenir bien chaudement. Si la douleur continue plus d'une demi-heure, on le ſaignera & on lui donnera des lavemens.

Il eſt aiſé de s'appercevoir des *tranchées venteuſes*, car le cheval rend des vents; ſouvent même il a le ventre enflé. Dans ce cas on emploie les carminatifs & le remede ſuivant, qui m'a toujours bien réuſſi. On hache un oignon avec un morceau de ſavon de la groſſeur d'un œuf; on y mêle deux pincées de poivre; on introduit le tout dans l'anus, le plus avant qu'il eſt poſſible, & on fait promener le cheval tout de ſuite. Quelque tems après, on lui donne un lavement compoſé d'une once de ſavon noir diſſous dans de l'eau.

On reconnoît les *tranchées de vers*, quand le cheval en rend avec les excrémens: tous les amers ſont bons contre ces eſpeces de tranchées. Par exemple, trois onces de ſuie de cheminée dans un demi-ſetier de lait, eſt un remede ſimple qui ne m'a jamais manqué.

Le bezoard eſt une eſpece de boule, tantôt ſpongieuſe, tantôt pierreuſe, qui ſe forme dans les inteſtins, & qui produit ce que l'on appelle les *tranchées de bezoard*. Il eſt difficile de reconnoître l'exiſtence de ces pierres ou de ces ſubſtances endurcies dans les inteſtins: on remarque pourtant que le cheval regarde ſouvent ſon ventre, & qu'il paroît ſoulagé lorſqu'il le poſe à terre. Au reſte, cette maladie eſt incurable.

La *rupture de l'eſtomac* arrive quelquefois dans le cheval. On la reconnoît par les mouvemens & les agitations du corps, & ſur-tout par le vomiſſement des alimens par le nez, qui n'arrive que dans ce cas. Il y a pluſieurs cauſes qui peuvent occaſionner cette rupture; 1°. le relâchement des fibres de l'eſtomac; 2°. leur altération occaſionnée par l'inflammation ou la gangrene; 3°. la dépravation des ſucs digeſtifs; 4°. le vice & la trop grande quantité des alimens. Cette maladie eſt incurable.

Le *cours de ventre* ou *dévoiement* eſt une maladie dans laquelle le cheval rend les matieres fécales liquides. Les cauſes ſont 1°. le relâchement des glandes inteſtinales ou leur irritation; 2°. le défaut de tranſpiration, dont la matiere reflue en dedans. Cette maladie n'eſt pas dangereuſe, & ſe guérit ſouvent d'elle-même. Il faut, durant quelques jours, retrancher le foin au cheval & le nourrir de ſon, puis lui fortifier l'eſtomac avec les ſtomachiques, les aſtringens, *&c.*

Le *gras fondu* eſt une excrétion de mucoſité ou de glaires tamponées & épaiſſes que le cheval rend par le fondement: ces glaires ſont quelquefois mêlées d'un peu de ſang. Cette maladie eſt produite par l'inflammation des inteſtins, & en particulier par celle de leur membrane veloutée. Cette inflammation eſt le plus ordinairement l'effet des purgatifs trop violens ou donnés à trop forte doſe. Ce mal eſt plus ou moins dangereux, ſuivant le dégré de l'inflammation & la maniere dont elle ſe termine; ce qui arrive ou par réſolution, & le cheval guérit d'une maniere complette, ou par ſuppuration, & il rend du pus avec les glaires & les excrémens, ou par gangrene, & il périt. Il faut employer les remedes de l'inflammation, les ſaignées, les adouciſſans, les lavemens, *&c.* Lorſqu'elle eſt ſenſiblement diminuée, on met dans les lavemens une trentaine de grains d'ypécacuanha; ce remede fond les glaires qui engorgent les glandes.

Les *tranchées hépatiques* ſont cauſées par une inflammation des vaiſſeaux, tant arteriels que veineux, ou des canaux biliaires: les vers & les pierres en ſont ſouvent la cauſe. On juge qu'elles ſont excitées par des pierres, quand le cheval en rend, que ſa fiente eſt fort jaune, ainſi que la conjonctive, les levres & la langue. Lorſqu'elles ſont occaſionnées par des vers, les excrémens qui en contiennent en ſont la preuve. Ces maladies ſont fort dangereuſes, & pour ainſi dire, mortelles. Pour les pierres, on donne les adouciſſans, les eaux minérales, *&c.* Pour les vers, ce ſont les amers, les vermifuges, *&c.*

L'*aſcite* ou *hydropiſie du bas-ventre*, eſt une collection d'eau contenue dans la cavité du ventre. L'hydropiſie en général eſt diſtinguée en anaſarque & en aſcite. L'anaſarque eſt un œdeme ou une bouffiſſure en général qui vient de la ſéroſité du ſang

extravaſé dans le tiſſu cellulaire. Les cauſes de l'hydropiſie ſont 1°. tout ce qui ralentit le mouvement du ſang & qui empêche la circulation ; 2°. la ſuppreſſion de quelque évacuation, comme de l'urine ou de la tranſpiration ; 3°. l'obſtruction des vaiſſeaux abſorbans. On connoît l'hydropiſie aſcite, par la difficulté de reſpirer, par l'enflure du ventre & par la fluctuation de l'eau qui y eſt contenue : on s'en aſſure en frappant un côté de la main & en appuyant l'autre ſur le côté oppoſé. Cette maladie eſt fort difficile à guérir, ſouvent même incurable, parce qu'elle vient preſque toujours de quelque obſtruction conſidérable, & formée depuis long-tems. On emploie pour la curation les diaphorétiques, les diurétiques & les purgatifs hydragogues. Mais comme ces remedes ſont ſouvent inſuffiſans, lors donc que malgré leur uſage, le ventre ſe remplit d'eau, qu'il eſt conſidérablement diſtendu, il faut tenter la ponction : ſi on la differe ou ſi on la proſcrit, le cheval ne tardera pas à périr. Il ſurvient quelquefois une hydropiſie au fourreau ; dans ce cas il faut y faire des ſcarifications, ou une ouverture pour donner iſſue à l'eau.

Il y a *ſuppreſſion d'urine*, lorſqu'elle ne ſe ſépare pas dans les reins, ou qu'elle ne s'y ſépare qu'en petite quantité, ou qu'elle ne trouve pas de paſſage libre pour ſe rendre à la veſſie. Dans cet état, le cheval ſouffre de vives douleurs, qui ſont annoncées par la grande agitation où il eſt : la fievre eſt conſidérable ; il plie les reins & les regarde. Cette maladie vient, ou de l'inflammation des reins & des arteres, ou de l'obſtruction de ces parties, ou de la préſence d'une pierre, *&c.* Le mal eſt ſans remede, lorſqu'il eſt cauſé par obſtruction, c'eſt-à-dire, par des calculs ou des pierres. S'il vient de l'inflammation des reins, il peut ſe guérir, mais il n'eſt jamais ſans danger. La ſuppreſſion d'urine qui vient de l'inflammation, demande les ſaignées, les adouciſſans, les antiphlogiſtiques, *&c.*

L'*incontinence d'urine* eſt un écoulement perpétuel de ce liquide par le fourreau, ſans que la verge ſorte, & ſans que le cheval reſſente la moindre douleur. Cette infirmité eſt occaſionnée par une paralyſie de la veſſie, ou par un relâchement du ſphincter. Les injections aſtringentes pouſſées dans la veſſie, ſeroient très-convenables dans ce cas ; mais comme il n'eſt pas poſſible de ſonder le cheval, dont la verge ſe retire dans le foureau, on doit s'en tenir aux aſtringens internes.

La *rétention d'urine* eſt la difficulté ou l'impoſſibilité d'uriner. Le cheval ſe préſente pour piſſer, & ne rend que quelques gouttes d'eau. Les cauſes ſont, l'inflammation & la paralyſie de la veſſie, une pierre dans ce viſcere, l'engorgement des glandes proſtrates qui compriment le commencement du canal de l'uretre. Pour l'inflammation, les remedes ſont les ſaignées, les antiphlogiſtiques, *&c.* S'il y a paralyſie, il eſt difficile d'y porter remede. Si le mal eſt produit par une pierre, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de faire l'opération de la taille.

Le *piſſement de ſang* eſt un accident de fort mauvais augure ; les ſuites en ſont preſque toujours funeſtes. Cette hémorrhagie vient de la veſſie ou de ſon col, rarement du canal de l'uretre, mais plus ordinairement des reins. Les cauſes qui produiſent la rupture des vaiſſeaux de ces parties, ſont les efforts que font les muſcles pour vaincre de grandes réſiſtances, les fortes contractions réitérées, la pléthore des vaiſſeaux des reins, l'inflammation, les plantes échauffantes, le fourrage pourri, la pierre dans les reins : cette derniere cauſe eſt fort commune. Le piſſement de ſang eſt incurable. Tout ce qu'on peut faire dans les commencemens, c'eſt de pallier le mal ; pour cet effet on ſaigne, on donne les lavemens émolliens, les boiſſons adouciſſantes, *&c.*

On entend par *ſueurs*, non celles qui ſont produites par un exercice violent, l'inflammation, *&c.* mais celles auxquelles certains chevaux ſont ſujets au moindre mouvement, & même dans le repos ; elles ſont quelquefois très-abondantes. Elles ont pour cauſe le relâchement des vaiſſeaux excrétoires de la tranſpiration : elles ne ſont pas dangereuſes ; on les modere & on les arrête facilement, en lavant le cheval, pendant quelques jours, avec une décoction de plantes aromatiques.

Le *tremblement* à la ſuite d'une maladie inflammatoire ou d'une hémorragie, eſt preſque toujours un ſymptôme de mort. Il n'eſt pas rare de voir des chevaux en bonne ſanté, être ſaiſis de tremblement : le froid & la peur peuvent en être la cauſe, la boiſſon d'eau froide étant en ſueur. Nous avons vu la maniere de remédier à cette derniere cauſe.

La rage eſt une eſpece de folie, ou de fureur ſans fievre, dans laquelle le cheval mord & ronge la mangeoire & ce qu'il rencontre, il mord indiſtinctement tous ceux qui s'approchent de lui ; il eſt toujours en mouvement & frappe du pied : ſes yeux ſont rouges & étincelans ; il mange peu & ne boit pas ; il tire la langue & rend beaucoup d'écume. Il y a deux dégrés dans cette maladie ; la rage commençante & la rage confirmée. La premiere eſt annoncée par les ſymptômes que je viens de décrire ; dans la ſeconde, le cheval ſe tourmente beaucoup, il ſouffre conſidérablement, il tremble de tous ſes membres, le poil ſe hériſſe & il meurt enfin. La rage ne s'engendre point dans le cheval, il faut qu'elle lui ſoit communiquée par la morſure d'un autre animal enragé. La maladie ſe déclare ordinairement entre le vingtieme & le cinquantieme jour, rarement avant le vingtieme & quelquefois après le cinquantieme. En général la rage eſt une maladie fort grave & très-funeſte. La commençante eſt preſque incurable, & la confirmée ne ſe guérit jamais, c'eſt pourquoi il eſt inutile de tenter aucun traitement pour elle : nos ſoins doivent ſe borner à la prévenir. Ainſi après avoir coupé en rond toute la partie mordue, ſi elle eſt charnue, on y appliquera les cauſtiques & le feu ; on fera des ſcarifications, & on excitera une ſuppuration abondante, afin d'attirer tout le virus dehors. Si la morſure a été faite à une partie tendineuſe ou membraneuſe, il faut faire des ſcarifications à la peau & appliquer deſſus les ventouſes, afin de faire ſortir tout le virus. Quand ces remedes ne réuſſiſſent point, il faut abandonner le cheval & le tuer.

Le maraſme, dans les chevaux, reconnoît toujours quelque cauſe interne. Il eſt la ſuite d'une maladie aiguë ; il vient auſſi d'un défaut de ſecrétion dans les différentes parties, & quelquefois chez les jeunes poulains d'une rigidité très-grande dans les fibres. Mais on voit des chevaux reſter dans cet état de maigreur, ſans jamais engraiſſer, quoiqu'il n'y ait en eux aucune cauſe morbifique ; ce ſont ordinairement ceux qui ſont ſerrés des épaules, ou qui ont la poitrine étroite (ce que l'on appelle *avoir la côte plate*), ce ſont encore les chevaux fortraits, qui ont la croupe avalée, & qui ſont haut montés ſur jambes. Tous les remedes qu'on preſcriroit pour ces défauts de conformation ſeroient inutiles. La maigreur qui vient à la ſuite de quelque maladie ſe guérit par le repos, la bonne nourriture, *&c.*

La rupture du diaphragme arrive à la ſuite de quelques tranchées. Lorſque cet accident eſt arrivé, le cheval ſe tourmente beaucoup, ſe couche, ſe débat, & a une grande difficulté de reſpirer ; le ventre monte avec la poitrine en reſpirant ; la mort ſurvient bientôt.

De la ferrure. Il manqueroit une partie eſſentielle à cet extrait d'*hippiatrique*, ſi nous ne parlions pas de la ferrure. Elle intéreſſe les maréchaux, les écuyers & ceux qui veulent exercer l'*hippiatrique*. Aucun d'eux n'ignore que, ſi une mauvaiſe ferrure expoſe le pied à une foule d'accidens, une bonne ferrure les répare & rectifie même certains défauts de conformation. Mais pour mettre à portée de bien entendre tout ce que nous avons à dire ſur cet article, nous avons cru devoir commencer par une deſcription abrégée du pied du cheval. Il n'eſt point de partie dans le cheval qui ſoit ſujette à autant de maladies. On place ordinairement dans la jambe, dans l'épaule ou dans d'autres parties, une infinité de maladies qui n'ont leur ſiege que dans le pied: parce qu'on ne voit ni plaie, ni tumeur apparente; on dit que le mal n'eſt pas dans le pied, & on va chercher la maladie ailleurs: c'eſt une erreur encore commune aujourdhui.

Le pied du cheval eſt compoſé de parties dures & de molles. Les dures ſont les os, & les molles ſont les chairs. Toutes ces parties ſont contenues dans une boîte de corne qu'on appelle *ſabot* à deux faces: l'une antérieure & ſupérieure, pour l'ordinaire convexe, qu'on appelle *muraille:* elle ſe trouve concave dans certains chevaux, c'eſt ce qu'on appelle *pieds-plats*. L'autre face eſt inférieure & ſe nomme *ſole* proprement dite, laquelle eſt concave, mais convexe dans certains chevaux, ce que l'on appelle *pieds combles*. Ces deux exceptions ſont des défauts, dont le premier eſt naturel & héréditaire, le ſecond ne devient comble que par la ferrure. La muraille ſe diviſe en trois parties; celle qui ſe préſente en avant, eſt nommée *muraille de la pince;* celle des côtés, *muraille des quartiers;* celle de derriere, *muraille des talons*.

La partie qui paroît la premiere, en levant le pied du cheval, ſe nomme *ſole de corne* proprement dite, cette ſole ſe diviſe en quatre parties. La premiere répond à la muraille de la pince, & s'appelle *ſole de pince;* la ſeconde ſe nomme *ſole des quartiers*, & répond à la muraille des quartiers; la troiſieme, qui répond à la muraille des talons, retient le nom de *ſole des talons;* la quatrieme eſt ce corps en forme de V, qui eſt ſitué au milieu, & qu'on appelle *fourchette*.

Les parties, tant dures que molles, renfermées dans le ſabot, ſont, la chair de la couronne, la chair cannelée, la ſole charnue, la fourchette charnue, l'os du pied, une partie de l'os coronaire, l'os de la noix, des ligamens; des vaiſſeaux veineux, artériels, lymphatiques; des nerfs, des glandes, des cartilages, *&c.*

La chair de la couronne eſt dure, griſâtre extérieurement, blanchâtre intérieurement, & forme un bourlet qui recouvre le tendon extenſeur. Elle eſt logée dans la demi-gouttiere de la muraille, à l'inſertion du poil, elle a très-peu de vaiſſeaux ſanguins, mais beaucoup de houppes nerveuſes. Cette partie ſe tuméfie aiſément dans l'extenſion du tendon extenſeur, dans les javarts encornés, & dans le cas où la matiere a ſoufflé au poil.

La chair cannelée eſt une ſubſtance bien différente de la chair de la couronne. Entre ces couches paralleles, elle reçoit les prolongemens de la corne cannelée. Elle eſt parſemée de vaiſſeaux ſanguins, elle a beaucoup de houppes nerveuſes, ce qui la rend très-ſenſible. Elle eſt adhérente à toute la convexité de l'os du pied. C'eſt cette partie qui ſouvent, à la ſuite d'une enclouure ou d'un fil qui a gagné les quartiers, ſe ſépare de la corne cannelée. La ſole charnue recouvre toute la ſurface inférieure de l'os du pied, à laquelle elle eſt très-unie, excepté à l'endroit où s'attache le tendon fléchiſſeur du pied. Elle recouvre auſſi la fourchette charnue; elle eſt cannelée à l'endroit de la ſole des talons; dans le reſte de ſon étendue, elle eſt coriace, grenue & vergettée. Les filets nerveux n'y paroiſſent pas en auſſi grand nombre que dans la chair de la couronne & la chair cannelée. Elle eſt cependant très-ſenſible. La fourchette charnue recouvre poſtérieurement le tendon fléchiſſeur à l'endroit de ſon attache, & s'étend latéralement juſqu'aux cartilages; elle eſt d'une ſubſtance molaſſe, ſpongieuſe & blanche; elle a très-peu de vaiſſeaux ſanguins & peu de nerfs, car elle n'eſt pas ſenſible. Ce qui le prouve, c'eſt que les fics ou crapauds, quelque volumineux qu'ils ſoient, pourvu qu'ils n'aient pas gagné la chair cannelée, ne font jamais boîter le cheval. En effet on remarque tous les jours que le cheval qui a pris un clou de rue dans cette partie, ne fait aucun mouvement quand une fois on a coupé la portion de la ſole charnue qui la recouvre.

L'os du pied a la figure d'un croiſſant ou d'un talon de ſoulier de femme renverſé. On y diſtingue différentes éminences & différentes qualités.

L'os coronaire approche d'une figure quarrée, il eſt ſitué en partie ſur l'os du pied & en partie ſur l'os de la noix.

L'os de la noix reſſemble aſſez, par ſa figure, à une navette de tiſſerand: il eſt ſitué derriere l'os du pied & l'os coronaire ſur le tendon d'Achille. Tous ces os ſont contenus & liés enſemble par des ligamens; la plupart ſont, outre cela, enveloppés de membranes capſulaires, qui contiennent la ſinovie deſtinée à lubréfier les ſurfaces des os dans les articulations avec mouvement.

Les cartilages du pied ſont au nombre de deux, leur figure eſt à-peu-près triangulaire, ils ſont ſitués ſur la partie latérale de l'os du pied, s'étendent depuis le tendon extenſeur du pied, juſqu'au repli de la muraille des talons, & ſont attachés par des fibres ligamenteuſes aux apophyſes latérales de l'os du pied. Ils ont quelques trous par leſquels paſſent deux veines conſidérables; ils ſont moitié dans le ſabot, moitié dehors. La partie de dehors eſt mince, celle qui eſt dans le ſabot eſt épaiſſe. La partie antérieure du cartilage eſt liſſe, polie & compoſée d'une ſeule piece; celle qui eſt vers les talons eſt compoſée de pluſieurs petits paquets joints par des fibres ligamenteuſes; c'eſt ce qui fait que dans les atteintes de la pointe du talon, ou à la ſuite de bleimes, il ſe détache des bourbillons qui procurent une prompte guériſon au cheval.

La ferrure eſt cette opération par laquelle un maréchal applique un fer ſous le pied du cheval. La ferrure actuelle a bien des défauts que nous ne pouvons nous diſpenſer d'indiquer, afin qu'on puiſſe les éviter. 1°. Les fers longs & forts d'éponge ſont ſujets, par leur poids, à ne point tenir fermement & font peter les rivets. 2°. Il faut de gros clous, à proportion de la force des fers, pour les tenir; ce qui fait éclater la corne, ou ſouvent les groſſes lames de ces clous preſſent la chair cannelée & la ſole charnue, & obligent le cheval à boiter. 3°. Les chevaux ſont ſujets à ſe déferrer par la longueur des fers; ſavoir, lorſque le pied de derriere ou quelque autre choſe attrape l'éponge du pied de devant. 4°. Les fers peſans fatiguent le cheval, qui alors marche lourdement. 5°. Les fers longs & forts d'éponge, éloignent la fourchette de terre & empêchent le cheval de marcher ſur elle; alors s'il y a de la matiere dans la fourchette, il lui viendra un fic ou crapaud, cauſé par le ſéjour de l'humeur; ce qu'on évite en ferrant court. Le cheval étant forcé de marcher ſur la fourchette, l'humeur ſe broie, ſe diviſe & ſe diſſipe, ſur-tout aux pieds de devant, parce que l'animal s'y appuie plus que ſur les pieds de derriere. 6°. Les fers longs & forts d'éponge aux

pieds qui ont les talons bas, les écraſent, les renverſent, les froiſſent & font boîter le cheval (attendu qu'il a toujours le même point d'appui), quoiqu'on releve l'éponge & le talon en levant le pied; mais dès qu'il eſt à terre, le talon va chercher l'éponge, parce que le ſabot eſt flexible: ce qui ſe voit en le déferrant, par une gouttiere remarquable de la branche qu'a produit le talon. 7°. Les fers longs & forts d'éponge, lorſque le pied eſt paré, la fourchette étant éloignée de terre, occaſionnent pluſieurs accidens, comme la rupture du tendon fléchiſſeur de l'os du pied ou l'extenſion du même tendon, & la compreſſion de la ſole charnue, accident plus commun que l'on ne penſe. 8°. Les fers longs font gliſſer & tomber les chevaux; ils les bleſſent au coude, lorſqu'ils ſe couchent ſur l'éponge; ce qui s'appelle *ſe coucher en vache*. 9°. Les crampons ſont à ſupprimer ſur le pavé, & ils ne ſont bons que ſur la glace ou ſur une terre graſſe. Pour peu que le cheval marche, les crampons ne peuvent durer plus de ſept à huit jours; donc il eſt un mois ou cinq ſemaines ſans avoir de crampons, puiſque la ferrure doit durer ſix ſemaines. 10°. Les crampons en-dedans ſont ſujets à eſtropier le cheval en croiſant ſes pieds ſur la couronne; ce qui forme des atteintes encornées. 11°. Le cheval qui n'a qu'un crampon en-dehors, n'a point le pied à plomb, & ce crampon gêne l'articulation de l'os coronaire qui porte ſur l'os du pied, ſe trouvant alors de côté. 12°. Si le cheval a le pied paré, & qu'il vienne à ſe déferrer, il ne peut pas marcher qu'il ne s'écraſe & que la muraille ne s'éclate, qu'il ne foule la ſole charnue, attendu que la muraille ſe trouve ſans ſoutien. 13°. Si les fers ſont longs & les talons creuſés, les pierres & les cailloux ſe logent entre le fer & la ſole, & font boîter le cheval. 14°. Les pieds plats deviennent combles, en voûtant les fers pour ſoulager les talons & la fourchette, parce que plus les fers ſont voûtés, & plus auſſi la muraille s'écraſe & ſe renverſe, principalement le quartier de dedans, comme étant le plus foible; pour lors la ſole charnue bombe, c'eſt ce qu'on appelle *oignons*; ce qui met preſque toujours le cheval hors de ſervice. 15°. Si la muraille eſt mince, & qu'on voûte les fers, ils preſſent tellement les deux quartiers, que les os du pied & ce qui en dépend, ſe trouvent comprimés; cette méthode acheve de perdre les pieds plats des chevaux. 16°. Les pieds parés ſont expoſés à être plus conſidérablement bleſſés par les clous de rue, les taiſſons, *&c.* 17°. La ſole parée prend plus facilement la terre ou le ſable qui forment une eſpece de maſtic entre le fer & cette ſole, ce qui foule le pied & fait boîter le cheval. Il arrive encore que lorſque la ſole eſt bien parée, & que le cheval ſe trouve dans un endroit ſec, la ſole ſe ſeche, ſerre & comprime la ſole charnue, & fait boîter le cheval. 18°. Il ne faut point attendrir la ſole de corne, ni ſe ſervir d'un fer rouge avec lequel on la brûle; par cette manœuvre, on l'échauffe, & on rend par conſéquent le cheval boîteux. 19°. Un fer fort, que l'on fait porter à chaud, nuit tant par ſon épaiſſeur que par ſa chaleur, qui échauffe tellement le ſabot, que la chair cannelée qui ſe trouve deſſéchée, ſe détache par la ſuite de la corne cannelée, & fait un vuide entre la ſole & la muraille; ce qui oblige ſouvent le cheval à boîter. 20°. Pour former un pied qui plaiſe à la vue, on le rogne ſi fort qu'il eſt paré juſqu'à la ſole charnue, & que la chair ſe faiſant jour à travers la ſole de corne, la ſurmonte; c'eſt ce qu'on appelle *une cériſe*: ce qui fait boîter le cheval. 21°. Le pied paré eſt principalement cauſe que le pied en-dedans ſe reſſerre; c'eſt ce qu'on appelle *quartier foible* ou *quartier ſerré*: ce qui fait boîter le cheval. Il arrive auſſi quelquefois que le ſabot ſe reſſerre, gêne toutes les parties intérieures du pied; ce qui eſtropie le cheval: en outre, quand le quartier ſe reſſerre, il fait fendre le ſabot dans ſa partie latérale; ce qui s'appelle *ſeime*, & le cheval devient boîteux: tous accidens qui viennent de la parure du pied. L'habitude de parer les pieds & ſur-tout les talons qui en ſont les arcs-boutans, fait ſerrer les deux talons, & les pieds s'encaſtellent; ce qui rend le cheval boîteux. Enfin, à force de parer, ſi le cheval vient à ſe déferrer pluſieurs fois en un jour, comme cela arrive, on lui réduira le pied preſqu'à rien; de-là mille inconvéniens. 22°. C'eſt un abus de raper les pieds des chevaux; le ſabot eſt altéré & il ſe forme des ſeimes. 23°. Un autre défaut, c'eſt d'étamper & de contrepercer les fers avec des poinçons trop gros, leſquels font un trou trop large; enſorte que ſi-tôt que les clous ou que les fers ſont un peu uſés, le fer bat & ne tient preſque plus à rien. 24°. La méthode de mettre des fers forts en branche aux chevaux, qui ſe coupent, eſt inutile, parce qu'elle n'a d'effet que lorſque le pied eſt à terre; dès qu'il eſt levé il ſe met d'à-plomb, & l'épaiſſeur du fer l'attrappe. 25°. La plupart des maréchaux, dans la vue de mieux parer, pouſſent le boutoir juſqu'au ſang, & pour arrêter l'hémorrhagie de la fourchette, ils y mettent le feu; ce qui rend le cheval boîteux. 26°. Il y a des maréchaux qui croient remédier aux talons encaſtelés, & qui mettent des fers qu'ils appellent *à la pantoufle*. Ils ſont forgés & diſpoſés de façon que le bord du dedans qui regarde la fourchette, eſt extrêmement fort, & le bord du dehors très-mince; ils les ajuſtent enſorte que le cheval appuyant deſſus, l'épaiſſeur du dedans de l'éponge rencontrant le talon ſur les arcs-boutans, le bord du dehors ne touche que peu à la muraille, à cauſe que l'éponge forme un talus de ce côté-là. Le but des maréchaux eſt d'écarter, par ce moyen, les talons; mais c'eſt en quoi ils ſe trompent, parce que loin de les écarter, l'épaiſſeur de l'éponge comprimant les arcs-boutans, les empêche de profiter & les reſſerre encore davantage.

Il ne faut pas croire, comme le penſent les muletiers, qu'il faille que le mulet, pour bien marcher, ſoit ferré avec des fers grands & larges, qui débordent en dehors & en pince de quatre à cinq pouces. 1°. Les fers des mulets ſont beaucoup plus peſans que les fers des chevaux, parce qu'on les fait une fois plus grands & plus larges qu'il ne faut. 2°. Ils ſont ſujets à ſe déferrer, tant à cauſe de la largeur, que de la longueur & de la peſanteur du fer, ſur-tout quand ils marchent dans des terres fortes & graſſes, ce qui les fatigue beaucoup. 3°. Quand ils ſe trouvent dans des chemins raboteux, des rocs, des terres gelées, ils ont de la peine à marcher avec ces fers larges, attendu que le pied eſt beaucoup plus petit, & que ſi cette ſurface de fer ne porte pas préciſément ſur le milieu d'un caillou ou d'une motte de terre gelée, le fer fait la baſcule, & occaſionne un faux-pas.

Il n'y a qu'une ferrure à mettre en uſage pour les chevaux qui ont bon pied & qui n'ont pas de défaut, c'eſt celle de ferrer court, de ne jamais parer le pied: il ne faut pas confondre les termes *parer* & *abattre*: parer, c'eſt vuider le dedans du pied; abattre, c'eſt rogner la muraille. Les fers pour ces pieds doivent être minces d'éponge, de maniere que les talons & la fourchette poſent à terre; bien que la ſole ſoit dans ſon entier, elle n'acquerra pas pour cela plus d'épaiſſeur; elle ſe débarraſſe elle-même de ce qu'elle a de trop, car dans les chevaux qui n'ont point eu le pied paré, ſi on gratte cette même ſole, on trouve une ſubſtance farineuſe, ce qui prouve que c'eſt un ſuperflu prêt à tomber. S'il en étoit de même de la muraille, on ne ſeroit pas dans le cas de l'abattre. Les fers ne doivent point être couverts,

couverts, l'épaiſſeur ne doit pas être conſidérable, un fer mince eſt plus léger. Quoiqu'il y ait des chevaux qui uſent plus du derriere que du devant, l'étampure doit être ferrée également du pied de devant; le ſabot en eſt moins fatigué; à l'égard du derriere, cela doit être à-peu-près de même, ſi ce n'eſt qu'on laiſſe en pince un écartement de la valeur d'un clou, vu le pinçon que l'on eſt obligé d'y mettre, & le point d'appui conſidérable que le cheval eſt obligé de prendre avec tout ſon train de derriere. La courte perçure doit être faite du même côté de l'étampure; l'ajuſture doit être douce & un peu relevée en pince, le corps des branches à-plat. Les clous, à leur tête, doivent être coniques, repréſentant la figure de l'étampure; il arrive de-là que quand ils ſont bien uſés, ils paroiſſent ne faire qu'un ſeul & même corps avec le fer. De pareils fers s'uſeront minces comme des lames de couteau, & tiendront auſſi bien que s'ils étoient neufs; il n'en ſera pas ainſi avec les clous à tête quarrée, les fers doivent garnir tant du devant que du derriere aux chevaux de trait, mais il faut qu'ils ſoient juſtes pour les chevaux de ſelle; les pieds de derriere ſeront de même ferrés court, & de la même façon: on évitera, par ces moyens, tous les accidens qu'occaſionne la ferrure actuelle.

Celui qui veut être maréchal, doit commencer par connoître tous les outils d'une forge, & apprendre à diſtinguer un fer de devant d'avec celui de derriere; celui du montoir d'avec un dehors le montoir, ainſi que les différentes ſortes de clous. Il doit ſavoir la maniere de forger & de ferrer, ainſi que les précautions qu'il y a à prendre pour ferrer un cheval malin. Je renvoie, pour tous ces différens objets, à mon *Hippiatrique*, *page 384* & ſuivantes, édition de Paris 1772; on trouvera tous les détails néceſſaires, & qu'un bon maréchal ne peut ſe diſpenſer de connoître. Nous allons paſſer à la ferrure qu'on doit mettre en uſage. On le répete, la baſe du chirurgien vétérinaire eſt la ferrure, c'eſt elle qui l'occupe davantage: on doit donc plus s'attacher à cette partie qu'à toute autre; car, comme on l'a dit plus haut, ſur cent chevaux boiteux, quatre-vingt-ſeize le ſeront du pied; or la ferrure étant le moyen d'y remédier, comment preſcrire celle qui convient, ſi on ne la connoît pas dans toute ſon étendue? comment pourra-t-on ſe déterminer pour telle ou telle, ſi on en ignore les avantages & les inconvéniens? comment, après en avoir choiſi une, l'appliquer, ſi l'on n'a perſonne qui ſoit en état de l'exécuter? Il faut donc avoir manié le marteau pour être capable d'ordonner, & ſouvent de forger ſoi-même. En général il n'eſt pas abſolument néceſſaire qu'un maréchal poſſede la fine-anatomie: il ſuffit qu'il connoiſſe la ſtructure des parties ſur leſquelles il doit porter le biſtouri, afin qu'il ne coupe que ce qui doit être coupé, & qu'il évite de toucher aux vaiſſeaux, aux nerfs, *&c.* en un mot, il ſera bon maréchal pourvu toutefois qu'il connoiſſe à fond le pied du cheval. Avant d'entrer dans le détail des différentes eſpeces de ferrures qu'on doit mettre en uſage, nous allons dire deux mots des propriétés de la fourchette du cheval, & des avantages qu'il en retire. 1°. Elle conſerve les talons bas & foibles: pour ſuppléer au défaut, la nature a formé une groſſe fourchette, ſur laquelle les chevaux marchent & qui leur ſert de point d'appui. 2°. Les pieds plats & les talons bas ont tous une groſſe fourchette qui ſoulage les talons: en effet tout le poids du corps tombe ſur la fourchette, & non ſur les talons. Le contraire arrive aux bons pieds; car pour l'ordinaire ils ont une très-petite fourchette, mais en revanche de forts talons qui font la fonction de fourchette, & qui par conſéquent ſoutiennent tout le poids du corps du cheval.

La ferrure qui convient pour aller ſolidement ſur le pavé ſec & plombé, tant pour les chevaux de trait que les chevaux de bât, c'eſt-à-dire pour les chevaux de carroſſe, de ſelle & autres, eſt celle qu'on a indiquée pour les bons pieds: c'eſt la ferrure courte, qu'on appelle *en croiſſant*, c'eſt-à-dire un fer dont l'étampure eſt également ſemée, & dont les éponges minces viennent ſe terminer au bout des quartiers, de maniere que le bout des éponges ſoit de niveau avec les talons. On peut même, aux chevaux qui en ont beaucoup, faire des crampons de corne, de la hauteur d'un tiers de pouce & plus; ce qui les retiendra plus fermement, non-ſeulement ſur le pavé ſec & plombé, mais ſur toutes ſortes de terreins. Ces crampons de corne ne s'uſent pas: cela eſt ſi vrai, que, quand on ferre le cheval, on eſt obligé d'en abattre une partie. Ces ſortes de crampons ne peuvent ſe faire qu'aux pieds qui ont de petites fourchettes, autrement il faudroit s'en tenir à la ferrure courte, à celle dont les éponges ſeroient égales à la muraille des talons, & dont la fourchette poſeroit à terre, & c'eſt celle qui donne le plus d'appui au cheval; cette ferrure s'exécute de même aux quatre pieds.

Comme la ferrure précédente ne ſauroit empêcher le cheval de gliſſer dans le premier tems qu'il poſe ſon pied ſur le terrein plombé, vu que la pince porte la premiere, & qu'elle eſt totalement garnie de fer, on ſe ſervira du fer à demi-cercle pour les chevaux de carroſſe. Il doit être mince du côté de l'étampure, plus juſte que le pied, & poſé de maniere que toute la muraille déborde de la moitié de ſon épaiſſeur dans tout ſon pourtour. Après avoir raiſonnablement abattu le pied, on cernera le dedans de la muraille, cette partie qui avoiſine la ſole de corne; on fera enſuite porter ſon fer à chaud, puis on l'attachera avec de petits clous dont la tête ſera enfoncée moitié dans l'étampure. On rapera les bords de la muraille en rond, afin qu'elle ne puiſſe pas s'écarter lorſque le cheval marchera. Au moyen de cette ferrure, il marchera ſur toute ſa muraille, ſoit en montant, ſoit en deſcendant.

La ferrure pour les chevaux de ſelle doit être à demi-cercle, le fer de deux ou trois lignes de largeur ſur une & demie d'épaiſſeur; il doit avoir dix étampures, également ſemées & contrepercées du même côté; les clous doivent être par conſéquent très-petits. On le placera de la même maniere que le précédent, dont il ne differe que par ſa largeur, & par deux trous de plus. Le cheval ainſi ferré eſt plus léger, ſes mouvemens ſont plus lians, & plus fermes ſur le pavé ſec & plombé.

En général la plupart des chevaux uſent plus de derriere que de devant, plus en dehors de derriere qu'en dedans: ce qui vient de ce que le cheval ne met pas ſon pied en ligne droite, mais en formant le demi-cercle. Il le porte en dedans & le reporte en dehors. C'eſt une remarque que perſonne n'avoit faite avant moi. Par ce mouvement il y a, comme l'on voit, un frottement du fer ſur le pavé, mais plus en dehors qu'en dedans, parce que ce bord ſe préſente le premier ſur le terrein. Tout cheval qui uſe également a une marche non-naturelle, ce qui provient d'une mauvaiſe conſtruction. Il ne doit pas porter les jambes de derriere ſur la même ligne, mais plus près du centre de gravité; autrement il perdroit ſon équilibre, ſes mouvemens ſeroient plus précipités & moins aſſurés. Ainſi tout cheval qui aura les jambes inclinées de dehors en-dedans, ſera toujours préférable à celui dont les jambes ſont perpendiculaires. Ces ſortes de chevaux ont beſoin d'un fer dont la branche ſoit bien forte en dehors, mais qui ait très-peu de fer en dedans: celle de dehors doit être

couverte & étampée gras, afin que le fer garniſſe : de pareils fers ne conviennent qu'aux chevaux qui uſent conſidérablement. A l'exception de ce cas, tout fer de derriere doit avoir la branche plus épaiſſe, mais pas de beaucoup.

Le cheval qui uſe en pince dénote un animal ruiné, ou qui tend à ſa ruine, car c'eſt le commencement de ce défaut qui fait donner au cheval le nom de *pinçart* ou de *rampin*. Cet accident vient preſque toujours de ce que dans les différentes ferrures on a paré le pied, & éloigné la fourchette de terre ; de ce que les muſcles fléchiſſeurs du paturon, de l'os coronaire & principalement de celui du pied, ſont toujours en tenſion, comme ils le ſeroient dans un homme qui marcheroit continuellement ſur la pointe du pied ; de ce que ces muſcles ainſi tendus pouſſent les articulations en avant, les rendent droites, & éloignent les talons de terre, ce qui n'arriveroit pas ſi la fourchette y portoit. Pour ces ſortes de chevaux, il ne faut point mettre de fer en pince, mais lui donner plus d'ajuſture & tenir les branches à plat & minces ; en un mot, les ferrer court.

Pour le cheval pinçart des pieds de derriere & qui eſt ſujet à ſe déferrer, il faut que le fer ſoit étampé près du talon, faire un fort pinçon au fer en pincé & ne point l'entôler ; les voûtes de la branche du fer doivent auſſi être renverſées en-dedans du pied, comme ſi on vouloit le ferrer en pantoufle, de maniere que la voûte du fer approche le plus qu'on pourra de la ſole dans toute ſon étendue.

On dit qu'un cheval forge, lorſqu'avec la pince de derriere il attrape ſes fers de devant, il y en a qui attrapent les éponges de devant, ce qu'on appelle *forger en talon ;* d'autres attrapent la pince, on dit alors qu'*ils forgent en pince.* Ce dernier défaut dépend ou du mouvement trop alongé des jambes de derriere, ou du peu d'activité qu'ont celles de devant pour ſe porter en avant ; ce qui eſt ſouvent la preuve d'un cheval uſé ou mal conſtruit. Le moyen d'y remédier, quoiqu'il ne ſoit pas toujours ſûr, eſt de laiſſer déborder la corne en pince, comme ſi on voûtoit ce cercle. Quant au premier défaut, il vient pour l'ordinaire de ce qu'on a ferré trop long de devant, & de ce que les éponges outrepaſſent la pointe des talons. Dans ce cas, le cheval doit néceſſairement porter la pince de derriere ſur cette partie ; ce qui quelquefois eſt cauſe qu'il ſe déferre. On met à ces ſortes de chevaux deux pinçons ſur les côtés aux fers de devant : mais ils deviennent très-inutiles quand le fer porte également, que les rivets ſont bons, & que le cheval eſt ferré court & à éponges minces.

On dit qu'un cheval ſe coupe & s'entretaille quand il s'attrape avec ſes fers, qu'il ſe heurte les boulets, ſoit aux pieds de devant, ſoit aux pieds de derriere. Il peut ſe couper de la pince ou des quartiers : ce dernier cas eſt plus ordinaire. Quant à ceux qui ſe coupent de la pince, ce défaut vient communément d'un vice de conformation, ce qui fait qu'on y remédie rarement ; cependant on les ferre juſte en laiſſant déborder la corne en pince, mais cela n'empêche pas qu'ils ne ſe coupent. Dans ceux qui ſe coupent des quartiers, la mauvaiſe conformation peut en être la cauſe ; néanmoins cet accident eſt preſque toujours un effet de laſſitude, ou de la mauvaiſe ferrure, ou d'un fer qui garnira en-dedans. Pour y remédier, on met un fer dont la branche de dedans ſoit courte, mince & étranglée, ſans étampure, incruſtée dans l'épaiſſeur de la muraille, comme ſi l'on ferroit à cercle ; la branche de dehors ſera à l'ordinaire, excepté que les étampures doivent être ſerrées, & en même nombre ; il faut encore que le fer ſoit étampé en pince & juſqu'à ſa jonction avec les quartiers.

Le pied foible étant celui dont la muraille eſt mince, on doit mettre des fers légers & étampés maigre, & avoir pour regle générale de ne point parer le pied & de ferrer court : par ce moyen, on évitera d'enclouer ou au moins de piquer.

Pour ce qui concerne les talons bas, foibles & ſenſibles, tout conſiſte à ferrer court, & à ne point parer le pied, à avoir ſoin que les éponges très-minces viennent finir aux quartiers, & à faire enſorte que la fourchette porte entiérement & également à terre.

La ferrure pour un quartier ſerré en-dedans, renverſé où il y a une rentrée en-dedans, dont la ſole eſt bombée, & qui joint à cela a un talon foible, conſiſte à abattre le quartier & la muraille s'ils ſont trop hauts, à ne point parer le pied, mais à mettre un fer à demi-branche du même côté, & à la tenir mince vers les talons ; il faut auſſi que la branche de dehors ſoit forte, & aille juſqu'à la pointe du talon ; que le fer ſoit beaucoup entôlé, & la branche de dedans plate, afin que tout le poids du corps portant ſur cette voûte & ſur la branche de dehors, le quartier de dedans puiſſe être ſoulagé ; ce que l'on voit en mettant le pied boiteux à bas, & en levant l'autre ; dans cette poſition, l'on s'apperçoit d'un eſpace où l'on peut paſſer une lame de couteau entre le quartier & le pavé.

Pour ferrer un pied plat, il faut examiner ſi le cheval a les quartiers bons ou mauvais, ſi les talons ſont bas, foibles, renverſés, ou s'ils ſont plus forts que les quartiers. Mais il eſt rare de rencontrer des chevaux dont les quartiers & les talons ſoient mauvais en même tems. Si les quartiers ſont mauvais, pour lors il faudra contenir la branche du fer juſqu'à la pointe des talons, & faire porter l'éponge dans l'endroit du talon qui a le plus de réſiſtance ; il faut que la branche & principalement l'éponge ſoit étroite : ſi au contraire les talons ſont foibles, on raccourcira la branche ; on verra qu'elle porte alors ſur la partie la plus forte du quartier ſans qu'elle ſoit entôlée ; d'ailleurs on tâchera toujours que la fourchette porte à terre.

Les pieds combles, comme nous l'avons dit, ne prennent leur figure que par la ferrure ; ce défaut vient de ce qu'on a mis des fers voûtés qui ont écraſé la muraille, & ont obligé la ſole à ſurmonter en dos d'âne. Il n'eſt pas poſſible de remédier à ces ſortes de pieds ; on peut ſeulement pallier le défaut, en mettant des fers uniment entôlés, & en cherchant à les faire porter ſur la bonne corne, afin de donner à la mauvaiſe la liberté de pouſſer. Il eſt vrai qu'on viendra à bout de remettre les talons renverſés devenus bas & foibles par la ferrure, mais on ne remet pas la ſole.

Dans la ferrure pour les ſeimes, ſi le mal eſt de devant, il faut examiner s'il attaque le quartier ou le talon ; lorſqu'il eſt ſur les talons, on doit mettre un fer à l'ordinaire, dont la branche du côté malade ſera raccourcie, & dont le bout aminci viendra porter ſur le quartier & ſur le fort de la muraille ; quand au contraire la ſeime eſt placée ſur le quartier, on prolongera le fer ou la branche juſqu'à la pointe des talons, mais ſans y mettre de pinçon ; ſi la ſeime eſt en pince, ce que l'on appelle *en pied-de-bœuf*, le cheval ſera ferré à l'ordinaire : on peut mettre un pinçon de chaque côté de la branche, mais il eſt poſſible de s'en paſſer ; le ſifflet que l'on a coutume de faire en pince ne ſert guere plus, le véritable remede eſt de traiter la ſeime.

Quoique la bleime ſoit une maladie de la ſole des talons, néanmoins le pied demande à être ferré comme pour les ſeimes, c'eſt-à-dire, plus ou moins

court, suivant le local, mais la branche sera toujours plus mince de ce côté que de l'autre. Si la bleime est à la pointe du talon, la branche sera plus courte que si la bleime étoit vers les quartiers; dans ce cas l'on prolongeroit la branche mince jusqu'à la pointe du talon, en la faisant porter sur la muraille. Quand la bleime est de nature à être traitée, on est souvent obligé de mettre, pendant tout le traitement, un fer étranglé dans cette partie, pour contenir les éclisses & le reste de l'appareil.

Il se trouve certains pieds, principalement ceux de derriere, dans lesquels la fourchette est naturellement petite, mais dont les talons sont forts; elle est exposée à se remplir d'humeur sanieuse. Dans d'autres pieds cette maladie arrive par le parement de cette fourchette, & par son éloignement de terre; les eaux & les boues entrent dans les différentes lames de corne, la minent, la corrodent, & forment ce que l'on appelle *fourchette pourrie*: on y remédie en abattant beaucoup de talon, & en ferrant court, afin qu'elle soit forcée de porter à terre; par ce moyen on fait une compression qui oblige l'humeur ou les boues de sortir: quand le fic est bien décidément formé, la ferrure ne sauroit y remédier, il faut en venir à l'opération.

La fourbure, comme nous l'avons dit, se manifeste presque toujours aux pieds de devant: il y a des chevaux qui ont des cercles ou cordons bombés, ou rentrés; d'autres dont la muraille est quatre fois plus épaisse; d'autres dont la sole de corne est séparée de la charnue; d'autres qui en marchant sur les talons, jettent les pieds en-dehors, ce que l'on appelle *nager*: ces sortes de chevaux, lorsque les talons sont bons, doivent être ferrés long à fortes éponges, parce qu'autrement les talons s'useroient par la suite; mais il faut toujours s'abstenir de parer le pied: on voit qu'en suivant cette méthode, on fait un mal pour en éviter un plus grand; aussi est-ce le seul cas où il faille ferrer à fortes éponges. Si le cheval a un croissant, & que la sole de corne soit séparée de la charnue, il faut la même ferrure que pour les pieds combles.

La ferrure pour le pied encastellé, est la même que pour le bon pied; tout consiste à ferrer court & à ne point parer. Quand l'encastellure est naturelle, il n'y a pas de remede; mais lorsqu'elle vient de ce qu'on a paré la sole & creusé les talons, il suffit de les laisser croître, de les tenir toujours humides; alors on verra les quartiers, & principalement les talons s'ouvrir.

Lorsque ce n'est point à cause d'une plaie dans le pied qu'on dessole un cheval, mais à cause d'un effort, d'un étonnement, *&c.* il faudra lui mettre un fer à l'ordinaire, se contentant simplement d'alonger les éponges & de les tenir droites; mais si c'est à cause d'une plaie, on lui mettra durant tout le traitement un fer étranglé, afin de donner la facilité de le panser: le cheval une fois guéri, on doit lui mettre un fer couvert, & sans ou presque point d'ajusture.

Pour ne pas déferrer chaque fois un cheval qui aura été encloué, il est à propos d'ouvrir avec la tranche une échancrure dans le fer: on le panse alors plus commodément.

Il y a plusieurs fers qu'on peut mettre indistinctement à toutes sortes de pieds, mais dont cependant on ne se sert que dans le cas où un cheval se déferre en route, & qu'on ne trouve pas de maréchal; ces fers sont brisés, ce sont deux quartiers de fer unis ensemble en pince, par le moyen d'un rivet; on fait sur les branches un, deux, & quelquefois trois rangs d'étampures entrelacées; d'autres fers pareillement brisés ont leurs bords relevés comme des pinçons; mais ils portent aux éponges une vis d'un côté, & de l'autre un écrou qui forme le bout de l'éponge: il peut y avoir différentes especes de fers ainsi construits.

Dans la ferrure pour un mulet qui porte, soit un bât, soit une selle, le fer ne doit déborder que d'une ligne, en pince seulement, & être relevé: pour cela on abattera beaucoup de la corne en pince; on ne mettra point de clous en pince, parce qu'ils font broncher le mulet; les éponges ne doivent pas excéder les talons, & il ne faut point de crampons: enfin le fer doit être égal de force par-tout. Pour rendre le pied bien uni, on en abattra l'excédent, s'il y en a; & on ôtera la mauvaise corne, sans néanmoins vuider le dedans du pied, ni ouvrir les talons, mais on les laissera dans leur force; car lorsqu'ils sont parés, le pied se resserre, ce qui occasionne la fente du sabot.

Pour ferrer un mulet qui est exposé à marcher sur une glace unie, il faut mettre un crampon peu pointu en pince & à chaque éponge, ou bien deux ou trois clous, dont la tête soit faite en cône; il est indispensable de mettre des crampons aux mulets qui doivent marcher dans les montagnes, ou dans des terres grasses.

Pour ferrer les mulets de maniere qu'ils aient une marche sûre & ferme sur toutes sortes de terreins, sur le pavé sec & plombé, il faut les ferrer à cercle: cette ferrure est plus facile aux mulets qu'aux chevaux, parce que les premiers ont, & le pied beaucoup plus petit, & la muraille plus forte, au lieu qu'on rencontre dans ceux-ci des pieds gras & combles, dont la muraille est mince: cette ferrure est également propre pour un mulet de monture.

On doit ferrer un mulet qui tire une voiture, comme un cheval, c'est-à-dire, que le fer ne doit déborder, ni en pince, ni en-dehors, être juste au pied & sans crampons; mais le fer doit être plus fort en pince qu'en éponge; & cela, parce que le mulet use en pince, & que le fer s'use davantage: il ne faut pas non plus parer le pied, ni ouvrir les talons.

Les ânes ont le pied fait comme le mulet, on peut donc les ferrer de même, suivant l'usage qu'on en veut faire. (*Cet article est de M.* LA FOSSE, *ancien maréchal du roi, connu par ses talens supérieurs pour sa profession, d'excellens ouvrages, des cours gratuits d'Hippiatrique, & sur-tout par le zele avec lequel il sert l'état dans les fréquentes occasions où le gouvernement a recours à ses lumieres: zele utile & généreux qui ne peut manquer de lui obtenir d'une administration aussi équitable qu'éclairée, la récompense dûe à tant de services rendus à la patrie.*)

§ HIPPOCRATISME, (*Médecine.*) On s'est fondé dans cet article sur tant de livres faussement attribués à Hippocrate, on représente dans un si faux jour le mérite d'un si grand homme, qu'on ne peut s'empêcher d'y joindre un correctif.

L'épître à Thessalus, les livres des maladies des femmes, presque tous les livres que l'on nomme dans le *Dict. raif. des Sciences*, &c. sont certainement étrangers à Hippocrate. Quelques-uns d'entr'eux étoient inconnus aux anciens & à Galien, le commentateur & l'admirateur d'Hippocrate; d'autres existoient de son tems, mais Galien n'ignoroit pas qu'on les attribuoit à tort au sage de Coos.

Plusieurs de ces ouvrages sortis d'une plume inconnue, sont nés dans les tems fertiles en livres supposés, dans lesquels les trois Ptolomées & les trois Attales de Pergame s'efforçoient de se surpasser par la richesse de leurs bibliotheques. C'est précisément dans ces ouvrages, remplis de raisonnemens & d'hypotheses, que l'auteur de cet article du *Dict. raif. des Sciences*, &c. a puisé.

Hippocrate n'a certainement pas introduit l'usage

des mathématiques dans la médecine. On n'en voit aucun veſtige dans ſes ouvrages, pas même dans ceux qui paſſent fauſſement ſous ſon nom. Celſe, beaucoup plus à même que nous de juger des écrits d'Hippocrate, dit expreſſément que ce grand homme ſépara le premier la médecine de la philoſophie.

Hippocrate a parlé ſans doute de la nature : il paroît même avoir entendu par ce terme un être prévoyant, qui dirigeoit les mouvemens du corps humain à ſa conſervation. C'eſt une hypotheſe qui a eu des ſectateurs, & dont apparemment notre auteur faiſoit la ſienne. Mais cette découverte n'eſt que celle d'un terme ; Hippocrate en guériſſant les fievres ne s'en eſt certainement pas fié à la ſageſſe de la nature ; il n'a pas attendu de la rapidité du mouvement du ſang cette coction ſi deſirée : il ſaignoit, il donnoit des remedes rafraîchiſſans, il dirigeoit la diete d'une maniere à rompre l'impétuoſité de ces mouvemens, à diminuer la fievre, & à éteindre le feu allumé dans le ſang : il en uſoit comme nous en uſons, nous qui croyons ces mouvemens exceſſifs & pernicieux, & qui les déprimons dans les maladies aiguës.

Pour les maladies chroniques, elles ne ſont pas ſuſceptibles de ces violens mouvemens & de ces révolutions ſubites, qu'on a cru devoir attribuer à une cauſe intelligente.

L'anatomie d'Hippocrate, répandue dans ſes écrits ſuppoſés, eſt celle d'Eraſiſtrate ; & ce qui peut lui appartenir eſt généralement trop court & trop peu circonſtancié, pour mériter, ou de grands éloges, ou une critique exacte. Ce qu'il a fait de mieux m'a paru être l'expérience anatomique faite ſur le corps de l'homme, dans la vue d'éclaircir un précepte de chirurgie. Cette expérience ſe trouve dans le livre *des articulations*, qui étant intimement lié à celui *des fractures*, paroît être d'Hippocrate. Sa théorie phyſiologique reſſemble d'ailleurs à celle d'Héraclite.

La chirurgie lui doit beaucoup davantage. Il l'avoit exercée dans les différentes provinces qu'il a parcourues. Ses *Traités* ſur les bleſſures de la tête & ſur les fractures, ſont très-bons. Il y a des choſes utiles même pour notre ſiecle, qui a par-deſſus Hippocrate l'expérience de mille ans, & les lumieres que de grandes guerres & des hôpitaux nombreux ont dû fournir aux modernes.

Sa matiere médicale ne ſauroit être comparable à celle de nos jours. Les deux Indes n'avoient pas encore enrichi la médecine des excellens remedes que nous leur devons. La chymie n'avoit pas fourni des ſecours, que la nature ſeule n'offre pas, on craignoit encore le mercure. Hippocrate dans ſes véritables ouvrages nomme peu de remedes, preſque tous végétaux, & cette indigence influe ſur ſa pratique. Ses émétiques, ſes purgatifs ſont d'une violence qui a obligé ſes deſcendans de les abandonner.

La diete eſt plus parfaite, elle l'eſt même plus que la nôtre en un ſens. La gymnaſtique, négligée par les modernes, fourniſſoit à Hippocrate bien des ſecours, même pour les maladies chroniques. Il a très-bien connu le véritable régime des maladies aiguës, & la poſtérité ſuit encore les préceptes de ce grand homme.

Il a excellé dans l'obſervation des maladies aiguës, de leurs progrès, de leurs ſymptômes, & de leurs révolutions. Le prognoſtic n'a rien acquis depuis lui ; il a donné des modeles parfaits de l'hiſtoire des maladies. Il n'y a eu là-deſſus qu'une voix depuis vingt ſiecles. Quand même les criſes ne tomberoient pas exactement ſur les jours aſſignés par Hippocrate, quand il y auroit des criſes heureuſes à des jours qu'il a condamnés, quand les nombres de Pythagore auroient eu trop de pouvoir ſur cet obſervateur, quand tous ſes prognoſtics ne ſeroient pas également infaillibles, il y a cependant un fonds de vérité dans toutes ces deſcriptions, que la poſtérité ne ceſſera jamais de révérer.

La pratique des maladies aiguës a été généralement adoptée. Il n'en eſt pas de même de celle des maladies chroniques. Il eſt vrai qu'il n'en eſt guere parlé, que dans des ouvrages étrangers à Hippocrate.

Mais ſi par le titre de médecin dogmatique, on entend un médecin, tel que Galien l'étoit effectivement, qui éleve ſur des principes généraux un corps de préceptes, qui aſſigne à chaque maladie ſa cauſe méchanique ou phyſique, & qui oppoſe à cette cauſe des remedes calculés pour la détruire, dès-lors Hippocrate, dans ſes ouvrages légitimes, ne ſera pas un médecin dogmatique. Il n'y perdra certainement rien. Il étoit impoſſible dans ſon ſiecle de fonder une théorie. L'anatomie, & ſur-tout l'ouverture des corps morts de différentes maladies, la phyſique, la chymie n'avoient pas encore fourni les matériaux de cet immenſe édifice. Toutes ces ſciences n'ont fourni de nos jours que des matériaux plus ſolides, à la vérité, mais qui très-ſouvent dans des cas particuliers ne ſuffiſent pas encore pour completter un ſyſtême.

Nos jugemens ne doivent partir, ni d'une critique injuſte, ni d'une flatterie plus excuſable. Ils doivent être le miroir exact des faits. (*H. D. G.*)

HIPPOLYTE, (*Myth.*) fils de Théſée & de l'amazone Hippolyte, étoit élevé à Trézene ſous les yeux du ſage Pithée ſon grand-pere. Ce jeune prince uniquement occupé de l'étude de la ſageſſe & des amuſement de la chaſſe, ennemi d'ailleurs de l'amour & de Vénus, s'attira l'indignation de cette déeſſe. Pour ſe venger de ſes dédains, Vénus inſpire à Phedre une violente paſſion pour lui : la reine fait un voyage à Trézene, ſous prétexte d'y faire bâtir un temple à Vénus, & en effet pour voir le jeune prince & lui déclarer ſon amour. *Hippolyte* rejette avec horreur la propoſition, & d'une façon à ôter toute eſpérance à la malheureuſe Phedre : celle-ci au déſeſpoir du mauvais ſuccès de ſa tentative, & craignant de ſe voir diffamée, prend le parti, pour mettre à couvert ſon honneur, d'accuſer la premiere *Hippolyte* dans une lettre, & ſe donne enſuite la mort. Théſée qui étoit abſent revient ſur ces entrefaites, & abuſé par ce funeſte écrit, ſans autre examen il fait mille imprécations contre ſon fils, & l'abandonne à la vengeance de Neptune qui lui avoit promis d'exaucer trois de ſes vœux. Le jeune prince ſortoit à peine de Trézene monté ſur ſon char, qu'un monſtre furieux paroît ſur le rivage ; taureau énorme, dit Euripide, dont les affreux mugiſſemens font retentir tous les lieux d'alentour : les chevaux effrayés mordent leur frein & ne connoiſſent plus ni la main de leur maître, ni les rênes, ni le char : le malheureux *Hippolyte* eſt renverſé de ſon char, & traîné à travers les rochers qui lui briſent la tête & déchirent ſon corps : il devient ainſi la victime de l'amour de Phedre & de la crédulité de ſon pere. Mais Diane rend enfin l'honneur à l'innocent opprimé & détrompe ſon infortuné pere. Voilà le ſujet de la tragédie d'Euripide qui a pour titre *Hippolyte*. Il n'y a de fabuleux dans ce récit que l'intervention des divinités & du monſtre. (+)

§ HIPPONE, *Hippo-Diarrhytus*, (*Géogr.*) L'*Itin.* d'Antonin l'appelle *Hippo-Zarrytho*, & la *Table* de Peut. *Ipponte-Diurito*. Pline dit qu'il y avoit trois lacs qui forment deux golfes : les Grecs l'ont ſurnommée *Diarrhytum* à cauſe des eaux dont elle eſt arroſée : c'étoit le ſiege d'un évêque : dans le concile de Carthage, tenu ſous ſaint Cyprien, on trouve le martyr Pierre, évêque de cette *Hippone*, qui appartenoit aux Carthaginois, & que Strabon a mal-à-propos confondue avec Hippone-la-royale : c'eſt aujourd'hui Biſerte. (*C.*)

HIPPONE-LA-ROYALE, (*Géogr.*) ainſi appellée *Hippo-regius*, parce qu'elle étoit dans le pays des rois de Numidie : Procope dit que Bélifaire vint à une forte place des Numides ſituée au bord de la mer, éloignée de dix journées de Carthage, & nommée *Hippone-la-royale*. On croit qu'elle étoit colonie romaine ; mais elle tire ſon plus grand luſtre de ſaint Auguſtin ſon évêque, l'une des plus grandes lumieres qui aient éclairé l'égliſe. C'eſt préſentement la ville de Bonne, priſe par Charles V, en 1555 : elle eſt ſituée dans un terroir très-fertile en bleds, en fruits exquis & en pâturages.

Près de Bonne eſt le baſtion de France, fort conſidérable où les François ont une bonne garniſon : ce poſte eſt important pour favoriſer le commerce en Barbarie : on y pêche beaucoup de corail. *Voyez* La Martiniere, Nicole de la Croix. (*C.*)

HIPPOTHORE, (*Muſiq. des anc.*) Plutarque au commencement de ſes *conjugalia præcepta*, rapporte qu'il y avoit un mode appellé *hippothore*, qui excitoit les étalons à couvrir les jumens. (*F. D. C.*)

HIRONDELLE, ſ. f. *hirondo*, *inis*, (*terme de Blaſon.*) meuble qui repréſente un petit oiſeau noir qui a quelques taches blanches, dont la vue eſt très-bonne.

Les *hirondelles* peuvent être de différens émaux dans l'écu.

On prétend que ſi les petits de l'*hirondelle* perdent la vue, ce qui leur arrive quelquefois, la mere leur frotte les yeux avec l'herbe nommée par les botaniſtes *chélidonium* du latin *chelidonia*, & vulgairement *éclaire*, & ils la recouvrent peu-après.

L'*hirondelle* eſt par là le ſymbole de la tendreſſe maternelle.

De Gironde de Monclara, en Guienne ; *d'or à trois hirondelles de ſable, deux affrontées en chef, l'autre éployée en pointe.* (*G. D. L. T.*)

HIRSCHHOLM, (*Géogr.*) petite ville de Danemark, dans l'île de Seeland, à quelques lieues au nord-oueſt de Copenhague, dans une très-belle ſituation. Elle n'exiſtoit pas avant l'an 1739, & quoique joliment bâtie & pourvue de pluſieurs privileges, elle eſt beaucoup moins remarquable par elle-même, que par le magnifique palais qui la touche & dont elle porte le nom. Le roi Chriſtiern VI, jetta les fondemens de ce palais en 1737, ſur les ruines d'une ancienne forteresſe ; il en fit conſtruire l'édifice avec tout le bon goût & toute la ſolidité de l'architecture moderne ; il en décora les environs avec tout l'art poſſible ; il en abandonna la jouiſſance à la reine ſon épouſe, & il y mourut le 6 août 1746. (*D. G.*)

HIRZBERG, (*Géogr.*) petite ville des états de Cologne, dans le comté d'Arensberg, au duché de Weſtphalie, en Allemagne ; elle eſt au ſommet d'un mont, & décorée d'une maiſon de chaſſe à l'uſage des électeurs, princes du pays. (*D. G.*)

HIRZHOLMEN, (*Géogr.*) c'eſt le nom de trois petites îles du Danemarck, ſituées dans le Cattegat, à un mille de Fladſtrand au Nord Jutland : elles ſont habitées de gens dont la pêche eſt l'unique occupation, & qui ſinguliérement habiles & heureux dans ce métier, fourniſſent à-peu-près eux ſeuls & de ſoles & d'autres poiſſons pareils, la ville de Copenhague & preſque tout le royaume. (*D. G.*)

HISINGEN, (*Géogr.*) île de la Suede, dans la mer du nord, ſur les côtes de Weſtro-Gothie, entre Gothenbourg & Bahus : elle peut avoir trois milles de longueur & un de largeur ; & elle eſt le ſiege d'un paſtorat de ſept paroiſſes. (*D. G.*)

HITCHIN, (*Géogr.*) bonne ville d'Angleterre, dans la belle province de Hertford, au bord de la forêt appellée *Hitchin Wood*. Ses marchés ſont renommés dans tout le royaume par la quantité de froment & de dreche que l'on y débite. L'on dit auſſi beaucoup de bien de ſon école gratuite ; & les antiquaires peuvent trouver pluſieurs monumens curieux dans ſon égliſe, l'une des plus anciennes du pays. (*D. G.*)

HITTEROE, (*Géogr.*) île de Norwege, ſur les côtes du gouvernement de Drontheim, dans le bailliage de Foſen. Elle peut avoir dix milles de circuit : ſes habitans ne vivent que de la pêche. (*D. G.*)

HITZOOL, (*Géogr.*) montagne d'Iſlande, au quartier ſeptentrional de cette île. C'eſt l'une des trois qui, dès l'an 1725, ont commencé à jetter des flammes comme l'Hekla. (*D. G.*)

HO

HOCHSTET, (*Géogr. Hiſt.*) bourg & château de Baviere, près du Danube, entre Donavert & Dillengen : le comte de Stirum, général des impériaux, y fut défait, le 20 ſeptembre 1703, par le duc de Baviere, aidé des François. Mais le 13 août 1704, les alliés eurent leur revanche : le prince Eugene & le duc de Malbouroug y remporterent une victoire complette ſur les Bavarois & les François, commandés par les maréchaux de Tallard & Marſin : Tallard perdit ſon fils & la liberté. Cette défaite eut des ſuites terribles, & fit perdre à la France plus de quatre-vingts lieues de pays. Les Anglois ont donné à cette fameuſe bataille le nom de *Blenheim*. Adiſſon, alors âgé de trente-trois ans, fut prié, par le chancelier Boyle, de célébrer en vers cette mémorable journée : ſon poëme fit ſa fortune ; car il eſt mort ſecrétaire d'état en 1719, après avoir épouſé, en 1716, la comteſſe de Warwick.

Cet auteur a été élevé au premier poſte de l'état, & couronné d'une gloire immortelle, pour avoir écrit quelques lignes en vers & en proſe. De qui, dit l'ingénieux abbé Prévôt dans ſon *Pour & Contre*, faut-il prendre une plus grande idée, ou de M. Adiſſon, dont le mérite a paru digne de cette récompenſe, ou de ceux qui la lui ont décernée ? *Pour & Contre, vol. II*, 1733. (*C.*)

HŒCHSTATT, (*Géogr.*) ville de l'évêché de Bamberg, dans le cercle de Franconie en Allemagne : elle eſt ſur la riviere d'Aiſch, & ſe compte pour l'une des donations pieuſes de l'empereur Henri II, à l'égliſe de Bamberg : c'eſt le chef-lieu d'un bailliage. (*D. G.*)

HOEFE, (*Géogr.*) ou *Dinckhoefe zu Pfæffiken*, &c. diſtrict de pays ſur la côte méridionale du lac de Zurich. Il appartenoit anciennement aux comtes de Rapperſchwyl, & après eux aux comtes de Habſpourg Laufenbourg. Les ducs d'Autriche l'acheterent en 1358. Le canton de Zurich acquit le militaire & la juriſdiction en 1391 ; mais dans la guerre des Suiſſes contre ce canton, celui-ci fut obligé de le céder à celui de Schwitz, qui en eſt encore en poſſeſſion, & qui le fait gouverner par ſon tréſorier, landsſeckelmeiſter. En 1712 ce canton reſtitua le village de Hurden. Ce diſtrict eſt très-fertile en grains, en vin & en fruits : il y a auſſi une belle carriere, dont on ſe ſert pour bâtir des maiſons, même à Zurich : il y a auſſi des moulins à ſcie, des martinets. L'île d'Ufnau, qui fait partie de ce diſtrict, appartient à l'abbaye de Notre Dame des Hermites depuis le dixieme ſiecle. (*H.*)

HŒCKSCHEWAARD, (*Géogr.*) île de la Hollande méridionale, à l'occident de celle de Voorn, & à l'orient du Biesboſch, renfermant le Beyerland & le pays de Stryen, qui ſont deux cantons, dans le premier deſquels on trouve la ville de Beyerland, avec deux bailliages ſeigneuriaux ; & dans le ſecond les ſeigneuries de Maesdam & d'Anthoni Polder, avec pluſieurs villages. (*D. G.*)

HOERDE, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans la

Weſtphalie & dans le comté de la Mark, ſur la riviere d'Emſcher, & ſous la domination Pruſſienne. Elle eſt munie d'un château, où les anciens comtes du pays ont fait ſouvent leur réſidence, & elle renferme une égliſe Luthérienne & une Réformée. L'on travaille beaucoup en fer dans ſon enceinte, & l'on cultive de très-bons champs dans ſes environs. Elle donne ſon nom à un grand bailliage qui produit beaucoup de charbon : l'abbaye de Claremberg eſt à ſes portes. (*D. G.*)

HOF-GEISMAR, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin & dans la Heſſe inférieure, ſous la domination de Heſſe-Caſſel. Elle eſt fort ancienne, & renferme deux égliſes de paroiſſe. Tous ſes environs ſont fertiles : c'eſt le chef-lieu d'un bailliage, où l'on trouve de bonnes eaux minérales. (*D. G.*)

HOHENBERG, (*Géogr.*) comté d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, le long du Nekre : il ſe diviſe en haut & bas, & ces deux parties ſont ſéparées l'une de l'autre par quelques-uns des états de Wirtemberg & de Hohenzollern. La premiere renferme les villes de Schemberg, de Fridingen & Oberndorf, *&c.* avec le château ruiné de Hohenberg ; & dans la ſeconde on trouve celles de Rotenbourg, d'Ehingen & de Horb, *&c.* C'eſt un pays montueux & chargé de bois. L'Autriche en fit l'acquiſition l'an 1381, pour la ſomme de ſoixante-ſix mille florins. Il y a dans l'Allemagne pluſieurs autres lieux de ce nom, mais dont aucun n'eſt remarquable. (*D.*)

HOHENBOURG *ou* HOMBOURG *ſur le Mein*, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans la Franconie & dans l'évêché de Wurtzbourg, dont elle forme un des bailliages. Le château qui la couvre eſt ſur un mont, remarquable par l'antre où ſaint Burchard, premier évêque de Wurtzbourg, alla mourir. (*D. G.*)

HOHEN-EMBS, (*Géogr.*) comté d'Allemagne, dans le cercle de Souabe & dans le Rheinthal, ſur le Rhin, au centre de la ſeigneurie Autrichienne d'Alberg. Il renferme le bourg d'Embs, avec quelques villages & châteaux, & appartient à une ancienne famille des Griſons, laquelle fut revêtue par Charles-Quint de la qualité de membre de l'Empire. Le comté de Gallara & d'autres poſſeſſions, ont dans la ſuite augmenté les richeſſes de cette famille, laquelle ſiege & vote aux dietes ſur le banc des comtes de Souabe, & paie vingt florins pour les mois Romains, & ſoixante rixdallers vingt-un creutzers pour la chambre de Wetzlar. (*D. G.*)

* HOLLANDE, HOLLANDOIS. *De la Littérature Hollandoiſe*, (*Hiſt. Litt.*) Les ſavans & les gens de lettres que la *Hollande* a produits, ne le cedent peut-être ni en nombre, ni en réputation à ceux d'aucun autre pays. On peut même avancer que les hiſtoires écrites en *Hollandois* ſont comparables à ce que la langue Françoiſe fournit de meilleur dans ce genre. Pour ne pas parler de Van-Ryd, de Van-Meteren, de Brandt, & d'autres, Hooft a ramaſſé dans ſes hiſtoires tout ce que le *Hollandois* a de nerveux, de concis, de grand, de ſententieux : il ne cede ni à Saluſte ni à Tacite ; & peut-être que la ſeule choſe qu'on pourroit reprendre en lui, c'eſt qu'il leur reſſemble en tout. Son ſtyle a quelque obſcurité ; &, trop grand amateur de la pureté du langage, il a mieux aimé employer quelquefois de vieux termes, que de ſe ſervir de mots étrangers, qui, par une longue preſcription, avoient acquis, pour ainſi dire, droit de bourgeoiſie dans la langue *Hollandoiſe*.

Au commencement de ce ſiecle, les lettres étoient auſſi cultivées en *Hollande* que par-tout ailleurs. Il n'étoit pas rare de voir de ſimples bourgeois partager leur tems entre leur négoce & l'étude. On y lit encore beaucoup ; & après la France & l'Angleterre, c'eſt le pays où l'on vend le plus de livres, où il ſe débite un plus grand nombre de journaux étrangers, ſans parler de plus de ſept à huit journaux *Hollandois* qui s'impriment dans la ſeule ville d'Amſterdam.

La poëſie *Hollandoiſe* eſt en général fort inférieure à la Françoiſe : nous ne nous en prendrons pas à l'air du pays, qui, ſe communiquant à ceux qui le reſpirent, leur donne plutôt le flegme propre au raiſonnement, que la vivacité requiſe pour les ſaillies poétiques. Cette raiſon phyſique eſt démentie par l'expérience ; & l'on a remarqué que les provinces de France, où le feu de l'imagination regne le plus, ont produit le moins de poëtes. Les plus excellens au contraire, comme le remarque Vigneul-Marville, ont vu le jour dans la Normandie, où les gens ſont d'un caractere poſé & flegmatique. Cependant pluſieurs d'entr'eux n'auroient jamais brillé ſur le parnaſſe François, s'ils n'avoient été animés par l'eſpérance de l'eſtime publique & des bienfaits du roi & des grands, dont les poëtes du premier ordre ſont rarement privés en France. *La nature*, dit un auteur célebre, *donne les talens, mais la fortune les met en œuvre.* Un art qui ne mene ni à la réputation, ni au bonheur, eſt rarement cultivé comme il faut : & c'eſt-là la véritable raiſon pourquoi l'art poétique a été négligé en Hollande.

Depuis Vondel, à qui la poëſie *Hollandoiſe* doit ce qu'elle a d'élevé & de nerveux, à peine conte-t-on cinq ou ſix poëtes dignes de ce nom. Il nous paroît cependant qu'en profitant de ce qu'il y a de beau dans ces ouvrages, il n'auroit pas été difficile à des génies, même inférieurs au ſien, de l'atteindre & de le ſurpaſſer. Mais il y en a eu peu de ceux qui avoient des talens naturels pour la verſification, qui ſe ſoient piqués de cette émulation infructueuſe : ils ont mieux aimé s'adonner à la poëſie Latine, qui, n'étant pas renfermée dans les bornes de la *Hollande*, pouvoit du moins les payer de leur travail par une réputation acquiſe chez les étrangers. Il n'y a eu qu'un nombre médiocre de bons génies, qui ne ſe ſentant peut-être pas aſſez ſavans pour briller parmi les poëtes Latins, ſe ſont appliqués aux vers *Hollandois*, poëtes d'un ordre inférieur. On n'en voit que trop : il n'y a point de petit maître d'école qui ne s'érige en faiſeur d'épithalames & d'épitaphes ; qui ne ſe faſſe un point de conſcience de ne pas ſouffrir qu'on meure ou qu'on ſe marie impunément ; & qui, toujours à l'affut des événemens de la guerre, ne croie les victorieux mal couronnés s'ils ne le ſont de ſa main.

Voici une autre raiſon du peu de progrès de la poëſie *Hollandoiſe*. Elle eſt comme une conſéquence de la premiere. Les *Hollandois* n'ont guere ſongé à établir des préceptes pour leur art poétique. Les regles que quelques-uns en ont données, très-ſenſées en elles-mêmes, ſont en ſi petit nombre & ſi générales, qu'on n'en ſauroit tirer qu'un fruit très-médiocre. Les François au contraire, & même de très-habiles gens, ont cherché le beau des ouvrages d'eſprit, dans la ſource même : ils ont donné des regles admirables ſur les penſées & ſur les expreſſions, ils ſe ſont efforcés d'aſſervir toujours les ſaillies poétiques à la juſteſſe du raiſonnement. Les équivoques, qui marquent un eſprit faux ; les faux brillans, qui font chercher en vain quelque ſens ſous des dehors pompeux ; en un mot, toutes ces ſubtiles fadaiſes ont été bannies de preſque tous les genres de poëſie, trouvant à peine quelque retraite dans une épigramme. On eſt entré dans un détail bien plus grand encore : on a aſſigné à chaque ſorte de vers les penſées & les expreſſions qui leur conviennent ; & les poëtes ont été obligés de reſtreindre leur génie, au dégré d'élévation, de délicateſſe, ou de naïveté, proportionné à la nature de leurs ſujets, & aux caracteres de leurs ouvrages.

Les livres qui contiennent ces préceptes ont été universellement applaudis ; ils n'ont pas seulement formé le goût des auteurs, mais encore celui du public, qui s'est cru autorisé à juger sur ces regles toutes les pieces qu'on lui communiquoit, & de censurer hardiment les auteurs les plus célebres. La réputation qu'ils avoient acquise dans un genre de poésie, ne les a pas mis à l'abri de la critique, quand ils se sont voulu mêler de produire des ouvrages d'un autre caractere. Le mérite d'un La Fontaine & d'un La Motte, ne leur a pas pu attirer un respect aveugle ; ce qu'ils ont fait pour le théâtre a été sifflé, comme les productions du moindre versificateur. Ce n'est pas tout : des critiques éclairés, & quelquefois l'Académie en corps, se sont fait une affaire d'analyser les meilleures pieces ; d'en peser chaque pensée, chaque maniere de l'exprimer, & de faire sentir des défauts dans les endroits qu'on admiroit le plus. C'est par-là qu'un écrivain apprend à respecter ses lecteurs, à se défier du feu de son imagination, à consulter des amis éclairés, à laisser refroidir son amour de pere pour ses productions nouvelles ; enfin c'est par-là qu'un auteur s'accoutume à polir ses pieces, avant que de les exposer à l'examen du public impitoyable.

Le lecteur *Hollandois*, ayant le goût moins cultivé, est bien plus débonnaire, & bien plus porté à pardonner les fautes, en faveur de quelques beautés qui le frappent. Dès qu'une fois un auteur s'est mis en réputation de grand poëte par quelques ouvrages généralement applaudis, il semble que cette réputation soit un bien dont la possession lui doit être assurée pour toujours, & auquel l'on ne sauroit toucher sans sacrilege.

On ne juge plus de lui par ses ouvrages ; on juge de ses productions par leur auteur. La crainte de déplaire ne sert point de frein aux licences de sa muse ; il adoptera tout ce que son imagination lui présente : la hardiesse de son style ira impunément jusqu'à la témérité ; il tombera de l'élévation la plus noble dans des expressions triviales ; de pleine autorité il forgera des termes nouveaux, en rétablira de vieux, & il livrera des endroits obscurs, sans aucune réserve, à l'admiration d'un lecteur facile qui déchargera le poëte de cette faute pour la prendre sur son compte. C'est ainsi que plusieurs poëtes *Hollandois* entassent poëme sur poëme ; & qu'exerçant leur génie sur tous les différens caracteres de la Poésie, ils veulent être à la fois Horace, Virgile, Juvenal, Sophocle, Terence, *&c.* On ne prétend pas soutenir que tous les poëtes de ce pays en agissent de la sorte ; mais qu'il est naturel qu'un auteur, délivré des attaques de la critique, n'en agisse pas autrement.

Une marque certaine qu'on n'a pas encore porté la poésie *Hollandoise* à son point de perfection, c'est que les poëtes de cette nation, même les plus applaudis, n'ont pas songé à observer le repos dans les hémistiches, ni à éviter les enjambemens. Ils en font quelquefois de si sensibles, qu'un vers finit par un *car*, ou par un adjectif, dont le substantif se trouve au commencement du vers qui suit. Ils pourront s'autoriser, il est vrai, de l'exemple des poëtes Latins & Grecs, qui ont très-souvent pris de pareilles licences : mais il faut imiter les perfections, & non pas les fautes des plus habiles gens ; & le défaut dont il s'agit ici, paroît être très-réel. Le but d'un poëte est de mettre dans ses vers du sens & de la mesure : il s'agit donc de les y mettre d'une telle maniere, que l'un ne préjudicie point à l'autre. Cependant dans les vers où l'hémistiche n'est pas observé, & qui enjambent rudement les uns sur les autres, si vous voulez en lisant observer la mesure, le sens disparoît ; si vous voulez faire sentir uniquement le sens, on n'est point frappé de la mesure. Ajoutons que la rime qu'on a joint à la mesure dans les vers de presque toutes les langues vivantes, devient presqu'inutile par cette inexactitude. Il y a des sens entiers dans Vondel même qui, prononcés comme il faut, ne laissent qu'à peine entrevoir la rime.

Le seul Catz, grand pensionnaire de *Hollande*, a évité ces défauts. Ses vers sont aisés, coulans, bien cadencés ; & peut-être ses ouvrages n'auroient-ils perdu l'estime qu'ils acquirent d'abord, si certaines chevilles favorites, qu'on y trouve très-souvent, ne les avoient décrédités auprès du public. D'ailleurs sa diction est pure & naturelle, ses pensées fines & délicates, ses descriptions exactes & agréables. Ce poëte a de plus parfaitement bien touché les passions : il intéresse, il attache ceux qui le lisent, pour peu que leur esprit, libre de prévention, n'impose pas silence aux sentimens de leur cœur. Le genre de poésie, où ce vénérable magistrat étoit le plus original, ce sont des historiettes en vers ou de petits romans, dont il avoit tiré les sujets de l'Histoire ou de la Fable. Il auroit bien fait sans doute de ne choisir que des matieres profanes, & de ne point altérer, par des fictions poétiques, des événemens consacrés dans la Bible. Il a fait un nombre prodigieux d'ouvrages ; & c'est-là peut-être son plus grand défaut. Nous ne parlons point de beaucoup de choses basses qu'on trouve dans plusieurs de ses pieces, aussi bien que dans celles des autres poëtes *Hollandois*, qui ont multiplié leurs ouvrages sans discrétion. Aucun poëte, de quelque réputation, n'a daigné l'imiter, ni dans son genre d'écrire, ni dans son goût ; & son style simple & naturel a passé pour foible auprès de l'élévation recherchée qu'on a affectée sans distinction dans presque toutes les sortes de poésies.

C'est sans doute à l'amour du merveilleux mal dirigé, qu'il faut s'en prendre de cette affectation, aussi-bien que du fréquent usage qu'on fait des dieux du paganisme, dans des pieces qui ne demandent que de la naïveté & des sentimens. Veut-on féliciter un ami le jour de sa naissance, veut-on déclarer sa passion à une maitresse, on ne manque pas de dépeupler le ciel & le parnasse, & de faire venir à son aide des divinités sorties d'une machine, qui comparoissent en foule, comme si elles craignoient d'être condamnées par contumace.

La fiction est l'ame de la poësie ; mais c'est de la poësie épique : le cœur parle fort bien, sans le secours de la fable ; & les comparaisons pompeuses dépeignent mal la tendresse de l'amour. Pour donner à une maitresse une haute idée de sa beauté, il n'est pas nécessaire d'enlaidir les déesses & les héroïnes de l'antiquité, & de composer son corps d'astres, d'ivoire, de perle, & de corail.

Mais, si les poëtes de ce pays cedent aux François pour le tendre, le naïf, le délicat & l'enjoué, ils leur disputent la palme pour ce qui regarde le poëme épique. Antonides a décrit la gloire d'Amsterdam dans une fiction ingénieuse ; Rotgans a écrit la vie du roi Guillaume avec tous les ornemens de la poésie-épique : & ces deux poëtes ont des morceaux comparables aux beaux endroits de la *Henriade*.

Les *Hollandois* réussissent dans le burlesque. Le Typhon & le Virgile travesti ont été parfaitement bien imités par un certain Focquembrog, qui n'a pris que le plan du poëte françois, pour suivre dans ses expressions son propre génie, & le goût de ses lecteurs. Un autre, nommé *Rusting*, a eu tous les talens imaginables pour cette poésie bouffonne. On le liroit avec plus de plaisir, s'il étoit un peu plus décent & plus délicat dans ses expressions. Son badinage est souvent licentieux.

Ce goût dépravé a sur-tout infecté le théâtre. Les comédies *Hollandoises* sentent plus Tabarin, que

Térence. Ce ſont des eſpeces de farces, dont le jeu eſt aſſez plaiſant; mais où il eſt difficile de concevoir que des femmes qui ſe piquent de quelque pudeur, puiſſent aſſiſter. Perſonne n'a encore eſſayé de ſuivre pour modele Moliere qui a ſu faire une école du bon-ſens, d'un ſpectacle qui ne ſervoit avant lui qu'à dérégler les mœurs. Il eſt vrai qu'on a traduit quelques unes de ſes pieces; mais, ce ſont des traductions littérales, qui repréſentant le ridicule des François ſur un théâtre étranger, ne ſauroient charmer le ſpectateur, par des portraits dont il ne connoît pas bien les originaux. Tous les peuples ſont vicieux & ridicules; mais il ne le ſont pas de la même maniere. Quelles traductions d'ailleurs! que ceux qui ſavent les deux langues, en jugent. Pour nous, nous n'en diſons rien, de peur d'en dire trop. Il faut avouer que la plupart des *Hollandois* ne ſont pas aſſez prévenus, pour vouloir mettre leurs meilleures comédies en parallele avec celles de Moliere. Mais il n'en eſt pas de même à l'égard du tragique; & le ſeul Vondel leur paroît aſſez fort, pour oppoſer à Corneille & à Racine.

Nous renvoyons le lecteur à l'article *Vondel*, qui ſuit. Quand il l'aura lu, il ſera en état d'apprécier ce jugement des compatriotes de Vondel; s'ils ſe contentoient de le comparer à Shakeſpeare, ils pourroient ſoutenir cette comparaiſon par quelques-unes des pieces du poëte *Hollandois*. Ils y trouveroient des bigarrures brillantes comme dans l'Anglois; un aſſortiment biſarre de traits ſublimes & de baſſes trivialités; du noble, du poétique avec du bas & de la proſe rimée, du génie avec de la pédanterie; en un mot, de très-beaux morceaux de détail dans des pieces ſans regles, ſans plan & ſans goût.

Les *Hollandois* ont eu des critiques & des commentateurs habiles; des juriſconſultes & des médecins célebres. Mais Eraſme, Bayle, Grotius, Boerhaave, Gaubius, n'ont point eu de ſucceſſeurs; & la *Hollande* aujourd'hui n'a preſqu'aucun caractere littéraire. Ce n'eſt plus que de la France & de l'Angleterre qu'elle tire l'eſprit qu'elle vend cher aux étrangers. Quand il eſt rare à Paris & à Londres, elle en manque abſolument: les preſſes ſe repoſent, & le commerce du papier imprimé en ſouffre. Un auteur Anglois l'a comparée, à cet égard, avec aſſez de juſteſſe, à ces courtiers, qui, ſans avoir de capital, trafiquent pour des ſommes immenſes.

Jacques Catz, illuſtre *Hollandois*, plus célebre aujourd'hui par ſes poéſies, que par les charges qu'il remplit avec honneur pour le ſervice de ſa patrie, naquit à Browersharen en Zéelande, l'an 1577, fut ſucceſſivement penſionnaire de la ville de Dordrecht & de celle de Middelbourg, grand penſionnaire de Hollande & de Weſt-Friſe, garde-du-ſceau des états de Hollande, & ſtadouder des fiefs. Grand juriſconſulte, habile politique, excellent poëte, il ſoutint ces trois caracteres avec une égale gloire. L'amour du repos le porta à ſe démettre de ſes emplois pour ne plus converſer qu'avec les muſes & les ſavans. Cependant, il fut obligé de céder aux inſtances des états qui le ſollicitoient d'aller en ambaſſade en Angleterre, dans les conjonctures délicates où la république ſe trouvoit pendant le protectorat de Cromwel. Mais au retour de cette ambaſſade, il lui fut permis de ſe livrer tout entier à ſon goût pour la poéſie & la vie tranquille. Ce fut alors, dans un âge déja fort avancé, qu'il revit & mit en ordre ſes poéſies *Hollandoiſes*, auxquelles il joignit beaucoup de nouvelles pieces, qui, pour le bon goût, la pureté & le naturel de la diction, & la délicateſſe des penſées, ſont fort au-deſſus de ce que la *Hollande* a produit dans ce genre. Ses vers coulent avec aiſance, & une meſure bien cadencée; c'eſt ce qui le diſtingue des autres poëtes *Hollandois*, qui, loin d'imiter ſon ſtyle ſimple, naturel, & juſtement meſuré, ont preſque tous donné dans l'enflure, en recherchant l'élévation. Il a ſur-tout excellé dans les contes ou petites hiſtoriettes. Il tiroit ſes ſujets de la fable ou de l'hiſtoire: il mérite, à certains égards, d'être comparé à notre la Fontaine: il eſt preſque auſſi original, auſſi coulant, auſſi aiſé, auſſi négligé, ſe permettant ſans ſcrupule l'uſage des chevilles pour la meſure du vers. Il intéreſſe par la maniere dont il touche les paſſions. Il eſt auſſi moral, mais plus chaſte que la Fontaine. La bible lui a fourni auſſi des ſujets de moralité; mais on lui a reproché d'avoir altéré, ou au moins défiguré par des fictions poétiques, des événemens conſacrés dans les livres ſaints. La derniere édition des poéſies de Catz eſt de 1726, en deux vol. *in-folio*. On auroit lieu de s'étonner, qu'au milieu des grandes affaires politiques dont il fut chargé, il eût pu compoſer tant d'ouvrages, ſi, en les liſant on ne ſentoit, à leur maniere facile, que c'étoit un délaſſement, un jeu de ſa muſe, & que ce poëte élégant faiſoit une piece de vers, comme un muſicien joue un air de violon.

Juſte Vondel. Ce poëte *Hollandois* naquit en 1587. Né & élevé dans la ſecte des Anabaptiſtes, il la quitta pour embraſſer la religion catholique-romaine, dans laquelle il mourut en 1679, âgé de 91 ans. Ses poéſies ſont imprimées en neuf volumes *in-4°*. & contiennent des tragédies, des ſatyres & des chanſons, outre une traduction de Virgile en vers *Hollandois*, & un poëme en faveur de l'égliſe catholique-romaine, intitulé, *les Myſteres ou les ſecrets de l'Autel.*

Vondel avoit du génie; nous croyons même pouvoir dire à-peu-près de lui, ce que M. de la Motte dit d'Homere: dans quelque ſiecle & dans quelque pays qu'il eût vécu, il eût été un grand poëte. Si dès ſa jeuneſſe il avoit perfectionné ſes talens par l'étude, s'il avoit puiſé le bon goût dans les ſources de l'antiquité, s'il avoit vécu dans un ſiecle & dans un pays où la poëſie eût été cultivée, il y a grande apparence que ſes ouvrages auroient égalé, ou ſurpaſſé même, tout ce que les anciens & les modernes ont fait de plus merveilleux. Mais, par malheur pour Vondel, il monta ſur le parnaſſe *Hollandois* ſans guide & ſans aucune étude préliminaire. Auſſi les premieres productions de ſa jeuneſſe furent informes, ſans art & ſans goût, quoique ſon génie s'y laiſſât entrevoir en quelques endroits. Il avoit déja près de trente ans, quand il commença à apprendre le latin, voyant bien lui-même que la connoiſſance des langues lui manquoit, pour perfectionner ſes ouvrages, en profitant des lumieres des anciens. Il apprit peu de tems après la langue françoiſe, dont il pouvoit alors tirer fort peu de ſecours pour la poéſie tragique. Plus de dix ans après, il ſe fit enſeigner la logique; il ſentit, ſelon toutes les apparences, que ſon raiſonnement avoit beſoin d'être mieux dirigé. Mais malheureuſement les logiques qu'on avoit alors, étoient plus propres à gâter le bon ſens qu'à le cultiver; elles n'apprenoient tout au plus qu'à chicaner méthodiquement.

On ne ſauroit ſans injuſtice refuſer de grandes louanges à Vondel, pour avoir travaillé avec tant de courage à ſurmonter de ſi grands obſtacles dans un âge aſſez avancé. Il auroit fait quelque choſe de ſupérieur à la nature humaine, s'il en étoit venu abſolument à bout; mais il n'eſt plus tems d'enrichir ſon imagination par des connoiſſances, & de la régler par le raiſonnement, lorſque le feu de l'imagination commence déja à s'éteindre en quelque ſorte.

De peur que les admirateurs outrés de Vondel, ne nous reprochent de le juger avec prévention, nous tâcherons de juſtifier ce jugement par l'examen

l'examen de ſes ouvrages même. Diſons premiérement ce que nous entendons par l'art poétique : nous n'entendons pas ſeulement par ce terme la connoiſſance de certaines regles ſouvent arbitraires, que l'autorité des anciens ou l'âge a introduites, nous voulons déſigner par-là ſur-tout, la force & la juſteſſe de raiſonnement, par leſquelles un eſprit éclairé aſſervit l'impétuoſité du génie poétique à l'exactitude du bon ſens. C'eſt, à notre avis, contre cet art que Vondel a ſouvent péché dans ſes tragédies : le tragique étoit ſon fort, & c'eſt pour cela que nous nous y bornerons. On ſait que le ſujet de la tragédie doit toujours être une action grande, intéreſſante & vraiſemblable, & que l'art de la mettre en œuvre conſiſte à y attacher un ſpectateur, en agitant ſes paſſions qu'il faut augmenter juſqu'à ce que le dénouement vienne ſaiſir le cœur dans ſon plus grand trouble.

On peut dire d'abord que le poëte dont nous parlons n'a pas toujours choiſi avec ſageſſe ſes ſujets, qui ſont tirés pour la plupart des livres ſacrés. Si l'auteur en a agi de la ſorte par un principe de dévotion, cette dévotion paroît fort mal entendue. On court aux ſpectacles dans le deſſein de ſe divertir, & non pas pour y entendre prêcher ; & les diſcours des ſaints & des prophetes ne ſortent pas de bonne grace de la bouche d'un comédien, qui ſe fait diſtinguer fort rarement par une piété exemplaire. Ajoutons que les myſteres & les miracles de notre ſainte religion, qu'on regarde avec reſpect dans l'écriture ſainte, ſont ſur le théâtre hors de leur ſituation naturelle : les ſpectateurs eurent peut-être bien de la peine à les conſidérer là comme les objets d'une foi qui impoſe ſilence à nos lumieres bornées. On n'oſera ne les pas trouver vraiſemblables ; & ce que nous croyons dans un ſermon peut aiſément trouver des incrédules dans une tragédie, où le ſujet doit plutôt être vraiſemblable que vrai. Enfin, mettre ces objets reſpectables ſur la ſcene, c'eſt reſſembler à cette troupe groſſiere de pélerins qui introduiſit la tragédie en France :

Et ſotement zélée en ſa ſimplicité,
Joua les Saints, la Vierge & Dieu, par piété.

Nous ne parlerons pas ici d'une piece intitulée *la Pâque* ou *la délivrance du peuple d'Iſraël*, où Dieu eſt le principal perſonnage. Quoique cet ouvrage ait mérité quelque louange à l'auteur, il en a reconnu lui-même le foible. Diſons quelque choſe d'une tragédie approuvée plus univerſellement : elle a pour titre, *les Freres*, & elle roule ſur la maniere dont le roi David livra, par ordre de Dieu, les enfans de Saül aux Gabaonites, qui les pendirent. Eſt-il néceſſaire de faire ſentir qu'un pareil ſujet n'eſt rien moins que propre à la ſcene ? Cette action choque trop les notions communes pour n'offenſer pas les ſpectateurs qui, pour l'approuver, ont beſoin de toute leur vénération pour l'Être ſouverain, dont les conſeils ne ſont pas à notre foible portée.

Voici quelque choſe de bien plus digne de remarque. Eſt-il croyable qu'avec du ſens commun on puiſſe ſonger à mettre ſur le théâtre la rébellion des mauvais anges & leur chûte, arrivée par la paſſion que le diable conçut pour Eve ? C'eſt pourtant le célebre Vondel qui a fait cette belle entrepriſe, & qui l'auroit exécutée ſans les cris des théologiens, qui rendirent inutile le ciel qu'on avoit déja préparé ſur le théâtre d'Amſterdam. Perſonne n'ignore que les livres ſacrés ne ſont qu'indiquer à peine le triſte état de l'orgueil de ces eſprits, & il ne faut pas faire de grands efforts de raiſonnement pour ſentir combien il y a de travers d'eſprit & de témérité à donner carriere à ſon imagination ſur des ſujets ſi délicats, ſi obſcurs, & en même tems ſi dignes de reſpect. Cette tragédie paroît parmi les œuvres de Vondel ſous le titre de *Lucifer* : nous ne ſavons pas ſi c'eſt avec la permiſſion de l'auteur qu'on l'a imprimée.

S'il ne choiſit pas toujours ſes ſujets avec ſageſſe, nous oſons avancer qu'il les met rarement bien en œuvre. On peut remarquer dans ſes pieces une faute conſidérable qui fait languir l'action : c'eſt la longueur des ſcenes, & des chœurs qu'il a mêlés aux ſcenes à la maniere des anciens tragiques. Il eſt évident que la variété eſt l'ame des ſpectacles, & que plus les ſcenes ſont courtes, fréquentes & jouées par différens acteurs, & plus elles cauſent un plaiſir vif & animé. Vondel n'a pas trouvé bon pourtant d'y avoir égard ; ſouvent un acte fort long ne contient que deux ſcenes, & quelquefois qu'une ſeule ; & il n'eſt pas rare de voir dans ſes pieces un même perſonnage qui récite trois ou quatre cens vers ſans interruption. Des récits de cette étendue fatiguent & font ſouhaiter aux ſpectateurs refroidis la fin d'une telle déclamation.

Les chœurs qui, étant bien ménagés, pourroient être fort propres à varier le ſpectacle, ne ſont pas plus laconiques. Ils ne ſervent ſouvent qu'à répéter, par un verbiage ennuyeux, ce qu'on a déja ſuffiſamment entendu par la bouche des acteurs.

Remarquons encore que les traductions que ce poëte a faites de quelques pieces des anciens, ſont trop littérales, & par conſéquent trop contraires à nos mœurs, pour flatter agréablement notre goût. Il ſemble que bien traduire un poëte, c'eſt le rendre d'une telle maniere, que la copie faſſe ſur nous la même impreſſion que l'original a fait ſur ceux auxquels il a été deſtiné ; ainſi, une verſion exacte, & une bonne verſion, peuvent paſſer pour des choſes très-différentes. Les manieres ſimples des princes Grecs, étant connues des anciens, ne pouvoient leur déplaire ſur le théâtre ; mais chez nous, elles ne peuvent que rebuter un ſpectateur qui croit ne pas former l'idée complette d'un monarque, s'il n'y comprend l'éclat & la pompe : ce n'eſt pas qu'il faille altérer le caractere des grands hommes qu'on repréſente ;

Faire Brutus galant, & Caton dameret.

Non, il s'agit ſeulement d'accommoder à notre goût l'extérieur des héros anciens, afin de donner par-là plus de vrai-ſemblance à leur caractere. Qu'on peigne Electre animée d'une vengeance barbare contre ſa mere, mais qu'on ne la faſſe pas cauſer une heure devant la porte, avec ſa ſœur, ſans aucune ſuite digne de la fille d'Agamemnon, le roi des rois : il eſt vrai que c'étoient des princeſſes opprimées par Clitemneſtre, mais on auroit pu du moins leur donner à chacune une ſuivante & un appartement pour ſe quereller à leur aiſe. Il valoit mieux auſſi changer un peu l'intrigue de Sophocle, que de faire ſurprendre Œgyſthe ſans garde, dans ſon palais, par Oreſte, qu'il prenoit pour un étranger.

Mais, examinons quelques-unes des pieces de Vondel, un peu plus particuliérement : celle qui eſt intitulée *Jéruſalem détruite*, n'en eſt pas la moins admirée. Qu'on ne croie pas que la ruine de la ville ſainte en ſoit le ſujet : non, elle eſt déja priſe au commencement du premier acte ; on n'y voit proprement que des gaſconnades & de la dureté du côté des Romains ; & des lamentations de la part des Juifs, ſans que la piece roule ſur quelque action déterminée.

Après un ſoliloque de Joſeph, un des perſonnages, on voit paroître Titus & Librarius, nom aſſez bizarre pour un capitaine Romain. Toute cette ſeconde ſcene ne ſert qu'à faire le panégyrique du vainqueur de la Judée ; mais qu'on ne croie pas que ce ſoit le centurion qui s'en charge, c'eſt Titus lui-même qui prend le ſoin de s'élever juſqu'aux nues, par les éloges les plus pompeux. On ne finit pas facilement quand on s'étend ſur ſes propres louanges ;

& ſix vingts vers ne ſont pas trop dans une occaſion de cette nature : l'auteur fait même voir que ce n'eſt pas aſſez. Librarius ne ſauroit s'empêcher d'ajouter quelques traits à l'image que ſon général vient de tracer de ſon propre mérite, il veut renchérir par-deſſus, en le comparant à Céſar, à qui même il le préfere. Titus n'a garde de l'en déſavouer; & le reſte de la ſcene n'eſt qu'un combat entre Titus & Librarius, à qui élevera le mieux les actions héroïques de Titus. Parmi les Juifs qu'on entend ſe plaindre ici, la fille de Sion tient un rang conſidérable; c'eſt une grande princeſſe eſcortée d'un bon nombre de dames d'honneur; mais elle a beau pouſſer des ſanglots, elle ne ſauroit amollir la dureté barbare de ſon vainqueur. C'eſt envain qu'elle prétend ſe cacher dans les maſures, on découvre ſa retraite, & on la force de ſuivre le général Romain, pour être le plus bel ornement de ſon triomphe.

Une tragédie de cette nature ne ſauroit avoir un dénouement; mais il faut bien pourtant qu'elle ait une fin dans le cinquieme acte; il n'eſt que d'une ſeule ſcene : Siméon, évêque de Jéruſalem, qui s'en étoit fui, revient pour voir les ruines du lieu de ſa réſidence, il eſt pris pour un eſpion par Terentius, un centurion; mais il diſſipe les ombrages du Romain, en faiſant voir qu'il eſt de la ſecte paiſible des chrétiens : enſuite il déclame contre la barbarie des vainqueurs. Tout cela eſt compris environ dans une quarantaine de vers; là-deſſus l'ange Gabriël arrive pour conſoler l'évêque, il fait voir que la ruine de Jéruſalem, ſi bien méritée par les Juifs, avoit été prédite par les prophetes, & il étale toutes les réflexions qu'il faut tirer de cet événement funeſte. La harangue de cet ange n'eſt tout au plus que de neuf grandes pages *in-quarto ;* & ainſi la piece finit.

Voyons un peu de près une autre piece de l'auteur, plus eſtimée encore que celle dont nous venons de parler, & en effet plus digne d'eſtime, intitulée *Gisbrecht van Amſtel ;* Vondel la publia en 1638, & la dédia au célebre Grotius, qui en fut fort flatté, & trouva que le ſujet en étoit noble, l'économie excellente, & l'expreſſion belle, *&c.* on la joue encore tous les ans à Amſterdam. Le ſujet en eſt la *Priſe d'Amſterdam* par ceux du parti de Florent V, comte de Hollande, tué par Gerard de Velſen : celui-ci étoit neveu de Gisbert d'Amſtel, ſeigneur de cette malheureuſe ville; & il avoit entrepris cet aſſaſſinat, parce que le comte avoit violé ſa femme : c'eſt par-là qu'Amſterdam fut enveloppée dans la vengeance qu'on exerça contre le meurtrier. On prit cette ville à-peu-près de la même maniere que Troye; les ennemis ayant fait ſemblant de ſe retirer, avoient abandonné un grand vaiſſeau qui, ſous des fagots, cachoit leurs meilleurs ſoldats; les aſſiégés traînerent ce bâtiment dans la ville : le reſte du ſujet ſe devine aſſez. Cet événement, arrivé heureuſement pour l'auteur, la nuit de Noël, lui donne beau jeu pour répandre à ſon ordinaire de l'onction ſur le théâtre : on y voit dans cette occaſion des évêques, des abbés, des abbeſſes, des moines & des religieuſes qui parlent tous d'une maniere très-digne de leur profeſſion.

L'épouſe de Gisbert d'Amſtel met ſon habit de dimanche pour aller à l'égliſe; belle particularité pour une tragédie! ce n'eſt pas tout, on entend dans cette piece chanter des hymnes fort propres à la célébration d'une fête ſi ſolemnelle; enfin, pour mettre le dernier trait à cette peinture, l'évêque d'Utrecht entonne dévotement, ſur le théâtre, le cantique de Siméon, mis en fort beaux vers *hollandois.*

Toute la ville étant preſque dans la poſſeſſion de l'ennemi, qui imite parfaitement bien la barbarie que Pyrrhus exerça dans le palais de Priam, Gisbert ſe retire dans une maiſon forte, & veut faire embarquer ſa femme & ſes enfans, pour les dérober aux inſultes du vainqueur : cette fidelle épouſe ne ſauroit ſe réſoudre à prendre la fuite; toutes les raiſons imaginables ne ſauroient la détourner du deſſein de ſubir le même ſort que ſon époux. Cette conteſtation, où leurs enfans ſe mêlent auſſi, eſt pathétique; & elle n'auroit pas fini ſi-tôt, ſi Raphaël, un des ſept anges, n'avoit terminé cette tendre diſpute.

Il exhorte toute cette famille déſolée à ſe ſoumettre à la providence, & à quitter la ville, pour chercher une retraite dans la Pruſſe, où il leur promet une tranquille félicité : il leur prognoſtique encore la future grandeur d'Amſterdam, & le changement de culte qui devoit y arriver, après qu'elle auroit ſecoué la tyrannie Eſpagnole. Enfin il diſparoît, après avoir conſeillé à ſes auditeurs de ne pas abandonner la foi de leurs ancêtres.

Il faut remarquer que Vondel, né anabaptiſte, avoit embraſſé dans la ſuite, avec ardeur, le parti des Arminiens; mais que, ſur ſes vieux jours, il s'étoit rangé du côté de l'égliſe Romaine, dont il faiſoit venir à propos le culte le plus ſouvent qu'il pouvoit dans ſes pieces de théâtre. Cette conduite ſcandaliſa ſes plus tendres admirateurs, ſur-tout lorſqu'ils virent une tragédie de ſa façon, ſur la reine Marie d'Ecoſſe, dont il fait une ſainte, quoique l'illuſtre de Thou, né dans l'égliſe Romaine, n'en diſe guere moins de mal que les proteſtans. Vondel avoit eu toujours beaucoup de ferveur pour la religion qui étoit en vogue chez lui; il étoit fort ignorant en matiere de religion, & par conſéquent fort paſſionné.

Dans le tems que la muſe de Vondel étoit encore Arminienne, le prince Maurice lui fournit un beau ſujet, en faiſant mourir ſur l'échafaud le grand penſionnaire Olden-Barnevelt. Pour expoſer cette action à l'horreur du public, l'auteur fit une tragédie allégorique, dont le ſujet étoit *la mort de Palamede*, fauſſement accuſé par Ulyſſe, à qui Vondel trouve bon de donner Agamemnon pour complice. L'allégorie eſt bien obſervée en général dans cet ouvrage, hormis qu'au lieu d'y dépeindre les habits des prêtres Grecs, on y trace une image fidelle des habillemens des miniſtres Hollandois; & que Palamede, quoiqu'il mourut jeune, y eſt introduit comme vieillard, afin d'avoir plus de conformité avec Olden-Barnevelt.

On peut comparer l'allégorie à un vaſe de cryſtal, au travers duquel on voit un objet de tous côtés, ſans que la moindre partie en paroiſſe à découvert : tout le premier acte ne contient qu'un ſoliloque de Palamede, & un chœur de ſoldats d'Eubée & d'Ithaque. Dans cette longue ſcene, le héros étale tous les chefs d'accuſation, dont les Grecs le chargeoient, & il fait voir ſon innocence d'une maniere fort étendue. Ne peut-on pas dire que c'eſt faire un trop grand pas dès le premier acte; & que pour tenir le ſpectateur toujours également animé, il faut que le ſujet ſe déploie peu à peu, ſans affectation, ce qui ſe fait mieux dans un dialogue que dans un ſoliloque? Nous paſſons ſous ſilence un ſonge que Palamede raconte, & dont il augure ſa chûte prochaine : les ſonges ſont fort du goût de notre auteur. La ruine d'Amſterdam avoit été prédite auſſi de la même maniere à la femme de Gisbert d'Amſtel. Le peuple n'eſt que trop porté à être viſionnaire; il n'eſt pas beſoin que les ſpectacles l'entretiennent dans ſes foibleſſes.

Dans la premiere ſcene de l'acte ſuivant, Mégere ayant fait ſortir de l'enfer Syſiphe, un des aïeux d'Ulyſſe, le mene dans le camp des Grecs, lui explique le ſujet de la guerre, & le porte à augmenter la malice & la ruſe dans le ſein de ſon petit-fils.

Quoique Syſiphe parle à cette déeſſe infernale avec peu de reſpect, en lui donnant les noms burleſques de *Cochemar* & de *vieille ſorciere*, il lui obéit pourtant ponctuellement; il entre dans la tente d'Uliſſe, & lui inſpire la fraude qui devoit cauſer la perte de Palamede.

Cela s'appelle vouloir faire aller tout par reſſort: pour rendre Ulyſſe odieux, il valoit mieux le faire agir par ſa propre malignité, que de l'animer à la perte de ſon ennemi par un moyen ſurnaturel; d'ailleurs, cet incident choque directement le ſyſtême de la fable: on ne voit jamais dans les vers des anciens, un criminel ſortir du Tartare pour répandre le déſordre ſur la terre.

Sed revocare gradum, ſuperaſque evadere ad auras,
Hoc opus, hic labor eſt.

Dans le reſte de cet acte, & dans les trois ſuivans, on inſtruit le procès de Palamede; on le condamne enfin ſur la foi d'une fauſſe lettre de Priam, & ſur celle d'un caſque rempli d'or, enterré par Ulyſſe dans la tente de ce prince innocent.

Dans l'acte cinquieme enfin, un courier vient annoncer ſa mort à ſon frere Oate; il en décrit toutes les particularités d'une maniere fort étendue, en dépeignant le lieu du ſupplice: il le place ſur une colline, où, avant l'arrivée des Grecs, un temple dédié à Phébus ſervoit de fanal aux vaiſſeaux, par le moyen de la ſtatue du dieu, qui tenoit en ſa main une torche d'or, imitant fort naturellement l'éclat d'un flambeau véritable: voilà ce qu'on appelle penſer avec juſteſſe. Après que la mort de Palamede a été décrite en plus de cent vingt vers, la piece devroit naturellement finir.

Il en arrive autrement, Oate qui n'a interrompu que par deux lignes ce long récit, s'adreſſe à Neptune, ſon grand-pere, pour en obtenir la vengeance de cet horrible attentat: Neptune paroît; & pour conſoler ſon petit-fils, il lui prognoſtique en huit pages les malheurs qui devoient arriver à Agamemnon, à Ulyſſe, & à tous ceux qui avoient conſpiré contre Palamede. Un diſcours ſi long auroit peut-être été pardonnable à une divinité féminine, mais il choque certainement le *decorum* de la gravité de Neptune.

Jupiter hæc paucis, at non Venus aurea contra,
Pauca refert.

Ce n'eſt pas aſſez, avant que de voir la fin de la piece, le ſpectateur doit encore ſe tranſporter à Troye, pour être témoin de la joie de Priam & d'Hécube, qui veulent célébrer ce jour fortuné pour eux, par une fête ſolemnelle; c'eſt apparemment par un eſpion qu'ils avoient appris la mort de Palamede. L'auteur ne donne aucun éclairciſſement là-deſſus; il aime mieux nous régaler encore d'un chœur de filles Troyennes, qui ne contient que vingt-deux ſtrophes de quatre vers.

Nous manquerions certainement d'équité, ſi nous ne convenions pas que dans ces ouvrages, où nous avons remarqué des fautes ſi eſſentielles, il ſe trouve des expreſſions & des penſées dignes de la réputation de Vondel: il y a des traits de génie, comme nous l'avons dit, de la force, du ſublime; mais

Ennius, ingenio maximus, arte rudis.

Nous ne nous étendons pas ſur ſes autres poéſies, quoiqu'il y ait une aſſez ample matiere pour la critique; ſes ſatyres, qui regardent pour la plupart les miniſtres de la religion dominante, ne ſont qu'un tas d'injures groſſieres & triviales, inſpirées par une muſe harangere. A l'égard de ſa traduction de l'Enéide, nous nous contenterons de citer l'opinion qu'en avoit Barlæus, célebre poëte latin du même tems: voici ce qu'il en dit, dans une lettre à Zuylichem.

Vous avez lu, ou du moins vu, le Virgile de Vondel, *mais ſans vie, ſans moëlle, & les reins rompus: ſi Auguſte le liſoit, il n'auroit garde de le délivrer du feu.*

Nous obſerverons, en finiſſant, que le génie poétique de Vondel, lui attira autant de chagrins que de gloire; ſans parler de la haine des théologiens proteſtans qu'il mérita, & dont il ſe vengea par ſes ſatyres; ſans parler de la petite mortification qu'il eut, de voir qu'ils empêcherent qu'on ne jouât ſa *Chûte des mauvais anges*: ſon *Palamede* penſa lui coûter la vie, ou au moins la liberté. Cette piece irrita le prince Maurice, inſtigateur du meurtre de Barnevelt: il voulut faire faire le procès à l'auteur qui pourtant en fut quitte pour une amende de trois cens florins.

Jean Antonides Van-der-Does, poëte Zélandois, naquit de parens anabaptiſtes, honnêtes gens, mais d'une aſſez baſſe extraction: ils en ſont d'autant plus eſtimables, de n'avoir rien négligé pour l'éducation de leur fils, & de s'être efforcés de remplacer en lui les qualités chimériques de la naiſſance, par les talens réels de l'eſprit.

Après avoir été inſtruit dans la langue latine & même dans les mathématiques, il voulut eſſayer ſa veine en latin; & ce que ſa muſe produiſit ne déplut pas aux gens du meilleur goût: cependant la gloire de Vondel & de quelques autres poëtes, qui par leurs vers *hollandois*, s'attiroient dans ce tems les applaudiſſemens du public, excita en notre auteur une noble émulation pour s'exercer dans cette carriere; & pour enrichir ſa veine, il commença par traduire quelques endroits des meilleurs auteurs Latins.

Ayant ainſi formé ſon goût ſur ces excellens modeles, les révolutions de la Chine lui fournirent le ſujet d'une tragédie, intitulée *Trazil* ou *la Conquête de la Chine par les Tartares;* c'eſt la premiere piece de longue haleine, par laquelle ſa muſe s'eſt diſtinguée. Cette piece n'eſt pas à l'abri de la cenſure; auſſi ſon auteur n'a jamais ſongé à la donner au public: il faut convenir pourtant qu'il y a des endroits merveilleux, des ſentimens élevés, une imagination très-vive, & des vers bien faits.

Cet eſſai fut ſuivi bientôt après d'un poëme, intitulé *Bellone aux fers:* les connoiſſeurs furent ſurpris de cette piece; & Vondel même avoua qu'il la trouvoit ſi belle, qu'il y mettroit ſon nom de tout ſon cœur. Animé par ces louanges, notre auteur conçut & digéra le deſſin de ſon chef-d'œuvre, qui parut enſuite ſous le titre *d'Y-ſtroom*, ou *la riviere d'Y*: nous en parlerons plus bas.

Il s'attira par-là, non-ſeulement l'admiration, mais encore l'amitié de pluſieurs perſonnes de diſtinction, & entr'autres de M. de Burcro, député alors dans le college de l'amirauté, qui, voyant ce beau génie enſeveli ſous les drogues d'une boutique d'apothicaire, l'excita à achever ſes études à Utrecht, & l'y ſoutint par ſa généroſité, juſqu'à ce qu'il ſe fût fait recevoir docteur en médecine: ce digne Mécene lui procura même une charge de ſecrétaire de l'amirauté.

Peu de tems après, notre poëte joignit le myrthe à ſes lauriers, en épouſant la fille d'un miniſtre: elle avoit auſſi quelque talent pour la poéſie; & pluſieurs habiles gens honorerent cette union des productions de leurs muſes.

La petite piece latine de M. Francius, profeſſeur en éloquence, eſt ſi originale, & approche ſi fort des ouvrages des anciens, que nous croyons faire plaiſir aux lecteurs en la plaçant ici.

Calliopen Batavam, Batavo conjungere Phœbo,
Et vatem vati jungere, gaudet hymen.
Rottera connubio quid non ſperabis ab iſto?

Quanta poëtarum mox oritura ſeges ?
Dotibus ingenii patrem ſi filius æquat,
Quot natos, vates tot dabit iſte torus.
Altera Pieridas proles dabit, altera Phœbum,
Parnaſſum referet ingenioſa domus.
At vos æterno ſociati fœdere amantes,
Unum quod ſtudium junxit & unus amor,
Vivite felices, & multos redditte Phœbos,
Et multas olim reddite Pieridas.

Après ſon mariage, ſa muſe perdit une grande partie de ſa fécondité ; il fut détourné du parnaſſe par ſes occupations, & bientôt après par une phtiſie, dont il mourut, après avoir langui peu de tems, l'an 1684, étant encore dans la fleur de ſon âge.

Il eſt vrai pourtant qu'il avoit entrepris & promis même, dans la préface de ſon *Poëme Héroïque*, une Vie de S. Paul ; mais on en a jamais vu que quelques lambeaux. L'auteur voyant les différens partis s'échauffer de plus en plus ſur des matieres de religion, craignit de s'engager dans ces guerres théologiques, qui, ſemblables aux guerres d'une autre nature, produiſent toujours du mal, & preſque jamais beaucoup de bien.

Ce beau génie, arraché au parnaſſe *hollandois* par une mort prématurée, fut pleuré par tous les poëtes les plus fameux du pays. Nous avons une collection complette de ſes *Poëſies*, dont il y en a pluſieurs éditions. J'ai ſous les yeux la troiſieme, dont voici le titre : *Alle de Gedigten van J. ANTONIDES VAN DER DOES ; hier by komt het Leven des Digters, derden druk*, in-4°. *Amſterdam*, 1714. Elle fut donnée par Hoogſtraten, qui paſſoit lui-même pour un bon poëte *hollandois* & latin. Les principales pieces de ce recueil ſont un poëme en quatre chants, intitulé *la Riviere d'Y*, dont nous allons donner un extrait ; un autre qui a pour titre : *Bellone aux Fers ;* des *Epithalames*, des *Panégyriques funebres*, & d'autres petites poéſies.

On ſait que la ville d'Amſterdam eſt ſituée ſur la riviere d'Y, en forme de croiſſant, & qu'elle eſt, pour ainſi dire, le rendez-vous de tous les vaiſſeaux de l'univers & de toutes les richeſſes de l'un & de l'autre monde qu'y raſſemble l'induſtrie des Hollandois. Tel eſt le ſujet que chante Antonides dans un poëme qui ſemble avoir été dicté également par Apollon & le patriotiſme.

Dans le premier chant, l'auteur décrit, avec toute la pompe poſſible, ce qu'il y a de plus remarquable ſur le bord de l'Y, du côté d'Amſterdam ; il ne néglige aucun ornement pour embellir & pour varier ſa matiere. En faiſant la deſcription d'un pont appellé *le pont-neuf*, il le repréſente comme le ſéjour de la renommée & le rendez-vous des nouvelliſtes, dont la plupart ont puiſé leurs nouvelles dans leur intérêt, & ne les débitent que pour faire hauſſer ou baiſſer les marchandiſes. Il nous dépeint ſur-tout un chef de nouvelliſtes entouré d'un cercle attentif de curieux, qu'il compare à la cour de Didon, preſſée autour du héros Troyen, quand il raconte la malheureuſe deſtinée de ſa patrie.

Un peu après, l'auteur nous voulant parler de l'origine du Pampus, un célebre banc de ſable, ſur lequel les grands vaiſſeaux ne ſauroient paſſer qu'à force de machines, il ſe ſert d'une fiction qui nous paroît aſſez bizarre & fort indigne de l'heureuſe imagination de M. Antonides. Il feint qu'une diſpute s'étant élevée entre la divinité de l'Y & le dieu de l'Amſtel, petite riviere qui donne ſon nom à la ville, ces deux concurrens ſe préparerent à ſe livrer bataille ; mais que dans le tems qu'elle alloit commencer, Neptune, pour ralentir la fureur de l'Y, lui jetta du limon & du ſable dans la bouche ; il en tomba dans une langueur terrible, & ne s'en délivra qu'en vomiſſant la cauſe de ſa maladie ; & ce limon mêlé de ſable, produiſit le banc dont nous avons parlé.

Il y a quelque choſe de bien plus heureux dans le tableau que M. Antonides trace d'un quartier d'Amſterdam appellé *l'iſle-neuve*.

Il compare la rapidité dont les bâtimens de cette île ont été conſtruits, à la maniere dont les murailles de Thebes s'éleverent d'elles-mêmes, dociles au ſon de la lyre d'Amphion. Cependant, dit-il, cette île avec ſes palais magnifiques, qui ſeront un jour leurs propres ſépultures, ne ſe fera connoître à la poſtérité la plus reculée, que par la gloire d'avoir fait le ſéjour de l'amiral de Ruiter.

Il continue ainſi :

Me tromperois-je ? Au nom de ce fameux héros,
Le fleuve en bouillonnant, enfle ſes vaſtes eaux ;
Au pied de ſon palais, je le vois qui s'avance,
Il en baiſe les bords plein de reconnoiſſance.
Tel le Tybre autrefois, par ſa joie entraîné,
Sortit des eaux, le front de joncs environné,
Quand, chargé de lauriers, le magnanime Octave,
Par le chemin ſacré, menoit l'Egypte eſclave ;
Et charmant les regards de ſon peuple ſurpris,
Aux pieds de Jupiter attachoit Anubis.
Ruiter, ton nom plus grand que le grand nom d'Auguſte,
Arrache au dieu des eaux des reſpects le plus juſte ;
Pour ta ſage valeur, plein de zele & d'amour,
Je le vois s'incliner trois fois vers ton ſéjour.

L'auteur continue enſuite à expoſer aux yeux du lecteur tous les bâtimens prodigieux qui couvrent les bords de l'Y. Mais ce n'eſt pas d'une maniere nue & ſeche, tout y brille d'ornemens & des couleurs les plus vives. Quand il parle du palais de la compagnie des Indes occidentales, il rapporte les guerres que cette ſociété de marchands a eues contre les Portugais, auxquels elle arracha le Bréſil, dont ils ne ſe remirent en poſſeſſion que par ſurpriſe, au milieu même de la paix.

Il s'étend ſur-tout ſur le magaſin de l'amirauté & ſur le palais de la compagnie des Indes orientales. Dans la deſcription du premier, il fait une peinture auſſi grande qu'affreuſe de tous les inſtrumens de guerre qu'on y trouve entaſſés, dans une quantité qui paſſe l'imagination. Elle eſt ſi prodigieuſe, que quelque vaſte que ſoit ce magaſin, il en a fallu bâtir un ſecond pour ſervir de décharge à l'autre.

C'étoit autrefois, dit l'auteur, en parlant du palais de la compagnie des Indes orientales, l'ouvrage des plus grands monarques, de bâtir un capitole ou un eſcurial ; mais ici des marchands oſent élever juſqu'au ciel un bâtiment qui ſurpaſſe les palais les plus ſuperbes. On pourroit douter de la puiſſance de cette compagnie, ſi l'on n'en avoit pour témoins l'Orient ſoumis à ſes loix, & ce château prodigieux qui reçoit le jour par plus de trois mille & trois cens fenêtres, & qui ſurpaſſe les pyramides & les amphithéâtres de l'antiquité.

Dans le ſecond chant, l'auteur entre dans une carriere plus vaſte ; & pour m'exprimer avec un des poëtes qui ont fait l'éloge de cet ouvrage, il renferme, en quelque ſorte, tout l'univers dans ſon poëme.

Après avoir fait l'éloge de la navigation, il nous parle de toutes ces flottes nombreuſes qui couvrent l'Y comme une vaſte forêt, & qui vont chercher dans tous les coins du monde tout ce qui peut ſervir à la néceſſité & à l'orgueil des hommes. A cette occaſion il parle de ces expéditions hardies de l'amiral Heemskerk, deſtinées à chercher une route abrégée vers les Indes par la mer Glaciale. Il feint que tandis

qu'il rapporte ces choſes, il a déja perdu de vue deux flottes, dont la premiere prend ſa courſe vers les grandes Indes, & l'autre vers l'Amérique. Il s'étend ſur les malheurs où cette partie du monde eſt tombée par ſes propres richeſſes, & il introduit l'ombre d'Attabaliba qui, charmé de voir dans les *Hollandois* les ennemis de ſes bourreaux, leur parle en ces termes, ſuivant la traduction françoiſe :

Compagnons autrefois de mes affreux malheurs,
Vous qui de l'Eſpagnol ſentîtes les fureurs,
Prêtez, prêtez l'oreille, & de ma deſtinée,
Ecoutez attentifs l'hiſtoire infortunée.
Auſſi-tôt que je vis des gens barbus & blancs,
Approcher de nos bords ſur des palais flottans,
Mon cœur fut pénétré d'une frayeur mortelle,
Je friſſonne, je ſens que mon trône chancelle;
Augure trop certain de ma funeſte mort:
Que n'étois-je en ce tems attentif à mon ſort!
J'aurois ſans héſiter, de cette horrible Harpie,
Monſtre encore en naiſſant, percé le flanc impie.
Ils entrent dans nos murs, & les yeux enflammés,
Par-tout ils cherchent l'or dont ils ſont affamés.
Tel un vautour brûlant d'une maligne joie,
Anime ſa fureur ſuſpendu ſur ſa proie.
Ces tyrans ſont ſuivis par des tyrans nouveaux,
Leurs vaiſſeaux ſur leurs pas traînent d'autres vaiſſeaux.
Qui leur réſiſteroit? La foudre & le tonnerre
Se liguent avec eux pour les ſuivre à la guerre:
Soumis à leur pouvoir, l'enfer, la mer, les cieux,
Dans leurs affreux deſſeins conſpiroient avec eux.
Tout mon peuple eſt en proie aux fureurs du carnage.
Parlez, bourreaux, parlez; par quelle infâme rage,
Oſiez-vous envahir ce terroir engraiſſé
Du ſang de mes ſujets à chaque pas verſé?
Je reſpire; du ciel la vengeance s'apprête:
Je vois leur propre foudre éclater ſur leur tête;
Ils répandent leur ſang, de mon ſang enyvrés.
Par les mains l'un de l'autre ils tombent déchirés.
Eux-mêmes pour mon ombre agréables victimes,
Par des crimes nouveaux ils puniſſent leurs crimes.

Après cette peinture, dont la traduction rend foiblement la vivacité & la force, l'auteur emprunte le cheval ailé pour ſuivre la flotte des Indes, qu'il voit arriver au port deſiré, après avoir été long-tems battue de la tempête. Sa muſe parcourt tous les différens pays de cette vaſte contrée, & décrit, avec toute la pompe poſſible, les différentes richeſſes dont chacune de ces provinces charge les vaiſſeaux *Hollandois*. Non contente de donner une idée de l'étendue de leur négoce dans ces climats, elle dépeint encore la puiſſance des armes de la compagnie des Indes orientales. Pour en donner une preuve, elle nous trace le tableau d'une bataille, où les ſoldats de cette compagnie remporterent une victoire ſignalée ſur les habitans de Macaſſar.

L'auteur retourne enſuite vers l'Y ſur le Pégaſe, & nous dépeint pluſieurs pays qu'il découvre en paſſant. Etant de retour, il s'applique à faire le détail des marchandiſes précieuſes & utiles que toutes les autres parties de l'univers fourniſſent à l'envi, comme une eſpece de tribut qu'elles paient à l'induſtrie & à l'intrépidité des *Hollandois*. En parlant des vins & d'autres choſes utiles qui leur viennent de France, il déclame avec autant de force que de bons ſens contre les vices que ce même pays leur communique.

Voici à-peu-près ce qu'il en dit :

Avec ces biens réels, ſources de nos délices,
La France dans nos ports décharge auſſi ſes vices;
Et ſouillant de nos mœurs l'aimable pureté,
Introduit des faux airs la puérilité,
Ce culte extravagant des modes fanatiques,
Idoles ſans autels chez nos aïeux ruſtiques.
Un combattant poudreux obtenoit leurs faveurs,
Non un fade Adonis qui triomphe des cœurs.
Les plumes, ſeulement ſur leur caſque flottantes,
Frappoient des ennemis les troupes chancelantes.
Ils ne ceignoient le fer que pour venger les loix,
Ou bien pour ſecouer le rude joug des rois.
A préſent, dès qu'en France un caprice en décide,
Ces ornemens en paix parent le plus timide.
Pourquoi, lâches mortels, aux ordres de Paris,
Aſſujettiſſons-nous nos airs & nos habits?
Juſqu'à quand de la mode eſclaves volontaires,
Aux vices étrangers ſerons-nous tributaires?
Sous des cheveux trompeurs avec art hériſſés,
(La nature en gémit) nos fronts ſont affaiſſés:
Selon que de la cour la girouette ordonne,
A cent fatras gênans le Belge ſe façonne.
Qu'importe qu'on néglige, ennemi du bons ſens,
De préſerver ſon corps des injures du tems,
Pourvû que du ciſeau l'étoffe maltraitée,
Change l'homme à la mode en bizarre protée,
Et que de cent couleurs l'inconſtante union,
Rende l'être qui penſe un vil caméléon.

Le chant troiſieme eſt une fiction d'un bout juſqu'à l'autre. Le poëte eſt entraîné tout d'un coup au fond de l'Y, dont il admire le riche palais. Il voit le Fleuve avec ſes demi-dieux & ſes nymphes, qui ſe préparent pour une fête qui devoit ſe faire à la cour de Neptune, pour célébrer l'anniverſaire du mariage de Thétis & de Pelée.

L'auteur ne ſuit ni Ovide, ni les autres mythologiſtes. Dans cette fable, il feint que Thétis, autrefois mariée au vieux Triton, & laſſée de la froideur de cet époux ſuranné, s'étoit retirée de la cour de Neptune pour pleurer ſes malheurs dans la retraite. Neptune & les autres divinités de la mer, touchés de ſa douleur, la rappellent, caſſent ſon mariage, & ſe réſolvent à l'unir au courageux Pelée, à qui ils deſtinent en même tems l'immortalité avec une éternelle jeuneſſe. Thétis accepte ce parti avec joie; & Triton, plus charmé des plaiſirs de la bonne chere que de ceux de l'amour, n'y fait aucune oppoſition. Le mariage s'acheve, & le dieu des eaux en célebre tous les ans la mémoire avec ſolemnité.

C'eſt à une de ces fêtes que le Fleuve alloit alors avec toute ſa cour. Le poëte y fut mené auſſi par une des divinités aquatiques, qui le cacha dans un endroit du palais de Neptune, où, ſans être vu, il pouvoit tout voir. Tous les autres Fleuves entrent dans la ſalle du feſtin; & à meſure qu'ils arrivent, le poëte eſt inſtruit par ſon compagnon de leur nom, de leur origine & de leur puiſſance. Les deſcriptions qu'on en voit ici ſont ſi ſavantes & ſi poétiques, qu'on peut dire que c'eſt l'endroit le plus beau de cet admirable poëme. Nous ne nous flattons que d'en donner une foible idée; & pour n'être point embarraſſés dans le choix d'un de ces portraits, nous copierons le premier qui ſe préſente à nos yeux.

Vois-tu ce fleuve altier? Sa longue chevelure,
De peuplier d'Alcide emprunte ſa parure;
C'eſt l'illuſtre Eridan: tel fut jadis ſon nom,
Avant ton ſort fatal, orgueilleux Phaëton.
Mais, dès que dans ſes eaux Jupiter trop ſévere,
Du char brillant du jour jetta ce téméraire,
Pour n'aigrir pas le deuil d'un pere malheureux,
L'Eridan abjura ce nom trop odieux.
On le nomma le Pô: des Alpes deſcendue,
Son onde priſonniere eſt cachée à la vue;
Mais bientôt plein de fougue, il délivre ſes flots
Des gouffres tortueux de leurs vaſtes cachots.
Delà roulant ſon eau dans ſon cours embellie,

Il appaiſe la ſoif des ſillons d'Italie ;
Et ce fleuve laſſé, par cinq bouches enfin
Du golphe Adriatique enfle le vaſte ſein.
Attentif autrefois à l'éloquente audace
De la lyre docile aux doigts ſavans d'Horace,
Captif de ſes accords, il ſuſpendoit ſon cours,
Soit que Flaccus perdu dans ſes tendres amours,
Célébrât ſa Lydie & ſon humeur badine,
Ou bien de ſa Chloé la pudeur enfantine ;
Soit qu'aſſis à l'écart ſous des arbres touffus,
Du fameux Mécénas il chantât les vertus,
Et que reconnoiſſant des dons de Melpomene,
Aux richeſſes d'Attale il préférât ſa veine.
Et toi, du dieu des vers le plus cher favori,
Tu fréquentas ſouvent ce rivage fleuri,
Virgile, & l'air pompeux de tes chants héroïques,
Frappoient d'étonnement les nymphes aquatiques :
Le fleuve interdiſoit le murmure à ſes flots,
Quand d'Ilion en feu tu ſauvois ton héros,
Et le menois vainqueur à la riche Auſonie,
Deſtiné par le ſort au lit de Lavinie, &c.

Ce fleuve & tous les autres qui ſe diſtinguent dans les différentes parties de l'univers, ſe mettent à table, & Thétis, par ordre de Neptune, y place le dieu de l'Y, au-deſſus de tous les autres. Pluſieurs divinités s'en formaliſent, mais ſur-tout le dieu préſomptueux de la Seine, qui après avoir caché ſon indignation pendant quelques momens, échauffé davantage par le vin, éclate contre l'Y en paroles injurieuſes ; il lui reproche la petite étendue de ſon cours, le mépris où il étoit quelques ſiecles auparavant, & ſur-tout la baſſeſſe de ſa naiſſance. Il éleve au contraire le vaſte cours de ſes propres ondes, & la nobleſſe de ſon origine, & même il égale ſes flottes à celle de l'Y, qui, ſelon lui, peuvent ſeules ſervir de prétexte à l'orgueil d'un ſi vil marais. Il s'attache même à turlupiner le nom de ſon ennemi, & à trouver dans la ſeule lettre qui compoſe ce nom, un rapport exact avec la baſſeſſe du dieu qui le porte.

Dès que la Seine a évaporé ſa bile, l'Y ſe leve & lui répond avec autant d'éloquence que de modeſtie & de flegme. Il prend la Seine elle-même à témoin de ſa puiſſance, auſſi-bien que les autres fleuves de l'univers, avec leſquels il lie une amitié étroite, par les vaiſſeaux qu'il leur envoie. Pour ce qui regarde la nobleſſe, il dit que le joug des Romains avoit commencé à donner de la réputation à la Seine, dans le tems que l'Y avoit toujours maintenu ſa liberté contre l'ambition des maîtres du monde, que les dieux des eaux les plus puiſſans ne dédaignoient pas ſon alliance ; & quant à la petiteſſe qu'on lui objecte, qu'on ſait bien que les corps les plus peſans ne ſont pas toujours les plus forts, & que les empires trop étendus ſont ſouvent accablés par leur propre grandeur. A l'égard de ſon nom, il ſoutient qu'il ne doit pas ſembler ſi mépriſable, puiſque Pythagore avoit trouvé dans la lettre Y un emblême de la deſtinée des hommes. Ce diſcours ne fait qu'enflammer davantage la colere du dieu de la Seine ; il s'adreſſe à l'Ebre, & le traite de lâche, puiſqu'il étoit inſenſible à la fierté du ſujet rebelle, qui ſeroit bientôt remis ſous le joug de ſon maître, ſi c'étoit contre lui qu'il eût eu l'audace de ſe révolter. L'Ebre replique d'un ton grave, que la haine qui l'avoit animé autrefois contre l'Y, avoit été purifiée par le feu de la guerre, & qu'il l'avoit reconnu pour libre, ſans garder contre lui le moindre reſſentiment ; que la lâcheté qu'on lui reproche étoit aſſez refutée par ſes victoires contre les Sarraſins. Enfin, il prie la Seine de ſe reſſouvenir combien de tems ſes eaux avoient été eſclaves de la Tamiſe. La querelle s'échauffe, cependant la Seine ſaiſit l'Ebre, & c'étoit fait de lui, ſi la mer Baltique, la Tamiſe & l'Y, ligués enſemble, ne l'avoient arraché des mains de ſon ennemi, qui déja avoit déchiré un pan de ſon manteau. Neptune enfin appaiſe le tumulte, & maintient l'Y dans ſon rang, comme ſon plus digne favori. On voit aſſez que cette fiction eſt une allégorie de l'invaſion de la France dans les Pays-Bas Eſpagnols & de la triple alliance.

Après avoir décrit l'origine de l'Y, l'auteur s'attache à dépeindre l'autre bord de cette riviere, embelli par quelques villes de la Nort-Hollande. Elles fourniroient une matiere aſſez ſeche à un poëme héroïque, ſi l'imagination fertile de M. Antonides ne ſavoit ſuppléer à ce défaut, & ſi des moindres ſujets, il ne ſavoit tirer de quoi orner & enrichir ſon ouvrage. En parlant d'Edam, autrefois appellé *Ydam*, c'eſt-à-dire, *digne de l'Y*, il rappelle l'ancienne fable d'une ſirene priſe auprès de cette ville par des pêcheurs : il en fait une eſpece de ſibylle, en lui prêtant une longue & magnifique prédiction de toutes les cataſtrophes que les Bataves devoient ſurmonter, avant que de parvenir à cette puiſſance dont l'auteur a donné de ſi grandes idées. Cette prophétie eſt un abregé de toute l'hiſtoire de *Hollande* ; & ce n'eſt pas l'endroit de l'ouvrage ſur lequel les fleurs de la poëſie ſont répandues avec le moins de profuſion.

La ſirene finit par tracer un affreux tableau de ces batailles navales qui ſe doivent donner un jour ſur les côtes de *Hollande*, entre cette république & l'Angleterre. Voici comme l'on a traduit, ou plutôt imité cet endroit.

Vous verrez, vous verrez, fiers voiſins de ces eaux
Rome & Carthage encor ſe heurter ſur les flots.
C'en eſt fait, armez-vous, allez, peuplez vos flottes,
Déja l'Anglois altier vient froudroyer vos côtes.
L'intrepide Friſon, le vaillant Zélandois,
Pleins d'une noble ardeur vont ſoutenir vos droits.
Qu'entens-je, juſtes dieux, quels éclats de tonnerre
Font bouillonner la mer, & treſſaillir la terre?
Neptune eſt éperdu quand le cruel métal
Vomit par-tout la mort de ſon ventre infernal,
L'Océan eſt en feu, de carénes briſées
Je vois flotter par-tout les côtes fracaſſées,
Le rivage ſe fend ; crains, Pluton, que les mers,
Par leur fond déchiré n'inondent les enfers.
De l'épaiſſe fumée un horrible nuage
Du ſoleil qui recule obſcurcit le viſage,
Les inſtrumens guerriers par leurs accords bruyans
Accompagnent les cris des héros expirans.
Quelle nouvelle horreur? Une mine flottante
Porte au ciel de guerriers une troupe mourante,
Qui, brûlés dans les airs, par un étrange ſort
Rencontrent dans la mer une ſeconde mort.

Tout l'ouvrage finit par un diſcours aux magiſtrats d'Amſterdam, à la ſageſſe deſquels l'auteur rapporte, avec raiſon, la richeſſe de cette puiſſante ville qui, ſans contredit, eſt une des mieux policées de tout l'univers.

Si ce poëme ne mérite pas le nom d'*épique*, que nous lui avons donné, parce qu'à l'égard de ſon ſujet & de ſon ordonnance, il differe beaucoup de l'*Iliade* & de l'*Enéide*, il nous paroît pourtant qu'il n'eſt pas indigne de ce titre, par l'heureuſe fiction qui y regne, par la nobleſſe des penſées, & par la grandeur de l'expreſſion. Hoogſtraten préfere ce chef-d'œuvre d'Antonides à tout ce que Vondel a fait de plus beau ; nous n'oſerions adopter ce jugement. Mais ce qu'Antonides a de commun avec Vondel, c'eſt de mêler quelquefois des termes bas aux expreſſions les plus ſublimes, c'eſt d'avoir des phraſes entortillées, dont la conſtruction eſt difficile à trouver.

c'eſt de racheter ces petits défauts par le feu du génie, & par la richeſſe inépuiſable de ſon imagination; c'eſt de forger ſouvent des termes heureuſement combinés, qui donnent beaucoup de force à la langue *hollandoiſe*.

Luc Rotgans ſuccéda aux deux poëtes précédens & peut-être il les ſurpaſſa, ſi l'on compare ouvrage à ouvrage, & non génie à génie.

Né d'une famille diſtinguée & alliée à tout ce qu'il y a de plus illuſtres magiſtrats à Amſterdam, Rotgans s'appliqua d'abord aux études, & fit beaucoup de progrès dans les humanités; mais dans les triſtes conjonctures de l'année 1672, pouſſé d'un noble deſir de contribuer à la conſervation de ſa patrie, il prit le parti des armes; après être parvenu à la qualité d'enſeigne, il ſe dégoûta de ce métier, & ſe retira à une maiſon de campagne, ſituée ſur le Vegt, petite riviere entre Amſterdam & Utrecht: les rivages en ſont un jardin perpétuel, & l'on y voit avec admiration un nombre infini de maiſons de plaiſance extrêmement embellies. C'eſt dans ce ſéjour ſi délicieux que Rotgans goûta les agrémens de la retraite. La paix étant enſuite conclue entre la *Hollande* & la France, il trouva bon d'aller voir cette redoutable monarchie, d'où s'étoit levé le nuage qui avoit crevé avec tant de fureur ſur ſa patrie. Après ſon retour, il ſe maria avec une demoiſelle Salengre, qu'il ne poſſéda pas long-tems. Il ſe conſola d'une perte ſi ſenſible avec les muſes, & il s'adonna entiérement à faire un parnaſſe de ſon agréable maiſon de campagne. Il y compoſa pluſieurs pieces de vers qui ont été raſſemblées en un volume & magnifiquement imprimées par Halma, ami de l'auteur, imprimeur renommé, & poëte lui-même. Comme Halma a voulu diſtinguer chacune des pieces, & qu'il eſt arrivé par là que quelques pages ſont reſtées à moitié vuides, il les a remplies de ſes propres vers, qui contiennent, ou quelques réflexions ſur les mêmes ſujets, ou quelques éloges ſur la maniere dont ils ſont traités. Mais afin qu'on ne confondît point ſes vers avec ceux de Rotgans, il les fit imprimer dans un autre caractere, & même il eut ſoin d'y mettre ſon nom. C'eſt aux connoiſſeurs en poëſie *hollandoiſe* à juger ſi cette précaution étoit néceſſaire.

La vie de Guillaume III, eſt l'ouvrage le plus conſidérable de ce poëte *Hollandois*. C'eſt un poëme épique dans les formes, & par conſéquent, c'eſt par-là ſur-tout qu'on peut juger du génie de l'auteur.

Quelques critiques prétendent que les poëtes *Hollandois* l'emportent ſur les François pour ce qui regardent l'épiſode; une analyſe exacte de ce poëme pourra juſtifier ou détruire cette opinion.

Si nous écrivions en *hollandois*, nous pourrions faire ſentir la beauté de la verſification de M. Rotgans & la grandeur de ſes penſées avec le choix & la force de ſes expreſſions; au lieu que nous ſommes obligés de ne donner que le plan de cet admirable ouvrage, qui eſt diviſé en huit chants.

Chant I. Le jeune héros ſe trouve ſur mer avec ſa flotte, pour aller épouſer la princeſſe Marie. Les vents & les dieux marins favoriſent ſon voyage. Galathée ſur-tout s'empreſſe de ſeconder les vœux de cet illuſtre amant; elle s'intéreſſe tendrement au ſort des amoureux, ayant été elle-même ſenſible autrefois pour l'aimable Acis, dont elle raconte la malheureuſe fin aux néréides ſes compagnes. Protégé de toutes ces divinités, le prince approche de la Tamiſe; la déeſſe du fleuve s'orne magnifiquement pour recevoir un héros ſi digne de ſon eſtime. En le voyant, elle ſe remet dans l'eſprit les actions éclatantes qui l'avoient rendu illuſtre dans un âge ſi peu avancé, & les cruelles batailles de mer que les Bataves avoient, ſous ſes auſpices, livrées aux Anglois: elles ſont décrites ici avec tout le ſublime requis pour des objets ſi grands & ſi terribles.

Guillaume eſt reçu dans Londres avec une magnificence royale; il voit avec la plus tendre ſatisfaction la charmante princeſſe, dont les attraits avoient déja fait de profondes impreſſions ſur ſon cœur dans un autre voyage: il lui déclare ſa paſſion; & cette princeſſe, dont la vertu guidoit toutes les démarches, charmée des grands ſentimens & de la réputation du jeune héros, ne dédaigne pas un amant ſi digne de ſa tendreſſe. Le mariage s'accomplit avec une pompe ſupérieure à celle qui parut à l'hymenée de Pelée & de Thétis. Après que l'époux a conduit la princeſſe au lit nuptial, les grands ſeigneurs Anglois prient un des favoris du héros de leur donner un détail exact de ſes grandes actions, dont ils avoient déjà été inſtruits par la renommée.

Chant II. Le favori ſatisfait à leurs deſirs: il commence par donner une deſcription pathétique des malheurs où la *Hollande* fut plongée par les armes de la France, lorſque Louis le Grand, avec la rapidité de la foudre, ſe rendit maître de quatre de ſes provinces.

La valeur du prince devint bientôt néceſſaire à un pays deſtiné à être ſoutenu par la maiſon de Naſſau: d'abord il s'oppoſa en vain à ce torrent. La prudence & la bravoure du général agiſſent ſans fruit, ſi elles ne ſont ſecondées par la bonté & par le nombre des troupes. Le ſiege de Woerden réuſſit mal au jeune héros, par la trahiſon même d'un ſujet de l'état: l'hiver cependant approche, & la gelée rend inutile la plus forte barriere de la *Hollande*.

Le duc de Luxembourg ſe prépare à envahir cette province, il anime ſes ſoldats au viol & au carnage, & à n'épargner ni choſes ſacrées, ni choſes prophanes. La providence diſſipe ſes projets. Un dégel ſubit arrête ſa marche & l'empêche de pénétrer juſqu'au cœur du pays; les ſoldats furieux de voir leurs eſpérances trompées, & ſe reſſouvenant des préceptes de leur chef, lâchent la bride à leur cruauté, & renchériſſent ſur tout ce que la rage des barbares a jamais inventé de plus horrible.

Bientôt après le brave Rabenhaupt ſurprend, par la glace, la ville de Coeverden, la clef de la Friſe & de la Groningue, & l'agréable nouvelle de cette victoire commence à relever l'eſpérance des malheureux Bataves. Le printems approche, & le prince aſſiege Naerden, ville forte & très-importante, qu'il prend après une vigoureuſe réſiſtance. Les Impériaux & les Eſpagnols viennent enfin au ſecours de leurs alliés; le général des Hollandois les joint: il aſſiege Bonn, s'en rend maître, & les François effrayés de cette nouvelle victoire, abandonnent la province d'Utrecht, & une grande partie de leurs autres conquêtes. Les peres de la patrie charmés de la conduite & des ſuccès de leur défenſeur, l'élevent aux dignités de ſes peres, & après qu'il a paſſé l'hiver à préparer tout avec ſoin pour la campagne prochaine, il ſe joint de nouveau aux alliés. Les armées ennemies s'approchent, & c'eſt alors que ſe donne la célebre bataille de Senef, où le prince, à peine ſorti de l'enfance, partage le péril & la gloire avec ce que la France & toute l'Europe a de généraux les plus intrépides & les plus expérimentés. La deſcription de ce combat eſt un chef-d'œuvre, auſſi bien que celle du ſiege & de la priſe de Grave par le même prince. C'eſt-là que finit le récit & le ſecond livre.

Chant III. Après toutes les ſolemnités nuptiales, Guillaume prend congé du roi Charles, qui l'entretient ſur les horreurs d'une guerre où le prince avoit déja acquis tant de gloire, & s'offre pour médiateur. Le héros s'embarque avec ſon illuſtre épouſe; Neptune careſſe les ondes de ſon trident & les appaiſe:

une troupe d'amours accompagne le couple heureux; & quand la nuit ſuccede au jour, l'Hymen même remplace, par ſon flambeau, la lumiere d'Apollon.

Les époux arrivent en *Hollande*, où ils ſont reçus avec toute la joie & la magnificence poſſibles. La princeſſe entre au palais, & les ornemens qu'elle y admire le plus, ſont les drapeaux & les étendarts que ſon prince a arrachés aux ennemis. Le tems approche d'entrer en campagne; les François s'y mettent les premiers, ils prennent Gand & Ypres: quoique le jeune héros brûle d'envie de s'oppoſer aux progrès des ennemis, ſa prudence ſert de bride à ſa valeur; ſes troupes ſont inférieures, & il ne veut pas mettre tout l'état & la gloire qu'il a déja acquiſe au hazard d'une bataille inégale.

Les ambaſſadeurs, cependant, s'aſſemblent à Nimegue, & cette ville ancienne qui, priſe après une une longue réſiſtance, avoit eſſuyé tout ce que la guerre a de plus déplorable, devient le ſéjour des miniſtres de la concorde. La Paix y arrive du ſéjour céleſte; elle anime tout le monde à mettre bas leurs animoſités, & à préférer ſes douceurs à toutes les calamités que Mars traîne après lui: ce dieu irrité des deſſeins de la déeſſe, s'obſtine à les traverſer; il excite Bellone à ſeconder ſa fureur, & de concert avec elle, il ſeme la diſcorde dans les deux armées, qui ſont en vue l'une de l'autre près de Mons, aſſiégé par les François. Le prince d'Orange les attaque & les met en déroute; mais il eſt interrompu dans le cours de ſa victoire par la Renommée, qui lui apporte une branche d'olivier en ſigne de la paix conclue. Le dieu des combats en frémit de rage; & contraint de céder à la Paix, il prédit à l'infortunée Flandre les malheurs dont bientôt il l'inondera de nouveau. Les aimables effets de la Paix ſont ici décrits d'un ſtyle fleuri; le poëte fait parler la nymphe d'une petite riviere entre Utrecht & Amſterdam; elle oppoſe le bonheur préſent aux calamités dont elle avoit été témoin: & le prince, bien loin de ſe dédommager des travaux de la guerre entre les bras de la molleſſe, s'occupe entiérement à raffermir l'état & à faire, de ſes vertus éclatantes, des modeles pour le peuple commis à ſes ſoins.

Chant IV. La diſcorde ne peut plus ſouffrir la tranquillité du genre humain; accompagnée des furies de la cruauté & de la trahiſon, elle les exhorte à inſpirer leurs fureurs aux princes. Ses ordres ſont exécutés, la Paix en pâlit, & retourne au ciel. La Religion effrayée du peril où elle ſe trouve, ſe préſente au prince pendant le ſommeil, elle lui expoſe les attentats qu'on fait contre elle en France & ſur-tout en Angleterre, & l'anime à ſa défenſe. Le héros éveillé, eſt long-tems flottant entre le reſpect qu'il doit à un pere, & entre ſon amour pour la religion & pour la liberté d'un pays dont les droits le touchent de ſi près. Les motifs les plus preſſans l'emportent enfin dans ſon cœur.

Ayant préparé tout pour ſon expédition, il prend congé de ſon épouſe, qui lui recommande ſa patrie & la conſervation de celui qui en cauſe les malheurs. Eole déchaîne les vents, une tempête furieuſe ſe leve, la flotte eſt diſperſée, tout le pays eſt en allarme: la princeſſe, ſur-tout, ſent les plus vives douleurs du péril qui menace la tête de ſon cher époux. Il échappe cependant à la fureur des eaux, & le danger qu'il a couru n'amollit pas ſon courage: tout eſt réparé en diligence, & par un voyage plus heureux le héros arrive en Angleterre, qui tend les bras à ſon défenſeur: ſon malheureux beau-pere abandonné de tout le monde s'enfuit.

Le prince cependant convoque un parlement, & travaille de toutes ſes forces à raffermir les droits de la religion & de la liberté. L'amour des peuples pour leur bienfaiteur s'accroît de jour en jour, & la reconnoiſſance les pouſſe à lui offrir la couronne. On envoie des ambaſſadeurs en *Hollande* pour faire venir la princeſſe à qui le ſceptre, abandonné par ſon pere, appartient de droit; elle dit un tendre adieu aux magiſtrats d'un pays où elle avoit vécu pluſieurs ans, chérie & adorée de tout le monde. Triton devance la flotte & ſe hâte d'annoncer ſon arrivée à ſes ſujets impatiens. On fait à la princeſſe une entrée magnifique, & les deux époux ſe revoient avec les ſentimens les plus vifs d'une tendreſſe inaltérable. Tout eſt préparé pour le couronnement; la Religion reçoit le couple royal au temple deſtiné à cette ſolemnité; elle les félicite, & elle ſe félicite elle-même, de voir ſes défenſeurs approcher du trône, & elle prédit au roi les travaux qu'il auroit à eſſuyer avant que d'en être tranquille poſſeſſeur. La Piété, la Foi, la Vérité & les autres vertus environnent le trône; & la Rage & la Perſécution ſont proſternées aux pieds des époux couronnés.

Chant V. Le roi Jacques arrivé en France, eſt reçu de Louis-le-Grand avec toutes les marques d'une amitié généreuſe; celui-ci promet à ſon allié un ſecours puiſſant pour le remettre ſur le trône, & adoucit cependant ſon chagrin par tous les plaiſirs qu'une cour magnifique & voluptueuſe eſt capable de fournir. Jacques aborde en Irlande avec des troupes nombreuſes; Tyrconnel, aidé par des prêtres, anime les inſulaires à riſquer tout pour les droits de ce roi. Pendant qu'il raſſemble une nombreuſe armée, Guillaume eſt dans ſa capitale à régler les affaires d'état, à prendre toutes les meſures néceſſaires pour ſe maintenir ſur le trône, & à punir ceux qui avoient oſé conſpirer contre lui. Avant que de partir il a un entretien des plus touchans avec ſon épouſe royale, qui lui recommande de nouveau ſa propre vie & celle de ſon beau-pere: il met entre les mains de cette ſage épouſe les rênes de l'état; & après avoir été traverſé dans ſon voyage par des brouillards affreux, il aborde en Irlande, où il eſt reçu avec une joie inexprimable, par les généraux & par les ſoldats. Après avoir fait la revue de ſes troupes, il marche contre les ennemis. Les deux rois haranguent leurs armées, & les animent par les motifs les plus forts à faire leur devoir.

La Boyne eſt un foible obſtacle pour la valeur du jeune héros, les gardes Hollandoiſes s'y jettent les premiers: lui-même, malgré la foudre des canons, malgré une grêle de balles de mouſquet, entre les armes à la main dans ſes eaux qu'il teint bientôt de ſon propre ſang. A peine s'eſt-il fait panſer qu'il apprend la mort de Schomberg, & qu'il rentre dans le combat pour venger ce grand général, tel le courage d'Énée fut enflammé par la mort de Pallas. Les François avec le brave Lauzun à leur tête diſputent la victoire avec opiniâtreté, mais enfin ils ſont rompus comme les Irlandois, & le roi Jacques ſe ſauve par la fuite. Le jeune Schomberg immole un grand nombre d'ennemis aux mânes de ſon illuſtre pere: ayant appris ſa mort; *aujourd'hui il faut combattre*, dit-il, *demain nous pleurerons.*

La victoire étant remportée, il arroſe de ſes larmes le cadavre défiguré de ſon pere, qui lui avoit enſeigné lui-même le métier de la guerre. La déeſſe de la Boyne ſort de ſes eaux pour le conſoler de cette perte par la gloire immortelle que le duc de Schomberg s'étoit acquiſe. S'adreſſant enſuite au roi vainqueur, elle le félicite de l'heureux ſuccès de ſes armes, & lui promet qu'elle célébrera ce jour heureux avec les nayades, ornées du corail qui s'étoit formé dans ſes ondes du ſang de ce prince victorieux.

Un courier apporte la nouvelle du combat qui s'étoit

s'étoit donné par mer, où la France, quoique victorieuse, n'étoit pourtant point parvenue à son but, qui étoit de faire une descente en Angleterre. Le poëte passe délicatement sur les causes de cette défaite des flottes combinées.

Chant VI. Le héros ne se repose point dans le sein de la victoire, pendant que le roi Jacques se réfugie de nouveau en France, il prend Drogeda, & après avoir fait son entrée triomphante à Dublin, il marche vers Wexford qui se rend sans résistance, & Dungannon suit cet exemple, après avoir vu Waterford se défendre en vain contre les armes victorieuses du jeune roi.

Limmerick, la plus forte ville d'Irlande, s'opiniâtre avec succès pour la cause de Jacques, & tous les efforts du vainqueur, pour la réduire, sont inutiles. La Liberté se présente à lui en songe, & après avoir rendu graces à son protecteur, elle l'exhorte à lever le siege d'une ville dont les destinées avoient éloigné la prise pour quelque tems.

Le prince se rend à ce conseil, il harangue ses troupes, les instruit de la nécessité de retourner à la capitale de son empire, & laisse le commandement au général Ginkel, connu depuis sous le nom de comte d'Athlone. La reine accompagnée des dames de sa cour, va à la rencontre de son époux victorieux; elle le désarme elle-même, & le couronne de laurier. Assise avec lui à table elle entend de la propre bouche de son héros le récit de ses exploits glorieux: Didon n'écoute pas son cher Enée avec une attention plus forte.

Le roi convoque son parlement, & après lui avoir rendu compte de ses actions, il lui étale les progrès que Louis-le-Grand avoit faits pendant son absence dans les Pays-Bas, où les troupes alliées, sous le prince de Waldec, avoient été mises en déroute. Il exhorte la noblesse & le peuple de répandre leurs trésors pour la cause commune, dans le tems qu'il est prêt lui-même à répandre son sang pour elle. Le parlement répond avec générosité à des instances si justes & si pressantes, & ses actions ne démentent pas ses promesses. Les vaisseaux s'élevent sur les chantiers, tout le monde s'empresse à les pourvoir de toutes les choses nécessaires, & l'on s'enrôle sans contrainte, ravi de suivre les drapeaux d'un monarque si brave. Il est tems de songer aux Provinces-Unies menacées de tous côtés. Le prince prend congé de sa digne épouse, qui aime trop un pays auquel elle est si chere, pour s'opposer au départ du roi qui va le défendre. A peine a-t-il gagné la haute mer, qu'une tempête furieuse se leve. Le monarque des cieux envoie ses anges pour appaiser la tempête, & le prince destiné à souffrir & à surmonter des traverses, arrive au rivage de *Hollande* malgré les glaces. Il entre peu accompagné dans une pauvre hute, où l'hospitalité du maître supplée à sa pauvreté; tels Jupiter & Mercure furent traités par Philémon & par Baucis.

Chant VII. Par une fiction poétique, on personnalise ici la *Hollande*, qui va elle-même à la rencontre du prince son libérateur: il est reçu à la Haye avec toute la pompe que la tendresse peut fournir à un peuple riche & industrieux. Les compagnies des bourgeois, magnifiquement équipées, conduisent le roi à son palais au bruit de l'artillerie, & au travers d'un grand nombre d'arcs de triomphe, où la richesse & l'art éclatent à l'envi. Le soleil pour être plus long-tems témoin de cette fête ralentit sa course; & quand il cede aux ombres de la nuit, les feux d'artifice remplacent sa lumiere par un nouveau jour.

Les peres de la patrie s'empressent à aller féliciter le roi de ses victoires & de son heureux retour. Il les assure que le fardeau de ses trois couronnes ne l'empêchera point de continuer ses plus tendres soins pour les provinces où il a vu le jour. Les princes les plus illustres de l'Europe rempliſſent la Haye, & consultent l'oracle du grand Guillaume sur le bien de l'alliance & sur la liberté de l'Europe. Les François cependant ont assiégé Mons en Hainaut, & le roi quitte le conseil pour en venir aux actions.

Bellone, charmée de voir la Flandre devenue de nouveau le théâtre de la guerre, va trouver Vulcain, & l'exhorte à servir sa fureur en forgeant toutes les sortes d'armes que les mortels, ingénieux à se détruire les uns des autres, ont inventées: elle lui prédit la prise de la capitale du Hainaut, que les alliés s'efforceroient en vain de conserver. Le dieu du feu, ravi de seconder la rage de la barbare déesse, anime la diligence de ses cyclopes. La prédiction de Bellone s'accomplit. Le prince de Bergues défend Mons avec valeur & avec prudence; mais le peuple séditieux le force à se rendre. Les fourrages manquant encore, les armées sont obligées de cantonner; mais dès que l'été paroît, on se rassemble de côté & d'autre. On s'observe long-tems pour prévenir les projets les uns des autres. Enfin Luxembourg tombe avec la maison du roi sur l'arriere-garde des alliés, près de Leuse: ils ont d'abord du désavantage; mais bientôt ils reprennent cœur, repoussent les ennemis, & la nuit sépare les combattans, sans que la victoire penche d'un côté ni de l'autre. L'approche de l'hiver force les armées à regagner les quartiers. Guillaume retourne à la Haye, il y reçoit l'agréable nouvelle des succès de ses armées en Irlande.

Le brave général Ginkel, après avoir pris Baltymore & Athlone, avoit attaqué les Irlandois & les François, retranchés dans un terrein marécageux près d'Agrim, & avoit remporté sur eux une victoire signalée, après un combat opiniâtre, où Saint-Buth, leur général même, avoit perdu la vie; il avoit ensuite pris Galliway & Limmerick, les seules villes qui faisoient encore tête au vainqueur. Le roi, charmé de ces importantes nouvelles, part pour l'Angleterre. Triton ordonne, de la part de Neptune, aux nymphes de la mer, de porter ses vaisseaux par les ondes. Il leur dévoile un oracle de Neptune, qui avoit prédit aux divinités soumises à son pouvoir, la victoire que les flottes combinées devoient remporter l'année suivante sur la Françoise. Cette prédiction est ici énoncée avec toute l'emphase & le noble désordre du style prophétique.

Chant VIII. Les François se mettent encore les premiers en campagne, & prennent Namur avant que l'armée des alliés soit assemblée. Le grand Guillaume, brûlant du desir de se venger de cette perte, se résout à attaquer Luxembourg retranché à Steinkerke. Son dessein est exécuté avec intrépidité, on se saisit d'une hauteur défendue par les batteries de l'ennemi, & l'on se maintient long-tems dans ce poste; mais le nombre des François s'augmentant comme si la terre produisoit encore des guerriers ainsi que du tems de Jason, le roi accablé par le nombre, fait sa retraite en bon ordre, après avoir effacé, par ses actions, les héros de l'Histoire & de la Fable.

Echappé à la force ouverte, peu s'en faut que le prince ne succombe à la trahison que Grandval avoit projettée contre lui. La conspiration est découverte, & l'assassin expire dans les tourmens dus à son crime.

Les François cependant prétendent se rendre maîtres de Charleroi par le bombardement, mais ils échouent dans leur dessein. La campagne suivante les armées se retranchent toutes deux: Vulcain, Mars & Bellone, paroissent pour leur fournir des armes, & pour les animer au carnage. Par-tout où la cruelle déesse marche, elle laisse des traces de sang sur ses pas. Le duc de Wirtemberg, par ordre du roi, attaque les lignes des François, & les force malgré la résistance des ennemis. Luxembourg,

aigri du succès des alliés, ramasse ses troupes pour livrer bataille à Guillaume, qui l'attend de pied ferme. Tout ce que les combats ont de plus horrible se rencontre ici : l'attaque & la défense se font avec la même valeur & avec le même acharnement. Le roi s'y surpasse lui-même, & désarme de sa propre main le duc de Berwick. La nuit seule est capable de ralentir la fureur des combattans. Mars apostrophe Bellone, & la félicite des horreurs de la guerre, qui non seulement se répandent dans la Flandre, mais inondent presque toute l'Europe. La prise de Charleroi par les François, met fin à la campagne, & le roi retourne dans ses états, qui, sous son heureux empire & sous celui de son auguste épouse, voient renaître un siecle d'or, & perdent le souvenir de leurs anciens malheurs. La sage & tendre reine fait tout le bonheur de son héros ; sa tendresse le dédommage des travaux de la guerre, elle fait son devoir & son plaisir de l'aimer ; & non-seulement ses sujets, mais encore les malheureuses victimes d'une persécution étrangere se réjouissent à l'ombre de sa piété.

Cette merveilleuse princesse, dont la terre est indigne, est ravie par la mort dans la fleur de son âge. L'Europe en gémit, ses sujets n'aiment plus leur propre vie : pour avoir une idée de la douleur de son époux, il en faut voir le portrait dans l'ouvrage même ; il n'y a que l'intérêt de la cause commune qui puisse ranimer ce malheureux prince. Ayant passé la mer, il forme l'entreprise la plus difficile & la plus digne par-cela même de sa valeur : c'est à Namur qu'il en veut, cette ville située si avantageusement, fortifiée avec tant d'art depuis que Louis-le-Grand en est le maître, défendue par une armée entiere, & pour dire quelque chose de plus, défendue par Bouflers lui-même. Dans le tems qu'on pousse le siege avec ardeur, Villeroi marche au secours des assiégés avec une armée formidable. Le prince de Vaudemont, qui commande un camp volant, se dérobe au nombre des troupes Françoises par une retraite qui vaut la plus belle victoire. Le général François, voyant la perte de Namur prochaine, met en cendres les édifices de Bruxelles : tel un loup évite les griffes d'un lion pour se jetter sur une foible bergerie. Bientôt après la ville de Namur se rend, & le château est contraint aussi de se soumettre au vainqueur. La résistance inexprimable des assiégés ne sert qu'à augmenter l'éclat de la victoire de Guillaume. A peine le héros revoit-il sa capitale, que ses jours sont menacés par une nouvelle trahison. Pluton lui-même excite les Furies à répandre leur fureur dans l'ame des traîtres : elles partent, & les ennemis de la vertu sentent bientôt les fatales impressions de leur venin.

La providence, qui veille sur une tête aussi précieuse, dissipe encore l'orage qui la menace. Après tant de traverses, la paix rend le repos à ce grand monarque & à toute l'Europe.

C'est ici que finit ce poëme. Ceux qui se sont occupés à la lecture des Romans, trouveront peut-être étrange que notre poëte commence par le mariage du prince. Mais il ne faut pas douter, que si Rotgans en eût été le maître, il n'eût, pour les contenter, fait arriver toutes les grandes actions de son héros avant son hymenée.

On peut craindre encore, que les admirateurs outrés de l'antiquité, ne refusent à cet ouvrage le non de *poëme épique*, qui demande l'unité du sujet. C'est ainsi que la colere d'Achille fait la matiere de l'*Iliade*, & que dans l'*Enéide*, tout aboutit à l'arrivée d'Enée en Italie. Il est vrai qu'Homere & Virgile en ont agi ainsi. Mais pourquoi n'auroit-il pas été permis à Rotgans de prendre un plan plus étendu ? Il n'y a point de principe dans la raison qui puisse empêcher un poëte de prendre pour sujet la vie entiere d'un héros. Supposé que les deux premiers historiens n'eussent décrit chacun qu'une seule guerre, est-ce que les écrits de ceux qui ont pris pour matiere toutes les guerres d'un peuple, ne seroient plus appellés *des histoires* ? Si cependant on ne daigne pas traiter de *poëme épique* un ouvrage où les plus grands exploits militaires sont exprimés avec grandeur, dans la pensée & dans l'expression, & avec un désordre intéressant ; qu'on l'appelle comme on le voudra ; le poëme sera toujours excellent, quelque nom qu'on lui donne. Ce qui nous y paroît le plus digne de critique, c'est qu'on n'y observe pas l'unité de système : Vulcain, Neptune, Mars, Bellone, divinités du système fabuleux, ne permettent pas qu'on introduise dans un même poëme, ni Dieu, ni l'ange Michel envoyé par le roi des cieux pour appaiser les vents. Venons au recueil de pieces dont nous avons parlé au commencement de cet article.

Des leçons de morale, tirées de quelques fables anciennes, en composent la premiere partie : une noble simplicité est le caractere de ces pieces, dont quelques-unes sont assez étendues. Pour qu'on ait une idée de la maniere dont le poëte traite ces sujets, nous en donnerons une traduite en vers irréguliers.

LA PIÉTÉ DE BAUCIS ET DE PHILEMON.

Chassés de tout un bourg, Jupiter & Mercure
Trouvent dans une hutte obscure,
Chez Philemon & chez Baucis,
Par l'Hymen, par les ans, par leurs vertus unis,
Des tendres cœurs une retraite sûre ;
Dans leur cabane avec la pauvreté
Demeure l'hospitalité.

D'herbages & de choux, le vieillard plein de soins,
Dépouille son jardin ; Baucis officieuse
Les apprête, elle sert sur la table boiteuse
Ces mets qu'elle dérobe à ses propres besoins.

Une oye, ancienne sentinelle,
Depuis dix ans garde fidelle
De la pauvre maison,
Echappe aux mains de Philemon ;
Il veut saisir l'oiseau pour faire bonne chere
A la compagnie étrangere.

L'animal fugitif a son recours aux dieux :
Je suis, dit Jupiter, le souverain des Cieux ;
Honorant la vertu, je sais punir le vice :
Votre bonté me touche, époux officieux,
Mais vos cruels voisins sentiront ma justice.

Le village à l'instant s'abîme sous les eaux,
Mais la hutte restée éleve ses portaux,
Elle devient un temple auguste,
Et l'on voit sur ce couple juste,
Les ornemens sacerdotaux.

Quiconque à l'étranger, facile, charitable,
Pour remplir les besoins fait de nobles efforts,
Par sa dépense augmente ses trésors,
Et s'accumule au ciel un bien impérissable.

Ces fables morales sont suivies des œuvres mêlées de notre poëte, parmi lesquelles se trouvent des poëmes héroïques d'assez grande étendue : tels sont l'*Expédition d'Angleterre*, les *Exploits du Général Ginkel en Irlande*, la *Prise de Namur*, &c.

On trouve aussi dans la même partie du livre, une belle piece, intitulée : *l'Assassinat du Roi échoué.* Nous ne saurions nous empêcher d'en rapporter

quelques ſtances traduites dans notre langue.

Trônes majeſtueux, dont la hauteur brillante
Semble approcher du ciel vos nobles poſſeſſeurs;
Trônes qui, par l'éclat d'une gloire inconſtante,
Eblouiſſez nos yeux, & raviſſez nos cœurs.

Vous avez pour appui la fragilité même,
La diſcorde en fureur ſappe votre pouvoir;
En vain la garde veille autour du diadême,
Quand le ſujet n'eſt plus fidele à ſon devoir.

Le ſceptre eſt le jouet de l'aveugle déeſſe;
L'ouragan fait crouler les palais orgueilleux,
Et la hutte à l'abri par ſa propre baſſeſſe,
Elude les efforts des vents tumultueux.

Sous les lambris dorés loge la perfidie,
Jamais l'argille & l'eau ne cachent le venin;
Mais une main barbare, aux crimes enhardie,
Cele ſouvent la mort dans l'or & dans le vin.

Pardon, Princes, pardon, ſi la viciſſitude
Où l'arrêt du Deſtin a ſoumis la grandeur,
Me fait bénir des jours libres d'inquiétude,
Dont la modicité ſait fixer le bonheur.

Je ne mépriſe point la puiſſance ſuprême,
Monarques révérés, ames de vos états;
Non, je reſpecte en vous la Divinité même,
Mais je crains les dangers qui naiſſent ſous vos pas.

On trouve des beautés d'une autre nature dans une lettre de l'auteur à M. Vollen-Hove, miniſtre de la Haye, & poëte fort eſtimé en Hollande : il y invite ce compagnon de ſa gloire, à venir paſſer quelque tems avec lui dans ſa terre, dont il décrit les agrémens champêtres avec tant de dignité, avec une ſimplicité ſi noble, qu'on peut douter ſi les françois ſeroient capables d'attraper ſi bien ce véritable goût de l'antiquité. Il n'y a que les eſprits du premier ordre, qui ſoient ſuſceptibles de l'art d'énoncer des choſes communes d'une maniere élégante & convenable. Il eſt vrai que la majeſté naturelle de la langue y contribue, & que la *hollandoiſe* ſurpaſſe peut-être la françoiſe de ce côté-là.

Sur les épithalames de Rotgans, qui font la partie ſuivante de ce recueil, on peut faire la même remarque que nous avons faite ſur celle d'Antonides. Il y a beaucoup de fictions; & par-là, elles ne plairoient pas tant aux beaux-eſprits françois, que les autres ouvrages de notre auteur. Dans ce genre de poéſie, ils aiment mieux le délicat que le ſublime : nous ne déciderons pas ici s'ils ont raiſon. Quoi qu'il en ſoit, nous croyons qu'ils approuveront davantage les éloges funebres en vers, qu'on trouve ici ſur pluſieurs perſonnes d'un mérite diſtingué. M. de Dykvelt, qui s'eſt acquitté avec gloire de pluſieurs ambaſſades; la reine Marie & le roi Guillaume ſont de ce nombre. Ces ſujets ſont traités avec toute l'élévation qui leur convient.

On trouve enſuite dans ce recueil deux tragédies, où l'auteur a exactement obſervé toutes les regles du théâtre, en prenant pour modele les tragiques françois, que, ſelon ſon propre aveu, il préferoit à tous les autres.

Les ſujets ſont tout-à-fait nouveaux : le premier, pris du XII liv. de l'*Enéide*, eſt le combat d'Enée & de Turnus pour Lavinie.

Il y a peu de tragédies où les circonſtances qui doivent mettre le ſpectateur au fait, ſe déploient plus naturellement. On voit en différens récits d'Enée & de Latinus, l'arrivée des Troyens en Italie; l'oracle de Daunus qui défendoit à Latinus de donner ſa fille à un prince Italien; l'engagement où ce roi étoit entré de donner la princeſſe à Enée; la rupture de cette alliance, cauſée par Turnus & par Amate; les batailles où le roi des Rutuliens avoit été battu par les troupes de ſon rival; le ſiege mis devant la ville royale. Tout cela ſe développe ſans le moindre embarras.

La ſcene eſt dans le palais de Latinus, où le prince Troyen vient pendant une treve, pour chercher avec Latinus, les moyens de terminer la guerre. C'eſt un changement que l'auteur a fait à l'hiſtoire, pour ménager l'unité du lieu. Turnus s'obſtine, malgré les exhortations & les promeſſes de Latinus, à ne point céder Lavinie à cet étranger. Ces concurrens ont différens entretiens enſemble, où il ne ſe paſſe rien d'indigne du caractere d'un héros. Turnus n'y appelle pas ſon rival comme dans Virgile, Phrygien efféminé, demi-homme, *&c.* Enée ſur-tout y parle à Turnus avec une modération & des marques d'eſtime dignes de ſa ſageſſe. Une ſédition eſt excitée cependant dans la ville, où le peuple, las de la guerre, prétend que le roi des Rutuliens vuide la querelle avec ſon ennemi, dans un combat ſingulier. Il reçoit cette propoſition avec joie, & malgré Latinus, malgré Amate, craintive pour cet illuſtre parent, il propoſe ce combat à Enée qui eſt charmé d'un expédient pareil.

La princeſſe, qui n'a déclaré ſon penchant pour Enée qu'à ſa confidente, allarmée d'un côté par le ſang, & de l'autre par la tendreſſe, fait de vains efforts pour détourner leurs deſſeins. La ſcene, où elle le conjure de ne le pas exécuter, eſt une des plus belles de toute la piece. En voici la traduction qui ne conſerve qu'une foible partie de ſa beauté.

LAVINIE.

Princes, où courez-vous ? Voyez une princeſſe,
Qui, pour ſauver vos jours, à vos genoux s'abaiſſe;
D'un amour malheureux modérez le tranſport :
Vous volez au combat, ou plutôt à la mort.
Que votre ſang verſé me va coûter de larmes !
Cruels, épargnez-moi de ſi vives allarmes.
Par quelle aveugle rage êtes-vous agités ?
Oui, ces dards dont vos mains menacent votre vie;
Vont paſſer, par vos cœurs, au cœur de Lavinie.
Avant qu'ils ſoient lancés d'une cruelle main,
J'en ſens déja les coups qui me percent le ſein.
Princes, vous me voyez ſans voix & ſans haleine :
Ah ! ſouffrez que mes pleurs éteignent votre haine.
Et toi, parent illuſtre, intrépide Turnus.
Toi, le plus ferme appui du trône de Daunus,
Qui menas mille fois aux villes de tes peres,
D'ennemis enchaînés des cohortes entieres;
Par un dernier effort, couronne ta valeur,
Combats tes paſſions, triomphe de ton cœur.

TURNUS.

Non, princeſſe, mon bras a fait peu pour ma gloire,
S'il ne joint à mes faits la plus noble victoire;
Si du héros Troyen, ce fer n'ouvre le flanc,
Et ne lui fait vomir ſon ame avec ſon ſang.
Mais, ſi par mon trépas mon ennemi t'achete,
La gloire de Turnus croîtra par ſa défaite;
Princeſſe, il périra pour un ſort des plus beaux,
Pour les plus grands appas, par le plus grand héros.

LAVINIE.

Puiſqu'à mes vœux ardens Turnus eſt inſenſible,
Je n'ai recours qu'à toi, Phrigien invincible;
Toi, qui traînas long-tems par les flots courroucés,
Des forces de Priam, les debris ramaſſés;
Toi, qui pendant dix ans, ſur les rives du Xante,
Fis redouter tes coups à la Grece tremblante;

Qui, chargeant ſur ton dos ton pere ſuranné,
L'arrachas de la flamme & du Grec acharné.
Le deſtin s'obſtinant à laſſer ta conſtance,
Epura tes vertus, affirmit ta prudence:
Ta piété t'a fait le favori des dieux,
Soutiens ce ſage héros, ce titre glorieux;
De ton fier ennemi ménage la jeuneſſe;
Dans un âge plus mûr fais voir plus de ſageſſe.
Par une heureuſe paix mets fin à tes travaux;
Qu'un doux nœud d'amitié ſerre ici deux rivaux.
Loin du triſte appareil d'un fatal hymenée,
Je paſſerai ma vie aux larmes deſtinée,
Occupée à pleurer des amis, des parens,
Que le ſort par tes mains terraſſa dans nos champs:
Après la mort du roi, l'on me verra moi-même,
Sur ton auguſte front poſer ſon diadéme.
Rends-toi, je t'en conjure, au nom de cette ardeur,
Que Créuſe autrefois alluma dans ton cœur.

ENÉE.

L'ombre de cette épouſe, à mes bras échappée,
Sut calmer la douleur dans mon ame frappée,
Quand elle me prédit qu'au pays du Latin,
De la fille d'un roi je recevrois la main.
A cet heureux hymen l'arrêt des Dieux m'appelle;
Je ſoutiendrai mes droits, à leurs ordres fidelle;
Ma piété l'ordonne, & ta rare beauté
Fait encor ſur mon cœur plus que leur volonté.

TURNUS.

Adieu, princeſſe, adieu; je tombe ſous ſes armes,
Ou je reviens à toi, poſſeſſeur de tes charmes.

LAVINIE.

Princes.... Ils ſont partis, impitoyables dieux!

Latinus apprend bientôt l'iſſue du combat, & la mort de Turnus. Ce prince même ne demande pas la vie ici comme dans Virgile; les ſpectateurs la demandent pour ce héros tout prêt à recevoir la mort avec intrépidité. Le poëte a fort bien fait de changer cette circonſtance; on lui auroit pardonné volontiers une liberté plus grande, & il auroit bien fait d'épargner à Enée l'inſigne lâcheté de tuer ſon rival de ſang-froid.

Lavinie approche de ſon pere; dès que, voulant lui raconter le ſuccès du combat, il a prononcé le nom d'Enée, la princeſſe l'interrompt bruſquement: ſaiſie de douleur, elle lui demande ſi Enée étoit tombé ſous les coups de Turnus, & par-là elle lui découvre ſa paſſion pour cet étranger. Cet endroit eſt bien ménagé; mais il auroit fait encore plus d'impreſſion, ſi juſques-là on n'avoit eu la moindre connoiſſance du penchant de Lavinie.

Le récit de la mort d'Amate pourroit trouver encore des critiques; elle ſe pend, déſeſpérée de la mort de Turnus, & par tendreſſe pour lui, auſſi-bien que par haine contre Enée. L'action de ſe pendre fait une impreſſion dégoûtante dans l'eſprit de la plupart des peuples. On meurt d'une mort plus théâtrale par le poiſon ou par le poignard.

Le ſujet de la ſeconde tragédie eſt pris des métamorphoſes: c'eſt Scylla qui, charmée de la bonne mine de Minos, trahit la ville de ſon pere Niſus, en livrant à l'objet de ſa tendreſſe, un cheveu de pourpre, dont dépendoit la conſervation de l'état.

Pour ménager à cette hiſtoire la bienſéance du théâtre, le poëte y fait pluſieurs changemens néceſſaires.

Il ſubſtitue au cheveu de pourpre, un bouclier, de la conſervation duquel dépendoit la couronne de Niſus. Scylla le prend en cachette, & le porte à Minos, dans ſa tente devant les murs d'Alcathée, où toute l'action ſe paſſe. Les prêtres ne voyant plus ce gage ſacré, excitent une ſédition dans la ville, & la font tomber entre les mains du roi de Crete. Scylla ne ſe découvre pas d'abord à Minos, mais elle confeſſe hardiment ſon crime à Doriſe ſa confidente, qui étoit parmi les priſonniers, où étoit encore Niſus, Iſmene, ſœur de Scylla, & Phocus, amant d'Iſmene, fils d'Eacus, roi d'Ethiopie, le plus vaillant défenſeur des murs où ſa maîtreſſe avoit vu le jour. Scylla eſt reconnue, & ſon crime eſt découvert par ſes parens; ce qui donne lieu à des diſcours très-pathétiques. Minos n'a que de l'horreur pour le ſervice odieux que la perfide Scylla lui a rendu; ſon mépris la rend déſeſpérée, & dans ſes diſcours on voit ce flux & reflux de tendreſſe & de rage qu'un amour mépriſé fait naître dans des cœurs corrompus & des eſprits violens.

Toute la tendreſſe du vainqueur penche vers Iſmene, auſſi vertueuſe que ſa ſœur eſt criminelle; il tâche en vain de chaſſer du cœur de cette princeſſe l'image de ſon cher Phocus: ſa conſtance la rend plus eſtimable aux yeux de Minos; mais, maîtriſé de ſa paſſion, il s'obſtine à la vouloir ſatisfaire. Iſmene doit l'épouſer, ou voir immoler à ſes yeux ſon pere ou ſon amant, & choiſir la victime elle-même: ces malheureux ſont bientôt inſtruits d'une ſi cruelle réſolution, ils ſavent qu'il faut qu'Iſmene ſoit inconſtante, ou bien que l'un d'eux meure & que l'autre ſoit mené en triomphe.

Rien n'eſt plus touchant que cette partie de la piece; Iſmene ne veut pas renoncer à ſon époux, elle ne veut pas le voir mourir; elle ne ſauroit ſe réſoudre à prononcer la ſentence de mort contre l'auteur de ſa vie. Les grands ſentimens n'éclatent pas moins dans les diſcours de l'amant & du pere, obſtinés tous deux à mourir pour ſe ſauver la vie l'un à l'autre, & pour ne point ſuivre honteuſement le char du vainqueur. Il ſeroit à ſouhaiter qu'un traducteur habile rendît ces morceaux dans notre langue, le lecteur ſeroit ravi de les comparer avec ce qu'on voit de plus touchant dans Corneille & dans Racine.

Minos enfin, deſtiné à adminiſtrer après ſa mort la juſtice aux ombres, fait ſur ſa propre injuſtice des réflexions ſérieuſes. Il reprend un noble empire ſur lui-même, & il couronne la conſtante tendreſſe des deux amans vertueux, par un heureux mariage; en même tems, il rend à Niſus ſes états, content de ſe réſerver un léger tribut.

La joie que cauſe la magnanimité imprévue du roi de Crete, eſt troublée par le récit de la mort de Scylla; chaſſée honteuſement de la préſence de Minos, & le voyant prêt à s'embarquer ſans elle, elle s'étoit poignardée elle-même: ſon pere & ſa ſœur qu'elle avoit ſi indignement trahis, ne laiſſent pas d'être touchés de ſon ſort, & d'honorer ſon trépas par quelques larmes.

La derniere piece de ce Recueil, eſt une deſcription des plaiſirs d'une foire de village; c'eſt un ouvrage rempli d'eſprit. Nous ne ſaurions en donner un extrait qui fît ſuffiſamment connoître le mérite de cette piece.

R. Anſloo, poëte *Hollandois*, qui fleuriſſoit dans le dernier ſiecle. Nous avons un recueil de ſes *Poëſies* publié par Jean de Haes en un volume *in*-8°. de 468 pages, à Rotterdam en 1713. L'éditeur exalte beaucoup la muſe d'Anſloo. Mais ſes éloges ſont exagérés, & les pieces du recueil ne répondent pas entiérement à l'idée qu'en donne l'introduction ou préface de J. de Haes. Anſloo n'eſt pas ſans mérite; mais il affecte trop de grands mots, *ſeſquipedalia verba*, qui ſont ſuivis ſouvent de termes bas & peu convenables à ſes ſujets. Cette affectation de grands mots eſt aſſez ordinaire aux poëtes *Hollandois*, & l'on peut leur appliquer, à eux & à leurs admirateurs, cette ſtrophe de M. de la Mothe:

Juſqu'à quand, bruyantes paroles,
Agencement de ſons frivoles,
Séduirez-vous tous les eſprits?
Pourquoi prodiguant ſon eſtime,
Se hâter de trouver ſublime
Ce qu'on n'a ſouvent pas compris?

D'ailleurs Anſloo eſt encore plein de jeux de mots qu'il emploie dans les matieres les plus graves, quoiqu'un bon eſprit les évite même dans le ſtyle enjoué: ſes figures ſont trop fréquentes, & ſouvent ſi peu naturelles, qu'elles approchent du galimatias. Il faut lui rendre juſtice d'un autre côté, il a l'eſprit poëtique, & la fiction, qui eſt l'ame de la Poëſie, regne par-tout dans ſes vers. Il penſe ſouvent noblement & d'une maniere ſententieuſe, & a quelquefois l'art d'exprimer ſes penſées d'une maniere ſi conciſe, qu'il ſeroit difficile de les rendre dans une autre langue en auſſi peu de mots.

La premiere piece du recueil de ſes *Poëſies* eſt un poëme épique ſacré à l'honneur de ſaint Etienne, premier martyr. Cet ouvrage eſt ſuivi de deux cens vingt-quatre quatrains ſur les principaux événemens racontés dans l'Ecriture ſainte; il y en a cent cinquante-ſix ſur le vieux Teſtament, & ſoixante-huit ſur le nouveau. L'auteur affecte de finir tous ces quatrains par une ſentence; les unes n'ont rien de fort extraordinaire, les autres ſont un peu tirées, & quelques autres auſſi méritent des applaudiſſemens.

Après ces petites pieces vient un poëme ſur la peſte, qui ravageoit Naples du tems de notre auteur. Non-ſeulement cet ouvrage nous paroît le meilleur de tout ce recueil, il nous paroît même très-bon. L'expreſſion en eſt aiſée & naturelle, les vers harmonieux & coulans, & les deſcriptions bien touchées. On y voit par-tout un mêlange effroyable de crimes & de malheurs. D'un côté, on y remarque un dieu irrité qui, par les ſupplices les plus ſéveres, punit les offenſes les plus criantes. On y remarque de l'autre côté des criminels qui, au milieu des punitions, bravent inſolemment la main qui les châtie, & qui ſemblent s'efforcer à mériter par des crimes nouveaux des châtimens redoublés.

L'action la plus horrible, dont notre auteur parle, eſt celle d'un charretier, qui abuſa d'une très-belle fille, dans le tems qu'elle luttoit avec la mort. C'eſt ainſi à-peu-près que M. Anſloo parle d'une infamie ſi incroyable, ſi toutefois la traduction n'eſt pas au-deſſous de l'original.

Il goûte ſans horreur, ce ſcélérat affreux,
Sur ſa bouche mourante, un plaiſir monſtrueux.
A ce feu ſous la cendre il allume ſa flamme;
Un tranſport infernal s'empare de ſon ame;
Et dévoilant ce corps dont la mort eſt vainqueur;
Le monſtre ſatisfait ſon exécrable ardeur,
Argos, Thebes féconde en illuſtres coupables,
Vous ne vîtes jamais des faits ſi déteſtables.....
J'excuſe l'artiſan de ſon travail charmé,
Qui ſatisfit ſes feux, ſur le marbre animé.
Epouſe de Minos, j'excuſe ta foibleſſe,
Toi dont un fier taureau poſſéda la tendreſſe.

Tout ce poëme en général eſt varié par le récit d'un grand nombre d'hiſtoires intéreſſantes, dont l'auteur ſe ſert quelquefois habilement pour détourner l'eſprit des lecteurs de tant d'objets affreux qui l'environnent. Il parle, par exemple, d'un feſtin où l'on oſa bien aſſiſter, malgré la peſte qui ravageoit la ville; & où Anſloo introduit un Eſpagnol qui parle de la guerre en vrai Eſpagnol, & un François qui parle de l'amour en vrai François: ces deux portraits ſont bien touchés.

On voit après cela pluſieurs pieces ſur différentes matieres, & entr'autres quelques-unes à l'honneur de la reine Chriſtine, qui récompenſa l'auteur, en l'honorant d'une chaîne d'or.

Enfin la derniere piecè de ce recueil eſt un ouvrage intitulé: *Paryſche Bruyloft, les noces de Pâris, Tragédie.* Il me ſemble qu'on peut appliquer à ce poëme dramatique non-ſeulement, *brevis eſſe laboro, obſcurus fio*, mais auſſi qu'on en pourroit bien dire..... *conantem grandia nervi deficiunt.*

HOLOPHERNE, *capitaine fort*, (*Hiſtoire ſacrée.*) général des armées de Nabuchodonoſor, roi d'Aſſyrie, fut envoyé à la tête d'une puiſſante armée pour ſoumettre toutes les nations à l'empire de ſon maître. Ce général ayant paſſé l'Euphrate, entra dans la Cilicie & dans la Syrie, mit tout à feu & à ſang, exerça mille cruautés, & répandit par-tout la terreur. Après avoir fait reconnoître l'autorité de ſon roi dans tous ces pays, il s'avança vers la Judée, & fut très-ſurpris d'apprendre que les Juifs ſe diſpoſoient à lui réſiſter. Il fit marcher ſon armée vers Béthulie, place dont la ſituation avantageuſe ne lui permit pas d'en riſquer l'attaque. Il ſe contenta de lui ôter les eaux, dans l'eſpérance que les habitans preſſés par la ſoif ſe rendroient d'eux-mêmes. En effet, ceux de Béthulie ſe voyant réduits à l'extrêmité, réſolurent d'ouvrir les portes de leur ville, ſi, dans cinq jours, Dieu ne leur envoyoit du ſecours. Judith, informée de cette réſolution, reprocha à ſes concitoyens leur défiance & leur témérité de preſcrire un terme à Dieu, & après les avoir exhortés à s'humilier & à prier, elle ſortit pour exécuter le projet qu'elle avoit formé, ne doutant point qu'elle ne fût l'inſtrument dont Dieu vouloit ſe ſervir pour délivrer ſon peuple. Elle vint donc ſe rendre au général qui, épris de ſa beauté, la reçut favorablement, & la fit conduire dans une tente, d'où elle avoit la liberté de ſortir quand elle vouloit. Le quatrieme jour, après un grand ſouper, *Holopherne* ayant bu avec excès, s'endormit; Judith profitant de ce ſommeil, lui coupa la tête de ſa propre épée, & la porta à Béthulie, où elle fut ſuſpendue au haut des murs. Dès qu'il fut jour, les aſſiégés firent une ſortie ſur les ennemis; & ceux-ci effrayés de la mort tragique de leur général, abandonnerent leur camp plein de richeſſes, & prirent la fuite avec précipitation. Les Iſraélites les pourſuivirent, en tuerent un grand nombre, & revinrent chargés de butin. (+)

HOLOSTOBRŒ, HOLDSTEBROA, (*Géogr.*) ville de Danemarck, dans le nord Jutland, & dans la préfecture de Rypen, au diſtrict d'Ulfbourg. Elle eſt baignée d'une riviere poiſſonneuſe, qui ſe jette à un mille & demi de ſes murs, dans le golfe ſablonneux de Torskminde, formé par la mer du nord. L'enceinte de cette ville eſt médiocre; mais ſon trafic eſt conſidérable. Les campagnes qui l'environnent ſont fertiles en grains & en fourrages; & en dépit des ſecours que ſa riviere refuſe à ſon commerce, elle s'enrichit de l'exportation qui ſe fait par terre, de ſes bleds, de ſes bœufs, & ſur-tout de ſes beaux chevaux. (*D. G.*)

HOLOTHURIE, *ou* VERGE MARINE, *epipetrum*, (*Hiſtoire naturelle.*) Cet animal de forme conique, flotte ſur la ſurface de l'eau, cherchant ſa nourriture. Il a une bouche, *a*, *fig. 4*, *planche II*, *d'Hiſt. nat. dans ce Supplément*, par laquelle on le trouve quelquefois collé à des plantes marines, comme pour les ſucer: elle eſt auſſi aſſez large pour engloutir les inſectes qu'il rencontre. Lorſqu'on touche ce zoophyte, il donne des marques de ſentiment par un frémiſſement très-ſenſible au doigt qui le preſſe. Sa peau douce au toucher eſt bizarrement ridée, excepté autour de la bouche où elle eſt liſſe, unie & tendue. L'*holothurie* reſſemble aſſez par cette extrêmité au bout du gland de la verge humaine. *Alb. Seba Theſ.*

HOLSTEIN, (*Géogr.*) état d'Allemagne, érigé en duché par l'empereur Frédéric III, en faveur du roi de Danemarck Chriſtian I, l'an 1474, eſt ſitué dans le cercle de la Baſſe-Saxe, entre l'Elbe, la mer du nord, l'Eyder, la Levenſau, la mer Baltique, le duché de Lauenbourg, & les territoires de Hambourg & de Lubeck. Il comprend les anciennes provinces de *Holſtein* propre, de Stormarie, de Ditmarcie & de Wagrie, dont les trois premieres étoient la patrie des Nordalbingiens, nation Saxonne, ſoumiſe & diſperſée par Charlemagne, qui en tranſporta des milliers de familles en Hollande, en Flandres & en Brabant. L'évêché d'Eutin, le comté de Rantzau, la ſeigneurie de Pinnenberg & la ville d'Altena ſont enclavés dans ce duché ſans en faire partie, & on lui donne environ dix-huit milles d'orient en occident, & douze à treize du ſeptentrion au midi.

C'eſt un pays à-peu-près plat, arroſé des rivieres d'Elbe, d'Eyder, de Stör, de Schevartau, de Pinnau & de Schwentin, & fréquemment ſoufflé de vents impétueux, qui ſans doute purifient l'air qu'on y reſpire, mais qui venant à ſoulever les flots de la mer du nord, expoſent aſſez ſouvent la contrée au danger des inondations, & lui rendent abſolument néceſſaire l'entretien très-coûteux d'un grand nombre de digues.

L'on diſtingue trois ſortes de ſol dans le *Holſtein*, l'humide ou le marécageux, le ſablonneux ou les bruyeres, & les terres dures. Celles-ci ſont à l'orient vers la Baltique; les bruyeres ſont vers le milieu du pays entre Hambourg & Rendsbourg, & les marais ſont à l'occident vers l'Elbe & la mer du Nord. Graces à l'induſtrie & au travail des habitans, chacun de ces ſols a ſon mérite. Le premier eſt riche en fourrages, en froment & en gros légumes. Le ſecond nourrit beaucoup de brebis. Et le troiſieme fertile, à force de culture, produit toutes ſortes de bons grains. Le bois à brûler manque dans le *Holſtein*; les chênes & les hêtres s'y conſument ſans qu'on les remplace; mais la nature lui donna de la tourbe, & l'art lui apprit de faire uſage des herbes de bruyere deſſéchées. L'on exporte de ce pays-là quantité de grains, de légumes, de bœufs, de vaches, de brebis, de pourceaux, de volaille, de poiſſons, de gibier, de beurre & de fromage. Au moyen des deux mers qui flanquent le duché, & de la plupart de ſes rivieres qui ſont navigables, le commerce s'y fait ſans retard & ſans peine. Hambourg & Lubeck ſont ſes deux grands entrepôts; il y porte l'excédent de ce qu'il a; il en rapporte les ſupplémens de ce qu'il n'a pas. Une heureuſe activité regne dans cet échange, & l'on peut dire en général que le *Holſtein* proſpere. L'on y compte quatorze villes & dix-huit bourgs, avec une multitude de terres ſeigneuriales & de bailliages, dont les uns ſont aux princes du pays, & les autres à la nobleſſe, & à quelques abbayes ſécuriſées à l'époque de la réformation; car toute la contrée eſt luthérienne, & ce n'eſt que dans Gluckſtadt, Kiel, Rendsbourg & Altena, ſes villes principales, que l'on trouve des égliſes de différentes communions chrétiennes & des Juifs.

Après la conquête & la dépopulation du pays par Charlemagne, les ducs de Saxe l'eurent en partage, & le garderent avec négligence juſqu'au commencement du XIIe ſiecle. A cette date, ils l'inféoderent à titre de comté à la maiſon de Schauenbourg, qui s'appliquant d'abord à le repeupler, y tranſplanta des Flamands, des Friſons, des Weſtphaliens & des Venedes, & qui, après en avoir joui long-tems, non ſans trouble de la part des rois de Danemarck, ducs de Sleſwick, le leur abandonna enfin l'an 1459, & ne ſe réſerva que la ſeigneurie de Pinneberg. Le roi Chriſtian I, comme il a été dit, le fit ériger en duché l'an 1474 & dans XVIe ſiecle, après la mort du roi Frédéric II, il s'en forma deux parts, dont l'une reſta dans la branche aînée de la maiſon royale, qui la tient encore ſous le nom de *Holſtein Gluckſtadt*, & l'autre fut affectée à la branche cadette de cette maiſon qui la poſſede ſous le nom de *Holſtein Gottorp*, ou ſous le titre de *maiſon ducale*. L'on dit que *Holſtein* Gluckſtadt rapporte annuellement 400000 rixdalers, & *Holſtein* Gottorp 200000. Les chambres de juſtice, de finance & de régence de la premiere ſiegent dans la ville de Gluckſtadt, & celles de la ſeconde, dans la ville de Kiel. Il y en a dans la ville de Gottorp pour quelques diſtricts du pays qui n'ont pas été mis en partage.

Les gentilshommes de la contrée jouiſſent de franchiſes & de privileges qui ne les exemptent pas de payer d'aſſez fortes contributions à l'état. Ils ſont corps avec la nobleſſe de Sleſwick, & tous les payſans de leurs terres ſont eſclaves de la glebe. Les payſans des domaines du roi & de ceux du duc ont été tirés de cet eſclavage. Quant aux villes, elles ont des immunités, quelques droits de police & des écoles latines. Il y a dans Kiel une univerſité, & dans Altena un très-bon college académique.

Holſtein Gluckſtadt & *Holſtein* Gottorp ont chacun voix & ſéance dans les dietes de l'Allemagne, au college des princes, & paient en commun 800 florins pour les mois romains, & 278 rixdalers 63 creutzers pour la chambre impériale. La branche de Sonderbourg, d'où ſont ſortis les lignes d'Auguſtbourg, de Beck & de Plön, n'eſt conſidérée que comme une branche appanagée. Cependant tous les princes de *Holſtein*, ſans exception, portent les titres de *héritier de Norwege*, duc de Sleſwick, de *Holſtein*, de Stormarie & de Ditmarſie, comte d'Oldenbourg & de Delſmenhorſt.

Holſteinbourg eſt un château de Danemarck, ſitué dans l'île de Seeland, au bailliage d'Anderskow, & poſſédé par des gentilhommes connus dans le royaume ſous le titre de comtes de *Holſtein*. (*D. G.*)

HOLTE *ou* HOLTEN, (*Géogr.*) c'eſt le nom d'une petite ville du duché de Cleves, en Weſtphalie, d'une commanderie de l'ordre teutonique au bailliage d'Altenbieſen, & de divers autres lieux peu conſidérables d'Allemagne. (*D. G.*)

HOLTZMUNDEN, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans la Baſſe-Saxe, & dans la principauté de Wolfenbuttel, ſur le Weſer. Elle eſt fort ancienne, & a paſſé à la maiſon de Brunſwick, après l'extinction de celle d'Eberſtein, au commencement du XVe ſiecle. Son enceinte n'eſt pas conſidérable, mais elle eſt proprement bâtie, & renferme pluſieurs fabriques & manufactures qui la font fleurir, auſſi bien qu'une école latine enrichie d'une belle bibliotheque. (*D. G.*)

HOLUM, HOOLUM, HOOLAR, (*Géogr.*) ville d'Iſlande, dans le quartier ſeptentrional de l'île, avec un évêché fondé l'an 1106, & mis ſur un meilleur pied dans le XVIe ſiecle, par le roi de Danemarck Chriſtiern III. Il y a une imprimerie d'où ſortent les livres de dévotion qui ſe diſtribuent dans la contrée. (*D. G.*)

HOMOGENES, (*Algebre. Calcul intégral.*) on appelle en général *équations homogenes* celles où les variables montent au même dégré dans tous les termes. Un radical eſt d'un dégré égal à celui des termes qui ſont ſous le ſigne diviſé par l'expoſant. Une fonction logarithmique eſt du dégré zero, & une exponentielle du dégré de ſon expoſant.

Dans les équations *homogenes* différentielles du premier ordre en x, y, z, &c. ſi on fait $x = e\,x'$, $y = e^{x'}\,y'$, $z = e^{x'}\,z'$ &c. il eſt clair que $e^{x'}$ ſe trouvera au même dégré à tous les termes, qu'on pourra par conſéquent le faire diſparoître par la diviſion, & qu'ainſi réſolvant l'équation algébrique *homogene*

par rapport à dx', on aura toutes les fois que la proposée est possible $dx' = A\,dz' + B\,d'y$, A & B étant des fonctions de y' & de z', & par conséquent $x' = S\,A\,dz' + B\,d'y$ par les quadratures. S'il n'y avoit que deux variables x & y, on auroit toujours $x' = S\,B\,dy'$.

Si une équation *homogene* est entre deux variables, & qu'on fasse $x + ny = o$, on aura n par une équation d'un dégré égal à celui où montent les x, y, plus celui où montent les dx & dy. On aura donc un nombre égal d'équations linéaires, qui donneront autant de solutions particulieres de la proposée.

Si une fonction homogene $A\,dx + B\,dy + C\,dz$ est la différentielle exacte d'une fonction algébrique, on aura $S.A\,dx + B\,dy + C\,dz = \frac{Ax + By + Cz}{n}$ n étant l'exposant du dégré des variables augmenté de l'unité.

En effet, soit $y = y'x$ & $z = z'x$, il est clair que l'intégrale algébrique sera $x^n \varphi y' z'$: donc la différence sera $x^n \frac{d\varphi y', z'}{dy'} dy' + \frac{d\varphi y', z'}{dz} dz' + n x^{n-1} \varphi y' z' dx$.

Mais après la substitution, la différentielle proposée devient,

$x^{n-1} A'\,dx + x^n B'\,dy' + x^n C'\,dz'$.
$+ x^{n-1} y' B'\,dx$.
$+ x^{n-1} z' C'\,dx$.

Donc comparant,

$n \varphi y' z' = A' + B' y' + C' z'$: donc, *&c.*

En voici une autre plus élémentaire. Je suppose d'abord que l'intégrale cherchée est rationnelle algébrique & entiere, il est clair qu'elle sera composée de termes $m\,x^a y^b z^c \ldots$ tels que $a + b + c \ldots$ ait une même valeur dans chaque terme : or, $dm\,x^a y^b z^c = ma x^{a-1} y^b z^c\,dx + mb x^a y^{b-1} z^c\,dy + me x^a y^b z^{c-1}\,dz$: donc en y mettant x pour dx, y pour dy, z pour dz, cette différence devient $ma x^a y^b z^c + mb x^a y^b z^c + mc x^a y^b z^c = a + b + c \,.\, mx \frac{abc}{yz}$, or $a + b + c$ est le même dans tous les termes, & égal à n : donc, *&c.*

Soit ensuite l'intégrale algébrique & rationnelle, mais fractionnaire, appellant le numérateur P, & le dénominateur Q, on a $d\frac{P}{Q} = \frac{Q\,dP - P\,dQ}{Q^2}$ soit m' le dégré de P, & n' celui de Q, on trouvera que par la démonstration précédente dP devient, après la substitution, égal à $m'P$ & dQ égal $n'Q$; donc $d\frac{P}{Q}$ devient, après la substitution, $\frac{m'QP - n'PQ}{Q^2} = m' - n'\frac{P}{Q} = n\frac{P}{Q}$, donc, *&c.* Soit enfin l'intégrale algébrique, mais contenant des radicaux quelconques, n étant le dégré de l'intégrale, je fais u^n égal à cette intégrale, je forme une équation *homogene* rationnelle en x, y, z, u, je la différencie, & j'ai $A\,dx + B\,dy + C\,dz + D\,du = o$, & par la démonstration ci-dessus $Ax + By + Cz + Du = o$, & par conséquent l'intégrale cherchée, ou $u^n = -\frac{Ax + By + Cz \,.\, u^{n-1}}{D}$, de même $d.u^n$, ou la différence proposée à cause de l'équation $A\,dx + B\,dy + C\,dz + D\,du = o$ est égale à $-\frac{A\,dx + B\,dy + C\,dz}{D} \times n u^{n-1}$: donc si on fait la substitution, elle devient $-\frac{Ax + By + Cz}{D} n\,u^{n-1} = n\,u^n$, donc, *&c.*

Si $n = o$, cette méthode ne donne aucun résultat ; si l'intégrale contenoit des fonctions logarithmiques, alors, après la substitution, la portion algébrique deviendroit nulle, parce que $n = o$ & la portion logarithmique deviendroit m ; m étant la somme des dégrés des fonctions qui sont sous le signe.

Si on a $e^V A\,dx + B\,dy + C\,dz$, différentielle exacte, & qui soit susceptible de la forme, $e^V d\varphi + e^V \varphi\,dV$, V & φ étant *homogenes*, on aura $e^V Ax + By + Cz = e^V n\varphi + m\varphi V$, m étant le dégré de V, donc $\varphi = \frac{Ax + By + Cz}{n + mV}$.

Si dans une équation du premier ordre la seule variable x & sa différence sont *homogenes*, on réduira la proposée aux quadratures en faisant $x = e^{x'}$. *Euler.*

Si dans une équation d'un ordre quelconque leurs variables & leurs différences sont *homogenes*, ou une partie des variables & leurs différences, on parviendra par les mêmes substitutions à avoir une équation où une des variables manque, & où il ne se trouve que ses différences ; ce qui, lorsqu'il n'y a que deux variables, réduit l'intégration à celle d'une équation d'un ordre moindre d'une unité, & à une quadrature. *Euler.* (*o*)

§ HONFLEUR, (*Géogr.*) ville & port de mer du Lieuvin, dans la haute Normandie, dioceſe de Lisieux, élection de Pont-l'Evêque, à l'embouchure de la Seine : on y fait beaucoup de toiles, quelques bonneteries & chapeaux ; on y fume des harengs pour les faire saurir.

Le commerce de la pêche & des dentelles y est considérable : on y compte environ huit ou dix mille habitans.

C'est de ce lieu que partit Chinot-Paulmier, gentilhomme des environs, qui le premier a fait, en 1503, la découverte des terres australes, qu'il nomma *Indes méridionales :* c'est au port de *Honfleur* qu'arrivent les sels pour les villes situées le long de la Seine. (*C.*)

HONNECOURT, EN VERMANDOIS, *Hunnicuria*, *Hunnonis-curia*, (*Géogr.*) château & abbaye de bénédictins, sur l'Escaut, aux confins de l'Artois & du Cambresis, à quatre lieues de Cambray, une du Catelet, fondée en 660, sous le regne de Philippe de Valois : on trouva sous un marbre du vieux cloître de cette abbaye, une casaque d'armes, garnie de lames d'or & de pierres précieuses, une croix émaillée à l'antique, un heaume d'or & d'argent, avec une tablette d'or à la tête du cadavre, qui portoit ces mots : *Odo Kast. Kamb. H. A. Rest.*, que l'on a rendus ainsi : *Odo Castellanus Cameracensis hujus abbatiæ restitutor.*

La seigneurie de *Honnecourt* est à l'illustre maison de Lannoy ; ce lieu est trop connu par la sanglante journée de *Honnecourt*, où le 26 mai 1642, le maréchal de la Guiche fut battu par les Espagnols. (*C.*)

HOPITAUX D'ARMÉE, *ou* HOPITAUX MILITAIRES. Le bon ordre qui doit régner dans les *hôpitaux* d'une armée, mérite une si grande attention, que c'est de-là que dépend la perte ou le salut d'une bonne partie des soldats qui la composent. Lorsqu'après quelques années de paix, une armée entre en campagne, elle est composée de soldats lestes, forts, vigoureux, capables de supporter les fatigues de la guerre ; bien disciplinés, bien exercés, ayant eu le tems de prendre l'esprit de leur état, & sur lesquels il paroît qu'un général doit faire plus de fond que sur des troupes de nouvelle levée. L'état est donc intéressé à pourvoir à tout ce qui peut contribuer à leur conservation ; en prenant les arrangemens propres à arrêter le progrès des maladies qui ravagent nos troupes, sur-tout lorsqu'elles se portent dans des pays éloignés de la France ; à empêcher que les soldats blessés ne meurent faute d'être secourus & pansés à propos, par le défaut des chirurgiens qui manquent en quantité & en qualité ; à empêcher que dans les routes que font les *hôpitaux*, lors de leur évacuation, les malades ne meurent d'inanition, par l'avarice de ceux qui sont

chargés de leur conduite. Pour parer à ces inconvéniens, il faut établir un ordre qui les anéantisse, & que l'appât du gain ne puisse plus détruire; pour y parvenir il faut en confier la dépense à des personnes de probité, qui par leur état soient intéressées à la conservation du soldat; ces deux points se trouvent réunis dans l'état de l'officier: c'est ce qui fait penser qu'en chargeant chaque corps du traitement de ses soldats, & y établissant une regle invariable pour le maintien du bon ordre, l'état y gagneroit, tant par rapport à la conservation du soldat, que par rapport aux finances, d'autant mieux que le traitement se fera à beaucoup moins de frais, qu'il ne sera presque plus question de procès-verbaux, & que l'on ne verra plus à l'armée cette quantité d'hommes qui y viennent à titre de chirurgiens apprendre leur métier aux dépens du roi & des malheureux qui tombent dans leurs mains.

Pour être en état de former par chaque corps de bons *hôpitaux*, il est nécessaire que le roi entretienne dans chaque régiment de ses troupes, un chirurgien-major, en état de démontrer & d'opérer: il faut que ces qualités lui soient acquises, autant par la pratique que par l'étude; qu'il soit en état de faire l'office de médecin, qualité actuellement attachée à tous les bons chirurgiens: enfin un sujet qui ne doive rien à la faveur, & qui puisse être avoué des académies de chirurgie.

Il est pareillement nécessaire que le roi entretienne dans chaque compagnie de ses troupes, ou tout au moins de deux en deux compagnies, un garçon chirurgien, qui n'aura d'autre service à faire que celui de sa profession, & dont la paie soit plus forte que celle du soldat, pour le distinguer; & pour leur donner de l'émulation, il faut que le roi accorde quelque privilege, dans les provinces, aux chirurgiens qui s'y établiront, après avoir servi dans ses troupes avec exactitude & distinction le tems qui sera fixé; par ce moyen on trouvera beaucoup plus de sujets qu'il n'en faudra pour remplir ces places: tous ces garçons chirurgiens seront dans chaque corps aux ordres du chirurgien-major, qui sera obligé de leur démontrer, dans certains jours de chaque semaine, & de les instruire avec application & exactitude, sur tout ce qui regarde cette profession, afin d'en faire des sujets propres à rendre les services essentiels que l'on doit attendre d'eux à l'armée; le plus capable de chaque bataillon y sera à titre de chirurgien aide-major, avec un supplément de paie du roi.

Voilà de quoi former tous les chirurgiens de l'armée, à la tête desquels on mettra un chirurgien-major par division, tel que la cour les nomme ordinairement, gens d'un mérite distingué; leur service sera de veiller à l'exactitude des autres, à en reconnoître la capacité, & les redresser dans tous les cas, en faisant leur tournée par division, dans les quartiers d'hiver, & en visitant les ambulances en campagne.

Pour former des sujets toujours plus habiles, le roi pourroit établir à Paris une maison, où un des garçons chirurgiens de chaque bataillon, de chaque régiment de cavalerie, dragons ou hussars, seroit envoyé, au choix du chirurgien-major de chaque corps, y vivant au moyen de la solde que le roi accorde à son régiment, enforte qu'il ne soit fait d'autres frais pour lui que le logement & le coucher: tous ces garçons chirurgiens y feront leur cours sous les instructions des meilleurs démonstrateurs prépofés à cet effet.

Pour donner de l'émulation & récompenser les soins des chirurgiens-majors, il faut que les places attachées à leur profession, dans les *hôpitaux* royaux de France, soient le prix de leurs services, & leur servent de retraite.

Il semble que dans cet arrangement, tout concourt à donner de l'émulation à l'un & l'autre état des chirurgiens; & qu'étant attachés aux troupes, ils seront portés, autant par inclination que par devoir, à les bien traiter.

Le chirurgien-major sera chargé de l'emplette & de la fourniture des drogues, des eaux-de-vie, linges à pansement, charpies, *&c.* au moyen d'un prix fixe par chaque journée de malades; & les chirurgiens-majors des divisions seront chargés de l'inspection de leur pharmacie; le roi fournira les moyens de la transporter, elle doit toujours marcher avec la troupe.

Les aumôniers de chaque régiment feront leur charge à l'*hôpital*, en suivant l'ordre & la regle prescrite aux aumôniers des *hôpitaux*; il y en aura toujours un nombre au quartier général, attachés à l'ambulance, pour remplacer ceux des régimens qui seroient morts ou malades.

Comme l'on propose de charger les corps du traitement de leurs malades, au moyen d'un prix fixe que la cour leur accordera par chaque journée de malade, au moyen duquel ils seront chargés de la fourniture des alimens, médicamens, eau-de-vie & linge à pansement, *&c.* ce sera aux commandans & majors des corps à choisir parmi leurs sergens, des hommes intelligens & propres à ménager leurs intérêts, sans préjudice au bon traitement du soldat, pour remplir les fonctions de directeur, dépensier & garde-magasin.

Les infirmiers seroient fournis par l'*hôpital* ambulant, qui en sera toujours fourni d'une suffisante quantité, ils seront payés par les corps; dans le cas où il en manqueroit, on en demanderoit de bonne volonté dans la troupe; & il faut éviter, autant qu'il est possible, de les prendre par force; car le dégoût que cause un pareil métier, à ceux qui n'y sont pas propres, causeroit la perte de quantité d'hommes qui pourroient être ailleurs de fort bons sujets; ils seront distribués de vingt-quatre en vingt-quatre malades; il y en aura un de surnuméraire pour enterrer les morts, & un dans chaque *hôpital*, qui sera celui qui paroîtra le plus propre, le plus intelligent, & le plus ferme pour commander les autres; voilà tous les hommes propres à former de bons *hôpitaux*, qui seront à la charge des corps.

Il faut qu'il y ait à chaque *hôpital*, un homme qui y soit attaché, pour veiller aux intérêts du roi & au bien-être du soldat; il sera nommé par la cour, à titre de contrôleur, & sera payé par le roi; il sera indépendant des corps, & sera chargé conjointement avec les commissaires des guerres, de faire exécuter les ordonnances du roi concernant les *hôpitaux*; il ne sera tenu de rendre compte qu'à l'intendant de l'armée, & à l'officier général, sous les ordres duquel sera le corps à qui appartiendra l'*hôpital* auquel il sera attaché.

De quelle utilité peuvent être d'autres commis pour faire ou faire faire le service dans un *hôpital*? & à quoi sert cette quantité de commis qui sont à la suite des entrepreneurs, avec des appointemens si considérables, tels que

Un directeur à	150 liv. par mois.
Un dépensier à	100
Un garde-magasin à . .	100
Un commis aux entrées. .	120
Un chirurgien aide-major	150
Dix garçons chirurgiens sans nourriture, à soixante livres chacun	600
Un contrôleur à . . .	150
	1370 liv.

De l'autre part.	1370 liv.
Et dans les *hôpitaux* conſidérables, un ſous-directeur & un ſous-contrôleur, à cent livres chacun	200
	1570 liv.

Que l'on ôte cent ſoixante-dix livres pour les appointemens du contrôleur, mentionnés d'autre part, il reſtera par chaque mois, en bon pour le roi, de quatorze cens livres dans les *hôpitaux* conſidérables, & de douze cens livres dans les moins conſidérables; ces ſommes doivent faire une déduction ſur le prix des journées, comme on le verra en ſon lieu.

Fonctions des employés au ſervice deſdits hôpitaux.

Le chirurgien-major fera ſa viſite tous les matins, à huit heures en été, & à neuf heures en hiver; il ſera ſuivi des garçons chirurgiens de garde, qui écriront ſes ordonnances, & des chirurgiens-aide-majors de chaque bataillon, qui reſteront à l'*hôpital* juſqu'à midi, pour faire exécuter les ordres qu'il aura donnés dans ſa viſite; tous les autres garçons chirurgiens du régiment le ſuivront pareillement dans ſa viſite; & les chirurgiens-aide-majors les diſperſeront dans les ſalles où ils ſeront néceſſaires, conſéquemment aux ordres du chirurgien-major; il préparera enſuite de ſa viſite les médicamens néceſſaires, & chargera de la diſtribution, un des chirurgiens-aide-majors, le plus intelligent dans cette partie.

L'aumônier fera ſa charge ſuivant la regle preſcrite aux aumôniers des *hôpitaux*.

Le directeur fera avertir le contrôleur toutes les fois qu'il fera mettre la viande à la marmite, afin qu'il vérifie ſi l'on y met la quantité fixée, & ſi elle eſt de la qualité requiſe; il fera tous les matins & dans toutes les ſalles ſa viſite, une heure avant celle du chirurgien-major; il verra ſi les lits ſont faits, ſi les ſalles ſont balayées, & ſi l'infirmier-chef fait tenir l'ordre de propreté qui lui eſt preſcrit; il s'informera des malades, ſi les infirmiers ſont exacts à les ſervir, & verra ſi les plaintes qu'il recevra ſont fondées, afin de punir ſévérement l'infirmier qui auroit manqué: il aura toujours une ſuffiſante proviſion de toutes les choſes néceſſaires aux alimens des malades; il aura l'œil à ce que le dépenſier ſoit juſte dans toutes ſes diſtributions, tant pour l'intérêt du corps, que pour celui des malades; il dreſſera un état journalier de la dépenſe qu'il fera, dont il remettra copie, tous les cinq jours, au major ou à l'officier prépoſé pour recevoir ſes comptes: les viſites du chirurgien-major qu'il y joindra, lui ſerviront de pieces juſtificatives. Les officiers commandés tous les jours pour la viſite dudit *hôpital*, répondront, en leur propre & privé nom, du mal-être du ſoldat malade, s'il y avoit des plaintes légitimes le jour de leur viſite, & qu'ils n'y aient pas fait apporter le remede convenable. Lorſque les commiſſaires & contrôleurs feront leur viſite dans leſdits *hôpitaux*, il ne s'y trouvera aucuns officiers, ſergens ni commis intéreſſés pour le corps, afin que les ſoldats malades puiſſent faire librement leurs plaintes; & ſi elles ſont juſtes, ils en rendront compte ſur le champ à l'officier général, ſous les ordres duquel ſera cette troupe.

Le dépenſier ſera chargé de faire le partage des alimens conſéquemment à l'état de viſite du chirurgien-major, dont copie lui ſera remiſe; il aura un panier par ſalle, diviſé en quatre, où ſera le pain de chaque eſpece de portion; une cuvette de bois, diviſée pareillement en quatre, où ſera la viande de chaque eſpece de portion; un broc pour le vin, où ſera la quantité néceſſaire pour toute la diſtribution; une marmite de diſtribution pour faire les bouillons & tremper les ſoupes; deux pots propres à tenir le riz & les panades: il remettra tous ces uſtenſiles garnis des alimens néceſſaires aux infirmiers de diſtribution, qui la feront à l'heure fixée, ſur un extrait par ſalle de la viſite du chirurgien-major, qui leur ſera remis par le dépenſier, afin qu'ils puiſſent reconnoître par les numéros des lits, les malades auxquels ils doivent faire les différentes eſpeces de diſtribution; il aura une extrême attention à faire tenir tous ces uſtenſiles très-propres, & que les infirmiers faſſent leurs diſtributions avec beaucoup de propreté; qu'ils ne ſervent point la viande, le pain, ni autres alimens avec les doigts, & qu'ils aient des fourchettes de bois pour ce ſervice: il veillera à ce que le cuiſinier tienne ſa cuiſine & tout ce qui en dépend dans le plus grand ordre de propreté.

L'infirmier-chef ſera chargé de veiller à l'exactitude des autres, il fera ſa tournée dans les ſalles deux fois par jour, il fera balayer & nettoyer partout, fera faire les lits, fera laver les écuelles, aſſiettes, & généralement toute la terraille à l'uſage des malades; fera faire un feu tempéré dans les ſalles pendant le froid; fera par un infirmier peigner les ſoldats malades, qui ſeront en état de le ſouffrir, & hors d'état de le faire; il veillera à ce que les ſoldats qui ſont en état de ſe tenir propres, le faſſent; & ſi quelqu'un s'obſtinoit à reſter dans la mal-propreté, il en rendra compte au directeur qui, étant ſergent, ſe ſervira de ſon autorité pour le faire tenir dans l'état de propreté où il doit être. La propreté que l'on doit obſerver & faire obſerver dans les *hôpitaux*, eſt d'une ſi grande conſéquence, que c'eſt preſque toujours de la mal-propreté que naiſſent les maladies contagieuſes: s'il y a beaucoup de malades dans un *hôpital*, dont l'emplacement ſoit néceſſairement reſſerré, que ces malades ſoient tenus mal-proprement, ou ſoient eux-mêmes mal-propres, ils s'infectent, & tout ce qui eſt à portée d'eux s'en ſent; c'eſt ce qui arrive preſque toujours dans les *hôpitaux* de l'armée, ſoit par la négligence de ceux qui ſont chargés d'y veiller, ou parce que les ſoldats n'étant point ſubordonnés aux commis des *hôpitaux*, mépriſent ce qu'ils peuvent leur dire à ce ſujet. L'infirmier-chef commandera tous les jours les infirmiers de garde qui doivent veiller pendant les vingt-quatre heures aux beſoins de tous les malades; il prendra l'ordre du chirurgien-major, pour ſavoir la quantité qu'il doit y en avoir de garde, tant par rapport au nombre des malades, qu'à l'emplacement de l'*hôpital*, le tout ſans préjudice du ſervice journalier que les autres infirmiers doivent faire, de vingt-quatre en vingt-quatre malades; tel que celui de faire les lits exactement tous les matins, & tenir propres de tout point les vingt-quatre malades qui leur ſont confiés. L'infirmier-chef fera brûler des parfums communs, tels que genievre, romarin, ſpique, lavande, *&c.* dans toutes les ſalles, deux fois par jour, une demi-heure avant la diſtribution des alimens; tous les jours, le matin, il tiendra les fenêtres ouvertes dans toutes les ſalles, au moins une demi-heure, quand il fera froid, à moins qu'il ne faſſe un vent trop fort ou du brouillard; il les tiendra toujours plus ouvertes, en ſuivant les gradations de la chaleur ou du froid; il veillera à ce que les morts ſoient enterrés douze heures après leur décès, & que les foſſes ſoient aſſez profondes pour que les cadavres ne cauſent aucune infection.

Le garde-magaſin ſera chargé de recevoir & diſtribuer les fournitures de toute eſpece, qui ſeront deſtinées pour le ſervice de l'*hôpital*; & pour qu'il en rende compte à la premiere requiſition, il tiendra un état de ſa recette qu'il formera ſur autant de colonnes qu'il y aura de différentes eſpeces de fournitures, en faiſant la diſtinction du bon & du mauvais;

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA

lequel état ſera ſigné des commandant & major du corps, du commandant du lieu où ſera ledit *hôpital*, du commiſſaire des guerres & du contrôleur; & ſi, pendant le tems que leſdites fournitures ſeront au ſervice de l'*hôpital*, il y avoit du déficit, ſoit par fracture, uſure ou autres cas ſemblables, il requerra le commiſſaire des guerres d'en dreſſer procès-verbal pour ſervir à la décharge du corps; il fera ſouvent ſa viſite dans l'*hôpital*, pour vérifier ſi les fournitures ne ſe dégradent pas par la faute des malades ou infirmiers; il fera blanchir les draps & autres linges au ſervice dudit *hôpital*, & en diſtribuera tous les quinze jours aux malades.

Le contrôleur aura ſon bureau à portée de l'*hôpital*, où il reſtera exactement depuis ſept heures du matin juſqu'à onze, pour recevoir les billets d'entrée des malades, qu'il enregiſtrera ſur un regiſtre qui ne ſervira qu'à cet uſage; tous les cinq jours le chirurgien-major marquera les ſoldats qui ſont en état de ſortir dudit *hôpital*, & en enverra la note au contrôleur par l'infirmier-chef, qui lui préſentera les ſoldats marqués pour ſortir, & auxquels il délivrera des billets de ſortie, après les avoir enregiſtrés ſur un regiſtre qui ne ſervira qu'à cet uſage; enſuite il ſe portera dans les ſalles de l'*hôpital*, & fera l'appel des malades, pour vérifier ſi le nombre des reſtans eſt conforme à ſes regiſtres; il s'informera des ſoldats s'ils ſont traités ſuivant l'ordonnance; recevra les plaintes de ceux qui en feront; examinera ſi elles ſont fondées; les communiquera au commiſſaire, & en fera ſon rapport à l'officier-général, aux ordres duquel ſera la troupe; il enregiſtrera les ſoldats morts ſur un regiſtre particulier; leſquels trois regiſtres ſeront cotés & paraphés par premier & dernier feuillet par le commiſſaire; il donnera un état du mouvement journalier au commandant du lieu où ſera l'*hôpital*, & un au commiſſaire des guerres; il dreſſera tous les mois trois états des journées dès ſoldats malades audit *hôpital*, ſur ſix colonnes; la premiere contiendra le nom des compagnies; la ſeconde, le nom des ſoldats malades de chaque compagnie; la troiſieme, le jour de l'entrée ou de ceux qui ſont reſtés du mois précédent; la quatrieme, le jour de la ſortie ou de la mort; la cinquieme, le total des journées par compagnie; & la ſixieme, le total général des journées. Il formera cet état ſur les trois regiſtres mentionnés ci-devant, qui ſeront arrêtés tous les mois par le commiſſaire; leſdits trois états ſeront ſignés de lui & viſés du commiſſaire, & ſeront envoyés, du premier au 6 de chaque mois, à l'intendant de l'armée, qui en gardera un, en enverra un au miniſtre ayant le département de la guerre, & le troiſieme au major du régiment, après l'avoir ordonnancé, pour qu'il en ſoit payé chez le tréſorier. S'il arrivoit que des ſoldats d'un autre régiment qui ſeroient en détachement à portée du lieu où ſeroit ledit *hôpital*, ou qui allant ou revenant du pays, tomberoient malades & ſeroient obligés d'y entrer, le contrôleur feroit dépoſer leurs armes, s'ils en avoient, au magaſin, dont il feroit inventaire, de même que des hardes d'ordonnance dont ils ſeroient munis, & en enverroit tout de ſuite copie aux majors de leurs régimens, auxquels il ſeroit fait retenue de la ſolde deſdits ſoldats au profit du régiment à qui appartiendra l'*hôpital*, & le roi paieroit le ſupplément de leurs journées. Le contrôleur ſera chargé des réparations à faire au compte du roi, dans les emplacemens où il peut manquer beaucoup de choſes néceſſaires aux *hôpitaux*, tels que des bois-de-lit, des poëles pour échauffer les ſalles, des fourneaux dans la cuiſine, des rayons & garde-manger dans la dépenſe, *&c.* Le marché de ces réparations ne ſera fait qu'en préſence du commandant du lieu, du commiſſaire des guerres & du major du régiment; de toutes leſquelles réparations, ce contrôleur dreſſera trois états, qui ſeront ſignés de toutes les perſonnes mentionnées ci-deſſus, & envoyés à l'intendant de l'armée, qui en gardera un, en enverra le ſecond au miniſtre de la guerre, & le troiſieme au contrôleur, après l'avoir ordonnancé, pour en être payé chez le tréſorier.

Dans le cas où les maladies feront des progrès conſidérables, les chirurgiens-majors de chaque diviſion, nommés par la cour, feront leur tournée & raiſonneront avec les chirurgiens-majors des corps, ſur la nature des maladies; enſuite ils s'aſſembleront pour convenir des moyens propres à en arrêter le cours, & en feront part aux chirurgiens-majors du corps.

De l'emplacement des hôpitaux. Lorſque les troupes entreront en quartier d'hiver, le commandant du lieu fera choiſir, ſur le logement du quartier, la maiſon la plus convenable, & de préférence un couvent, s'il y en a, pour y établir l'*hôpital* des troupes qu'il commande; s'il y a différens régimens dans le quartier, il fera donner, autant qu'il ſera poſſible, un emplacement par régiment, pour éviter la multitude des malades dans un même lieu; & s'il n'y a qu'une maiſon deſtinée pour les *hôpitaux* de différens régimens, elle ſera diſtribuée par égale portion pour chaque bataillon, ou régiment de cavalerie & dragons. S'il ſe trouve une cuiſine ſuffiſamment grande pour contenir les chaudieres de chaque régiment, on leur aſſignera à chacun leurs fourneaux. Il y aura toujours une ſentinelle dans cette cuiſine pour y faire obſerver l'ordre: il faut que chaque régiment ait ſa chambre de dépenſe particuliere; il convient que le contrôleur, les chirurgien-major & aumônier de chaque régiment, ſoient logés à portée dudit *hôpital*. Dès que l'emplacement de l'*hôpital* ſera reconnu, le contrôleur & le commiſſaire verront les réparations & achats néceſſaires à faire au compte du roi; deſquelles réparations il ſera dreſſé un état par le contrôleur, pour le marché en être fait & exécuté tout de ſuite, dans la forme expliquée ci-devant. Chaque *hôpital* particulier aura ſon contrôleur, & une garde pour contenir les ſoldats, empêcher que les malades ne ſortent, & que leurs camarades ne leur apportent des alimens étrangers: les directeur, dépenſier & garde-magaſin, ſeront logés dans ledit *hôpital*.

Des fournitures. En ſuivant l'uſage des étrangers étant ſur les pays ennemis, il ſera fait une perquiſition dans toutes les maiſons & couvens de la dépendance de chaque quartier, des matelas, draps, couvertes, paillaſſes & traverſins qui s'y trouveront, pour en fournir les *hôpitaux* d'une ſuffiſante quantité; chaque habitant mettra ſa marque ſur celles qu'il devra fournir, pour la reconnoître lors de l'évacuation dudit *hôpital*; enſuite elles ſeront tranſportées dans les *hôpitaux*, & remiſes aux gardes-magaſin, qui en donneront leur reçu à la charge du corps, & ſeront obligés de le repréſenter toutes les fois qu'ils en ſeront requis. Dans les pays amis, alliés ou neutres, dans leſquels on ſeroit obligé d'hiverner, on peut par arrangement en faire fournir de même, en payant à la reddition deſdites fournitures, le dommage qui auroit pu y être fait, ſur l'eſtimation que des commiſſaires prépoſés de part & d'autre feront faire à cet effet. Les corps ſeront chargés des chaudieres pour le bouillon & la tiſane; des paniers, cuvettes de bois, brocs pour le vin & tiſanes, grandes cuillers, fourchettes, écumoires, couteaux de cuiſine, & toute la menue terraille à l'uſage des malades. Ces uſtenſiles, à l'exception de la terraille & la pharmacie, marcheront toujours avec la troupe: le roi fournira les moyens de les tranſporter.

Chauffage. Le bois pour la consommation des *hôpitaux*, étant sur pays ennemi, doit être pris dans les bois des communautés où chaque troupe sera en quartier; & s'il arrivoit que dans l'étendue du pays que l'armée occuperoit, il y ait des cantons qui en manquassent, on en tireroit sur les voitures du pays des quartiers où ils seroient abondans, à moins qu'il n'y ait dans le pays une autre espece de chauffage. Cette fourniture se peut joindre au chauffage des corps-de-garde & du reste de la troupe. Dans les pays des alliés on prendra les arrangemens ordinaires pour cette fourniture.

De la quantité & espece des alimens. Toutes les vingt-quatre heures il sera mis dans la marmite une livre de viande de bœuf par chaque malade qui sera dans l'*hôpital*, & autant que faire se pourra, deux tiers de bœuf & un tiers de mouton: on croit que le bouillon seroit meilleur, en ne mettant qu'une demi-livre toutes les douze heures. Sur cette quantité, les infirmiers doivent être nourris, ainsi que le cuisinier & autres servant à l'*hôpital*, parce que, sur la quantité des malades, dont il y a souvent plus de moitié à la diete & au quart, il se trouve plus de viande qu'il n'en faut pour leur nourriture. Les commissaires, contrôleurs & autres ayant droit, feront visiter les bêtes avant & après avoir été tuées, pour connoître si elles sont saines & propres à l'usage des malades: la portion de viande sera d'une livre poids de marc, divisée en deux parties, pour le dîner, le souper, les trois quarts de douze onces, la demie de huit onces & le quart de quatre onces.

Le pain sera composé de pur froment, autant que le pays le permettra; & si l'on habitoit des pays où cette espece soit rare, il sera composé des deux tiers froment & l'autre tiers seigle: on observera que toute la fleur doit y rester, & que l'on en doit ôter le gros son, & que le pain doit être bien cuit; la portion sera composée d'une livre & demie poids de marc, en deux parties, les trois quart de dix-huit onces, la demie de douze onces, le quart de six onces. Pour ceux qui ne doivent avoir que des soupes, on leur coupera des tranches à la concurrence de deux onces.

Le vin qui sera distribué aux malades, sera pris dans le pays qu'on occupera, à moins qu'on ne puisse le tirer à meilleur marché des pays voisins; & par cette raison, on ne pourra se plaindre ni refuser le vin du pays, dès qu'il n'aura pas les défauts d'être aigre, piqué, tourné ou trempé; il faut, autant qu'il sera possible, que ce soit du vieux.

Les œufs qui serviront aux bouillons blancs & à ceux qui relevent de diete, seront pris les plus frais qu'on pourra les trouver.

Le riz sera donné du plus blanc & du meilleur.

Les panades se feront selon l'ordre du chirurgien-major.

La tisane étant sujette à s'aigrir, particuliérement en été, le garçon-chirurgien, chargé de la faire, n'en fera qu'autant qu'il pourra s'en consommer à-peu-près dans les vingt-quatre heures; les choses nécessaires pour la faire seront fournies par le chirurgien-major, de même que les œufs & le lait pour l'usage des cataplasmes. Ces articles sont relatifs au traité qui sera fait de sa part avec le corps pour la fourniture des drogues.

Evacuations desdits hôpitaux. Lorsque le général se disposera à quitter ses quartiers d'hiver pour entrer en campagne, il donnera ses ordres à l'intendant de l'armée, pour qu'il dispose les ambulances pour recevoir les malades des *hôpitaux* des quartiers d'hiver; pour lors les régimens les plus à portée de l'ennemi, commenceront leur évacuation sur ceux qui seront le plus à portée sur leurs derrieres, & successivement de quartier en quartier, les régimens recevront les malades de leurs voisins jusqu'aux lieux des entrepôts de l'ambulance, où étant arrivés, chaque sergent, chargé de la conduite des malades de son corps, fera un billet d'entrée pour chaque malade, dans lequel sera expliqué les hardes d'ordonnance & l'armement dont il sera muni, & dont le contrôleur dudit *hôpital* tiendra un état exact, afin qu'au cas qu'il en meure quelqu'un, le garde-magasin soit tenu d'en rendre compte au régiment, & que chaque soldat puisse retrouver exactement, au retour de sa maladie, tout ce qu'il aura apporté d'ordonnance dudit régiment. Les régimens qui commenceront leur évacuation, donneront avis aux régimens qui se trouveront sur leur route, du jour de l'arrivée de leurs malades, afin qu'ils se préparent à les recevoir & alimenter, & d'évacuation en évacuation, tous les régimens en useront de même.

Des billets d'entrée & de sortie. Les billets d'entrée & de sortie sont des pieces justificatives, pour servir à la vérification des états des journées de malades; mais qui facilitent aux soldats les moyens de courir toutes les campagnes d'*hôpital* en *hôpital*, de prendre de l'argent, des chemises, souliers, *&c.* par-tout où on leur en veut donner: on a pu remarquer, pendant la guerre derniere, que près d'un sixieme des soldats de l'armée ont pris ce parti, lesquels au lieu de rendre service, ont ruiné leurs capitaines; on a, par eux-mêmes, découvert leur ruse: dès qu'un soldat mouroit dans un *hôpital*, ces vagabonds fouilloient dans ses poches pour y chercher des billets de sortie de quelqu'autre *hôpital*, & dès qu'ils en trouvoient, ils s'en servoient pour aller demander de l'argent & des hardes sous le nom du mort, & pour toucher les commissaires & les rendre favorables à leurs demandes, ils se présentoient à eux dans le plus mauvais équipage qu'ils pouvoient; d'autres s'y sont présentés de même & ont dit qu'ils avoient perdu leurs billets: ils ont pris de l'argent & des hardes sous des faux noms & des noms de compagnie inconnus. Cette espece de désertion & ces malversations sont trop préjudiciables au bien du service, & trop ruineuses pour les capitaines, pour ne pas en arrêter le cours.

Pour éviter le mauvais usage & la multiplicité des billets de sortie, on propose ce qui suit; d'empêcher que les soldats ne sortent des *hôpitaux* où ils sont, que par évacuation, escortée d'un *hôpital* sur un autre, ou par convois de retour à leurs régimens, & pour cet effet, il doit y avoir une garde à chaque *hôpital*, tant pour la police, que pour empêcher qu'aucun soldat malade n'en sorte que par ordre. Les officiers qui commandent sur les derrieres de l'armée, dans les places, les maires, consuls, bourguemestres des villes, bourgs & villages; les prévôts des maréchaussées, & tous autres ayant droit, doivent avoir des ordres pour faire arrêter tous les soldats des régimens qui composent l'armée, qui iront ou viendront sans être munis d'un congé dans la forme prescrite par l'ordonnance, & en donner tout de suite avis au général; il faudra détacher tous les dix jours un sergent, un maréchal des logis ou brigadier de toutes les brigades de l'armée, lesquels iront faire la tournée de tous les *hôpitaux* de l'armée, & commençant par les plus éloignés, en rameneront tous les soldats de leur brigade en état de servir, ils se chargeront de leurs billets de sortie & vérifieront sur leurs billets d'entrée, que les contrôleurs leur exhiberont, s'ils ont toutes les hardes d'ordonnance & l'armement, qui seront enregistrés sur lesdits billets d'entrée; & s'il en manquoit, ils s'en feront rendre compte. Dès qu'il mourra un soldat à l'*hôpital*, le contrôleur délivrera au garçon chirurgien de la brigade ou du régiment dont sera ce soldat mort, un billet qui désignera le jour de sa mort, ainsi que les hardes d'ordonnance & armement enregistrés sur son billet d'entrée; le garçon chirurgien remettra ce

billet au ſergent de tournée, par le moyen duquel il ſe fera rendre compte dudit habillement & armement, & il leur ſera fourni, par les commiſſaires, des mulets ou voitures pour les tranſporter; il ſera ordonné aux commiſſaires de ne faire compter aucun argent aux ſoldats qui ſeront ſur les routes, à moins que ce ne ſoit des ſoldats qui retournent de chez eux à l'armée, munis d'une cartouche en regle, & tous ceux qui n'en ſeront pas munis ſeront cenſés fuyards & vagabonds, & par cette raiſon doivent être arrêtés & punis comme tels. Les billets d'entrée doivent être moulés, & aſſez grands pour contenir toutes les apoſtilles qu'on aura à y faire, tels que l'enregiſtrement de l'armement & hardes d'ordonnance qui doit ſe faire lorſque les ſoldats partent du régiment pour ſe rendre à l'*hôpital;* le même billet d'entrée doit ſervir pour tous les *hôpitaux* où le même ſoldat pourroit paſſer par évacuation, en apoſtillant ſur ledit billet d'entrée, *évacué un tel jour d'un tel hôpital ſur un tel hôpital;* en ſorte que les ſergens de tournée trouveront toujours dans l'*hôpital* où ſeront les ſoldats qu'ils doivent conduire au régiment, le billet d'entrée qui lui a été donné audit régiment lorſqu'il en eſt parti, pour pouvoir réclamer les hardes d'ordonnance & l'armement qui y ſont enregiſtrés, ce ſera au contrôleur & au garde-magazin de le vérifier à chaque évacuation, & pour ſervir de pieces juſtificatives aux commis de l'*hôpital* évacué. Les contrôleurs & gardes de magazin de l'*hôpital* ſur lequel ſe fera l'évacuation, donneront aux commis de l'*hôpital* évacué, un état par régiment & compagnie du nom des malades qu'ils auront reçus, en y mentionnant que leſdits malades ſont munis des hardes d'ordonnance & armement énoncés dans leurs billets d'entrée; leſquels états, en forme de décharge, ſeront viſés du commiſſaire des guerres ayant la police de l'*hôpital.* Dans les billets de ſortie qui ſeront délivrés aux ſergens de tournée, il ſera fait mention des évacuations énoncées dans le billet d'entrée, de même que de la remiſe des effets d'ordonnance & armement; & ces ſergens ſeront obligés de mettre ſur les billets d'entrée des ſoldats qu'ils rameneront aux corps, & des morts, qu'ils ont reçus l'équipement & armement énoncés dans ledit billet, & s'il y manque quelque choſe, ils en feront l'exception. Il faudra déſigner ſur les billets d'entrée le nom du premier *hôpital* où les ſoldats doivent entrer; cette attention eſt néceſſaire à la vérification des comptes. Il paroît qu'au moyen de ces précautions les ſoldats malades repeupleront les armées au lieu de faire les vagabonds d'*hôpital* en *hôpital*, qu'il ne reviendra plus cette quantité de fauſſes retenues aux capitaines, & que les armement & habillement, qui ſont d'une très-grande conſéquence pour les corps & pour le roi, ne pourront pas ſe perdre.

Façon de fixer le prix des journées des hôpitaux des quartiers d'hiver.

En comptant chaque choſe au prix le plus cher, & ſuppoſant la viande à cinq ſols la livre, & une livre pour chaque malade, ci . . . . . 5 ſ. d.

Une livre de pain par jour pour chaque malade, le foible portant le fort, ce qui ne peut aller tout au plus qu'à cela, puiſque ſur cent malades il y en a au moins moitié à la diete & au quart; à trois ſols la livre, ci 3

Au chirurgien-major trois ſols par chaque journée de malade, pour la fourniture des drogues, eau-de-vie & linges à panſement; ce traité peut ſe faire à ce prix, ſi l'on conſidere qu'un malade eſt beaucoup plus long-tems à ſe rétablir

8 ſ.

De l'autre part. . . . . . 8 ſ. d.

qu'à être médicamenté; on veut dire qu'un malade qui reſtera un mois à l'*hôpital*, recevra tout au plus des drogues pendant huit ou dix jours, au moyen de quoi il y a vingt jours ſans fourniture; c'eſt ce qui donne lieu de croire que ce traité peut ſe ſupporter ſans perte, ci . . 3

La paie des infirmiers revient à environ ſix liards par chaque journée de malade, ci 1 6

Mettons les œufs, riz, panades, herbages, terraille & autres menues fournitures à trois ſols ſix deniers par chaque journée de malade, ce qui eſt conſidérable, ci 3 6

Chaque journée de malade ne reviendra qu'à 16 ſ.

Si l'on compare cette ſomme avec celle qui a été accordée aux entrepreneurs, qui ont eu vingt-deux ſols, & même vingt-quatre ſols par chaque journée, on trouvera au moins ſix ſols de différence; & en ſuppoſant dans une armée de ſoixante mille hommes, qu'il y en ait journellement dix mille malades, ce qui n'eſt point exagéré, puiſque après le ſiege de Philisbourg & en Baviere, il y en avoit plus de moitié: dix mille journées à ſix ſols l'une, font trois mille livres par jour, & pendant cent cinquante journées de quartier d'hiver, feront la ſomme de quatre cens cinquante mille livres, que le roi épargnera ſur cette quantité de malades; plus, les procès-verbaux anéantis, ce qui ne fait pas un petit objet. Il y a encore à conſidérer que lorſque les commis des entrepreneurs & les chirurgiens tombent malades, leurs journées ſont comptées par les entrepreneurs ſur le pied de celles des officiers; ce qui doit faire une différence ſur les cent cinquante jours du quartier d'hiver au moins de quinze mille livres. Joignez à ces raiſons le bien-être du ſoldat, la ſubordination qui régnera dans ces *hôpitaux*, qui eſt la mere du bon ordre & qui ne peut engendrer que d'excellentes choſes: ajoutez les ſecours que l'on doit attendre un jour d'action de tous ces chirurgiens, qui ſe porteront avec plus d'inclination, de zele & d'attachement que des étrangers, à ſoigner & traiter leurs camarades, leurs amis, leurs officiers, leurs protecteurs: enfin les troupes allemandes ſuivent depuis long-tems cet uſage, chaque régiment a un caiſſon pour la pharmacie, les eaux-de-vie, linges à panſement; & il y a un garçon-chirurgien par compagnie, & un chirurgien-major par régiment; chaque régiment a ſon *hôpital* particulier; un ſergent-fourier eſt chargé de la conduite de l'*hôpital*, & il faut qu'il alimente ſes malades ſuivant le tarif de fourniture des alimens qui lui eſt donné, au moyen de deux places par journée de malade; la place eſt de cinq kreitzer, la kreitzer vaut dix deniers argent de France, & les dix kreitzers valent huit ſols quatre deniers. Ils ſe font fournir tout ce qui eſt néceſſaire par les gens du pays qu'ils habitent, ſoit matelas, draps de lit, couvertes, bois de lit, chaudieres & généralement tous les uſtenſiles néceſſaires, ainſi que des voitures pour le tranſport des malades. Nous faiſons preſque toujours la guerre dans les pays où ils la font & où ils habitent: les peuples de ces pays trouveront-ils extraordinaire que nous les traitions comme leurs maîtres, dès que nous y vivrons en auſſi bon ordre qu'eux? c'eſt le plus ſûr moyen d'y trouver beaucoup de reſſources.

HOPITAUX AMBULANS. Indépendamment des *hôpitaux* des entrepreneurs, il y a toujours à l'armée un *hôpital ambulant:* ce dernier ne fera-t-il pas le ſervice pour toute l'armée, dès qu'il ſera fourni par

proportion d'une ſuffiſante quantité de ſujets. C'eſt cette eſpece d'*hôpital* que l'on propoſe pour recevoir les malades des *hôpitaux* des quartiers d'hiver & les traiter en campagne, les corps ne pouvant s'en charger à cauſe des différens emplacemens qui ſeroient difficiles à trouver pour chaque régiment, & de pluſieurs autres difficultés qui ſe rencontreroient à chaque inſtant; il eſt néceſſaire que cet *hôpital* ſoit capable de ſe diviſer en autant de diviſions qu'il y en a à l'armée pour former un *hôpital* par chacune, compoſé d'un directeur; un dépenſier, un garde-magaſin & un chirurgien-aide-major; les contrôleurs qui auront fait le ſervice pendant les quartiers d'hiver, le continueront dans ces *hôpitaux* en campagne; on pourra, ſi l'on veut, ſe ſervir des commis qui ont géré pendant le quartier d'hiver pour faire le ſervice en campagne: il ſera pris un nombre ſuffiſant de garçons-chirurgiens par chaque bataillon pour faire le ſervice dans ces *hôpitaux*, enſorte qu'il y en ait toujours un par régiment, ou tout au moins par brigade, dans chaque *hôpital*. Les chirurgiens-majors des diviſions auront l'inſpection de ces *hôpitaux*. L'entrepreneur ou régiſſeur, & leurs commis, pourvoieront à tout ce qui ſera néceſſaire pour leſdits *hôpitaux*; les diviſions de ces *hôpitaux* ſeront portées ſur les derrieres de l'armée dans les lieux que le général jugera convenables; un ſeul de ces *hôpitaux* reſtera au quartier général avec le régiſſeur & les commis qui lui ſeront néceſſaires, un des chirurgiens-majors de diviſion, un nombre d'infirmiers ſuffiſant pour ſoigner les bleſſés un jour d'action. Ce régiſſeur ſera toujours muni d'une ſuffiſante quantité de brancards, d'eau-de-vie, de linge à panſement, de charpie, de bœufs ſur pied, *&c.* Il lui ſera fourni les caiſſons néceſſaires au tranſport de ces choſes, afin qu'un jour d'action il ne ſoit pas en défaut de tout ce qui eſt néceſſaire dans ces journées meurtrieres où tout doit être prévu.

Le ſervice des employés de ces *hôpitaux* ne déroge en rien à celui des employés du quartier d'hiver, à l'exception que les garçons-chirurgiens des corps qui feront le ſervice dans leſdits *hôpitaux* ſeront aux ordres des chirurgiens-majors & aide-majors de chaque *hôpital* où ils ſeront diſtribués, & leur obéiront comme au chirurgien-major de leur corps: il eſt abſolument néceſſaire qu'il y en ait toujours un dans chaque *hôpital* par régiment, ou tout au-moins par brigade. Ces garçons-chirurgiens auront l'œil à ce que les malades de leur régiment ou de leur brigade ſoient traités comme il convient; & s'il ſe commettoit quelque abus préjudiciable au bon traitement, ils adreſſeroient leur plainte à l'officier qui commandéra dans le lieu où ſera ledit *hôpital*, & au commiſſaire des guerres, & en donnera avis tout de ſuite au régiment.

Un jour d'action tous les chirurgiens-majors des corps avec le reſte de leurs garçons chirurgiens ſe rendront à la diviſion de l'ambulance attachée au quartier général, ſous les ordres du chirurgien-major de diviſion qui leur aſſignera à chacun leurs quartiers pour panſer les bleſſés de leur corps: ils ſeront munis eux & leurs garçons d'une ſuffiſante quantité de charpie & bandages de toute eſpece pour prévenir ce qui pourroit manquer à l'ambulance. Cet *hôpital* s'avancera en un lieu à portée de l'action & demeurera ou ſe retirera, ſuivant qu'elle nous ſera favorable, & ſuivant les ordres du général. On prendra des précautions pour faire défiler tout de ſuite les bleſſés qui auront été panſés, & les faire tranſporter dans les *hôpitaux* qui ſeront ſur les derrieres, afin qu'on en ſauve le plus qu'il ſera poſſible, ſuppoſé que l'affaire ne nous ſoit pas favorable; & particuliérement des officiers, ſergens & grenadiers.

Il eſt facile de voir qu'il y aura une ſuffiſante quantité de bons chirurgiens à l'armée, & qu'un jour d'action les bleſſés ne ſeront pas dans le cas de paſſer des journées entieres ſans recevoir les ſecours qui peuvent les garantir de la mort; c'eſt ordinairement en été que ces événemens arrivent, & lorſque les chirurgiens ne peuvent pas ſuffire au panſement, les chaleurs cauſent la gangrene dans les plaies de ceux qui ne ſont pas panſés à tems, & la mort ſuit de près.

Les ſoldats qui tranſportent leurs officiers ou camarades bleſſés à cet *hôpital*, ou ceux qui ſe ſervent de ce prétexte, forment un vuide ſi conſidérable à l'armée, que l'on ne peut prendre trop de précautions pour corriger un abus qui mérite la plus ſcrupuleuſe attention; les Allemands ont un uſage très-bon à ſuivre en pareil cas, un jour d'action: les derrieres & les ailes de leur armée ſont garnies de troupes légeres, à la garde deſquelles ſont des payſans poſtés par diviſion dans les endroits les plus à portée de l'action: ces payſans ſont-là pour recevoir les bleſſés que les ſoldats tranſportent du champ de bataille dans cet endroit; un détachement de ces troupes légeres eſcorte d'un côté les payſans qui tranſportent les bleſſés à l'*hôpital*, & un autre détachement fait retourner au combat les ſoldats qui les ont apportés; ces payſans ſont eſcortés & gardés pour ſervir à cette manœuvre autant de tems qu'il eſt néceſſaire: de façon que leurs armées ne diminuent pas comme les nôtres par la quantité de ſoldats qui ſe jettent après les bleſſés pour avoir occaſion de s'eſquiver; rien ne nous empêche d'en uſer de même, & de mettre partie de nos compagnies franches, & même la maréchauſſée à la ſuite de l'armée, aux trouſſes de ces fuyards & à l'eſcorte des payſans néceſſaires à cette manœuvre.

Procès-verbaux. La diviſion des *hôpitaux ambulans*, attachée au quartier général, paroît à l'abri des inſultes de l'ennemi, ſi ce n'eſt un jour d'action, puiſque dans les marches elle doit être au centre de l'armée & jamais avec la colonne des équipages; de façon qu'elle ſoit toujours à portée de recevoir les malades ou bleſſés de tous les corps. Ce n'eſt donc que dans le cas d'incendie, ou dans celui où le quartier général ſeroit ſurpris & pillé par l'ennemi, que cette diviſion peut exiger un procès-verbal; ſes autres diviſions qui doivent être ſur les derrieres de l'armée, ſont encore moins ſujettes aux inſultes de l'ennemi, & ne paroiſſent ſuſceptibles de procès-verbal que dans le cas d'incendie; on n'admet aucun procès-verbal pour les *hôpitaux* des quartiers d'hiver.

Pour connoître les pertes dans tous les cas où l'on pourra exiger un procès-verbal, il faut que le régiſſeur ou entrepreneur, lors de l'établiſſement de ſes *hôpitaux*, donne un état de ſes proviſions au commiſſaire qui en aura la police, & un à l'intendant de l'armée, leſquels états ſeront certifiés des contrôleurs des *hôpitaux* qui ſont les hommes prépoſés pour veiller de plus près aux intérêts du roi; & dans la ſuite, il donnera tous les quinze jours un état de la conſommation qui ſe fera dans leſdits *hôpitaux*, & de ce qui reſtera en proviſion de chaque eſpece, pareillement certifié des contrôleurs. Lorſqu'il ſera des approviſionnemens, il en donnera avis ſur le champ aux perſonnes mentionnées ci-deſſus, par des états qui conſtatent l'eſpece & la quantité, toujours certifiés par les contrôleurs. Les contrôleurs des *hôpitaux* donneront aux commiſſaires de guerres & aux commandans des lieux où ſeront leſdits *hôpitaux*, un état du mouvement journalier tous les cinq jours, auxquels on aura recours en cas de beſoin; au moyen de ces pieces, l'on pourra conſtater la réalité des pertes de la façon ſuivante.

Suppoſant que le pillage ou l'incendie ſoit arrivé huit jours après l'état de quinzaine donné, on dira après le préambule du procès-verbal: *par l'état de*

la premiere quinzaine du mois de..... il paroît que cet hôpital avoit en proviſion le 16 dudit mois,

Savoir;

la quantité de..... viande,
celle de..... pain,
celle de..... vin,
celle de..... riz,
celle de..... uſtenſiles, en diſtinguant les différentes eſpeces;
celle de..... drogues,
celle de..... eau-de-vie,
celle de..... linges à panſement, &c.

& depuis il nous a été remis un état d'approviſionnement (s'il y en eut de faits), *en date du..... pour la quantité de.....* On diſtinguera, comme ci-deſſus, les différentes eſpeces & quantité.

Comparaiſon. Sur les quantités ci-deſſus, on déduira la conſommation qui aura dû être faite depuis que l'état de quinzaine aura été donné juſqu'au jour du pillage & incendie, laquelle conſommation pourra ſe connoître au moyen de l'état du mouvement journalier & des viſites du chirurgien-major; & on dira, *par l'état du mouvement journalier qui nous a été remis par le contrôleur & par la viſite du chirurgien-major dudit hôpital, il paroît que pendant les 16, 17, 18, 19, 20, 21 & 22 dudit mois (le 23 étant le jour de l'incendie ou pillage), la conſommation a dû ſe monter,*

Savoir;

à la quantité de..... viande,
celle de..... pain,
celle de..... vin,
celle de..... riz,
celle de..... uſtenſiles,
celle de..... drogues,
celle de..... eau-de-vie,
celle de..... linges à panſement, &c.

Le chirurgien-major donnera un état de ce qui a pu ſe conſommer des trois derniers articles mentionnés.

Si c'eſt par incendie & qu'il ſoit reſté quelque choſe, on le vérifiera, & on l'ajoutera à l'état de conſommation.

Après cette opération, on fera la comparaiſon de la conſommation avec ce qui étoit en proviſion, tant par l'état de quinzaine que par l'état du nouvel approviſionnement, & ce qui ſe trouvera de plus dans l'état de proviſion que dans l'état de conſommation, ſera en perte réelle. On ajoutera le prix à chacune des eſpeces qui ſeront en perte réelle, dont on fera un total qui ſervira à la clôture du procès-verbal.

Nous finirons cet article par une obſervation qui n'eſt pas à négliger. On croit que ce qui cauſe les maladies conſidérables qui regnent en hiver dans nos armées qui ſe portent en Allemagne, ſont les poëles dont les Allemands font uſage, & qu'ils chauffent d'une façon à incommoder ceux qui n'y ſont pas habitués; & en Italie, on attribue les maladies qui y regnent aux eaux & aux fruits. (*AA.*)

HORACE, (*Hiſt. Romaine.*) ce nom fut illuſtré par trois freres qui furent choiſis pour décider du ſort de Rome dans la guerre contre les Albins. La longue paix dont les Romains avoient joui ſous le paiſible Numa, fit croire à leurs voiſins, qu'énervés par le repos, ils ſeroient faciles à vaincre; mais Tullus Hoſtilius s'étoit ſervi du loiſir de la paix pour les former à tous les exercices militaires. Les Albins prétextant quelques offenſes imaginaires, firent marcher leur armée vers Rome pour en tirer vengeance. Ils furent extrêmement ſurpris de trouver des ſoldats aguerris & très-bien diſciplinés, dans des hommes qu'auroit dû amollir une longue paix. Metius Suffecius, leur général, en voyant leur manœuvre, augura mal du ſuccès; ainſi au lieu d'engager une action générale, il propoſa de terminer la querelle par le combat de trois Albins contre trois Romains. L'offre fut acceptée, & il fut ſtipulé que les vaincus reſteroient ſous la dépendance du parti victorieux. Metius nomma trois freres appellés *Curiaces*; & les Romains choiſirent de leur côté trois freres que l'on nommoit *Horaces*. La fortune ſe décida pour les Romains, qui furent redevables de leur gloire à la valeur prudente d'un des *Horaces* qui, ayant vu expirer ſes deux freres, ſe défit ſucceſſivement de ſes trois adverſaires. Les Albins ſe retirerent dans leur ville après avoir réitéré le ſerment d'obſerver les conditions du traité.

§ HORAIRE, adj. (*Aſtronomie.*) ſe dit de pluſieurs choſes qui ont rapport aux heures.

Les cercles *horaires* ſont des cercles qui paſſent par les pôles du monde, & qui par leurs diſtances au méridien, marquent les heures. Auſſi quand le ſoleil eſt dans un cercle *horaire*, éloigné du méridien de 15°, on dit qu'il eſt une heure de tems vrai.

L'angle *horaire* eſt l'angle au pôle formé par le cercle *horaire* & par le méridien du lieu.

Le mouvement *horaire* eſt la quantité dont un aſtre varie en une heure, ſoit en longitude, ſoit en latitude, où ſont renfermées toutes les inégalités dont ce mouvement eſt ſuſceptible, ſoit à raiſon de l'excentricité de l'orbite lunaire, ſoit à cauſe de l'attraction du ſoleil.

La parallaxe *horaire* ou parallaxe d'aſcenſion droite, eſt celle que l'on obſerve au moyen du changement qu'elle cauſe dans l'aſcenſion droite de mars ou de la lune, depuis l'orient juſqu'à l'occident. (*M. DE LA LANDE.*)

HORATIUS COCLÈS, de la même famille que les vainqueurs des Curiaces, perdit dans un combat un œil, qui lui fit donner le ſurnom de *Coclès*. Il ſignala ſon intrépidité dans la guerre contre Porcenna, qui après avoir chaſſé les Romains du janicule, les pourſuivit juſqu'à un pont qu'*Horatius* eut l'audace de défendre avec deux Romains auſſi intrépides que lui. Ils rompirent le pont derriere eux pour n'être point accablés par le nombre: & tandis qu'il en défendoit ſeul la tête, il conſeilla à ſes compagnons de ſe ſervir des planches pour deſcendre dans le fleuve & ſe ſauver. Dès qu'il les vit en ſûreté, il s'y jetta lui-même tout armé. Le poids de ſes armes & un coup de pique qu'il reçut, ne l'empêcherent point de gagner le rivage. Publicola lui érigea une ſtatue dans le temple de Vulcain. Cette hiſtoire eſt ſans doute exagérée ou fabuleuſe, mais à force d'être répétée, on ne peut lui refuſer une place parmi les menſonges hiſtoriques. (*T—N.*)

HORLOGES MARINES *ou* MONTRES MARINES, (*Aſtron.*) ſont une nouvelle eſpece de montres, faites avec une extrême préciſion, pour l'uſage des longitudes en mer; M. Harriſon, en Angleterre; M. Berthoud & M. le Roi, en France, en ont fait depuis quelques années qui ont été éprouvées avec ſuccès à la mer, dans des voyages de long cours & qui donnent la longitude ſans qu'il y ait un demi-dégré d'erreur dans ſix ſemaines ou deux mois de navigation: les procès-verbaux d'expériences, & les deſcriptions de ces différentes montres, ſont imprimés ou prêts à paroître, ſur-tout le réſultat du voyage fait ſur la flotte en 1772, par M. de Verdun, M. Pingré & M. de Borda, aux îles de l'Amérique & en Iſlande, où les montres de M. Berthoud & de M. le Roi, ont été d'un ſecours infini, & d'une exactitude ſurprenante. Le vaiſſeau le Roland & la frégate l'Oiſeau, qui ſont partis de Breſt au mois d'Avril 1773, ſous les ordres de M. de Kerguelin, pour

les terres auſtrales, ont auſſi deux montres marines de M. Berthoud, qui ſeront éprouvées par M. Merſais & M. Dagelet, jeunes aſtronomes, qui après s'être exercés long-tems avec moi aux obſervations & aux calculs aſtronomiques, ont mérité d'être choiſis pour aller faire les obſervations néceſſaires dans cette importante expédition. (*M. DE LA LANDE.*)

HORMIUS, (*Muſiq. des anc.*) On trouve dans quelques auteurs qu'on appelloit ainſi, une ſorte de mélodie des anciens, qui n'étoit que rythmique, ne changeant point de ton. (*F. D. C.*)

HORN, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie, & dans le comté de la Lippe-Detmold, au milieu de la forêt, qui jadis portoit le nom de *Teutenbourg*. En fait d'ancienneté, il n'eſt peut-être pas de ville en Allemagne, qui puiſſe le diſputer à celle-ci; on la croit fondée dans les tems reculés de Teutenboch, *&c.* & l'on donne pour monument de ſon antique célébrité le rocher d'Exterenſtein, appellé par quelques ſavans *rupes picarum*, lequel en eſt tout proche, & porte en caracteres indéchiffrables pour bien des gens, des inſcriptions que l'on dit glorieuſes pour cette ville. (*D. G.*)

HORUS & HARPOCRATE, (*Aſtr. & Myth.*) divinités égyptiennes que l'on célébroit toujours enſemble, & qui paroiſſent avoir été parmi les Grecs le type de Caſtor & de Pollux, & l'origine de la conſtellation des gémeaux. Jablonski, *Pantheon Ægyptiorum*. M. Schmidt, *journal de Berne*, juin, 1760, *pag.* 70. (*M. DE LA LANDE.*)

HOTHER, (*Hiſt. de Suede.*) roi de Suede, régnoit vers le troiſieme ſiecle. Né aimable & ſenſible, il plut à Nanna, princeſſe de Norwege, & l'aima: Hacho, roi de Danemarck, lui diſputa ſa main: les feux de l'amour allumerent ceux de la guerre; Hacho fut chaſſé de ſes états, y rentra, fut vaincu encore & périt de la main de ſon heureux rival; Fridlef eut le même ſort; l'uſurpateur demeura longtems tranquille ſur le trône. Mais bientôt ſes ſujets indignés d'un joug étranger, quoiqu'aſſez doux, leverent contre lui l'étendart de la révolte; il marcha contre eux, leur livra bataille, & périt les armes à la main. (*M. DE SACY.*)

§ HOUILLE, (*Hiſt. nat. Métallurgie.*) *Maniere de préparer le charbon minéral appellé houille, pour le ſubſtituer au charbon de bois dans les travaux métallurgiques.* M. Jars, après avoir obſervé que le charbon foſſile nuit ſinguliérement aux opérations métallurgiques, ſur-tout qu'il détruit une grande quantité de métal dans les fontes, après avoir auſſi rapporté les procédés par leſquels les Anglois ont corrigés ces inconvéniens, décrit ainſi la méthode qu'il a trouvée:

Toute eſpece de charbon foſſile nuit aux fontes des métaux, quoique dans différens dégrés, ſuivant ſes diverſes qualités: le but qu'on doit ſe propoſer eſt de détruire les principes nuiſibles qu'il renferme, & de conſerver ceux qui ſont utiles à la fonte.

Sans entrer dans une analyſe profonde de ce minéral, on ſait qu'il eſt, comme tous les bitumes, compoſé de parties huileuſes & acides. Dans ces acides on diſtingue un acide ſulfureux, à qui, je crois, l'on peut attribuer les déchets qu'on éprouve, lorſqu'on l'emploie dans la fonte des métaux. Le ſoufre & les acides dégagés par l'action du feu, rongent & détruiſent les parties métalliques qu'ils rencontrent. On doit donc chercher à les enlever; mais la difficulté eſt d'attaquer ce principe rongeant, en conſervant la plus grande quantité poſſible des parties phlogiſtiques.

C'eſt à quoi tend le procédé dont je vais donner la méthode; on peut l'appeller le *deſſoufrage*: après l'opération, le charbon minéral n'eſt plus à l'œil qu'une matiere ſeche, ſpongieuſe, d'un gris noir, qui a perdu de ſon poids, & acquis du volume: elle s'allume plus difficilement que le charbon cru, mais ſa chaleur eſt plus vive & plus durable.

Le charbon minéral ainſi préparé ſe nomme *coaks* & ſe prononce *coks*; les Anglois s'en ſervent avec avantage pour fondre différens minérais; les orfevres l'emploient pour fondre les métaux fins; on en brûle auſſi dans les appartemens.

Le procédé, par le moyen duquel le charbon de terre devient coaks, eſt facile en apparence: il ne s'agit que de faire brûler la *houille* comme on brûle le bois pour faire du charbon, mais il exige une pratique bien entendue & beaucoup de précautions, ſoit dans la conſtruction des charbonnieres, ſoit dans la conduite du feu, ſans quoi l'on n'obtient que des coaks imparfaits & incapables d'être employés utilement.

Pour réuſſir à obtenir de bons coaks, il eſt de la plus grande importance, & même il eſt indiſpenſable d'avoir une bonne quantité de charbon qui ſoit exempt de pierre ou roche.

Lorſqu'on s'eſt aſſuré de cette qualité de charbon, les ouvriers ne doivent point encore en négliger le choix, ils doivent en ſéparer la roche que l'on rencontre quelquefois dans les gros morceaux; on fait ce choix en les caſſant.

Pour deſſoufrer la *houille* avec profit, il eſt reconnu que les morceaux doivent être réduits à la groſſeur de trois à quatre pouces cubes, afin que le feu puiſſe agir & pénétrer dans leur intérieur.

Après avoir formé un plan horizontal ſur le terrein, on arrange ce charbon morceaux par morceaux; on en compoſe une charbonniere d'une forme à-peu-près ſemblable à celle que l'on donne pour faire du charbon de bois, & de la contenance d'environ cinquante à ſoixante quintaux, quantité ſuffiſante pour obtenir de bon coaks; car j'ai obſervé après diverſes épreuves qu'en les faiſant plus fortes, il en reſte beaucoup après l'opération que le feu n'a pénétré qu'en partie, & d'autres où il n'a pas touché. Il en arrive autant ſi on donne aux charbonnieres trop d'élévation, & ſi l'on place le charbon indifféremment & de toute groſſeur.

Une charbonniere conſtruite de la ſorte peut & doit avoir dix, douze, & juſqu'à quinze pieds de diametre, & deux pieds à deux pieds & demi au plus de hauteur dans le centre.

Au ſommet de la charbonniere on laiſſe une ouverture d'environ ſix à huit pouces de profondeur, deſtinée à recevoir le feu que l'on y introduit avec quelques charbons allumés: lorſque la charbonniere eſt achevée, alors on la recouvre & l'on peut s'y prendre de diverſes manieres.

Une des meilleures & la plus prompte eſt d'employer de la paille & de la terre franche qui ne ſoit pas trop ſeche; on recouvre toute la ſurface de la charbonniere avec cette paille, que l'on met aſſez ſerrée pour que l'épaiſſeur d'un bon pouce de terre qu'on met par-deſſus & pas davantage, ne tombe pas entre les charbons, ce qui nuiroit à l'action du feu.

Au défaut de paille on peut y ſuppléer par des feuilles ſeches. Une autre méthode qui, attendu la cherté & la rareté de la paille, eſt miſe en pratique aujourd'hui aux mines de Rive, de Gier, *&c.* avec ſuccès, eſt celle de recouvrir les charbonnieres avec le menu charbon & les déblais qui ſe font dans le choix du gros charbon. Lorſque la charbonniere eſt recouverte juſqu'au ſommet, l'ouvrier jette dans l'ouverture quelques charbons allumés, & acheve d'en remplir la capacité avec d'autres charbons; quand il juge que le feu a pris & que la charbonniere commence à fumer, il en recouvre le ſommet & conduit l'opération comme celle du charbon de bois, ayant

ſoin d'empêcher que le feu ne paſſe par aucun endroit, pour que le charbon ne ſe conſume pas, & ainſi du reſte juſqu'à ce qu'il ne fume plus, ou du moins que la fumée en ſorte claire, ſigne conſtant de la fin du deſſoufrage. Une telle charbonniere tient le feu quatre jours, & pluſieurs heures de moins ſi on a recouvert avec de la paille & de la terre; lorſqu'il ne fume plus, on recouvre le tout avec la pouſſiere pour étouffer le feu, & on le laiſſe ainſi pendant douze ou quinze heures; après ce tems on retire les coaks partie par partie à l'aide des rateaux de fer, en ſéparant le menu qui ſert à couvrir d'autres charbonnieres.

Lorſque les coaks ſont refroidis, on les ferme dans un magaſin bien ſec; s'il s'y trouve quelques morceaux qui ne ſoit pas bien deſſoufré, on les met à part pour les faire paſſer dans une nouvelle charbonniere.

Trois ouvriers ayant un emplacement aſſez grand, peuvent préparer dans une ſemaine trois cens cinquante & juſqu'à quatre cens quintaux de coaks.

Il eſt eſſentiel, comme on l'a déja dit, de bien dépouiller le charbon minéral de la roche & des pierres qui peuvent y être mêlées.

Par le décompte détaillé des charbons de terre des mines de Rive, de Gier, mis en deſſoufrage à Saint-Bel, depuis le 20 janvier 1769, juſqu'au 10 mars ſuivant, il eſt conſtaté que ces charbons perdent ou déchetent dans cette opération de trente-cinq pour cent; c'eſt-à dire que cent livres de charbon crud ſont réduites à ſoixante-cinq livres de coaks.

M. Jars rend compte enſuite d'une fonte de comparaiſon, de laquelle il réſulte qu'avec une quantité de coaks coûtant 726 livres, on a retiré en 251 heures, de 672 quintaux de minerai, 114 quintaux de matte; & que d'un fourneau garni de charbon de bois, dont la dépenſe fut 742 liv. 12 ſols, on retira, dans le même eſpace de tems, de 510 quintaux de minerai, 89 quintaux de matte: que par conſéquent le coaks procure une épargne de tems & de dépenſe (le prix du coaks étant dans le lieu de l'expérience 2 liv. 4 ſols la voie, & celui du charbon de bois 2 liv. 7 ſ.).

Il réſulte auſſi d'une autre experience de M. Jars, que l'uſage du coaks eſt très-bon pour l'affinage des mattes. Mais il a obſervé que le fourneau où l'on a fondu avec les coaks, a été plus endommagé que l'autre, c'eſt-à-dire l'ouvrage, & qu'il s'y eſt formé dans l'intérieur des cavités plus grandes.

Ce petit inconvenient, qui réſulte de la plus grande activité de ce feu, n'eſt rien, ſelon M. Jars, en comparaiſon des avantages qui réſultent de l'uſage de cette matiere.

Toutefois pour le prévenir en partie, on peut mêler les coaks à moitié ou au tiers avec le charbon de bois.

On trouve de l'avantage à l'uſage des coaks pour l'affinage des mattes, & ils ont leur utilité pour tous les ouvrages qui ſe jettent en fonte.

Tout le procédé dont nous venons de donner le détail, ne peut ſervir que pour les *houilles*, ou charbons foſſiles principalement ſulfureux: ceux qui ſont ſulfureux & principalement bitumineux, doivent être purifiés & dégagés du bitume par une ſorte de diſtillation. Tandis que le ſoufre eſt volatiliſé par en haut, le bitume qui eſt fixe doit s'écouler par en bas. Pour cela il faut avoir recours aux fourneaux mis en œuvre par le prince de Naſſau Saarbruck, décrits par M. de Genſane au chapitre xij de ſon *Traité de la fonte des mines*, *in*-4°. Paris, 1770, *tom. I.* (*B.C.*)

§ HOUPPE-NERVEUSE, (*Anat.*) La deſcription des *houppes-nerveuſes* qu'on lit dans le *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. eſt tirée de Malpighi, qui lui-même l'a donnée d'après les animaux. Dans l'homme les mammelons de la peau ſont d'une petiteſſe extrême. Il n'y a que la langue où ils ſoient viſibles, par-tout ailleurs il faut une loupe pour les diſtinguer. Ils ne ſont pas logés dans les trous de la membrane réticulaire, qui n'en a point. Ils ſont recouverts par cette membrane, qui n'eſt qu'une couche muqueuſe attachée à la ſurface interne de l'épiderme. (*H. D. G.*)

HOUSSETTE, ſ. f. *pero*, *onis*, (*terme de Blaſon.*) eſpece de bottine en uſage autrefois parmi les militaires. On en voit dans quelques écus.

Houſſette eſt un vieux mot gaulois, d'où l'on a fait *houſeau*, *heuſe*, dérivé de *hoſellum*, diminutif de *hoſa* qui vient de l'allemand *hoſe*, bottine.

De la Heuſe de Baudran, en Anjou; *d'or à trois houſſettes de ſable.* (*G. D. L. T.*)

§ HOUX, (*Bot. Jard.*) en Latin, *aquifolium*, de Tournefort; *ilex*, de Linnæus; en Anglois, *Holly*; en Allemand, *ſtechbaum*.

Caractere générique.

Il ſe trouve ſéparément ſur différens individus des fleurs mâles, des fleurs femelles & des fleurs androgynes; mais quelquefois elles ſont réunies ſur le même arbre. Les fleurs mâles ont un petit calice permanent d'une ſeule feuille découpée en quatre parties; un pétale diviſé en cinq, & quatre étamines formées en alênes. Les fleurs femelles n'en different qu'en ce qu'au lieu d'étamines, elles ont à leur centre un embryon arrondi, qui devient une baie de même figure à quatre cellules, dont chacune contient une ſemence oſſeuſe.

Eſpeces.

1. *Houx* à feuilles ovales-oblongues, ondées, à épines aiguës.

Ilex foliis oblongo-ovatis, undulatis, ſpinis acutis. Mill.

Common Holly.

2. *Houx* à feuilles ovales, ondées, dont les bords & le deſſus ſont épineux.

Ilex foliis ovatis, undulatis, marginibus aculeatis, paginis ſupernè ſpinoſis. Mill.

Hedge hog holly.

3. *Houx* à feuilles ovales, lancéolées dentelées.

Ilex foliis ovato-lanceolatis, ſerratis. Hort. Cliff.

Dahoon holly.

Le *houx n°. 1*, le *houx* commun croît naturellement dans l'Europe tempérée. C'eſt le plus bel ornement des forêts: on peut le ranger pour la hauteur dans le troiſieme ordre des arbres. Il s'éleve juſqu'à vingt-cinq pieds de haut ſur un tronc droit, robuſte, & couvert d'une écorce griſe & unie. L'écorce des jeunes branches eſt verte & comme verniſſée: abandonné à ſon naturel, il pouſſe des branches latérales depuis le bas juſqu'à la cime; mais elles ſont plus étendues & plus divergentes vers le milieu; elles diminuent enſuite graduellement juſqu'à la fleche, dont elles tendent à ſe rapprocher en formant avec le tronc des angles de plus en plus aigus. Ce *houx*, élevé par la nature, forme une colonne verte ſurmontée par une pyramide. Les feuilles ſont en général d'une forme plus ou moins ovalaire, & partagées en échancrures arrondies, entre leſquelles ſe trouvent des parties ſaillantes & terminées en épines: ces parties alternativement s'élevent au-deſſus de l'aire ſupérieure de la feuille & s'abaiſſent au-deſſous de la ſurface inférieure.

Les fleurs en forme de peſons ou couronnes, ſont aſſiſes & grouppées au-deſſous de l'aiſſelle des feuilles ſur les bourgeons de l'année précédente: elles ſont petites & d'un blanc lavé d'un incarnat clair; elles paroiſſent vers la mi-mai: quelques-unes éclosent dès l'automne, quand le tems eſt doux dans cette ſaiſon. Il ſuccede aux fleurs femelles & hermaphrodites des baies farineuſes appellées *ſenelles*, un peu plus groſſes que celles de l'épine blanche; elles

ſont

ſont couvertes d'un épiderme très-luiſant, d'un rouge vif tirant ſur l'écarlate.

Nous ne connoiſſons point d'arbre auſſi enclin que celui-ci à varier dans ſes individus. Entrons dans quelque détail ſur ſes variétés.

Il s'en trouve ordinairement deux dans les bois; l'une a les feuilles plates & les échancrures anguleuſes; l'autre porte ſur certaines branches des feuilles ondées & épineuſes, & ſur d'autres alternativement des feuilles qui n'ont que deux ou trois échancrures, & des feuilles entieres ſemblables à celles des lauriers, mais moins pointues par le bout. Les *houx* des forêts varient encore par le ton de leur vert. Ceux-ci ont le feuillage d'un vert éclatant, & l'écorce des jeunes branches d'un vert tendre. Dans ceux-là le vert eſt foncé, & quelquefois preſque noir; & l'écorce des jeunes branches eſt violette. Outre ces différences on en remarque encore d'autres dans les *houx* des forêts: on y en a ſouvent rencontré dont les feuilles étoient diverſement panachées: les graines de toutes ces variétés, ſemées dans les jardins en Angleterre, en ont produit un bien plus grand nombre, parmi leſquelles il s'en trouve de charmantes.

Pour prendre une idée de tous ces *houx*, qu'on imagine les nuances de leurs panaches, qui vont du vert-doré au jaune-d'ocre, de l'ocre au plus beau jonquille, de cette couleur au citrin, du citrin au blanc pur, qui quelquefois eſt lavé de couleur roſe ou purpurine. Voyez enſuite comment ces différens panaches peuvent être combinés dans les mêmes *houx*, avec les variétés dont nous avons parlé d'abord, & qui dépendent de la forme des feuilles, & vous imaginerez à-peu-près & le nombre de toutes ces variétés, & l'agrément qui doit réſulter de leur réunion dans les boſquets d'hiver, où elles ont l'éclat des fleurs, & retracent une idée du printems au ſein des glaces, non-ſeulement par les nuances de leurs feuilles, mais encore par la maniere dont elles ſont peintes, tantôt lizerées, tantôt maculées, tiquetées, *&c.* Ajoutons encore l'éclat des baies rouges, jaunes ou blanches, dont les grouppes preſſent les branches comme des anneaux, & qui durent tout l'hiver.

Nous en ſommes redevables au goût des Anglois pour les plantations d'arbres toujours verts; goût qu'ils ont pris plus de ſoixante ans avant que l'on ne ſongeât en France à les imiter. Rien n'eſt plus propre à égayer le ſombre tableau de l'hiver qu'une telle décoration, qui, pour être ſuperbe, n'a beſoin que d'être éclairée par quelques-uns de ſes beaux jours.

En Hollande on cultive ces variétés au nombre de vingt-ſix. Voici celles qu'on eſtime le plus en Angleterre: 1. *Painted lady holly*; 2. *British holly*, 3. *Bradley's beſt holly*; 4. *phyllis or cream holly*; 5. *milk maid holly*; 6. *Pritchet's beſt holly*; 7. *Cheyney's holly*; 8. *glory of weſt holly*; 9. *broaderick's holly*; 10. *patridges holly*; 11. *Herefordshire white holly*; 12. *blends cream holly*; 13. *longstaffo holly*; 14. *Eales's holly*.

Nous en cultivons vingt-quatre variétés que nous nous propoſons de caractériſer par des phraſes courtes & claires, dès que nous aurons eu le tems de les comparer aſſez attentivement entr'elles pour ſaiſir la différence eſſentielle de l'une avec toutes.

On plaçoit autrefois dans les parterres Anglois quantité de *houx* panachés taillés de différente maniere; mais pour une ſuite de leur nouveau goût pour les beautés négligées de la nature, on les en a bannis. Les boſquets d'hiver doivent s'en emparer: ils y feront d'un bien plus bel effet que par-tout ailleurs, parce que l'émail qui réſulte de leurs différens panaches, & des couleurs diverſes de leurs fruits, reſſortent merveilleuſement, lorſqu'on les oppoſe à des maſſes entiérement vertes.

Ces arbres perdroient d'ailleurs une partie de leur agrément ſous le ciſeau; leurs feuilles coupées à moitié & froiſſées le plus ſouvent, n'auroient plus le même éclat. Ce n'eſt pas que nous condamnions en tout les arbres taillés (*voy.* BUIS, *Suppl.*); nous conſeillons au contraire de donner à quelques *houx* panachés la figure de pyramide, d'obéliſque & de boule; mais au moyen de la ſerpette ſeulement, en retranchant de chaque branche ce qu'il faudra pour les contenir dans ces bornes. Ces figures, placées ſur les devans & dans les parties détachées des boſquets d'hiver, y feront d'un effet très-agréable: on peut encore y employer les *houx* de bien d'autres manieres.

On peut placer des *houx* communs mêlés de *houx* panachés dans le fond des maſſifs & les laiſſer croître en cépées. On peut élever les premiers en arbre d'alignement, en leur formant un tronc nu, & les planter à ſix ou huit pieds les uns des autres vers les devans des maſſifs ou ſur le bord des petites allées. Nous ne conſeillons pas de faire le même uſage des *houx* panachés; 1°. parce que certaines eſpeces craignent les frimas de l'hiver, & qu'ayant une cime élevée, il ſeroit bien difficile de les en garantir; 2°. parce que les panaches n'ayant preſque point d'éclat par le deſſous de la feuille, on n'en jouiroit pas. Si l'on forme dans les boſquets d'hiver des haies ou paliſſades baſſes de *houx* communs artiſtement mêlés des panachés les moins tendres, on aura le double avantage d'un coup d'œil très-pittoreſque, & d'un excellent abri pour les arbuſtes délicats qu'on pourra placer en-devant.

Le *houx* commun, abondamment multiplié, peut ſervir à former des haies ſuperbes, plus épaiſſes & mieux armées que les haies d'épines, bien préférables aux murs, & pour tout dire, impénétrables. Ce ſeroit un ſingulier avantage d'avoir ſes jardins & ſes clos entourés de pareilles haies: cette vue rentre dans l'économie champêtre, & doit redoubler l'attention du lecteur ſur la culture de cet arbre, dont nous allons donner les principaux détails.

Pour y parvenir j'ai d'abord conſidéré les procédés de la nature. J'ai vu croître les *houx* en certains endroits à l'ombre des grands arbres, & même des ſapins, d'où j'ai cru devoir inférer qu'ils aiment le terreau végétal, produit par la pourriture ſucceſſive des feuilles tombées, qu'ils ſe plaiſent à l'ombre, & craignent le grand froid. Qu'ils ſoient ſenſibles aux plus fortes gelées, c'eſt ce dont je ne puis douter. J'en ai vu de fort gros pieds dans les boſquets du prince de Croy à l'Hermitage, qui avoient perdu, durant l'hiver de 1768, toutes leurs feuilles & partie de leurs jeunes rameaux: il eſt vrai que le terrein étoit humide.

Mais j'ai vu auſſi de fort beaux *houx* dans un terrein ſec, ſur un côteau expoſé à tous les vents & au ſoleil, & que de groſſes cépées de noiſetiers & de vieilles ſouches éparſes çà & là, prouvoient que ce côteau avoit été bien boiſé autrefois, ne s'étoit dégarni que peu-à-peu, & par conſéquent que ces *houx* avoient germé & végété quelque tems à la faveur de l'ombrage.

De ces obſervations nous nous ſommes crus en droit de conclure que les *houx* aiment le terreau végétal, qu'une terre trop humide les rendroit trop ſenſibles à la gelée, qu'il convient de les parer du ſoleil les premieres années, mais qu'ils peuvent enſuite ſupporter ſon aſpect.

Cependant comme la couche de terreau végétal qui ſe trouve dans les forêts n'a qu'une très-petite épaiſſeur, nous ne pouvons pas imaginer que ce terreau fût néceſſaire aux *houx* qui ont acquis un peu

de force, puiſqu'alors leurs racines les plus élevées peuvent à peine en jouir; mais nous devions néceſſairement en conclure qu'il étoit eſſentiel pour les ſemis de *houx* & pour les premiers berceaux de ces arbres.

Peu de tems après la maturité des baies de *houx*, ſavoir en novembre, nous les ſtratifions dans des caiſſes plates, en mettant d'abord au fond un lit de ſable fin, mêlé de terreau de couche bien mûr, enſuite un lit de baies, puis un lit de ce mêlange, & ainſi ſucceſſivement juſqu'à ce que la caiſſe ſoit emplie, finiſſant par un lit de ſable mêlé.

L'automne ſuivant, dans le même tems, nous paſſons le tout au tamis pour tirer les baies, dont on trouve partie de noyaux dépouillés de leur pulpe. Ceux qui tiennent enſemble, ſe détachent aiſément, ſi on les froiſſe légérement avec les doigts : alors nous ſemons ces graines dans des caiſſes profondes d'un pied ou un pied & demi, emplies juſqu'à environ un demi-pouce de leurs bords du mêlange ſuivant; ſavoir, parties égales de terre onctueuſe & douce au toucher, de ſable fin & de terreau conſommé : les caiſſes emplies on ſeme les graines; puis on les couvre du même mêlange, auquel on ajoute moitié en ſus de terreau conſommé, & un tiers de terreau de bois pourri tamiſé. On répand par-deſſus environ cinq lignes d'épaiſſeur de ce mêlange, & l'on applanit la ſurface en preſſant avec une planchette unie. Cela fait, on enterre les caiſſes contre un mur ou une charmille, à l'expoſition du nord ou nord-eſt, ou ſous un quinconce d'arbres, ou dans un maſſif clair. Si l'on n'a pas la commodité de ces arbres, on en forme d'artificiels en élevant des paillaſſons. Vers la mi-mars on arroſera par les tems ſecs; & bientôt on verra le *houx* germer en foule : on continuera de les arroſer convenablement, il en pouſſera encore la ſeconde & même la troiſieme année.

Le troiſieme printems après leur germination, au commencement d'avril, par un tems doux, pluvieux ou nébuleux, nous tirons des caiſſes les plus forts d'entre ces petits *houx*, en les ſoulevant avec une petite truelle très-étroite, obſervant d'enlever avec le plus de terre que nous pouvons, ſans nuire à leurs voiſins : nous préparons au nord-eſt ou au levant, des planches mêlées de terreau & de ſable, mais en moindre quantité que dans le mêlange des caiſſes, & nous y plantons ces petits arbres ſur deux ou trois rangées, à dix pouces en tous ſens les uns des autres; nous les arroſons légérement, & plaquons un peu de mouſſe autour de leurs pieds. Si l'on a fait ces planches dans un lieu découvert, il faut les couvrir d'une faîtiere de paillaſſons juſqu'à parfaite repriſe, & quand même elles ſeroient ſituées aux expoſitions que nous avons conſeillées, encore faut-il par les tems les plus chauds & les plus ſecs, les abriter par des couvertures.

Au bout de deux ou trois ans, on peut ſe ſervir de ces *houx*, ſoit pour les mettre en pépiniere à deux pieds & demi les uns des autres afin de les y laiſſer ſe fortifier encore quelques années, ſoit pour les planter aux lieux qu'on leur deſtine pour demeure, ce qui vaut mieux; car, plus on les aura plantés petits pour ne plus bouger, plus ils feront de progrès. Il faut les tranſplanter en motte, autant qu'il ſera poſſible. Le commencement d'avril eſt le meilleur tems, dans les terres humides, & les premiers jours d'octobre dans les terres ſeches.

Il ſera bon de planter un certain nombre de ces *houx* dans des pots, pour ſe ménager la commodité de les greffer en approche : cette greffe eſt la plus ſûre. On peut auſſi greffer les *houx* en fente, mais avec moins de ſuccès; il ne faut laiſſer au ſcion que deux ou trois pouces de hauteur, en couper les feuilles par moitié, & mettre autour de la greffe beaucoup de poix blanche mêlée de cire, & recouvrir le tout d'une groſſe poupée de chanvre : nous avons en vain eſſayé l'écuſſon pendant tous les mois de l'été; mais il en réuſſit quelques-uns à la fin d'avril ou au commencement de mai, ſur-tout ſi l'on plaque au-deſſus & au-deſſous un peu de papier ciré (*Voyez ci-devant* GREFFE). La greffe ſert à multiplier les différentes variétés des *houx* panachés; celles à baies jaunes ou blanches, & les eſpeces étrangeres. On peut l'opérer de deux manieres, ou en portant un *houx* commun en pot près du *houx* qu'on veut multiplier, ou en portant un *houx* à multiplier près d'un *houx* commun en pleine terre.

Nous allons nous occuper de nos eſpeces étrangeres. L'eſpece n°. 2 nous eſt venue de l'Amérique ſeptentrionale, dont elle eſt indigene; elle eſt très-ſinguliere par ſes feuilles, dont les bords & le deſſus ſont hériſſés d'épines qui ſe croiſent dans tous les ſens : elle ſe multiplie par la greffe en approche, par la ſemence & par les marcottes faites en juillet, qui ſeront enracinées pour le mois d'octobre de la ſeconde année : elle a deux variétés, une bordée & maculée de blanc, dont les épines des feuilles ſont blanches, & une autre à feuilles maculées d'un jaune terné vers le pétiole.

La troiſieme eſpece, dahoon holly, croît naturellement dans la Caroline : on y en trouve même deux eſpeces; l'une a les feuilles figurées en lance; l'autre les a étroites ou graminées : la premiere s'éleve ſur un tronc droit & rameux de dix-huit ou vingt pieds : l'écorce du tronc & des anciennes branches eſt de couleur brune; mais celle des bourgeons & des jeunes branches eſt verte & luiſante : les feuilles ont un peu plus de quatre pouces de long ſur quinze lignes dans leur plus grande largeur. La partie ſupérieure eſt garnie de dents qui ſe terminent en une petite épine très-aiguë : les fleurs naiſſent en grappes épaiſſes aux côtés des bourgeons; elles ſont de la même forme & de la même couleur que celles des autres *houx*, mais plus petit : il leur ſuccede de petites baies arrondies, de couleur rouge, qui ſont d'un très-bel effet; mais cet arbre n'a pas encore fructifié en Europe.

C'eſt à tort que M. Linnæus confond ces deux *houx* avec les caſſines toujours vertes. Miller ſoupçonne que la cauſe de cette erreur vient de ce qu'il aura reçu d'Amérique les graines de ces eſpeces mêlées, ce qui arrive ſouvent, d'où il aura inféré qu'elles avoient varié.

Les *houx* de la Caroline ſe multiplient par leurs baies; mais l'hiver il faut mettre les caiſſes où elles ſont ſemées ſous des chaſſis vitrés, & les plonger au printems dans une couche tempérée pour hâter leur germination. Les jeunes plantes qu'on tirera de ces ſemis ſeront conſervées en pot, & abritées durant le froid, juſqu'à ce qu'on les juge aſſez fortes pour les planter à demeure en pleine terre, à une bonne expoſition.

Suivant M. Duhamel, les *houx* panachés perdent leur enluminure, s'ils ſont plantés dans un lieu ombragé : il conſeille d'en retrancher les branches dont les feuilles ont repris un verd plein : nous avons des *houx* panachés qui n'ont que l'aſpect du ſoleil couchant, & qui n'ont rien perdu de leur bigarrure; il n'en eſt pas un dans aucune poſition de mes boſquets qui ait encore pouſſé des branches vertes. On trouve dans le traité des arbres & arbuſtes de cet illuſtre auteur, un long catalogue des *houx* panachés; ils y ſont déſignés par des phraſes latines & françoiſes.

Nous ne pouvons nous empêcher de décrire un des plus beaux de notre collection : ſes jeunes branches ſont couvertes d'une écorce violette, ſtriée de pourpre & très-luiſante : les feuilles ſont preſque orbiculaires; elles ſont plates, & les piquans des bords ſont fins, aigus & égaux. Le milieu de la

feuille eſt d'un vert mêlé de glauque ou vert de mer. Le bord des feuilles & les dents ſont une bande d'un blanc pur lavé de pourpre dans les feuilles à moitié formées & entiérement couleur de roſe dans leur premier développement.

C'eſt avec l'écorce des *houx* qu'on fait la meilleure glu (*Voyez* le *mot* GLU dans le *Dictionnaire raiſ. des Sciences*, & le *Traité des arbres & arbuſtes* de M. Duhamel). Cet auteur dit que le bois de *houx* eſt blanc en dehors & brun au dedans, & qu'il eſt aſſez dur.

Nous n'avons jamais eſſayé ces greffes merveilleuſes qu'on aſſure pouvoir réuſſir ſur le *houx*; le peu de ſuccès de celles que nous avons tentées juſqu'à préſent ſur des eſpeces diſparates, nous en a empêchés: mais quand même il ſeroit vrai que l'écuſſon de l'oranger pût prendre ſur le *houx*, comment concevoir que l'oranger ainſi greffé, ſe dénaturant tout-à-coup, ceſſât d'être délicat, & pût braver nos hivers? Ce ſeroit connoître bien peu les vrais principes de la greffe. Si cette expérience étoit vraie, ce ſeroit un tréſor pour les amateurs, & nous verrions déja des bois d'orangers couverts de nos neiges. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

§ HOUX-FRÊLON, (*Bot. Jard.*) en latin, *ruſcus*, en anglois *knee-holly or butchers-broom*, en allemand, *der maüsdorn*.

Caractere générique.

Les fleurs mâles & les fleurs femelles ſe trouvent ſéparées ſur des individus différens. Les fleurs mâles ont un calice droit, étendu, compoſé de ſix feuilles ovales & convexes, dont les bords ſont rabattus: elles n'ont qu'un nectarium droit & enflé, qui s'ouvre par le haut. Au lieu d'étamines, elles n'ont que trois ſommets étendus, ſitués au haut du nectarium, & joints par leur baſe. Les fleurs femelles ont des calices, mais ſont dépourvues de pétales: elles ont auſſi un nectarium qui cache un embryon oblong-ovale, qui ſupporte un ſtyle cylindrique couronné par un ſtigmate obtus, qui s'appuie ſur la bouche du nectarium. Cet embryon devient une baie arondie à deux ou trois cellules, & qui contient deux ſemences rondes & oſſeuſes.

Eſpeces.

1. *Houx-frêlon* à feuilles nues, portant des fleurs à leurs parties ſupérieures.

Ruſcus foliis ſuprà floriferis nudis. Hort. Cliff.

Knee-holly or butchers-broom.

2. *Houx-frêlon* à feuilles nues, portant des fleurs par deſſous.

Ruſcus foliis ſubtùs floriferis nudis. Hort. Cliff.

Ruſcus with leaves with bear flowers beneath and ave naked.

3. *Houx-frêlon*, dont la fleur eſt attachée à une petite feuille qui vient ſur les grandes.

Ruſcus foliis ſubtùs floriferis ſub foliolo. Hort. Cliff.

Ruſcus with flowers to a little leave growing on the great one.

4. *Houx-frêlon* à fleurs hermaphrodites en épi terminal.

Ruſcus racemo terminali hermaphroditico. Hort. Cliff.

Ruſcus with hermaphrodite flowers on long bunches terminating the ſtalks.

5. *Houx-frêlon* à trois feuilles ovales, pointues & nues qui portent des fleurs pardeſſus, à rameaux flexibles.

Ruſcus foliis ternis ovatis acuminatis, ſuprà floriferis nudis, caulibus flexuoſis. Mill.

Ruſcus with leaves placed by threes, &c.

6. *Houx-frêlon* à feuilles ovales, pointues, nues, portant des fleurs pardeſſus, à rameaux flexibles.

Ruſcus foliis ovatis acuminatis, ſuprà floriferis nudis, caulibus flexuoſis. Mill.

Ruſcus with acute pointed leaves, &c.

7. *Houx-frêlon* dont les feuilles portent des fleurs à leurs bords.

Ruſcus foliis margine floriferis. Hort. Cliff.

Ruſcus with flowers growing on the borders of the leaves.

8. *Houx-frêlon* à tige d'arbriſſeau rameux, à feuilles lancéolées, rigides, à fleurs terminales, pourvues de petioles.

Ruſcus caule fruticoſo ramoſo, foliis lanceolatis, rigidis, floribus pedunculatis terminalibus. Mill.

Ruſcus with a shrubby branching ſtalk, &c.

La premiere eſpece eſt le *houx-frêlon* commun. Des nœuds de ſa racine charnue, il jette des houſſines de la hauteur d'environ trois pieds. Les fleurs qui ſont purpurines paroiſſent en juin. Ses baies, d'un goût douceâtre, ſont de la groſſeur d'une petite ceriſe, & mûriſſent en hiver: elles ſont alors de l'effet le plus agréable par leur rouge éclatant, qui contraſte avec le feuillage d'un verd foncé & glacé, que cet arbriſſeau conſerve dans cette ſaiſon. Il croît naturellement en Allemagne, en Angleterre, & dans la France ſeptentrionale.

La ſeconde eſpece ſe trouve ſpontanée dans les parties montagneuſes de l'Italie: elle ne s'éleve qu'à deux pieds de haut; les feuilles ſont roides, oblongues, ovales, terminées en pointes épineuſes, & placées alternativement. Ses fleurs ſont de couleur herbacée; les baies ſont rouges & petites: elle paſſe pour diurétique.

Le n°. 3. croît naturellement ſur les montagnes ombragées en Italie & en Hongrie; elle ne s'éleve qu'à environ dix pouces. Les feuilles ſont figurées en lames, & ont pluſieurs veines longitudinales; elles ſont tantôt alternes, tantôt oppoſées. Les fruits naiſſent ſur de petites feuilles qui ſortent du milieu de la ſurface ſupérieure des grandes; elles ſont d'un pâle jaune; les baies ſont preſque auſſi groſſes que celles de la premiere eſpece, & du même rouge. Elle porte auſſi le nom de *biſſingua*, & ſe trouve ſur les catalogues des plantes médicinales; mais on s'en ſert peu.

La quatrieme eſpece, qui eſt indigene des îles de l'Archipel, eſt connue ſous le nom de *laurier Alexandrin*. On croit que c'étoit ces lauriers dont on couronnoit autrefois les poëtes & les triomphateurs; du moins les peintres, les ſtatuaires & les architectes nous en ont-ils conſervé une figure aſſez exacte. Ce *houx-frêlon* s'éleve à environ quatre pieds. Ses tiges ſont rameuſes, ſes feuilles lancéolées, obliques, d'un verd gai & luiſant, qui fait merveilleuſement reſſortir en hiver les grappes de groſſes baies d'un ſi beau rouge.

Le n°. 5. croît naturellement dans l'île de Zant, & quelques autres îles de la Morée. Ce *houx-frêlon* s'éleve à environ deux pieds; ſes tiges ſont déliées & liantes; les feuilles ovales & arrondies aux deux bouts, ſont diſpoſées par trois: les fleurs ont de longs pétioles.

La ſixieme eſpece croît naturellement en Italie. Les racines ſont bien plus longues que celles du n°. 1. Les tiges s'élevent à près de cinq pieds; elles ſont très-pliantes, & pouſſent pluſieurs branches latérales. Les fleurs ſont petites, & d'une couleur herbacée. Il leur ſuccede des baies plus petites que celles du n°. 1, & qui ſont d'un rouge pâle lors de leur maturité.

Toutes ces eſpeces ſont aſſez dures pour ſupporter la rigueur de nos hivers. Il faut les planter ſur les devans des maſſifs des boſquets d'hiver. Comme les *houx-frêlons* croiſſent très-bien à l'ombre, on peut s'en ſervir pour parer la nudité de la terre ſous

les taillis & les arbres, dans ſes parties les plus agreſtes des jardins. On peut les reproduire par leurs baies, qu'il faut ſemer dès qu'elles ſont mûres; mais elles ne leveront que le ſecond ou le troiſieme printems, & les jeunes plantes demanderont encore deux ou trois ans avant qu'elles ſoient propres à être plantées à demeure. La maniere la plus uſitée & la plus expéditive, eſt de les multiplier, en partageant leurs pieds, lorſqu'ils ont trois ou quatre ans de crue; il ne faut pas toutefois trop dégarnir les anciens pieds, ils ne ſe récupereroient pas aiſément de leur perte, & ne feroient plus qu'une mauvaiſe figure. Ces ſurgeons ſe plantent en octobre: ſi l'hiver eſt rigoureux, il faut les abriter avec de petits paniers garnis de paille. On peut auſſi les planter en avril, ſe réſervant de les arroſer ſouvent; mais ſi le printems eſt extrêmement ſec, ils courent riſque de périr.

La ſeptieme eſpece s'éleve à ſept ou huit pieds. Les fruits ſont d'un rouge-jaune. Cette plante demande l'abri d'une ſerre commune. Elle eſt d'un effet très-agréable & très-ſingulier par ſes fleurs & ſes fruits, qui naiſſent autour des feuilles. Elle croît en abondance à Madere. Sa derniere eſpece eſt naturelle de Carthagene; elles'éleve à la même hauteur que la précédente. Cette plante demande la ſerre chaude. Miller, dont nous avons pris une partie des détails de cet article, ne dit rien de ſon fruit. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

HOUX PÉTRIFIÉ, (*Hiſt. nat.*) Dans le Clevelg, en Angleterre, eſt un lieu appellé *Achigniglium*, il y a un petit ruiſſeau qui change tellement le *houx* en une pierre verdâtre, qu'on en fait communément des moules pour les pierres à fuſil; les ouvriers en cuivre ſont en uſage d'en faire des moules & des creuſets. L'eau de ce petit ruiſſeau coule des montagnes qui abondent en marne, capable de ſe réſoudre en petites particules par le frottement continuel de l'eau: ne peut-il pas arriver que le bois reſtant long-tems dans l'eau, les petites particules de marne s'introduiſent dans les pores du *houx*, & forment ainſi cette pierre tendre? Le reſte de la ſubſtance ligneuſe étant tout-à-fait incruſtée dans ces particules marneuſes, ſe trouve par-là même à l'abri de l'action du feu. *Mél. d'Hiſt. & de Phyſ. t. II. Journ. Encycl. Févr. 2, 1764.* (*C.*)

HOYM, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Haute-Saxe, & dans la principauté d'Anhalt-Bernbourg, ſur la riviere de Soelke. Elle releve en fief de l'abbaye de Quedlinbourg, elle préſide à un bailliage, & elle eſt poſſédée par un des princes appanagés du pays, qui en porte le ſurnom & réſide à Schaumbourg, dans le cercle du Haut-Rhin. (*D. G.*)

H R

HRADECZ-GINDRZICHU, NEU-HAUS, *NOVA DOMUS*, (*Géogr.*) ville de Bohême, dans le cercle de Bechin, & ſous la ſeigneurie des comtes de Czernin. Elle eſt ornée d'un château bien bâti; & elle renferme des manufactures de draps de beaucoup de réputation dans la contrée. Ces avantages lui donnent un air de proſpérité, que n'ont pas la plupart des autres villes provinciales du royaume; les jéſuites y jouiſſent auſſi d'un établiſſement conſidérable. (*D. G.*)

H U

HUBERT (L'ORDRE DE SAINT), ordre de chevalerie, inſtitué par Girard V, duc de Juliers en 1473, pour rendre graces à Dieu des victoires qu'il avoit remportées ſur ſes ennemis; il le mit ſous l'invocation de *ſaint Hubert*, évêque de Liege.

On croit que cet ordre s'éteignit en 1487.

La croix de l'ordre étoit patée, émaillée d'azur, ornée de douze diamans & de huit perles, & anglée de vingt rayons d'or ondoyans & droits alternativement, cinq à chaque angle; au centre étoit une médaille d'or en ovale couché, où étoit repréſenté *ſaint Hubert* à genoux devant une croix entre les bois d'un cerf.

La deviſe, *in fide ſta firmiter*, étoit autour de la médaille.

Les chevaliers portoient un ruban rouge en écharpe, où pendoit cette croix. *Planche XXIII. fig. 19, de Blaſon*, dans le *Dict. raiſ. des Sc.* &c. (*G. D. L. T.*)

HUCHET, ſ. m. *venatoria buccina*, (*terme de Blaſon.*) petit cor-de-chaſſe qui ſert à appeller les chiens. Il paroît dans l'écu ſans attache.

Huchet vient du vieux verbe *hucher*, qui a ſignifié *appeller*, lequel étoit dérivé, ſelon Ducange, de *hucciare*, mot de la baſſe-latinité en la même ſignification.

De Bernard de Javerſac, d'Aſtruge, de Monſanſon, à Paris; *d'or à trois huchets de gueules.* (*G. D. L. T.*)

HUGUES CAPET, (*Hiſtoire de France.*) Louis V, roi de France, mourut ſans enfans; le droit de la naiſſance appelloit au trône Charles, duc de la Baſſe-Lorraine, oncle de ce prince. Mais *Hugues Capet*, arriere-petit-fils de Robert le Fort, ſut l'exclure, & fit couronner Robert, ſon fils, pour régner ſous ſon nom. L'année 987 fut l'époque de cette révolution. Charles prit les armes, & s'empara de Laon, mais il fut fait priſonnier dans ſa conquête. *Hugues* fit dépoſer Arnould, archevêque de Reims, qui l'avoit trahi. Il étoit plus aiſé alors d'ôter la couronne à un roi, que la mître à un évêque. Paiſible poſſeſſeur du royaume, *Hugues* fit d'Abbeville un boulevard contre les Normands, ſoumit la Guienne, fit rentrer dans le devoir les comtes de Flandres & de Vermandois, & mourut l'an 996. Il eſt le chef de la troiſieme race des rois de France. (*M.* DE SACY.)

§ HUITRE, (*Hiſt. nat. Conchyl.*) *oſtreum*, eſt un genre de coquillage bivalve, que tout le monde connoît. Ses deux battans ſont compoſés de pluſieurs feuilles ou lames: l'écaille de l'*huître* eſt épaiſſe, robuſte, peſante, quelquefois d'une grandeur conſidérable, d'une figure preſque ronde, ordinairement raboteuſe & inégale, à battans preſque toujours inégaux & raboteux; âpres en-dehors, liſſes & argentés ou nacrés en-dedans, dont l'un eſt plus ou moins creux ou concave, & l'autre applati, attachés enſemble dans leur milieu par un ligament.

Différences dans la ſtructure des coquilles d'huîtres. C'eſt dans une collection de ces coquilles, qu'on en peut voir la variété infiniment agréable. Les *huîtres* ſont ſouvent garnies de pointes & de parties hériſſées; quelques-unes repréſentent un gâteau feuilleté ou un hériſſon; d'autres ont des excroiſſances ou des parties en zigzag, imitant l'oreille de cochon, ou la crête de coq; d'autres ſont grouppées ſur des rochers, ſur des madrépores. L'*huître* ſouvent immobile eſt un des coquillages paraſites. Les *huîtres* ont un caractere générique qui les doit faire diſtinguer des cames avec leſquelles on les trouve preſque toujours confondues chez les auteurs. *Voyez* Adanſon, *Hiſt. des coq. du Sénégal*; d'Argenville, *Conchyliologie.*

La valve ſupérieure des *huîtres* a d'ordinaire un bec qui s'éleve à une de ſes extrêmités. Ce bec qui ſert auſſi à diſtinguer la différence des *huîtres*, eſt quelquefois alongé, applati, recourbé, & terminé par un angle aigu. Dans d'autres, le bec eſt très-petit, poſé en-deſſous, & preſqu'entiérement caché. L'*huître* ſe ferme exactement, nonobſtant ſes ſurfaces

raboteuſes & les pointes dont elle eſt ſouvent garnie en-dehors. Les eſpeces les plus ſingulieres des *huîtres* ſont celles qu'on appelle le *marteau*, l'*oiſeau* ou l'*hirondelle*, la *pelure d'oignon*, le *pied d'âne*, la *feuille*, l'*oreille de cochon* ou la *créte de coq*, la *ſelle polonoiſe*, la *vitre chinoiſe*. La diverſité des pointes & des tubercules, qu'on obſerve ſur la robe des *huîtres* & leurs belles couleurs, ne ſont ſouvent que des variétés, & ne forment pas des eſpeces. La nature de l'*huître* eſt d'être fort ſouvent adhérente aux rochers, ou à quelqu'autre corps, par le moyen de la même liqueur glutineuſe dont la coquille a été formée. On ſoupçonneroit avec aſſez de vraiſemblance que les pintades, l'hirondelle, le marteau, *&c.* ne ſont pas exactement des *huîtres*; ayant pour caractere une échancrure par où paſſe une ſorte de byſſus qui ſert à les attacher: mais ce byſſus eſt fort différent de la pinne marine.

Deſcription de l'huître commune; frai & ſaiſon de la maladie de ce coquillage; huîtres vertes. L'*huître* eſt compoſée de toutes les parties qu'ont les autres animaux à coquilles; c'eſt un coquillage immobile par ſon poids, qui ne s'ouvre que d'un pouce au plus pour reſpirer, prendre l'eau par ſes ſuçoirs & les alimens qui lui ſont néceſſaires, que l'on dit conſiſter en ſucs de petits animaux, de plantes & de certaines parties d'une terre limonneuſe. Il n'y a que la partie ſupérieure de l'*huître* qui ait un mouvement; l'inférieure eſt immobile & ſert de point de réſiſtance. L'*huître* perdroit ſon eau, ſi elle n'étoit couchée ſur le dos. L'ouverture de ſa bouche eſt entre les ouies; elle eſt bordée de grandes levres chargées de ſuçoirs, ce qui forme une eſpece de fraiſe tranſparente & dure, qui tapiſſe des deux côtés les parois intérieures des deux valves. Elle conſerve beaucoup d'eau dans ſon réſervoir, & c'eſt ce qui prolonge ſa vie hors de la mer. Le ligament à reſſort qui fait le jeu des coquilles eſt renfermé entre les deux battans, poſitivement dans le talon ou ſommet de la coquille. Les deux écailles de quelques *huîtres* n'ont point de charniere; le muſcle tendineux, qui les réunit, leur en tient lieu. D'autres ont une charniere de trois parties, celle du milieu arrondie, en genouillere, les deux autres recourbées en-dehors.

Les quatre feuillets pulmonaires ſervent à l'*huître* à ſe décharger d'une humeur ſuperflue, & à aſpirer un nouveau ſuc. L'*huître* a la chair molle & une membrane blanche, contenant une matiere marbrée d'un jaune brunâtre, qui paroît être les inteſtins. On préſume que c'eſt de cette matiere épaiſſe & coagulée que ſort l'humeur laiteuſe, qui perpétue l'eſpece & produit la ſemence. Cette humeur laiteuſe paſſe par différens dégrés d'accroiſſement, avant que de laiſſer entrevoir les deux écailles renfermées dans ſon centre. On verra dans un moment que cette maſſe glaireuſe, portée par les flots agités ſur les branches des mangliers, qui bordent les côtes ſtériles de la mer dans l'île de Caienne, *&c.* produit des *huîtres* qui donnent des perles, & paroiſſent pendre des branches de ces arbres. L'*huître* n'a que deux tendons ou attaches d'une couleur violette foncée, qui la joignent à ſes deux écailles, dont la ſupérieure eſt ordinairement plate; l'autre eſt creuſe, & contient tout le corps de cet animal: elle a été anatomiſée par Liſter & par Willis.

S'il eſt difficile de découvrir les parties de la génération de cet animal, il n'eſt pas plus facile de diſtinguer les mâles d'avec les femelles. Il paroît même que les *huîtres*, ne pouvant quitter le lieu où elles ont pris naiſſance, ſont dans l'impuiſſance de s'unir: ainſi elles doivent être hermaphrodites, & il ſemble qu'il ne peut exiſter de variété dans les ſexes de ces individus. Liſter & Willis prétendent cependant avoir diſtingué les individus des deux ſexes. On ſait ſeulement qu'au mois de mai ces animaux jettent leur frai, qui eſt de figure lenticulaire. On apperçoit avec un bon microſcope, dans cette ſubſtance laiteuſe, une infinité d'œufs, & dans ces œufs de petites *huîtres* déja toutes formées. Le frai ou la ſemence des *huîtres* s'attache à des rochers, à des pierres, à de vieilles écailles, à des morceaux de bois & à d'autres choſes ſemblables, diſperſées dans le fond de la mer: nous en avons vu ſe fixer dans des bouteilles de verre, dans des moules à ſucre, dans des ſouliers, & ſur un fuſil, qu'on avoit jettés exprès dans la mer à la fin de mars; le frai avoit été dépoſé ſur ces matieres dans l'intervalle de cinq ſemaines.

On conjecture avec aſſez de vraiſemblance que les œufs commencent à ſe couvrir d'une légere écaille dans l'eſpace de vingt-quatre heures.

Les *huîtres* ſont malades & maigres après avoir frayé; mais au mois d'août elles ont repris leur embonpoint. Liſter & Willis prétendent que la maladie de l'*huître* ſe connoît dans le mâle à une certaine matiere noire, qui paroît dans les ouies; & dans les femelles, à la blancheur de cette matiere.

Au mois de mai, il eſt permis aux pêcheurs, ſuivant les réglemens, de pêcher toutes ſortes d'*huîtres*; & comme l'on compte ſouvent ſur une ſeule pierre ou une ſeule écaille vingt petites *huîtres*, il leur eſt enjoint, pour entretenir la multiplication de l'eſpece, de les rejetter à la mer: le mois de mai paſſé, ils ne peuvent pêcher que des *huîtres* d'une grandeur raiſonnable. Quant au frai, qu'ils ont détaché des pierres, & aux *huîtres* encore tendres, ils les mettent comme en dépôt dans un certain détroit de mer, où elles croiſſent & s'engraiſſent, de maniere qu'en deux ou trois ans elles parviennent à leur perfection.

Pour donner aux *huîtres* la couleur verte, les pêcheurs les renferment le long des bords de la mer dans des foſſes profondes de trois pieds, qui ne ſont inondées que par les marées hautes, à la nouvelle & pleine lune, y laiſſant des eſpeces d'écluſes, par où l'eau reflue juſqu'à ce qu'elle ſoit abaiſſée de moitié. Ces foſſes verdiſſent, ſoit par la qualité du terrein, ſoit par une eſpece de petite mouſſe qui en tapiſſe les parois & le fond, ou par quelqu'autre cauſe qui nous eſt inconnue; & dans l'eſpace de trois ou quatre jours, les *huîtres*, qui y ont été enfermées, commencent à prendre une nuance verte. Mais pour leur donner le tems de devenir extrêmement vertes, on a l'attention de les y laiſſer ſéjourner pendant ſix ſemaines ou deux mois. Les *huîtres* vertes que l'on mange à Paris, viennent ordinairement de Dieppe. Les meilleures & les plus eſtimées ſont celles qu'on pêche en Angleterre; on en tranſporte auſſi en Saintonge vers les marais ſalans, où, par le ſéjour qu'elles y font, elles acquierent une couleur verdâtre, & prennent un goût beaucoup plus délicat qu'auparavant. Il ſuffit donc, comme on vient de le voir, pour rendre les *huîtres* vertes, de les faire parquer dans des anſes bordées de verdure. Ces *huîtres* vertes ſont très-recherchées & avec raiſon. Il faut cependant ſe méfier de la couleur verte artificielle, que des imprudens ſavent leur donner. On entretient ainſi parquées des *huîtres* autour de l'arſenal de Veniſe, où elles ſe ſont prodigieuſement multipliées: cet animal eſt d'une fécondité qui étonne.

Opinions ſur la nature des huîtres des côtes de France, & ſentimens ſur celles des Indes, qui croiſſent aux branches des palétuviers ou mangliers, &c. Quelques auteurs ont rangé l'*huître* parmi les zoophytes ou plantes-animaux, & ont cru qu'elles croiſſoient & décroiſſoient avec la lune; c'eſt une erreur. Linné range ces animaux parmi les vermiſſeaux teſtacés, à coquilles arrondies, ridées & lamelleuſes. Ce ver paroît vivre en ſociété, & a d'ordinaire peu ou point

de mouvement progreſſif, ainſi que quelques moules & d'autres coquillages. Il n'y a que la valve ſupérieure qui ait quelque liberté, & l'*huître* ne fait rien ſortir. Les *huîtres* s'attachent à tout ce qu'elles trouvent : elles ne demandent qu'un point d'appui ; les rochers, les pierres, les bois, les productions marines, tout leur eſt propre : ſouvent même elles ſe collent les unes les autres au moyen d'une eſpece de glu qui ſort du poiſſon, & qui eſt extrêmement forte.

M. Adanſon, *Hiſt. des coquilles du Sénégal, p. 196*, qui a fait des obſervations particulieres ſur les coquilles, dit que la plupart des *huîtres*, qui vivent éloignées les unes des autres, ſont dans l'impuiſſance de ſe joindre par la copulation, & que cependant elles engendrent leurs ſemblables, d'où l'on peut conclure que chaque individu réunit les deux ſexes. Il a obſervé ſept eſpeces d'*huîtres* au Sénégal, & il les décrit ; nous n'entrerons pas dans ces détails : nous renvoyons à l'ouvrage cité.

Les voyageurs ont débité fauſſement qu'à la Chine on ſeme dans des eſpeces de marais le frai exprimé des *huîtres* pilées & hachées : le fait eſt impoſſible. Mais il eſt vrai, qu'aux environs de Conſtantinople, dans le Boſphore de Thrace, on ſeme, pour ainſi dire, tous les ans des *huîtres* toutes entieres. Ce ſont les Grecs principalement qui y amenent des navires pleins d'*huîtres*, qu'ils jettent à la pelle dans la mer, pour en avoir des proviſions à ſouhait.

On trouve des *huîtres* en abondance aux environs du Sénégal en Afrique ; les Negres ſe ſervent de leurs écailles pour en former de la chaux. Au village de Johal, royaume de Barbeſſen, il ſe trouve auſſi dans les marigots quantité d'*huîtres* de mangliers, malfaites, mais bonnes & délicates. A Gambie, & dans les fleuves qui confinent au Sénégal, il ſe trouve des *huîtres* en quantité, & qui ſont plus ou moins eſtimées, car il y en a de grandes & de mal-ſaines. Il y a à la Conceſſion du Sénégal des montagnes de coquilles d'*huîtres*, dont on fait de la chaux, ainſi que dans les environs.

M. Adanſon, dans ſon *Hiſtoire des coquillages du Sénégal*, dit qu'il n'y a pas dix ans que l'on trouvoit encore des *huîtres* ſur les racines des mangliers du Niger, près de l'île du Sénégal ; & qu'aujourd'hui on en trouve encore dans le fleuve de Gambie & dans les rivieres de Biſſao. On ſert ces racines toutes garnies d'*huîtres*, ſur les tables du pays. On rencontre encore, à Saint-Domingue, & ſur toute la côte du Port-au-Prince, des mangliers dont les tronçons qui baignent dans l'eau ſont garnis d'*huîtres* feuilletées, ordinairement cramoiſies, jaunes, rouges ; leur charniere eſt dentée, *&c.* Pour les avoir, on fait plonger un Negre, & avec une eſpece de ſerpe, il coupe les parties du bois qui en ſont chargées. On trouve auſſi à la côte d'Or, quantité d'*huîtres*, dont les écailles ſervent à faire de la chaux ; les Anglois qui y ſont établis, s'en ſervent pour leurs édifices : mais en 1707, les Hollandois, dans la ſeule vue de leur ôter ce ſecours, bâtirent un fort de ſept ou huit canons, avec une garniſon pour la garde des *huîtres*. La mer & la riviere d'Iſſini produiſent une grande abondance d'*huîtres*, & d'une monſtrueuſe groſſeur. On en trouve dans l'île de Tabago & à la côte de Coromandel de pluſieurs eſpeces, qui ſont attachées au roc, & qui ſont très-bonnes à manger. Il y a d'autres *huîtres* qui portent des perles : elles ſont ſous l'eau, à la profondeur de quatre ou cinq braſſes ; des Negres plongeurs les attrapent en plongeant : on appelle cette coquille *mere de perles*, *pintade blanche*, *nacre de perles*.

Les *huîtres* de mangliers, que les Anglois nomment *mangrove*, tiennent à l'extrêmité des branches de l'arbre de ce nom, qui croît au bord de la mer ; & le grand nombre de coquillages qui tiennent à ces branches, les courbe de plus en plus, de ſorte que ces animaux ſont rafraîchis deux fois le jour par le flux & le reflux de la mer. Ces *huîtres* n'ont point de goût, leurs coquilles ſont tranſparentes & nacrées : les Eſpagnols s'en ſervent en guiſe de verre. Il y a pluſieurs ſortes d'*huîtres* dans l'île de Caïenne ; les unes y ſont appellées *huîtres de Sinamary*, riviere qui ſépare Caïenne d'avec Surinam : elles ſont fort grandes, on les détache des rochers à coups de ſerpe : on nomme les autres *rer*, c'eſt-à-dire, *huîtres de de paletuviers*. On voit auſſi, dit-on, deux ſortes d'*huîtres* à la Guadeloupe : la premiere eſt aſſez ſemblable aux nôtres ; la ſeconde eſt toute plate & a une petite houppe de poils dans le milieu, comme un petit barbillon, c'eſt peut-être une ſorte de conque anatifere. Ces *huîtres* ſont tellement âcres, qu'il eſt impoſſible d'en manger.

Huîtres fécondes & ſtériles. Vers accoucheurs de ces coquillages. On diſtingue dans les ports de mer deux ſortes d'*huîtres* : les fécondes, & celles qui ne le ſont pas. Une petite frange noire qui les entoure, eſt la marque de leur fécondité & de leur bonté : les friands ne les manquent point, & les trouvent ſucculentes au goût. Dans la ſaiſon où les *huîtres* fécondes jettent leurs œufs, ou, comme parlent les pêcheurs, leurs grains, elles ſont laiteuſes, déſagréables & malſaines. En Eſpagne, il eſt défendu d'en draguer & d'en étaler aux marchés, à cauſe des accidens qu'elles pourroient cauſer à ceux qui inconſidérément en feroient uſage.

M. Deſlandes dit que dans la ſaiſon où les *huîtres* jettent leurs œufs, elles ſont remplies d'une infinité de petits vers rougeâtres. Ceux qui remuent de gros tas d'*huîtres* pendant la nuit, apperçoivent quelquefois ces vers ſur leurs écailles : ils paroiſſent comme des particules lumineuſes, ou comme de petites étoiles bleuâtres ; on voit facilement ces petits vers pendant le jour, par le moyen du microſcope ou d'une loupe. Ce n'eſt qu'un inſecte qui naît, vit & meurt ſur l'*huître*, dont il ſe nourrit. M. Deſlandes a auſſi obſervé que tous les grands coquillages bivalves, ſur-tout certaines groſſes moules qui, dans l'Océan s'attachent au fond des vaiſſeaux, ſont pendant la nuit des phoſphores naturels. Mais de quel uſage peuvent être ces petits vers rougeâtres aux *huîtres* fécondes, & ſeulement dans la ſaiſon où cette fécondité ſe déclare ? M. Deſlandes conjecture qu'ils leur ſervent, pour ainſi dire, d'accoucheurs. M. de Réaumur & d'autres leur ont donné auſſi ce nom, en diſant qu'ils excitent, d'une maniere qui nous eſt inconnue, les organes deſtinés à la génération. Pour s'en aſſurer, M. Deſlandes a répété pluſieurs fois l'expérience qui ſuit.

Cet obſervateur a pris des *huîtres* fécondes, & les a miſes, vers le mois de mai, dans un réſervoir d'eau ſalée : elles ont laiſſé, à l'ordinaire, une nombreuſe poſtérité. Il en a répété enſuite l'expérience avec d'autres *huîtres* fécondes, dont il avoit retiré tous les petits vers qui y étoient renfermés : ces dernieres *huîtres* n'ont rien produit, & la ſtérilité a régné dans le réſervoir, où elles avoient été placées. Ces vers accoucheurs, dont M. de Réaumur & d'autres naturaliſtes ont parlé, ſont tout-à-fait différens de certains vers blanchâtres & luiſans qu'on trouve auſſi dans les *huîtres*. Ces derniers vers reſſemblent à une groſſe épingle, & ils ont depuis cinq juſqu'à huit lignes de long : il eſt très-difficile de les examiner en entier ; car au moindre attouchement & à la moindre ſecouſſe, ils ſe réſolvent en une matiere gluante & aqueuſe, qui s'attache même aux doigts.

Ennemis des huîtres. Les *huîtres* ont pour ennemis, les crabes, les étoiles marines, la grenouille pêcheuſe ou le baudroi, les pétoncles & les moules : l'algue

& la vaſe les font également périr dans leur naiſſance. Lorſque l'*huître* entr'ouvre ſon écaille, pour renouveller ſon eau, le crabe de vaſe, toujours porté à lui dreſſer des pieges, lui jette, dit-on, une petite pierre, qui empêche que ſa coquille ne ſe referme, & ainſi il a la facilité de prendre l'*huître* & de la manger : mais ce fait demanderoit, ſans contredit, à être bien vérifié.

Qualités des huîtres, & leurs propriétés en médecine. L'*huître*, dit Belon, eſt le meilleur des teſtacées : les anciens & les modernes l'ont regardée comme un mets exquis : Macrobe dit qu'on en ſervoit toujours ſur les tables des pontifes romains : Horace a fait l'éloge des *huîtres* de Circé : les anciens vantoient auſſi celles des Dardanelles, du lac Lucrin, du détroit de Cumes, & celles de Veniſe. Apicius, qui a écrit ſur la cuiſine, avoit l'art de conſerver les *huîtres*, puiſqu'il en envoya d'Italie en Perſe à l'empereur Trajan, & qui à leur arrivée étoient auſſi fraîches que le jour de leur pêche.

On a vu que chaque côte du monde habité fournit des *huîtres*, dont les écailles ſont de différentes couleurs : ces mêmes *huîtres* ont des goûts différens. Il y a des *huîtres* en Eſpagne qui ſont de couleur rouſſe ou rouge ; d'autres en Illyrie de couleur brune, & dont la chair eſt noire : dans la mer Rouge, il y en a de couleur d'iris ; & en d'autres endroits, la chair & l'écaille ſont noires. Il y en a à l'île de Saint-Domingue qui ſont d'une belle couleur blanche, d'autres orangées, de rouges en différentes nuances.

Quant aux qualités des *huîtres*, on les doit choiſir nouvelles, d'une grandeur médiocre, tendres, humides, délicates, d'un bon goût, & qui aient été priſes dans les eaux claires & nettes, ſur-tout vers les embouchures des rivieres ; car les *huîtres* aiment l'eau douce, elles y engraiſſent beaucoup, & y deviennent excellentes. Celles au contraire qui ſe trouvent fort éloignées des rivieres, & qui manquent d'eau douce, ſont ordinairement fort dures, ameres & d'une ſaveur déſagréable. En France, on préfere les *huîtres* de Bretagne à toutes celles des autres côtes de France ; mais elles ſont inférieures à celles de Colcheſter. Celles de Xaintonge paſſent pour être plus âcres : celles de Bourdeaux, qui ont la tête noire, ſont d'un goût exquis. Le chancelier Bacon dit que les *huîtres* de Colcheſter étant miſes dans des puits, qui ont coutume d'éprouver le flux & reflux de la mer, ſans toutefois que l'eau douce leur manque, s'engraiſſent & croiſſent davantage. Toutes les *huîtres* qui ſe débitent à Paris, excepté les vertes, ont été draguées à Cancale en Bretagne.

Quoique les *huîtres* ne ſoient pas généralement du goût de tout le monde, l'opinion commune eſt qu'elles excitent l'appétit, *irritamentum gulæ*, & provoquent les urines : elles ſe diſſolvent à la vérité dans l'eſtomac, ſans y produire beaucoup de chyle ; mais elles ſont ſaines aux perſonnes d'un bon tempérament : cuites en fricaſſée ou en friture, ou marinées, elles ſont plus difficiles à digérer. Les ſcorbutiques s'en trouvent très-bien : on prétend qu'elles excitent à la luxure.

On fait uſage des écailles de l'*huître*, calcinées ou non calcinées & porphyriſées, pour abſorber les acides de l'eſtomac. On en fait auſſi une excellente chaux pour cimenter, & dont on ſe ſert en quelques lieux pour engraiſſer certaines eſpeces de terre. On trouve ſouvent dans la terre ces écailles foſſiles plus ou moins altérées, & dans différens états de dureté.

C'eſt avec les écailles d'*huître* calcinées, & réduites en chaux, qu'on prépare une eau de chaux efficace pour guérir la gravelle, & même pour diſſoudre le calcul de la veſſie, lorſqu'il n'eſt pas d'une nature trop dure & tenace ; mais il faut joindre à ſon uſage celui du ſavon d'Alicante. Pour cet effet on prend matin & ſoir une dragme de ſavon, & on boit par-deſſus un verre de quatre onces d'eau de chaux d'écailles d'*huître* ; on injecte en même tems de cette eau de chaux dans la veſſie, pour accélérer la diſſolution du calcul.

Comme il n'y a point de coquillage plus abondant, dans la plupart des mers, il n'en eſt point auſſi qui ſoit plus commun parmi les coquilles foſſiles ou pétrifiées, & aucun ſur lequel on ait plus écrit. Voyez Rondelet, Geſner, Jonſton, Charleton, Merret, Dale, Aldrovande, Bonanuë, Petitvert, Liſter. Conſultez le chevalier de Linné dans la *Fauna Suecica*, & dans ſon *Syſtema naturæ* ; enfin liſez le *Dictionn. des animaux* à l'article *huître*, & celui des *foſſiles* au même mot. (*B. C.*)

§ HUMEUR, (*Econ. anim.*) Les ſolides ne ſont pas uniquement des vaiſſeaux, il s'en faut bien. Les fibres & les lames du tiſſu cellulaire ſont effectivement ſolides. C'eſt ce tiſſu qui compoſe la plus grande partie du corps humain. La fibre muſculaire a des vaiſſeaux, mais il n'eſt pas démontré qu'elle ſoit un canal. Il en eſt de même de la moëlle du cerveau, de la lame extérieure de la rétine, d'une grande partie des os & des cartilages.

Tout ce qu'on dit dans le *Diction. raiſ. des Sciences*, &c. des *humeurs* conſiſtantes, dont les particules s'éloignent de la figure ronde, & dans leſquelles l'on apperçoit des fibres, eſt entiérement erroné. Le ſang eſt certainement de toutes les *humeurs* animales, celle qui a le plus de conſiſtance, puiſque lui ſeul ſe prend & devient une maſſe gélatineuſe ſans fluidité. Et c'eſt préciſément dans ce ſang qu'on trouve des globules. Les fibres n'y exiſtent pas, & ne ſauroient y exiſter. Jamais ni le cœur, ni les contractions des vaiſſeaux ne pourroient donner un mouvement régulier à des fibres longues qui, au moindre obſtacle, ſe replieroient ſur elles-mêmes.

La diviſion des *humeurs* eſt également vicieuſe ; elle eſt priſe, non de leurs qualités ſujettes aux ſens, mais d'une hypotheſe ſouvent très-diſputée & très-douteuſe ; c'eſt une hypotheſe qui aſſigne la place d'alimentaire à une *humeur*, & qui relegue l'autre ſous le titre d'*excrément*. Cette hypotheſe eſt ſujette à des variations continuelles. La bile a paſſé pour un excrément dans toutes les écoles, elle eſt remontée au rang d'une *humeur* utile : la mucoſité a eu le même ſort.

Les qualités naturelles des *humeurs* doivent en déterminer les claſſes. Il y en a de purement aqueuſes, qu'aucun acide ne coagule, qui ne ſe prennent pas par la chaleur, qui ne s'enflamment pas, & qui preſſées par la chaleur s'évaporent & ne laiſſent après elles qu'un ſédiment terreux mêlé de ſel. Telles ſont les larmes, l'*humeur* aqueuſe de l'œil, l'urine, & ſuivant toutes les apparences celle de la tranſpiration.

D'autres *humeurs* ſont aſſez analogues à la premiere, & dans leurs premiers commencemens elles n'en different point : mais elles ont de plus que ces premieres *humeurs* une diſpoſition à devenir viſqueuſes, quand elles ſont retenues dans les cavités plus grandes ou plus petites du corps humain. Elles y deviennent comme une colle conſiſtante ; mais l'acide n'ajoute point à cette conſiſtance, l'eſprit de vin ne l'augmente pas, & le feu les deſſeche ſans en faire une véritable gelée. Ces *humeurs* ſe trouvent dans toute la voie alimentaire, dans celle de la reſpiration & dans celle de l'urine. On l'appelle *morve* ou *mucus*, & elle a différens dégrés de conſiſtance, ſelon la diverſité des organes. Cette claſſe eſt très-commune dans les plantes, les gommes en ſont part.

La troiſieme claſſe eſt celle des *humeurs* lymphatiques, que l'on nomme communément *albumineuſes*, à cauſe de la reſſemblance parfaite qu'elles ont avec

le blanc de l'œuf. L'eſſence de ces *humeurs* c'eſt de prendre une conſiſtance à la chaleur de 150 ou 160 dégrés de Fahrenheit, ou par le mêlange de l'eſprit de vin ou des eſprits acides minéraux. La lymphe eſt de cette claſſe, & les vapeurs qui ſe condenſent en eau dans les différentes cavités du bas-ventre, de la poitrine, du péricarde, ſont de la même eſpece.

Des auteurs eſtimables ont fait deux eſpeces de lymphe depuis peu d'années, coagulables l'une & l'autre, mais à différens dégrés de chaleur. Cette différence n'a été ſuivie juſqu'ici qu'en Angleterre, & je n'y vois pas encore des caracteres ſuffiſans pour diſtinguer leur ſéroſité de leur lymphe.

La quatrieme claſſe eſt celle des liqueurs inflammables. Ce caractere ſuffit pour les diſtinguer. La graiſſe, la moëlle, le cérumen, les pommades ſébacées de la peau ſont de cette claſſe.

La derniere claſſe eſt celle des liqueurs compoſées. Telle eſt la bile mêlée de mucoſité, de matiere inflammable & d'eau.

Je ne parle point des eſprits animaux dont on ne connoît pas la nature, & qui peut-être ſont de la claſſe des fluides, ſans être de celle des *humeurs*. (*H. D. G.*)

HUMEURS (*vices* ou *maladies des*), *Méd.* Si toute la maſſe des *humeurs*, leur qualité étant d'ailleurs exempte de tout vice, eſt extraordinairement ſurabondante, relativement aux parties ſolides, de ſorte que par ſon gonflement elle ſoit à charge aux fonctions, & les dérange, on peut l'appeller *pléthore d'humeurs*, de même qu'on appellera *défaut d'humeurs* le vice oppoſé. L'état naturel de l'enfance & de la vieilleſſe donne l'idée de ces deux vices, & même de leurs effets. Quant à leurs cauſes, elles viennent du vice des matieres priſes intérieurement, & de celles qu'on rend au-dehors.

L'intempérie humide que l'on doit plutôt rapporter aux cacochymies, ſuppoſe une abondance d'eau qui inonde les fluides & les ſolides, &, en conſéquence, une proportion immodérée de l'eau dans le *ſérum*, & du *ſerum* avec le ſédiment du ſang. Il eſt auſſi aiſé de comprendre ſes effets & ſes cauſes par ce qui a été dit. L'idée même du vice oppoſé, l'intempérie ſeche, devient par-là évidente.

Il faut principalement remarquer ici la pléthore, la plénitude, la quantité, ou, ce qui revient au même, cette abondance de bon ſang, que ne peut ſupporter ſans danger, pour la ſanté, le ſyſtême de la circulation. Comme l'obſervation a appris de tout tems que cette eſpece de ſurcharge a lieu, on comprend de même qu'elle ſuit évidemment de la circulation des *humeurs*. Il ne faut certainement pas écouter ceux qui s'efforcent en vain par des argumens frivoles, de nier l'exiſtence d'une maladie ſi importante; mais, comme elle n'eſt qu'un vice de proportion, & qu'on peut la conſidérer de différentes manieres, on peut auſſi la partager en pluſieurs eſpeces.

On aura, en conſéquence, 1°. la pléthore à la maſſe, laquelle eſt la véritable & la parfaite, & établit réellement une ſi grande abondance de la maſſe du ſang que, diſtendant trop les parties contenantes, elle leur eſt nuiſible. C'eſt-là proprement l'abondance de ſang, & ce que les anciens appelloient *la pléthore aux vaiſſeaux*. Lorſqu'elle arrive à des tempéramens mols, le corps rempli alors de ſang de toutes parts, devient tendu, rouge & gonflé. Dans les tempéramens, au contraire, plus reſſerrés, les grands vaiſſeaux ſont plus diſtendus; & les veines beaucoup plus lâches que les arteres, ſe gonflent extraordinairement: par où on comprend la pléthore des modernes au tempérament & aux vaiſſeaux ou aux veines. Elle eſt la ſuite de la vigueur de la ſanté que procure un genre de vie recherché, oiſif, tranquille, au moyen duquel les forts viſceres engendrent plus de chyle & de bon ſang qu'il n'en faut pour la nutrition & les excrétions néceſſaires.

On aura, 2°. une autre pléthore approchant de la précédente, & qu'on doit appeller *pléthore au diametre*, parce qu'elle vient de la capacité diminuée des vaiſſeaux, la quantité du ſang n'étant pas diminuée à proportion. En effet, le ſang, quoiqu'augmenté, n'a pourtant pas excédé les bornes, ni par ſa maſſe, ni par ſon volume, lorſque l'eſpace qui doit le contenir eſt reſſerré: auſſi appelle-t-on cette pléthore *reſpective*, comme provenant toute entiere des parties ſolides ou trop reſſerrées, dans une peur, un accès de fievre, un grand froid & ſubit, *&c.* ou devenues roides, deſſéchées, avec union de leurs particules, qui ne cedent pas, & qui ne laiſſent pas le paſſage libre, ou enfin mutilées.

On aura, 3°. une plénitude au volume, auſſi apparente, & appellée *fauſſe*, qui forme comme une eſpece de gonflement, à cauſe du volume augmenté du ſang raréfié, quoiqu'il ne ſoit point du tout ſurabondant. La capacité des canaux ne ſe dilatant pas, en effet, dans tous ſes points au même dégré, l'*humeur* dont auparavant ils étoient médiocrement remplis s'étendant, & cherchant à occuper un plus grand eſpace, produit un gonflement ſemblable à la véritable pléthore. Cette plénitude a coutume d'être occaſionnée par une grande chaleur qu'excitent dans le corps, l'air, le feu, les bains, les alimens, les boiſſons, les médicamens, les poiſons, les fievres ardentes, inflammatoires, l'exercice, les paſſions de l'ame, les frictions, *&c.* par la diminution grande & ſubite de la preſſion de l'atmoſphere; par les mouvemens inteſtins & ſinguliers des *humeurs*, provenant du mêlange des matieres étrangeres, *&c.* Mais elle arrive plus certainement, lorſqu'à ces cauſes ſe joint l'irritabilité, ou lorſque la nature du ſang plus porté à ſe raréfier, y donne lieu; ou enfin lorſque la maſſe circulante a reçu une quantité de graiſſe liquéfiée, que la chaleur diſtend beaucoup.

On peut conclure de-là ce qu'on doit penſer de la pléthore aux forces dont les anciens ont fait mention. C'eſt à tort que quelques modernes la rejettent comme fauſſe, puiſqu'on l'obſerve & qu'on la remarque réellement, même ſous différentes formes: il faut donc l'appeller une *abondance de ſang*, que les forces de la nature ne peuvent ſeules, ni ſupporter, ni modérer; de ſorte que, ſuccombant ſous le poids, elles ſont abattues. Toute plénitude portée au plus haut point, & qu'on ne diminue pas promptement, devient enfin, même dans les corps les plus robuſtes, une charge ſupérieure aux forces, & qui cauſe une laſſitude ſpontanée, une langueur à ſe mouvoir, & un ſentiment de peſanteur. Dans les corps foibles, une légere ſurcharge du ſang, qu'un corps plus fort ſupporteroit aiſément, eſt incommode, parce que les forces des canaux ſont opprimées & appeſanties, par la congeſtion, la réplétion & l'éruption. Dans les ſujets naturellement irritables, un léger excès des *humeurs* eſt un aiguillon: lorſqu'ils en ſont incommodés, ils ſe portent à des mouvemens irréguliers pour s'en débarraſſer, & ſe fatiguent eux-mêmes en conſumant inutilement leurs forces. L'habitude enfin, ſoit naturelle, ſoit artificielle, de répandre du ſang, en même tems qu'elle indique le ſoin de réparer la perte qu'on a faite, fait qu'on ne peut ſupporter cette même perte réparée, à qui la maſſe, qui autrement ſeroit ſupportable, eſt à charge. Dira-t-on après cela qu'il n'y a point de pléthore aux forces?

Il eſt auſſi évident qu'il peut ſe rencontrer enſemble pluſieurs eſpeces de plénitude, auxquelles même ſe joignent les qualités viciées des *humeurs*: par où on comprend la pléthore enchymique & cacochymique de quelques-uns. On appelle *pléthore avec commotion*,

commotion, celle qui, étant accompagnée de gonflement, cauſe des accidens, & menace de plus grands.

La diſette de bon ſang, qui établit un pur défaut, & non une nature différente, n'a guere lieu que lorſqu'il arrive une évacuation ſubite & conſidérable, & ne peut durer long-tems, ſans que la quantité ſoit viciée, les fonctions ayant perdu leur vigueur. Il s'y joint encore le vice que produit l'abſtinence. La nature empêche, au moyen de la contraction proportionnée des parties, que les pertes d'*humeurs*, même conſidérables, mais qui ſe font lentement, ne cauſent la vacuité des vaiſſeaux. La maladie étant détruite, la nutrition convenable remédie promptement aux forces épuiſées, qui autrement penchent vers la cacochymie.

L'embonpoint peut auſſi avoir lieu ici, quoiqu'on ne doive pas le confondre avec la pléthore qu'il accompagne ou ſuit ſouvent. Il marque un excès de graiſſe ſaine répandue dans les parties, excès qui gêne les fonctions. Il eſt vrai que, dans l'état de ſanté, on ſupporte, ſans un obſtacle remarquable, différentes proportions de ce ſuc. Mais lorſque le fardeau eſt trop peſant & augmente tout d'un coup, la ſanté n'en eſt pas moins opprimée que par beaucoup de ſang. L'embonpoint a à-peu-près les mêmes cauſes que la pléthore qu'il remplace, ou à laquelle il ſurvient, lorſque, par un genre de vie trop recherché, les vaiſſeaux ſont tous les jours remplis de beaucoup de chyle louable, qui, ne pouvant ni être diſſipé par la force de la circulation, ni être changé en ſang, ni être employé à la nutrition, dépoſe en conſéquence ſa crême, par les interſtices des parties, dans le tiſſu cellulaire. Auſſi ſont-ce les tempéramens mous, l'enfance, l'âge moyen & le ſexe féminin, qui ſont ſujets à ce vice, qui vient d'un chyle doux, rempli de beaucoup de graiſſe, laquelle ſe ſépare aiſément. On voit clairement par-là pourquoi certaines parties ſont ſouvent plutôt chargées de graiſſe que d'autres.

Le défaut de graiſſe, la maigreur, parvient rarement au point qu'on puiſſe l'appeller *maladie*, ſans qu'elle ſoit en même tems accompagnée d'autres affections, d'où elle dépend comme ſymptôme, ou dont le concours la rend enfin nuiſible. Comme certainement l'acrimonie ſeule maigrit très-ſouvent, ainſi la maigreur l'accompagne aiſément, la graiſſe étant fondue, ſoit par le défaut d'un chyle doux, huileux, ſoit par des évacuations immodérées, ſoit enfin par une diſſipation quelconque.

La quantité excédente ou trop petite des autres ſucs, ou appartient aux cacochymies, ou eſt placée plus convenablement au nombre des cauſes des maladies, ou entre les ſymptômes.

Quoique la ſituation des *humeurs* dans le corps humain ne ſoit pas auſſi ſtable que celle des parties ſolides, ni la place où ils ſéjournent, toujours fixe, ils ont cependant auſſi leurs canaux naturels, leurs réſervoirs, leurs cavités, tant grandes que petites, dans leſquelles ils ſont contenus, comme dans des limites dans leſquelles ils charrient, & deſquelles ils ne peuvent ſortir ſans cauſer accident; c'eſt ce qui eſt très-évident dans chaque ſuc en particulier, & dans ceux qui, amaſſés dans certaines parties, ſe répandent. On n'en excepte pas même ceux qui, plus univerſels, & circulant continuellement, occupent tout le corps. En effet, l'eſpece de vaiſſeaux ou de cavités dans leſquelles ſont charriés le ſang, le ſérum, la lymphe, *&c.* n'eſt pas indifférente pour la ſanté.

De ce rapport réciproque des parties contenues avec les contenantes, naît une claſſe de maladies très-remarquables qui, les fluides étant ſortis de leurs cavités, troublent l'économie animale, & ſont, en conſéquence, appellées avec raiſon des *erreurs de lieu*, & peuvent être diviſées en pluſieurs eſpeces, dont nous allons expoſer les principales.

J'appelle 1°. *erreurs des humeurs circulantes*, lorſqu'une liqueur naturelle du corps, ſortie de ſes vaiſſeaux, & paſſée dans d'autres étrangers, les traverſe contre l'ordre naturel, comme s'ils lui étoient propres, ſans qu'il y ait d'ailleurs aucun vice d'obſtruction, d'épanchement ou d'excrétions. C'eſt ce qui arrive très-ſouvent dans la circulation, lorſque le mouvement étant accéléré, la chaleur augmentée, les *humeurs* ſe raréfient, les vaiſſeaux ſe relâchent, ſe diſtendent; de ſorte que la partie la plus épaiſſe du ſang, pouſſée plus avant qu'il ne convient, circule dans des vaiſſeaux beaucoup trop petits, & qui ne lui appartiennent pas; erreur qui le plus ſouvent ne cauſe aucun mal, mais qui cependant eſt quelquefois dangereuſe. La graiſſe ſtagnante dans le tiſſu cellulaire, & ſubitement tranſportée dans les vaiſſeaux; la bile ſortie de ſes limites, & répandue dans le ſang; l'urine, la matiere de la tranſpiration retenues, peuvent, lorſqu'elles rentrent dans les voies de la circulation, fournir autant d'exemples des maux que cauſe l'erreur de lieu dont il eſt ici queſtion. Il en réſulte certainement nombre de dérangemens dans les ſecrétions. Ne peut-on pas mettre dans la même claſſe l'entrée dans les voies communes de la circulation de la matiere morbifique ſtagnante dans quelqu'endroit, ou le mêlange conſtant de cette même matiere avec les *humeurs* qui circulent, lorſqu'au contraire elle auroit dû être évacuée, ou au moins dépoſée ſur quelque partie?

J'appelle 2°. *erreur des humeurs engagées*, lorſqu'une liqueur portée dans un canal étranger, & ne pouvant le traverſer, s'y engage, bouche ſa cavité naturellement trop étroite, ſe ferme à elle-même le paſſage, ainſi qu'aux autres parties fluides qui la ſuivent: dans ce cas, les trois vices de dérangement, de ſtagnation & d'obſtruction concourent enſemble. Si cependant on conſidere ſéparément & en elles-mêmes, les parties, tant contenantes que contenues, on y remarque à peine un léger changement de l'état ſain. L'erreur, dont nous traitons ici, naît aiſément de la premiere, lorſque l'*humeur* trop épaiſſe, pouſſée avec force dans des vaiſſeaux étrangers, dont le diametre va toujours en décroiſſant à meſure qu'ils ſe prolongent, ou diminue par les convulſions qui ſurviennent, ou eſt enfin arrêtée, la petiteſſe des vaiſſeaux s'oppoſant à ſon paſſage. On conçoit ſans peine que delà il peut naître pluſieurs eſpeces d'engorgemens, de tumeurs, de métaſtaſes, d'inflammations, *&c.*

Il faut auſſi 3°. faire mention de l'*erreur des humeurs ſéparées*, laquelle a lieu lorſqu'une *humeur* pouſſée dans des vaiſſeaux étrangers, & s'échappant par leurs extrêmités, eſt chaſſée hors du corps, contre l'ordre naturel. On diviſe cette erreur en deux eſpeces; dans la premiere, une liqueur utile, & qui, en conſéquence, doit être retenue, ſortant de ſes propres vaiſſeaux, & paſſant dans des canaux excrétoires, comme une matiere récrémentitielle, eſt enſuite chaſſée au-dehors, en cauſant une perte ſouvent irréparable. Les excrétions du chyle, du ſang, du *ſérum*, de la lymphe, *&c.* par les ſelles, les urines, la peau, *&c.* Dans les différentes diarrhées, dans l'écoulement immodéré des urines, dans le piſſement de ſang, les ſueurs exceſſives, les écoulemens ſont des exemples de cette premiere eſpece d'erreur; dans la ſeconde, une liqueur naturellement excrémentitielle, tranſportée dans un autre émonctoire que celui qui lui eſt propre, eſt enſuite chaſſée au-dehors: cette erreur eſt, à la vérité, plus ſupportable, puiſqu'elle ne cauſe pas la perte d'une liqueur utile; mais elle eſt d'ailleurs nuiſible par les accidens qu'elle occaſionne, tout conduit ne convenant pas indifféremment à toute matiere

excrémentitielle. C'eſt ainſi que la bile, l'urine, la matiere de la tranſpiration, celle des ſelles, le ſang menſtruel, ſe dérangent quelquefois.

On mettra 4°. du même nombre l'erreur des *humeurs* épanchées; erreur qui varie infiniment, & qu'on peut appeller, dans un ſens plus étendu, *effuſion des ſucs*. Lorſque cette erreur ſe rencontre, le fluide ſorti de ſes vaiſſeaux eſt reçu dans les interſtices des parties, où il s'amaſſe & ſéjourne. Ce dérangement eſt de pluſieurs eſpeces, & cauſe auſſi beaucoup plus de maux qui troublent l'économie animale.

La différence vient de l'affection diverſe des vaiſſeaux qui donnent iſſue aux fluides; affection qui favoriſe l'écoulement, & conſiſte dans le relâchement, l'écartement ou la diviſion des parois de ces mêmes vaiſſeaux. Les cavités qui reçoivent different auſſi; de ſorte qu'elles ſont ou plus grandes ou plus petites, naturelles ou accidentelles. Le tiſſu cellulaire, qui remplit par-tout les interſtices des parties, & qui ſe diſtend aiſément, ſert ſouvent & avantageuſement de réſervoir aux fluides épanchés. Il faut cependant faire ſur-tout attention à la diverſité de la matiere répandue, parce que de cette diverſité naiſſent autant d'eſpeces différentes de maladies, qui ſont accompagnées de divers ſymptômes.

On a des ſignes de l'erreur du ſang ſorti de ſes vaiſſeaux, dans l'échymoſe, l'anévriſme faux, les éruptions, les tumeurs inflammatoires, les hémorrhagies internes, *&c.* Cette ſtagnation n'a pas longtems lieu dans une *humeur* auſſi changeante, ſans que ſes parties mêlangées ſoient viciées par la coagulation, la ſéparation, la ſuppuration, la pourriture.

Lorſque la lymphe du ſang répandue eſt accumulée dans les interſtices formés par la diſtenſion des ſolides, dans le tiſſu cellulaire de toute l'habitude du corps, ou de chaque partie en particulier, dans de grandes ou petites cavités, il ſurvient des puſtules, des ampoules; leucophlegmatie, hydropiſie dans les chairs ou ſous les chairs; hydropiſie au bas-ventre, à la poitrine, à la tête, au ſcrotum, aux parties internes; œdeme, *&c.*

Lorſque la graiſſe, la bile, le chyle & les autres *humeurs* particulieres, éprouvent cette erreur, il s'enſuit différens maux.

Lorſqu'une *humeur* corrompue, une matiere purulente, ichoreuſe, ſanieuſe, morbifique, verte, cuite, ſe répand dans les cavités ou les interſtices des parties, elle cauſe des empyemes, des abcès, des ſinus, des fiſtules, des ulceres, la gangrene, des métaſtaſes ſalutaires ou nuiſibles, *&c.*

Il en eſt de même de l'air qui, ayant dans le corps ſes canaux qu'il traverſe naturellement, produit, lorſqu'il en eſt ſorti & eſt entré dans des vaiſſeaux étrangers, ou dans le tiſſu cellulaire; produit, dis-je, des tumeurs aëriennes, élaſtiques, plus ou moins étendues, dans toute l'habitude du corps: delà le pneumatocele, l'emphyſeme, la tympanite. Il peut auſſi arriver qu'une matiere élaſtique cachée dans les *humeurs*, ſemblable à l'air, ſe dégageant à la premiere occaſion, & raſſemblant ſes particules ſéparées, après avoir recouvré ſon élaſticité, ſemblant même être errante, donne naiſſance, par ſon développement, à des tumeurs venteuſes, non différentes des premieres.

Ne peut-on pas 5°. établir encore l'*erreur de la matiere nutritive*, laquelle doit arriver, lorſque les molécules nutritives ſont appliquées à des parties étrangeres, dont le mêlange n'eſt pas égal, enſorte que la texture & la conſiſtance réguliere du ſolide ſoient totalement changées, la peau devenant un calus, ou comme de la corne, les muſcles dégénérant en tendon ou tiſſu cellulaire, la partie molle en cartilage, en os, en dent, en pierre, ou l'os en une maſſe plus molle? Il n'eſt certainement pas croyable que chaque particule du ſuc nutritif ſoit entiérement du même mêlange, & que, de quelque mêlange qu'elle ſoit, elle convienne indifféremment à la nourriture d'un ſolide quelconque. Il n'eſt pas non plus conſtant que la nature ait le pouvoir, en changeant la proportion des principes élémentaires, de faire à ſon gré toutes ſortes de mêlanges avec toutes ſortes de matieres; d'où il ſuit que ſi la matiere nutritive, d'ailleurs ſaine, eſt dérangée, l'aſſimilation de ſes parties étant par-là viciée, il paroît que cette cauſe peut prodigieuſement aliéner la ſubſtance des parties.

6°. Enfin l'erreur des fluides ſecrétoriés a ſouvent lieu; mais comme elle n'eſt que l'effet & la ſuite des premieres, à peine mérite-elle un nom particulier.

Il eſt conſtant que les *humeurs* de notre corps ont naturellement deux mouvemens, l'un inteſtin, qui appartient à leurs molécules, l'autre progreſſif, qui appartient à toute la maſſe. L'un & l'autre ſont néceſſaires pour la ſanté; mais il faut qu'ils ſoient dans un dégré modéré, parce que les excès, défauts ou dérangemens quelconques qui leur arrivent, ſont toujours ſuivis de la perte de la ſanté.

Le mouvement inteſtin dépendant de la fluidité, ſuit auſſi ſon augmentation ou ſa diminution: par où l'on peut comprendre que les maladies qu'il éprouve, ſe rapportent à la trop grande ténuité ou ténacité. Les différences multipliées des *humeurs* qui naiſſent du ſang ſeul, & leurs dégénérations en grand nombre, paroiſſent déſigner clairement qu'il ſe forme, tant en ſanté qu'en maladie, d'autres eſpeces de mouvemens inteſtins, leſquels ont un pouvoir plus grand & plus marqué pour changer la nature des *humeurs*. Il eſt même croyable que le mêlange avec les *humeurs* des matieres étrangeres qui entrent dans le corps, ou les vibrations ſingulieres des ſolides, que la moindre occaſion excite, contribuent beaucoup à ces eſpeces de mouvemens; mais il eſt difficile de déterminer le caractere particulier de chacun, & les véritables cauſes qui les produiſent, auſſi bien que la maniere d'agir de ces mêmes cauſes. Les fermentations chymiques, priſes dans un véritable ſens, éclairciſſent, mais ne réſolvent pas la queſtion. Ceux qui penſent que tous ces effets ne doivent être attribués qu'aux mouvemens variés des ſolides, ne nous inſtruiſent guere davantage.

L'autre mouvement plus évident des *humeurs*, & par lequel étant charriées dans les vaiſſeaux, elles changent continuellement de place, peut être vicié en trois manieres, par augmentation, par diminution de ſa vélocité, & par une direction contre nature.

L'augmentation du mouvement progreſſif vient de l'action trop forte des ſolides ſur les fluides; action qui eſt la ſuite de différentes irritations qui, ou agacent les forces motrices des ſolides, & agiſſent ſur le corps, ſoit directement, ſoit au moyen de l'ame, ou diminuent les réſiſtances que forment la maſſe, l'épaiſſiſſement, l'adhéſion des *humeurs*, ou la roideur, la petiteſſe des canaux, *&c.* Ces irritations ſont de pluſieurs eſpeces: le nombre des effets qui en réſulte n'eſt pas moindre; effets qui, par le concert admirable de l'économie humaine, produiſent ſouvent à leur tour, augmentent, multiplient leurs cauſes. Les principaux & les plus généraux ſont l'irritation trop grande, l'agitation trop forte des ſolides, cauſées par les fluides mus avec trop de violence; delà le frottement trop rude, l'augmentation de la chaleur, la raréfaction des *humeurs*, la diſſipation des plus ſubtiles, l'épaiſſiſſement des plus groſſieres, la réſolution des matieres putrides, l'âcreté de celles qui ſont douces, la groſſiéreté de celles qui ſont âcres, la dilatation des canaux, leur rupture, toutes les eſpeces d'erreur de lieu des fluides, & tous les maux en grand nombre, & ſur-tout d'un caractere malin, qui peuvent provenir de ces

cauſes. La nature emploie cependant très-ſouvent cet excès même, comme un remede efficace pour dompter les crudités, corriger, chaſſer ce qui eſt nuiſible, adoucir les âcretés, réſoudre les *humeurs* engagées, débarraſſer les obſtructions, & tenter pluſieurs autres moyens pour la conſervation du corps.

On comprend par-là la lenteur des *humeurs* qui naît des cauſes oppoſées, & qui, tendant au repos, l'action mutuelle des ſolides & des fluides décroiſſant par dégrés, la force vitale elle-même étant ſans action, rend toutes les fonctions languiſſantes, en ſuſpend pluſieurs, ou même les détruit entiérement: delà les différentes ſources des maladies chroniques, leur caractere rébelle & leur guériſon très-difficile, à cauſe de l'épuiſement des forces de la nature.

Dans l'état ſain, toute partie du corps reçoit ſa part des *humeurs*, ſoit qu'on faſſe attention à la maſſe entiere, ſoit qu'on conſidere la qualité du mouvement par lequel le fluide coule. Ce n'eſt pas tant le volume des parties qui détermine cette part, que la diverſité de leur nature & de la fonction à laquelle elles ſont deſtinées. C'eſt pourquoi, quoiqu'un excès ou un défaut léger ne ſoit pas ſur le champ nuiſible, il cauſe cependant des accidens, en devenant plus grave & de plus longue durée. Il eſt certain que le trop grand abord de l'*humeur*, agiſſant avec beaucoup de violence, ou irrite les vaiſſeaux & rend leurs oſcillations trop fortes; d'où s'enſuivent des meurtriſſures, chaleur, circulation trop prompte, attraction trop abondante d'une nouvelle *humeur*, révulſion d'une *humeur*, d'une partie ſur une autre, déplétion de ces mêmes parties, & autres accidens ſemblables; ou agit avec une force que les parois des vaiſſeaux ne peuvent vaincre: delà la dilatation, le relâchement, l'écartement, la diviſion de ces mêmes parois, & les maux infinis qui s'enſuivent. L'abord trop lent des mêmes *humeurs* produit les maux oppoſés. Il n'eſt pas difficile, d'après ce qui a été dit, de connoître les cauſes de l'un & de l'autre déréglement, puiſqu'on doit principalement les chercher dans le rapport vicié des forces motrices & des réſiſtances.

Les mouvemens plus naturels & plus déterminés des *humeurs* qui appartiennent à la circulation, aux ſecrétions, aux excrétions, aux épanchemens dans les cavités du corps, & à la réſorption de la matiere épanchée, *&c.* dépendent tellement des premiers mouvemens, qu'ils en dérivent comme des effets de leurs cauſes, & qu'on doit, en conſéquence, regarder comme des ſymptômes qui ſurviennent aux maladies de ceux-ci, les dérangemens qu'ils éprouvent; enſorte qu'il eſt même inutile de les expoſer ici ſéparément. (*G.*)

HUNGEN, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, & dans la portion du comté de Munzenberg, qui appartient à la maiſon de Solms-Braunsfels. Elle eſt ſituée ſur le Horloff, ornée d'un beau palais, & munie d'un vieux fort. Son nom ſe donne à un grand bailliage, qui renferme entr'autres la riche abbaye d'Arntbourg. (*D. G.*)

HUNSE, (*Géogr.*) riviere des Provinces-Unies, dans celle de Groningue; elle ſe forme du concours de pluſieurs autres, & va tomber par Loopen Diep, dans le Lauwerzée, après avoir baigné une partie du pays, & donné ſon nom au quartier de Hunſingo, le plus ſeptentrional de la province. (*D. G.*)

HUNT *ou* HONT, (*Géogr.*) province de la baſſe-Hongrie, arroſée du Danube, du Gran, de l'Ipola & de la Rima, renfermant des mines d'or, d'argent & de plomb, produiſant quelques grains & de bons vins en pluſieurs endroits, & ayant Schemnitz pour ville principale. Elle peut avoir vingt-cinq à trente lieues de longueur & dix à douze de largeur: la nature lui fit des avantages conſidérables. Cependant tel eſt l'état des choſes dans le royaume dont elle fait partie, que ſur le plus grand de ſes comtés, l'on n'a jamais autant à dire que ſur la plus petite des Provinces-Unies, ou ſur le plus petit des cantons Suiſſes. (*D. G.*)

HURE, ſ. f. *aprugnum caput*, (*terme de Blaſon.*) tête du ſanglier: elle paroît de profil dans l'écu, eſt ſouvent de ſable, & quelquefois d'un autre émail. *Voyez figure 269, planche V de l'art Héraldique*, dans le *Dictionnaire raiſonné des Sciences*, &c.

Défendue ſe dit de la défenſe ou dent du ſanglier; *allumée*, de ſon œil, lorſqu'ils ſont de différent émail; *hure*, ſe dit encore de la tête du ſaumon & de celle du brochet.

De Gueyton de la Duchere, de Châteauvieux, de Fromentes, en Bourgogne & en Breſſe; *de gueules à une hure de ſanglier d'or.*

Dumouchet de la Mouchetiere, au Perche; *d'argent à trois hures de ſanglier de ſable.*

Aubry de Caſtelnau de Lazenay, en Berry; *d'argent à une hure de ſanglier de ſable, allumée & défendue du champ de l'écu; au chef denché d'azur, chargé de trois roſes d'or.*

Bernier de Racecourt, en Lorraine; *d'azur à la faſce d'argent, accompagnée en chef d'une hure de ſaumon d'or, & en pointe d'une clef du ſecond émail.*

De Tourtenoutre de Penaurin, de Kermarchan, en Bretagne; *d'argent à trois hures de brochet d'azur.* (*G. D. L. T.*)

§ HUY, *Hujum*, *Hoium*, (*Géogr.*) ville des Pays-Bas, capitale du Condros, entre Liege & Namur, ancienne & forte place ſur la Meuſe, ſur laquelle on avoit commencé, dès 1294, un beau pont, qui fut ruiné par les François en 1693. C'eſt une des anciennes poſſeſſions de l'égliſe de Liege.

Saint Donatien, évêque de Tongres, fut enterré dans l'égliſe de Notre-Dame de *Huy*, en 558. Charlemagne y fonda un chapitre de ſept chanoines, & l'érigea en comté en 799. Deux de ſes comtes, Maingolde & Anſfride, ſont honorés comme ſaints. Le dernier, ſacré évêque d'Utrecht, fit donation à l'évêché de Liege du comté de *Huy*, avec le Condros. En 1044, Bozon, archidiacre de Liege, fonda encore à *Huy* ſix prébendes & un doyen. Théodetin, évêque de Liege, rebâtit l'égliſe brûlée par Baudouin, comte de Flandres, & y fut inhumé en 1075, après avoir augmenté les chanoines juſqu'à trente, dont le prévôt eſt chanoine de Liege. Evrard de la Marck, cardinal-évêque de Liege, y fit bâtir le château en 1520.

On voit à *Huy* le couvent des religieux Croiſiers, où le général fait ſa réſidence. Cet ordre fut établi en Allemagne par le bienheureux Théodore de Celles, chanoine de Liege: il fut approuvé par Innocent III au concile de Latran, & confirmé par Innocent IV au concile de Lyon en 1248.

Cette ville a été priſe ſouvent dans les deux derniers ſiecles. Mais elle ſouffrit beaucoup lors du ſiege de 1693 par les François, qui la prirent & la ruinerent. *Délices des Pays-Bas, 3. vol. pag. 268, édit.* 1711. (*C.*)

HY

HYBLA, (*Géogr. anc.*) On fait mention de trois villes de ce nom en Sicile; la premiere auprès & au ſud du mont Etna, appellée *Hybla major*; la ſeconde, ſituée ſur la côte orientale, eut auſſi le nom de *Megara* ou *Megaris*, à cauſe d'une colonie de Doriens qui vint s'y établir, d'où vint au golfe voiſin le nom de *Megaricus Sinus*: c'eſt *Hibla parva*; la troiſieme au nord de Camarina, s'appelloit *Hybla minor.*

Les anciens s'accordent à vanter l'excellence du

miel d'*Hybla*, qu'ils mettent de pair avec celui du mont Hymette en Afrique ; mais ils ne déterminent pas à laquelle des trois on devoit ce riche préſent. La connoiſſance que nous avons du local, nous porte à croire que le miel ſi vanté eſt celui d'*Hybla la petite*, ſurnommée *Megare*, dont on voit encore les ruines ſur le bord de la mer. Les côteaux qui l'environnent le long du petit fleuve Alabus, ſont couverts en tout tems de fleurs, de plantes odoriférantes, de thym & de ſerpolet, d'où les abeilles tirent encore aujourd'hui le miel le plus exquis. *Géographie de Virgile*, par M. Hellies, 1. *vol.* 1771. (*C.*)

HYDRANGEA, (*Botanique. Jardinage.*)

Caractere générique.

Le calice eſt permanent & d'une ſeule piece diviſée en cinq; il porte cinq pétales égaux, arrondis & creuſés en cueilleron : ceux-ci environnent dix étamines alternativement plus longues que les pétales ; elles ſont ſurmontées par des ſommets formés de deux corps arrondis, & diviſés par une rainure ſuivant leur longueur. Le piſtil eſt compoſé d'un embryon ſphérique, qui fait partie du calice & de deux ſtyles courts, dont l'extrêmité eſt tronquée. L'embryon ou la baſe du calice devient une capſule ſphéroïde, terminée par deux cornes, qui ne ſont autre choſe que les ſtyles conſervés. Cette capſule eſt ſtriée & couronnée par les échancrures du calice ; elle eſt ſéparée en deux loges par une cloiſon : ces loges contiennent un grand nombre de ſemences menues & anguleuſes, que l'on en tire en ouvrant la capſule par ſon extrêmité. Les fleurs, qui ſont fort petites, ſont raſſemblées en ombelles.

Eſpeces.

On ne connoît qu'une eſpece de ce genre.

Hydrangea. Gron. Flor. Virg.

Hydrangea foliis oppoſitis, floribus in cymam digeſtis. Linn. *Sp. pl.*

L'*Hydrangea* a une racine fibreuſe & traçante d'où il s'éleve à environ trois pieds de haut, nombre de verges pleines de moëlle. La partie ligneuſe qui eſt très-mince, eſt couverte d'un tiſſu cellulaire du vert le plus beau & le plus agréable ; & celui-ci, d'un épiderme couleur de noiſette, très-poli & luiſant, ſtrié de marques plus foncées, & très-peu adhérent. Au bout des bourgeons cet épiderme eſt de couleur blanche à l'endroit des boutons, qui ſont pointus & accompagnés de deux ſtipules. Ces boutons ſont oppoſés, & leur baſe eſt embraſſée par l'origine des pédicules. Ces pédicules, de couleur fauve, ſont fort longs, parfaitement arrondis & ſucculens : ils portent des feuilles de trois pouces de long, de deux de large, près de leur baſe. Ces feuilles ſont cordiformes, terminées en pointe, cambrées en bas, dentées comme une ſcie, relevées de nervures ſaillantes, & creuſées de gouttieres en-deſſous & boſſuées en-deſſus ; leur couleur eſt un vert tendre. Les fleurs s'épanouiſſent à la fin de juillet, & viennent au bout des branches ; elles ſont d'un blanc terne. Néanmoins comme les arbuſtes à fleurs ſont très-rares dans ce mois, on doit placer celui-ci ſur les devans des boſquets d'été. Il croît naturellement dans l'Amérique ſeptentrionale : il n'a pas fructifié à Colombé juſqu'à préſent.

On multiplie l'*hydrangea* en partageant ſes verges, & les ſévrant de la racine commune. Cette opération doit ſe faire à la fin d'octobre ; & c'eſt alors qu'on doit les planter. Il faut donner à cet arbriſſeau un ſol humide, car il croît naturellement dans les terreins marécageux. Il ne demande pas d'autre culture que d'être ſarclé pendant l'été, & labouré pendant l'hiver. Si par des froids exceſſifs les rameaux ſont gelés, les racines réſiſtent & en pouſſent de nouveaux. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

HYDRE, (*Aſtron.*) *hydre* femelle, *hydra*, conſtellation méridionale, appellée *ſerpens aquaticus, aſina, coluber, echidna* ou *vipere*. Cette conſtellation s'étend au-deſſus du lion, de la vierge & de la balance : elle a une étoile remarquable appellée le *cœur de l'hydre* ; en Arabe, *alphrad*. L'*hydre* a une origine commune avec les deux conſtellations de la coupe & du corbeau, au rapport d'Ovide, qui annonce leur lever acronique au 14 février.

Dixit & antiqui monumenta perennia facti,
Anguis, avis, crater, ſidera juncta micant.
Faſt. *lib. II.*

Apollon voulant faire un ſacrifice à Jupiter, envoya, dit-on, le corbeau avec une coupe pour apporter de l'eau. Il s'arrêta ſur un figuier pour attendre la maturité du fruit ; enſuite pour excuſer ſon retardement, il prit un ſerpent qu'il accuſa de lui avoir fait obſtacle lorſqu'il vouloit puiſer de l'eau. Mais Apollon pour punir le corbeau, changea ſon plumage de blanc en noir, plaça le corbeau vis-à-vis de la coupe, & chargea le ſerpent d'empêcher le corbeau de boire.

On a prétendu auſſi que c'étoit l'*hydre* de Lerne, tuée par Hercule. Ce monſtre à pluſieurs têtes, eſt le ſymbole de l'envie, qui fut ſurmontée par les exploits de ce héros.

Quoi qu'il en ſoit, cette conſtellation contient cent étoiles dans le catalogue Britannique, en y comprenant la coupe & le corbeau, qui ne font qu'un ſeul grouppe, & qui vont communément enſemble. La principale étoile eſt celle du cœur de l'*hydre*, & ſon aſcenſion droite, en 1750, étoit de $138^d\ 49'\ 40''$; & ſa déclinaiſon auſtrale de $7^d\ 35'\ 12''$.

L'*hydre* mâle, *hydrus*, eſt une conſtellation plus méridionale, qui ne paroît point dans nos régions ; elle eſt ſituée entre le Toucan & la Dorade : la principale étoile eſt de troiſieme grandeur : aſcenſion droite, en 1750, $27^d\ 43'\ 24''$; déclinaiſon auſtrale, $62^d\ 47'\ 34''$. (*M.* DE LA LANDE.)

HYDRE, ſ. f. *hydra*, æ, (*terme de Blaſon.*) eſpece de dragon qui paroît dans l'écu avec ſept têtes ; la plus baſſe pendante à un ſeul filament.

Les poëtes ont feint que l'*hydre* avoit ſept têtes, & qu'à meſure qu'on en coupoit une il en croiſſoit une autre.

L'*hydre* eſt le ſymbole de la chicane.

De Belſunce de Caſtelmoron en Biſcaye ; *d'argent à une hydre à ſept têtes de ſinople.* (*G. D. L. T.*)

HYDROLOGIE, (*Hiſt. natur.*) c'eſt la ſcience qui traite de la nature des différentes eaux, de leurs propriétés ſpécifiques & de leurs uſages.

L'*hydrologie* eſt donc une partie importante de l'Hiſtoire naturelle : c'eſt la ſcience qui nous fait connoître les eaux naturelles, leurs différences & leurs rapports, leurs qualités & leurs uſages. Le géographe, ou l'hydrographe, conſidere les eaux, eu égard à leur poſition ſur le globe de la terre.

Le phyſicien conſidere leur nature & la cauſe de leurs propriétés, l'origine des ſources, & celle des météores aqueux, la cauſe de la circulation des eaux, & celle du flux & du reflux de la mer ; enfin il cherche à expliquer tous les phénomenes qui naiſſent de la nature des eaux.

Le naturaliſte, ſe bornant aux obſervations & aux faits, décrit les diverſes eſpeces d'eaux, leur nature, leur mouvement, leurs qualités & la maniere de les reconnoître & d'en faire uſage. Telle eſt l'idée que nous devons nous former de l'*Hydrologie*, dont Cartheuſer & Wallerius, enſuite Valmont de Bomare, & Monnet, après ce ſavant Suédois, ont eſſayé de tracer un ſyſtême élémentaire. Mais tous

ces ouvrages ne ſont rien moins que complets, pour donner une idée de l'*Hydrologie*.

L'*Hydrologie*, conſidérée dans le point de vue le plus étendu, embraſſe pluſieurs objets que ces auteurs n'y ont point fait entrer. Nous allons donner une eſquiſſe de cette ſcience, telle que nous l'enviſageons, & que nous ſouhaiterions que quelque ſavant entreprît d'en développer toutes les parties.

I. *Idées générales ſur l'eau.* L'eau eſt un corps tranſparent, fluide à un dégré de chaleur au-deſſus du terme de glace, volatil, rareſcible, expanſible, inodore, qui s'attache aux autres corps qu'il mouille. *V.* EAU, *Dict. raiſ.* &c. Son expanſibilité peut lui faire occuper un eſpace quatorze mille fois plus grand que celui qu'elle occupoit dans ſon état naturel; alors elle acquiert, par le moyen de l'air, une force étonnante, qui a fait imaginer les pompes à feu.

Toutes les eaux peuvent être échauffées, mais dans un vaiſſeau ouvert, point au-delà du dégré 80 du thermometre de Réaumur. Dès ce terme, & bien au-deſſous, elles s'élevent en vapeurs.

L'eau eſt quatorze fois moins peſante que le mercure; & elle peſe huit cent quarante à cinquante fois plus que l'air: cependant elle ſe volatiſe au point d'être ſoutenue par l'air même. En vertu de ces propriétés, elle pénetre l'air, la terre & les corps les plus durs: par-là elle contribue à la formation, à la production, & à la conſervation de tout dans la nature. *Voyez* la *Théologie de l'Eau*, par J. A. Fabricius, traduction Françoiſe, la Haye 1741.

Lorſque l'eau ceſſe d'éprouver le dégré de chaleur néceſſaire, pour la tenir dans un état de fluidité, elle ſe fige.

La diſpoſition des parties de l'eau qui ſe congele étant libre, ſes parties intégrantes prennent un arrangement régulier en aiguilles, qui s'implantent les unes ſur les autres, en formant des angles de 60 & de 120 dégrés.

L'eau n'eſt point ſenſiblement compreſſible; enfermée dans un globe de métal, mais ſous un preſſoir, elle ſort au travers des pores du métal, plutôt que de ſe laiſſer comprimer.

Plus les corps ſont volatils, moindre eſt le dégré de chaleur qu'ils peuvent recevoir ou retenir à l'air libre, & réciproquement. Ainſi ce dégré de chaleur eſt en raiſon inverſe de leur volatilité, & en raiſon directe de leur fixité.

Par cette raiſon, la chaleur de l'eau bouillante, dans un vaſe découvert, eſt moindre que celle de l'huile ou de la cire bouillante, ou du métal fondu. L'eau ſe laiſſe pénétrer par le feu, qui s'envole avec les vapeurs aqueuſes.

Delà vient que l'eau contenue dans un vaſe fermé, expoſée à un feu plus violent que celui qu'elle comporte, a tant de force & fait de ſi violentes exploſions.

L'eau pure eſt inaltérable & indeſtructible, à ce qu'il paroît. Les diſtillations les plus ſouvent réitérées, n'en ſauroient décompoſer les parties primitives.

Si l'eau entre dans la compoſition de pluſieurs corps, elle ſe combine & ſe mêle auſſi avec pluſieurs matieres: avec les ſels & les huiles, avec les terres calcaires & gypſeuſes, avec toutes les matieres végétales & animales. Elle altere tous les métaux imparfaits, en convertiſſant leur ſurface en rouille: delà naiſſent diverſes ſortes de foſſiles.

Tous les ſels & tous les eſprits ardens ſe diſſolvent dans l'eau, avec plus ou moins de facilité. Il en eſt ainſi des ſavons qui ſont compoſés de matieres huileuſes, mêlées avec des ſels. Les parties muqueuſes, gommeuſes, mucilagineuſes, gélatineuſes, ſont encore diſſoutes par l'eau.

On comprend de-là qu'il ne ſauroit y avoir d'eau parfaitement pure & homogene. Les plus pures ſont, par leur nature, celles qui ont coulé long-tems ſur des ſables & d'autres matieres vitrifiables, qui ſe laiſſent le moins attaquer par l'eau; & celles qui ont été diſtillées avec les précautions requiſes. Après celles-là ce ſont les eaux de pluie, qui tombent ſans orage, quand il a déja plu ou neigé un certain tems.

Toutes les eaux qui coulent au travers des terres calcaires, ou des matieres gypſeuſes, ſéléniteuſes, ſur des couches d'ochres, qui ſéjournent ſur des pyrites, dans des mines de métaux imparfaits, qui paſſent ſur des matieres ſalines, ſont néceſſairement mêlées de matieres hétérogenes qu'elles ont entraînées en diſſolution, & quelquefois juſqu'à ſaturation. Il étoit néceſſaire de rappeller ces idées générales ſur la nature & les propriétés de l'eau.

II. *Eſpeces d'eaux.* Après ces obſervations générales, voyons quelles ſont les eſpeces d'eaux ſur notre globe & leurs caracteres. L'*Hydrologie* en diſtingue d'abord en général de deux ſortes: des *eaux communes*, qui ne renferment pas des matieres hétérogenes, d'une maniere ſenſible & propre à altérer beaucoup leur implicité ou leur qualité: des *eaux compoſées*, qui tiennent quelques matieres étrangeres en diſſolution, ou combinées avec elles, en aſſez grande quantité pour que leur préſence & leurs effets ſoient ſenſibles.

On a auſſi diſtingué les eaux en *eaux du ciel*, *eaux amaſſées ſur la ſurface*: comme la mer, les lacs, les étangs, *&c. eaux courantes ſur la ſurface*: comme fleuves, rivieres, ruiſſeaux, *&c. eaux ſouterraines* & *ſources* diverſes qui en ſortent. Mais nous ſuivrons la premiere diviſion, qui eſt plus ſimple.

III. *Eaux communes.* Les eaux communes peuvent être enviſagées, par rapport à l'air, d'où elles tombent ſous différentes formes; & par rapport à la terre qui les reçoit, où elles s'amaſſent, ou coulent.

L'eau tombe du ciel en groſſe ou petite pluie, ou en bruine, ou en roſée, ou en brouillard. En général cette eau ſe corrompt aiſément dans le repos: elle eſt reçue dans les baſſins des mers, des lacs, des étangs, des marres, ou ſur la terre, d'où naiſſent des ſources, des ruiſſeaux, des rivieres, ou des fleuves.

L'eau qui pénetre la terre ſert à la végétation de tout ce qu'elle produit, ou bien elle ſe raſſemble dans des grottes, des cavernes, ou des réſervoirs intérieurs, qui, à leur tour, ſervent à former ou à entretenir les ſources qui en ſortent.

Lorſque le froid de l'atmoſphere eſt aux environs du terme de glace, à la hauteur où ſe trouvent les nuages, l'eau du ciel, perdant ſa fluidité, tombe en givre, ou en gelée-blanche, ou en grêle, ou en neige, compoſée de flocons rayonnés, ou hériſſés, triangulaires, quadrangulaires, pentangulaires, ou ſexangulaires, ſelon les circonſtances ou les cauſes qui ont influé dans la congélation.

Celſe a déja remarqué que l'eau la plus légere étoit celle de pluie; après celle-là, celle des ſources ſur ſable; enſuite celle des rivieres & des lacs, celle des puits, celle des glaces & des neiges, celle des étangs; la plus peſante eſt celle des marais. La différence de la plus légere à la plus peſante, eſt de 70 à 73.

La grêle tombe en grains ou en maſſes dures & compactes, formées de cryſtaux fort irréguliers, ou anguleux, en noyaux, ou de forme concave. Souvent, dans la chûte, le mouvement & le frottement les arrondit.

Les eaux communes terreſtres, ou qui ſont ſur la terre, ou dedans, peuvent encore être diſtinguées à pluſieurs égards. Il en eſt de vives qu'on nomme *eaux de roche*, parce qu'elles ſortent ſouvent d'une ſource au travers d'un roc, ou couverte d'un rocher. Cette eau eſt d'ordinaire la plus légere: le pied cube de Paris peſe 70 livres: elle bout plus promptement ſur le feu, & elle ſe refroidit plus vîte: elle diſſout

bien le savon, qui y fait écume facilement : les légumes s'y cuisent aussi plus promptement : elle est plus propre à pêtrir la farine pour le pain : en coulant sur la terre qu'elle arrose, elle y produit une belle herbe verte : on voit naître, où elle s'arrête, du cresson de fontaine : c'est aussi la meilleure pour arroser les prés : les pierres sur lesquelles elle coule, deviennent ordinairement grasses au toucher.

Il est aussi des eaux de sources qui coulent périodiquement dans certaines saisons ou dans certaines heures de la journée : ce qui vient de la fonte périodique des glaces & des neiges en certains tems de l'année & à certaines heures du jour, ou de la structure des réservoirs & des canaux, & en certains lieux, du mouvement périodique des eaux de la mer.

Les eaux des puits naturels, sont des sources dans des terreins bas, sur un banc de glaise qui soutient un lit de sable. Au milieu même des marais, on trouve quelquefois des puits pareils, dont l'eau est aussi pure que les eaux de sources. Les puits artificiels, pour être bons, doivent être creusés au-dessous du niveau des eaux environnantes, être revêtus de pierre jusqu'au fond, couverts : & plus on emploie de cette eau, meilleure elle devient.

Les eaux des rivieres & des ruisseaux, qui coulent sur du sable, ou du gravier vitrifiable, sont toujours très-bonnes à boire. Elles sont plus poissonneuses, mais plus pesantes, quand elles coulent sur un fond d'argille ou de limon; indigestes, lorsqu'elles coulent sur des pierres purement calcaires, ou séléniteuses ou tofeuses, ou sur des terres & des pierres minérales. Ce sont ces eaux séléniteuses, qui font naître ces gouetres que l'on voit aux habitans du Tyrol, du Valais, & de quelques autres contrées. Ils devroient faire filtrer les eaux qu'ils boivent, ou les bouillir. Ces eaux mêlées de molécules tofeuses & calcaires, sont peu propres à arroser les prés, ou à blanchir les toiles. Les eaux des rivieres, qui coulent sur le sable, sont préférables pour tous ces usages.

Les eaux les plus mauvaises pour les hommes & les bêtes, même pour certains poissons, sont les eaux mortes, dormantes ou stagnantes; soit qu'elles viennent des pluies qui n'ont pas d'écoulement, & qui tombent sur un fond limonneux ou argilleux qui les retient; soit qu'elles s'amassent dans ces fonds par les débordemens des rivieres; soit enfin qu'elles soient au milieu des marais sans écoulemens. Ces eaux sont pesantes, disposées à la corruption, laissent beaucoup de sédiment, & peuvent quelquefois corrompre, dans les chaleurs de l'été, l'air des lieux circonvoisins. Tel est l'effet des marais Pontins, aux environs de Rome. Mais ces eaux sont les meilleures pour faire un bon mortier, & dans la teinture pour certaines couleurs, comme le bleu & le noir.

Les eaux des lacs ne different guere des eaux des rivieres, puisqu'ils sont formés d'ordinaire par une riviere qui y entre & qui en sort. Souvent même cette eau est meilleure que celle des rivieres, parce qu'elle a été battue; elle a déposé ce qu'elle avoit d'étranger, & par-là elle s'est purifiée.

IV. *Eaux composées.* Outre ces eaux communes, plus ou moins simples & pures, il y a des eaux composées qui sont mêlées ou combinées avec quelque matiere étrangere, qu'elles tiennent suspendues ou en dissolution. La combinaison est d'autant plus parfaite, que la dissolution est plus exacte; & cette dissolution est d'autant plus exacte, que ces matieres dissoutes ont plus d'affinité avec l'eau : comme les ochres, ou les précipités des métaux imparfaits, leur rouille, toutes les substances salines, les esprits ardens, les esprits recteurs des substances animales & végétales, les éthers vitrioliques, la partie la plus volatile des huiles & des bitumes, & d'autres semblables. Ces eaux composées sont en général de deux genres : il y en a de froides; il y en a de chaudes, qu'on nomme *thermales*.

V. *Eau de la mer.* Parmi les eaux composées froides, celles des mers tiennent le premier rang, par leur masse énorme sur la terre. Toutes ces eaux ont une saveur salée, plus ou moins âcre & amere; & cette âcreté & cette amertume sont communément attribuées par les uns à un bitume combiné avec le sel; par d'autres à un sel de Glauber amer, & au sel marin à base terreuse, qui est âcre. En effet, les expériences ont appris qu'il y avoit dans ces eaux un sel commun & marin, qui se cristallise en cubes, un sel de Glauber, du sel marin à base terreuse & de la sélénite. Tous les essais que l'on a faits jusques ici pour rendre potables les eaux de la mer, n'ont pas eu un grand succès, & on n'a pu par aucune expérience facile en extraire le bitume que l'on y suppose, ou la matiere qui en rend la boisson si désagréable.

Dans les pays chauds, où il se fait une plus grande évaporation, l'eau est assez ordinairement chargée de plus de sel. La quantité de sel commun soutenue va ordinairement de 3 à 4 pour cent, & l'eau saturée de sel peut en soutenir, en dissolution, à-peu-près le quart de son poids. Voyez Swedenborg, *Miscellan. p. 103*.

Le sel commun est du nombre de ceux qui se soutiennent en quantité à-peu-près égale dans l'eau froide comme dans l'eau chaude, & c'est par l'évaporation que l'on peut extraire ce sel, qui se cristallise.

Dans les provinces méridionales de France on fait évaporer l'eau de la mer par la chaleur du soleil d'été, de même qu'en Espagne & en Portugal. On creuse pour cela des bassins peu profonds, où l'on fait passer successivement l'eau de la mer. Dans quelques provinces septentrionales de France, on ramasse en quelques endroits le sable humecté par l'eau de la mer; on le fait sécher au soleil; on le lave dans une petite quantité d'eau pour dissoudre le sel attaché au sable; on fait ensuite évaporer l'eau sur le feu, dans des chaudieres de plomb. Dans le nord on fait geler l'eau de mer en certains lieux, dans des bassins. La portion salée ne gele point. On la sépare ainsi, & on la fait évaporer sur le feu pour en obtenir le sel.

Il reste après ces manipulations ce que l'on nomme *eau-mere*. Si on la fait évaporer, on peut, par le refroidissement, en obtenir une portion de sel de Glauber, qui étant mal cristallisé, porte le nom de *sel d'Epsom*. Enfin dans ce qui reste de l'eau de la mer il n'y a presque plus que du sel marin à base terreuse, dont on peut encore précipiter la terre par le moyen d'une lessive alkaline : c'est ce que l'on appelle *magnesie* du sel commun. Un traité complet d'*hydrologie* pourroit apprendre les méthodes des divers pays pour toutes ces différentes opérations, que nous ne faisons qu'indiquer rapidement. *Voyez* SEL, MER, *Dict. raif. des Sciences*, &c. Ce seroit une partie fort utile de l'haliologie.

VI. *Fontaines salées.* Dans l'eau des fontaines, des sources ou des puits salés, on trouve à-peu-près les mêmes principes que dans celle de la mer. La composition est presque la même, à l'exception des dépôts des poissons, des animaux & des plantes marines putréfiées & décomposées. Il y a de ces fontaines qui tiennent jusqu'à 15 ou 16 pour cent de sel commun, comme celle de Dieuse en Lorraine. Celles de Salins, de Montmorrot, de Lons-le-Saunier en Franche-Comté; celle du Bévieux, dans le canton de Berne, varient & sont beaucoup moins riches.

C'est par l'évaporation, sur le feu, dans de grandes

poëles de fer, que l'on fait cryſtalliſer ce ſel. Pour l'économie du bois on a imaginé des *bâtimens de graduation*. On éleve l'eau par des pompes, on la fait retomber ſur des fagots d'épine; l'eau douce s'évapore, & quand l'eau eſt chargée de 10, 12 à 14 pour cent, on la cuit. *Voyez* SEL COMMUN, *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. On reconnoît ces eaux ſalées; ſi l'on en jette ſur la diſſolution d'argent, le métal ſe précipite auſſi-tôt. Toutes les parties de l'haliologie entrent ainſi dans une traité complet d'*hydrologie*, qui nous manque encore.

VII. *Eaux minérales*. Parmi les eaux mixtes ou compoſées, il faut auſſi placer toutes les eaux minérales, dont l'hiſtoire & la théorie ſont de même une partie eſſentielle de l'*hydrologie*. Toutes ces eaux contiennent en diſſolution, en décompoſition, ou en combinaiſon, quelque ſubſtance foſſile ou minérale, qu'on peut quelquefois ſéparer par différentes méthodes. Ces eaux ſont froides ou chaudes.

Dans la premiere claſſe il y a d'abord les eaux froides ou ſpiritueuſes, ou éthérées. Ces eaux ſont légeres, pénétrantes: on y apperçoit des bulles qui montent à la ſurface. Cet eſprit naît de la décompoſition de quelque ſubſtance minérale; quelquefois c'eſt un acide vitriolique volatil, que l'on reconnoît, parce que l'eau noircit alors avec la teinture de noix de galle. Si cette eau verdit le ſyrop de violettes, il faut en conclure que cet eſprit a quelque propriété alkaline. Il y a auſſi une eau ſpiritueuſe alkaline volatile urineuſe, qui purge violemment. Telle eſt la ſource de Faul-Brunne, près de Francfort-ſur-le-Mein, & celle de Lauchſtadt. En général plus une eau eſt chargée d'air, plus elle eſt vive & légere.

Il y a des eaux minérales groſſieres, qu'on nomme *eaux crues*, *eaux dures*, *eaux terreuſes*. Cette eau eſt peſante, ſouvent trouble; elle forme des dépôts, des incruſtations tofeuſes, gypſeuſes, ſélénitiques, des ſtalactites, des ſtalagmites. Telle eſt l'eau de Furſtenbrunn, près de Iene en Saxe, celle de Tolfen, une ſource près de Montcherand, dans le canton de Berne & ailleurs. En mêlant un alkali fixe dans cette eau, il ſe précipite un dépôt blanc terreux. Souvent la partie calcaire de ces eaux verdit le ſyrop violat. Elles ne peuvent diſſoudre le ſavon que difficilement, & elles ſont nuiſibles aux végétaux & aux animaux.

L'eau vitriolique de cémentation cuivreuſe appartient auſſi à la claſſe des eaux minérales froides. Telles ſont celles de Neuſol en Hongrie. Si l'on y jette un morceau de fer, il ſe précipite autant de cuivre, qu'il ſe diſſout de fer, & par les loix de la combinaiſon le cuivre prend la place & la forme du morceau de fer. Ce n'eſt donc point une transformation, mais une ſubſtitution de parties.

Les eaux vitrioliques martiales ſont communes; ſouvent elles tiennent de l'ochre martial. On reconnoît ces eaux, parce qu'elles noirciſſent avec la teinture de noix de galle, avec celle des feuilles de chêne, celles de thé, de bois d'aune, & d'autres plantes aſtringentes. Ces eaux ſont médicinales, toniques ou deſobſtruantes. Il y en a dans preſque tous les pays. Elles ſont les plus utiles & les plus ſûres dans l'uſage. Mais elles varient par les mêlanges, les diverſes combinaiſons, & les doſes des matieres minérales. De-là vient que les analyſes varient ſi fort, & de la même ſource, en différens tems. Telles ſont les eaux de Schwalbach, de Spa, de Bourbonne, de la Brevine dans le comté de Neufchâtel; mais toutes avec des qualités différentes. Celles de Radelberg, de Weiſenburg, celles de Forges & celles de Paſſy ſont plus foibles, auſſi-bien que celles de Couvet & de Motier dans le comté de Neufchâtel.

Il y a encore des eaux vitrioliques de zinc. Elles ne changent point la couleur du ſyrop de violette, & ne font point efferveſcence avec aucun acide; mais l'alkali fixe en précipite la terre de zinc, & cette eau donne une couleur jaune au cuivre rouge, de même que cette terre, miſe en cémentation avec le cuivre, le rend auſſi jaune.

Comme il n'y a que le cuivre, le fer & le zinc qui puiſſent être diſſous par l'acide vitriolique peu concentré, il n'y a auſſi que ces trois minéraux qui ſe précipitent en ochre, & qui puiſſent par conſéquent ſe trouver dans les eaux minérales métalliques; & le fer étant le plus commun, les eaux ferrugineuſes ſont par cette raiſon les plus communes, comme auſſi les plus ſalutaires.

On trouve encore des eaux alkalines, que l'on reconnoît par leur efferveſcence avec les acides & par la teinture en verd qu'elles donnent au ſyrop violat, ou à la teinture de tourneſol. Telles ſont les eaux de Seltz.

Les eaux bitumineuſes contiennent une ſubſtance graſſe & inflammable comme le naphte ou le bitume. Quelquefois il s'en éleve des vapeurs qui s'enflamment. On prétend qu'il y a une fontaine pareille près de Cracovie. Quelquefois une huile de pétrole ſurnage. On en trouve ainſi en Pologne le long des Krapacks. D'autres fois c'eſt un aſphalt, comme dans la mer Morte; ou un bitume altéré, comme dans la ſource de Neidelbad en Suiſſe. *Voyez* Scheuchzer, *Hydrogr. pag.* 311. Souvent le ſoufre eſt mêlé avec ces ſources: celles-ci ſont plus fréquentes.

Les eaux ſulfureuſes ſe reconnoiſſent par une odeur d'œufs pourris, ſur-tout par la propriété de noircir ou de jaunir l'argent. Le dépôt de ces ſources, après l'évaporation, donne une flamme bleue, quand on brûle ce ſédiment. Telles ſont les eaux des bains d'Yverdon, mais peu chargées, & une multitude d'autres dans preſque tous les pays. Ces ſources blanchiſſent le linge & la laine.

Il y a auſſi des ſources acidules, dans différentes combinaiſons. Il en eſt de martiales vitrioliques, que l'infuſion de noix de galles rend de couleur pourpre ou noire. Leur ſédiment eſt un ochre jaune. Quelques-unes de ces eaux ſont volatiles; d'autres ſont alkalines; ce que l'on reconnoît par le verd qu'elles donnent au ſyrop de violette, & le rouge qu'elles communiquent à la teinture de tourneſol. Les eaux de Seltz, de Pirmont, de Wildung, de Swalbach, de Spa, approchent toutes de cette eſpece, avec quelques diverſités dans les mêlanges; de même que celles de Carbenſée & Buchenſée. D'autres ſources acidules tiennent un peu de bitume. Un alkali fixe paroît conſtituer ces eaux, qui tiennent toutes un ſel de chaux différemment mêlangé.

On a prétendu qu'il y avoit des eaux urineuſes & ammoniacales, qui étoient volatiles, parce qu'elles donnoient une teinture bleue à la diſſolution du cuivre dans l'acide nitreux, & qu'elles purgent violemment; mais ce ne ſont vraiſemblablement que des eaux vitrioliques cuivreuſes, chargées de peu de cuivre, avec quelques autres matieres combinées.

Il eſt encore des eaux qui contiennent un ſel neutre. Elles ne font efferveſcence ni avec les alkalis, ni avec les acides.

Les eaux ſavonneuſes ou ſmectites, comme celles de Plombieres, tiennent en diſſolution des ſoufres naturels, unis à des terres ſmectiques, mais ſubtiles. Toutes ſont propres à blanchir le linge, & à dégraiſſer les étoffes. Pluſieurs tiennent auſſi un peu de quelques ſels en diſſolution.

Enfin il y a des eaux qui contiennent pluſieurs ſortes de ſels unis & combinés. Celles, par exemple, d'Epſom en Angleterre, & d'Egra en Bohême, ſont chargées de l'acide vitriolique, & de l'alkali de ſel marin. Il y a dans l'Oberland au canton de Berne,

une petite ſource qui a quelque reſſemblance avec celle d'Epſom ; & dont on tire auſſi un ſel purgatif.

VIII. *Eaux thermales.* Il y a encore des eaux minérales qui ſont chaudes ou thermales, comme celles de Plombieres, d'Aix en Savoie & d'Aix en Provence, de Bade en Suiſſe, des bains du Valais, & pluſieurs autres de différens pays. Cette chaleur a pluſieurs dégrés depuis l'eau bouillante, comme à Aix en Savoie, ou à peu-près, juſqu'au tempéré, comme celle d'Yverdon en Suiſſe. La chaleur de ces eaux vient de ce qu'elles coulent ſur des bancs de pierre à chaux ou de craie, comme à Bath en Angleterre, ſur des couches de charbons pyriteux, comme en divers endroits de l'Allemagne, ou ſur des lits de pyrite ſulfureux comme en Savoie, ou ſur des lits de terre de pyrites tombées en efflorescence, ou en vitrioliſation, ou enfin par le voiſinage des volcans, comme dans le royaume de Naples.

Il y a des eaux thermales qui contiennent peu de matieres hétérogenes, comme celles de Pfeffers en Suiſſe ; d'autres ſont ſpiritueuſes, comme celles de Piſe ; vitrioliques & martiales, qui teignent en noir l'infuſion légere de noix de galles, comme celles de Forges : d'autres contiennent du ſel neutre martial, comme celles de Bade en Suiſſe ; d'autres ſont ſulfureuſes & noirciſſent l'argent, comme en divers bains ; d'autres ſont alkalines & ſulfureuſes, comme celles d'Aix-la-Chapelle. Celles de Carlsbad contiennent un alkali capable de détruire l'acide âcre de l'huile de vitriol, & une matiere crayeuſe & martiale, qui fait un dépôt conſidérable par l'addition de l'huile de tartre. Celles d'Aix-la-Chapelle ont quelque affinité avec celles de Carlsbad. On voit celles-là faire ébullition avec les acides, donner un précipité avec les alkalis, & laiſſer un ſel neutre par l'évaporation. Les eaux thermales de Wisbad font auſſi effervescence avec les acides, ce qui indique un alkali ; elles blanchiſſent avec l'huile de tartre ; elles noirciſſent avec la poudre de galle, ce qui décele le fer ; on en tire auſſi du ſel commun. Celles de Tœplitz ont du rapport avec celles-là.

Auſſi l'on voit que les eaux minérales, froides ou chaudes, contiennent à-peu-près des principes de même eſpece, diverſement modifiés ou combinés. Mais elles different en ce que les eaux froides renferment d'ordinaire plus d'eſprit que les chaudes. Il y a communément plus de ſel volatil dans les froides, plus de ſel fixe dans les chaudes. Les froides ont plus de vitriol ſubtil que les chaudes ; mais celles-ci contiennent plus de ſoufre véritable.

IX. *Mélange de tous ces principes avec l'eſprit.* Dans toutes les eaux froides ou chaudes, il y a les parties du liquide aqueux ; ce ſont peut-être des globules très-ſubtils, mobiles, capables de pénétrer la plupart des corps : des particules ignées qui conſervent ſa liquidité, en tenant ces globules éloignés & dans un certain mouvement ; enfin il y a un eſprit éthéré, élaſtique, qui rend l'eau plus volatile, plus expanſible. A ces trois principes qui conſtitueroient une eau parfaitement pure, telle qu'il n'y en a point, ſe joignent des parties terreſtres ou minérales qui différencient plus ſenſiblement les eaux, & l'addition de la chaleur accidentelle, par le moyen des pyrites & de l'air qui diſtingue les thermales. Ces matieres terreſtres ou minérales ſont donc d'ordinaire des terres calcaires ſubtiles, des terres argilleuſes ou marneuſes, très-déliées, des terres ſéléniteuſes très-fines, des ſels alkalins ou des ſels neutres, des parties ſulfureuſes, des ochres ferrugineux, quelquefois des précipités du cuivre ou du zinc, fort rarement d'autres corps, & plus rarement encore des parties dangereuſes, capables de faire du mal aux animaux. Plus les eaux ſimples ou compoſées, ou thermales, contiennent de ce que nous nommons *l'eſprit des eaux*, plus elles ſont légeres & actives, elles ſe chauffent plus vîte, elles ſe refroidiſſent plutôt, elles ſe corrompent plus tard ; ces eaux forment des bulles quand on les verſe ; elles pétillent dans leur chûte ; ou ſi on les agite dans un flacon de verre, elles font même ſauter un tel flacon, ſi on le bouche & l'agite : dans la machine pneumatique, il s'éleve plus de bulles de cette eau ſpiritueuſe. Cette même eau éventée ne produit plus aucun de ces effets ; puiſée au contraire à la ſource, on voit conſtamment ces phénomenes. Il eſt de ces eaux ſpiritueuſes qui, mêlées avec le vin du Rhin, ou avec des acides, ou avec le ſucre candi pilé, font ébullition ou une mouſſe ſenſible ; éventées, elles ne le font plus. Si ces eaux ſont minérales & que vous les laiſſiez évaporer un peu, ces effets n'ont plus lieu ; mais vous retirerez cependant de cette eau éventée les mêmes dépôts, les mêmes ochres, les mêmes ſels qu'auparavant. Ainſi cette ébullition n'eſt pas l'effet du minéral, mais de l'eſprit. Cet eſprit eſt ſi ſubtil, que ſi l'on boit ces eaux à la ſource, comme à Pirmont & à Spa, il porte à la tête. Après l'évaporation de cet eſprit, toutes ces eaux deviennent ſenſiblement plus peſantes. Le gel chaſſe auſſi cet eſprit ; de-là vient que les eaux qui ont été gelées ou qui ſont de neiges fondues, ſont plus peſantes. Les eaux croupiſſantes ſont onctueuſes & privées de cet eſprit. Les eaux de pluie, recueillies dans un vaſe ouvert, après qu'il a plu quelque tems, ſont les plus ſpiritueuſes & auſſi les plus ſalutaires. Mais les eaux des citernes ſont ſouvent ou altérées ou évaporées. Les ſources qui coulent ſous terre ſur un fond de gravier, ſoutenu d'un lit de glaiſe, & qui ſortent des côteaux à une certaine hauteur, tournés du côté du levant, ſources qui ne gelent jamais ; ces ſources, dis-je, fourniſſent les eaux les plus ſpiritueuſes, les plus légeres & les meilleures. Cet eſprit n'eſt pas l'air que toutes les eaux renferment plus ou moins, c'eſt quelque choſe de plus pur, de plus ſubtil, de plus léger, de plus volatil, de plus élaſtique ; ou ſi vous voulez, un air plus ſubtil.

Un traité d'*hydrologie* complet & détaillé, préſenteroit donc l'expoſé de tous ces principes propres des eaux ſimples, pures, & de tous les principes étrangers des eaux compoſées ou minérales, leur nature, leurs propriétés, leurs effets. Il montreroit les divers mêlanges & les différentes combinaiſons de ces principes hétérogenes, leurs proportions & les effets qui en réſultent. Il donneroit auſſi l'hiſtoire naturelle des eaux compoſées ou minérales des différens pays, la maniere dont on en fait uſage, la méthode d'en tirer les ſels ou les autres minéraux, les analyſes & les expériences qui ont été faites en chaque lieu, & les arts que toutes ces expériences ont produits ou ſuppoſent.

Une partie eſſentielle encore d'un traité d'*hydrologie* ſeroit des tables ſyſtématiques ou raiſonnées, où les eaux ſeroient rapportées à leurs claſſes, leurs genres, leurs eſpeces, pour en ſaiſir les affinités & les rapports, comme les différences génériques & ſpécifiques.

L'expoſé de toutes les épreuves juſques ici imaginées, auxquelles on peut ſoumettre toutes les eaux, pour découvrir leur nature, déterminer leur ſimplicité ou leur compoſition, & en déduire leurs propriétés, eſt une partie toute pratique de l'*hydrologie*, la partie la plus néceſſaire & à la portée de tout le monde. Nous allons en donner un petit eſſai ; on pourroit l'appeller l'*hydrodocimaſie*. Boile, Liſter, Boerhaave, Margraff, Hoffmann, Becker, Wallerius, du Clos, Valmont de Bomare, Monnet, *&c.* ont déja raſſemblé beaucoup de faits, d'expériences & d'obſervations ; mais un traité complet & méthodique eſt encore à deſirer. Voyez dans la *Bibliotheque* de

de Gronovius tous les livres indiqués sur cette matiere & sur l'eau en général.

X. *Epreuves des eaux par les sens.* Pour éprouver les eaux, on emploie d'abord les sens.

La vue nous fait connoître si elles sont limpides ou rendues troubles par des parties hétérogenes.

Ce seroit cependant conclure mal de ce qu'une eau est limpide, qu'elle n'est point du tout composée ou minérale. Les parties salines dissoutes, ou minérales décomposées, sont si subtiles, si atténuées, si divisées, qu'elles sont suspendues dans l'eau d'une maniere imperceptible, sans lui rien faire perdre de sa transparence.

Pour concevoir comment les parties métalliques plus pesantes peuvent flotter dans l'eau, on n'a qu'à se rappeller deux propositions démontrées en mathématique. L'une, que si l'on divise un corps pesant en plusieurs parties, la superficie de chaque particule sera plus grande à l'égard de son poids que n'étoit celle du corps entier, comparée avec le poids de ses parties ensemble; c'est-à-dire, que supposant un cube d'or de 280 grains, si vous le divisez en deux, quatre, huit parties, *&c.* les poids de ces parties seront de 140, 70, 35 grains; mais les superficies du tout & de ses parties seront comme 12, 8, 5, 3, *&c.* ensorte qu'une particule du cube qui ne contient que le $\frac{1}{8}$ de la masse du tout, aura une surface deux fois plus grande en proportion de son poids, que n'avoit le cube entier, les poids étant comme 8 à 1, & les superficies comme 4 à 1. La seconde proposition démontrée est que la résistance du fluide est d'autant plus grande, que la superficie du corps flottant est plus large; d'où il suit qu'une particule de métal peut être réduite à une telle petitesse par la solution ou la décomposition, qu'elle flottera aisément dans l'eau. C'est ce que nous voyons opérer de nos yeux, par la dissolution de l'or dans l'eau régale, de l'argent dans l'eau-forte, & des sels dans l'eau commune. Les molécules, outre cela, des corps opaques peuvent être si minces & si petites, qu'elles ne sauroient plus intercepter le passage de la lumiere qui traverse leurs pores sans obstacle.

La vue d'ailleurs peut nous aider à connoître la nature de l'eau. Si nous y voyons des bulles s'élever, nous concluons qu'elle est spiritueuse: si elle paroît rougeâtre sur la surface, c'est l'effet de quelque substance grasse animale: si la rougeur occupe toute l'eau, & que l'on y voie un dépôt de même couleur, elle charrie du bol ou de l'ochre. La couleur verte indique du cuivre ou du vitriol de mars, ou du pyrite ferrugineux; la couleur bleue annonce plus ordinairement du cuivre; la couleur blanchâtre est un indice des parties crayeuses, sélétineuses, gypseuses ou calcaires, quelquefois un mêlange de chaux & de soufre. Si l'eau est d'un blanc jaunâtre, c'est quelquefois l'effet du charbon fossile; d'autres fois les eaux martiales spiritueuses qui sont éventées, prennent cette nuance. Le jaune noirâtre indique toujours le fer; le jaune rougeâtre, les pyrites sulfureuses; le verd jaunâtre, le soufre ou le fer mêlé avec le cuivre; le noir, l'asphalt ou une craie noire.

L'odorat n'offre rien de plus précis que la vue. Une odeur pénétrante qui prend au nez, lorsqu'on puise une eau à la source, annonce l'acide vitriolique, & une vapeur spiritueuse ou éthérée. Le pétrole avec le sel alkali donnent à une eau qui les renferme, une odeur agréable de styrax. Une eau qui est chargée par les pyrites, a une odeur grossiere de soufre: si l'odeur est plus subtile, elle indique l'esprit volatil de soufre. Une odeur d'ail marqueroit une eau arsénicale, comme l'odeur aigre indiqueroit l'alun, & celle d'œufs pourris le soufre, uni à un alkali ou à une matiere calcaire.

Le goût de rouille marque le cuivre; le goût d'encre, le vitriol martial; le goût vineux ou astringent, l'alkali ou l'esprit de soufre; le goût salin annonce des sels; le goût austere ou acerbe l'alun, ou le vitriol; le goût de craie, une terre crétacée.

Après ces épreuves, on peut encore avoir recours à la balance hydrostatique, en comparant l'eau que l'on veut essayer à l'eau la plus pure, distillée avec soin. Mais ici il faut se souvenir d'une observation de Muschenbroeck, c'est que dans les différentes saisons de l'année la même sorte d'eau a différens poids. En janvier 1728, il trouva que la pesanteur de l'eau étoit à celle de l'air comme 1 à 783.

17 Juin 1728,	à 698.
1 Novembre 1729,	à 774.
10 Mai 1730,	à 673.
12 Juin 1730,	à 661.

Orat. *de modo instit. experim. phys.*

Eisenschmid nous donne dans son traité *de Ponderib. & Mensuris vet.* les différences suivantes pour l'été & l'hiver.

1 Pouce cube mes. de Paris.	En été. Drag.	gr.	En hiver. Drag.	gr.
De l'eau de mer,	6.	12.	— 6.	18.
— — de riviere,	5.	10.	— 5.	13.
— — de puits,	5.	11.	— 5.	14.

XI. *Epreuves par la chymie.* C'est la chymie qui nous fournit donc les moyens les plus sûrs pour découvrir la composition des eaux & la nature des mêlanges. Indiquons ici rapidement les principales épreuves en usage.

Epreuves générales. On prend du sucre de saturne, autrement dit *sel de plomb*, qui est une préparation de ce métal, dissous par un acide végétal; on fait dissoudre ce sucre de saturne dans de l'eau distillée bien pure: on verse goutte à goutte de cette solution dans l'eau à éprouver; si elle change de couleur & perd sa transparence, c'est une preuve que c'est une eau mixte, impure ou minérale. On emploie aussi de la même maniere la dissolution d'argent dans l'esprit de nitre, étendue avec de l'eau pure & l'huile de tartre par défaillance: on en verse goutte à goutte dans l'eau que l'on veut essayer, & on examine les effets. Outre ces épreuves générales il en est de particulieres.

Epreuves particulieres. Pour découvrir le cuivre dans l'eau, on verse quelques gouttes d'esprit de sel ammoniac ou de l'alkali volatil, l'eau deviendra aussi-tôt verte ou bleuâtre. Une lame d'acier poli y devient rouge.

Pour découvrir le fer, on verse dans l'eau de l'infusion de noix de galle, ou de thé, ou des feuilles de chêne, ou de l'écorce de grenade, & elle devient ou pourpre ou noire. La coquille d'un œuf propre y jaunit aussi. La dissolution d'argent étendue fait précipiter une poudre blanche. Un peu de cette eau trouble & noircit le vin rouge, & n'altere pas le vin blanc.

Pour découvrir le zinc dans l'eau, on y verse de l'esprit de sel marin, de l'esprit de nitre, ou de l'esprit de vitriol, & il s'éleve une odeur désagréable & une vapeur noire. Si l'on jette du vitriol de cuivre dans cette eau exposée à une chaleur modérée, le vitriol perd sa couleur bleue, devient blanc, & le cuivre se précipite de couleur rouge.

Pour découvrir le soufre dans l'eau, on y met une lame d'argent, qui devient brune; l'or y prend une plus belle couleur. La dissolution de l'argent étendue, ou la solution de sucre de saturne, rendent l'eau soufrée brune, noire, jaunâtre ou rougeâtre. Souvent ces eaux exhalent un esprit volatil, qui naît des pyrites décomposées ou tombées en efflorescence. Souvent le dépôt de ces eaux est inflammable, & si l'on fond cette matiere avec le sel de tartre, on obtient du foie de soufre.

Pour découvrir l'acide vitriolique dans l'eau, on

y jette de la teinture de tournesol, qui lui fait changer de couleur, si du moins l'eau est fraîchement puisée, ou de l'infusion de noix de galle, qui ne la fait point changer; mais si l'eau est éventée avec la teinture de tournesol, elle ne change plus; & avec celle de galle elle devient noire ou pourprée.

Pour découvrir l'alkali dans l'eau, on y jette des acides qui font effervescence, ou du syrop de violette qui devient verd. Si l'alkali est volatil, le vitriol cuivreux dissous dans l'eau, est précipité d'une couleur bleue: si l'alkali est fixe, ce vitriol est précipité de couleur verte.

Pour découvrir le vitriol martial volatil, on laisse éventer l'eau, & elle est alors moins altérée par l'infusion de noix de galle. Si le vitriol martial est fixe, cette infusion rend l'eau pourpre, si elle est peu chargée; noire, si elle est très-chargée. Si l'eau n'est pas colorée sur le champ, c'est qu'il y a des vapeurs vitrioliques. Si on verse un peu d'acide ou d'esprit de vitriol dans cette eau déja noircie, on verra disparoître la couleur noire. On pourra la rappeller en y versant de l'huile de tartre par défaillance.

L'esprit de sel ammoniac noircit les eaux acidules vitrioliques.

Pour découvrir l'alun dans l'eau, on emploie les alkalis fixes, les alkalis volatils & l'esprit de sel ammoniac, qui la rendent laiteuse & en coagulent une partie. L'infusion de tournesol y prend une couleur pourpre.

Pour reconnoître le sel neutre dans l'eau, on emploie les alkalis & les acides, qui n'y font aucune effervescence. Le syrop de violette y conserve sa couleur: mais l'esprit-de-vin rectifié, la solution d'alun & la dissolution d'argent la rendent blanchâtre. Les eaux qui contiennent ce sel sont purgatives, comme celles d'Ebsom, d'Acton, de Northall, de Scarboroug, de Scheltenham en Angleterre, celles de Sedlitz en Allemagne, *&c.*

Pour découvrir les eaux crétacées, qui contiennent des parties crayeuses, tofeuses ou calcaires, on emploie l'huile de tartre par défaillance, l'alkali volatil, qui les rendent blanchâtres ou laiteuses. La solution du mercure sublimé y est aussi précipitée d'une couleur jaune. La solution de l'argent rend ces eaux épaisses & grisâtres.

Si après ces épreuves on a découvert quels sont les principes minéraux qui sont dans l'eau, & que l'on veuille en connoître la quantité ou les proportions, on emploie deux autres méthodes, l'évaporation par un feu très-doux & toujours diminué prudemment sur la fin, & la distillation avec toutes les précautions de l'art. On examinera le sédiment dont on comparera le poids avec celui de l'eau pesée; on versera ensuite dessus de l'eau distillée, on la décantera dans un autre vase; on évaporera de nouveau; on examinera les sels, s'il y en a, & on les reconnoîtra par leurs figures. Les cristaux en lozange indiqueront le vitriol; en octogone, l'alun; en prismes, le nitre; en cubes, le sel marin; en pyramides, ou en prismes, ou en cubes, le sel neutre. En plaçant encore de ce sédiment sur une plaque de fer unie sur le feu, si la matiere s'enflamme, on conclura qu'elle est sulfureuse. Si dans ce sédiment il y a du fer, une pierre d'aimant bien armée l'attirera. S'il y a du cuivre, on calcinera ce sédiment; on versera dessus de l'eau-forte, on la décantera, & on séparera le cuivre dont elle est chargée avec une lame de fer.

Toutes ces épreuves doivent être faites avec ordre, sans confusion, & avec une méthode suivie, qui dépend de la nature de l'eau & du but que l'on se propose; enfin elles doivent être répétées en différens tems, pour peu que les vues soient importantes.

Si vous voulez d'ailleurs précipiter les parties ferrugineuses, ochreuses ou pyriteuses qui nagent dans certaines eaux, jettez dans une bouteille une dragme de coquilles d'huîtres calcinées & réduites en poudre: battez bien la bouteille, & laissez-la reposer quelques jours dans un lieu frais, en l'agitant plusieurs fois chaque jour. Vous aurez après sept ou huit jours un ochre au fond de la bouteille, ou un sédiment, que vous pourrez examiner.

Souvent on a vu des particuliers être trompés par la découverte prétendue de sources salines. J'ai vu une personne qui avoit fait en vain des frais assez considérables. Si donc vous voulez vous assurer qu'une eau contient du sel marin ou du sel commun, jettez-y quelques gouttes d'huile de vitriol: aussi-tôt il doit s'élever une vapeur spiritueuse qui prend au nez. Si l'on y verse quelques gouttes de la dissolution d'argent, l'eau doit devenir blanchâtre ou laiteuse, & au bout de quelque tems il se précipitera une poudre blanchâtre. Avec ce sel commun est souvent joint un sel calcaire ou une terre séléniteuse, & ces eaux deviennent quelquefois purgatives: telles sont les eaux de Ratzburg.

Il est des sources qui contiennent des sels neutres en assez grande quantité, pour qu'on puisse aussi l'en extraire: on les reconnoît d'abord par leur goût amer. On fait cristaliser par des solutions réitérées le sel qu'on en extrait par l'évaporation. Si l'on jette ce sel ainsi lavé & cristallisé sur un feu vif, il se fond d'abord; ensuite il s'éleve en bulles sans s'enflammer; enfin il se durcit dans une matiere semblable à la pierre-ponce.

On voit par l'exposé succinct & rapide que nous venons de faire, des expériences à tenter sur les eaux, pour connoître leur composition ou leurs qualités, qu'on peut employer plusieurs moyens, outre les sens & les instrumens propres à comparer leurs poids. Voici les principaux moyens qui ont été imaginés: 1°. les plantes astringentes, comme l'infusion ou la décoction des feuilles de thé, de balauste, de chêne, de la noix de galle, d'écorce de grenades, *&c.* 2°. les liqueurs colorées, comme le syrop de violettes, la teinture de galle, celle de tournesol, *&c.* 3°. les acides forts, comme l'esprit & l'huile de vitriol, l'esprit de nitre ou l'eau forte, *&c.* 4°. Les acides foibles, comme le vinaigre, les vins acides ou verds, le jus de citron, le sucre candi en poudre, la solution du vitriol verd, *&c.* 5°. les alkalis fixes, comme l'huile de tartre par défaillance, *&c.* 6°. les alkalis volatils, comme l'esprit fort ou délayé de sel ammoniac, *&c.* 7°. les dissolutions métalliques par leurs menstrues propres, comme la dissolution d'argent dans l'eau-forte, la dissolution du mercure sublimé, la dissolution du sel de plomb, *&c.*

XII. *Observations générales sur les propriétés des eaux communes.* C'est un grand témoignage de la sagesse de l'auteur de la nature, que les matieres minérales, dangereuses aux animaux, se trouvent très-rarement décomposées, ou combinées avec l'eau, & que lorsqu'elles s'y rencontrent, on peut les appercevoir par des circonstances sensibles. Le poids de l'eau ou sa légéreté, ni le goût ne suffiroient pas, il est vrai, pour faire reconnoître toujours les eaux nuisibles.

Supposons une pinte d'eau de deux livres, poids de marc de 16 onces, divisée par gros de 72 grains chacun; cette pinte d'eau pure doit peser à-peu-près 18432 grains. Si l'on suppose fondus dans cette eau 18 grains, par exemple, d'arsenic, cette eau deviendroit pernicieuse aux animaux qui en useroient habituellement. En évaluant la consommation d'un homme à une pinte par jour pour sa boisson, & dans ses alimens, il prendroit environ une once d'arsenic pendant un mois sans s'en appercevoir au goût. La pinte

d'eau chargée de l'arsenic ne peseroit que 18450 grains, c'est-à-dire, un millieme de plus que l'eau pure. Si l'on compare hydrostatiquement cette eau si dangereuse avec une autre saine, mais où il se trouveroit combiné 24 grains par pinte d'un autre sel ou substance quelconque miscible avec elle, mais d'une qualité non nuisible ou salutaire, cette seconde eau, au même volume d'une pinte, pesera 18458 grains; son poids sera donc à celui de la premiere eau à-peu-près comme 2000 est à 1 : cette premiere eau funeste sera plus légere de ce deux millieme. Ainsi c'est une conséquence erronée que de deux eaux la plus légere est toujours la plus saine. *Mém. de la société œcon.* de Berne, 1764, troisieme partie, *Mémoire* de M. Perinet de Faugnes.

En général, il faut observer qu'il n'est aucune eau parfaitement pure, simple & homogene, comme nous l'avons déja dit : par-là même que l'eau est un menstrue propre à dissoudre ou à décomposer une infinité de corps du regne minéral & végétal, elle doit se charger d'une multitude de parties étrangeres. Mais par-là même que l'eau est un délayant doux, ces parties étrangeres n'alterent point si aisément les vaisseaux des animaux, lors même que ces matieres auroient en elles-mêmes quelque chose d'un peu nuisible. Aussi l'eau a été regardée par quelques-uns comme une médecine universelle, & s'il y a quelque chose d'outré dans ces prétentions, il est certain au moins que l'usage de l'eau est d'une utilité infinie dans l'état de santé, comme dans celui de maladie. Les plus salutaires, sans contredit sont celles qui courent depuis long-tems sur un fond pierreux, sablonneux, & qui ont été agitées dans leur course. Telle eau qui étoit mauvaise & pesante, devient bonne après avoir été battue & agitée par les roues d'un moulin, par une chûte ou quelqu'autre moyen. Le tems encore dans lesquels les eaux courantes sont les plus pures, sont celui de la gelée & celui des longues sécheresses. Les eaux d'un lac souvent battu par le vent, ou d'une riviere qui roule très-rapidement ses eaux sur un fond pierreux, pourvu qu'elles ne soient pas souillées ou altérées par les immondices que l'on y jette, devroient donc être choisies de préférence pour l'usage des hommes & des animaux.

En considérant en général les rochers d'un pays, on peut déja conjecturer si les eaux qui sortent des lieux élevés sont bonnes ou mauvaises. Si ces rochers sont quartzeux, graniteux ou sablonneux, d'ordinaire les eaux qui en viennent ont les propriétés des bonnes eaux : si ces rochers sont crayeux, séléniteux, gypseux, schisteux, ces eaux ont ordinairement des propriétés différentes.

En général aussi les eaux vives qui sortent des rochers sablonneux ou quartzeux, sont moins propres pour les arts, les teintures, pour cuire promptement les légumes, que les eaux des rivieres qui coulent lentement.

Les propriétés des eaux de pluie varient aussi selon l'état de l'atmosphere, lorsqu'elle est tombée; & M. Margraff a prouvé par des expériences, que ramassée avec le plus de précaution, elle contenoit encore beaucoup de matieres étrangeres. *Dissertat. Examen chymique des eaux.* En général, les eaux de pluie sont les plus propres à favoriser la fermentation; c'est pour cela qu'elles sont préférées pour les brasseries : elles dissolvent aussi une plus grande quantité de sels. Ces propriétés viennent de ce qu'elles contiennent plus d'air; c'est ainsi qu'une eau quelconque où l'on fait dissoudre un peu de sel alkali de tartre, & une eau naturellement acidulaire, ont de même la propriété de dissoudre beaucoup plus de sel marin. Ces eaux de pluie s'évaporent aussi bien plus vîte, sans doute à cause de l'air qu'elle renferment : toutes aussi sont plus propres à cuire & à amollir les légumes. Le serein & la rosée different peu de l'eau de pluie tombée lorsque l'air est déja pur; mais le miellat qui sort principalement des plantes est une eau déja altérée par les végétaux.

XIII. *Observations générales sur les eaux de la mer.* Notre globe s'use sans cesse, & les eaux des vallons, des montagnes & des plaines, entraînent continuellement dans les rivieres & des rivieres dans les vastes mers, une quantité immense de matieres minérales, végétales & animales, décomposées ou détruites. La destruction perpétuelle des plantes & des animaux qui habitent dans les mers, doit encore altérer la substance de ses eaux. Soit que le sel se forme dans la mer, soit qu'il ne vienne que de la dissolution des sels placés dans la terre, & qui sont portés dans les mers, les eaux doivent aussi être changées par-là. Si ce sel se forme dans la mer, il faut aussi qu'il s'y décompose. C'est au sel que l'eau de la mer doit la propriété de se geler si difficilement, & la fraîcheur assez uniforme qu'on lui trouve. D'ailleurs sa densité, la rendant plus propre à soutenir de plus grands poids, favorise la navigation. Moins aussi les mers sont salées, plus les vaisseaux y prennent d'eau.

L'eau de la mer n'est point du tout potable, à cause du sel marin à base terreuse & du sélénite qu'elle contient : la filtration seule ne sauroit même la rendre potable, il faut avoir recours à la distillation, opération très-embarrassante : c'est-là le sujet d'un problême très-intéressant, dont on devroit trouver la solution dans l'*hydrologie*, ou le détail de tous les essais & leur succès.

Il est démontré par des expériences réitérées, qu'il n'y a point de bitumes dans les eaux de la mer en général. M. Monnet, qui a fait des expériences en divers endroits des côtes de France, n'y a jamais trouvé par des analyses exactes que du sel marin, du sel à base terreuse & du sélénite, quelquefois un sel d'Epsom & une terre absorbante, jamais ni bitume ni soufre. La dose de ces matieres a varié selon les lieux, peut-être suivant les saisons, jamais dans leur nature. On peut voir le compte qu'a rendu de ces essais M. Monnet dans son *Hydrologie*, *page* 181 & suiv. Paris, 1772.

L'agitation violente, l'ébullition & la filtration peuvent suffire souvent à rendre potables les eaux terrestres mal-saines; mais ces moyens, nous le répétons, sont insuffisans pour l'eau de la mer. Les eaux bouillies sont plus fades, parce qu'elles sont privées d'air. On leur redonne cet air en les filtrant à froid, au travers des fontaines de sable ou des pierres à filtrer. Il n'y a que les eaux séléniteuses que l'ébullition, souvent même la filtration, ne dégagent point des particules séléniteuses. Il en est de même des eaux saumâtres ou salées, il faut avoir recours à la distillation. Pour cela il faut employer de fort grands alembics; il ne faut pas distiller à siccité jusqu'au fond; enfin l'eau distilée doit être exposée à l'air libre dans des vases propres, qui aient un grand diametre & peu de profondeur.

XIV. *De la quantité d'eau.* Ce seroit un objet bien intéressant de l'*hydrologie*, de déterminer à-peu-près la quantité d'eau qu'il y a sur ou dans notre globe & dans l'atmosphere qui nous environne, & la proportion qu'il y a entre les matieres solides & liquides.

Il est certain d'abord que par un effet de la sagesse de Créateur, il y en a une quantité suffisante aux besoins de toutes les créatures, animaux & plantes, & pour toutes les opérations, les changemens & les productions, qui doivent s'exécuter sur la terre & dans ses entrailles. *Voyez* J. G. Feurlini, *Dissert. de suffic. copia aquarum*, &c. *Jenæ 1711*, *in-4°*. & Derham, *Théologie physique*, *liv. II*, *chap. 5.*

Si nous considérons d'abord l'étendue des mers & leur profondeur, le cours des rivieres & leur profondeur, les lacs & toutes les eaux de la surface: si nous enviſageons enſuite tous les amas d'eaux ſouterraines, & les réſervoirs qui fourniſſent aux ſources, nous comprendrons déja que la maſſe des eaux du globe eſt très-conſidérable.

Les anciens & les modernes ont parlé de la profondeur des mers, & l'ont peut-être exagérée. Les baſſins de ſes mers ſont comme d'immenſes vallées, quelques-unes très-profondes, & de grandes plaines plus ou moins baſſes, dont le fond ſoutient les eaux. Kircker, Riccioli, Bayle, Marſigly & divers autres ont raſſemblé pluſieurs faits ſur cette matiere; d'où il réſulte qu'il y a des mers qui ont une profondeur que les ſondes & les plongeurs les plus intrépides n'ont pu meſurer, & peut-être de plus d'une lieue ou de deux, & au-delà.

Il eſt des ſavans qui ſuppoſant que notre globe doit être creux au centre, pour être moins peſant & tourner plus aiſément, y placent un amas immenſe d'eau, tandis que d'autres y ont mis un globe de feu: mais ce ſont des faits aſſurés, fondés ſur obſervations certaines, que l'*hydrologie* doit renfermer, & non des ſuppoſitions, des conjectures & des hypotheſes.

Deſcartes a donné à la ſuperficie ou à la croûte de notre globe, deux ou trois milles d'épaiſſeur, le reſte ſeroit juſqu'au centre un globe creux, dont on ignore & le contenu & l'uſage. *Voyez* Carteſius, *lib. II. epiſt. 14. Philoſoph. tranſact. abridg. by Louwtorp, vol. II. p. 619*, & les *Feriæ Groning.* d'Engelhard, *tom. II. ſect. 2*; Whiſton, *Aſtronom. principles, lib. V.*

Tous les météores aqueux démontrent encore qu'il y a une quantité d'eau conſidérable, réduite en vapeurs, ſuſpendues dans les nuées, & qui environnent notre globe. Cette atmoſphere qui enceint de toute part notre terre, eſt remplie d'eau au-moins à la hauteur d'un demi-mille d'Allemagne, ſelon les conjectures aſſez vraiſemblables de quelques phyſiciens.

XV. *De la quantité de pluie.* Nous avons fait des eaux de pluie une eſpece diſtincte, ſoit à cauſe de leur origine, ſoit à cauſe de leurs propriétés & de leur uſage. Les obſervateurs en divers pays ont meſuré & tenu compte dès le ſiecle paſſé de la quantité qu'il en tombe en chaque ſaiſon. Ces tables météorologiques ſeroient d'un grand uſage pour la phyſique générale, ſi elles avoient été commencées depuis plus long-tems, ſi elles embraſſoient toutes les contrées de notre terre, ſi elles étoient plus exactement comparatives. L'*hydrologie* pourroit alors en déduire des conſéquences & des réſultats qui éclairciroient divers objets encore fort incertains. Notre poſtérité pourra ſeule remplir cette partie intéreſſante de la ſcience hydrologique, aujourd'hui trop imparfaite.

On ſaura peut-être alors quel rapport il peut y avoir en chaque pays, entre la ſurface des eaux de la terre & la quantité de pluie; entre la chaleur du climat & la quantité des vapeurs qui tombent ſous différentes formes; entre la quantité d'eau qui tombe du ciel & celle des ſources qui ſortent de la terre, *&c.* Toutes ces connoiſſances & bien d'autres qui en naîtront néceſſairement, & que nous ne faiſons qu'entrevoir, éclairciront divers points de la phyſique générale, & de l'hiſtoire naturelle de notre atmoſphere.

Il eſt déja connu en partie, par rapport à divers pays, où il tombe peu ou point de pluie, que le ſage auteur de la nature y a ſuppléé par diverſes reſſources. En quelques contrées ce ſont des fleuves qui, par leurs inondations périodiques fertiliſent les terres, comme le Niger en Afrique, l'Inopus dans l'île de Délos, le Mydonius en Méſopotamie, le Nil en Egypte.

Sic juſſit Natura parens decurrere Nilum;
Sic opus eſt mundo.

On voit auſſi des arbres en divers lieux, qui condenſent & ramaſſent les vapeurs aqueuſes de l'atmoſphere, & les laiſſent retomber au-deſſous en gouttes, pour déſaltérer la terre & les hommes qui les recueillent avec ſoin. Ce phénomene a été obſervé dans l'île de Fer, dans celle de S. Thomas, dans le royaume de Narſingue, qui eſt une preſqu'île au-deçà du Gange, & dans les Indes orientales. Le baliſier, arbriſſeau de l'Amérique, rend le même ſervice aux habitans des îles, au rapport de Labat.

Les hautes montagnes ſervent auſſi à arrêter les vapeurs de l'atmoſphere, à les condenſer, & à fournir des eaux aux vallées, aux plaines, aux ſources & aux rivieres. *Voyez*, *Uſages des montagnes*, dans le *Recueil de traités ſur l'Hiſtoire naturelle*, Avignon, *in-4°.* 1766.

Enfin, on ſait que des roſées très-abondantes du matin, ou un ſerein ſalutaire du ſoir, ſuppléent plus ou moins abondamment aux pluies trop rares en certains climats brûlans.

XVI. *Mouvement des eaux.* Il n'eſt pas moins intéreſſant dans l'*hydrologie*, de contempler la circulation & le mouvement perpétuel des eaux, qui étoit ſi néceſſaire pour en prévenir la corruption, pour porter ces eaux en tous lieux, pour les faire pénétrer par-tout, & pour ſervir ainſi à la conſervation & à la formation de tous les êtres animés & inanimés de la terre. La fluidité, la liquidité, la mobilité de l'eau, propriétés néceſſaires de cet élément, la rendent propre à humecter, à ramollir, à pénétrer, à diſſoudre plus ou moins ſelon la nature du ſujet, & à produire tous les effets, auxquels elle eſt deſtinée par ſon mouvement & ſa circulation. Il y a auſſi dans l'eau une viſcoſité qui fait qu'elle s'attache à certains corps, ce qui la rend encore propre à y adhérer, & à conſerver une humidité par-tout où il en eſt beſoin. C'eſt ainſi que l'eau humecte la terre, s'y filtre, monte dans les canaux des plantes, comme dans les tuyaux capillaires, & y porte les ſucs nourriciers, favorables à la végétation: elle forme ou décompoſe par ſon mouvement dans le ſein de la terre, une multitude d'eſpeces de corps, enſorte qu'elle entre par ſa circulation dans preſque tous les phénomenes de la nature.

C'eſt par ſa mobilité encore que l'eau prend & conſerve le niveau, ſi aucun obſtacle ne l'empêche. Sa fluidité eſt plus lente que celle de la lumiere & de l'air, plus prompte que celle de l'huile, du mercure, ou du ſablon ſec. Elle peut donc ſe mouvoir avec facilité en tous les ſens. Cette fluidité, jointe à ſa peſanteur, fait qu'elle coule toujours en-bas, en cherchant à s'approcher du centre de la terre, & elle ne monte pour s'en éloigner que lorſqu'une force ſuffiſante l'y oblige. Comme chaque particule de l'eau eſt détachée, & qu'elle eſt preſſée ou portée vers le centre, avec une gravité égale, il s'enſuit que ces particules ne doivent ceſſer de couler en bas que lorſqu'il n'y en a aucune plus élevée que l'autre; alors la maſſe prend le niveau. Voilà l'origine du cours des rivieres & des fleuves, & de la formation des lacs & des mers. Ainſi l'eau tranquille forme toujours la véritable ligne horizontale. On connoît l'uſage que l'on tire de cette propriété pour le nivellement. C'eſt auſſi parce que l'eau ſe tient par ſon poids dans cette ligne horizontale, que les mers ont une ſurface arrondie, & que leurs eaux ſe maintiennent dans les bornes que leur preſcrit la gravité mutuelle qui leur eſt aſſignée.

Cette mobilité de l'eau, jointe à l'air qu'elle renferme toujours, fait qu'elle eſt dilatable par la chaleur. De-là ſon expanſibilité & ſa volatilité, qui la rendent capable de s'élever en vapeurs dans l'air, d'où naît un mouvement perpétuel d'aſcenſion & de chûte: de-là la pluie & tous les météores aqueux, que l'*hydrologie* n'embraſſe point pour les développer & les expliquer, parce que ces détails appartiennent à la phyſique. C'eſt par ces moyens que les eaux ſont dans un mouvement perpétuel de la terre dans l'atmoſphere, & de l'atmoſphere ſur la ſurface du globe, pour les beſoins toujours renaiſſans de toutes les créatures. On peut voir dans Halley comment il a eſtimé la quantité de ces vapeurs en circulation, *Miſcellan. curio. t. I.* Lond. 1705. Il prétend que dans un jour d'été il s'éleve de la méditerranée ſeule 5280 millions de tonnes d'eau. C'eſt ainſi que l'air eſt rafraîchi & purifié, & la terre humectée & fécondée. Le diametre de chaque bulle d'eau, quelle que ſoit leur figure, eſt augmenté par la chaleur, au point de devenir plus de dix fois plus grand qu'auparavant. Un pouce cubique d'eau peut être diviſé en dix mille millions de particules. L'eau devient par conſéquent plus légere que l'air, de ſorte qu'elle eſt pouſſée en-haut, ſelon les loix de l'hydroſtatique. Elle monte donc juſqu'à ce qu'elle rencontre un air plus raréfié; alors elle demeure ſuſpendue. Pluſieurs particules ſe rapprochent, forment des gouttes; la raréfaction diminuant ces gouttes, elles retombent: ces vapeurs, pouſſées par les vents vers les montagnes, y forment les ſources des rivieres, qui deſcendent dans les plaines & coulent juſqu'à la mer. *Voyez* VAPEURS, *Dict. raiſ. des ſciences*, &c. Telle eſt la circulation perpétuelle ſagement établie par le grand auteur de la nature.

Comme le cours des rivieres fait ſuccéder une maſſe d'eau à une autre; comme les flots & les ondes ſe ſuivent dans les mers; comme les vapeurs montent & redeſcendent ſans ceſſe; comme l'eau pénetre & ſe filtre dans la terre pour en ſortir; il y a ainſi dans tout le globe un mouvement perpétuel de cette eau, & un remplacement ſucceſſif; de même que dans le ſang qui circule dans les veines du corps humain, ou dans la ſeve qui circule dans les plantes. C'eſt en un mot le mouvement perpétuel, établi par le Créateur, & qui doit durer autant que le monde, qui eſt l'ouvrage de ſa ſageſſe adorable.

Les vents, qui naiſſent de la raréfaction de l'air & de ſes changemens, ſervent encore à agiter les nuées remplies d'eau, & l'océan, qui en eſt comme le réſervoir.

Le flux & le reflux de la mer, dont les phénomenes ſont ſi ſinguliers, impriment encore à ſes eaux un mouvement périodique auſſi utile que merveilleux.

Il y a encore des eaux qui ont des mouvemens propres & ſinguliers, qui naiſſent de diverſes circonſtances, comme certains lacs qui s'élevent & s'abaiſſent, comme certaines ſources qui coulent périodiquement en augmentant ou diminuant, comme l'Euripe dans la mer Egée, dont le flux & le reflux ſont tellement déréglés, vers les quadratures, qu'ils ſe font 12 ou 13 fois en 24 heures; mais réglés par les nouvelles & les pleines lunes, lorſque ſes retardemens ſont les mêmes que ceux de l'océan. *Voyez Théol. de l'eau. Liv. III. ch. 11.*

Peut-être la mer a-t-elle encore un mouvement particulier, mais lent, qui peut venir d'un changement périodique dans le mouvement de la terre; mouvement dont le période ſeroit très-long. Ce ſeroit peut-être à ce mouvement qu'il faudroit attribuer les changemens que l'on a obſervés dans l'emplacement de la mer. C'eſt ce qui a déja fait dire à Ovide:

Vidi ego quod fuerat quondam ſolidiſſima tellus,
Eſſe fretum: vidi factas ex æquore terras.
Et vetus inventa eſt in montibus ancora ſummis,
Et procul à Pelago conchæ jacuêre marinæ, &c.

Voyez ſur ce ſujet, *Recueil de divers traités ſur l'hiſtoire nat. de la terre, in-4°.*

Des cauſes extraordinaires & des accidens de pluſieurs ſortes impriment auſſi diverſes eſpeces de mouvemens conſidérables aux eaux des mers, des lacs & des rivieres; comme les orages, les tremblemens de terre, les bouleverſemens des montagnes, ou leur chûte. Des rivieres changent de cours; de nouveaux lacs ſe forment; des rivages ſont abandonnés de la mer, qui ſe retire; de nouvelles îles paroiſſent; d'autres ſont abîmées, *&c. Voyez* Buffon, *Théorie de la terre:* Bertrand, *ſtructure intérieure de la terre:* Fabricius, *Théologie de l'eau.*

Si les eaux de l'atmoſphere, ſi celles de la ſurface de la terre ſont ainſi en mouvement, les eaux renfermées dans ſes entrailles doivent éprouver des mouvemens pareils, & une circulation continuelle, par le mouvement & la rotation de la terre, par l'impreſſion du flux & du reflux, par l'évaporation des eaux intérieures, & la filtration de celles qui retombent, par les réſervoirs & les canaux, qui ſe rempliſſent & ſe vuident, par les feux ſouterrains, & pluſieurs autres cauſes, *&c.* Tous les détails des phénomenes de cette circulation intérieure doivent entrer dans l'*hydrologie*, & préſentent une variété intéreſſante de faits, qui font une partie curieuſe de l'hiſtoire naturelle du globe que nous habitons.

Toutes les cauſes qui mettent en mouvement les eaux, ou qui ſervent à l'entretenir, ont été merveilleuſement proportionnées & combinées, ſans quoi ces eaux inonderoient la terre, la ravageroient & la rendroient bientôt inhabitable.

Les vents auxquels les vapeurs aqueuſes contribuent ſi eſſentiellement, quoique la plupart ſi irréguliers en apparence, ſervent d'ailleurs à entretenir cet équilibre du mouvement des eaux. Ici tout eſt balancé & calculé avec une ſageſſe admirable. *Voyez* Halley dans les *Tranſact. Philoſ. n°. 183.* (*B. C.*)

§ HYDROMANTIE, (*Divin.*) Ce qui ſe trouve dans cet article *Tom. VII. p. 374, col. 2.* depuis les mots, *ceux qui ont écrit ſur l'optique*, juſqu'à ceux-ci, *d'eau bien claire*, appartiennent à l'article *hydromantique* qui eſt plus bas, & ont été tranſpoſés par l'imprimeur. (*O*)

HYDROMEL, ſ. m. (*Pharm.*) boiſſon qui ſe prépare avec l'eau & le miel.

Aux articles HYDROMEL *ſimple* & HYDROMEL *vineux* dans le *Dict. raiſ. des Sciences*, on renvoie au mot MIEL; & à l'article MIEL, on ne trouve point HYDROMEL *ſimple*, mais on lit HYDROMEL *vineux*. *Voyez* HYDROMEL. Ces renvois ſont déſagréables pour le lecteur; nous allons y ſuppléer ici. *

L'*hydromel* eſt ſimple ou compoſé. Le ſimple ſe fait avec le miel ſeul, & l'eau commune: & quand il a acquis une force égale à celle du vin, ſoit par la quantité de miel qu'on y a miſe, ſoit par une grande coction, ou par la fermentation, on l'appelle *vineux*. Pour faire l'*hydromel* vineux, il faut une livre de miel ſur trois pintes d'eau; le miel de Narbonne, ou à ſon défaut le miel blanc, le plus beau, le plus nouveau, & le plus agréable au goût, doit être employé pour cette liqueur. On le délaie avec l'eau dans un vaiſſeau de cuivre étamé; & on fait bouillir doucement ce mêlange ſur le feu, juſqu'à ce qu'il ait acquis aſſez de conſiſtance pour qu'un œuf frais, avec ſa coquille, puiſſe nager deſſus ſans tomber au fond. Il faut avoir ſoin de bien écumer la liqueur en la faiſant bouillir. Etant faite, on la coule par un linge, ou par le tamis: enſuite on en verſe

environ la moitié dans un baril neuf, lavé plusieurs fois avec l'eau bouillante, puis avec une ou deux pintes de vin blanc, ensorte qu'il n'y reste aucune odeur désagréable.

Quand le baril est plein, on n'y met point le bondon; mais on en bouche seulement l'ouverture avec un morceau de linge, pour empêcher qu'il n'y tombe quelque ordure : puis on le place dans une étuve, ou au coin de la cheminée, dans laquelle il faut entretenir un petit feu jour & nuit, pour échauffer doucement la liqueur, & la faire fermenter.

Il faut mettre l'autre partie de l'*hydromel* dans des bouteilles, ou dans des cruches de terres à cou étroit, bien nettes ; observant de ne les pas boucher, mais de les couvrir seulement d'un linge comme le baril, & les attacher en différens endroits au-dedans de la cheminée. Cet *hydromel* des bouteilles sert à remplacer celui qui sort du baril par la fermentation, laquelle doit durer environ six semaines. Après ce tems-là, vous bouchez le baril avec son bondon, enveloppé d'un peu de linge. Il ne faut pas le serrer, ni l'enfoncer trop avant, parce qu'on est obligé de le retirer de tems-en-tems pour remplir le baril, que vous devez porter à la cave, & l'y laisser passer un hiver. Quand vous remarquez que l'*hydromel* ne se condense plus à la cave, & qu'il est toujours à fleur du bondon, vous enfoncez alors le bondon, & ne touchez plus au baril, que pour le percer, & le mettre en bouteilles.

Il seroit peut-être mieux de faire fermenter l'*hydromel* par insolation, c'est-à-dire, en l'exposant au soleil; mais comme cet astre n'est pas toujours sur l'horizon, sa chaleur ne peut produire une fermentation aussi égale, ni aussi prompte que celle qui se fait dans les étuves, ou dans les cheminées. Il y auroit un remede à cela; ce seroit de transporter tous les soirs au coucher du soleil, le baril dans un lieu chaud ; mais cela demanderoit beaucoup de soin & d'adresse, pour ne pas brouiller la lie qui s'amasse au fond. Cette lie est de couleur brune, & beaucoup plus liquide que celle du vin.

La consistance de l'*hydromel* vineux approche plus ou moins de celle du syrop, & son goût, de celui du vin d'Espagne ou de la malvoisie, lorsqu'il est très-vieux.

Il est cordial & stomachique ; il dissipe les vents, guérit les coliques qui en proviennent, aide la respiration, & résiste au venin.

L'*hydromel* simple ordinaire se fait comme le vineux, excepté qu'on ne le laisse pas fermenter.

Hydromel composé. Pendant que vous ferez bouillir la quantité d'eau & de miel que nous avons marquée ci-dessus pour la préparation de l'*hydromel* simple, vous ferez bouillir des raisins de damas, coupés en deux. On en met demi-livre sur six livres de miel ; & il faut quatre pintes d'eau pour les faire cuire. La liqueur étant diminuée de moitié, vous la passerez par un linge, avec légere expression des raisins ; puis vous la mêlerez avec l'*hydromel*, & laisserez bouillir le tout ensemble pendant quelque tems. Ensuite vous y enfoncerez une rôtie de pain trempée dans de la bierre ; & ayant ôté l'écume qui se formera de nouveau, vous retirerez la liqueur du feu, la laisserez reposer ; & la versant par inclination, afin de la séparer du sédiment, vous la mettrez dans un baril préparé de la maniere que nous avons prescrite ci-dessus, dans lequel vous mettrez auparavant une once du plus beau sel de tartre, dissous dans un verre d'esprit de vin : & il faut faire ensorte que le baril soit tout plein. Après cela, vous l'exposerez débouché, sur des tuiles ou sur des briques, au grand soleil, ou sur le four d'un boulanger, ou dans une étuve bien chaude; ayant soin de le remplir, jusqu'à ce qu'il ne jette plus d'écume. L'ayant rempli pour la derniere fois, vous le boucherez exactement, & le porterez à la cave, où ayant resté pendant quelques mois, il pourra être percé & mis en bouteilles.

Cet *hydromel* composé est propre pour fortifier l'estomac, particuliérement celui qui est chaud.

Pour le rendre plus agréable, on peut mêler cinq ou six gouttes d'essence de cannelle dans l'esprit de vin qui sert à dissoudre le sel de tartre. On peut encore y faire infuser des zestes de citrons, des framboises, des fleurs, ou des aromates, qui peuvent convenir selon les différens goûts.

On peut user de cette liqueur au lieu de vin.

Pour conserver l'hydromel pendant plusieurs années. Il faut mettre sur chaque barrique un demi-setier d'esprit de sel. (+)

HYDROSCOPE, s. m. (*Phys.*) nom que l'on donne à ceux qui prétendent voir l'eau au-travers de la terre. Aux mois de mai & de juin 1772, les gazettes étoient remplies des choses extraordinaires qu'on racontoit d'un jeune Provencal, qui découvroit les sources, ou plutôt qui les voyoit au travers de la terre, & qui jugeoit du volume, de la direction, & de la profondeur des eaux. M. Menuret, médecin de Montelimart, auteur de quelques articles du *Dictionnaire rais. des Sciences*, & plusieurs autres personnes éclairées, avoient vu avec étonnement les faits qu'on en racontoit, & paroissoient convaincus de la faculté de cet *hydroscope*.

Ce qu'on a rapporté de Jacques Aymart, qui, vers la fin du dernier siecle, prétendoit découvrir les voleurs, les sources & les mines, à l'aide d'une baguette de coudrier, a beaucoup de rapport avec ce qu'on annonçoit de l'*hydroscope*. Il avoit sans doute de l'adresse, à en juger du moins par le nombre de personnes qui furent dupes de son imposture ; il échoua cependant à Paris, à l'hôtel du prince de Conti. Sans doute aucun physicien n'a regardé ce qu'on disoit de lui comme possible ; s'il en avoit existé quelques-uns, on pourroit dire, pour leur justification, que l'usage d'une baguette de coudrier pour ces sortes d'effets, est moins contradictoire aux loix de la Physique, que l'usage de l'organe de la vue, comme on le publioit du petit Parangue.

Le moyen de reconnoître les eaux sans autre secours que la vue, tout singulier qu'il paroît, n'est pas cependant neuf : Martin Delrio, écrivain espagnol, assure qu'il existoit en Espagne des hommes dont la vue étoit assez pénétrante pour distinguer sous la terre les veines d'eau, les métaux, les trésors & les cadavres : ils avoient, suivant cet auteur, les yeux fort rouges, & il prétend avoir vu à Madrid, en 1575, un jeune homme de cette espece. Ceux auxquels on attribuoit cette propriété, étoient connus en Espagne sous le nom de *Zahuris* ou *Zahories* : ils étoient nés, suivant l'opinion populaire, le vendredi saint ; & c'étoit au jour de leur naissance que tenoit le merveilleux privilege. Dès le tems de Martin Delrio, il se trouvoit déja des personnes sensées qui se refusoient à des fables aussi ridicules. Gutiérius, médecin Espagnol, qui a écrit peu de tems après lui, se moque de la crédulité du peuple, & de l'écrivain qui avoit adopté ces folies.

Ceft ainsi que, dans tous les tems, il s'est élevé des imposteurs qui ont abusé de la crédulité du peuple, & que dans tous les tems, il s'est trouvé un petit nombre de personnes instruites qui ont réclamé contre l'erreur ; elle s'est accréditée d'autant plus, que l'imposteur étoit plus adroit, & le siecle plus ignorant. Mais il semble que dans l'histoire de 1772, on ne trouvoit ni l'un ni l'autre.

La propriété essentielle d'un corps opaque est

de ne pouvoir tranſmettre la lumiere, d'en intercepter les rayons : or, les objets n'étant vus que par la tranſmiſſion des rayons réfléchis de l'objet à l'œil, il s'enſuit que perſonne ne peut voir à travers un corps opaque ; & qu'il n'eſt ni lunettes, ni machines, ni conformation d'organe, qui puiſſe opérer ce prodige : en un mot, voir à travers un corps opaque, ce ſeroit voir ſans lumiere, ce qui implique contradiction en Phyſique.

Quelqu'incroyables, quelqu'impoſſibles que ſoient les faits qu'on rapporte, je ſais bien qu'il y aura quelques raiſons à balbutier. On dira qu'il s'éleve, des lieux où ſont les ſources, des vapeurs, des émanations, qui ne ſont ſenſibles que pour des yeux très-pénétrans, & que le commun des hommes ne peut appercevoir. Mais, premiérement, il eſt impoſſible d'admettre qu'une ſource recouverte de cinquante pieds de terre, de pierres & de ſubſtances d'une infinité d'eſpeces, puiſſe donner d'émanation ſenſible. Secondement, ces vapeurs même ne pourroient donner aucune idée ni de la groſſeur des ſources, ni de leur profondeur, ni de leur mouvement. Troiſiémement, enfin, cette explication même, toute forcée qu'elle eſt, ſuppoſe encore que le jeune homme trompoit le public ; car il ne diſoit pas qu'il reconnoiſſoit les eaux par une méthode particuliere ; il diſoit qu'il les voyoit de la même maniere que nous voyons les objets ; il diſoit donc une choſe abſurde. Il eſt donc viſible, que d'après la ſeule explication raiſonnable qu'on puiſſe donner des phénomenes rapportés dans les papiers publics, il eſt démontré que le jeune Parangue en impoſoit à certains égards ; pourquoi ne pas convenir tout d'un coup qu'il en impoſoit pour le tout ?

Ce que l'on racontoit du jeune *hydroſcope* étoit peu conforme à ce que nous connoiſſons de la marche des eaux ſouterraines. Rarement elles forment des cours long-tems continués dans l'intérieur de la terre, comme il le ſuppoſoit. Les ſources ne ſont formées que par l'écoulement des eaux pluviales, qui pénetrent & s'infiltrent à travers les terres : dans les pays compoſés de couches horizontales, ces eaux deſcendent juſques à ce qu'elles rencontrent un banc de glaiſe ou de rocher ; alors elles prennent leur cours vers la partie où le banc s'incline ; & lorſqu'elles trouvent une iſſue ſur le penchant d'une colline, ou dans quelqu'autre endroit de la ſurface de la terre, elles s'y raſſemblent, & y forment une ſource. Si donc on vouloit donner une idée juſte des ſources, on les repréſenteroit comme un grand arbre dont les branches ſe diviſent à l'infini, à peu de diſtance même de l'origine du tronc, ou comme une nappe d'eau que l'on rencontre par-tout, pourvu qu'on creuſe à une profondeur ſuffiſante. Auſſi dans une lettre imprimée dans ce tems-là, on croyoit pouvoir conclure, en toute aſſurance, que l'enfant merveilleux dont on faiſoit tant de bruit, n'eſt qu'un impoſteur, un impoſteur même ignorant & maladroit. Il eſt vrai que le grand nombre, & la qualité des témoins, étoient de nature à faire impreſſion ; M. l'abbé Sauri, habile phyſicien, en fut même la dupe ; mais il exiſte une infinité de merveilles, atteſtées par des témoins oculaires, dans tous les ſiecles & dans tous les pays, auxquelles perſonne ne croit actuellement. On entend quelquefois raconter les tours de Comus avec des circonſtances ridiculement merveilleuſes, qui les rendroient impoſſibles pour ceux qui ne les auroient pas vus, ou qui ne les connoîtroient pas ; ainſi, le grand nombre des témoins ne prouve rien que le grand nombre de perſonnes trompées, & il eſt inutile de recourir à des phénomenes ſinguliers de la nature, pour ce qui s'explique ſi naturellement par l'ignorance & la crédulité.

Le phyſicien qui connoît bien les forces de la nature, ſon étendue, ſes opérations, ſes variétés, les reſſources de l'art, & les illuſions qui peuvent en réſulter, n'eſt point la dupe des tours de Comus, & n'a pas beſoin de croire qu'il ait découvert un nouvel agent dans la nature, pour étonner ſes ſpectateurs. Le phyſicien n'a pas la complaiſance même de ſuſpendre ſon jugement. Lorſqu'il voit, dans les lettres de provinces, tranſcrites dans des papiers publics, des hiſtoires comme celles de l'*hydroſcope*, il examine les preuves qu'on en rapporte, & il n'y voit qu'un étrange abus de la crédulité.

Un médecin, un ingénieur, gens inſtruits par état, ont vu creuſer, ſur la parole de Parangue, & l'on a trouvé de l'eau ; ils en ont conclu que cet enfant-là voyoit avant que l'on eût creuſé, ſans faire attention qu'il y a de l'eau par-tout ; il eſt très-rare qu'on creuſe pour faire un puits, & qu'on ne parvienne pas à trouver de l'eau ; il n'y a point de village, & même point de maiſon conſidérable où il n'y ait un puits ; on ne choiſit pas l'endroit où l'on veut creuſer, on prend celui qui convient à la diſtribution des lieux : quelquefois des charlatans font tourner la baguette, comme ſi elle devoit leur indiquer la ſource : le peuple ne ſait pas que la couche d'argille qui couvre toute la terre, y arrête les eaux en forme de nappe univerſelle ; que cette nappe regne ſous l'enveloppe de ſable, de terre ou de rocher, qui couvre la ſurface, & qu'une ſource n'eſt rien en ſoi, ſi ce n'eſt l'iſſue qu'on donne à l'eau en creuſant, ou que l'eau tourne naturellement au travers de l'enveloppe qui la ſurmonte. Si les gens à baguette étoient aſſez effrontés pour dire qu'ils voient de l'eau, on ſeroit aſſez ſimple pour les croire ; il y en a eu des exemples : Bayle en rapporte pluſieurs ; mais on ne lit pas beaucoup dans certaines provinces.

Les perſonnes convaincues d'avance du talent de l'*hydroſcope*, ont caché de l'eau dans la terre ; l'enfant, dit-on, a dit qu'il y avoit de l'eau qui couloit, & d'autre qui ne couloit pas ; il ſe peut qu'il ait été inſtruit d'avance, comme le devin du village, qu'il ait apperçu qu'on avoit fouillé & remué la terre, & qu'il ait ſoupçonné l'épreuve ; d'ailleurs, ſa réponſe énigmatique, à la façon des anciens oracles, pouvoit être priſe pour bonne, quoi qu'il arrivât ; mais on a bien voulu en conclure qu'il voyoit au travers de la terre ; c'eſt un effet de la diſpoſition prochaine que le peuple a toujours eue de croire ce qui étoit incroyable. Mais du moins j'eus la ſatisfaction, après la lettre que je publiai ſur cette matiere, dans le ſecond volume du Mercure de juillet 1772, que même dans le Dauphiné, des perſonnes inſtruites, malgré les mêmes faits dont elles avoient été témoins, étoient revenus de cette erreur, & l'on n'a preſque plus parlé de l'*hydroſcope*, même en province. (*M.* DE LA LANDE.)

§ HYGROMETRE, (*Phyſique.*) Les ſels ayant la propriété d'attirer l'eau & étant d'ailleurs incorruptibles, paroiſſent naturellement faits pour l'*hygrometre :* une certaine quantité de ſel peſera plus ou moins, ſelon qu'il ſera plus ou moins humide ; voilà un *hygrometre* bien ſimple & qu'on eſt porté à croire très-juſte. Mais ſi on fait attention que le ſel n'abandonne pas facilement l'eau qu'il a attirée ; qu'il ne perd qu'en pluſieurs jours l'eau dont l'air ſe dépouille en quelques heures ; on concevra qu'on ne peut faire avec le ſel qu'un *hygrometre* très-imparfait, qu'un inſtrument qui ne marquera jamais avec préciſion les changemens d'humidité & de ſéchereſſe qui ſurviendront à l'air.

Une laniere de parchemin eſt plus propre à cet effet : elle eſt mince, elle préſente à l'air beaucoup de ſurface, elle s'alonge ſenſiblement par l'humidité, elle ſe raccourcit par la ſéchereſſe, & paſſe d'un état

à l'autre auſſi promptement que l'air. Pluſieurs lanieres faites de parties ſemblables & ſemblablement préparées, auront le même tiſſu & le même dégré d'élaſticité. Eſſayons d'en faire des *hygrometres* dont la marche ſoit comparable.

Vers l'extrêmité ſupérieure d'une planche je trace un cadran que je diviſe en dix parties égales; au centre de ce cadran j'attache une poulie à double gorge & garnie d'une aiguille: je prépare une laniere de parchemin de trois lignes de largeur & qui ait en longueur cent fois le contour de la poulie: j'attache cette laniere par une de ſes extrêmités au bas de la planche, & à une diſtance du cadran qui ſoit égale à la longueur de la laniere. A l'autre extrêmité de la laniere, j'adapte un fil ou une petite chaîne qui vient s'accrocher à un point de l'une des gorges de la poulie; j'attache un autre fil à un point de l'autre gorge de la même poulie, & je ſuſpends à ce fil un poids d'une demi-once: les deux fils paſſent, l'un ſur la premiere gorge, & l'autre ſur la ſeconde, en ſens contraire, de maniere que le poids tient la laniere dans une tenſion perpétuelle.

Lorſque la laniere devient humide, elle s'alonge; le contrepoids fait tourner la poulie, & l'aiguille marque ſur le cadran de combien la laniere s'eſt alongée: chaque dégré marque un alongement égal à un millieme de la longueur de la laniere.

Ce rapport entre la longueur de la laniere & chaque dégré du cadran rend déja l'*hygrometre* comparable juſqu'à un certain point: car ſoient deux *hygrometres*, faits comme on vient de le dire, & placés, l'un à Rome & l'autre à Paris; ſi l'un marquoit hier trois dégrés, & l'autre quatre dégrés, & qu'aujourd'hui le premier marque cinq dégrés & le ſecond dix, il eſt clair que le changement ſurvenu eſt le même à Rome & à Paris, puiſqu'il a produit ſur les deux lanieres un alongement de 0,05. Si au contraire le premier marquoit hier trois dégrés & le ſecond quatre, & qu'aujourd'hui le premier reſte à trois dégrés, tandis que le ſecond avance du quatre au ſept, ne doit-on pas en conclure que l'air eſt devenu plus humide à Paris qu'à Rome? On peut donner une idée de cette différence, en diſant qu'elle eſt marquée par un alongement de 0,03, de la laniere.

Pour rendre la comparaiſon de ces *hygrometres* plus facile, il ne s'agit que de faire partir les aiguilles d'un terme connu & qui ſoit le même par-tout, de ſorte qu'un même dégré d'humidité ſoit marqué ſur tous les *hygrometres* par le même numero: ce terme n'eſt pas ſi difficile à trouver qu'on ſe l'imagine. Il eſt un tems, & ce tems n'eſt pas rare, où les vapeurs humides ſont ſans action; c'eſt celui d'une forte gelée, pendant lequel les molécules d'eau réduites en glaçons ne peuvent s'inſinuer dans les corps: ce tems peut paſſer pour le terme zéro de l'humidité. Si on part de ce point pour graduer les *hygrometres*, & que l'on ſuive d'ailleurs ce que nous avons preſcrit, ces inſtrumens ſe trouveront preſque auſſi comparables entr'eux que les barometres ou les thermometres. Il n'y aura plus qu'un inconvénient auquel il faudra remédier, l'altération des lanieres cauſée par leur vétuſté; On y remédiera en ſubſtituant tous les ans une nouvelle laniere à l'ancienne. (*D. CASBOIS, membre de la ſociété royale des ſciences & des arts de la ville de Metz, & principal du college de la même ville.*)

M. Ferguſon, membre de la ſociété royale de Londres, dont les ouvrages ſont auſſi eſtimés des étrangers que des Anglois, a inventé un *hygrometre* que l'on voit repréſenté, *fig. 3 & 4, pl. I, de Phyſique*, dans ce *Suppl.* dont voici la conſtruction.

A A A A, fig. 3, eſt un chaſſis de menuiſerie, dans les longs côtés duquel ſont pratiquées deux rainures, dans leſquelles eſt emboîté un panneau de bois blanc, auquel on laiſſe du jeu: ce panneau a environ l'épaiſſeur d'un écu & 15 pouces de long, & eſt ſcié dans un ſens contraire au grain du bois. La partie du milieu déborde aux endroits *c* & *c*, & tient au chaſſis par deux vis qui le contiennent en place, tandis que le reſte s'alonge lorſqu'il fait humide, & ſe reſſerre vers le milieu lorſque le tems eſt ſec. *F* eſt une goupille plantée près d'une des extrêmités du panneau, ſur lequel tournent la grande & la petite poulie *H* & *G*, qui eſt fixe dans l'endroit *h*. On attache le bout d'une petite corde flexible à la goupille *F*, dont l'autre bout entoure la petite poulie *G*, dans la rainure de laquelle elle eſt attachée au point *h*: on attache le bout d'une autre petite corde *I K*, au fond de la rainure de la grande poulie, laquelle va paſſer ſur une autre *L*, & de-là ſur une troiſieme *M*, & qui porte un poids plat *N*. Les rainures des poulies *G* & *L*, ſont égales, ſavoir, la dixieme partie du diametre de la grande, qui doit être d'une grandeur convenable.

Il eſt évident que plus le panneau ſe déjette entre *F* & *G*, plus la poulie *G*, doit s'écarter de ſon pivot, & plus la corde *D E* doit la faire tourner à rebours, & faire remonter le poids *N* dix fois autant qu'elle tourne. Si donc le panneau ſe déjette d'un dixieme de pouce dans un tems humide, la poulie *L* tournera entiérement, ou ſeulement à moitié, s'il ne ſe déjette que d'un vingtieme de pouce. A meſure que le panneau ſe reſſerre, le poids *N* redeſcend & fait tourner toutes les poulies dans un ſens contraire.

On attache la plaque *A A, fig. 4*, derriere le chaſſis de la *fig. 3*, de maniere qu'elle ſoit de niveau avec ſon bord ſupérieur, & que le centre *B* ſe trouve directement ſur celui de la poulie *L*; à meſure que la corde *I K* fait tourner celle-ci, l'aiguille tourne pareillement, & montre le dégré d'humidité ou de ſéchereſſe de l'air.

Dans le cas où la dilatation & où la contraction du panneau augmentent au point de faire paſſer à l'aiguille les limites qui lui ſont aſſignées, on peut y remédier en mettant une poulie plus grande à la place de celle qui eſt marquée *L*. Si elles ne ſont pas aſſez grandes pour faire parcourir à l'aiguille tous les dégrés marqués ſur la plaque, on diminuera ſon diametre à proportion.

Il faut avoir ſoin de renouveller le panneau tous les trois ou quatre ans, parce que l'air ne l'affecte plus au bout de ces tems-là; il convient donc d'avoir une piece de bois de réſerve, dont on enlevera l'épaiſſeur d'une carte du côté où l'on veut prendre le panneau.

On collera, aux endroits *G* & *M*, un petit morceau de bois dur, pour contenir les pivots ſur leſquels les poulies tournent, & empêcher qu'ils ne s'enfoncent dans le panneau. (*Cet article eſt tiré des Journaux Anglois.*)

M. de Luc, célebre par un excellent ouvrage qui a paru en 1772, ſur les modifications de l'atmoſphere, avoit compris plus que perſonne dans le cours de ſes obſervations météorologiques, combien l'uſage de l'*hygrometre* étoit néceſſaire même dans l'Aſtronomie, & combien il étoit utile de faire des *hygrometres* qui fuſſent comparables entr'eux. Il y eſt parvenu, & il a envoyé la deſcription de ſon nouvel inſtrument à la ſociété royale de Londres. Cet *hygrometre* a la forme d'un thermometre de mercure: la partie inférieure eſt un tube d'yvoire très-mince, mais large, & le haut eſt un tube capillaire de verre. L'yvoire étant très-ſenſible à l'humidité & à la ſéchereſſe, le réſervoir ſe reſſerre par la ſéchereſſe & force le mercure à monter dans le tube. Le point fixe de cet *hygrometre* eſt la glace fondue, comme dans les thermometres: il a pris pour diviſions le double des dégrés d'un thermometre, qui auroit

auroit le même tube & la même quantité de mercure ; mais pour éviter dans l'*hygrometre* l'effet thermométrique, il a placé le tube sur une regle mobile dans une couliſſe qu'il met au dégré actuel du thermometre : par ce moyen les diviſions de l'*hygrometre* commencent, non pas à l'endroit de la congélation, mais au point où la chaleur ſeule auroit fait monter le mercure du barometre indépendamment de l'humidité. Par cette méthode on ne trouve guere que des incertitudes d'un dixieme ſur la marche totale de l'*hygrometre* : cette différence vient de ce qu'on manque d'un terme ſupérieur de ſéchereſſe, qui ſoit fixe comme celui de l'humidité de la glace fondante. L'*hygrometre* de M. de Luc va juſqu'à 100 dégrés de ſa diviſion, à l'air libre & à l'ombre, & juſqu'à 133 au ſoleil ; ſur les hautes montagnes, comme le glacier de Buet en Faucigny, où M. de Luc a obſervé, l'*hygrometre* montoit juſqu'à 133, quoiqu'à l'ombre. La ſociété royale de Londres, à qui l'auteur a fait hommage de ſon *Mémoire*, l'a publié dans les *Tranſactions Philoſophiques* de 1773. (*M. DE LA LANDE.*)

HYMÉE, (*Muſiq. des anc.*) chanſon des meûniers chez les anciens Grecs, dite autrement *épiaulie*. (*S*)

§ HYMEN, ſ. m. (*Anatom.*) c'eſt une membrane qui ſe trouve conſtamment dans l'ouverture du vagin du fœtus humain de l'enfant qui vient de naître & dans la fille vierge.

Elle eſt attachée à la ſeule eſpece humaine, les femelles des animaux n'ont rien qui lui ſoit analogue.

Elle ſe trouve ſans exception dans les fœtus ; je l'ai vue dans des filles de tout âge, & il n'y a aucune raiſon de croire qu'elle puiſſe manquer naturellement à quelques ſujets. Si on ne l'a pas trouvée, c'eſt que, dans le ſiecle précédent au nôtre, on ne diſſéquoit que rarement des corps humains, plus rarement encore ceux des jeunes filles, & que l'on étoit réduit preſque généralement à des corps ſuppliciés ; une femme criminelle eſt rarement vierge. Dans notre ſiecle, les occaſions de diſſéquer des corps humains ſont beaucoup plus fréquentes : on diſſeque beaucoup d'enfans, & tous les anatomiſtes ſe ſont réunis à rétablir l'exiſtence de l'*hymen*.

Il doit ſe trouver dans toute vierge humaine, à moins que quelque accident particulier ne l'ait détruit. Ce n'eſt pas non plus un préjugé que la coutume très-ancienne par laquelle on conſtate la virginité de toute fille avant ſon mariage. Ce ſigne doit ſe trouver plus copieux, même après vingt ans, parce que l'*hymen* réſiſte davantage, & ne cede qu'à la violence. Je ne crois pas qu'il puiſſe y avoir d'excuſe pour une fille chez qui cette marque de ſa chaſteté ne ſe trouve pas, à moins qu'une diſproportion de la taille ou quelqu'autre raiſon particuliere ne rende imperceptible le rétreciſſement de l'*hymen*.

Cette membrane eſt d'un côté une continuation de la peau, qui s'eſt repliée pour former les levres, & de l'autre, de la membrane du vagin, qui elle-même eſt une continuation de la peau. Sa place eſt au-devant des caroncules, qui ſont à l'extrêmité des deux colonnes des rides du vagin, & qui ſont faites par un épaiſſiſſement de ces colonnes.

Vaſculeuſe comme la peau, elle fournit du ſang quand on la déchire. Elle eſt nerveuſe, & cette même violence eſt accompagnée d'une douleur aſſez vive, & d'autant plus vive, que les efforts pour ſurmonter ſa réſiſtance ſont grands.

Elle eſt liſſe, mais un peu réticulaire du côté du vagin.

Sa figure, quand on la démontre, eſt celle d'un cercle imparfait. Dans la fille vivante, les côtés de l'*hymen* ſont fort alongés & fort étroits, il n'y a que la partie la plus poſtérieure qui ait de la largeur. Son ampleur eſt ſuffiſante pour couvrir entiérement le vagin, mais ſans le fermer ; car il y a naturellement de l'intervalle entre l'uretre & le croiſſant de la partie poſtérieure de l'*hymen*. Le cercle que forme l'*hymen* eſt parfait, mais de maniere que ſa plus grande largeur eſt placée poſtérieurement, que les colonnes latérales deviennent plus étroites, à meſure qu'elles approchent de l'uretre, & que la plus petite largeur eſt à l'endroit de l'uretre ; quelquefois même l'*hymen* manque entiérement à cet endroit : il ſe termine alors en deux cornes de croiſſant, & finit à la valvulve qui couvre les ſinus ſupérieurs du vagin.

Il n'eſt pas rare qu'au lieu d'un cercle étroit & évuidé, l'*hymen* forme un cercle plein & qu'il bouche entiérement l'orifice du vagin. Il empêche alors les évacuations naturelles de ſortir, elles s'accumulent, rempliſſent à l'excès l'uterus & le vagin, incommodent vivement la fille, & exigent une opération qui ouvre à la nature un paſſage néceſſaire.

C'eſt apparemment l'*hymen* trop robuſte & trop étendu qui fermoit le vagin dans le cas nombreux dans leſquels les auteurs atteſtent que la fille a conſervé ſon *hymen* ſans conſerver ſa virginité, & s'eſt trouvée groſſe. Le vagin n'aura pas été entiérement fermé, mais l'ouverture aura été petite. Je connois une fille de bonne maiſon qui étant groſſe, s'eſt trouvée réduite à faire élargir par le ſcalpel le paſſage néceſſaire pour le fœtus.

On ne peut ſe refuſer à l'idée que l'*hymen* a été accordé à la vierge humaine ſeule pour que ſon époux pût être aſſuré de ſa chaſteté, & qu'il y trouvât un gage de la bonne conduite future de ſon épouſe. Une fois corrompue, elle peut l'être avec plus de facilité à la faveur du mariage qui palliera ſes fautes.

Un chirurgien de Paris, d'ailleurs plein de talens, a voulu ſubſtituer à l'*hymen* quatre caroncules myrtiformes qui doivent ſe trouver à l'extrêmité du vagin des filles. Mais ces caroncules ſont des témoins irréfragables d'une virginité perdue. Il peut arriver d'abord que l'*hymen* ſe déchire d'un côté ou de deux, & que dans la ſuite il ſe déchire plus profondément, & qu'il répande du ſang encore une fois. Peu-à-peu les reſtes de l'*hymen* s'effaceront, une partie ſe confond avec l'extrêmité de la colonne poſtérieure des rides du vagin. L'extrêmité antérieure forme une ſeconde caroncule. Il y en aura trois, ſi la colonne poſtérieure ſe partage en deux branches.

Pour qu'il y en ait quatre, il faut mettre de leur nombre les valvules qui couvrent les ſinus poſtérieurs du vagin. Ces valvules dans les femmes ſe gonflent, ſe carnifient, & peuvent porter le nom de *caroncules*.

Le même changement arrive aux valvules antérieures, il pourra donc y avoir quatre caroncules & même davantage. Le nombre en eſt certain, mais certainement elles ne prouvent rien en faveur de la chaſteté de la fille. (*H. D. G.*)

HYMEN, (*Bot.*) peau déliée, qui enveloppe les fleurs qui ſont en bouton, & qui ne ſe rompt que lorſque la fleur s'épanouit ; ce qui ſe dit particuliérement des roſes. (+)

HYMNE, (*Muſiq. des anc.*) chant en l'honneur des dieux ou des héros. Il y a cette différence entre l'*hymne* & le cantique, que celui-ci ſe rapporte plus communément aux actions & l'*hymne* aux perſonnes. Les premiers chants de toutes les nations ont été des cantiques ou des *hymnes*. Orphée & Linus paſſoient, chez les Grecs, pour auteurs des premiers *hymnes* ; &

il nous reſte parmi les poëſies d'Homere un recueil d'*hymnes* en l'honneur des dieux. (*S*)

HYMNE *de Caſtor*, (*Muſiq. des anc.*) Les Lacédémoniens, en allant au combat, jouoient ſur la flûte un air qu'ils appelloient *caſtoreum melos*. Quelques auteurs prétendent que ce fut Caſtor lui-même qui l'inventa, & que c'eſt d'où lui vient ſon nom; d'autres veulent que Minerve ait inventé l'*hymne* de Caſtor, & que cet air ſervit au commencement à danſer la pyrrhique. (*F. D. C.*)

HYPATE-HYPATON, (*Muſiq. des anc.*) c'étoit la plus baſſe corde du plus bas tétracorde des Grecs, & d'un ton plus haut que la proſlambanomene. *Voyez* HYPATE, (*Muſiq.*) *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. (*S*)

HYPATE-MESON, (*Muſiq. des anc.*) c'étoit la plus baſſe corde du ſecond tétracorde, laquelle étoit auſſi la plus aiguë du premier, parce que ces deux tétracordes étoient conjoints. *Voyez* HYPATE, (*Muſiq.*) *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. (*S*)

HYPERBOLE, ſ. f. (*Belles-Lettres.*) L'*hyperbole* ne doit être ſenſible que pour celui qui écoute, & jamais pour celui qui parle; & c'eſt dans ce ſens-là que Quintilien a dit qu'elle devoit être, *extra fidem, non extra modum*. Toutes les fois que l'expreſſion dit plus que l'on ne doit penſer naturellement, elle eſt fauſſe; elle eſt juſte toutes les fois qu'elle n'excede pas l'idée qu'on a, ou qu'on peut avoir. C'eſt dans cette vérité relative que conſiſte la préciſion de l'*hyperbole* même; car il n'y a point d'exception à cette regle que chacun doit parler d'après ſa penſée, & peindre les choſes comme il les voit. Celui qui ſoupiroit de voir Louis XIV trop à l'étroit dans le Louvre, & qui diſoit pour ſa raiſon:

Une ſi grande Majeſté
A trop peu de toute la terre;

le penſoit-il? pouvoit-il le penſer? C'eſt la pierre de touche de l'*hyperbole*.

C'eſt une maxime bien vraie en fait de goût, qu'*on affoiblit toujours ce que l'on exagere*; mais *exagérer* dans ce ſens-là, veut dire, aller au-delà, non de la vérité abſolue, mais de la vérité relative. Celui qui exprime une choſe comme il la ſent n'exagere point, il rend fidélement ſon ſentiment ou ſa penſée; l'objet qu'il peint, n'a pas tous les charmes qu'il lui attribue, le malheur dont il eſt accablé n'eſt pas auſſi grand qu'il ſe l'imagine, le danger qui menace ſon ami, ſa maîtreſſe, ce qu'il a de plus cher, n'eſt ni auſſi terrible, ni auſſi preſſant qu'il le croit, mais ce n'eſt pas d'après la réalité même, c'eſt d'après ſon imagination qu'il les peint; & pour en juger d'après lui & comme lui, on ſe met à ſa place. Ainſi, dans l'excès de la paſſion, l'*hyperbole* la plus inſenſée eſt elle-même l'expreſſion de la nature & de la vérité. (*M. MARMONTEL.*)

HYPERBOLÉÏEN, (*Muſiq. des anc.*) nome ou chant de même caractere que l'hexarmonien. *Voyez* HEXARMONIEN, (*Muſiq.*) *Suppl.* (*S.*)

HYPERBORÉENS, (*Géogr. Hiſt.*) Les anciens peuples du monde formerent quatre diviſions, les Scythes, les Ethiopiens, les Celtes & les Indiens; & comme le globe étoit diviſé en cinq zones, on ſe perſuadoit qu'il n'y avoit que les deux tempérées qui puſſent avoir des habitans: c'étoit une opinion générale que les zones froides condamnées à la ſtérilité refuſoient tout aux beſoins de l'homme, & que la zone torride deſſéchée par les rayons brûlans du ſoleil n'étoit qu'une cendre aride & une vile pouſſiere. Quand les beſoins d'opinion eurent donné naiſſance au commerce, l'audace des navigateurs ſembla reculer les bornes du monde, & ce fut dans l'Europe que ſe firent les dernieres découvertes. Le tiers en étoit à peine connu du tems de Cicéron, & ce ne fut que ſous le regne de Titus qu'on fut aſſuré que la Grande-Bretagne étoit une île.

L'hiſtoire ne fait mention des *Hyperboréens* que cinq cens cinquante ans avant l'ere chrétienne, & ce nom fut commun à tous les habitans du nord de l'Europe. D'abord on appella *Hyperboréens* les peuples qui habitoient autour des Alpes & ſur les rives du Danube, parce qu'on les regarda comme les plus ſeptentrionaux: on leur donna le nom d'*Hyperboréens*, parce qu'on étoit perſuadé que le vent Borée ſortoit des Alpes, & que par leur poſition au-delà de ces montagnes, ils n'étoient point expoſés à ſes ravages: mais lorſque les peuples du midi & de l'orient eurent pénétré dans l'Eſpagne, les Gaules & la Germanie, ils éprouverent que le vent Borée y étoit encore plus rigoureux que dans les pays d'où ils étoient partis. Ainſi il fallut corriger les erreurs des anciens qui avoient placé les *Hyperboréens* ſur les bords du Danube & dans le voiſinage des Alpes, qui comprenoient alors les montagnes de la Noricie & de la Vindélécie, aujourd'hui la Baviere & la Suabe. Il eſt à propos d'obſerver ici qu'on donnoit alors le nom d'*Alpes* à toutes les montagnes.

La rencontre du vent Borée qui ſouffloit dans ces régions, obligea de reculer les *Hyperboréens* dans la Scandinavie, dans le nord de l'Allemagne & dans la Moſcovie qui étoient alors inconnues, ou dont on ne ſoupçonnoit que l'exiſtence. Chaque nouvelle découverte les déplaçoit & faiſoit donner leur nom à des peuples plus avancés vers le Nord. Enfin on les tranſporta ſous le pôle arctique & dans le fond de la Moſcovie, & nous déſignons aujourd'hui par le nom d'*Hyperboréens* les habitans du Spitzberg, qui paſſe pour le pays le plus froid du monde, le Groenland, la Nouvelle-Zemble, où il ne croît point d'arbres fruitiers, la terre de Jeſſo, & généralement toutes les nations voiſines des pôles.

Ces différens peuples étoient trop éloignés les uns des autres pour avoir de mœurs uniformes. Mais malgré cette différence, on apperçoit certains goûts & certains uſages qui font reconnoître l'identité de leur origine; tous n'habitoient que dans d'épaiſſes forêts, & ils regardoient les maiſons comme des cachots faits pour des eſclaves & des criminels. Bornés dans leurs beſoins, ils vivoient des productions de la terre ſans ſe donner la peine de la cultiver. Ils ne connoiſſoient ni les tourmens de l'ambition, ni les inquiétudes de l'avenir; comme il y avoit peu de crimes, il y avoit peu de loix. Ils étoient trop ignorans pour ſe former une religion digne de ſon auteur. Le ſoleil étoit le principal objet de leur culte: le ſimulacre de leur Apollon n'étoit qu'une colonne ſimple & ſans art. Leur frugalité prolongeoit leurs jours juſqu'à une extrême vieilleſſe; mais lorſque les années les condamnoient à vivre dans les douleurs, ils aimoient mieux ſe donner une mort volontaire que de conſentir à perpétuer leur ſupplice. Le moment où ils quittoient la vie étoit pour eux un triomphe & pour les autres un jour d'allégreſſe publique; après avoir regalé leurs parens & leurs amis, ils ſe couronnoient de lauriers, &, ſuivis de la multitude qui marchoit en danſant & en chantant, ils alloient ſur le ſommet d'une montagne d'où ils ſe précipitoient gaiement ſur un rocher.

Pluſieurs peuples *Hyperboréens*, à l'exemple des Scythes dont ils étoient deſcendus, ſe nourriſſoient de chair crue qu'ils faiſoient mortifier ſous la ſelle de leurs chevaux; cette coutume s'eſt perpétuée chez quelques hordes tartares. Leur boiſſon la plus délicieuſe étoit le lait & le ſang de cavale mêlés enſemble: c'étoit à cheval qu'ils prenoient leurs repas, qu'ils délibéroient des affaires publiques & qu'ils ſe

livroient au ſommeil : l'habitude d'être perpétuellement à cheval leur faiſoit perdre l'uſage des jambes. On préſume que c'eſt ce qui a donné naiſſance à la fable des centaures qu'on repréſente demi-hommes & demi-chevaux. La poligamie étoit en uſage, non parce que le beſoin du climat la preſcrivoit, mais parce que ce peuple ne reconnoiſſoit pour loix que ſes goûts & ſes penchans. Leur corps endurci par le froid, ſupportoit ſans s'affoiblir toutes les fatigues de la guerre. Leur armée n'étoit compoſée que de cavalerie. Leurs femmes auſſi belliqueuſes, les ſuivoient à la guerre & les ſecondoient dans les combats. Une fille n'obtenoit le privilege de ſe marier qu'après avoir tué un ennemi : alors on la croyoit digne de donner des défenſeurs à ſon pays, comme elle ſavoit le délivrer de ſes oppreſſeurs. (*T—N.*)

HYPER-HYPATE, (*Muſiq.*) Boëce dans ſon traité *de Muſicâ*, appelle ainſi la corde ajoutée aux deux tétracordes, pour former l'ennéacorde, ou ſyſtême de neuf cordes complet ; elle étoit immédiatement au-deſſus de l'*hypate*, & c'eſt l'origine de ſon nom. Il paroît au reſte que l'*hyper-hypate* & la proſlambanomene étoient une ſeule & même corde, ainſi que le prétend Wallis dans ſon *Appendice* aux harmoniques de Ptolomée. *Voyez* PROSLAMBANOMENOS, (*Muſiq.*) *Diction. raiſ. des Sciences*, &c. (*F. D. C.*)

HYPERMESE, (*Muſiq. des anc.*) La même corde que celle qu'on nomme ordinairement *lychanos-hypaton*. *Voyez* LYCHANOS, (*Muſiq.*) *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. (*F. D. C.*)

HYPERTONIDE, (*Muſiq. des anc.*) Pollux ſemble indiquer (*Onomaſt. liv. IV, chap. 9.*) qu'il y avoit autrefois un mode *hypertonide*. (*F. D. C.*)

§ HYPOCAUSTE, (*Antiq.*) Si le recueil qui a pour titre, *Pitture antiche d'Ercolano*, 7 vol. *in-fol.* eût été fait par des perſonnes un peu plus ſavantes, attentives & moins économes, nous aurions actuellement une deſcription exacte des *hypocauſtes*, des bains, en un mot, de tout ce qui concerne les uſages des anciens Romains ; nous ſaurions s'il eſt vrai qu'ils faiſoient circuler ſous le pavé des appartemens les cheminées des *hypocauſtes* qui étoient deſtinées à échauffer le *tepidarium*, & nous comprendrions exactement la deſcription de l'*hypocauſte* que Vitruve, Pline le jeune & Baccius, *de termis*, nous ont donnée. A l'égard des uſages modernes des *hypocauſtes*, nous ſavons que depuis long-tems les Ruſſes emploient des cheminées obliques, horizontales, paralleles qui parcourent le parterre ſous le pavé de leurs théâtres, & que depuis quelques années on a introduit cet uſage en Hollande & en France, pour échauffer la ſalle des ſpectacles. Mais nous ne devons pas laiſſer ignorer au lecteur que ces cheminées ſont très-dangereuſes ; il faut qu'un ramoneur les nettoie annuellement, en les parcourant avec ſoin intérieurement. Les Ruſſes donnent à ces cheminées pluſieurs ouvertures qui vomiſſent la chaleur dans l'appartement. Cette pratique qui ſeroit vraiſemblablement exceſſivement dangereuſe chez nous, eſt beaucoup moins nuiſible en Ruſſie ; l'on n'y redoute pas l'air ſec mêlé de feu & d'un peu de ſuie de cheminée. Il eſt évident que l'on pourroit faire circuler dans des tuyaux une colonne d'air extérieur autour d'un poële ou d'un *hypocauſte*, & qu'enſuite on pourroit faire vomir cet air dans les différentes chambres d'un appartement : mais dans ce cas, on devroit obſerver d'employer des tuyaux de terre verniſſée en-dedans, parce que M. Etienne Hales a démontré dans ſa *Statique des Végétaux*, que l'air qui circule dans des tuyaux de métal échauffé, eſt toujours nuiſible pour la ſanté. Depuis quelques années l'on éleve au-deſſus des poëles un petit maſſif de pierre, autour duquel on fait circuler en ſpirale le tuyau de la cheminée qui eſt formé par des briques réunies par le moyen du mortier. En 1772, l'on a réfléchi que l'air ſec & chaud des poëles étoient mal-ſain ; l'on a imaginé de chauffer les appartemens par un poële qui exhalât un peu d'humidité ; on les nomme *poëles à vapeurs* : quelques perſonnes ſe contentent de mettre une aſſiette pleine d'eau près de leurs poëles ; l'humidité qui s'évapore peu-à-peu rend l'uſage des poëles moins dangereux (*Voyez l'article* POELE, *Suppl.*). Les Grecs modernes ſuivent l'uſage ancien pour échauffer leurs appartemens ; ils ont très-peu de cheminées, & ſe bornent, ainſi que les Italiens, à mettre dans chaque chambre, pendant la rigueur de l'hiver, un braſier ſur un grand trépied portatif.

A l'égard des *hypocauſtes*, conſidérés par rapport aux arts pour épargner le bois & pour faire bouillir avec facilité les chaudieres des teinturiers, on fait actuellement circuler la flamme en ligne ſpirale autour de la chaudiere qui eſt fixée dans la maçonnerie. Les chymiſtes ont imaginé l'athanor & des fourneaux à cheminée horizontale ou circulaire qui leur procurent le moyen de faire quantité de préparations à la fois & ſur le même feu. (*V. A. L.*)

§ HYPOGASTRIQUE & HONTEUSE, (*Anat.*) Il ne paroît pas convenable de ſéparer ces deux articles, les vaiſſeaux *honteux* n'étant que des branches des vaiſſeaux *hypogaſtriques*. Cet article du *Diction. raiſ. des Sciences*, eſt tiré de Winſlow, qui dans l'hiſtoire de ces vaiſſeaux n'a pas exprimé la nature. Il a méconnu la véritable origine de l'artere *honteuſe*, (du pénis) ; il a ſi mal déſigné l'artere iſchiadique & la glutée, qu'on ne peut pas les reconnoître. C'eſt ſans vouloir déroger au mérite de cet excellent anatomiſte, que nous faiſons cette remarque. L'intérêt de la vérité l'exige. Il eſt vrai que ces vaiſſeaux placés dans une cavité profonde, ſont bien difficiles à ſuivre. Le ſeul moyen que j'aie trouvé praticable dans l'adulte, c'eſt de couper la plus grande partie des os du baſſin pour ſe faire jour d'un côté, & pour préparer les vaiſſeaux de l'autre, après les avoir injectés. Dans l'enfant ils ſeroient acceſſibles, mais alors les branches qu'ils envoient aux parties de la génération, ſont trop petites, & la deſcription ſeroit imparfaite, ſur-tout dans les veines. Avec bien de la patience, je ſuis venu à bout de dégager tout le ſyſtême des organes de la génération dans une femme, avec les arteres & les veines injectées.

L'aorte ſe diviſe en deux branches, lorſqu'elle a gagné le corps de la quatrieme vertebre des lombes : elle ne couvre pas la veine-cave, mais ſa branche iliaque droite paſſe devant la veine iliaque gauche. La veine-cave ne ſe partage que ſur le cartilage qui eſt entre la quatrieme & la cinquieme vertebre des lombes. Il y a quelque variation dans ces meſures.

L'artere iliaque commune paſſe le long du bord du baſſin, pour ſe rendre au fémur. Quand elle a atteint le cartilage, qui eſt entre la derniere vertebre des lombes & la premiere de l'os ſacrum, elle donne naiſſance à l'artere *hypogaſtrique*, dont nous allons donner la deſcription, & qui eſt en tout ſens une des principales arteres du corps animal.

Dans le fœtus c'eſt elle qui eſt le tronc de l'iliaque commune, elle eſt alors quatre fois plus groſſe que la fémorale, qu'on appelle *iliaque externe*, tant qu'elle ſuit le bord ſupérieur du baſſin. Elle forme dans le fœtus un grand arc, & revient ſur elle-même le long de la veſſie urinaire pour aller au nombril ; c'eſt-là véritablement alors l'artere ombilicale qui naît de l'aorte. De la convexité de cet arc, elle fournit les branches que l'artere *hypogaſtrique* continue de donner dans l'adulte ; mais dans celui-ci elle n'eſt plus qu'une petite artere, qu'on a priſe pour un ligament, mais qui cependant conſerve une cavité le long de la

veſſie, puiſqu'elle fournit à cette partie deux ou trois arteres, qui ne ſe ferment jamais.

La proportion de l'*hypogaſtrique* à l'iliaque externe commence à changer d'abord après la naiſſance. Elle n'eſt plus qu'égale à cette iliaque dans l'adulte. Elle change auſſi de direction & de figure; elle s'enfonce dans le fond du baſſin, au lieu que dans le fœtus elle ne paſſoit pas la partie inférieure de la veſſie. L'artere iſchiadique & la *honteuſe* commune, ſont alors les branches par leſquelles l'*hypogaſtrique* finit.

Les principales branches ſont l'iliolombale, la ſacrée latérale, l'iliaque poſtérieure, l'utérine, l'hémorrhoïdale moyenne, l'utérine, la véſiçale, l'ombilicale, l'obturante, l'iſchiadique, la *honteuſe* commune.

L'iliolombale eſt une des plus petites branches de l'*hypogaſtrique*; elle reſſemble au reſte des lombaires; elle naît quelquefois de l'iliaque commune. Elle ſe partage comme les lombaires & les intercoſtales. Une de ſes branches ſe cache dans la cavité des vertebres, elle ſe termine en partie dans les vertebres même & dans la dure-mere, & en partie aux nerfs de la queue de cheval. Elle entre, ou dans le trou qui ſe trouve ſous la cinquieme vertebre, ou par une ſeconde branche dans celui qui eſt ſous la quatrieme.

La branche ſuperficielle fait un arc autour de la crête de l'os des îles, elle ſe répand dans les muſcles voiſins, le pſoas, le quarré, l'iliaque, l'oblique aſcendant du bas-ventre. Une branche s'enfonce ſous le muſcle iliaque, elle ſe partage comme par rayons à l'iliaque & au périoſte de l'os des îles; elle donne à cet os deux branches médullaires qui entrent par autant de trous dans ſa ſubſtance cellulaire.

La ſacrée latérale n'eſt pas toujours unique, il y en a deux ou trois dans quelques ſujets; elles varient auſſi dans leur origine, qu'elles tirent quelquefois, non pas du tronc de l'*hypogaſtrique*, mais de quelqu'une de ſes branches.

Ces arteres ont, comme l'iliolombale, une branche poſtérieure & une autre antérieure; celle-ci fait d'un côté des arcades avec l'iliolombale & l'artere ſacrée inférieure, & de l'autre elle communique avec la ſacrée moyenne; elle donne de petites branches au grand nerf & à ſon ganglion.

La branche poſtérieure ou profonde entre dans la cavité de l'os ſacrum, donne des branches à la dure-mere, à la graiſſe, aux nerfs de la queue de cheval, ſur leſquels elle communique avec l'artere ſpinale, & ſort à la fin par un trou poſtérieur pour ſe terminer aux muſcles placés ſur le ſacrum. Ce ſont ces branches artérielles que l'on aura priſes pour des nerfs poſtérieurs du ſacrum qui n'exiſtent pas. La derniere fait ſur le coccyx une arcade avec ſa compagne de l'autre côté. Quel que ſoit le nombre des ſacrées, il y en a toujours autant de branches que de trous du ſacrum.

L'iliaque poſtérieure eſt très-conſidérable. Il paroît par l'ouvrage de M. Lieutaud, qu'en France on l'a appellée *glutée*. Elle ſe courbe pour ſe cacher entre deux branches du grand nerf iſchiadique. Elle donne avant que de ſortir du baſſin quelquefois une ou pluſieurs des branches principales, qui plus ordinairement ſortent du tronc même de l'*hypogaſtrique*: elle donne encore des branches à l'os pubis, à l'os des îles, au muſcle iliaque, au pectiné & au rectum; ces dernieres branches ne ſont pas perpétuelles.

Elle ſort du baſſin par-deſſus le muſcle pyramidal, & pendant qu'elle ſe contourne autour de l'os des îles, elle lui donne une branche nourriciere au-deſſus de la tubéroſité de l'iſchion, d'autres petites branches à l'ilium, à la capſule articulaire du fémur, à l'iſchion, au petit glutée, au pyramidal, à l'obturateur interne.

Elle paroît au-dehors du baſſin, entre le glutée moyen & le pyramidal; elle s'y diviſe en deux branches, la ſuperficielle & la profonde.

La ſuperficielle, outre quelques petits vaiſſeaux muſculaires, donne une branche aſcendante, qui fait un contour autour de l'inſertion du muſcle glutée moyen, elle ſe diviſe à ce muſcle & au grand glutée, au très-long du dos, au périoſte du ſacrum, à la peau, & une derniere branche ſe contourne autour du glutée moyen, & fait une arcade avec la branche profonde du même tronc.

La branche deſcendante paſſe entre le grand glutée & le moyen, elle leur donne des arteres au pyramidal, au coccyx, au ſacrum. Elle donne quelquefois l'artere coccygienne.

Le tronc profond de l'artere iliaque poſtérieure, outre pluſieurs branches qui communiquent avec l'obturante, ſe partage auſſi en deux branches. La circonflexe fait un contour autour de l'origine du petit glutée, & ſe partage au glutée moyen, à la crête de l'ilium, à l'articulation du fémur: elle fait une arcade avec la branche ſuperficielle: elle donne une nourriciere poſtérieure à l'os des îles, & fait à la fin autour de l'origine du couturier, une anaſtomoſe avec la branche circonflexe externe de la fémorale.

La branche tranſverſale deſcend entre le glutée moyen & petit, elle ſe diviſe à l'un & à l'autre de ces muſcles, & communique au grand trochanter avec l'iſchiadique & la circonflexe externe. Une de ſes branches paſſe au périoſte de l'os des îles vers le grand trochanter, elle ſe conſume dans le couturier & dans le ſourcil de l'articulation du fémur, & communique avec la circonflexe externe.

L'artere obturante ſort quelquefois plutôt du tronc que l'iliaque poſtérieure, & quelquefois par un tronc commun, & quelquefois encore d'une autre branche de l'artere *hypogaſtrique*. Les branches qu'elle donne dans le baſſin ſont petites. Elles vont à l'obturateur interne, aux glandes iliaques, au périoſte, au muſcle iliaque & au pſoas: quelquefois même elle produit la nourriciere de l'os des îles. Elle donne quelquefois une ou deux arteres à la veſſie & à la proſtate, & produit même l'artere dorſale du pénis, ou ſeule, ou de concert avec une petite branche de l'artere *honteuſe*. Une autre branche forme une arcade autour de la crête du pubis & communique avec l'épigaſtrique.

Le tronc de l'artere obturante ſe porte droit en devant au trou, dont elle tire ſon nom, & ſort du baſſin par un coin de ce trou, creuſé dans l'os pubis. Arrivée à la cuiſſe, elle donne une branche extérieure, qui deſcend entre les deux muſcles obturateurs & leur donne des rameaux; elle fournit une branche qui entre dans la cavité de l'articulation du fémur, & dans la glande de Havers. Une autre branche fait le tour autour du bord inférieur du grand trou ovalaire, donne des branches à l'obturateur interne & au premier des abducteurs, & fait une arcade avec le tronc intérieur de l'obturante. La branche extérieure que nous avons ſuivie, continue de deſcendre, & fait une grande anaſtomoſe avec l'artere circonflexe, branche de la fémorale. Ce ſeroit une reſſource, ſi jamais on étoit obligé de lier l'artere fémorale dans ſa partie ſupérieure. Notre branche ſe réfléchit autour de la tubéroſité de l'iſchion, entre cette tubéroſité & l'articulation, elle eſt recouverte par le muſcle quarré, auquel, & à l'obturateur interne, elle donne des arteres, paſſe au dos du fémur, donne à ſa capſule articulaire quelques vaiſſeaux, communique avec l'hémorroïdale externe & la circonflexe externe, & ſe termine

à l'origine des fléchiſſeurs internes du tibia, & dans la face convexe de l'articulation du fémur ; elle s'y anaſtomoſe avec l'iſchiadique.

Le tronc interne de l'obturante eſt plus gros ; il paſſe devant la partie inférieure du muſcle obturateur interne, auquel il donne des vaiſſeaux, y communique avec la circonflexe interne. D'autres fois il fournit beaucoup plus de branches. L'une d'elles perce le muſcle grêle, & paſſe à la peau du ſcrotum ou des groſſes levres, ſe réfléchit autour du trou ovale du pubis, paſſe à la tubéroſité de l'iſchion & communique plus d'une fois avec une branche de l'hémorrhoïdale externe. Une autre branche couverte par l'obturateur externe, fait le tour autour du bord intérieur du trou ovale, fait ſur l'iſchion un arc, qui avec une branche du tronc extérieur, acheve de former un cercle artériel autour du trou que je viens de nommer ; une de ſes branches paſſe la tubéroſité de l'iſchion, va aux muſcles fléchiſſeurs du tibia ; il y communique avec la circonflexe interne & la *honteuſe*. La fin de ce tronc interne de l'obturante eſt dans les deux obturateurs, le grand triceps, le quarré, & le premier abducteur.

L'artere utérine du ſexe naît quelquefois avant l'iſchiadique même, & d'autres fois de l'artere *honteuſe*. Elle donne à la partie de la veſſie, qui poſe ſur le vagin une ou deux branches ; une autre à l'uretere qui remonte avec lui ; encore une autre au ligament rond ; c'eſt elle qui communique avec les branches épigaſtriques de ce ligament. Le tronc de l'artere atteint l'utérus vers la partie inférieure de ſon col, il s'y diviſe en pluſieurs branches, qui avancent en ſerpentant, & dont les unes remontent entre les deux lames du ligament large, paſſent devant l'utérus de gauche à droite, & de droite à gauche, & communiquent, & avec leurs compagnes, & avec les ſpermatiques. D'autres petites branches vont au ligament particulier de la trompe & à la trompe même.

Les branches profondes de ce tronc de l'utérine s'enfoncent dans la ſubſtance de l'utérus. La branche deſcendante ſuit le col de l'utérus & le vagin preſque juſqu'à la vulve ; elle donne quelques branches au rectum, à la veſſie, à l'uretre, & communique avec la vaginale proprement dite ; elle eſt très-courte quand cette vaginale eſt conſidérable.

Dans l'homme une véſicule tient lieu de cette artere.

L'artere vaginale vient quelquefois du tronc de l'*hypogaſtrique*, d'autres fois de l'utérine ou de l'hémorrhoïdale moyenne : elle ſuit le vagin juſqu'à ſon extrêmité, & communique avec les arteres externes des levres. Elle donne auſſi des branches à la veſſie. Elle eſt ſouvent remplacée par l'utérine & par l'hémorrhoïdale.

Dans l'homme une artere véſicale tient ſa place.

L'hémorrhoïdale moyenne des deux ſexes eſt peu connue. Elle naît, ou par elle-même du tronc de l'*hypogaſtrique*, ou de quelqu'une de ſes branches. Ses premieres branches vont à la veſſie & à l'uretre ; elle accompagne le vagin poſtérieurement, elle y donne de petites branches au rectum, une autre au lévateur de l'anus, & finit à la partie antérieure du vagin, au rectum qui y eſt attaché, & à l'uretre. Elle communique avec les branches méſentériques du rectum, & avec celles qui naiſſent de la *honteuſe*.

Il eſt fort rare que la méſentérique donne quelques branches au vagin.

Dans l'homme, l'hémorrhoïdale moyenne provient, ou du tronc *hypogaſtrique*, ou de quelqu'une de ſes branches, comme de l'iſchiadique ; elle ſe partage à la partie la plus inférieure de la veſſie, au rectum, à la proſtate, aux véſicules ſéminales, à l'uretere.

Une véſicule particuliere naît dans l'homme, ou du tronc *hypogaſtrique*, ou de la *honteuſe* : elle va à la partie la plus inférieure de la veſſie, à ſon plexus inférieur, aux véſicules ſéminales, au conduit déférent, à l'uretre, au rectum, à la proſtate. La derniere de ces branches fait un réſeau avec ſa compagne, & communique avec l'artere du pénis, née de la *honteuſe*. C'eſt de cette artere que Winſlow & pluſieurs autres auteurs ont tiré l'origine de l'artere dorſale du pénis.

L'artere iſchiadique eſt un peu plus petite que l'iliaque poſtérieure ; mais comme ſa direction eſt exactement la même que celle de l'*hypogaſtrique*, elle peut être regardée dans l'homme adulte comme le tronc de cette artere.

Elle donne très-ſouvent naiſſance dans le baſſin même à la ſacrée latérale, & ſur-tout à la *honteuſe*, & quelquefois à l'hémorrhoïdale moyenne & à l'obturante. Elle y fournit quelquefois de petites branches au rectum, une ou deux véſicales inférieures, & l'utérine.

Elle ſort du baſſin ſous le muſcle pyramidal, & par l'échancrure iſchiadique-ſacrée. Dans ce paſſage elle donne une branche deſcendante, dont une branche ſe rend par le périoſte de l'iſchion à l'obturateur interne & au petit glutée, & dont le tronc couvert par l'obturateur externe ſuit le périoſte à côté de la tubéroſité de l'iſchion, donne des branches au pyramidal, à l'obturateur externe, au quarré, fait une arcade avec une branche de la circonflexe interne, & communique par une autre branche avec les hémorrhoïdales, après avoir donné quelques vaiſſeaux au quarré & à la tubéroſité. Elle s'anaſtomoſe encore avec l'obturante & l'iliaque poſtérieure.

Une autre branche de l'iſchiadique va au pyramidal, à l'obturateur interne, au coccygien, au grand glutée, & rentre quelquefois dans le baſſin pour ſe perdre dans le rectum.

D'autres branches vont au pyramidal, au coccygien, au grand nerf.

L'artere coccygienne, différente des branches que je viens de nommer, ſe porte à la partie du grand feſſier qui naît du coccyx, au coccygien, à la graiſſe de l'anus ; ſon tronc ſe rend dans le coccygien, il y communique avec la *honteuſe* : elle donne une branche dans le dernier trou poſtérieur du ſacrum, rentre à la fin dans le baſſin, & fait une arcade avec la ſacrée moyenne & avec les ſacrées latérales : elle fournit encore quelques branches muſculaires.

Une autre branche de l'iſchiadique paſſe entre l'obturateur & le pyramidal, va aux muſcles, au grand feſſier, au moyen, à l'obturateur interne, au grand nerf, au trochanter. Cette branche communique avec l'iliaque poſtérieure & avec la circonflexe ; elle donne encore quelques branches au premier des jumeaux, à l'obturateur interne, au périoſte, à la capſule de l'articulation du fémur.

Une autre branche ſe partage dans le pyramidal, le feſſier moyen, le grand trochanter, elle y communique avec la circonflexe interne.

Une autre branche va au grand nerf, & communique avec la circonflexe interne dans le nerf même.

Une autre fort groſſe va au grand feſſier ; quelques autres aux jumeaux & à l'obturateur interne ; celles-ci communiquent avec une branche de l'obturante.

Une autre ſe porte au grand feſſier & à la tubéroſité de l'iſchion, elle communique avec la *honteuſe*.

Une autre va au quarré.

Une autre au grand nerf; elle deſcend & s'anaſtomoſe avec une branche de la fémorale profonde.

Deux autres branches vont au grand feſſier : celles-ci ſont plus groſſes.

La *honteuſe*, que Winslow appelle *commune*, eſt plus petite que l'iliaque poſtérieure, elle eſt cependant l'artere principale des parties génitales. Elle eſt, ou le tronc continué de l'*hypogaſtrique*, ou bien une branche de l'iſchiadique.

On ne peut ſe diſpenſer d'en donner deux deſcriptions, le ſexe mettant beaucoup de différence dans ſes branches.

Une de ſes principales branches eſt l'hémorrhoïdale moyenne; j'en ai parlé.

Une autre la véſicale inférieure; j'en ai fait mention.

Outre ces deux branches, qui ne naiſſent pas toujours de la *honteuſe*, elle donne quelques branches à l'obturateur interne, à l'iliaque, au pſoas, à l'inteſtin, aux glandes du baſſin, à la veſſie. Toutes ces branches ſont petites.

Elle ſort du baſſin ſous le pyramidal, elle atteint le ligament qui va de la tubéroſité de l'iſchion au ſacrum, elle y donne quelques branches au grand feſſier, au pyramidal, & quelques autres branches qui percent le ligament, & qui communiquent avec la coccygienne.

D'autres branches encore vont par-deſſus l'obturateur interne communiquer avec l'obturante & avec la circonflexe interne.

Une branche profonde ſuit le jumeau ſupérieur, va tranſverſalement au grand trochanter, & ſe contourne entre la tête du fémur & la tubéroſité de l'iſchion; elle communique ſur le périoſte avec l'obturante & avec la circonflexe interne.

La *honteuſe* ſe contourne autour du ligament, qui va de l'épine de l'iſchion au ſacrum & au coccyx, & autour du coccygien; elle eſt couverte dans ce paſſage par le ligament qui vient de la tubéroſité au ſacrum.

L'artere paroît entre la tubéroſité de l'iſchion & l'anus, couverte de la membrane de l'obturateur interne, & continue à ſuivre cette même membrane juſques au bord du muſcle tranſverſal de l'uretre.

Dans ce paſſage elle donne des branches externes qui vont à l'obturateur, & qui paſſant la tubéroſité vont à l'origine des fléchiſſeurs du tibia, & y communiquent avec l'obturante, la circonflexe externe & l'iſchiadique.

Les branches internes portent communément le nom d'*hémorrhoïdales externes*. Elles vont à la graiſſe de l'anus, au lévateur, au ſphincter, à l'inteſtin rectum : elles y communiquent avec les branches de la méſentérique & avec celles de l'hémorrhoïdale moyenne. Quelques autres branches vont au coccyx & communiquent avec la coccygienne.

Arrivée au tranſverſal, la *honteuſe* donne pluſieurs branches. L'une d'elles va aux muſcles, au ſphincter, au périné; une autre au bulbe de l'uretre, à l'érecteur, aux glandes de Cowper. Ce ſont ces arteres qui dans l'opération latérale ſont expoſées à être coupées & à cauſer des hémorrhagies.

L'artere du périné naît à la même place, ou même un peu plus haut : elle deſcend entre le tranſverſal & les tégumens, donne des branches à l'obturateur interne, au ſphincter, au triangulaire, qui en fait partie, & une autre qui va à l'accélérateur, au bulbe de l'uretre & à l'érecteur. L'artere même accompagne l'accélérateur par le pli que le fémur fait avec le périné, & ſe termine au ſcrotum, dont elle fait la principale artere, & au dartos. Elle communique avec la ſpermatique, l'artere du pénis, & les branches ſcrotales de la *honteuſe* externe, qui naît de la fémorale.

La *honteuſe* elle-même continue ſon chemin, couverte par le tranſverſal de l'uretre. Elle deſcend entre l'accélérateur & l'érecteur; & enſuite entre le même muſcle & le corps caverneux, profondément & ſur l'os même. Elle atteint la ſynchondroſe & gagne le dos du pénis.

Dans ce trajet elle donne deux branches conſidérables au bulbe de l'uretre, qui percent l'accélérateur. La plus grande de ces branches rampe dans le corps caverneux de l'uretre, perce dans celui du pénis, & communique avec la branche caverneuſe de la *honteuſe*. Quelquefois cette branche termine la *honteuſe*, & ne fournit de plus qu'une petite branche qui ſe joint à une branche de l'obturante, ou bien à une autre véſicale, pour compoſer l'artere du pénis.

Il eſt plus ordinaire que la *honteuſe* devienne elle-même l'artere du pénis. Elle donne avant de ſe diviſer des branches à l'obturateur, au corps caverneux, à l'accélérateur, aux glandes de Cowper, à la proſtate. La derniere communique avec la véſicale.

Elle ſe partage enſuite. Sa branche profonde prend le nom d'*artere caverneuſe*. Elle a dès ſa naiſſance une grande anaſtomoſe avec ſa compagne : elle entre par deux branches dans les deux corps caverneux du pénis, & en parcourt la longueur juſqu'au gland. Elle donne quantité de branches au corps caverneux de l'uretre, & l'eau paſſe avec facilité dans toutes ces cavités, quand on l'injecte dans l'artere.

L'autre branche eſt l'artere dorſale du pénis. Elle avance en ſerpentant contre le gland; elle donne quantité de branches à la ſurface des corps caverneux, & une autre conſidérable au prépuce; elle ſe contourne dans le vallon qui eſt entre le corps du pénis & le gland, & ſe perd dans le dernier, après avoir eu pluſieurs anaſtomoſes avec ſa compagne.

Cette artere donne pluſieurs branches au ſcrotum, qui communiquent avec les *honteuſes* externes, & avec l'artere du périné.

L'artere ombilicale aura ſon article particulier.

Dans les femmes l'artere *honteuſe* a généralement la même direction, & les branches qu'elle donne à d'autres parties que celles de la génération, ſont les mêmes. Celles qui dans l'homme vont au pénis, vont au clitoris dans la femme, & imitent la ſtructure du mâle, à la grandeur près, qui eſt de beaucoup inférieure. Les branches qui dans l'homme vont au bulbe de l'uretre, vont au vagin dans la femme. L'artere du périné va aux grandes levres, pour s'anaſtomoſer avec les *honteuſes* externes. L'artere dorſale du clitoris donne une branche profonde au vagin & à la veſſie : cette branche eſt plus groſſe que celle du clitoris, & ſes branches, la dorſale & la caverneuſe du clitoris ſont les mêmes que dans le pénis.

Les veines *hypogaſtriques* ſont moins connues & moins régulieres que les arteres leurs compagnes : en gros elles ſont les mêmes, mais il arrive ſouvent que pluſieurs veines répondent à une ſeule artere; & les plus gros troncs veineux de l'*hypogaſtrique* ont des anaſtomoſes que les arteres n'ont pas. Ces anaſtomoſes forment des anneaux qui laiſſent paſſer quelquefois les arteres. La veine iliaque externe & l'épigaſtrique donnent des branches qui forment des anneaux avec celles de l'*hypogaſtrique*.

Il n'y a pas des veines ſacrées régulieres, comme les arteres.

Toutes les veines véſicales viennent de l'*hypogaſtrique*, qu'on trouve particulier, ou par une branche de l'obturante.

Il y a deux plexus veineux très-considérables, l'un à gauche & l'autre à droite, à côté de la partie la plus inférieure de la vessie, sous les vésicules & sous la prostate. Ces plexus communiquent avec les branches de la mésentérique interne.

Un troisieme plexus de la vessie est postérieur, il a des communications avec les mêmes mésentériques & avec les hémorrhoïdales.

Un quatrieme est antérieur & regarde le pubis.

Des veines nées de ces plexus forment un réseau sur la prostate, dont naît la veine du pénis : des branches de la *honteuse* viennent, comme dans le système artériel, concourir à former cette veine.

La veine *honteuse* est assez semblable à son artere : il y a quelquefois deux veines dorsales du pénis, & même trois, mais généralement il n'y en a qu'une. Cette veine s'abouche avec la veine cutanée du prépuce, qui elle-même communique avec les corps caverneux du gland.

Il y a une veine caverneuse du pénis, comme il y a une artere, elle communique fréquemment avec les veines extérieures. Ce ne sont pas des trous dont elle est percée, ce sont de courtes branches qui s'ouvrent dans le corps caverneux.

Il y a une veine du périné, analogue à l'artere.

Les veines cutanées du pénis & de l'uretre naissent de la crurale. Elles composent la veine du prépuce, qui s'ouvre dans la dorsale du pénis & dans la caverneuse. Elles s'ouvrent également dans le corps caverneux de l'uretre.

Dans les femmes, des anneaux formés par les gros troncs de l'*hypogastrique*, forment le plexus de l'utérus, qui, comme le plexus des arteres, remonte d'un côté pour concentrer la spermatique, & descend de l'autre au vagin, où il se divise, en donnant des branches à la vessie, tant antérieurement que postérieurement.

Les veines du vagin & celles de l'utérus communiquent par des anneaux répétés de droite à gauche. Les veines supérieures donnent des branches au ligament large, à la trompe, au ligament rond.

Le plexus antérieur de la vessie donne, comme dans l'homme, des branches pour composer avec la *honteuse* & les plexus du vagin, un plexus considérable & la veine du clitoris. Ce plexus communique de droite à gauche sous les os pubis. Ce même plexus a été décrit par Santorini, comme une espece de corps caverneux, mais ce ne sont que des veines entrelacées.

Les veines du vagin donnent des branches au rectum.

Les veines de l'utérus & du vagin sont sans valvules, mais celles du clitoris, & en général des branches de l'*hypogastrique*, en sont pourvues. Il en est de même dans l'homme à l'égard des veines du pénis. (*H. D. G.*)

HYPOGASTROCELE, (*Chir.*) c'est une tumeur générale du bas-ventre, excitée par la dépravation du corps graisseux, qui acquiert un volume extraordinaire, & une dureté qui paroît être squirrheuse. Cette grosseur du ventre, dont les progrès sont assez lents, devient très-douloureuse, & donne lieu à la fievre lente. Les tégumens, malgré leur épaisseur surprenante, excedent l'enceinte du bas-ventre, & se replient, tombant en maniere de gouetre sur les cuisses. Cette quantité prodigieuse de graisse, qui se ramasse sur le bas-ventre, semble en épuiser les autres parties qui tombent insensiblement dans le desséchement : au moins cela est-il arrivé à la femme qui me fournit la matiere de cette observation, & qui mourut dans le marasme. On trouva, à l'ouverture de son cadavre, outre l'épaisseur extraordinaire du corps graisseux, qui étoit en quelques endroits de plus de six pouces ; on trouva, dis-je, une épiplomphale très-adhérente, mais qu'on avoit connue ; des engorgemens squirrheux ; des suppurations & des pourritures dans la plupart des visceres du bas-ventre ; désordres qu'on avoit soupçonnés, mais auxquels on n'avoit pu remédier. (*P.*)

HYPOTHÉATRALE, (*Musiq. instr. des anc.*) Il paroît qu'il y avoit une espece de flûte nommée *hypothéatrale*, suivant toutes les apparences, parce qu'elle servoit principalement pour le théâtre. (*F. D. C.*)

HYPOTHESE, (*Astron.*) se dit de la théorie de Kepler, pour le mouvement des planetes dans des ellipses, suivant la loi des aires proportionnelles à un tems ; mais l'*hypothese* de Kepler est trop bien démontrée pour qu'on doive se servir de ce nom.

L'*hypothese* elliptique simple, qu'on lui substitue souvent pour simplifier les calculs, étant moins exacte, mérite seule le nom d'*hypothese*. Elle consiste à supposer que les planetes qui tournent dans une ellipse ont une inégalité telle, que si la force centrale est à un des foyers de l'ellipse, le mouvement soit uniforme par rapport au foyer supérieur ; ou que les anomalies vraies étant comptées à l'un des foyers, les anomalies moyennes peuvent se compter autour de l'autre foyer. Boulliaud fit usage de cette *hypothese* dans son *Astronomie philosophique* ; mais Seth-Ward donna un moyen de la calculer avec beaucoup de facilité, & les Anglois l'appellent en conséquence *hypothese* de Wardus.

Le système du mouvement de la terre autour du soleil, démontré par Copernic, Galilée, *&c.* attaqué par des théologiens ignorans, fut permis comme *hypothese* par la cour de Rome, dans des tems plus éclairés.

Les astronomes font des *hypotheses*, pour lier ensemble des observations dont la loi n'est pas assez connue ; par exemple, sur les densités de l'atmosphere, pour calculer les réfractions ; sur les densités de la terre, pour calculer les dégrés du méridien, & l'on ne juge du mérite de ces *hypotheses* que par l'accord de leurs résultats avec les observations. (*M. DE LA LANDE.*)

HYPOTRETE, (*Musiq. instr. des anc.*) sorte de flûte des anciens, dont Athénée ne nous rapporte que le nom. (*F. D. C.*)

HYPPARQUE, (*Hist. anc. Hist. de la Grece.*) fils de Pisistrate, fut son successeur dans la tyrannie d'Athenes. Il associa au gouvernement son frere Hyppias, & le partage du pouvoir n'affoiblit point leur tendresse fraternelle. *Hypparque* né avec la passion des arts & des sciences, appella dans sa cour Semonide & Anacréon. Ces deux poëtes aimables firent naître l'émulation & le goût de la poésie chez les Athéniens, dont les mœurs encore agrestes commencerent à s'adoucir. Au goût de la débauche succéda une volupté délicate qui fit revivre, dit Platon, les beaux jours de Saturne & de Rhée. Tandis que *Hypparque* étoit le bienfaiteur de son peuple dont il faisoit les délices, son frere Hyppias se rendoit odieux par ses cruautés & par son caractere insolent. Les Alcméontides formerent une conjuration pour affranchir Athenes de la tyrannie. Deux freres appellés *Harmodius* & *Aristogiton* se mirent à la tête des conjurés : ils choisirent pour l'exécution de leur dessein la fête des Panathénées, où tous les citoyens avoient droit d'assister avec leurs armes. *Hypparque* fut massacré ; mais les deux chefs des conjurés périrent à leur tour. Hyppias qui avoit échappé aux coups des assassins, fit expirer dans les tourmens tous les conjurés. Les Alcméontides, chassés d'Athenes avec leurs partisans, se réfugierent à Sparte qui leur offrit un asyle. Les Lacédémoniens consulterent la prêtresse de Delphes qui leur répondit : *affranchissez Athenes du joug des Pisistratides.* Ils équiperent une flotte & firent une descente dans l'Attique ; ils furent

battus par Hyppias, mais ils eurent bientôt leur revanche : le tyran assiégé dans Athenes y auroit défié ses vainqueurs ; mais ayant appris que ses enfans avoient été enlevés par les Spartiates, il crût devoir sacrifier sa puissance pour racheter leur liberté & leur vie. Il sortit de l'Attique & se retira à Sigée en Phrygie d'où il fut bientôt rappellé par les Spartiates qui, jaloux des prospérités naissantes des Athéniens, voulurent rétablir la tyrannie qu'ils avoient détruite ; ils convoquerent une assemblée où Hyppias & leurs alliés furent appellés. Socicle, ambassadeur de Corinthe, leur représenta que c'étoit une ignominie à des peuples ennemis des tyrans, de vouloir en donner à leurs voisins. Son discours fit une vive impression sur les esprits. Les Spartiates retournerent à leur générosité naturelle. Hyppias obligé de sortir de la Laconie, se réfugia à Sardes, auprès de Tisapherne, qu'il excita à faire une invasion dans la Grece ; il fut écouté favorablement. Darius somma les Athéniens de le rétablir sur le trône, & leur refus occasionna cette guerre célebre des Grecs & des Perses, que les historiens ont décrite peut-être avec plus de faste que de vérité. Ainsi l'on peut regarder Hyppias comme le flambeau qui embrâsa sa patrie qu'il sembloit vouloir détruire par le désespoir de n'avoir pu l'asservir. (*T—N.*)

HYPPIAS. *Voyez ci-dessus* HYPPARQUE.

HYPPOPHORBE, (*Musiq. instr. des anc.*) Les Lybiens, au rapport de Pollux, avoient inventé une espece de flûte nommée *hyppophorbe*, parce qu'elle rendoit un son aigre très-aigu & ressemblant au hennissement d'un cheval. L'*hyppophorbe* se faisoit de laurier dépouillé de son écorce & de sa moëlle, & servoit à ceux qui gardoient les chevaux dans les pâturages. (*F. D. C.*)

§ HYSOPE, (*Bot. Jard.*) en latin, *hyssopus ;* en anglois, *hyssop ;* en allemand, *ysop.*

Caractere générique.

La fleur est monopétale, c'est un tube cylindrique & étroit, porté sur un calice permanent de même forme : ce tube s'évase en deux levres, l'inférieure est composée de trois lobes, dont deux sont inclinées ; la levre supérieure est courte, simple, arrondie, droite & dentée par le bout : on y trouve quatre étamines séparées, deux plus longues & deux plus courtes que le pétale : quatre embryons enfermés au fond du calice deviennent autant de semences ovales qui y demeurent cachées.

Especes.

1. *Hysope* à épis féconds.
Hyssopus spicis fœcundis. Hort. Cliff.
Common hyssop.

2. *Hysope* à épis courts & à pesons rapprochés.
Hyssopus spicis brevioribus, verticillis compactis. Mill.
Hyssop with a red flower.

3. *Hysope* à tige tranchante & quadrangulaire.
Hyssopus caule acuto quadrangulo. Hort. Upsal.
Hyssop with an acute square stalk.

4. *Hysope* à pétales transversaux, & dont les étamines inférieures sont plus courtes que le pétale.
Hyssopus corollis transversalibus, staminibus inferioribus, corollis brevioribus. Hort. Upsal.
Hyssop with transversal petals, &c.

L'*hysope* n°. 1, croît naturellement en Orient ; c'est une plante ligneuse qui occupe dans l'échelle des végétaux, le passage entre les arbustes & les plantes vivaces à tiges vernales : elle porte à la fin du printems des épis de fleurs d'un bleu foncé ; l'odeur grave qui en émane ainsi que des feuilles, ne déplaît pas à tout le monde. Il convient d'en placer quelques pieds sur les devants des bosquets de juin ; quoiqu'elle conserve sa feuille durant la rigoureuse saison, elle ne seroit pas d'un grand effet dans les bosquets d'hiver, à moins qu'on ne la mît au pied des cedres du Liban, pour réveiller une idée. Il en existe une variété à fleurs blanches. L'*hysope* se multiplie sans peine, en partageant les vieux pieds ; cette espece & sa variété s'accommodent assez bien dans nos climats, & souffrent peu des plus grands froids ; l'une & l'autre s'élevent à environ trois pieds de haut.

La seconde espece, selon Miller, n'est pas si dure, & s'élance moins que la premiere ; elle est plus rameuse, ses fleurs sont d'un beau rouge : on la multiplie de semences en mars, ou de boutures au printems. Celles que j'ai faites en juillet m'ont parfaitement réussi. Une terre maigre convient à ces plantes qui habitent les rochers du Liban ; elles y résisteront mieux au froid que dans une terre grasse ou humide qui enfleroit leurs tiges de trop de sucs.

L'espece n°. 3 est originaire de l'Amérique septentrionale ; c'est une plante à racine perenne, qui s'éleve à quatre ou cinq pieds sur des tiges anguleuses, garnies de feuilles cordiformes, obliques, dentelées & terminées en pointe : on en a deux variétés, l'une à fleur d'un jaune pâle, l'autre à fleur pourpre ; les fleurs naissent au bout des verges en épis serrés & étoffés de quatre ou cinq pouces de long. Les semences des deux variétés prétendues ne variant pas, on pourroit les regarder comme des especes.

La quatrieme espece se trouve en Sibérie ; cette plante perenne porte des feuilles oblongues & opposées. Ses fleurs bleues naissent à chaque joint vers le bout des verges en petits épis qui sortent de l'aisselle des feuilles : le tube des pétales dépasse les bords du calice ; les levres des fleurs sont obliques à l'égard de leur position, étant penchées horizontalement : les deux étamines supérieures & le style s'étendent hors de l'évasement des tubes ; les autres sont plus courtes que le pétale. Ces deux dernieres especes se multiplient aisément par leurs graines qu'il faut semer en automne un an après ; les plantes qui en seront provenues, pourront être plantées à demeure : elles sont extrêmement dures. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)



ABARIS *ou* GIABARIS, (*Hiſt. mod.*) ſectaires mahométans qui, ſelon Ricaut, ſoutiennent que l'homme n'a aucun pouvoir, ni ſur ſa volonté, ni ſur ſes actions, mais qu'il eſt abſolument conduit par un agent ſupérieur, & que Dieu, exerçant une puiſſance abſolue ſur ſes créatures, les deſtine à être heureuſes ou malheureuſes, ſelon qu'il le trouve à propos. Quand il s'agit d'expliquer cette opinion, ils diſent que l'homme eſt tellement forcé & néceſſité à faire tout ce qu'il fait, que la liberté de faire bien ou de faire mal ne dépend pas de lui; mais que Dieu produit en lui ſes actions, comme il fait dans les créatures inanimées & dans les plantes, le principe de leur vie & de leur être. Cette doctrine de la prédeſtination eſt univerſellement reçue en Turquie, & dans la plupart des pays mahométans. (+)

JABLONOWSKI (STANISLAS), *Hiſt. de Pologne*, palatin de Ruſſie, brave ſoldat, habile général, profond négociateur: on diſoit de lui: « Eſt-il plus grand » dans le ſénat que dans l'armée »! Il s'étoit attaché à la fortune & à la gloire de Jean Sobieski, & s'il n'avoit pas eu ce héros pour concurrent, il eût été en Pologne, l'homme le plus célebre de ſon ſiecle: il contribua beaucoup au ſuccès de la bataille de Choczin, l'an 1667, c'étoit lui qui conduiſoit le centre de l'armée Polonoiſe; la gloire de Sobieski enflammoit ſon émulation ſans piquer ſa jalouſie: ce fut lui qui dans la diete d'élection, l'an 1674, réunit les ſuffrages en faveur de ce grand homme, & pour mettre la derniere main à ſon ouvrage, appaiſa les troubles que cette élection avoit fait naître: il fut le compagnon des travaux militaires de ce prince, & ce fut ſur lui que Sobieski ſe repoſa du commandement de l'armée, lorſque ſes infirmités ne lui permirent plus de marcher en perſonne contre les ennemis de l'état; il battit les Turcs & les Tartares en pluſieurs rencontres, ſauva Léopold, courut les plus grands périls, & parut auſſi grand dans ſes retraites que dans ſes victoires. Sobieski avoit plus de talens; *Jablonowski* avoit moins de défauts, & peut-être que ſi la fortune l'avoit mis à la place de Sobieski, il l'auroit égalé. La nature & l'éducation donnent le mérite, mais ce ſont les circonſtances qui le font connoître. (*M. DE SACY.*)

JABLUNKA, (*Géogr.*) petite ville ſans murailles, de la Siléſie Autrichienne, dans la principauté de Teſchen, aux frontieres de Hongrie & de Moravie: de hautes montagnes l'environnent, & la riviere d'Elza la baigne; elle eſt moins importante en elle-même que par le fort qui porte ſon nom, & qui avance d'un mille vers la Hongrie, couvre ou défend l'entrée de la Siléſie de ce côté-là. (*D. G.*)

§ JABOT, ſ. m. (*Anat. Phyſiol. Ornithol.*) Les oiſeaux ont deux ou trois eſtomacs, ſi l'on définit l'eſtomac par une partie dilatée du canal des alimens, dans laquelle les alimens ſont retenus & macérés.

Un grand nombre d'oiſeaux ont un *jabot*; c'eſt un ſac membraneux & muſculeux extrêmement dilatable, & garni d'un grand nombre de glandes, qui ſéparent une humeur fort copieuſe; ce *jabot* eſt placé dans la gorge, à une diſtance aſſez conſidérable de l'eſtomac. Quelques oiſeaux ont le *jabot* attaché au bec même, comme l'onocrotale. Généralement le *jabot* eſt un organe néceſſaire aux oiſeaux granivores, qui ſe nourriſſent des ſemences & des fruits des plantes, & on le retrouve dans des oiſeaux qui, outre les graines, ſe nourriſſent d'inſectes, comme dans la poule même, & dans la ſultane.

Les oiſeaux carnivores n'ont point de *jabot*, ou l'ont foiblement marqué. L'aigle en manque, auſſi-bien que le hibou, la cigogne, le héron, pluſieurs oiſeaux aquatiques, qui vivent d'inſectes, comme l'oie, le canard, le plongeon.

Le ſecond eſtomac de M. de Reaumur ou le bulbe de l'œſophage, eſt la partie de l'œſophage qui va s'ouvrir immédiatement dans l'eſtomac muſculeux; il eſt rempli de glandes dont le ſuc ne laiſſe pas que d'être âcre. Je n'ai pas diſſéqué un aſſez grand nombre d'eſpeces, mais à en juger par les auteurs qui ont traité des oiſeaux, cet eſtomac paroît être un attribut aſſez général des volatiles.

Le dernier eſtomac eſt membraneux dans les oiſeaux de proie, dans pluſieurs oiſeaux qui ſe nourriſſent d'inſectes, & dans une partie des oiſeaux aquatiques.

Dans d'autres oiſeaux il eſt muſculeux, mais moins robuſte que dans les granivores; on en trouve de cet ordre dans les oiſeaux carnivores & dans le plus grand nombre d'oiſeaux qui ſe nourriſſent d'inſectes.

Ce troiſieme eſtomac eſt d'une force ſurprenante dans la plus grande partie des oiſeaux granivores, & dans pluſieurs oiſeaux aquatiques, mais ce n'eſt pas ici le tems & la place d'en parler.

Les uſages du *jabot* ſont aiſés à découvrir. Le troiſieme eſtomac eſt ſec & muſculeux: il auroit, malgré ſa force étonnante, trop de peine à broyer les graines ſouvent très-dures, des fruits que les oiſeaux avalent ſans les mâcher, la nature ne leur ayant pas donné des dents. Ces alimens ſecs & durs ſont retenus dans le *jabot* qui eſt rempli de glandes, dont le ſuc mucilagineux arroſe avec abondance les graines; elles enflent, s'amolliſſent, & ne paſſent au dernier eſtomac, que lorſqu'elles ſont aiſées à broyer. Voilà pourquoi des oiſeaux deſtinés à un aliment moins dur & qui vivent de la chair des animaux, n'ayant aucun beſoin de cette macération, n'ont point de *jabot*.

Ariſtote attribue un *jabot* aux animaux aquatiques, qu'on appelle *molluſca*, comme aux eſcargots, au loligo. (*H. G. D.*)

JACAMAR, ſ. m. (*Hiſt. nat. Ornithol.*) *galbula*, Briſſ. M. Briſſon a donné ce nom, fait du braſilien *jacamaciri*, à un genre d'oiſeau que M. Linné réunit à celui du martin-pêcheur. Les *jacamars* ont le bec fort long, pointu & quadrangulaire, quatre doigts aux pieds dénués de membranes, dont deux dirigés en-avant & deux en arriere, les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon, & la langue pas plus longue que le bec, caractere qui les diſtingue des pics, comme la diſpoſition des doigts les diſtingue des martins-pêcheurs, avec leſquels l'éclat du plumage leur donne d'ailleurs beaucoup d'affinité. On en connoît deux eſpeces, 1°. le *jacamar* proprement dit, ou le *jacamaciri* de Marcgrave; *alcedo galbula*, Linn. Cet oiſeau, qui ſe trouve au Bréſil & à Caïenne, eſt à-peu-près de la grandeur de l'alouette: il a huit pouces trois quarts de longueur, & neuf pouces & demi de vol: ſon plumage ſur toute la face ſupérieure du corps eſt d'un verd doré, éclatant, changeant en couleur de cuivre roſette; le deſſous du corps eſt rouſſâtre, l'iris des yeux eſt d'un beau bleu, le bec eſt noir & les pieds d'un jaune verdâtre.

2°. Le *jacamar* à longue queue, *alcedo paradiſea*, Linn. eſt un peu plus grand que le précédent; il a la tête d'un brun changeant en violet ſombre, la gorge

blanche, & le reſte du plumage d'un verd doré, le bec & les pieds noirs. La queue eſt compoſée de douze pennes dont les deux du milieu ſont beaucoup plus longues que les autres : on le trouve à Surinam & à Caïenne. Conſ. Briſſ. *Ornithol. 4, pag. 86. ſuiv.* (*D.*)

§ JACHERE, (*Agriculture.*) Quelques habiles agriculteurs, fondés ſur des expériences modernes, croient fermement que s'il eſt vrai, comme l'on n'en peut douter, que la fertilité de la végétation dépend uniquement de l'humidité & de la chaleur néceſſaires, il ſuit de ce principe fondamental, 1°. que les marais d'eau douce doivent produire des plantes annuelles plus abondamment que de celles de la même eſpece, qui croiſſent dans le meilleur terroir du voiſinage : 2°. que l'on ne doit point être étonné de ce que les marais d'eau douce de la zone torride, produiſent des plantes dix fois plus groſſes & plus abondantes que celles qui végetent dans les marais des climats tempérés.

Les ennemis des *jacheres* ajoutent que les terroirs ne s'épuiſent jamais par diminution de matiere, qu'au contraire, plus on les cultive, plus ils augmentent : ils penſent avec le célebre Wallerius, que toutes les eſpeces de ſels ſont nuiſibles à la végétation des bleds & des foins, que les terres ne perdent leur fertilité, que parce qu'elles ſe deſſechent, ou parce que les racines de la récolte précédente, n'ayant pas eu le tems de ſe purifier & de ſe décompoſer, elles nuiſent eſſentiellement aux racines de la récolte ſuivante ; ſur-tout ſi l'on plante un noyer dans le foſſé où l'on vient d'arracher un noyer ; ſi l'on ſeme du froment après du froment : en un mot ſi l'on cultive tout de ſuite des plantes d'une eſpece après une récolte des plantes de la même famille. Nos agriculteurs modernes ſoutiennent donc, que plus un terroir eſt ſec ou ſablonneux, plus il faut de tems à la pluie, aux neiges ou bien aux arroſemens, pour décompoſer les racines de la récolte précédente.

De toutes ces obſervations nos agricoles concluent que tout laboureur qui peut imiter les Chinois, c'eſt-à-dire, arroſer ſes terres à volonté, eſt le maître de la fertilité de ſes récoltes, proportionnellement à la chaleur du climat, & pour lors il ne doit jamais laiſſer ſes terres en *jacheres ;* que lorſque l'agriculteur ne peut pas arroſer les terres ſablonneuſes ou légeres, il peut néanmoins les fertiliſer, en arrachant le chaume après la premiere pluie qui ſuit la moiſſon, en y mêlant beaucoup de fumier gras & humide, ou en y tranſportant beaucoup de terre glaiſe, compacte & tenace, dont la propriété eſt d'abſorber & de retenir l'humidité. Ils obſervent que cette terre forme un engrais perpétuel, au lieu que le fumier ne dure que pendant une ou deux années.

Si les terres ſont graſſes, argilleuſes, ſeches, & ſituées ſur une pente rapide, alors on peut les fertiliſer en les atténuant par de fréquens & profonds labours, en tenant le terrein ombragé, en y mêlant du ſable, ou plutôt des terres qui n'ont point de conſiſtance : la meilleure de toutes les pratiques eſt de faire de petits fourneaux pour brûler le gluten de cette terre glaiſe lorſqu'elle eſt trop compacte & impénétrable à la pluie.

Si les terres ſont dures, créteuſes ou calcaires, on doit les brûler & les mêlanger en même tems avec de la terre glaiſe. Celle qui n'a point de gluten doit alors être préférée.

De toutes les obſervations que nous venons de faire, il ſuit que lorſque l'on ſeme alternativement différens genres de plantes, lorſque l'on peut arroſer ou mêlanger les différentes eſpeces de terres, c'eſt une duperie de laiſſer repoſer le terroir. Il faudroit abolir les loix qui ordonnent les *jacheres*, & ſupprimer les coutumes qui limitent les droits que les laboureurs ont naturellement de cultiver leurs terreins en tout tems & en tout lieu. (*V. A. L.*)

JACINTE, ſ. f. (*Bot. Jard. d'agrément.*) *hyacinthus*, genre de plante liliacée dont la fleur n'a point de calice, mais ſeulement une corolle monopétale en cloche plus ou moins alongée, à ouverture évaſée ou rétrecie, diviſée plus ou moins profondément à ſon bord en ſix lobes : au-dedans ſont ſix étamines courtes & un piſtil, dont l'ovaire devient une capſule compoſée comme de trois coques arrondies, contenant dans chaque loge deux ou pluſieurs ſemences. M. Linné indique encore pour caractere générique, trois petits trous ou pores pleins d'un ſuc mielleux à la pointe du germe. Linn. *Gen. pl. hex. monog.* On rapporte à ce genre non-ſeulement les *jacintes* communément ainſi nommées, mais auſſi les *muſcari* de Tournefort, dont les corolles ont l'orifice rétreci. Le nombre des eſpeces de ce genre eſt aſſez grand ; nous allons parler de celle qui eſt ſur-tout connue des fleuriſtes.

La *jacinte* des fleuriſtes ne fait qu'une ſeule eſpece appellée *jacinte orientale*, *hyacinthus corollis infundibuliformibus ſemiſexfidis baſi ventricoſis*, Linn. *Sp. pl.* Mais elle ſe ſubdiviſe en pluſieurs variétés dont les fleuriſtes ont fait tout autant d'eſpeces, & auxquelles ils ont donné des noms arbitraires encore plus variés. Il y en a de ſimples & de doubles, des hâtives & des tardives, de bleues, de blanches, & des diverſes nuances du rouge au blanc. Il y en a qui ne produiſent que peu de fleurs, & d'autres qui fleuriſſent en abondance, & qu'on nomme pour cette raiſon *polyanthes.* (*D.*)

Deſcription de la jacinte en général. C'eſt une plante dont la tige eſt ronde, liſſe, mollette, d'un verd mêlé de pourpre, & s'éleve quelquefois à un pied de haut. Les feuilles ſont engaînées entr'elles par leur baſe, qui eſt longue & blanche. Elles s'écartent en forme de bras autour de la tige, dont elles égalent ordinairement la longueur. Elles ſont liſſes, d'un beau verd, épaiſſes, creuſées en lingotiere, fermées à leur extrêmité, enſorte qu'on n'y peut pas ſéparer leurs bords. Le haut de la tige eſt garni de pluſieurs rangs de fleurs qui ont une odeur agréable, diſpoſées une à une irréguliérement, portées par un court pédoncule. Ces fleurs ſont en lys, formées par un tuyau alongé, renflé à ſa baſe, compoſé de ſix pieces qui ſe rabattent ſur les côtés. Lorſque la fleur eſt paſſée, le piſtil, qui en occupe le fond, devient un fruit arrondi, à trois corps, diviſé intérieurement en trois loges, qui contiennent des ſemences noires, tantôt arrondies, tantôt applaties. La racine eſt communément bulbeuſe, longuette, tendre, ſucculente.

De dix mille *jacintes*, à peine en trouve-t-on une bleue qui devienne blanche, ou une double qui dégénere en ſimple. On en a vu, après une durée de cinquante ans, conſerver encore leur beauté. Nous ferons voir que cette plante peut commodément être tranſportée au loin, ſans courir de riſque, & par-là devenir un objet conſidérable de commerce, ſoit amical ſoit lucratif. Le profit regardant proprement ceux qui font commerce de fleurs, il ſembleroit que la nobleſſe en ſeroit exclue. Mais quel faux préjugé ! pourquoi ne profiteroit-elle pas de l'occaſion ? Eſt-il moins noble de gagner ſur ſes fleurs, que ſur ſes grains, & ſur les fruits de ſes terres, dont le gentilhomme, comme le roturier, ne fait pas difficulté de ſe défaire publiquement ? Au ſurplus, ce préjugé paroît avoir vieilli ; & je ſuis bien aiſe que tout le monde ſache que j'ai vu des perſonnes de la premiere diſtinction, en Hollande, ne ſe faire aucun ſcrupule de paſſer outre.

Caracteres qui relevent le mérite d'une jacinte. 1°. L'oignon doit être paſſablement gros, ſans défaut, & non écailleux : ce qui doit être conſidéré ſeulement pour la perfection, car on voit preſque toutes

les plus belles *jacintes* rouges n'avoir que de petits oignons; & ceux de la plupart des belles *jacintes* pleines, blanches mêlées de rouge, avoir la peau défectueuse.

2°. Il eſt à deſirer que la *jacinte* ne pouſſe pas de trop bonne heure ſa fane. Les gelées de février & de mars pourroient endommager conſidérablement cette partie encore tendre, & ainſi pénétrer juſqu'à l'oignon.

3°. On voit de fort belles *jacintes* terminer leur tige par cinq ou ſix boutons maigres & deſſéchés. Ce défaut, s'il étoit habituel, obligeroit à abandonner ces eſpeces.

4°. Une *jacinte* doit ne fleurir ni trop tôt ni trop tard; elle a un tems limité. La pleine peut retarder ſa fleuraiſon juſqu'à trois ſemaines après la ſimple: & l'une & l'autre doivent fleurir dans l'intervalle des mois de mars, avril, & un peu au-delà. Avancent-elles de beaucoup? la fleur ſe paſſe avant qu'on ait pu en jouir; car en général, on ſe ſoucie moins de voir une ſeule plante en fleur, qu'une planche entiere bien fleurie. Sont-elles tardives? elles ont le même ſort, parce qu'alors leur bouton reſte verd.

Au reſte, ſi elles ſont belles, on peut conſerver celle qui eſt hâtive, afin d'en avoir de primeur, & la tardive à cauſe de ſa ſingularité, quand même elle auroit de la peine à s'ouvrir. Si la pouſſe de cette derniere promet beaucoup, on la mettra ſous une cloche dès que les boutons commenceront à paroître, & on la rebutera enſuite, ſi elle n'a rien qui flatte.

5°. Chaque tige doit porter quinze ou vingt fleurs, au moins douze, ſi elles ſont grandes. Trente, ſont ce que l'on peut attendre de mieux, dans les doubles & dans les pleines. Il faut rebuter toute *jacinte* bornée à ſix ou ſept fleurs.

6°. C'eſt une beauté dans la *jacinte*, qu'une tige bien droite, forte dans toute ſa longueur, bien proportionnée, ni trop haute, ni trop baſſe, & dont les feuilles ſont dans une direction moyenne entre la droite & l'horizontale: trop droites, elles empêcheroient qu'on ne vît la fleur. Mais on tient peu de compte des défauts à cet égard, lorſqu'ils ſont d'ailleurs compenſés par de grandes beautés.

7°. Les fleurs doivent ſe détacher de la tige, ſe ſoutenir à-peu-près horizontalement, & garnir également la tige. Celle qui termine doit ſe tenir droite; toutes enſemble doivent former une eſpece de pyramide, & par conſéquent leurs pétioles diminuer de longueur par dégrés de bas en haut.

8°. Il faut auſſi que les fleurs ſoient larges, courtes, bien nourries, & qu'elles ne paſſent pas trop vîte.

Quoique ce ſoit la *jacinte* pleine qui fixe le plus les curieux, la ſimple a un mérite réel, qui lui attire des partiſans. 1°. Elle eſt d'environ trois ſemaines plus hâtive que la *jacinte* pleine. 2°. Elle forme généralement un plus grand bouquet, quelquefois garni de trente, quarante ou cinquante fleurs. 3°. Une planche entiere de *jacintes* ſimples fleurit d'une maniere uniforme, enſorte qu'en l'arrangeant avec art, on ſe procure le ſpectacle d'un champ ou d'un côteau couvert de fleurs. C'eſt un agrément que l'on ne peut pas attendre de la *jacinte* pleine. Pour avoir une jouiſſance complette, il faut donc cultiver des pleines & des ſimples, afin que les plus hâtives tranſmettent juſqu'aux plus tardives une ſucceſſion continuelle de fleurs dans leur beauté, depuis l'équinoxe du printems juſqu'à la mi-mai.

Culture. En général il faut en éloigner tout ce qui a ſeulement quelque rapport avec du fumier frais.

Les terres crétacées & argilleuſes ſont abſolument contraires aux *jacintes*. M. Van Zompel dit avoir vu cultiver avec ſuccès la *jacinte* aux environs d'Amſterdam, dans des terreins qu'il qualifie de ſulfureux. Pour ce qui eſt de la terre ſablonneuſe, il la regarde comme la plus convenable aux *jacintes*, pourvu qu'on ait ſoin d'en ôter le ſable rouge, le jaune, le blanc, & le maigre. Le meilleur ſable, ajoute-t-il, eſt le gros, lorſqu'il eſt un peu gluant, gras, & qu'il ne ſe convertit pas en pouſſiere jaune à meſure qu'il ſe ſeche. La terre ſablonneuſe qu'il recommande, eſt griſe, ou de couleur fauve noirâtre, & l'eau qui en dégoutte eſt douce. Au moins, dit-il, tel eſt le ſol des environs de Harlem, ſi favorable aux *jacintes*.

Quant aux amendemens, les curures récentes de foſſés, d'étangs, ou de puits ne peuvent que nuire à l'ameubliſſement de la terre. Les fumiers de cheval, de brebis & de porc, capables de hâter le progrès des plantes, occaſionnent des chancres pernicieux aux oignons. La poudrette, de quelque nature qu'elle ſoit, & toutes les préparations recherchées, ne ſont point de miſe ici. Le ſeul fumier de vache ſuffit pour mettre cette ſorte de terre en état de nourrir de belles *jacintes*. On peut y ſubſtituer les feuilles d'arbre bien conſommées, ou le tan réduit en terreau, à force d'avoir ſervi à d'autres uſages dans le jardin. Il y a des gens qui élevent leurs *jacintes* ſans terre, dans un mêlange de moitié fumier de vache, & moitié feuilles ou tan bien conſommés: on travaille ce mêlange pendant deux ans, & la réuſſite eſt auſſi certaine que dans les ſables gris, pouvu que le tan ait été tiré des foſſes deux ans avant de le mêler avec du fumier, enſorte qu'il ſoit déja à demi conſommé. Le monceau de ce mêlange, ainſi que de tout autre, doit être placé au grand ſoleil. On indique comme très-bonne une compoſition bien ſimple; c'eſt de prendre trois parties de terre neuve, ou de taupiniere; deux parties de débris de couches bien terreautés, & une partie de ſable de riviere.

D'autres exigent une terre de potager ordinaire, d'un demi-pied de profondeur.

Quand on fait des monceaux de fumier mêlangés de terre, pour ſe procurer du terreau propre aux *jacintes*, on doit y employer une terre de potager qui n'ait de long-tems ſervi à ces fleurs.

En Hollande, on mêle enſemble deux parties de ſable gris, ou fauve noirâtre, trois parties de fumier de vache, & une partie de feuilles ou tan conſommés. On préfere le fumier frais à celui d'un an, parce qu'il ſe conſomme plus vîte, & ſe marie mieux. On fait le monceau le plus mince que l'on peut, relativement à la place, afin que le ſoleil ait plus de facilité à la pénétrer. Les matieres y ſont rangées par lits. Pendant les ſix premiers mois, on ne remue ce mêlange qu'autant qu'il faut pour en ôter les mauvaiſes herbes encore jeunes. Après quoi on le retourne de ſix en ſix ſemaines. Sa préparation ne dure pour l'ordinaire qu'un an. On peut travailler le tout pendant une ſeconde année pour le perfectionner: mais un plus long tems l'affoibliroit. On ne l'emploie à nourrir les *jacintes* qu'un an. Lorſqu'on leve à la fin de l'année les oignons que l'on y a mis, on défait cette eſpece de couche pour en expoſer la terre au ſoleil & à l'air, & la remuer. Elle eſt enſuite en état de ſervir pour les tulipes, renoncules, anémones, & oreilles d'ours. On n'en fait pas uſage pour les œillets, parce que l'expérience a prouvé que la *jacinte* y donne une qualité qui leur eſt contraire.

L'endroit que l'on deſtine aux *jacintes* doit être bien aéré, élevé, & ſeulement aſſez ſec pour que les eaux n'y ſéjournent pas en hiver. Comme on n'eſt point dans l'uſage d'arroſer ces plantes, il faut que les oignons trouvent à leur portée en tout tems certain dégré d'humidité: mais une eau ſtagnante leur eſt pernicieuſe.

L'expoſition du levant donne le ſoleil aux *jacintes* moins directement que celle du midi, qui néanmoins

les défend des vents du nord & d'eſt. La plupart des fleuriſtes préferent le midi, mais alors il faut avoir un bâtiment ou une haie pour briſer le vent de ce côté, qui, alongeant la fane, diminueroit la beauté de la pyramide, & en même tems pour affoiblir l'action du ſoleil, & empêcher ainſi la fleur de paſſer trop vîte.

La *jacinte* ſe multiplie de graine, ou par ſes caïeux.

Pour la multiplier par ſes ſemences, le plus ſûr eſt de prendre de la graine de ſimples; & à cet effet en ſemer quantité d'eſpeces; en même tems que l'on cultivera un grand nombre d'oignons de chacune de celles qui promettront davantage. Plus on a de ſemence, plus on ſe procure de hazards. C'eſt aux eſpeces ſimples qu'on eſt redevable de preſque toutes les *jacintes* qui jouiſſent d'un grand nom. Quoique les doubles donnent quelquefois de la ſemence, elle produit fort rarement des eſpeces parfaites. C'eſt cependant un moyen de ſe procurer plutôt des fleurs doubles & de pleines: & on peut en faire uſage avec une ſorte de ſatisfaction, quand on ne cherche pas à primer.

Ce n'eſt point la couleur qui doit déterminer à recueillir la graine de telle *jacinte* préférablement à telle autre. Il eſt mieux de ſe régler ſur les qualités que nous avons dites caractériſer l'excellence de ces plantes. Outre cela, comme on cherche à ſe procurer des *jacintes* pleines, & que celles-ci ſont toujours tardives, une culture bien entendue preſcrit de faire choix de graine formée ſur des pieds tardifs, plutôt que ſur des hâtifs. Les curieux recueillent avec grand ſoin celle qui provient de fleurs dont les pétales ſont doubles ou triples.

Quand on ne ſe ſoucie pas de la graine d'une *jacinte*, on coupe les fleurs dès qu'elles ont fait leur effet. L'oignon prend ainſi plus de nourriture, que ſi on laiſſoit former & mûrir la graine.

On ne ſe diſpoſe à recueillir la graine, que quand la pellicule dont elle eſt environnée jaunit, commence à s'ouvrir, & laiſſe appercevoir la graine dont la maturité s'annonce par une couleur noire. Alors ayant enlevé la tige, on la met ſoit dans un vaſe un peu profond, ſoit ſur une table où le ſoleil ni la pluie ne puiſſent donner. La ſemence acheve de s'y perfectionner. Après quoi on la nettoie bien, & on la garde dans un lieu ſec.

Une terre préparée comme celle où l'on met des oignons de *jacinte*, convient pour y en ſemer de la graine. C'eſt vers la fin d'octobre que l'on fait cette ſemaille, dans un climat tel que celui de la Hollande. Si on y devançoit ce tems, les jeunes plantes ſortant en hiver, ſeroient ſurpriſes de la gelée qui les feroit périr. D'un autre côté, en différant davantage, la levée ſeroit fort incertaine, ou au moins aſſez retardée pour occaſionner une année de perte. En France, ſuivant le local, on les ſeme depuis le mois d'août juſqu'à la fin d'octobre.

La graine étant couverte d'un pouce de terre, on y répand un peu de tan à demi conſommé, pour la garantir du froid lorſqu'elle lévera.

On ne tire de terre les oignons qui en proviennent, que quand ils ont paſſé deux ſeves. Durant ce tems, on arrache avec précaution les mauvaiſes herbes qui y naiſſent, ſans leur donner le tems de grandir aſſez pour nuire. Aux approches du premier hiver que ces jeunes plantes doivent ſoutenir, on les fortifie par un demi-pouce de tan. On n'arroſe jamais ces jeunes oignons: durant les ſéchereſſes de l'été, leur végétation eſt très-lente; & en tout autre tems, ils trouvent une humidité capable de faire pouſſer leurs racines ſouvent à ſix ou huit pouces de profondeur. Quand une fois on les a levés de terre, on les gouverne comme ceux qui ſont plus avancés. Il y en a un certain nombre qui fleuriſſent au bout de quatre ans, d'autres au bout de cinq, beaucoup davantage l'année ſuivante, & communément tous à la ſeptieme. On jette alors ceux qui ne donnent pas.

A chaque fleuraiſon l'on obſerve les dégrés de perfection que ces fleurs acquierent, afin de ne pas garder inutilement celles qui paroiſſent ne pas promettre juſqu'à certain point.

En Hollande, on regarde les mois d'octobre & novembre comme la vraie ſaiſon de planter les *jacintes*. Il y eſt également dangereux de le faire plutôt ou plus tard. En devançant, on donne lieu aux fleurs de paroître dans un tems où la gelée les fait périr. Si l'on tarde trop, les tiges & les fleurs ne viennent qu'imparfaitement. d'ailleurs, ceux qui ne plantent les *jacintes* qu'au mois de décembre, ont enſuite le déſagrément de voir preſque toujours les oignons s'épuiſer en racines. En France, dans nombre d'endroits, on les met en terre dans les mois d'août & ſeptembre. Les petits cayeux ſe mettent en pépiniere à un ou deux pouces de diſtance, ſous un pouce ſeulement de terre.

Les fleuriſtes varient entr'eux ſur la profondeur où ils enterrent les oignons; l'uſage ordinaire eſt de quatre à cinq pouces, obſervant d'enfoncer davantage quelques eſpeces hâtives, & moins quelques-unes des tardives, afin que les unes & les autres fleuriſſent en même tems. L'oignon enterré à plus de cinq pouces, ne produit communément qu'une tige maigre, & des fleurs qui ne ſont pas bien pleines. Moins on l'éloigne de la ſuperficie, plus il produit; enſorte que, au lieu de donner des fleurs pendant quatre, cinq ou ſix ans, il ſe trouve épuiſé dès la deuxieme ou la troiſieme année.

Les fleuriſtes mêlangent avec art les différentes eſpeces; ils les écartent, les rapprochent, les aſſocient, de façon que toutes les couleurs ſe faſſent valoir réciproquement, & brillent avec tout leur éclat.

On les plante à demi-pied de diſtance; au bout de trois ans on les leve.

Entre les oignons qui acquierent une bonne groſſeur, ceux qui peſent une once ou une once & demie, ſont en état de fleurir parfaitement. Deux onces & demie annoncent une vigueur extraordinaire & de longue durée. On voit de tels oignons fleurir quelquefois treize ans de ſuite, avant de commencer à s'épuiſer en caïeux.

La *jacinte* eſt moins ſuſceptible de gelée que la renoncule, l'anémone & quelques autres fleurs, mais plus que la tulipe & l'oreille d'ours. Elle ſoutient un froid modéré. La gelée qui devient trop forte, prive les racines de la facilité de pomper les ſucs de la terre, enſorte que l'oignon eſt flétri. On prévient le mal, en couvrant la terre avec deux à quatre pouces de tan ou de feuilles d'arbres, que l'on a ſoin de retirer au commencement de mars.

La fleur a cependant alors à craindre le froid des nuits. En ſe ſervant de chaſſis & de volets, on garantit les fleurs & les plantes contre tous les accidens du froid. Suppoſé que la ſaiſon devienne bien rigoureuſe, on environne le tout avec des feuilles, du tan ou de la terre.

M. Van Zompel aſſure qu'un froid qui ne ſe fait ſentir que juſqu'à deux pouces dans la terre, n'eſt pas contraire à cette plante; & que ce n'eſt même pas un mal de laiſſer la caiſſe découverte au milieu de l'hiver, ſi l'on eſt probablement ſûr qu'il ne viendra pas de grandes gelées. Il ajoute que les volets rendroient un mauvais ſervice, ſi on les laiſſoit dans le tems de la roſée, qu'il regarde comme très-favorable aux fleurs de la *jacinte*. C'eſt pourquoi, durant le printems, on ne les fermera le ſoir que très-tard, & on les ouvrira le matin d'auſſi bonne heure qu'il ſera poſſible.

Comme la tige de la *jacinte* eſt ſucculente, elle ne réſiſte pas aux grands vents. Entre les moyens imaginés pour l'aſſurer contre leur violence, un des meilleurs eſt d'avoir une baguette ſouple, bien droite, bien unie, groſſe comme le tuyau d'une plume d'oie, & longue d'environ deux pieds; l'enfoncer à une profondeur ſuffiſante pour lui donner du ſoutien, auſſi près de la tige que l'on peut, ſans entamer, ou du moins ſans offenſer l'oignon; puis embraſſer à volonté la tige & la baguette avec du fil verd, ou encore mieux, avec de la laine verte, que l'on noue un peu lâche, au-deſſus de la plus baſſe fleur. Il faut que la tige puiſſe ſimplement flotter au gré du vent. C'eſt pourquoi un nœud commun à la baguette & à elle, vaut mieux que ſi l'on nouoit d'abord l'une, puis l'autre, vu que d'ailleurs le fil ou la laine doit avoir l'aiſance d'être ſoulevé par la fleur à meſure que la tige grandit.

Pour conſerver la couleur des belles eſpeces hâtives où le rouge domine en dedans, ſoit ſeul, ſoit avec le blanc, qui s'épanouiſſent quelquefois de très-bonne heure, on leur donne à chacune un paraſol en forme de demi-bonnet, fait de bois léger ou de fer-blanc, & ſupporté par un bâton fiché en terre. L'ardeur du ſoleil dans ſon midi rendroit tout d'un coup leur couleur pâle, & feroit paſſer les fleurs bien plus vîte. Quand la plupart des autres *jacintes* de la planche ſont en fleur, on ſubſtitue à ces paraſols particuliers un paraſol général fait de toile, qui demeure tout le jour tendu en pente au-deſſus de la planche, & ſoutenu par des pieux de bois léger, à une hauteur convenable, pour qu'on puiſſe ſe tenir debout commodément dans les ſentiers. Il eſt à propos que cette toile puiſſe aller & venir au moyen d'un reſſort comme celui des ſtors: car indépendamment qu'il faut ne pas priver les *jacintes* de la roſée, c'eſt une ſatisfaction que de voir d'un coup-d'œil toute la planche découverte dans une belle matinée, ou le ſoir quand il fait beau. La toile doit être abaiſſée toutes les fois que le ſoleil donne ſur la planche, qu'il pleut, ou que la nuit eſt trop fraîche. On la ſupprime dès que la trop grande partie des fleurs commence à ſe paſſer, attendu que les oignons ont beſoin de la chaleur du ſoleil pour profiter.

La maniere de lever les oignons eſt importante; le tems de le faire eſt lorſque la fane eſt mi-partie de jaune & de ſec. M. Van Zompel rejette le ſcrupule de ceux qui prétendent que chaque oignon doit être choiſi dans ce point, enſorte que ce ſoit nuire à ceux qu'on laiſſe en terre, quoique leur fane ſoit entiérement ſeche, juſqu'à ce que toute la planche puiſſe être levée enſemble. Il trouve plus d'inconvénient à ſe preſſer trop de les tirer de terre.

On doit avoir la précaution de ne point offenſer l'oignon. Ayant ſéparé la fane, qui ſe détache ſans peine, on leve l'oignon avec ſes racines, ſans en ſéparer les caïeux, & ſans ôter la terre qui peut y tenir: on enleve toutes les enveloppes chancreuſes. Si quelques oignons ſont altérés, on les nettoie juſqu'au vif; à meſure on met chacun dans une caſe étiquetée qui fait partie d'une grande layette, diſtribuée exactement comme la planche. Cette layette eſt enſuite dépoſée ſur une table, dans une chambre ſeche & bien éclairée, dont on ouvre les fenêtres quand l'air eſt pur & ſerein, & que l'on ferme ſoigneuſement avant la nuit toutes les fois que le tems eſt couvert.

Les oignons demeurent ainſi juſqu'au tems de la plantation. C'eſt ſeulement alors qu'on les nettoie de la terre qui y eſt reſtée, qu'on en ſépare les caïeux, & qu'examinant l'état de chaque oignon, on lui deſtine dans la layette une place convenable à l'effet qu'il devra produire dans la planche.

Une autre méthode pour lever & conſerver les oignons, conſiſte à les lever par un beau jour; couper la fane tout contre l'oignon, ſi elle ne s'en détache pas d'elle-même; ne frotter, manier, ni nettoyer l'oignon, mais le remettre auſſi-tôt ſur le côté, la pointe dirigée vers le nord, dans le même endroit, preſque à fleur de terre, après avoir rempli le trou & égaliſé le terrein; puis, avec la terre qui ſe trouve auprès de l'oignon, le couvrir de toutes parts en forme de taupiniere épaiſſe d'un pouce. Si le tems eſt au ſec, il faut viſiter la terre tous les jours, examinant ſi elle n'eſt point deſcendue, & ſi l'oignon n'eſt pas à découvert; car le ſoleil occaſionneroit, durant les premiers jours, une fermentation violente dans les ſucs dont l'oignon eſt rempli, & ſa perte ſeroit certaine. C'eſt pourquoi il eſt même avantageux de couvrir les taupinieres, ſeulement pendant les deux ou trois heures où le ſoleil eſt plus fort. Elles ne ſeroient pas couvertes le reſte du jour, ſans produire une moiſiſſure très-difficile à détruire, & qui altere toujours la fraîcheur & la beauté de l'oignon. On laiſſe ordinairement les oignons ainſi enterrés, l'eſpace de trois ſemaines ou un mois; après quoi on leur trouve la peau unie, ſaine, rouge, brillante, & preſque auſſi dure & ſeche que celle de la tulipe. En les levant alors tout-à-fait, on les nettoie, on les garde dix ou douze jours dans la chambre, comme nous l'avons dit ci-deſſus, puis on peut ſans riſque les tranſporter où l'on veut, & les tenir empaquetés & privés d'air pendant cinq à ſix mois; ce qui ſeroit impraticable, ſi l'oignon n'avoit pas été ainſi mûri, & ſes ſucs digérés & perfectionnés par l'action de la pluie ou du ſoleil ſur la terre qui le touchoit de toutes parts. Suivant M. Van Zompel, il faut attendre à exécuter cette opération, que le plus grand nombre de *jacintes* aient la fane jaune, & ne point imiter la précipitation de ceux qui levent un oignon dès que les pointes de ſa fane annoncent que ſa croiſſance va ſe ralentir. Ce cultivateur avertit qu'en empêchant l'oignon de croître davantage, on a preſque toujours le chagrin de voir qu'il ne devient enſuite ni mûr, ni ferme, & qu'il s'y forme un moiſi verd qui, pénétrant l'intérieur & juſqu'à la couronne des racines, le fait gâter, malgré tous les ſoins de cette méthode laborieuſe & aſſujettiſſante.

Au reſte, cette économie n'eſt pas ſans inconvénient, lors même qu'on l'a obſervée avec le plus d'exactitude. Il y a, par exemple, des années où les mois de juin, juillet & août, la ſaiſon ordinaire, ſont fort chauds; & s'il y ſurvient de la pluie, la ſurface de la terre entre en fermentation; les oignons s'y cuiſent, deviennent infects, & ſont morts lorſqu'on les leve. On pare néanmoins cet accident, ſi l'on met les oignons ſur une petite élévation d'où l'eau s'écoule promptement, & ſi l'on a ſoin de les couvrir pendant les deux ou trois heures de grand ſoleil, comme nous l'avons dit. Il peut encore être utile de les garantir de la pluie, & même du ſoleil, quand la chaleur eſt exceſſive.

Si l'on a deſſein de garder les oignons, on les met dans une boîte remplie de ſable fin bien deſſéché, & on les met par couches alternatives de ſable & d'oignons. On peut les conſerver ainſi dans un lieu bien ſec, pour les planter dans les mois d'avril, de mai & de juin, pour donner des fleurs en juillet & août.

On ne ſauroit cependant conſerver ces oignons au-delà de l'année.

Les oignons étant ainſi perfectionnés, ſi on veut les tranſporter au loin, on a ſoin, pour tout empaquetage, de les envelopper, chacun à part, dans un papier doux & bien ſec, & enſuite on les met dans une boîte fermée, de maniere qu'il n'y pénetre abſolument ni air ni humidité. Après quoi on peut

emballer la boîte avec de la toile cirée, du cuir, ou telle autre chose que l'on juge propre à conserver durant le transport les effets ordinaires. Il faut recommander avec grand soin que cette boîte soit placée dans l'endroit le plus sec d'un navire. M. Van Zompel blâme la pratique d'empaqueter les oignons de *jacinte* avec de la mousse d'arbres, quelque seche qu'elle soit; parce que ces oignons, demeurant toujours remplis d'un suc abondant, communiquent à la mousse une humidité qu'elle pompe très-vîte, & qui delà passant à la couronne, fait pousser de longues racines, avec un grand préjudice pour l'oignon enfermé : au lieu qu'il est d'expérience que le papier doux & sec ne favorise nullement de telles productions; tout ce qui peut arriver, est que, dans l'espace de plusieurs mois, la pointe de l'oignon s'alonge d'un ou deux pouces, mais il n'en résulte aucun mal; & quand cet oignon sera mis en terre, il formera très-promptement de belles racines. En un mot, tout oignon de *jacinte* bien aoûté se conserve mieux dans du papier doux & sec, sans autre enveloppe, que ceux qui demeurent exposés à l'air dans une chambre seche.

On peut avoir des *jacintes* en fleur dès le mois de janvier, en plantant quatre ou cinq oignons d'espece hâtive sous un pouce de terre, dans des pots que l'on plonge dans une couche de tan échauffé. Si on a une serre chaude, on y tient ces pots auprès des fenêtres, & on les arrose quand ils en ont besoin.

Les oignons de *jacintes* doubles fleurissent toujours plus tard, même avec ces soins. Mais en les entremêlant avec les simples, on peut se former des planches artificielles dont la saison sera de durée, surtout si l'on a soin d'y observer les gradations de hâtives & de tardives.

On se procure encore des fleurs de *jacintes* en hiver dans les appartemens, au moyen de caraffes de verre, hautes de sept à neuf pouces, dont la partie supérieure soit assez large pour que l'oignon y pose commodément. Ayant choisi, parmi les oignons de simples & doubles hâtives, certaine quantité de ceux qui sont bien ronds & qui semblent avoir pris toute leur croissance, on met, vers le 20 d'octobre, assez d'eau de pluie fraîche dans chaque caraffe, pour qu'une partie de l'oignon au-dessus du cercle des racines y baigne. Il ne s'agit plus que de renouveller cette eau de quatre en quatre semaines. Quelques personnes jettent tous les quinze jours dans l'eau une pincée de nitre. On voit profiter les racines & la tige; & quand on en a beaucoup en fleurs, on peut les ranger sur un théâtre.

Ces caraffes réussissent très-bien sur les tablettes des cheminées où l'on fait habituellement du feu. Cependant si la chaleur de ces tablettes devient assez forte pour échauffer sensiblement l'eau, cette liqueur se décompose, contracte une mauvaise odeur, les racines se pourrissent en augmentant l'infection, & la plante périt sans avoir fleuri. Lors donc que l'on fait grand feu, on doit être attentif à renouveller souvent l'eau des caraffes.

Il y a des personnes qui distribuent les caraffes en divers endroits d'une chambre où l'on entretient une chaudiere d'eau bouillante, dont la vapeur contribue beaucoup à la réussite des *jacintes*, soit en se répandant sur elle en forme de rosée douce & très-fine, soit en entretenant l'air dans une température proportionnée à celle qui est favorable à leur progrès.

Les oignons qui ont ainsi fleuri en hiver, étant ensuite mis en terre, puis levés dans la même saison que les autres, y reprennent de la vigueur; mais ils ne sont pas en état de donner une seconde fois cet agrément. Tout ce que l'on a droit d'en attendre, est que l'année suivante ils jetteront quantité de caïeux.

On voit donc que la culture des *jacintes* n'a pas plus de difficultés & d'inconveniens que celle des tulipes ou des oreilles-d'ours.

Les *jacintes* peuvent être cultivées avec succès dans toute l'Europe, quoiqu'en général un climat tempéré soit celui qui leur convient le mieux. Elles réussissent très-bien en Italie, & particuliérement à Rome, où il y a des curieux qui le disputent en ce genre aux Hollandois. La France, embrassant dans son étendue différens climats, de chauds, de froids, & son climat principal étant tempéré, elle possede de grands avantages pour la culture de cette belle fleur. Les Hollandois, sous un ciel moins favorable, ne priment sur les François que par leur application laborieuse & intelligente. Au moyen des étuves ou serres chaudes, les pays septentrionaux peuvent se procurer la même jouissance.

Maladies des jacintes. Ces plantes sont sujettes, 1°. à une espece de chancre caractérisé par un cercle ou demi-cercle brun, ou couleur de feuille morte, qui s'étend depuis la surface dans tout l'intérieur de l'oignon, & répond à la couronne des racines. C'est une corruption dans les sucs de l'oignon. Quand le mal n'a pas fait de grands progrès, il n'occupe qu'une partie de l'oignon, & on s'en apperçoit rarement, tandis que la plante est en terre; ensorte que l'on est surpris de trouver ce vice, en levant telle *jacinte* qui aura très-bien fait dans la même année. Mais dès que le cercle est entiérement formé, la maladie est mortelle; l'oignon ne profite plus; & l'état de sa fane au printems indique qu'il est prêt de périr. Lorsque ce vice attaque d'abord la couronne, il gagne tout l'intérieur sans que l'on s'en apperçoive, & il se déclare au-dehors quand il n'y a plus de remede. Si au contraire il commence par la pointe, on en arrête le progrès en coupant au-dessous, jusqu'à ce que l'on ne découvre plus aucune marque de la contagion : l'oignon, réduit même à moitié, se répare ensuite; & si on l'expose au soleil derriere un verre, aussi-tôt après l'opération, la partie se seche & cicatrise promptement.

Ce mal étant contagieux, il faut jetter tous les oignons qui en sont infectés sans espérance de remede : tout ce qui en proviendroit auroit le même vice. Il faut donc visiter chaque oignon avant de le planter, & enlever avec un couteau tous les endroits suspects : si le dessous est blanc, on n'a rien à craindre. Les autres préservatifs sont de ne pas planter des oignons auprès de ceux qui ont le mal; ne point se servir de terre qui ait nourri des *jacintes* plusieurs fois de suite, coup sur coup; ne pas mettre ces plantes dans un endroit où l'eau séjourne en hiver; n'y employer aucun fumier de cheval, de brebis ou de cochon, à moins qu'il ne soit absolument consumé.

2°. La deuxieme maladie, presque toujours mortelle, est un gluant infect qui, corrompant d'abord l'extérieur de l'oignon, en pénetre ensuite toute la substance. Quand le mal est à ce point, la plante périt nécessairement. L'oignon contracte cette viscosité dans la terre, sur-tout quand il n'est pas à une certaine profondeur, & que la terre est trop humide. Il en est bien moins susceptible, quand on l'a fait aoûter en terre, comme nous l'avons enseigné ci-dessus, après l'avoir levé. On prétend que c'est un insecte qui est la cause du mal, & que pour y remédier, on doit mettre ces oignons tremper dans de l'eau distillée de tabac, ou dans une forte décoction de tanaisie. On les y laisse environ une heure, on les met ensuite sécher dans un lieu bien aëré, mais à l'ombre.

3°. Lorsqu'on voit au printems la pousse nouvellement sortie de terre s'affoiblir & se sécher, on peut conjecturer que les racines ont été endommagées, soit par la gelée, soit par quelqu'autre accident. On y remédie, en levant l'oignon pour nettoyer les

racines, & en retrancher les endroits malades, puis couper toute la pouſſe ; après quoi on remet l'oignon en terre, de ſorte qu'il ne ſoit couvert que très-légérement : il s'y ſeche, & peut, l'année ſuivante, donner des cayeux qui réuſſiront bien.

4°. On ne doit pas regarder comme une maladie de cette plante, l'avortement de ſa fleur prête à ſe former. Cet accident eſt preſque toujours l'effet de la preſſion que ſouffre la plante dans la terre gelée ; & il attaque moins les oignons plantés au mois de novembre, que ceux que l'on a mis plutôt en terre.

5°. A la ſurface de l'oignon qui eſt hors de terre, il ſe trouve quelquefois des peaux malſaines qui le rongent pendant tout le tems qu'il reſte à l'air. Avant que ces peaux gâtent les racines, il faut les couper : ſi l'on néglige de le faire, elles y portent la mort. Quand la cauſe du mal eſt ôtée, la plaie ſe ſeche promptement, & on peut être tranquille pour l'avenir. Seulement l'oignon eſt diminué de groſſeur, mais redevient vigoureux dans la terre.

6°. On doit être également ſoigneux d'ôter un moiſi verd qui ſe forme à la ſurface de l'oignon, & qui ordinairement devient dangereux quand l'oignon n'a pas été aoûté, puis gardé bien ſéchement.

Si ces divers accidens font périr beaucoup de *jacintes*, on trouve de grandes reſſources dans la multitude de caïeux que cette plante fournit. Sa faculté réproductive eſt même ſi féconde, qu'il naît des caïeux au bord de toutes les plaies qui arrivent aux tuniques de l'oignon, ſoit par l'effort de la ſeve abondante qui les diviſe, ſoit par les inciſions que l'on peut y faire.

Cette obſervation a ſuggéré un moyen de multiplier abondamment certaines eſpeces indolentes qui ne paroiſſoient pas diſpoſées à produire des cayeux. Un peu avant le tems de lever les oignons, on tire donc de terre celui que l'on veut exciter à la génération, & l'ayant fendu en croix, depuis le bas juſques vers le tiers de ſa hauteur, on le remet en terre, en ne le couvrant que l'épaiſſeur d'un pouce. Quatre ſemaines après on l'aoûte, on le retire & on le fait ſécher comme les autres, puis on le replante en même tems qu'eux. Il ne donne plus de fleurs ; mais l'année ſuivante il produit quelquefois juſqu'à dix cayeux, leſquels ſont en état de bien faire au bout de deux ans.

On peut diviſer l'oignon en plus grand nombre de parties, au moyen d'inciſions qui, de divers points de la circonférence, en prenant au-deſſus de la couronne des racines, pénetrent juſqu'au cœur. Ces inciſions doivent même être de biais, en montant & en tournant, de ſorte que la partie inférieure de l'oignon & ſon cœur ſe détachent en un morceau. Si l'opération eſt bien faite, ce morceau peut enſuite former un nouvel oignon, & la partie ſupérieure, conſiſtant en un cercle de pluſieurs tuniques aſſemblées, donne quelquefois naiſſance à vingt ou trente caïeux. Mais cette derniere diviſion n'eſt pas ſans danger pour le chef.

On met au nombre des *jacintes* qui ont été apportées des Indes en Europe, celle qu'on nomme *polyanthe étoilée* ou *jacinte du Pérou*. Il naît à l'extrémité de ſa tige, comme un gros épi compoſé de pluſieurs boutons, qui, s'écartant & ſe ſéparant les uns des autres, forment un bouquet rempli d'étoiles, varié d'incarnat blanc & bleu. Il eſt vrai qu'elles ne fleuriſſent pas toutes à la fois, mais elles commencent par le bas ; & quand les unes fleuriſſent, les autres ſe paſſent ; c'eſt ce que l'on appelle encore quelquefois *jacinte des poëtes*, nom que l'on donne auſſi au lys orangé.

C'eſt un ornithogale, & non une vraie *jacinte*, ſelon M. Tournefort.

Cette fleur veut de l'ombre, une terre de potager, quatre doigs de profondeur, & ſix pouces de diſtance. Comme elle multiplie beaucoup, il faut en ôter les caïeux tous les ans.

La tubéreuſe porte à juſte titre le nom de *jacinte des Indes*. (+)

JACOB, *qui ſupplante*, (*Hiſt. ſacr.*) fils d'Iſaac & de Rebecca, qui étoient mariés depuis dix-neuf ans ſans avoir eu d'enfans. Ce patriarche, craignant que la ſtérilité de Rebecca ne fût un obſtacle à l'accompliſſement des promeſſes que Dieu avoit faites à Abraham ſon pere, pria Dieu qu'elle devînt féconde. Il fut exaucé, elle conçut, & elle porta dans ſon ſein deux enfans qui ſembloient ſe battre & s'entrechoquer. Rebecca conſulta le Seigneur, qui lui dit qu'elle ſeroit mere de deux fils, dont l'aîné ſeroit aſſujetti au plus jeune. L'Ecriture remarque que *Jacob* étoit d'un naturel doux, attaché aux affaires domeſtiques : *Jacob autem vir ſimplex habitavit in tabernaculis. Gen. xxv, 27 ;* & que ſa mere avoit plus d'inclination pour lui que pour Eſaü, dont le caractere étoit dur & farouche : *Et Rebecca diligebat Jacob. 28.* Celui-ci vendit à ſon frere ſon droit d'aîneſſe pour un plat de lentilles, dont il parut fort avide. Ce droit conſiſtoit en ce que le premier né avoit une eſpece d'autorité ſur tous ſes freres, double portion dans la ſucceſſion, & droit à une bénédiction particuliere, que l'on croyoit appartenir à l'aîné des enfans d'Iſaac. Eſaü étoit coupable, d'avoir mis à ſi vil prix une choſe ſi ſainte, que le privilege attaché à ſa qualité ; mais nous ne devons pas conclure pour cela, que *Jacob* eût tort de le lui propoſer, parce que dans toutes les choſes myſtérieuſes, comme celle-ci, il faut être moins attentif à ce qui paroît au-dehors, qu'à ce qu'il a plu à Dieu de cacher ſous les apparences ; & pluſieurs actions qui bleſſent certaines regles par l'extérieur, rentrent dans l'ordre par le myſtere qu'elles renferment. Or dans celle-ci il eſt aiſé d'appercevoir l'image de la prudence des élus qui ſont prêts à renoncer à tout ce qui n'eſt que pour la vie préſente, pour acheter le tréſor immenſe de la vie éternelle ; & la figure de la folie des réprouvés qui renoncent au droit qu'ils ont à l'héritage éternel pour de faux biens & des plaiſirs paſſagers. Long-tems après, Iſaac ſe voyant vieux & infirme, ordonne à Eſaü d'aller à la chaſſe, lui promettant au retour de lui donner ſa bénédiction. *Jacob*, par le conſeil de ſa mere, feignit d'être Eſaü, & ſe couvrant les mains de poil, parce que celui-ci étoit velu, il s'approcha d'Iſaac, aveugle, & reçut la bénédiction de ſon pere, qui transféra ainſi dans ſa perſonne tous les avantages qui appartenoient à l'aîné. Il ſeroit difficile d'excuſer de menſonge la conduite de *Jacob*, qui aſſure qu'il eſt Eſaü, avec deſſein de le faire croire à ſon pere, ſi nous ne ſavions que cette action eſt encore dans l'ordre des myſteres, & nous trace l'image des Gentils fideles, & des Juifs incrédules, des élus & des réprouvés. Cependant, Eſaü ayant appris ce qui s'étoit paſſé, réſolut de ſe venger de ſon frere, & il n'attendoit que la mort d'Iſaac pour s'en défaire : *Venient dies luctûs patris mei, & occidam Jacob fratrem meum. Gen. xxvij, 41.* Rebecca, pour prévenir les effets de ſa colere, fit conſentir Iſaac à envoyer *Jacob* en Méſopotamie, auprès de Laban ſon oncle. *Jacob* partit ſeul à pied & un bâton à la main, pour figurer celui, qui, étant le fils unique du pere, maître de tous ſes biens, s'eſt rendu pauvre pour nous, afin que nous devinſſions riches par ſa pauvreté. Etant arrivé dans un endroit où il vouloit paſſer la nuit, il prit des pierres dont il ſe fit un oreiller, & s'endormit. Alors il vit en ſonge une échelle, dont le pied étoit appuyé ſur la terre, & le haut touchoit au ciel, & des anges qui montoient & deſcendoient par cette échelle. Il vit auſſi le Seigneur appuyé ſur le haut de

l'échelle, qui lui promit de lui donner, & à ſes deſcendans, la terre où il dormoit, de multiplier ſa race comme le ſable de la mer, & de bénir en lui toutes les nations de la terre. *Eritque ſemen tuum, quaſi pulvis terræ: dilataberis ad occidentem & orientem, & ſeptentrionem & meridiem, & benedicentur in te, & in ſemine tuo cunctæ tribus terræ. Gen. xxviij, 14. Jacob* s'étant éveillé, verſa de l'huile ſur la pierre qu'il avoit miſe ſous ſa tête; l'érigea en monument, qui devoit déſigner le lieu où il avoit eu cette viſion myſtérieuſe, & promit de donner au Seigneur la dixme de tous ſes biens. Partant enſuite de ce lieu, qu'il appella *Bethel*, il arriva près de Haran, dans l'endroit où les paſteurs abreuvoient leurs troupeaux. Rachel, fille de Laban, y étant venue, il ſe fit connoître pour le fils de Rebecca, & cette fille courut auſſi-tôt l'annoncer à ſon pere, qui vint avec empreſſement recevoir ſon neveu, & l'amena dans ſa maiſon. *Jacob*, image de Jeſus-Chriſt, qui devoit acheter l'Egliſe ſon épouſe, par le plus profond anéantiſſement, ſervit ſon oncle pendant ſept ans, au bout deſquels il devoit, ſelon leurs conventions, épouſer Rachel ſa fille cadette; mais Laban, le jour des nôces, ſubſtitua à celle-ci Lia ſon aînée; de ſorte qu'il fallut que *Jacob*, pour avoir Rachel qu'il aimoit, s'engageât à ſept autres années de ſervice, après leſquels il l'épouſa. Mais Dieu, toujours admirable dans la diſpenſation de ſes dons, voyant que Lia étoit moins aimée, la rendit féconde, & elle eut d'abord Ruben, Siméon, Lévi & Juda; & Rachel ſe voyant ſtérile, engagea *Jacob* à prendre pour femme ſa ſervante Bala, dont il eut deux enfans, Dan & Nepthali. Lia, après avoir auſſi donné, à ſon mari, Zelpha ſa ſervante, dont il eut Gad & Aſer, eut encore Iſſachar, Zabulon, & une fille appellée *Dina*. Le Seigneur ſe ſouvint de Rachel, il l'exauça & la rendit féconde; elle devint enceinte, & eut un fils qu'elle nomma *Joſeph*. Ces divers mariages de *Jacob* repréſentoient les caracteres de l'Egliſe, dont les principaux ſont la fécondité, après la venue de l'époux, ſon unité & ſon univerſalité. Avant l'incarnation du fils de Dieu, l'Egliſe, preſque ſtérile, n'avoit qu'un très-petit nombre d'enfans; mais depuis que Jeſus-Chriſt eſt venu lui-même chercher ſon épouſe, ſa famille a rempli toute la terre. Depuis la venue de Jeſus-Chriſt, l'unique époux, la grace & la foi ont ſupprimé toutes les différences entre l'eſclave & le libre; & c'eſt pour cela que les ſervantes de Lia & de Rachel ſont miſes en liberté par *Jacob*, qui tient la place de Jeſus-Chriſt, en qui toutes les diſtinctions diſparoiſſent. Vingt ans s'étant écoulés depuis l'arrivée de *Jacob* chez Laban, il ſongea enfin à retourner dans ſon pays; mais ſon oncle, qui connoiſſoit le prix de ſes ſervices, le retint encore par bien des promeſſes, par leſquelles il cherchoit à le tromper; & cet homme, avaricieux & jaloux, changea juſqu'à dix fois ce que *Jacob* devoit avoir pour récompenſe de ſes ſervices. Dieu rendit vaines toutes ces précautions, & béniſſoit *Jacob*, qui devint très-riche. Il lui ordonna de retourner dans la terre de Chanaan: il le fit, & partit avec ſes femmes, ſes enfans & tous ſes troupeaux, ſans en avertir Laban. Celui-ci courut après lui, & l'atteignit ſur les montagnes de Galaad. Après pluſieurs plaintes réciproques, le gendre & le beau-pere firent alliance entr'eux, & dreſſerent un monceau de pierre ſur les monts de Galaad pour en être un monument. Ils ſe ſéparerent enſuite; & *Jacob* continuant ſon chemin vers la terre de Chanaan, arriva ſur le torrent de Jabock, où des anges vinrent à ſa rencontre. Le lendemain il lutta toute la nuit avec un de ces eſprits céleſtes, qui, voyant qu'il ne pouvoit le vaincre, lui toucha le nerf de la cuiſſe, le rendit boiteux, & changea ſon nom de *Jacob* en celui d'*Iſraël*. Cependant, Eſaü qui demeuroit dans les montagnes de Séïr, informé de la venue de *Jacob*, vint au-devant de lui; & les deux freres s'étant donné réciproquement des marques d'amitié, *Jacob* vint s'établir d'abord à Socoth, & enſuite près de Sichem. Pendant le ſéjour qu'il y fit, ſa famille fut troublée par l'outrage fait à Dina, & la vengeance que ſes freres en tirerent. Dieu lui ordonna alors de de ſe retirer à Béthel. En étant parti avec toute ſa famille, & étant arrivé près d'Ephrata, appellée depuis *Bethléem*, Rachel fut ſurpriſe des douleurs de l'enfantement: elle accoucha d'un fils qu'elle nomma *Benjamin*, & mourut. La douleur de cette perte fut augmentée par celle de Joſeph, qu'il crut mort, & que ſes freres, par jalouſie, avoient vendu à des marchands Madianites qui alloient en Egypte. Depuis ayant ſu que ce fils chéri étoit élevé à la dignité de premier miniſtre dans ce royaume, il quitta la vallée de Mambré, dans laquelle il demeuroit, & vint en Egypte, où il vécut dix-ſept ans. Sentant approcher ſa fin, il fit promettre à Joſeph qu'il porteroit ſon corps dans le ſépulcre de ſes peres; & après avoir adopté Ephraïm & Manaſſé, fils de Joſeph, & donné une bénédiction particuliere à ſes enfans, à qui il prédit ce qui devoit leur arriver, il rendit l'eſprit, âgé de cent quarante-ſept ans, an du monde 2315. Joſeph le fit embaumer, & toute l'Egypte le pleura pendant ſoixante-dix jours, au bout deſquels Joſeph & ſes freres, accompagnés des premiers de l'Egypte, le porterent dans le tombeau de ſes peres, près d'Hébron. Ce patriarche, a non-ſeulement prédit la venue du Sauveur par ſes prophéties, mais il l'a encore repréſentée dans toute ſa conduite, dans ſes travaux, dans ſa fuite, dans ſon mariage avec Lia, figure de la ſynagogue, puis avec Rachel, figure de l'Egliſe. (+)

* JACQUES I, roi d'Angleterre & d'Irlande (*Hiſtoire d'Angleterre.*), fils de Marie Stuart, né en 1566, régnoit ſur l'Ecoſſe, lorſqu'il fut nommé par la reine Eliſabeth pour être ſon ſucceſſeur. Il perſécuta les Catholiques, & quelques Catholiques tramerent contre lui & le parlement, la fameuſe conſpiration des poudres, qui fut découverte aſſez à tems pour en empêcher l'effet. Il méconnut les bornes de ſon autorité; & en voulant lui donner trop d'éclat & une étendue illimitée, il excita le parlement à la reſtreindre autant qu'il put, & à veiller d'une maniere particuliere à la conſervation des privileges & & de la liberté de la nation: ce peuple jaloux ſentit ſon amour pour le monarque ſe refroidir à meſure que le monarque vouloit s'en faire craindre. Théologien juſqu'au pédantiſme, il préféra le plaiſir de la controverſe & des vaines diſcuſſions aux plus importantes affaires: enflé de ſon érudition, il étoit ſoupçonneux & jaloux du moindre mérite qu'il n'avoit pas & qu'il haïſſoit dans les autres: livré à ſes favoris & à tous ceux qui flattoient ſes fantaiſies & ſes paſſions, il acheva de s'aliéner le cœur de ſes ſujets par ſes profuſions inconſidérées, ſon indolence coupable qui mit l'état à la merci des hommes indignes d'approcher du trône, par ſes inconſéquences, ſa foibleſſe & ſon orgueil. En même tems qu'il affectoit le deſpotiſme le plus arbitraire, il n'avoit pas la force de rien tenter de relatif à ſes deſſeins, & l'on eût dit qu'il ne formoit des vœux biſarres que pour ſe préparer la honte de céder au moindre obſtacle. Plus indolent que pacifique, plus foible que bon, fier & lâche, politique mal-habile, *Jacques I* ſembla n'être monté ſur le trône d'Angleterre que pour laiſſer à ſon malheureux fils une ſucceſſion funeſte, la haine de ſes peuples, l'indignation du parlement, & un royaume en proie aux flammes d'une guerre civile. Il mourut en 1625, après un regne de vingt-deux ans.

JACQUES II, fils de Charles I, naquit à Londres en

en 1633, & fut proclamé duc d'Yorck à l'âge de dix ans. Obligé de s'expatrier pour ſauver ſes jours, lorſque ſon pere infortuné expiroit ſur un échafaud, il rentra en Angleterre au rétabliſſement de Charles II, ſon frere, & à ſa mort il monta ſur le trône, en 1685, ſinon avec acclamation, au moins ſans obſtacle & ſans concurrens. Son regne fut court. Son zele pour le Catholiciſme, qui avoit déja indiſpoſé les eſprits contre lui, du vivant de ſon frere, le porta, lorſqu'il fut roi, à pluſieurs actions imprudentes, telles que la révocation du ſerment du teſt; une diſtinction trop marquée pour les ſujets de ſa religion, à qui il prodigua toutes les charges, à l'excluſion des autres; une ambaſſade ſolemnelle au pape; la demande d'un nonce, qui fit ſon entrée publique à Londres. Les Anglois allarmés, craignirent qu'il ne détruiſît le Proteſtantiſme, auquel ils étoient plus attachés qu'à leur roi, ils inviterent le prince d'Orange, Guillaume de Naſſau, ſtathouder de Hollande, & gendre de *Jacques*, à venir les délivrer de la domination d'un roi catholique. Guillaume paſſa en Angleterre, & *Jacques* alla chercher un aſyle en France, mais ſans renoncer à l'eſpérance de remonter ſur le trône. L'Irlande lui étoit reſtée fidele. Le comte Tyrconnel y avoit une armée de trente miſle hommes à ſes ordres. Louis XIV lui donna une flotte & des troupes. *Jacques* paſſa en Irlande; mais ayant été défait par l'armée de Guillaume à la bataille de la Boine, en 1690, il perdit tout eſpoir de recouvrer ſon royaume, revint en France, & paſſa le reſte de ſes jours à Saint-Germain, vivant des bienfaits de Louis XIV, & d'une penſion de trois mille livres ſterlings que lui faiſoit Marie, reine d'Angleterre, ſa fille. Il mourut en 1710, à ſoixante-huit ans.

JACQUES DE L'EPÉE (*l'ordre de ſaint*), en Eſpagne & en Portugal, doit ſon origine à treize gentilshommes qui réſolurent de ſe dévouer à la garde des chemins de Saint-Jacques de Compoſtelle, en Galice, & à ſecourir les pélerins en leurs voyages. Alexandre III, ſouverain pontife, approuva cet ordre militaire lors de l'inſtitution par une bulle du 5 juillet 1175.

Les chevaliers devinrent très-puiſſans par leurs conquêtes ſur les Maures, & par les libéralités de pluſieurs princes chrétiens.

Les chevaliers de *Saint Jacques de l'Epée*, font preuves de quatre dégrés, tant du côté paternel que du côté maternel: ils doivent, par les mêmes preuves, prouver que leurs aïeuls n'ont été ni Juifs, ni Sarraſins, ni hérétiques, ni repris en aucune maniere par l'Inquiſition.

La marque de cet ordre en Eſpagne, eſt un collier à trois chaînes d'or, jointes à un chaînon, d'où pend une épée de gueules à poignée & garde fleuronnées, la pointe en bas, l'épée chargée en haut de la lame d'une coquille d'argent. *Voyez la planche XXIII, figure 13, de l'art Héraldique, dans le Dictionnaire raiſonné des Sciences*, &c.

La marque de ce même ordre en Portugal, eſt une croix de gueules fleurdéliſée à l'antique au pied fiché; elle eſt ſuſpendue à une chaîne d'or. *Voyez la planche XXVI, figure 80, de l'art Héraldique*, dans le *Dictionnaire raiſ. des Sciences*, &c. (*G. D. L. T.*)

JÆGERNDORFF (*principauté de*), *Géogr.* province de la haute-Siléſie, entremêlée avec celle de Troppau, & ayant ainſi pour bornes communes avec elle, les principautés de Neyſſe, de Ratibor, d'Oppeln & de Teſchen, les ſeigneuries de Freudenthal, de Losſlau & d'Oderberg, avec le marquiſat de Moravie. La riviere d'Oppa, groſſie de celle de Mora, traverſe ce pays, & va ſe jetter dans l'Oder. Le ſol en eſt généralemont montueux, mais cependant aſſez fertile: il y croît des grains & des fourrages, & il y a de belles forêts: il y a auſſi quelques eaux minérales. L'on y trouve les villes de *Jægerndorff*, de Leobſchutz, de Benſche, de Pauerwitz & de Zauditz, avec nombre de villages & pluſieurs terres ſeigneuriales.

Originairement incorporée à celle de Troppau, la principauté de *Jægerndorff* en fut détachée dans le ſeizieme ſiecle, pour devenir le partage propre d'un cadet de la premiere de ces maiſons: ce cadet en mourant n'eut qu'une fille pour héritiere; & cette fille en premieres noces épouſa un duc de Teſchen; en ſecondes noces elle épouſa un baron de Schellenberg; & celui-ci, conjointement avec ſes enfans, & par la permiſſion du roi Louis de Hongrie, vendit à pur & à plein *Jægerndorff* au marcgrave Georges de Brandebourg, l'an 1524, pour la ſomme de 58900 florins. A la faveur de cette vente, les princes de la maiſon de Brandebourg poſſéderent tranquillement ce pays-là, & s'y ſuccéderent juſqu'à la guerre de trente ans. Dans cette guerre ils en furent dépouillés par le violent empereur Ferdinand II, qui en invêtit la maiſon de Lichtenſtein. L'an 1686, le grand électeur Frédéric-Guillaume, dont l'empereur Léopold avoit beſoin, reçut le cercle de Schwibus, à compte des dédommagemens dûs à ſa maiſon pour la perte de *Jægerndorff*; & l'an 1742, à l'iſſue d'une courte & heureuſe guerre, le roi de Pruſſe mit fin à ſes prétentions ſur ce pays-là, en prenant poſſeſſion de la meilleure partie de la Siléſie, & en conſentant que les villes de *Jægerndorff* & de Benſche, avec quelques diſtricts, reſtaſſent ſous la ſouveraineté de l'Autriche. (*D. G.*)

JÆGERNDORFF; en Bohémien, *Karnow*; en Latin, *Carnovia*, *Cornuvia*, (*Géogr.*) ville de la Siléſie, ſur la riviere d'Oppa, & au centre de montagnes aſſez élevées. C'eſt la capitale de la principauté qui en porte le nom, & dont on vient de parler. Elle eſt fermée de murailles, & ornée d'un palais, où réſidoient autrefois les princes du pays. L'on y profeſſe la religion Catholique; & l'on y obéit à la maiſon de Lichtenſtein, ſous la ſouveraineté de l'Autriche. Cette ville eſt une de celles que cette puiſſance ſe réſerva par le traité de paix fait avec la Pruſſe, l'an 1742. (*D. G.*)

JAGELLON *ou* LADISLAS V, (*Hiſtoire de Pologne.*) roi de Pologne, étoit auparavant duc de Lithuanie, de Samogitie, & d'une partie de la Ruſſie. Après la mort de Louis, en 1382, il prétendit au trône de Pologne, lutta pluſieurs années contre ſes concurrens, & fut préféré. Son attachement à l'idolâtrie, le ſouvenir des maux qu'il avoit faits aux Polonois, oppoſoient de grands obſtacles à ſon ambition; mais le peuple aima mieux l'avoir pour maître que pour ennemi. Il reçut le baptême, & fut couronné l'an 1387. Hedwige, ſon épouſe, fut accuſée d'un commerce ſecret & criminel avec le duc d'Autriche: c'étoit une calomnie. L'accuſateur, ſuivant un uſage antique conſervé en Pologne, parut au milieu du ſénat, ſe traîna ſous le ſiege de la reine, avoua qu'il avoit menti comme *un chien*, & abboya trois fois: c'eſt la peine des calomniateurs. Hedwige mourut peu de tems après. Son époux inconſolable abdiqua la couronne: trait de déſeſpoir, dont il ſe ſeroit bientôt repenti ſi on ne l'avoit forcé de la reprendre. On oſa même lui propoſer la main d'Anne, niece de Caſimir le Grand: il conſentit à tout. Cependant, ſoit politique, ſoit équité, il refuſa la couronne de Bohême, & ne voulut point s'enrichir de la dépouille du malheureux Venceſlas. Bientôt il marcha contre l'armée Teutonique, & remporta ſur elle une ſanglante victoire, l'an 1410. Avant le combat, le grand maître de cet ordre lui avoit envoyé des épées, comme pour inſulter à ſa foibleſſe. « Il n'étoit pas tems encore, dit *Jagellon*, de rendre

» les armes, mais je les accepte comme un préſage » de mes ſuccès ». On prétend que cinquante mille ennemis demeurerent ſur le champ de bataille. Il ſuſpendit le cours de ſes triomphes pour aller lui-même prêcher l'évangile dans la Samogitie. Il étoit ſingulier de voir un roi, la couronne ſur la tête, entouré de tout le faſte du rang ſuprême, & les mains toutes fumantes encore du ſang Teutonique, annoncer un Dieu de paix, mort volontairement au milieu de l'opprobre & des ſupplices. Il avoit promis à ſon ſacre de confirmer les anciens privileges de la nation : il le refuſa. La nobleſſe indignée, déchira ſous ſes yeux l'acte de ſon élection ; mais la fermeté de *Jagellon* réprima cette révolte naiſſante. Il mourut l'an 1434. C'étoit un prince affable, généreux, grand, intrépide, mais ſingulier en amour, il eut quatre femmes, qu'il pleura amérement : également prompt à ſoupçonner & à perdre ſes ſoupçons, il rompoit & renouoit avec elles à chaque inſtant. Sophie, ſa derniere épouſe, accuſée d'adultere, en fut quitte pour ſe purger par ſerment. (*M.* DE SACY.)

JAHEL, *qui monte*, (*Hiſtoire ſacrée.*) femme d'Hébert le Cinéen. Sizara, général de l'armée de Chanaan, s'étant retiré dans la tente de cette femme, elle lui enfonça à coups de marteau, un gros clou dans la tête, l'an du monde 2719 *Jug. iv.* 12. Les interpretes trouvent difficile d'excuſer de perfidie l'action de *Jahel*. Si les louanges que lui donne Débora, inſpirée de Dieu, ne nous répondoient qu'elle y fut pouſſée par un mouvement extraordinaire de l'eſprit de Dieu, la maniere dont elle parle à ce général, en ſuppoſant qu'elle ait dès lors envie de le tuer, ne ſeroit pas ſuſceptible de juſtification, & il faudroit la regarder comme un menſonge, dont elle ſeroit ſeule coupable ; mais il ſe peut faire que Dieu ne lui inſpira la penſée de tuer Sizara, que lorſque ce général fut endormi.

JALOUSIE, ſ. f. en latin *ſymphonia*, (*Hiſt. natur.*) nom vulgaire de l'amarante de trois couleurs, ou *tricolor*, que l'on cultive dans les jardins, à cauſe de ſa grande beauté. Ses feuilles ſont faites comme celles de la blette ; mais elles ſont colorées, & comme enluminées de verd, de jaune, & d'incarnat. Les enfans ſont de la tige de cette plante, des tuyaux, dont ils ſe ſervent pour produire une eſpece de ſon ou d'harmonie : d'ou lui vient ſon nom latin. (+)

IAMBE, (*Muſiq. des anc.*) Pollux (*Onomaſt. liv. IV. chap. 9.* met le *iambe* au nombre des modes propres aux petits joueurs de cithare. *Voyez* PYTHIQUE (*Muſique inſtr des anc.*) *Suppl.*

Le *iambe* étoit auſſi la troiſieme partie du nome *Pythien*, ſuivant le même auteur. Suivant Strabon, le *iambe* compoſoit, avec le dactile, la quatrieme partie de ce même nome. *Voyez* PYTHIEN (*Muſiq. des anc.*). *Suppl.* (*F. D. C.*)

JAMBIDES, (*Muſiq. des anc.*) nome ou mode, à l'uſage de ceux que Pollux appelle *petits joueurs de cithare.* (*Onom. liv. IV, chap. 9. Voyez* PYTHIQUE (*Muſiq. inſtr. des anc.*) *Suppl.* (*F. D. C.*)

IAMBIQUE, adj. (*Muſiq.*) Il y avoit dans la muſique des anciens deux ſortes de vers *iambiques*, dont on ne faiſoit que réciter les uns au ſon des inſtrumens, au lieu que les autres ſe chantoient. On ne comprend pas bien quel effet devoit produire l'accompagnement des inſtrumens ſur une ſimple récitation, & tout ce qu'on en peut conclure raiſonnablement, c'eſt que la plus ſimple maniere de prononcer la poéſie grecque, ou du moins l'*iambique*, ſe faiſoit par des ſons appréciables, harmoniques, & tenoit encore beaucoup de l'intonation du chant. (*S*)

JAMBOLIFERA, (*Botan.*) Ce genre de plante dont on ne connoît qu'une eſpece, a pour caractere une fleur formée d'un calice à quatre dents avec quatre pétales diſpoſés en forme d'entonnoir, huit étamines à filets plats, & un piſtil dont l'ovaire placé ſur le fond du calice, devient un fruit arrondi. Linn. *gen. pl. octan. monog.* (+)

IAMBOURG, (*Géogr.*) ville ruinée de la Ruſſie en Europe, dans l'Ingrie, & dans le gouvernement de Petersbourg, ſur la riviere de Luga. Elle donne ſon nom à l'un des diſtricts de la contrée ; mais elle n'a pas pu ſe relever encore des pertes qu'elle eſſuya dans la guerre de Suede, au commencement de ce ſiecle ; ſon vieux château & ſes verreries ſont tout ce qui lui reſte d'un peu remarquable. (*D. G.*)

IAMBYCE, (*Muſiq. inſtr. des anc.*) Parmi les inſtrumens à cordes des anciens dont parle Pollux, on en trouve un nommé *iambyce ;* & Muſonius, *de luxu græcorum*, dit que c'étoit une eſpece de cithare triangulaire inventée par Ibicus. (*F. D. C.*)

JAMEZ, (*Géogr.*) ville d'Afrique, au royaume de Jereja, dans le pays des Flups, au nord de la riviere de Kaſamanka, dont elle eſt peu éloignée. Cette ville eſt une eſpece de république ſous le gouvernement de ſes anciens. Les Portugais qui s'y ſont établis ont des maiſons fort agréables ; mais ils ſont infeſtés par les Moſquites. Cette ville eſt l'endroit du pays qui produit le plus de cire. Il s'y tient deux fois la ſemaine un marché pour le commerce. Les Portugais qui l'achetent ſans préparation, la purifient & la font tranſporter à Kachao. (+)

JANISSAR-AGASI, (*Hiſt. mod.*) Les Turcs donnent le nom de *janiſſar-agaſi*, à celui qui a le commandement général ſur tout le corps des *janiſſaires*. Cette charge répond à-peu-près à celle de colonel général de l'infanterie en France, quand elle étoit en pied ſous le ordres du duc d'Epernon, & depuis ſous celle de M. le duc d'Orléans en 1720. Cet aga dont on n'a dit que peu de choſes ſous ce titre, eſt le premier de tous les agas ou officiers d'infanterie de l'empire Ottoman. Son nom vient du mot turc *aga*, qui ſignifie un bâton, & même dans les jours de cérémonie il en porte un en main, pour marque de ſon autorité, & les *janiſſaires* en portent auſſi un dans les grandes villes, pour marques de leur rang de ſervice.

Ce général étoit autrefois tiré d'entre les *janiſſaires*. Mais depuis que le grand-ſeigneur a remarqué qu'il s'y faiſoit des brigues, & que ſon élection étoit ſuivie de jalouſie & de haine, qui la rendoit quelquefois mépriſable à ſes officiers ; il le choiſit préſentement entre les ichoglans dans ſon ſerrail.

Cet aga a de paie par jour cent aſpres, ou vingt écus, & ſept à dix mille écus, pris ſur des timars qui ſont affectés à ſa charge. Il a auſſi preſque tous les jours des préſens du ſultan, principalement quand les *janiſſaires* ont bien fait leur devoir dans quelque occaſion conſidérable ; & quand il eſt aſſez heureux pour plaire à ſon prince, c'eſt à qui lui fera des préſens, pour parvenir par ſon moyen aux emplois : car en Turquie, on ne donne point les charges au mérite, mais à celui qui en donne plus de bourſes (qui eſt leur maniere de compter les grandes ſommes), chaque bourſe étant d'environ cinq cens écus.

Ce commandant ne marche guere dans Conſtantinople, qu'il ne ſoit ſuivi d'un grand nombre de *janiſſaires*, principalement quand il eſt arrivé quelque fâcheuſe révolution à l'empire. C'eſt dans ces moments que les *janiſſaires* prennent leur tems pour demander leur paie, ou pour en avoir augmentation, menaçant de piller la ville, ce qu'ils ont fait en pluſieurs rencontres. Cet aga, pour réſiſter à ce ſoulevement, & pour faire mieux exécuter ſes ordres, ſe fait dans ces occurrences accompagner de trente ou quarante mungis, ou prévôts des *janiſſaires*, avec cinq ou ſix cens de cette milice, pour ſe ſaiſir

des malfaiteurs, & les conduire dans les prisons: car il a tout pouvoir sur la vie des *janissaires*, qu'il ne fait néanmoins mourir que de nuit, de peur de quelque soulevement. La falaque, ou bastonnade sur la plante des pieds, est pour les moindres crimes: mais quand leurs crimes méritent la mort, il les fait étrangler ou coudre dans un sac, & jetter dans quelque lac ou riviere.

Quand le *janissar-agasi* meurt, soit de mort naturelle ou violente, tous ses biens vont au profit du trésor commun des *janissaires*, sans que le grand-seigneur en touche un aspre. (+)

JANNA *ou* JANNINA, (*Géogr.*) ville de la Turquie en Europe dans la *Janna*. Elle est située dans une des isles que forme le Selampria. Elle est habitée par de riches marchands Grecs, qui y ont un évêque; & c'est elle qui a donné son nom à la contrée. (+)

JANVIER (L'ORDRE DE SAINT), fut institué le 2 juillet 1738, par Charles, infant d'Espagne, roi de Jérusalem & des deux Siciles.

La croix de cet ordre a huit pointes pommetées, & quatre fleurs-de-lys dans les angles, le tout d'or, émaillé de blanc; au centre est l'image de *Saint-Janvier* évêque, avec ses ornemens pontificaux, la mitre sur la tête, la main dextre levée comme pour donner la bénédiction, tenant de la main seneſtre sa crosse; il paroît à mi-corps, naissant ou mouvant de plusieurs nuées: sur le revers est une médaille émaillée d'azur; au centre, on voit un livre d'or, chargé de deux burettes de gueules, & accompagné de deux palmes de sinople.

Le collier est une chaîne, & des trophées de crosses & de croix longues passées en sautoirs, entremêlées de fleurs-de-lys, le tout d'or.

Les chevaliers portent sur leurs habits un large ruban bleu céleste, où est attaché cette croix. *Voyez la planche XXV. fig. 55 de l'art Héraldique, dans le Dict. raif. des Sciences*, &c. (*G. D. L. T.*)

JAPHET, *qui dilate*, (*Hist. sacr.*) fils de Noé, que les Hébreux & plusieurs modernes croient être l'aîné, eut pour partage l'Europe & une partie de l'Asie. Son pere en le bénissant, lui dit: *que le Seigneur dilate* Japhet, *que* Japhet *demeure dans les tentes de Sem, & que Chanaan soit son esclave. Gen. ix. 27.* Cette bénédiction de Noé s'accomplit littéralement, lorsque les Grecs, & après eux, les Romains, porterent leurs conquêtes dans l'Asie & dans l'Afrique, où Sem & Chanaan s'étoient établis; mais dans le sens figuré, elle avoit pour objet cette multitude innombrable de Gentils, que Dieu a appellés à la foi par la grace, & qui, d'étrangers qu'ils étoient, ont été unis & incorporés au petit nombre des Israélites fideles, pour ne faire qu'un troupeau. *Japhet* eut sept fils, Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Mosoch & Tiras. L'Ecriture dit qu'ils *peuplerent les îles des nations, & s'établirent en divers pays, chacun suivant sa langue, sa famille & son peuple. Gen. x. 5.* Sous le nom *d'îles des nations*, les Hébreux entendent les îles de la Méditerranée, & tous les pays séparés par la mer du continent de la Palestine. De *Japhet*, fils de Noé, les poëtes ont fait leur Japhet, qui se rendit célebre en Thessalie, & fut pere d'Hesper, Atlas, Epiméthée & Prométhée, tous célebres dans la fable. (+)

§ JARDIN, (*Agric. Jardinage.*) On peut diviser les jardins en *jardin de propreté*, *jardin fleuriste* ou *des fleurs*; & *jardin fruitier*, *potager*, ou *botaniste*.

Jardin de propreté. Celui-ci comprend les autres, & on y ajoute encore quelques ouvrages d'une plus grande ou d'une moindre étendue, selon la dépense qu'on est en état de faire, ou le terrein qu'on veut employer. Les *jardins* de propreté accompagnent ordinairement les maisons de plaisance; c'est pourquoi leurs avantages doivent être réciproques.

C'est ce qui fait que la situation du terrein est essentielle, & renferme cinq conditions. 1°. Une exposition saine; 2°. un bon terrein; 3°. une abondance raisonnable d'eau; 4°. une belle vue; 5°. la commodité du lieu, & un accès facile.

I. Le sommet d'une montagne, & une vallée trop basse ou marécageuse, sont des extrêmités qu'il faut également éviter. La mi-côte, dont la pente est très-douce, ou la plaine, donnent une exposition saine. Les promenades de plein pied dans la plaine, & le terrein qui demande peu d'entretien, sont d'un agrément infini. L'abondance de l'eau, l'abri des vents, & la perspective de la mi-côte, semblent l'emporter sur les avantages de la plaine. La plus mauvaise exposition est celle du nord; celle du midi ou au moins du levant, peut être regardée comme la meilleure.

II. La terre qui y convient, doit n'être point pierreuse, difficile à labourer, trop seche, trop humide, trop forte, trop légere, ni trop sablonneuse. Quand on la fouillera, on doit la trouver de bonne qualité jusqu'à deux pieds au moins de profondeur. On jugera que le terrein est mauvais, s'il est couvert de bruyeres, de serpolets, de chardons, & autres mauvaises herbes; & si les arbres qui croissent auprès sont tortus, mal faits, rabougris, d'un verd altéré, & pleins de mousse.

III. Si les eaux sont nécessaires pour conserver les plantes, qui périroient par la trop grande sécheresse, elles ne sont pas moins utiles pour l'embellissement des *jardins*. Les canaux, les cascades, & les jets d'eau donnent des agrémens, que tout le monde connoît assez. Mais il faut prendre garde à deux choses; la premiere, c'est que ces eaux ne soient point en trop grande quantité; elles rendroient l'air malsain; & la seconde, est qu'on ne doit point les laisser croupir, mais ménager quelques issues pour les faire écouler.

IV. La vue fait encore un des plus beaux ornemens des *jardins*. Il faut prendre un extrême soin de profiter de tous les avantages que le lieu fournira; & ne point boucher la perspective par quelques bois ou palissade, qu'on seroit obligé d'arracher dans la suite. L'étendue de pays qu'on découvre, contribue beaucoup à la végétation des plantes, qui, par ce moyen ont un grand air, & ne se trouvent point ensevelis par un air trop resserré.

V. La maison de campagne ne doit point être loin d'une riviere, afin de pouvoir faire commodément apporter ce dont on a besoin, ou faire transporter les denrées à la ville ou ailleurs. Une forêt voisine fournira du bois à la maison. On fera encore attention au chemin, qui sera de sable ou pavé, afin qu'on puisse y aller aisément, soit en hiver, soit en été. Enfin, ces sortes de *jardins* ne seront point éloignés des villages: s'ils étoient situés en pleine campagne, ceux qui s'y trouveroient ne pourroient pas être secourus, en cas d'accident.

On peut ajouter à toutes ces conditions les soins d'un jardinier, & l'œil du maître.

Précautions à observer pour les jardins de propreté. 1°. On doit faire choix d'un homme, dont la capacité dans l'art du jardinage soit reconnue par quelques beaux morceaux.

2°. Il ne faut point exécuter ses dessins avec précipitation. Il est bon de les laisser mûrir, pour ainsi dire, pendant quelque tems, & de consulter à loisir les connoisseurs.

3°. Plus un *jardin* est grand, plus il en coûte pour en exécuter le dessin & l'entretenir quand il est exécuté. C'est ce qui fait qu'on doit examiner la

dépense qu'on veut faire, & proportionner l'ouvrage à cette dépense. Un *jardin* de trente ou quarante arpens est d'une belle grandeur.

Maximes fondamentales pour bien disposer un jardin. 1°. L'art doit céder à la nature.

Tout doit paroître naturel dans un *jardin*. On placera un bois pour couvrir des hauteurs, ou remplir des fonds, qui se trouveront sur les aîles d'une maison. Un canal sera mis dans un endroit bas, pour paroître comme l'égout de quelque hauteur voisine.

2°. Le *jardin* ne doit point être étouffé.

Les *jardins* qui sont trop couverts & trop remplis de broussailles, sont sombres & tristes. Il faut laisser régner autour du bâtiment des esplanades, des parterres, & des boulingrins, & ne mettre que des ifs & des arbrisseaux sur les terrasses & en quelques autres endroits où on le trouvera à propos.

3°. On ne doit point trop découvrir les *jardins*.

C'est une chose désagréable, que de voir toute l'étendue d'un *jardin* d'un seul coup d'œil.

4°. Un *jardin* doit paroître plus grand qu'il ne l'est effectivement. Le véritable moyen de faire cette espece d'enchantement, est d'arrêter la vue dans certains endroits, par des bosquets & des sales vertes ornées de fontaines, & de ménager si bien les allées & les ornemens, qu'on se lasse à parcourir les unes, & qu'on emploie du tems à regarder les autres.

Dispositions générales d'un jardin de propreté. 1°. La longueur doit être d'un tiers ou d'une moitié plus grande que la largeur : les pieces bar-longues sont plus agréables à la vue, que les autres.

2°. On placera le parterre auprès du bâtiment. Il est bon que le bâtiment soit élevé au-dessus du parterre, afin que des fenêtres on puisse juger plus aisément de la beauté du dessin du parterre, & que la vue jouisse des différentes fleurs qui y seront plantées. Il dépendra de la situation du lieu de placer les bosquets, les palissades, les sales vertes dans des endroits convenables. Ces pieces doivent accompagner le parterre pour le relever. On pratiquera dans ce parterre des boulingrins & autres pieces plates. Un parterre, quelque beau qu'il soit, demande à être diversifié.

3°. La tête du parterre doit être ornée de bassins ou de pieces d'eau. On plantera, au-dessus des palissades, soit hautes, soit basses, un bois auquel on donnera une forme circulaire, percée en patte-d'oie, pour mener dans les grandes allées. L'espace qui se trouvera entre le bassin & la palissade sera rempli de pieces de broderie ou de gazon garnies d'ifs, de caisses & de pots de fleurs.

Ce que nous venons de dire, ne doit être observé que quand il n'y a point de vue. S'il y en a, on pratiquera plusieurs pieces de parterre tout de suite, soit de broderie, soit de compartimens à l'angloise, soit de pieces coupées, de gazon, *&c.* séparées d'espace en espace, par des allées de traverse. Les parterres les plus ornés seront toujours près du bâtiment.

4°. La grande allée sera percée en face du bâtiment, & traversée par une autre, d'équerre à son alignement. A l'extrêmité de ces allées, on ouvrira les murs : on placera des grilles à ces ouvertures, ou bien on fera par dehors un fossé assez large & assez profond pour empêcher l'entrée du *jardin*. On aura soin de percer les autres allées de traverse, de maniere qu'on puisse profiter de la vue que donneront ces ouvertures.

5°. Tout ce qu'on vient de dire ayant été observé, on disposera dans les lieux les plus convenables, des bois de futaie, des quinconces, des cloîtres, des galeries, des cabinets, des salles vertes, des labyrintes, des boulingrins, des amphithéâtres & autres pieces que l'on ornera de fontaines, canaux & figures qui contribuent beaucoup à l'embellissement d'un *jardin*. Dans les endroits bas & marécageux qu'on ne veut point relever, on pratique des boulingrins, des pieces d'eau, ou des bosquets. On releve seulement le terrein par où l'on doit continuer les allées qui y aboutissent.

6°. On doit diversifier toutes ces parties du *jardin*, les opposer les unes aux autres, ne pas mettre tous les parterres d'un côté & tous les bois d'un autre, mais un bois contre un parterre ou un boulingrin; en un mot, le plein contre le vuide, & le plat contre le relief pour faire opposition. Un bassin rond sera environné d'une allée octogone.

7°. On ne répétera les mêmes pieces des deux côtés que dans les lieux découverts, où l'œil en les comparant peut juger de leur conformité, comme dans les parterres, les boulingrins, les quinconces & les bosquets découverts à compartiment. Mais dans les bosquets formés de palissades & d'arbres de futaie, on doit toujours varier les dessins & les parties détachées. Cependant quelque variées qu'elles soient, elles doivent avoir entr'elles un rapport & une convenance, enforte qu'elles s'alignent & s'enfilent les unes les autres, pour faire des percées, des pertes de vue, des enfilades agréables.

8°. Les dessins doivent présenter quelque chose de grand. Evitez les petites pieces, sur-tout les allées où deux personnes peuvent à peine aller de front. Prévoyez l'espace que rempliront les arbres quand ils seront parvenus à une juste grosseur.

9°. Toutes ces regles s'observeront diversement dans les différentes sortes de *jardins*, que l'on peut réduire à trois, savoir ; les *jardins* de niveau parfait, les *jardins* en pente douce, & les *jardins* dont le niveau & le terrein sont entrecoupés par des chûtes de terrasses, des glacis, des talus, des rampes, *&c.* Les dessins qui conviennent à une sorte de ces *jardins*, ne sauroient très-souvent convenir à l'autre.

10°. Il est à propos de disposer un *jardin*, en sorte que dès le commencement du printems on ait un bosquet d'arbres verds, dans lesquels seront ménagées des plate-bandes remplies d'arbustes ou de plantes qui fleurissent dans les premiers jours d'avril. Après quoi, d'autres bosquets destinés à faire jouir d'un spectacle très-agréable au milieu de cette saison, seront formés d'un grand nombre d'arbres & d'arbustes qui fleurissent tous dans le même tems. Qu'y a-t-il de plus ravissant, dit M. Duhamel ce génie cultivateur, que de trouver dans son parc une très-grande salle ornée de tapisseries aussi riches que les plus belles plate-bandes formées des fleurs les plus précieuses, & meublée d'arbrisseaux & d'arbustes qui tous portent dans le même tems des fleurs qui charment par la beauté de leurs couleurs, par la variété de leurs formes & par leurs agréables odeurs ?

Comme les arbres qui conservent leurs feuilles sont une ressource d'agrément pour l'hiver, on doit aussi en faire des bosquets ; mais en les masquant par des palissades ou par des salles d'arbres qui se dépouillent. La raison de cette distribution est que les arbres verds ont une couleur foncée qui contraste trop avec le beau verd des autres ; & qu'ainsi il est avantageux qu'il n'y ait que ceux-ci que l'on apperçoive des appartemens pendant l'été. Mais dans les beaux jours d'hiver, on ira volontiers chercher le bosquet où l'on aura le plaisir de se promener à l'abri du vent, au milieu d'arbres touffus & remplis d'oiseaux qui abandonnent les autres bois pour profiter de l'abri qui leur est offert, & qu'ils ne peuvent plus trouver ailleurs.

Jardin botaniste. Nous avons amplement traité de la culture des différentes plantes qui le composent. La terre qui convient à chacune en particulier pro-

duit dans ces sortes de *jardins* un inconvénient ordinaire ; je veux dire que peu de plantes conservent le port qui est naturel, si le fond du *jardin* est une terre substantieuse. Telles plantes qui n'en veulent que de maigre y deviennent plus ou moins méconnoissables, & dégénerent. Une qualité opposée occasionne le même effet sur celles à qui il faut un terrein gras & beaucoup d'humidité. Ce n'est qu'avec beaucoup d'attentions & une certaine dépense, que l'on peut donner à chaque plante le sol qu'elle demande. Plus le *jardin* est étendu, plus cela devient difficile.

Une autre circonstance qui préjudicie au succès des plantes, est que l'on n'a pas toujours la commodité de donner à chacune l'exposition qui lui convient. On est gêné par l'arrangement systématique. On s'épargneroit beaucoup de peine & de désagrément si l'on pouvoit trouver dans la méthode même de disposition, le moyen d'imiter l'ordre de la nature ; placer à découvert les plantes qui viennent naturellement ainsi ; & garantir par le voisinage d'arbrisseaux celles qui croissent de cette maniere à l'ombre dans les bois ou ailleurs.

Pour ce qui est de la distribution générale, chacun adopte celle qui lui plaît davantage.

Jardins fruitiers, potagers & fleuristes. Nous réunirons ces trois sortes de *jardins*, parce qu'il n'est pas assez rare que celui qui s'applique à l'un ne s'applique pas à l'autre, & que d'ailleurs plusieurs choses conviennent aux trois.

Le *jardin* fruitier est celui où l'on cultive les arbres qui portent des fruits ; comme pêchers, poiriers, pommiers, abricotiers, pruniers, cerisiers, & autres.

Le *jardin* potager est celui où l'on cultive les légumes & les herbes qu'on emploie dans le potage, les salades, & en général à la cuisine.

Le *jardin* fleuriste est celui où l'on éleve toutes sortes de plantes qui donnent des fleurs, comme les orangers, les violettes, les anemones, les tubéreuses, les giroflées, *&c.*

Ces *jardins* ont divers dégrés de fécondité, qui influent aussi sur la qualité de leurs productions, selon qu'ils sont plus ou moins aërés, & par rapport aux vents auxquels ils sont particuliérement exposés.

Leur disposition ordinaire, la meilleure, aussi-bien que la plus commode pour le jardinier, est celle qui se fait autant qu'on peut, en quarré dont la longueur soit un peu plus grande que la largeur. Les allées doivent aussi être d'une largeur proportionnée tant à la longueur qu'à toute l'étendue du *jardin*. Les moins larges ne doivent pas avoir moins de six à sept pieds de promenade ; & les plus larges, de quelque longueur qu'elles soient, jamais excéder trois ou quatre toises au plus. Pour ce qui est de la grandeur des quarrés, c'est un défaut d'en faire qui aient plus de quinze ou vingt toises d'un sens, sur un peu plus ou un peu moins de l'autre : ils sont assez-bien, de dix à douze sur quatorze à quinze. Le tout se doit régler sur la grandeur du *jardin*.

Les sentiers ordinaires pour la commodité du service des quarrés ou des planches, se font d'environ un pied.

Un *jardin*, quelque agréable qu'il soit dans la disposition, ne réussira jamais si la commodité de l'eau pour les arroser ne s'y trouve.

Pour ce qui est de la terre qui convient à ces *jardins*, consultez l'*article* ARBRE, & les articles respectifs des plantes que l'on y destine.

On ne doit pas épargner les labours. Le succès dépend en grande partie de cet article essentiel. Labourez d'abord profondément : & quand les plantes seront hors de terre, donnez-leur fréquemment de légers labours, qui les chaussent par le pied, en même tems qu'ils servent à empêcher la pousse des herbes nuisibles. Une terre, ainsi tenue en bonne façon, est d'ailleurs plus agréable à voir, que celle qui est battue ou négligée.

Toutes sortes de fumier pourri, de quelque animal que ce soit, chevaux, mulets, bœufs, vaches, *&c.* sont excellens pour amender les terres employées en plantes potageres. Celui de mouton ayant plus de sel que les autres, il n'en faut pas mettre en si grande quantité. On doit penser à-peu-près la même chose de celui de poule & de pigeon : mais on ne conseille guere d'en employer, à cause des pucerons, dont ils sont toujours pleins, & qui d'ordinaire font tort aux plantes.

Le fumier des feuilles bien pourries n'est guere propre qu'à répandre sur les semences nouvellement faites, pour empêcher que les pluies ou les arrosemens ne battent trop la superficie, ensorte que les graines auroient peine à lever.

Tous les légumes d'un potager demandent beaucoup de fumier : les plants d'arbres n'en demandent point.

Pour ce qui est des fleurs, tantôt on leur donne du terreau bien consommé ; tantôt on leur compose une terre mêlangée de sable, gravier, terre de potager, argille, *&c.* Nous en parlons, en traitant en particulier de chaque plante.

Pour les jardins sujets à la sécheresse. Si le *jardin* n'a ni puits, ni fontaine, ni réservoir, vous fouirez votre *jardin* trois ou quatre pieds plus profond que d'ordinaire : par ce moyen il ne craindra pas les sécheresses.

Pour conserver les semences en terre, sans aucun dommage. 1°. Faites-les tremper dans le suc de joubarbe, quelque tems avant de les mettre en terre. Non-seulement, dit-on, elles ne souffriront aucune atteinte de la part des insectes & des oiseaux, mais aussi elles produiront de plus belles plantes, des feuilles & des racines plus vigoureuses & mieux nourries. Nous n'avons fait sur cela aucune expérience.

On assure que les plantes ne prennent point le goût de suie ou d'autre chose dont on a enduit les graines pour les garantir d'être dévorées dans la terre.

2°. Répandez de la cendre sur vos couches ou tout autour de vos planches.

3°. Mêlez de la suie avec les semences, ou arrosez les plantes avec de l'eau où ait trempé de la suie de cheminée.

4°. Enterrez dans le *jardin*, vers l'endroit qui paroît le plus rempli d'animaux nuisibles, les boyaux d'un mouton sans en vuider les excrémens, & mettez un peu de terre par-dessus. Au bout de deux jours, ces animaux s'y amasseront ; alors on les brûlera avec les boyaux : ou l'on enfouira le tout dans un creux profond, que l'on recouvrira bien : ou pour le plus sûr, on en tuera le plus qu'il sera possible. En trois ou quatre fois on les aura exterminés à-peu-près tous.

5°. Faites bouillir de la coloquinte dans de l'eau, & en répandez dans les endroits que vous voulez garantir.

Nous ne donnons point ces cinq indications comme certaines, quoiqu'il y en ait dont on peut vraisemblablement attendre quelque succès. (+)

JARENSK, (*Géogr.*) ville de la Russie européenne, dans le gouvernement d'Archangel, sur la riviere de Wytschega ; c'est le chef-lieu d'un grand district assez mal peuplé. (*D. G.*)

JARGEAU, *ou* GERGEAU, *Gargolium, Jorgoilum, Jurgolium*, (*Géogr.*) petite ville de l'Orléanois sur la Loire à quatre lieues d'Orléans, connue dès le IXe siecle, sous Charles le Chauve, sous le nom de *Gergofilum*. L'évêque d'Orléans en est Seigneur. Charles VII y tint les grands jours en mai 1430, & Louis XI y maria sa fille, Anne de France, avec Pierre de Bourbon, comte de Beaujeu, en 1473. Il y a une collégiale sous le nom de S. Umin.

Cette ville fut prise par les Anglois lorsqu'ils assiegerent Orléans en 1428, reprise en 1429, par Jean, duc d'Alençon, & la Pucelle d'Orléans.

C'est la patrie des trois freres Gaignieres qui, quoique de basse naissance, s'éleverent par leur mérite dans le dernier siecle, aux premiers honneurs de la guerre: ils mirent le comble à leur gloire en ne rougissant jamais de la pauvreté de leurs parens. La Martiniere. *Dictionnaire* de la Croix, *tome I, page 162*, édition 1766. (*C.*)

JARGON, s. m. (*Belles-Lettres, Poësie.*) *Il n'a manqué à Moliere que d'éviter le jargon & d'écrire purement*, dit la Bruyere; & il a raison quant à la pureté du style. Mais quel est le *jargon* que Moliere auroit dû éviter? Ce n'est certainement pas celui des précieuses & des femmes savantes: il est de l'essence de son sujet. Ce n'est pas celui d'Alain & de Georgette: il contribue à caractériser leur naïveté villageoise, & à marquer la précaution ridicule de celui qui en a fait les gardiens d'Agnès. Ce n'est pas non plus celui que Moliere fait parler quelquefois aux gens de la cour & du monde, car il n'imite les singularités recherchées de leur langage que pour tourner en ridicule cette même affectation. Nulle recherche dans le langage du Misantrope, ni du Chrisale des femmes savantes, ni de Cléante dans le *Tartuffe;* & ce qu'on appelle le *jargon* du monde, il le réserve à ses marquis.

Scarron, dans ses pieces bouffonnes, employoit un burlesque emphatique du plus mauvais goût. Ce *jargon* fait rire un moment par sa bisarre extravagance; mais on a honte d'avoir ri.

Le *jargon* villageois a été heureusement employé quelquefois par Dufredi & par Dancourt: il est très-bien placé dans le jardinier de l'*Esprit de contradiction;* mais Dancourt, dont le dialogue est si vif, si gai, si naturel, s'est éloigné de la vraisemblance en entremêlant sans raison dans les personnes du même état le *jargon* villageois & le langage de la ville: dans *les trois Cousines*, ses paysannes parlent comme des demoiselles, & leurs peres & meres comme des paysans.

Le *jargon* villageois a quelquefois l'avantage de contribuer au comique de situation, comme dans l'*Usurier gentilhomme;* c'est-là sur-tout qu'il est piquant. Quelquefois il marque une nuance de simplicité dans les mœurs, & Moliere s'en est habilement servi pour distinguer la simplicité grossiere de Georgette, de la naïveté d'Agnès. Mais si le *jargon* villageois n'a pas l'un de ces deux mérites, on fera beaucoup mieux de mettre un langage pur dans la bouche des paysans. L'ingénuité, le naturel, la simciplité même n'a rien d'incompatible avec la correction du langage. Mais ce qu'il y a de plus incompatible avec le *jargon* villageois, c'est un rafinement d'expression, une recherche curieuse de tours singuliers ou de figures étudiées; & c'est ce qui gâte le naturel des paysans de Marivaux.

Dans la langue italienne, les différens idiômes sont annoblis, parce qu'il n'y a point de ville principale qui donne exclusivement le ton, & parce que de bons écrivains les ont tous employés, & quelquefois mêlés ensemble, non-seulement dans la comédie, mais dans des poëmes badins.

Le *jargon* du monde & de la cour a sa place dans le comique: Moliere en a donné l'exemple; mais on en abuse souvent; & parce que dans une piece moderne d'un coloris brillant & d'une vérité de mœurs très-piquante, ce *jargon* employé avec goût, & semé de traits & de saillies, a réussi au théâtre, on n'a cessé depuis d'écrire d'après ce modele, & de copier ce *jargon*. Les jeunes gens ne parlent plus d'autre langage sur la scene comique; aux personnages même qu'on ne veut pas tourner en ridicule on donne sans discernement ce ridicule de l'expression, & cela, faute de connoître le ton du monde & de la cour, dont le vrai caractere est d'être uni & simple. (*M.* MARMONTEL.)

JARLSBERG, (*Géogr.*) comté de Norwege, dans la préfecture de Christiana: il est de vingt-cinq paroisses, & renferme la ville de Tonsberg. L'on y découvrit, en 1729, une bonne mine d'argent, & l'on y a d'ailleurs pour ressources la pêche & l'agriculture: c'est un des cantons du royaume les moins stériles en grains. La famille de Wedel en est en possession. (*D. G.*)

JAROSLAWL, (*Géogr.*) grande ville de la Russie en Europe, dans le gouvernement de Moscow, à l'embouchure de la Weda dans le Wolga. C'est la capitale d'une province qui a eu jadis ses ducs particuliers, & qui comprend encore les villes de Romanow & de Luch: & c'est une des villes les plus commerçantes de l'empire; il y a d'immenses magasins de draps, de toiles & de cuirs fabriqués dans ses murs & à la ronde: on y livre, on y débite & l'on y expédie les marchandises avec un ordre admirable; & celles que l'on y tire de l'étranger y sont de même reçues, tenues & exposées en vente avec tout le soin possible. Le négoce y trouve, dit-on, en un mot, plus de facilités que par-tout ailleurs en Russie. C'est dans cette ville que le duc de Courlande, mort il y a quelques mois, passa l'exil que l'impératrice Elisabeth lui fit subir. (*D. G.*)

§ JASMIN, (*Bot. Jard.*) en latin, *jasminum;* en anglois, *jasmine;* en allemand, *jasmin.*

Caractere générique.

Un calice permanent, cylindrique & divisé en cinq parties aiguës, porte une fleur monopétale découpée aussi par les bords en cinq segmens qui s'étendent: au fond du tube de la fleur sont attachées deux étamines courtes & terminées par des sommets alongés: dans le milieu se trouve un embryon arrondi surmonté d'un style. L'embryon devient une baie ovale & succulente qui renferme deux semences plates du côté où elles se joignent, & convexes dans leurs côtés extérieurs.

Especes.

1. *Jasmin* à feuilles opposées empennées, à folioles pointues. *Jasmin* blanc commun.

Jasminum foliis oppositis pinnatis, foliolis acuminatis. Mill.

Common white jasmine.

2. *Jasmin* à feuilles alternes, tantôt simples, tantôt à trois folioles, à branches anguleuses. *Jasmin* jaune commun.

Jasminum foliis alternis, ternatis, simplicibusque, ramis angulatis. Hort. Cliff.

Common yellow jasmine.

3. *Jasmin* à feuilles alternes, à folioles larges & entieres à trois ou à cinq, dont la terminale est pointue, à branches rondes & polies, à fleurs jaunes & baies noires.

Jasminum foliis alternis, foliolis latis integerrimis, ternatis & quinnatis extimo cuspidatim desinente, ramis læviter angulatis, cortice glabro, flore luteo, fructu nigro. Hort. Colomb. Cette espece n'est pas dans Miller.

4. *Jasmin* à feuilles alternativement empennées & ternées, à rameaux anguleux. *N°.* 2 de Miller. *Jasmin* jaune d'Italie.

Jasminum foliis alternis ternatis, pinnatisque, ramis angulatis. Hort. Upsal.

Italian yellow jasmine.

5. *Jasmin* à feuilles opposées, empennées; à folioles courtes & obtuses. *Jasmin* d'Espagne.

Jasminum foliis oppositis pinnatis, foliolis brevioribus obtusis. Miller.

Catalonian jasmine.

6. *Jaſmin* à feuilles alternes en treſle, à folioles ovales à rameaux cylindriques.

Jaſminum foliis alternis ternatis, foliolis ovatis, ramis teretibus. Miller.

Iellow Indian jaſmine.

7. *Jaſmin* à feuilles oppoſées en treſle, à feuilles cordiformes pointues. *Jaſmin* des Azores ou Açores.

Jaſminum foliis oppoſitis ternatis, foliolis cordato-acuminatis. Mill.

Azorian jaſmine. Ivy-leav'd jaſmine.

8. *Jaſmin* à feuilles lancéolées, oppoſées, très-entieres; à fleurs ſolitaires, portées par des calices dont les ſegmens ſont très-aigus. *Jaſmin* de Malabar à fleurs larges.

Jaſminum foliolis lanceolatis oppoſitis integerrimis, calicibus acutioribus, pedunculis unifloris. Mill.

Large flowering Malabar jaſmine.

Quelques auteurs ont rangé l'arbre café parmi les *jaſmins*, & certainement la reſſemblance eſt parfaite à l'égard de la baie; mais la fleur eſt très-différente; celle du café n'eſt point découpée par les bords, & celle du *jaſmin* eſt diviſée en cinq parties. La fleur du *jaſmin* n'a que deux étamines; celle du café en porte cinq.

Le *jaſmin n°. 1*, originaire de la côte de Malabar & de quelques autres parties des Indes, a été apporté, il y a très-long-tems en Europe; on l'a fait paſſer ſucceſſivement des ſerres chaudes dans les orangeries; maintenant on le plante en pleine terre à de bonnes expoſitions, & nos hivers les plus rigoureux ne lui font eſſuyer que peu de perte. Cet ancien colon a prodigieuſement multiplié ſous nos ciels froids, & peut-être le tems & l'habitude pourront-ils le naturaliſer entiérement: quoique ſes fleurs abondantes brillent ſans nombre ſur ſes tiges, & qu'elles ajoutent aux exhalaiſons odorantes de l'été des parfums délicieux, il ne s'eſt point encore juſqu'à préſent prêté à l'acte de la génération qui demande le concours de toutes les forces végétales. On ne l'a pas encore vu fructifier en Europe.

On ſait que le *jaſmin* eſt très-propre à garnir des murs & des treillages dans les lieues abrités. Il y en a une variété à feuilles panachées de jaune, & une à feuilles panachées de blanc. La premiere ſe plante à l'expoſition de l'eſt & du couchant; la ſeconde plus délicate, demande le midi ou le ſud-eſt.

Le *jaſmin* commun eſt un des plus précieux ornemens des boſquets de juillet & d'août. On peut en garnir le bas des tonnelles, il embaumeroit délicieuſement l'air frais qu'on y va reſpirer. Qu'on le jette en buiſſon parmi des arbuſtes toujours verds qui lui ſerviroient d'abri, & ſur leſquels ſes feſtons fleuris ſerpenteroient avec grace; qu'on le déploie en haie devant une paliſſade de ces arbuſtes, qui le pareroient des vents froids; ſous toutes ces formes il ſera d'un effet charmant, & ce tribut de l'Inde embellira nos étés. C'eſt à l'Orient que nous devons les fleurs, les fruits & les arts de notre ſauvage Europe. On aura ſoin de répandre de la litiere au pied des *jaſmins* pour garantir leurs racines, ſi on enveloppe leurs branches dans de la paille, on aura le plaiſir de les voir entieres au printems; & l'on pourra élever les *jaſmins* plus vîte à la hauteur qu'on veut leur donner. Ils ſe multiplient ſans peine par les marcottes qu'on couche au printems, un an après elles ſont pourvues de bonnes racines. C'eſt vers la mi-avril qu'il convient de les tranſplanter. Les boutures doivent être faites en automne & abritées l'hiver. Elles m'ont bien réuſſi en avril & encore mieux en juillet.

La ſeconde eſpece s'éleve ſur pluſieurs verges grêles, vertes, à côtes ſaillantes, à la hauteur de huit ou dix pieds; on appuie ordinairement ce *jaſmin* contre un mur; mais il eſt plus agréable de le planter par touffes dans les boſquets d'été & d'automne: ſes feuilles ſont d'un verd obſcur & luiſant, & ſe conſervent tout l'hiver, lorſque cette ſaiſon n'eſt pas très-rigoureuſe. Par les grands froids il perd quelques branches, & l'écorce des autres ſe tache d'une galle noire. Les fleurs naiſſent ſolitaires vers le bout des bourgeons, elles paroiſſent dès la fin de juin, & quelquefois on en voit encore en novembre; elles ſont d'un jaune vif, & font un joli effet éparſes ſur la verdure ſombre qui les fait reſſortir; mais elles ſont inodores. Ce *jaſmin* ſe multiplie très-aiſément par la quantité de ſurgeons qu'il pouſſe de ſon pied. On peut lui confier les greffes des *jaſmins* jaunes plus précieux.

Pluſieurs raiſons nous portent à croire que notre *n°. 3* differe de notre *n°. 4*; nous ne l'aſſurons cependant pas poſitivement. Ce *jaſmin* eſt ſuffiſamment décrit par ſa phraſe; nous le conſervons en pleine terre ſans abri depuis pluſieurs années, & il brave aſſez bien les hivers rigoureux. Nous l'avons vu fructifier.

Le *jaſmin, n°. 4*, porte quelquefois le nom de *jaſmin d'Italie*. Les Italiens qui apportent des orangers dans nos climats, ſe chargent auſſi de ces *jaſmins*. La fleur eſt plus large que celle des *jaſmins* jaunes communs ſur leſquels on peut l'écuſſonner ou le greffer en ente & en approche. Le feuillage eſt glacé, fort agréable & preſque perenne. Ces *jaſmins* greffés ſont plus durs que ceux élevés de marcottes ou de boutures. Il peut ſupporter le froid de nos hivers ordinaires, ſi on le plante à une bonne expoſition. On le conſerve communément dans les ſerres avec les lauriers.

Le *n°. 5* eſt appellé ordinairement *jaſmin d'Eſpagne*, mais il eſt naturel de l'Inde & de l'île de Tabago: tout le monde connoît ce bel arbuſte & ſes fleurs légeres, dont les pétales d'un blanc éclatant en dedans, ſont colorés en dehors d'un incarnat délicieux, & exhalent l'odeur la plus ſuave: ce qui le rend encore plus précieux, c'eſt qu'il fleurit toute l'automne & une partie de l'hiver. M. Linnæus n'en fait point une eſpece diſtincte. Il l'a pris mal-à-propos pour une variété du *jaſmin* commun. Miller croit qu'il a été trompé par les rejets du deſſous de la greffe qui l'ont affamé, & ne lui ont préſenté que l'aſpect du *jaſmin* blanc commun ſur lequel on l'écuſſonne, on l'ente ou on le greffe en approche. J'ai vu pratiquer l'ente de ce *jaſmin* d'une maniere fort ingénieuſe: on prend un ſcion de *jaſmin* d'Eſpagne de la même groſſeur que le bout coupé du ſujet. On applatit ce ſcion en forme de coin & on l'ajuſte dans la fente, de maniere que les écorces coïncident des deux côtés, & que les canaux médullaires s'abouchent; ainſi cette greffe reçoit la ſeve du ſujet de tous les côtés. Cette greffe ingénieuſe pourroit s'appliquer utilement à d'autres arbres d'une ente rébelle.

Lorſqu'on veut acheter des *jaſmins* d'Eſpagne des marchands Italiens, il faut choiſir ceux dont la greffe n'eſt ni chancée ni ridée; on doit enſuite ôter les rejets qu'ils pourroient avoir pouſſés de leur pied, & plonger leurs racines dans un vaſe empli d'eau qu'on mettra dans l'orangerie; au bout de deux ou trois jours, on les en tirera pour rafraîchir les branches & les racines, & on les plantera dans des pots emplis de bonne terre légere; on enterrera ces pots dans une couche tempérée, ombragée avec des paillaſſons, & lorſqu'ils auront fait une pouſſe ſuffiſante, on les accoutumera graduellement à l'air libre & à l'action des rayons ſolaires. Ces *jaſmins* peuvent ſoutenir nos hivers en pleine terre, ſi on les plante près d'un mur expoſé au midi pour les paliſſer contre un treillage; mais on ne doit point oublier de mettre dès le mois de novembre de la

litiere autour du pied, & de choisir un jour très-sec pour envelopper la tige avec du foin, & tendre un paillasson par-dessus les branches. On aura soin de lever ces couvertures par les tems doux & humides de l'hiver, & de les soulever de tems à autre pour donner de l'air & empêcher que le bois ne se chancisse ou ne se ride. Avec ces précautions on aura de très-beaux espaliers de *jasmin* d'Espagne qui donneront de plus belles fleurs & en plus grande quantité que ceux emprisonnés dans les pots.

Le *jasmin n°. 6*, croît naturellement dans l'Inde, il s'éleve sur un tronc droit, à huit ou dix pieds; l'écorce est brune, la vigueur de ses branches fait qu'elles se soutiennent d'elles-mêmes; les feuilles sont alternes, composées de trois folioles d'un verd-luisant; elles sont ovales, entieres & pérennes: les fleurs d'un jaune éclatant, naissent en grappes au bout des bourgeons, & répandent une très-agréable odeur: on en jouit depuis juillet jusqu'à la fin de novembre; souvent il leur succede des baies noires.

On le multiplie par les marcottes, qu'il faut faire en mars, à la maniere des marcottes d'œillet, & en les arrosant convenablement; elles seront assez enracinées un an après pour pouvoir être sevrées & plantées chacune dans un pot; on peut aussi le greffer en approche sur le *jasmin* jaune commun. Les boutures faites en avril ou en juin, dans des pots qu'on plongera dans une couche tempérée & ombragée, réussiront assez bien; cette espece demande l'orangerie.

L'espece, *n°. 7*, est naturelle des Açores, elle pousse de longues branches grêles qui demandent d'être soutenues, & qu'on peut élever à une hauteur considérable: les fleurs d'un blanc net sont assez larges, & naissent au bout des branches en grappes lâches, elles exhalent une odeur délicieuse; il n'est pas plus délicat que le *jasmin* d'Espagne. Miller dit en avoir vu un pied en pleine terre contre un mur, dans le jardin de Hampton-court: ce qu'il y a de certain, c'est que la serre la moins bonne lui suffit.

La huitieme espece a été apportée du cap de Bonne-Espérance, par le capitaine Hutchinson qui l'a découverte à un petit nombre de milles dans les terres où elle croissoit naturellement; il fut conduit vers cette charmante production par l'atmosphere odorante de ses fleurs qui s'étendoit au loin: il y retourna le lendemain, dit Miller, la fit enlever en motte & mettre dans un pot, elle continua de fleurir pendant le trajet, & elle arriva en Angleterre en bon état; elle a décoré depuis quelques années le jardin curieux de M. Richard Wardner, à Woodford, comté d'Essex; il en donna à Miller des branches, qui le mirent à portée de faire dessiner ce *jasmin*, dont il enrichit sa cent quatre-vingtieme planche, dans la collection de figures de plantes gravées qu'il a données au public.

Il paroît, dit Miller, que cet arbrisseau n'a été connu d'aucun botaniste; car on ne rencontre nulle part, ni sa figure, ni sa description; il s'en trouve une espece de gravée dans la collection, appellée *le jardin de Malabar*; & dans les plantes de Ceylan, par Burman, qui approche beaucoup de celle-ci, elle est appellée *nandi ervatum major. Hort. Mal.* mais elle differe de notre *jasmin* par des feuilles plus longues & plus étroites; le tube de ses fleurs est plus large, & les segmens de ses bords sont moins étendus; ce qu'il y a de très-singulier, c'est que ce *jasmin* dont nous parlons étoit inconnu aux habitans du cap, qu'il n'y avoit pas un seul individu de cette espece dans leurs jardins de botanique, & que le capitaine Hutchinson n'en put jamais découvrir d'autre pied que celui dont il a enrichi l'Angleterre.

Le tronc de ce *jasmin* est ligneux & robuste, il se divise en plusieurs branches, dont l'écorce polie est d'abord verte, & devient ensuite grise; les branches naissent deux à deux, & ont des joints courts; les feuilles, dont la consistance est épaisse, sont aussi attachées deux à deux aux bourgeons, elles ont cinq pouces de long, & deux & demi de large au milieu, & diminuent insensiblement par les deux extrêmités: les fleurs naissent au bout des branches, & sont assises à l'aisselle des feuilles, une à une, sur chaque pédicule. Le calice est un tube à cinq angles, dont les bords sont découpés en cinq segmens alongés, étroits & terminés en pointes très-aiguës: la fleur est monopétale, elle est découpée en nombre de segmens profonds; mais ces segmens sont tous joints au tube par le bas: cette fleur a donc l'aspect des fleurs polypétales, mais il s'en trouve qui sont plus doubles que les autres; celles-ci ont trois ou quatre rangs de segmens, & on ne leur trouve qu'une étamine: dans les moins doubles on en trouve, tantôt deux, tantôt trois, de sorte qu'il n'est pas possible d'assigner par ces parties sexuelles la classe & le genre de cette plante. Comment pourroit-on (dit Miller) déterminer le genre d'une espece par des individus à fleurs doubles, dont les parties sexuelles varient suivant qu'elles le sont plus ou moins: c'est en vain qu'on a cru pouvoir saisir un caractere constant à l'inspection seule de l'embryon imparfait de ces fleurs; ceux-ci vus avec une forte loupe, peu de temps après leur formation, n'ont paru être autre chose que des projets de capsule à plusieurs semences. Des embryons de capsules monospermes, examinés de cette maniere par des personnes prévenues de leur opinion, pourront de même être pris pour des capsules polyspermes. Comme j'ai reçu depuis peu (continue notre auteur) de Ceylan, des semences de ce *jasmin*, dont les fleurs sont simples; semences qui sont accouplées deux à deux dans les baies, ainsi que celles du café & du *jasmin* des Azores, & que ces semences ont levé dans le jardin de Chelsea; lorsque ces plantes fleuriront, on pourra déterminer si notre arbrisseau appartient au genre des *jasmins* ou à celui du café; certainement c'est à l'un ou à l'autre, & c'est une précipitation répréhensible en botanique que de vouloir en faire un nouveau genre.

Cette plante se multiplie aisément par les boutures, qu'il faut prendre des jeunes branches. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

JASMINOÏDE, (*Bot. Jard.*) en latin *jasminoïdes*, en anglois *boxthorn*, en allemand *bastart-jasmin*.

Caractere générique.

La fleur est un tube campaniforme & incliné, dont les bords sont découpés en cinq segmens obtus; cinq étamines en forme d'alêne environnent un embryon arrondi, qui devient une baie sphéroïde à deux cellules: celle-ci contient plusieurs semences réniformes attachées au placenta.

Especes.

1. *Jasminoïde* à feuilles très-étroites & longues, dont le tube des fleurs qui est alongé a les segmens obtus. *Jasminoïde* d'Afrique, premier.

Lycium foliis lineari-longioribus, tubo florum longiori. Mill.

Box-thorn with longer linear leaves, &c.

2. *Jasminoïde* à feuilles très-étroites & courtes, dont le tube des fleurs qui est court a les segmens ovales & étendus. *Jasminoïde* d'Afrique, second.

Lycium foliis lineari-brevioribus, tubo florum breviori, segmentis ovalibus patentissimis. Mill.

Box-thorn with shorter linear leaves.

3. *Jasminoïde* à feuilles cuneïformes. *Jasminoïde* d'Italie & de Provence.

Lycium foliis cuneiformibus. Vir. Cliff.

Box-thorn with wedge-shaped leaves.

4. *Jaſminoïde* à feuilles lancéolées, un peu épaiſſes, & qui a un calice de trois feuilles. *Jaſminoïde* d'Afrique, troiſieme.

Lycium foliis lanceolatis craſſiuſculis, calicibus trifidis. Linn. *Sp. pl.*

Box-thorn with ſpear-shap'd thick leaves.

5. *Jaſminoïde* à feuilles ovales lancéolées, à rameaux épars, à fleurs ſolitaires, étendues & axillaires, à ſtyle long. *Jaſminoïde* de la Chine.

Lycium foliis ovato-lanceolatis, ramis diffuſis, floribus ſolitariis, patentibus, alaribus, ſtylo longiori. Mill.

China box-thorn.

6. *Jaſminoïde* à feuilles lancéolées, aiguës.

Lycium foliis lanceolatis acutis. Mill.

Box-thorn with ſpear-shap'd acute leaves.

7. *Jaſminoïde* à feuilles ovales-oblongues, épaiſſes, grouppées, à épines robuſtes. *Jaſminoïde* d'Afrique, quatrieme.

Lycium foliis oblongo-ovatis, craſſiuſculis, confertis, ſpinis robuſtioribus.

African box-thorn with leaves growing in cluſters and ſtrong ſpines.

8. *Jaſminoïde* à feuilles très-étroites lancéolées, grouppées, à calices courts & aigus.

Lycium foliis lineari-lanceolatis, confertis, calicibus brevibus acutis. Mill.

Box-thorn with linear ſpear-shap'd leaves, growing in cluſters and ſhort acute empalements.

9. *Jaſminoïde* déſarmé, à feuilles lancéolées, alternes & pérennes.

Lycium inerme foliis lanceolatis alternis, perennantibus. Mill.

Ever-green ſmooth box-thorn.

10. *Jaſminoïde* à feuilles ovale-cordiformes, aſſiſes, oppoſées, pérennes, à épines épaiſſes accouplées, & à fleurs grouppées.

Lycium foliis cordato-ovatis, ſeſſilibus, oppoſitis, perennantibus; ſpinis craſſis bigeminis, floribus confertis.

Ever-green box-thorn with thick double ſpines and flowers growing in cluſters.

Le *jaſminoïde*, *n°. 1*, croît de lui-même en Eſpagne, en Portugal & au cap de Bonne-Eſpérance : il s'éleve ſur pluſieurs tiges irrégulieres, garnies de branches tortues, à la hauteur de dix ou douze pieds : ſes fleurs d'un pourpre terne, naiſſent aux côtés des branches, & ſont remplacées par des baies jaunâtres : on le multiplie par ſes graines, qu'il faut ſemer en automne dans des pots qui paſſeront l'hiver ſous une caiſſe à vitrage, & qu'on plongera au printems dans une couche tempérée : on peut auſſi le reproduire par les marcottes & les boutures au mois de juillet : les arbuſtes obtenus par ces moyens doivent être plantés chacun dans un pot, & conſervés l'hiver avec les myrtes ; car ils auroient peine à ſoutenir à l'air libre, les froids les moins rigoureux du nord & de l'occident de la France.

La ſeconde eſpece habite le cap de Bonne-Eſpérance, & ne s'élance guere qu'à trois ou quatre pieds de haut ; les fleurs & les fruits ſont plus petits que dans le *n°. 1* ; il ſe trouve dans cette eſpece, comme dans celle que nous venons de décrire, des touffes de feuilles larges, & des touffes de feuilles étroites ; les premieres ſont dans celle-ci plus larges, & les ſecondes plus étroites que dans la précédente : elle ſe multiplie & s'entretient de la même maniere.

La troiſieme vient naturellement dans les haies, en Eſpagne, en Italie, & dans les provinces méridionales de la France : elle s'éleve à huit ou dix pieds de haut ſur pluſieurs tiges irrégulieres, dont l'écorce eſt blanchâtre : ſes feuilles d'un verd-pâle ſont étroites par leur baſe & s'élargiſſent vers le bout : ſes fleurs ſont petites & purpurines, elles naiſſent aux côtés des branches. Cette eſpece ſe multiplie comme la premiere ; ſi l'on expoſe cet arbuſte à l'air libre, il faut avoir ſoin de le couvrir durant l'hiver, & de mettre beaucoup de litiere ſur ſa racine qui pourroit périr par de fortes gelées.

L'eſpece, *n°. 4*, s'élance ſur des tiges irrégulieres, à la hauteur de ſept ou huit pieds ; les branches ſont armées d'épines robuſtes & garnies de feuilles ovales, terminées en lance, épaiſſes, courtes & placées ſans ordre : les fleurs ſont axillaires, petites, blanches & de peu d'effet, elle ſe multiplie & ſe conſerve comme la premiere ; elle eſt naturelle d'Afrique, d'où elle a été apportée en Angleterre, dit Miller, par le docteur Shaw.

Le *jaſminoïde*, *n°. 5*, eſt originaire de la Chine ; cet arbriſſeau pouſſe une quantité prodigieuſe de branches ſouples, déliées & tombantes, de ſorte que ſi on ne les ſupporte pas, après s'être élevées à deux ou trois pieds, elles ſe courbent & traînent par terre ; mais qu'on leur donne un appui, elles vont prendre un eſſor prodigieux, juſque-là que j'ai meſuré une pouſſe de quinze pieds d'une ſeule année : on en peut garnir des murs ou des tonnelles ; les feuilles ſont légeres, ovales, d'un verd gai & aſſez larges : les fleurs naiſſent ſolitaires aux côtés des rameaux, elles ſont d'une forme agréable & d'un purpurin tirant ſur le violet ; comme elles ne ſont pas grouppées, elles n'ont que peu d'effet, mais elles ſe ſuccedent depuis le mois de juin juſqu'à la mi-novembre, & ſont remplacées par des baies oblongues & pointues d'une belle couleur orangée : cet arbuſte eſt très-dur, il reprend de boutures auſſi facilement que l'oſier ; il trace prodigieuſement & pouſſe des rejets à plus de deux toiſes de ſon pied, ce qui le rend incommode ; les vaches en mangent les bourgeons, mais je n'ai pas continué mon expérience aſſez long-tems pour ſavoir ſi cette nourriture leur conviendroit.

Le *n°. 6* eſt auſſi indigene de la Chine ; cet arbriſſeau prend une hauteur très-conſidérable, il jette quantité de branches couvertes d'une écorce blanchâtre, & armées d'un petit nombre de foibles épines : les feuilles ont environ trois pouces de long ſur neuf ou dix lignes de large par le milieu, ce qui le fait nommer par quelques-uns, *jaſminoïde de la Chine, à feuilles étroites ;* les fleurs ſont de la même couleur, mais un peu plus grandes que celles du précédent : elles paroiſſent en juin & en juillet, il leur ſuccede des baies d'un rouge-vif : cette eſpece ſe multiplie de boutures, faites en avril ; cet arbuſte étant ſoutenu par un bon piquet, & recoupé du haut annuellement, parviendra à ſe ſoutenir de lui-même, & formera une grande gerbe très-agréable ; on peut auſſi le laiſſer ſerpenter négligemment parmi d'autres arbuſtes, en couvrir des tonnelles ou en garnir des murs ; il convient de le placer dans les boſquets d'été : ſes tiges & ſes branches ſont plus robuſtes que celles du *n°. 5*, & s'élancent plus haut avant de retomber.

La ſeptieme eſpece atteint à la hauteur de ſept ou huit pieds : elle pouſſe pluſieurs tiges rameuſes armées de longues & fortes épines, au-deſſus deſquelles ſont attachés des grouppes de petites feuilles oblongues, ovales, & diſpoſées ſans ordre ; quelquefois auſſi les feuilles naiſſent ſeules : elles ſont toutes d'une conſiſtance aſſez épaiſſe, & leur couleur eſt un verd tendre ; Miller a reçu cette eſpece du cap de Bonne-Eſpérance, il ne l'a pas vu fleurir, il aſſure qu'elle a paſſé deux hivers à l'air libre, au pied d'un mur expoſé au ſud-eſt ; cependant il convient de l'abriter : elle ſe multiplie de la même maniere que les premieres eſpeces.

La huitieme n'eſt pas ſi dure que la précédente ; elle demande une bonne ſerre, elle reſſemble beaucoup à l'eſpece *n°. 1* ; ſeulement les feuilles ſont plus larges, d'un verd plus clair, & naiſſent par touffes à chaque joint : les épines ſont moins robuſtes & plus rares ; les fleurs ſont plus petites, d'un pourpre plus foncé, & leurs calices plus courts ont des ſegmens aigus : elle fleurit dans le même tems que la premiere, mais elle ne fructifie pas dans nos climats.

Le *n°. 9* eſt depuis long-tems dans le jardin de MM. les apothicaires de Londres, à Chelſea ; il y a été élevé, dit Miller, de graines envoyées de la Chine : on l'a pris d'abord pour le vrai thé, mais ſa fleur a découvert ſon vrai genre ; ce n'eſt que depuis 1772 qu'on a le vrai thé en Angleterre. Gordon, Marchand arboriſte & grainetier de Londres, en conſerve deux pieds ; ce *jaſminoïde* porte des fleurs blanches & s'éleve ſur une tige robuſte, à ſix ou ſept pieds ; cette tige ſe diviſe en pluſieurs branches déſarmées, couvertes d'une écorce brune & polie : les feuilles d'un verd ſombre ſont figurées en lance & permanentes ; elles ont trois pouces de long, près de neuf lignes de large, & ſont attachées alternativement par de courts pétioles, il ſe multiplie avec beaucoup de peine ; les marcottes ne s'enracinent qu'au bout de deux ans, & les boutures demandent pour réuſſir toutes les précautions indiquées pour les boutures d'arbres toujours verds (*Voyez* BOUTURE, *Suppl.*) : il ne croît annuellement que de trois ou quatre pouces ; au reſte il réſiſte aſſez bien au froid extérieur, & peut ſubſiſter en plein air, ſi on le plante dans un terrein ſec à une bonne expoſition.

La dixieme eſpece n'eſt qu'un petit buiſſon, dont les branches partent du pied ; ces branches, dont l'écorce eſt d'un verd-brun, ſont armées d'épines courtes & fortes, elles naiſſent deux à deux, & ſouvent il s'en trouve deux paires enſemble ; alors deux regardent le ciel, & les deux autres la terre : elles ſont ſituées préciſément au bas des feuilles ; celles-ci ſont cordiformes, un peu plus larges que celles du buis, mais de la même couleur & de la même conſiſtance ; elles ſe terminent en pointe, & ſont attachées par de très-courts pétioles, oppoſés & aſſez proches les uns des autres : les fleurs ſont de couleur blanche & naiſſent en grappes aux côtés des bourgeons où elles ſont attachées par des pédicules courts & déliés ; elles ont de petits calices & d'aſſez longs tubes, diviſés par les bords en cinq ſegmens aigus ; elles exhalent une odeur gracieuſe, & ſont remplacées par des baies ovales de couleur d'écarlate, chacune de ces fleurs contient deux ſemences : on multiplie cette eſpece par les boutures, qu'on doit planter en juillet dans une planche de bonne terre, ombragée avec des paillaſſons ; elle ſe conſerve très-bien ſous une caiſſe vitrée & dans les ſerres communes ; on n'a pas encore eſſayé de la planter en pleine terre : elle a été apportée du cap de Bonne-Eſpérance, en Hollande, où on la cultive depuis pluſieurs années ; les autres eſpeces, qui étoient autrefois compriſes ſous ce genre, appartiennent à celui de celaſtrus. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

JASON, (*Myth. & Phil. Herm.*) ſelon la fable, étoit fils d'Eſon & de Polymede, fille d'Autolicus. Il eut Créthée pour aïeul, Eole pour biſaïeul, qui étoit fils de Jupiter. Eſon avoit pour frere un nommé *Pélias*, ſous la tutelle duquel il mit *Jaſon* ; mais la mere de celui-ci le mit entre les mains de Chiron pour y apprendre la médecine. Etant devenu grand & bien inſtruit, il redemanda à Pélias le royaume que ſon pere Eſon lui avoit laiſſé en mourant. Pélias ne voulut conſentir à cette reſtitution, qu'à condition que *Jaſon* iroit préalablement faire la conquête de la toiſon d'or. Ce que *Jaſon* exécuta, après s'être aſſocié cinquante braves compagnons, preſque tous deſcendus des dieux comme lui. Ayant donc préparé tout ce qu'il crut néceſſaire pour cette expédition, Pallas lui conſeilla la conſtruction & la forme du navire, dont le mât fût d'un chêne pris dans la forêt de Dodone. Il aborda à Lemnos pour ſe rendre Vulcain propice, puis à Marſias, à Cius, en Ibérie, à Bébrycie & vers les Syrtes de Lybie, où ne pouvant paſſer, ſes compagnons & lui porterent le navire Argo ſur leurs épaules pendant douze jours, & le remirent en mer ; & après avoir vaincu tous les obſtacles qui s'oppoſoient à leur deſſein, ils arriverent enfin à Colchos, où par l'art de Médée, ils vinrent à bout d'enlever la toiſon d'or.

Si peu que l'on veuille faire attention à cette hiſtoire fabuleuſe, & que l'on ſoit inſtruit des myſteres de l'art chymique ; ſi peu même que l'on ait lu les livres des auteurs qui en traitent, l'on reconnoîtra aiſément que cette prétendue hiſtoire n'eſt qu'une allégorie du grand œuvre, comme on va le voir par l'explication ſuivante.

Jaſon tire ſon étymologie du grec, & ne veut dire autre choſe que l'*art de guérir*. *Jaſon* ne fut jamais médecin ou chirurgien, puiſqu'il n'a jamais exiſté en réalité ; mais la fable dit qu'il fut inſtruit par Chiron, le même qui inſtruiſit auſſi Hercule & Achille. Chiron lui apprit donc l'expérience manuelle, Médée la théorie néceſſaire pour la perfection de l'œuvre. Jupiter étoit un de ſes ancêtres ; & Médée, femme de *Jaſon*, étoit petite-fille du Soleil & de l'Océan, & fille d'Æéte, dont les ſœurs étoient Circé l'enchantereſſe, & Paſiphaé qui engendra le Minotaure. La mere de Médée fut Idie, auſſi enchantereſſe : par où l'on peut juger que cette parenté ne pouvoit pas mieux convenir qu'à *Jaſon*, qui devoit être un grand médecin & un grand ſcrutateur des choſes naturelles. Il ſe choiſit cinquante compagnons de voyage, tous iſſus des dieux. On en peut voir les noms dans l'hiſtoire de la fable. Le navire Argo fut conſtruit des chênes de Dodone, qui donnoient des oracles. Cette groſſe & grande maſſe fut portée par cinquante hommes dans les déſerts de la Lybie pendant douze jours ; Orphée, ſon pilote, ne la gouvernoit que par ſa muſique & ſon chant ; enfin ce navire périt de vieilleſſe, enſévelit *Jaſon* ſous ſes débris, & fut mis au rang des aſtres. Que veulent dire tous ces lieux où aborda le navire ? Pourquoi d'abord à Lemnos pour ſe rendre Vulcain favorable ? Pourquoi Euripyle donna-t-il de la terre en préſent à *Jaſon* ? C'eſt qu'Euripyle étoit fils de Neptune, que de l'eau on fait de la terre, & que de cette terre il faut faire de l'eau ; c'eſt auſſi de cette terre que Médée augura bien de l'expédition. Ce n'eſt pas auſſi ſans raiſon que Phinée fut délivré des Harpies par Calaïs & Zetès, tous deux fils d'Eole ; puiſque Baſile Valentin dit dans ſa *ſixieme clef*, que deux vents doivent ſouffler, l'un le vent d'orient, qu'il appelle *vulturnus*, & l'autre le vent du midi ou *notus*. Après que ces deux vents auront ceſſé, les Harpies ſeront miſes en fuite, c'eſt-à-dire, les parties volatiles deviendront fixes.

Ils trouverent auſſi ſur leur route les deux rochers Cyanées, dont il faut éviter l'écueil au moyen d'une colombe ; cette colombe que ſignifie-t-elle autre choſe que la matiere parfaite au blanc ? Ce qui marque infailliblement que l'œuvre tend à ſa perfection, & n'a preſque plus d'écueils à craindre.

Ceux qui deſirent une explication chymique plus détaillée, trouveront de quoi ſe ſatisfaire amplement dans le *chap. 1, du livre II des Fables Egypt. & Grecques dévoilées.* (+)

JASZ-BERENY, (*Géogr.*) ville de la haute Hongrie, dans la province des Jazyges, au milieu d'une plaine vaſte, fertile & bien cultivée, qui lui donne bien des avantages ſur la plupart des autres villes de la contrée. (*D. G.*)

JASZSZO, (*Géogr.*) petite ville de la haute Hongrie, dans le comté d'Abaujuar, au fond d'un vallon. Elle eſt importante par la force du château qui la couvre, & par les archives dont elle eſt le dépôt : ces archives ſont celles de toute la province. (*D. G.*)

JAUER, *principauté de*, (*Géogr. mod.*) province de la Siléſie pruſſienne, l'une des plus étendues & des mieux peuplées de tout ce duché : elle adoſſe aux Sudetes ou monts des Géans, & renferme même dans ſon enceinte quelques-uns de ces monts; ſes autres limites ſont la Baſſe-Luſace, avec les principautés de Sagan, de Glogau, de Lignitz & de Schweidnitz. Elle eſt arroſée du Bober, de la Queiſſ, de la Neiſſe la furieuſe, de la Zacka, de la Lomnitz & du Katzbach. Son ſol, preſque tout en monts & en vallons, ne lui donne pas tous les grains néceſſaires à la ſubſiſtance de ſes habitans; ſon cercle de Buntzlau eſt à-peu-près le ſeul qui lui en produiſe; & les provinces voiſines lui fourniſſent le reſte. Mais d'autres bienfaits de la nature abondent dans cette province, & juſtifient ſa population : l'on y trouve les plus belles forêts de la Siléſie, & ſes meilleures mines tant en cuivre qu'en fer : l'on y trouve auſſi de la houille, de belles carrieres & d'excellentes eaux minérales; l'on y cultive le lin avec un ſuccès étonnant; & il y a de la terre de poterie, connue ſous le nom de *buntzlau*, dont les vaſes travaillés ſur les lieux ſont du plus grand débit en Pologne, & dans toute la Baſſe-Allemagne.

La diviſion de cette province eſt en quatre cercles, & *Jauer*, Hirſchberg, Leuwenberg & Buntzlau, ſes villes principales, ſont les chefs-lieux de chacun de ces cercles : l'on y compte encore huit autres villes, nombre de châteaux & de terres ſeigneuriales, & une multitude de grands villages : c'eſt dans ces villages, & ſur-tout dans ceux du cercle de Hirſchberg, que ſe fabriquent toutes ces toiles & tous ces tiſſus de lin & de chanvre, qui rapportent tant à la Siléſie.

Dès la fin du XIIIe ſiecle, cette province eut ſes princes particuliers, deſcendans des ducs de Brieg & de Lignitz : dans le XIVe, elle échut avec Schweidnitz à l'empereur Charles IV, roi de Bohême, qui avoit épouſé l'héritiere de l'un de ces princes. Sous cet empereur, les habitans de *Jauer* & de Schweidnitz, & ſinguliérement la nobleſſe & les villes de ces deux principautés, obtinrent des faveurs & des privileges, que les révolutions de la contrée n'ont point encore anéantis, & que le reſte de la Siléſie, déclarée à cette époque fief de Bohême, n'a jamais obtenus : le commerce & la population de ces deux provinces n'ont pas peu gagné à cette diſtinction. Depuis que *Jauer* eſt à la Pruſſe, l'on y reſſortit, pour le civil, du conſeil de régence établi dans Breſlau, & pour les finances, de la chambre de guerre & des domaines établis dans Glogau. (*D. G.*)

JAUERNICK, (*Géogr.*) petite ville de la Siléſie autrichienne, dans la principauté de Neiſſe, & ſous la ſeigneurie de l'évêque de Breſlau; elle eſt ſans murailles, mais elle eſt flanquée d'un aſſez bon château, appellé *Johannesberg*. (*D. G.*)

JAUGEAGE, (*Géométrie.*) Les différentes méthodes que je vais donner pour le *jaugeage des tonneaux* me paroiſſent du moins auſſi ſimples, & beaucoup plus exactes que les méthodes connues. Je les ai communiquées à quelques Géometres, & je les donne ici, parce que je crois qu'elles pourront être utiles.

1. Soit m le rapport de la circonférence au diametre, l la longueur du tonneau, a' le grand diametre, & $b' = a' - x'$ le petit, on aura (*Mém. acad. 1741, p. 391*) la ſolidité ou capacité du tonneau = à très-peu-près à $ml\left(\frac{a'a'}{4} - \frac{a'x'}{4} + \frac{a'x}{18} + \frac{17x'^2}{270}\right)$ en ſubſtituant dans la formule de ces mémoires $\frac{a'}{2}$, au lieu de a, & $\frac{a'-x'}{2}$, au lieu de b.

2. De-là on tire la méthode ſuivante pour jauger les tonneaux. Ayez une regle ABO, (*fig. 9. Pl. de Géom. Suppl.*) diviſée en pieds, pouces & lignes, & traverſée perpendiculairement d'une autre regle CB, non diviſée, laquelle puiſſe gliſſer librement de A vers B & vers O. Meſurez d'abord avec la regle le grand diametre CD (*fig. 10.*), appliquez enſuite la regle le long du petit diametre AE, le point A ſur le point A; faites gliſſer la regle mobile BC juſqu'à ce qu'elle touche le tonneau à l'extrêmité C du grand diametre; prenez enſuite à vue, ce qui ſe peut faire très-aiſément, le milieu b de la ligne BE, laquelle ligne BE eſt évidemment la moitié de la différence x' des deux diametres, je dis que la ſolidité du tonneau ſera à très-peu-près égale à $\frac{ml}{16}(CD + Ab)^2$.

3. Car on aura évidemment $Eb = \frac{x'}{4}$; $CD + Ab = a' + a' - x' + \frac{x'}{4} = 2a' - \frac{3x'}{4}$; donc $\frac{ml}{16}(CD+Ab)^2 = ml\left(\frac{a'a'}{4} - \frac{3a'x'}{16} + \frac{9x'}{16.16}\right)^2$; quantité dont la différence d'avec la ſolidité du tonneau trouvée ci-deſſus eſt très-petite, puiſque cette différence eſt égale à ml multiplié par $\frac{ax'}{16.9} - x'^2 \times \frac{1922}{16.16.270}$ = à très-peu-près $\frac{a'x'}{16.9} - \frac{x'^2 \times 192}{16.16.27} = \frac{a'x'}{16.9} - \frac{x'^2}{3.3.4}$.

4. Cette différence eſt zero abſolu, 1°. quand $x' = o$, 2°. quand $x' = \frac{a'}{4}$, c'eſt-à-dire quand $EB = \frac{CD}{8} = \frac{CQ}{4}$; & la plus grande qu'il eſt poſſible, quand $x' = \frac{a'}{8}$, c'eſt-à-dire quand $EB = \frac{CD}{16} = \frac{CQ}{8}$; ſa valeur eſt alors $\frac{a'^2}{9.4.8.8}$, & ſon rapport à $\frac{1}{16}\left(2a' - \frac{3x'}{4}\right)^2$ ou $\frac{1}{16}\left(\frac{61a'}{32}\right)^2$, eſt celui de $\frac{1}{9}$ à $\frac{1}{16} \times \left(\frac{61}{4}\right)^2$, c'eſt-à-dire environ de 1 à 523, d'où l'on voit que l'erreur eſt fort petite, même dans ſon *maximum*.

5. Si on conſidere la douve du tonneau comme une parabole dont le ſommet ſoit au bondon, on trouvera la ſolidité du tonneau entier $= ml\left(\frac{a'a'}{4} - \frac{a'x'}{6} + \frac{x'^2}{20}\right)$ = à très-peu-près $\frac{ml}{16}\left(2a' - \frac{2x'}{3}\right)^2 = \frac{ml}{16}\left(a' + a' - x' + \frac{x'}{3}\right)^2 = \frac{ml}{16}(CD + Ab)^2$ en ſuppoſant $Eb = \frac{x'}{3}$, c'eſt-à-dire $\frac{2}{3}EB$; puiſque $2EB$ eſt égale à la différence x' des diametres.

6. On pourra donc encore jauger les tonneaux par la méthode de l'article précédent, en prenant à l'œil $Eb = \frac{2}{3}EB$, ou ce qui eſt encore plus facile $Bb = \frac{EB}{3}$.

7. La quantité dont le *jaugeage* ſurpaſſe la ſolidité, eſt $ml\left(\frac{x'x'}{36} - \frac{x'^2}{20}\right) = \frac{-mlx'^2}{4} \times \frac{4}{45} = \frac{-mlx'^2}{45}$; & par conſéquent très-petite, puiſque x' eſt déja fort petite elle-même, au moins dans la plupart des tonneaux. L'erreur ſera donc ici toujours en défaut, mais toujours fort petite.

8. On peut conſidérer encore, 1°. que $\frac{ml}{4} \times a' \times \left[a' - \frac{3x'}{4}\right]$ ne differe que très-peu de $\frac{ml}{4}\left(a' - \frac{3x'}{8}\right)^2$

ou $\frac{ml}{16}(CD+Ab)^2$, $\left(Eb \text{ étant} = \frac{EB}{2}\right)$, & qu'ainſi en prenant $Eb = \frac{1}{2}EB$, on peut prendre encore pour la ſolidité du tonneau $\frac{ml}{4} \times CD \times Ab$, puiſque $Ab = a - x' + \frac{x'}{4} = AE + Eb$; 2°. que $\frac{ml}{4} \times a'\left[a' - \frac{2x'}{3}\right]$ ne differe auſſi que très-peu de $\frac{ml}{4}\left(a' - \frac{x'}{3}\right)^2$ ou $\frac{ml}{16}(CD+Ab)^2$ $\left(Eb \text{ étant} = \frac{2}{3}EB\right)$; & qu'ainſi en prenant $Bb = \frac{EB}{3}$, on peut prendre encore pour la ſolidité du tonneau $\frac{ml}{4} \times CD \times Ab$, puiſque $Ab =$ évidemment alors $AE + Eb$ ou $AE + \frac{2BE}{3}$, ou $a - x' + \frac{x'}{3} = a' - \frac{2x'}{3}$.

9. Pour apprécier l'erreur des deux meſures précédentes, on conſidérera:

1°. Que $\frac{ml}{4} \times a'\left(a' - \frac{3x'}{4}\right)$ ne differe de la ſolidité trouvée *art.* 3, c'eſt-à-dire $\frac{ml}{4}\left(a' - \frac{3x'}{8}\right)^2$, que de la quantité $\frac{9mlx'^2}{4.64}$ en défaut, & qu'ainſi la différence d'avec la ſolidité du demi-tonneau eſt $\left(\frac{a'x'}{16.9} - \frac{x'^2}{3.3.4} - \frac{9x'^2}{64.4}\right)ml$; différence qui eſt nulle quand $x' = o$, & quand x' eſt à-peu-près $= \frac{a'}{8}$; c'eſt-à-dire, que l'erreur eſt preſque nulle par cette meſure, quand elle eſt la plus grande par celle de l'art. 3, quoique très-petite en ce dernier cas même, (*art.* 4.)

2°. Que $\frac{ml}{4} \times a'\left[a' - \frac{2x'}{3}\right]$ differe de $\frac{ml}{4}\left(a' - \frac{x'}{3}\right)^2$ de la quantité $\frac{mlx'^2}{4.9}$ en défaut, laquelle eſt fort petite; enſorte que l'erreur totale en défaut eſt (*art.* 7) $ml \times x'^2\left(\frac{1}{36} + \frac{1}{45}\right)$, quantité très-petite, quoique double de l'erreur de l'article 7.

10. On trouve encore dans les *Mém. de 1741, p. 392*, une autre formule pour la ſolidité des tonneaux; elle équivaut à celle-ci $\frac{mla'}{4} \times \sqrt[3]{\left[a' \times (a' - x')^2\right]}$, & ſe réduit à $\frac{mla'a'}{4}\left(1 - \frac{2x'}{3a} - \frac{x'^2}{9aa}, \&c.\right)$ qui differe très-peu de la ſeconde formule, (*art.* 5 *ci-deſſus*). On peut donc employer encore dans le *jaugeage* des tonneaux la formule $\frac{mla'}{4} \times \sqrt[3]{\left[a'(a' - x')^2\right]}$; mais elle eſt moins commode que les précédentes.

11. Voilà donc quatre formules différentes, & toutes très-approchées, pour trouver la ſolidité du tonneau, ſavoir:

1°. (*art.* 2) $\frac{ml}{16}(CD+Ab)^2$, Eb étant $= \frac{1}{2}EB$.

2°. (*art.* 8) $\frac{ml}{4} \times CD \times Ab$, Eb étant encore $= \frac{1}{2}EB$.

3°. (*art.* 5) $\frac{ml}{16} \times (CD+Ab)^2$ Bb étant $= \frac{1}{3}EB$.

4°. (*art.* 8) $\frac{ml}{4} \times CD \times Ab$, Bb étant encore $= \frac{1}{3}EB$.

12. Quoique ces différentes formules aient chacune leur avantage, je préférerois en général la premiere, & enſuite la troiſieme. Si on ſe ſert de l'une de ces deux formules, on n'aura pas même beſoin d'employer d'autres tables que celles dont ſe ſervent les jaugeurs ordinaires, & qui ſont fondées ſur la formule $\frac{ml}{16} \times (CD + AE)^2$, car au lieu du petit diametre réel AE, il n'y a qu'à prendre Ab pour petit diametre ſuppoſé.

13. On peut remarquer encore que m étant ſuppoſé $= \frac{22}{7}$, & par conſéquent un peu trop grand, $\frac{m}{16} = \frac{11}{56}$ ſera un peu trop grand, ce qui rendra un peu plus exacte la troiſieme formule, laquelle eſt en défaut; *art.* 7. (*O*)

JAVOUX, (*Géogr. & Hiſt. anc.*) village du Gevaudan, dont il étoit autrefois la capitale, ſelon Corneille & M. l'abbé Belley. Ils croient qu'elle s'appelloit anciennement *Anderitum*, *Anderidum*, *Civitas Gabalorum*, *Gabalus*, & qu'elle étoit épiſcopale. L'évêché a été transféré à Mende. Ce lieu, que quelques-uns écrivent *Javols*, *Javouls*, eſt dans les Cevennes, à quatre lieues de Mende. De Marca penſe que cette place fut détruite au ve ſiecle, & qu'elle s'appelle aujourd'hui *Ghaue*. L'inſcription rapportée par le P. Sirmond, & trouvée chez les *Gabali*, près de la frontiere des *Arverni*, & qui ſe termine ainſi, M. P. GABALL. V, peut convenir à la diſtance de cinq lieues gauloiſes, en partant de *Javols*. *Not. Gal. D. Anv. p. 67. Mém. acad. des inſcript. t. XXXII. p. 49*, in-12. (*C*)

JAYME *ou* JACQUES I, roi d'Aragon, (*Hiſt. d'Eſpagne.*) Conquérir des royaumes, réunir de nouvelles provinces aux états de ſes aïeux, porter le fer & la flamme, le ravage & la mort dans des régions éloignées; ravager de riches contrées, & y répandre la terreur & la conſternation, c'eſt acquérir, ſans doute, de grands droits à la célébrité. Par cette route glorieuſe, *Jacques I*, roi d'Aragon, ſe rendit très-illuſtre; & ce ne furent pourtant pas les brillantes conquêtes qui lui aſſurerent les titres les plus inconteſtables à l'admiration de ſes contemporains, & à l'eſtime de la poſtérité: ce fut ſa grandeur d'ame, & ce déſintéreſſement, plus rare encore, qui le porta à renoncer à un trône ſur lequel il avoit les droits les plus ſacrés, les plus inconteſtables; ſacrifices d'autant plus généreux, que rien alors ne réſiſtoit à la force de ſes armes; auſſi cette action noble, grande, ſublime, le fit-elle regarder comme un héros dans le ſens le plus rigoureux. Ce héros, cependant, ſe ſignaloit auſſi par des actes d'injuſtice, d'uſurpation, de violence qui euſſent fait rougir l'homme le moins jaloux de ſa réputation, & dans le tems qu'il renonçoit à un royaume qui lui appartenoit, il en uſurpoit un autre par la force, la violence, & contre la foi des traités. Qu'étoit-ce donc que ce *Jacques I?* un ſouverain ambitieux, enflammé du deſir de remplir l'Europe & la terre du bruit de ſes actions guerrieres & héroïques; il réuſſit: on s'occupa beaucoup de lui. Mais depuis le XIIIe ſiecle, combien peu de perſonnes y a-t-il qui connoiſſent l'exiſtence du roi *Jacques I?* Au reſte ce n'eſt pas que ce prince ne réunît à la plus éclatante valeur, des talens ſupérieurs & quelques vertus: il fut d'ailleurs excellent politique, habile négociateur; & toutefois, malgré tant de brillantes qualités, ſon nom à peine s'eſt ſauvé de l'oubli. Si les rois conquérans ſavoient combien peu, lorſqu'ils ne ſeront plus, on s'occupera d'eux, leur amour-propre ſeroit cruellement humilié! *Jayme*, pourtant, mérite qu'on lui donne quelques lignes. Il étoit fils de don Pedre II, roi d'Aragon, & de dona Marie, fille unique du comte de Montpellier, & il naquit le premier février 1207. Il n'avoit pas encore ſept ans lorſque la mort de ſon pere, tué à la bataille de Mont, fit paſſer ſur ſa tête la couronne d'Aragon: mais ce ne fut qu'après bien des troubles ſuſcités par ſes oncles qui vouloient lui ravir le ſceptre, que les grands du royaume attachés au ſang de leurs ſouverains, parvinrent à le faire reconnoître pour roi, & formerent un conſeil de régence à la tête duquel ils mirent don Sanche, comte de Rouſſillon, ſon grand oncle, &

celui-là même qui avoit fait les plus grands efforts pour s'asseoir sur le trône. On s'apperçut bientôt de l'imprudence qu'on avoit eue de confier le royaume & le prince à un tel homme, & on prit des mesures pour réprimer son ambition; mais elles furent inutiles: Sanche leva des troupes, fit plusieurs tentatives pour s'emparer de la couronne, ne réussit pas; mais causa tant de mal, & menaça l'état d'un tel bouleversement que les états assemblés crurent ne pouvoir mieux faire que d'acheter, de lui, la paix à prix d'argent: il se fit accorder des revenus considérables, & à cette condition, il consentit à rendre hommage à son petit-neveu. Cet orage calmé ne rendit pas encore la tranquillité au royaume, dévasté dans toutes ses parties par la licence des seigneurs, armés les uns contre les autres, quand ils ne l'étoient pas pour opprimer leurs vassaux & usurper leurs possessions. Ces violences n'étoient pas les seules qui déchirassent l'Aragon, encore plus ravagé par les armes des rébelles qui, sous prétexte du bien public, excitoient des soulevemens, opprimoient les citoyens & bravoient audacieusement l'autorité royale. *Jayme*, quoiqu'il n'eût que douze ans, fut si sensible à cet excès d'insolence, qu'il se mit, quelques efforts que l'on fît pour l'en détourner, à la tête de ses troupes, marcha contre les révoltés, les réduisit; obligea les seigneurs à terminer leurs querelles, leur défendit les voies de fait, s'empara des places fortes des plus obstinés, & fit l'essai le plus heureux de son autorité. Encouragé par les avantages qu'il avoit remportés, il crut que le moyen le plus sûr d'affermir sa puissance étoit de s'assurer de l'appui du plus formidable des souverains d'Espagne, & dans cette vue, il fit demander en mariage l'infante dona Eléonore, sœur de dona Berangère, reine de Castille; sa demande fut accueillie: le mariage fut célébré, & le roi n'ayant alors que treize années, resta un an sans avoir commerce avec sa jeune épouse, parce qu'il n'étoit point encore en âge: si cependant il n'étoit point assez âgé pour se conduire en époux, il l'étoit assez pour gouverner; mais avant il lui restoit quelques obstacles à applanir, & il n'en imposoit pas assez pour se faire obéir de tous les grands. Le plus turbulent d'entr'eux étoit l'infant don Ferdinand, abbé de Monte-Aragon, qui voulant à toute force gouverner le royaume, se ligua avec quelques seigneurs, s'assura de la personne du roi & de la reine, sous prétexte que les flatteurs & les favoris les perdroient, s'empara du gouvernement, & abusa autant qu'il fut en lui de l'autorité qu'il avoit usurpée. *Jayme* souffroit impatiemment sa captivité, n'osoit pourtant se plaindre hautement de don Ferdinand son oncle, qui lui marquoit les plus grands égards, & il dissimula pendant un an. Alors paroissant tout accoutumé à sa situation, & feignant de ne prendre aucun intérêt au gouvernement, il proposa aux seigneurs qui le gardoient, d'aller à Tortose, ils y consentirent; mais pendant le voyage il leur échappa, & se rendit à Tervel, d'où il envoya ordre à toute la noblesse de venir le joindre pour l'accompagner dans une expédition contre les Maures. Cette expédition réussit; il tourna ses armes contre l'infant don Ferdinand, & il réussit encore. Sa valeur & sa conduite lui ramenerent la plupart des seigneurs rébelles; ils se soumirent, & les villes fatiguées enfin de se soulever pour des factieux qui les fouloient, se soumirent aussi: mais le feu des dissentions n'étant pas totalement éteint, & quelques grands étant assez puissans pour susciter de nouveaux troubles, *Jayme I*, dans la vue d'étouffer toute semence de division, proposa de terminer tous les différends par la voie de l'arbitrage, & des'en rapporter à la décision de l'archevêque de Tarragone, de l'évêque de Lerida & du grand-maître des Templiers. Sa proposition fut acceptée; les arbitres mirent fin aux dissentions & prévinrent par leur décision tout sujet de brouillerie. Le roi fut si content du succès de ce moyen, qu'il ne manqua point dans la suite à l'employer dans toutes les affaires épineuses, & il eut toujours lieu de s'applaudir de cette voie. Il avoit vingt ans alors, & depuis quelque tems il méditoit la conquête du royaume de Majorque, occupé par les Maures: il fit part de son projet aux états qui l'approuverent & l'engagerent à l'exécuter: mais il avoit un autre dessein qui l'occupoit encore plus que le desir de conquérir Majorque; il vouloit, ou du moins quelques historiens assurent, qu'il vouloit se défaire de la reine son épouse, dont il étoit fort dégoûté. Aussi le cardinal évêque de Sabine, légat du pape, étant informé que le roi & la reine étoient parens au quatrieme dégré, se plaignit & prétendit que leur mariage étoit nul: *Jayme* eut de grands scrupules, & parut fort agité. La reine dona Berengere consentit que cette affaire fût examinée par un concile; il s'en assembla un à Tarragone, & les peres du concile déclarerent le mariage nul; mais comme il faut être conséquent dans les décisions, ils déclarerent en même tems que l'infant don Alphonse, né de ce mariage nul & proscrit, étoit & devoit être légitime & l'héritier de la couronne. Il faut avouer que les peres du concile de Tarragone raisonnoient avec une étonnante sagacité, & qu'ils jugeoient bien sainement. Quoi qu'il en soit, *Jayme* fut très-soumis à leur décision, renvoya son épouse, & ne songea plus qu'à l'expédition de Majorque, dont il s'empara malgré la résistance des Maures, & la valeur du roi de cette île, qui fut fait prisonnier. Le roi de Valence ayant fait depuis peu une treve avec l'Aragon, refusa de secourir celui de Majorque, & ses sujets le soupçonnant d'être secrétement chrétien, l'obligerent de sortir, ainsi que son fils, de Valence, & quoiqu'il pût compter encore sur la fidélité de quelques villes, il se retira en Aragon avec son fils: *Jayme* leur fit un accueil distingué, leur assigna des revenus considérables, & conçut le dessein de s'emparer aussi de Valence, comme il s'étoit rendu maître de Majorque. Peu de monarques ont été aussi heureux que *Jayme*; il eût pu se dispenser de conquérir; la fortune prenoit soin d'accroître sa puissance, & de lui donner des états. Don Sanche, roi de Navarre, vieux, sans enfans & irrité contre son neveu Thibaut, comte de Champagne, adopta le roi d'Aragon & le fit reconnoître par les grands pour son successeur: mais les acquisitions de ce genre ne flattoient pas *Jayme I*, & il aimoit mieux conquérir une ville, que de recevoir, à titre de donation, une monarchie entiere. Il ne s'étoit point proposé d'envahir la Navarre, & il fut peu sensible au don que Sanche lui en fit, il avoit formé le projet de se rendre maître du royaume de Valence, & le pape Grégoire IX lui accorda une croisade pour cette expédition: il ne négligea rien pour en assurer le succès, & déja il avoit commencé les hostilités lorsque le roi don Sanche mourut; les grands de Navarre, qui n'avoient que forcément adhéré aux volontés de leur souverain, crurent & délibérerent qu'il étoit de l'intérêt de l'état de mettre sur le trône le comte de Champagne, & de protester contre le serment qu'ils avoient fait de reconnoître le roi d'Aragon, qu'ils prierent même de vouloir bien les dispenser de tenir un engagement qu'ils n'avoient pris que malgré eux & par obéissance aux volontés de don Sanche. Les grands de Navarre connoissoient sans doute la grandeur d'ame & les sentimens héroïques de *Jayme* quand ils lui firent cette demande singuliere & qui eût irrité tout autre souverain. Leurs espérances ne furent point trompées; &, par le plus rare désintéressement, le roi d'Arragon renonçant à ses droits sur ce trône, consentit qu'on y fît monter le comte de Champagne; & sans attendre les remer-

cimens de Thibaut & des Navarrois pour ce généreux sacrifice, il ne s'occupa qu'à étendre ses conquêtes & sa domination dans le royaume de Valence. Ce fut pendant le cours de cette expédition, que Grégoire IX, rempli d'estime & d'admiration pour *Jayme*, auquel d'ailleurs il venoit d'être redevable de l'établissement de l'inquisition dans les états d'Aragon, lui proposa d'épouser dona Yolande, fille d'André, roi de Hongrie : *Jayme* y consentit, & quelques mois après, couvert de lauriers qu'il avoit moissonnés dans l'île d'Ivica, dont il avoit fait la conquête, il se rendit à Barcelone, où son mariage avec dona Yolande fut célébré. Sa nouvelle épouse ne put le retenir auprès d'elle que peu de jours; une passion plus impérieuse, le desir de la gloire, le ramena sous les murs de Valence, qui malgré la résistance de Zaën qui en étoit souverain, fut contrainte de capituler & de se rendre aux conditions que Zaën & ses sujets sortiroient librement de cette capitale avec tout ce qu'ils pourroient emporter sur eux, & qu'ils lui livreroient tous les châteaux & toutes les fortereſſes qui étoient au-delà de la riviere de Xucar. Cette condition fut exactement remplie; les Maures, précédés de leur roi, sortirent de Valence au nombre de cinquante mille; *Jayme* leur accorda une treve de sept ans, & entra en triomphe dans Valence qui fut bientôt repeuplée de chrétiens. De cette ville conquise, *Jayme* partit pour Montpellier, où sa présence étoit d'autant plus nécessaire, que les habitans soulevés contre le gouverneur, menaçoient de ne plus reconnoître le roi d'Aragon pour leur comte. Pendant son absence, ses généraux, violant sans pudeur la treve qu'il avoit accordée à Zaën, se jetterent avec fureur sur les Mahométans de Valence, & s'emparerent de plusieurs fortereſſes. *Jayme* eut dû punir exemplairement une infidélité aussi manifeste, & qui blessoit la foi publique avec tant d'indignité. Les Maures qui comptoient sur son intégrité, attendirent son retour, & aussi-tôt qu'il fut rentré dans ses états, ils lui demanderent justice; mais à leur grand étonnement, *Jayme* au lieu de punir ses généraux, approuva la violence de leur conduite, l'excita lui-même; & sans respecter l'équité ni l'honneur, abusant de sa supériorité, il s'empara de presque tout le royaume de Valence. L'ancien & criminel usage où sont les souverains d'en agir comme *Jayme*, lorsqu'ils sont les plus forts, excuse d'autant moins l'iniquité de cette infraction, qu'il avoit paru jusqu'alors aussi jaloux de l'estime des peuples que de la gloire de ses armes; mais les faveurs trop éclatantes de la fortune l'éblouirent, & dès-lors il se crut tout permis & il ne se conduisit que d'après les conseils de son ambition. Despote dans sa famille, comme il l'étoit à l'égard des Maures, il régla sa succession & partageant ses états, il assura à don Alphonse, qu'il avoit eu de son premier mariage avec Eléonore de Castille, le royaume d'Aragon; & à l'infant don Pedre, né de dona Yolande, la principauté de Catalogne. Don Alphonse, encore plus ambitieux que son pere, se crut lézé par cette disposition, & furieux de voir démembrer des états qu'il croyoit devoir lui appartenir en entier, il prit les armes, & voulut soutenir ses droits par la force, & s'empara de quelques places: *Jayme* prit les armes aussi, obligea son fils de se soumettre, le traita avec sévérité, & acheva de conquérir le royaume de Valence. On rapporte que pendant cette conquête, il donna une exemple de sévérité qui, à la vérité, donne une grande idée de son autorité, mais qui n'eût pas dû, à mon avis, soulever contre lui plusieurs historiens aussi rigoureusement qu'ils l'ont fait. Berenger, évêque de Girone & confesseur de *Jayme*, révéla au pape quelques secrets importans, que ce prince lui avoit déclarés en confession; le prince informé de la criminelle indiscrétion de Bérenger, le fit saisir, lui fit couper la langue & le bannit de ses états. Le pape furieux de cet acte de vengeance, excommunia le roi, & ce ne fut que long-tems après que deux légats vinrent l'absoudre publiquement, après lui avoir imposé une rude pénitence. L'évêque Berenger eut à souffrir sans doute un châtiment fort douloureux; mais enfin sa coupable révélation ne méritoit-elle pas une punition exemplaire? Et si les secrets que Berenger révéla importoient à l'état, quand même cet évêque eût été puni de mort, ne l'eût-il pas mérité? Dans le tems que le pape se plaignoit si amérement de l'injustice de *Jayme*, ce souverain faisoit recueillir toutes les loix du royaume en un même code qui ne formoit qu'un volume, & faisoit ordonner par les états, qu'on s'y conformeroit par tout dans le jugement des procès. Pendant qu'excommunié, il s'occupoit ainsi de l'administration de la justice, son fils, don Alphonse, quoique soumis en apparence, ne cessoit point de murmurer & d'envier la Catalogne à don Pedre. *Jayme* fatigué de ses plaintes, & sa famille étant accrue de deux fils, crut devoir faire un nouveau partage de ses domaines entre ses quatre fils: nul d'eux ne fut content, quelque soin qu'il eût pris de les satisfaire tous, ils se plaignirent, menacerent; mais afin de leur ôter l'espoir de trouver de l'appui chez l'étranger, il commença par marier sa fille dona Yolande à don Alphonse, infant de Castille; ensuite, suivant sa coutume, il remit leurs plaintes à la décision des arbitres que les états nommeroient: cette modération fut très-applaudie: les arbitres prononcerent conformément aux volontés du souverain, & ses fils furent contraints de les respecter. La sentence des arbitres n'étoit point encore rendue, que la reine Yolande mourut; & le roi qui ne la regrettoit que médiocrement, épousa en secret dona Thérese Bidaure, son ancienne maîtresse, de laquelle il avoit eu déja quelques enfans. Après avoir terminé tous les différends qu'il avoit, ou qu'il prévoyoit pouvoir s'élever entre lui & les princes ses voisins; après avoir aussi terminé les anciens différends qu'il y avoit entre les couronnes de France & d'Aragon, & en se désistant de ses prétentions sur les comtés de Carcassonne, de Béziers, d'Albi, de Rhodez, de Foix, de Narbonne, de Nismes, obtenu que de son côté S. Louis renonceroit à ses droits sur les comtés de Barcelone, de Gironne, d'Urgel, d'Ampurios, de Cerdagne & de Roussillon, *Jayme* crut avoir tout pacifié; mais il se trompoit: don Alphonse son fils, toujours mécontent, lui suscita de nouveaux embarras, & se disposoit à exciter des troubles dans l'état; mais la mort vint, heureusement pour l'Aragon, mettre fin à la vie de ce prince inquiet & entreprenant. *Jayme* fit aussitôt reconnoître don Pedre pour l'héritier de sa couronne, & malgré les oppositions & les menaces du pape Alexandre IV, il le maria avec dona Constance, fille de Mainfroi, prince de Tarente. La gloire du roi d'Aragon & sa célébrité s'étoient étendues si loin, qu'il reçut une magnifique ambassade du sultan d'Egypte, qui recherchoit son amitié; & il est vrai qu'alors il n'y avoit point en Europe de prince qui par l'éclat de ses entreprises & le succès de ses expéditions, se fût fait un aussi grand nom. Ligué avec le roi de Castille, il tenta la conquête du royaume de Murcie, & dès la seconde campagne il se rendit maître de la capitale de cette souveraineté, rien ne résistoit à ses armes; heureux à la guerre, & plus heureux encore dans les négociations, tout succédoit au gré de ses desirs. Mais le soin de conquérir ne l'occupoit point assez, qu'il ne trouvât encore bien des momens à donner à son goût pour les plaisirs, qui l'entraînoient impétueusement, & quelquefois au-delà des bornes de la bienséance. La reine dona Yolande étoit à peine expirée, qu'il avoit épousé dona

Théreſe Bidaure; & il quitta celle-ci pour dona Bérengere ſa parente, & fille de don Alphonſe de Molina, oncle du roi de Caſtille; il en avoit eu un enfant, don Pedre Fernandez de Hijar: & ſa paſſion ne faiſoit que s'accroître. Il fit prier le pape de rompre ſon mariage avec dona Théreſe, ſous prétexte qu'elle avoit une lepre contagieuſe. Le pape informé des véritables motifs de *Jayme*, & de ſon amour inceſtueux, l'avertit d'abord de renoncer à ſa paſſion & de ſe ſéparer de ſa maîtreſſe; il le menaça enſuite de l'excommunier: cette menace fit vraiſemblablement impreſſion ſur le roi d'Aragon; on ignore s'il quitta dona Bérengere, mais on ſait que pour appaiſer le pape, il ſe croiſa, s'embarqua pour la Terre-Sainte, & fut contraint, par une violente tempête, de revenir dans ſes états. On ſait auſſi qu'il ſe trouva au concile de Lyon, & qu'ayant prié Grégoire IX de le couronner ſolemnellement, le pontife exigea qu'avant cette cérémonie le roi d'Aragon ſe ſoumît à payer au ſaint ſiege le tribut auquel ſon pere, don Pedre, s'étoit engagé; condition humiliante, que *Jayme* rejetta avec indignation. Il ſortit de Lyon, & alla en Catalogne éteindre, par la force des armes, une rébellion ſuſcitée par quelques mécontens, qu'il réduiſit & qu'il punit. Il ne fut pas auſſi heureux avec les Mahométans de Valence qui, ſecondés par le roi de Grenade, prirent les armes & ſe révolterent ouvertement. *Jayme* envoya contr'eux un détachement ſous les ordres de don Pedre Fernandez de Hijar, & un autre corps commandé par deux de ſes généraux; don Pedre eut du ſuccès, mais les deux généraux furent complétement battus. Le roi d'Aragon accoutumé à vaincre, fut plus ſenſible à la défaite de ſes deux généraux, que flatté de la victoire de don Pedre Fernandez, & ce revers lui cauſa tant de chagrin, qu'il en tomba malade; il avoit encore d'autres ſujets d'inquiétude: il y avoit quelque tems qu'ayant enlevé de force une femme mariée, il s'étoit attiré des cenſures ameres de la part du pape. *Jayme* irrité de l'oppoſition perpétuelle que le ſouverain pontife mettoit à ſes plaiſirs, avoit pris le parti de n'avoir aucun égard à ces menaces, & de s'abandonner ſans retenue à ſes penchans; & il s'y étoit livré avec ſi peu de ménagement, que ſa conduite étoit devenue fort odieuſe à ſes ſujets. La connoiſſance qu'il avoit de ce mécontentement général, & peut-être les remords aggraverent ſa maladie: il changea d'air, ſe fit tranſporter à Aleira; mais au lieu de trouver quelque ſoulagement, il ſentit qu'il touchoit à ſes derniers momens. Alors il témoigna un vif regret du ſcandaleux exemple qu'il avoit donné à ſes enfans & à ſes peuples, il ſe fit vêtir du froc de l'ordre de Citeaux, & mourut avec toutes les marques extérieures d'un homme repentant, le 25 juillet 1276, âgé de 69 ans, & dans la ſoixante-troiſieme année de ſon regne. Il fut grand conquérant, illuſtre ſouverain, mais injuſte dans ſes conquêtes, & fort corrompu dans ſes mœurs.

JAYME *ou* JACQUES II, roi d'Aragon, (*Hiſt. d'Eſpagne.*) Ce n'eſt pas toujours l'obéiſſance des peuples, l'apparente tranquillité des nations, la ſoumiſſion des citoyens, la prompte exécution des ordres ſupérieurs, qui font l'éloge des vertus & de la ſageſſe des rois; c'eſt ſouvent par contrainte que les peuples obéiſſent; & le calme qui ſemble régner dans un état, eſt ſouvent auſſi le ſigne de la conſternation publique, & non la preuve & l'expreſſion de la fidélité; enchaîné par la terreur, un peuple qui n'oſe, ni ſe plaindre, ni remuer, n'obéit, ni par zele, ni par amour pour le deſpote qui l'opprime; il ſe tait ſeulement, fait des vœux en ſecret, & attend avec impatience le moment de la révolution qui, tôt ou tard viendra briſer ſes fers. Le maître de ce peuple ſe croit aimé peut-être; quelques lâches adulateurs le lui répetent même, mais il ſe trompe & on le trompe; on le plaint tout au plus d'ignorer combien l'avide ambition de quelques mauvais citoyens abuſe de ſon nom & de ſa confiance; mais, très-certainement il n'eſt point chéri, peut-il l'être? à quels ſignes connoît-on donc qu'un roi eſt véritablement aimé, à ces expreſſions non équivoques de douleur, à ce ſaiſiſſement ſubit & général qui s'empare de la nation entiere, au plus léger accident qui arrive à ſon ſouverain, à ces vœux empreſſés que lui dicte la crainte de le perdre, auſſitôt qu'elle apprend qu'une indiſpoſition paſſagere altere ſa ſanté, & ſur-tout à ces pleurs, à ces ſanglots, à ces torrens de larmes qui l'accompagnent au tombeau: ce fut auſſi par ces expreſſions que les Aragonnois témoignerent l'étendue & la force de leur tendreſſe, de leur attachement, & de leur reconnoiſſance pour leur roi *Jayme* ou *Jacques II*. Ce n'étoit point l'uſage alors de prendre des vêtemens lugubres à la mort des ſouverains; mais les nations étoient dans l'uſage plus raiſonnable, de gémir, de ſe livrer à leur profonde triſteſſe, lorſqu'elles perdoient en eux, les protecteurs, les peres, les bienfaiteurs de leurs ſujets. Les hiſtoriens contemporains de *Jacques II* aſſurent que par leurs larmes & leur douleur les Aragonnois confirmerent, après ſa mort, le beau ſurnom de *Juſte* qu'ils lui avoient donné pendant ſa vie, & qu'il avoit mérité même avant que de régner ſur eux; & il eſt vrai que toutes les actions de ce prince marquent en lui l'équité la plus pure & la plus inaltérable. Avant que de mourir, don Pedre III, ſon pere, roi d'Aragon, lui laiſſa la couronne de Sicile, qui lui appartenoit du chef de ſon épouſe dona Conſtance, fille de Mainfroi, prince de Tarente, & qui lui appartenoit bien plus inconteſtablement encore par la conquête qu'il en avoit faite, de l'aveu même des Siciliens, & malgré tous les efforts du pape, qui vouloit qu'il y renonçât. A peine les Siciliens eurent reçu la nouvelle de la mort de don Pedre, qu'ils ſe hâterent de proclamer *Jayme*, ſon fils, qui gouverna avec autant de bonheur que de ſageſſe ces inſulaires ſi difficiles à gouverner, juſqu'à la mort d'Alphonſe IV, ſon frere. Alphonſe, après cinq années de regne, mourut ſans poſtérité, & tranſmit au roi de Sicile le ſceptre d'Aragon. *Jayme II* ſe hâta de venir en Eſpagne, & fut couronné à Sarragoſſe, le 6 ſeptembre 1291; il ſe ligua avec Sanche, roi de Caſtille, dont Alphonſe, ſon frere, avoit abandonné les intérêts pour ſoutenir les prétentions de l'infant de la Cerda, & conſentit à l'accepter pour médiateur dans les différends qu'il avoit avec les rois de France & de Naples. Afin même de prouver à Sanche combien il deſiroit que cette nouvelle alliance fût ſolide & durable, il demanda en mariage dona Iſabelle, fille de ce monarque, & s'engagea par ſon conſeil à renoncer au trône de Sicile, ſur lequel Charles de Valois ne ceſſoit de faire valoir ſes prétentions; ceſſion, au reſte, d'autant plus inutile, que la reine dona Conſtance, mere du roi d'Aragon, ni Frédéric, ſon frere, auquel il avoit remis le gouvernement de la Sicile, n'étoient rien moins que diſpoſés à abdiquer cette couronne. Chez la plupart des hommes les liens de l'amitié ſont faciles à rompre; ces liens pour les rois ſont encore plus fragiles; & malgré les proteſtations mutuelles des ſouverains de Caſtille & d'Aragon, leur union fut de très-courte durée. *Jayme* ne prévoyant que des déſavantages dans l'alliance qu'il avoit contractée avec ce roi foible & timide, y renonça, ſe déclara le défenſeur des droits de l'infant don Alphonſe de la Cerda, le reconnut pour roi de Caſtille, emporta d'aſſaut Alicante, & ſe rendit maître d'une partie du royaume de Murcie. *Jacques II* eût bien voulu ſe délivrer des importunités du pape Boniface, auſſi facilement qu'il s'étoit

dégagé de l'alliance de don Sanche, mais il étoit alors trop dangereux de marquer seulement de l'indifférence au souverain de Rome. Boniface ne cessoit de le presser d'engager ou de contraindre Frédéric à renoncer à la couronne de Sicile, que le pape vouloit absolument placer sur la tête de Charles de Valois. Le roi d'Aragon, dans l'espoir de ménager les intérêts de son frere, prit le parti d'aller à Rome: Boniface lui fit l'accueil le plus distingué, le nomma, sans en être sollicité, gonfalonier de l'Eglise, lui donna les îles de Sardaigne & de Corse qui ne lui appartenoient pas; le combla d'honneurs, de distinctions, & le pressa fort vivement de faire la guerre à son frere: conseil rempli d'humanité, fort charitable & digne du pontife qui le donnoit. Le roi d'Aragon résista, refusa de consentir à cette guerre parricide, sortit de Rome avec sa mere, y laissa sa sœur, qui y épousa Robert, duc de Calabre, & revint dans ses états. Boniface ne l'y laissa pas plus tranquille qu'à Rome; ensorte qu'excédé par les instances des émissaires du pontife, & beaucoup plus encore par les larmes de son épouse, il se détermina enfin, mais malgré lui, à porter la guerre en Sicile, & à y passer lui-même pour détrôner son frere: il mit en effet à la voile, & tenta cette expédition; mais le roi de Sicile se défendit si courageusement, que *Jayme* fut obligé de se retirer, après avoir essuyé des pertes très-considérables. Plus irrité des revers qu'il avoit éprouvés, que zélé pour les volontés du pape, *Jayme II* fit en Aragon les plus grands préparatifs, mit en mer une flotte nombreuse, s'embarqua lui-même, & alla pour la seconde fois entreprendre de détrôner son frere; il n'eût tenu qu'à lui, s'il eût voulu profiter des avantages que lui donnoit la victoire complette qu'il remporta sur la flotte Sicilienne, & qui pensa coûter la vie à Frédéric; mais le danger que ce prince avoit couru, fit une si forte impression sur le cœur tendre & sensible du roi d'Aragon, qu'au lieu de passer en Sicile, comme il le pouvoit, il se retira à Naples, revint dans ses états; & ne pensant qu'avec horreur aux remords qu'il eût eu si son frere étoit mort dans le combat naval qu'il lui avoit livré, il déclara avec la plus inébranlable fermeté, au légat du pape, que jamais Rome ni toutes les puissances réunies ne l'engageroient à tourner ses armes contre le sein de Frédéric; & afin d'occuper ses troupes ailleurs, & de maniere à ôter aux alliés de Charles de Valois tout espoir de l'entraîner encore dans leur ligue, il se disposa à soutenir aussi vivement qu'il seroit possible, les prétentions de l'infant don Alphonse de la Cerda; mais lorsqu'il avoit embrassé cette cause, il s'étoit flatté que le roi de France, parent de la Cerda, le seconderoit aussi, & du moins partageroit les frais de la guerre: il fut trompé, & se vit seul obligé de lutter contre les forces de Castille; il ne se découragea point, & malgré le mécontentement d'une foule de grands qui se liguerent avec la reine régente de Castille, il soutint avec autant de dignité que de valeur les intérêts de son allié. Cependant, après quelques hostilités, *Jayme* n'ayant point eu le succès qu'il eût obtenu, s'il eût été mieux secondé, & voyant que cette guerre n'aboutiroit qu'à épuiser infructueusement ses états, il fit proposer la paix à la régente de Castille, & conseilla sagement à don Alphonse, de tirer, par la voie de la négociation, le meilleur parti qu'il pourroit de ses droits, & de se ménager un accommodement utile. *Jayme II* avoit alors d'autant moins d'intérêt à combattre contre la Castille, que le pape, las enfin de la guerre de Sicile, venoit de reconnoître le roi don Frédéric, & qu'il songeoit lui-même à faire valoir, par les armes, la concession qui lui avoit été faite des îles de Corse & de Sardaigne. Dans cette vue, à peine il eut terminé les contestations qui avoient divisé l'Aragon & la Castille, au sujet des droits d'Alphonse, qu'il obtint du pape Clément V, la bulle de donation de ces deux îles, & qu'il prit les plus sages mesures pour s'en assurer la conquête; mais alors une importante affaire le retenoit dans ses états: le cruel & inique procès intenté aux templiers, qui, poursuivis par-tout ailleurs avec une inhumanité sans exemple, étoient traités avec la plus atroce rigueur, en Castille & en France. Le peuple également prévenu contr'eux, en Aragon, demandoit à grands cris qu'on les envoyât tous périr dans les supplices; à la sollicitation du pape, & sur les accusations les plus graves, portées contr'eux, le roi d'Aragon les fit tous arrêter, mais il refusa de les juger avant que d'avoir eu des preuves évidentes des crimes qu'on leur imputoit. Pendant la suite & l'instruction de cette affaire, *Jayme* eut une entrevue avec Ferdinand, roi de Castille, & successeur de Sanche; les différends des deux monarques furent terminés dans cette conférence; & il fut convenu entr'eux qu'ils feroient conjointement la guerre aux Maures, & que l'infant don *Jayme* d'Aragon épouseroit dona Eléonore, infante de Castille: fidele à ses engagemens, le roi d'Aragon fit équipper une flotte formidable, s'embarqua lui-même à Valence, & alla assiéger Almerie, tandis que le roi de Castille assiégeoit Algezire. Les armes des deux souverains eurent des succès éclatans, ils battirent séparément les Maures; & dans une entrevue qu'ils eurent, ils convinrent, pour resserrer les nœuds de leur alliance, que don Pedre, frere du roi de Castille, épouseroit dona Marie, fille du roi d'Aragon. *Jacques II* vint dans ses états, couvert de gloire, mais le cœur rempli de tristesse, & profondément affligé de la perte qu'il venoit de faire de la reine dona Blanche, son épouse. Le procès des templiers se poursuivoit toujours avec activité; *Jayme II* fut vivement sollicité par le pape & quelques souverains, d'exterminer cet ordre, en faisant mettre à mort tous les membres; mais les violences qu'on exerçoit ailleurs contre eux, ne furent pas, au jugement de ce prince équitable, des regles qu'il dût suivre: il fit examiner, dans un concile assemblé à Tarragone pour cette grande affaire, la conduite des chevaliers de cet ordre; ceux qui furent trouvés coupables des crimes dont on les accusoit, furent punis; les autres déclarés innocens, & maintenus dans la possession des biens de leur ordre. Cet arrêt honora autant les peres du concile de Tarragone, qu'il fit l'éloge de l'exacte & impartiale justice du roi, qui, peu de tems après, envoya une flotte contre les corsaires de Tunis, qui ruinoient par leurs pirateries le commerce d'Aragon & du royaume de Valence. Les mers libres, le commerce national protégé & florissant, *Jayme II* épousa dona Marie, fille du roi de Chypre; & il donna en mariage don Alphonse, le second de ses fils, à dona Thérese, héritiere du comté d'Urgel, qu'Alphonse, dans la suite, annexa à la couronne, lorsqu'il succéda à son pere. Le sceptre Aragonnois devoit néanmoins passer des mains de *Jacques II*, dans celles de l'infant don *Jayme*, son fils aîné; mais la singularité du caractere de ce prince, assura le trône à don Alphonse. En effet, le roi d'Aragon ayant, après bien des instances inutiles, été obligé de contraindre don *Jayme* à épouser, comme il s'y étoit engagé, Eléonore de Castille, l'infant se prêta forcément à cette cérémonie, abandonna le moment d'après son épouse, & déclara qu'il renonçoit à la couronne. Le roi son pere fit tous ses efforts pour le faire changer de résolution, mais l'infant persista, & dit qu'il préféroit les douceurs de la vie privée, à tout l'éclat de la souveraineté: il renouvella sa déclaration devant les

états assemblés, qui, sur sa renonciation, reconnurent don Alphonse pour héritier présomptif de la couronne. L'infant don *Jayme* ne parut pas se repentir de la démarche, ou très-raisonnable, ou très-insensée qu'il avoit faite; il prit l'habit des chevaliers de Calatrava, & passa ensuite dans l'ordre des chevaliers de Montesa: on dit qu'il eut des vices: cela peut être; mais on convient aussi qu'il vécut & mourut content, & je crois que cet avantage vaut bien celui de porter une couronne pour laquelle on ne se sent pas fait. *Jayme* vit avec plaisir Alphonse, dont il connoissoit les excellentes qualités, succéder aux droits d'un prince dont il ne connoissoit que trop aussi les mœurs peu régulieres & les inconséquences; mais si cet événement lui donna quelque satisfaction, elle fut cruellement troublée par la mort imprévue de la reine dona Marie; mais comme les rois se doivent à leurs sujets, & que la mort pouvoit encore lui enlever dans leur jeunesse ses enfans, il se détermina à souscrire aux vœux de la nation, en épousant, en troisiemes noces, dona Elisinde de Moncade. Les fêtes célébrées à l'occasion de ce mariage, l'occuperent moins que les préparatifs qu'il avoit ordonnés pour l'expédition de Sardaigne. Les états avoient approuvé le plan de la conquête de cette île, que don Sanche, roi de Majorque, avoit offert de faire à ses dépens avec vingt galeres; l'infant don Alphonse avoit été nommé général de cette entreprise, il partit suivi d'une flotte redoutable, & réussit au gré des vœux du roi don *Jayme* qui, pendant cette expédition, donna à tous les souverains l'exemple le plus rare d'équité, de désintéressement & de générosité. Le roi de Majorque, don Sanche, étant mort sans postérité, son royaume paroissoit appartenir à *Jayme II*, qui en envoya prendre possession en son nom; mais don Philippe, oncle paternel de l'infant de Majorque, fils de don Ferdinand, ayant représenté au roi d'Aragon les droits de son neveu, *Jacques II*, qui, s'il l'eût voulu, pouvoit rester paisible possesseur de ce trône, fut assez juste pour ne pas abuser des droits que lui donnoit la force; renonçant à ses prétentions au trône de Majorque, il nomma don Philippe tuteur du jeune souverain. Cependant il s'éleva dans l'île de Sardaigne des troubles qui eussent pu avoir des suites très-fâcheuses, si par son activité, le roi d'Aragon ne les eût appaisés; il acheva, avec autant de bonheur que de gloire, la conquête de cette île; & il ne songeoit plus qu'à assurer la paix & la prospérité qu'il avoit procurées à ses sujets, lorsque partageant avec trop de sensibilité le chagrin de l'infant don Alphonse, son fils, qui venoit de perdre dona Thérese, son épouse, il tomba lui-même malade, souffrit quelques jours, & mourut au grand regret de la nation, le 31 octobre 1327, après un regne de vingt-sept années. L'équité qui présida à toutes ses actions, lui fit donner le surnom de *Juste*. Aux intérêts de l'état près, qui l'obligerent quelquefois d'abandonner la cause des princes, dont il s'étoit engagé de soutenir les prétentions ou les droits, il ne manqua, dans aucune circonstance de sa vie, aux loix les plus rigides de l'équité. (*L. C.*)

JAZYGER-LAND, *pays des Jaziges*, (*Géogr.*) province de la haute Hongrie, à la droite de la Theiss, communément compriſe dans le comté de Hevès, & dans la juriſdiction des Cumans. C'eſt un pays plat, très-fertile en grains & en fourrages, & très-cultivé. L'on y compte quatre villes & quatre bourgs très-peuplés. Jasz-Bereny en peut paſſer pour la capitale. (*D. G.*)

I B

IBBENBOURG, (*Géographie.*) petite ville d'Allemagne, dans la Weſtphalie, & dans la partie inférieure du comté de Lingen. Elle eſt connue dans la contrée par ſes carrieres & ſes mines de charbon. (*D. G.*)

I C

ICARE, (*Myth.*) fils de Dédale, s'enfuyoit avec ſon pere de l'île de Crete, où Minos les perſécutoit. Etant arrivés au bord d'une île très-éloignée de la terre ferme, dit Diodore, *Icare* qui y deſcendoit avec précipitation, tomba dans la mer & ſe noya. On donna depuis à cette mer & à cette île le nom d'*Icarienne*. Cet événement fort ſimple a été habillé en fable par les poëtes qui ont imaginé que Dédale avoit ajuſté des ailes à *Icare*, ſon fils, & l'avoit mené avec lui par les airs, en lui recommandant de ne point voler, ni trop haut, ni trop bas, de peur qu'en approchant trop près du ſoleil, la cire qui tenoit les ailes attachées au corps, n'en pût ſoutenir la chaleur, ou qu'en volant à fleur d'eau, leurs plumes n'en fuſſent mouillées. *Icare* ſe lance comme en tremblant au travers de ce chemin nouveau, mais bientôt il s'aguerrit, il ne doute plus de rien, il force ſon vol outre meſure, il s'élance fort haut, & abandonne ſon guide: alors les liens qui tenoient ſes ailes ſe relâchent, la chaleur du ſoleil fond la cire; & n'ayant plus rien qui le ſoutienne en l'air, le téméraire *Icare* tombe dans la mer, & il ne reſte plus de lui que ſon nom donné à la mer où il fut précipité; c'eſt la mer Icarienne, qui fait partie de la mer Egée. (+)

ICARE, (*Aſtron.*) nom que porte quelquefois la conſtellation du bouvier ou bootès. (*M. DE LA LANDE.*)

ICHTERSHAUSEN, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans le cercle de haute-Saxe, & dans le duché de Saxe-Gotha, ſur la riviere de Gera. C'eſt le ſiege d'un bailliage, & celui d'une ſurintendance eccléſiaſtique. Le château de Marienbourg, qui en eſt fort proche, étoit originairement deſtiné à la réſidence des ducs de Saxe-Meinungen. (*D. G.*)

ICHTYOCOLLE, *ou colle de poiſſon*, (*Arts méchaniques. Commerce.*) Cette *colle* provient de poiſſons gluans, qui ſe trouvent communément dans les mers de Moſcovie. C'eſt de-là que les Hollandois nous apportent cette *colle*.

Maniere de faire la colle de poiſſon, ou de Moſcovie. On prend toutes les dépouilles du poiſſon, nommé *huſo* ou *exoſſis*; d'autres veulent qu'on puiſſe y employer également les dépouilles de morue, *&c.* c'eſt-à-dire, la peau, les nageoires, les entrailles, les nerfs & autres parties muqueuſes. Après les avoir coupés en morceaux, on les met tremper dans l'eau chaude, & on les fait bouillir à petit feu, juſqu'à ce qu'ils ſoient fondus & réduits en *colle*, qui, ſe ſéchant ſur des inſtrumens faits exprès, où elle eſt étendue, prend la conſiſtance de parchemin. Avant qu'elle ſoit entiérement ſeche, on la roule en cordons, ou on la met en pains.

Celle qui eſt blanche, claire, tranſparente, ſans odeur, & en petits cordons, eſt la meilleure; car il arrive aſſez ſouvent que celle qui eſt en gros cordons eſt remplie d'une *colle* jaune, ſeche & de mauvaiſe odeur. Cette ſubſtance s'humecte à l'air; c'eſt ce qui fait qu'on doit la garder dans une boîte.

Suivant un mémoire envoyé de Pétersbourg à M. Duhamel, la *colle de poiſſon* ſe trouve dans une veſſie attachée intérieurement le long de l'épine du dos de différentes eſpeces d'eſturgeons. La *colle* y eſt toute faite naturellement: on expoſe ces veſſies à l'air pour qu'elles ſechent, & on ne donne aucune préparation à cette *colle*.

M. Hales dit avoir expérimenté que cette *colle* fait que l'eau douce devient putride en peu de tems.

Si on la diſſout dans de l'eau très-peſante, elle tombe & entraîne avec elle un ſédiment. Mêlée avec du ſable, elle eſt très-propre à clarifier le vin. Quand on la met dans les tonneaux, elle ſe fond, & forme ſur la ſuperficie du vin une peau qui venant à ſe précipiter, entraîne avec elle toutes les parties groſſieres, & clarifie la liqueur.

On l'emploie encore à donner du luſtre aux rubans de ſoie, à blanchir les gazes, à contrefaire, dit-on, les perles fines, à éclaircir le café, *&c.*

Pour ſe ſervir de la *colle de poiſſon*, à d'autres uſages qu'à clarifier des liqueurs potables, il faut la bien battre, & la faire amollir pendant quelques jours dans du vinaigre. On y ajoute enſuite de l'eau commune, & on la fait bien bouillir; ſi l'on y mêle un peu de chaux d'étain, cette *colle* ſera plus forte. Il faut remuer & mêler bien le tout enſemble, & s'en ſervir le plus chaudement qu'il ſera poſſible.

Il eſt bon de la paſſer dans un linge, quand elle a bouilli un demi-quart-d'heure.

D'autres font tremper la *colle* durant une nuit, dans de l'eau nette, un demi-ſetier d'eau pour quatre onces de *colle;* puis la coupent en petits morceaux, la font bouillir dans d'autre eau pendant un demi-quart-d'heure, en remuant bien tandis qu'elle bout; enſuite ils la paſſent dans un linge, laiſſent repoſer la liqueur, & l'écument. On remet l'écume avec le marc, pour les faire bouillir avec un peu d'eau : ce qui donne une *colle* plus claire.

On fait un vernis, en mettant tremper la *colle* dans de l'eau-de-vie, au lieu d'eau commune: elle en eſt bien plus belle.

Il n'y a guere de drogue qui *colle* mieux la porcelaine & la faïance, que la *colle de poiſſon*, détrempée dans de l'eau-de-vie ou dans de l'eſprit-de-vin. (+)

ID

IDÉAL, adj. (*Beaux-Arts.*) BEAU IDÉAL. *Idéal* dans l'uſage commun ſignifie une choſe qui n'a point de réalité, & qui n'exiſte que dans l'imagination ou dans l'opinion. Mais lorſqu'il s'agit des beaux-arts, cette expreſſion, loin d'être priſe en mauvaiſe part, déſigne ſouvent le plus haut point de perfection auquel ils puiſſent atteindre. C'eſt à la peinture & à la ſculpture qu'elle s'applique particuliérement, quoiqu'elle ne ſoit pas plus étrangere à la poéſie & à la muſique, comme nous aurons occaſion de le voir par la ſuite. Commençons par la peinture, parce que tout ce que nous aurons à dire à ce ſujet n'aura pas un rapport moins immédiat à la ſculpture & même à l'architecture.

La peinture ne connoît que deux genres bien diſtincts, le genre imitatif, & le genre *idéal;* ce qui renferme trois objets différens: imitation exacte de la nature, genre vulgaire & borné qui ne conſiſte proprement qu'à copier ce qu'on a ſous les yeux; choix de la belle nature, ce qui demande déja du goût & de l'élévation; recherche de la beauté abſtraite & *idéale*, ce qui exige plus que du talent, & qui eſt vraiment l'ouvrage du génie. De ces trois opérations de l'art, deux appartiennent au genre imitatif, une ſeulement au genre *idéal.*

Nulle perſonne un peu initiée dans les beaux-arts qui croie avec le peuple que le choix de la belle nature ſuffiſe aux peintres ou aux ſtatuaires pour donner naiſſance à un modele de beauté, tel que l'*Apollon* du Belvedere, la *Vénus* de Médicis, la *Madonna della Seggiola*, ou la *Magdelaine de Parme.* Lorſque Zeuxis raſſembla les plus belles filles de Crotone pour copier les beautés particulieres & locales que chacune d'elles poſſédoit éminemment, il ne voulut faire que de ſimples études, & ce fut ſans doute par le ſecours de l'abſtraction qu'il parvint à peindre une figure parfaite. Mais par quel moyen l'artiſte s'éleve-t-il à ce concept admirable qui ſurpaſſe en quelque ſorte le créateur, ſinon dans ſes vues, du moins dans ſes œuvres? C'eſt ſur cette queſtion embarraſſante que les métaphyſiciens ſe ſont aſſez infructueuſement exercés depuis plus de vingt ſiecles. Obligé de me renfermer dans d'étroites limites, je me contenterai de choiſir parmi leurs opinions celles qui portent du moins quelque caractere de vraiſemblance. Je ne dirai donc pas avec Platon que notre ame émanée de la divinité renferme en elle-même les idées originaires, les modeles de toutes choſes, modeles parfaits auxquels elle rapporte ſans ceſſe les images informes que nos ſens lui tranſmettent. Je ne m'arrêterai pas davantage à la théorie non moins abſtraite de quelques modernes qui, regardant l'idée de la perfection comme déterminée & abſolue, veulent que cette idée ſoit & le principe de nos travaux & la ſource de nos plaiſirs; j'aime mieux tranſmettre au public quelques réflexions très-ingénieuſes, dont M. Mengs, premier peintre du roi d'Eſpagne, ou plutôt, le premier des peintres de notre âge, a bien voulu me faire part.

Je m'étois trouvé avec lui au milieu des chefs-d'œuvre dont l'Italie abonde, & j'avois remarqué pluſieurs fois l'admiration profonde qu'excitoient en lui les tableaux de Raphaël; je m'apperçus que plus on étoit ſavant dans l'art de la peinture, plus on découvroit de beautés particulieres dans les ouvrages de ce grand maître, ou pour mieux dire, plus on y reconnoiſſoit la véritable beauté, la beauté *idéale*, ſi ſupérieure à toute beauté d'imitation. Je voulois former mon goût & mon jugement, & je cherchois des échelons pour élever ma penſée au niveau de la ſienne: notre converſation tomba bientôt ſur le beau *idéal;* il ne fallut que peu de mots pour me convaincre que tout ce qui rappelloit des idées trop inviduelles de tel ou tel objet, reſſerroit l'imagination & faiſoit plutôt un portrait qu'un tableau. Si la *Galatée*, ſi la *Pſyché* de la *Farneſine* reſſembloient, me diſoit-il, aux actrices que vous avez vues hier à l'opéra; ſi vous reconnoiſſiez dans les chevaux de Marc-Aurele, de Balbus & de Nonnius, ceux qu'on exerçoit ce matin dans la place publique, auriez-vous éprouvé la ſenſation vive & profonde que ces chefs-d'œuvre ont excitée en vous? J'avouai ſans peine que le plaiſir qu'ils m'avoient cauſé tenoit à je ne ſais quelle abſtraction dont je ne pouvois me rendre compte; j'avois peine à concevoir ſur-tout comment les anciens, & Raphaël leur rival, avoient pu trouver ces modeles parfaits dont ils nous retraçoient l'image. Alors M. Mengs continua, & me demanda ſi les idées que nous avions des choſes en général n'étoient pas des idées abſtraites? ſi lorſque nous nous rappellons celle d'un homme, celle d'un cheval, nous avons tel homme en particulier, tel cheval préſent à notre imagination? Il ſemble au contraire, ajouta-t-il, que nous ayons rejetté de notre mémoire tout ce qui eſt particulier à telle nation, à telle claſſe d'hommes, à tel objet iſolé. Or, c'eſt cette idée abſtraite que l'artiſte doit conſulter plutôt qu'aucun ſouvenir individuel; c'eſt elle qu'il doit s'efforcer d'exprimer ou ſur la toile ou ſur le marbre. Rubens, Vandyck, Paul Veroneſe avoient ſans doute des parens, des amis, des domeſtiques même qui reſſembloient aux héros dont leurs tableaux offroient l'image; mais jamais Raphaël n'avoit vu de têtes ſemblables à celles de la ſainte famille qui eſt à Verſailles: c'eſt l'idée abſtraite & générale d'une belle femme, d'un bel enfant qu'il conçut dans ſa tête, & qu'il traduiſit, pour ainſi dire, avec ſa palette & ſon pinceau. Si l'on veut donc atteindre au beau *idéal*, ce ne ſont pas les choſes qu'il

faut copier, mais les idées des choſes qu'il faut exprimer.

Cette maxime renfermant tout le ſyſtême de M. Mengs, il ſuffit de l'énoncer pour faire connoître une théorie que chacun pourra admettre ou rejetter à ſon gré ; c'eſt aux gens de l'art à juger ſi cette idée abſtraite peut jamais être aſſez vive, aſſez déterminée pour qu'il ſoit poſſible au peintre de la tranſporter de ſon imagination ſur la toile, & ſi dans cette réproduction il n'entre pas toujours une eſpece de tâtonnement, une ſorte d'inſtinct de la main & du crayon qui fait le complément du premier concept, à meſure qu'il ſe réaliſe. Un peintre célebre, je crois que c'eſt Carle Maratte, retouchoit ſans ceſſe une tête que tous ſes amis trouvoient parfaitement belle. Quel défaut pouvez-vous donc encore y trouver, lui diſoit-on? Celui de ne pas reſſembler. — Et à quoi? — A celle qui eſt là, répliqua-t-il, en mettant la main ſur ſon front. Ce trait paroît confirmer l'opinion de M. Mengs ; mais lorſque Carle Maratte s'exprimoit ainſi, n'étoit-ce pas ſeulement une maniere ingénieuſe de faire entendre à ſes amis qu'il n'étoit pas encore parfaitement content de ſon ouvrage? Enfin, je trouve dans ce ſyſtême je ne ſais quoi de métaphyſique qui m'inſpire quelque défiance.

Winkelman qu'une mort tragique a trop tôt enlevé aux beaux-arts & à M. Mengs ſon ami, le célebre Winkelman qui n'étoit pas non plus ennemi de la métaphyſique, me paroît deſcendre à une théorie plus acceſſible dans ſes *Lettres ſur les Beaux-Arts*. L'objet de cet ouvrage eſt de prouver que l'étude de l'antique eſt le plus ſûr moyen de former & le goût & la main. S'il faut l'en croire, c'eſt le ſeul aſyle qui reſte à la véritable beauté, & c'eſt-là ſeulement qu'on doit la chercher. Que les anciens aient eu de grands avantages pour la connoître & pour l'apprécier, c'eſt ce qu'il lui eſt aiſé de démontrer. Senſibilité dans les organes intérieurs, perfection dans les formes extérieures, concours du climat, des mœurs, de la légiſlation, tout ſe trouvoit réuni chez les Grecs ; mais tant de ſecours ne ſuffiſoient pas encore pour les élever juſqu'à cette beauté *idéale*, au-deſſus de toute beauté ſenſible & exiſtante. M. Winkelman penſe donc que la néceſſité de repréſenter à des yeux crédules & prévenus les dieux & les héros de la fable, força les artiſtes à étendre leurs idées, & à rejetter tout ce qui auroit rappellé des objets vulgaires & familiers. Quand même un Apollon eût reſſemblé au chanteur le plus beau, au berger le mieux fait & le plus aimable ; quand même un Jupiter auroit égalé le monarque le plus majeſtueux, le plus redoutable, l'artiſte n'auroit encore fait que des hommes & non pas des dieux. Il fallut donc s'élever par la penſée & par l'abſtraction ; il fallut compoſer des figures qui n'euſſent qu'une ſeule expreſſion, qui ne préſentaſſent qu'une idée grande, magnifique, tout-à-fait au-deſſus de l'humanité. Tout ce qui n'eût pas été majeſté dans la figure de Jupiter, beauté dans celle de Vénus, grace dans celle de Galatée, auroit été contradictoire à l'objet du peintre ou du ſtatuaire. Ainſi, de l'habitude d'abſtraire & des efforts continuels pour exprimer plutôt la penſée de l'artiſte que les formes vulgaires & connues, ſe forma chez les anciens ce beau *idéal* dont il nous ont tranſmis l'idée, & que nous n'aurions peut-être jamais trouvé, ſi nous n'avions retrouvé leurs ouvrages. On ſait aſſez que Raphaël, après avoir appris la partie la plus élémentaire de ſon art ſous Pierre Perugin, après avoir perfectionné ſon pinceau ſous Léonard de Vinci, après avoir enhardi ſa main près de Michel Ange, ſe livra tout entier à l'étude des antiques, à quoi il fut merveilleuſement aidé, non ſeulement par les fouilles qu'on fit alors tant dans les grottes de la ville Adrienne, que dans pluſieurs autres endroits de l'Italie, mais encore par ſes richeſſes & ſon crédit qui le mirent en état d'envoyer juſqu'au fond de la Grece deſſiner tout ce qui avoit échappé aux ravages du tems ; auſſi doit-on conſidérer cet artiſte admirable comme le reſtaurateur du genre *idéal*, qu'il ſaiſit dans ſon entier, & dont on ne retrouve plus que des parties dans les peintres qui ſont venus après lui.

Maintenant ſi d'après ces réflexions, convaincus qu'il exiſte un beau *idéal*, nous voulons en acquérir une notion plus ſimple & plus exacte, il eſt néceſſaire d'examiner ce que l'on entend par *beauté* dans les ouvrages de l'art. Mais à peine a-t-on entrepris de pénétrer dans cette matiere, qu'on eſt étonné & de la frivolité des théories les plus accréditées, & de l'extrême généralité des principes ſur leſquels on a prétendu les fonder. Les uns veulent que la beauté conſiſte dans la perfection, de ſorte qu'à les en croire, une marmite parfaitement faite eſt une très-belle choſe ; les autres la placent dans l'imitation de la nature, de ſorte que s'il arrive qu'un peintre ou un ſculpteur ait bien repréſenté un âne ou un pourceau, on doit dire, *voilà un bel âne*, *voilà un beau cochon*. Seroit-ce à cauſe de ſa ſimplicité qu'on auroit rejetté cette idée ſi claire & ſi naturelle, que la beauté relative eſt ce qui plaît à nos ſens, & la beauté abſolue ce qui plaît aux ſens exercés & perfectionnés par l'habitude de juger & de comparer. Je ſais que ce qu'on entend par le *beau* proprement dit, a des limites aſſignées; que cette expreſſion ne doit pas s'appliquer à des choſes communes & triviales qui ne peuvent exciter ni ſurpriſe, ni admiration, & ſur ce point, je ne puis mieux faire que de renvoyer à l'excellent article que M. de Marmontel a inſéré dans le premier volume du *Supplément*. Mais il s'agit ici de définir quel eſt l'objet des arts en général, & c'eſt dans cette vue qu'il eſt néceſſaire d'obſerver: 1°. que lorſqu'on ſuppoſe que la perfection eſt le but des arts & la meſure de la beauté, on fait une étrange mépriſe, en prenant les moyens pour la fin ; car la perfection, dans le ſens où il faut l'entendre, n'eſt pas une choſe abſolue, mais relative, & la perfection d'un ouvrage quelconque aura toujours pour meſure l'impreſſion qu'il fera ſur nos ſens: 2°. que ce n'eſt pas avec plus de fondement qu'on ſubſtitue à ce principe celui de l'imitation, car avant que l'imitation eût plus ou moins de mérite, la choſe imitée avoit plus ou moins de beauté.

Il eſt des arts qui n'imitent rien, ou qui n'imitent que par accident, & par des rapports très-vagues & très-éloignés: tel ſont l'architecture & la muſique inſtrumentale. J'entends répéter que l'architecture eſt l'imitation des premieres cabanes qu'on faiſoit avec différentes pieces de bois; que les colonnes repréſentent des troncs d'arbres ; que le fronton, les architraves, imitent l'aſſemblage des poutres de traverſe, *&c.* Une cabane eſt donc une belle choſe? Quoi, les temples, les palais ſeront beaux parce qu'ils imitent des chaumieres? l'harmonie d'un prélude, la mélodie d'une ritournelle vous rappellent, dites-vous, le chant des oiſeaux ou le murmure des ruiſſeaux? Je ne le crois pas: mais en le ſuppoſant pour un inſtant, je vous demanderai ce que les ruiſſeaux & les roſſignols imitent à leur tour? La nature, dont les vues ne ſont pas bornées à l'homme, aura donc ſeule le droit de lui offrir des plaiſirs, & l'homme, ſon plus bel ouvrage, l'homme qui l'embellit & la perfectionne, n'aura pas le pouvoir de les augmenter par ſa propre induſtrie, de ſe former de ſes propres mains des objets de ſatisfaction & de jouiſſance? Vous voulez m'expliquer pourquoi j'aime à regarder un beau tableau, une belle ſtatue; pourquoi l'aſpect d'un viſage régulier me flatteplus que celui d'une

tête difforme ? & vous n'entreprenez pas de m'expliquer pourquoi je me plais à conſidérer un fleuve qui coule dans une vallée ornée de prairies émaillées, & de côteaux ombragés..... Je ſais que les plaiſirs des hommes ſont variés & mixtes comme leurs paſſions; je ſais que les ouvrages de l'art me font ſouvent plus d'impreſſion que ceux de la nature, parce qu'ils me donnent une haute idée de mes propres facultés, ou de celles de mon eſpece, & qu'ils m'offrent encore avec le plaiſir de juger, de comparer, la ſatisfaction intérieure de connoître plus qu'un autre, de ſentir mieux qu'un autre. Mais antérieurement à toutes ces impreſſions ſecondaires & ſubordonnées, j'avois, je partageois avec mes ſemblables la premiere impreſſion que la beauté fait ſur nos ſens. L'artiſte admire dans un tableau l'ordonnance & la diſtribution, l'entente & le paſſage des couleurs; il examine, il apprécie; mais à côté de lui eſt un ignorant qui dit auſſi: *Voilà qui eſt beau ;* & ce jugement renferme tous les autres.

Nul doute que tous les hommes ne ſoient nés avec le deſir de ſe procurer des ſenſations agréables: leur induſtrie eſt donc conſtamment employée à les multiplier; c'eſt l'occupation habituelle de l'artiſte & même de l'artiſan. Tandis qu'un peintre travaille à décorer un plafond ou une coupole, le menuiſier, le tapiſſier, chargés d'arranger l'appartement le plus ſimple, cherchent encore à lui donner une forme élégante; l'aſſortiment des couleurs dans un meuble, dans un lambris, n'eſt pas ſujet à des loix moins rigoureuſes que la perſpective & le clair-obſcur. Rien de ſi ſimple, de ſi groſſier en apparence qui ne puiſſe produire un effet plus ou moins agréable. Un banc, un fauteuil attirent ou repouſſent les regards ſuivant la forme qu'on leur a donnée, & cela indépendamment de toute idée de convenance ou d'utilité. Or, ſi l'on peut, à force de tâtonnemens & d'eſſais multipliés, parvenir à donner à un vaſe, à une armoire, à une voiture, une forme qui plaiſe généralement, ne pourroit-on pas trouver également quel eſt, dans les traits d'un homme ou d'une femme, le rapport de proportion le plus propre à charmer les regards ? D'un autre côté ſi les rapports qu'ont entr'elles les différentes parties qui compoſent un ſeul individu, ne ſont pas moins variés que ceux qui exiſtent entre les différens ſons de la muſique, & qui produiſent tant d'effets oppoſés, pourquoi donc l'art du peintre & du ſcupteur ne ſeroit-il pas un art de création autant que d'imitation ? Pourquoi ne pourroit-on pas trouver la *beauté*, comme on trouve le motif d'une ſonate ou d'un menuet ?

Abandonnons un moment les ſpéculations métaphyſiques & ſuivons l'homme dans les progrès de ſon induſtrie. Il coupe les arbres d'une forêt & ſe conſtruit une cabane qu'il s'efforce de rendre la plus ſolide qu'il eſt poſſible. S'il a fixé des troncs d'arbres dans la terre pour ſoutenir l'édifice; s'il en a ſçu équarrir d'autres & s'il les a poſés tranſverſalement ſur les premiers pour porter le toit; s'il a compoſé ce toit de deux plans inclinés pour donner de l'écoulement aux eaux du ciel, cette cabane vue par le petit côté offrira l'aſpect d'une eſpece de porche avec un fronton; peut-être même la coupe des pieces de bois qu'il aura employées, préſentera-t-elle quelque légere eſquiſſe d'une architrave & d'une corniche. Mais bientôt, ayant le loiſir de conſidérer ſon ouvrage, il y cherchera autre choſe que l'utilité; il ſentira, ſans pouvoir s'en rendre raiſon, que ces piliers égaux dans toute leur longueur ont quelque choſe de lourd & de mauſſade; il verra que l'inclinaiſon des ſolives forme un angle trop obtus ou trop aigu; que les rapports de diametre qui exiſtent entre les différentes pieces qu'il a employées, n'offrent pas dans leurs jointures & dans leurs ſéparations des proportions agréables: il fera diſparoître les points de contact, & les indiquera par la ſculpture dans les endroits où ils n'exiſteront pas, & déſormais ces piliers changés en colonnes auront des baſes, des tores, des ſcoties, des aſtragales, des diminutions & des renflemens; l'architrave, la friſe & la corniche ſe diſtingueront & auront des rapports déterminés: enfin la cabane qui n'étoit qu'un aſyle commode, deviendra un palais régulier. Maintenant je demande qui eſt-ce qui a pu conduire l'art à ce point de perfection, ſi ce n'eſt la recherche des ſenſations agréables ? je demande encore ſi la beauté à laquelle cet art a donné naiſſance n'eſt pas abſolument *idéale*, & ſi elle n'a pas été produite par le tâtonnement, c'eſt-à-dire, par les différentes tentatives que les hommes ont faites juſqu'à ce qu'ils aient éprouvé cette ſenſation agréable, l'objet de toutes leurs recherches ?

Suivons encore les progrès de la muſique; elle eſt compoſée de trois élémens; la meſure ou le rapport des intervalles que les ſons conſervent entr'eux; la mélodie ou la ſucceſſion des ſons plus ou moins aigus; l'harmonie ou le rapport de pluſieurs ſons ſimultanés. Je place la meſure la premiere, parce que l'expérience nous apprend que les payſans, les ſauvages même, ſont ſenſibles à la meſure avant de l'être à la mélodie; celle-ci vient immédiatement après, parce que les hommes ont cherché à varier les accens de leur voix, & qu'ayant trouvé du plaiſir dans la ſucceſſion de ces ſons variés, ils ont peu-à-peu perfectionné la mélodie: l'harmonie n'eſt venue qu'après une longue ſuite de ſiecles, & n'a même été portée à ſa perfection que par les modernes. Or, par combien de nuances n'a-t-il pas fallu paſſer avant de parvenir d'une chanſon pareille au calumet des Iroquois, juſqu'à un morceau de muſique tel que le *finale* de la *Buona Figliola*, ou celui de l'*incognita perſeguitata* ? D'abord on a eſſayé de joindre la mélodie à la meſure; enſuite on a voulu réunir pluſieurs voix enſemble, & avant que l'harmonie fût connue, on a chanté à l'octave, & puis on a découvert la quinte, & puis la tierce; enfin après avoir trouvé pluſieurs accords, on a exigé qu'il concouruſſent à embellir la mélodie & à augmenter l'expreſſion. Or, je voudrois bien ſavoir quelle part a eu dans ce progrès, l'imitation de la nature ? Le chant des oiſeaux n'eſt pas meſuré, leurs concerts n'ont point d'harmonie & ſont ſouvent très-diſcordans. Qui ne voit que les beautés de la muſique ſont toutes *idéales* & produites par le tâtonnement, c'eſt-à-dire, par cet inſtinct qui nous fait augmenter & diminuer, retoucher & corriger juſqu'à ce que nous ſoyons contens de notre ouvrage ? Soyons donc plus juſtes envers les beaux arts & rendons-leur les titres de nobleſſe qu'on veut leur ôter. Ils ne ſont pas ſeulement imitateurs, mais créateurs; & non contens de copier la nature, ils ſavent l'embellir, ils ſavent exprimer la penſée de l'homme, penſée qui n'eſt que le réſultat de ſes deſirs ambitieux, & de l'ardeur avec laquelle il cherche le plaiſir.

Rien de plus admirable en même tems que la délicateſſe qu'il met dans cette recherche. Elle mérite toute notre attention, & nous ne pouvons nous diſpenſer de nous y arrêter quelques inſtans.

La nature, il eſt vrai, auſſi riche que belle, eſt pour nous une ſource féconde de ſenſations vives & intéreſſantes: mais comme les objets qui les excitent ſont ſemés au hazard & variés à l'infini, comme les viciſſitudes des tems, des ſaiſons, des modifications communes à tous les êtres, ou particulieres à notre individu, nous empêchent ſouvent de recevoir des impreſſions profondes & durables, l'art eſt venu à ſon ſecours; & ſecondé par ces deux grands moyens l'abſtraction & l'exagération, il eſt parvenu à nous intéreſſer & nous toucher plus que la nature même. Développons cette idée. Il eſt arrivé à pluſieurs

hommes de voir une amante trahie, une épouſe abandonnée, un pere outragé, un maître irrité, &c. mais différentes circonſtances ont pu empêcher les témoins de ces ſpectacles terribles ou attendriſſans d'en être touchés, autant que leur ſenſibilité naturelle pouvoit le permettre. Si la figure de l'épouſe en larmes eſt dépourvue de graces & de beauté; ſi la douleur du pere outragé eſt aigre ou querelleuſe; ſi le magiſtrat, ou le prince irrité, manque ou de majeſté dans les traits, ou de force dans l'expreſſion, l'effet doit néceſſairement s'affoiblir, il manque par quelque choſe; & cette exception, ſi petite qu'elle ſoit, ſuffit pour aliéner notre ame & détruire notre ſenſibilité: que ſeroit-ce encore ſi nous conſidérions l'influence de nos diſpoſitions particulieres & momentanées? notre ſanté, nos affections, nos craintes, nos eſpérances perſonnelles, tout peut influer ſur l'impreſſion que nous devons recevoir. Maintenant que l'art vienne remplacer la nature, qu'un peintre nous repréſente Ariane abandonnée; le ſite qu'il aura choiſi, la couleur du ciel, le moment de la journée, la figure de l'amante trahie, ſa taille, ſon habillement; tout ſera calculé, préparé pour concourir à l'effet total de la ſcene. Qu'un Racine, qu'un Voltaire ait entrepris de peindre la paſſion de l'amour avec cette force & cette énergie dont elle a beſoin pour être noble & théâtrale, tout ce qu'il aura fait entrer dans ſa tragédie ſera dirigé vers cet objet principal; tout contribuera à rendre Phedre plus intéreſſante, Aménaïde plus touchante: nul détail, nul accident épiſodique, qui ne concoure à l'effet principal, nul acceſſoire qui ne modifie, pour ainſi dire, l'ame du ſpectateur, dans le ton où l'auteur a préludé: & voilà comment le beau *idéal* appartient auſſi à la tragédie. C'eſt auſſi ce qu'il faut bien ſentir avant de répondre aux critiques que les étrangers ont hazardées contre nos poëtes les plus eſtimés. Quiconque ne voudra pas rapporter la plupart de nos belles tragédies à quelque choſe d'abſtrait & d'*idéal*, à certaines beautés de convention & de création, ne ſera jamais en état de réfuter tant d'objections vulgaires ſur l'imitation de la nature & ſur la vérité de l'expreſſion théâtrale. Que l'homme ſans imagination qui ne cherchera dans les héros de l'antiquité qu'une reſſemblance exacte avec ſes contemporains & ſes ſociétés habituelles, qui ne regardera pas la poëſie comme un langage particulier, qui ne goûtera aucun plaiſir à voir un roi, un héros n'agir, ne parler que comme un roi, comme un héros; qui ne ſentira pas enfin l'impreſſion qu'il éprouve s'augmenter par l'abſtraction de tout ſentiment vulgaire; que cet homme, dis-je, à qui l'admiration eſt interdite, n'entende jamais ni Sémiramis, ni Iphigénie; qu'il aille voir des drames, ou plutôt qu'il fréquente des académies de jeu, ou le combat du taureau. Il en eſt de même pour la muſique. Ceux qui veulent qu'un art tout magique, tout *idéal*, ſoit borné à l'imitation & à l'expreſſion, ne ſont pas dignes d'entendre les accens mélodieux dont les Buranello, les Piccini, les Sachini ont rempli toute l'Europe, & qui vont juſqu'à Archangel fondre les glaces du Nord; tandis qu'on les ſoumet ici à une critique ſtérile & pédanteſque, comme s'il étoit défendu à l'art d'avoir des richeſſes, & qu'il exiſtât des plaiſirs qui fuſſent de contrebande. La paſſion a coutume de proférer des paroles ſans ordre & ſans méthode; la poéſie les compte & les arrange; la muſique les prolonge & les répete; ôtez à ces deux dernieres leurs privileges, vous n'aurez ni poéſie ni muſique, & il ne vous reſtera que de l'eſprit, le meuble du monde le plus inutile, quand il eſt dépourvu d'imagination & de ſenſibilité.

Mais ce n'eſt pas aſſez de faire voir que l'*idéal* entre pour beaucoup dans les plus beaux ouvrages de l'art, il faut aller plus loin, & prouver qu'il en forme la partie la plus noble & la plus précieuſe; or pour y parvenir, il ſuffit de faire obſerver que le genre *idéal* réunit trois avantages particuliers, qui lui aſſurent la prééminence ſur le genre imitatif; 1°. il excite des ſenſations nouvelles; 2°. il inſpire à l'homme une haute idée de ſes propres forces; 3°. il donne un grand eſſor à l'imagination.

Il excite des ſenſations nouvelles, puiſque la nature ne nous offre rien d'égal à ce qui vient frapper nos regards: tout le monde a vu des vaches pareilles à celles de Berghen; des chevaux ſemblables à ceux de Wouvermans: mais perſonne n'a vu d'objets ſemblables à ceux que raſſemble ce beau plafond du palais Roſpigliosi, où le ſoleil eſt repréſenté précédé par l'aurore, & accompagné des heures, qui forment une danſe myſtérieuſe autour de ſon char. Qui a jamais vu douze belles femmes dans un tourbillon de lumiere; un char s'élancer dans les airs enflammés; des chevaux reſpirant le feu dont ils ſont environnés, &c.? J'en dirai autant du plafond, non moins agréable, & peut-être plus piquant de la ville Ludoviſi, où le Guercin, digne émule du Guide, a peint l'aurore avec tous ſes attributs. Là, tout eſt imaginé, tout eſt *idéal*; là, différens tableaux placés dans les angles, dans les voltes, concourent à un effet unique; là, tout ce qui caracteriſe le point du jour, vous place ſi parfaitement au milieu de la ſcene, qu'à peine êtes-vous entré, que vous vous ſentez ſaiſi par le froid du matin. La beauté de la déeſſe eſt telle, qu'elle ne peut être que celle de l'aurore: c'eſt de la fraîcheur ſans éclat; des graces ſans vivacité; je ne ſais quoi de vaporeux, d'endormi dans toute la couleur, dans toute la compoſition; on ſe perſuade qu'on eſt arraché des bras du ſommeil, & l'on croit ne regarder ces peintures enchantereſſes qu'avec des yeux à demi ouverts.... & cette femme qui repréſente l'étude, elle s'eſt enfin aſſoupie après avoir veillé toute la nuit; ſa lampe vient de s'éteindre, mais ſon livre eſt encore ouvert; le génie qui eſt à ſes pieds paroît plongé dans un profond ſommeil; mais on voit que ce bel enfant ne s'eſt pas couché; qu'il eſt tombé de laſſitude, & qu'il n'a pas changé de place depuis ce moment-là. Oh! ſi le beau *idéal* n'a pas de charme particulier qui trouble l'ame & lui inſpire une ſorte d'ivreſſe, d'où m'eſt venu ce mouvement involontaire qui me faiſoit ſortir du lieu où j'étois pour aller exprimer mon enthouſiaſme & mon admiration à l'auteur de cet ouvrage divin? Pourquoi, lorſque je me ſuis rappellé qu'il étoit mort depuis deux cens ans, ai-je ſenti mes larmes couler, & ſuis-je rentré chez moi avec l'impreſſion d'une mélancolie profonde?

Le genre idéal nous donne une grande idée de nos propres forces. Oui ſans doute, puiſque l'artiſte s'eſt élevé au-deſſus de la nature; puiſqu'il a ſu repréſenter & l'action & la penſée; puiſqu'il eſt même parvenu à exprimer une penſée ſupérieure & divine; c'eſt ainſi que l'archange Michel, en terraſſant le prince des démons, annonce par la ſérénité de ſon front & par le calme de ſon viſage, que ſans efforts & ſans colere, il remplit les décrets du ciel & ſert la vengeance du Très-Haut: c'eſt ainſi que l'Apollon du belvedere, lance ſes fleches avec une ſorte de dédain, qui caracteriſe ſi bien la divinité, qu'un païen ne pourroit voir cette ſtatue ſans l'adorer; & pour ne pas emprunter tous nos exemples de l'art du peintre ou du ſculpteur, c'eſt ainſi qu'Homere peint le même Apollon, deſcendant du ciel pour punir les Grecs & marchant ſemblable à la nuit: ὁ δ' ἤιε νυκτὶ ἐοικώς.

Le genre idéal donne un grand eſſor à notre imagination. Car du moment que notre ame eſt élevée au-deſſus des objets vulgaires & familiers, elle reprend toute ſa liberté; de ſorte que le ſujet préſenté,

n'étant plus, pour ainſi dire, que le motif de ſes méditations, elle concourt avec l'artiſte & acheve le tableau que celui-ci n'a fait que commencer. Voilà pourquoi les réticences ſont toujours néceſſaires dans les grandes compoſitions. Gardez-vous de me montrer dans une coupole les cieux ouverts & la gloire du paradis: mais ſi la vierge s'éleve vers le firmament pour être reçue dans le ſein même de la divinité; qu'un rayon de lumiere, qu'un ſeul paſſage ouvert me laiſſe entrevoir le ſéjour éclatant qu'elle doit habiter; alors ma penſée n'eſt plus circonſcrite par l'artiſte; je l'étends je l'exagere à mon gré, & elle eſt d'autant plus grande, qu'elle eſt plus vague & plus indéterminée.

Il ſemble que cet art admirable, de montrer & de cacher, de réveiller l'imagination, & de la laiſſer aller après l'avoir excitée, n'ait été bien connu que dans les beaux âges de la poëſie & de la peinture; & ſi l'on doute que ce ſoit un même eſprit qui regne dans tous les arts, qu'on obſerve d'un côté avec quelle exactitude, quel ſcrupule Ruysdael, Paul Bril & Rubens lui-même, repréſentoient tous les objets qu'ils avoient ſous les yeux, les plaines de la Flandre, le ciel de la Flandre, les arbres de la Flandre, *&c.* & de l'autre de quels détails minutieux la plupart des étrangers, depuis Tompſon juſqu'à Geſner, ont embarraſſé la poéſie deſcriptive. Ce n'étoit pas ainſi qu'Homere, Virgile, l'Arioſte, Salvator Roſe, Claude Lorrain, Gaſpar & Nicolas Pouſſin, repréſentoient la nature. Ces grands poëtes abondoient en images riches & ſublimes, mais ne deſcendoient pas à des détails topographiques; ces grands peintres ſavoient raſſembler, choiſir, imaginer tout ce qui pouvoit produire un effet impoſant; ils repréſentoient l'aſpect d'une forêt, & ne faiſoient pas le portrait d'un arbre. Oui, je ne crains pas de l'avancer, l'*idéal* entre dans le payſage comme dans les genres hiſtoriques & allégoriques. La nature, il eſt vrai, a donné de grandes idées à Salvator Roſe, à Gaſpar Pouſſin, à Vernet; mais ni l'un ni l'autre n'ont peint exactement ce qu'ils avoient vu. Ce concours des ciels, des effets de lumieres, cet équilibre dans les maſſes, cette dégradation dans les plans, tout cela ne ſe trouve qu'en partie dans les ſites de la nature; & ſi l'on veut s'en convaincre, qu'on compare les tableaux où M. Vernet a peint les ports du royaume, avec ceux où il a ſuivi ſon imagination.

Il y a plus, l'*idéal* entre encore dans le choix des ombres & des lumieres.

Lorſque Lanfranco, & Michel-Ange de Carravagio, voulant s'élever au-deſſus de l'école des Carraches, chercherent des routes juſqu'alors inconnues: ils imaginerent de nouvelles oppoſitions d'ombres & de lumieres, qui ſont rigoureuſement dans la nature, puiſqu'elles ſont poſſibles & qu'on peut les trouver; mais qu'ils n'avoient jamais obſervées, & auxquelles ils furent conduits par leur imagination. J'en dirai autant de Rimbrant, de Gherardo Delle-Notte, & de pluſieurs autres qu'il eſt inutile de nommer. Il eſt même tems de terminer cet article, où l'abondance des matieres & le peu de loiſir que nous avons eu pour l'écrire, ne nous a pas permis de nous renfermer dans de juſtes limites, ni de ſuivre une marche plus didactique. Nous ne nous permettrons donc plus que quelques réflexions ſur l'état actuel de la peinture en France. Ces réflexions ne peuvent offenſer notre école, qui eſt certainement la plus ſavante de l'Europe: c'eſt même d'après une connoiſſance particuliere du mérite de la plupart de nos profeſſeurs, que nous avons droit d'attendre d'elle des progrès plus diſtingués & plus rapides; de ſorte que, s'il eſt vrai qu'elle ſoit reſtée dans une eſpece de langueur & d'inertie, c'eſt bien moins aux artiſtes qu'au goût général qu'il faut en imputer la cauſe.

Avouons-le, tous les peuples du Nord, parmi leſquels je compterai les Anglois, les François, les Hollandois & les Allemands, ſont peu ſenſibles aux charmes des beaux arts. S'ils cultivent la Peinture, la Sculpture, c'eſt plutôt par magnificence ou par déſœuvrement que par un inſtinct particulier. Or cette influence du climat, quoique toujours la même, produit des effets ſi différens les uns des autres, qu'on ne pourroit, ſans le ſecours de la réflexion, les attribuer à une même cauſe.

Lorſque la nature du climat, celle du ſol, des alimens, tendent à rendre les peuples aſſez phlegmatiques pour qu'ils ſoient très-patiens, tous les arts qui exigent de l'adreſſe, de la conſtance & de l'aſſiduité, peuvent être portés à un grand dégré de perfection. C'eſt ainſi que les Mieris, les Netcher, les Gerard Dow, ont excellé dans l'art de l'imitation: c'eſt ainſi qu'en Angleterre les ouvrages d'acier, les inſtrumens de mathématiques, de muſique, *&c.* ſont mieux faits que par-tout ailleurs. Le climat eſt-il un peu plus doux, l'air plus pur, les alimens plus forts, plus ſubſtantiels, il arrive alors que les hommes, ayant des organes plus mobiles que délicats, ont trop de vivacité pour les ouvrages de patience, ſans avoir encore aſſez de ſenſibilité pour les ouvrages d'imagination. Chez un pareil peuple on a plus d'eſprit que de talens; plus de jugement que d'enthouſiaſme. Il ſe trouvera, à la vérité, quelques hommes, quelques claſſes d'hommes même, qui, formés par la connoiſſance de tous les modeles, & excités par une émulation particuliere, s'éléveront au-deſſus de leur nation, & obtiendront la palme du génie; mais ces diſpoſitions ſeront particulieres & individuelles, & ne ſeront jamais répandues dans le plus grand nombre, dans ce qu'on appelle *le public*. Maintenant approchez de l'équateur; tranſportez-vous dans ces pays où le ciel eſt toujours ſerein, & la terre toujours brûlante; où le ſuc des végétaux, où l'influence de l'atmoſphere donnent une grande activité aux organes, tandis que l'extrême chaleur ſemble interdire le mouvement; vous reconnoîtrez bientôt qu'une force centrale, une eſpece de réaction ſur l'organe intérieur, donne à preſque tous les individus, & une imagination très-vive pour produire la penſée, & une force très-énergique pour la fixer & la méditer. C'eſt donc là que les grands concepts ſeront fréquens; c'eſt-là que la ſenſibilité ſera répandue dans le peuple; c'eſt-là qu'il y aura de grandes vertus, ſi le gouvernement eſt auſtere & guerrier; & de grands talens, ſi le gouvernement eſt faſtueux & paiſible; c'eſt-là qu'on accordera une eſtime ſentie aux Régulus & aux Raphaëls; qu'on applaudira avec tranſport aux triomphes de Marcellus, ou aux opéras de Sachini. Il ſemble que le Midi préſente, à des yeux obſervateurs, l'image d'un feu qu'on n'eſt pas encore parvenu à éteindre; & le Nord, celle d'un feu qu'on n'a pas encore achevé d'allumer. Or, ſi le peuple François n'eſt pas ſenſible aux vraies beautés de la Peinture, comment peut-il eſpérer d'avoir de grands peintres? Comparez les honneurs que l'Italie a rendus aux Cimabué, aux Giotto, avec ceux qu'ont obtenu parmi nous les reſtaurateurs de la Peinture. Eh quels ſont les citoyens de Paris qui ſavent diſtinguer un original antique d'avec les ſtatues qu'ils voient tous les jours aux Tuileries? Si l'on expoſe aux yeux du public les ouvrages qui ſortent de l'académie, qu'en réſulte-t-il pour la Peinture? Du découragement plutôt que de l'émulation. Lorſque vous vous mêlez à cette foule, dont on peut bien dire: *oculos habent & non videbunt*, qu'entendez-vous louer ou critiquer? L'expreſſion, l'expreſſion ſeulement. Qu'un peintre ait exécuté quelques-uns de ces ſujets qu'on appelle ici de *grandes machines*, & que ſe conformant au goût public, il ait fait, au

lieu d'un tableau d'hiſtoire, une ſcene de théâtre; avec quelle attention on examinera les attitudes, les geſtes, les phyſionomies; ſans que perſonne s'aviſe d'obſerver ſi la couleur eſt fraîche & vraie, ſi le trait eſt pur & hardi, ſi la compoſition eſt grande & ſimple, ſi les têtes ont de la nobleſſe & de la beauté, &c. A côté de cette *larve* ſe trouvera peut-être un ſujet moins ambitieux, où les formes ſeront belles & élégantes, où la couleur paroîtra ſoignée, où l'effet total ſera doux & harmonieux; mais on ne le regardera pas, ou ſi l'on veut bien s'y arrêter un moment, on ſe détournera bientôt, en diſant: *c'eſt trop froid, trop droit, trop monotone.* Je ſuis perſuadé que ſi on pouvoit aſſez rajeunir un tableau de Raphaël, ou du Dominiquin, pour qu'il parût ſortir de la palette, il ſeroit mépriſé de nos connoiſſeurs. Pourquoi ces gens d'eſprit qui viennent juger les arts, ont-ils quitté leur bureau ou leur bibliotheque? Pourquoi l'heure n'eſt-elle pas encore venue de courir au théâtre applaudir à des mouvemens forcés, des tons emphatiques, & des expreſſions exagérées? La place reſteroit libre, & ne ſeroit plus occupée que par un petit nombre d'amateurs, qui après s'être diſperſés un moment, ſe réuniroient bientôt pour parler entr'eux des ſalles du Vatican & de la galerie Farneſe.... Que s'il arrive des momens heureux; ſi le même zele éclairé qui a ſauvé des injures du tems les chefs-d'œuvre de le Sueur, veut encore qu'ils ſoient égalés de nos jours, qu'on ſe garde bien alors de demander aux jeunes gens de grandes compoſitions, avant qu'ils aient bien étudié la nature & les antiques; qu'on ſe rappelle combien d'*études* les Michel-Ange, les Carraches, les Lanfrancs, ont deſſinées, avant que d'entreprendre ce qu'on appelle de *grandes machines;* qu'on ſe contente d'abord d'une compoſition d'une ſeule figure, ou de deux ou trois au plus, où l'on exigera l'exactitude du trait, la grace des contours, le choix des proportions, la beauté enfin, la beauté *idéale*, & qu'on éleve ainſi l'art par dégrés juſqu'aux plus ſublimes entrepriſes; que les palais de nos rois ſoient ornés de ces grandes compoſitions, mais qu'elles ne ſoient pas commandées ou confiées à telles ou telles perſonnes; qu'elles ſoient livrées au concours & jugées par la partie éclairée du public, avant d'être placées dans ces aſyles reſpectables, où elles doivent atteſter la honte ou la gloire de la nation. (*Cet article eſt de M. le Chevalier* DE CHATELLUX.)

IDOUTHOS, (*Muſiq. inſtr. des anc.*) eſpece de flûte des Grecs, au rapport de Pollux. (*F. D. C.*)

J E

JEAN II, ſurnommé *le Bon*, (*Hiſt. de France.*) Ce prince naquit en 1320, & parvint au trône de France après la mort de Philippe de Valois, en 1350. La France étoit épuiſée d'hommes & d'argent; les ſoldats étoient découragés par tous les échecs que les armes françoiſes avoient reçus. Edouard III, fier de ſes ſuccès, prenoit le titre de roi de France: telle étoit la triſte ſituation de l'état, lorſque *Jean* fut appellé au gouvernement. Il crut devoir effrayer les traîtres par un exemple terrible. Raoul, comte d'Eu, accuſé avec fureur, condamné avec légéreté, porta ſa tête ſur l'échaffaud: toute la France en murmura. *Jean*, pour s'attacher les ſeigneurs, & perpétuer entr'eux une concorde parfaite, inſtitua l'ordre de l'étoile. Cette marque de diſtinction ceſſa d'en être une dès qu'elle devint vulgaire, & la nobleſſe l'abandonna au guet.

Charles-le-mauvais étoit alors roi de Navarre: le caractere atroce de ce prince n'eſt point encore aſſez peint par le ſurnom odieux qu'on lui donna; cruel par goût, comme les autres par néceſſité, il avoit pour ainſi dire du génie pour créer des crimes nouveaux: il avoit fait aſſaſſiner le connétable Charles de la Cerda. Le roi attira Charles à Rouen, & le fit arrêter; ce coup d'état ne ſe fit pas ſans effuſion de ſang. Les partiſans de Charles (car les tyrans en ont quelquefois) appellerent à leur ſecours le roi d'Angleterre. Déja l'Auvergne, le Limouſin, le Poitou, ſont couverts de cendres & de ruines: *Jean* raſſemble ſon armée, court ſus aux Anglois & les joint à Maupertuis près de Poitiers. Le prince de Galles, fils d'Edouard, craint d'être enveloppé; il demande la paix, il offre la reſtitution de tout ce qu'il a conquis. *Jean* eſt inflexible, il veut venger tous les affronts que la France a reçus depuis tant d'années: la bataille ſe donne le 19 ſeptembre 1356. « Amis, dit-il aux » ſeigneurs de ſa ſuite, lorſque vous êtes tranquilles » à Paris, vous appellez les Anglois, les voilà ces » ennemis que vous avez défiés; faites voir que vos » menaces ne ſont point de vaines bravades ». Sa valeur impatiente cauſa la perte de la bataille; l'envie de ſe précipiter dans les plus grands périls, l'empêcha de voir ce qui ſe paſſoit loin de lui; il n'y eut nul ordre dans les attaques, nul enſemble dans les mouvemens: le roi long-tems défendu par ſa propre bravoure, par celle de ſes gardes & par Philippe ſon jeune fils, fut contraint de rendre les armes. Le prince de Galles le traita avec tous les égards qu'il devoit à ſon rang, ſur-tout à ſon courage; on le conduiſit à Bordeaux, & de-là on le fit paſſer à Londres. Pendant ſa captivité, la régence fut confiée au jeune Charles, dauphin, qui dès-lors commençoit à mériter le ſurnom de *ſage*, qu'on lui donna depuis. Ce prince, ſecondé par Dugueſclin, empêcha du moins la chûte entiere de l'état, s'il ne le rétablit pas dans toute ſa ſplendeur. Charles-le-mauvais échappé de ſa priſon, employoit pour perdre la France, la ruſe & la perfidie, les ſeules armes qu'il connût. Un ſimple bourgeois ſauva Paris de ſa fureur; Edouard s'avança juſqu'aux portes de cette capitale, pillant, brûlant, ſaccageant: c'eſt ainſi qu'il cherchoit à mériter l'affection d'un peuple ſur lequel il vouloit régner. Enfin, le fatal traité de Bretigny rendit la liberté à *Jean II*, en 1360. Il renonçoit à toute eſpece de ſouveraineté ſur la Guienne & ſur les plus belles provinces de France: à peine revenu à Paris, on voulut l'empêcher de remplir ces conditions onéreuſes. « Si la juſtice & la bonne-foi, répondit-il, » étoient bannies du reſte du monde, elles devroient » ſe retrouver encore dans le cœur & dans la bouche » des rois ».

Toutes les provinces qui devoient paſſer ſous la domination angloiſe, s'oppoſerent à l'exécution du traité; quelques-unes même menacerent de ſe révolter, ſi on vouloit les livrer à Edouard, & de déſobéir au roi pour lui être fidelles. Cependant Edouard fut mis en poſſeſſion de ſes conquêtes; mais ſes ambaſſadeurs manquerent au rendez-vous où l'on devoit leur remettre les renonciations authentiques de *Jean*. Ce prince permit, en 1360, aux Juifs de fixer leur ſéjour dans le royaume pendant vingt ans. La mort de Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne, lui laiſſa ce duché dont il étoit héritier; il le donna à Philippe ſon quatrieme fils, comme appanage réverſible à la couronne au défaut d'enfans mâles. Le duché de Normandie, les comtés de Champagne & de Toulouſe furent auſſi réunis à la couronne. Cependant le duc d'Anjou qui étoit reſté à Londres en ôtage, s'échappe & reparoît à la cour. *Jean* eſt indigné de ſa démarche; ſur le champ il prend la réſolution d'aller à la place de ſon fils reprendre ſes fers à Londres: en vain toute la cour s'oppoſe à ce deſſein. Nouveau Régulus, il ferme l'oreille aux prieres de ſes parens, de ſes amis, de ſes ſujets: il part, arrive à Londres, & y meurt le 10 avril 1364. *Jean* n'eut pas aſſez de talens pour rétablir la France dans la ſituation horrible où elle ſe trouvoit: il en auroit

eu assez pour la rendre heureuse au sein de la paix. On ne peut point lui faire un crime des guerres continuelles qui troublerent son regne : le droit naturel de la défense le rendoit légitime. Meilleur soldat que général, meilleur citoyen que roi, plus juste qu'éclairé, si quelque qualité l'éleve au-dessus du vulgaire des rois, c'est sa bonne-foi. (*M.* DE SACY.)

* JEAN SANS-TERRE, (*Histoire d'Angleterre.*) quatrieme fils du roi Henri II, usurpa la couronne d'Angleterre, en 1199, sur Arthus de Bretagne, son neveu, à qui elle appartenoit, & par un nouveau crime, ôta la vie à ce prince ; au moins il fut soupçonné de ce meurtre, & ce ne fut pas sans raison, puisqu'ayant fait enfermer Arthus dans la tour de Rouen, on ne sait ce qu'il devint. *Jean* soutint mal le poids d'une couronne qu'il avoit acquise par un double forfait. Philippe le dépouilla de toutes les terres qu'il possédoit en France. Il se brouilla avec le pape Innocent III, & ce pontife le força de soumettre sa personne & sa couronne au saint siege, & de consentir à tenir ses états comme feudataire de l'église de Rome. Un légat du pape reçut l'hommage de *Jean*, il étoit conçu en ces termes : « Moi *Jean*, » par la grace de Dieu, roi d'Angleterre & seigneur » d'Hibernie, pour l'expiation de mes péchés, de » ma pure volonté & de l'avis de mes barons, je » donne à l'église de Rome, au pape Innocent & à » ses successeurs, les royaumes d'Angleterre & d'Ir- » lande, avec tous leurs droits ; je les tiendrai » comme vassal du pape ; je serai fidele à Dieu, à » l'église Romaine, au pape mon seigneur, & à ses » successeurs légitimement élus. Je m'oblige de lui » payer une redevance de mille marcs d'argent par » an, savoir, sept cens pour le royaume d'Angle- » terre, & trois cens pour l'Hibernie ». Ce trait suffit pour caractériser ce prince. Les Anglois outrés de la lâcheté de leur roi, résolurent de le faire tomber du trône. *Jean*, informé de la disposition des esprits, assembla les barons, & trembla devant eux comme devant le légat du pape. Il jura d'observer tous les articles de la grande charte, ajouta de nouveaux privileges aux anciennes prérogatives, & mit la liberté publique au-dessus de l'autorité royale. Le monarque toujours inconséquent dans sa conduite, repentant d'avoir accordé des droits si exorbitans à ses sujets, s'en vengea en pillant les biens des barons & en ravageant leurs terres. Ceux-ci se révolterent, appellerent Philippe, roi de France, à leur secours, & offrirent la couronne d'Angleterre à Louis, son fils. Le dauphin passe en Angleterre, y est reçu avec acclamation, & couronné en 1216. *Jean* meurt la même année, après avoir erré de ville en ville, portant par-tout ses inquiétudes, avec la honte & le mépris dont il étoit couvert.

JEAN I, roi d'Aragon, (*Hist. d'Espagne.*) A la toute-puissance près qui n'est point le partage de la foible humanité, les rois feroient exactement tout ce qu'ils voudroient faire, s'ils savoient employer avec art le droit qu'ils ont de commander aux hommes. Cet art pourtant ne paroît pas bien épineux, puisqu'il consiste à se faire aimer seulement de ceux de qui l'on veut être obéi. J'avoue qu'il faut aux hommes ordinaires bien des talens, de grandes qualités pour être aimés ; encore même avec ces grandes qualités, ces talens supérieurs, ne parviennent-ils souvent qu'à se faire des ennemis dans la société. Quant aux rois, avec de la douceur, de l'affabilité, il n'est rien qu'ils ne puissent, il n'y a rien qui leur résiste ; on ne s'apperçoit même pas des défauts qu'ils peuvent avoir, & qui quelque considérables, quelque énormes qu'ils soient, sont rachetés par ces deux qualités. Un prince affable, doux, est toujours sûr du zele, du respect, de la confiance & de l'amour de ses sujets, qui mettant sur le compte de cette douceur de caractere ses foiblesses, ses défauts & ses fautes même, ne voient en lui que le roi bienfaisant, le protecteur généreux & l'ami de ses peuples. Tel fut *Jean I*, roi d'Aragon ; il fut bon, & ne fut que bon : cependant les Aragonois qui, à la vérité, venoient d'être soumis à un maître fort dur, impérieux, méchant, l'aimerent & le regarderent comme le meilleur des souverains. *Jean* pourtant n'étoit rien moins qu'ambitieux de passer pour habile, mais il étoit affable, & la douceur lui tint lieu des talens qu'il n'avoit pas & qu'on lui supposa, des grandes qualités qu'il n'avoit pas non plus & qu'on voulut lui croire, des éminentes vertus auxquelles il ne prétendoit pas, & que le peuple dont il étoit chéri lui donna libéralement. Il se livra tout entier aux plaisirs, ne chercha qu'à se procurer & à goûter tous les agrémens de la vie, & se reposa du gouvernement du royaume sur la reine Violante sa femme, princesse de beaucoup d'esprit, ambitieuse & intrigante ; mais il étoit affable, il étoit doux, & ce fut uniquement à lui qu'on rapporta tout ce qui se faisoit de bien, comme on attribuoit à sa femme ou au malheur des circonstances toutes les fautes qui se commettoient dans l'administration. On ne supposoit pas qu'un roi qui recevoit avec tant de douceur toutes les remontrances qu'on jugeoit à propos de lui faire, fût seulement capable de quelque négligence volontaire dans la conduite des plus importantes affaires, & l'on excusoit ou l'on feignoit de ne pas voir toutes les fausses démarches dans lesquelles l'engageoient son inapplication, ou les conseils de son épouse & de ses favoris. Ce fut ainsi que régna paisiblement *Jean I*, fils de don Pedre IV, le plus impérieux des rois, le plus violent des hommes, souvent le plus injuste, & de dona Léonore, infante de Portugal. Il naquit le 27 décembre 1351, & à sa naissance, son pere lui donna le titre de *duc de Gironne*, qui dans la suite a toujours été celui des fils aînés des rois d'Aragon. Son éducation fut confiée à Bernard de Cabrera, général, ministre, favori de don Pedre, & qui par les services les plus importans & les plus signalés avoit mérité la confiance de son maître & l'estime publique : cependant, par des fautes vraies ou supposées, Cabrera se fit des ennemis, & les accusations, ou peut-être les calomnies de ceux-ci ayant prévalu, il devint odieux à tout le monde, & sur-tout à don Pedre qui soupçonnoit facilement & condamnoit avec sévérité, sur les soupçons les plus légers. *Jean* n'avoit pas encore quinze ans, lorsque son gouverneur persécuté par ses ennemis & haï par son maître, fut arrêté, mis en prison, appliqué à la plus violente torture, &, par ordre de don Pedre, jugé par son pupille *Jean* qui le condamna à mort. Mariana raconte que cette cruelle sentence fut prononcée par don Pedre, & publiquement exécutée par le duc de Gironne. Ce fait n'est pas prouvé, & c'est assez qu'il ne soit pas vraisemblable, pour qu'on ne doive pas y ajouter foi. *Jean* n'étoit pas assez cruel pour faire dans cette occasion l'office de bourreau ; il étoit fort doux au contraire, il aimoit Cabrera, & il fut forcément obligé de prononcer, sous la dictée de son pere, une sentence qu'il eût été très-dangereux pour lui de refuser de prononcer : don Pedre ne l'auroit pas plus épargné que Cabrera. Quelque tems après il se maria avec dona Marthe, sœur du comte d'Armagnac ; & le roi son pere, veuf depuis quelques années, épousa dona Sybille de Fortia. Le caractere altier, ambitieux & tracassier de la reine Sybille, causa beaucoup de chagrins au duc de Gironne qu'elle haïssoit, qu'elle cherchoit à rendre odieux à don Pedre, & avec lequel elle ne garda plus de ménagemens, lorsque étant devenu veuf, il refusa d'épouser la reine de Sicile, cousine de Sybille, qui avoit proposé ce mariage. La reine Sybille éclata, se

ſe déchaîna violemment contre le duc de Gironne, qui eut enfin la douleur de voir le roi don Pedre partager la haine de ſa femme, & s'unir avec elle contre lui; ces démêlés durerent pendant trois années, & *Jean* eut à ſupporter la perſécution la plus dure & la plus amere, juſqu'à la fin du regne de don Pedre ſon pere qui mourut le 5 janvier 1387. Dès la veille, la reine Sybille, coupable de tant d'excès envers le nouveau ſouverain, avoit pris la fuite, & s'étoit réfugiée dans le château de Fortia, chez ſon frere: elle y fut aſſiégée, forcée de ſe rendre & conduite au roi *Jean I*, qui la traita avec une rigueur qui ne lui étoit pas naturelle, mais que Sybille n'avoit que trop méritée. A la ſollicitation du pape, la vie lui fut conſervée; mais elle fut dépouillée de tous les domaines & de tous les revenus qu'elle tenoit de don Pedre, & que le roi *Jean I* donna ſur le champ à dona Violante ſon épouſe, à laquelle il avoit été marié quelque tems avant la mort de don Pedre. L'Aragon étoit tranquille, & le nouveau ſouverain prit les meſures les plus ſages pour maintenir ce calme & prévenir tout ce qui eût pu le troubler, ſoit au-dehors, ſoit au-dedans. Le duc de Lancaſtre lui envoya l'archevêque de Bordeaux, pour réclamer quelques paiemens auxquels l'Aragon étoit obligé, en vertu d'un traité fait avec l'Angleterre ſous le regne précédent: mais l'archevêque de Bordeaux ſe plaignit avec tant de hauteur & parla avec tant d'inſolence, que, malgré toute ſa douceur, *Jean I* ne pouvant retenir ſon indignation, fit arrêter l'audacieux prélat. Le duc de Lancaſtre fut très-irrité de cet empriſonnement, qu'il regardoit d'abord comme un attentat; mais informé de la licence de l'archevêque, il ſe radoucit, & cette affaire n'eut aucune ſuite. Par les conſeils de ſon épouſe, *Jean I* ſe rangea ſous l'obédience de Clément VII qui réſidoit à Avignon, & lui fit faire hommage pour la Sardaigne, où don Simon Perez d'Azenos gouvernoit avec beaucoup de ſageſſe en qualité de vice-roi. *Jean* n'avoit qu'un ſeul objet d'ambition, & cet objet étoit de plaire à la reine Violante ſon épouſe qui, aimant beaucoup les plaiſirs, & ſur-tout la muſique & la poéſie, engagea ſon époux à faire venir des maîtres en ce genre, & à en établir une école. Cette inſtitution déplut beaucoup à la nobleſſe, & les ſeigneurs qui ne connoiſſoient d'autre plaiſir que celui de combattre & de maltraiter leurs vaſſaux, ſe plaignirent hautement. Les prélats hypocrites, ignorans & déſapprobateurs, penſerent & agirent comme la nobleſſe; enſorte que pour ſatisfaire les mécontens, *Jean* & la reine ſon épouſe renoncerent à ces amuſemens, & renvoyerent les muſiciens & les poëtes qu'ils avoient attirés dans l'état. On applaudit beaucoup à ce ſacrifice, & la tranquillité du regne de ce bon prince ne fut troublée que par le comte d'Armagnac qui, prétendant avoir des droits ſur le royaume de Majorque, y fit une irruption, & ne fut point heureux. Le frere du roi, le duc de Montblanc, dont le fils don Martin d'Elſerica avoit épouſé dona Marie, reine de Sicile, fit une expédition auſſi glorieuſe qu'heureuſe en Sicile, & tous ceux qui avoient pris les armes contre l'Aragon furent punis ſévérement. De nouveaux troubles s'éleverent en Sardaigne, & *Jean* réſolut d'y paſſer; mais les Maures menaçant de faire une irruption dans le royaume de Valence, il ne put exécuter ce projet, & il ſe contenta d'y envoyer des troupes. Quelque tems après le départ de ce ſecours, *Jean* maria ſes deux filles, les infantes dona Yolande & dona Jeanne, la premiere au duc d'Anjou, la ſeconde à Matthieu, comte de Foix. Il eut ſoin auſſi de fixer les limites qui ſéparoient l'Aragon de la Navarre, & les ſuites prouverent la ſageſſe & la grande utilité de cette précaution. Libre des ſoins qui l'avoient occupé juſqu'alors, *Jean* ſe diſpoſa à paſſer en Sardaigne, où les troubles s'étoient accrus, & où ſon frere, ſon neveu & ſa niece étoient aſſiégés dans Catane par les mécontens: mais les fonds lui manquant, il eût été obligé de différer encore cette expédition, ſi don Bernard de Cabrera, engageant généreuſement ſes biens, n'eût fourni à toutes les dépenſes & hâté les ſecours avec leſquels le roi & la reine de Sicile furent délivrés du danger qui les menaçoit. Toujours fondé ſur ſes prétentions, le comte d'Armagnac ne ceſſoit point ſes hoſtilités, & faiſoit les plus vives incurſions en Catalogne. La Sardaigne agitée demandoit du ſecours; la Sicile étoit toujours expoſée aux fureurs de la guerre; la reine Violante gouvernoit ſous le nom de ſon époux, & celui-ci plus empreſſé de jouir des plaiſirs qu'il pouvoit prendre qu'ambitieux de régner, écoutoit les remontrances des états, & leur répondoit de la maniere la plus honnête & la plus ſatisfaiſante; eſtimoit, protégeoit, avançoit ceux qui lui parloient avec le plus de force & de vérité des devoirs & des fonctions de la royauté; ne vouloit mécontenter perſonne, mais auſſi ne vouloit ſe priver d'aucun de ſes plaiſirs: celui qui avoit pour lui le plus d'attraits, étoit la chaſſe, & il lui fut fatal; un jour qu'il s'y livroit avec ardeur, il tomba de cheval, & ſa chûte fut ſi cruelle, qu'il en mourut le 19 mai 1395, dans la neuvieme année de ſon regne & la quarante-cinquieme de ſon âge. Les éditeurs du *Dictionnaire de Moreri*, toujours profondément inſtruits, & toujours fort prompts à juger, diſent, ſur la foi d'un hiſtorien, Imhoff, que perſonne ne conſulte, & d'un autre hiſtorien, Zurita, que perſonne ne croit, que la foibleſſe de *Jean I* le rendit mépriſable à ſes ſujets, & que les premieres années de ſon regne furent remplies de ſéditions & de troubles. Ces deux aſſertions ſont deux erreurs: il n'eſt pas vrai que les premieres années du regne de ce Prince aient été troublées par aucune ſédition, par aucun ſoulévement; & *Jean*, ſi l'on en excepte les adhérens & les complices de la reine Sybille, n'eut ni rébelles à pourſuivre, ni traîtres à punir. Il eſt plus faux encore que *Jean I* ſe ſoit rendu mépriſable à ſes ſujets: ils l'aimerent, le chérirent & fermerent les yeux ſur ſon extrême confiance pour Violante ſon épouſe. Quand on veut juger les rois d'Eſpagne, je penſe que ce n'eſt ni d'après Imhoff, ni d'après Zurita qu'il faut ſe décider; je ne voudrois pas même toujours prononcer d'après Mariana. (*L. C.*)

JEAN II, roi d'Aragon, (*Hiſtoire d'Eſpagne.*) Suppoſez à un roi les vertus les plus éminentes, les plus brillantes qualités, tous les talens de l'eſprit, l'ame la plus belle, le cœur le plus magnanime; ſuppoſez-le équitable, courageux, libéral, magnifique, plein de valeur dans les combats, doux, bienfaiſant, aimable dans la ſociété. Avec toutes ces grandes & rares qualités, ne lui ſuppoſez qu'un défaut, une foibleſſe, un penchant irréſiſtible pour les femmes, & trop d'attachement à celles pour leſquelles il s'eſt une fois déclaré; dès-lors ce roi, modele de toutes les perfections humaines, court grand riſque de ne plus être qu'un prince malheureux, ſi même il eſt poſſible qu'il ne devienne pas un médiocre ou méchant roi, injuſte, efféminé, avare, dur, ſombre & inacceſſible. Ainſi le plus petit nuage peut obſcurcir le ſoleil le plus radieux. En effet, il eſt bien difficile qu'un roi, quelqu'éclairé qu'il ſoit, ait la force de réſiſter ou de rejetter perpétuellement les conſeils imprudens ou intéreſſés d'une maîtreſſe qui l'enchaîne, qui regne ſur ſes ſens & ſon ame avec plus d'empire qu'il ne regne lui-même ſur ſes peuples. Il me paroît bien mal-aiſé de ſe défendre perpétuellement, & toujours avec ſuccès, des inſpirations d'une maîtreſſe idolâtrée. Il ſont donnés avec tant d'art ces dangereux conſeils; ils ſont donnés &

répétés dans des momens si doux, si enchanteurs; l'amante qui les donne paroît si désintéressée, animée de tant de bonne foi, inspirée elle-même par de si bons motifs, qu'on croiroit se manquer à soi-même, que de ne pas les suivre; & s'ils sont écoutés & suivis, que devient ce roi sage, courageux, bienfaisant, libéral, juste, doux? Que deviendra l'état lui-même? A quelle cause le souverain trop crédule & trop confiant attribuera-t-il les revers qu'il éprouvera? Et à quelle autre cause qu'à son aveugle complaisance pour la reine Jeanne, & pour ses maîtresses qui le trompoient? *Jean II* put-il rapporter les malheurs de son regne, les troubles qui agiterent ses états, les disgraces qu'il éprouva lui-même, les injustices qu'il fit, quoiqu'il fût par caractere & par principe le plus juste des hommes? Il étoit courageux, & en plus d'une occasion il fut surpris lui-même de manquer de fermeté: il aimoit à verser des bienfaits, &, sans le vouloir, il refusa plus d'une fois de récompenser des services: il étoit gai, & il tomba souvent dans la mélancolie. Il suivit trop les conseils de ses maîtresses; il écouta ses favoris, & fut trop facile à prendre les impressions qu'ils lui donnerent. Sans ces foiblesses, qui eurent des suites fâcheuses, il eût été un bon roi, & digne à tous égards de l'estime, du respect & de l'amour de ses sujets. Fils de Ferdinand, infant de Castille, roi d'Aragon, & de dona Léonore d'Albuquerque, il étoit fort jeune encore, lorsque son pere l'ayant promis en mariage à Jeanne, reine de Naples, & signé même le contrat, le fit passer en Sicile: mais Jeanne, impatiente d'attendre, avoit épousé Jacques de Bourbon, comte de la Marche, lorsque l'infant don *Juan* arriva en Sicile. Mécontens de cette alliance, les Napolitains offrirent à Ferdinand de prendre les armes en faveur de son fils; mais ce roi sage leur fit répondre qu'il avoit assez de couronnes, & que son fils étoit trop heureux d'avoir manqué d'épouser une reine aussi inconstante. L'infant, aussi peu sensible que son pere à la légéreté de Jeanne, resta en Sicile jusques après la mort de Ferdinand: mais alors Alphonse V, son frere, roi d'Aragon, le rappella, dans la crainte que les Siciliens, nation turbulente & avide de révolutions, ne voulussent le mettre sur le trône. *Jean* revint à la cour de son frere, & peu de tems après, en 1419, il épousa dona Blanche, reine douairiere de Sicile & héritiere du royaume de Navarre. Elle ne tarda que peu d'années à jouir de ses droits, & don Carlos *le noble* étant mort, *Jean* monta sur le trône de Navarre, où il se fit aimer de ses sujets, autant que les puissances étrangeres l'estimerent par sa justice & le craignirent par sa valeur. Le premier acte de royauté qu'il exerça, fut de se rendre médiateur entre le roi d'Aragon, son frere, & celui de Castille, prêts à se faire une cruelle guerre. Dans la suite, & lorsque par ses soins il fut parvenu à rendre ses états florissans, il accompagna le roi Alphonse V, son frere, dans l'entreprise de la conquête du royaume de Naples, où il se signala par sa valeur autant que par la prudence & l'utilité des conseils qu'il donna, & qui furent suivis. Ce fut encore lui qui, toujours rempli de zele pour les intérêts du conquérant, vint de Naples en Espagne, annoncer aux états d'Aragon assemblés, les succès éclatans des armes de leur souverain. D'Aragon il passa en Castille, où d'importantes affaires le retinrent. Ce fut pendant les troubles qui agiterent ce royaume, & auxquels le roi de Navarre prit peut-être trop de part, contre les avis d'Alphonse, que mourut la reine Blanche, son épouse, dont il avoit eu trois enfans, don Carlos, prince de Viane; Blanche, qui fut mariée à Henri IV, roi de Castille, & qui en fut séparée par l'impuissance de son époux; & Eléonore, qui dans la suite fut appellée au trône de Navarre.

La mort de la reine Blanche fut une source de malheurs pour ses enfans, & de chagrin pour *Jean*, qui ayant épousé en secondes nôces Jeanne Henriquez, fille de l'amirante de Castille; & ne se conduisant plus que d'après les suggestions de cette femme ambitieuse, méchante & cruelle marâtre, écouta ses odieuses dénonciations; & d'après ses calomnies, traita don Carlos, son fils, avec tant de rigueur, que les Navarrois soulevés prirent les armes, & voulurent le forcer à remettre le sceptre à don Carlos, qui avoit, à la vérité, les droits les plus incontestables à la couronne du chef de sa mere, & en qualité de petit-fils de Charles III, surnommé *le noble*. *Jean*, toujours animé par sa perfide épouse, en usa plus sévérement encore; & le prince de Viane, violemment persécuté, prit les armes, moins dans la vue de détrôner son pere, qu'il ne cessa jamais de respecter, que pour se soustraire aux fureurs de son implacable marâtre. La Navarre étoit divisée entre le pere & le fils; chacun d'eux étoit à la tête d'une armée nombreuse, impatiente de combattre: la guerre civile éclata, déchira le royaume, dura longtems, fut malheureuse pour don Carlos, qui tomba au pouvoir de son pere, & fut, à l'instigation de l'inflexible Jeanne, renfermé dans une obscure prison, d'où, après avoir langui pendant quelques années, il se retira à Naples, dans l'espérance de trouver auprès d'Alphonse V, son oncle, un repos qu'il eût en vain cherché à la cour de son pere. Alphonse V, touché des malheurs de son neveu, agit si puissamment & avec tant de zele, qu'il parvint à calmer le ressentiment de *Jean*, qui rappella le prince de Viane; mais la reine Jeanne, qui avoit depuis long-tems juré la perte de don Carlos, dans la vue de faire monter son fils don Ferdinand sur le trône, recommença ses intrigues, ses calomnies, ses délations, & parvint à brouiller plus que jamais ce jeune prince avec son pere. Indignés d'une persécution aussi soutenue, les Navarrois proclamerent tumultueusement don Carlos roi. *Jean* prit les armes, déshérita son fils, & la guerre civile se ralluma avec la plus atroce violence. Le roi d'Aragon se rendit encore médiateur entre son frere & son neveu, & l'envoyé de ce monarque arriva au moment où les Navarrois divisés étoient sur le point de remettre à une bataille la décision de la querelle. La médiation d'Alphonse épargna encore à la Navarre le dernier des malheurs: mais il mourut lui-même à Naples, après avoir institué son frere *Jean* roi de Navarre, héritier des royaumes d'Aragon, de Valence, de Majorque, de Sardaigne & de Sicile, ainsi que de la principauté de Catalogne. La nouvelle de cette mort ne fut pas plutôt parvenue en Aragon, que *Jean II* fut proclamé à Saragosse, le 25 juillet 1458. Le sceptre Navarrois appartenoit évidemment à don Carlos; mais trop docile aux suggestions de Jeanne, le roi d'Aragon se hâta de nommer la comtesse de Foix, sa fille, vicereine de ce royaume; il donna aussi un vice-roi à la Sicile, où il craignoit que don Carlos qui y étoit, ne suscitât quelque soulévement. Mais bien loin de songer à remuer, le prince de Viane offrit à son pere de se retirer où il voudroit, & le roi lui désigna Majorque. Don Carlos s'y rendit: sa prompte obéissance désarma son pere, qui lui permit d'aller résider par-tout où il voudroit, excepté en Navarre ou dans la Sicile, lui promettant de lui rendre la principauté de Viane, & de restituer à l'infante dona Blanche, séparée de Henri IV, roi de Castille, tout son apanage. Ce traité paroissoit fixer la bonne intelligence, & elle se seroit soutenue, si la turbulente Jeanne eût pu consentir à laisser vivre tranquillement le prince de Viane. Elle commença par engager son trop facile époux à refuser aux états d'Aragon & aux états de Catalogne, de déclarer don Carlos son successeur;

& ce refus en effet très-injurieux, aigrit l'esprit de don Carlos, qui, peu de tems après, fut promis en mariage par son pere à dona Catherine, infante de Portugal : mais, tandis qu'on négocioit ce mariage à la cour d'Aragon, les ambassadeurs de Henri IV, roi de Castille, offrirent secrétement au prince don Carlos l'infante dona Isabelle, sœur de Henri, & héritiere du trône de Castille. Le prince de Viane connoissoit les engagemens que son pere avoit pris avec le roi de Portugal, & il y avoit lui-même consenti ; mais l'alliance qu'on lui proposoit étoit pour lui d'une plus grande importance, & d'ailleurs les Castillans s'engageoient à le mettre, quoi qu'il arrivât, sur le trône de Navarre. Quelqu'éblouissantes pourtant que fussent ces promesses, le prince de Viane ne s'engagea point, & ne répondit qu'en termes généraux. Jeanne, informée de cette négociation, la fit servir de prétexte à la plus atroce des délations ; elle dit à son époux que don Carlos avoit conjuré sa perte, & que d'accord avec les Castillans, il vouloit le détrôner. *Jean II* refusa d'ajouter foi à cette accusation. La reine eut recours aux larmes ; & *Jean II*, se laissant persuader, promit de faire arrêter son fils, qu'en effet il fit saisir, & transféra de prison en prison, comme s'il eût été coupable des crimes les plus noirs, tandis que sa perfide épouse faisoit courir le bruit que le prince avoit conspiré contre la vie de son pere. Ces délations ne s'accréditerent point, elles souleverent au contraire tous les citoyens, qui connoissant & détestant le caractere de la reine, se souleverent en faveur de l'innocent opprimé. Les états d'Aragon & ceux de Catalogne, indignés de tant d'injustice, demanderent hautement à *Jean II* que le prince fût mis en liberté, & qu'il eût à le déclarer son successeur : *Jean* refusa ; les états assemblerent des troupes & équipperent une flotte pour obtenir ce qu'ils demandoient. Irrité par la résistance, le roi arma de son côté, & la guerre civile alloit bouleverser l'état, lorsque la reine, après avoir pris les plus criminelles précautions, changeant de ton, parut s'intéresser au prince de Viane, conjura son époux de le mettre en liberté, & même de le déclarer son successeur. *Jean II* n'eût point haï son fils, s'il n'eût point eu la foiblesse d'épouser les passions de la reine. Il rendit la liberté à son fils, qui mourut, comme Jeanne l'avoit prévu, peu de jours après son élargissement à Barcelone, après avoir institué par son testament dona Blanche, sa sœur, héritiere du royaume de Navarre ; testament qui fut aussi fatal à Blanche, que les prétentions de don Carlos avoient été funestes à lui-même, & qui exposa dona Blanche à la haine & aux noirceurs de la reine d'Aragon. En effet, le prince de Viane eut à peine les yeux fermés, que son impatiente marâtre engagea les états de Catalogne à reconnoître son fils don Ferdinand pour légitime successeur de *Jean II*, & à lui prêter serment. Les peuples n'eurent point la facilité des états ; ils se souleverent, & la révolte devint générale par les tracasseries de Jeanne, qui irrita contr'elle la noblesse, en protégeant les vassaux contre les seigneurs. La révolte devint si violente, & la haine que l'on avoit pour Jeanne étoit si forte, que cette reine craignant pour sa vie, prit la fuite, & elle s'enferma avec don Ferdinand son fils à Gironne, où bientôt les mécontens allerent l'assiéger. *Jean II*, secouru par la France, fit lever ce siege, & délivra son épouse, qui, peu satisfaite de la mort de don Carlos, avoit agi avec tant d'art & de succès contre la sœur & l'héritiere de ce prince, dona Blanche, que le roi d'Aragon, effrayé des complots dont sa fille étoit accusée, l'avoit fait arrêter, & la faisant conduire au-delà des Pyrénées, l'avoit livrée au comte & à la comtesse de Foix, ses deux plus cruels ennemis. Accablée des maux que ses persécuteurs lui faisoient souffrir, Blanche écrivit au roi de Castille, implora sa protection, & lui offrit, s'il vouloit la délivrer de son affreuse prison, de lui céder ses droits sur le royaume de Navarre. Jeanne, informée de cette offre, s'excita à de nouvelles atrocités. Elle fit transférer dona Blanche au château de Béarn, où, après deux années de tourmens, cette infortunée princesse mourut de poison. *Jean II*, qui ne se doutoit point de ces horreurs, & qui regardoit sa criminelle épouse comme la plus douce & la plus vertueuse des femmes, ne concevoit pas les motifs de la haine des Catalans, de leur soulévement, du refus qu'ils faisoient de se soumettre, de la guerre qu'ils soutenoient pour se rendre indépendans : ce n'étoit cependant point à l'indépendance qu'ils aspiroient ; mais déterminés à ne jamais rentrer sous le joug de la cruelle Jeanne, ils offrirent leur principauté au roi de Castille, qu'ils proclamerent à Barcelone ; & qui, de concert avec le roi d'Aragon, s'en étant rapporté à la décision du roi de France, se désista de ses droits à cette principauté, d'après l'arrêt du roi de France, qui prononça que celui de Castille renonceroit à cette souveraineté. Alors les Catalans appellerent don Pedre, infant de Portugal, & la guerre se ranima plus vivement que jamais. Don Pedre mourut, institua don Juan héritier de la principauté de Catalogne, & les troubles continuerent avec la plus grande violence. *Jean II* fit les plus grands efforts pour soumettre les habitans de cette souveraineté, & il y fut merveilleusement secondé par son épouse, qui, s'étant embarquée avec ses troupes, alla assiéger Rocès, & commanda l'armée avec toute l'intelligence & toute l'autorité d'un général accoutumé au tumulte des armes, & exercé dès l'enfance dans l'art meurtrier des combats. Epuisée cependant de fatigue, elle alla se reposer à Tarragon, où, après une longue maladie, elle mourut, à la grande satisfaction des peuples. On assure que dévorée de remords pendant sa maladie, elle répetoit sans cesse : *Ah ! mon fils Ferdinand, que tu coûtes cher à ta mere !* Et en effet, l'ambition de placer son fils sur le trône, lui avoit coûté bien des crimes. Quelques historiens assurent que dans les premiers jours de sa maladie, ayant avoué qu'elle avoit eu part à la mort du prince de Viane, *Jean II*, saisi d'horreur, & connoissant alors toutes les injustices qu'il avoit faites par ses conseils & ses délations, l'abhorra & ne voulut plus la voir. Il reconnut bientôt que c'étoit elle que les peuples détestoient ; car sa mort mit fin à tous les troubles, à tous les mécontentemens qui jusqu'alors avoient agité son regne. Mais elle ne mit pas fin à toutes les fautes du roi qui se livra dans la suite aussi aveuglément à l'amour de ses maîtresses, qu'il s'étoit laissé dominer par la reine. Les Catalans persisterent dans leur révolte ; & ce ne fut qu'après avoir perdu Gironne & presque toutes leurs troupes, qui furent massacrées dans une bataille, où l'armée aragonoise remporta une éclatante victoire, que la Catalogne entiere se soumit, à l'exception de Barcelone, qui, assiégée par mer & par terre, & réduite aux dernieres extrémités, refusoit encore de se rendre. *Jean II*, pénétré lui-même de la situation des habitans de cette ville, leur écrivit une lettre remplie de douceur, de tendresse, & par laquelle il leur offroit non-seulement d'oublier le passé, mais de confirmer tous leurs droits, leurs privileges, & de conserver à chacun des citoyens ses biens & ses dignités. Désarmés par tant de preuves de bonté, les Barcelonois se rendirent par capitulation ; & le roi d'Aragon, pour étouffer toute étincelle de mécontentement, voulut bien consentir à reconnoître qu'ils avoient eu de justes raisons de prendre les armes, & à pardonner à tous les habitans. Il fit son entrée dans la ville, & dès le

lendemain il confirma leurs privileges, ainſi qu'il l'avoit promis. Pendant que les Barcelonois cherchoient à ſe ſouſtraire à la couronne d'Aragon, les habitans de Perpignan & d'Elne tentoient de s'affranchir de la domination françoiſe, pour ſe remettre ſous l'obéiſſance du roi d'Aragon ; & dans cette vue, ils maſſacrerent la garniſon françoiſe. Louis XI aſſembla une puiſſante armée pour châtier ſévérement les auteurs de ce maſſacre. *Jean II* ſe rendit à Perpignan, fit rétablir les anciennes fortifications, & en fit faire de nouvelles. Les préparatifs de la France & la crainte de la vengeance de Louis XI, conſternerent les habitans de Perpignan, que la préſence de leur nouveau ſouverain ne pouvoit raſſurer. *Jean II* les aſſembla dans l'égliſe cathédrale, & leur dit que connoiſſant comme eux le prince qu'ils avoient offenſé, ils n'avoient d'autre moyen d'éviter ſa colere, que celui d'oppoſer à ſes forces la plus vigoureuſe défenſe ; que quant à lui, il leur promettoit & juroit de ne point les abandonner pendant la durée du ſiege : ce ſiege ne tarda point à être formé. Perpignan fut inveſti par l'armée françoiſe, ſous les ordres de Philippe, comte de Breſſe. Les Catalans, ſoumis depuis ſi peu de tems au roi d'Aragon, parurent les plus empreſſés à ſecourir leur ſouverain ; ils prirent les armes, prierent don Ferdinand de venir ſe mettre à leur tête, & ſe mirent en campagne au nombre de vingt-cinq mille. L'armée des aſſiégeans étoit de quarante mille hommes ; mais *Jean II* défendit Perpignan avec tant de valeur, & il fut ſi bien ſecondé, qu'obligés de lever le ſiege, les François étoient déja très-affoiblis, lorſque don Ferdinand, ſuivi de l'armée catalane, paſſa les Pyrénées, & marcha au ſecours de ſon pere. Le ſiege étoit levé alors, & les François ſe retiroient : don Ferdinand les harcela dans leur retraite, & affoiblit encore plus leur armée. Louis XI, irrité contre ſes généraux, renforça de dix mille hommes cette armée, & l'envoya pour la ſeconde fois aſſiéger Perpignan. *Jean II* é oit encore dans cette place, & les attaques furent ſit vives, que le roi d'Aragon, craignant de ſuccomber, eut recours à un ſtratagême ſur lequel il ne comptoit que foiblement, & qui pourtant lui réuſſit. Il fit répandre parmi les aſſiégeans la nouvelle du ſoulévement & de la réunion de toutes les places qu'ils avoient laiſſées ſur leur route & dans le voiſinage. Ce faux bruit s'accrédita & allarma ſi fort les François, que, dans la crainte d'être inveſtis eux-mêmes ſous les murs de Perpignan, ils leverent le ſiege, ſe retirerent en déſordre, & eurent leur arriere-garde fort maltraitée. L'inutilité de cette ſeconde entrepriſe rebuta Louis XI : il propoſa la paix au roi d'Aragon ; celui-ci l'accepta, & le traité fut conclu à des conditions en apparence très-ſatisfaiſantes. Mais *Jean II* qui traitoit de bonne foi, ne s'apperçut que trop tard, que le traité que Louis XI avoit fait rédiger étoit rempli de clauſes inſidieuſes : il envoya auſſi-tôt deux des principaux ſeigneurs de ſa cour à Paris, avec pouvoir de régler tout & de lever les difficultés, ou plutôt les motifs de guerre qui réſultoient de ce même traité : mais le ruſé Louis XI avoit tout prévu, & ces plénipotentiaires furent par diverſes cauſes ſi long-tems retardés ſur la route, que, lorſqu'ils arriverent à Paris, le roi n'y étoit déja plus : ils ſe diſpoſoient à le ſuivre ; mais ils furent retenus, ſous divers prétextes, par les miniſtres de France ; & pendant qu'ils ſe plaignoient à Paris de la mauvaiſe foi de ces procédés, l'armée françoiſe dévaſtoit la campagne aux environs de Perpignan, & ruinoit la moiſſon, dans la vue d'affamer plus aiſément la ville, lorſqu'ils reviendroient l'aſſiéger. *Jean II* ne pouvoit s'oppoſer à ces violences, trop occupé dans Sarragoſſe, où tout étoit en confuſion, à réprimer la violence des factions qui déſoloient cette ville & le royaume. Il reçut cependant quelque ſecours de Naples, & ravitailla Perpignan autant qu'il lui fut poſſible. Le roi de Sicile, don Ferdinand, ſon fils, vint à la tête de quelques troupes à Sarragoſſe, appaiſa par l'activité de ſes ſoins & la ſévérité de ſa juſtice (*Voyez* FERDINAND V, *Supplément.*), le déſordre qui régnoit dans Sarragoſſe, & s'en retourna en Caſtille, où de plus importantes affaires l'appelloient. Tandis que la mort de Henri IV, ſurnommé l'*impuiſſant*, rempliſſoit la Caſtille & l'Eſpagne entiere de troubles, par l'ambition des prétendans à la couronne, les François, maîtres du Rouſſillon qu'ils ravageoient avec des forces ſupérieures, aſſiégeoient Perpignan pour la troiſieme fois. *Jean II* fit ce qu'il put pour ſecourir cette place, qui, malgré ſes efforts, fut obligée de ſe rendre à Louis XI par capitulation, & après être convenu que les habitans ſeroient libres de ſe retirer où ils voudroient ; ils ſe rendirent preſque tous en Catalogne. Louis XI, ayant réuſſi dans une infraction auſſi manifeſte au dernier traité, offrit une treve de ſix mois, que le malheur des circonſtances obligea d'accepter. Elle étoit à peine expirée, que les François recommençant les hoſtilités, eurent les plus grands avantages, ravagerent le pays, s'emparerent des places, s'avancerent preſque ſur les frontieres de la Catalogne, inſulterent la Caſtille, & tenterent, mais inutilement, d'envahir la Biſcaye ; ils furent repouſſés par don Ferdinand, qui, paſſant dans cette province, eut quelques conférences avec *Jean II*, ſon pere, dont la ſituation étoit vraiment déplorable. La licence, le déſordre, l'impunité, les crimes déſoloient l'Aragon, dévaſté par une foule de brigands, qui voloient & aſſaſſinoient publiquement dans les villes & ſur les grands chemins : il n'y avoit plus de ſûreté ; & les états allarmés inviterent les citoyens à prendre les armes & à former entr'eux des aſſociations pour défendre le royaume contre ces troupes meurtrieres. Le royaume de Valence étoit dépeuplé par la peſte, qui y faiſoit les plus cruels ravages ; les François, par la fureur & le ſuccès de leurs armes, mettoient le comble à ces calamités : on ne pouvoit leur oppoſer aucune réſiſtance ; & les Catalans accablés étoient dans l'impuiſſance de mettre ſur pied, comme ils l'avoient fait tant de fois, des troupes aguerries. Dans un état en proie aux horreurs de l'anarchie, le plus cruel des maux eſt la perte totale des mœurs, l'oubli de l'honneur & l'extinction du patriotiſme : l'amour de la patrie, les mœurs, l'honneur, n'exiſtoient plus en Aragon ; & les ſeigneurs les plus diſtingués, étoient ceux qui donnoient l'exemple & le ſignal de la perverſité. Dans le nombre de ces mauvais citoyens d'illuſtre naiſſance, ſe diſtinguoit, ſur-tout par ſes fureurs & ſes atrocités, don Jayme d'Aragon, qui, ſuivi d'une foule de brigands, s'étoit forcément emparé du duché de Villa-Hermoſa. *Jean II*, plus irrité des excès de don Jayme, que de la licence & des vices du reſte de ſes ſujets, donna ordre au vice-roi de Valence de raſſembler autant de troupes qu'il le pourroit, & de pourſuivre à toute outrance ce hardi factieux. Don Jayme fut aſſiégé dans un fort où il s'étoit retiré : ſes brigands le défendirent ; mais les troupes du vice-roi, ſupérieures aux ſiennes, prirent la forteresſe & le firent priſonnier. Il fut conduit à Barcelone, où le roi d'Aragon lui fit trancher la tête ; ſupplice trop doux pour l'énormité de ſes attentats. Cet exemple de rigueur eut les plus grands effets ; les ſeigneurs renoncerent à fomenter des troubles ; ils rentrerent peu-à-peu dans le devoir, & le brigandage ceſſa. *Jean II* eſpéroit de voir l'ordre & le calme ſe rétablir ; il ſe flattoit de ramener la paix & la tranquillité dans ſes états, & il devoit délibérer avec don Ferdinand, ſur le choix des moyens qu'il y avoit à prendre ; le lieu de la

conférence étoit fixé à Daroca, & le jour étoit désigné, lorsqu'accablé sous le poids des années, *Jean II* s'éteignit à Barcelone, le 19 janvier 1479, âgé de 82 ans, après avoir regné 21 ans sur l'Arragon. Il fit de grandes fautes; il essuya de grands malheurs. Ses revers provinrent de ses fautes, ses injustices en provinrent aussi; mais il fut plus foible qu'injuste; crédule & non méchant. Il aima trop aveuglément ses femmes, & sur-tout dona Jeanne Henriquez, sa seconde épouse, marâtre cruelle & violente, qui le porta à persécuter le prince don Carlos, son fils, contre lequel il n'eût jamais agi, si la perfide Jeanne ne lui eût persuadé que don Carlos étoit coupable des plus noires trahisons. Outre ses deux femmes, *Jean* eut aussi plusieurs maîtresses & beaucoup de bâtards: ce n'eût encore rien été; mais par malheur, il eut pour ces maîtresses autant de confiance qu'il en avoit eu pour dona Jeanne Henriquez. Il mourut fort âgé, & à sa mort encore il aimoit passionnément une maîtresse catalane. Aimer éperdument les femmes, est dans un roi une foiblesse très-condamnable: mais n'agir que d'après leurs conseils, croire à leurs délations, les laisser gouverner, les laisser disposer des charges & des dignités, c'est dans un souverain le plus pernicieux des vices. (*L. C.*)

JEAN I, roi de Léon & de Castille, (*Histoire d'Espagne.*) La victoire ne suivit pas toujours les étendards de *Jean I*, & cependant il se couvrit de gloire, lors même qu'il fut obligé de céder l'honneur du triomphe à la force ou à la supériorité de ses ennemis; il ne fut point heureux dans toutes ses entreprises, & cependant il eut l'approbation publique, dans celles même qui ne lui réussirent point, parce qu'il n'en tenta aucune qui ne fût avouée par la plus exacte justice, parce qu'il ne fit rien qu'après avoir consulté l'équité, & que la plus sage prudence guidant toutes ses démarches, il n'étoit responsable, ni des caprices de la fortune, ni du hazard des événemens. Engagé, malgré lui, pour la défense de ses peuples dans des guerres cruelles, il ne fatigua point ses sujets par des contributions accablantes, & ne se servit point du prétexte, si souvent employé, des besoins de l'état, pour surcharger la nation d'impôts; aussi le chérit-elle autant qu'il l'aima lui-même; & peu de souverains ont eu pour leurs sujets l'affection généreuse & solide que *Jean I* eut pour les siens. Dévoué presque dès son enfance aux fureurs de Pierre le Cruel son oncle, il suivit dans leur fuite, dans leurs malheurs, comme dans leur fortune, le roi Henri II son pere, & l'infante Eléonore d'Aragon sa mere, fille de Pierre IV, roi d'Aragon, surnommé *le Cérémonieux* (*Voyez* PIERRE *le Cruel*, & HENRI II, *Supplément.*). Quand la férocité de Pierre, ses crimes & ses assassinats, la fortune & les vœux de la nation, eurent enfin placé Henri II sur le trône, ce bon roi, secondé par *Jean* son fils, répara, fit même oublier les malheurs du regne sanguinaire, orageux & farouche de Pierre le Cruel. *Jean* alors étoit parvenu à la seizieme année de son âge; & les Castillans remplis d'estime & d'admiration pour ses vertus, ses talens, sa valeur & sa rare modération, applaudirent aux nœuds qui le lierent à dona Léonore, infante d'Aragon. Quatre ans après cette alliance, une mort imprévue enleva le roi Henri II à la nation qui eût été inconsolable de cette perte, si elle eût été moins persuadée de retrouver dans celui qui alloit prendre les rênes du gouvernement, les talens supérieurs & les éminentes vertus du grand roi dont la mort venoit de terminer les jours. Aussi fut-ce aux acclamations du peuple, que *Jean I*, âgé de vingt ans, monta sur le trône, & fut solemnellement couronné à Burgos, le 25 juillet 1379. Quelques preuves que *Jean* eût données de sa valeur & de son habileté dans la science des combats, il préféroit la paix à la célébrité que donne l'éclat des conquêtes; & rempli du généreux desir de rendre ses sujets heureux & son royaume florissant, il employa les premiers tems de son regne à étouffer, par de traités heureux, les semences de guerre qu'il y avoit encore entre la Castille & es nations voisines. Dans cette vue, il accepta les propositions pacifiques que le roi de Grenade, Mohamet-Guadix-Abulhagen lui fit faire par ses ambassadeurs. La treve fut renouvellée entre les deux états, & elle dura pendant tout le cours des regnes des deux monarques. Celui de Castille envoya, dans le même tems, des ambassadeurs au roi de Portugal, Ferdinand, le plus inconstant des hommes, le plus inconséquent des rois. *Jean* lui fit offrir la paix, & elle fut acceptée à des conditions ridicules, & que l'amour de la concorde fit approuver par les états des deux royaumes (*Voyez* FERDINAND, roi de Portugal. *Supplément.*). Mais quelques précautions que le roi de Castille eût prises, l'inconstance de Ferdinand rompit toutes ses mesures; & *Jean* apprit avec chagrin, mais sans étonnement, que peu de jours après les conclusions de la paix, le roi de Portugal avoit négocié un traité avec Richard II, roi d'Angleterre, & avec le duc de Lancastre, qui formoit depuis long-tems des prétentions sur la couronne de Castille, & qui venoit d'être invité à se rendre à Lisbonne avec une flotte assez formidable pour faire valoir ses prétentions. *Jean I* ne perdit point le tems à demander raison à Ferdinand de sa mauvaise foi: il mit ses troupes en état de marcher, fit les plus grands préparatifs, & fit fortifier toutes les places frontieres menacées de l'invasion des Portugais. Pendant qu'il se disposoit ainsi à repousser des agresseurs injustes, il fut informé que l'infant don Alphonse son frere, entretenoit une correspondance secrete & criminelle avec le roi de Portugal; il voulut s'assurer de sa personne; mais prévenu à tems, Alphonse s'évada, s'enfuit dans les Asturies, & s'enferma dans Gijon. Le roi l'y suivit, & alloit l'assiéger, quand Alphonse prit le sage parti de venir implorer sa clémence, & désavouer les faits qu'on lui imputoit. *Jean* voulut bien se contenter de ce désaveu, lui rendit son amitié; & tournant toutes ses forces contre Ferdinand, résolut de l'attaquer par mer & par terre. Le roi de Portugal, enivré de l'espérance de conquérir la Castille, envoya une puissante flotte insulter le port de Séville. L'attaque ne fut point heureuse: cette flotte fut battue, dispersée, & son amiral, don Juan Alphonse, frere de la reine de Portugal, fut fait prisonnier. Encouragé par ce succès, *Jean I* alla former le siege d'Almeida, dont il se rendit maître. Mais pendant que par ces triomphes il se disposoit à de plus éclatantes victoires, la flotte Angloise arrivoit devant Lisbonne; en sorte que ces deux puissans alliés réunis, paroissoient devoir inévitablement l'emporter sur les Castillans; mais bientôt la mésintelligence divisa les Anglois & les Portugais. *Jean* instruit de ce défaut de concorde, forma le projet d'une expédition hardie, & dont le succès termineroit cette guerre à son avantage. Il résolut d'aller bloquer le port de Lisbonne, & d'intercepter tous les nouveaux renforts que les Anglois pouvoient envoyer aux Portugais. Il se préparoit à cette expédition, lorsqu'il apprit que l'infant don Alphonse abusant de ses bontés, venoit de passer à Bragance avec quelques seigneurs, sujets aussi infideles que lui. Cette trahison ne dérangea rien à ses opérations, il bloqua Lisbonne: & cette ville fut si fort menacée, que Ferdinand allarmé en sortit avec toute sa cour. Après avoir réussi au gré de son attente dans cette expédition, *Jean* s'en retournant en Castille, fit ordonner à don Alphonse & à ses partisans, de rentrer incessamment dans le devoir, sous peine

d'être déclarés traîtres à l'état & de perdre leur honneur & leurs biens. Ils obéirent tous, & *Jean* eut encore l'indulgence de pardonner à ſon frere. Cependant les deux rois ſe préparoient avec ardeur à pourſuivre la guerre, & bientôt ils marcherent l'un contre l'autre, étant ſuivis d'une armée formidable. Celle de Caſtille étoit néanmoins infiniment ſupérieure, ſoit par le nombre, ſoit par la valeur des troupes aguerries & accoutumées à vaincre. Bientôt elles ſe rencontrerent, & une bataille ſanglante alloit décider la querelle, lorſque les généraux de Ferdinand lui faiſant ſentir les dangers d'une défaite, & les fâcheuſes ſuites qu'elle auroit, il envoya des plénipotentiaires au camp du roi de Caſtille; & pour obtenir la paix, ſacrifia ſes alliés & les intérêts du duc de Lancaſtre, pour lequel il avoit pris les armes avec tant d'imprudence. Le traité qui fut conclu à cette occaſion, fit autant d'honneur à la ſageſſe & aux lumieres du roi de Caſtille, que ſes ſuccès lui avoient acquis de célébrité. Il ſe félicitoit d'avoir auſſi avantageuſement terminé cette guerre, lorſqu'un événement malheureux & inattendu changea ſa joie en amere douleur. La mort lui enleva la reine, dona Léonore ſon épouſe, qui mourut d'une fauſſe-couche, & fut généralement regrettée comme elle avoit été univerſellement aimée. *Jean I* cependant oublia cette perte plutôt qu'on ne l'eût penſé, & avant le tems même preſcrit par la bienſéance, il épouſa dona Béatrix, infante de Portugal, promiſe depuis quelques années à Ferdinand, infant de Caſtille. Tandis que *Jean* s'uniſſoit étroitement avec le Portugal, par ce ſecond mariage, don Alphonſe ſon frere, toujours inquiet & toujours tracaſſier, ſe révolta ſans ſujet, ſans prétexte; & ſuivi de ſes partiſans, ſe retira à Gijon. Fatigué de tant d'infidélités, le roi pourſuivit vivement ce prince factieux, l'aſſiégea dans ſon château, le contraignit de ſe rendre, lui reprocha ſévérement ſes trahiſons réitérées, ſes révoltes, ſes complots, & fut cependant encore aſſez bon pour ne pas lui ôter la liberté. Ce ſoulévement appaiſé, le roi de Caſtille aſſembla les états; & par ſes ordres, il fut ſtatué, que déſormais on ne compteroit plus les années ſuivant l'ancien uſage & par l'ere de Céſar, mais par l'époque de la naiſſance de Jeſus-Chriſt. A-peu-près dans ce tems les Portugais perdirent leur roi Ferdinand, dont le regne orageux avoit plongé l'état dans la plus grande confuſion. *Jean I* avoit épouſé l'infante dona Béatrix, fille unique de Ferdinand; &, du chef de ſa femme, le ſceptre Portugais paroiſſoit lui appartenir inconteſtablement. Mais don Juan, frere de Ferdinand, avoit pour lui les vœux de la nation, l'eſtime & le ſuffrage des grands; il étoit en Caſtille lors de la mort de ſon frere. Et *Jean*, qui n'ignoroit pas combien les Portugais deſiroient ce prince pour roi, le fit arrêter, eſpérant de faire plus aiſément valoir les droits qu'il avoit du chef de ſon épouſe. Il fut trompé dans ſon attente: le grand-maître d'Avis, don Juan, frere naturel de Ferdinand, s'empara, malgré les grands, & appuyé par une partie du peuple, de la ſuprême autorité, dont il exerça les fonctions ſous le titre de *protecteur* & de *régent du royaume*, n'oſant encore prendre le titre de roi. *Jean I*, connoiſſant les diſpoſitions des Portugais, leur fit déclarer qu'il conſentoit que la reine Léonore, veuve de Ferdinand, gouvernât le royaume en qualité de *régente*, & qu'il ne demandoit la couronne, à laquelle ſa femme avoit des droits ſi légitimes, que pour ſes enfans: mais la reine Léonore étoit odieuſe à la nation Portugaiſe, qui l'obligea de ſe réfugier à Santaren, d'où elle implora le ſecours du roi de Caſtille ſon gendre. Il entra en Portugal, bloqua encore le port de Lisbonne, ſe ſignala par milles actions héroïques, & eût peut-être eu le ſuccès qu'il deſiroit, ſi l'armée Caſtillanne, affoiblie & ravagée par la peſte, n'eût pas été forcée d'abandonner cette importante expédition. *Jean I*, informé que Henri, comte de Tranſtamare, & amant favoriſé de la reine douairiere de Portugal, étoit dans le camp du protecteur, eut l'aviliſſante & criminelle foibleſſe de lui écrire, & de lui promettre les plus grandes récompenſes, s'il vouloit tuer le grand-maître d'Avis. Le comte de Tranſtamare, aſſez lâche, aſſez bas pour accepter ſes offres, ſe ligua avec deux ſeigneurs, qui lui promirent d'aſſaſſiner le protecteur. Mais celui-ci découvrit le complot, fit arrêter les conjurés, & publia cette odieuſe trame. *Jean* ne pouvoit déſavouer cet inique projet, reçut les plus humiliantes mortifications, & fut encore plus puni, quand il apprit que les états de Portugal venoient d'élire le protecteur & de le proclamer roi. Il n'y avoit plus de moyen de pacification entre les deux nations; & le roi de Caſtille étoit trop fier pour renoncer à ſes prétentions ſur le trône de Portugal; il étoit trop coupable envers le nouveau ſouverain, pour lui offrir ou lui demander la paix. Auſſi ſe détermina-t-il à faire une irruption en Portugal, & à attaquer en même tems ce royaume par mer & par terre: il fit les plus grands efforts pour réuſſir, mais ſa flotte n'eut aucun avantage, & ſon armée de terre, quoiqu'infiniment ſupérieure à l'armée Portugaiſe, fut complétement battue, diſperſée; & tandis qu'il tâchoit d'en raſſembler les débris, les Portugais firent à leur tour une violente irruption en Caſtille, où ils eurent les plus grands ſuccès. *Jean I*, vaincu, mais non déconcerté, envoya des ambaſſadeurs au pape & à Charles VI, roi de France, pour les intéreſſer à ſa cauſe & leur demander du ſecours. Le pape Clement VII n'envoya ni argent ni ſecours; mais écrivit une fort longue lettre au roi de Caſtille, dans laquelle il lui donnoit ſa bénédiction paternelle, & lui offroit les motifs de conſolation les plus édifians. Charles VI répondit plus efficacement, & promit un ſecours de deux mille lances. Don Juan, roi de Portugal, ſe ligua avec l'Angleterre; & pendant qu'il pénétroit lui-même dans la Caſtille, & qu'il s'emparoit des places frontieres les plus importantes, le duc de Lancaſtre débarqua en Galice, & entra ſans obſtacles dans la ville de Saint-Jacques, où il fut reçu & proclamé roi de Caſtille, du chef de ſon épouſe, dona Conſtance. Il envoya enſuite un héraut d'armes à *Jean I*, pour le ſommer de lui céder le trône de Caſtille. Dans toute autre circonſtance, *Jean* eût répondu à cette ſommation par les plus violentes hoſtilités, mais il étoit fatigué d'une guerre meurtriere, ruineuſe, & dont le ſuccès même ne pouvoit qu'épuiſer inutilement ſes états. Il envoya au duc de Lancaſtre le prince Jean Serrano, accompagné de deux ſavans juriſconſultes, qui défendirent avec la plus grande chaleur les droits du roi de Caſtille; mais qui euſſent fort inutilement plaidé la cauſe de leur maître, ſi dans une audience particuliere, Serrano n'eût propoſé au duc un moyen de conciliation, qui parut très-propre à terminer cette conteſtation. Ce moyen fut de marier dona Catherine, fille du duc, avec l'infant don Henri, fils & héritier du roi de Caſtille. Le duc de Lancaſtre ſe fût hâté d'accepter cette propoſition; mais ſon alliance avec le Portugal, ne lui permettant point encore de ſe rendre à ces offres, il fit une réponſe honnête, & par laquelle il témoignoit combien il deſiroit de ſuivre cet avis de pacification. Cependant les hoſtilités continuerent encore quelque tems: les Anglois même, liés avec les Portugais, firent une irruption en Caſtille, où évitant de leur donner bataille, *Jean I* les harcela ſi vivement, & les fatigua ſi fort, qu'ils ſe retirerent en Portugal, d'où le duc de Lancaſtre retourna en Gaſcogne, après avoir fait prier *Jean I*

de lui envoyer ſes plénipotentiaires à Baïonne. Ils s'y rendirent ; & le traité, tel que Jean Serrano en avoit formé le plan, fut conclu : enſorte qu'il fut convenu que l'infant don Henri ſeroit marié à dona Catherine ; que s'il mouroit avant la célébration du mariage, don Ferdinand ſon frere, la prendroit pour épouſe ; que la Caſtille céderoit cinq villes avec leurs territoires & leurs revenus à dona Conſtance, ducheſſe de Lancaſtre, du chef de laquelle, le duc & dona Catherine avoient des prétentions à la couronne Caſtillane ; & qu'au moyen de ces conditions, la ducheſſe & ſon époux ſe départiroient de tous les droits qu'ils avoient ſur ce royaume. Ce fut dans ce même traité qu'il fut ſtatué qu'à l'avenir l'héritier préſomptif de la couronne de Caſtille porteroit le titre de *prince des Aſturies*. Vraiſemblablement ce traité déplut au roi de Portugal, qui eût bien deſiré de continuer la guerre ; & qui pourtant, ne pouvant ſeul en ſoutenir le poids, ne conſentit qu'avec beaucoup de peine, & après bien de difficultés, à renouveller la treve qu'il y avoit eu entre les deux nations, & que cette conteſtation avoit interrompue. Cependant quelque ſatisfaction que donnât à *Jean I* la paix qu'il venoit de procurer à ſes ſujets, il ne put ſonger ſans douleur à l'énormité des dépenſes occaſionnées par cette derniere guerre ; l'épuiſement de ſes coffres & les abus multipliés & toujours inévitables dans les tems orageux, qui s'étoient introduits dans l'adminiſtration des finances, lui cauſerent le chagrin le plus amer ; il compara la ſituation actuelle du royaume, avec ſon état floriſſant pendant les dernieres années du regne de ſon pere, & le réſultat de ce parallele l'affligea profondément. Il devint triſte & mélancolique : il aimoit ſes ſujets en pere ; & n'ayant pu les rendre auſſi heureux qu'il l'eût deſiré & qu'il s'en étoit flatté, il convoqua les états ; & quoique l'infant don Henri n'eût encore que dix ans, il fit part aux états du deſſein où il étoit d'abdiquer la couronne, & de remettre le gouvernement à un conſeil de régence, dont la ſageſſe & les lumieres puſſent rétablir les affaires. *Jean I* ne conſultoit, en ſe déterminant à ce généreux ſacrifice, que ſa tendreſſe pour ſes peuples ; & il ne connoiſſoit point la force & l'étendue de l'attachement que ſes ſujets avoient pour lui. Les états refuſerent de donner leur conſentement à cette abdication : ils remercierent le roi des motifs qui lui en avoient inſpiré le projet, & ils lui repréſenterent qu'une pareille réſolution étoit communément ſuivie des plus grands inconvéniens ; que la ſituation du royaume n'étoit rien moins que déplorable ; qu'ils ſe chargeroient volontiers, pour ſoulager leur maître, de l'adminiſtration des finances ; qu'il eſpérât mieux de lui-même & du zele, ainſi que de l'inviolable fidélité de ſes ſujets ; qu'ils étoient perſuadés enfin, qu'en très-peu de tems, le bon ordre ſe rétabliroit dans toutes les parties du gouvernement, qui ne pouvoit tarder à fleurir ſous les loix d'un monarque auſſi bienfaiſant. Ces preuves de confiance & d'attachement ranimerent les eſpérances du roi de Caſtille : il ne ſongea plus à quitter les rênes de l'état, & ne s'occupa que des moyens de remédier aux maux que le royaume avoit ſoufferts pendant les dernieres guerres. Deux événemens heureux arrivés en même tems, comblerent les vœux de ce bon monarque : le roi de Grenade lui envoya des ambaſſadeurs, chargés de lui offrir de magnifiques préſens, & de lui demander le renouvellement de la treve, qui fut volontiers accordée pour pluſieurs années. Ces ambaſſadeurs étoient encore à la cour de Caſtille, lorſque le roi de Portugal lui envoya auſſi demander la prolongation de la treve : c'étoit là tout ce que deſiroit *Jean I* ; & il l'eût demandée lui-même, s'il n'eût craint que cette démarche n'eût été priſe pour un aveu de ſa foibleſſe. Enchanté de ce double événement, & voulant donner aux grands un nouveau motif d'émulation, il inſtitua un nouvel ordre de chevalerie, ſous le nom d'*ordre du Saint-Eſprit*, & dont les attributs étoient une colombe entourée de rayons, ſuſpendue à un collier d'or. La fortune paroiſſoit ſeconder dans leur exécution tous les projets de ce bon ſouverain : les finances étoient ſagement adminiſtrées ; l'agriculture & le commerce avoient déja repris leur ancienne activité, trop long-tems engourdie ; les arts étoient cultivés, les loix reſpectées, la juſtice exactement rendue ; mais la Caſtille paya cher ce bonheur renaiſſant. *Jean I*, informé qu'il y avoit à Maroc pluſieurs chrétiens Eſpagnols, qui, ſoit par mécontentement, ſoit pour d'autres raiſons, avoient quitté leur patrie, où ils deſiroient ardemment de revenir, mais qui n'oſoient demander leur retour, s'intéreſſa pour eux auprès du roi de Maroc, & le fit prier de permettre à ces fugitifs de repaſſer en Eſpagne. Le roi de Maroc conſentit au retour de ces cavaliers Eſpagnols, ils ſe hâterent de s'embarquer, arriverent ſur les côtes d'Andalouſie, où le roi voyageoit alors, & deſirerent de le voir & de lui témoigner leur reconnoiſſance. *Jean* ſachant que ces cavaliers excelloient dans l'art de l'équitation, fut curieux de leur voir faire l'exercice ; & comme il étoit lui-même excellent cavalier, il ſortit à cheval d'Alcala, ſuivi de l'archevêque de Tolede & de toute ſa cour. Il étoit monté ſur un cheval très-vif ; & à l'exemple des cavaliers Africains, ayant animé ſon cheval, & l'ayant pouſſé imprudemment dans des terres récemment labourées, l'inégalité du terrein & la profondeur des ſillons, firent broncher le cheval, qui tomba ſi rudement, qu'il écraſa le roi par ſa chûte, elle fut ſi cruelle, qu'il mourut à l'inſtant même : & ce fut par prudence que l'archevêque de Tolede fit dreſſer au plutôt une tente ſur le champ, où il fit tranſporter le corps du monarque, en faiſant publier que le roi n'étoit pas mort, afin de donner à ſon fils le tems de monter ſur le trône. Ainſi périt *Jean I*, à l'âge de trente-trois ans, dans la treizieme année de ſon regne. Il aima ſes ſujets, il en fut adoré, il eût rendu ſes peuples heureux, s'il eût vécu plus long-tems, car il ne deſiroit que la félicité publique. Et les peuples peuvent-ils être malheureux, lorſqu'un tel ſentiment anime les ſouverains qui les gouvernent ? (*L. C.*)

JEAN II, roi de Léon & de Caſtille, (*Hiſt. d'Eſpagne.*) Le goût du deſpotiſme eſt la paſſion dominante des rois foibles & ignorans : la cauſe de ce goût ne me paroît pas difficile à découvrir. Les rois foibles & ignorans ſont communément entourés d'adulateurs, de lâches, de dénonciateurs, de cœurs faux, d'ames vénales, de mauvais citoyens. La ſuprême puiſſance, qui a tant de bien à faire, tant de mal à réprimer, flatte les ſouverains éclairés, parce qu'en effet, il n'eſt rien de plus flatteur, de plus délicieux que de ſavoir & d'éprouver qu'on eſt ſoi-même & la cauſe & la ſource de la félicité publique. Les rois foibles & ignorans ne voient au contraire, dans l'autorité ſuprême, que l'excès de la puiſſance, l'abus de la puiſſance ; & une ſeule choſe les flatte, c'eſt que rien ne leur réſiſte, c'eſt que, mal élevés, mal inſtruits, mal formés, ils ſont réellement perſuadés que rien ne leur réſiſte, que rien ne peut leur réſiſter : environnés, dès le berceau, d'adulateurs qui ne leur parlent que de leur toute-puiſſance, ils ſont de très-bonne heure, immuablement convaincus que tous ſont faits pour eux, & qu'eux ſeuls, exceptés de la loi générale, ne ſont nés que pour régner impérieuſement ſur le reſte des mortels. De cette abſurde & très-fauſſe opinion réſultent inévitablement les plus grands maux, & pour ces ſouverains eux-mêmes, & pour les nations ſoumiſes à leurs loix. Le

plus grand de ces inconvéniens, & duquel découlent tous les autres, eſt qu'accoutumés à ne voir, à n'entendre que des hommes rampans, de vils flatteurs, de lâches courtiſans, ils regardent la baſſeſſe & l'adulation comme les véritables & ſeules expreſſions du reſpect & du zele; en ſorte que tout ce qui differe des manieres & du langage de cette foule corrompue, eſt à leurs yeux licence, audace ou rébellion puniſſable; & comme il eſt de l'intérêt de cette vile cohue d'écarter ſans ceſſe d'auprès d'eux tout citoyen aſſez honnête, tout ſujet aſſez fidele & aſſez ferme pour leur montrer la vérité, ils reſtent perpétuellement environnés de cette même eſpece qui a gâté leur enfance, qui a égaré leur jeuneſſe & qui juſqu'aux derniers momens de leur regne, ne ceſſera de les pervertir, de les éblouir & de les aveugler. Cependant les rois étant les ſouverains diſpenſateurs des graces, des bienfaits, des récompenſes, des dignités, des charges, des emplois; & tout chez les rois foibles & ignorans ſe vendant, s'achetant, ſe livrant à la vénalité, à l'intrigue, à la corruption, tout ſe proſtituant au vice, au luxe, au faſte, à la perverſité, le déſordre & les abus s'introduiſent, ſe multiplient; le peuple mal conduit, mal gouverné, peut-être ſurchargé d'impôts, dévoré lui-même par le luxe, ſe plaint, murmure; c'eſt alors qu'au nom du ſouverain, dont ils ſe ſont audacieuſement rendus les interpretes, ces mêmes adulateurs, ſi bas & ſi rampans aux pieds du trône, déploient inſolemment les chaînes du deſpotiſme, & ne ceſſent de répéter au crédule & foible monarque cette fauſſe & monſtrueuſe maxime, qu'une nation ne peut être heureuſe, paiſible, & que les rois ne regnent véritablement, qu'autant que le peuple eſt eſclave. Mais tandis que d'après ce vicieux principe, la puiſſance arbitraire cherche à étendre les fers de la ſervitude, l'amour de la liberté qui s'accroît en raiſon des efforts que l'on fait pour la gêner ou la détruire, fermente, fait naître & fortifie la haine qu'inſpire inévitablement l'oppreſſion: la nation, ſans ceſſer d'être fidelle, ceſſe d'être auſſi zélée pour le ſouverain; & pendant que les citoyens gémiſſent ou murmurent, les auteurs du déſordre mal unis entr'eux, parce qu'il ne peut y avoir que des ligues paſſageres entre les méchans, ſe diviſent; leurs intérêts ſont oppoſés, ils cherchent à s'entre-détruire; chacun d'eux ayant ſes partiſans, ſes créatures, il ſe forme des factions; la cour n'eſt plus occupée que d'intrigues, de cabales; l'état ſoufre; le ſouverain trop peu éclairé, trop foible pour connoître & punir également tous ceux qui le trahiſſent & foulent le royaume, prend lui-même parti pour l'un d'entr'eux; & le reſte des factieux irrités de cette préférence, ſe liguent & portent leur audace juſqu'à faire craindre le monarque lui-même, qui, malgré ſes grandes idées de puiſſance, de deſpotiſme, tombe dans la plus violente & quelquefois dans la plus déplorable ſituation. Telles furent les cauſes qui agiterent preſque perpétuellement le regne malheureux de *Jean II*, qui n'eut ni aſſez de lumieres pour diſcerner les traîtres qui l'entourerent & abuſerent de ſa confiance, ni aſſez de fermeté pour les réprimer, lorſqu'ils ſe furent ſoulevés, & qu'il dépendit de lui de les punir ou de les éloigner. La nation ſouffrit infiniment de la foibleſſe de *Jean II*, & il ſouffrit lui-même preſqu'autant de la licence & des crimes de ſes favoris qu'il avoit enhardis, & en quelque ſorte autoriſés lui-même par ſes imprudences & ſa puſillanimité. Fils d'un illuſtre ſouverain, de Henri III, roi reſpectable par ſa ſageſſe, redoutable par ſa valeur, & de dona Catherine de Lancaſtre, *Jean II* n'avoit que quatorze mois lorſque la mort lui enleva le roi ſon pere: don Ferdinand ſon oncle, fut ſon tuteur, & régent du royaume; mais don Ferdinand lui-même ayant été appellé au trône d'Aragon, dona Catherine ſa mere reſta ſeule chargée de ſa tutelle & de la régence de ſes états. Dona Catherine avoit d'excellentes intentions; l'on dit même qu'elle avoit de grandes qualités; mais les ſoins du gouvernement l'occupoient trop, pour veiller auſſi aſſidument qu'il eût été néceſſaire, à l'éducation de ſon fils qui fut un peu négligée: d'ailleurs, la reine Catherine ne vécut point aſſez long-tems pour le bonheur du royaume & pour l'utilité de ſon pupille, qui, n'ayant que treize ans, lorſque cette princeſſe mourut, fut proclamé roi par les ſoins trop empreſſés de l'archevêque de Tolede, & de quelques autres ſeigneurs, le 20 octobre 1418. Les premiers jours du regne de ce prince, trop jeune pour ſe douter ſeulement de l'étendue & des bornes de ſon autorité, furent employés aux fêtes de ſes fiançailles avec dona Marie, infante d'Aragon; époux & roi dans un âge où à peine les hommes commencent à ſe connoître, *Jean II* convoqua les états, & déclara qu'il alloit gouverner par lui-même; il eût dit plus vrai, s'il eût déclaré que les autres alloient gouverner ſous ſon nom. On lui fit renouveller la treve avec le roi de Grenade: & la ſeule action qu'il fit alors d'après lui-même, fut de faire de dom Alvar de Luna, ſeigneur ambitieux, éclairé, mais fort turbulent, ſon favori: ce choix déplut à don Juan & à don Henri fils de don Ferdinand, & infans d'Aragon; ils vouloient ſeuls & à l'excluſion l'un de l'autre, régner ſur l'eſprit du roi, & ſous ſon nom, régir, ou à leur gré, bouleverſer l'état. Don Juan médita de ſe rendre maître de la perſonne du jeune ſouverain; mais ſon frere plus heureux, exécuta pour lui-même ce projet pendant l'abſence de don Juan, qui étoit allé en Navarre épouſer l'infante dona Blanche. Don Henri profita de ce voyage, & de concert avec le connétable, l'évêque de Ségovie & quelqu'autres ſeigneurs, il alla à Tordeſillas où le roi étoit, & par le plus inſolent des attentats, ſe rendit maître de ſa perſonne; ſans doute dans la vue de lui faire oublier ce crime, il lui fit épouſer l'infante dona Marie ſa ſœur, & le roi parut avoir ſi peu de reſſentiment de cet acte de violence, que devant les états aſſemblés par ſon ordre à Avila, il juſtifia tout ce qu'avoit fait don Henri, & déſavoua toutes les démarches que l'infant don Juan faiſoit pour le tirer des mains de ſon raviſſeur. Toutefois, cette complaiſance ne ſe ſoutint pas, & *Jean II* plus ennuyé qu'irrité de ſa captivité, confia à don Alvar de Luna ſon favori, qu'il vit en ſecret, combien il deſiroit d'être délivré de l'oppreſſion de don Henri. don Alvar ſe ligua avec don Frédéric, comte de Tranſtamare & don Rodrigue Pimantel: ils prirent ſi bien leurs meſures, qu'ils délivrerent le roi, qui, paſſant le Tage ſur une barque, gagna le château de Montalban. A peine il y étoit arrivé, qu'il y fut aſſiégé par le connétable & don Henri; mais ces deux hardis factieux, informés que don Juan ſuivi de nombreuſes troupes, venoit au ſecours du roi, leverent le ſiege & ſe retirerent précipitamment l'un & l'autre. *Jean II* ſentoit toute l'obligation qu'il avoit à don Juan; mais n'ayant pas plus d'envie de tomber en ſa puiſſance, que de rentrer ſous l'oppreſſion dont il venoit de s'affranchir, il accueillit avec diſtinction don Juan; mais ne voulut point lui permettre de reſter à ſa cour, & le renvoya, après lui avoir ordonné de licencier ſes troupes. L'infant hors d'état de réſiſter, obéit; mais Henri furieux leva le maſque & excita des troubles; afin de maintenir ſon crédit, il avoit épouſé, pendant la détention du roi, l'infante dona Catherine ſœur de ce monarque, & il s'étoit fait accorder pour dot de ſon épouſe, la ville de Villena avec ſes dépendances, ſous le titre de

de duché. Cette ville n'ayant point encore été cédée, Henri voulut de force s'en mettre en poſſeſſion, ſuite de ce nouvel attentat; *Jean II* révoqua la donation qu'il avoit faite de Villena, & défendit aux habitans de reconnoître d'autre ſeigneur que lui. Henri continua d'uſer de force; mais ſes entrepriſes ne lui réuſſirent point; la plupart des ſeigneurs l'abandonnerent & s'attacherent au roi qui, vivement indigné de ſes violences, l'obligea de ſe retirer, & ne voulut pas même le voir, lorſque forcément ſoumis, Henri vint pour lui témoigner ſon repentir & l'aſſurer de ſon obéiſſance. Cette ſévérité qui ne fut à la vérité que momentanée, ne rendit le calme ni à la cour ni à l'état. L'infant Henri toujours inquiet, factieux, perſiſta dans ſes intrigues, ſes cabales & ſes complots; le roi lui ordonna de venir ſe juſtifier; & l'infant après avoir demandé, avant que d'obéir, des ſûretés & des ôtages, apprenant qu'on ſe diſpoſoit à marcher contre lui les armes à la main, fut à Madrid ſe préſenter au roi qui ne voulut lui donner audience qu'au milieu de ſon conſeil. Henri ne pouvant faire autrement, y parut; & ſur les accuſations qui furent portées contre lui, prouvées par ſes propres lettres, il fut arrêté & étroitement renfermé. Sa captivité ne fit que donner plus de violence aux troubles: Henri avoit en Caſtille un grand nombre de partiſans, & ſon frere, don Alphonſe, roi d'Aragon, paroiſſoit diſpoſé à embraſſer ſa cauſe. Car *Jean II* lui ayant fait demander tous les ſeigneurs Caſtillans qui s'étoient retirés à ſa cour, ainſi que la princeſſe ſa ſœur, Alphonſe demanda à ſon tour la liberté de ſon frere; elle ne lui fut point accordée, & les deux rois également mécontens l'un de l'autre, ſe préparerent à la guerre. Ce fut au ſein de ces agitations que naquit l'infant don Henri, que le roi ſon pere fit reconnoître huit jours après pour prince héréditaire, & qui en effet, régna pour le malheur de ſes ſujets. Cependant le roi d'Aragon ſe diſpoſant à employer la force pour délivrer ſon frere, les états de Caſtille approuverent l'empriſonnement de ce prince, & s'obligerent à fournir aux dépenſes de la guerre que *Jean* avoit à ſoutenir, ſi don Alphonſe exécutoit ſes menaces. Cet orage alloit éclater lorſque don Juan, frere de don Henri, fut appellé au trône de Navarre après la mort du roi don Carlos, & du chef de la reine Blanche, l'épouſe de don Juan, & héritiere de don Carlos. La couronne de Navarre flattoit beaucoup moins don Juan que le crédit preſque ſans bornes qu'il avoit en Caſtille; il n'en méſuſa point dans cette occaſion, & avant que d'aller prendre poſſeſſion du ſceptre, il ménagea un accommodement entre les rois de Caſtille & d'Aragon; les conditions de ce traité furent que don Henri ſeroit remis en liberté, & que tous ſes domaines lui ſeroient rendus; qu'il prêteroit un nouveau ſerment de fidélité à *Jean II*, & qu'Alphonſe n'auroit aucun reſſentiment contre tous ceux qui, ſoit pour ſervir leur maître, ſoit pour d'autres motifs, avoient eu part à l'empriſonnement de don Henri. Quand les grands d'un état, ſurtout ſous un roi foible, ſe ſont livrés une fois à l'eſprit de diſcorde, d'intrigue, de faction, il eſt bien difficile de les engager à rentrer dans le devoir & ſous les loix de la dépendance & de la ſubordination. Ce ne fut que pour quelques jours que les troubles parurent ſuſpendus en Caſtille, & ils recommencerent avec plus de violence, ſuſcités par la haine de la plupart des ſeigneurs contre le connétable don Alvar de Luna, qui, à la vérité, abuſoit quelquefois avec trop de licence de la grande puiſſance que lui donnoit ſa dignité, & de la foibleſſe du roi dont il étoit le favori. Celui qui haiſſoit le plus fortement don Alvar, étoit l'infant don Juan, roi de Navarre, que les grands & la nobleſſe regardoient comme leur protecteur & leur appui. Les plaintes & les accuſations portées contre don Alvar furent ſi graves, ſi multipliées, & ces accuſations répétées à grands cris par le peuple, paroiſſoient préſager un ſoulévement ſi prochain, que *Jean II* effrayé, crut devoir, quelque pénible que fût le ſacrifice, conſentir à l'éloignement de ſon favori; & dès ce moment, il parut s'attacher à don Henri par cela même que dans cette occaſion, il n'avoit pris, du moins en apparence, aucune part à cette intrigue. Cependant l'abſence du connétable ne ramena point le calme; au contraire, les ſeigneurs qui s'étoient ſi étroitement ligués contre lui, ſe brouillerent bien-tôt entr'eux; & comme juſqu'alors ils n'avoient craint que la vigilance & les conſeils ſéveres de don Alvar, & que ſon éloignement ſembloit leur aſſurer l'impunité, ils ſe livrerent ſans ménagement aux excès les plus répréhenſibles, & ſe porterent à de ſi grandes violences, que le peuple irrité de leurs vexations & des ſuites cruelles de leurs haines particulieres, qui retomboient ſur lui, éclata, ſe plaignit hautement, & menaça de repouſſer l'oppreſſion par la force. La confuſion & le déſordre furent portés ſi loin, que les ennemis même les plus irréconciliables de don Alvar, prierent le roi de Caſtille de le rappeller à ſa cour; & quand il y revint, ce furent don Juan, roi de Navarre, & don Henri qui le préſenterent au roi. Par cette démarche, les deux freres eſpérerent de s'attacher le connétable, & il ſe tromperent; don Alvar, qui ne voyoit en eux que les protecteurs & l'appui des ſeigneurs les plus turbulens, les éloigna tous deux de la cour ſous des prétexte honorables, & jouiſſant bien-tôt lui-même d'une plus grande autorité qu'il n'en avoit eu juſqu'alors, il ſuſcita l'envie & la jalouſie des grands qui ne tarderent point à ſe déchaîner contre lui. Quoiqu'abſens de la cour, les infans don Juan & don Henri étoient l'ame & les auteurs des intrigues & des cabales formées contre le connétable; & le roi d'Aragon qui, pour ſes propres intérêts, agiſſoit de concert avec ſes freres, aſſembla des troupes, tandis que don Alvar en aſſembloit de ſon côté au nom du roi; enſorte que la guerre ſembloit inévitable, & quelques efforts que pût faire la reine douairiere d'Aragon, ſecondée par le cardinal de Foix, légat du pape, elle ne put empêcher les ſuites de cette querelle, qui des deux côtés fit répandre beaucoup de ſang. Il eſt vrai que par les ſoins, la valeur & le zele du connétable, *Jean II* eut enfin du ſuccès ſur les mécontens, & qu'il dépoſſéda ſucceſſivement les infans des places qui leur appartenoient. Après beaucoup de ſieges & de combats, *Jean* conclut une treve avec les rois d'Aragon & de Navarre, & les conditions de cette treve furent que les exilés & les mécontens reſteroient dans les lieux où ils étoient, & que don Henri évacueroit le château d'Albuquerque, ſeule place qui lui reſtoit encore. C'étoit-là ſuſpendre ſeulement les troubles & ne rien terminer; mais le roi de Caſtille qui depuis long-tems méditoit de tourner ſes armes contre les Maures, crut gagner beaucoup en ſe procurant le tems & la liberté de remplir ſon projet. Il réuſſit au gré de ſon attente, & après avoir remporté une victoire ſignalée ſur les Maures de Grenade, il détrôna Mahomet le Gaucher, & fit paſſer le ſceptre à Joſeph Ben-Muley, petit-fils de ce roi de Grenade que Pierre le Cruel avoit poignardé à Séville: le nouveau ſouverain Maure, plein de reconnoiſſance, ſe reconnut vaſſal de Caſtille, & par cette ſoumiſſion vraiement glorieuſe pour *Jean II*, les hoſtilités ceſſerent. Mais tandis que le roi de Caſtille diſpoſoit à ſon gré d'un royaume étranger, le ſien étoit violemment agité par les troubles, l'ambition & la licence des factieux. Le roi y vint, & l'armée qui l'accompagnoit en

impoſa aux rebelles; l'infant don Henri ſe ſoumit, évacua toutes les places qu'il tenoit, & parut déterminé à ne plus remuer. Pendant que *Jean II* s'occupoit à ſoumettre les rébelles, il ſe paſſoit à Grenade une révolution qui rendoit inutile la glorieuſe guerre que les Caſtillans avoient faite dans ce royaume; Joſeph-Ben-Muley mourut, & Mahomet le Gaucher, qui depuis ſi peu de tems avoit perdu la couronne, ſe préſenta, fut reconnu, remonta ſur le trône, & le roi de Caſtille fut obligé de diſſimuler, les circonſtances ne lui permettant point d'aller donner aux Maures de Grenade un nouveau ſouverain: car alors il avoit à diſſiper & à punir une conjuration nouvelle. Bienfaiteur de don Frédéric, comte de Luna, & fils naturel de don Martin, roi de Sicile, & qui avoit été l'un des prétendans à la couronne d'Aragon, il ne s'attendoit point à trouver en don Frédéric un ingrat & un traître. Mais Frédéric, ſans mœurs & ſans principes, épuiſé, appauvri par ſes prodigalités, forma, de concert avec quelques ſcélérats, le complot de s'emparer de Séville, d'y porter le fer & la flamme, de piller pendant le tumulte les richeſſes des citoyens & des marchands, enſuite d'équipper une flotte & d'aller infeſter les mers. Cette trame fut découverte peu de tems avant le moment fixé pour ſon exécution. Les complices de Frédéric périrent ſur l'échafaud, & Frédéric lui-même eût expiré dans les ſupplices, ſi la haine que *Jean* lui connoiſſoit pour le roi d'Aragon ne lui eût ſauvé la vie: l'on ſe contenta de l'enfermer à perpétuité. Cette conjuration diſſipée, le roi de Caſtille recommença la guerre contre les Maures de Grenade; & afin de lui donner plus d'autorité & de pouvoir y employer toutes ſes forces, il conclut après bien des difficultés & une longue négociation, un traité de paix avec les rois d'Aragon & de Navarre. L'une des conditions de cette paix étoit que le prince des Aſturies, don Henri, épouſeroit l'infante dona Blanche, fille du roi de Navarre; cette clauſe fut la premiere remplie, & l'infante dona Blanche, la plus belle perſonne d'Eſpagne, fut unie au prince des Aſturies, qui ne pouvant également accomplir ce mariage, fut obligé dans la ſuite de conſentir à ſa diſſolution. (*Voyez* HENRI IV, *Hiſt. d'Eſpagne. Suppl.*) Libre de toute inquiétude, & croyant le calme rétabli dans ſes états, *Jean II* ne ſongea plus qu'à continuer la guerre contre les Maures de Grenade; mais au moment d'entrer en campagne, ſa ſurpriſe & l'étonnement du connétable don Alvar, ſon miniſtre, furent extrêmes, lorſqu'ils apprirent que la plus grande partie des ſeigneurs étoient allés avec leurs troupes joindre les mécontens qui s'étoient raſſemblés & qui avoient à leur ſolde une armée formidable, & à leur tête l'infant don Henri. Le roi de Caſtille irrité de ce nouvel obſtacle, fit les plus grands efforts pour balancer les forces des rébelles; mais le nombre de ceux-ci s'accroiſſoit chaque jour. Au milieu de cet embarras, *Jean II* reçut une lettre ſignée du roi de Navarre, de l'infant don Henri & des principaux d'entre les rébelles, qui lui marquoient que ce n'étoit point contre lui qu'ils avoient pris les armes, mais contre don Alvar de Luna qu'ils chargeoient des plus grands crimes, des plus odieuſes déprédations. Le roi de Caſtille indigné, & comptant mortifier les mécontens, nomma aux charges de la maiſon du prince des Aſturies, & mit le connétable à la tête: mais il étoit bien loin de ſe douter que le prince des Aſturies lui-même alloit, par les conſeils de don Juan Pacheco, ſon favori, prendre des liaiſons ſecretes avec les mécontens, ainſi que la reine ſa mere. Il découvrit bien-tôt cette trame, & il ne changea rien à la réſolution qu'il avoit priſe de ſurprendre les rébelles & de punir leur audace; mais il fut ſurpris lui-même par les confédérés à Medina-del-Campo, & ſe voyant en leur pouvoir, il fut contraint d'accepter les conditions humiliantes qu'ils lui impoſerent & de jurer que le connétable reſteroit éloigné de la cour pendant ſix ans, après avoir donné ſon fils aîné en ôtage. Les rébelles dont la ligue s'étoit encore fortifiée par le ſuccès, contraignirent le roi à convoquer les états, où il ne fut rien ſtatué que par eux: il eut même la douleur de voir ſon fils, le prince des Aſturies, venir dans le conſeil, & exiger impérieuſement qu'on chaſſât de la maiſon du roi pluſieurs des principaux officiers, & tous ceux que le connétable y avoit placés. Ces actes d'humiliation ne ſatisfirent point encore les rébelles, & le roi de Caſtille fut gardé à vue par deux d'entr'eux, qui eurent ordre de ne le point quitter: ce dernier trait le jetta dans la plus profonde mélancolie. Mais peu de tems après l'évêque d'Avila travailla avec tant de zele à lui faire rendre la liberté, qu'il y parvint, & le prince des Aſturies gagné par les conſeils de Pacheco, ſon favori, que l'évêque à force d'argent avoit mis dans ſes intérêts, ſe détachant de la ligue avec autant de légéreté qu'il y étoit entré, prit de ſi ſages meſures avec don Alvar, qu'au moment où les deux partis étoient prêts à combattre, le roi trouva moyen de ſe ſauver, & alla ſe mettre à la tête de ceux qui s'étoient déclarés pour lui; dès ce moment, la fortune abandonna la cauſe des confédérés, qui néanmoins voulant terminer la querelle par une action déciſive, préſenterent la bataille à l'armée royale. Ils furent vaincus, mis en déroute: il en périt une grande partie, & l'infant don Henri, le plus turbulent & le plus dangereux de tous, fut bleſſé, & mourut peu de tems après. *Jean II*, vainqueur des rébelles, envoya ſur l'échaffaud les principaux d'entre les priſonniers de guerre, & confiſqua les biens de tous ceux qui avoient été pris les armes à la main. Cette victoire & la ſévérité du roi eût pu rétablir le bon ordre, ſi le prince des Aſturies, ſous prétexte que ſon pere ne lui avoit pas cédé quelques places, qu'il prétendoit lui avoir été promiſes, ne ſe fût retiré fort mécontent à Ségovie & n'eût fomenté de nouvelles diſſentions. Quelque tems avant la victoire de *Jean II*, la reine dona Marie ſon épouſe, étoit morte, & les mécontens avoient accuſé don Alvar de l'avoir empoiſonnée. Don Alvar ne jugea pas même à propos de repouſſer cette imputation; & ſon ſilence, ainſi que la méſintelligence qu'il y avoit entre lui & la reine, ſemblent donner du poids à cette grave accuſation. Quoi qu'il en ſoit, le connétable, ſans conſulter ſon maître, propoſa à la cour de Portugal de le marier avec dona Iſabelle, fille de don Juan, infant de Portugal: cette propoſition fut acceptée, & ce ne fut qu'alors que don Alvar en fit part à ſon maître; *Jean* en fut très-offenſé: mais il n'oſa pourtant le contredire, ni le déſavouer, mais il commença dès cet inſtant, à concevoir pour lui une très-forte haine, & qui ne tarda guere à devenir fatale à l'ambitieux favori. Cependant le prince des Aſturies, auſſi mauvais fils qu'il fut enſuite méchant roi, ne ceſſoit de cabaler contre ſon pere, blâmoit hautement ſa conduite, & ſe déchaînoit contre lui avec tant de licence, qu'on diſoit publiquement qu'il ne ſe propoſoit pas moins que de le détrôner, ſous prétexte que le roi de Caſtille ſecondoit & protégeoit les déprédations du connétable don Alvar. L'état ſouffroit de cette méſintelligence, & pour comble de malheur, les puiſſances étrangeres profitant de ces diviſions, faiſoient ſur les frontieres de cruelles irruptions. Les Gaſcons ſuſcités par le roi de Navarre, entrerent & porterent la dévaſtation ſur les terres de Caſtille, tandis que le roi de Grenade s'emparoit des meilleures places & faiſoit un grand nombre d'eſclaves, appuyé en ſecret

par le prince des Aſturies, qui, pour rendre ſon pere odieux par les progrès des Mahométans, défendoit aux villes qui dépendoient de lui, de ſecourir aucune place de la frontiere. Pendant cet orage, *Jean II*, qui néanmoins ſentoit vivement ſa ſituation, mais qui craignoit encore une nouvelle guerre, épouſa dona Iſabelle, fille de l'infant don Juan de Portugal, & cette nouvelle épouſe, qui eut bientôt toute ſa confiance, travailla de toute ſa puiſſance à hâter la ruine du connétable, quoique ce fût à lui ſeul qu'elle fût redevable de ſon mariage, tant il eſt vrai que l'ambition & la reconnoiſſance ſont deux ſentimens incompatibles; car dona Iſabelle voulant ſeule régner ſur l'eſprit du monarque, & ne pouvant y parvenir qu'en perdant ſon bienfaiteur, elle ſe décida facilement à ſacrifier le connétable à la paſſion qu'elle avoit de dominer. Tandis qu'elle cherchoit à aigrir ſon époux contre le favori, celui-ci négocioit la réconciliation du prince des Aſturies avec ſon pere, & il parvint à ménager entr'eux une entrevue. Dans cette conférence, le roi de Caſtille ſe raccommoda avec ſon fils, & ils ſe ſacrifierent l'un à l'autre pluſieurs ſeigneurs qui furent auſſi-tôt arrêtés; mais l'un d'entr'eux, le comte de Benavente, s'évada, & excita des troubles qui euſſent eu les plus fâcheuſes ſuites, ſi le pape n'eût enfin interpoſé ſon autorité plus reſpectée alors que la puiſſance royale, & s'il n'eût envoyé aux prélats de Caſtille & de Léon une bulle par laquelle il leur enjoignoit d'excommunier tous les rébelles. Cette bulle produiſit le plus grand effet, les mécontens & le prince des Aſturies même ſe ſoumirent ſincérement: l'infant Henri redoutoit plus la force des foudres du pape, qu'il n'avoit de reſpect pour l'autorité paternelle. Pendant que les rébelles ſe ſoumettoient, le roi de plus en plus irrité par ſon épouſe, contre don Alvar, ne cherchoit que les moyens de s'aſſurer de ſa perſonne, & don Alvar lui-même lui en fournit plus d'une occaſion dont on n'oſa cependant profiter, tant on craignoit de ſoulever le peuple. Cependant après bien des tentatives qui firent enfin connoître à don Alvar le danger qui le menaçoit, on inveſtit ſa maiſon; il s'y défendit avec la plus grande intrépidité, & eût continué à s'y défendre juſqu'à la mort, ſi *Jean II* ne lui eût envoyé dire qu'il ſe rendît priſonnier, & qu'il ne craignît rien. Don Alvar ne ſe contentant point de cette promeſſe, demanda un billet ſigné du roi, par lequel le monarque l'aſſurât qu'on n'attenteroit ni à ſa vie, ni à ſon honneur. *Jean II* eut la perfidie d'écrire & de ſigner cette promeſſe, ſur laquelle don Alvar ne ſe fut pas plutôt rendu, qu'il fut mis en priſon, & livré à douze juriſconſultes aſſiſtés des ſeigneurs du conſeil, qui, après avoir inſtruit ſon procès, le condamnerent unanimement à la mort. Il fut amené à Valladolid, où il fut exécuté ſur un échafaud. *Jean II*, le matin même de l'exécution, vouloit lui faire grace, & lui eût pardonné ſi l'ingrate reine ne l'en eût empêché. Ainſi périt un homme qui pendant quarante-cinq années avoit ſervi ſon maître avec le zele le plus rare, & qui pendant trente années avoit gouverné le royaume avec un pouvoir abſolu à la vérité, mais auſſi avec l'intégrité la plus inébranlable & la plus déſintéreſſée. On convient qu'il étoit ambitieux, jaloux de dominer; mais lui ſeul étoit capable de tenir, au nom de ſon maître, les rênes de l'état: il étoit très-habile miniſtre, & pendant la longue durée de ce regne orageux, jamais on ne vit don Alvar entrer dans aucune faction; il étoit au contraire l'épouvantail des factieux. *Jean II* le regretta, mais il n'étoit plus tems; il ſe forma des factions nouvelles, & le ſeul homme en état de les réprimer avoit été lâchement ſacrifié à la haine jalouſe de la reine. Quelques jours après cette exécution, le mariage du prince des Aſturies avec l'infante dona Blanche, fut déclaré nul pour cauſe d'impuiſſance. Le roi de Caſtille qui s'étoit privé du ſeul homme ſur la fidélité duquel il pût compter, & qui ſe voyoit perpétuellement environné de ſeigneurs factieux, prit auprès de ſa perſonne huit mille lances, & cette formidable eſcorte produiſit le plus grand effet; les cabales ceſſerent, & il n'eut plus à craindre les complots. Informé des grandes découvertes & des conquêtes faites par le roi de Portugal dans les Indes, il en fut profondément affligé, & croyant arrêter le cours de ces conquêtes, il prétendit que ſes prédéceſſeurs ayant obtenu du pape les îles Canaries avec tout ce qui en dépendoit, les découvertes des Portugais étoient contraires à la ceſſion du pape, & qu'il déclareroit la guerre à la nation Portugaiſe, ſi elle ne ſe déſiſtoit point de ces découvertes. Le roi de Portugal, ſans inſiſter ſur l'abſurdité de ces prétentions, ſe contenta de répondre que les Indes orientales étoient infiniment étendues, & point du tout une dépendance des îles Canaries; qu'au reſte, il n'empiéteroit point ſur les droits du roi d'Eſpagne, ni ſur les poſſeſſions qu'il tenoit de la libéralité du pape. A-peu-près dans ce tems, la reine d'Aragon dona Marie, ſœur de *Jean II*, étant venue en Caſtille pour voir ſon frere, ce prince ſe mit en route dans le deſſein d'aller à Medina-del-Campo joindre ſa ſœur; mais dès la ſeconde journée de ſon voyage, il tomba dans une ſi grande foibleſſe qu'on crut qu'il alloit expirer; il revint cependant à lui, & ſe fit tranſporter à Valladolid, où ſa maladie devint ſi violente & fit tant de progrès, qu'il expira, fort dégoûté, dit-on, du trône & de la vie, le 21 juillet 1454. Il ne fut regretté ni de ſes ſujets, ni de ſa famille, & il faut avouer qu'il ne mérita les regrets de perſonne. (*L. C.*)

JEAN I, roi de Portugal, (*Hiſt. de Portugal.*) Ce ne fut point à la fortune ſeule que *Jean I* fut redevable du trône; ce ne fut pas non plus à la naiſſance, qui donne ſouvent aux nations des ſouverains ſi peu capables de gouverner: ce fut à ſes talens, à ſes vertus, ou, ce qui eſt la même choſe relativement aux effets, à l'art qu'il eut d'affecter les vertus les plus néceſſaires au ſuccès de ſes vues & à ſon élévation. *Jean* fut, ſans contredit, le plus ambitieux des hommes; mais il eut ſoin de couvrir ſes deſſeins du voile toujours impoſant de l'amour du bien public. Il fut l'un des plus grands politiques de ſon ſiecle; mais lui ſeul le ſavoit, tant il étoit attentif à cacher ſes projets ſous les apparences de la plus ingénue franchiſe, de la plus rare candeur. Il connoiſſoit les hommes, les aimoit peu, les eſtimoit moins encore; mais il ſavoit les employer, & ſur-tout gagner leur affection. Par ſon aménité, ſa douceur, ſa bienfaiſance, il s'attacha le peuple autant qu'il lui paroiſſoit attaché lui-même: par ſa valeur il captiva la confiance des militaires: ſon reſpect pour l'Egliſe, & ſur-tout pour les privileges & les immunités des eccléſiaſtiques, lui valut leur ſuffrage & leur condeſcendance. Ce fut par ces moyens, par ces qualités extérieures qu'il parvint enfin à s'aſſeoir ſur un trône d'où l'illégitimité de ſa naiſſance ſembloit devoir l'exclure. En effet, fils naturel de don Pedre le Juſticier & de dona Théreze Lorenzo, Galicienne, d'une maiſon peu illuſtre, il naquit à Lisbonne le 2 avril 1357, & il fit dans la ſuite bien valoir cette circonſtance; car le peuple imbécile, ſur lequel les plus frivoles minuties font impreſſion, montra l'attachement le plus zélé, le plus inaltérable au parti de *Jean I*, par cela ſeul qu'il étoit né à Lisbonne. Son enfance fut confiée aux ſoins de Laurent de Leiria, citoyen de Lisbonne, qui pria don Nugno-Freiras d'Andrade, grand-maître de l'ordre de Chriſt, de ſe charger de ſa premiere éducation. D'Andrade remplit cette tâche avec zele; & lorſque ſon éleve eut atteint l'âge de ſept ans, il alla le préſenter lui-même

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA GRANADA

à don Pedre le Juſticier, qui, dit-on, ne l'avoit point encore vu, & qui peut-être avoit déja oublié qu'il avoit eu ſept ans auparavant un enfant d'une demoiſelle de Galice. La nature, ou les graces de cet enfant firent une forte impreſſion ſur don Pedre : il parut s'intéreſſer vivement au ſort de ſon fils, & l'adroit d'Andrade profitant de cette occaſion, demanda librement au roi, pour *Jean* ſon pupille, la grande-maîtriſe de l'ordre d'Avis, vacante depuis quelques jours. Cette dignité étoit très-éminente; cependant le roi don Pedre ne réſiſta point au plaiſir de faire du bien à ſon fils ; il lui accorda la grande maîtriſe, l'arma chevalier, quoiqu'enfant, & le fit partir pour Tomar, où étoit la principale maiſon de cet ordre. Ce fut dans cette ville que *Jean* fut élevé ; il y reçut une excellente éducation, répondit, au-delà même de l'attente de ſes inſtructeurs, aux ſoins qu'ils ſe donnoient pour le former ; & fit des progrès ſi rapides, qu'il étoit déja très-inſtruit à l'âge où la plupart des jeunes gens commencent à peine à s'inſtruire. Auſſi parut-il de bonne heure avec éclat, ſoit à la tête des armées, ſoit au timon des affaires, ſous le regne de Ferdinand ſon frere ; & reconnut-on en lui l'un des meilleurs capitaines, & l'un des hommes les plus habiles & les plus éclairés du Portugal. On ſait combien fut malheureux le regne de don Ferdinand ; on ſait dans quelles fautes tomba ce ſouverain, léger, capricieux, inconſéquent : elles euſſent été irréparables, & quelques-unes euſſent cauſé peut-être la ruine de l'état, ſi le grand-maître d'Avis, tantôt par ſa prudence & ſes négociations, tantôt par ſa valeur & ſon activité, n'eût arrêté les maux & les déſordres qui devoient naturellement réſulter de l'inconſtante & téméraire conduite du roi ſon frere. (*Voyez* FERDINAND, *roi de Portugal. Suppl.*) Quelque mépris qu'il eût pour le caractere perfide & les mœurs corrompues de la reine Léonore, il lui reſta ſoumis tant que le roi vécut; & il la ſervit même, quelqu'injuſtes que fuſſent les ordres qu'elle le chargea d'exécuter. Cependant les ſcandaleuſes intrigues de la reine, qui ne gardoit aucune bienſéance, ayant éclaté, *Jean*, par intérêt pour le roi, blâma hautement l'indécence de ſa conduite, & ſans craindre les ſuites de ſa liberté, l'avertit elle-même avec fermeté de garder du moins plus de retenue dans ſes adulteres amours. Léonore irritée obtint, ou ſuppoſa avoir obtenu de ſon facile époux un ordre d'arrêter le grand-maître, qui fut mis en priſon. Sa captivité ne ſuffiſoit point à Léonore, & quelques jours après elle envoya un nouvel ordre de le faire mourir. Celui à qui cet ordre fut remis, ne crut pas devoir obéir avant que d'avoir parlé à Ferdinand qui parut très-étonné, & n'apprit qu'avec indignation l'abus étrange que l'on avoit fait de ſon nom. Mais bientôt ſa tendreſſe pour Léonore l'emporta, il laiſſa même quelques jours le grand-maître en priſon, lui rendit la liberté au nom de la reine, &, comme ſi ce n'eût été qu'à ſa ſollicitation, *Jean* ſe prêta à la foibleſſe de Ferdinand ; & feignant d'avoir la plus vive reconnoiſſance pour ſa perſécutrice, dont il connoiſſoit la noirceur & qu'il abhorroit, il alla lui baiſer la main auſſitôt qu'il lui fut permis de reparoître à la cour. Cependant la paſſion de Léonore pour Andeiro, comte d'Ourem, devint ſi ſcandaleuſe, ſi publique & ſi déshonorante, que Ferdinand ne pouvant plus l'ignorer, chargea le grand-maître de le défaire de l'audacieux Andeiro à la premiere occaſion qu'il le pourroit. Mais le ſouverain offenſé n'eut pas le tems de voir ſa vengeance remplie, & pour le bonheur de l'état qu'il laiſſoit dans la plus grande confuſion, & qu'il eût entiérement écraſé s'il eût régné plus long-tems, il mourut. Le Portugal étoit dans la plus déplorable ſituation, & pour combler ſes maux, le trône étoit l'objet de l'ambition, ou même des prétentions fondées de pluſieurs princes qui, pour s'en exclure les uns les autres, menaçoient le royaume de la plus cruelle guerre. Le premier de ces prétendans étoit *Jean I*, roi de Caſtille, qui ayant épouſé dona Béatrix, fille de Ferdinand, ſembloit avoir au ſceptre les droits les plus inconteſtables du chef de ſa femme ; mais ſes droits n'avoient point l'approbation de la nation Portugaiſe, que l'idée ſeule d'obéir au roi de Caſtille tranſportoit de colere. D'ailleurs quelqu'évidens que paruſſent les titres de *Jean I*, ils s'évanouiſſoient devant ceux de l'infant don Juan de Portugal, fils de don Pedre & d'Inès de Caſtro. Perſonne ne doutoit en Portugal de la validité du mariage de don Pedre. Il eſt vrai que l'infant don Juan étoit alors priſonnier en Caſtille, où le roi *Jean I* l'avoit fait enfermer auſſi-tôt qu'il avoit appris la mort de ſon beau-pere, afin de ſe délivrer par ce moyen d'un concurrent trop redoutable : mais don Juan étoit adoré par la nation Portugaiſe qui le nommoit hautement, & ne vouloit que lui pour roi. Les droits de ces deux prétendans paroiſſoient ne laiſſer aucune lueur d'eſpérance au grand-maître qui d'ailleurs n'avoit aucun titre qui lui permît d'aſpirer à la couronne : il y aſpiroit cependant, & ſes vœux ne furent pas vains : ſa prudence & la fortune applanirent tous les obſtacles ; ſon adreſſe fut même telle, qu'il parut forcément porté ſur le trône, & non ſe frayer lui-même la route qui devoit l'y conduire. Pénétré, en apparence, de reſpect pour les dernieres volontés du roi Ferdinand, le grand-maître, auſſi-tôt que ce ſouverain fut mort, invita le roi de Caſtille à venir prendre le ſceptre, & lui demanda la régence du royaume juſqu'à ce que dona Béatrix eût accouché d'un prince. Le roi *Jean* refuſa fort imprudemment, &, dit-on, avec mépris la demande du grand-maître, qui dès ce moment ſe croyant dégagé envers cet impérieux ſouverain, parut craindre, dans la vue de connoître l'attachement de ſes partiſans, pour ſa propre ſûreté, & feignit d'être alarmé, lorſque ſur la demande des ambaſſadeurs du roi de Caſtille, ſon épouſe, dona Béatrix, fut tumultuairement proclamée à Lisbonne reine de Portugal. Cependant il s'en falloit bien que cette proclamation eût l'aveu de tous les citoyens, des grands les plus diſtingués ſur-tout, ennemis déclarés de la réunion des deux couronnes, & perſuadés que ſi elle avoit lieu, bientôt le Portugal ne ſeroit plus qu'une province Caſtillanne. Le chancelier étoit à la tête de cette puiſſante faction ; ils ſe réunirent tous au grand-maître, en qui ſeuls ils fondoient leurs eſpérances ; mais leur plus grande crainte étoit de voir tous leurs projets déconcertés par la docilité de la reine Léonore aux conſeils d'Andeiro ſon amant, qui, Caſtillan, travailleroit de toute ſa puiſſance en faveur de l'époux de dona Béatrix. Le grand-maître leur promit de prévenir tous les efforts d'Andeiro : & en effet il alla au palais, fit ſigne à Andeiro qu'il avoit à lui parler, l'attira dans une ſalle voiſine de l'appartement de la reine, & là, ſans lui dire un mot, il tira un poignard, le lui plongea dans le ſein, & laiſſant aux grands qui le ſuivoient le ſoin d'achever de mettre à mort ſa victime, il fit fermer les portes du palais ; après avoir fait ſortir un de ſes pages & le chancelier, qui allerent répandre & crier par la ville, que le grand-maître étoit dans le plus grand danger, & que peut-être en ce moment on le poignardoit au palais. A ces cris, les habitans de Lisbonne prirent les armes, coururent furieux au palais, enfoncerent les portes, monterent à la tour où s'étoit réfugié don Martin, évêque de Lisbonne, dont tout le crime étoit d'être Caſtillan, & le précipiterent du haut en-bas. Le grand-maître jugeant par ces excès de ce qu'il avoit à attendre du zele des Portugais, ſe montra & permit au peuple de le défendre contre un péril qu'il n'avoit point

couru. Il alla enſuite juſtifier auprès de Léonore ſa rigueur envers Andeiro, & s'efforça d'en démontrer la néceſſité. La reine l'écouta avec une froide & ſilencieuſe indignation, & lui demanda ſeulement de lui permettre de ſortir de Lisbonne. Il y conſentit, & elle ſe retira à Alanguer. Alors le grand-maître raſſemblant les principaux d'entre ſes partiſans, parut inquiet & très-chagrin d'avoir renoncé, pour la tranquillité publique, à ſa propre tranquillité, affecta la plus grande incertitude ſur le parti qui lui reſtoit à prendre, laiſſant même entrevoir qu'il préféreroit de bon cœur celui de la retraite. Le vieux chancelier don Alvare Paez combattit de toutes ſes forces cette réſolution, & ſoutint que dans la ſituation actuelle le grand-maître ayant pour lui le peuple, devoit tout entreprendre & tout oſer pour la ſûreté de la nation & pour la ſienne. Le grand-maître affectant de ſe faire à lui-même la plus grande violence, promit de ſe ſacrifier au bien général; & tandis qu'il jouoit cette ſcene, le peuple & la nobleſſe aſſemblés par les ſoins de ſes plus zélés adhérans, le proclamoient protecteur de la nation & régent du royaume, firent ſerment de ne l'abandonner jamais, & quelques momens après vinrent en foule le conjurer de ne rien négliger pour la défenſe des Portugais. Cependant le roi de Caſtille, à la tête d'une armée conſidérable, entra dans le royaume, dont il s'étoit flatté de faire aiſément la conquête, & pénétra juſques à Santaren, où il fit ſon entrée publique avec la reine dona Béatrix, ſon épouſe, & ſe fit proclamer roi de Portugal. Mais bientôt ſes hauteurs mécontenterent le petit nombre de ſeigneurs qui s'étoient attachés à lui. Peu occupé de leur maniere de penſer à ſon égard, & toujours perſuadé que le royaume alloit tomber ſous ſa puiſſance, il ne ſongeoit qu'à hâter ſes préparatifs, & joindre à ſon armée aſſez de troupes pour former le ſiege de Lisbonne. Mais il connoiſſoit peu le rival redoutable qu'il avoit à combattre, les reſſources, la valeur & l'habileté du régent qui, par ſon affabilité, ſes bienfaits répandus à propos groſſiſſoit ſon parti, ne cherchant, en apparence, qu'à défendre les intérêts & ſoutenir les droits de l'infant don Juan, priſonnier en Caſtille. L'armée du régent étoit déja preſque aſſez forte pour lutter contre celle du roi don Juan qui forma vainement le ſiege de Lisbonne, que le protecteur l'obligea de lever. Les Portugais étoient pourtant eux-mêmes dans une violente ſituation; & les moiſſons ravagées par les Caſtillans, les expoſoient aux horreurs de la famine qui commençoit déja à ſe faire ſentir: mais ce fléau fut détourné par les ſoins actifs du régent qui lui-même, ſuivi d'une foule de jeunes gens, alloit de village en village apporter du ſecours aux habitans, & faiſoit amaſſer à Lisbonne d'abondantes proviſions. Le roi de Caſtille reconnut alors combien il lui ſeroit difficile d'abattre la puiſſance du protecteur; & déſeſpérant de le vaincre ou de ſe l'attacher, il eut la baſſeſſe de recourir, pour s'en défaire, à la plus odieuſe des voies; il corrompit le comte de Tranſtamare, qu'il engagea à faire aſſaſſiner le régent; mais ce complot aviliſant pour ſon auteur fut découvert, & le régent n'en devenant que plus cher à la nation, les états s'aſſemblerent à Conimbre pour y délibérer en quelles mains on remettroit le ſceptre: pluſieurs, croyant même faire leur cour au régent, paroiſſoient deſirer que ce fût dans celles de l'infant don Juan; le chancelier prouva que le trône étant vacant, & les Portugais étant les maîtres de ſe choiſir un roi, perſonne ne méritoit plus, ſurtout dans les circonſtances préſentes, d'être chargé du poids de la couronne que le grand-maître d'Avis, qui, pendant ſa régence, avoit fait de ſi grandes choſes pour la nation & contre les efforts des Caſtillans. Le connétable balança les droits des prétendans au trône, & ſans ſe décider pour aucun d'entr'eux, il conclut que, ſans perdre de tems, il étoit de la derniere importance que les états nommaſſent un ſouverain. L'aſſemblée alloit procéder à cette élection, lorſque le régent prenant la parole d'un ton tranquille & modeſte, fit le tableau de la ſituation où le royaume ſe trouvoit, expoſa avec beaucoup de force les fatigues, les ſoins & les dangers auxquels ſa régence l'avoit expoſé; ajouta que n'ayant aucun droit, aucune prétention à la couronne que d'ailleurs il étoit très-éloigné d'ambitionner, il étoit, par cela même, d'autant plus impartial dans le jugement qu'il portoit ſur les deux prétendans; que le roi de Caſtille & ſon épouſe avoient perdu leurs droits en entrant à main armée en Portugal, & que cette démarche devoit donner aux citoyens les plus vives & les plus juſtes appréhenſions d'avoir à obéir à un tel maître; qu'à l'égard de don Juan, il étoit priſonnier, & qu'il n'y avoit pas d'apparence, ſi on le nommoit, que le roi de Caſtille lui permît de venir régner; que du reſte s'il réuniſſoit les ſuffrages, il ſeroit le premier à le reconnoître & à lui prêter ſerment; que pour lui il ne ſe ſentoit point toutes les qualités qu'exigeoit l'exercice des fonctions de la royauté, mais qu'il ſeroit toujours prêt, en zélé citoyen, à riſquer ſes biens & ſa vie pour chaſſer les ennemis, les combattre, défendre la liberté de la nation, & demeurer fidele à celui qui ſeroit déclaré ſon légitime maître. Soit que l'aſſemblée comprît à quoi tendoit ce diſcours adroit, ſoit qu'elle fût ſéduite par la fauſſe modeſtie du régent, la délibération fut courte, & il fut unanimement élu & déclaré roi de Portugal. L'interregne finit, & le grand-maître fut couronné ſous le nom de *Jean I.* Son ambition étoit ſatisfaite, & cependant il ne parut recevoir qu'avec peine le ſceptre. Sa conduite ſur le trône fut la même que celle qui l'avoit diſtingué pendant la régence; toujours affable, acceſſible, prêt à obliger, & ſur-tout à ſervir l'état, les Portugais lui eurent obligation encore des vues ambitieuſes qui l'avoient fait parvenir à la royauté. Informé de cette élection, le roi de Caſtille furieux, entra en Portugal, dévaſta, autant qu'il fut en lui, tous les lieux par où il paſſa, tant il étoit animé du deſir de ruiner & de détruire ce royaume. Moins entraîné par la colere, le nouveau ſouverain affecta au contraire beaucoup d'incertitude ſur le ſuccès, ſe fit prier par ſon armée, dont il ne cherchoit qu'à irriter la valeur, de la conduire à l'ennemi. Lorſque *Jean I* la vit animée du deſir véhément de combattre, il prit un ton plus aſſuré, la conduiſit à l'ennemi, dont les forces étoient ſi ſupérieures, que, ſuivant la plupart des hiſtoriens, les Portugais n'étoient qu'au nombre de ſix mille ſix cens contre trente mille combattans. Bientôt les deux armées ſe rencontrerent, & ſans faire attention à l'inégalité, les Portugais attaquerent avec tant de valeur les Caſtillans, que ceux-ci ne pouvant ſoutenir l'impétuoſité du choc, s'abandonnerent à la fuite & furent mis en déroute, laiſſant plus de dix mille morts ſur le champ de bataille. Le roi de Caſtille lui-même ſe ſauva précipitamment ſur une mule, & ne s'arrêta que la nuit ſuivante à Santaren, à plus de trente milles de la plaine d'Aljubarote, où ce combat s'étoit donné. *Jean I* profita en général habile de ſa victoire: il s'empara ſucceſſivement de toutes les places dont les ennemis s'étoient rendus maîtres dans le royaume; & ce ne fut qu'après avoir eu ſeul la gloire de délivrer ſes états, que le duc de Lancaſtre, ſon allié, étant arrivé à la Corogne avec dona Conſtance, ſon épouſe, & ſes filles, *Jean I* alla l'y trouver, & peu de jours après arrêta ſon mariage avec l'aînée de ces princeſſes, qu'il épouſa bientôt après à Lisbonne. Ligué

avec le duc de Lancaſtre qui prenoit le titre de *roi de Caſtille* du chef de ſon épouſe, il alla faire une irruption en Caſtille, où il eut peu d'avantage. Plus heureux l'année ſuivante, il fit ſeul avec l'armée Portugaiſe une ſeconde irruption dans le même royaume, s'empara de pluſieurs forts, & ſe rendit maître de la ville de Tuy en Galice. Don Juan, roi de Caſtille, fatigué d'une guerre qui ne lui avoit cauſé que des pertes & de l'inquiétude, & craignant de plus grands revers, fit propoſer une treve à *Jean I* qui y conſentit d'autant plus volontiers, qu'il attendoit avec impatience que des tems plus tranquilles lui permiſſent de rendre ſes états floriſſans. Le roi de Caſtille mourut, & la longue minorité de ſon ſucceſſeur perpétuant les troubles dans ce royaume, la treve avec le Portugal fut prolongée pour quinze ans. Afin de parvenir au rang qu'il occupoit, le roi, pour s'attacher les grands, avoit verſé ſur eux des bienfaits qui l'avoient épuiſé. Ces libéralités déplurent au chancelier qui remontra à ſon maître qu'il s'étoit réduit à un tel état, que s'il lui ſurvenoit encore quelques enfans, il ſeroit dans l'impoſſibilité de leur faire des appanages; que le ſeul moyen de remédier à cette prodigalité, étoit de révoquer les donations qu'il avoit faites en dédommageant ceux qui tenoient de lui de ſi vaſtes poſſeſſions. *Jean* ſe rendit à ces repréſentations, & ſe conduiſit d'après ce conſeil: le connétable Alvarès de Péreyra, auquel le roi étoit en partie redevable de la couronne, & qui étoit l'un de ces plus riches donataires, ſe croyant léſé par cette révocation, ſe plaignit amérement, ſe retira dans ſes terres, & parut déterminé à ſortir du royaume. *Jean I*, qui avoit la plus vive reconnoiſſance & la plus tendre amitié pour ce ſeigneur, fut très-affligé du parti qu'il ſembloit vouloir prendre, lui envoya pluſieurs perſonnes pour l'en diſſuader, & ne pouvant rien gagner, lui ordonna de venir à la cour; & l'ayant fait entrer dans ſon cabinet, lui expliqua avec tant de franchiſe les raiſons de ſa conduite, lui parla avec tant d'intérêt du projet qu'il avoit formé de marier Alphonſe, ſon fils naturel, avec la fille du connétable, que celui-ci entrant avec chaleur dans les vues de ſon maître, & voyant que la révocation des donations ne venoit d'aucun motif de refroidiſſement, redoubla de zele pour les intérêts de *Jean*, & dit qu'il étoit prêt, non-ſeulement à rendre tous les biens qu'il avoit reçus en donation, mais encore à ſacrifier tous ceux qu'il tenoit de ſes peres. Cependant la jalouſie diviſoit toujours, malgré la treve, les Caſtillans & les Portugais; le mécontentement & la haine allerent ſi loin, que les premiers ayant manqué à l'exécution de quelqu'une des conditions de la treve, *Jean I* fit une irruption ſur leurs terres, & s'empara de quelques places: mais tandis qu'il y faiſoit des progrès qui lui promettoient des ſuccès plus conſidérables, ſes états étoient menacés d'une révolution à laquelle il ne s'attendoit pas. Don Denis de Portugal, à la tête d'un corps nombreux de Caſtillans, & ſoutenu par quelques ſeigneurs Portugais factieux, s'avançoit des frontieres de ce royaume, y pénétra, & paſſant juſqu'à Bragance, s'y fit proclamer roi. Toutefois cet orage, qui paroiſſoit ſi formidable, fut bientôt diſſipé par l'active valeur du connétable qui mit les factieux & les Caſtillans en fuite, obligea Denis de ſe retirer précipitamment, & rendit le calme à l'état. Un nouvel événement acheva d'affermir la tranquillité publique; le roi de Caſtille mourut & la reine dona Catherine, ſon épouſe, régente & tutrice de don Juan II, ſon fils, fit convertir la treve en paix, à la ſatisfaction des deux royaumes; de *Jean I* ſur-tout, qui ne deſiroit que d'avoir le tems & la liberté de travailler au bonheur de ſes ſujets: il s'y conſacra tout entier: il rétablit l'autorité des loix énervée pendant les derniers troubles, il ramena le bon ordre, encouragea les citoyens utiles, intimida les citoyens pernicieux, & malgré la ſévérité néceſſaire qu'il ſe crut obligé d'employer, il ne ceſſa point d'être aimé, parce que dans aucune circonſtance il ne ceſſa point d'être affable & acceſſible. Les ſeigneurs ſeuls avec leſquels il avoit jadis vécu d'égal à égal, furent toujours reçus dans ſon palais ſur le même ton: il ſupprima la vénalité des charges qui ne furent plus accordées qu'au mérite; il diminua les impôts; attira l'induſtrie par les récompenſes & les diſtinctions qu'il accorda aux artiſtes. Lorſqu'il fut parvenu à rendre les Portugais auſſi heureux, & ſon royaume auſſi floriſſant qu'il l'avoit deſiré, ſous prétexte de ſe venger du comte de Flandre qui troubloit le commerce de ſes ſujets, il fit d'immenſes préparatifs de guerre par mer & par terre. Le comte de Flandre informé par *Jean I* lui-même du véritable but de ce grand armement, feignit de ſon côté de ſe préparer à une vigoureuſe réſiſtance. Les Maures d'Afrique étoient l'unique objet de ces préparatifs; le roi de Portugal avoit projetté d'aller à la tête de ſes troupes les combattre. Vainement la reine, ſon épouſe, fit tous ſes efforts pour le diſſuader de cette expédition, il s'embarqua; & la reine conçut de ſon abſence un chagrin ſi profond & ſi vif, qu'elle tomba malade & mourut, auſſi amérement regrettée de la cour & de la nation qu'elle le fut du roi. La flotte Portugaiſe compoſée de cinquante-neuf galeres, de trente-trois vaiſſeaux de ligne & de cent vingt vaiſſeaux de tranſport, montés par cinquante mille hommes, alla débarquer près de Ceuta, qui fut tout de ſuite aſſiégée; la réſiſtance des Maures fut longue, opiniâtre; mais la valeur des aſſiégeans l'emporta à la fin, & cette place fut obligée de ſe rendre à *Jean I* qui, après avoir battu les Maures ſur terre & ſur mer, fortifia Ceuta, y laiſſa une forte garniſon, & revint triomphant dans ſes états. La fortune ſecondoit ce ſouverain illuſtre dans toutes ſes entrepriſes; rien ne manquoit à ſon bonheur: aimé des Portugais, eſtimé & craint des puiſſances étrangeres, il étoit encore plus heureux dans ſa famille. Il avoit pluſieurs fils: ils ſe diſtinguoient tous par de rares talens, d'excellentes qualités, ſur-tout par leurs ſentimens de zele, de reſpect & d'amour pour leur pere. Edouard, l'aîné de ſes enfans, d'une prudence conſommée, étoit, quoique jeune encore, capable de tenir les rênes du gouvernement. Henri, duc de Viſeu, plus jeune encore, avoit la direction des affaires d'Afrique, & elles ne pouvoient être confiées à un directeur plus ſage ni plus éclairé. Ce fût lui qui le premier donna aux Portugais ce goût des découvertes qui, dans la ſuite, s'eſt communiqué au reſte des nations Européennes: ce fut encore lui qui ayant remarqué dans le petit royaume d'Algarve, un terrein ſûr & commode, à-peu-près à deux lieues du cap Saint-Vincent, y fit conſtruire Sagrès, l'une des villes les plus fortes du Portugal, & la mieux ſituée. *Jean I*, qui lui-même étoit l'un des princes les plus éclairés de ſon ſiecle, ſavoit apprécier le mérite & les talens de ſes enfans; ils le rendoient heureux, & il ne chercha de ſon côté qu'à faire leur bonheur & leur donner des preuves de ſa tendreſſe. Il demanda l'infante dona Léonore, fille de don Ferdinand, roi d'Aragon, en mariage pour le prince Edouard, héritier préſomptif de la couronne; il obtint cette princeſſe qui apporta en dot à ſon époux deux cens mille florins d'or, ce qui dans ce ſiecle étoit la dot la plus riche qu'une princeſſe pût avoir. Dona Iſabelle d'Aragon, fille du comte d'Urgel, fut mariée à l'infant don Pedre: *Jean* maria auſſi ſa fille dona Iſabelle à Philippe le Bon, duc de Bourgogne; & ce fut encore lui qui fit le mariage de l'infant don Juan avec dona Iſabelle de

Portugal, fille de don Alphonſe, frere naturel du roi & de la fille du connétable. Ce connétable, don Nugno-Alvarez-Pereyra, reſpectable vieillard, ancien ami du roi, & qui avoit rendu à l'état les plus importans ſervices, vivoit dans la retraite depuis quelques années ; il mourut, & cette perte fit ſur *Jean*, dont la ſanté s'affoibliſſoit depuis quelque tems, la plus forte impreſſion : il cacha ſon état d'affoibliſſement, pour ne point alarmer ſes enfans qu'il aimoit comme lui-même, & ſes ſujets qu'il chériſſoit autant que ſes enfans : mais il ſentit bientôt que ſa fin approchoit, & après avoir donné les plus ſages & les plus utiles conſeils à Edouard, il mourut le 14 août 1433, âgé de ſoixante-ſeize ans & dans la quarante-huitieme année de ſon regne. Sa mort répandit la conſternation dans le royaume qui lui avoit les plus grandes obligations. La veille de ſa mort, il voulut être tranſporté à Lisbonne, afin de mourir dans le même lieu où il étoit né, tant il fut attentif juſqu'au dernier moment de ſa vie, à captiver la bienveillance des Portugais. Cet art paroît facile ; cependant peu de rois le poſſedent, & ſur-tout à un dégré auſſi éminent que le poſſéda *Jean I.*

JEAN II ſurnommé LE PARFAIT, roi de Portugal, (*Hiſt. de Portugal.*) La ſévérité portée juſqu'à la plus inflexible rigueur, peut devenir auſſi l'une des perfections humaines ; car les Portugais eux-mêmes donnent à *Jean II*, le ſurnom de *parfait ;* & cependant il fut l'un des rois les plus ſéveres qui euſſent encore occupé le trône. Sa juſtice n'épargnoit aucun coupable, & on le vit porter ce zele pour la juſtice, juſqu'à exécuter lui-même l'arrêt de mort qu'il avoit prononcé. Toutefois, il me ſemble que quand même *Jean II* n'eût point rempli la fonction de bourreau, il n'en eût pas été moins parfait. Il eſt vrai que ce furent parmi les grands, les factieux ; & dans les derniers rangs, les brigands & les ſcélérats qui eurent le plus à ſouffrir de ſon inflexibilité. Du reſte, il ne s'occupa que du ſoin d'aſſurer le bonheur de la nation, & il mit en uſage des moyens qui lui réuſſirent : il fut prudent, très-éclairé ; il fit des loix très-ſages, veilla à leur obſervation ; & ce fut vraiſemblablement à raiſon de cette conduite, qu'on lui donna le ſurnom de *parfait :* mais encore une fois, moins de rigueur en lui n'eût pas été, à mon avis, une imperfection : car, je me trompe fort, ou l'extrême ſévérité touche de bien près à la cruauté ; & ce roi ne fut rien moins que doux & indulgent. Redouté avant que de monter ſur le trône, par la dureté du caractere dont il avoit donné des preuves pendant l'abſence du roi Alphonſe V ſon pere, il ne démentit point l'idée qu'on avoit de lui, quand, poſſeſſeur de la couronne, il jouit ſeul de la ſouveraine puiſſance. Fils d'Alphonſe V, & de dona Iſabelle, fille de don Pedre duc de Conimbre, il ſuivit & ſeconda ſon pere dans la guerre d'Afrique, & ſe ſignala par ſa valeur, autant qu'il faiſoit craindre les devoirs de la diſcipline militaire ; ſoumis lui-même aux ordres de ſon pere, il puniſſoit la plus légere infraction aux loix de la ſubordination. Après la mort d'Alphonſe V, peu content d'exécuter le teſtament de ce ſouverain, il récompenſa tous ceux d'entre les officiers & les domeſtiques de ſon prédéceſſeur, dont il n'avoit pas été fait mention dans ce teſtament, ſoit par oubli, ſoit qu'on leur eût rendu de mauvais offices. Il déclara enſuite que c'étoit moins lui que les loix qui alloient régner, & qu'il ne ceſſeroit de veiller à leur obſervation. Dans ſa jeuneſſe, il avoit témoigné la plus vive amitié à un homme, & lui avoit même promis par écrit de le créer comte auſſi-tôt quil ſeroit élevé ſur le trône. Cet homme comptant ſur cette promeſſe, s'empreſſa d'aller la préſenter au nouveau ſouverain, qui la lut ; & la déchirant, dit que tout ce qu'il pouvoit faire étoit d'oublier cette obligation, & que les promeſſes faites par de jeunes princes ſans expérience, à leurs corrupteurs, ne doivent point être remplies ; & que même c'étoit dans ce cas, une grande faveur que de ne pas punir les porteurs de pareils écrits. Les états aſſemblés, *Jean II* fit publier de nouvelles loix, & des réglemens de réforme, qui extirpoient tous les abus qui s'étoient introduits dans l'adminiſtration de la juſtice : il ordonna entr'autres choſes, que déſormais les criminels n'auroient point de refuge, & ſeroient arrêtés dans tous les lieux du royaume indifféremment. Avant cette ordonnance il y avoit en Portugal une foule d'aſyles où les criminels les plus puniſſables étoient en ſûreté. Les palais des grands ſur-tout étoient autant de refuges regardés comme inviolables. L'ordonnance du roi fit murmurer ces grands, qui ſe plaignirent hautement, & dirent que c'étoit attenter au plus ſacré de leurs privileges : ils craignirent des réformes encore plus gênantes ; & le duc de Bragance qui ſe croyoit encore plus lézé que les autres, pour arrêter le cours de ces innovations, ſe ligua ſecrétement par un traité, avec don Ferdinand, roi de Caſtille & d'Aragon. *Jean II* fut informé de ce traité, & ne voulant point encore éclater contre le coupable, époux de la ſœur de la reine, il ne lui cacha point qu'il étoit inſtruit de tout, l'avertit de renoncer à ces intrigues criminelles ; & à cette condition promit de lui pardonner. Cet avis ne corrigea point le duc de Bragance, il continua de cabaler : *Jean* le fit arrêter à Evora, où ſon procès fait en très-peu de jours, il eut la tête tranchée. Cet exemple inſpira de la terreur aux ſeigneurs qui, ne pouvant plus ſe flatter de l'impunité, ceſſerent de murmurer & ſur-tout de former des complots. L'un d'entr'eux cependant, le duc de Viſeu, frere de la reine, fut aſſez téméraire pour fermer les yeux ſur la ſévérité de cet exemple, & aſſez audacieux pour entrer dans une conſpiration contre la vie de ſon beau-frere. Le ſecret de la conſpiration n'échappa point à la vigilance du roi : il invita le duc à venir à Setubal, ſous prétexte de quelques affaires importantes qu'il avoit à lui communiquer. Le duc s'y rendit. Le roi le tirant à l'écart : *Que feriez-vous*, lui dit-il, *à celui qui en voudroit à votre vie ? Je le tuerois de ma propre main*, répondit le duc : *meurs donc*, répliqua le roi en lui perçant le cœur d'un coup de poignard. Le crime du duc de Viſeu étoit atroce ; mais l'action de *Jean* n'eſt-elle pas encore plus atroce ? Et châtier ainſi, n'eſt-ce pas aſſaſſiner & non punir ? Quoi qu'il en ſoit, le roi donnoit dans le même tems les preuves les plus ſignalées de ſon équité & de ſon déſintéreſſement. Il viſitoit les provinces, examinoit par lui-même ſi ſes ſujets n'avoient pas à ſe plaindre de la partialité ou de la prévarication des juges ; remettoit au frere du duc de Viſeu, tous les biens confiſqués ſur ce dernier, dont les complices périrent tous dans les ſupplices. Il fit auſſi d'excellentes loix ſomptuaires : il ne permit qu'aux femmes de porter de la ſoie, de l'argent & des pierreries : il réduiſit à la moitié les droits du port de Lisbonne, & y attira par ce moyen, une foule de vaiſſeaux marchands, qui doublerent le revenu du produit de ces mêmes droits. Il alla à Setubal faire équipper lui-même une flotte contre les Maures d'Afrique, & dont il donna le commandement à don Diegue d'Alméida, qui eut de grands ſuccès à Anaſe, où les Maures furent battus. A peu-près dans le même tems, *Jean II* donna ordre à don Pedre de Covillant, & à don Alphonſe Payva, d'aller par terre en Orient, de s'informer exactement des productions de ces pays, des choſes que l'on y trouvoit & d'où on les tiroit. Ces deux voyageurs réuſſirent, & c'eſt à eux que l'on fut redevable de la découverte d'un nouveau chemin par mer pour aller aux Indes Orientales. On reproche

avec raiſon au roi *Jean II* d'avoir rejetté les propoſitions que vint lui faire le célebre Génois Chriſtophe Colomb, qui n'ayant point trouvé à la cour de Portugal les ſecours qu'il devoit en attendre, s'adreſſa à Ferdinand & Iſabelle, auxquels il procura la conquête du Nouveau Monde, & l'un des plus vaſtes empires de la terre. La puiſſance de Ferdinand & d'Iſabelle les avoit refroidis ſur le mariage projetté il y avoit pluſieurs années, entre don Alphonſe, prince de Portugal, & dona Iſabelle, infante de Caſtille. *Jean II* deſiroit beaucoup l'accompliſſement de ce mariage; & pour y parvenir, il commença par faire fortifier toutes les places de ſon royaume, ſituées ſur les frontieres de Caſtille; il y fit bâtir auſſi quelques nouvelles fortereſſes. Ces précautions allarmerent Iſabelle & Ferdinand, qui avoient trop d'embarras alors pour ſoutenir une nouvelle guerre; *Jean* les laiſſa quelque tems dans l'incertitude; & il leur envoya enſuite des ambaſſadeurs chargés de leur dire qu'il avoit embelli ſon royaume autant qu'il l'avoit pu; qu'il l'avoit mis à l'abri de toute incurſion; qu'enfin, il avoit rendu ſes états floriſſans, & qu'il croyoit devoir les informer du ſuccès de ſes ſoins, parce que leur fille étant deſtinée à partager le trône de Portugal, il aimoit à leur apprendre qu'elle recueilleroit le fruit de ſes travaux. Ferdinand & Iſabelle ne voyant pas qu'ils euſſent d'autre parti à prendre, conſentirent à ce mariage, qui peu de tems après fut célébré à Evora avec la plus grande magnificence. Mais les fêtes données à cette occaſion furent terminées par un accident bien funeſte, & qui les changerent en un deuil bien amer. Le jeune époux Alphonſe ayant voulu faire une courſe, ſon cheval s'abattit, & le jetta par terre ſi rudement, qu'il l'y laiſſa bleſſé à mort & ſans ſentiment; il mourut le lendemain. Cette cataſtrophe cruelle pénétra le roi de douleur; & il y eût ſuccombé, ſi on ne lui eût amené don George ſon fils naturel, qu'il avoit eu de dona Anne de Mendoze. La vue de cet enfant calma peu-à-peu ſa triſteſſe; & ſa tendreſſe paternelle ſe portant toute entiere ſur ce jeune prince, il s'occupa, mais vainement, des moyens de lui aſſurer la ſucceſſion au trône, au préjudice de don Emmanuel, duc de Béja, frere de la reine, & qui par la mort d'Alphonſe, étoit devenu l'héritier préſomptif de la couronne. Dans la vue d'accoutumer la nation à regarder ce jeune prince comme deſtiné à régner, il lui donna, quoique dans l'enfance encore, les grandes-maîtriſes d'Avis & de Saint-Jacques. Bientôt il alla plus loin, & ſollicita du pape Alexandre une bulle par laquelle George fut reconnu pour légitime: mais le conſiſtoire aſſemblé à Rome rejetta unanimement cette demande, qui lui parut trop contraire aux droits de la reine dona Iſabelle de Caſtille, du duc de Béja, & du reſte de la famille royale. *Jean II* ceſſa de faire alors des tentatives, qu'il connut devoir être inutiles; mais il dédommagea, autant qu'il fut en lui, ſon fils George, du rang où il ne pouvoit point l'élever, accumula ſur ſa tête les honneurs, les biens, les dignités, & lui donna le riche prieuré de Crato, premier prieuré Portugais de l'ordre de Malte. La tendreſſe du roi pour George attira à celui-ci l'aſſiduité de pluſieurs courtiſans, juſqu'alors empreſſés auprès du duc de Béja, qui de chagrin & de dépit s'éloigna de la cour, & ſe retira dans ſes terres. *Jean* parut peu ſenſible à ſon éloignement, & continua de prodiguer des bienfaits à ſon fils, & à s'occuper des ſoins du gouvernement, car rien ne pouvoit le diſtraire des fonctions de la royauté, qu'il exerçoit avec l'attention la plus aſſidue. Toujours prêt à défendre l'honneur de ſa couronne, les intérêts de ſes ſujets & la gloire de la nation, il apprit qu'une caravelle Portugaiſe richement chargée & revenant de Guinée, avoit été priſe par quelques corſaires François. Irrité de cette entrepriſe, le roi fit arrêter tous les vaiſſeaux François qui étoient dans ſes ports; & Charles, roi de France, informé du ſujet de cette ſaiſie, jugea la repréſaille juſte, & fit rendre la caravelle avec toute ſa charge. Cependant, la reine qui n'oſoit repréſenter à ſon époux la préférence qu'il devoit au duc de Béja ſur George, & qui n'avoit vu qu'avec la plus vive douleur ſon frere s'éloigner, tomba malade, ſoit de chagrin, ſoit par l'inquiétude que l'avenir lui cauſoit, & reſta quelques jours à Setubal dans le plus grand danger. *Jean II* & le duc de Béja ſe rendirent auprès d'elle, & ne la quitterent point qu'elle ne fût rétablie; mais le roi s'étoit ſi fort excédé de fatigue, qu'il tomba lui-même très-dangereuſement malade, & ſon corps s'étant couvert de taches noires & livides, bien des gens imaginerent qu'il avoit été empoiſonné; & les médecins plus éclairés, regarderent ſa maladie comme incurable. Elle ne l'empêcha cependant point de s'appliquer aux affaires, comme s'il eût encore joui de la plus robuſte ſanté: mais il s'en falloit bien qu'il fût rétabli; il lui ſurvint au contraire une complication de maux qui dégénérerent en hydropiſie. Dans cette ſituation fâcheuſe, il montra la plus grande activité, & ramena l'abondance à Evora où la cour étoit alors, & où l'avarice de quelques perſonnes riches, qui ayant acheté tout le bled, le tenoient à un prix exorbitant, avoit mis la famine. *Jean II* inſtruit de la cauſe de ce déſordre, crut y remédier en fixant le prix du bled; mais les perfides monopoleurs refuſerent, pour éluder la loi, de vendre leur grain: *Jean* irrité contre ces mauvais citoyens, défendit, ſous peine de mort, à qui que ce fût d'acheter du bled des marchands Portugais, & affranchit les marchands étrangers de tout droit d'entrée, quelque quantité de bled qu'ils vouluſſent amener. En peu de jours Evora fut dans l'abondance, & les monopoleurs reſterent ruinés. *Jean II* étoit encore à Evora lorſqu'il apprit que Chriſtophe Colomb, dont il avoit ſi mal accueilli la propoſition, il y avoit quelques années, étoit à Lisbonne, où il avoit été contraint de relâcher. Le roi le fit venir à ſa cour, l'accueillit avec la plus flatteuſe diſtinction, en uſa envers lui avec une généroſité vraiement royale, & le ſervit de toute ſa puiſſance contre quelques ennemis qui attenterent à ſa vie. Cependant ce grand prince ſe ſentoit affoiblir de jour en jour, & ſon eſprit étoit dans la plus grande inquiétude au ſujet de la ſucceſſion, qu'il voyoit bien devoir paſſer ſur la tête du duc de Béja, & qu'il eût deſiré d'aſſurer à ſon fils. Comprenant qu'il ne lui reſtoit que peu de tems à vivre, il fit ſon teſtament, expliqua ſes dernieres volontés, parla de ſa ſucceſſion, ordonna de laiſſer le nom de ſon ſucceſſeur en blanc, héſita quelques momens, & à la fin, voulut que l'on y mît celui de George. Faria, qui écrivoit ce teſtament ſous la dictée du roi, & qui ayant jadis déconvert la conſpiration du duc de Viſeu, avoit tout à craindre, ſi le duc de Béja parvenoit au trône, fut néanmoins aſſez grand, aſſez généreux, pour repréſenter à ſon maître que cette diſpoſition bleſſoit évidemment les droits de la reine & du duc de Béja; qu'elle ſouleveroit les grands & le peuple; enfin, qu'elle perdroit George lui-même, au lieu de le placer ſur le trône. La grandeur d'ame de Faria fit impreſſion ſur *Jean*, qui conſentit enfin qu'on écrivît le nom du duc de Béja, ſe contentant de donner à George, par un codicille, le duché de Conimbre, & tous les biens de don Pedre, jadis poſſeſſeur de ce duché. La violence qu'il s'étoit faite pour dicter ce teſtament, qui coûtoit tant à ſa tendreſſe paternelle, acheva d'épuiſer ſes forces, & il mourut le 25 octobre 1495, dans la quarantieme année de ſon âge, & dans la quatorzieme de ſon

regne. C'eſt à lui que le Portugal fut redevable de ſa grandeur, & de la découverte des Indes Orientales, pour laquelle Vaſco de Gama étoit prêt à mettre à la voile lors de la mort de cet illuſtre ſouverain. Il fut très-éclairé; mais il fut très-ſévere : il le fut trop, & ſon exceſſive rigueur fait tort, à mon avis, au ſurnom de *parfait* que ſa nation lui donna.

JEAN III, roi de Portugal, (*Hiſt. de Portugal.*) Il y a auſſi quelquefois du hazard & ſouvent du caprice dans le choix des ſurnoms que les peuples donnent aux rois : je viens de m'arrêter au regne de Jean II, que l'on trouva parfait, parce qu'il eut une rigueur outrée; & *Jean III*, qui ſans être ſévere, fit aimer la juſtice & reſpecter les loix; *Jean III*, qui philoſophe ſur le trône, fut l'ami, le bienfaiteur, le pere de ſes ſujets, & qui conſacra tous les momens de ſon regne & de ſa vie aux ſoins du gouvernement, ne fut décoré par les Portugais d'aucun ſurnom honorable, lui qui réuniſſoit à un dégré ſi éminent tant d'excellentes qualités, tant de rares & utiles vertus. C'eſt à lui que je donnerois volontiers le ſurnom de *parfait*, parce que, ſuivant moi, le plus parfait des rois eſt celui qui contribue le plus à la félicité publique. Il naquit à Lisbonne, le 6 juin 1502, du mariage du roi Emmanuel-le-fortuné, avec dona Marie, infante de Caſtille : le jour de ſa naiſſance fut marqué par la terreur des habitans de Lisbonne, qui éprouverent une horrible tempête, & qui, ſuivant la maniere de penſer de leur tems, ne manquerent pas de croire que, ſi jamais ce prince venoit à monter ſur le trône, ſon regne ſeroit très-orageux : ce terrible préſage reçut une nouvelle force quelques jours après; car pendant qu'on baptiſoit le nouveau né, le feu prit au palais, fit des progrès, & allarma prodigieuſement l'imagination déja frappée des Portugais. Dans la ſuite le regne de ce prince déconcerta totalement les tireurs d'horoſcope, & démontra la puérilité de cette ſorte de préſage; cependant ſi les mêmes accidens arrivoient dans ce ſiecle, ſi fort illuminé par le flambeau de la philoſophie, je ne ſerois point du tout étonné que chez la nation la plus éclairée de l'Europe, le peuple penſât tout de même. Quoi qu'il en ſoit, un an après la naiſſance de *Jean*, Emmanuel, ſon pere, le fit reconnoître pour ſon ſucceſſeur. Sa premiere enfance fut confiée aux ſoins de Gonçale Figueyra; & la reine dona Marie, ſa mere, princeſſe au-deſſus de ſon ſexe par ſes lumieres, ſon mérite & la fermeté de ſon ame, veilla ſur ſon éducation, ſecondée par Emmanuel lui-même, qui deſirant que ſon fils ſe diſtinguât, autant par ſes talens que par ſa naiſſance & ſon rang, ne ſouffrit auprès de lui que des perſonnes illuſtres par leur mérite; dans cette vue, il voulut que don Diegue Ortiz, évêque de Tanger, lui enſeignât les belles-lettres, que Louis Texeira lui expliquât le droit public, tandis que Thomas de Torrès, médecin & aſtrologue le formeroit dans les autres ſciences. Ce plan parut trop étendu pour la capacité du jeune éleve qui ne répondit point du tout aux ſoins de ſes maîtres, & rendit leurs leçons inutiles. Il étoit parvenu, fort ignorant, à ſa dixieme année, lorſqu'il fit une chûte ſi rude, que l'on déſeſpéra de ſa vie; cependant, à force de remedes il ſe rétablit, & il ne lui reſta de cet accident, qu'une légere cicatrice au front. Emmanuel voyant que ſon fils manquoit totalement de goût pour l'étude, & qu'il n'étoit capable d'aucune application ſérieuſe, chercha par quels moyens il ſeroit poſſible de fixer ſa légéreté naturelle : il crut enfin que l'expédient le plus ſage ſeroit de n'admettre auprès de lui que de jeunes ſeigneurs, à-peu-près de ſon âge, mais diſtingués par leur eſprit & leurs talens : ce moyen réuſſit, & *Jean* trouva tant d'agrémens dans leur ſociété, les écouta avec tant d'attention, fit de ſi heureux efforts pour les imiter, que peu de tems après Emmanuel ne balança point à l'admettre lui-même dans ſes conſeils, où il prit de bonne heure la connoiſſance & le goût des affaires. *Jean* ſe forma de jour en jour, & il ne tarda point à ſurpaſſer, en prudence & en ſagacité, les jeunes gens qu'on lui avoit donnés pour inſtructeurs & pour modeles; mais malheureuſement ſéduit par la déférence de ces jeunes ſeigneurs, ou gâté par les conſeils de quelques-uns d'entr'eux, à meſure qu'il s'éclairoit, il devenoit auſſi fort vain, préſomptueux & très-opiniâtre. Les peres, & ſur-tout les rois, ſont communément les derniers à s'appercevoir des défauts de leurs enfans : Emmanuel, qui ne voyoit que les excellentes qualités de ſon fils, ſe dégoûta de la ſouveraine puiſſance; & accablé par quelques revers inattendus, il forma, trois ans avant ſa mort, le projet d'abdiquer la couronne en faveur de *Jean*, de ne ſe réſerver que l'Algarve, & de paſſer en Afrique, à la tête d'une puiſſante armée (*Voyez* EMMANUEL. *Suppl.*); mais quelques précautions qu'il eût priſes pour tenir ce projet caché, juſqu'au jour de l'abdication, ſon ſecret tranſpira; & les grands, ſuivant l'uſage, ſe rendirent fort aſſidus auprès du jeune prince, pluſieurs même d'entr'eux furent aſſez lâches pour lui faire leur cour aux dépens d'Emmanuel, dont ils traitoient la bienfaiſance de prodigalité; l'aménité, de timide & baſſe condeſcendance pour le peuple; l'indulgence & l'affabilité, d'ignorance dans l'art de gouverner les hommes. *Jean* n'avoit que dix-ſept ans; on lui peignoit ſous des traits ſi brillans les avantages du pouvoir arbitraire, qu'il penſa, comme ſes ſéducteurs, que ſon pere ne ſavoit pas régner; & il marqua la plus vive impatience de monter ſur le trône, afin d'y déployer toute la puiſſance de l'autorité royale. Emmanuel s'apperçut des deſirs de ſon fils; il découvrit par quels conſeils ſon ambition s'enflammoit, & d'après quelles maximes il s'étoit propoſé de gouverner. Cette découverte le fit changer de réſolution, il abandonna ſon projet d'abdication; &, dans la vue de s'affermir lui-même ſur le trône, & de détruire les eſpérances de ces lâches courtiſans, il déclara hautement qu'il prétendoit garder le ſceptre, & ſe maria avec dona Léonore, ſœur de Charles-Quint. *Jean* parut fort inquiet, les grands, qui lui avoient donné des conſeils, le furent plus que lui; & craignant, avec raiſon, l'indignation du roi, la plupart, ſous divers prétextes, ſe bannirent eux-mêmes de la cour, & allerent cacher leur honte dans leurs terres. Le plus dangereux de ces adulateurs étoit don Louis de Silveira, favori de *Jean*, & celui qui, ligué avec les autres flatteurs, lui avoit inſpiré de l'éloignement pour ſon pere, & les plus fauſſes maximes ſur l'autorité royale. Ce fut auſſi celui contre lequel Emmanuel ſévit avec le plus de rigueur; Silveira fut exilé, & *Jean* n'étant plus infecté de ſes mauvais conſeils, ſentit ſa faute, & comprit combien il étoit de ſon intérêt de ſe conformer aux volontés de ſon pere. Cette aventure fut pour lui une excellente leçon ſur le choix des perſonnes qu'il devoit déſormais honorer de ſa confiance; & bien loin de deſirer la puiſſance ſuprême, il ne chercha plus qu'à ſe former, ſous les yeux de ſon pere, dans l'art de gouverner; il y fit des progrès ſi heureux, qu'âgé de vingt ans ſeulement, lorſqu'à la mort du roi Emmanuel, il monta ſur le trône, en 1521, on le regardoit déja en Portugal comme l'un des ſouverains les plus habiles & les plus éclairés de ſon ſiecle. Il ne démentit point cette idée avantageuſe; il eſt vrai que dès les premiers jours de ſon regne, ſachant que Silveira s'étoit lui-même corrigé, il le rappella, & partagea ſon entiere confiance entre lui & don Antoine d'Ataïde. Silveira méritoit cette faveur, il avoit de l'eſprit, étoit fort

éclairé, plein de valeur, & recherché de tous par les agrémens de sa société, son désintéressement & ses aimables qualités. Ataïde, moins brillant, avoit toutes les connoissances & toute la capacité d'un excellent ministre, d'un grand homme d'état. Le choix du nouveau roi ne pouvoit être, ni plus prudent, ni plus heureux. La reine Léonore, belle-mere de *Jean*, avoit apporté à son époux une dot immense, & le roi Emmanuel lui avoit assigné un douaire encore plus riche. Le paiement de ce douaire n'étoit pas facile à faire, il absorboit une partie des trésors du souverain. Le duc de Bragance conseilla à *Jean III* d'épouser sa belle-mere, afin d'être par-là dispensé de lui payer son douaire; cet expédient, aussi singulier qu'indécent, trouva beaucoup d'approbateurs, qui pressèrent vivement le roi d'épouser sa belle-mere, & il parut disposé à prendre ce parti; mais le comte Vimioso lui fit à ce sujet de si fortes représentations, & la ville de Lisbonne de si vives remontrances, qu'il renonça tout-à-fait à cette union vraiment incestueuse, paya le douaire de la reine Léonore, & consentit à son retour en Castille, auprès de l'empereur Charles-Quint, son frere, où elle fut accompagnée par Louis de Silveira qui y resta huit mois en qualité d'ambassadeur, & qui à son retour pensa tomber dans la disgrace de son maître, par l'oubli d'une cérémonie que *Jean* regarda comme un manquement de respect. Il existoit un ancien démêlé entre les cours de Castille & de Portugal, au sujet des îles Moluques, sur lesquelles les deux nations prétendoient avoir également des droits. Charles-Quint, peu délicat sur les moyens de posséder & d'acquérir, fit équipper une puissante flotte pour les Indes, sans égard aux protestations ni aux prétentions des Portugais: ceux-ci ne pouvoient point alors lutter contre les forces de Charles-Quint; *Jean* sentit l'embarras de cette situation, & s'en tira en politique consommé; il falloit l'être pour arrêter l'exécution des projets formés par Charles-Quint. Il feignit d'ignorer le plan de cette expédition, & envoya des ambassadeurs à la cour de Castille pour y traiter de son mariage avec l'infante dona Catherine, sœur de l'empereur. Ce souverain avoit alors une guerre très-vive à soutenir en Italie, & il avoit des dépenses énormes à faire: les mêmes ambassadeurs lui offrirent de la part du roi de Portugal une somme considérable, à condition que jusqu'au remboursement de cette somme, l'affaire des îles Moluques resteroit suspendue. Charles-Quint y consentit d'autant plus volontiers, qu'il étoit très-embarrassé pour fournir aux frais de la guerre; il consentit au mariage de l'infante, & ce mariage fut célébré à Crato avec la plus grande magnificence. Le commerce des Portugais aux Indes étoit fort étendu; mais pour le rendre aussi florissant qu'il pouvoit l'être, il y avoit quelques obstacles à applanir, & quelques affaires à terminer avec les princes Indiens: *Jean III* y envoya le célebre Vasco de Gama, qui, malgré les infirmités de son âge avancé, fit ce voyage, régla tout à la satisfaction des Portugais, & mourut peu de tems après avoir rendu à sa nation cet important service. Charles-Quint désirant de resserrer de plus en plus l'union qu'il y avoit entre lui & *Jean III*, demanda en mariage & obtint l'infante dona Isabelle; & ce fut pendant les fêtes de cette union, que l'empereur David, qui occupoit le trône d'Abyssinie, & qui s'étant rendu si célebre sous le nom de *Prêtre-Jean*, étoit connu alors sous celui de *Grand-Negus*, envoya à la cour de Lisbonne un ambassadeur qui, après quelque tems de séjour, alla à Rome rendre, dit-on, de la part de son maître, l'obédience au pape. *Jean III* n'étoit rien moins que superstitieux ou fanatique; cependant sa piété mal entendue, occasionna, contre son intention, bien des maux à ses peuples: sous prétexte de quelques excès scandaleux, commis par les Juifs, ou que peut-être on leur attribua, le clergé affectant les plus vives allarmes pour la religion qui, pour se soutenir & se venger a si peu besoin du secours impuissant des hommes, sollicita vivement le roi d'introduire l'inquisition dans ses états, lui promettant que ce tribunal seroit un monument de piété qui attireroit perpétuellement la bénédiction du ciel sur la nation. *Jean III* eut la facilité de céder aux importunités des ecclésiastiques; l'inexorable & sanguinaire inquisition fut introduite, & l'on sait quel genre de bénédiction les Portugais ont retiré de cet horrible tribunal. Des projets plus importans occupoient Charles-Quint en Espagne, il y faisoit d'immenses préparatifs, & ne négligeoit rien pour s'assurer du succès de l'expédition qu'il méditoit contre les Maures d'Afrique. Don Louis, infant de Portugal, voulut servir dans cette guerre, s'embarqua, passa la mer avec la flotte Espagnole, & se distingua dans cette expédition, aussi brillante qu'inutile. Don Louis eût mieux fait d'aller servir plus utilement sa patrie dans l'Inde, où les Portugais étoient menacés d'une ruine entiere par Soliman II, empereur des Turcs: ce violent orage se dissipa pourtant, & la valeur des troupes Portugaises l'emporta sur le nombre & la fureur indisciplinée des Mahométans. La nouvelle de ces succès remplit de joie la cour de Lisbonne; mais cette grande satisfaction fut bien tempérée par les malheurs qui fondirent sur la famille royale: le prince don Philippe, âgé de six ans, fils aîné de *Jean*, & l'héritier présomptif de la couronne, mourut; & le roi n'étoit pas encore consolé de cette perte, lorsqu'il fit celle de l'impératrice Isabelle, sa sœur: il regrettoit cette princesse, quand il eut à pleurer don Antoine, don Alphonse, & don Edouard, ses trois fils, qui moururent dans l'enfance, & tous trois presqu'en même tems: comme si cette perte n'eût point encore été assez accablante, il eut à soutenir la plus noire & la plus imprévue des trahisons, de la part de l'homme dont il se défioit le moins, de Michel de Sylva, évêque de Viseu, frere du comte de Pontalegre, & secrétaire du cabinet. Sylva ambitionnoit la pourpre Romaine, & il négocioit secrétement à Rome pour l'obtenir; elle lui fut promise, à condition qu'il révéleroit les secrets de son maître. L'ambitieux & perfide Sylva ne balança point, il prit quelques papiers très-importans, alla à Rome, & les livra pour le chapeau de cardinal: indigné de tant de noirceur, *Jean III* déclara Sylva traître à l'état; il lui ôta tous ses bénéfices, le dégrada de noblesse, défendit à tous ses sujets d'avoir aucune sorte de correspondance avec lui, sous peine d'encourir son indignation, & fit sévérement renfermer le comte de Pontalegre, pour avoir écrit à son frere. *Jean* étoit le plus doux des hommes; mais dans cette circonstance, l'indulgence eût pu devenir funeste; & cet acte de rigueur fit le plus grand effet parmi les seigneurs de la cour. Le calme succéda à ces tems orageux; le roi de Portugal donna en mariage l'infante dona Marie, sa fille, à don Philippe, fils de l'empereur. Le commerce Portugais fleurissoit dans les Indes, & ses produits enrichissoient le Portugal: le peuple étoit heureux, le roi l'étoit lui-même; il fit les plus utiles réglemens pour maintenir, accroître même cette prospérité; mais ne pouvant suffire à expédier toutes les affaires, comme il l'avoit fait jusqu'alors, il en remit l'expédition à divers conseils; & cette méthode qu'il crut très-sage, pensa causer la décadence du royaume. La mésintelligence & la corruption se glisserent dans ses conseils; les affaires ne s'y terminoient point, ou s'y expédioient trop précipitamment & contre toutes les regles de l'équité:

malheureuſement pour la nation, le roi ne s'apperçut que trop tard de ces abus; & la découverte qu'il en fit, le pénétra d'un tel chagrin qu'il en mourut. Mais pendant que ces abus régnoient à ſon inſçu dans les conſeils, perſuadé que la plus exacte intégrité y préſidoit, il ne s'occupoit que des plus importantes affaires; il maria le prince Jean, ſon fils, avec dona Jeanne, fille de l'empereur; & dans le même tems il envoya, pour les former dans l'art de la guerre, dans celui des négociations, & même aux affaires du commerce, pluſieurs jeunes gens dans les Indes, & entr'autres, le célebre Camoëns, qui chanta ſi dignement les exploits de ſes compatriotes. Tandis que ces jeunes militaires alloient porter dans les Indes la terreur des armes Portugaiſes, *Jean III* éprouvoit encore dans ſa famille un revers bien ſenſible à ſon cœur; le mariage de ſon fils étoit heureux, la jeune princeſſe étoit groſſe; mais ſon jeune époux ſe livra avec tant d'excès aux plaiſirs de l'amour, qu'il fut attaqué d'une fievre lente, devenue en très-peu de jours ſi violente, qu'il en mourut. Cette perte conſterna la cour, *Jean III* en fut inconſolable, mais l'amertume de ſes regrets ne l'empêcha point de s'occuper des ſoins qu'il croyoit devoir aux affaires du gouvernement; il pourvut à la défenſe du Breſil par la conſtruction des forts qu'il ordonna d'y bâtir, & beaucoup plus encore par le ſoin qu'il eut d'envoyer dans ces pays des miſſionnaires intelligens, chargés de travailler à la converſion des naturels. Ces miſſionnaires eurent d'autant plus de ſuccès, qu'ils étoient auſſi attentifs à civiliſer les peuples, qu'à les accoutumer à l'éclat de la lumiere de l'évangile. Don Louis, duc de Beja, infant de Portugal, faiſoit les délices de ſon pere & l'eſpérance de la nation; il mourut auſſi, & renouvella les douleurs encore mal étouffées du ſenſible *Jean III*; il eſt vrai que l'infant don Louis étoit à tous égards bien digne de l'amour de ſon pere, & des larmes que les Portugais attendris donnerent à ſa mort: on aſſure qu'il ſurpaſſoit tous les princes de ſon tems en lumieres, en pénétration, en piété, en courage & en généroſité. *Jean III* cherchant à ſe diſtraire de la douleur profonde où cet événement l'avoit plongé, réſolut de porter le dernier coup à la réforme très-néceſſaire des ordres religieux qu'il avoit déja commencée, & qu'il importoit beaucoup de terminer. Ce fut en travaillant à cette grande affaire qu'il découvrit les abus multipliés & révoltans qui s'étoient gliſſés dans les conſeils: il vit combien ſes ſujets avoient ſouffert de ces abus, & il y fut ſi ſenſible, que ſa ſanté en fut tout-à-coup altérée: on crut & il penſoit lui-même que le tems le rétabliroit; mais ſe reprochant trop vivement la corruption de ſes conſeils, & ne pouvant détourner ſa penſée des maux qui en étoient réſultés, il fut attaqué d'une eſpece d'apoplexie qui ne lui laiſſa que le tems de voir que ſon terme approchoit: il s'y prépara ſans crainte, ſans regret; & quelques raiſons qu'il eût de regretter la vie, il mourut avec autant de tranquillité que de réſignation, le 6 juin 1557, dans la cinquante-cinquieme année de ſon âge, & après un regne auſſi ſage que glorieux de trente-cinq années. Il fut auſſi regretté de ſes ſujets qu'il en avoit été chéri, & nul de ſes prédéceſſeurs n'avoit autant que lui mérité leur tendreſſe; ſes voiſins le reſpecterent, ils s'empreſſerent tous de rechercher ſon amitié, ſoit par la haute eſtime qu'ils avoient pour ſes vertus, ſoit qu'il fût, quoiqu'ami de la paix, toujours en état de défendre ſes peuples & de faire la guerre.

JEAN IV, roi de Portugal, (*Hiſt. de Portugal.*) Lorſque Jean I, fils naturel de don Pedre-le-juſticier, fut élevé ſur le trône, auquel il n'avoit aucun droit, la nation elle-même regarda ſon avénement à la couronne comme l'ouvrage de la fortune, plus encore que comme la récompenſe des talens & des ſervices ſignalés rendus à la patrie par cet illuſtre ſouverain. La révolution qui fit monter *Jean IV* ſur le même trône, fut plus étonnante encore; & elle le fut d'autant plus, que ce royaume poſſédé depuis fort long-tems par l'Eſpagne, jalouſe de le conſerver, & régi par les ordres & ſous les yeux d'un miniſtere actif & vigilant, ne paroiſſoit rien moins que prêt à ſe ſouſtraire à la domination Eſpagnole; mais que ne peut l'amour de la patrie, ſur-tout lorſqu'il eſt irrité par la crainte fondée d'une ſervitude accablante? ce fut à ce patriotiſme, bien plus qu'à ſes talens, que *Jean IV* fut redevable de ſon élévation; ce n'eſt pas que, ſi la royauté eût été ſans interruption dans ſa famille, il n'eût eu aſſez de mérite pour recevoir le ſceptre que ſes peres lui euſſent tranſmis, car il avoit beaucoup de connoiſſances; & peu de ſouverains ont été auſſi profondément, auſſi habilement politiques que lui; mais pour paſſer du premier ordre des citoyens au rang ſuprême, il n'avoit par lui-même, ni aſſez d'ambition, ni aſſez de conſtance, ni aſſez d'activité: & ce furent les circonſtances, le vœu de ſes concitoyens, la fidélité de ſes partiſans, la grandeur d'ame, les conſeils, & la noble audace de ſon épouſe, qui firent plus pour lui qu'il n'eût été capable de faire par lui-même. *Jean*, fils de Théodoſe de Portugal, duc de Bragance, & d'Anne, fille de Jean Fernandez, duc de Frias, comptoit parmi ſes ancêtres une longue ſuite de rois; car il étoit petit-fils de Catherine, fille d'Edouard, prince de Portugal, & fils du roi Henri. Mais quelque illuſtre que fût ſon origine, elle ne lui donnoit cependant aucune ſorte de droit, ni ſeulement de prétention à la couronne. Les Eſpagnols s'étant rendus maîtres du Portugal, après la mort du cardinal Henri, en 1580, & l'ayant gardé ſous les regnes de Philippe II, Philippe III & Philippe IV, il ne falloit pas moins qu'une révolution auſſi ſubite & auſſi ſurprenante que celle qui ſe paſſa ſous ce dernier monarque Eſpagnol, pour donner de la conſiſtance aux prétentions auſſi foibles qu'éloignées de *Jean*: il naquit à Villavicioſa, le 13 mars 1604: l'hiſtoire ne dit rien des vingt-ſix premieres années de ſa vie; on croit qu'il reçut une excellente éducation, mais on n'a point appris qu'il ſe fût diſtingué par aucun ſervice éclatant, par aucune action bien importante: on ſait ſeulement qu'à cet âge il ſuccéda à ſon pere comme duc de Bragance; & que, quoique trois ans après, il eût épouſé dona Louiſe de Guzman, fille aînée de Jean-Emmanuel Perez de Guzman, duc de Medina-Sidonia, il ſouffroit tout auſſi impatiemment que le reſte des Portugais, le joug des Eſpagnols. Son épouſe, née en Eſpagne, étoit alliée aux maiſons les plus illuſtres de cette monarchie; mais par la nobleſſe de ſes ſentimens, par ſon mérite, ſes talens & ſa fermeté, portée juſqu'à l'héroïſme, elle étoit infiniment au-deſſus de ſa haute naiſſance, & ne s'occupa qu'à inſpirer à ſon mari des idées d'élévation, & à fortifier la haine qu'il partageoit avec ſes compatriotes, contre l'altiere dureté de la domination Eſpagnole. Le peu d'ambition du duc de Bragance & ſon indolence naturelle euſſent peut-être & vraiſemblablement rendu ſes conſeils inutiles, ſi les Portugais irrités des vexations auxquelles ils étoient ſans ceſſe expoſés, n'euſſent enfin conçu le deſir le plus véhément de recouvrer leur liberté, & de s'affranchir pour jamais du deſpotiſme qui les opprimoit. La nation étoit mécontente, & les occaſions de ſe ſoulever ne lui manquoient pas; mais elle avoit beſoin d'un chef, & elle jetta les yeux ſur le duc de Bragance, qui étoit à la fleur de ſon âge; d'ailleurs petit-fils de Jean, duc de Bragance, qui avoit été l'un des

concurrens de Philippe II, lors de la mort du cardinal Henri; mais *Jean* paroiſſoit le moins propre des hommes pour conduire une auſſi grande entrepriſe, & amener une révolution; tranquille & modéré juſqu'à l'indolence, il vivoit à la campagne avec beaucoup de magnificence, mais dans le plus grand éloignement de toute ſorte d'affaires : époux empreſſé, pere tendre, maître généreux, voiſin ſociable, il ſe contentoit de faire les délices de ſa famille & des gentilshommes des environs, qui n'envioient point ſes richeſſes, parce qu'il ne les employoit qu'à faire du bien : ſa tranquillité empêchoit les Eſpagnols de prendre quelque ombrage de l'affection que le peuple lui témoignoit, & ils étoient fort éloignés de le croire capable d'exciter jamais des troubles; ce n'eſt cependant pas qu'il ignoroit les droits qu'il auroit à la couronne, ſi le royaume venoit à ſe ſéparer de l'Eſpagne; ce n'eſt pas qu'il ne vît avec douleur la triſte ſituation de ſes concitoyens, & qu'il ne fût très-ſenſible à la conduite arbitraire & aux vues des miniſtres Eſpagnols; mais il ne témoignoit, ni triſteſſe, ni reſſentiment; & à ſon humeur égale, on ne lui eût point ſuppoſé le deſir de devenir plus grand qu'il n'étoit. Quelques hiſtoriens prétendent que ſa patience & ſa tranquillité apparentes, étoient alors le voile dont il couvroit ſa prudence conſommée & la plus fine politique : il me ſemble que c'eſt juger fort précipitamment des ſentimens qu'avoit alors le duc de Bragance, par ſa conduite & ſa maniere de penſer lorſqu'il fut ſur le trône; & c'eſt ſe tromper, ce me ſemble. Le duc de Bragance devenu roi, eut ſans doute moins de peine qu'un autre à couvrir ſes projets politiques des apparences de la plus grande tranquillité, parce que cette eſpece d'indolence lui étoit très-naturelle; mais avant que de parvenir à la royauté, il me paroît qu'il n'avoit, ni l'ambition de régner, ni le deſir de ſuſciter les mouvemens & les troubles qui le firent régner; & ce qui le prouve, à mon avis, furent les efforts qu'il fit ſur lui-même, & la peine qu'on eut à le déterminer à ſe laiſſer porter ſur le trône. La ducheſſe de Bragance étoit vive au contraire, prompte, franche, ſans détour, ſans diſſimulation; la vue la plus éloignée du ſceptre l'enflamma d'ambition, & ce fut elle, en très-grande partie, qui fit prendre à ſon époux la réſolution de ſe laiſſer proclamer. Cependant la rigueur outrée des Eſpagnols révolta les Portugais, ils ſe ſouleverent dans quelques provinces; il y eut à Evora une ſédition, le peuple nomma le duc de Bragance, & lui envoya même des députés, qui lui offrirent s'il vouloit ſe mettre à la tête des mécontens, la vie & les biens de tous les habitans d'Evora; ſoit que le duc jugeât qu'il n'étoit point tems encore de ſe montrer à découvert, ſoit qu'il fût effrayé de la grandeur & du danger de l'entrepriſe, il rejetta ces offres, alla lui-même appaiſer le tumulte, s'en fit un mérite à la cour de Madrid, & ſe ſervit du crédit qu'il y avoit pour obtenir la grace des habitans d'Evora, que l'on vouloit punir avec ſévérité. Des vexations nouvelles vinrent bientôt ajouter au mécontentement général : par le plus tyrannique abus de ſa puiſſance, le miniſtere Eſpagnol, ſous le prétexte de la guerre que l'Eſpagne faiſoit aux Catalans révoltés, ordonna aux ſeigneurs Portugais d'aſſembler leurs vaſſaux, de ſe mettre à leur tête, & de ſe tenir prêts à marcher : les ſeigneurs obéirent & furent arrêtés. Cet acte de deſpotiſme fut ſuivi de la création d'une foule d'impôts, plus accablans les uns que les autres. Le peuple murmuroit, une découverte à laquelle il ne s'attendoit pas le rendit furieux : quelques lettres de Vaſconcellos, ſecrétaire d'état Eſpagnol, dévoilerent aux Portugais les projets de la cour de Madrid, qui s'attendant à cette découverte & aux ſoulévemens qu'elle occaſionneroit, ſe propoſoit de les faire ſervir de prétexte à l'exécution du deſſein qu'elle avoit formé d'accabler les Portugais & de les priver de l'ombre de liberté qu'on leur avoit laiſſée. Les lettres de Vaſconcellos irriterent violemment le peuple; & ſon reſſentiment fut encore excité par Juan Pinto Ribeyro, qui, intendant de la maiſon du duc, étoit un homme actif, entreprenant, adroit, ingénieux, plein de zele pour ſon maître, dont il avoit l'entiere confiance : par ſes obſervations ſur les excès du deſpotiſme Caſtillan, ſur la réſolution que cette cour paroiſſoit avoir priſe de ruiner entiérement l'état, d'y précipiter le commerce dans la plus irréparable décadence, & d'y éteindre le génie des ſciences & des arts, il enflamma ceux qui s'intéreſſoient au bien de la patrie; & de ce nombre furent don Rodrigue d'Acunha, archevêque de Lisbonne, piqué contre la vice-reine qui avoit élevé à la primatie de Bragne, Mattos de Norogna; don Michel d'Almeida, don Antoine, & don Louis d'Almada, pere & fils; Mello grand-veneur; don George, frere de Mello; don Louis d'Acunha, neveu de l'archevêque, don Pedre Mendoza, & pluſieurs autres ſeigneurs & officiers de la maiſon royale. Pinto ſe donna tant de ſoins, que tous ces mécontens ſe raſſemblerent; & ſous le ſecret le plus inviolable, formerent une conjuration, dont le premier objet fut de détruire en Portugal la puiſſance Eſpagnole; & le ſecond, de placer le duc de Bragance ſur le trône. Pinto, ſoit pour ne pas compromettre ſon maître, ſoit qu'il ne voulût qu'exciter de plus en plus les conjurés, leur dit qu'il ignoroit les ſentimens du duc de Bragance, relativement à la couronne qu'on paroiſſoit diſpoſé à lui offrir; qu'il le connoiſſoit ſans ambition, & content de ſes vaſtes & riches poſſeſſions; mais qu'il le connoiſſoit auſſi prêt à ſacrifier & ſes biens & ſa vie pour ſervir ſes concitoyens. Alors les conjurés délibérerent que s'ils ne pouvoient faire autrement, ils forceroient le duc, quand la conjuration ſeroit prête à éclater, d'accepter la couronne. Cependant, quelque ſecretes que fuſſent les conférences des conjurés, & quoiqu'il ne parût point y avoir aucune ſorte de liaiſon entr'eux & le duc de Bragance, le comte-duc d'Olivarès en eut quelque ſoupçon; & croyant tout renverſer, il nomma le duc de Bragance général des troupes, avec ordre d'aller viſiter toutes les places; mais en même tems, il ordonna aux gouverneurs Eſpagnols, de quelques-unes de ces places, de ſe ſaiſir de ce général; celui-ci rendit inutile cet ordre, il viſita les places, & ſe fit reſpecter; il s'attacha les habitans de tous les lieux où il ſéjourna, & marcha ſi bien accompagné, qu'il eût été très-dangereux de ſonger à l'arrêter. Le comte-duc d'Olivarès avoit prévu toutes les difficultés, & par ſes ordres, Oſorio, amiral de la flotte Eſpagnole, qui croiſoit ſur la côte du Portugal, invita le duc de Bragance à venir dîner ſur ſon bord; & s'il y eût été, jamais le Portugal ne ſe ſeroit ſouſtrait à la domination Eſpagnole; mais par bonheur pour le duc, qui peut-être ſe fût rendu ſur le bord d'Oſorio, une violente tempête ſurvint, fit périr la plupart des vaiſſeaux de cette flotte, & diſperſa le reſte; ainſi juſqu'aux élémens, tout ſecondoit les conjurés, qui, pour fixer le jour & le moment de l'exécution de leur grand projet, n'attendoient plus que le conſentement du duc de Bragance : ils le lui demanderent, il parut irréſolu, les pria de lui donner du tems pour ſe déterminer, & ſe décida enfin par les avis d'Antoine Paez-Viegas, ſon ſecrétaire, & ſurtout d'après les mâles & généreuſes réflexions de la ducheſſe, ſon épouſe. L'exécution de l'entrepriſe fut remiſe au ſamedi premier décembre 1640 : ce jour arrivé, les conjurés, au nombre de cinq cens, ſe diviſerent en quatre troupes, & ſe rendirent au

palais par différens chemins. A huit heures du matin Pinto tira un coup de piſtolet ; à ce ſignal tous les conjurés avancerent bruſquement, chacun du côté qui lui étoit preſcrit ; Mello & ſon frere, ſuivis d'une foule de citoyens armés, ſe jetterent ſur la compagnie Eſpagnole qui étoit de garde devant le palais, pénétrerent dans le corps-de-garde, & obligerent l'officier & les ſoldats qui y étoient, à ſe rendre, & à crier comme eux, *vive le duc de Bragance.* D'Almeida & ſa troupe fondirent ſur la garde Allemande, qui fut déſarmée & miſe en fuite ; Pinto & les ſiens entrerent dans le palais, & monterent à l'appartement du ſecrétaire Vaſconcellos ; Antoine Correa, l'un des commis du ſecrétaire, fut la premiere victime qui tomba ſous les coups de Meneſez : Vaſconcellos effrayé ſe cacha dans une grande armoire, ſous un tas de papiers ; mais il n'échappa point aux recherches des conjurés qui, l'ayant découvert, le maſſacrerent & le jetterent par la fenêtre, en criant : *le tyran eſt mort, vive la liberté & don Juan, roi de Portugal.* La vice-reine voulut faire quelque réſiſtance, mais elle fut enfermée dans ſon appartement ; tous les Eſpagnols, ſoit dans le palais, ſoit dans la ville, furent arrêtés. Il n'y avoit encore qu'une partie de la conjuration d'exécutée ; les Eſpagnols étoient maîtres de la citadelle ; & de-là ils pouvoient donner entrée aux troupes Eſpagnoles : les conjurés allerent trouver la vice-reine, & lui demanderent de ſigner un ordre au gouverneur de livrer la citadelle ; la vice-reine refuſa, mais elle fut ſi vivement menacée, qu'elle l'expédia, dans l'eſpérance que le gouverneur voyant bien que c'étoit un ordre ſurpris, ne le rempliroit pas : elle ſe trompa cependant, & le gouverneur Eſpagnol voyant le peuple en armes devant la citadelle, & entendant les menaces qu'on lui faiſoit de le mettre en pieces, lui & la garniſon, s'il ne ſe rendoit pas, n'héſita point ; & enchanté d'avoir un prétexte plauſible, il remit la citadelle aux conjurés qui, n'ayant plus rien à faire pour le ſuccès de la révolution, dépêcherent Mendoze & Mello au duc de Bragance, pour lui apprendre la grande nouvelle de ſon élévation au trône : dans le même tems on envoya des couriers dans toutes les provinces, pour rendre graces à Dieu de ce que le Portugal avoit enfin recouvré la liberté, avec ordre aux magiſtrats de faire proclamer roi le duc de Bragance, & de s'aſſurer de tous les Eſpagnols qu'on y trouveroit. Cependant le duc de Bragance arriva à Lisbonne, dont la plupart des habitans étoient ſortis en foule pour aller au-devant de leur nouveau ſouverain, qui entra dans la capitale, y fut proclamé au bruit des acclamations, & ſolemnellement couronné. Sa puiſſance ſouveraine fut également reconnue ſans contradiction au Breſil, dans les Indes, auſſi-tôt que l'on y fut inſtruit de la révolution, ainſi que chez toutes les puiſſances de l'Europe qui n'étoient point dans la dépendance de la maiſon d'Autriche. Quelque paiſible toutefois que parût l'avénement de *Jean IV* à la couronne, ce calme extérieur cachoit les plus pernicieux deſſeins. Les princes du ſang n'avoient vu qu'avec des yeux jaloux l'élévation du nouveau ſouverain ; pluſieurs ſeigneurs dont les terres étoient du domaine de la couronne, craignoient d'être dépoſſédés, & cette crainte les rendoit très-mal intentionnés. L'archevêque de Brague fort attaché à la vice-reine & aux Eſpagnols, démêla ces mécontentemens, les aigrit autant qu'il fut en lui, ſe ligua avec pluſieurs ſeigneurs, forma le plan d'une conſpiration, en faveur du rétabliſſement de la domination Eſpagnole, y fit entrer les Juifs, auxquels il promit la tolérance, & prit les plus ſages meſures pour renverſer le gouvernement actuel. Les Juifs à un jour convenu, devoient mettre le feu en différens quartiers de Lisbonne ; en même tems les conjurés du palais devoient en ouvrir la porte aux autres : on devoit poignarder le roi, s'aſſurer de la reine & de ſes enfans, tandis que l'archevêque de Brague, accompagné du clergé, marcheroit, précédé de la croix, dans la ville, pour appaiſer le peuple, qui ſeroit auſſi réprimé par les troupes Eſpagnoles prêtes à entrer dans la ville. Le jour de l'exécution de cette conjuration approchoit, lorſque *Jean* en fut informé : il feignit de l'ignorer, & prit avec la plus rare prudence, toutes les précautions qui pouvoient l'empêcher. La veille du jour fixé par les conjurés, il fit entrer, ſous prétexte d'une revue générale, toutes les troupes qui étoient en quartier dans les environs ; il appella au conſeil les principaux d'entre les conjurés, ils furent arrêtés ſans éclat ; & dans le même tems, on s'aſſuroit dans la ville du reſte des conſpirateurs. Leur procès fut bientôt inſtruit, ils avouerent leur crime : le marquis de Villaréal & ſon fils, le comte d'Armamur & Auguſtin-Emmanuel, furent décapités ; le ſecrétaire de l'archevêque de Brague & quatre autres furent pendus : quant à l'archevêque & au grand inquiſiteur, ils furent condamnés à une priſon perpétuelle. Cette conſpiration diſſipée, *Jean IV* convoqua les états, & s'y fit admirer par ſa modération & ſon déſintéreſſement. Le comte-duc d'Olivarès, encore plus furieux que ſon maître de la perte du Portugal, ne reſpiroit que vengeance : les Portugais s'attendant à une guerre auſſi longue que meurtriere, & animés eux-mêmes de la plus violente haine contre les Eſpagnols, ſe préparerent à une vigoureuſe défenſe ; & agreſſeurs eux-mêmes, ils entrerent dans l'Eſtramadure Eſpagnole, où don Mathias d'Albuquerque, à la tête d'un corps de ſix mille hommes d'infanterie & de douze cens chevaux, battit complettement une petite armée Eſpagnole de ſept mille hommes d'infanterie & de deux mille chevaux. Cette victoire rallentit beaucoup, ſinon la haine des Eſpagnols, du moins leurs hoſtilités ; & il eſt vrai que la valeur des Portugais, leur zele pour leur roi, & leur ardeur à ſoutenir la révolution qui leur avoit rendu la liberté, ne donnoient pas au roi d'Eſpagne de grandes eſpérances de recouvrer ce royaume. Ne pouvant s'en emparer à force ouverte, le miniſtere Eſpagnol fit propoſer que, ſi le roi *Jean IV* vouloit renoncer à cette couronne, Philippe lui céderoit la Sicile ; mais cette propoſition fut reçue & rejettée comme elle devoit l'être. Les Eſpagnols ne pouvant rien gagner, en revinrent à leurs anciennes voies d'intrigue & de complot ; ils corrompirent un malheureux qui promit de tuer le roi d'un coup de fuſil ; mais qui ayant eu l'indiſcrétion de laiſſer tranſpirer ſon projet, fut arrêté & puni de mort. *Jean IV* délivré des inquiétudes que lui avoient cauſées ces complots, ne s'occupa que des ſoins du gouvernement ; il forma la maiſon du prince Théodoſe, ſon fils, dont les rares qualités & les talens ſupérieurs le conſoloient de la perte ſenſible de l'infant Edouard, ſon frere, qui mourut de poiſon ou de chagrin, après un tems conſidérable de captivité à Milan, détenu par les Eſpagnols. Cependant, quelque tendreſſe que le roi eût marquée juſqu'alors pour Théodoſe, il y eut bien-tôt de la méſintelligence entr'eux, & elle eut de fâcheuſes ſuites. Mal conſeillé par quelques ſeigneurs turbulens, le jeune Théodoſe quitta tout-à-coup la cour, & alla ſe rendre à Elvar. *Jean* offenſé de cette démarche, lui envoya ordre de revenir ſur le champ ; le prince n'obéit qu'après avoir réſiſté, & il fut froidement accueilli par ſon pere. Quelques mal-intentionnés prirent occaſion de cet accueil pour animer le peuple contre *Jean IV.* On plaignit Théodoſe, on murmura, & le roi pour étouffer ce mécontentement,

nomma ſon fils généraliſſime de l'armée ; mais il l'écarta des affaires, & ne lui permit plus d'entrer au conſeil. Cette apparente dureté fit murmurer plus hautement ; mais *Jean*, qui ne croyoit pas devoir communiquer à perſonne les raiſons de ſa conduite, ſuivit le plan qu'il s'étoit fait, & s'inquiéta peu des fauſſes conjectures qu'on répandoit ſur ſa ſévérité. Son projet étoit de reculer, autant qu'il le pourroit, la guerre contre les Eſpagnols ; d'ailleurs, il avoit fait ſecrétement un traité avec pluſieurs grands d'Eſpagne pour réunir le Portugal à la Caſtille, en mettant Théodoſe ſur le trône, & en transférant le ſiege de la monarchie à Lisbonne : mais ces ſecrets n'étant point de nature à être encore confiés à la jeuneſſe du prince, il ne l'avoit exclu du conſeil que par intérêt pour lui-même : cependant Théodoſe ne concevant point le motif de cette rigoureuſe froideur, en fut ſi pénétré, qu'il tomba malade, ne put être rendu aux larmes, ni aux vœux de la nation, mourut, & accabla *Jean IV* de douleur ; ſon chagrin fut encore aigri par la mort de l'infante dona Jeanne ſa fille aînée : mais quelle qu'eût été la cauſe de la maladie de Théodoſe, & quelqu'empreſſement que les mal-intentionnés témoignaſſent à la rapporter au chagrin qu'on lui avoit donné, *Jean* peu ſenſible à ces injurieuſes imputations, garda le ſilence, & ce ne fut qu'après ſa mort, que l'on découvrit le véritable motif de la conduite qu'il avoit tenue avec ſon fils. Après avoir pris toutes les précautions qui pouvoient lui aſſurer le ſuccès de ſes deſſeins, *Jean IV* voyant ſes troupes bien diſciplinées, & ſa cavalerie accrue, commença les hoſtilités contre l'Eſpagne, fit des incurſions heureuſes, eut de grands ſuccès, qui furent balancés par la perte de l'île de Ceylan, d'où par leur propre faute, leur licence & l'avidité de leurs chefs, les Portugais furent chaſſés. *Jean* ſupporta cette perte avec ce ſang froid apparent qu'il montroit dans les circonſtances les plus critiques ; il ſongea aux moyens de ſe dédommager de ce déſaſtre, & continua à s'occuper ſans interruption, du bien public ; il s'y appliqua ſi aſſidument qu'il ne paroiſſoit point s'appercevoir de l'affoibliſſement de ſa ſanté ; mais bien-tôt il admit la reine dans tous les conſeils, & ce ne fut qu'à cette démarche que l'on ne douta plus qu'il ne connût lui-même le danger où il étoit ; il le cachoit tout autant qu'il pouvoit à ſes peuples, parce qu'il connoiſſoit leur affection ; & afin de leur perſuader que ſa maladie n'étoit qu'une indiſpoſition paſſagere, il alloit tous les jours à la chaſſe dans le peu de momens où il ſe permettoit de ſe diſtraire des affaires : mais ſon eſtomac étoit entiérement ruiné, ſes forces l'abandonnerent, il tomba dans un épuiſement total : & jugeant qu'il touchoit à ſon dernier inſtant, il fit venir ſes enfans, les embraſſa, leur donna les plus ſages conſeils, en donna de très-utiles à la reine, ſur la maniere dont elle devoit exercer la régence, réconcilia entr'eux pluſieurs ſeigneurs qu'il avoit fait arrêter pour empêcher les ſuites de leurs querelles particulieres, pria & exhorta les miniſtres à reſter fideles à ſes enfans & à l'état ; vit approcher avec tranquillité le moment fatal, & mourut en héros, en grand homme, & ce qui vaut encore mieux, en homme juſte & paiſible ſur ſa vie paſſée, le 6 novembre 1656, âgé de 53 ans, & au commencement du dernier mois de la ſeizieme année de ſon regne. Il fut aimé, il mérita de l'être ; & je ne citerai qu'un trait pour prouver à quel point il aimoit ſes ſujets & les remontrances qu'on lui faiſoit. Un jour qu'il ſortoit à cheval de Lisbonne pour aller à la chaſſe, le lieutenant civil ſe préſenta devant lui, & après lui avoir fait une profonde révérence, prit le cheval par la bride & le ramena au palais. *Jean* ſourit, remercia le lieutenant civil, s'occupa d'affaires importantes, & pour ce jour, renonça au plaiſir de la chaſſe. Il reſpectoit l'égliſe ; mais il ſavoit contenir les eccléſiaſtiques, lorſqu'ils s'oublioient. Il recevoit les confiſcations que l'inquiſition prononçoit en ſa faveur ; mais il ne manquoit pas de les rendre auſſi-tôt aux familles de ceux ſur qui ces biens avoient été confiſqués. Cette bienfaiſance qui n'étoit point du-tout analogue au caractere dur & avide des inquiſiteurs, les ulcéra, & ils en firent des plaintes que le roi mépriſa ; ils ſe turent par crainte ; mais à peine, il fut mort, que le ſacré tribunal fit dire à la régente que, par cette conduite, le roi avoit encouru la peine d'excommunication, & qu'on n'eût point à l'enterrer, qu'il n'eût été abſous ; la reine voulut bien ſe prêter à cette ridicule ſcene, & les inquiſiteurs ſe rendirent gravement au palais, où ils donnerent ſolemnellement l'abſolution au corps du roi. Sans doute ils crurent par cet abus de cérémonie triompher du ſouverain après ſa mort, & ſe venger de la ſoumiſſion forcée à laquelle il les avoit contraints durant ſa vie.

JEAN V, roi de Portugal, (*Hiſt. de Portugal.*) Avec des talens médiocres, mais d'excellentes intentions, un roi peut rendre ſes ſujets auſſi heureux & ſes états plus floriſſans qu'ils ne pourroient le devenir ſous le ſouverain le plus recommandable par la ſupériorité de ſes talens, mais qui ſeroit moins empreſſé de faire le bonheur de ſes peuples, qu'ambitieux de ſe rendre célebre par de vaſtes entrepriſes ou des conquêtes éclatantes. *Jean V* ne fut pas animé du deſir d'acquérir de la célébrité ; l'amour du bien public fut le motif de ſa conduite, de ſes actions, l'ame & le but de ſes projets : ils réuſſirent preſque tous, parce que n'en formant aucun qui ne dût concourir à maintenir ou à perpétuer la félicité publique, il en ſuivoit aſſidument l'exécution, quelques obſtacles qui ſurvinſſent, quelques difficultés qu'il eût à ſurmonter. Sa fermeté parut en plus d'une occaſion opiniâtre ; on ſe trompoit, elle n'étoit que réfléchie & fondée ſur l'eſpérance du ſuccès. Quelquefois il parut inconſtant & léger, on ſe trompoit encore ; ſes démarches étoient guidées par la plus ſage prudence ; les engagemens qu'il avoit contractés étoient pour lui des loix ſacrées : mais il regardoit auſſi comme une obligation plus indiſpenſable encore, de ſe détacher de ſes engagemens lorſqu'ils devenoient nuiſibles à ſes peuples ; & en cela, il eut pour maxime qu'un prince peut être fidele à ſes alliés, ſans cependant préférer leurs intérêts aux ſiens propres. Fils du roi don Pedre & de la princeſſe Marie-Sophie de Neubourg, *Jean V* n'avoit que dix-ſept ans, lorſqu'à la mort de ſon pere il monta ſur le trône de Portugal, en 1706. L'Europe preſque entiere étoit alors embrâſée des feux de la guerre, au ſujet de la ſucceſſion d'Eſpagne. Le premier ſoin de *Jean* fut de faire avertir les puiſſances maritimes, qu'il tiendroit fidélement les engagemens de ſon pere, & qu'il ne négligeroit rien pour pouſſer la guerre avec la plus grande vigueur : & en effet, ſes troupes jointes à celles du roi Charles & des Anglois, entrerent en Caſtille, eurent quelques ſuccès, formerent même le ſiege de Valena, qu'on abandonna fort inconſidérement, marcherent à la rencontre des François & de leurs alliés, & furent complétement battus. Les Portugais ſouffrirent cependant beaucoup moins de cette défaite que les troupes auxiliaires, parce qu'ils étoient commandés par le marquis Das Minas, qui fit ſa retraite en très-habile capitaine. Peu allarmé de ce revers, *Jean V* fit déclarer par ſon ambaſſadeur à Londres, qu'il ne regardoit point cet échec comme irrémédiable, & qu'inviolablement attaché à la cauſe du roi Charles, il étoit toujours diſpoſé à faire les plus grands efforts pour la ſoutenir, parce qu'il étoit intimement

perſuadé que le commerce Britannique & Portugais avoit tout à craindre, tant que le duc d'Anjou reſteroit en Eſpagne. Le roi de Portugal craignoit alors ſi peu les ſuites de la victoire remportée par ſes ennemis, que s'occupant ſérieuſement à ſouſcrire aux vœux de la nation, qui le preſſoit de ſe donner un héritier, il envoya le comte de Villa-Major à la cour de Vienne, pour demander en mariage l'archiducheſſe Marie-Anne, ſeconde fille de l'empereur Léopold; elle lui fut accordée; & pendant la célébration de ce mariage, les Portugais reçurent du Bréſil la plus riche & la plus nombreuſe flotte qui en fût venue juſqu'alors. L'union de *Jean V* avec l'archiducheſſe reſſerroit les liens qui attachoient ce ſouverain à la cauſe de Charles. La cour de France fit cependant beaucoup de tentatives pour détacher le roi de ſes alliés; mais bien loin de ſe laiſſer gagner, il fit les plus grands préparatifs, remplit les magaſins, fit de nouvelles levées, mit ſur pied une armée nombreuſe, qui, jointe à celle des alliés, étoit formidable, mais par malheur, fort peu diſciplinée; enſorte que la campagne ne fut pas heureuſe; au contraire, cette grande armée fut battue par les Eſpagnols, qui pourtant ne profiterent point de leur victoire, autant qu'ils l'euſſent pu, & qu'on s'y attendoit. *Jean* ne ſe découragea point, & il ſongeoit aux moyens de ſe dédommager de cette diſgrace, lorſqu'à Lisbonne il s'éleva une diſpute qui eut des ſuites d'autant plus fâcheuſes, qu'elle jetta beaucoup de méſintelligence entre les Portugais & leurs alliés. Avant le regne de don Pedre, les miniſtres étrangers jouiſſoient en Portugal d'immunités très-étendues; ces prérogatives bleſſant la prééminence de don Pedre, il les abolit, & les réduiſit aux franchiſes dont ſes miniſtres jouiſſoient chez les nations étrangeres. Cette innovation fit murmurer ceux qui s'en crurent lézés; mais par ſa prudence, don Pedre étouffa cette affaire, & il n'y avoit eu depuis aucune ſorte de diſpute, ni de prétention à ce ſujet. Malheureuſement l'orgueil de l'évêque & prince de Lamberg renouvella cette affaire; étant à Lisbonne en qualité d'ambaſſadeur de ſa majeſté Impériale, quoiqu'incognito, il trouva fort offenſant que les officiers de juſtice paſſaſſent devant ſon hôtel, tenant dans leurs mains la baguette blanche levée, ce qui en Portugal eſt l'attribut des charges de ces officiers. Le prince de Lamberg donna ordre à ſon ſuiſſe de les chaſſer; le ſuiſſe ne fut pas le plus fort: les officiers de juſtice refuſerent de retourner ſur leurs pas, & il y en eut un qui fut frappé très-rudement. *Jean V* informé de cette aventure, en fut très-irrité, & fit dire à l'ambaſſadeur qu'il eût à renvoyer ſon ſuiſſe, ou à ne plus ſe montrer à la cour. Par la médiation de quelques grands, cette affaire n'eut point alors des ſuites. Mais peu de tems après, l'évêque de Lamberg, toujours ulcéré de l'affront qu'il croyoit avoir reçu, engagea l'ambaſſadeur de Charles III à uſer de voie de fait, & cet ambaſſadeur envoya tous ſes domeſtiques empêcher non-ſeulement cette claſſe d'officiers de paſſer devant ſa porte, mais contraindre les magiſtrats qui paſſoient en caroſſe de prendre un autre chemin. Le roi fit écrire & notifier très-vivement ſes volontés à cet ambaſſadeur, qui ſe ligua avec le reſte des miniſtres étrangers, & ceux-ci faiſant cauſe commune, refuſerent opiniâtrement de ſe conformer aux intentions du roi. Leur réſiſtance devint ſi ſoutenue, & elle fut pouſſée avec tant d'opiniâtreté, que *Jean V* leur envoya ordre de ſortir dans vingt-quatre heures de Lisbonne, où il fit en même tems entrer quatre régimens de cavalerie. Les miniſtres furent contraints de plier, & le roi très-indigné de leur procédé, ſe refroidit beaucoup pour des alliés dont les ambaſſadeurs prétendoient lui donner des loix dans ſes propres états. C'eſt à cette malheureuſe querelle qu'on attribua le refus conſtant que *Jean* fit, ſous divers prétextes, d'envoyer des ſecours & des troupes au roi Charles, qui avoit eu de très-grands avantages en Eſpagne, & qui en eût eu de beaucoup plus importans, s'il eût été mieux ſecondé. Les alliés ſe plaignirent amérement; le roi de Portugal répondit à leurs plaintes avec beaucoup de fermeté, & prouva même qu'il avoit été au-delà de ſes engagemens, tandis qu'il n'avoient rempli qu'une partie, encore même très-foiblement, des conditions auxquelles ils s'étoient ſoumis. Et il eſt vrai que, même dans le feu de cette diſpute, *Jean V* combattoit vivement pour le roi Charles contre les Eſpagnols. Le comte de Villaverde agiſſant offenſivement par ordre de ſon maître, prit Mirande, pluſieurs autres places conſidérables, mit le pays à contribution, & eût vraiſemblablement porté ſes conquêtes plus loin, ſi le marquis de Bai n'eût dans le même tems fait une irruption en Portugal, où il alla mettre le ſiege devant Elvas, ce qui obligea l'armée Portugaiſe de revenir, & ſa préſence contraignit les Eſpagnols de ſe retirer. Malgré ces différentes opérations, les alliés ſuſpectoient vivement la bonne-foi des Portugais, & leur défiance n'étoit pas tout-à-fait deſtituée de vraiſemblance. Car, pour les allarmer, les François avoient répandu qu'ils venoient de faire un traité ſecret avec le Portugal; & afin de donner plus de conſiſtance à ce bruit, ils firent en effet quelques propoſitions à la cour de Lisbonne, tandis qu'ils attaquoient les Portugais en Amérique. Mais leurs propoſitions ne furent point accueillies, & leur entrepriſe ſur Riojaneiro fut repouſſée avec beaucoup de perte: ils ſe vengerent cruellement enſuite, & leur ſuccès eut une funeſte influence ſur les affaires de Portugal. En effet, la campagne ſuivante fut plus malheureuſe encore pour les alliés & pour les intérêts de Charles, que ne l'avoient été les précédentes campagnes. Le duc d'Anjou l'emporta ſur ſon concurrent. Les alliés affoiblis & hors d'état de tenir contre la France & l'Eſpagne réunis, entrerent en négociation, & le Portugal ſuivit l'exemple de l'Angleterre; les circonſtances l'y obligeoient d'autant plus, que ſeul & ſans appui, il n'étoit pas en état de réſiſter à l'Eſpagne, gouvernée par un prince de la maiſon de Bourbon, maître de toutes les provinces de ce royaume, & qui venoit d'y établir une ſorte de gouvernement militaire. Mais ſi la paix ſe rétabliſſoit en Europe, *Jean V* reſtoit toujours dans de vives inquiétudes, ſoit par les fâcheuſes nouvelles qu'il reçut de quelques intrigues ſéditieuſes formées au Bréſil, cauſées par le mécontentement du peuple, & par les projets factieux de quelques grands, ſoit à cauſe des ſoupçons que lui donnoit la conduite de la cour de France, qui paroiſſoit peu diſpoſée à interpoſer ſes bons offices auprès du nouveau roi d'Eſpagne pour aſſurer la paix entre les nations Eſpagnole & Portugaiſe. Cependant, à force de ſoins, de fermeté, d'inflexibilité même, *Jean* parvint à conclure la paix, aux conditions, à peu de choſe près, qu'il avoit deſirées; ce traité même fut plus avantageux aux Portugais qu'il ne l'avoient eſpéré. Parvenu enfin à jouir d'un calme auquel il aſpiroit depuis ſi long-tems, le roi de Portugal ſe livra tout entier au bonheur de ſon peuple: voyant ſon royaume riche par le commerce, il voulut auſſi l'embellir par les arts, & il leur donna des encouragemens ſi flatteurs, que bientôt on les y vit cultivés avec le plus brillant ſuccès. *Jean* étoit fort pieux, mais il étoit tout au moins auſſi jaloux de ce qu'on devoit à ſon rang, que zélé pour la religion. Il demanda au pape Clément XI le chapeau de cardinal pour l'abbé de Bichi; malheureuſement cet abbé s'étoit

fait de puiſſans ennemis, & ils le deſſervirent tant, que le pape refuſa de lui accorder les honneurs de la pourpre. *Jean* ſe ſentit très-offenſé; & ſi ſon reſſentiment n'éclata point alors, il n'en eut pas dans la ſuite des effets moins fâcheux: mais lorſque Clément XI rejettoit cette demande, le roi de Portugal avoit dans ſa famille des ſujets de chagrin qui l'occupoient tout entier; ſoit par des vues de politique, ſoit par des raiſons d'économie, il preſſoit vivement ſon frere don Emmanuel de prendre les ordres ſacrés: cet état ne convenoit point du tout à don Emmanuel, qui après s'être long-tems refuſé aux ſollicitations de ſon frere, fatigué enfin d'une importunité qui ne finiſſoit pas, quitta ſecrétement la cour, s'embarqua pour la Hollande, échappa au vaiſſeau que le roi avoit envoyé à ſa pourſuite, & entra au ſervice de l'empereur contre les Turcs: la fuite précipitée de don Emmanuel n'étoit pas la ſeule affaire qui occupât *Jean V*. Il venoit d'établir à Lisbonne des académies d'arts, de ſciences, de belles-lettres; l'inquiſition n'avoit vu qu'avec des yeux jaloux ces établiſſemens ſi funeſtes à l'empire de la ſuperſtition. L'inquiſiteur s'étoit plaint amérement; & ſes plaintes n'ayant fait aucune ſenſation, il s'étoit formellement & très-audacieuſement oppoſé à l'érection de ces académies: le roi *Jean V* traita avec mépris cette oppoſition, menaça l'inquiſiteur de le punir de ſon inſolence, & protégea les nouvelles académies, qui n'ont pu cependant encore prévaloir en Portugal contre l'inquiſition. Toutefois, ces tracaſſeries n'empêcherent pas le roi de donner la plus grande & la plus vigilante attention à tout ce qu'il croyoit pouvoir contribuer au progrès du commerce national; il fit à ce ſujet d'excellens réglemens, des loix ſages, & les inſtitutions les plus utiles; & ce fut au milieu de ces occupations importantes, qu'il maria don Joſeph, prince du Bréſil, avec dona Marie-Anne-Victoire, l'aînée des infantes d'Eſpagne, & dona Marie infante de Portugal, avec don Ferdinand, prince des Aſturies. *Jean V* n'avoit point oublié le refus de Clément XI, & il le ſollicita de nouveau en faveur de l'abbé Bichi; mais il eſſuya encore un refus plus marqué que celui qu'il avoit reçu précédemment. Ce procédé ulcéra profondement *Jean V*, qui défendit tout de ſuite à ſes ſujets d'avoir déſormais aucune communication avec le ſaint ſiege; aux eccléſiaſtiques de s'adreſſer au pape pour en obtenir des bulles, donnant au patriarche de Lisbonne le droit d'accorder des diſpenſes, de juger les affaires eccléſiaſtiques en dernier reſſort, enfin, d'exercer à-peu-près toutes les fonctions de la papauté. *Jean* ne pouſſa plus ſon reſſentiment auſſi loin qu'on croyoit qu'il le porteroit. Benoît XIII, qui avoit ſuccédé à Clément, mourut; le roi de Portugal ſe réconcilia avec le ſucceſſeur de ce pape, & parut deſirer ſi fort ce raccommodement, qu'il ne ſongea pas même à inſiſter ſur l'élévation de Bichi au cardinalat. Le reſte du regne de *Jean* fut très-pacifique, à quelques démêlés près, ſoit au ſujet du cérémonial dont il étoit fort rigide obſervateur, ſoit au ſujet des prérogatives de ſon rang, dont il ſe montra toujours extrêmement jaloux. Il s'étoit propoſé de ne jamais entrer dans les différends qui pourroient ſurvenir entre les puiſſances Européennes, & il ne s'écarta point de ſon plan; enſorte que depuis l'époque du traité de paix qui avoit mis fin à la guerre qui s'étoit élevée au ſujet de la ſucceſſion d'Eſpagne, le Portugal jouit du calme le plus paiſible pendant toute la durée du regne de ce ſouverain, qui, épuiſé par le travail aſſidu auquel il s'étoit livré pour le bien de ſes ſujets, mourut le 31 juillet 1750, âgé de 60 ans, après avoir tenu le ſceptre pendant 43 années. Il avoit pour maxime de ne jamais embraſſer un parti qu'après avoir mûrement réfléchi ſur ſes avantages & ſes inconvéniens; mais il fut dans le conſtant uſage de ne jamais abandonner le parti qu'il avoit pris, & il étoit à cet égard de la plus inébranlable opiniâtreté. Du reſte, *Jean* fut minutieuſement dévot, il n'eût tenu qu'à lui d'anéantir le tribunal de l'inquiſition; mais il ne l'oſa point, & en cela, ce prince fut d'une malheureuſe puſillanimité. (*L. C.*)

JEAN, (*Hiſt. du Nord.*) roi de Danemarck, de Suede & de Norwege. Il étoit fils aîné de Chriſtiern I. Après la mort de ce prince, arrivée l'an 1481, *Jean* réclama la promeſſe que les états de Suede, de Danemarck & de Norwege avoient ſolemnellement jurée, de placer les trois couronnes ſur ſa tête, & de rétablir la célebre *union de Calmar*. Il convoqua à Helmſtadt une aſſemblée des députés des trois royaumes; ceux de Danemarck & de Norwege le proclamerent; mais ceux de Suede manquerent au rendez-vous. L'adminiſtrateur Steenſture leur avoit ordonné de s'y trouver; mais ſes ordres ne furent point exécutés, ou plutôt cette déſobéiſſance étoit combinée avec lui, parce qu'il craignoit que l'élection de *Jean* ne lui enlevât l'autorité dont il jouiſſoit en Suede. Malgré les efforts de Steenſture, *Jean* fut proclamé à Calmar. Il ne reſtoit à l'adminiſtrateur d'autre reſſource que d'impoſer au nouveau roi des conditions difficiles à remplir, dont l'infraction dégageroit les Suédois du ſerment de fidélité. Ce moyen lui réuſſit. Après bien des débats, Steenſture voyant le roi *Jean* déja maître du Gothland, céda à la fortune & rendit hommage au nouveau roi, l'an 1487. A peine fut-il retourné en Danemarck, que l'adminiſtrateur reprit le cours de ſes complots, & ſouleva la Suede. *Jean* étoit un de ces eſprits flegmatiques qui ne s'échauffent que lentement & par dégrés, mais dont la colere ne peut plus s'éteindre, lorſqu'elle a une fois éclaté. Avant de prendre les armes, il voulut tenter la voie de la négociation: elle ne lui réuſſit pas; & les délais de Steenſture rendirent inutile une aſſemblée indiquée à Calmar. Cependant *Jean* avoit engagé les Ruſſes à porter le fer & le feu au ſein de la Finlande; la diſgrace de Steenſture, en 1497, ranima ſes eſpérances. Il parut, fit des conquêtes, gagna une bataille, fut une ſeconde fois reconnu par l'adminiſtrateur, & reçut la couronne des mains de l'archevêque d'Upſal. L'année ſuivante, 1498, le jeune Chriſtiern, ſon fils, fut proclamé l'héritier du trône. L'autorité du roi s'affermiſſoit de plus en plus, lorſqu'une démarche ambitieuſe lui fit perdre le fruit de tant d'efforts; il voulut aſſervir les Dythmarſes, fut vaincu, s'enfuit dans le Holſtein avec les débris de ſon armée, & fut contraint de demander la paix.

Steenſture ſaiſit des circonſtances ſi favorables à ſes deſſeins. Les Suédois révoltés le mirent à leur tête; une partie des Norwégiens ſe joignirent à eux; le château de Stockholm fut emporté, & la reine, que *Jean*, ſon époux, y avoit imprudemment laiſſée, fut faite priſonniere. Au milieu de ces troubles, l'un des chefs des rébelles fut aſſaſſiné en Norwege, & Paul Laxmann, maréchal de la cour, eut le même ſort. Ce dernier attentat s'étoit commis à Copenhague, & le roi renvoya les aſſaſſins devant le tribunal des électeurs de l'empire; ce qui fit ſoupçonner qu'il n'étoit pas intéreſſé au châtiment de tous les coupables. Cette conduite étoit d'autant plus dangereuſe, que le roi ſembloit par-là rendre une eſpece d'hommage aux empereurs, qui avoient ſouvent prétendu compter les rois de Danemarck au nombre de leurs vaſſaux. La fortune parut changer; Chriſtiern, fils de *Jean*, tailla en pieces les rébelles de Norwege, l'an 1503: il fit même quelques conquêtes en Suede; mais Steenſture eut bientôt réparé ces pertes. *Jean*, en

en armant le duc de Mecklenbourg contre la république de Lubeck, la força à se détacher de l'alliance de la Suede. Il lança en même tems un arrêt par lequel il condamnoit les rébelles, c'est-à-dire, tous les Suédois, à perdre leurs biens, *&c.*... L'empereur Maximilien ratifia cet arrêt, comme si la Suede eût été une de ses provinces. La guerre étoit à chaque instant suspendue par les délais de Steensture, qui proposoit toujours d'entrer en négociation, & qui n'y entroit jamais. Malgré sa longue expérience, *Jean* fut toujours la dupe de ces ruses politiques. Ce fut alors que ce prince poussé à bout vengea d'une maniere affreuse tous les outrages qu'il avoit reçus. Il ravagea la Scanie, & fit un désert de cette province sur laquelle il vouloit régner. Steensture n'étoit plus. Les Suédois, las de défendre leur liberté expirante, s'engagerent à payer une somme de treize mille marcs d'argent, jusqu'à ce que le roi ou son fils Christiern fût reconnu d'un concert unanime par la nation. *Jean* mourut l'an 1513. On lui pardonnera peut-être le ravage de la Scanie, lorsqu'on songera combien de fois il avoit pardonné aux rébelles, combien de négociations il avoit entamées pour les faire rentrer dans le devoir. Il étoit d'un caractere doux, son jugement étoit sain, ses intentions droites, sa générosité dirigée par un goût épuré. C'étoit parmi les membres de l'académie de Copenhague qu'il choisissoit ses ambassadeurs. Il fit de grandes fautes en politique; il essuya de grands échecs dans la guerre; & parmi ses malheurs, on peut compter celui d'avoir été pere de Christiern II. (*M.* DE SACY.)

JEAN, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede, étoit fils de Gustave Vasa & frere d'Eric XIV. A peine Eric étoit-il monté sur le trône, l'an 1560, qu'il traita ses freres en sujets, & peu s'en faut en esclaves; il leur refusa une partie de leur apanage, & ne leur céda quelques principautés, qu'en les condamnant à les perdre, si jamais ils osoient lui désobéir. Leurs vassaux devoient relever immédiatement de la couronne. C'est ainsi qu'Eric vouloit substituer le despotisme au gouvernement féodal. Le prince *Jean* étoit sur-tout indigné d'une servitude qui blessoit la fierté de son caractere. Mais comme il ne trouva pas dans ses freres le même courage dont il se sentoit animé, il épousa Catherine, princesse de Pologne, & se fortifia de l'alliance de cette république. Ce mariage, célébré l'an 1562 malgré le roi Eric, lui donna de justes allarmes sur la fidélité de son frere. Il le fit assiéger dans le château d'Aboo, l'an 1563. *Jean* se défendit avec intrépidité; mais la place fut emportée par stratagême. Le duc fut fait prisonnier avec sa famille: il fut condamné à perdre la tête comme rébelle. Quelque rigoureux que fût cet arrêt, *Jean* auroit dû se souvenir dans la suite, lorsque son frere tomba entre ses mains, que celui-ci lui avoit fait grace de la vie, & avoit changé la peine de mort en une prison perpétuelle. On prétend qu'Eric, partagé entre le remords & la haine, alloit quelquefois au château de Gripsholm où languissoit son frere; qu'il y entroit, résolu de l'assassiner; que sa colere expiroit, dès qu'il voyoit ce malheureux prince, & qu'il sortoit toujours le cœur serré & les yeux mouillés de larmes. Enfin l'an 1567, il rendit la liberté au duc qui jura d'être à l'avenir le plus fidele & le plus soumis de ses sujets. Il renonça pour jamais à la couronne, & s'imposa d'autres conditions dictées par la nécessité & bientôt violées par l'ambition. Eric avoit accumulé crime sur crime; le peuple l'avoit en horreur: la révolte n'attendoit qu'un chef pour éclater. Les freres du roi se liguerent, leverent des troupes, appellerent l'étranger à leur secours, assiégerent Eric dans Stockholm, se saisirent de sa personne & le jetterent dans une étroite prison. Il y souffrit des maux qu'il n'avoit pas fait essuyer au duc *Jean*, lorsqu'il l'avoit tenu dans ses fers. Celui-ci se faisoit un jeu d'insulter aux malheurs de son frere, & de redoubler ses tourmens. Ce fut au milieu de ces soins cruels, & plus dignes d'un bourreau que d'un prince, que *Jean* fut proclamé, l'an 1568. Il commença par écarter du gouvernement Charles, son frere, avec qui il avoit promis de le partager; fit sa paix avec le czar, & désavoua la conduite de ses ambassadeurs qui avoient conclu avec le Danemarck un traité ignominieux. En donnant à son frere quelques provinces qu'il ne pouvoit lui refuser, il força les habitans de ces contrées à promettre de ne jamais placer sur le trône d'autre prince que ses descendans. La guerre se ralluma bientôt avec la Moscovie; la Livonie étoit le tison de discorde entre les deux puissances. *Jean*, attaqué à la fois par les Danois & les Moscovites, acheta la paix avec le Danemarck aux conditions qu'on voulut lui imposer. Il renonça à toutes ses prétentions sur la Norwege, sur les provinces de Halland & de Bleckingie, sur Jemptland & Hermdaln; enfin il paya les frais d'une guerre que son frere avoit fait naître, & dont la Suede avoit essuyé tous les échecs. Quelques tentatives pour rétablir en Suede la religion catholique; quelques démarches infructueuses pour obtenir la couronne de Pologne après la mort de Sigismond; le procès de Charles Mornay qui eut la tête tranchée, pour avoir plaint le sort du malheureux Eric; une victoire presqu'incroyable, remportée sur les Moscovites avec des forces inférieures; un formulaire dressé sous le titre de *liturgie de l'église suédoise conforme à l'église catholique & orthodoxe;* quelques brouilleries à ce sujet avec la cour de Rome; la persécution élevée pour le formulaire; enfin l'empoisonnement d'Eric ordonné par le roi, approuvé par les principaux sénateurs, & le cadavre de ce prince donné en spectacle au peuple, tels sont les événemens qui remplirent le regne de *Jean* depuis 1571 jusqu'en 1579.

Après la mort de l'archevêque d'Upsal, le roi voulut lui donner un successeur ennemi de l'hérésie & partisan de l'église romaine. Il envoya Laurent Magnus en Italie pour y prendre le goût du catholicisme, & concerter avec la cour de Rome sur les moyens de le rétablir dans le Nord. Le clergé ne se seroit peut-être pas apperçu de ces menées, si le duc Charles, intéressé à détruire son frere dans l'esprit du peuple, n'eût ouvert sur sa conduite les yeux de tous les ordres du royaume. On fit des remontrances au roi; il fut inflexible. Ce ne fut qu'en 1582 qu'il parvint à faire approuver par le clergé le changement qu'il vouloit établir. Cette révolution lui avoit coûté bien des peines, & il étoit occupé à convaincre des docteurs, tandis que ses généraux luttoient loin de lui contre toutes les forces de la Moscovie. Cette guerre ne paroissoit point intéresser le roi *Jean;* tout entier à la religion, la gloire n'étoit plus rien pour lui, & celle dont les soldats suédois se couvrirent dans cette guerre, n'appartenoit qu'à eux. Une treve de deux ans conclue en 1583, suspendit les hostilités. Cependant le duc Charles négocioit avec la plupart des princes protestans, & les engageoit à défendre leur religion. Ce n'étoit pas qu'il fût plus attaché à l'une qu'à l'autre; mais il espéroit rendre son frere odieux au peuple, s'approcher du trône par dégrés, & y monter peut-être à la faveur des troubles qui étoient prêts à naître de ces débats théologiques. Le roi pressentit le dessein de l'ambitieux Charles; & pour appaiser les nombreux partisans de la confession d'Ausbourg, il défendit aux catholiques de tenir des assemblées. Mais ce qui acheva de renverser tous les projets du duc, ce fut l'élection de Sigismond, fils de *Jean*, au trône de Pologne. On imposa à ce prince des conditions qui tendoient à maintenir la religion protestante en Suede & à la fomenter en Pologne. *Jean*,

toujours attaché à l'égliſe romaine, fit de nouveaux efforts pour en rétablir le culte dans ſes états. On vit l'inſtant où toute la Suede alloit prendre les armes pour la défenſe de la confeſſion d'Ausbourg; Charles s'étoit déclaré chef de la révolte. *Jean*, qui ſavoit qu'il avoit plus d'ambition que de zele, crut l'attirer, en partageant avec lui le gouvernement du royaume: il ne ſe trompa point. Dès que Charles eut obtenu les honneurs dont il étoit jaloux, il ne ſe mêla plus des querelles de religion, & vécut en aſſez bonne intelligence avec le roi *Jean*, qui mourut le 17 novembre 1592, victime de l'ignorance des médecins.

C'étoit un homme preſque ſans caractere, d'un tempérament froid, faiſant le mal par foibleſſe & le bien ſans plaiſir; ne voulant rien avec force; irréſolu, tremblant; plus ruſé que politique; catholique ſans enthouſiaſme; trompant ſes miniſtres comme ſes ennemis; toujours renfermé dans lui-même; aimant les hommes ſans les eſtimer. Il ne fit rien de grand, qui pût effacer la tache imprimée à ſon nom par le meurtre de ſon frere.

JEAN *de* SAINT THOMAS (L'ORDRE DE SAINT), en Portugal, inſtitué en l'année 1254. Les chevaliers peuvent ſe marier; leur croix eſt pattée de gueules & chargée au centre ſur un médaillon des images de S. Jean & de S. Thomas, à côté l'un de l'autre. *Voyez la planche XXIV. fig. 33. de l'art hérald.* dans le *Dictionnaire raiſ. des Sciences*, &c. (*G. D. L. T.*)

JEAN DE LATRAN (L'ORDRE DE SAINT), dit de l'*Epéron*, à Rome, fut inſtitué par le pape Pie IV, en l'année 1560. Ceux qui ſont reçus dans cet ordre, de même que les chevaliers de Notre-Dame de Lorette, ne font aucune preuve de nobleſſe ni de ſervice militaire. La croix eſt à huit pointes; entre les deux pointes d'en-bas eſt attaché un éperon: au centre de cette croix, ſur un médaillon, eſt l'image de S. Jean-Baptiſte, ſur une terraſſe de ſinople, & entouré de la légende *Ordini inſtitutit* M. D. L. X. Sur le revers ſe trouvent deux clefs paſſées en ſautoir, ſurmontées d'une thiare, & pour légende *Præmium virtuti & pietati. Voyez la planche XXVII. fig. 82. de l'art hérald.* dans le *Dictionnaire raiſ. des Sciences*, &c. (*G. D. L. T.*)

JEAN-BAPTISTE, (*Hiſtoire ſacrée.*) précurſeur de Jeſus-Chriſt, fils de Zacharie & d'Elizabeth, naquit l'an du monde 4000, environ ſix mois avant la naiſſance du Sauveur. Sa naiſſance, ſon emploi, ſon nom furent prédits à Zacharie ſon pere, lorſqu'il faiſoit ſes fonctions de prêtre dans le temple de Jéruſalem: *Et uxor tua Elizabeth pariet tibi filium, & vocabis nomen ejus Joannes, Luc j. 13.* Elizabeth ſa mere l'ayant conçu, quoique ſtérile & dans un âge très-avancé, fut viſitée par la ſainte Vierge ſa couſine, qui portoit déja dans ſon ſein le verbe incarné. Alors l'enfant d'Elizabeth reconnut ſon maître, & par un treſſaillement de joie tout miraculeux, il adora celui dont il devoit être le précurſeur. En venant au monde, il délia la langue de ſon pere, que ſon incrédulité pour les paroles de l'ange avoit rendu muet. Tant de merveilles qui accompagnoient la naiſſance de cet enfant, firent concevoir de lui de grandes eſpérances. Il étoit en effet l'ange que Dieu avoit promis par le prophete Malachie, d'envoyer devant le Seigneur pour préparer ſes voies: *Ecce ego mitto angelum meum, & præparabit viam ante faciem meam; & ſtatim veniet ad templum ſuum dominator quem vos quæritis, & angelus teſtamenti quem vos vultis. Mal. iij. 1.* Dès ſon enfance, il ſe retira dans le déſert, où il ne ſe nourriſſoit que de ſauterelles & de miel ſauvage. Son habillement étoit fait de poil de chameau, & tout dans ſa maniere de vivre, reſpiroit la pénitence qu'il devoit prêcher. En effet, après que ſaint *Jean* eut paſſé plus de trente ans dans le déſert, l'eſprit de Dieu l'en retira, & il commença à exercer ſon miniſtere en annonçant la venue de Meſſie. Il inſtruiſoit tous ceux qui venoient à lui, & les plongeoit dans le Jourdain pour les baptiſer; c'eſt ce qui lui fit donner le ſurnom de *Baptiſte*. Il ſe fit un grand nombre de diſciples, & l'éclat de ſa vertu le faiſoit prendre pour le Meſſie; mais il déclara qu'il ne l'étoit point. Jeſus-Chriſt lui-même ayant voulu être baptiſé de ſa main, *Jean* rendit témoignage à la divinité du Fils de Dieu: *Quia vidi Spiritum deſcendentem, quaſi columbam de cœlo, & manſit ſuper eum, Jean j. 32.* Le zele de ce ſaint homme pour la juſtice fut la cauſe de ſa mort. Ayant repris avec force & liberté Hérode Antipas, qui avoit épouſé la ſœur de ſon frere, ce prince le fit mettre en priſon au château de Maqueronte, & quelque tems après il eut la foibleſſe de le ſacrifier à la fureur de cette femme qui ſut profiter d'une promeſſe indiſcrette qu'Antipas avoit faite à Salomé, fille d'Hérodiade. Ainſi la vie du plus grand des enfans des hommes fut la récompenſe de l'adreſſe d'une baladine. Saint Jérôme dit, qu'Hérodias lui perça la langue avec une aiguille de tête, pour ſe venger après ſa mort de la liberté de ſes paroles. Les diſciples de *Jean* ayant appris ſa mort, vinrent enlever ſon corps. L'évangile ne marque pas où ils l'enterrerent; mais du tems de Julien l'Apoſtat on montroit ſon tombeau à Samarie. (+)

JEAN L'ÉVANGELISTE, (*Hiſt. ſacrée.*) né à Bethſaïde en Galilée, étoit fils de Zébédée & de Salomé, & frere cadet de ſaint Jacques le majeur. Leur emploi étoit de gagner leur vie à la pêche, & *Jean* étoit dans une barque ſur le bord de Généſareth, lorſque Jeſus-Chriſt fit faire à ſaint André & à ſaint Pierre cette pêche miraculeuſe, dont il eſt parlé dans l'évangile. Il n'avoit que vingt-cinq à vingt-ſix ans, lorſqu'il fut appellé à l'apoſtolat par le Sauveur qui eut toujours pour lui une tendreſſe particuliere, & il ſe déſigne lui-même ordinairement ſous le nom du diſciple que Jeſus aimoit. Il étoit vierge, & c'eſt pour cette raiſon, dit ſaint Jérôme, qu'il fut le bien-aimé du Sauveur, qu'à la cene il repoſa ſur ſon ſein, & que Jeſus-Chriſt ſur la croix le traita comme un autre lui-même, voulant qu'il fût le fils de ſa ſainte mere, & recommandant cette mere vierge au diſciple vierge: *Virginem matrem virgini diſcipulo commendavit.* Jeſus-Chriſt lui donna des marques particulieres de ſon amour, en le rendant témoin de la plupart de ſes miracles, & ſur-tout de ſa gloire dans le tems de ſa transfiguration. Il le chargea encore d'aller à Jéruſalem, afin d'y préparer ce qui étoit néceſſaire pour la derniere Pâque. Dans le jardin des oliviers, il voulut l'avoir auprès de lui pendant le tems de ſon agonie. Ce diſciple fut le ſeul qui l'accompagna juſqu'à la croix, où Jeſus-Chriſt lui laiſſa en mourant le ſoin de la ſainte Vierge. Après la réſurrection du Sauveur, *Jean* le reconnut le premier, & fut un de ceux qui mangerent avec lui. Il aſſiſta au concile de Jéruſalem, où il parut comme une des colonnes de l'égliſe, ſelon le témoignage de ſaint Paul. Ce ſaint apôtre alla prêcher l'évangile dans l'Aſie, & pénétra juſques chez les Parthes, auxquels il écrivit ſa premiere épître, qui portoit autrefois ce titre. Il fit ſa réſidence ordinaire à Epheſe, fonda & gouverna pluſieurs égliſes. Dans la perſécution de Domitien, vers l'an 95, il fut mené à Rome, & plongé dans de l'huile bouillante, ſans en recevoir aucune incommodité. Il en ſortit plus fort & plus vigoureux, & fut rélégué dans la petite île de Pathmos, où il écrivit ſon Apocalypſe. Nerva, ſucceſſeur de Domitien, ayant rappellé tous les exilés, *Jean* revint à Epheſe, où il écrivit ſon évangile à la ſollicitation des évêques d'Aſie, pour réfuter les erreurs de Cérinthe & d'Ebion, qui ſoutenoient que Jeſus-Chriſt n'étoit qu'un homme; mais l'apôtre établit la divinité & l'éternité du Sauveur, dès les premieres paroles de

ſon évangile. Nous avons encore de lui trois épîtres, qui ſont au nombre des livres canoniques : la premiere, citée autrefois ſous le nom de *Parthes ;* la ſeconde, adreſſée à Electe, & la troiſieme à Caïus. *Jean* vécut juſqu'à une extrême vieilleſſe ; & ne pouvant plus faire de longs diſcours, il ne diſoit aux fideles que ces paroles : *Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres.* Ses diſciples ennuyés d'entendre toujours la même choſe, lui en parlerent, & il leur répondit : *C'eſt le précepte du Seigneur, & ſi on le garde, il ſuffit pour être ſauvé.* Enfin ce ſaint apôtre mourut à Epheſe d'une mort paiſible, ſous le regne de Trajan, la centieme année de Jeſus Chriſt, âgé d'environ quatre-vingt-quatorze ans. On le ſurnomme le *Théologien*, à cauſe de la ſublimité de ſes connoiſſances & de ſes révélations, & ſur-tout du commencement de ſon évangile. Car les autres évangéliſtes ont rapporté les actions de la vie mortelle de Jeſus-Chriſt ; mais ſaint *Jean* s'éleve comme un aigle au-deſſus des nues, & va découvrir juſques dans le ſein du Pere, le verbe de Dieu égal au Pere ; & il rapporte les vérités plus ſpirituelles, qui marquent le myſtere de la Trinité, l'égalité des perſonnes divines, & la gloire de la vie future. (+)

JEAN, *ſurnommé* MARC, (*Hiſt. ſacrée.*) diſciple des apôtres, étoit fils d'une femme nommée *Marie*, qui avoit une maiſon dans Jéruſalem où les fideles & les apôtres s'aſſembloient ordinairement. *Jean-Marc* s'attacha à ſaint Paul & à ſaint Barnabé, qui étoient venus d'Antioche à Jéruſalem apporter les aumônes des fideles de Syrie, & il les accompagna dans le cours de leurs prédications, juſqu'à ce qu'ils furent arrivés à Perges en Pamphilie, où il les quitta pour retourner à Jéruſalem. Quelques années après, Paul & Barnabé ſe diſpoſant à retourner en Aſie, Barnabé voulut prendre avec lui *Jean-Marc* qui étoit ſon parent ; mais Paul s'y oppoſant, ces deux apôtres ſe ſéparerent, & *Marc* ſuivit Barnabé dans l'île de Chypre. On ignore ce que fit *Jean-Marc* depuis ce voyage juſqu'au tems qu'il ſe trouva à Rome en l'an 63, & qu'il rendit de grands ſervices à ſaint Paul dans ſa priſon. L'apôtre parle de lui dans l'épître aux Coloſſiens, & le recommande à Philémon : *Marc, couſin de Barnabé, vous ſalue : s'il va vers vous, ayez ſoin qu'il ſoit bien reçu, j.* 24. On ignore le genre & l'année de la mort de ce diſciple, mais il y a aſſez d'apparence qu'il mourut à Epheſe, où ſon tombeau étoit fort célebre. (+)

JEBUS, *qui mépriſe*, (*Hiſt. ſacrée.*) troiſieme fils de Chanaan, pere des Jebuſéens, fondateur de la ville de *Jebus*, dite depuis *Jéruſalem.* Les Jebuſéens habitoient dans Jéruſalem & aux environs. Ils ne purent être chaſſés de cette ville que du tems de David, & l'on ne ſait où ils ſe retirerent. *Joſ. xviij.* 28. (+)

JÉCHONIAS, *préparation du Seigneur*, (*Hiſtoire ſacrée.*) fils de Joakim, roi de Juda & de Nohesta, petit-fils de Joſias, naquit vers le tems de la premiere captivité de Babylone, lorſque ſon pere fut pris & emmené dans cette ville. Il n'étoit âgé que de dix ans, lorſque ſon pere, de retour de Babylone, l'aſſocia à l'autorité royale, & il régna dix ans conjointement avec lui. Après ſa mort, *Jéchonias* lui ſuccéda, & ne régna que trois mois & dix jours, ſeul ; car au bout de ce tems, Nabuchodonoſor étant venu aſſiéger Jéruſalem, *Jéchonias* ſortit de la ville, & vint ſe rendre à ce prince avec tout ce qui lui appartenoit. Nabuchodonoſor l'emmena captif à Babylone, & il y demeura dans cet état juſqu'à la mort de ce prince. Evilmérodach, ſon ſucceſſeur, le tira des fers dans leſquels il étoit depuis trente-ſept ans, & le mit au rang des princes de ſa cour. Il ne jouit que peu de tems de la faveur du roi de Babylone qui fut tué après un regne de deux ans. On croit même que *Jéchonias* fut enveloppé dans ſon malheur. Ce roi eſt appellé *ſtérile* dans Jérémie, quoiqu'il fût pere de Salathiel & de pluſieurs autres enfans : *Hæc dicit Dominus : ſcribe virum iſtum ſterilem, virum qui in diebus ſuis non proſperabitur, nec enim erit de ſemine ejus vir qui ſedeat ſuper ſolium David, & poteſtatem habeat ultra in Juda, Jerem. xxij.* 30 ; mais il faut entendre ce mot d'une ſtérilité relative à une lignée de rois, & non d'une ſtérilité abſolue. Le prophete voulut faire entendre que *Jéchonias* n'auroit point d'enfant qui lui ſuccédât au royaume. En effet aucun de ſes deſcendans juſqu'à Jeſus-Chriſt ne fut aſſis ſur le trône de Juda. Au reſte l'accompliſſement de cette parole ne donna aucune atteinte à celle de Dieu, qui avoit promis à David que ſa maiſon ſubſiſteroit à jamais, & que ſon trône ſeroit éternel : *Et regnum tuum uſque in æternum ante faciem tuam, & tronus tuus erit firmus jugiter, II. Rois, vij.* 16. L'une & l'autre ont une exacte vérité, mais dans deux ordres très-différens. La grandeur temporelle des deſcendans de David dépendoit de leur fidélité à ſervir Dieu & à obſerver ſa loi. S'ils euſſent eu la vertu de ce ſaint roi, le ſceptre auroit paſſé de main en main par une ſucceſſion non interrompue depuis lui juſqu'au Meſſie ; mais leur obſtination dans le crime les fit rejetter, & le trône viſible de David fut renverſé ſans eſpérance d'être jamais rétabli : cependant Dieu n'a pas oublié pour cela ſa promeſſe. Le prophete, qui prononce la dégradation de la poſtérité de *Jéchonias*, s'éleve auſſi-tôt au véritable objet de la promeſſe divine ; le regne ſpirituel & éternel du Meſſie, fils de David, ce roi ſage, qui agira ſelon l'équité, & qui rendra juſtice ſur la terre, & ſous le regne duquel Juda ſera ſauvé, & Iſraël habitera en aſſurance : *Ecce dies veniunt, dicit Dominus, & ſuſcitabo David germen juſtum, & regnabit rex, & ſapiens erit, & faciet judicium & juſtitiam in terrâ : in diebus illis ſalvabitur Juda, & Iſrael habitabit confidenter, & hoc eſt nomen quod vocabunt eum, Dominus juſtus noſter. Jerem. xxiij.* 5, 6. (+)

JEDBOURG, (*Géogr.*) ville de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Tiviot ou Roxbourg, ſur la riviere de Jed. Elle eſt grande & bien bâtie, & elle fleurit par ſes manufactures & laines. *Long.* 15. 20. *lat.* 55. 25. (*D. G.*)

JEDEREN, (*Géogr.*) canton de la Norwege méridionale dans la préfecture de Chriſtianſand : il renferme une prévôté de cinq paroiſſes, & la ville de Stavanger en eſt la capitale. Sa côte maritime a ſept milles de longueur : elle comprend les petites îles d'Egerö, de Rot, de Tior & de Haſteen. Elle abonde en ſaumons, en huîtres & en homars ; l'on en charge une quantité immenſe dans le petit port d'Egerſund : mais les marins doivent être ſur leur garde à l'approche de cette côte : il en part vers le nord-oueſt un roc à fleur d'eau, qui pouſſe juſqu'à un mille en avant dans la mer ; & c'eſt un des écueils les plus meurtriers de ces parages. Quant au terroir de ce canton, il eſt fertile en grains, & l'on y voit à la pâture, hiver & été, des bœufs ſauvages, que l'on n'enferme jamais. (*D. G.*)

JEDLINSK, (*Géogr.*) ville de la haute ou petite Pologne, dans le Palatinat de Sandomir. Le college académique dont elle eſt ornée, ſemble la faire ſortir un peu de la grande obſcurité qui enveloppe la plupart des villes de cette contrée. (*D. G.*)

JEGUN, (*Géogr.*) petite ville de France, dans l'Armagnac, ſur une petite riviere qui peu après ſe jette dans l'Auloux, à 3 lieues, nord-oueſt, d'Auch. C'eſt le chef-lieu d'une collecte de ſon nom, avec un chapitre, une juſtice royale, *&c.* (+)

JÉHU, *qui excite*, (*Hiſt. ſacrée.*) fils d'Hanani, prophete du Seigneur qui fut envoyé vers Baaſa, roi

d'Iſraël, pour l'avertir de tous les maux qui arriveroient à ſa maiſon. Le texte de la vulgate ajoute que Baaſa, irrité de la liberté de *Jéhu*, fils d'Hanani, le fit mourir : *ob hanc cauſam occidit eum, hoc eſt Jehu, filium Hanani prophetam, III. Rois, xvj. 7.* Mais, ſuivant le texte hébreu, on ne ſait ſi c'eſt Baaſa qui fit mourir *Jéhu*, ou ſi c'eſt le Seigneur qui fit mourir Baaſa. Ce qui pourroit faire croire que c'eſt plutôt le dernier, c'eſt que l'on voit trente ans après un *Jéhu*, fils d'Hanani, qui vient faire des reproches de la part du Seigneur à Joſaphat, roi de Juda, & qu'il eſt vraiſemblable que c'eſt la même perſonne : *Cui occurrit Jehu, filius Hanani videns, & ait ad eum, impio præbes auxilium*, &c. *II. Par. xix. 2.* Quelques-uns ont cru qu'il y avoit eu deux prophetes de ce nom. (+)

JÉHU, (*Hiſt. ſacrée.*) fils de Joſaphat, petit-fils de Namſi, & capitaine des troupes de Joram, roi d'Iſraël, fut deſtiné par le Seigneur pour régner ſur Iſraël, & ſacré par un diſciple d'Eliſée l'an du monde 3120. *Jéhu* commandoit l'armée de Joram au ſiege de Ramoth-Galaad, lorſque le jeune homme envoyé par le prophete pour le ſacrer entra dans la ſalle du conſeil, où étoit *Jéhu* avec les principaux officiers de l'armée. Il l'appella, le prit en particulier, lui donna, de la part de Dieu, l'onction royale, & lui déclara les volontés du Seigneur contre la maiſon d'Achab, & s'enfuit. *Jéhu* étant rentré dans la ſalle, les officiers, informés de ce qui s'étoit paſſé, le reconnurent pour roi. Il partit auſſi-tôt pour Iſraël, où étoit Joram, & ce prince étant venu au-devant de lui, il le tua d'un coup de fleche, & fit jetter ſon corps dans le champ de Naboth qu'Achab avoit fait mourir. Il fit auſſi tirer ſur Ochoſias qui étoit avec Joram, & qui ſe ſauva tout bleſſé à Mageddo où il mourut. *Jéhu* étant enſuite entré à Jeſraël, Jeſabel, femme d'Achab, ſe mit à la fenêtre de ſon palais, & ayant inſulté ce prince, il la fit précipiter par les eunuques qui étoient auprès d'elle. Le corps de cette reine impie fut foulé aux pieds des chevaux, & dévoré par les chiens, ainſi qu'Elie l'avoit prédit ; & quand *Jéhu* voulut la faire enſevelir, on ne trouva que les os. Après cela il ordonna aux habitans de Samarie de lui envoyer les têtes de ſoixante & dix fils d'Achab qui demeuroient dans cette ville, & cela ayant été exécuté, il fit mourir tous les parens d'Achab, & tous ceux qui avoient eu quelque liaiſon avec ce prince. Etant parti lui-même pour Samarie, il trouva en chemin quarante-deux freres d'Ochoſias qu'il fit maſſacrer ; & ayant aſſemblé tous les prêtres de Baal dans le temple de cette fauſſe divinité, ſous prétexte d'une fête qu'il diſoit vouloir célébrer en ſon honneur, il les fit tous égorger, briſa la ſtatue, & détruiſit le temple. Le Seigneur, ſatisfait de la vengeance que *Jéhu* avoit exercée contre la maiſon d'Achab, lui promit que ſes enfans ſeroient aſſis ſur le trône d'Iſraël juſqu'à la quatrieme génération, ce qui fut accompli dans la perſonne de Joachaz, Joas, Jéroboam & Zacharie : *Filii tui uſque ad quartam generationem ſedebunt ſuper tronum Iſrael, IV. Rois, x. 30.* Mais comme ce prince, qui avoit paru ſi zélé à exécuter les ordres de Dieu ſur la maiſon d'Achab, ne l'avoit fait que par des vues politiques, & pour s'aſſurer à lui & à ſa maiſon la poſſeſſion du trône ; qu'il ne ſe retira point des péchés de Jéroboam, & qu'il eut le malheur de tomber enſuite dans l'idolâtrie, Dieu l'en punit en le livrant à Haſaël, roi de Syrie, qui déſola ſon royaume, tailla en pieces tout ce qu'il trouva ſur les frontieres, & ruina tout le pays de Galaad que poſſédoient les enfans de Ruben, de Gad & de Manaſſé. Il mourut lui-même après un regne de vingt-huit ans, & fut enſeveli à Samarie l'an du monde 3128. (+)

JELLING, (*Géogr.*) lieu jadis très-fameux en Danemarck par le ſéjour que les rois du pays y faiſoient, & par la ſépulture qu'ils y recevoient ; quelques-uns de leurs tombeaux conſervés, le rendant encore aujourd'hui remarquable. Il eſt ſitué dans le nord-Jutland, au bailliage de Colding, transformé depuis 700 ans par la révolution commune à toutes choſes, de ville éclatante en village obſcur. (*D. G.*)

JELSAVA, JÖLSVA, ALNOVIA, (*Géogr.*) ville de la Haute-Hongrie, dans le comté de Gömor, ſous le canon d'un château aſſez fort, & ſous la ſeigneurie de la famille de Kohar. Les beaux cuirs qui s'y préparent & s'y travaillent la rendent fameuſe en Hongrie, où les bottes & bottines ſont la chauſſure ordinaire de preſque tous les hommes. (*D. G.*)

JEMGUM, (*Géogr.*) bourg conſidérable de l'Oſtfriſe, dans le cercle de Weſtphalie, en Allemagne. Il a un bon port ſur l'Embs, dont la navigation l'enrichit ; & il donne ſon nom à l'un des bailliages du Bas-Reiderland. Il y eut ſous ſes murs en 1568 un combat entre les troupes du duc d'Albe & celles du comte de Naſſau ; & trente-cinq ans auparavant celles du duc de Gueldres y étoient déja venues aux mains avec celles des comtes d'Oſtfriſe. (*D. G.*)

JEMMA-O, (*Hiſt. mod.*) Xaca, dont la ſecte eſt très-répandue dans le Japon, enſeigne que, dans le lieu du ſupplice que les méchans vont habiter après leur mort, il y a un juge ſévere, nommé *Jemma-o*, qui regle la rigueur & la durée des châtimens, ſelon les crimes d'un chacun. Il a devant les yeux un grand miroir qui lui repréſente fidélement les actions les plus ſecretes des hommes. Il n'y a que l'interceſſion d'Amida qui puiſſe fléchir ce juge inexorable ; & les prêtres ont grand ſoin d'inculquer au peuple que ſi, par leurs offrandes, ils peuvent gagner la protection d'Amida, les prieres de ce dieu puiſſant peuvent ſoulager les maux de leurs parens qui ſouffrent dans les enfers, & même les faire ſortir de cet horrible lieu. La pagode de *Jemma-o* eſt ſituée dans un bois à quelque diſtance de la ville de Méaco. Ce dieu redoutable y eſt repréſenté ayant à ſes côtés deux grands diables plus hideux encore que lui, dont l'un eſt occupé à écrire les mauvaiſes actions des hommes, tandis que l'autre ſemble les lui dicter. On voit ſur les murailles du temple d'effrayans tableaux des tourmens deſtinés, dans les enfers, aux ames des méchans. Les peuples accourent en foule dans cette pagode. C'eſt la crainte, plutôt que la dévotion, qui les y conduit. Il n'y a perſonne qui, par ſes dons & ſes hommages, ne tâche de ſe rendre favorable le terrible *Jemma-o*. (+)

JEPHTÉ, *qui ouvre*, (*Hiſt. ſacr.*) ſucceſſeur de Jaïr, dans la judicature des Hébreux, étoit fils de Galaad, & d'une courtiſanne. Celui-ci ayant des enfans d'une femme légitime, *Jephté* fut chaſſé de la maiſon par ſes freres qui ne vouloient pas qu'il héritât avec eux. Alors, il ſe retira dans le pays de Tob, où il devint chef d'une troupe de brigands. Les Juifs ſe voyant preſſés par les Ammonites, eurent recours au courage de *Jephté*, qui leur offrit ſes ſervices, à condition qu'ils le reconnoîtroient pour chef à la fin de la guerre. Il marcha donc contre les Ammonites, après avoir eſſayé vainement de les porter à la paix, & il fit vœu au Seigneur, de lui ſacrifier la premiere choſe qu'il rencontreroit en retournant à ſa maiſon, s'il lui accordoit la victoire. *Jug. xj. 31.* La bataille ſe donna, *Jephté* fut victorieux, & ravagea tout le pays d'Ammon. Mais il eut bientôt ſujet de ſe repentir du vœu qu'il avoit fait ; car, lorſqu'il revenoit, ſa fille unique, tranſportée de joie, vint au-devant de lui. *Jephté* l'ayant vue, déchira ſes vêtemens, lui déclara le vœu qu'il avoit fait, & ſa fille l'exhorta à l'accomplir, en demandant

ſeulement un délai de deux mois, qu'elle employeroit à pleurer ſa virginité. Au bout de ce tems elle revint, ce pere infortuné s'acquitta de ſon vœu. Ceux de la tribu d'Ephraïm, picqués de jalouſie de ce que *Jephté* ne les avoit pas invités à la guerre contre les Ammonites, ſe révolterent; mais *Jephté* ayant aſſemblé le peuple de Galaad, leur livra bataille, les vainquit, & en tua 42000. Ce juge, après avoir gouverné les Iſraélites pendant cinq ans, mourut, & fut enterré dans la ville de Maſpha en Galaad, an du monde 2823. Saint Paul le met entre les ſaints de l'ancien Teſtament, qui ſe ſont diſtingués par leur foi. *Hebr. xj. 32.* L'opinion la plus raiſonnable eſt que l'immolation de la fille de *Jephté* ne fut que ſpirituelle, que *Jephté* conſacra la virginité de ſa fille au Seigneur, & qu'il l'obligea de paſſer le reſte de ſes jours dans la continence. (+)

JÉRÉMIE, *grandeur du Seigneur*, (*Hiſt. ſacr.*) fils d'Helcias, de la race ſacerdotale, naquit à Anathoth, ville de la tribu de Benjamin. Dès le ſein de ſa mere il fut deſtiné à l'emploi de prophete, qu'il commença d'exercer vers la quatorzieme année du regne de Joſias, l'an du monde 3375. Il ſe contenta d'abord de prêcher de vive voix, ſans rien écrire, juſqu'à la quatrieme année de Joakim, roi de Juda, qu'il commença à rédiger ſes prophéties, qui roulent preſque toutes ſur les crimes de Juda, & ſur le châtiment que Dieu en devoit faire par les mains de Nabuchodonoſor. Le prophete les fit écrire par Baruch ſon diſciple, qu'il chargea de les aller lire dans le temple, ne le pouvant faire lui-même, parce qu'il étoit dans les liens, où il avoit été mis par les ordres du roi. Le livre ayant été porté à Joakim, ce prince en fit lire trois ou quatre pages en ſa préſence; mais ayant ouï ce qu'il contenoit, il le coupa avec un canif, & le jetta au feu. *Jérémie* reçut ordre d'écrire ces mêmes menaces dans un nouveau volume, & d'y en ajouter pluſieurs autres. Cependant la liberté avec laquelle le prophete invectivoit contre les crimes des Juifs, l'expoſa à leurs perſécutions. Il fut mis pluſieurs fois en priſon, & pendant le ſiege de Jéruſalem, les courtiſans de Sédécias, qui régnoit alors, ne pouvant ſouffrir que malgré ſa captivité, il continuât à prédire les malheurs qui alloient fondre ſur la ville, le jetterent dans une citerne remplie de boue, après en avoir arraché le conſentement de ce prince foible, qui, quoique convaincu de l'innocence de *Jérémie*, n'eut pas la force de réſiſter à ſes perſécuteurs. Il y auroit été bientôt étouffé, ſi un Ethiopien, nommé *Abimelech*, n'eût obtenu de Sédécias la permiſſion de l'en retirer. Il reſta cependant toujours en priſon juſqu'à la priſe de la ville, l'an 3416. Alors, Nabuzardan, général de Nabuchodonoſor, à qui ſon maître avoit ordonné d'avoir ſoin de *Jérémie*, lui laiſſa la liberté de le ſuivre à Babylone, ou de demeurer dans la Judée avec le reſte du peuple. Le prophete accepta ce dernier parti, & ſe retira auprès de Godolias à Maſpha, où vinrent auſſi ſe réunir pluſieurs Juifs. Ils y vivoient en paix, lorſque Godolias fut tué en trahiſon par Iſmaël, fils de Nathanias. Alors les Juifs craignant la fureur du roi de Babylone, voulurent chercher leur ſureté en Egypte. *Jérémie* s'oppoſa avec force à ce deſſein, & les menaça de toute la colere de Dieu, s'ils l'exécutoient: *Omneſque viri qui poſuerunt faciem ſuam ut ingrediantur Ægyptum, & habitent ibi, morientur gladio, & fame & peſte: nullus de eis remanebit, nec effugiet à facie mali quod ego afferam ſuper eos. Jer. xlij. 17.* Mais ils s'opiniâtrerent, & forcerent *Jérémie* à les ſuivre avec Baruch ſon diſciple. Là, il ne ceſſa de leur reprocher leurs crimes avec ſon zele ordinaire, & prophétiſa contr'eux & contre les Egyptiens. L'Ecriture ne nous parle point de ſa mort; mais on croit que les Juifs, irrités de ſes menaces continuelles, le lapiderent à Taphnis. C'eſt de lui que pluſieurs interpretes entendent cette parole de ſaint Paul: *ils ont été lapidés. Hebr. xj. 37.* Depuis ſa mort, il apparut tout éclatant de gloire & de majeſté à Judas Macchabée, à qui le ſaint pontife Onias dit en lui montrant le prophete, qu'il étoit l'ami véritable de ſes freres & du peuple d'Iſraël: *Jérémie*, le prophete de Dieu, qui prioit beaucoup pour le peuple & pour toute la ville ſainte: *Hic eſt fratrum amator & populi Iſraël: hic eſt qui multum orat pro populo & univerſâ ſanctâ civitate, Jeremias, propheta Dei. II. Mac. xv. 14.* Toute la vie de ce ſaint homme, depuis qu'il eut été appellé à la fonction de prophete, qu'il exerça pendant quarante-cinq ans, porte un caractere admirable de ſainteté, de pénitence, de zele & de fidélité à remplir ſon miniſtere parmi les plus rudes épreuves. Figure de Jeſus-Chriſt dans ſa miſſion, il le fut encore dans l'exercice de ſon miniſtere, où il exprime d'une maniere admirable le zele, les ſouffrances, la douceur & la patience de l'homme-Dieu. Jéſus-Chriſt, comme *Jérémie*, eſt haï des princes, des prêtres des docteurs de la loi, dont il reprenoit les vices. Saiſi & arrêté comme un malfaiteur, il ſouffre en ſilence les plus indignes traitemens, & ne parle que lorſqu'il eſt néceſſaire de rendre témoignage à la vérité: jugé digne de mort par le conſeil des Juifs, traduit devant le magiſtrat romain, & accuſé par les prêtres, qui excitent la populace à demander ſa mort par des cris ſéditieux, il ſuccombe à la calomnie par la timide politique de ce juge, qui, à l'exemple de Sédécias, n'a pas la force de ſe déclarer pour ce nouveau *Jérémie*. La prophétie de *Jérémie* contient cinquante-un chapitres; il y en a un cinquante-deuxieme qu'on croit être de Baruch ou Eſdras. Le ſtyle de ce prophete eſt majeſtueux & ſublime. Son grand talent étoit de toucher & d'exciter la tendreſſe & la pitié. C'eſt ce qu'il fait admirablement dans ſes *Lamentations*, qui ſont un chef-d'œuvre en ce genre. On croit qu'il le compoſa à l'occaſion des derniers malheurs de Jéruſalem, & de ſa ruine entiere par les Chaldéens: il eſt comme les autres prophetes, rempli d'actions ſymboliques, que nous avons expliquées à leur place. (+)

JERIMOTH, *les hauteurs*, (*Géogr. ſac.*) ville de la tribu de Juda, ſituée entre Enaim & Adullam, qui avoit pour roi Pharan, que Joſué tua. *Joſ. xij.* Cette ville eſt la même que *Jérimath*, une des premieres que les Iſraëlites habiterent après le retour de la captivité. *II. Eſd. xj.* (+)

JEROBOAM, *qui combat le peuple*, (*Hiſt. ſacr.*) premier de ce nom, fils de Nabath & de Sarva, étoit de Suréda, dans la tribu d'Ephraïm, & fut l'auteur du ſchiſme & de l'idolatrie des dix tribus. Salomon, qui connoiſſoit les talens de *Jéroboam*, lui avoit donné la commiſſion de lever les tributs ſur toute la maiſon de Joſeph, c'eſt-à-dire, ſur les tribus d'Ephraïm & de Manaſſé. Un jour que *Jéroboam* alloit ſeul dans la campagne, le prophete Ahias lui prédit que Dieu diviſeroit le royaume de Salomon, qu'il lui en donneroit dix tribus, & que la ſeule tribu de Juda reſteroit à ce prince. *Jéroboam*, plein d'ambition, voyant le peuple mécontent des ſubſides & des travaux dont il étoit accablé, chercha à le ſoulager pour avancer ſa fortune. Salomon, informé de ſa démarche, donna ordre de l'arrêter; mais il s'enfuit en Egypte, & y demeura juſqu'à la mort du roi. Roboam qui ſuccéda à Salomon, ayant traité ſon peuple avec une rigueur exceſſive, dix tribus ſe ſéparerent de la maiſon de David, & firent un royaume à part, à la tête duquel elles mirent *Jéroboam*. Ce nouveau roi, craignant que ſi le peuple continuoit à aller à Jéruſalem pour y ſacrifier, il ne rentrât peu-à-peu dans l'obéiſſance de Roboam, ſon prince légitime, fit faire deux veaux d'or, dont il plaça l'un à Béthel, l'autre à Dan, ordonna à ſes ſujet de les adorer, &

leur fit défenſe d'aller déſormais à Jéruſalem. Il éleva au ſacerdoce les derniers du peuple, qui n'étoient pas de la tribu de Lévi, il établit des fêtes ſolemnelles à Béthel, comme à Jéruſalem, & il réunit dans ſa perſonne la dignité du ſacerdoce à la majeſté royale. Dans le moment, qu'environné de toute ſa cour, d'une grande multitude de peuple, il faiſoit brûler de l'encens ſur l'autel de Béthel, un prophete vint, de la part de Dieu, prédire à *Jéroboam* que cet autel ſacrilege ſeroit détruit, qu'il naîtroit un fils de la race de David, nommé *Joſias*, qui égorgeroit ſur cet autel tous les prêtres qui y offriroient de l'encens, & il ajouta que pour preuve qu'il diſoit la vérité, l'autel alloit ſe fendre en deux à l'heure même : *Altare, Altare, hæc dicit Dominus : ecce filius naſcetur domus David, Joſias nomine, & immolabit ſuper te ſacerdotes excelſorum qui nunc in te thura ſuccendunt, & oſſa hominum ſuper te incendet. Jéroboam* ayant étendu la main pour faire arrêter le prophete, ſa main ſe ſécha, & l'autel ſe fendit auſſi-tôt. Alors le roi pria l'homme de Dieu d'obtenir ſa guériſon, & ſa main revint à ſon premier état. Ce prodige ne changea pas le cœur de *Jéroboam ;* il ne quitta point ſa voie corrompue, il continua d'entretenir le peuple dans l'erreur, & il mourut dans ſon impiété, après vingt-deux ans de regne; an du monde 3050. En punition de ſon apoſtaſie, ſa maiſon fut détruite & exterminée par Baaſa, ſelon la prédiction d'Abias de Silo, & c'eſt ainſi que ce prince, ingrat juſqu'à l'impiété, quoique comblé des bienfaits de Dieu, fit rentrer ſa famille dans le néant, d'où elle avoit été tirée, en voulant l'affermir ſur le trône aux dépens de la fidélité qu'il devoit à l'auteur de ſon élévation. La vengeance de Dieu s'étendit même ſur tout Iſraël, qui avoit eu la lâche complaiſance d'imiter l'impiété de ſon roi. (+)

JÉROBOAM, (*Hiſt. ſacr.*) ſecond fils de Joas, roi d'Iſraël, ayant ſuccédé à ſon pere, fit le mal devant le Seigneur, & marcha dans les voies de Jéroboam, fils de Nabath, qui avoit fait pécher Iſraël; cependant ſon regne fut long & heureux, en exécution des promeſſes que Dieu avoit faites à ſon grand-pere Joachaz. *Voyez* JOACHAZ, *Suppl.* Ce prince rétablit le royaume d'Iſraël dans ſon ancienne ſplendeur, reconquit les pays que les rois de Syrie avoient uſurpés & démembrés de ſes états, & réduiſit ſous ſon obéiſſance toutes les terres de delà le Jourdain juſqu'à la mer Morte. Nous voyons par les prophéties d'Oſée, d'Amos & de Jonas, qui vécurent ſous ce regne, que la molleſſe, la ſomptuoſité & l'impiété, régnoient dans Iſraël, que l'on adoroit non-ſeulement les veaux d'or à Béthel, mais que l'on fréquentoit tous les hauts lieux du royaume, où l'on commettoit toutes ſortes d'abominations. *Jéroboam* mourut l'an du monde 3220, après quarante & un ans de regne. (+)

§ JERSEY, (*Géogr.*) île d'Europe, ſituée dans la Manche ou canal de S. Georges, à 5 lieues de diſtance des côtes de Normandie, mais ſoumiſe à la couronne Britannique, & comptée dans le diſtrict de la province de Hamp. On lui donne 12 milles d'Angleterre dans ſa plus grande longueur, & ſix dans ſa plus grande largeur. Les Romains l'appelloient *Ceſarea :* ils y ont laiſſé les traces d'un camp & diverſes médailles. Ses côtes ſont d'un accès fort difficile ; elle eſt comme entourée de bancs de ſable & de rochers: il faut le ſecours des pilotes du pays pour y aborder ou pour en ſortir ſans péril. Son ſol très-peu fertile en grains, produit d'excellens pâturages, & nourrit entr'autres des brebis dont la laine eſt d'une extrême fineſſe. Il y croît peu de bois, peu de fruits & peu de légumes. L'on y brûle le *varec* ou *fucus marinus* de Pline, & l'on y ſupplée par le commerce à tout ce dont on y peut d'ailleurs avoir beſoin, & que le terroir ne fournit pas. Il y a dans cette île, en dépit de ſa ſtérilité, près de vingt mille habitans, repartis en douze paroiſſes. Les lieux principaux en ſont ſaint Helier & ſaint Aubin. Chacun s'y livre aux travaux ou de la pêche, ou de la navigation, ou des manufactures. L'on y parle François, l'on y ſuit le droit Normand, & l'on y chérit la domination Angloiſe. Un lord de la famille de Villiers porte le titre de comte de *Jerſey*. (*D. G.*)

JESRAEL *ou* JEZRAEL, *ſemence de Dieu*, (*Géogr. ſacrée.*) ville ſituée dans le grand champ de la tribu d'Iſſachar, autrefois habitée par les Chananéens, étoit le ſéjour ordinaire d'Achab. Cette ville eſt devenue fameuſe par la vigne de Naboth, dont Achab s'empara, & par la vengeance que Dieu tira de ce prince & de ſa famille. (+)

JESSÉ, (*Hiſt. ſacrée.*) pere de David, de la race duquel devoit naître le Meſſie: *Egreditur virga de radice Jeſſe, & flos de radice ejus aſcendet. Iſ. xj. 1.* Ce pays ſe prend auſſi pour le pays méridional de l'Arabie, du côté de l'Egypte : *Nabuchodonoſor miſit ad omnem terram Jeſſe. Jug. xiij.* C'eſt le même que la terre de Jeſſen. (+)

IESSO, (*Géogr.*) *Voyez* YEÇO, (*Géogr.*) *Suppl.*

JETTER *l'or, l'argent ou le cuivre en lames*, (*Monnoie.*) c'eſt remplir de ces métaux quand ils ſont en bain, c'eſt-à-dire, quand ils ſont parfaitement en fuſion, les moules ou chaſſis qui ont été préparés avec de la terre à fondeur pour ſervir à cet uſage.

Quand on *jette de l'or en lames*, on le verſe dans le jet du moule avec le creuſet où il a été fondu; mais pour verſer l'argent ou le cuivre, on ſe ſert de grandes cuillers de fer à manche de bois, avec leſquelles on puiſe les métaux ardens & liquides dans les creuſets de fer, où ils ont été mis en fuſion. (+)

§ JETTONS, (*Monnoie.*) L'Angleterre a l'obligation au célebre Jean Loke de l'uſage des *jettons*. Pour nous, nous avons des *jettons* très-anciens : il y en a du tems des rois Charles VII, Louis XI, Charles VIII, Louis XII & François I, qui expriment par leurs inſcriptions & leurs ſymboles, qu'ils ſervoient à calculer, tant dans les bureaux des rois que chez les ducs de Bourgogne, les ducs d'Orléans, divers officiers, cardinaux, prélats; on les appelloit *pieces de plaiſirs*. On ne peut douter que ces pieces, ainſi que les monnoies, n'aient été fabriquées avec le marteau juſqu'à Henri II. Un Menuiſier, natif de Saint-Geneſt en Auvergne, nommé *Aubin Olivier*, inventa ſous ce regne l'art de monnoyer au moulin : on fut ſurpris de la beauté de ſes eſſais. Henri II établit une nouvelle fabrique de monnoie à Paris. Olivier y prit ſoin des machines; J. Rondelle & Delaune, excellens graveurs, firent les poinçons & les quarres : & ſous la direction de Marillac, ils firent les *jettons* les mieux monnoyés qu'on verra peut-être jamais. Il y en a du roi Henri II, de François II, de Charles IX & de Henri III. Warin, excellent graveur, ajouta aux machines d'Olivier la balance; il n'y a rien de comparable à cette machine pour le force, la vîteſſe & la facilité d'y frapper des pieces. En 1640, toutes les vieilles monnoies furent fondues & fabriquées de nouveau; mais avec un tel éclat de beauté, que depuis cette réformation générale les monnoies de France ont été admirées des peuples même de l'Aſie; les dames de ce pays les entremêlent avec les pierres & les perles pour ſe faire des coliers, des braſſelets.... En 1645, fut ſupprimé l'uſage du marteau; Warin devint alors directeur des monnoies de France, à M. Warin ſuccéda M. Balin, fameux orfevre du roi qui a orné la galerie de Verſailles de chefs-d'œuvre : après lui l'abbé Biron, connu par ſa belle *Hiſtoire métallique de Hollande :* M. Petit, ſecrétaire du roi, l'exerça juſqu'en 1696, qu'elle fut érigée en charge; M. de Launai en fut

pourvu ; on lui doit des curioſités & des embelliſſemens qu'il a fait à la monnoie des médailles. L'invention de la légende *Domine ſalvum* eſt de M. Caſtaing, ingénieur du roi, qui la mit en œuvre en 1685 dans toute la France. Il n'y a qu'une ſeule monnoie des médailles. Sous M. de Launai furent faites deux ſuites complettes de médailles : la premiere eſt cette belle hiſtoire métallique de Louis XIV, par les ſoins de M. Colbert ; elle parut en 1702 ; elle contient 286 médailles qui vont juſqu'à l'avénement de Philippe, duc d'Anjou, à la couronne d'Eſpagne : l'autre ſuite, due à M. de Launai, eſt celle des rois de France depuis Pharamond juſqu'à Louis XIV. *Pour & Contre, cinq vol. 1734.* (*C.*)

JEU, (*Muſiq.*) l'action de jouer d'un inſtrument : on dit *plein-jeu*, *demi-jeu*, ſelon la maniere plus forte ou plus douce de tirer les ſons de l'inſtrument. (*S*)

JEUX DE LA NATURE, & MONSTRES, (*Anat. Phyſiol.*) Nous ne ſéparerons pas ces deux articles, il ſeroit difficile de trouver leurs limites. Nous entendons par *monſtre* tout animal, dont la ſtructure s'éloigne de la ſtructure ordinaire d'une maniere à frapper les yeux, & à s'attirer l'attention du phyſicien. Pour donner au lecteur une idée un peu diſtincte de ces écarts de la nature, il faudra les rapporter à des claſſes, expoſer la ſtructure particuliere des organes, & chercher à la fin la cauſe de cette formation irréguliere. On doit ne recevoir dans cet expoſé que des faits vrais ; car plus que par-tout ailleurs la fable eſt entée ici ſur la vérité.

Il y a des difformités légeres, & qui ne paſſent pas la peau. La couleur d'un enfant peut être extraordinaire : on en a vu de blancs nés d'une mere noire ou brune : les Negres blancs ſont de cette claſſe : ils ne forment pas des nations, ils naiſſent ou des negres d'Afrique, ou des hommes bruns des îles de l'Aſie auſtrale ; ils ſont aſſez communs dans les îles ſujettes au gouvernement d'Amboine. Il eſt vrai qu'une difformité particuliere accompagne cette couleur blanche ; ces negres blancs naiſſent ſans cette mucoſité noire, qui dans les européens couvre la face poſtérieure de l'uvée & les rayons ciliaires : pareils aux lapins blancs, ils ont l'iris & la choroïde rouge. Le défaut de cette mucoſité rend leur yeux tendres, & incapables de ſupporter la lumiere.

Des enfans nés velus ne different que peu de la ſtructure naturelle, l'homme a naturellement du poil preſque à toutes les parties de ſon corps, & ſur-tout au viſage. Quelques enfans ont eu ce poil plus copieux & plus apparent ; on les a pris pour des ſatyres, des ſinges, des ours & des lions.

J'ai vu rapporter comme une preuve de la force de l'imagination de la mere, un enfant qui paroiſſoit avoir du poil de biche ſur une bonne partie des flancs & du dos. C'étoit un ſein énorme, mais tout-à-fait ſemblable à des ſeins ordinaires, avec l'épiderme brune & ridée, & un poil qui s'étoit répandu ſur toute l'étendue de cet énorme ſein.

On a vu la peau écailleuſe. On a montré en Angleterre un homme qu'on appelloit *Dorcepic*, parce que ſa peau étoit couverte de verrues.

Des cornes qui, aſſez fréquemment naiſſent de quelques maladies de la peau, ont orné le front des lievres, des biches, des hommes même.

On a vu la grandeur varier dans l'eſpece humaine ; des géans s'élever juſqu'à la taille de huit pieds, des nains rentrer dans celle de vingt-deux pouces.

Une partie du corps de l'animal a pris des accroiſſemens extraordinaires : on a vu les bras d'une longueur approchante de celle de certaines eſpeces de ſinge : un doigt extraordinaire, & des nez prodigieux, & contournés comme une trompe d'éléphant : cette difformité eſt aſſez commune parmi les cochons.

La gelée, qui naturellement ſe trouve ſous la peau de l'embryon de toutes les eſpeces d'animaux, s'eſt accumulée dans quelques enfans, elle a étendu la peau, formé des capuchons, des caſques, des prétendus penis, des ſauciſſes : répandue ſur toute l'étendue du corps cette gelée en a impoſé ſous la reſſemblance d'un froc & même d'un lion : on a prétendu reconnoître dans un enfant de cette claſſe l'image du lion de marbre du port Pirée.

Il n'arrive que trop ſouvent, que les trois grandes cavités du corps humain conſervent à-peu-près leur ſtructure originaire ; dans l'embrion elles n'étoient formées que par une membrane aſſez fine, pour avoir été diſputée par d'habiles gens. Au lieu de la boîte oſſeuſe du crâne, de l'enveloppe muſculaire du bas-ventre, d'un thorax en partie oſſeux & en partie cartilagineux, des fœtus parvenus à leur plein accroiſſement n'ont eu pour cacher le cœur, les inteſtins & le cerveau qu'une membrane. Alors ces viſceres trop grands, & trop preſſés les uns par les autres, ont forcé leur foible enveloppe. On a vu le cœur tout nud ſe préſenter devant la poitrine comme une médaille : le foie & les inteſtins ſortir avec le nombril, & n'être contenus que par les tégumens, & le crâne manquer de toute ſa partie ſupérieure ; & comme la conſiſtance du cerveau eſt preſque fluide dans le fœtus, on l'a vu ſe perdre & diſparoître, & ne laiſſer à ſa place que quelques tubercules médulaires. J'ai vu pluſieurs de ces fœtus, dont la dure-mere ſe continuoit à la peau, & auxquels les os pariétaux, une grande partie de os coronaux & de l'occipital, manquoient entiérement. Ces fœtus ont conſervé la vie, malgré l'énorme perte qu'ils avoient faite, & ils ſont parvenus à leur parfait accroiſſement. On a trouvé dans les trous du crâne les nerfs, qui commençoient par eux-mêmes : ils avoient été conſervés par la ſtructure de ces trous, & ils étoient devenus iſolés, parce que le cerveau étoit détruit. Mais aucun de ces enfans n'a prolongé ſa vie après la naiſſance.

On a vu de ces enfans avoir la poitrine ouverte & le bas-ventre.

L'hernie de l'épine dorſale eſt analogue à ce mal. Les épines des vertebres, des lombes & du ſacrum, ne ſe ferment pas dans un fœtus, elles ſont comme elles étoient dans l'embryon, deux cartilages ſéparés. La queue de cheval paroît ſous la peau, & des enfans ſont parvenus à la puberté dans cet état. Il eſt vrai que leurs pieds ſe contournoient en-dedans, & reſtoient ſans force.

Dans les fœtus, dont la tête eſt ſans crâne, il eſt aſſez ordinaire de voir manquer une partie des vertebres du col : la tête paroît alors être attachée aux épaules, & l'enfant a quelque reſſemblance avec le crapaud.

Un manque de ſolidité dans le diaphragme a cauſé, dans bien des fœtus, un dérangement ſingulier, & qu'on n'a découvert que par la diſſection. L'eſtomac, l'épiploon, une partie des inteſtins remontent alors dans la poitrine.

On a vu des déplacemens extraordinaires dans la ſituation des parties : le cœur placé dans le bas-ventre, & les reins dans le baſſin. Mais le changement le plus important dans la ſituation des parties, eſt celui dans lequel tout ce qui ordinairement eſt placé du côté droit l'eſt du côté gauche, & où les parties du côté gauche ſe ſont trouvées du côté droit. On a vu, & pluſieurs fois, le cœur tourné à gauche, le foie dans l'hypocondre gauche, l'eſtomac & la rate dans l'hypocondre droit, l'azygos faiſant ſon arcade par le côté gauche, le grand arc de l'aorte retourné

à la droite ; le tout dans l'ordre le plus exact & le plus régulier.

Il seroit impossible de donner un précis des changemens dans la structure des os & des visceres, qui sont consignés dans les fastes de l'anatomie : je n'en rapporterai qu'un petit nombre d'exemples.

J'ai disséqué un fœtus dont les yeux étoient placés à une hauteur inégale, qui n'avoit qu'une oreille, & qui, du côté qu'elle manquoit, n'avoit ni tympan, ni osselets, ni labyrinthe. Il n'avoit point de cloison au nez, les os du palais & de la mâchoire supérieure laissoient entre la partie droite & la gauche un grand intervalle, & l'un & l'autre de ces os étoient plus petits que d'ordinaire : les conques inférieures du nez paroissoient à découvert. Un os qui faisoit la base d'une espece de trompe, partoit de l'occipital & sortoit de la bouche. Il n'y avoit ni voile du palais, ni luette. Le troisieme doigt, l'auriculaire, avoit un doigt surnuméraire, greffé par un ligament à son articulation mitoyenne. Le penis n'étoit qu'une caroncule sans orifice.

Les becs-de-lievre ordinaires sont accompagnés d'une ouverture entre les deux os de la mâchoire & du palais. Le voile du palais y est le plus souvent fendu, & il y a quelquefois deux luettes.

J'ai disséqué un agneau cyclope, dont la mâchoire inférieure, mal construite, n'avoit pas d'articulation avec l'os des tempes. L'œsophage paroissoit se terminer dans un cul-de-sac sous l'os hyoïde. Il y avoit cependant une ouverture très-petite entre deux cartilages particuliers à ce sujet, & attachés à l'os occipital. La langue étoit petite, elle étoit toute creuse comme un canal, & s'enfloit par le pharynx. Il n'y avoit que de la graisse dans la cavité du tambour, sans osselet ; un os extraordinaire étoit placé entre les deux os des tempes : l'œil unique étoit plus grand que d'ordinaire ; il occupoit la place du nez. La paupiere supérieure paroissoit composée de deux paupieres fondues ensemble ; elle avoit ses conduits sébacées. Il n'y avoit point de paupiere inférieure, & la peau du visage se continuoit avec la tunique conjonctive de l'œil. La bouche étoit extrêmement petite ; il y avoit une levre inférieure & deux caroncules aux côtés de la bouche. La fontanelle étoit petite, le nerf optique unique, & les muscles de l'œil simples ; rien n'étoit double dans l'œil ; il n'y avoit aucune trace d'un second œil confondu avec celui qui restoit.

Dans un autre fœtus, il y avoit deux veines ombilicales sans foie : l'une de ces veines s'unissoit à la veine-cave pour se rendre au cœur ; elle donnoit avec cette veine les branches thorachiques ordinaires : l'autre ombilicale se rendoit dans la veine-cave abdominale, & au côté gauche de la poitrine. Le cœur n'avoit qu'un ventricule, sans aorte & sans artere du poumon ; ce viscere manquoit, aussi-bien que le foie, la rate & le colon transversal. Les intestins grêles étoient sans ouverture par le haut & par le bas ; le rectum & une partie du colon étoient isolés. Il y avoit deux veines-caves, une à droite & l'autre à gauche ; elles communiquoient près des reins.

Dans un fœtus disséqué à Prague, une partie de la dure-mere étoit à découvert : il n'y avoit au lieu de nez qu'une éminence osseuse & une fente perpendiculaire au lieu de bouche. Une grande partie des muscles du visage manquoit tout-à-fait ; le palais osseux étoit fendu, & le voile du palais n'existoit que du côté gauche. L'œil droit manquoit entiérement, celui du côté gauche étoit imparfait, sans muscles, sans iris, sans choroïde, sans rétine. Les os du front, du nez, de l'unguis, du palais, les conques du nez, manquoient. Les os pariétaux, le sphénoïde & l'os occipital, manquoient aussi presqu'entiérement. Il ne restoit des os de la face que le grand os de la mâchoire & celui de la pommette. Le cerveau n'étoit pas partagé en hémispheres ; les trois ventricules du cerveau étoient confondus dans une seule cavité. L'entonnoir se rendoit à la glande pituitaire par un canal osseux particulier. Le conduit artériel produisoit l'artere souclaviere gauche. Ce conduit faisoit avec l'aorte un anneau, par lequel l'œsophage & la trachée-artere passoient.

Une classe bien remarquable de monstres, est celle des enfans qui naissent avec des parties superflues & surnuméraires. Cette classe est cependant assez commune. On a vu, & même dans des familles entieres, six doigts aux mains & six orteils aux pieds. Ces doigts sont imparfaits quelquefois ; mais on les a vu parfaits, avec leurs os & les muscles nécessaires. On a vu un doigt se ramifier & produire un second doigt.

Un quatrieme os cunéiforme, un neuvieme os du carpe, ont été vus par des observateurs.

On a plusieurs exemples de deux utérus, accompagnés quelquefois de deux vagins, & d'autres fois d'un seul. J'ai vu dans une fille de qualité deux vagins, deux utérus, quatre trompes de Fallope, quatre ovaires. Ces utérus avoient leur structure naturelle, & les plis calleux de leur col parfaits.

Il faudroit rapporter ici les véritables hermaphrodites, tel que celui dont M. François Petit a donné la description. On y voyoit les organes du sexe mâle, & en même tems une matrice avec ses trompes.

Il n'est point rare de voir des muscles surnuméraires, une troisieme tête du biceps, un stylohyoïdien différent de celui qui se trouve constamment.

S'il y a des exemples des parties surnuméraires, il y en a beaucoup davantage de fœtus mis au jour avec une partie, & plusieurs parties même de moins. J'ai touché la monstruosité fort fréquente, dans laquelle le crâne n'a pas ses os supérieurs. On a des exemples, qu'une partie de la mâchoire supérieure, l'inférieure entiere, un œil, deux yeux, le nez, les oreilles, la langue, le larynx & le pharynx, ont manqué.

Il n'est point rare de voir manquer un doigt, & deux, & trois, à la main & aux pieds ; de voir des enfans auxquels la main sort de l'omoplate sans humérus, sans rayon & sans cubitus ; ou l'humérus comme tronqué sans avant-bras : on a vu, & même assez fréquemment, naître des enfans, auxquels il manquoit les deux bras, & qui suppléoient, par le moyen des pieds, aux offices de la vie humaine, auxquels la main sert d'instrument. Le même défaut s'est trouvé au pied, on l'a vu imparfait ; on a vu manquer toute la cuisse & les deux cuisses, & l'enfant finir comme un terme.

C'est peu encore que ces défectuosités ; mais on a vu, & souvent même, un des visceres manquer ; on a vu un seul rein ; on a vu des enfans sans foie, sans vésicule du fiel, sans rate, sans uretre, sans vagin, sans utérus. La vessie a manqué dans bien des sujets, & l'urine s'est fait jour à travers une tumeur spongieuse, formée entre le nombril & le pubis. J'ai vu le rein gauche manquer entiérement, & le bassin du rein droit grossi d'une maniere prodigieuse ; il y avoit deux livres d'urine. Le rein étoit difforme lui-même, & on n'y reconnoissoit aucune trace de mamelons ni d'entonnoir.

On a plusieurs exemples d'une structure presque incroyable ; des fœtus sont nés sans tête, & par conséquent sans cerveau, sans cœur même ; & ces fœtus avoient atteint leur accroissement ordinaire. La veine ombilicale fournissoit les vaisseaux, les arteres même, au défaut du cœur.

Il est plus ordinaire de voir la continuité des parties interrompue. Le bec-de-lievre est devenu une maladie très commune ; elle ne me paroît pas ancienne ; je ne la trouve ni dans Celse, ni dans Paul ; car

car les levres fendues de Celſe paroiſſent une maladie différente. Dans ce mal les deux os de la mâchoire ſupérieure & les deux os du palais ne ſe rejoignent pas ; un intervalle les ſépare, le voile du palais, la luette même eſt fendue.

Il eſt très-commun de voir le pénis ſans couverture, & de voir l'uretre s'ouvrir ſous le gland ; on voit le ſcrotum fendu, & cette fente imiter même par ſes levres rouges une vulve, & en impoſer aux connoiſſeurs par une apparence d'hermaphrodite.

S'il y a quelquefois des parties diviſées contre l'ordre de la nature, il y en a très-ſouvent de réunies contre les mêmes loix. Il n'eſt que trop commun de voir l'anus fermé ; quelquefois par une ſimple membrane, & d'autres, parce que le rectum ſe termine par un cul-de-ſac, ou s'ouvre dans les voies de l'urine. Le vagin, la bouche même & les narines, ſe trouvent ſouvent ſans ouverture, & dans l'homme & dans l'animal.

Les doigts ſe collent enſemble très-ſouvent, & il en réſulte deux maſſes aſſez ſemblables à une patte d'écreviſſe. J'ai vu deux doigts, & trois, collés enſemble, & retenir cependant des traces de l'état naturel, parce qu'il y reſtoit autant d'ongles que de doigts : on a vu d'autres fois les doigts réunis & couverts d'un ſeul ongle énorme. Dans le même enfant le grand orteil du pied s'étoit conſervé, mais les quatre petits orteils étoient collés enſemble ; il y avoit cependant quatre ongles. Ces réunions ſe font quelquefois par les tégumens ſeuls ; alors le ſcalpel a pu y remédier ; mais d'autres fois ce ſont les os même qui ſe confondent.

Les cyclopes ne ſont pas rares, ni dans l'eſpece humaine, ni dans celle des animaux. Ces yeux uniques paroiſſent ſouvent être formés par deux yeux enſemble : on y a trouvé deux iris, deux nerfs optiques, deux cryſtallins, deux rétines ; & dans d'autres ſujets, deux nerfs optiques avec un ſeul cryſtallin, une ſeule iris, & quelquefois une iris, comme compoſée de deux iris réunies.

Entre les viſceres, ce ſont les reins qui ſe confondent le plus ſouvent. Il m'eſt arrivé plus d'une fois de ne trouver qu'un rein, mais qui paroiſſoit évidemment être compoſé de deux reins originaux.

J'ai vu le rein renfermer deux baſſins, dont chacun avoit des mamelons & des entonnoirs, dont le nombre réuni retenoit aſſez la loi ordinaire.

Dans un autre enfant le rein étoit iſolé & ſéparé des glandes rénales ; ſtructure que preſque tous les auteurs, à l'exception d'Euſtache, ont donné dans leurs planches pour celle de la nature.

Sa figure étoit irréguliere ; il paroiſſoit compoſé de deux reins, l'un plus grand & plus parfait, preſque tranſverſal avec un ſeul baſſin & ſix mamelons. Le petit rein étoit placé dans l'échancrure du grand rein, & n'avoit que deux mamelons. Cette maſſe recevoit pluſieurs arteres, dont l'une y remontoit depuis l'artere hypogaſtrique. Il n'y avoit qu'une ſeule veine qui partoit de la veine-cave : elle ſe ramifioit ſur la ſurface du rein, comme dans les chats.

Dans un autre enfant les deux reins étoient fondés par les extrêmités, & formoient une maſſe en demi-lune, dont la partie moyenne étoit inférieure. Cette partie mitoyenne, qui appartenoit aux deux reins, recevoit une artere commune aux deux reins, qui remontoit depuis le tronc des iliaques. La veine de cette partie mitoyenne du rein remontoit depuis l'hypogaſtrique. La partie ſupérieure & éloignée de chaque rein avoit ſes vaiſſeaux particuliers nés de l'aorte.

Nous approchons des parties du corps animal réunies qui ont frappé les yeux du public, & qui portent le plus particuliérement le nom de *monſtres*. Nous commencerons par ceux dont la tête eſt ſemi-double, & dont les deux têtes paroiſſent confondues pour n'en faire qu'une. Ces monſtres ſont aſſez communs dans la claſſe des animaux. J'aurai occaſion de parler d'un cochon de cette eſpece. Je ne parlerai ici que d'un chat, régulier pour tout le reſte de ſa ſtructure, & dont la partie la plus poſtérieure de la tête étoit ſimple ; il n'avoit que deux yeux & deux oreilles. La partie antérieure de la tête étoit double ; il y avoit deux muſeaux, l'un parfait, avec tout l'aſſortiment de la langue, du pharynx & du larynx. Le ſecond muſeau étoit imparfait : il y avoit une bouche, une langue mal formée, que l'animal remuoit. La branche droite de la mâchoire inférieure de chacun des deux muſeaux n'avoit rien d'extraordinaire ; mais la branche gauche étoit plus épaiſſe, unique, commune aux deux muſeaux, & diviſée poſtérieurement en deux branches : elle avoit deux condyles & deux articulations qui répondoient à des places différentes des deux os des tempes.

Valiſneri parle d'un veau à-peu-près de la même nature ; mais il lui attribue une particularité bien ſinguliere. Il y avoit deux cerveaux avec un corps unique ; chaque cerveau fourniſſoit les nerfs ordinaires, & les nerfs de l'un des cerveaux accompagnoient ceux de l'autre dans leur diſtribution par tout le corps de l'animal.

Avec une ſeule tête & le tronc du corps ſimple, il eſt aſſez ordinaire de voir des bras & des pieds ſuperflus. Cela eſt moins commun dans l'homme ; j'en ai vu pluſieurs exemples dans les animaux. Un chien d'une petite eſpece paroiſſoit n'avoir d'extraordinaire qu'un troiſieme pied qui formoit comme une ſeconde queue, je ne trouvai rien de ſingulier ni dans la tête, ni dans la poitrine ; mais le colon ſe diviſoit en deux culs-de-ſac, fermés l'un & l'autre ſans aboutir à l'anus. Il y avoit deux veſſies, l'une plus grande accompagnée des arteres ombilicales, l'autre plus petite. Elles s'ouvroient ſous le nombril, & l'un des culs-de-ſac de l'inteſtin s'abouchoit avec la petite veſſie. Il y avoit deux pénis, l'un & l'autre ſans ouverture. L'os ſacrum étoit unique, il ſe recourboit par ſon extrêmité ſans être attaché à un coccyx. Du côté droit il n'y avoit qu'un ſeul os des îles : il y en avoit deux du côté gauche ; celui qui étoit ſurnuméraire étoit plus grand que dans l'animal bien formé ; il étoit compoſé de deux os iſchions qui, attachés aux os du pubis ordinaire, formoient un baſſin imparfait. L'articulation du fémur étoit placée entre les deux iſchions & l'os des îles : cet os du fémur étoit plus gros, il avoit deux trochanters ; deux tibia lui étoient attachés. Au lieu de péroné, il n'y avoit qu'un ligament qui deſcendoit depuis le fémur. Il y avoit deux pieds complets, uniquement attachés par le calcaneum. Les muſcles du fémur étoient complets : ils partoient du baſſin extraordinaire.

Dans un poulet la ſtructure étoit aſſez la même, mais plus imparfaite ; il étoit de très-petite taille, il n'avoit qu'un ſeul rectum, deux anus. Entre les anus il y avoit un petit os triangulaire, ſuſpendu par une membrane ; à cet os étoit attaché un fémur fort grêle qui ſoutenoit les orteils d'un pied ordinaire.

Rien n'eſt plus commun que de voir des veaux, des agneaux à cinq, ſix, ſept & huit pieds. M. Morand a donné une deſcription exacte d'un agneau à ſix pieds avec deux reins. L'animal commençoit à être double par les lombes ; il y avoit quatre reins, quatre teſticules ; l'aorte, la veine-cave, l'inteſtin grêle ſe diviſoient ; un os extraordinaire étoit percé de deux grands trous ovales : cet os avec les os pubis formoit les cavités articulaires des fémurs ſurnuméraires qui n'avoient point de muſcles.

D'autres fœtus n'ont qu'une tête, mais tout le reſte du corps, la poitrine, le bas-ventre & les

extrêmités doubles. Je n'en donnerai que deux exemples, tirés l'un de la classe des animaux, & l'autre de l'espece humaine.

Un cochon paroissoit composé de deux animaux confondus dans un seul; ces deux corps étoient obliquement réunis : les vaisseaux ombilicaires étoient doubles ; il y avoit deux ouraques, deux veines, deux paires d'arteres. Il y avoit deux foies inégaux, l'un à droite, l'autre à gauche ; deux vésicules du fiel. Un seul intestin sortoit de l'estomac unique, se partageant en deux après s'être élargi, & avoir formé une cavité triangulaire, dont descendoient deux iléons & le reste de deux systêmes intestinaux. Il n'y avoit qu'un estomac posé transversalement, & terminé par deux culs-de-sac. Tous les restes des visceres abdominaux étoient doubles, aussi-bien que les troncs des grands vaisseaux. Dans la poitrine, il y avoit quatre médiastins, deux thymus, deux péricardes, deux cœurs. Le cœur antérieur recevoit la veine-cave inférieure du fœtus gauche, & donnoit l'aorte du fœtus à droite ; l'arcade de l'aorte, les nerfs même, ses compagnons, étoient de la structure ordinaire. Les deux aortes communiquoient par un gros canal derriere la trachée. L'aorte du fœtus droit donnoit une carotide commune aux deux moitiés de tête qui paroissoient completter chacune d'elles son fœtus. Le cœur postérieur du fœtus gauche recevoit la veine-cave intérieure du fœtus droit, & donnoit l'aorte du fœtus gauche. Le col étoit composé de deux épines du dos, de deux larynx, & de tout l'attirail nerveux de deux fœtus. Il n'y avoit qu'un seul œsophage, une seule langue, une seule paire de narines. Dans la tête, il y avoit plus de confusion, si ce terme peut convenir à une structure demi-double parfaitement réguliere. Il y avoit un os à cinq angles, composé par la réunion de deux pariétaux intérieurs. Un os piéneux intérieur & mitoyen composé également, à ce qu'il paroissoit, de deux os pierreux intérieurs ; mais les os occipitaux étoient doubles, aussi-bien que l'atlas & les deux épines du dos. Le cerveau étoit simple, mais il avoit deux cervelets, deux moëlles de l'épine. Les nerfs postérieurs du crâne étoient doubles, aussi-bien que la glande pituitaire ; les nerfs antérieurs étoient simples, à commencer par la sixieme paire. Les deux sternum étoient communs aux deux fœtus, chacun d'eux étoit attaché d'un côté aux côtes du fœtus droit, & de l'autre aux côtes du fœtus gauche.

Je ne citerai qu'un seul exemple de l'espece humaine. Cet enfant n'avoit qu'une tête, & deux épines du dos. Les os antérieurs étoient simples, les occipitaux doubles, & trois os extraordinaires placés entre les occipitaux. Il y avoit deux cerveaux, deux langues, deux pharynx, deux larynx, la poitrine double & deux cœurs, dont le postérieur étoit plus petit & n'avoit qu'un ventricule. Les deux aortes étoient jointes par un canal transversal : l'une des veines pulmonaires se terminoit dans la veine sous-claviere ; & le poumon droit tiroit son artere du cœur gauche ou postérieur. Il n'y avoit qu'un diaphragme : deux foies confondus dans une seule masse, une seule vésicule, dont le conduit se partageoit en deux ; un seul estomac formé, comme il paroissoit, de la réunion de deux estomacs; deux rates, l'intestin simple à son commencement, & divisé proche du colon. Le reste étoit double.

Sur un grand nombre de fœtus de cette classe, j'ai trouvé que la partie de la tête confondue est plus grande dans les uns, & plus petite dans d'autres ; qu'il y a tantôt quatre os piéneux, & tantôt trois ; que les osselets étoient tantôt doubles, & d'autres fois d'une structure tout-à-fait différente ; que le cerveau est simple dans les uns, double dans d'autres ; que le cervelet varie de même; que la glande pituitaire étoit ordinairement double ; les nerfs tantôt simples & tantôt doubles ; qu'on y a trouvé un œil, & deux & trois & quatre. Le larynx ordinairement double, le pharynx quelquefois simple, aussi-bien que la langue. Le cœur quelquefois simple, & plus souvent double. Il y a assez souvent un canal particulier de communication entre les deux aortes.

Le sternum est ordinairement double, & il y a deux suites de côtes. Le foie est double ou semi-double : il y a le plus souvent deux vésicules, deux rates, quatre reins; quelquefois cependant il n'y a qu'une rate & qu'un rein. L'estomac est plus ordinairement simple ; l'intestin simple & fendu un peu plus haut ou plus bas; les vaisseaux ombilicaux doubles & quelquefois simples. La poitrine & le bas-ventre sont doubles le plus souvent, quelquefois cependant la division ne commence qu'au nombril.

Les fœtus dont nous allons parler, sont plus composés, c'est, du moins si l'on en croit les apparences, un fœtus enté sur l'autre. On a vu un fœtus imparfait attaché au dos, à l'os pubis, à l'hypochondre, à l'épiploon. On a vu depuis peu d'années quelques exemples de vierges parfaites & reconnoissables par la conservation de l'hymen, avoir des dents, des os, des cheveux dans le mésentere ou dans l'ovaire, & d'autres fois des fœtus entiers.

La maniere cependant la plus commune de cette classe, c'est un fœtus imparfait attaché à l'épigastre d'un fœtus qui parvient à sa maturité, qui atteint même l'âge viril & qui unit une santé parfaite à cette structure extraordinaire. C'est tantôt la tête du petit fœtus qui s'offre aux yeux avec une partie de la poitrine, d'autres fois c'est sa partie postérieure.

On a vu des monstres de cette espece dans les XVIe. XVIIe. & XVIIIe. siecles. Il est rare qu'on en ait disséqué. Voici l'anatomie d'un enfant de cette espece, donnée par Trombelli. C'étoit la partie postérieure d'un garçon qu'on appercevoit. L'iléon du petit frere naissoit de l'iléon du fœtus le plus parfait ; il y avoit deux colons, deux foies, deux vésicules du fiel. Le petit fœtus avoit son bassin attaché à celui de l'aîné. Son rein étoit unique & sa vessie simple, ses testicules étoient cachés dans le bas-ventre. Il y avoit deux cœurs, un cœur qui donnoit des arteres, un autre qui recevoit les veines; il faut bien que ces deux cœurs aient eu une communication.

Les fœtus les plus composés sont ceux qui ont deux têtes. Il y en a de plusieurs classes : dans la premiere, deux fœtus opposés se joignent par leurs bassins.

On a une très-bonne dissection d'un monstre de cette espece, faite par M. Duverney. En voici un précis : les os pubis de l'un des enfans étoient attachés à ceux de l'autre par un ligament qui permettoit un peu de mouvement aux deux corps : il y avoit deux pénis. Les muscles du bas-ventre s'écartoient, se rejoignoient & formoient un rhombe. Chaque fœtus avoit sa tête, sa poitrine & même son bas-ventre complets ; mais les intestins grêles se rejoignoient pour ne former qu'un seul canal : il y avoit cependant deux cæcums, & le colon se terminoit par un cul-de-sac énorme formé par deux vessies, dont chacune étoit placée dans son bassin, & avoit un paquet de fibres particulier. Il y avoit deux uretres & deux muscles qui se croisoient ; il y avoit deux veines ombilicales, trois arteres. Le bassin étoit formé par deux bassins.

D'autres fœtus ont deux têtes avec un seul corps, & les extrêmités simples. Ces fœtus sont assez communs & dans l'espece humaine & parmi les brutes.

Un enfant décrit dans les *Transactions philosophiques*, étoit double jusqu'aux lombes ; les épines du dos se réunissoient pour ne former qu'une seule colonne. Il y avoit deux cœurs, deux poumons, deux aortes qui s'unissoient aux lombes aussi-bien que

les deux veines-caves. Il y avoit deux eſtomacs, les inteſtins ſe réuniſſoient, le foie étoit ſimple, mais fort gros. Il n'y avoit qu'une rate & une véſicule du fiel. Les parties génitales étoient ſimples.

Un veau n'avoit qu'un cœur & qu'un foie, mais deux véſicules du fiel, deux œſophages, & les quatre eſtomacs des animaux ruminans doubles. Les deux aortes ſe réuniſſoient pour former un ſeul tronc, les inteſtins en faiſoient de même : il n'y avoit que deux reins, & un ſeul aſſortiment de parties génitales. Deux cœurs réunis par une veine commune, & les deux aortes communiquoient de même.

D'autres fœtus plus compoſés ont deux pieds, mais deux têtes & quatre mains. Tel étoit l'enfant diſſéqué par Louis de Bils. Il y avoit deux eſtomacs, deux paquets d'inteſtins : l'un étoit ouvert à ſa place ordinaire, l'autre rentroit dans la poitrine & ne ſuivoit que ſa partie la plus ſupérieure. La rate étoit ſimple, auſſi-bien que le foie ; mais on y comptoit cinq lobes & deux véſicules du fiel, deux cœurs dont les aortes ſe réuniſſoient, deux veines-caves, trente-quatre côtes, quatre clavicules, deux épines & un ſeul ſacrum.

Entre le fœtus à deux têtes & à trois pieds, nous ne parlerons que de celui que Buttner, grand anatomiſte, a diſſéqué. Il avoit quatre bras & trois jambes. Le bas-ventre étoit ſimple ; il y avoit cependant un grand foie & un autre plus petit : celui-là avoit deux véſicules ; elle manquoit à celui-ci. Il y avoit auſſi deux grands reins & deux petits ; deux eſtomacs, deux inteſtins grêles, un colon unique. Il y avoit deux matrices, l'une plus complette, l'autre imparfaite, deux vulves : une ſeule veſſie, & les arteres ombilicales ſimples ; deux cœurs dans le même péricarde placés l'un ſur l'autre ; deux paires de poumons, deux œſophages, deux aortes : le baſſin étoit plus gros que dans l'état ordinaire, deux ſacrum y étoient réunis par un cartilage. Il y avoit des vaiſſeaux qui paſſoient de l'un des fœtus à l'autre. Le cœur du côté droit donnoit des arteres à la partie ſupérieure des inteſtins ; le cœur gauche à la partie inférieure. Les veines rénales, véſicales & crurales de l'un des fœtus ſe rendoient à l'azygos.

Dans tous ces fœtus à deux têtes, la poitrine & les épines du dos ſont preſque toujours doubles, le diaphragme ſimple, le cœur quelquefois ſimple, & plus ſouvent double, le plus ſouvent auſſi il y a deux aortes, qui ne forment inférieurement qu'un ſeul tronc. Deux paires de poumons le plus communément deux œſophages, deux eſtomacs, un ſeul foie, mais quelquefois deux, deux veſicules ou bien une ſeule, les inteſtins réunis, le rectum unique, deux, trois ou quatre reins, une ſeule veſſie ou deux veſſies, qui communiquent entr'elles. Les parties génitales tantôt ſimples & tantôt doubles.

La claſſe cependant la plus commune des monſtres à parties doubles, eſt celle où deux enfans paroiſſent avoir été réunis, & dans leſquels les deux têtes ſont accompagnées de quatre bras & de quatre pieds. Ce ſont preſque toujours des filles qui ſont collées enſemble. Il ſeroit difficile d'en trouver la raiſon. Voici le précis de ce que j'ai vu dans un *monſtre* de cette claſſe.

Les deux filles réunies étoient portées à terme, & de beaux enfans : l'une d'elles cependant, c'étoit celle du côté gauche, étoit un peu plus robuſte que l'autre ; elle étoit venue vivante au monde, tandis que ſa petite ſœur avoit perdu la vie en naiſſant. Les deux filles paroiſſoient s'être réunies obliquement, & il y avoit deux bras & deux pieds antérieurs, deux bras & deux pieds poſtérieurs, deux mamelles antérieures & deux poſtérieures.

Il y avoit deux épiploons de grandeur inégale, un ſeul foie, mais plus grand que dans l'état naturel, & ſoutenu par quelques ligamens extraordinaires : quatre arteres ombilicales, une ſeule veine, deux ouraques. Les inteſtins étoient entiérement doubles, le méſocolon tranſverſal gauche ſéparoit ſeul la partie inférieure du bas-ventre de l'épigaſtre ; le méſocolon du côté droit étoit fort petit. Tout étoit double depuis le nombril, les reins, les utérus, les baſſins, les veſſies. Il n'y avoit qu'un ſeul canal veineux, mais deux véſicules du fiel, deux eſtomacs déplacés l'un à l'autre, deux pancréas, une ſeule rate & du côté gauche. Le diaphragme étoit unique, mais il avoit quatre muſcles inférieurs de chaque côté. Dans le bas-ventre il y avoit deux aortes, deux veines-caves. La poitrine offroit plus de ſingularités. Il y avoit deux poitrines parfaites, quatre rangs de côtes, deux thymus, un ſeul péricarde, un ſeul cœur d'un volume extraordinaire. Il donnoit deux aortes, dont chacune avoit ſon arcade, & ſes groſſes branches ; deux conduits artériels, deux arteres pulmonaires, une ſeule oreillette extraordinairement grande ; quatre carotides, quatre arteres thyroïdiennes, quatre mammaires, quatre coronaires. Il y avoit deux ſternum, l'un antérieur, l'autre poſtérieur. Le cœur étoit placé entre ces deux os ; quatre médiaſtins. Deux veines-caves deſcendantes entroient dans l'oreillette, & trois veines-caves ſupérieures ; il y en avoit deux dans le fœtus gauche. Dans le fœtus du côté droit, la veine-cave fourniſſoit les veines pulmonaires antérieures & poſtérieures, l'azygos, & les autres branches. Dans le fœtus du côté gauche, la veine-cave droite donnoit la jugulaire de ſon côté, la ſouclaviere & l'azygos. La veine-cave gauche ne donnoit que la jugulaire, & la ſouclaviere. Les veines pulmonaires du fœtus droit s'inféroient dans l'oreillette commune. Les cerveaux & tout l'aſſortiment des nerfs étoient parfaitement doubles. En examinant le cœur plus particuliérement, je vis l'oreillette unique qui recevoit cinq veines-caves & une pulmonaire ; deux ventricules, chaque fœtus ayant le ſien. Les ventricules recevoient le ſang veineux de l'oreillette commune, & en rempliſſoient l'aorte & l'artere pulmonaire, que l'un & l'autre fourniſſoient. Il n'y avoit rien d'irrégulier dans les valvules. Chaque ſternum étoit attaché aux côtes de l'un & de l'autre enfans.

Dans les nombreuſes diſſections de cette claſſe de fœtus, la diverſité n'a pas été bien grande. Il y a eu des cas, où il y avoit deux veines ombilicales & deux arteres au lieu de quatre. Il eſt rare que le foie ſoit double, mais il eſt aſſez ordinaire aux vaiſſeaux de l'être. Il eſt rare encore qu'il n'y ait qu'un eſtomac & une véſicule. Les inteſtins ſe réuniſſent quelquefois. Le plus ſouvent il y a deux rates, rarement deux reins. Il eſt plus rare qu'il y ait deux cœurs ; mais on y voit un ventricule, & deux, & trois, & même quatre. Il y a eu quelquefois deux oreillettes, & trois même, & quatre. Quand il n'y a eu qu'une oreillette, les veines pulmonaires ſe ſont ouvertes le plus ſouvent dans la veine-cave.

Les animaux à ſang froid ſont ſujets aux mêmes écarts dans leur ſtructure : on a vu des ſerpens à deux têtes, des tortues de la même claſſe. Les naïades même des eaux ſalées ont été vues dans cet état. Les polypes qui ſe rapprochent le plus des plantes, ont ſouvent un nombre de bras ou extraordinaires ou défectueux.

Il eſt plus rare de voir plus de deux têtes ou plus de deux animaux réunis : on a vu cependant quelquefois pluſieurs petits chats, ou des rats fondus enſemble ; & Ruyſch a vu des maſſes compoſées de pluſieurs fœtus humains, dont les bras & les jambes étoient confondus ſans aucun ordre & ſans aucun deſſein apparent.

Les plantes ſont auſſi ſujettes aux monſtruoſités

que les animaux : elles le ſont même davantage. Rien de plus commun que des champignons, des trichia, & d'autres plantes des eſpeces les plus ſimples à deux têtes : des champignons renverſés, confondus, partagés en branches, ou ſortant d'un autre champignon. Dans les plantes parfaites, le nombre des pétales, des feuilles, & des étamines varie très-ſouvent, & ce qui mérite d'être remarqué, c'eſt que ces parties ſurnuméraires ſont aſſorties avec une régularité admirable. Les pétales, les étamines, les loges du fruit, augmentent dans la même proportion. Une julienne, dont la fleur aura ſix pétales au lieu de quatre, aura la ſilique à trois loges au lieu de deux. Un paris, qui au lieu de quatre feuilles en aura cinq, aura en même tems cinq pétales, dix étamines, le fruit à cinq loges & à cinq piſtils.

Les fleurs pleines ne ſe forment guere qu'aux dépens des étamines & même des piſtils & des graines. Elles paient ordinairement de la ſtérilité leur beauté apparente. Il y en a cependant où beaucoup de régularité accompagne cette plénitude ; telle eſt l'ancolie à cornets concentriques emboîtés l'un dans l'autre. Les pétales ſurnuméraires ſont ſouvent des étamines dégénérées, quelquefois des feuilles du calice, ou des nectariums, comme dans le nigella. D'autres fois la fleur dégénere en feuilles, & les fruits ont le même ſort dans la fraxinelle. Les pétales plats deviennent fiſtuleux dans le chryſanthémum, dans le tagetes ; les pétales fiſtuleux deviennent planes dans le même chryſanthémum, dans la paquerette. Les bâles florales des gramens deviennent ſouvent des feuilles ; les fruits changent de figures. La péloria eſt un exemple ſurprenant de monſtruoſité. Cinq fleurs ſe réuniſſent pour en former une, à-peu-près campaniforme avec cinq éperons, & même avec ſix. D'autres eſpeces de linaires ont eu deux éperons, une cinquieme étamine, & la levre inférieure diviſée en quatre parties. J'ai vu cinq fleurs de veſce ſe confondre, & cinq pétales ſuccéder à cinq drapeaux. Ces ſtructures particulieres paroiſſent analogues aux monſtres par réunion.

Les plantes à larges tiges s'y rapportent d'une autre maniere. Une quantité de branches, de feuilles & de tiges fleuries ſe confondent, & forment un ruban, qui jette de tous côtés des fleurs & des feuilles. Cette eſpece de monſtre eſt fort commune, & la nature ſuffit pour en produire.

Un homme très-eſtimable poſſede une tige de renoncule très-reconnoiſſable, dont la fleur eſt celle de la paquerette. Je l'ai vue & examinée, & n'y ai rien reconnu qui ne parût ſortir des mains de la nature.

Dans les œufs il eſt aſſez commun de voir deux jaunes couverts d'une même coquille.

Les fruits des plantes ſont ſujets tout comme les œufs à renfermer dans leur ſein un ſecond fruit, ou pluſieurs même, de la même eſpece.

Il eſt plus commun encore de voir deux fleurs ou deux fruits adoſſés, collés enſemble, & confondus par une partie de leur chair, des feuilles confondues avec les pétales.

Il n'eſt pas rare de voir diſparoître les pétales, les étamines, les oſſelets qui contiennent le germe du fruit.

Ce précis étoit néceſſaire pour nous conduire dans la recherche de la cauſe qui a pu produire des monſtres, & qui a fait égarer la ſtructure de quelques individus, en l'écartant de la route ordinaire de la nature.

Il y a juſqu'ici deux ſyſtêmes ſur la formation des monſtres. Le premier plus ancien, & qui juſqu'ici a pour lui la pluralité des voix, eſt celui des cauſes accidentelles. Démocrite a le premier expliqué les monſtres compoſés par la réunion des ſemences parvenues à des tems inégaux dans la matrice, & confondus. Ariſtote en réfutant, à ſon ordinaire, ce phyſicien, a cependant ſuivi à-peu-près la même route. De nos jours elle a eu des défenſeurs. M. Lemery le fils l'a ſoutenue dans pluſieurs *mémoires* donnés à l'académie des ſciences de Paris.

Le ſecond ſyſtême bien expliqué, admet les cauſes accidentelles dans la formation d'un grand nombre de monſtres : mais il en reconnoît d'autres qui paroiſſent au-deſſus de la puiſſance des accidens, & qui ne peuvent provenir que d'une ſtructure primitive, différente de la ſtructure ordinaire. Ce ſyſtême ne remonte pas au-deſſus de M. Regis, mais il a pour lui Duverney, Mery, Winslow, M. de Mairan, M. de Haller, M. v. Doeveren, M. Klinkhoſch, le même qui a donné deux diſſections très-détaillées de deux enfans monſtrueux.

Il n'y a aucun différend ſur le plus grand nombre des monſtres. La couleur dépend évidemment du ſoleil, de l'air, des alimens. Les fleurs des plantes reviennent à la blancheur par le défaut de lumiere, ou par le froid des Alpes. Les cheveux un peu plus touffus ſont un effet fort ordinaire d'une circulation plus robuſte. Les cornes ne naiſſant jamais avec les animaux, ne ſont pas des parties originales. La grandeur peut être augmentée par mille circonſtances ; elle peut diminuer par le ſeul défaut de nourriture, & par la force de la révulſion.

Le défaut des tégumens du crâne, de la poitrine & du bas-ventre, eſt quelquefois l'effet de l'eau ramaſſée dans ces cavités, qui empêche la formation des os ; c'eſt la cauſe générale de la tumeur, qu'on nomme *ſpina biſida*. Une preſſion, un défaut de nourriture ou de particules ſolides dans la maſſe des humeurs, peut empêcher les enveloppes de ces cavités de parvenir à leur ſolidité naturelle.

La ſituation des parties peut changer avec plus de facilité dans l'embrion ; tout y eſt mobile & vacillant ; les membranes & les ligamens n'y ſont encore qu'un fluide organiſé. Une cauſe légere peut pouſſer l'eſtomac dans la poitrine, ou déplacer le foie.

Il y a cependant des cas où ces cauſes accidentelles nous paroiſſent inſuffiſantes. M. Lémery en eſt convenu lui-même, lui qui n'accordoit certainement à ſon antagoniſte que ce qu'il lui étoit impoſſible de refuſer.

Il naît de tems-en-tems des hommes dont les viſceres & les parties, qui dans l'état ordinaire occupent le côté droit, ſe trouvent du côté gauche. Cette inverſion ne ſauroit être l'effet du hazard, ou de quelque preſſion ſurvenue après la formation du fœtus. J'ai médité la marche que la nature auroit à tenir pour obtenir ce renverſement ; je n'en rapporterai ici qu'une ſeule réflexion. Pour tranſporter de la gauche à la droite l'arcade de l'aorte, il faudroit dans ce mouvement faire ſuivre l'aorte la partie gauche des vertebres à la droite juſqu'aux lombes. Pour renverſer les côtes, il faudroit que l'iliaque gauche ſe tranſportât à la droite, & les arteres fémorales du pied gauche au pied droit. Pour obtenir ce changement, il faudroit ou tourner le baſſin de gauche à droite, ce qui ſeroit le renverſer de devant en arriere, ou faire ſortir le pied gauche de ſon articulation pour le tranſporter à l'articulation du côté droit. Il y auroit un autre parti encore ; mais qui ſeroit également mortel pour le fœtus. Ce ſeroit de tordre l'aorte dans les lombes, & d'en forcer le côté gauche à ſe placer au côté droit. Mais comme alors cette aorte auroit tourné vers les vertebres ſa face antérieure, dont ſortent tous ſes vaiſſeaux, & que ſa contorſion en effaceroit la cavité, ce parti ne ſauroit être praticable.

La figure des parties peut être conſidérablement altérée par des cauſes accidentelles. Qu'une partie d'un organe ait ſes accroiſſemens plus rapides que l'autre, elle prendra une figure tout-à-fait différente ;

la partie précoce ſera grande, la tardive reſtera petite, & pourra être anéantie par la preſſion des parties voiſines.

Mais on a trouvé dans des fœtus extraordinaires cent autres écarts de la ſtructure ordinaire, qui ne ſauroit naître du hazard: deux veines ombilicales, deux veines-caves, des muſcles nouveaux & particuliers, qui n'ont aucun original dans la nature. Un ſixieme doigt avec ſes os, ſes muſcles, ſes arteres, ſes nerfs. Un ſixieme os du métatarſe. Un neuvieme os du carpe, une treizieme côte. Un ſecond utérus avec ſes trompes, ſes ovaires, ſes vaiſſeaux.

Rien de tout cela n'a pu naître du hazard. Accordez-lui de créer un doigt avec ſes arteres venues de l'aorte, ſes nerfs tirés du cerveau, ſes muſcles attachés à des os dans leur place naturelle; vous feriez auſſi-bien de lui accorder le pouvoir de créer un enfant.

Qu'on ne nous allegue pas l'exemple des plantes. Leur formation ſuit certainement d'autres loix que celle des animaux. Une étamine ſe peut changer en pétale; elle a pour ce changement une tendance naturelle. Dans la fleur de nénuphar à fleur blanche, la nature a tracé elle-même les nuances par leſquelles une étamine paſſe pour devenir un pétale; on y voit l'étamine élargie, l'anthere diſparue, la ſeule étamine dilatée & applanie, qui eſt devenue un pétale. Dans les animaux une côte ne deviendra jamais une vertebre; une épine même de la vertebre ne deviendra jamais une apophyſe tranſverſale. Le pétale ſubſiſte par lui-même. Pour le produire, il ſuffit d'applanir le filament d'une étamine, & de l'agrandir, en lui procurant une nourriture plus abondante.

Dans les plantes tout eſt à-peu-près homogene, tout eſt celluloſité un peu plus ou moins ſerrée; une partie un peu plus lâche, un peu plus comprimée, peut prendre la reſſemblance d'une autre. Il n'en eſt pas de même dans les animaux. Leurs organes ont eſſentiellement des nerfs, que rien ne peut remplacer, qui ne peuvent naître que du cerveau. Ils ont des fibres muſculaires, différentes de la fibre cellulaire, par la maniere intime dont la moëlle nerveuſe les pénetre. Ils ont des arteres, qui, à la réſerve de quelques petits vaiſſaux, ne renaiſſent jamais, parce que leur continuation avec le cœur eſt une condition néceſſaire. Dans un animal, chaque organe differe de l'autre par la quantité, l'arrangement de ſes élémens; aucun organe ne peut doubler l'autre.

La deſtruction des parties des animaux ſe comprend aiſément; la preſſion de l'artere, celle d'une humeur épanchée, celle d'un fœtus plus avancé & plus ſolide, la révulſion, le défaut d'humeur nourriciere, peuvent dans le fœtus anéantir un rein, un bras, une jambe.

Je ne refuſerois même pas croyance aux relations, par leſquelles on trouve que le cœur, le cerveau, la cervelle, la moëlle de l'épine ont été détruits, ſans que le fœtus ait péri. La ſeule difficulté que je trouve dans ces cas particuliers, c'eſt la ſtructure ſinguliere qu'on a trouvée dans ces fœtus, dont le cœur étoit aboli, & la veine ombilicale continuée à l'aorte; deux veines-caves au lieu d'une, de grands canaux de communication entre ces veines-caves.

Il eſt très-croyable que des cauſes accidentelles peuvent diviſer des parties deſtinées à être réunies, tenir écartés les deux os de la mâchoire ſupérieure, ou les deux os du palais, ou bien fendre l'uretre.

Mais la grande queſtion roule ſur les fœtus formés de la réunion apparente de deux embryons. Rien ne ſauroit être plus probable au premier coup-d'œil. On voit des fœtus légérement attachés par le front, par l'os occipital, par la partie inférieure du dos. C'étoient évidemment deux fœtus, qu'une preſſion a rapprochés, avant que la peau fût couverte d'épiderme, & qui ſe ſont collés enſemble, comme les doigts de ces fœtus, dont les mains reſſemblent à des pattes d'écreviſſes, ou comme ſe confondent des doigts enſanglantés, que l'on néglige de tenir ſéparés. Les expériences de Tagliacozzo font voir que la peau ſanglante de deux parties quelconques du corps humain ſéparées, ſe réuniſſent aſſez intimément pour que la peau détachée du bras ſe vivifie & ſe nourriſſe par la peau du nez, à laquelle on l'a collée.

Dans les plantes rien n'eſt plus connu. On rapporte de François I, pere de l'empereur régnant, qu'il a collé enſemble deux bulbes de jacinthe, & qu'il en eſt né une tige compoſée de deux tiges naturelles; que cette tige a porté des fleurs blanches d'un côté, & des fleurs rouges de l'autre.

Si ces liaiſons ſuperficielles ſont l'effet d'une preſſion accidentelle, pourra-t-on fixer des limites, au-delà deſquelles la preſſion ceſſe d'exercer ſa puiſſance? Ne pourra-t-il naître des fœtus unis plus profondément par une preſſion plus forte, appliquée à des embryons plus délicats, & continuée plus longtems? N'a-t-on pas vu dans les yeux uniques de quelques fœtus, tous les dégrés d'une union ſucceſſivement plus intime: deux yeux uniquement rapprochés, enſuite confondus, & dans quelques cas les deux cryſtallins même, & les deux iris ne faiſant qu'un même corps.

On ne peut ſe refuſer à cette probabilité: il eſt bon cependant d'examiner dans le détail les différentes ſtructures qui paroiſſent avoir été formées par la réunion de deux corps.

A commencer par les reins réunis, on en a vu, & même le plus ſouvent, de réunis par leurs extrêmités inférieures, & l'idée que cette union n'eſt que l'effet de quelque preſſion, nous paroît trop naturelle pour admettre quelque doute.

Il y a cependant dans cette réunion de deux reins, même des circonſtances qui ne paroiſſent pas l'effet du hazard. Les deux reins n'avoient qu'une veine, dont les branches s'étendoient à tout le corps, qu'on ſuppoſe être compoſé de deux reins. Il n'y a pas d'exemple dans la ſtructure ordinaire, qu'une même veine ait fourni des branches aux deux reins; une cauſe accidentelle auroit pu détruire l'une des veines rénales; mais elle n'auroit pas produit des branches, qui ſeroient parties de la veine conſervée pour ramener le ſang du ſecond rein. Cette veine unique paroît donc la preuve d'une ſtructure originairement différente du plan ordinaire.

Il y a plus: les arteres rénales gauches donnoient des branches au rein droit, & les arteres droits au rein gauche. Qu'on réfléchiſſe ſur ce que c'eſt qu'une branche d'artere, ſur le nombre infini des vaiſſeaux qui en naiſſent, ſur les veines auxquelles ces vaiſſeaux ſont intimement liés, on ſe convaincra qu'un artere du rein droit n'a pu naître par aucun haſard d'une artere du rein gauche.

Si les arteres, ſi les veines rénales ont eu originairement une ſtructure différente, les reins auront de même été confondus dès leur premiere origine. Car les deux reins eux-mêmes ſont preſque uniquement des branches d'arteres & de veines, & leur formation ne ſauroit être ſéparée de celle de ces vaiſſeaux.

Je paſſe aux fœtus, dont la tête eſt demi-double. Comme ces réunions de deux têtes paroiſſent plus ou moins profondes, on pencheroit à croire qu'une preſſion accidentelle a forcé deux embryons l'un contre l'autre, & que ces têtes ſe ſont confondues plus ou moins profondément, ſelon que la preſſion aura été plus ou moins forte ou durable.

Mais ſi la preſſion a agi ſur les cerveaux & ſur les organes de la tête; ſi elle les a confondus en les

réuniſſant, ſans détruire entiérement ni ceux du fœtus droit, ni ceux du fœtus gauche, comment le bas-ventre, les pieds de l'un des fœtus ont-ils pu être ſi exactement détruits, qu'il n'en ſoit reſté aucun veſtige, & qu'un bas-ventre, un baſſin & des pieds uniques ſe ſoient conſervés ſans être endommagés le moins du monde?

Il y a plus. Une partie de ces fœtus à têtes confondues n'ont eu qu'un cœur. Pour expliquer ce phénomene, il ne ſuffit pas de dire que le ſecond cœur a péri. Il faut réfléchir, que ce cœur unique a fourni les carotides néceſſaires, & les vertébrales aux deux têtes. Comment s'eſt-il fait que ce cœur ait eu la précaution de donner de ſon aorte deux branches carotides & deux vertébrales de plus? Quelle cauſe accidentelle a pu les faire naître? & s'il y a eu un ſecond fœtus primitif, comment s'eſt-il fait que ſes carotides, ſes vertébrales, ſes jugulaires, détachées de leur extrêmité inférieure détruite par la preſſion, ſe ſoient entées avec une parfaite régularité ſur des bouts d'arteres & de veines préparés primitivement par la nature?

Il y a d'ailleurs dans les fœtus de cette claſſe, mais doués de deux cœurs, des mêlanges inexplicables des parties de l'un & de l'autre fœtus. Dans celui dont M. Klinkoſch a donné le détail, les arteres pulmonaires provenoient de l'aorte, auſſi-bien que les carotides & les ſouclavieres gauches. Il y avoit même une veine de communication entre les deux veines-caves, un canal de communication entre les deux aortes. Dans l'état naturel, il n'y a aucune trace de ces vaiſſeaux; & une preſſion peut-elle en produire? Dans d'autres exemples la même carotide s'eſt partagée dans les deux têtes.

Winslow a vu des muſcles particuliers faits exprès pour les uſages d'une ſtructure à deux demi-têtes. Il eſt impoſſible de ſuppoſer que des muſcles avec leurs arteres, nées de leurs troncs, les veines terminées dans d'autres troncs, des nerfs provenus des nerfs du cerveau, aient pu naître par une preſſion, & s'enter enſuite ſur les troncs des vaiſſeaux & des nerfs de la ſtructure primitive.

Je paſſe aux fœtus à deux têtes parfaites ou imparfaites avec un corps unique. Dans les fœtus de cette claſſe, les inteſtins ſe réuniſſent, du moins depuis une certaine diſtance. Comme ces fœtus n'ont qu'un baſſin, ils n'ont qu'un rectum. Qu'on réfléchiſſe préſentement ſur ce qu'exige la réunion de deux inteſtins.

Il faudroit ſuppoſer que la partie inférieure de l'un des paquets inteſtinaux eût été détruite avec ſon méſentere, les vaiſſeaux, ſon aorte, ſa moëlle de l'épine, ſon baſſin, ſes reins, ſes pieds, ſans qu'il en ſoit reſté de traces, & que le reſte du fœtus tronqué & coupé par le milieu, par la moëlle de l'épine, l'aorte, la veine-cave, l'eſtomac, ſe fût enté ſur le fœtus conſervé, ſans qu'une ſi énorme deſtruction eût mis fin à ſa vie.

Un autre expédient, ce ſeroit de dire, que la moitié des inteſtins de chaque fœtus, ouverte par le milieu de ſa longueur, s'eſt collée à la moitié également partagée de l'autre. Cette hypotheſe ſeroit encore plus improbable. Ce ſeroit un jeu prodigieux du haſard, que de voir une longue ſuite de tuyaux d'une fineſſe extrême, mobiles & placés à différentes hauteurs, ſe rencontrer ſi exactement avec la moitié analogue d'une autre ſuite d'inteſtins. Il eſt vrai que ce bonheur ne ſuffiroit pas. Il faudroit qu'un haſard bienfaiſant eût collé la moitié de l'aorte, celle de la veine-cave, celle de la moëlle de l'épine d'un fœtus à la moitié analogue de l'autre. Il faudroit que le cœur ſe fût ouvert, & ſe fût fermé par la rencontre d'un autre demi-cœur. Cela ſeroit d'autant plus difficile, qu'un cœur de cette eſpece n'auroit eu que deux ventricules gauches, ſans ventricule droit, ce ventricule n'exiſtant que vers le commencement du ſecond quart du tems de la groſſeſſe.

Il y auroit encore bien des difficultés à ſurmonter. Le ſternum des fœtus à deux poitrines reçoit généralement des côtes des deux fœtus. Il faudroit donc que toutes les douze côtes des deux fœtus ſe fuſſent détachées de leur ſternum avec leurs muſcles, leurs nerfs & leurs vaiſſeaux, & qu'elles ſe fuſſent collées aux cavités articulaires d'un autre ſternum, ſans que dans cet échange réciproque un bout d'artere intercoſtale eût manqué le bout flottant & déchiré de la mammaire étrangere, à laquelle il devoit s'unir.

On a vu dans cette ſtructure de deux cœurs, l'un donner toutes les arteres des deux fœtus, & l'autre réunir toutes les veines de l'autre. On a vu une carotide ſe partager aux deux têtes, un œſophage avoir des muſcles attachés aux deux larynx, & des muſcles particuliers naître pour gouverner une ſtructure née par la preſſion, ſuivant l'hypotheſe que nous examinons.

On a vu encore dans la claſſe précédente les deux aortes réunies par un canal mitoyen, une nouvelle artere tranſverſale née de l'aorte, fournir l'axillaire & la carotide, les arteres pulmonaires ſortir de l'aorte.

On a fait voir dans un grand détail, que quelle que fût la poſition de deux fœtus, leurs épines dorſales & leurs poitrines n'auroient jamais donné par leur réunion, la ſtructure qu'on a trouvée dans ces fœtus.

Dans une autre claſſe d'enfans, qui a ſouvent atteint l'âge de raiſon, un fœtus imparfait ſort de l'épigaſtre du fœtus le mieux formé. Dans cette claſſe on a vu le duodénum, les arteres, les veines, les nerfs du petit fœtus nés de l'inteſtin, des arteres, des veines & des nerfs du fœtus le plus complet, & le canal cholédoque du petit fœtus s'eſt ouvert dans le duodénum du fœtus le mieux formé. Ces obſervations ne permettent pas de douter que la ſtructure monſtrueuſe de ces fœtus ne ſoit originale.

Dans la claſſe des fœtus qui ſe rencontrent par leurs baſſins oppoſés l'un à l'autre, M. Duverney a trouvé des raiſons favorables au ſyſtême des monſtres originaux. Les vaiſſeaux inteſtinaux des deux fœtus étoient ſortis des mêmes troncs. Un ligament particulier réuniſſoit les os du pubis des différens fœtus, & produiſoit des muſcles néceſſaires au bien-être de l'un & de l'autre.

La claſſe des fœtus à deux têtes, à quatre mains & à quatre pieds, la plus fréquente de toutes, ne paroît pas pouvoir être rapportée à des cauſes accidentelles, par les raiſons que nous avons déja expoſées. Chaque ſternum y reçoit les vingt-quatre côtes, non pas de l'un des fœtus, mais de l'un & de l'autre. Les veines pulmonaires des deux fœtus nées d'une même oreillette; un canal de communication entre les deux aortes, les deux veines-caves; les deux oreillettes; la même artere pulmonaire fourniſſant des branches aux poumons des deux fœtus; les veines pulmonaires nées de la veine-cave; toutes ces particularités dans la ſtructure des organes les plus néceſſaires à la vie, démontrent que le plan de ces fœtus étoit dreſſé dès leur origine, & qu'il n'a pu être l'effet fortuit d'une aveugle preſſion.

Les animaux à ſang froid & à deux têtes, peuvent ſervir à faire rejetter tout ſoupçon de l'influence de l'imagination ſur la formation des deux monſtres. La mere pond les œufs avant qu'ils ſoient fécondés, & après que ces œufs ſont ſortis de ſon corps, ſon imagination n'a plus d'influence ſur eux. (*H. D. G.*)

JEZABEL, *île du fumier*, (*Hiſt. ſacrée.*) fille d'Ethbaal, roi des Sidoniens, fut mariée à Achab, roi d'Iſraël. Cette femme impérieuſe, impie & cruelle, le pouſſa par ſes conſeils, à des excès auxquels, tout méchant qu'il étoit, il ne ſe ſeroit pas porté. Elle introduiſit dans le royaume de Samarie le culte public de Baal, d'Aſtarte, & des autres divinités phéniciennes, & avec ce culte impie, toutes les abominations qui avoient porté le Seigneur à exterminer les Chananéens. *Jézabel* étoit ſi zélée pour l'honneur de ſes faux dieux, qu'elle nourriſſoit de ſa table quatre cens de leurs prophetes; & lorſqu'Elie eut engagé le peuple à mettre à mort les miniſtres de Baal, cette reine, en fureur contre lui, jura ſa mort, & cette menace détermina Elie à s'enfuir. Ce qui attira encore plus la colere de Dieu ſur cette cruelle princeſſe, fut le meurtre de Naboth, qu'elle fit mourir, parce qu'il n'avoit pas voulu céder une de ſes terres à Achab. Elie prédit la vengeance terrible que Dieu tireroit de ce crime ſur *Jézabel*, dont le corps ſeroit mangé des chiens dans la campagne de Jezraël: *Sed & de Jezabel locutus eſt Dominus dicens: canes comedent Jezabel in agro Jezraël. Et erunt carnes Jezabel ſicut ſtercus ſuper faciem terræ in agro Jezraël, ita ut prætereuntes dicant: hæccine eſt illa Jezabel.* Cette prédiction ſe vérifia à la lettre. Jéhu étant venu à Jezraël & ayant apperçu *Jézabel* à une fenêtre, il commanda à quelques eunuques de la jetter en bas: ce qu'ils exécuterent auſſi-tôt, & elle fut mangée par les chiens dans l'enceinte de l'avant-mur. Le nom de *Jézabel* eſt paſſé en proverbe, pour marquer une femme cruelle & impie; & c'eſt le ſens que ſaint Jean donne à ce mot dans l'*Apocalypſe*, où il reproche à l'évêque de Thyatire, de ſouffrir que *Jézabel*, *qui ſe dit prophéteſſe, ſéduiſe les ſerviteurs de Dieu, pour les faire tomber dans la fornication. Apoc. ij*, 20. Cette *Jézabel* étoit une femme puiſſante, qui favoriſoit l'héréſie des Nicolaïtes. (+)

IF

§ IF, (*Bot.*) en latin *taxus*; en anglois *yew-tree*; en allemand *taxusbaum*.

Caractere générique.

Le plus ſouvent les fleurs mâles & les fleurs femelles ſe trouvent ſur différens individus, quelquefois elles ſont réunies ſur le même arbre; les premieres n'ont pour calice que les quatre écailles du bouton dont elles ſortent. Du centre s'éleve un grouppe d'étamines qui forme une eſpece de colonne: les fleurs femelles n'ont qu'un piſtil compoſé d'un embryon ovale, ſurmonté d'un ſtigmate obtus ſans ſtyle; cet embryon devient une baie ſucculente, ou plutôt une capſule charnue qui porte un noyau oblong, pointu & fort luiſant, dont le bout dépaſſe quelquefois les bords de la capſule. Les feuilles de l'*if* ſont aſſez aiguës, très-rapprochées, & ſont rangées des deux côtés des bourgeons comme les dents d'un peigne.

Eſpeces.

1. *Taxus J. B. taxus foliis approximatis.* Linn. *Sp. pl.*

Yew-tree with leaves growing near each other, or the common yew-tree.

L'*if* eſt originaire de l'Europe occidentale, il y en a de très-gros ſur quelques montagnes en Angleterre: on en trouve dans les bois du pays Meſſin. J'en ai vu en Suiſſe qui pendoient en houppes ſur les parois des rochers à pic, où le lac de Waleuſtat eſt encaiſſé; là ſûrement il brave un froid très-âpre, cependant il y a eu quelques *ifs* endommagés par l'hiver de 1709.

L'*if* habite les lieux âpres, les montagnes expoſées au nord; il aime à être ombragé par les autres arbres ſans en être offuſqué: ſi le ſol lui convient, ſi nourri dans le déſert de la main d'une nature ſauvage, il ſe trouve dans des lieux inacceſſibles au bucheron; il peut s'élever à la hauteur de plus de quarante pieds, & prendre de la groſſeur à proportion; ſes branches s'étendent au loin horizontalement & forment une coupole impénétrable aux rayons du ſoleil, à la pluie & à la neige. Cet *if* agreſte a une beauté ſombre & impoſante qu'on a long-tems méconnue: tranſplanté dans nos jardins, ce libre habitant des rochers a été ſoumis en eſclave aux caprices burleſques du ciſeau; il n'eſt point de forme ſi bizarre qu'on ne lui ait fait prendre, juſques-là que ſouvent on a vendu, en Angleterre, un berger, un chien & un troupeau d'*ifs* deſtinés à être jettés ſur un vaſte boulingrin. J'ai vu près de Sédan, dans une ſale verte, un grouppe d'hommes taillés dans des *ifs*; ils donnent une idée des ſpectres qui parurent aux yeux de Renaud dans cette forêt enchantée que créa l'imagination du Taſſe.

On n'a pas été plus heureux lorſqu'on a voulu imiter avec des *ifs* des figures de pure fantaiſie, ces figures n'ayant nul rapport ni avec la nature ni avec les arts, formoient la plus froide décoration. Ce qu'on peut imiter le plus agréablement avec les *ifs*, ou avec d'autres arbres ſoumis à la tonte, c'eſt ſans doute l'architecture, encore faut-il choiſir les figures les plus ſimples. Je ne haïrois pas de jetter çà & là dans un boſquet d'hiver des *ifs* taillés en obéliſques légers: du reſte il eſt d'autres uſages d'agrément & d'utilité auxquels on peut mettre cet arbre qui eſt de tous, à cauſe de ſes rameaux & de ſes boutons rapprochés, celui qui garnit le mieux ſous le ciſeau: on peut former des haies d'*if* dans les boſquets d'hiver; en les plaçant au nord & au nord-oueſt, on ſe procurera d'excellens abris pour planter en-devant des arbres délicats; on pourroit auſſi entourer de ces haies de petits eſpaces où l'on planteroit les arbres & les arbuſtes les plus frileux, & ceux qui craignent les coups de vent. Des cabinets & des tonnelles d'*if*, dans ces mêmes boſquets, ſeroient un aſyle contre le froid & les frimats: toutes ces maſſes procureroient aux oiſeaux de chaudes retraites par leur feuillage touffu, & par leurs baies une nourriture appétiſſante, dont ils nous récompenſeroient au printems par leur mélodie.

Dans les grands maſſifs de ces boſquets, je jetterois des *ifs* pour y former des arbres, d'autres pour y figurer comme buiſſons. J'ai taillé en colonne les rameaux du tronc de quelques-uns, ſans toucher à leur tête, ils font un très-bel effet: les baies, d'un rouge éclatant, dont ces arbres ſont couverts en automne, égaient infiniment leur verd ſombre qui les fait reſſortir. Ce verd noir placé d'une main ſobre & intelligente parmi les autres nuances de verdure perennes, fait l'effet que les peintres obtiennent de l'oppoſition des nuances obſcures & ternes aux teintes douces & ſuaves.

L'*if* ſe multiplie de graines, de marcottes & de boutures: la graine ſe ſeme, dès qu'elle eſt mûre, avec ſa pulpe, dans des caiſſes enterrées au nord & emplies d'une terre onctueuſe mêlée de terreau; on la recouvre d'un demi-pouce; il en leve une partie le printems ſuivant, le reſte ne paroît qu'un an après. Les petits *ifs* demeureront deux ans dans le ſemis. Au bout de ce tems, au commencement d'octobre, on les plantera à ſix pouces les uns des autres dans des rangées diſtantes d'un pied, dans un morceau de terre expoſé au nord ou ombragé: ils y reſteront deux ou trois ans; au bout de ce tems, dans la même ſaiſon, on les mettra en pépiniere à un pied & demi les uns des autres dans des rangées diſtantes de deux, où ils ſeront convenablement cultivés;

élagués & taillés ſuivant leur deſtination. Lorſqu'ils auront acquis la force & la figure qu'on aura voulu leur donner, on les enlevera en motte au commencement d'octobre pour les placer aux lieux où ils doivent demeurer. On peut auſſi, mais avec plus de ſoins & de riſques, planter les *ifs* vers la fin d'avril, un peu avant la pouſſe à la fin de juin: cette opération réuſſit à merveille: c'eſt dans ce mois qu'il convient d'en faire des boutures & des marcottes: les boutures doivent être priſes des branches droites de la cime, afin qu'elles forment des arbres plus droits: il faut enlever la protubérance qui eſt à l'inſertion de ces branches, les ſoulager en coupant quelques bourgeons latéraux, les nettoyer d'environ moitié de leur longueur, & les enfoncer d'autant dans une planche de bonne terre fraîche expoſée au nord, ou ſituée ſous quelque ombrage naturel ou artificiel: on plaquera de la mouſſe entre ces boutures, & on les arroſera par les tems très-ſecs. Les *ifs* provenus de marcottes ſont les moins droits, ils ne ſont propres qu'à être éparpillés dans le fond des maſſifs ou des remiſes. Les arbres de boutures formeront des haies & pourront même s'élever en tige.

C'eſt à tort ſans doute qu'on accuſe l'*if* de nuire aux autres arbres par ſon voiſinage; cependant j'ai vu périr nombre de fleurs que j'avois placées entre des *ifs* fort rapprochés: ils ont des racines fibreuſes qui deſſechent fort la terre; c'eſt-là vraiſemblablement ce qui a occaſionné la mort de ces plantes; mais j'ai vu croître des *ifs* dans des maſſifs d'autres arbres qui ne paroiſſoient pas ſouffrir de leur ſociété.

Le bois de l'*if* eſt très-dur & très-pliant; il prend un fort beau poli, il eſt d'un très-beau rouge, & nous n'avons pas de bois qui reſſemble plus au bois des Indes. Les jeunes branches forment des liens excellens. On pourroit planter d'*ifs* des lieux arides & anfractueux dans la vue de l'utilité, ce ſeroit la ſpéculation d'un pere de famille que l'amour fait vivre dans l'avenir le plus reculé.

On a une variété d'*if* qui eſt panachée, c'eſt-à-dire, où l'on voit quelques bourgeons blancs épars ſur ſon feuillage, il n'eſt pas d'un grand effet & ſe dépanache dans les bonnes terres. (*M. le Baron* DE TSCHOUDI.)

I L

ILFORCOMB, (*Géogr.*) ville maritime d'Angleterre, dans la province de Devon, ſur le canal de Briſtol. Son port n'eſt pas vaſte, mais il eſt ſûr & commode: l'on y débarque volontiers au ſortir de la dangereuſe mer d'Irlande; & les vaiſſeaux deſtinés, ſoit pour la ville de Barnſtaple, ſoit pour Minehead, ſoit pour Bridgewater, ſoit pour Briſtol même, y relâchent ſans difficultés, quand les vents ne leur permettent pas d'entrer dans la riviere de Tau, ou de voguer en avant vers la Saverne. Auſſi cette ville qui n'a qu'une ſeule rue, mais d'un mille de long, eſt-elle pleine de comptoirs à l'uſage de marchands qui n'y réſident pas, mais qui ont le ſiege de leur négoce dans les lieux que l'on vient de nommer. *Long.* 13. 20. *lat.* 51. 15. (*D. G.*)

ILLIERS, (*Géogr.*) bourg bien bâti, dans une ſituation agréable, du dioceſe d'Evreux, ſur le ruiſſeau de Caudanne. Le vin du canton, appellé *les Châteaux d'Illiers*, ne le cede point aux vins de Champagne en délicateſſe: ce qui fait voir l'erreur des géographes modernes, qui nous diſent hardiment qu'il ne croît point de vin en Normandie; nous pourrions encore les renvoyer à l'excellent vignoble de Méſulles, Vaux, Haidancour, Ecardanville, paroiſſes ſituées à trois lieues d'Evreux.

L'égliſe & la dîme furent poſſédées, au xe ſiecle, par Lentgarde, fille de Herbert, comte de Vermandois, qui les donna à Aves Grandus, ſon parent, & celui-ci au chapitre de Chartres, en 906. *Illiers* eſt châtellenie & baronnie ancienne. Philippe Auguſte prit *Illiers* & ſa fortereſſe en 1204, ſur Simon d'Anet, & en donna la confiſcation à Pierre de Courtenai, ſon couſin. Robert de Courtenai, Evêque d'Orléans, le vendit à Philippe de Cahors, évêque d'Evreux en 1273. On voit par une chartre que le fief d'*Illiers* eſt mouvant du duché de Normandie, & que l'évêque d'Evreux en eſt le ſeigneur. *Recherches ſur la France, tome I, pag.* 390, *imp.* 1766. (*C.*)

ILLUSION, (*Belles-Lettres. Poéſie.*) Dans les arts d'imitation la vérité n'eſt rien, la vraiſemblance eſt tout; & non ſeulement on ne leur demande pas la réalité, mais on ne veut pas même que la feinte en ſoit l'exacte reſſemblance.

Dans la tragédie, on a très-bien obſervé que l'*illuſion* n'eſt pas complette; 1°. elle ne peut pas l'être; 2°. elle ne doit pas l'être. Elle ne peut pas l'être, parce qu'il eſt impoſſible de faire pleinement abſtraction du lieu réel de la repréſentation théâtrale & de ſes irrégularités. On a beau avoir l'imagination préocupée; les yeux avertiſſent qu'on eſt à Paris, tandis que la ſcene eſt à Rome; & la preuve qu'on n'oublie jamais l'acteur dans le perſonnage qu'il repréſente, c'eſt que dans l'inſtant même où l'on eſt le plus ému, on s'écrie: *Ah! que c'eſt bien joué;* on ſait donc que ce n'eſt qu'un jeu; on n'applaudiroit point Auguſte, c'eſt donc Briſard qu'on applaudit.

Mais quand par une reſſemblance parfaite il ſeroit poſſible de faire une pleine *illuſion*, l'art devroit l'éviter, comme la ſculpture l'évite en ne colorant pas le marbre, de peur de le rendre effrayant.

Il y a tel ſpectacle dont l'*illuſion* tempérée eſt agréable, & dont l'*illuſion* pleine ſeroit révoltante ou péniblement douloureuſe: combien de perſonnes ſoutiennent le meurtre de Camille, ou de Zaïre, & les convulſions d'Inès empoiſonnée, qui n'auroient pas la force de ſoutenir la vue d'une querelle ſanglante ou d'une ſimple agonie? Il eſt donc hors de doute que le plaiſir du ſpectacle tragique tient à cette réflexion tacite & confuſe qui nous avertit que ce n'eſt qu'une feinte, & qui, par là, modere l'impreſſion de la terreur & de la pitié.

Je ſais bien que l'échaffaud eſt la tragédie de la populace, & que des nations entieres ſe ſont amuſées de combats de gladiateurs. Mais cet exercice de la ſenſibilité ſeroit trop violent pour des ames qu'une ſociété douce & voluptueuſe amollit, & qui demandent des plaiſirs délicats comme leurs organes.

Il y a donc deux choſes à diſtinguer dans l'imitation tragique, la vérité abſolue de l'exemple, & la reſſemblance imparfaite de l'imitation. Oroſmane, dans la fureur de ſa jalouſie, tue Zaïre, & l'inſtant d'après ſe tue lui-même de déſeſpoir: voilà l'*illuſion* qui ne doit pas être complette. Un amour jaloux & furieux peut rendre féroce & barbare un homme naturellement bon, ſenſible & généreux: voilà la vérité, dont rien ne nous détrompe, & dont l'impreſſion nous reſte quand l'*illuſion* a ceſſé.

Dans le comique, rien ne répugne à une pleine *illuſion;* & l'impreſſion du ridicule n'a pas beſoin d'être tempérée comme celle du pathétique. Mais ſi dans le comique même l'*illuſion* étoit complette, le ſpectateur, croyant voir la nature, oublieroit l'art, & ſeroit privé par l'*illuſion* même, de l'un des plaiſirs du ſpectacle. Ceci eſt commun à tous les genres.

Le plaiſir d'être ému de crainte & de pitié ſur les malheurs de ſes ſemblables, le plaiſir de rire aux dépens des foibleſſes & des ridicules d'autrui, ne ſont pas les ſeuls que nous cauſe la ſcene: celui de voir à quel dégré de force & de vérité peuvent aller le génie & l'art; celui d'admirer dans le tableau la ſupériorité de la peinture ſur le modele, ſeroit perdu ſi

l'illuſion, étoit complette; & voilà pourquoi dans l'imitation même en récit, les acceſſoires qui alterent la vérité, comme la meſure des vers & le mêlange du merveilleux, rendent l'*illuſion* plus douce; car nous aurions bien moins de plaiſir à prendre un beau poëme pour une hiſtoire, qu'à nous ſouvenir confuſément que c'eſt une création du génie.

Pour mieux m'entendre, imaginez une perſpective ſi parfaitement peinte, que de loin elle vous ſemble être réellement ou un morceau d'architecture, ou un payſage éloigné; tout l'agrément de l'art ſera perdu pour vous dans ce moment, & vous n'en jouirez que lorſqu'en approchant vous vous appercevrez que le pinceau vous en impoſe. Il en eſt de même de toute eſpece d'imitation: on veut jouir en même tems & de la nature & de l'art; on veut donc bien s'appercevoir que l'art ſe mêle avec la nature. Dans le comique même il ne faut donc pas croire que la vérité de l'imitation en ſoit le mérite excluſif, & que le meilleur peintre de la nature ſoit le plus fidele copiſte: car ſi l'imitation étoit une parfaite reſſemblance, il faudroit l'altérer exprès en quelque choſe, afin de laiſſer à l'ame le ſentiment confus de ſon erreur, & le plaiſir ſecret de voir avec quelle adreſſe on la trompe. Il eſt pourtant vrai qu'on a plus à craindre de s'éloigner de la nature que d'en approcher de trop près; mais entre la ſervitude & la licence il y a une liberté ſage, & cette liberté conſiſte à ſe permettre de choiſir & d'embellir en imitant: c'eſt ce qu'a fait Moliere auſſi bien que Racine. Ni le *Miſantrope*, ni l'*Avare*, ni le *Tartufe* ne ſont de ſerviles copies: dans les détails comme dans l'enſemble, dans les caracteres comme dans l'intrigue, ce ſont des compoſitions plus achevées qu'on n'en peut voir dans la nature; la perfection y décele l'art, & l'on perdroit à ne pas l'y voir: pour en jouir il faut qu'on l'apperçoive.

Mais juſqu'à quel point cette imitation peut-elle être embellie, ſans que l'altération nuiſe à la vraiſemblance & détruiſe l'*illuſion?* Cela tient beaucoup à l'opinion, à l'habitude, à l'idée que l'on a des poſſibles; & la regle doit varier ſelon les lieux & les tems. La vérité même n'eſt pas toujours vraiſemblable, & à moins qu'elle ne ſoit très-connue, elle n'eſt point admiſe, ſi la vraiſemblance n'y eſt pas. Dans les choſes communes il eſt aiſé de conſerver la vraiſemblance, mais dans l'extraordinaire & le merveilleux, c'eſt une des plus grandes difficultés de l'art. *Voyez* VRAISEMBLANCE, *Suppl.*

Quel eſt cependant cette demi-*illuſion*, cette erreur continue, & ſans ceſſe mêlée d'une réflexion qui la dément; cette façon d'être trompé & de ne l'être pas? C'eſt quelque choſe de ſi étrange en apparence, & de ſi ſubtil en effet, qu'on eſt tenté de le prendre pour un être de raiſon; & pourtant rien de plus réel. Chacun de nous n'a qu'à ſe ſouvenir qu'il lui eſt arrivé bien ſouvent de dire, en même tems qu'il pleuroit ou qu'il frémiſſoit, à *Mérope: Ah! que cela eſt beau;* ce n'étoit pas la vérité qui étoit belle: car il n'eſt pas beau qu'une femme aille tuer un jeune homme, ni qu'une mere reconnoiſſe ſon fils au moment de le poignarder. C'étoit donc bien de l'imitation que l'on parloit; & pour cela il falloit ſe dire à ſoi même, *C'eſt un menſonge;* & tout en le diſant, on pleuroit & on frémiſſoit.

Pour expliquer ce phénomene, on a dit que l'*illuſion* & la réflexion n'étoient pas ſimultanées, mais alternatives dans l'ame: hypotheſe inutile; car ſans ces oſcillations continuelles & rapides de l'erreur à la vérité, leur mêlange actuel s'explique, & l'on va voir qu'il eſt dans la nature.

L'ame eſt ſuſceptible à la fois de diverſes impreſſions, comme lorſqu'on entend une belle muſique, & qu'en regardant une jolie femme on boit d'un vin délicieux: ces trois plaiſirs ſont diſtinctement & ſimultanément goûtés. Ils ſe nuiſent pourtant l'un à l'autre; & moins les impreſſions ſimultanées ſont analogues, moins le ſentiment en eſt vif; en ſorte que ſi elles ſont contraires, le partage de la ſenſibilité entr'elles eſt quelquefois ſi inégal, que l'une effleure à peine l'ame, tandis que l'autre s'en ſaiſit & la pénetre profondément.

En vous promenant à la campagne, qu'un objet vous frappe & vous plonge dans la méditation, tous les autres objets que vous appercevrez paſſeront ſucceſſivement devant vos yeux ſans vous diſtraire. Vous les aurez vus cependant, & chacun d'eux aura laiſſé ſa trace dans le ſouvenir. Que ſera-t-il donc arrivé? Qu'à chaque inſtant l'ame aura eu deux penſées, l'une fixe & profonde, l'autre légere & fugitive. Au contraire, je vous ſuppoſe plus légérement occupé; l'idée qui vous ſuit, ne laiſſe pas d'être continue & toujours préſente; mais l'impreſſion accidentelle de nouveaux objets eſt d'autant plus vive à ſon tour, que la premiere eſt moins profonde.

C'eſt ainſi qu'au ſpectacle deux penſées ſont préſentes à l'ame; l'une eſt, que vous êtes venu voir repréſenter une fable, que le lieu réel de l'action eſt une ſale de ſpectacle, que tous ceux qui vous environnent viennent s'amuſer comme vous, que les perſonnages que vous voyez ſont des comédiens, que les colonnes du palais qu'on vous repréſente ſont des couliſſes peintes; que ces ſcenes touchantes ou terribles que vous applaudiſſez ſont un poëme compoſé à plaiſir. Tout cela eſt la vérité. L'autre penſée eſt l'*illuſion;* ſavoir que ce palais eſt celui de Mérope, que la femme que vous voyez ſi affligée eſt Mérope elle-même, que les paroles que vous entendez ſont l'expreſſion de ſa douleur. Or, de ces deux penſées il faut que la derniere ſoit la dominante; & par conſéquent le ſoin commun du poëte, de l'acteur & du décorateur doit être de fortifier l'impreſſion des vraiſemblances, & d'affoiblir celle des réalités. Pour cela le moyen le plus ſûr, comme le plus facile, ſeroit de copier fidélement & ſervilement la nature, & c'eſt-là tout ce qu'on a ſu faire quand le goût n'étoit pas formé. Mais je l'ai dit ſouvent, je le répete encore; la nature a mille détails qui ſeroient vrais, qui rendroient même l'imitation plus vraiſemblable, & qu'il faut pourtant éloigner, parce qu'ils manquent d'agrément ou d'intérêt ou de décence, & que nous cherchons au théâtre & dans l'imitation poétique en général, une nature exquiſe, curieuſe & intéreſſante. Le ſecret du génie n'eſt donc pas d'aſſervir, mais d'animer ſon imitation: car plus l'*illuſion* eſt vive & forte, plus elle agit ſur l'ame, & par conſéquent moins elle laiſſe de liberté à la réflexion & de priſe à la vérité. Quelle impreſſion peuvent faire de légeres invraiſemblances ſur des eſprits émus, troublés d'étonnement & de terreur? N'avons-nous pas vu, de nos jours, Phedre expirante au milieu d'une foule de petits maîtres? N'avons-nous pas vu Mérope, le poignard à la main, fendre la preſſe de nos jeunes ſeigneurs, pour percer le cœur à ſon fils? & Mérope nous faiſoit frémir, & Phedre nous arrachoit des larmes. C'eſt ſur ces exemples que ſe fondent ceux qui ſe moquent des bienſéances & des vraiſemblances théâtrales; mais ſi dans ces momens de trouble & de terreur l'ame trop occupée du grand intérêt de la ſcene, ne fait aucune attention à ſes irrégularités, il y a des momens plus tranquilles, où le bon ſens en eſt bleſſé; la réflexion reprend alors tout ſon empire; la vérité détruit l'*illuſion:* or, l'*illuſion* une fois détruite ne ſe reproduit pas l'inſtant d'après avec la même force; & il n'y a nulle comparaiſon entre un ſpectacle où elle eſt ſoutenue, & un ſpectacle où, à chaque inſtant, on eſt trompé & détrompé.

L'*illuſion*, comme je l'ai dit, n'a pas beſoin d'être

complette. On ne doit donc pas s'inquiéter des invraiſemblances forcées, & l'on peut ſe permettre celles qui contribuent à donner au ſpectacle plus d'intérêt ou d'agrément.

Mais quoi qu'on faſſe pour en impoſer, il eſt rare que l'*illuſion* ſoit trop forte; on fait donc bien d'être ſévere ſur ce qui intéreſſe la vraiſemblance, & de n'accorder à l'art que les licences heureuſes d'où réſulte quelque beauté.

Il faut ſe figurer qu'il y a ſans ceſſe dans l'imitation théâtrale un combat entre la vanité & le menſonge: affoiblir celle qui doit céder, fortifier celui que l'on veut qui domine, voilà le point où ſe réuniſſent toutes les regles de l'art par rapport à la vraiſemblance, dont l'*illuſion* eſt l'effet.

Quant aux moyens qu'on doit exclure, il en eſt qui rendent l'imitation trop effrayante & horriblement vraie, comme lorſque ſous l'habit de l'acteur qui doit paroître ſe tuer, on cache une veſſie pleine de ſang, & que le ſang inonde le théâtre; il en eſt qui rendent groſſiérement & baſſement une nature dégoûtante, comme lorſqu'on produit ſur la ſcene l'ivrognerie & la débauche; il en eſt qui ſont pris dans un naturel inſipide & trivial, dont l'unique mérite eſt une plate vérité, comme lorſqu'on répréſente ce qui ſe paſſe communément parmi le peuple. Tout cela doit être interdit à l'imitation poétique, dont le but eſt de plaire, non pas ſeulement au bas peuple, mais aux eſprits les plus cultivés & aux ames les plus ſenſibles: ſuccès qu'elle ne peut avoir qu'autant qu'elle eſt décente, ingénieuſe, & telle qu'un goût exquis & un ſentiment délicat en chériſſent l'*illuſion*. *Voyez* VRAISEMBLANCE, *Suppl.* (*M. MARMONTEL.*)

ILMENAU, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne, dans la Thuringe, & dans la portion du pays de Henneberg, qui appartient aux électeurs de Saxe. Elle eſt ſur la riviere d'Ilm, & préſide à un bailliage, conſidérable par ſes mines d'argent & de fer. Elle renferme une école latine; & avant l'incendie qu'elle eſſuya l'an 1752, elle renfermoit un arſenal & un château. (*D. G.*)

I M

IMAGE, ſ. f. (*Belles-Lettres. Poéſie.*) D'après Longin on a compris ſous le nom d'*image* dans le *Dictionnaire raiſ. des Sciences*, tout ce qu'en poéſie on appelle *deſcriptions* & *tableaux*. Mais en parlant du coloris du ſtyle, on attache à ce mot une idée beaucoup plus préciſe; & par *image* on entend cette eſpece de métaphore, qui, pour donner de la couleur à la penſée, & rendre un objet ſenſible s'il ne l'eſt pas, ou plus ſenſible s'il ne l'eſt pas aſſez, le peint ſous des traits qui ne ſont pas les ſiens, mais ceux d'un objet analogue.

La mort de Laocoon dans l'*Enéide* eſt un tableau; la peinture des ſerpens qui viennent l'étouffer, eſt une deſcription. *Laocoon ardens* eſt une image. La deſcription differe du tableau, en ce que le tableau n'a qu'un moment & qu'un lieu fixe. La deſcription peut être une ſuite de tableaux; le tableau peut être un tiſſu *d'images*; l'*image* elle-même peut former un tableau. Mais l'*image* eſt le voile matériel d'une idée; au lieu que la deſcription & le tableau ne ſont le plus ſouvent que le miroir de l'objet même.

Toute *image* eſt une métaphore, mais toute métaphore n'eſt pas une *image*. Il y a des tranſlations de mots qui ne préſentent leur nouvel objet que tel qu'il eſt en lui-même, comme, par exemple, la clef d'une voûte, le pied d'une montagne; au lieu que l'expreſſion qui fait *image*, peint avec les couleurs de ſon premier objet, la nouvelle idée à laquelle on l'attache, comme dans cette ſentence d'Iphicrate, *une armée de cerfs conduite par un lion, eſt plus à craindre qu'une armée de lions conduite par un cerf*; & dans cette réponſe d'Agéſilas, à qui l'on demandoit pourquoi Lacédémone n'avoit point de murailles: *voilà* (en montrant ſes ſoldats) *les murailles de Lacédémone*.

L'*image* ſuppoſe une reſſemblance, renferme une comparaiſon; & de la juſteſſe de la comparaiſon dépend la clarté, la tranſparence de l'*image*. Mais la comparaiſon eſt ſous-entendue, indiquée ou développée: on dit d'un homme en colere, *il rugit*; on dit de même, *c'eſt un lion*; on dit encore, *tel qu'un lion altéré de ſang*, &c. *Il rugit* ſuppoſe la comparaiſon; *c'eſt un lion*, l'indique; *tel qu'un lion* la développe.

On demandera peut-être: quelle reſſemblance peut-il y avoir entre une idée métaphyſique, ou un ſentiment moral, & un objet matériel?

1°. Une reſſemblance d'effet dans leur maniere d'agir ſur l'ame. Si par exemple le génie d'un homme ou ſon éloquence débrouille dans mon entendement le cahos de mes penſées, en diſſipe l'obſcurité, les rend diſtinctes & ſenſibles à mon imagination, m'en fait appercevoir & ſaiſir les rapports; je me rappelle l'effet que le ſoleil en ſe levant produit ſur le tableau de la nature, je trouve qu'ils ſont éclorre, l'un à mes yeux, l'autre à mon eſprit, une foule d'objets nouveaux; & je dis de ce génie créateur & fécond, qu'il eſt lumineux, comme je le dis du ſoleil. Lorſque je goûte de l'abſynthe, la ſenſation d'amertume que mon ame en reçoit, lui déplaît & lui donne pour la même boiſſon, une répugnance preſqu'invincible. S'il arrive donc que le regret d'un bien que j'ai perdu me cauſe une ſenſation affligeante & pénible, & une forte répugnance pour ce qui peut me rappeller le ſouvenir de mon malheur, je dis de ce regret, qu'il eſt amer, & l'analogie de l'expreſſion avec le ſentiment eſt fondé ſur la reſſemblance des affections de l'ame. L'effet naturel des paſſions eſt en nous bien ſouvent le même que celui des impreſſions des objets du dehors: l'amour, la colere, le deſir violent fait ſur le ſang l'effet d'une chaleur ardente; la frayeur, celui d'un grand froid. Delà toutes ces métaphores de brûler de colere, d'impatience & d'amour, d'être glacé d'effroi, de friſſonner de crainte. Voilà ce que j'entends par la reſſemblance d'effet. C'eſt ſous ce rapport, que me ſemble auſſi juſte qu'ingénieuſe la réponſe de Marius, à qui l'on reprochoit d'avoir, dans la guerre des Cimbres, donné le droit de bourgeoiſie à Rome, à mille étrangers, qui s'étoient diſtingués. Les loix, lui diſoit-on, défendent pareille choſe. Il répondit que le bruit des armes l'avoit empêché d'entendre ce que diſoient les loix.

2°. Une reſſemblance de mouvement. On vient de voir que la premiere analogie des *images* porte ſur le caractere des ſenſations. Celle-ci porte ſur leur durée, & leur ſucceſſion plus lente ou plus rapide. Si nous obſervons d'abord une analogie naturelle entre la progreſſion de lieu & la progreſſion de tems, entre l'étendue ſucceſſive & l'étendue permanente, l'une peut donc être l'*image* de l'autre, & le lieu nous peindra le tems. Un ſourd & muet de naiſſance, pour exprimer le paſſé montroit l'eſpace qui étoit derriere lui; & l'eſpace qui étoit devant, pour exprimer l'avenir. Nous les déſignons à-peu-près de même: *les tems reculés, j'avance en âge, les années s'écoulent*. Quoi de plus clair & de plus juſte que cette *image* dont ſe ſert Montagne pour dire qu'il s'occupe agréablement du paſſé ſans s'inquiéter de l'avenir, *les ans peuvent m'entraîner, mais à reculons?*

Cette analogie eſt dans la nature, parce que les objets ſe ſuccedent pour moi dans l'eſpace comme

dans la durée, & que ma penſée opere de même pour les concevoir dans leur ordre, ſoit qu'ils exiſtent enſemble en divers lieux, ou ſoit que dans un même lieu ils exiſtent en divers tems.

Il y a de plus une correſpondance naturelle entre la viteſſe ou la lenteur des mouvemens des corps, & la viteſſe ou la lenteur des mouvemens de l'ame, & en cela le phyſique & le moral, l'intellectuel & le ſenſible ont une parfaite analogie entr'eux, & par conſéquent un rapport naturellement établi entre les idées & les *images*. (*Voyez* ANALOGIE *Suppl.*)

Mais ſouvent la facilité d'appercevoir une idée ſous une *image* eſt un effet de l'habitude, & ſuppoſe une convention. De-là vient que toutes les *images* ne peuvent ni ne doivent être tranſplantées d'une langue dans une autre langue; & lorſqu'on dit qu'une *image* ne ſauroit ſe traduire, ce n'eſt pas tant la diſette de mots qui s'y oppoſe, que le défaut d'exercice dans la liaiſon des deux idées. Toute *image* tirée des coutumes étrangeres, n'eſt reçue parmi nous que par adoption; & ſi les eſprits n'y ſont pas habitués, le rapport en ſera difficile à ſaiſir. *Hoſpitalier* exprime une idée claire en françois comme en latin, dans ſon acception primitive: on dit, *les Dieux hoſpitaliers*, *un peuple hoſpitalier*; mais cette idée ne nous eſt pas aſſez familiere pour ſe préſenter d'abord, à propos d'un arbre qui donne aſyle aux voyageurs: ainſi l'*umbram hoſpitalem* d'Horace, traduit à la lettre par un *ombrage hoſpitalier*, ne ſeroit pas entendu ſans le ſecours de la réflexion.

Il arrive auſſi que dans une langue, l'opinion attache du ridicule ou de la baſſeſſe à des *images*, qui, dans une autre langue, n'ont rien que de noble & de décent. La métaphore de ces deux beaux vers de Corneille,

Sur les noires couleurs d'un ſi triſte tableau,
Il faut paſſer l'éponge, ou tirer le rideau,

n'auroit pas été ſoutenable chez les Romains, où l'éponge étoit un mot ſale.

Les anciens ſe donnoient une licence que notre langue n'admet pas: dès qu'un même objet faiſoit ſur les ſens deux impreſſions ſimultanées, ils attribuoient indiſtinctement l'une à l'autre: par exemple, ils diſoient à leur choix, un *ombrage frais*, ou une *fraîcheur ſombre*: *frigus opacum*; ils diſoient d'une forêt, qu'elle étoit obſcurcie d'une *noire frayeur*, au lieu de dire qu'elle étoit *effrayante par ſon obſcurité profonde*: *caligantem nigrâ formidine lucum*: c'eſt prendre la cauſe pour l'effet. Nous ſommes plus difficiles; & ce qui pour eux étoit une élégance, ſeroit pour nous un contre-ſens.

Telle *image* eſt claire comme expreſſion ſimple, qui s'obſcurcit dès qu'on veut l'étendre. *S'enivrer de louange*, eſt une façon de parler familiere: *s'enivrer* eſt pris là pour un terme primitif; celui qui l'entend ne ſoupçonne pas qu'on lui préſente la louange comme une liqueur ou comme un parfum. Mais ſi vous ſuivez l'*image*, & que vous diſiez, *un roi s'enivre des louanges que lui verſent les flatteurs*, ou *que les flatteurs lui font reſpirer*, vous éprouverez que celui qui a reçu *s'enivrer de louange* ſans difficulté, ſera étonné d'entendre, *verſer la louange*, *reſpirer la louange*, & qu'il aura beſoin de réflexion pour ſentir que l'un eſt la ſuite de l'autre. La difficulté ou la lenteur de la conception vient alors de ce que le terme moyen eſt ſous-entendu: *verſer* & *s'enivrer* annoncent une liqueur; dans *reſpirer* & *s'enivrer* c'eſt une vapeur qu'on ſuppoſe. Que la liqueur ou la vapeur ſoit expreſſément énoncée, l'analogie des termes eſt claire & frappante par le lien qui les unit. *Un roi s'enivre du poiſon de la louange que lui verſent les flatteurs*; *un roi s'enivre du parfum de la louange que les flatteurs lui font reſpirer*: tout cela devient naturel & ſenſible.

Le nectar que l'on ſert au maître du tonnerre,
Et dont nous enivrons tous les dieux de la terre,
C'eſt la louange, Iris. (La Fontaine.)

Les langues, à les analyſer avec ſoin, ne ſont preſque toutes qu'un recueil d'*images*, que l'habitude a miſes au rang des dénominations primitives, & que l'on emploie ſans s'en appercevoir. Il y en a de ſi hardies, que les poëtes n'oſeroient les riſquer ſi elles n'étoient pas reçues. Les philoſophes en uſent eux-mêmes comme de termes abſtraits, *perception*, *réflexion*, *attention*, *induction*, tout cela eſt pris de la matiere. On dit *ſuſpendre*, *précipiter ſon jugement*, *balancer les opinions*, *les recueillir*, &c. On dit que *l'ame s'éleve*, que *les idées s'étendent*, que *le génie étincelle*, que *Dieu vole ſur les ailes des vents*, qu'*il habite en lui-même*, que *ſon ſouffle anime la matiere*, que *ſa voix commande au néant*, &c. Tout cela eſt familier, non-ſeulement à la poéſie, mais à la philoſophie la plus exacte, à la théologie la plus auſtere. Ainſi, à l'exception de quelques termes abſtraits, le plus ſouvent confus & vague, tous les ſignes de nos idées ſont empruntés des objets ſenſibles. Il n'y a donc pour l'emploi des *images* uſitées, d'autres ménagemens à garder que les convenances du ſtyle.

Il eſt des *images* qu'il faut laiſſer au peuple; il en eſt qu'il faut réſerver au langage héroïque; il en eſt de communes à tous les ſtyles & à tous les tons. Mais c'eſt au goût formé par l'uſage à diſtinguer ces nuances.

Quant au choix des *images*, rarement employées ou nouvellement introduites dans une langue, il faut y apporter beaucoup plus de circonſpection & de ſévérité. Que les *images* reçues ne ſoient point exactes; que l'on diſe de l'eſprit, qu'*il eſt ſolide*, de la penſée, qu'*elle eſt hardie*, de l'attention, qu'*elle eſt profonde*; celui qui emploie ces *images* n'en garantit pas la juſteſſe, & ſi on lui demande pourquoi il attribue la ſolidité à ce qu'il appelle un *ſouffle* (*ſpiritus*), la hardieſſe à l'action de penſer, (*penſare*), la profondeur à la direction du mouvement (*tendere ad*), car tel eſt le ſens primitif d'eſprit, de penſée & d'attention, il n'a qu'un mot à répondre: *cela eſt reçu*; *je parle ma langue*.

Mais s'il emploie de nouvelles *images*, on a droit d'exiger de lui qu'elles ſoient juſtes, claires, ſenſibles, & d'accord avec elles-mêmes. C'eſt à quoi les écrivains, même les plus élégans, ont manqué plus d'une fois.

Je viens de lire dans Brumoi, que la comédie Grecque, dans ſon troiſieme âge, *ceſſa d'être une Mégere*, *& devint* ... quoi? *un miroir*. Quelle analogie y a-t-il entre un miroir & une Mégere?

Il y a des *images*, qui, ſans être préciſément fauſſes, n'ont pas cette vérité ſenſible qui doit nous ſaiſir au premier coup-d'œil. Vous repréſentez-vous un jour vaſte par le ſilence, *dies per ſilentium vaſtus*? Il eſt vrai que le jour des funérailles de Germanicus, Rome dut être changée en une vaſte ſolitude, par le ſilence qui régnoit dans ſes murs; mais après avoir développé la penſée de Tacite, on ne ſaiſit point encore ſon *image*.

La Fontaine ſemble l'avoir priſe de Tacite:

Craignez le fond des bois & leur vaſte ſilence.

Mais ici l'*image* eſt claire & juſte: on ſe tranſporte au milieu d'une ſolitude immenſe, où le ſilence regne au loin; & *ſilence vaſte* qui paroît hardi, eſt beaucoup plus ſenſible que *ſilence profond* qui eſt devenu ſi familier.

Lucain avoit dit avant La Fontaine:

Cæsar sollicito per vasta silentia gressu,
Vix famulis audenda parat.

Traduisez, *tibi rident æquora ponti* de Lucrece : *la mer prend une face riante*, est une façon de parler très-claire en elle-même, & qui cependant ne peint rien. La mer est paisible, mais elle ne rit point; & dans aucune langue *rident* ne peut se traduire, à moins qu'on ne change l'*image*.

Distinguons cependant une *image* confuse d'une *image* vague. Celle-ci peut être claire quoiqu'indéfinie; l'*étendue*, l'*élévation*, la *profondeur* sont des termes vagues, mais clairs : il faut même bien se garder de déterminer certaines expressions dont le vague fait toute la force. *Omnia pontus erat*, *tout n'étoit qu'un Océan*, dit Ovide en parlant du déluge; *tout étoit Dieu*, *excepté Dieu même*, dit Bossuet en parlant des siecles d'idolâtrie; *je ne vois le tout de rien*, dit Montagne; & Lucrece, pour exprimer la grandeur du système d'Epicure :

. . . . . *Extra*
Processit longè flammantia mœnia mundi,
Atque omne immensum peragravit mente animoque.

Du monde il a franchi la barriere enflammée,
Et son ame a d'un vol parcouru l'infini.

N'oublions pas cet effrayant tableau que fait le pere La Rue du pécheur après sa mort : *environné de l'éternité, & n'ayant que son péché entre son Dieu & lui.* N'oublions pas non plus cette réponse d'un moine de la Trape, à qui l'on demandoit ce qu'il avoit fait là depuis quarante ans qu'il y étoit, *cogitavi dies antiquos & annos æternos in mente habui.* C'est le vague & l'immensité de ces *images* qui en fait la force & la sublimité.

Pour s'assurer de la justesse & de la clarté d'une *image* en elle-même, il faut se demander en écrivant, que fais je de mon idée ? une colonne, un fleuve, une plante ? L'*image* ne doit rien présenter qui ne convienne à la plante, à la colonne, au fleuve, *&c.* La regle est simple, sûre & facile; rien n'est plus commun cependant que de la voir négliger, & sur-tout par les commençans qui n'ont pas fait de leur langue une étude philosophique.

L'analogie de l'*image* avec l'idée exige encore plus d'attention que la justesse de l'*image* en elle-même, comme étant plus difficile à saisir. Nous avons dit que toute *image* suppose une ressemblance, ainsi que toute comparaison; mais la comparaison développe les rapports, l'*image* ne fait que les indiquer : il faut donc que l'*image* soit au moins aussi juste que la comparaison peut l'être. L'*image* qui ne s'applique pas exactement à l'idée qu'elle enveloppe, l'obscurcit au lieu de la rendre sensible; il faut que le voile ne fasse aucun pli, ou que du moins, pour parler le langage des peintres, le nud soit bien ressenti sous la draperie.

Après la justesse & la clarté de l'*image*, je place la vivacité. L'effet que l'on se propose étant d'affecter l'imagination, les traits qui l'affectent le plus doivent avoir la préférence.

Tous les sens contribuent proportionnellement au langage figuré. Nous disons le *coloris des idées*, la *voix des remords*, la *dureté de l'ame*, la *douceur du caractere*, l'*odeur de la bonne renommée.* Mais les objets de la vue, plus clairs, plus vifs & plus distincts, ont l'avantage de se graver plus avant dans la mémoire, & de se retracer plus facilement : la vue est par excellence le sens de l'imagination, & les objets qui se communiquent à l'ame par l'entremise des yeux vont s'y peindre comme dans un miroir; aussi la vue est-elle celui de tous les sens qui enrichit le plus le langage poétique. Après la vue, c'est le toucher; après le toucher, c'est l'ouie; après l'ouie vient le goût; & l'odorat, le plus foible de tous, fournit à peine une *image* entre mille. Parmi les objets du même sens, il en est de plus vifs, de plus frappans, de plus favorables à la peinture. Mais le choix en est au-dessus des regles, c'est au sens intime à le déterminer.

C'est peu que l'*image* soit une expression juste, il faut encore qu'elle soit une expression naturelle, c'est-à-dire, qu'elle paroisse avoir dû se présenter d'elle-même à celui qui l'emploie. Les peintres nous donnent un exemple de la propriété des *images*, ils couronnent les Naïades de perles & de corail, les bergeres de fleurs, les ménades de pampre, Uranie d'étoiles, *&c.*

Les productions, les accidens, les phénomenes de la nature different suivant les climats. Il n'est pas vraisemblable que deux amans qui n'ont jamais dû voir des palmiers, en tirent l'*image* de leur union. Il ne convient qu'au peuple du Levant, ou à des esprits versés dans la poésie orientale, d'exprimer le rapport de deux extrêmes par l'*image* du cedre à l'hyssope.

L'habitant d'un climat pluvieux compare la vue de ce qu'il aime à la vue d'un ciel sans nuages. L'habitant d'un climat brûlant la compare à la rosée. A la Chine, un empereur qui fait la joie & le bonheur de son peuple, est semblable au vent du midi. Voyez combien sont opposées l'un à l'autre les idées que présente l'*image* d'un fleuve débordé à un berger des bords du Nil & à un berger des bords de la Loire. Il en est de même de toutes les *images* locales, que l'on ne doit transplanter qu'avec beaucoup de précaution.

Les *images* sont aussi plus ou moins familieres, suivant les mœurs, les opinions, les usages, les conditions, *&c.* Un peuple guerrier, un peuple pasteur, un peuple matelot ont chacun leurs *images* habituelles : ils les tirent des objets qui les occupent, qui les affectent, qui les intéressent le plus. Un chasseur amoureux se compare au cerf qu'il a blessé :

Portant par-tout le trait dont je suis déchiré.

Un berger dans la même situation se compare aux fleurs exposées aux vents du midi,

Floribus austrum perditus immisi. Virg.

C'est ce qu'on doit observer avec un soin particulier dans la poésie dramatique. *Britannicus* ne doit pas être écrit comme *Athalie*, ni *Polieucte* comme *Cinna*. Aussi les bons poëtes n'ont-ils pas manqué de prendre la couleur des lieux & des tems, soit de propos délibéré, soit par sentiment & par goût, l'imagination remplie de leur sujet, l'esprit imbu de la lecture des auteurs qui devoient leur donner le ton. On reconnoît les prophetes dans *Athalie*, Tacite dans *Britannicus*, Séneque dans *Cinna*, & dans *Polieucte* tout ce que le dogme & la morale de l'évangile ont de sublime & de touchant.

C'est un heureux choix d'*images* inusitées parmi nous, mais rendues naturelles par les convenances, qui fait la magie du style de *Mahomet* & d'*Alzire*, & qui manque peut-être à celui de *Bazajet*. Croiroit-on que les harangues des sauvages du Canada sont du même style que le rôle de Zamore ? En voici un exemple frappant. On propose à l'une de ces nations de changer de demeure, le chef des sauvages répond : « Cette terre nous a nourris, l'on veut que nous l'a» bandonnions ! Qu'on la fasse creuser, on trouvera » dans son sein les ossemens de nos peres. Faut» il donc que les ossemens de nos peres se levent » pour nous suivre dans une terre étrangere » ? Virgile a dit de ceux qui se donnent la mort,

Lucemque perosi projecere animas :
Ils ont fui la lumiere & rejetté leur ame.

Les ſauvages diſent en ſe dévouant à la guerre, *je jette mon corps loin de moi.*

On a long-tems attribué les figures du ſtyle oriental au climat; mais on a trouvé des *images* auſſi hardies dans les poéſies des Iſlandois, dans celles des anciens Écoſſois, & dans les harangues des ſauvages du Canada, que dans les écrits des Perſans & des Arabes. Moins les peuples ſont civiliſés, plus leur langage eſt figuré, ſenſible. C'eſt à meſure qu'ils s'éloignent de la nature, & non pas à meſure qu'ils s'éloignent du ſoleil, que leurs idées ſe dépouillent de cette écorce, dont elles étoient revêtues, comme pour tomber ſous les ſens.

Il y a des phénomenes dans la nature, des opérations dans les arts qui, quoique préſens à tous les hommes, ne frappent vivement que les yeux des philoſophes ou des artiſtes. Ces *images* d'abord réſervées au langage des arts & des ſciences, ne doivent paſſer dans le ſtyle oratoire ou poétique qu'à meſure que la lumiere des ſciences & des arts ſe répand dans la ſociété. Le reſſort de la montre, la bouſſole, le téleſcope, le priſme, *&c.* fourniſſent aujourd'hui au langage familier des *images* auſſi naturelles, auſſi peu recherchées que celles du miroir & de la balance. Mais il ne faut hazarder ces tranſlations nouvelles qu'avec la certitude que les deux termes ſont bien connus, & que le rapport en eſt juſte & ſenſible.

Le poëte lui ſeul, comme poëte, peut employer les *images* de tous les tems, de tous les lieux, de toutes les ſituations de la vie. De-là vient que les morceaux épiques ou lyriques dans leſquels le poëte parle lui-même en qualité d'homme inſpiré, ſont les plus abondans, les plus variés en *images*. Il a cependant lui-même des ménagemens à garder.

1°. Les objets d'où il emprunte ſes métaphores doivent être préſens aux eſprits cultivés.

2°. S'il adopte un ſyſtême, comme il y eſt ſouvent obligé, celui, par exemple, de la théologie, ou celui de la mythologie, celui d'Epicure ou celui de Newton, il ſe borne lui-même dans le choix des *images*, & s'interdit tout ce qui n'eſt pas analogue au ſyſtême qu'il a ſuivi.

Quoique Le Dante ait voulu figurer par l'Hélicon, par Uranie & par le chœur des muſes, ce n'eſt pas dans un ſujet comme celui du purgatoire qu'il eſt décent de les invoquer.

3°. Les *images* que l'on emploie doivent être du ton général de la choſe, élevées dans le noble, ſimples dans le familier, ſublimes dans l'enthouſiaſme, & toujours plus vives, plus frappantes que la peinture de l'objet même, ſans quoi l'imagination écarteroit ce voile inutile; c'eſt ce qui arrive ſouvent à la lecture des poëmes dont le ſtyle eſt trop figuré.

4°. Si le poëte adopte un perſonnage, un caractere, ſon langage eſt aſſujetti aux mêmes convenances que le ſtyle dramatique: il ne doit ſe ſervir alors pour peindre ſes ſentimens & ſes idées, que des *images* qui ſont préſentes au perſonnage qu'il a pris.

5°. Les *images* ſont d'autant plus frappantes que les objets en ſont plus familiers; & comme on écrit ſur-tout pour ſon pays, le ſtyle poétique doit avoir naturellement une couleur natale. Cette réflexion a fait dire à un homme de goût, qu'il ſeroit à ſouhaiter pour la poéſie françoiſe que Paris fût un port de mer. Cependant il y a des *images* tranſplantées que l'habitude rend naturelles: par exemple, on a remarqué que chez les peuples proteſtans qui liſent les livres ſaints en langue vulgaire, la poéſie a pris le ſtyle oriental. C'eſt de toutes ces relations obſervées avec ſoin que réſulte l'art d'employer les *images* & de les placer à propos.

Mais une regle plus délicate & plus difficile à preſcrire, c'eſt l'économie & la ſobriété dans la diſtribution des *images*. Si l'objet de l'idée eſt de ceux que l'imagination ſaiſit & retrace aiſément & ſans confuſion, il n'a beſoin pour la frapper que de ſon expreſſion naturelle, & le coloris étranger de l'*image* n'eſt plus que de décoration; mais ſi l'objet, quoique ſenſible par lui-même, ne ſe préſente à l'imagination que foiblement, confuſément, ſucceſſivement, ou avec peine, l'*image* qui le peint avec force, avec éclat, & ramaſſé comme en un ſeul point, cette *image* vive & lumineuſe éclaire & ſoulage l'eſprit autant qu'elle embellit le ſtyle. On conçoit ſans peine les inquiétudes & les ſoucis dont l'ambitieux eſt agité; mais combien l'idée en eſt plus ſenſible, quand on les voit voltiger ſous des lambris dorés & dans les plis des rideaux de pourpre!

Non enim gazæ neque conſulares,
Summovet lictor miſeros tumultus
Mentis, & curas laqueata circum,
Tecta volantes. Horat.

La Fontaine dit en parlant du veuvage:

On fait un peu de bruit, & puis on ſe conſole;

mais il ajoute:

Sur les ailes du tems la triſteſſe s'envole.
Le tems ramene les plaiſirs.

Et je n'ai pas beſoin de faire ſentir ici quel agrément l'idée reçoit de l'*image*. Le choc de deux maſſes d'air qui ſe repouſſent dans l'atmoſphere eſt ſenſible par ſes effets; mais cet objet vague & confus n'affecte pas l'imagination comme la lutte des aquilons & du vent du midi, *precipitem Africum decertantem aquilonibus*. Cette *image* eſt frappante au premier coup-d'œil, l'eſprit la ſaiſit & l'embraſſe. Quelle collection d'idées réunies & rendues ſenſibles dans ce demi-vers de Lucain, qui peint la douleur errante & muette!

Erravit ſine voce dolor.

& dans cette *image* de Rome accablée ſous ſa grandeur,

Nec ſe Roma ferens;

Et dans ce tableau de Séneque: *non miror ſi quando impetum capit (Deus) ſpectandi magnos viros colluctantes cum aliqua calamitate!* « Dieu ſe plaît à éprouver les » grands hommes par des calamités ». Cette idée ſeroit belle encore exprimée tout ſimplement; mais quelle force ne lui donne pas l'*image* dont elle eſt revêtue! Les grands hommes & les calamités ſont aux priſes, & le ſpectateur du combat c'eſt Dieu.

Quand l'*image* donne à l'objet le caractere de beauté qu'il doit avoir, qu'elle le pare ſans le cacher, avec goût & avec décence, elle convient à tous les ſtyles & s'accorde avec tous les tons. Mais pour peu que le langage figuré s'éloigne de ces regles, il refroidit le pathétique, il énerve l'éloquence, il ôte au ſentiment ſa ſimplicité touchante, aux graces leur ingénuité. Les *images* ſont des fleurs, qui pour être ſemées avec goût, demandent une main délicate & légere.

La poéſie elle-même perd ſouvent à préférer le coloris de l'*image* au coloris de l'objet. La ceinture de Vénus, cette allégorie ſi ingénieuſe, eſt encore bien inférieure à la peinture naive & ſimple de la beauté dont elle eſt le ſymbole. Vénus ayant des charmes à communiquer à Junon, ne pouvoit lui donner qu'un voile, & rien au monde n'eſt mieux peint; mais des traits répandus ſur ce voile, ſe fait-on l'*image* de la beauté, comme ſi le même pinceau l'eût exprimée au naturel & ſans aucune allégorie?

En général toutes les fois que la nature eſt belle & touchante en elle-même, c'eſt dommage de la voiler.

Mais ce n'eſt pas aſſez que l'idée ait beſoin d'être embellie, il faut qu'elle mérite de l'être. Une penſée triviale revêtue d'une *image* pompeuſe ou brillante, eſt ce qu'on appelle du *phébus :* on croit voir une phyſionomie baſſe & commune ornée de fleurs & de diamans. Cela revient à ce premier principe, que l'*image* n'eſt faite que pour rendre l'idée ſenſible. Si l'idée ne mérite pas d'être ſentie, ce n'eſt pas la peine de la colorer.

En obſervant ces deux regles, ſavoir, de ne jamais revêtir l'idée que pour l'embellir, & de ne jamais embellir que ce qui en mérite le ſoin, on évitera la profuſion des *images*, on ne les employera qu'à propos : c'eſt-là ce qui fait le charme & la beauté du ſtyle de Racine & de la Fontaine. Il eſt riche & n'eſt point chargé : c'eſt l'abondance du génie que le goût ménage & répand.

La continuation de la même *image* eſt une affectation que l'on doit éviter, ſur-tout dans le dramatique, où les perſonnages ſont trop émus pour penſer à ſuivre une allégorie. C'étoit le goût du ſiecle de Corneille, & lui-même il s'en eſt reſſenti.

En changeant d'idée, on peut immédiatement paſſer d'une *image* à une autre ; mais le retour du figuré au ſimple eſt indiſpenſable ſi l'on s'étend ſur la même idée, ſans quoi l'on ſeroit obligé de ſoutenir la premiere *image*, ce qui dégénere en affectation, ou de préſenter le même objet ſous deux *images* différentes, eſpece d'inconſéquence qui choque le bon ſens & le goût.

Il y a des idées qui veulent être relevées ; il y en a qui veulent que l'*image* les abaiſſe au ton du ſtyle familier. Ce grand art n'a point de regles, & ne ſauroit ſe raiſonner. Entendez Lucrece, parlant de la ſuperſtition : comme l'*image* qu'il emploie agrandit ſon idée !

Humana ante oculos fœde cum vita jaceret
In terris, oppreſſa gravi ſub religione,
Quæ caput a cœli regionibus oſtendebat.

Voyez des idées auſſi grandes préſentées avec toutes leur force ſous les traits les plus ingénus. « C'eſt le » déjeuner d'un petit ver que le cœur & la vie d'un » grand empereur », dit Montagne ; & en parlant de la guerre : « Ce furieux monſtre à tant de bras & » à tant de têtes c'eſt toujours l'homme foible, » calamiteux & miſérable, c'eſt une fourmilliere » émue. L'homme eſt bien inſenſé, dit-il encore, » il ne ſauroit forger un ciron, & il forge des dieux » par douzaine ». Avec quelle ſimplicité la Fontaine a peint une mort tranquille !

On ſortoit de la vie ainſi que d'un banquet,
Remerciant ſon hôte & faiſant ſon paquet.

Ce qui rend cette familiarité frappante, c'eſt l'élévation d'ame qu'elle annonce ; car il faut planer au-deſſus des grands objets pour les voir au rang des petites choſes ; & c'eſt en général ſur la ſituation de l'ame de celui qui parle que le poëte doit ſe régler pour élever ou abaiſſer l'*image*.

Dans tous les mouvemens impétueux, comme l'enthouſiaſme, la paſſion, *&c.* le ſtyle s'enfle de lui-même ; il ſe tempere ou s'affoiblit quand l'ame s'appaiſe ou s'épuiſe : ainſi toutes les fois que la beauté du ſentiment eſt dans le calme, l'*image* eſt d'autant plus belle, qu'elle eſt plus ſimple & plus familiere. Les exemples de cette ſimplicité précieuſe ſont rares chez les modernes, ils ſont communs chez les anciens, & je ne peux trop inviter les jeunes poëtes à s'en nourrir l'eſprit & l'ame.

Quant à l'abus des *images* qu'on appelle *jeux de mots*, cet abus conſiſte dans la fauſſeté des rapports.

Les rapports du figuré au figuré ne ſont que des relations d'une *image* à une *image*, ſans que ni l'une ni l'autre ſoit donnée pour l'objet réel. C'eſt ainſi que l'on compare les chaînes de l'amour avec celles de l'ambition, & que l'on dit que celles-ci ſont plus peſantes & moins fragiles. Alors ce ſont les idées même que l'on compare ſous des noms étrangers.

Mais c'eſt abuſer des termes que d'établir une reſſemblance réelle du figuré au ſimple : l'*image* n'eſt qu'une comparaiſon dans le ſens de celui qui l'emploie ; c'eſt la donner pour l'objet même que de lui attribuer les mêmes rapports qu'à l'objet, comme dans ces vers :

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.
(Rac.)
Elle fuit, mais en Parthe, en me perçant le cœur.
(Corn.)

De la fiction à la réalité les rapports ſont pris à la lettre, & non pas de la métaphore à la réalité : par exemple, après avoir changé Sirinx en roſeau, le poëte en peut faire une flûte ; mais quoiqu'il appelle des lys & des roſes les couleurs d'une bergere, il n'en fera pas un bouquet : Pourquoi cela ? C'eſt que la métamorphoſe de Sirinx eſt donnée pour un fait dont le poëte eſt perſuadé ; au lieu que les lys & les roſes ne ſont qu'une comparaiſon dans l'eſprit même du poëte : c'eſt pour n'avoir pas fait cette diſtinction ſi facile, que tant de poëtes ont donné dans les jeux de mots, l'un des vices les plus oppoſés au naturel, qui fait le charme du ſtyle poétique. (*M.* MARMONTEL.)

IMAGE, (*Hiſt. anc. & mod.*) Il n'eſt rien dit dans le *Dictionnaire raiſonné des Sciences*, &c. du pouvoir des *images*. Nous y ſuppléerons par quelques exemples de ce pouvoir étonnant. Un tableau qui repréſente Palamede condamné à mort par ſes amis, jette le trouble dans l'ame d'Alexandre ; il rappelle à ce prince le traitement cruel qu'il a fait à Ariſtonicus. Une courtiſanne au milieu d'une joie diſſolue vient par haſard à fixer les yeux ſur le portrait d'un philoſophe, elle a honte tout-à-coup de ſes déſordres, & embraſſe la vertu la plus rigide. Un roi Bulgare ſe fait chrétien pour avoir vu un tableau du jugement dernier. Céſar voit à Cadix le portrait d'Alexandre, & ſe reproche de n'avoir encore rien fait de glorieux à l'âge où eſt mort Alexandre.

Amurat IV. voulant réprimer l'inſolence des janiſſaires & des ſpahis, ne leur fait aucun reproche, il ſort à cheval du ſerrail, va à l'hippodrome, y tire de l'arc & lance ſa ſagaye ; la dextérité & la force que montre ce prince, étonnent ſes troupes, elles rentrent dans le devoir. On tente de conſoler une femme qui a perdu ſon mari : elle fait ſigne, en mettant la main ſur ſon cœur, que c'eſt-là qu'eſt renfermé ſon chagrin, & qu'il ne peut ſe guérir. Un tel geſte eſt plus expreſſif que tous les diſcours qui ſeroient échappés à ſa douleur.

La mort de Germanicus, par le célebre le Pouſſin, inſpire de l'attendriſſement pour ce prince, & de l'indignation contre Tibere.

Le Pouſſin veut repréſenter toute la douleur que peuvent reſſentir des meres qui voient égorger leurs enfans ſous leurs yeux, & dans leur ſein même ; il ne peint qu'une femme ſur le devant de ſon tableau du maſſacre des innocens ; *plus intelligitur quam pingitur.*

Il eſt remarquable que deux femmes aient rétabli les *images :* l'une eſt l'impératrice Irene, veuve de Léon IV, la premiere femme qui monta ſur le trône des Céſars, & la premiere qui fit périr ſon fils pour y régner. L'autre eſt l'impératrice Théodora, veuve de Théophile. Sous Irene ſe tint, en 786, le deuxieme concile de Nicée ſeptieme général, où il y eut trois cens cinquante peres. C'eſt le concile que Charlemagne refuſa de recevoir à Francfort. (*C.*)

§ IMAGINATION, ſ. f. (*Belles-Lettres.*) On appelle ainſi cette faculté de l'ame qui rend les objets préſens à la penſée. Elle ſuppoſe dans l'entendement une appréhenſion vive & forte, & la facilité la plus prompte à reproduire ce qu'il a reçu. Quand l'*imagination* ne fait que retracer les objets qui ont frappé les ſens, elle ne differe de la mémoire que par la vivacité des couleurs. Quand de l'aſſemblage des traits que la mémoire a recueillis, l'*imagination* compoſe elle-même des tableaux dont l'enſemble n'a point de modele dans la nature, elle devient créatrice, & c'eſt alors qu'elle appartient au génie.

Il eſt peu d'hommes en qui la réminiſcence des objets ſenſibles ne devienne, par la réflexion, par la contention de l'eſprit, aſſez vive, aſſez détaillée pour ſervir de modele à la Poéſie. Les enfans même ont la faculté de ſe faire une image frappante, non-ſeulement de ce qu'ils ont vu, mais de ce qu'ils ont ouï dire d'intéreſſant, de pathétique. Tous les hommes paſſionnés ſe peignent avec chaleur les objets relatifs au ſentiment qui les occupe. La méditation dans le poëte peut opérer les mêmes effets : c'eſt elle qui couve les idées & les diſpoſe à la fécondité ; & quand il peint foiblement, vaguement, confuſément, c'eſt le plus ſouvent pour n'avoir pas donné à ſon objet toute l'attention qu'il exige.

Vous avez à peindre un vaiſſeau battu par la tempête, & ſur le point de faire naufrage. D'abord ce tableau ne ſe préſente à votre penſée que dans un lointain qui l'efface ; mais voulez-vous qu'il vous ſoit plus préſent ? Parcourez des yeux de l'eſprit les parties qui le compoſent : dans l'air, dans les eaux, dans le vaiſſeau même, voyez ce qui doit ſe paſſer. Dans l'air, des vents mutinés qui ſe combattent, des nuages qui éclipſent le jour, qui ſe choquent, qui ſe confondent, & qui de leurs flancs ſillonnés d'éclairs vomiſſent la foudre avec un bruit horrible. Dans les eaux, les vagues écumantes qui s'élevent juſqu'aux nues, des lames polies comme des glaces qui réfléchiſſent les feux du ciel, des montagnes d'eau ſuſpendues ſur les abîmes qui les ſéparent, ces abîmes où le vaiſſeau paroît s'engloutir, & d'où il s'élance ſur la cime des flots. Vers la terre, des rochers aigus où la mer va ſe briſer en mugiſſant & qui préſentent aux yeux des nochers les débris récens d'un naufrage, augure effrayant de leur ſort. Dans le vaiſſeau, les antennes qui fléchiſſent ſous l'effort des voiles, les mâts qui crient & ſe rompent, les flancs même du vaiſſeau qui gémiſſent battus par les vagues & menacent de s'entr'ouvrir ; un pilote éperdu dont l'art épuiſé ſuccombe & fait place au déſeſpoir ; des matelots accablés d'un travail inutile, & qui ſuſpendus aux cordages demandent au ciel avec des cris lamentables de ſeconder leurs derniers efforts ; un héros qui les encourage, & qui tâche de leur inſpirer la confiance qu'il n'a plus. Voulez-vous rendre ce tableau plus touchant & plus terrible encore ? Suppoſez dans le vaiſſeau un pere avec ſon fils unique, des époux, des amans qui s'adorent, qui s'embraſſent, qui ſe diſent, *nous allons périr*. Il dépend de vous de faire de ce vaiſſeau le théâtre des paſſions ; & de mouvoir avec cette machine tous les reſſorts les plus puiſſans de la terreur & de la pitié. Pour cela il n'eſt pas beſoin d'une *imagination* bien féconde ; il ſuffit de réfléchir aux circonſtances d'une tempête, pour y trouver ce que je viens d'y voir. Il en eſt de même de tous les tableaux dont les objets tombent ſous les ſens : plus on y réfléchit, plus ils ſe développent. Il eſt vrai qu'il faut avoir le talent de rapprocher les circonſtances, & de raſſembler des détails qui ſont épars dans le ſouvenir ; mais dans la contention de l'eſprit la mémoire rapporte, comme d'elle-même, ces matériaux qu'elle a recueillis ; & chacun peut ſe convaincre, s'il veut s'en donner la peine, que l'*imagination* dans le phyſique eſt un talent qu'on a ſans le ſavoir.

On confond ſouvent avec l'*imagination* un don plus précieux encore, celui de s'oublier ſoi-même, de ſe mettre à la place du perſonnage que l'on veut peindre, d'en revêtir le caractere, d'en prendre les inclinations, les intérêts, les ſentimens, de le faire agir comme il agiroit, & de s'exprimer ſous ſon nom comme il s'exprimeroit lui-même. Ce talent de diſpoſer de ſoi differe autant de l'*imagination* que les affections intimes de l'ame different de l'impreſſion faite ſur les ſens. Il veut être cultivé par le commerce des hommes, par l'étude de la nature & des modeles de l'art : c'eſt l'exercice de toute la vie ; encore n'eſt-ce point aſſez. Il ſuppoſe de plus une ſenſibilité, une ſoupleſſe, une activité dans l'ame que la nature ſeule peut donner. Il n'eſt pas beſoin, comme on le croit, d'avoir éprouvé les paſſions pour les rendre, mais il faut avoir dans le cœur ce principe d'activité qui en eſt le germe, comme celui du génie. Auſſi entre mille poëtes qui ſavent peindre ce qui frappe les yeux, à peine s'en trouve-t-il un qui ſache développer ce qui ſe paſſe au fond de l'ame. La plupart connoiſſent aſſez la nature pour avoir imaginé, comme Racine, de faire exiger d'Oreſte, par Hermione, qu'il immolât Pyrrhus à l'autel ; mais quel autre qu'un homme de génie auroit conçu ce retour ſi naturel & ſi ſublime ?

Pourquoi l'aſſaſſiner ? qu'a-t-il fait ? à quel titre ?
Qui te l'a dit ?

Les alarmes de Mérope ſur le ſort d'Egiſte, ſa douleur, ſon déſeſpoir à la nouvelle de ſa mort, la révolution qui ſe fait en elle en le reconnoiſſant, ſont des mouvemens que la nature indique à tout le monde ; mais ce retour ſi vrai, ſi pathétique,

Barbare, il te reſte une mere.
Je ſerois mere encor ſans toi, ſans ta fureur.

Cet égarement où l'excès du péril étouffe la crainte dans l'ame d'une mere éperdue,

Eh bien, cet étranger, c'eſt mon fils, c'eſt mon ſang.

Ces traits, dis-je, ne ſe préſentent qu'à un poëte qui eſt devenu Mérope par la force de l'illuſion. Il en eſt de même du *Qu'il mourût* du vieil Horace, & de tous ces mouvemens ſublimes dans leur ſimplicité, qui ſemblent, quand ils ſont placés, être venus s'offrir d'eux-mêmes. Lorſque le vieux Priam, aux pieds d'Achille, dit en ſe comparant à Pélée : « Comme bien ſuis-je plus malheureux que lui ? Après tant » de calamités, la fortune impérieuſe m'a réduit à » oſer ce que jamais mortel n'oſa avant moi : elle » m'a réduit à baiſer la main homicide & teinte encore du ſang de mes enfans ». On ſe perſuade que dans la même ſituation on lui eût fait tenir le même langage ; mais cela ne paroît ſi ſimple, que parce qu'on y voit la nature ; & pour la peindre avec cette vérité, il faut l'avoir non pas ſous les yeux, non pas en idée, mais au fond de l'ame.

Ce ſentiment, dans ſon plus haut dégré de chaleur, n'eſt autre choſe que l'enthouſiaſme ; & ſi l'on appelle *ivreſſe*, *délire* ou *fureur*, la perſuaſion que l'on n'eſt plus ſoi-même, mais celui que l'on fait agir, que l'on n'eſt plus où l'on eſt, mais préſent à ce qu'on veut peindre ; l'enthouſiaſme eſt tout cela. Mais on ſe tromperoit ſi, ſur la foi de Cicéron, l'on attendoit tout des ſeules forces de la nature & du ſouffle divin, dont il ſuppoſe que les poëtes ſont animés : *Poëtam natura ipſa valere, & mentes viribus excitari, & quaſi divino quodam ſpiritu afflari.*

Il faut avoir profondément ſondé le cœur humain pour en ſaiſir avec préciſion les mouvemens variés & rapides, pour devenir ſoi-même dans la vérité

de la nature, Mérope, Hermione, Priam, & tour-à-tour chacun des perſonnages que l'on fait parler & agir. Ce que Platon appelle *manie* ſuppoſe donc beaucoup de ſageſſe, & je doute que Locke & Paſcal fuſſent plus philoſophes que Racine & Moliere. Caſtelvetro définit la poéſie pathétique : *Trovamento e eſſercitamento della perſona ingenioſa e non della furioſa.*

Non, ſans doute : l'enthouſiaſme n'eſt pas une fureur vague & aveugle, mais c'eſt la paſſion du moment, dans ſa vérité, ſa chaleur naturelle : c'eſt la vengeance ſi l'on fait parler Atrée ; l'amour, ſi l'on fait parler Ariane ; la douleur & l'indignation, ſi l'on fait parler Philoctete. Il arrive ſouvent que l'*imagination* du poëte eſt frappée, & que ſon cœur n'eſt pas ému. Alors il peint vivement tous les ſignes de la paſſion, mais il n'en a point le langage. Le Taſſe, après la mort de Clorinde, avoit Tancrede devant les yeux, auſſi l'a-t-il peint comme d'après nature,

Pallido, freddo, muto, e quaſi privo
Di movimento, al marmo gli occhi affiſſi,
Al fin ſparganda un lacrimoſo rivo,
In un languido ohime proruppe.

Mais, pour le faire parler, ce n'étoit pas aſſez de le voir, il falloit être un autre lui-même ; & c'eſt pour n'avoir pas été dans cette pleine illuſion, qu'il lui a fait tenir un langage peu naturel.

L'homme du monde qui peut mieux parler de l'enthouſiaſme, nous dit que l'enthouſiaſme raiſonnable eſt le partage des grands poëtes. Mais comment l'enthouſiaſme peut-il être gouverné par le raiſonnement ? Voici ſa réponſe : « Un poëte deſſine » d'abord l'ordonnance de ſon tableau, la raiſon » alors tient le crayon. Mais veut-il animer ſes per- » ſonnages & leur donner le caractere des paſſions, » alors l'*imagination* s'échauffe, l'enthouſiaſme agit : » c'eſt un courſier qui s'emporte dans ſa carriere ; » mais ſa carriere eſt régulierement tracée ». Il compare au grand Condé « qui méditoit avec ſageſſe, & » combattoit avec fureur. (*M.* MARMONTEL.)

§ IMITATION, (*Muſique.*) La muſique dramatique ou théâtrale concourt à l'*imitation*, ainſi que la Poéſie & la Peinture : c'eſt à ce principe commun que ſe rapportent tous les beaux-arts, comme l'a montré M. le Batteux. Mais cette *imitation* n'a pas pour tous la même étendue. Tout ce que l'imitation peut ſe repréſenter eſt du reſſort de la Poéſie. La Peinture, qui n'offre point ſes tableaux à l'imagination, mais aux ſens & à un ſeul ſens, ne peint que les objets ſoumis à la vue. La Muſique ſembleroit avoir les mêmes bornes par rapport à l'ouie ; cependant elle peint tout, même les objets qui ne ſont que viſibles : par un preſtige preſque inconcevable, elle ſemble mettre l'œil dans l'oreille, & la plus grande merveille d'un art qui n'agit que par le mouvement, eſt d'en pouvoir former juſqu'à l'image du repos. La nuit, le ſommeil, la ſolitude & le ſilence entrent dans le nombre des grands tableaux de la Muſique. On ſait que le bruit peut produire l'effet du ſilence, & le ſilence l'effet du bruit : comme quand on s'endort à une lecture égale & monotone, & qu'on s'éveille à l'inſtant qu'elle ceſſe. Mais la Muſique agit plus intimement ſur nous en excitant, par un ſens, des affections ſemblables à celles qu'on peut exciter par un autre ; &, comme le rapport ne peut être ſenſible que l'impreſſion ne ſoit forte, la Peinture dénuée de cette force ne peut rendre à la Muſique les *imitations* que celle-ci tire d'elle. Que toute la nature ſoit endormie, celui qui la contemple ne dort pas, & l'art du muſicien conſiſte à ſubſtituer à l'image inſenſible de l'objet celle des mouvemens que ſa préſence excite dans le cœur du contemplateur. Non-ſeulement il agitera la mer, animera la flamme d'un incendie, fera couler les ruiſſeaux, tomber la pluie, groſſir les torrens ; mais il peindra l'horreur d'un déſert affreux, rembrunira les murs d'une priſon ſouterreine, calmera la tempête, rendra l'air tranquille & ſerein, & répandra de l'orcheſtre une fraîcheur nouvelle ſur les boccages. Il ne repréſentera pas directement ces choſes, mais il excitera dans l'ame les mêmes mouvemens qu'on éprouva en les voyant.

J'ai dit au *mot* HARMONIE, (*Muſiq.*) *Suppl.* qu'on ne tire d'elle aucun principe qui mene à l'*imitation* muſicale, puiſqu'il n'y a aucun rapport entre des accords & les objets qu'on veut peindre, ou les paſſions qu'on veut exprimer. Je ferai voir au *mot* MÉLODIE quel eſt ce principe que l'harmonie ne fournit pas, & quels traits donnés par la nature ſont employés par la Muſique pour repréſenter ces objets & ces paſſions. (*S*)

On dit à l'*article* IMITATION, dans le *Dictionnaire raiſonné des Sciences*, &c. « Les grands maîtres la » dédaignent, & toute *imitation* trop affectée décele » preſque toujours un écolier en compoſition ».

Comme je ſuis très-perſuadé que le ſentiment de M. Rouſſeau eſt d'un grand poids en muſique, je crois devoir commenter, pour ainſi dire, cette idée.

D'abord que, pour faire une *imitation*, on gâte ou l'on altere un beau chant, on a tort ; mais ſi l'*imitation* peut avoir lieu ſans cela, pourquoi ne pas en ſaiſir l'occaſion, ſur-tout lorſque le trait de chant imité eſt une des idées principales de la piece. Il en eſt de l'*imitation* comme du *contre-point double* ; (*voyez* cet article, (*Muſiq.*) *Suppl.*) ; ſans elle, on ne peut guere faire une piece à pluſieurs parties récitantes, car chaque partie ne peut pas toujours annoncer un motif nouveau ; & ſi l'on fait répéter le même trait ſucceſſivement à chaque partie & dans la même harmonie, l'ennui s'en mêlera bientôt.

L'*imitation* fournit auſſi le moyen de reproduire ſouvent le même motif ſous un aſpect nouveau, & en diminuant ou augmentant ſon effet ſuivant l'exigence du cas. Car, par exemple, ſi l'on veut augmenter l'effet du motif, on l'annoncera dans le premier deſſus, on l'imitera dans les autres parties, en lui donnant un accompagnement foible, & d'un chant peu marqué. Mais ſi l'on veut faire reſſouvenir l'auditeur du motif ſans l'en occuper entiérement, on l'annoncera dans les parties inférieures ; on l'imitera dans une de ces mêmes parties, tandis que le deſſus aura pour accompagnement un chant plein & bien marqué ; il eſt clair que pour que cela ſe puiſſe, il faut que le trait de chant imité ſoit ſimple.

Je ne vois pas comment les *duo*, les *trio*, &c. pourront avoir lieu ſur le théâtre ſans *imitation*. Fera-t-on chanter les deux parties enſemble à la tierce ou à la ſixte ? Quel ennui, pour peu que la piece ſoit longue ! D'ailleurs ce que j'ai dit à l'*article* FUGUE revient encore ici. Eſt-il plus naturel que deux, trois ou plus de perſonnes commencent à chanter toutes enſemble les mêmes paroles, ſur le même air, ou qu'elles commencent à quelque diſtance l'une de l'autre, & en mettant dans leur chant des différences analogues à leur caractere, ſans que pour cela le chant d'une des perſonnes contrediſe celui de l'autre ? Or voilà préciſément ce que fait & enſeigne l'*imitation* ; par elle on apprend juſqu'à quel point on peut changer un chant, ſans qu'il perde entiérement ſa phyſionomie.

Il y a différentes ſortes d'*imitations*.

L'imitation renverſée ou *en rétrogradant*, lorſque la partie imitante répete à reculons les notes de la partie principale, c'eſt-à-dire en commençant par la derniere, & finiſſant par la premiere.

L'*imitation liée* ou *contrainte*, lorſque la partie imitante répete exactement & note pour note le même

même trait de chant, mais une seconde, tierce, &c, plus haut ou plus bas.

L'*imitation par mouvement contraire*, que quelques-uns appellent *renversée*, quoique Brossard donne ce nom à celle qui va en rétrogradant, comme nous l'avons déja dit. Cette sorte d'*imitation* a lieu lorsque la partie imitante répete les notes de la principale par mouvement contraire, c'est-à-dire que si la premiere procede diatoniquement ou par saut en montant, l'imitante procede diatoniquement ou par saut en descendant, & au contraire.

Enfin l'*imitation* simple ou libre, quand on reconnoît le même chant dans la partie imitante, sans qu'elle observe les mêmes intervalles ou les mêmes valeurs de notes que la partie principale. C'est de cette derniere sorte d'*imitation* que j'ai voulu parler. (*F. D. C.*)

IMMORTALITÉ, s. f. (*terme de Blason.*) bûcher du phénix, nommé ainsi du mot *immortel*, parce que, selon la fable, il se dresse lui-même son bûcher, bat des ailes dessus pour l'allumer, s'y consume, & il y naît un ver de sa cendre d'où il se forme un autre phénix.

On n'exprime l'*immortalité*, en blasonnant, que lorsqu'elle se trouve d'un autre émail que cet oiseau.

Feyne de Lavanne, à Paris; *d'argent au phénix de sable, sur son immortalité de gueules.* (*G. D. L. T.*)

IMPARFAIT, adj. (*Musique.*) Ce mot a plusieurs sens en musique.

Un accord *imparfait* est, par opposition à l'accord parfait, celui qui porte une sixte ou une dissonance; &, par opposition à l'accord plein, c'est celui qui n'a pas tous les sons qui lui conviennent & qui doivent le rendre complet. *Voyez* ACCORD, (*Musiq.*) *Dict. rais. des Sciences*, & *Supplément*.

Le tems ou mode *imparfait* étoit, dans nos anciennes musiques, celui de la division double. *Voyez* MODE, (*Musique.*) *Dict. rais. des Sciences*, &c.

Une cadence *imparfaite* est celle qu'on appelle autrement *cadence irréguliere*. *Voyez* CADENCE, (*Musique.*) *Dict. rais. des Sciences*, &c. & *Suppl.*

Une consonnance *imparfaite* est celle qui peut être majeure ou mineure, comme la tierce ou la sixte. *Voyez* CONSONNANCE, (*Musique.*) *Dict. rais. des Sciences*, &c.

On appelle, dans le plein-chant, *modes imparfaits* ceux qui sont défectueux en haut ou en bas, & restent en-deçà d'un des deux termes qu'ils doivent atteindre. (*S*)

IMPROVISER, v. n. (*Musique.*) c'est faire & chanter impromptu des chansons, airs & paroles, qu'on accompagne communément d'une guitarre ou autre pareil instrument. Il n'y a rien de plus commun en Italie, que de voir deux masques se rencontrer, se défier, s'attaquer, se riposter ainsi par des couplets sur le même air avec une vivacité de dialogue, de chant, d'accompagnement dont il faut avoir été témoin pour la comprendre.

Le mot *improvisar* est purement italien; mais comme il se rapporte à la musique, j'ai été contraint de le franciser pour faire entendre ce qu'il signifie. (*S*)

IMPUISSANCE, (*Méd. légale.*) Nos tribunaux étoient plus souvent occupés, autrefois à décider de la validité de cette imputation; l'*impuissance* prouvée est une cause de divorce; & le but du mariage ne pouvant se remplir par la difformité de l'un des conjoints, il falloit bien que les loix y portassent remede. Le petit nombre de causes de cette espece, dans ces derniers tems, sembleroit annoncer que les hommes sont moins jaloux d'avoir une postérité, à moins qu'on ne voulût supposer que les défauts de conformation sont plus rares.

On peut voir dans l'*article* IMPUISSANCE, (*Méd.*) *Dict. rais. des Sciences*, &c. les différentes especes d'*impuissance*, ou leurs causes reconnues; & pour peu qu'on voulût porter dans cette question le scepticisme raisonnable qu'inspirent les connoissances positives, on s'étonneroit de la confiance de nos peres, & même de quelques-uns de nos modernes.

Il est singulier que les femmes aient presque toujours été demanderesses & les hommes défendeurs dans les procès pour fait d'*impuissance*; on a expliqué cette singularité par des moyens qui ne faisoient pas l'éloge du sexe, mais ces allégations vagues rapportées par des auteurs qui se sont copiés, ne prouveroient pas plus la dépravation des mœurs d'autrefois, que le silence de nos femmes ne feroit l'éloge des mœurs actuelles. Les causes du divorce & ses effets concernent encore plus la politique ou les loix sociales, qu'elles n'intéressent la religion & la médecine: laissons prononcer le législateur qui veut s'éclairer sur ses vrais intérêts, & ne relevons que les erreurs dangereuses qui sont de notre ressort.

Parmi ces erreurs, l'une des plus remarquables fut le congrès public qui asservit à l'opinion & aux circonstances, celui de tous les actes des hommes qui devoit le moins en dépendre. *Voy.* CONGRÈS, *ibid.* Ce moyen ridicule & indécent, avoit été précédé par des moyens encore plus absurdes: les épreuves par le fer & le feu, & les combats des champions en champ clos, avoient été mis en usage dans des tems barbares, pour attester l'impuissance des accusés. Une époque assez mémorable, dans notre jurisprudence, fit disparoître ce monstrueux assemblage de cruautés ridicules.

L'arrêt de 1684, au sujet de l'affaire du marquis de Langey éteignit, sans doute pour toujours, un genre de preuve que le besoin sembloit avoir fait imaginer, & s'il est permis de le dire, les loix perdirent presque une ressource, que l'intérêt de la société rendoit quelquefois utile.

Une autre erreur, non moins absurde, est celle qui compte les maléfices parmi les causes d'*impuissance* & de stérilité. L'empereur Justinien ordonna dans la loi premiere, au code *De Repudiis*, que l'on prononceroit la dissolution du mariage, quand un mari & une femme auroient demeuré ensemble deux ans sans le consommer, & bientôt après il prolongea ce terme de deux ans jusqu'à trois. Dans l'usage de cette loi, les papes ordonnerent que le mariage étant déclaré nul par le défaut du mari, s'il épousoit une autre femme dont il eût des enfans, il seroit obligé de retourner avec la premiere en cas que l'*impuissance* dont il avoit été taxé eût procédé d'une cause naturelle; mais qu'il ne seroit pas obligé de la reprendre, si son *impuissance* avoit été causée par maléfice.

Cette espece de sanction, dont l'erreur fut revêtue, la rendit respectable, & l'on cessa de douter que le maléfice pût avoir un effet. Tous les auteurs, tant jurisconsultes que médecins, se copierent à la file, & malgré le progrès des connoissances, on voit encore l'auteur de l'*article* FRIGIDITÉ, du *Dict. rais. des Sciences*, en regarder les maléfices comme la cause. Il suffit d'avoir cité cette opinion au tribunal de la bonne physique, pour être dispensé de la réfuter avec détail. (*Cet article est de M. LA FOSSE, Docteur en Médecine.*)

I N

INACHUS, (*Géogr.*) petit fleuve du Peloponese, dans l'Argolide, dont parle Virgile, *Æn. liv. VII*; il passoit à Argos & se jettoit dans le golfe voisin; il prit ce nom d'*Inachus*, qui fonda, vers le tems d'Abraham, le royaume d'Argos, le plus ancien de la Grece: il étoit étranger, & on a lieu de croire qu'il venoit de Phénicie; ses descendans jouirent

long-tems de ce royaume, juſqu'à ce qu'ils en furent dépouillés par Danaüs, venu d'Egypte.

Le fleuve auquel *Inachus* avoit donné ſon nom, eut un ſort ſingulier; il fut entiérement deſſéché, ſelon les anciens, de maniere qu'on n'en voyoit aucun veſtige à Argos. Lucien obſerve à cette occaſion que les fleuves même ſont ſujets à la deſtinée qui fait diſparoître les hommes & les villes. On voit cependant encore aujourd'hui dans la plaine d'Argos, un petit fleuve ſous le nom de *Planizza*, qui ſe perd dans un marécage, près de la mer. *Géogr. de Virg. pag. 135.* (*C.*)

INCLINAISON, (*Aſtronomie.*) c'eſt l'angle que forme avec l'écliptique l'orbite d'une planete. Cet angle étant meſuré au centre du ſoleil qui eſt à l'interſection & au centre de tous les cercles de la ſphere de l'écliptique & de tous les orbites planétaires, il faut pour déterminer l'*inclinaiſon* par obſervation, connoître la latitude héliocentrique de la planete par le moyen de la latitude géocentrique obſervée, & la plus grande de toutes les latitudes héliocentriques; celle qui a lieu à 90^d des nœuds eſt néceſſairement l'*inclinaiſon* de l'orbite, mais pour éviter cette réduction au ſoleil, on choiſit le tems où le ſoleil eſt dans le nœud de la planete, c'eſt-à-dire, nous paroît à la même longitude que la planete quand elle eſt dans ſon nœud, parce qu'alors la terre paſſe en T ſur la ligne des nœuds $N S T$ (*fig. 11, planc. d'Aſtron.* dans ce *Suppl.*): ce qui rend la détermination de l'*inclinaiſon* fort ſimple. Suppoſons que la planete ſe trouve pour lors au point A de ſon orbite, de maniere qu'ayant abaiſſé la perpendiculaire $A B$ ſur le plan de l'écliptique ou de l'orbite de la terre prolongée juſques vers la planete, la ligne $T B$ qui marque ſon lieu réduit à l'écliptique ſoit perpendiculaire à la ligne $T S N$ dans laquelle ſe trouvent & le nœud de la planete & le ſoleil; l'angle d'élongation $B T S$ étant de 90^d, les lignes $A T$ & $B T$ ſont perpendiculaires à la commune ſection $T N$, l'une dans le plan de l'orbite, & l'autre dans le plan de l'écliptique; elles ſont donc entr'elles le même angle que les deux plans; c'eſt-à-dire, un angle égal à l'*inclinaiſon* que l'on cherche. Or, l'angle $A T B$ n'eſt autre choſe que la latitude même de la planete vue de la terre. Donc la latitude obſervée ſera elle-même l'*inclinaiſon* de l'orbite. Cependant comme il eſt rare de rencontrer ces deux circonſtances enſemble, c'eſt-à-dire le ſoleil dans le nœud, & la planete à 90^d du ſoleil; & que d'ailleurs cette derniere condition ne ſe rencontre que dans les planetes ſupérieures, nous avons beſoin d'une regle plus générale pour la détermination des *inclinaiſons*.

Suppoſons qu'on ait obſervé la latitude d'une planete vue de la terre, quelle qu'elle ſoit, pourvu que le ſoleil ſoit dans le nœud ou à-peu-près. Soit P la planete en un point quelconque p de ſon orbite, la terre étant toujours en T dans la ligne des nœuds $T S N$; on abaiſſe la perpendiculaire $p L$ de l'orbite de la planete ſur le plan de l'écliptique, on tire des points p & L les perpendiculaires $p R$ & $L R$ ſur la commune ſection des deux plans; l'angle $p R L$ de ces deux perpendiculaires ſera égal à l'angle des deux plans, c'eſt-à-dire, à l'*inclinaiſon* de l'orbite ſur le plan de l'écliptique. L'angle $L T p$ ſera égal à la latitude géocentrique de la planete, l'angle $R T L$ égal à l'élongation de la planete; alors la propriété ordinaire des triangles rectilignes, tels que $R T L$ & $p T L$ rectangles en R & L, donnera les deux proportions ſuivantes, ſuivant les élémens de la trigonométrie rectiligne.

$T L : R L :: R :$ ſin. $R T L$ }
$T L : p L :: R :$ tang. $L T p$ }
Donc $R L : p L ::$ ſin. $R T L :$ tang. $L T p$.

Mais dans le triangle $p R L$ rectangle en L on a cette autre proportion $R L : P L :: R :$ tang. $p R L$; donc en comparant la troiſieme proportion avec cette derniere, on aura ſin. $R T L$: tang. $L T P :: R :$ tang. $P R L$, c'eſt-à-dire, que le ſinus de l'élongation obſervée eſt au rayon comme la tangente de la latitude géocentrique eſt à la tangente de l'*inclinaiſon* que l'on cherche.

On emploie ſouvent des obſervations qui ne ſont pas faites dans les circonſtances que nous venons d'expliquer, afin d'avoir un plus grand nombre de déterminations des mêmes quantités. C'eſt après avoir calculé un nombre conſidérable d'obſervations de toutes les planetes, que j'ai déterminé leurs *inclinaiſons* dela maniere indiquée dans la table ci-jointe.

Planetes.	*Angles d'inclinaiſon.*		
Mercure,	7^d	0′	0″
Vénus,	3	23	20
Mars,	1	51	0
Jupiter,	1	19	10
Saturne,	2	30	20

Mais ces *inclinaiſons* qui ſont les latitudes vues du ſoleil, ſont ordinairement fort différentes des latitudes géocentriques que nous obſervons; celle de mercure ne va jamais pour nous à la moitié de l'*inclinaiſon*, & celle de vénus va au double.

Les calculs de l'attraction, par leſquels j'ai recherché les mouvemens des nœuds des planetes produits par leurs attractions réciproques, m'ont fait remarquer, en 1761, une choſe qu'on n'avoit pas encore ſoupçonnée, c'eſt que les *inclinaiſons* ſur l'écliptique ne ſauroient être conſtantes; j'ai trouvé par exemple que l'action de vénus diminue l'angle d'*inclinaiſon* de mercure de 8″ par ſiecle; & que l'action de jupiter diminue de 3″. L'*inclinaiſon* de mercure augmente de 10″ celle de vénus, diminue de 25″ celle de mars, & augmente de 9″ celle de ſaturne. *Voyez* NŒUD, *Dict. raiſ. des Sciences*, &c.

Les *inclinaiſons* des ſatellites de jupiter ont des variations beaucoup plus conſidérables, plus ſingulieres & plus rapides; les aſtronomes n'en ſoupçonnoient pas même la cauſe, lorſque j'ai fait voir, en 1764, que ces *inclinaiſons* provenoient du mouvement des nœuds produits par les attractions réciproques des ſatellites.

Toutes les fois que le nœud aſcendant de la planete troublante eſt plus avancé que celui de la planete troublée, l'*inclinaiſon* de celle-ci eſt diminuée pourvu que l'excès ne ſoit pas de 180^d ou à-peu-près. Cette regle eſt aiſée à appercevoir en figurant les poſitions de différens orbites les unes par rapport aux autres. Par conſéquent, ſi l'on diſpoſe les planetes dans l'ordre de la longitude de leurs nœuds aſcendans, en commençant par celle dont le nœud eſt le moins avancé, nous aurons l'ordre ſuivant; mercure, mars, vénus, jupiter & ſaturne. Cela nous indiquera que mercure contribue à augmenter les *inclinaiſons* de toutes les planetes, & que ſaturne les diminue toutes; mars diminue l'*inclinaiſon* de mercure, mais il augmente celles de vénus, de jupiter & de ſaturne, dont les nœuds ſont plus avancés, & ainſi des autres.

Ce fut ces conſidérations que perſonne n'avoit encore faites, qui m'ont donné l'explication des inégalités obſervées dans les *inclinaiſons* du ſecond & troiſieme ſatellite, inégalités ſi ſingulieres, qu'avant moi on n'en ſoupçonnoit pas même la raiſon. (*M. DE LA LANDE.*)

INCOMPOSÉ, adj. (*Muſique.*) Un intervalle *incompoſé* eſt celui qui ne peut ſe réſoudre en intervalles plus petits, & n'a point d'autre élément que

lui-même; tel, par exemple, que le dieſe enharmonique, le comma, même le ſemi-ton.

Chez les Grecs, les intervalles *incompoſés* étoient différens dans les trois genres, ſelon la maniere d'accorder les tétracordes. Dans le diatonique le ſemiton & chacun des deux tons qui le ſuivent étoient des intervalles *incompoſés*. La tierce mineure qui ſe trouve entre la troiſieme & la quatrieme corde dans le genre chromatique, & la tierce majeure qui ſe trouve entre les mêmes cordes dans le genre enharmonique, étoient auſſi des intervalles *incompoſés*. En ce ſens, il n'y a dans le ſyſtême moderne qu'un ſeul intervalle *incompoſé*; ſavoir, le ſemi-ton. *Voyez* SEMI-TON, dans le *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. (*S*)

INDÉTERMINÉS, *problêmes indéterminés*. (*Algebre. Analyſe.*) Le premier auteur qui ait donné un ouvrage ſur cette matiere eſt Diophante, mathématicien de l'école d'Alexandrie. *Voyez* dans le *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. l'*article* DIOPHANTE. Cette partie de l'analyſe fit peu de progrès juſqu'au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, où Bachet de Mézériac, un des premiers membres de l'académie Françoiſe, célebre par ſon érudition dans la langue Grecque, a donné un ſavant commentaire de Diophante, ouvrage excellent dans ce genre, ſelon M. de la Grange. Fermat, Deſcartes, Frénicle, en France, & Wallis en Angleterre, ſe propoſerent réciproquement pluſieurs problêmes de cette eſpece. Le fils de Fermat recueillit les ſolutions de ſon pere, & pluſieurs beaux théorêmes dont elles lui avoient fourni l'occaſion, dans une édition de Diophante qu'il a donnée; mais les géometres paroiſſoient avoir oublié ces queſtions, & même les mépriſer comme inutiles, lorſque M. Euler qui n'a laiſſé aucune partie des mathématiques ſans l'avoir approfondie & perfectionnée, a réveillé l'attention des géometres par de très-belles recherches ajoutées à celles de Fermat, & par des démonſtrations générales de théorêmes qu'on n'avoit trouvés que par induction. M. de la Grange s'eſt occupé enſuite des mêmes objets, & non ſeulement il a réſolu des problêmes plus généraux & plus difficiles, mais il a trouvé des méthodes plus directes, plus analytiques; car juſqu'à lui les analyſtes n'avoient qu'une eſpece de tâtonnement & de divination pour ainſi dire, & c'étoit en partie pour cela que pluſieurs ou les avoient dédaignées, ou n'avoient oſé s'y livrer. Le ſecond volume de la *Traduction françoiſe des Elémens d'Algebre*, de M. Euler, renferme un traité élémentaire, & avec les additions de M. de la Grange, une théorie preſque complette de cette partie de l'algebre. Cet article ne ſera qu'un extrait de cet ouvrage.

Problêmes indéterminés du premier dégré. Ces problêmes ſe réduiſent à trouver les valeurs en nombres entiers que peuvent avoir x & y, lorſque ces quantités ſont données par l'équation $ax - by = c$, $a\,b\,c$ étant des nombres entiers poſitifs ou négatifs.

Bachet eſt le premier qui ait donné une ſolution complette de ce problême: on l'a trouve dans ſes récréations mathématiques, intitulées: *Problêmes amuſans.*

Soit $x = a^1$, $y = b^1$ une ſolution de l'équation ci-deſſus, on aura $a^1 a - b^1 b = c = ax - by$; donc $\frac{x-a^1}{y-b^1} = \frac{b}{a}$; or, puiſque (hypotheſe) toutes ces quantités ſont des nombres entiers, & que par conſéquent a & b ne peuvent avoir un diviſeur commun qui ne diviſe également c, & par conſéquent tous les termes, on pourra regarder $\frac{b}{a}$ comme une fraction réduite à ſes plus ſimples termes, & l'on aura $x - a' = mb$, $y - b' = ma$, m étant un nombre entier poſitif au négatif; donc $x = a' + mb$, $y = b' + ma$; donc connoiſſant une ſolution, on aura toutes les autres; donc m pouvant être ou poſitif ou négatif à volonté, on aura une valeur de x entre $-\frac{b}{2}$ & $\frac{b}{2}$, & une de y entre $\frac{a}{2}$ & $-\frac{a}{2}$.

Mais puiſque $ax - by = c$ ſoit fait $x = \pm x'c$ & $y = \pm y^1 c$, nous aurons $ax' - by' = \pm 1$; donc réſolvant cette équation & prenant $x = x'c$ & $y = y'c$, nous aurons une valeur de x & de y, & par celle-là toutes les autres.

L'équation $ax' - by' = \pm 1$ eſt toujours réſoluble, puiſque réduiſant $\frac{a}{b}$ en fraction continue (*Voy.* FRACTIONS CONTINUES, *Suppl.*) prenant les valeurs approchées ſucceſſives pour $\frac{a}{b}$ & appellant $\frac{a'}{b'}$ la plus approchée, nous aurons $ab' - a'b = \pm 1$, ainſi $x = \pm ca'$ & $y = \pm cb'$ ſeront une des valeurs cherchées de x & de y.

Problêmes indéterminés dont l'équation eſt telle qu'une des variables ne monte qu'au premier dégré. La condition de ces problêmes eſt de trouver pour x & y des nombres entiers, lorſque

$$y = \frac{a + bx + cx^2 + dx^3, \&c.}{f + gx + hx^2, \&c.}$$

donc nous aurons

$$a + bx + cx^2 \ldots\ldots = Ay$$
$$f + gx + hx^2 \ldots\ldots = A$$

éliminant x nous aurons une équation de la forme $C + AB$, ou C eſt une quantité donnée en a, b, c & o, f, g, &c. & ou B eſt une fonction rationnelle & entiere des mêmes coefficiens de y & de A; donc C doit être diviſible par A; donc prenant pour A un des diviſeurs de C & l'équation $A - f - gx \ldots = o$, les racines rationnelles de cette équation, ſi elle peut en avoir, ſeront les valeurs de x qui ſatisferont au problême.

Si l'on avoit l'équation $y = \frac{a + bx + cx^2}{f}$, &c. & que $x = A$ fût une des ſolutions, il eſt aiſé de voir que $A + mf$ en ſeroit une autre, m étant un entier quelconque: or, on peut ſuppoſer que $A \pm mf$ ſoit entre $\frac{f}{2}$ & $-\frac{f}{2}$ dont eſſayant tous les nombres entiers contenus dans ces limites, on aura toutes les ſolutions premieres, deſquelles il ſera aiſé de déduire toutes les autres.

3. Soit la fonction homogene $\frac{ay^m + by^{m-1}x - \ldots}{f}$ que je ſuppoſe égale à un entier.

D'abord il eſt aiſé de voir que ſi l'on fait $x = ny - fQ$, le numérateur deviendra de la forme $a + bn + cn^2 \ldots\ldots y^m + Bf$ qui doit être diviſible par f; donc $a + bn + cn^2 \ldots y^m$ ſera diviſible par f, ſoit $f = f', f'', f''' \ldots$; $f', f'', f''' \ldots$ étant des nombres premiers, il faudra que $a + bn + cn^2 \ldots$ ſoit diviſible ou par f', ou par f'', ou par $f'f''$, &c. ou par f, parce que y ne peut être ſuppoſé diviſible par f; ainſi nous cherchons d'abord n tel que $\frac{a + bn + cn^2}{f', f'', f'''}$ ſoit un entier, & les valeurs de n trouvées nous donneront les valeurs de y premieres à f, & les autres ſuppoſitions nous donneront les autres juſqu'à y diviſible par f qui donne y^m diviſible par f.

Voilà les ſeules équations qu'on a pu réſoudre juſqu'ici pour un dégré quelconque. Je vais maintenant parler de celles du deuxieme dégré qu'on a réſolues en général.

Des équations du ſecond dégré. On obſervera d'abord que par l'algebre ordinaire on réduira la ſolution de ces équations, ſoit en nombres ſeulement rationnels, ſoit en nombres entiers, à la recherche de $\sqrt{Ax^2 + B}$, égale à une fonction rationnelle ou à un entier.

Pour le premier cas, nous obſervons que (*Voyez* DIOPHANTE, *Dict. raiſ.* &c.) ſi A ou B ſont quarrés ou égaux à l'unité, le problême ſe réſout par la méthode de Diophante; ainſi, c'eſt à rappeller la formule

propoſée à ce cas qu'il faut s'appliquer. Soit donc Ay^2+B qui doit être un quarré A, & B n'ayant point de facteurs quarrés; car s'ils en avoient, il n'y auroit qu'à diviſer A & B par les facteurs a^2, b^2, & réſoudre la queſtion $\frac{AQ^2}{a^2}+\frac{B}{b^2}$ égal à un quarré, & faire $y=\frac{aQ}{b}$.

Je fais $y=\frac{p}{q}$, p & q étant des nombres entiers premiers entr'eux $A\frac{p^2}{q^2}+B$ ſera donc un quarré, & l'équation $Ap^2+Bq^2=Q^2$ ſera réſoluble en nombres entiers. De ce que p & q ſont premiers entr'eux, p & B le ſeront auſſi; autrement il faudra que le diviſeur rBq^2 fût diviſible par r^2 & B ne l'étant que par r, ce qui eſt impoſſible. Je ferai donc $Q=nq-Aq^1$, ou n & q^1 ſont de nouvelles *indéterminés*, il en réſulte que tous les termes ont A pour facteur, excepté q^2 qui a n^2-B; donc n^2-B doit être diviſible par A: ainſi, toutes les fois que $n<\frac{A}{2}$ ne donne pas n^2-B diviſible par A, le problême n'eſt pas réſoluble.

Mais ſi $\frac{n^2-B}{A}=A'$, alors ſubſtituant dans l'équation en p, q, Q, ci-deſſus, la valeur de Q, on aura une équation By'^2+A^1 qui ſera un quarré, ſi $A^1<B$, nous aurons avancé la ſolution, ſinon la mettant ſous la forme $A''y^2+B''$ égal à un quarré, & la traitant comme la propoſée, nous aurons $\frac{n^{12}-B''}{A''}$, & ſi $n^1<\frac{A''}{2}$ donne une ſolution à cauſe de $B<A^1$, nous aurons $A'''=\frac{n^{12}-A'}{B}<A^1$, & on cherchera $B'''y^2+A''$ égal à un quarré; continuant toujours ainſi, il eſt clair que l'on trouvera néceſſairement ou équation impoſſible A 1, ou 2 égal à un quarré, ou A 1 Q^2+B 1 ^{2} égal à un quarré, toutes équations dont on connoît la ſolution; l'on voit que toutes les ſuppoſitions étant linéaires, la ſolution générale de la derniere équation donnera celle de la propoſée.

Des ſolutions en nombres entiers. On trouvera, en faiſant les mêmes ſubſtitutions que dans l'article précédent, que pour que $Q^2-Ay^2=B$, il faut $\frac{n^2-A}{B}$ ſoit égale à un nombre entier $n<\frac{B}{2}$, & enſuite il faudra que $C^1A^1y^2-2B^1Qy+C'Q^2=1$: tous ces nombres étant entiers, ſi cette équation avoit des facteurs rationnels, il n'y auroit pas de difficulté, ſinon pour ſatisfaire à cette derniere condition; on cherchera la plus petite valeur, en nombres entiers de la fonction égalée à l'unité, & ſi cette valeur eſt un, le problême ſera poſſible, ſinon il ne le ſera pas. Maintenant, pour trouver ces valeurs qui rendent la fonction ci-deſſus la plus petite, on verra que ſoit $+y^m+By^{m-1}a\ldots+Qx^m$, qui doit une quantité moindre, elle ſera

$y-ax\times y-bx\ldots\ldots\times y-(b'+e\sqrt{-1})x\times y-(b-e\sqrt{-1})x(1+b'-e'\sqrt{-1})$ &c. $=y-ax\times y-bx\ldots\times\overline{y-b'x^2+e'^2x^2}\ldots\ldots$ donc il faudra que $y-ax$, $y-b'x\times$, $y-bx$ ſoient moindres que $y'-ax'$, $y'-b'x'$, $y'-b'x$, y^1 & x^1 étant des nombres $<y$ & x; il faudra donc ſavoir, a étant un nombre donné non rationnel, quelles valeurs de y & de x donnent à $y-ax$ cette propriété; pour cela on ſuppoſera que ſoit $p-aq$ une fonction & $sp\pm qr=\pm 1$, on aura en général $r<p$, & $s<qp-aq<r-as$, & $<$ que toute fonction $x-ay$ ou x eſt entre p & r, & y entre q & s, faiſant donc $\frac{p}{q}=a$, & réduiſant en fractions continues, on aura les fractions $\frac{p}{q}$, $\frac{r}{s}$, &c. qui jouiront de la propriété ci-deſſus; donc ſi les fractions $\frac{p}{q}$, $\frac{r}{s}$, &c. ou les fonctions $p-aq\times p'-a'q'\ldots\ldots$ qu'on ſuppoſe devenir minimum ſont en nombres finis, on connoîtra le vrai minimum, & c'eſt ce qui arrive toutes les fois que a eſt rationnel, ou que la fonction eſt du ſecond dégré. *V.* FRACTIONS CONTINUES, *Suppl.*

Connoiſſant une ou pluſieurs valeurs de Q, de y, on trouvera que les autres ſeront données par l'équation $t^2-Au^2=1$, A étant une fonction des valeurs connues de Q & de y: or, cette équation admet une infinité de ſolutions, ſi A n'eſt pas négatif & eſt quarré, & n'en admet qu'une ſeule, ſi A eſt poſitif & non quarré. Connoiſſant y & Q & toutes leurs valeurs; comme nous avons les quantités cherchées égales à des fonctions linéaires de y & de Q, nous n'aurons à réſoudre que des équations *indéterminées* linéaires, & l'on trouvera que pour le cas où il y a un nombre infini de valeurs de Q & ſatisfaiſant au problême, il ſuffira de voir ſi la ſolution eſt poſſible pour un certain nombre de valeurs, & qu'on pourra d'après cela juger des autres.

Je me ſuis borné à indiquer la ſolution de ce dernier problême, dont les détails demandent des opérations très-épineuſes.

Je m'arrêterai peu aux dégrés ſupérieurs, parce que à l'exception de ce qu'ils réſolvent par la même méthode que ceux de Diophante, il n'y a encore qu'un très-petit nombre d'équations particulieres qui aient été réſolues par des méthodes indirectes. La plus ſuſceptible de généraliſation eſt celle de M. Euler, qui conſiſte à trouver ſucceſſivement qu'il doit y avoir des ſolutions en nombres plus petits juſqu'à ce qu'on tombe à des équations que les ſuppoſitions les plus ſimples doivent réſoudre; c'eſt ainſi qu'il démontre qu'on ne peut avoir $x^4+y^4=Q^2$, $mx^4-y^4=Q^2$, ni $x^3\pm y^3=Q^3$. *Voyez* le *tome II* de l'*Algebre* de M. Euler déja cité. (*o*)

Méthode des coëfficiens indéterminés. On regarde Deſcartes comme l'inventeur de cette méthode. Voici en quoi elle conſiſte. Il faut d'abord connoître la forme générale à laquelle doit ſe réduire néceſſairement, ſoit l'équation cherchée, ſoit une équation d'une nature donnée, qui doit avoir lieu en même tems qu'une équation connue. Enſuite on ſuppoſe égale à zero une fonction indéfinie de cette forme; & on fait en ſorte qu'en y ſubſtituant la valeur d'une des variables, tirée de l'équation donnée, le reſte ſoit identiquement égal à zero, ou bien que l'équation indéfinie ſatisfaſſe aux conditions du problême. On a enſuite, entre les coëfficiens, des équations qui ſervent à le déterminer & à marquer le point ou la fonction indéfinie s'arrête; par-là tous le problêmes ſe réduiſent à connoître la forme dont eſt ſuſceptible l'équation définitive qu'on cherche. On voit delà combien cette méthode de Deſcartes a généraliſé les problêmes de l'analyſe. En effet, la recherche de cette forme générale eſt d'une très-grande généralité, & il y a toujours une infinité d'équations à qui elle convient; au lieu qu'avant cette méthode, on ne pouvoit connoître *à priori*, ni la réunion de tous les problêmes de la même claſſe, ni l'étendue de la méthode qu'on employoit à les réſoudre chacun en particulier. Cette détermination de la forme générale dont eſt ſuſceptible l'équation cherchée, & la réduction de chaque problême à la méthode des coëfficiens *indéterminés*, deviendra d'autant plus importante dans l'analyſe, que celle-ci deviendra plus étendue à la fin. Les géomètres ſeront obligés de s'y arrêter dans bien de problêmes compliqués; & il en naîtra une ſorte d'algebre, auſſi ſupérieure en généralité à l'algebre ordinaire, que celle-ci l'eſt à l'arithmétique. (*o*)

Séparation des indéterminées. On appelle *équation ſéparée*, celle où on a une des variables égale à une fonction donnée des autres, ou une fonction d'une des variables, auſſi égale à une fonction des autres.

Toute équation ſéparée, différentielle du premier ordre, eſt intégrable par les quadratures. Auſſi toutes les méthodes d'intégrer de Jean Bernoulli, tendent-elles à faire des ſubſtitutions, telles qu'on puiſſe ſéparer les *indéterminées* dans l'équation transformée. Cette méthode n'eſt pas générale, ſi l'on ſe borne à des ſubſtitutions algébriques. Il y a d'ailleurs des équations qui ne ſont pas intégrales étant ſéparées, & dont on peut avoir cependant l'intégrale algébriquement. Voyez les *Mémoires de Turin*, *tome IV*; les *Mémoires* de M. de la Grange.

Quelle que ſoit une équation finie entre x, y, z, on peut toujours regarder z comme une fonction de x, y: mais lorſque l'équation contient des tranſcendantes, il y a une infinité de cas où l'on ne peut exprimer cette fonction par un nombre fini de termes. Et lorſqu'on a deux équations entre trois variables, il peut arriver, dans le même cas, qu'il ſoit impoſſible d'en éliminer une ſans différentier. Cela vient de ce que appellant $=V$ o, $V=$ o, les deux équations, & Z la fonction, qui après l'élimination ſeroit égalée à zero, on a toujours Z égal à une fonction de V & de V'. Mais l'élimination n'eſt poſſible que lorſque cette fonction de V & V' eſt expreſſible en termes finis; c'eſt-à-dire, lorſque l'équation eſt Z, V, V' eſt ſéparable; lorſqu'elle ne l'eſt pas, & que dV, dV' ſont algébriques, on peut ſuppoſer que $A\,dV + A'\,dV'$ ſoit une différentielle exacte, telle que l'égalant à zero, on puiſſe en tirer z en x, y; & par conſéquent, en ſubſtituant dans les équations $V=$ o, ou $V=$ o, l'équation cherchée en x, y, on auroit, par les mêmes moyens, l'équation qui a lieu en x, z, & en y, z, lorſqu'elle eſt poſſible en termes finis. *Voyez* l'*article* INTÉGRAL ci-deſſus; & les *Mémoires de l'académie*, pour les années 1770 & 1772. (*o*)

§ INDICTION, (*Chronol.*) Cet article du *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. reſteroit incomplet, ſi nous n'y ajoutions pas une table des *indictions;* table abſolument néceſſaire pour l'étude des originaux de l'hiſtoire eccléſiaſtique, & même des diplômes & chartres des papes & des empereurs.

TABLE DES INDICTIONS JUSQU'A L'AN 1800.

An. de J. C.	*Indictions.*	*Ier. jour de l'an.*	*Lettre Domin.*	*Pâques.*
1	4	ſamedi	B	27 mars
2	5	dimanche	A	16 avril
3	6	lundi	G	8 avril
4	7	mardi	F E	23 mars
5	8	jeudi	D	12 avril
6	9	vendredi	C	4 avril
7	10	ſamedi	B	24 avril
8	11	dimanche	A G	8 avril
9	12	mardi	F	31 mars
10	13	mercredi	E	20 avril
11	14	jeudi	D	5 avril
12	15	vendredi	C B	27 mars
13	1	dimanche	A	16 avril
14	2	lundi	G	8 avril
15	3	mardi	F	24 mars
16	4	mercredi	E D	12 avril
17	5	vendredi	C	4 avril
18	6	ſamedi	B	24 avril
19	7	dimanche	A	9 avril
20	8	lundi	G F	31 mars
21	9	mercredi	E	20 avril
22	10	jeudi	D	5 avril
23	11	vendredi	C	28 mars
24	12	ſamedi	B A	16 avril
25	13	lundi	G	1 avril
26	14	mardi	F	21 avril
27	15	mercredi	E	13 avril
28	1	jeudi	D C	28 mars
29	2	ſamedi	B	17 avril
30	3	dimanche	A	9 avril
31	4	lundi	G	25 mars
32	5	mardi	F E	13 avril
33	6	jeudi	D	5 avril
34	7	vendredi	C	28 mars
35	8	ſamedi	B	10 avril
36	9	dimanche	A G	1 avril
37	10	mardi	F	21 avril
38	11	mercredi	E	6 avril
39	12	jeudi	D	29 mars
40	13	vendredi	C B	17 avril
41	14	dimanche	A	9 avril
42	15	lundi	G	25 mars
43	1	mardi	F	14 avril
44	2	mercredi	E D	5 avril
45	3	vendredi	C	25 avril
46	4	ſamedi	B	10 avril
47	5	dimanche	A	2 avril
48	6	lundi	G F	21 avril
49	7	mercredi	E	6 avril
50	8	jeudi	D	29 mars
51	9	vendredi	C	18 avril
52	10	ſamedi	B A	2 avril
53	11	lundi	G	25 mars
54	12	mardi	F	14 avril
55	13	mercredi	E	30 mars
56	14	jeudi	D C	18 avril
57	15	ſamedi	B	10 avril
58	1	dimanche	A	26 mars
59	2	lundi	G	1 avril
60	3	mardi	F E	6 avril
61	4	jeudi	D	28 mars
62	5	vendredi	C	11 avril
63	6	ſamedi	B	3 avril
64	7	dimanche	A G	22 avril
65	8	mardi	F	14 avril
66	9	mercredi	E	30 mars
67	10	jeudi	D	19 avril
68	11	vendredi	C B	10 avril
69	12	dimanche	A	26 mars
70	13	lundi	G	15 avril
71	14	mardi	F	7 avril
72	15	mercredi	E D	22 mars
73	1	vendredi	C	11 avril
74	2	ſamedi	B	3 avril
75	3	dimanche	A	23 avril
76	4	lundi	G F	7 avril
77	5	mercredi	E	30 mars
78	6	jeudi	D	19 avril
79	7	vendredi	C	4 avril
80	8	ſamedi	B A	26 mars
81	9	lundi	G	15 avril
82	10	mardi	F	31 mars
83	11	mercredi	E	20 avril
84	12	jeudi	D C	11 avril
85	13	ſamedi	B	3 avril
86	14	dimanche	A	26 avril
87	15	lundi	G	8 avril
88	1	mardi	F E	30 mars
89	2	jeudi	D	19 avril
90	3	vendredi	C	4 avril

An. de J. C.	Indictions.	Ier. jour de l'an.	Lettre Domin.	Pâques.
91	4	ſamedi	B	27 mars
92	5	dimanche	A G	15 avril
93	6	mardi	F	31 mars
94	7	mercredi	E	20 avril
95	8	jeudi	D	12 avril
96	9	vendredi	C B	27 mars
97	10	dimanche	A	16 avril
98	11	lundi	G	8 avril
99	12	mardi	F	24 mars
100	13	mercredi	E D	12 avril
101	14	vendredi	C	4 avril
102	15	ſamedi	B	24 avril
103	1	dimanche	A	9 avril
104	2	lundi	G F	31 mars
105	3	mercredi	E	20 avril
106	4	jeudi	D	5 avril
107	5	vendredi	C	28 mars
108	6	ſamedi	B A	16 avril
109	7	lundi	G	8 avril
110	8	mardi	F	24 mars
111	9	mercredi	E	13 avril
112	10	jeudi	D C	4 avril
113	11	ſamedi	B	24 avril
114	12	dimanche	A	9 avril
115	13	lundi	G	1 avril
116	14	mardi	F E	20 avril
117	15	jeudi	D	5 avril
118	1	vendredi	C	28 mars
119	2	ſamedi	B	17 avril
120	3	dimanche	A G	1 avril
121	4	mardi	F	21 avril
122	5	mercredi	E	13 avril
123	6	jeudi	D	29 mars
124	7	vendredi	C B	17 avril
125	8	dimanche	A	9 avril
126	9	lundi	G	25 mars
127	10	mardi	F	14 avril
128	11	mercredi	E D	5 avril
129	12	vendredi	C	28 mars
130	13	ſamedi	B	10 avril
131	14	dimanche	A	7 avril
132	15	lundi	G F	21 avril
133	1	mercredi	E	6 avril
134	2	jeudi	D	29 mars
135	3	vendredi	C	18 avril
136	4	ſamedi	B A	9 avril
137	5	lundi	G	25 mars
138	6	mardi	F	14 avril
139	7	mercredi	E	6 avril
140	8	jeudi	D C	25 avril
141	9	ſamedi	B	10 avril
142	10	dimanche	A	2 avril
143	11	lundi	G	22 avril
144	12	mardi	F E	6 avril
145	13	jeudi	D	29 mars
146	14	vendredi	C	18 avril
147	15	ſamedi	B	3 avril
148	1	dimanche	A G	25 mars
149	2	mardi	F	14 avril
150	3	mercredi	E	30 mars
151	4	jeudi	D	19 avril
152	5	vendredi	C B	10 avril
153	6	dimanche	A	26 mars
154	7	lundi	G	15 avril
155	8	mardi	F	7 avril
156	9	mercredi	E D	29 mars
157	10	vendredi	C	11 avril
158	11	ſamedi	B	3 avril
159	12	dimanche	A	23 avril
160	13	lundi	G F	14 avril
161	14	mercredi	E	30 mars
162	15	jeudi	D	19 avril
163	1	vendredi	C	11 avril
164	2	ſamedi	B A	26 mars
165	3	lundi	G	15 avril
166	4	mardi	F	7 avril
167	5	mercredi	E	23 mars
168	6	jeudi	D C	11 avril
169	7	ſamedi	B	3 avril
170	8	dimanche	A	23 avril
171	9	lundi	G	8 avril
172	10	mardi	F E	30 mars
173	11	jeudi	D	19 avril
174	12	vendredi	C	4 avril
175	13	ſamedi	B	27 mars
176	14	dimanche	A G	15 avril
177	15	mardi	F	31 mars
178	1	mercredi	E	20 avril
179	2	jeudi	D	12 avril
180	3	vendredi	C B	3 avril
181	4	dimanche	A	16 avril
182	5	lundi	G	8 avril
183	6	mardi	F	31 mars
184	7	mercredi	E D	16 avril
185	8	vendredi	C	4 avril
186	9	ſamedi	B	27 mars
187	10	dimanche	A	16 avril
188	11	lundi	G F	31 mars
189	12	mercredi	E	20 avril
190	13	jeudi	D	12 avril
191	14	vendredi	C	28 mars
192	15	ſamedi	B A	16 avril
193	1	lundi	G	8 avril
194	2	mardi	F	24 mars
195	3	mercredi	E	13 avril
196	4	jeudi	D C	4 avril
197	5	ſamedi	B	24 avril
198	6	dimanche	A	9 avril
199	7	lundi	G	1 avril
200	8	mardi	F E	20 avril
201	9	jeudi	D	5 avril
202	10	vendredi	C	28 mars
203	11	ſamedi	B	17 avril
204	12	dimanche	A G	8 avril
205	13	mardi	F	24 mars
206	14	mercredi	E	13 avril
207	15	jeudi	D	5 avril
208	1	vendredi	C B	24 avril
209	2	dimanche	A	9 avril
210	3	lundi	G	1 avril
211	4	mardi	F	14 avril
212	5	mercredi	E D	5 avril
213	6	vendredi	C	28 mars
214	7	ſamedi	B	17 avril
215	8	dimanche	A	2 avril
216	9	lundi	G F	21 avril
217	10	mercredi	E	13 avril
218	11	jeudi	D	29 mars
219	12	vendredi	C	18 avril
220	13	ſamedi	B A	9 avril
221	14	lundi	G	25 mars
222	15	mardi	F	14 avril
223	1	mercredi	E	6 avril
224	2	jeudi	D C	28 mars
225	3	ſamedi	B	10 avril
226	4	dimanche	A	2 avril
227	5	lundi	G	22 avril
228	6	mardi	F E	6 avril
229	7	jeudi	D	29 mars
230	8	vendredi	C	18 avril

An. de J. C.	Indictions.	Ier. jour de l'an.	Lettre Domin.	Pâques.
231	9	ſamedi	B	3 avril
232	10	dimanche	A G	25 mars
233	11	mardi	F	14 avril
234	12	mercredi	E	6 avril
235	13	jeudi	D	19 avril
236	14	vendredi	C B	10 avril
237	15	dimanche	A	2 avril
238	1	lundi	G	22 avril
239	2	mardi	F	7 avril
240	3	mercredi	E D	29 mars
241	4	vendredi	C	18 avril
242	5	ſamedi	B	3 avril
243	6	dimanche	A	26 mars
244	7	lundi	G F	14 avril
245	8	mercredi	E	30 mars
246	9	jeudi	D	19 avril
247	10	vendredi	C	11 avril
248	11	ſamedi	B A	26 mars
249	12	lundi	G	15 avril
250	13	mardi	F	7 avril
251	14	mercredi	E	23 mars
252	15	jeudi	D C	11 avril
253	1	ſamedi	B	3 avril
254	2	dimanche	A	23 avril
255	3	lundi	G	8 avril
256	4	mardi	F E	30 mars
257	5	jeudi	D	19 avril
258	6	vendredi	C	11 avril
259	7	ſamedi	B	27 mars
260	8	dimanche	A G	15 avril
261	9	mardi	F	7 avril
262	10	mercredi	E	23 mars
263	11	jeudi	D	12 avril
264	12	vendredi	C B	3 avril
265	13	dimanche	A	23 avril
266	14	lundi	G	8 avril
267	15	mardi	F	31 mars
268	1	mercredi	E D	19 avril
269	2	vendredi	C	4 avril
270	3	ſamedi	B	27 mars
271	4	dimanche	A	16 avril
272	5	lundi	G F	31 mars
273	6	mercredi	E	20 avril
274	7	jeudi	D	12 avril
275	8	vendredi	C	28 mars
276	9	ſamedi	B A	16 avril
277	10	lundi	G	8 avril
278	11	mardi	F	31 mars
279	12	mercredi	E	13 avril
280	13	jeudi	D C	4 avril
281	14	ſamedi	B	27 mars
282	15	dimanche	A	16 avril
283	1	lundi	G	1 avril
284	2	mardi	F E	20 avril
285	3	jeudi	D	12 avril
286	4	vendredi	C	28 mars
287	5	ſamedi	B	17 avril
288	6	dimanche	A G	8 avril
289	7	mardi	F	24 mars
290	8	mercredi	E	13 avril
291	9	jeudi	D	5 avril
292	10	vendredi	C B	24 avril
293	11	dimanche	A	9 avril
294	12	lundi	G	1 avril
295	13	mardi	F	21 avril
296	14	mercredi	E D	5 avril
297	15	vendredi	C	28 mars
298	1	ſamedi	B	17 avril
299	2	dimanche	A	2 avril
300	3	lundi	G F	24 mars
301	4	mercredi	E	13 avril
302	5	jeudi	D	5 avril
303	6	vendredi	C	18 avril
304	7	ſamedi	B A	9 avril
305	8	lundi	G	1 avril
306	9	mardi	F	14 avril
307	10	mercredi	E	6 avril
308	11	jeudi	D C	28 mars
309	12	ſamedi	B	17 avril
310	13	dimanche	A	2 avril
311	14	lundi	G	22 avril
312	15	mardi	F E	13 avril
313	1	jeudi	D	29 mars
314	2	vendredi	C	18 avril
315	3	ſamedi	B	10 avril
316	4	dimanche	A G	25 mars
317	5	mardi	F	14 avril
318	6	mercredi	E	6 avril
319	7	jeudi	D	22 mars
320	8	vendredi	C B	10 avril
321	9	dimanche	A	2 avril
322	10	lundi	G	22 avril
323	11	mardi	F	7 avril
324	12	mercredi	E D	29 mars
325	13	vendredi	C	18 avril
326	14	ſamedi	B	3 avril
327	15	dimanche	A	26 mars
328	1	lundi	G F	14 avril
329	2	mercredi	E	6 avril
330	3	jeudi	D	19 avril
331	4	vendredi	C	11 avril
332	5	ſamedi	B A	2 avril
333	6	lundi	G	22 avril
334	7	mardi	F	7 avril
335	8	mercredi	E	30 mars
336	9	jeudi	D C	18 avril
337	10	ſamedi	B	3 avril
338	11	dimanche	A	26 mars
339	12	lundi	G	15 avril
340	13	mardi	F E	30 mars
341	14	jeudi	D	19 avril
342	15	vendredi	C	11 avril
343	1	ſamedi	B	27 mars
344	2	dimanche	A G	15 avril
345	3	mardi	F	7 avril
346	4	mercredi	E	23 mars
347	5	jeudi	D	12 avril
348	6	vendredi	C B	3 avril
349	7	dimanche	A	23 avril
350	8	lundi	G	8 avril
351	9	mardi	F	31 mars
352	10	mercredi	E D	18 avril
353	11	vendredi	C	11 avril
354	12	ſamedi	B	27 mars
355	13	dimanche	A	16 avril
356	14	lundi	G F	7 avril
357	15	mercredi	E	23 mars
358	1	jeudi	D	12 avril
359	2	vendredi	C	4 avril
360	3	ſamedi	B A	23 avril
361	4	lundi	G	8 avril
362	5	mardi	F	31 mars
363	6	mercredi	E	20 avril
364	7	jeudi	D C	4 avril
365	8	ſamedi	B	27 mars
366	9	dimanche	A	16 avril
367	10	lundi	G	1 avril
368	11	mardi	F E	20 avril
369	12	jeudi	D	12 avril
370	13	vendredi	C	28 mars

An. de J. C.	Indictions.	Ier. jour de l'an.	Lettre Domin.	Pâques.
371	14	ſamedi	B	17 avril
372	15	dimanche	A G	8 avril
373	1	mardi	F	31 mars
374	2	mercredi	E	13 avril
375	3	jeudi	D	5 avril
376	4	vendredi	C B	27 mars
377	5	dimanche	A	16 avril
378	6	lundi	G	1 avril
379	7	mardi	F	21 avril
380	8	mercredi	E D	12 avril
381	9	vendredi	C	28 mars
382	10	ſamedi	B	17 avril
383	11	dimanche	A	9 avril
384	12	lundi	G F	24 mars
385	13	mercredi	E	13 avril
386	14	jeudi	D	5 avril
387	15	vendredi	C	25 avril
388	1	ſamedi	B A	9 avril
389	2	lundi	G	1 avril
390	3	mardi	F	21 avril
391	4	mercredi	E	6 avril
392	5	jeudi	D C	28 mars
393	6	ſamedi	B	17 avril
394	7	dimanche	A	2 avril
395	8	lundi	G	25 mars
396	9	mardi	F E	13 avril
397	10	jeudi	D	5 avril
398	11	vendredi	C	18 avril
399	12	ſamedi	B	10 avril
400	13	dimanche	A G	1 avril
401	14	mardi	F	24 avril
402	15	mercredi	E	6 avril
403	1	jeudi	D	29 mars
404	2	vendredi	C B	17 avril
405	3	dimanche	A	2 avril
406	4	lundi	G	22 avril
407	5	mardi	F	14 avril
408	6	mercredi	E D	29 mars
409	7	vendredi	C	18 avril
410	8	ſamedi	B	10 avril
411	9	dimanche	A	26 mars
412	10	lundi	G F	14 avril
413	11	mercredi	E	6 avril
414	12	jeudi	D	22 mars
415	13	vendredi	C	11 avril
416	14	ſamedi	B A	2 avril
417	15	lundi	G	22 avril
418	1	mardi	F	7 avril
419	2	mercredi	E	30 mars
420	3	jeudi	D C	18 avril
421	4	ſamedi	B	3 avril
422	5	dimanche	A	26 mars
423	6	lundi	G	15 avril
424	7	mardi	F E	6 avril
425	8	jeudi	D	19 avril
426	9	vendredi	C	11 avril
427	10	ſamedi	B	3 avril
428	11	dimanche	A G	22 avril
429	12	mardi	F	7 avril
430	13	mercredi	E	30 mars
431	14	jeudi	D	19 avril
432	15	vendredi	C B	3 avril
433	1	dimanche	A	26 mars
434	2	lundi	G	15 avril
435	3	mardi	F	31 mars
436	4	mercredi	E D	19 avril
437	5	vendredi	C	11 avril
438	6	ſamedi	B	27 mars
439	7	dimanche	A	16 avril
440	8	lundi	G F	7 avril
441	9	mercredi	E	23 mars
442	10	jeudi	D	12 avril
443	11	vendredi	C	4 avril
444	12	ſamedi	B A	23 avril
445	13	lundi	G	8 avril
446	14	mardi	F	31 mars
447	15	mercredi	E	20 avril
448	1	jeudi	D C	1 avril
449	2	ſamedi	B	27 mars
450	3	dimanche	A	16 avril
451	4	lundi	G	8 avril
452	5	mardi	F E	23 mars
453	6	jeudi	D	12 avril
454	7	vendredi	C	4 avril
455	8	ſamedi	B	24 avril
456	9	dimanche	A G	8 avril
457	10	mardi	F	31 mars
458	11	mercredi	E	20 avril
459	12	jeudi	D	5 avril
460	13	vendredi	C B	27 mars
461	14	dimanche	A	16 avril
462	15	lundi	G	1 avril
463	1	mardi	F	21 avril
464	2	mercredi	E D	12 avril
465	3	vendredi	C	28 mars
466	4	ſamedi	B	17 avril
467	5	dimanche	A	9 avril
468	6	lundi	G F	31 mars
469	7	mercredi	E	13 ril
470	8	jeudi	D	5 avril
471	9	vendredi	C	28 mars
472	10	ſamedi	B A	16 avril
473	11	lundi	G	1 avril
474	12	mardi	F	21 avril
475	13	mercredi	E	6 avril
476	14	jeudi	D C	28 mars
477	15	ſamedi	B	17 avril
478	1	dimanche	A	9 avril
479	2	lundi	G	25 mars
480	3	mardi	F E	13 avril
481	4	jeudi	D	5 avril
482	5	vendredi	C	25 avril
483	6	ſamedi	B	10 avril
484	7	dimanche	A G	1 avril
485	8	mardi	F	21 avril
486	9	mercredi	E	6 avril
487	10	jeudi	D	29 mars
488	11	vendredi	C B	17 avril
489	12	dimanche	A	2 avril
490	13	lundi	G	25 mars
491	14	mardi	F	14 avril
492	15	mercredi	E D	5 avril
493	1	vendredi	C	18 avril
494	2	ſamedi	B	10 avril
495	3	dimanche	A	26 mars
496	4	lundi	G F	14 avril
497	5	mercredi	E	6 avril
498	6	jeudi	D	29 mars
499	7	vendredi	C	11 avril
500	8	ſamedi	B A	2 avril
501	9	lundi	G	22 avril
502	10	mardi	F	14 avril
503	11	mercredi	E	30 mars
504	12	jeudi	D C	18 avril
505	13	ſamedi	B	10 avril
506	14	dimanche	A	26 mars
507	15	lundi	G	15 avril
508	1	mardi	F E	6 avril
509	2	jeudi	D	22 mars
510	3	vendredi	C	11 avril

An. de J. C.	Indictions.	Ier. jour de l'an.	Lettre Domin.	Pâques.
511	4	ſamedi	B	3 avril
512	5	dimanche	A G	22 avril
513	6	mardi	F	7 avril
514	7	mercredi	E	30 mars
515	8	jeudi	D	19 avril
516	9	vendredi	C B	3 avril
517	10	dimanche	A	26 mars
518	11	lundi	G	15 avril
519	12	mardi	F	31 mars
520	13	mercredi	E D	19 avril
521	14	vendredi	C	11 avril
522	15	ſamedi	B	3 avril
523	1	dimanche	A	16 avril
524	2	lundi	G F	7 avril
525	3	mercredi	E	30 mars
526	4	jeudi	D	19 avril
527	5	vendredi	C	4 avril
528	6	ſamedi	B A	26 mars
529	7	lundi	G	15 avril
530	8	mardi	F	31 mars
531	9	mercredi	E	20 avril
532	10	jeudi	D C	11 avril
533	11	ſamedi	B	27 mars
534	12	dimanche	A	16 avril
535	13	lundi	G	8 avril
536	14	mardi	F E	23 mars
537	15	jeudi	D	12 avril
538	1	vendredi	C	4 avril
539	2	ſamedi	B	24 avril
540	3	dimanche	A G	8 avril
541	4	mardi	F	31 mars
542	5	mercredi	E	20 avril
543	6	jeudi	D	5 avril
544	7	vendredi	C B	27 mars
545	8	dimanche	A	16 avril
546	9	lundi	G	8 avril
547	10	mardi	F	24 mars
548	11	mercredi	E D	12 avril
549	12	vendredi	C	4 avril
550	13	ſamedi	B	24 avril
551	14	dimanche	A	9 avril
552	15	lundi	G F	31 mars
553	1	mercredi	E	20 avril
554	2	jeudi	D	5 avril
555	3	vendredi	C	28 mars
556	4	ſamedi	B A	16 avril
557	5	lundi	G	1 avril
558	6	mardi	F	21 avril
559	7	mercredi	E	13 avril
560	8	jeudi	D C	28 mars
561	9	ſamedi	B	17 avril
562	10	dimanche	A	9 avril
563	11	lundi	G	25 mars
564	12	mardi	F E	13 avril
565	13	mercredi	D	5 avril
566	14	jeudi	C	28 mars
567	15	vendredi	B	10 avril
568	1	ſamedi	A G	1 avril
569	2	lundi	F	21 avril
570	3	mardi	E	6 avril
571	4	mercredi	D	29 mars
572	5	jeudi	C B	17 avril
573	6	ſamedi	A	19 avril
574	7	dimanche	G	25 mars
575	8	lundi	F	14 avril
576	9	mardi	E D	5 avril
577	10	jeudi	C	25 avril
578	11	vendredi	B	10 avril
579	12	ſamedi	A	2 avril
580	13	dimanche	G F	21 avril
581	14	mardi	E	6 avril
582	15	mercredi	D	29 mars
583	1	jeudi	C	18 avril
584	2	vendredi	B A	2 avril
585	3	dimanche	G	25 mars
586	4	lundi	F	14 avril
587	5	mardi	E	30 mars
588	6	mercredi	D C	18 avril
589	7	vendredi	B	10 avril
590	8	ſamedi	A	26 mars
591	9	dimanche	G	15 avril
592	10	lundi	F E	6 avril
593	11	mercredi	D	29 mars
594	12	jeudi	C	11 avril
595	13	vendredi	B	3 avril
596	14	ſamedi	A G	22 avril
597	15	lundi	F	14 avril
598	1	mardi	E	30 mars
599	2	mercredi	D	19 avril
600	3	jeudi	C B	10 avril
601	4	ſamedi	A	26 mars
602	5	dimanche	G	15 avril
603	6	lundi	F	7 avril
604	7	mardi	E D	22 mars
605	8	jeudi	C	11 avril
606	9	vendredi	B	3 avril
607	10	ſamedi	A	23 avril
608	11	dimanche	G F	7 avril
609	12	mardi	E	30 mars
610	13	mercredi	D	19 avril
611	14	jeudi	C	4 avril
612	15	vendredi	B A	26 mars
613	1	dimanche	G	15 avril
614	2	lundi	F	31 mars
615	3	mardi	E	20 avril
616	4	mercredi	D C	11 avril
617	5	vendredi	B	3 avril
618	6	ſamedi	A	16 avril
619	7	dimanche	G	8 avril
620	8	lundi	F E	30 mars
621	9	mercredi	D	19 avril
622	10	jeudi	C	4 avril
623	11	ſamedi	B	27 mars
624	12	dimanche	A G	15 avril
625	13	mardi	F	31 mars
626	14	mercredi	E	20 avril
627	15	jeudi	D	12 avril
628	1	vendredi	C B	27 mars
629	2	dimanche	A	16 avril
630	3	lundi	G	8 avril
631	4	mardi	F	24 mars
632	5	mercredi	E D	12 avril
633	6	vendredi	C	4 avril
634	7	ſamedi	B	24 avril
635	8	dimanche	A	9 avril
636	9	lundi	G F	31 mars
637	10	mercredi	E	20 avril
638	11	jeudi	D	5 avril
639	12	vendredi	C	28 mars
640	13	ſamedi	B A	16 avril
641	14	lundi	G	8 avril
642	15	mardi	F	24 mars
643	1	mercredi	E	13 avril
644	2	jeudi	D C	4 avril
645	3	ſamedi	B	24 avril
646	4	dimanche	A	9 avril
647	5	lundi	G	8 avril
648	6	mardi	F E	20 avril
649	7	jeudi	D	5 avril
650	8	vendredi	C	28 mars

An. de J. C.	Indictions.	Ier. jour de l'an.	Lettre Domin.	Pâques.
651	9	samedi	B	17 avril
652	10	dimanche	A G	1 avril
653	11	mardi	F	21 avril
654	12	mercredi	E	13 avril
655	13	jeudi	D	29 mars
656	14	vendredi	C B	17 avril
657	15	dimanche	A	9 avril
658	1	lundi	G	25 mars
659	2	mardi	F	14 avril
660	3	mercredi	E D	5 avril
661	4	vendredi	C	28 mars
662	5	samedi	B	10 avril
663	6	dimanche	A	2 avril
664	7	lundi	G F	21 avril
665	8	mercredi	E	6 avril
666	9	jeudi	D	29 mars
667	10	vendredi	C	18 avril
668	11	samedi	B A	9 avril
669	12	lundi	G	25 mars
670	13	mardi	F	14 avril
671	14	mercredi	E	6 avril
672	15	jeudi	D C	25 avril
673	1	samedi	B	10 avril
674	2	dimanche	A	2 avril
675	3	lundi	G	22 avril
676	4	mardi	F E	6 avril
677	5	jeudi	D	29 mars
678	6	vendredi	C	18 avril
679	7	samedi	B	3 avril
680	8	dimanche	A G	25 mars
681	9	mardi	F	14 avril
682	10	mercredi	E	30 mars
683	11	jeudi	D	19 avril
684	12	vendredi	C B	10 avril
685	13	dimanche	A	26 mars
686	14	lundi	G	15 avril
687	15	mardi	F	7 avril
688	1	mercredi	E D	29 mars
689	2	vendredi	C	11 avril
690	3	samedi	B	3 avril
691	4	dimanche	A	23 avril
692	5	lundi	G F	14 avril
693	6	mercredi	E	30 mars
694	7	jeudi	D	19 avril
695	8	vendredi	C	11 avril
696	9	samedi	B A	26 mars
697	10	lundi	G	15 avril
698	11	mardi	F	7 avril
699	12	mercredi	E	23 mars
700	13	jeudi	D C	11 avril
701	14	samedi	B	3 avril
702	15	dimanche	A	23 avril
703	1	lundi	G	8 avril
704	2	mardi	F E	30 mars
705	3	jeudi	D	19 avril
706	4	vendredi	C	4 avril
707	5	samedi	B	27 mars
708	6	dimanche	A G	15 avril
709	7	mardi	F	31 mars
710	8	mercredi	E	20 avril
711	9	jeudi	D	12 avril
712	10	vendredi	C B	3 avril
713	11	dimanche	A	16 avril
714	12	lundi	G	8 avril
715	13	mardi	F	31 mars
716	14	mercredi	E D	19 avril
717	15	vendredi	C	4 avril
718	1	samedi	B	27 mars
719	2	dimanche	A	16 avril
720	3	lundi	G F	31 mars
721	4	mercredi	E	20 avril
722	5	jeudi	D	12 avril
723	6	vendredi	C	28 mars
724	7	samedi	B A	16 avril
725	8	lundi	G	8 avril
726	9	mardi	F	24 mars
727	10	mercredi	E	13 avril
728	11	jeudi	D C	4 avril
729	12	samedi	B	24 avril
730	13	dimanche	A	9 avril
731	14	lundi	G	1 avril
732	15	mardi	F E	20 avril
733	1	jeudi	D	5 avril
734	2	vendredi	C	28 mars
735	3	samedi	B	17 avril
736	4	dimanche	A G	8 avril
737	5	mardi	F	24 mars
738	6	mercredi	E	13 avril
739	7	jeudi	D	5 avril
740	8	vendredi	C B	24 avril
741	9	dimanche	A	9 avril
742	10	lundi	G	1 avril
743	11	mardi	F	14 avril
744	12	mercredi	E D	5 avril
745	13	vendredi	C	28 mars
746	14	samedi	B	17 avril
747	15	dimanche	A	2 avril
748	1	lundi	G F	21 avril
749	2	mercredi	E	13 avril
750	3	jeudi	D	29 mars
751	4	vendredi	C	18 avril
752	5	samedi	B A	9 avril
753	6	lundi	G	25 mars
754	7	mardi	F	14 avril
755	8	mercredi	E	6 avril
756	9	jeudi	D C	28 mars
757	10	samedi	B	10 avril
758	11	dimanche	A	2 avril
759	12	lundi	G	22 avril
760	13	mardi	F E	6 avril
761	14	jeudi	D	29 mars
762	15	vendredi	C	18 avril
763	1	samedi	B	3 avril
764	2	dimanche	A G	25 mars
765	3	mardi	F	14 avril
766	4	mercredi	E	6 avril
767	5	jeudi	D	19 avril
768	6	vendredi	C B	10 avril
769	7	dimanche	A	2 avril
770	8	lundi	G	22 avril
771	9	mardi	F	7 avril
772	10	mercredi	E D	29 mars
773	11	vendredi	C	18 avril
774	12	samedi	B	3 avril
775	13	dimanche	A	26 mars
776	14	lundi	G F	14 avril
777	15	mercredi	E	30 mars
778	1	jeudi	D	19 avril
779	2	vendredi	C	11 avril
780	3	samedi	B A	26 mars
781	4	lundi	G	15 avril
782	5	mardi	F	7 avril
783	6	mercredi	E	23 mars
784	7	jeudi	D C	11 avril
785	8	samedi	B	3 avril
786	9	dimanche	A	23 avril
787	10	lundi	G	8 avril
788	11	mardi	F E	30 mars
789	12	jeudi	D	19 avril
790	13	vendredi	C	11 avril

An. de J. C.	Indictions.	Ier. jour de l'an.	Lettre Domin.	Pâques.
791	14	ſamedi	B	27 mars
792	15	dimanche	A G	15 avril
793	1	mardi	F	7 avril
794	2	mercredi	E	23 mars
795	3	jeudi	D	12 avril
796	4	vendredi	C B	3 avril
797	5	dimanche	A	23 avril
798	6	lundi	G	8 avril
799	7	mardi	F	31 mars
800	8	mercredi	E D	19 avril
801	9	vendredi	C	4 avril
802	10	ſamedi	B	27 mars
803	11	dimanche	A	16 avril
804	12	lundi	G F	31 mars
805	13	mercredi	E	20 avril
806	14	jeudi	D	12 avril
807	15	vendredi	C	28 mars
808	1	ſamedi	B A	16 avril
809	2	lundi	G	8 avril
810	3	mardi	F	31 mars
811	4	mercredi	E	13 avril
812	5	jeudi	D C	4 avril
813	6	ſamedi	B	27 mars
814	7	dimanche	A	16 avril
815	8	lundi	G	1 avril
816	9	mardi	F E	20 avril
817	10	jeudi	D	12 avril
818	11	vendredi	C	28 mars
819	12	ſamedi	B	17 avril
820	13	dimanche	A G	8 avril
821	14	mardi	F	24 mars
822	15	mercredi	E	13 avril
823	1	jeudi	D	5 avril
824	2	vendredi	C B	24 avril
825	3	dimanche	A	9 avril
826	4	lundi	G	1 avril
827	5	mardi	F	21 avril
828	6	mercredi	E D	5 avril
829	7	vendredi	C	28 mars
830	8	ſamedi	B	17 avril
831	9	dimanche	A	2 avril
832	10	lundi	G F	24 mars
833	11	mercredi	E	13 avril
834	12	jeudi	D	5 avril
835	13	vendredi	C	18 avril
836	14	ſamedi	B A	9 avril
837	15	lundi	G	1 avril
838	1	mardi	F	14 avril
839	2	mercredi	E	6 avril
840	3	jeudi	D C	28 mars
841	4	ſamedi	B	17 avril
842	5	dimanche	A	2 avril
843	6	lundi	G	22 avril
844	7	mardi	F E	13 avril
845	8	jeudi	D	29 mars
846	9	vendredi	C	18 avril
847	10	ſamedi	B	10 avril
848	11	dimanche	A G	25 mars
849	12	mardi	F	14 avril
850	13	mercredi	E	6 avril
851	14	jeudi	D	22 mars
852	15	vendredi	C B	10 avril
853	1	dimanche	A	2 avril
854	2	lundi	G	22 avril
855	3	mardi	F	7 avril
856	4	mercredi	E D	29 mars
857	5	vendredi	C	18 avril
858	6	ſamedi	B	3 avril
859	7	dimanche	A	26 mars
860	8	lundi	G F	14 avril
861	9	mercredi	E	6 avril
862	10	jeudi	D	19 avril
863	11	vendredi	C	11 avril
864	12	ſamedi	B A	2 avril
865	13	lundi	G	22 avril
866	14	mardi	F	7 avril
867	15	mercredi	E	30 mars
868	1	jeudi	D C	18 avril
869	2	ſamedi	B	3 avril
870	3	dimanche	A	26 mars
871	4	lundi	G	15 avril
872	5	mardi	F E	30 mars
873	6	jeudi	D	19 avril
874	7	vendredi	C	11 avril
875	8	ſamedi	B	27 mars
876	9	dimanche	A G	15 avril
877	10	mardi	F	7 avril
878	11	mercredi	E	23 mars
879	12	jeudi	D	12 avril
880	13	vendredi	C B	3 avril
881	14	dimanche	A	23 avril
882	15	lundi	G	8 avril
883	1	mardi	F	31 mars
884	2	mercredi	E D	19 avril
885	3	vendredi	C	11 avril
886	4	ſamedi	B	27 mars
887	5	dimanche	A	16 avril
888	6	lundi	G F	7 avril
889	7	mercredi	E	23 mars
890	8	jeudi	D	12 avril
891	9	vendredi	C	4 avril
892	10	ſamedi	B A	23 avril
893	11	lundi	G	8 avril
894	12	mardi	F	31 mars
895	13	mercredi	E	20 avril
896	14	jeudi	D C	4 avril
897	15	ſamedi	B	27 mars
898	1	dimanche	A	16 avril
899	2	lundi	G	1 avril
900	3	mardi	F E	20 avril
901	4	jeudi	D	12 avril
902	5	vendredi	C	28 mars
903	6	ſamedi	B	17 avril
904	7	dimanche	A G	8 avril
905	8	mardi	F	31 mars
906	9	mercredi	E	13 avril
907	10	jeudi	D	5 avril
908	11	vendredi	C B	27 mars
909	12	dimanche	A	16 avril
910	13	lundi	G	1 avril
911	14	mardi	F	21 avril
912	15	mercredi	E D	1 avril
913	1	vendredi	C	28 mars
914	2	ſamedi	B	17 avril
915	3	dimanche	A	9 avril
916	4	lundi	G F	24 mars
917	5	mercredi	E	13 avril
918	6	jeudi	D	5 avril
919	7	vendredi	C	25 avril
920	8	ſamedi	B A	9 avril
921	9	lundi	G	1 avril
922	10	mardi	F	21 avril
923	11	mercredi	E	6 avril
924	12	jeudi	D C	28 mars
925	13	ſamedi	B	17 avril
926	14	dimanche	A	2 avril
927	15	lundi	G	25 mars
928	1	mardi	F E	13 avril
929	2	jeudi	D	5 avril
930	3	vendredi	C	18 avril

An. de J. C.	Indictions.	Ier. jour de l'an.	Lettre Domin.	Pâques.
931	4	ſamedi	B	10 avril
932	5	dimanche	A G	1 avril
933	6	mardi	F	14 avril
934	7	mercredi	E	6 avril
935	8	jeudi	D	29 mars
936	9	vendredi	C B	17 avril
937	10	dimanche	A	2 avril
938	11	lundi	G	22 avril
939	12	mardi	F	14 avril
940	13	mercredi	E D	29 mars
941	14	vendredi	C	18 avril
942	15	ſamedi	B	10 avril
943	1	dimanche	A	26 mars
944	2	lundi	G F	14 avril
945	3	mercredi	E	6 avril
946	4	jeudi	D	22 mars
947	5	vendredi	C	11 avril
948	6	ſamedi	B A	2 avril
949	7	lundi	G	22 avril
950	8	mardi	F	7 avril
951	9	mercredi	E	30 mars
952	10	jeudi	D C	18 avril
953	11	ſamedi	B	3 avril
954	12	dimanche	A	26 mars
955	13	lundi	G	15 avril
956	14	mardi	F E	6 avril
957	15	jeudi	D	18 avril
958	1	vendredi	C	11 avril
959	2	ſamedi	B	3 avril
960	3	dimanche	A G	22 avril
961	4	mardi	F	7 avril
962	5	mercredi	E	30 mars
963	6	jeudi	D	19 avril
964	7	vendredi	C B	3 avril
965	8	dimanche	A	26 mars
966	9	lundi	G	15 avril
967	10	mardi	F	31 mars
968	11	mercredi	E D	19 avril
969	12	vendredi	C	11 avril
970	13	ſamedi	B	27 mars
971	14	dimanche	A	16 avril
972	15	lundi	G F	7 avril
973	1	mercredi	E	23 mars
974	2	jeudi	D	12 avril
975	3	vendredi	C	4 avril
976	4	ſamedi	B A	23 avril
977	5	lundi	G	8 avril
978	6	mardi	F	31 mars
979	7	mercredi	E	20 avril
980	8	jeudi	D C	11 avril
981	9	ſamedi	B	27 mars
982	10	dimanche	A	16 avril
983	11	lundi	G	8 avril
984	12	mardi	F E	23 mars
985	13	jeudi	D	12 avril
986	14	vendredi	C	4 avril
987	15	ſamedi	B	24 avril
988	1	dimanche	A G	8 avril
989	2	mardi	F	31 mars
990	3	mercredi	E	20 avril
991	4	jeudi	D	5 avril
992	5	vendredi	C B	27 mars
993	6	dimanche	A	16 avril
994	7	lundi	G	1 avril
995	8	mardi	F	21 avril
966	9	mercredi	E D	12 avril
997	10	vendredi	C	28 mars
998	11	ſamedi	B	17 avril
999	12	dimanche	A	9 avril
1000	13	lundi	G F	31 mars

An. de J. C.	Indictions.	Ier. jour de l'an.	Lettre Domin.	Pâques.
1001	14	mercredi	E	13 avril
1002	15	jeudi	D	5 avril
1003	1	vendredi	C	28 mars
1004	2	ſamedi	B A	16 avril
1005	3	lundi	G	1 avril
1006	4	mardi	F	21 avril
1007	5	mercredi	E	6 avril
1008	6	jeudi	D C	28 mars
1009	7	ſamedi	B	17 avril
1010	8	dimanche	A	9 avril
1011	9	lundi	G	25 mars
1012	10	mardi	F E	13 avril
1013	11	jeudi	D	5 avril
1014	12	vendredi	C	25 avril
1015	13	ſamedi	B	10 avril
1016	14	dimanche	A G	1 avril
1017	15	mardi	F	21 avril
1018	1	mercredi	E	6 avril
1019	2	jeudi	D	29 mars
1020	3	vendredi	C B	17 avril
1021	4	dimanche	A	2 avril
1022	5	lundi	G	25 mars
1023	6	mardi	F	14 avril
1024	7	mercredi	E D	5 avril
1025	8	vendredi	C	18 avril
1026	9	ſamedi	B	10 avril
1027	10	dimanche	A	26 mars
1028	11	lundi	G F	14 avril
1029	12	mercredi	E	6 avril
1030	13	jeudi	D	29 mars
1031	14	vendredi	C	11 avril
1032	15	ſamedi	B A	2 avril
1033	1	lundi	G	22 avril
1034	2	mardi	F	14 avril
1035	3	mercredi	E	30 mars
1036	4	jeudi	D C	18 avril
1037	5	ſamedi	B	10 avril
1038	6	dimanche	A	26 mars
1039	7	lundi	G	15 avril
1040	8	mardi	F E	6 avril
1041	9	jeudi	D	22 mars
1042	10	vendredi	C	11 avril
1043	11	ſamedi	B	3 avril
1044	12	dimanche	A G	22 avril
1045	13	mardi	F	7 avril
1046	14	mercredi	E	30 mars
1047	15	jeudi	D	19 avril
1048	1	vendredi	C B	3 avril
1049	2	dimanche	A	26 mars
1050	3	lundi	G	15 avril
1051	4	mardi	F	31 mars
1052	5	mercredi	E D	19 avril
1053	6	vendredi	C	11 avril
1054	7	ſamedi	B	3 avril
1055	8	dimanche	A	16 avril
1056	9	lundi	G F	7 avril
1057	10	mercredi	E	30 mars
1058	11	jeudi	D	19 avril
1059	12	vendredi	C	4 avril
1060	13	ſamedi	B A	26 mars
1061	14	lundi	G	15 avril
1062	15	mardi	F	31 mars
1063	1	mercredi	E	20 avril
1064	2	jeudi	D C	11 avril
1065	3	ſamedi	B	27 mars
1066	4	dimanche	A	16 avril
1067	5	lundi	G	8 avril
1068	6	mardi	F E	23 mars
1069	7	jeudi	D	12 avril
1070	8	vendredi	C	4 avril

An. de J. C.	Indictions.	Ier. jour de l'an.	Lettre Domin.	Pâques.
1071	9	ſamedi	B	24 avril
1072	10	dimanche	A G	8 avril
1073	11	mardi	F	31 mars
1074	12	mercredi	E	20 avril
1075	13	jeudi	D	5 avril
1076	14	vendredi	C B	27 mars
1077	15	dimanche	A	16 avril
1078	1	lundi	G	8 avril
1079	2	mardi	F	24 mars
1080	3	mercredi	E D	12 avril
1081	4	vendredi	C	4 avril
1082	5	ſamedi	B	24 avril
1083	6	dimanche	A	9 avril
1084	7	lundi	G F	31 mars
1085	8	mercredi	E	20 avril
1086	9	jeudi	D	5 avril
1087	10	vendredi	C	28 mars
1088	11	ſamedi	B A	16 avril
1089	12	lundi	G	1 avril
1090	13	mardi	F	21 avril
1091	14	mercredi	E	13 avril
1092	15	jeudi	D C	28 mars
1093	1	ſamedi	B	17 avril
1094	2	dimanche	A	9 avril
1095	3	lundi	G	25 mars
1096	4	mardi	F E	13 avril
1097	5	jeudi	D	5 avril
1098	6	vendredi	C	28 avril
1099	7	ſamedi	B	10 avril
1100	8	dimanche	A G	1 avril
1101	9	mardi	F	21 avril
1102	10	mercredi	E	6 avril
1103	11	jeudi	D	29 mars
1104	12	vendredi	C B	17 avril
1105	13	dimanche	A	9 avril
1106	14	lundi	G	25 mars
1107	15	mardi	F	14 avril
1108	1	mercredi	E D	5 avril
1109	2	vendredi	C	25 avril
1110	3	ſamedi	B	10 avril
1111	4	dimanche	A	2 avril
1112	5	lundi	G F	21 avril
1113	6	mercredi	E	6 avril
1114	7	jeudi	D	29 mars
1115	8	vendredi	C	18 avril
1116	9	ſamedi	B A	2 avril
1117	10	lundi	G	25 mars
1118	11	mardi	F	14 avril
1119	12	mercredi	E	30 mars
1120	13	jeudi	D C	18 avril
1121	14	ſamedi	B	10 avril
1122	15	dimanche	A	26 mars
1123	1	lundi	G	15 avril
1124	2	mardi	F E	6 avril
1125	3	jeudi	D	29 mars
1126	4	vendredi	C	11 avril
1127	5	ſamedi	B	3 avril
1128	6	dimanche	A G	22 avril
1129	7	mardi	F	14 avril
1130	8	mercredi	E	30 mars
1131	9	jeudi	D	19 avril
1132	10	vendredi	C B	10 avril
1133	11	dimanche	A	26 mars
1134	12	lundi	G	15 avril
1135	13	mardi	F	7 avril
1136	14	mercredi	E D	22 mars
1137	15	vendredi	C	11 avril
1138	1	ſamedi	B	3 avril
1139	2	dimanche	A	23 avril
1140	3	lundi	G F	7 avril
1141	4	mercredi	E	30 mars
1142	5	jeudi	D	19 avril
1143	6	vendredi	C	4 avril
1144	7	ſamedi	B A	26 mars
1145	8	lundi	G	15 avril
1146	9	mardi	F	31 mars
1147	10	mercredi	E	20 avril
1148	11	jeudi	D C	11 avril
1149	12	ſamedi	B	3 avril
1150	13	dimanche	A	16 avril
1151	14	lundi	G	8 avril
1152	15	mardi	F E	30 mars
1153	1	jeudi	D	19 avril
1154	2	vendredi	C	4 avril
1155	3	ſamedi	B	27 mars
1156	4	dimanche	A G	15 avril
1157	5	mardi	F	31 mars
1158	6	mercredi	E	20 avril
1159	7	jeudi	D	12 avril
1160	8	vendredi	C B	27 mars
1161	9	dimanche	A	16 avril
1162	10	lundi	G	8 avril
1163	11	mardi	F	24 mars
1164	12	mercredi	E D	12 avril
1165	13	vendredi	C	4 avril
1166	14	ſamedi	B	24 avril
1167	15	dimanche	A	9 avril
1168	1	lundi	G F	31 mars
1169	2	mercredi	E	20 avril
1170	3	jeudi	D	5 avril
1171	4	vendredi	C	28 mars
1172	5	ſamedi	B A	16 avril
1173	6	lundi	G	8 avril
1174	7	mardi	F	24 mars
1175	8	mercredi	E	13 avril
1176	9	jeudi	D C	4 avril
1177	10	ſamedi	B	24 avril
1178	11	dimanche	A	9 avril
1179	12	lundi	G	1 avril
1180	13	mardi	F E	20 avril
1181	14	jeudi	D	5 avril
1182	15	vendredi	C	28 mars
1183	1	ſamedi	B	17 avril
1184	2	dimanche	A G	1 avril
1185	3	mardi	F	21 avril
1186	4	mercredi	E	13 avril
1187	5	jeudi	D	29 mars
1188	6	vendredi	C B	17 avril
1189	7	dimanche	A	9 avril
1190	8	lundi	G	25 mars
1191	9	mardi	F	14 avril
1192	10	mercredi	E D	5 avril
1193	11	vendredi	C	28 mars
1194	12	ſamedi	B	10 avril
1195	13	dimanche	A	2 avril
1196	14	lundi	G F	21 avril
1197	15	mercredi	E	6 avril
1198	1	jeudi	D	29 mars
1199	2	vendredi	C	18 avril
1200	3	ſamedi	B A	9 avril
1201	4	lundi	G	25 mars
1202	5	mardi	F	14 avril
1203	6	mercredi	E	6 avril
1204	7	jeudi	D C	25 avril
1205	8	ſamedi	B	10 avril
1206	9	dimanche	A	2 avril
1207	10	lundi	G	22 avril
1208	11	mardi	F E	6 avril
1209	12	jeudi	D	29 mars
1210	13	vendredi	C	18 avril

An. de J. C.	Indictions.	Ier. jour de l'an.	Lettre Domin.	Pâques.
1211	14	ſamedi	B	3 avril
1212	15	dimanche	A G	25 mars
1213	1	mardi	F	14 avril
1214	2	mercredi	E	30 mars
1215	3	jeudi	D	19 avril
1216	4	vendredi	C B	10 avril
1217	5	dimanche	A	26 mars
1218	6	lundi	G	15 avril
1219	7	mardi	F	7 avril
1220	8	mercredi	E D	29 mars
1221	9	vendredi	C	11 avril
1222	10	ſamedi	B	3 avril
1223	11	dimanche	A	23 avril
1224	12	lundi	G F	14 avril
1225	13	mercredi	E	30 mars
1226	14	jeudi	D	19 avril
1227	15	vendredi	C	11 avril
1228	1	ſamedi	B A	26 mars
1229	2	lundi	G	15 avril
1230	3	mardi	F	7 avril
1231	4	mercredi	E	23 mars
1232	5	jeudi	D C	11 avril
1233	6	ſamedi	B	3 avril
1234	7	dimanche	A	23 avril
1235	8	lundi	G	8 avril
1236	9	mardi	F E	30 mars
1237	10	jeudi	D	19 avril
1238	11	vendredi	C	4 avril
1239	12	ſamedi	B	27 mars
1240	13	dimanche	A G	15 avril
1241	14	mardi	F	31 mars
1242	15	mercredi	E	20 avril
1243	1	jeudi	D	12 avril
1244	2	vendredi	C B	3 avril
1245	3	dimanche	A	16 avril
1246	4	lundi	G	8 avril
1247	5	mardi	F	31 mars
1248	6	mercredi	E D	19 avril
1249	7	vendredi	C	4 avril
1250	8	ſamedi	B	27 mars
1251	9	dimanche	A	16 avril
1252	10	lundi	G F	31 mars
1253	11	mercredi	E	20 avril
1254	12	jeudi	D	12 avril
1255	13	vendredi	C	28 mars
1256	14	ſamedi	B A	16 avril
1257	15	lundi	G	8 avril
1258	1	mardi	F	24 mars
1259	2	mercredi	E	13 avril
1260	3	jeudi	D C	4 avril
1261	4	ſamedi	B	24 avril
1262	5	dimanche	A	9 avril
1263	6	lundi	G	1 avril
1264	7	mardi	F E	20 avril
1265	8	jeudi	D	5 avril
1266	9	vendredi	C	28 mars
1267	10	ſamedi	B	17 avril
1268	11	dimanche	A G	8 avril
1269	12	mardi	F	24 mars
1270	13	mercredi	E	13 avril
1271	14	jeudi	D	5 avril
1272	15	vendredi	C B	24 avril
1273	1	dimanche	A	9 avril
1274	2	lundi	G	1 avril
1275	3	mardi	F	14 avril
1276	4	mercredi	E D	5 avril
1277	5	vendredi	C	28 mars
1278	6	ſamedi	B	17 avril
1279	7	dimanche	A	2 avril
1280	8	lundi	G F	21 avril
1281	9	mercredi	E	13 avril
1282	10	jeudi	D	29 mars
1283	11	vendredi	C	18 avril
1284	12	ſamedi	B A	9 avril
1285	13	lundi	G	25 mars
1286	14	mardi	F	14 avril
1287	15	mercredi	E	6 avril
1288	1	jeudi	D C	28 mars
1289	2	ſamedi	B	10 avril
1290	3	dimanche	A	2 avril
1291	4	lundi	G	22 avril
1292	5	mardi	F E	6 avril
1293	6	jeudi	D	29 mars
1294	7	vendredi	C	18 avril
1295	8	ſamedi	B	3 avril
1296	9	dimanche	A G	25 mars
1297	10	mardi	F	14 avril
1298	11	mercredi	E	6 avril
1299	12	jeudi	D	19 avril
1300	13	vendredi	C B	10 avril
1301	14	dimanche	A	2 avril
1302	15	lundi	G	22 avril
1303	1	mardi	F	7 avril
1304	2	mercredi	E D	29 mars
1305	3	vendredi	C	18 avril
1306	4	ſamedi	B	3 avril
1307	5	dimanche	A	26 mars
1308	6	lundi	G F	14 avril
1309	7	mercredi	E	30 mars
1310	8	jeudi	D	19 avril
1311	9	vendredi	C	11 avril
1312	10	ſamedi	B A	26 mars
1313	11	lundi	G	15 avril
1314	12	mardi	F	7 avril
1315	13	mercredi	E	23 mars
1316	14	jeudi	D C	11 avril
1317	15	ſamedi	B	3 avril
1318	1	dimanche	A	23 avril
1319	2	lundi	G	8 avril
1320	3	mardi	F E	30 mars
1321	4	jeudi	D	19 avril
1322	5	vendredi	C	11 avril
1323	6	ſamedi	B	27 mars
1324	7	dimanche	A G	15 avril
1325	8	mardi	F	7 avril
1326	9	mercredi	E	23 mars
1327	10	jeudi	D	12 avril
1328	11	vendredi	C B	3 avril
1329	12	dimanche	A	23 avril
1330	13	lundi	G	8 avril
1331	14	mardi	F	31 mars
1332	15	mercredi	E D	19 avril
1333	1	vendredi	C	4 avril
1334	2	ſamedi	B	27 mars
1335	3	dimanche	A	16 avril
1336	4	lundi	G F	31 mars
1337	5	mercredi	E	20 avril
1338	6	jeudi	D	12 avril
1339	7	vendredi	C	28 mars
1340	8	ſamedi	B A	16 avril
1341	9	lundi	G	8 avril
1342	10	mardi	F	31 mars
1343	11	mercredi	E	13 avril
1344	12	jeudi	D C	4 avril
1345	13	ſamedi	B	27 mars
1346	14	dimanche	A	16 avril
1347	15	lundi	G	1 avril
1348	1	mardi	F E	20 avril
1349	2	jeudi	D	12 avril
1350	3	vendredi	C	28 mars

An. de J. C.	Indictions.	Ier. jour de l'an.	Lettre Domin.	Pâques.
1351	4	ſamedi	B	17 avril
1352	5	dimanche	A G	8 avril
1353	6	mardi	F	24 mars
1354	7	mercredi	E	13 avril
1355	8	jeudi	D	5 avril
1356	9	vendredi	C B	24 avril
1357	10	dimanche	A	9 avril
1358	11	lundi	G	1 avril
1359	12	mardi	F	21 avril
1360	13	mercredi	E D	5 avril
1361	14	vendredi	C	28 mars
1362	15	ſamedi	B	17 avril
1363	1	dimanche	A	2 avril
1364	2	lundi	G F	24 mars
1365	3	mercredi	E	13 avril
1366	4	jeudi	D	5 avril
1367	5	vendredi	C	18 avril
1368	6	ſamedi	B A	9 avril
1369	7	lundi	G	1 avril
1370	8	mardi	F	14 avril
1371	9	mercredi	E	6 avril
1372	10	jeudi	D C	28 mars
1373	11	ſamedi	B	17 avril
1374	12	dimanche	A	2 avril
1375	13	lundi	G	22 avril
1376	14	mardi	F E	13 avril
1377	15	jeudi	D	29 mars
1378	1	vendredi	C	18 avril
1379	2	ſamedi	B	10 avril
1380	3	dimanche	A G	25 mars
1381	4	mardi	F	14 avril
1382	5	mercredi	E	6 avril
1383	6	jeudi	D	22 mars
1384	7	vendredi	C B	10 avril
1385	8	dimanche	A	2 avril
1386	9	lundi	G	22 avril
1387	10	mardi	F	7 avril
1388	11	mercredi	E D	29 mars
1389	12	vendredi	C	18 avril
1390	13	ſamedi	B	3 avril
1391	14	dimanche	A	26 mars
1392	15	lundi	G F	14 avril
1393	1	mercredi	E	6 avril
1394	2	jeudi	D	19 avril
1395	3	vendredi	C	11 avril
1396	4	ſamedi	B A	2 avril
1397	5	lundi	G	22 avril
1398	6	mardi	F	7 avril
1399	7	mercredi	E	30 mars
1400	8	jeudi	D C	18 avril
1401	9	ſamedi	B	3 avril
1402	10	dimanche	A	26 mars
1403	11	lundi	G	15 avril
1404	12	mardi	F E	30 mars
1405	13	jeudi	D	17 avril
1406	14	vendredi	C	11 avril
1407	15	ſamedi	B	27 mars
1408	1	dimanche	A G	15 avril
1409	2	mardi	F	7 avril
1410	3	mercredi	E	23 mars
1411	4	jeudi	D	12 avril
1412	5	vendredi	C B	3 avril
1413	6	dimanche	A	23 avril
1414	7	lundi	G	8 avril
1415	8	mardi	F	31 mars
1416	9	mercredi	E D	19 avril
1417	10	vendredi	C	11 avril
1418	11	ſamedi	B	27 mars
1419	12	dimanche	A	16 avril
1420	13	lundi	G F	7 avril

An. de J. C.	Indictions.	Ier. jour de l'an.	Lettre Domin.	Pâques.
1421	14	mercredi	E	23 mars
1422	15	jeudi	D	12 avril
1423	1	vendredi	C	4 avril
1424	2	ſamedi	B A	23 avril
1425	3	lundi	G	8 avril
1426	4	mardi	F	31 mars
1427	5	mercredi	E	20 avril
1428	6	jeudi	D C	4 avril
1429	7	ſamedi	B	27 mars
1430	8	dimanche	A	16 avril
1431	9	lundi	G	1 avril
1432	10	mardi	F E	20 avril
1433	11	jeudi	D	12 avril
1434	12	vendredi	C	28 mars
1435	13	ſamedi	B	17 avril
1436	14	dimanche	A G	8 avril
1437	15	mardi	F	31 mars
1438	1	mercredi	E	13 avril
1439	2	jeudi	D	5 avril
1440	3	vendredi	C B	27 mars
1441	4	dimanche	A	16 avril
1442	5	lundi	G	1 avril
1443	6	mardi	F	21 avril
1444	7	mercredi	E D	12 avril
1445	8	vendredi	C	28 mars
1446	9	ſamedi	B	17 avril
1447	10	dimanche	A	9 avril
1448	11	lundi	G F	24 mars
1449	12	mercredi	E	13 avril
1450	13	jeudi	D	5 avril
1451	14	vendredi	C	25 avril
1452	15	ſamedi	B A	9 avril
1453	1	lundi	G	1 avril
1454	2	mardi	F	21 avril
1455	3	mercredi	E	6 avril
1456	4	jeudi	D C	28 mars
1457	5	ſamedi	B	17 avril
1458	6	dimanche	A	2 avril
1459	7	lundi	G	29 mars
1460	8	mardi	F E	13 avril
1461	9	jeudi	D	5 avril
1462	10	vendredi	C	18 avril
1463	11	ſamedi	B	10 avril
1464	12	dimanche	A G	1 avril
1465	13	mardi	F	14 avril
1466	14	mercredi	E	6 avril
1467	15	jeudi	D	29 mars
1468	1	vendredi	C B	17 avril
1469	2	dimanche	A	2 avril
1470	3	lundi	G	22 avril
1471	4	mardi	F	14 avril
1472	5	mercredi	E D	29 mars
1473	6	vendredi	C	18 avril
1474	7	ſamedi	B	10 avril
1475	8	dimanche	A	26 mars
1476	9	lundi	G F	14 avril
1477	10	mercredi	E	6 avril
1478	11	jeudi	D	22 mars
1479	12	vendredi	C	11 avril
1480	13	ſamedi	B A	2 avril
1481	14	lundi	G	22 avril
1482	15	mardi	F	7 avril
1483	1	mercredi	E	30 mars
1484	2	jeudi	D C	18 avril
1485	3	ſamedi	B	3 avril
1486	4	dimanche	A	26 mars
1487	5	lundi	G	15 avril
1488	6	mardi	F E	6 avril
1489	7	jeudi	D	19 avril
1490	8	vendredi	C	11 avril

An. de J. C.	*Indictions.*	*1er. jour de l'an.*	*Lettre Domin.*	*Pâques.*
1491	9	ſamedi	B	3 avril
1492	10	dimanche	A G	22 avril
1493	11	mardi	F	7 avril
1494	12	mercredi	E	30 mars
1495	13	jeudi	D	19 avril
1496	14	vendredi	C B	3 avril
1497	15	dimanche	A	26 mars
1498	1	lundi	G	15 avril
1499	2	mardi	F	31 mars
1500	3	mercredi	E D	19 avril
1501	4	vendredi	C	11 avril
1502	5	ſamedi	B	27 mars
1503	6	dimanche	A	16 avril
1504	7	lundi	G F	7 avril
1505	8	mercredi	E	23 mars
1506	9	jeudi	D	12 avril
1507	10	vendredi	C	4 avril
1508	11	ſamedi	B A	23 avril
1509	12	lundi	G	8 avril
1510	13	mardi	F	31 mars
1511	14	mercredi	E	20 avril
1512	15	jeudi	D C	11 avril
1513	1	ſamedi	B	27 mars
1514	2	dimanche	A	16 avril
1515	3	lundi	G	8 avril
1516	4	mardi	F E	23 mars
1517	5	jeudi	D	12 avril
1518	6	vendredi	C	4 avril
1519	7	ſamedi	B	24 avril
1520	8	dimanche	A G	8 avril
1521	9	mardi	F	31 mars
1522	10	mercredi	E	20 avril
1523	11	jeudi	D	5 avril
1524	12	vendredi	C B	27 mars
1525	13	dimanche	A	26 avril
1526	14	lundi	G	1 avril
1527	15	mardi	F	21 avril
1528	1	mercredi	E D	12 avril
1529	2	vendredi	C	28 mars
1530	3	ſamedi	B	17 avril
1531	4	dimanche	A	9 avril
1532	5	lundi	G F	31 mars
1533	6	mercredi	E	13 avril
1534	7	jeudi	D	5 avril
1535	8	vendredi	C	28 mars
1536	9	ſamedi	B A	16 avril
1537	10	lundi	G	1 avril
1538	11	mardi	F	21 avril
1539	12	mercredi	E	6 avril
1540	13	jeudi	D C	28 mars
1541	14	ſamedi	B	17 avril
1542	15	dimanche	A	9 avril
1543	1	lundi	G	25 mars
1544	2	mardi	F E	13 avril
1545	3	jeudi	D	5 avril
1546	4	vendredi	C	25 avril
1547	5	ſamedi	B	10 avril
1548	6	dimanche	A G	1 avril
1549	7	mardi	F	21 avril
1550	8	mercredi	E	6 avril
1551	9	jeudi	D	29 mars
1552	10	vendredi	C B	17 avril
1553	11	dimanche	A	2 avril
1554	12	lundi	G	25 mars
1555	13	mardi	F	14 avril
1556	14	mercredi	E D	5 avril
1557	15	vendredi	C	18 avril
1558	1	ſamedi	B	10 avril
1559	2	dimanche	A	26 mars
1560	3	lundi	G F	14 avril
1561	4	mercredi	E	6 avril
1562	5	jeudi	D	29 mars
1563	6	vendredi	C	11 avril
1564	7	ſamedi	B A	2 avril
1565	8	lundi	G	22 avril
1566	9	mardi	F	14 avril
1567	10	mercredi	E	30 mars
1568	11	jeudi	D C	18 avril
1569	12	ſamedi	B	10 avril
1570	13	dimanche	A	26 mars
1571	14	lundi	G	15 avril
1572	15	mardi	F E	6 avril
1573	1	jeudi	D	22 mars
1574	2	vendredi	C	11 avril
1575	3	ſamedi	B	3 avril
1576	4	dimanche	A G	22 avril
1577	5	mardi	F	7 avril
1578	6	mercredi	E	30 mars
1579	7	jeudi	D	19 avril
1580	8	vendredi	C B	3 avril
1581	9	dimanche	A	26 mars
1582	10	lundi	G	15 avril

Après pluſieurs années de travail qui ſe firent à Rome pour la réformation du calendrier, que l'on voyoit fort dérangé, la réformation s'en fit par ordre du pape Grégoire XIII, cette année 1582 ; & pour faire accorder la célébration de la Pâque avec le cours du ſoleil & de la lune, on retrancha dix jours ſur la fin de cette année ; ce qui a fait changer les lettres dominicales. Cette correction fut reçue en France la même année, & enſuite en d'autres états catholiques & proteſtans. Cependant les Anglois & quelques autres proteſtans, en haine de la cour de Rome, ont rejetté cette correction, & s'en tiennent au vieux calendrier ; ce qui fait à préſent une différence d'onze jours, & par-là ils ſont obligés ſouvent de mettre les deux ſupputations des années, ſavoir, l'ancienne & la nouvelle. Pourſuivons maintenant.

1583	11	ſamedi	B	10 avril
1584	12	dimanche	A G	1 avril
1585	13	mardi	F	21 avril
1586	14	mercredi	E	6 avril
1587	15	jeudi	D	29 mars
1588	1	vendredi	C B	17 avril
1589	2	dimanche	A	2 avril
1590	3	lundi	G	22 avril
1591	4	mardi	F	14 avril
1592	5	mercredi	E D	29 mars
1593	6	vendredi	C	18 avril
1594	7	ſamedi	B	10 avril
1595	8	dimanche	A	26 mars
1596	9	lundi	G F	14 avril
1597	10	mercredi	E	6 avril
1598	11	jeudi	D	22 mars
1599	12	vendredi	C	11 avril
1600	13	ſamedi	B A	2 avril
1601	14	lundi	G	22 avril
1602	15	mardi	F	7 avril
1603	1	mercredi	E	30 mars
1604	2	jeudi	D C	18 avril
1605	3	ſamedi	B	10 avril
1606	4	dimanche	A	26 mars
1607	5	lundi	G	15 avril
1608	6	mardi	F E	6 avril
1609	7	jeudi	D	19 avril
1610	8	vendredi	C	11 avril
1611	9	ſamedi	B	3 avril

An. de J. C.	Indictions.	Ier. jour de l'an.	Lettre Domin.	Pâques.
1612	10	dimanche	A G	22 avril
1613	11	mardi	F	7 avril
1614	12	mercredi	E	30 mars
1615	13	jeudi	D	19 avril
1616	14	vendredi	C B	3 avril
1617	15	dimanche	A	26 mars
1618	1	lundi	G	15 avril
1619	2	mardi	F	31 mars
1620	3	mercredi	E D	19 avril
1621	4	vendredi	C	11 avril
1622	5	ſamedi	B	27 mars
1623	6	dimanche	A	16 avril
1624	7	lundi	G F	7 avril
1625	8	mercredi	E	30 mars
1626	9	jeudi	D	12 avril
1627	10	vendredi	C	4 avril
1628	11	ſamedi	B A	23 avril
1629	12	lundi	G	15 avril
1630	13	mardi	F	31 mars
1631	14	mercredi	E	20 avril
1632	15	jeudi	D C	11 avril
1633	1	ſamedi	B	27 mars
1634	2	dimanche	A	16 avril
1635	3	lundi	G	8 avril
1636	4	mardi	F E	23 mars
1637	5	jeudi	D	12 avril
1638	6	vendredi	C	4 avril
1639	7	ſamedi	B	24 avril
1640	8	dimanche	A G	8 avril
1641	9	mardi	F	31 mars
1642	10	mercredi	E	20 avril
1643	11	jeudi	D	5 avril
1644	12	vendredi	C B	27 mars
1645	13	dimanche	A	16 avril
1646	14	lundi	G	1 avril
1647	15	mardi	F	21 avril
1648	1	mercredi	E D	12 avril
1649	2	vendredi	C	4 avril
1650	3	ſamedi	B	17 avril
1651	4	dimanche	A	9 avril
1652	5	lundi	G F	31 mars
1653	6	mercredi	E	13 avril
1654	7	jeudi	D	5 avril
1655	8	vendredi	C	28 mars
1656	9	ſamedi	B A	16 avril
1657	10	lundi	G	1 avril
1658	11	mardi	F	21 avril
1659	12	mercredi	E	13 avril
1660	13	jeudi	D C	28 mars
1661	14	ſamedi	B	17 avril
1662	15	dimanche	A	9 avril
1663	1	lundi	G	25 mars
1664	2	mardi	F E	13 avril
1665	3	jeudi	D	5 avril
1666	4	vendredi	C	25 avril
1667	5	ſamedi	B	10 avril
1668	6	dimanche	A G	1 avril
1669	7	mardi	F	21 avril
1670	8	mercredi	E	6 avril
1671	9	jeudi	D	29 mars
1672	10	vendredi	C B	17 avril
1673	11	dimanche	A	2 avril
1674	12	lundi	G	25 mars
1675	13	mardi	F	14 avril
1676	14	mercredi	E D	5 avril
1677	15	vendredi	C	18 avril
1678	1	ſamedi	B	10 avril
1679	2	dimanche	A	2 avril
1680	3	lundi	G F	21 avril
1681	4	mercredi	E	6 avril
1682	5	jeudi	D	29 mars
1683	6	vendredi	C	18 avril
1684	7	ſamedi	B A	2 avril
1685	8	lundi	G	22 avril
1686	9	mardi	F	14 avril
1687	10	mercredi	E	30 mars
1688	11	jeudi	D C	18 avril
1689	12	ſamedi	B	10 avril
1690	13	dimanche	A	26 mars
1691	14	lundi	G	15 avril
1692	15	mardi	F E	6 avril
1693	1	jeudi	D	22 avril
1694	2	vendredi	C	11 avril
1695	3	ſamedi	B	3 avril
1696	4	dimanche	A G	22 avril
1697	5	mardi	F	7 avril
1698	6	mercredi	E	30 mars
1699	7	jeudi	D	19 avril
1700	8	vendredi	C (*)	11 avril
1701	9	ſamedi	B	27 mars
1702	10	dimanche	A	16 avril
1703	11	lundi	G	8 avril
1704	12	mardi	F E	23 mars
1705	13	jeudi	D	12 avril
1706	14	vendredi	C	4 avril
1707	15	ſamedi	B	24 avril
1708	1	dimanche	A G	8 avril
1709	2	mardi	F	31 mars
1710	3	mercredi	E	20 avril
1711	4	jeudi	D	5 avril
1712	5	vendredi	C B	27 mars
1713	6	dimanche	A	16 avril
1714	7	lundi	G	1 avril
1715	8	mardi	F	21 avril
1716	9	mercredi	E D	12 avril
1717	10	vendredi	C	28 mars
1718	11	ſamedi	B	17 avril
1719	12	dimanche	A	9 avril
1720	13	lundi	G F	31 mars
1721	14	mercredi	E	13 avril
1722	15	jeudi	D	5 avril
1723	1	vendredi	C	28 mars
1724	2	ſamedi	B A	16 avril
1725	3	lundi	G	1 avril
1726	4	mardi	F	21 avril
1727	5	mercredi	E	13 avril
1728	6	jeudi	D C	28 mars
1729	7	ſamedi	B	17 avril
1730	8	dimanche	A	9 avril
1731	9	lundi	G	25 mars
1732	10	mardi	F E	13 avril
1733	11	jeudi	D	5 avril
1734	12	vendredi	C	25 avril
1735	13	ſamedi	B	10 avril
1736	14	dimanche	A G	1 avril
1737	15	mardi	F	21 avril
1738	1	mercredi	E	6 avril
1739	2	jeudi	D	29 mars
1740	3	vendredi	C B	17 avril
1741	4	dimanche	A	2 avril
1742	5	lundi	G	25 mars
1743	6	mardi	F	14 avril
1744	7	mercredi	E D	5 avril
1745	8	vendredi	C	18 avril
1746	9	ſamedi	B	10 avril
1747	10	dimanche	A	2 avril
1748	11	lundi	G F	14 avril
1749	12	mercredi	E	6 avril

(*) Par la correction, l'année 1700 n'a qu'une lettre, n'étant pas biſſextile.

An. de J. C.	*Indictions.*	*Ier. jour de l'an.*	*Lettre Domin.*	*Pâques.*
1750	13	jeudi	D	29 mars
1751	14	vendredi	C	11 avril
1752	15	ſamedi	B A	2 avril
1753	1	lundi	G	22 avril
1754	2	mardi	F	10 avril
1755	3	mercredi	E	30 mars
1756	4	jeudi	D C	18 avril
1757	5	ſamedi	B	10 avril
1758	6	dimanche	A	26 mars
1759	7	lundi	G	15 avril
1760	8	mardi	F E	6 avril
1761	9	jeudi	D	22 mars
1762	10	vendredi	C	11 avril
1763	11	ſamedi	B	3 avril
1764	12	dimanche	A G	22 avril
1765	13	mardi	F	7 avril
1766	14	mercredi	E	30 mars
1767	15	jeudi	D	19 avril
1768	1	vendredi	C B	3 avril
1769	2	dimanche	A	26 mars
1770	3	lundi	G	15 avril
1771	4	mardi	F	31 mars
1772	5	mercredi	E D	19 avril
1773	6	vendredi	C	11 avril
1774	7	ſamedi	B	3 avril
1775	8	dimanche	A	16 avril
1776	9	lundi	G F	7 avril
1777	10	mercredi	E	30 mars
1778	11	jeudi	D	19 avril
1779	12	vendredi	C	4 avril
1780	13	ſamedi	B A	26 mars
1781	14	lundi	G	15 avril
1782	15	mardi	F	31 mars
1783	1	mercredi	E	20 avril
1784	2	jeudi	D C	11 avril
1785	3	ſamedi	B	27 mars
1786	4	dimanche	A	16 avril
1787	5	lundi	G	8 avril
1788	6	mardi	F E	23 mars
1789	7	jeudi	D	12 avril
1790	8	vendredi	C	4 avril
1791	9	ſamedi	B	24 avril
1792	10	dimanche	A G	8 avril
1793	11	mardi	F	31 mars
1794	12	mercredi	E	8 avril
1795	13	jeudi	D	5 avril
1796	14	vendredi	C B	27 mars
1797	15	dimanche	A	16 avril
1798	1	lundi	G	8 avril
1799	2	mardi	F	24 mars
1800	3	mercredi	E(*)	13 avril

(*) Cette derniere année, en conſéquence de la correction, n'eſt pas biſſextile, & ainſi n'a qu'une lettre dominicale. Il en ſera de même de l'année 1900; mais 2000 ſera biſſextile & aura deux lettres.

INDIEN, (*Aſtron.*) conſtellation méridionale, ſituée au-deſſous du ſagittaire, du nombre de celles que les pilotes formerent peu après la découverte du cap de Bonne-Eſpérance & de l'Amérique: elles étoient faites groſſiérement; mais M. l'Abbé de la Caille, dans ſon catalogue des étoiles auſtrales, les a reformées, en y ajoutant quatorze nouvelles conſtellations. On y voit que la principale étoile α de l'*indien* eſt de troiſieme grandeur; ſon aſcenſion droite en 1750, étoit de 304° 57′ 57″, & ſa déclinaiſon auſtrale de 48° 8′ 15″. (*M. DE LA LANDE.*)

INDIGITAMENTA, (*Muſiq. des Anc.*) hymnes à l'honneur des dieux: quelques-uns prétendent que c'étoient particuliérement les hymnes à l'honneur des dieux indigetes. (*F. D. C.*)

§ INDIGO, autrement appellé INDE, ſ. m. (*Botan. & Comm.*) ſubſtance de couleur bleue ſervant aux teinturiers & aux peintres en détrempe, provenant d'une plante nommée *indigo* par les François, & *anillo* par les Eſpagnols.

Cette plante eſt très-commune aux Antilles, à Saint-Domingue, dans tous les pays chauds de l'Amérique & dans pluſieurs endroits des Indes Orientales, d'où elle paroît avoir pris le nom qu'elle porte. Mais de toutes les colonies françoiſes, c'eſt celle de Saint-Domingue où il s'en fabrique le plus & avec le plus de ſuccès. Ce ſera auſſi de ce qui s'y pratique à l'égard de cette plante, qu'il ſera queſtion dans cet article.

On cultive à Saint-Domingue deux eſpeces d'*indigo*, l'un que l'on appelle *indigo* franc, & l'autre *indigo* maron (*a*) ou guatimale. Celui-ci ſe diviſe en *indigo* maron à graine noire, & en *indigo* maron à graine verdâtre ou couleur de corne. Ces deux dernieres eſpeces auroient peut-être entr'elles quelqu'autre différence que celle de la couleur des graines, aux yeux d'un bon obſervateur. Mais elles ſe reſſemblent par les feuilles qui ſont d'un verd un peu pâle, & par les fleurs qui ſont rougeâtres, très-petites, & qui ſortent raſſemblées en forme d'épi fait comme un cône alongé. L'*indigo* franc a auſſi ſes fleurs rougeâtres & très-petites, mais elles viennent ſéparément & ſans épi (*b*), & ſes feuilles ſont d'un verd plus foncé. Sa graine eſt plus groſſe que celle de l'*indigo* maron: elle eſt d'une couleur jaune aſſez claire lorſqu'elle eſt récemment cueillie. Au lieu d'être cylindriques, comme l'a dit l'auteur de l'*art.* INDIGO, du *Dict. raiſ.* &c. toutes les graines de ces deux *indigos* ſont de figure cubique à angles arrondis. Elles viennent auſſi dans des ſiliques recourbées en croiſſant; celles de l'*indigo* franc ont bien une ligne au moins d'épaiſſeur, un pouce & demi & quelquefois plus de longueur, & ſont ſéparées comme les fleurs. Mais celles de l'*indigo* maron ont preſque la moitié moins en tout ſens, viennent par grappes, & ne mûriſſent que ſucceſſivement, de même qu'elles ſe développent.

La graine d'*indigo*, ſemée dans un bon terrein bien nettoyé de toute herbe étrangere, produit une eſpece d'arbuſte haut d'environ deux pieds, & quelquefois de trois. Le maron s'éleveroit juſqu'à ſix & plus, ſi on le laiſſoit croître. Ces deux eſpeces d'arbuſtes ſe diviſent en pluſieurs branches, mais non en pluſieurs tiges, comme il eſt dit dans l'*article* INDIGO, du *Dict. raiſ.* &c. chargées de petites feuilles qui reſſemblent aſſez à celles de la luzerne.

Si l'*indigo* peut être mis au rang des plantes vulnéraires & déterſives, comme le dit le *Dict. raiſ. des Sciences*, &c. on l'ignore à Saint-Domingue, où l'on n'en fait aucun uſage en médecine.

Cette plante, étant ſortie de terre, peut être coupée au bout de deux mois, & quelquefois plus, pour en faire uſage: cela dépend de la ſaiſon & du tems favorable qu'elle a reçus. Mais lorſque l'on n'a planté que de l'*indigo* maron, il eſt bon de prévenir le tems où il entre en fleurs; car, pour ce qui eſt de l'*indigo* franc, c'eſt lorſqu'il commence à fleurir que l'on juge qu'il eſt bon à couper: auſſi lorſqu'on le mêle, ce qui arrive quelquefois, c'eſt la fleuraiſon du franc, laquelle dévance celle du

(*a*) Le terme de *maron* eſt fort uſité à Saint-Domingue pour ſignifier ſoit une plante, ſoit un animal ſauvage, comme *thim maron*, *cochon maron*, &c. On le dit auſſi d'un negre, eſclave fugitif.

(*b*) Du moins ſi le pédicule commun le long duquel elles naiſſent peut s'appeller *épi*, il n'a pas la même forme que celui de l'*indigo* maron.

maron, qui décide de la coupe. Six ou sept semaines après cette premiere récolte, les jets sont devenus assez forts pour en faire une seconde ; & si le tems le permet, l'on peut ainsi continuer jusqu'à ce que la plante dégénere ; ce qui dépend de la qualité de la terre, c'est-à-dire, à la fin de la seconde année, dans la terre neuve ou très-bonne, & dès la fin de la premiere, dans les terres vieilles ou médiocres. Alors l'on arrache les souches, & l'on replante si c'est la saison des pluies. Mais si le cultivateur a la faculté d'arroser, il peut replanter aussitôt que sa terre est préparée.

Ce seroit ici le lieu de parler de l'arrosage de l'*indigo*, comme étant une des belles opérations de la culture de l'*indigo*, qui exige des détails très-intéressans, & qui est aujourd'hui d'une grande importance pour les habitans dont la terre est propre à l'arrosage, & qui ont le bonheur de pouvoir disposer d'une portion d'eau suffisante ; mais, pour en parler convenablement, il faudroit l'avoir mis en pratique ; ce que je n'ai pas fait : d'ailleurs, je n'entreprends point de faire un traité complet de la culture & de la fabrique de l'*indigo*. Cet ouvrage, qui est encore à desirer, seroit digne du zele & des lumieres de messieurs de la chambre d'Agriculture.

Les chenilles font de grands dégats, *&c.* comme on l'observe dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c. Mais on peut ajouter que la chenille n'est pas le seul insecte nuisible à l'*indigo*, quoiqu'il le soit plus qu'aucun autre : il y en a plusieurs autres ; & l'on peut dire qu'il y a peu de plantes qui aient plus d'ennemis.

Avant de parler de la façon dont on fabrique l'*indigo*, il est à propos de parler des instrumens & ustensiles nécessaires à ce travail.

De l'eau. L'eau (*c*) étant essentielle pour les opérations d'indigoteries, lorsque l'on n'est pas à portée de les établir aux environs de quelque ruisseau, on tâche de se procurer de l'eau par le moyen d'une pente ou de plusieurs. Dans ce cas, le tirage de l'eau est un ouvrage pénible pour les Negres des habitans qui ne sont pas en état de se pourvoir d'une machine en bois qui fait à-peu-près le même effet que celle du puits de Bicêtre, par le travail d'un vieux mulet, ou même d'un âne.

Des indigoteries. Après s'être assuré de l'eau, on construit les indigoteries le plus à portée qu'il est possible ; elles consistent en quatre vaisseaux de maçonnerie bien enduite de ciment, plus élevés les uns que les autres, & disposés en étage.

Du bassin. Le plus élevé, qui se nomme le *bassin*, est un réservoir fait pour recevoir l'eau du ruisseau que l'on a su y conduire par un canal, ou celle que l'on tire des puits, & pour la distribuer ensuite à tous les vaisseaux. Ce réservoir doit contenir autant d'eau qu'il en faut pour remplir toutes les pourritures (*d*) qui en dépendent, & même quelque chose de plus. La forme de ce bassin est assez arbitraire. Quand on n'est pas gêné par la nature du terrein, on lui donne ordinairement peu de profondeur & de largeur, sauf à l'alonger à la demande de la face des pourritures.

Des pourritures. Celles-ci varient pour leurs proportions, selon les idées des habitans indigotiers. Les uns les veulent grandes, d'autres préferent les petites. Les plus grandes sont de douze pieds en quarré sur trois pieds de profondeur ; les plus petites de huit en quarré sur un pied & demi à deux pieds de profondeur ; mais les plus ordinaires ont dix pieds en quarré sur deux pieds, ou vingt-six pouces de profondeur au-dessous du bassin, & deux pieds quatre ou six pouces aux robinets, parce qu'il faut au-moins quatre pouces de pente pour la prompte sortie de l'eau d'une cuve de dix pieds.

Du barrage des cuves. Aux deux côtés de chaque pourriture, l'on plante de gros poteaux de bois dur de quatre à cinq pieds en terre, & bien foulés, lesquels dépassent le bord de la cuve d'un pied ou plus, & dans cet excédent sont emmortoisés des travers de six pouces d'équarrissage. Ces travers servent à contenir le barrage que l'on fait sur chaque cuve, lorsqu'elle est pleine d'*indigo*, pour empêcher l'eau de soulever l'herbe ; ce qui ne manqueroit pas d'arriver, à proportion de la chaleur de la fermentation qui fait raréfier l'eau de la cuve.

Il y a deux sortes de barrage, l'ancien & celui que l'on appelle aujourd'hui *le barrage à l'angloise*. Celui-ci est le plus commode : au lieu de quatre poteaux que l'on nomme *clefs*, deux de chaque côté de la pourriture, qui sont fort incommodes, parce qu'ils tiennent le travers au ras du bord de la cuve, l'on n'en met plus qu'un, un peu plus gros de chaque côté au milieu ; mais on le fait surpasser le bord de la maçonnerie de quatre pieds & plus, si l'on veut. Ces deux clefs portent une traverse de six pouces d'équarrissage, qui, par son élévation de six pieds au-dessus du fond de la pourriture, ne cause aucun embarras à ceux qui y arrangent l'herbe (*e*). Dans cette traverse, on pratique à deux pieds & demi en dedans du bord de la pourriture, un pas de chaque côté & autant à l'autre bord ; ce qui fait quatre pas tels que les charpentiers en creusent sur les sablieres pour y poser les chevrons. Lorsque l'herbe est bien arrangée dans la cuve & dressée à-peu-près de niveau, le Negre indigotier étend dessus parallelement à la traverse dix-huit à vingt lattes de trois pouces de largeur. Il pose ensuite transversalement sur les lattes, & perpendiculairement aux pas de la traverse, deux petits travers de quatre à cinq pouces d'équarrissage, à chaque extrêmité desquels on a pratiqué trois crans à six pouces de distance les uns des autres, dans l'un desquels on fait entrer le bout fait en biseau d'un petit chevron, dont l'autre bout entre dans le pas de la traverse. Ces quatre morceaux de bois servent à contenir tout le barrage : on les écarte ou on les rapproche par les trois crans, suivant qu'il y a plus ou moins d'*indigo* dans la cuve. Lorsqu'elle travaille, les chevalets sont pressés, de façon que l'on ne pourroit les faire sortir des crans qu'à coups de masse. Mais quelques minutes après qu'on a ouvert les robinets, ils tombent d'eux-mêmes.

De la batterie. L'eau d'*indigo* sortant de la pourriture, tombe dans une autre cuve que l'on appelle *batterie*. Celle-ci, qui demande plus de profondeur que la pourriture, à cause de l'opération du battage, s'éleve d'environ deux pieds au-dessus du robinet de la cuve supérieure, & en a autant au-dessous que la profondeur de la pourriture. On a soin en la construisant, de pratiquer dans la maçonnerie quelques dégrés de chaque côté pour descendre au robinet. L'ouverture que ces dégrés laissent dans le mur se nomme *la chapelle*. Une batterie de huit pieds en quarré contient ordinairement au-dessous de la chapelle toute l'eau d'une pourriture de dix pieds, l'herbe ayant par son volume occupé le surplus dans la pourriture.

(*c*) Il est inutile de dire l'*eau claire*, comme dans l'*art.* INDIGO ; car il se fabrique très-bien avec de l'eau trouble : il suffit qu'elle ne soit pas corrompue.

(*d*) C'est ainsi que l'on appelle à Saint-Domingue la cuve où l'on fait macérer l'*indigo*, & non la trempoire. On n'en fait ordinairement que quatre pour un bassin. Si l'on a besoin d'un plus grand nombre de pourritures, l'on construit d'autres indigoteries.

(*e*) En parlant de la plante *indigo*, on dit l'*herbe* : j'ai de *belle herbe* ; mon herbe est courte. Lorsqu'elle n'a pas encore été coupée, on l'appelle de la *grande herbe*, ensuite du *rejetton*.

Autrefois que l'on battoit l'*indigo* avec de grandes perches mobiles montées ſur des chandeliers au bord de la batterie, au bout deſquelles étoient ajuſtés de grands baquets ou caiſſons ſans fonçures, étroits par le bas & larges par le haut, on conſtruiſoit autant de batteries que de pourritures. Les petits habitans qui n'ont pas la faculté de faire faire des machines à battre, & qui n'ont qu'une indigoterie ſimple, s'en ſervent encore: mais aujourd'hui (en 1774), & depuis pluſieurs années, tous les habitans un peu forts en culture, font battre leur *indigo* par des chevaux ou mulets, ou par une roue à l'eau. Mais, pour ne pas multiplier les machines, au lieu de deux batteries de huit pieds pour deux pourritures de dix, on n'en conſtruit plus qu'une de douze pieds en quarré, laquelle contient autant d'eau que les deux de huit, ſans lui donner plus de profondeur.

De la machine à battre l'indigo. La machine que l'on a inventée pour battre l'*indigo* avec un cheval, eſt fort ſimple: elle conſiſte en un grand arbre de ſix pouces d'équarriſſage & d'environ vingt pieds de long, lequel traverſe horizontalement la batterie par le milieu, à trois pieds au-deſſus du fond. Quatre mortaiſes de quatre pouces ſur deux de largeur, placées à diſtance égale dans la longueur qui domine la batterie, traverſant cet arbre, chacune dans une face différente de celle qui la précede, de ſorte que les huit ouvertures des quatre mortaiſes formeroient un octogone, reçoivent quatre bras de quatre pouces de large, de deux d'épaiſſeur & ſix de longueur, arrêtés au milieu par une cheville. Chaque extrêmité d'un bras porte un petit baquet ou caiſſon de dix à douze pouces de longueur, de neuf à dix de profondeur, n'ayant que deux pouces de largeur dans la fonçure, & ſept à huit pouces d'ouverture. Cet arbre, en tournant au-deſſus de la ſurface de l'eau de la batterie, y fait plonger ſucceſſivement chaque baquet qui ſe remplit d'eau en paſſant, & la verſe après l'avoir élevée. Pour faire tourner cet arbre qui a un axe de fer à chaque bout & une gorge ou tourillon vers le milieu, lequel poſe ſur un colet de bois, on ajuſte à l'extrêmité extérieure une petite roue verticale de deux pieds de diametre, faite d'un madrier de quatre pouces d'épaiſſeur, dans laquelle on a fixé, à deux pouces de la circonférence, douze dents de bois dur de deux pouces d'épaiſſeur, de cinq de longueur & à cinq pouces de diſtance les unes des autres, de ſorte qu'elles ſe trouvent placées horizontalement à égales diſtances. Ces douze dents s'engrenent & ſont pouſſées par la rencontre de vingt-quatre, & quelquefois de trente autres de même proportion, fixées perpendiculairement ſous une roue de quatre pieds ou quatre pieds & demi de diametre, portée horizontalement par un arbre ou pivot de ſept à huit pouces d'équarriſſage & de ſept à huit pieds de longueur, placé verticalement à la demande de la petite roue. Ce pivot ayant un axe, en forme de cul d'œuf, d'acier bien acéré à ſon extrêmité inférieure, poſé ſur une platine de fer, un tourillon au tiers de ſa longueur tourne dans une petite charpente faite exprès pour le recevoir & le ſoutenir droit, au moyen d'un grand lévier ou bras chevillé dans la tête du pivot par un bout, & ayant à l'autre un palonier pour y atteler un cheval ou mulet exercé à tirer circulairement. Pour peu que le cheval trotte autour de la machine, dans un eſpace qui n'a guere que ſoixante pieds de circonférence, on ſent quelle agitation il doit cauſer dans l'eau de la batterie, en faiſant faire à l'arbre qui la traverſe deux tours, ou deux tours & demi à chaque trou qu'il fait.

Ceux qui ont la commodité de faire paſſer un ruiſſeau à la hauteur du baſſin d'une indigoterie, peuvent faire tourner l'arbre de la batterie par une roue à godets de douze pieds de diametre, & même faire conſtruire une batterie double de chaque côté de la roue à l'eau. Par ce moyen elle battra l'*indigo* de quatre pourritures.

Du diablotin. Lorſque l'*indigo* battu eſt repoſé dans la batterie, la fécule ſe trouvant précipitée au fond, l'on fait couler l'eau qui en eſt dépouillée dans un petit vaiſſeau qui ſe trouve au-deſſous, lequel ne contient guere que la quinzieme (*f*) partie de celle qui eſt dans la batterie: on le nomme *le diablotin*. Ce petit vaiſſeau eſt bientôt rempli, lorſqu'on a ouvert la premiere cheville du robinet de la batterie. Mais lorſqu'il l'eſt, l'eau qui ſurvient s'épanche dans l'entourage du diablotin, & s'enfuit par un canal fait exprès pour recevoir l'eau de l'égouttage des ſacs. Cette partie d'une indigoterie doit être couverte; on y conſtruit en effet un petit hangar pour mettre à l'abri de l'eau du ciel la fécule lorſqu'elle eſt dans le diablotin, & les ſacs dans leſquels on fait égoutter l'*indigo*. Le deſſous de cet hangar, qui a ordinairement huit pieds de large ſur l'étendue de la batterie, eſt entouré d'un mur qui s'éleve à quatre pieds au-deſſus de la fonçure, & dans ce mur on poſe à trois pieds au-deſſus de la même fonçure, en le conſtruiſant, une piece de bois percée de trous de tarriere, à ſept à huit pouces de diſtance les uns des autres, pour recevoir des chevilles ſaillantes de neuf à dix pouces, auxquelles penderont les petits ſacs qui doivent ſervir à égoutter l'*indigo*. Ces ſacs ſont faits avec de la groſſe toile de $\frac{7}{8}$ de large. D'une aune de cette toile l'on fait quatre ſacs de dix-neuf à vingt pouces de longueur. Quelques-uns arrondiſſent (*g*) les angles du fond, d'autres les laiſſent quarrés.

De la fabrique de l'indigo. L'établiſſement d'une indigoterie n'eſt ni difficile ni fort diſpendieux. Mais il s'eſt écoulé bien des années, avant que l'art de fabriquer l'*indigo* ait été auſſi généralement connu qu'il l'eſt depuis quelques années à Saint-Domingue. Il y a trente ans qu'un bon indigotier, ſoit negre, ſoit blanc, y étoit fort rare: il ſe perdoit de l'*indigo*, ou s'en fabriquoit de mauvaiſe qualité une aſſez grande quantité, faute de connoiſſances ſuffiſantes. Ceux qui le faiſoient bien, rarement avoient le talent de mettre leur pratique à la portée des apprentifs; de ſorte que le peu de ſuccès de ceux qui avoient pris des leçons pendant des années entieres, faiſoit croire qu'il falloit, pour faire un indigotier, que le ſujet naquît avec un inſtinct propre à le devenir. Il n'en eſt pas de même aujourd'hui; il ſe trouve plus de bons indigotiers que d'autres: cependant la méthode de fabriquer l'*indigo* n'a pas encore de regles uniformes. Les uns s'attachent à de certaines remarques, qui ſont négligées par d'autres qui en ont de différentes. Après avoir ſuivi celles de pluſieurs indigotiers pendant quelques années, & les avoir reconnues très incertaines, j'en ſuis venu à me faire moi-même une méthode d'après mes obſervations. Si elle n'eſt pas la plus ſûre de toutes, ce que j'ignore encore, je la crois du moins la plus facile à ſaiſir; parce que l'ayant enſeignée à quelques negres de mes voiſins, qui après de longs apprentiſſages ſous des indigotiers qui le faiſoient bien ſans avoir rien appris d'eux, ſont devenus de bons fabricans après avoir paſſé avec moi le tems de deux coupes d'*in-*

(*f*) Ce vaiſſeau appellé le *repoſoir* dans le *Dict. raiſ. des Sc.* &c. eſt dit contenir le tiers de la batterie. C'eſt une erreur; car pour une batterie double de douze pieds en quarré qui a deux pieds de profondeur au-deſſous de la chapelle & deux pieds cinq pouces au robinet, il ſuffit que le diablotin, lequel a la forme du fer à cheval, ait quatre pieds de large le long du mur de la batterie, & autant au milieu de la partie ronde ſur quatorze à quinze pouces de profondeur le long des bords, & un pied & demi au milieu.

(*g*) Ils ne ſont donc pas faits comme des chauſſes ou capuchons.